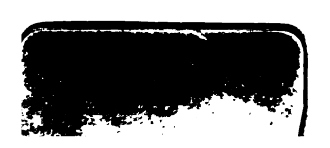



TAYLOR INSTITUTION
DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA



LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

TOME V.

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

LETTRES

DE MADAME

DE SÉVIGNÉ

AVEC LES NOTES

DE TOUS LES COMMENTATEURS.

TOME CINQUIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

1844.

[redacted]

[redacted] [redacted]



LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

---

887. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 8 octobre 1685.

Je viens de recevoir votre lettre, Madame, qui m'a fort réjoui, non-seulement pour ses agréments, mais encore parcequ'elle vient de vous. J'ai été bien fâché que vous ayez été à Bâville sans moi. Quelle joie de me trouver avec vous et avec notre chère comtesse, chez un de mes meilleurs amis, et avec le bon P. Rapin, dans la liberté de la campagne, comme vous dites ! Je ne comprends pas que notre ami Corbinelli ne s'y soit point trouvé; il n'y a qu'une maladie ou qu'une maîtresse pour qui l'on fût excusable de ne se pas trouver avec tous ces amis-là. Pour moi, si j'avais été averti quinze jours avant que vous y soyez arrivée, je n'aurais pas manqué de m'y rencontrer, et de m'en revenir ici sans aller à Paris, pour vous montrer l'extrême envie que j'ai de vous voir, en faisant cent lieues pour cela.

[redacted]

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Le voyage du maréchal d'Humières en Angleterre, l'a fait grand-maître de l'artillerie ; ce n'est pas qu'il ait fait parler pour lui sa Majesté Britannique, car cela lui aurait fait donner l'exclusion plutôt que de lui servir ; mais le roi d'Angleterre a témoigné au roi, en général, tant d'estime et tant d'amitié pour Humières, que Sa Majesté a cru faire plaisir à ce prince en cette rencontre. J'en suis fort aise pour l'intérêt de mon parent et de mon ami [1].

Nous fûmes deux heures avec madame votre sœur à Châtillon le premier de ce mois. Nous lui trouvâmes un air d'abbesse plus que de supérieure de couvent : nous lui trouvâmes un esprit ferme, aisé et naturel, et, comme si nous eussions été en commerce depuis longtemps, elle se plaignit à moi de votre indifférence pour elle ; et, pour être de bonne compagnie, je demeurai d'accord qu'elle avait raison.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, Madame, pour vous dire que votre grand cousin (*de Toulongeon*) vous a écrit assurément, mais qu'il ne faut pas laisser de le manger, comme vous dites, jusqu'aux os, et d'autant plus qu'il ne demande pas mieux. Mais vous ne me dites rien de la belle Madelonne ; est-ce que depuis qu'elle est devenue plus belle que jamais, elle méprise ses amis qui ne sont pas beaux ? Je lui apprends pourtant que j'ai deux mentons, et pas une de ces peaux qui lui faisaient peur il y a trois ans, et qu'en cet état, je l'aime de tout mon cœur.

[1] Le roi avait envoyé le maréchal d'Humières en Angleterre pour faire au roi Jacques II ses compliments sur la défaite du duc de Monmouth. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 183.)

[redacted]

888. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, ce 28 octobre 1685.

Je suis ici, mon cousin, avec ma fille, son fils, sa belle-fille, le bon abbé et le plus beau temps du monde. Il y faudrait encore notre ami Corbinelli pour réchauffer et pour réveiller la société : mais on ne l'a pas toujours quand on veut. Il a d'autres amis ; il a des affaires ; il aime sa liberté, et nous ne laissons pas de l'aimer avec tout cela. Je lui enverrai cette lettre-ci, pour mettre au bas la réponse qu'il vous fera. Il vous mandera, sans doute, l'heure et le moment de la mort de M. le chancelier. Il était hier à l'agonie [1]. Sa fermeté sert d'exemple à tous ceux qui veulent mourir en grands hommes, et sa piété à ceux qui veulent mourir chrétiennement. C'est tout ce qui se peut souhaiter que de faire cet heureux mélange. Avec le temps vous serez vengé de tous ceux dont vous vous plaignez. Il y en a un principalement dont la jeunesse est un peu difficile à user ; mais qu'est-ce que le temps ne détruit pas? Vous vous portez très bien, et si Dieu est pour vous, qui sera contre? Vous savez, sans doute, que M. de Lamoignon a perdu son beau-frère [2]. Je vous ai toujours ouï dire que les grandes successions étouffaient les sentiments de la nature : si cela est, tout doit rire dans cette maison. Cepen-

[1] Michel Le Tellier, chancelier de France, mourut le 28 octobre 1685, peu de jours après avoir signé la révocation de l'édit de Nantes, et en s'écriant avec joie : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia videbunt oculi mei salutare tuum* « Si vous lisez l'oraison funèbre de Le Tellier par Bossuet, dit Voltaire, ce chancelier est un juste et un grand homme ; si vous « lisez les annales de l'abbé de Saint-Pierre, c'est un lâche, un dangereux « courtisan, un calomniateur adroit dont le comte de Grammont disait en « le voyant sortir d'un entretien particulier avec le roi : *Je crois voir une « fouine qui vient d'égorger des poulets en se léchant le museau plein de « leur sang!* » (Voltaire, *siècle de Louis XIV*.)

[2] M. Voisin, fils d'un conseiller d'état.

.. était soutenu du P. Bou
... est charmant et d'une facilité fort a
, par ordre du roi, prêcher à Montpellier,
ıces où tant de gens se sont convertis sans
. Le P. Bourdaloue le leur apprendra, et
catholiques. Les dragons ont été de trè
iires jusqu'ici : les prédicateurs qu'on
nent rendront l'ouvrage parfait. Vous aur
:e, l'édit par lequel le roi révoque celui de Na
st si beau que tout ce qu'il contient, et ja
i n'a fait et ne fera rien de plus mémorable [1].

MADAME DE GRIGNAN.

passe pour beau, Monsieur, et je vous ai t
en faisant réponse à la lettre que vous me
n'écrire en m'envoyant votre généalogie. Q
lu penchant à vous mépriser, elle m'en a
ée ; mais, en vérité, Monsieur, j'en suis
me votre esprit, et j'estime votre mérite co
t à votre personne, j'y ...

[redacted]

fluité, et je serais bien aise qu'il redevînt aussi beau que vous l'êtes, en suivant vos conseils.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

J'ai quitté ma plume à ma fille avec plaisir. Elle vous a dit elle-même combien il s'en faut qu'elle ne vous oublie et puisse jamais vous oublier. Adieu, mon cher cousin, adieu ma chère nièce, vous êtes dans un état de paix, si vous attendez la mort, comme vous dites, *sans la desirer ni la craindre* [1]. Quelle sagesse! et quelle folie aussi de s'en tourmenter, si ce n'est par rapport au christianisme, et aux dispositions qui sont nécessaires pour cette dernière action!

889. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 novembre 1685.

Mon Dieu, Madame, que je voudrais avoir été à Livry aussi bien qu'à Bâville quand vous y avez été! Si je suis supportable à Paris, je suis fort bon à la campagne, et tous, tant que vous êtes, vous êtes comme moi. On est trop dissipé à la ville. Quand je suis chez vous à Paris, j'ai beau vous aimer, ou je suis encore en esprit avec les gens que je viens de quitter, ou avec ceux que je veux aller voir le reste de la journée. D'ailleurs, comme je ne me hâte jamais d'avoir de l'esprit, une visite est bien souvent trop courte pour que j'aie eu une occasion d'en montrer, au lieu qu'à la campagne j'ai le loisir de paraître ce que je suis. Notre ami Corbinelli est comme moi; s'il est bon à Paris, il est encore meilleur à Livry. Il est bon à l'user, parcequ'il a de grandes ressources. Il m'a mandé la mort du chancelier Le Tellier : mais je l'ai sue d'ailleurs. Je la trouve aussi

[1] C'est la pensée d'un quatrain célèbre du poëte Maynard.

..., le plus jeune a plus de
is la jeunesse n'y fait rien quand Dieu s
is, sans m'en faire accroire, espérer sa
mort du chancelier et du Coigneux [2].
d'abord la mort de M. Voisin, et j'en fis
notre ami. Je savais bien ce qu'il pensait
aurais parlé à cœur ouvert si je lui av
te ; mais je lui écrivis que je prenais à ce
part qu'il pouvait y prendre. Il me mand
mme que quoique le Seigneur, en lui ôt
ère, ne lui eût pas ôté toute consolation,
t été plus touché de cette perte qu'il ne
nre de cette mort subite, par le spectacle
extrême de toute sa famille. Voilà parler c
n tel événement, et non pas comme mad
qui me mandait que quoique M. de Lan
s millions à cette mort, il en serait incon
n dédis pas, Madame, les grandes suc
les sentiments de la nature, à moins que
otre intime ami. J'admire la conduite du
huguenots ; les guerres ...

A MADAME DE GRIGNAN.

Je ne saurais disconvenir, Madame, que vous ne m'ayez traité de beau, et que vous ne m'ayez fait plus d'honneur que je ne mérite, dans la réponse que vous m'avez faite ; mais cela n'empêche pas que vous ne m'ayez un peu méprisé, quand vous ne m'avez rien fait dire dans la lettre que m'écrivit madame votre mère à son retour de Bretagne. Il est vrai que je ne suis pas le seul beau, ni le seul de bonne maison que vous n'ayez pas bien traité. Pour l'intérêt que vous prenez à ma personne, en voulant savoir de quel régime j'ai usé pour me faire deux mentons des peaux de votre connaissance, et afin, dites-vous, que M. de Grignan remplisse les siennes avec ce remède, je vous dirai que j'y ai trouvé des facilités qu'il ne rencontrerait pas comme moi. Il n'est pas aussi aisé aux maris des belles dames d'être gras, qu'à leurs amis ; il faudrait à M. de Grignan un remède qu'il trouverait assurément pire que le mal. Vous seriez trop heureuse et lui aussi, Madame, si, vous aimant autant qu'il vous aime, il pouvait toujours avoir deux mentons auprès de vous.

Mais on ne rencontre guères
Tant de biens tout à la fois.

890. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 24 novembre 1685.

Je n'ai reçu aucune de vos lettres depuis plus de quinze mois ; je ne sais si notre enragé de jaloux [1] les aurait surprises ; ce n'est pourtant pas son style, il aurait plus d'in-

[1] Badinage qui désigne Corbinelli

clination à vous assassiner avec cette petite épée dont vous faisiez une fois un si plaisant usage au jardin de Rambouillet. Nous ne saurions oublier, ni vos folies, ni vos sagesses, et j'ai passé un an en Bretagne avec mon fils, où très souvent nous parlions de vous, avec tous les sentiments que votre sorte de mérite doit imprimer dans des têtes, sans vanité, qui ne sont pas indignes de le connaître. Vingt fois nous avons fait dessein de vous écrire des bagatelles; nous voulions vous assurer que la *rareté de la satisfaction* n'empêchait point que vous ne fussiez toujours dans notre souvenir; et vingt fois ce démon qui détourne des bonnes pensées nous a ôté celle-là. Enfin, Monsieur, après avoir versé, avoir été noyée, avoir fait d'une écorchure à la jambe un mal dont je ne suis guérie que depuis six semaines, j'ai quitté mon fils et sa femme, qui est fort jolie, et j'arrive à Bâville chez M. de Lamoignon le 10 ou le 12 septembre; j'y trouve ma fille et tous les Grignan qui m'y reçurent avec beaucoup de joie et d'amitiés. Pour achever mon bonheur, ma fille m'est encore demeurée cet hiver. J'ai retrouvé notre cher Corbinelli comme je l'avais laissé, un peu plus philosophe, et mourant tous les jours à quelque chose : son détachement me fait envie; en changeant d'objet, on en ferait un saint; il est cependant si bon, et si charitable pour le prochain, que je crois que la grace de Dieu se cache sous le nom de Cartésien. Il convertit plus d'hérétiques par son bon sens, et par ne les pas irriter par des disputes inutiles, que les autres par la vieille controverse. En un mot, tout est missionnaire présentement; chacun croit avoir une mission, et surtout les magistrats et les gouverneurs de province, soutenus de quelques dragons : c'est la plus grande et la plus belle chose qui ait été imaginée et exécutée. Vous avez été surpris comme nous des autres nouvelles. Quelle mort que celle de M. le prince de Conti ! après avoir essuyé tous les périls infinis de la guerre de Hongrie, il vient mourir ici d'un mal qu'il n'a

quasi pas ! Il est le fils d'un saint et d'une sainte, il est sage naturellement, et par une suite de pensées emmanchées à gauche, il joue le fou et le débauché, et meurt sans confession, et sans avoir eu un seul moment, non-seulement pour Dieu, mais pour lui, car il n'a pas eu la moindre connaissance. Sa belle veuve l'a fort pleuré : elle a cent mille écus de rente, et a reçu tant de marques de l'amitié du roi, et de son inclination naturelle pour elle, qu'avec de tels secours personne ne doute qu'elle ne se console [1]. Le prince de la Roche-sur-Yon, qui n'a pas les mêmes raisons, est encore très affligé. Vous savez et vous approuvez sans doute toutes les places remplies. Mais ne semble-t-il pas, à voir comme je bats la campagne, que j'aie dessein d'oublier de vous parler du mariage de madame votre fille ? les apparences sont bien trompeuses ; car c'est l'endroit principal et favori dont j'ai été touchée par rapport à la sensible part que je sais que vous y prenez, Monsieur. En vérité, j'ai une véritable joie de son établissement, que je trouve fort honnête et fort agréable. Je connais le nom de notre amant, il est des premiers de la robe. Feu madame de Fresnes [2], célèbre par son bon esprit, disait de ces sortes de familles, que c'était du velours rouge cramoisi, c'est-à-dire une belle et solide et honorable étoffe. J'ai encore une joie particulière, c'est de savoir qu'ils sont contents, et que madame votre fille est parfaitement satisfaite : Dieu leur conserve ce goût, et à vous, Monsieur, celui de m'aimer toujours un peu, malgré toutes les distances et les absences ; vous savez celui que j'ai pour votre mérite. Je n'ose

[1] Le prince de Conti s'était enfermé avec sa femme, atteinte de la petite vérole, et gagna le même mal dont il mourut. C'est cette mort que La Bruyère avait en vue dans ce passage : « Nous faisons par vanité ou par « bienséance les mêmes choses, et avec les mêmes dehors que nous les fe- « rions par inclination ou par devoir. Tel vient de mourir à Paris de la « fièvre qu'il a gagnée à veiller sa femme qu'il n'aimait point. » (*Caractères, de l'homme.*)

[2] Madame du Plessis-Guénégaud, dame de Fresnes, morte en 1677.

avez ni écrit, ni reçu des lettres
ais dix mois, et je jouissais tranquillem
nante d'un oubli parfaitement établi.
voir plus à méditer un assassinat, ni tous
magie noire pour vous séparer, et par ma
plus que jamais dans la nécessité d'user
. Je vous donnerai avis de tous ceux que j'
nutilement, afin que votre persévérance m
sentir à la fatale nécessité de votre union. V
me votre fille toute prête à vous faire gra
nvisage que cette qualité pour me console
t je viens de vous parler : cela serait vrain
grand-père aimât une grand'mère ! Reveno
re fille : faites-lui bien mes compliments,
ère, dans l'espérance qu'elle multipliera
sa jalousie près, est digne de s'étendre de
à l'occident. Qu'elle fasse vitement un
u côté de la mère, sera vif, bon et aima
père, représente le mérite d'une infinit
honore ici encore plus que là. Voul-

[redacted]

891. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 19 décembre 1685.

Nous parlons souvent, notre ami Corbinelli et moi, de vous, mon cher cousin, mais toujours tristement, parceque tout ce que nous desirons pour vous ne va pas à notre fantaisie. Je sais que mon cousin votre fils est à Paris; il vous aura mandé le choix très exquis que le roi a fait du duc de Beauvilliers[1], pour remplir la place du maréchal de Villeroi. C'est un mérite et une vertu qui ne sont pas contestés. Il a bien de l'esprit, et *la capacité n'attend pas le nombre des années*[2]; au contraire, quand on est dans la fleur de son âge, on a toutes les pensées et toutes les conceptions plus vives et plus nettes : en un mot, tous les gens désintéressés sont contents de ce choix. Vous devez l'être plus qu'un autre, puisque c'est le fils de votre fidèle ami qui est à la tête du conseil, et qui sera bien avant dans les affaires. Le jeune d'Antin est menin depuis deux jours[3]. Plût à Dieu que notre garçon le pût être! Il faut en tout regarder la Providence; sans cela, on supporterait avec peine celles que Dieu nous envoie. La vie est courte, mon

[1] Il s'agit de la place de président du conseil des finances qu'avait eue ce maréchal, lequel avait été gouverneur de Louis XIV. « Il y a eu dans le « conseil de Louis XIV des hommes d'une vertu supérieure à celle des Ca« tons. Tel fut le duc de Beauvilliers, qui fit résoudre la paix de Rys« wick, uniquement parceque les peuples étaient malheureux. » Ainsi s'exprime Voltaire, qui pouvait ajouter, que le même homme, en qualité de ministre d'état, s'opposa fortement à l'acceptation de la succession d'Espagne, quoiqu'il eût sans doute, aussi bien que le chancelier Boucherat, pressenti la disposition du roi et même de son fils le grand dauphin, à accepter le testament, et l'inutilité de sa généreuse opposition. Enfin, on vit encore ce même Beauvilliers à la tête d'une brigue vraiment sainte, qui se forma dans le même temps, pour amener le roi à des sentiments et à des mesures plus modérées envers les réformés. On sait que M. de Beauvilliers était le gouverneur du duc de Bourgogne et l'ami de Fénelon. (A. G.)

[2] M. de Beauvilliers n'avait encore que trente-sept ans.

[3] M Dantin était le fils légitime de madame de Montespan.

[redacted]

cher cousin, c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux, et tout viendra au même but. Excusez ces réflexions à une personne qui a vu mourir en un moment mademoiselle de la Trousse, retirée aux Feuillantines. Une religieuse entra le matin dans sa chambre, et la trouva appuyée contre sa chaise, comme si elle eût été endormie; aussi l'est-elle pour jamais. Elle se portait fort bien le soir. Elle a été enterrée en habit de religieuse, avec des cérémonies et une réputation de sainteté qui m'a servi de leçon et qui m'a fait faire des réflexions depuis trois jours.

892. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 janvier 1686.

Je sais, Madame, à n'en pouvoir douter, la part que vous prenez vous et notre ami Corbinelli à tout ce qui me touche, et c'est cela avec vos agréments qui fait que je vous aime de tout mon cœur.

Mais je veux adoucir votre tristesse, et pour cet effet vous dire que je ne suis point abattu, parceque Dieu, qui m'a donné un courage plus grand que mes peines, me donne une entière confiance en lui. Je l'ai remercié et j'ai reçu comme une grace particulière de sa bonté la promotion de M. Boucherat, mon bon ami et mon allié par son gendre M. de Harlay. Je l'ai encore remercié de la place où le roi a mis le duc de Beauvilliers, fils de mon intime ami et lui-même mon ami particulier. Je n'ai pas cru que cet homme-là fût dans les premières places de l'Etat sans me servir de quelque chose, moi et les miens. Il est trop parfait pour ne pas remplir les devoirs de l'amitié aussi exactement qu'il fait ceux d'honnête homme et de bon chrétien. Avec de la patience et de la santé, je verrai la fin de mes maux, et personne n'a plus que moi de l'une et de l'autre.

La préférence de M. d'Antin à mon fils [1] chez M. le dauphin ne me fait point de peine; en l'état où sont les choses cela doit être ainsi. Son temps viendra s'il plaît à la Providence. Comme vous dites, Madame, si l'on ne la regardait et la brièveté de la vie, les malheureux seraient sans cesse au désespoir. Votre triste réflexion ne me fait point de peine. Il y a longtemps que je vois mourir le monde sans m'attrister, quand ce ne sont pas mes amis qui meurent; cela même ne me fait pas peur. Je vis plus régulièrement que je n'ai jamais fait : ainsi le pis qui me puisse arriver ne me donne point d'alarmes. Je vous conseille d'en user ainsi, ma chère cousine; votre vertu vous est une raison de bien moins craindre que moi.

898. — DE M. DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Du 20 février 1686.

Je n'ai jamais oublié, Monsieur, votre mérite distingué; ce mérite qui m'a fait dire avec autorité que vous étiez le plus illustre de tous les *scélérats*, et le plus *scélérat* des hommes les plus illustres du siècle. Le vulgaire ne comprendra rien à ce jargon; mais c'est assez pour vous faire ressouvenir que je ne vous ai pas oublié, ou, pour mieux dire, que votre mérite n'a pu l'être d'un homme qui l'a connu à fond. De vous dire pourquoi je ne vous ai pas écrit de temps en temps, ce serait vous fatiguer inutilement; mais si quelque chose peut réparer le tort que je me suis fait par-là, c'est de vous assurer que j'ai tâché de ne pas me rendre indigne de vos bonnes graces par mes études, et entre autres d'avoir coupé Cicéron tout entier en fragments à-peu-près grands comme les maximes de M. de La Rochefoucauld, et d'avoir placé à côté des maximes en

[1] Amé-Nicolas de Rabutin, dit le *marquis de Bussy*.

[redacted]

français de mon style concis, sans affecter de traduire le latin. J'ai fait comme vous savez la même chose de tous les historiens latins [1]; il me semble que tout cela peut me servir à vous faire ma cour, et vous faire voir que si je vais jamais à Montpellier, je ne serai pas moins digne de l'honneur de votre estime que je l'étais. Je voudrais bien vous entretenir des sujets qui remplissent les conversations à présent; mais que sais-je si vous aimez assez le monde pour le revoir dans des lettres? Tout ce que je vous puis dire, est que vous ne le reconnaîtriez pas, et que la France de ce côté-ci est plus différente de ce qu'elle était de votre temps, qu'elle ne l'est de la nation espagnole ou allemande.

Je vous prie de dire à M. de Courson que j'ai bien de l'impatience de le revoir logé en notre quartier, et d'assurer le *scélérat* que je me fais un grand honneur de l'honorer et d'être dans son souvenir, et enfin qu'il est autant dans le mien que si je lui avais écrit tous les ordinaires ou que j'eusse reçu de ses lettres. A propos, n'oubliez pas de lui dire que je passe ma vie à admirer celles de Cicéron, tant les familières que celles à Atticus. Je me promets d'attirer dans le même goût madame de Sévigné, et de lui faire porter quelque envie (j'entends à Cicéron) de la conformité que ce grand orateur peut avoir avec elle sur le genre épistolaire.

895. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 23 février 1686.

Il faut que je vous fasse une petite amitié, mon cher cousin, que je n'irai pas chercher bien loin, en ayant la source dans mon sang. Après cet avant-propos, je vous dirai sur la conversation que j'ai eue avec le père Rapin,

[1] Le premier volume de ce travail a été publié par le père Bouhours. Il renferme les pensées de Tite-Live.

[redacted]

touchant vos affaires de la cour, qu'il me semble que M. votre fils doit tâcher de faire, par ses sollicitations, ce que vous demandez au père Rapin, que ce dernier ferait auprès du père de La Chaise fort lentement et peut-être fort inutilement. Il faut que M. votre fils fasse des amis, qu'il soit honnête, poli, obligeant, et civil sans bassesse, mais avec l'air d'un homme malheureux qui a besoin du secours des amis et des ennemis même de son père. Il y a une certaine conduite en l'état où il est, qui serait admirable, mais qu'on ne saurait inspirer. Il est trop rude, trop violent et trop avantageux en paroles. Cela m'est venu de traverse, je vous le dis avec amitié; si j'étais de ce pays-là (*la cour*) je serais sa gouvernante; mais j'y ai renoncé de bon cœur. Peut-être qu'il est fort bien, car il faut toujours douter de ce qu'on ne sait point par soi-même. Ce que je sais, mon cher cousin, c'est l'intérêt que je prends à vous et à vos chers enfants. Je mets ma nièce de Coligny à la tête, et je l'embrasse tendrement et *rabutinement*. Ma fille vous fait mille compliments à tous deux.

895. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 5 mars 1686.

Je ne doute pas, Madame, que vous n'ayez parlé au bon père Rapin mieux que je n'aurais fait moi-même; car, quoiqu'il soit mon bon ami, je suis assuré que ce que vous lui avez dit l'a encore animé davantage à s'employer pour moi auprès du père La Chaise. Cependant, si Dieu n'y met la main, tout cela sera inutile. Quand je dis si Dieu n'y met la main, je ne veux pas dire seulement s'il laisse agir les causes secondes, j'entends que s'il ne touche le cœur du roi, l'amitié du surintendant[1], l'amitié et l'al-

[1] Claude Le Pelletier succéda à Colbert dans la place de contrôleur des finances. Despréaux étant venu le complimenter, lui dit : Monseigneur, je

-liance du chancelier ; tout cela sera infructueux. Je sais bien qu'il ne faut pas attendre les bras croisés les secours de la Providence ; aussi m'aidé-je autant qu'on le peut faire, et mon fils emploie mes placets, mes lettres et ses sollicitations pour des demandes légitimes. De vous dire maintenant si l'ambassadeur ne gâte point par ses manières la justice de mes demandes, je n'en voudrais pas jurer, car je sais qu'il est rude, hautain où il n'est pas question de l'être, enfin pétri de la férocité de Rouville et de la chaleur de Rabutin. De remède à cela je n'en sache point qu'une grande adversité, un grand âge ou la mort, car les avis ne font rien contre l'impétuosité du tempérament.

Je vous rends mille graces, ma chère cousine, de la part que vous prenez à ma famille, et surtout de votre tendresse pour la pauvre Coligny ; elle sent cela comme elle le doit, et tous deux nous vous aimons, vous et madame de Grignan, plus que tous nos parents ensemble.

896. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 3 avril 1686.

Il y a dix jours, Monsieur, que ma belle et triomphante santé est attaquée ; un peu de colique composée de bile, de néphrétique, de misères humaines ; enfin des attaques, quoique légères, qui font penser que l'on est mortelle : c'est ce qui m'a occupée assez sérieusement pour me faire une violente distraction, et m'empêcher de vous répondre. C'est tout ce que je puis dire pour vous donner une grande opinion de cette incommodité : car la pensée de vous répondre était assez forte pour ne pouvoir être surmontée que par quelque chose de considérable. Par bonheur,

n'envie de votre nouvelle dignité que l'occasion que vous allez avoir de faire plaisir à bien des gens.

M. de Vardes m'a rendu notre *ami* dans ce même temps, de sorte que sa philosophie déja toute préparée pour les douleurs de M. de Vardes, n'a pas fait le moindre effort pour me persuader que les miennes n'étaient pas dignes d'occuper mon ame ; et, en effet, en peu de jours, je me trouve en état de prêcher les autres, et je reprends doucement le fil de mon carême interrompu seulement par quelques bouillons.

Je n'ai point douté, Monsieur, que votre présence et votre conversation ne vous rendissent de bien meilleurs offices auprès de M. de La Trousse, que tout ce que je pourrais écrire. Pour le P. Bourdaloue, ce serait mauvais signe pour Montpellier s'il n'y était pas admiré, après l'avoir été à la cour et à Paris d'une manière si sincère et si vraie. Je comprends que ces endroits cousus par le sujet des nouveaux frères à la beauté ordinaire de ses sermons, font une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits tout pleins de zèle et d'éloquence qu'il enlève et qu'il transporte : il m'a souvent ôté la respiration par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne respirais que quand il lui plaisait de les finir, pour en recommencer un autre de la même beauté. Enfin, Monsieur, je suis assurée que vous savez ce que je veux dire, et que vous êtes aussi charmé de l'esprit, de la bonté, de l'agrément, et de la facilité du P. Bourdaloue dans la vie civile et commune, que charmé et enchanté de ses sermons. Je crois que vous saurez bien vous démêler de l'embarras de cette grande fête qui pourrait causer tant de sacriléges, si, par une adresse et une habileté chrétienne et politique, vous ne preniez d'autres chemins que ceux de la violence. M. l'abbé de Quincy, nommé à l'évêché de Poitiers, n'a pas cru sa poitrine assez bonne pour s'acquitter de ses devoirs de la manière qu'il le voudrait, et a remis cet évêché au roi. Cette action est belle et rare, elle a été fort

... revenus ordinaires. Ceux qui p
chagrin, seront consolés alors qu'on
par la mort de quelque vieux doyen.
un carrousel, où trente dames et tren
le plaisir de divertir la cour à leurs dépe
gnac, prêt à épouser mademoiselle de B
sur la proposition d'être menin, que
pas encore pardonné à madame sa mère
été rompu d'une manière désagréable.
Rambures en a paru affligée; il faut
plus heureux à la troisième. M. Dang
traits du plaisir d'avoir épousé la plus b
la plus jeune, la plus délicate et la p
cour [1]. O trop heureux d'avoir une si b
faut croire Molière. L'endroit le plus sen
du nom de *Bavière*, d'être *cousin de mad*
de porter *tous les deuils de l'Europe p*
rien ne manquait à la suprême beauté

[1] *Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*. ...

[redacted]

stance. Mais comme on ne peut pas être entièrement heureux en ce monde, Dieu a permis que madame la Dauphine, ayant su que cette jolie personne avait signé partout *Sophie de Bavière*, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse. Enfin, tout a été effacé, rayé, biffé, M. de Strasbourg ayant demandé pardon, et avoué que sa nièce est d'une branche égarée et séparée depuis longtemps, et rabaissée par de mauvaises alliances, qui n'a jamais été appelée que *Lowenstein* [1].

C'est à ce prix qu'on a fini cette brillante et ridicule scène, et en promettant qu'elle ne serait point *Bavière*, ou qu'autrement ils ne seraient pas cousins : or, vous m'avouerez qu'à un homme gonflé de cette vision [2], c'est une chose plaisante que dès le *premier pas retourner en arrière*. Vous pouvez penser comme les courtisans charitables sont touchés de cette aventure; pour moi j'avoue que tous ces maux qui viennent par la vanité me font un malin plaisir. Ne me citez point, et croyez que je suis toujours une des personnes du monde qui vous estime et vous connaît le plus (c'est la même chose). Dites-nous quelquefois de vos nouvelles; et si vous voulez assurer le P. Bourdaloue de mes sincères respects, et M. de La Trousse de ma fidèle amitié, vous ferez plaisir à votre très humble servante. Je voulais que notre Corbinelli mît là un mot, mais il m'est glissé des mains, je ne sais où le reprendre.

[1] Elle était parente de madame la Dauphine, mais seulement du *côté gauche*. (M.)

[2] « Dangeau, dit le malin Saint-Simon, se crut électeur palatin. C'était le « meilleur homme du monde, mais à qui la tête avait tourné d'être seigneur, « ce qui l'avait *chamarré* de ridicules. » (*Œuvres de Saint-Simon*, tome IX, page 14.)

[redacted]

897. — DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 6 avril 1686.

Votre lettre, Monsieur, et la réponse de la fausse Créancé nous ont fort réjouis, madame de Sévigné et moi ; elles sont fort agréables. Ce qui nous a le plus surpris, c'est la tranquillité d'esprit d'où sortent ces jolies pensées et ces amusements, comme vous les appelez. Vous avez raison de dire que c'est par là que vous corrigerez les duretés de la fortune. Il faut pourtant ajouter que le tempérament et la disposition de l'esprit y contribuent beaucoup : sans cela les duretés triompheraient des amusements. Je ne vous plains donc guère d'être à la campagne, puisque vous êtes avec vous, qui êtes la meilleure compagnie que vous puissiez avoir, et que vous n'êtes point dans l'agitation où je vois tous les courtisans.

Le P. Rapin nous dit hier que le P. La Chaise était bien disposé pour faire avoir une abbaye de trois ou quatre mille livres de rentes à monsieur votre fils.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Un peu de rhumatisme, un peu de vapeurs de carême m'ont empêchée de vous dire plus tôt, mon cher cousin, la vraie joie que m'a donnée celle qui m'a paru dans votre esprit, en voyant les jolies bagatelles qui vous ont diverti à Autun. J'y ai retrouvé des traits de cette aimable humeur qui vous rendait si charmant, si délicieux et si distingué des autres. Madame de Coligny m'a donné le même plaisir. L'un et l'autre avez été si longtemps accablés sous les horreurs de la cruelle chicane, que je craignais que ce beau sang ne fût changé ; mais j'y retrouve, Dieu merci ! le même feu dont je voudrais bien avoir la moindre partie.

Conservez-le, mon cher cousin et ma chère nièce, et nous en faites part de temps en temps.

898. — DU COMTE DE BUSSY A MONSIEUR DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 25 avril 1686.

Pour répondre à votre lettre du 6 avril, Monsieur, par laquelle vous me mandez que la lettre et la réponse de la fausse Créancé vous ont fort divertis, madame de Sévigné et vous, je vous dirai que, quand je vous ai mandé que nous corrigions par ces amusements les duretés de la fortune, je n'ai pas voulu dire que cela vînt seulement de notre philosophie. Je suis d'accord avec vous que sans le bon tempérament la mauvaise fortune nous empêcherait bien de nous divertir. *Gaudeant bene nati*. S'il n'y avait beaucoup de naturel en notre fait, nous ne vous aurions pas plu par nos badineries, et même nous ne les aurions pas faites; ce n'est pas que nous les trouvassions excusables, si nous étions encore dans les angoisses où nous avons été; mais ayant mis tout l'ordre que nous pouvions mettre dans nos affaires, ma fille et moi, le temps même les ayant bien adoucies, nous sentons comme un bonheur l'état d'être moins malheureux; et, nous servant toujours de notre jugement et de l'application à la conduite de nos affaires, nous nous servons quelquefois de notre esprit pour nous réjouir et pour réjouir nos bons amis comme vous. La plupart des envieux et de ceux que le malheur a abattus condamneraient ces amusements, disant qu'on est ridicule de rire et de faire des vers quand on est dans l'adversité : dans le fort de l'adversité, j'en demeure d'accord; dans une adversité adoucie, je le nie. Je crois la plupart des courtisans plus agités que nous, aussi ne font-ils guère de vers.

Je ne doute pas que le P. La Chaise ne fasse avoir bien-

vous.

Ma fille de Montataire me vien
rhumatisme, Madame, et que s'étai
le jour qu'on vous allait saigner, elle
au chirurgien pour vous épargner la p
ne doutant pas que la décharge du
vous soulageât, de quelque source qu'
crûtes que ce serait violer les droits de l
la remerciâtes de ses offres. Nous som
et moi, de vous avoir un peu divertie
ami que la tranquillité où nous nous
une fortune qui n'est pas telle que nou
nous a fait reprendre notre belle hur
cord avec lui que notre tempérament
au parti que nous avons pris. Nous rer
Dieu de nous avoir donné l'esprit d'ét
moindre mal, comme la plupart des au
bien. Pour vous, ma chère cousine, vo

899. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, lundi 29 avril 1686.

Vous aimez donc mes lettres, j'en suis ravie, Monsieur; en voici une qui en vaut cent. Il y a un mois que ma triomphante santé est un peu attaquée : un peu de colique, un peu de rhumatisme, un peu de chagrin par conséquent; tout cela me pourrait dispenser de vous écrire; mais j'aimerais mieux mourir, qu'un autre que moi vous eût mandé que M. le prince de Conti est enfin revenu à la cour ; il est ce soir à Versailles, et le roi, comme un véritable père, l'a fait revenir auprès de lui, apres l'avoir exilé quelque temps pour lui donner le loisir de faire des réflexions. Il les a faites sans doute, et la cour sera bien parée et bien brillante de son retour. Sa Majesté fait des chevaliers à la Pentecôte, mais ce n'est qu'une promotion de famille : M. de Chartres, M. le duc de Bourbon, M. le prince de Conti, M. du Maine, sans plus : tous les autres prétendants prendront patience, s'il leur plaît : ce n'est pas sans chagrin qu'ils verront leurs espérances reculées. M. le duc de La Vieuville est gouverneur de M. le duc de Chartres. Madame de Polignac, qui n'est point mademoiselle d'Alerac, vint voir hier madame de Grignan. Elle était brillante, vive, tout entêtée de la grandeur de la maison de Polignac, en aimant le nom et les personnes, se chargeant de la fortune des deux frères, et ayant soutenu fort généreusement et avec courage la première improbation du roi, et elle a pris son temps : elle a mis de bons ouvriers en campagne; et enfin, au lieu de les abandonner, comme les femmes du commun, elle s'est fait un point d'honneur de les remettre bien à la cour [1]. Je vous ré-

[1] Toutes ces négociations furent inutiles. Le roi avait dit à mademoiselle

... de bonheur, et à cette jou
t sous votre aile, et qui vous doit donner t
de consolation. Tout ce qui est ici vous sal
ni ne sait rien de cette lettre précipitée. Je
vous avec Bourdaloue. Madame Dangeau, c
ère, est toute sage, tout aimable, et rend so
ux ; il n'aurait tenu qu'à elle de le rendre bi

900. — AU MÊME.

A Paris, mercredi 1e

Je vous écrivis avant-hier avec une extr
oyant que ce qui était répandu par tout Paris
prince de Conti à Versailles, fût une vérité
que j'ai mandé une fausseté, qui est la chose
je hais le plus. Ce prince est simplement n
chevalier à la Pentecôte avec les trois autr
endra qu'en ce temps, et Dieu veuille qu'il
ur-là. Voilà qui est bien triste, Monsieur, d
dre une si jolie nouvelle, mais je n'ai pas
née.

[redacted]

gnan prend vendredi le grand habit des grandes Carmelites; je ne reprendrai point cette vérité.

Mademoiselle d'Alerac se fatigue et se ruine pour le carrousel : admirez les différentes occupations des deux sœurs. Je suis aise que vous soyez content de M. de la Trousse, Monsieur : cette gueule enfarinée, qui m'a obligée de vous dire de si bon cœur une fausseté, ne m'empêchera pas de vous en mander peut-être encore, car je suis toujours la dupe des circonstances, et cette nouvelle en était toute pleine.

901. — DU COMTE DE BUSSY A M. DE CORBINELLI.

A Chaseu, ce 8 mai 1686.

Je ne sais, Monsieur, si vous savez l'histoire de l'abbé Furetière, académicien, qu'une douzaine de ses confrères, qu'il appelle *jetonniers*, à cause de leur assiduité à l'Académie, destitua pour un prétendu vol de leur dictionnaire. L'abbé en demanda justice au roi, qui le renvoya au Parlement. On m'a envoyé deux *factum* qu'il a faits contre ses parties, qui, voulant toujours demeurer ses juges, ne se sont point encore défendues. Je suis fâché de son aventure, car il a de l'esprit; mais je suis fâché aussi de l'emportement qu'il a dans son dernier *factum* contre notre ami Benserade et contre La Fontaine; et c'est pour le redresser là-dessus, que je lui écris la lettre dont je vous envoie la copie; j'ai cru devoir cela à la justice et à l'amitié; mandez-moi votre sentiment et celui de nos amies. Ne reviendrez-vous plus en Bourgogne, Monsieur? Si je vous tenais ici un mois de cet été, je suis assuré que vous ne regretteriez point Paris; et que même après cela, vous le trouveriez meilleur que si vous n'en étiez point sorti. Vous connaissez la situation de Chaseu; madame de Sévigné en fut charmée : je l'avais embellie depuis que vous n'y avez été, et j'y ai encore travaillé depuis qu'elle y

[redacted]

fut. Je me trouve mieux dans mon pays, où je suis fort distingué, que d'être confondu à Paris et abîmé à Versailles.

DU COMTE DE BUSSY A L'ABBÉ DE FURETIÈRE [1].

« J'ai lu vos deux *factum*, Monsieur, et j'ai compati « aux peines qui vous ont obligé de les faire. J'ai été bien « fâché de voir que vos confrères se soient tellement em- « portés contre vous, qu'ils vous aient contraint d'user « d'une représaille aussi forte que celle que vous leur avez « faite; et comme dans toutes les querelles que j'ai ac- « commodées quand j'étais à la tête de la cavalerie, j'ai « toujours condamné les premiers offenseurs, quoiqu'on « leur eût fait quelquefois un *paroli* d'injures, parcequ'on « ne leur aurait rien fait s'ils n'avaient pas commencé; je « suis contre ceux qui vous ont condamné sans vous en- « tendre, vous qui me paraissez avoir assez de mérite « pour devoir être entendu, quand vous leur auriez paru « encore plus coupable. Cependant il me semble aussi que « vous avez trop confondu ceux que vous avez regardés « comme vos parties. J'en ai trouvé deux entre autres qui « peuvent avoir tort à votre égard, mais qui ne me parais- « sent pas mériter le dénigrement que vous en faites. C'est « M. de Benserade et M. de La Fontaine.

« Le premier est un homme de naissance, dont les « chansonnettes, les madrigaux et les vers de ballets, d'un « tour fin et délicat, et seulement entendu par les honnêtes « gens, ont diverti le plus honnête homme et le plus grand « roi du monde. Ne dites donc plus, s'il vous plaît, que « M. de Benserade s'était acquis quelque réputation pen-

[1] On l'accusait d'avoir profité, pour son propre dictionnaire, du travail de l'Académie, qui préparait alors le sien. Furetière ayant été exclu, sous ce prétexte, de l'Académie, en 1685, publia les *factum* virulents dont il s'agit ici, et où il eut le tort d'attaquer La Fontaine.

[redacted]

« dant le règne du mauvais goût : car, outre que cette « proposition est fausse, elle serait encore criminelle. « Pour les proverbes et les équivoques que vous lui re- « prochez, il n'en a jamais dit que pour s'en moquer. Enfin « c'est un génie singulier, qui a plus employé d'esprit « dans les badineries qu'il a faites, qu'il n'y en a dans les « poëmes les plus achevés.

« Pour M. de La Fontaine, c'est le plus agréable faiseur « de contes qu'il y ait jamais eu en France. Il est vrai qu'il « en a quelques-uns où il y a des endroits un peu trop « gaillards ; et quelque admirable *envelopp eur* qu'il soit, « j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués ; mais « quand il voudra les rendre moins intelligibles, tout y « sera achevé. La plupart de ses prologues, qui sont des « ouvrages de son cru, sont des chefs-d'œuvre de l'art; « et pour cela, aussi bien que pour ses *fables* et pour ses « *contes*, les siècles suivants le regarderont comme un *ori-* « *ginal* qui, à la naïveté de Marot, a joint mille fois plus « de politesse.

« Je connais extrêmement M. de Benserade, je l'ai vu « toute ma vie à la cour. Je n'ai jamais vu M. de La Fon- « taine, et je ne le connais que par ses ouvrages : mais « je les estime tous deux infiniment dans leurs manières « différentes; et cela m'oblige, Monsieur, de vous dire « bonnement ce que je pense en cette rencontre, qui est « que ces deux hommes sont si connus et si établis pour « gens d'un génie et d'un mérite extraordinaire, que vous « ne sauriez les vouloir mépriser sans vous faire tort, et « sans rendre suspectes les vérités que vous pourriez dire « contre les autres. Encore une fois, Monsieur, je vous « assure que je n'ai jamais vu M. de La Fontaine, et que « c'est la justice seule et votre intérêt qui me font vous « parler ainsi. J'ai trouvé d'ailleurs tant de raison dans « votre défense, que j'ai augmenté l'estime que j'avais déja « pour vous. Et ne pensez pas que les remontrances que je

« [illegible] que je suis, etc. »

902. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU (

A (

Il est vrai que j'eusse été ravie de me
lettes de sang du bras de ma nièce de M
l'offrit de fort bonne grace ; et je suis as
qu'une Marie Rabutin eût été saignée, j
notable soulagement. Mais la folie des
opiniâtrer à vouloir que celle qui avai
sur le bras gauche fût saignée du bras d
l'ayant interrogée sur sa santé, et sa rép
ayant découvert la personne convaincue
sez violente, il fallut que je payasse en
de mon infirmité, et d'avoir été la marr
créature. Ainsi, mon cousin, je ne pu
soulagement de sa bonne volonté. Pour
sentie autrefois affaiblie, sans savoir pou
gnée qu'on vous avait faite le matin, je

les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir ! La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme quand il lui plait de nous le redonner : c'est suivre l'ordre de la Providence. La vie est trop courte pour s'arrêter si longtemps sur le même sentiment ; il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tempérament : *E me ne pregio*, comme disent les Italiens. Jouissons, mon cher cousin, de ce beau sang qui circule si doucement et si agréablement dans nos veines. Tous vos plaisirs, vos amusements, vos tromperies, vos lettres et vos vers, m'ont donné une véritable joie, et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et La Fontaine, contre ce vilain *factum*. Je l'avais déja fait en basse note à tous ceux qui voulaient louer cette noire satire. Je trouve que l'auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde, ni de la cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais, quand on ne les entend pas d'abord : on ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et dans la facilité des *ballets* de Benserade, et des *fables* de La Fontaine ; cette porte leur est fermée, et la mienne aussi ; ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédants. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de tâcher de les instruire ; mais j'ai trouvé la chose absolument impossible. C'est un bâtiment qu'il faudrait reprendre par le pied ; il y aurait trop d'affaires à le réparer : et enfin, nous trouvions qu'il n'y avait qu'à prier Dieu pour eux ; car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer. C'est le sentiment que j'aurai toujours pour un homme qui condamne le beau feu et les vers de Benserade, dont le roi et toute la cour a fait

... après vous avoir embrassé
Croyez l'un et l'autre que je ne cesse
quand nous ne serons plus du mêm
que je vous dise bien des amitiés po
jours la belle Madelonne.

MONSIEUR DE CORBINI

J'oubliais de vous mander, Monsie
Grignan avait lu ce que vous écri
Créancé, et ce que madame de Coli
pour elle, c'est-à-dire admiré ; car ce
choses pour ceux qui lisent ce que vous
Je dis la même chose de votre lettre
pense que ce serait gâter vos louange
prendre en détail. C'est la faute que
du roi : on n'en voit plus que de trivia
moins qui sont usées ; ce sont les même
depuis qu'il règne, et redits dans les m
toujours le plus grand mo...

nous traiterons à Chaseu, si je puis venir à bout de mes desseins. Je voudrais qu'on défendit aux faiseurs de panégyriques de jamais employer le mot de *héros*, de *grand*, de *mérite*, de *sagesse*, de *valeur*; qu'on louât par les choses, et point par les épithètes.

908. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 17 mai 1686.

Quand vous ne m'auriez pas mandé que vous vous portez bien, ma chère cousine, je l'aurais connu à l'air de votre lettre. Votre heureux tempérament était dans son naturel quand vous m'avez écrit; car la mauvaise santé fait sur l'esprit le même effet que les afflictions. Ce que vous dites en faveur des gens de notre tempérament est admirable. Je suis ravi que vous approuviez le sentiment que j'ai eu de défendre mon ami Benserade et La Fontaine. Si je n'oblige le ridicule satirique de se dédire et de prendre pour eux le goût que nous avons, j'espère au moins qu'il ne les confondra plus avec les autres. Vous avez raison de dire que les gens faits comme Furetière ne se peuvent plus redresser. Ce sont des malades désespérés qui ne sauraient guérir sans miracle. Mon ami Grammont estime autant Benserade et La Fontaine que nous faisons; mais voyez aussi la différence de son caractère avec celui de Furetière.

J'aime fort l'approbation de la belle comtesse, j'aime sa santé, j'aime même sa beauté autant que si j'y avais tout l'intérêt du monde. Ce qui était autrefois dans mon cœur n'est plus que dans mon esprit, et j'en suis de meilleure compagnie. Adieu, ma chère cousine, votre nièce et moi nous vous trouvons toujours la plus aimable femme de France. Jugez après cela combien nous vous aimons quand cette femme s'appelle Rabutin, et que nous sommes assurés qu'elle nous aime.

[redacted]

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Il faut dire la vérité, Monsieur; ce qui a fait qu'on a mal loué le roi, c'est la grande quantité d'actions louables qu'il a faites, et la multitude de gens intéressés qui se sont mêlés de le louer pour en être récompensés. S'il n'y avait eu que des Horace et des Virgile de notre siècle, ils se seraient bien gardés d'employer les mots de *héros*, de *grand*, de *mérite* et de *valeur*; et ils auraient loué le prince avec ces tours fins et délicats, dont un éloge fait plus d'honneur que les panégyriques de tous les colléges du royaume. Mais je voudrais qu'il fût défendu de louer les rois sans être choisi pour cela, et qu'on traitât comme une satire une louange fade sur leur sujet; car un éloge de cette nature fait tort au jugement de celui qui le reçoit; il fait croire qu'on n'a qu'à le flatter pour lui plaire.

904. — DU MÊME A LA MÊME.

A Chaseu, ce 25 juin 1686.

Il y a quatre jours que la marquise d'Épinac, revenant de Vichy, passa ici, et entre autres nouvelles de ce pays-là, elle me dit qu'on vous y attendait, Madame, au mois de septembre prochain; j'en fus bien fâché parceque c'est une marque que votre santé n'est pas comme je la souhaite. Cependant, puisque vous deviez avoir besoin de ces eaux, je suis bien aise que ce soit dans le temps qu'on me les a ordonnées. Mandez-moi, ma chère cousine, si vous devez effectivement aller à Vichy, et en ce cas revenez voir encore une fois la maison de vos pères à Bourbilly, et de là ici, d'où nous irons ensemble aux eaux. Votre nièce nous accompagnera sans besoin, et pour nous tenir compagnie seulement. Ce remède vous profitera bien davantage en le prenant avec gaieté. Si la belle comtesse voulait

avoir cette complaisance pour vous de ne vous point quitter pendant ce voyage, notre joie serait complète, et assurément les eaux auraient bien plus de vertu.

965. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 29 juin 1686.

Il est vrai, mon cher cousin, que ce printemps j'avais quelque dessein d'aller l'automne prochain à Vichy, pour un rhumatisme que j'avais; mais comme je ne l'ai plus, je ne me presserai point de faire ce voyage, qui est toujours un embarras à qui n'a plus un équipage, comme j'en avais un autrefois. Ce me serait une grande joie que de vous avoir tous deux. Bon Dieu ! quelle compagnie, et de quels maux ne guéririez-vous point ? L'offre et la proposition me donnent une véritable reconnaissance de l'arrangement que vous avez fait. C'eût été la mesure comble si la belle comtesse avait voulu être de la partie, et surtout l'ami Corbinelli. Mais une chose si agréable ne peut jamais réussir; il ne nous appartient pas en ce monde de disposer si joliment de nous et de notre temps. Nous avons eu des chaleurs insupportables depuis un mois, et pour moi je n'ai point d'autre raison à vous dire de n'avoir point répondu à votre dernière lettre. J'étais, comme tout le monde, dans une perpétuelle crise, et la plume me tombait des mains dès que je voulais former une pensée et une lettre. J'avais pourtant à vous remercier de cette jolie lettre que vous aviez écrite à madame de Toulongeon. Je l'ai lue et relue; car on ne se lasse point de tout ce qui vient de vous. Il y a un certain caractère de finesse et de facilité qui fait toujours crier : *Es de Lope, es de Lope.* Vous serez toujours aimable, mon cousin, c'est dire en même temps que vous serez toujours aimé. Conservez votre joie et votre santé tout le plus longtemps que vous pourrez; elles sont ordinairement ensemble : je vous les souhaite toujours. Quand je dis à vous,

[redacted]

j'entends aussi à ma nièce de Coligny; je ne puis jamais vous séparer. Vous êtes à Chaseu, allez vous promener à mon intention sur les bords de cette jolie rivière : je serais ravie que quelque hasard me fît trouver avec vous. J'embrasse le père, la fille et le petit-fils. Que la qualité de grand-père ne vous choque point : à force de vivre, il en faut venir là.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Ce n'est point la chaleur, Monsieur, qui m'a empêché de vous écrire, mais un traité inviolable de n'avoir de commerce avec vous que conjointement avec madame de Sévigné. Ce traité m'est avantageux, parceque mes lettres passent à la faveur des siennes.

Vous mande-t-on des nouvelles de ce pays-ci, Monsieur? Vous dit-on que l'amour y reprend ses droits et sa force, et qu'il s'est mis sous la protection de MONSEIGNEUR [1]? Vous dit-on que le beau sexe se tue pour avoir l'honneur de ses bonnes graces? Que tout est promenades, rendez-vous, billets-doux, sérénades, et tout ce qui faisait les délices de notre bon vieux temps? A ne dire que la moitié des choses, on pourrait vous mander tout ceci; cependant on ne vous mentirait pas quand on vous dirait qu'il y a dans cette cour des images de la cour de Henri III; et si le maître n'y tenait la main, il n'y aurait plus de maris jaloux à Versailles.

[1] Pendant trois ans, le Dauphin resta fidèle à sa femme. Ils se brouillèrent ensuite. Il eut beaucoup de maîtresses de toute classe. Une femme-de-chambre de la Dauphine fut chassée, grosse de son fait. A peine put-il trouver vingt mille francs pour la dédommager. Il eut de la comédienne Raisin, une fille qu'il ne voulut jamais reconnaître. Il fut très amoureux de la comtesse du Roure. Enfin, on sait son attachement si durable pour mademoiselle Choin, femme fort laide, mais de beaucoup d'esprit. On croit qu'il l'épousa. Le Dauphin était lui-même fort gras; le Roi disait qu'il avait *la bonne mine d'un prince allemand*. Les mémoires originaux du temps le représentent comme excessivement paresseux et insouciant, au surplus portant la soumission pour son père, jusqu'à courtiser tous les gens en faveur. (A. G.)

[redacted]

906. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Livry, ce 25 octobre 1686.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre : elle s'est présentée à moi comme si vous vouliez me faire quelque honte de mon silence, et me faire croire que j'ai été malade, pour rentrer en discours avec moi. Elle m'a fait souvenir d'une jolie comédie, où quelqu'un qui veut avoir un éclaircissement avec celle qui entre, lui fait croire qu'elle l'appelle et rentre ainsi en conversation. Si vous avez eu le même dessein, je vous en rends mille graces, Monsieur, et je ne puis jamais comprendre comme, vous estimant comme je fais, me souvenant de vous avec tant d'agrément, en parlant si volontiers, ayant tant de goût pour votre esprit et votre mérite, *pour ne rien dire de plus, crainte des jaloux*, je puisse, avec toutes ces choses, si propres à faire un commerce, vous laisser sept ou huit mois sans vous dire un mot : cela est épouvantable, mais qu'importe ? demeurons dans ce libertinage, puisqu'il est compatible avec tous les sentiments que je viens de vous dire. J'ai vu M. de La Trousse, nous parlâmes de vous, un moment après nous être embrassés; je le trouvai, par ce qu'il m'a dit, fort digne de l'estime que vous paraissez avoir pour lui. Le coup est double pour le moins; je le trouvai tout instruit, et touché autant qu'on le peut être de tout ce que vous valez; il doit passer ici pour aller à La Trousse, je lui montrerai votre lettre, et je ne crois pas qu'elle l'oblige à changer d'avis. Vous avez présentement M. de Noailles : vous êtes si bien à cette cour, que je veux me réjouir avec vous du plaisir que vous aurez de voir un homme à qui vous avez inspiré une si forte estime. Je comprends le dérangement que vous fait celui de vos états; mais vous ne pouvez vous dispenser d'aller à Nîmes. Il faut que je vous parle de celui de ma-

[redacted]

demoiselle de Grignan. Je suppose que vous savez qu'elle est entrée aux grandes Carmelites il y a huit mois, et y a pris l'habit en cérémonie avec un zèle trop violent pour durer. Dans les trois premiers mois, elle s'est trouvée si accablée de la rigueur de la règle, et sa poitrine si offensée de la mauvaise nourriture, qu'elle était contrainte de manger gras par obéissance. Cette incapacité de faire cette vie, même dans le noviciat, l'a obligée de sortir; mais avec une dévotion, une humiliation de sa délicatesse, et une si grande haine pour le monde, que les saintes religieuses ont conservé pour elle une tendre et véritable amitié; et elle, qui n'a changé que d'habit, et point du tout de sentiment, n'a point la mauvaise honte de celles qui veulent changer de vie, et elle est présentement avec nous ici, tout comme à l'ordinaire, et nous donnant la même édification : elle demeure à Paris aux Feuillantines, où elle est pensionnaire comme beaucoup d'autres; elle y retournera à la Saint-Martin quand nous irons à Paris; et ce qui l'attache à cette maison, c'est le voisinage des Carmelites, où elle va quasi tous les jours, et y entre quand il y a quelque princesse : elle prend tout ce qui lui convient de ce saint couvent, c'est-à-dire la spiritualité et la conversation, et laisse la rigueur de la règle, dont elle n'était point capable. C'est ainsi que Dieu l'a conduite et l'a repoussée doucement de ce haut degré de perfection où elle aspirait, pour la soutenir dans un autre un peu au-dessous, qui ne peut être que très bon, puisqu'il lui donne la grace de l'aimer uniquement, qui est tout ce qu'il y a dans le monde à souhaiter. Mais cette même Providence lui a inspiré la plus belle, la plus juste et la plus estimable pensée qu'il est possible d'imaginer pour sa famille. Elle n'a point voulu que son retour à la vie ôtât à M. son père ce qu'elle voulait lui donner par cette mort civile : elle lui a fait à sa sortie une donation entre-vifs, très bien conditionnée, de quarante mille écus qu'il lui devait; savoir, vingt mille

[redacted]

écus en fonds, et vingt mille écus d'arrérages, et de quelques sommes prêtées. Ce présent a été estimé de tous ceux, non-seulement qui aiment M. de Grignan, mais de ceux qui savaient que tout son bien étant devenu meuble à vingt-cinq ans, si elle n'eût disposé de rien par testament, allait quasi tout entier à son père, et de plus, M. de Grignan devra encore quatre-vingt mille écus à mademoiselle d'Alerac, en comptant le fonds du douaire de quarante mille écus. C'est assez honnêtement pour ne pas plaindre la sœur, et pour être bien aise que cette maison soit soulagée de ce double paiement. Je vous avoue que j'ai été fort touchée de cette douceur faite si à propos, et j'admire que son bon naturel lui ait fait faire sans art la seule chose qui était capable de lui redonner du prix dans sa famille, où elle est présentement agréée et considérée comme la bienfaitrice. L'esprit seul aurait dû faire cet effet dans une autre personne; mais il vaut mieux que le cœur seulement y ait eu part. Ma fille a si joliment contribué à cette petite manœuvre, qu'elle en a eu une double joie. Le chevalier y a fait aussi des merveilles : car vous jugez bien qu'il a fallu aider, et donner une forme à toutes ces bonnes volontés. Enfin, tout est à souhait, mademoiselle d'Alerac même a fort bien compris la justice de ce sentiment. Je prie Dieu qu'il l'en récompense par un bon établissement, dont la Providence nous cache tellement encore toutes les apparences, que nous n'y voyons rien du tout. N'est-ce pas vous accabler, Monsieur? voilà un long récit, vous aurez une indigestion de Grignan. Pour vous divertir, parlons un moment de ce pauvre Sévigné : ce serait avec douleur, si je n'avais à vous apprendre qu'après cinq mois d'une souffrance terrible par des remèdes qui le purgeaient jusqu'au fond de ses os, enfin le pauvre enfant s'est trouvé dans une très parfaite santé : il a passé le mois d'août tout entier avec moi dans cette solitude que vous connaissez ; nous étions seuls avec le bon abbé, nous avions

et avec un goût extrême, et dit vingt f
le veux, je vous en prie; et, sur le po
ce plaisir, un démon vient qui nous je
et qui nous ôte cette bonne pensée. Qu
sortes de malheurs, mon pauvre Monsi
naissez-vous le chagrin d'avoir de bon
les exécuter. Je crains que notre cher
ne compte dans sa tête d'aller passer
vous en serez bien aise, vous en rirez
rai : car c'est une si intime confiance,
ble amitié, que celle que j'ai pour lu
perdre la présence d'un tel *ami* sans s'e
moment; mais M. de Vardes, qu'il est
nous le ramènera comme il nous l'enlè
attachement continue, vous y ferez fort
beaucoup pour notre *ami* le plaisir de vo
renouveler dans votre cœur. M. de Var
assez conté ce que vous ne me dites poi
que de l'écrire soi-même, comme vous v
écris pas souvent; mais vous m'avouerez
mets, ce n'est pas pour...

[redacted]

Je ne sais ce qu'elle est devenue, elle se sera égarée, en vous allant chercher peut-être aux états : tant il y a que vous ne m'avez point fait de réponse ; mais cela ne m'empêchera pas de vous apprendre une triste et une agréable nouvelle ; la mort de M. le prince, arrivée à Fontainebleau avant-hier, mercredi 11 du courant, à sept heures et un quart du soir, et le retour de M. le prince de Conti à la cour, par la bonté de M. le prince, qui demanda cette grace au roi un peu avant de tourner à l'agonie, et le roi lui accorda dans le moment, et M. le prince eut cette consolation en mourant ; mais jamais une joie n'a été noyée de tant de larmes. M. le prince de Conti est inconsolable de la perte qu'il a faite ; elle ne pourrait être plus grande, surtout depuis qu'il a passé tout le temps de sa disgrace à Chantilly, faisant un usage admirable de tout l'esprit et de toute la capacité de M. le prince, puisant à la source de tout ce qu'il y avait de bon à apprendre sous un si grand maître, dont il était chèrement aimé. M. le prince avait couru avec une diligence qui lui a coûté la vie, de Chantilly à Fontainebleau, quand madame de Bourbon[1] y tomba malade de la petite-vérole, afin d'empêcher M. le duc de la garder, et d'être auprès d'elle, parcequ'il n'a point eu la petite-vérole ; car sans cela, madame la duchesse qui l'a toujours gardée, suffisait bien pour être en repos de la conduite de sa santé. Il fut fort malade, et enfin il a péri par une grande oppression qui lui fit dire, comme il croyait venir à Paris, qu'il allait faire un plus grand voyage. Il envoya querir le père Deschamps, son confesseur, et, après vingt-quatre heures d'extinction, après avoir reçu tous ses sacrements, il est mort regretté et pleuré amèrement de sa famille et de ses amis ; le roi en a témoigné beaucoup de tristesse ; et enfin on sent la douleur de voir sortir du monde un si grand homme, un si

[1] Louise-Françoise de Bourbon, fille du roi et de madame de Montespan.

grand héros dont les siècles entiers ne sauront point remplir la place. Il arriva une chose extraordinaire il y a trois semaines, un peu avant que M. le prince partit pour Fontainebleau. Un gentilhomme à lui, nommé Vernillon, revenant à trois heures de la chasse, approchant du château, vit à une fenêtre du cabinet des armes, un fantôme, c'est-à-dire un homme enseveli : il descendit de son cheval et s'approcha, il le vit toujours; son valet qui était avec lui, lui dit : *Monsieur, je vois ce que vous voyez.* Vernillon ne voulant pas lui dire pour le laisser parler naturellement, ils entrèrent dans le château, et prièrent le concierge de donner la clef du cabinet des armes; il y va et trouva toutes les fenêtres fermées, et un silence qui n'avait pas été troublé, il y a plus de six mois. On conta cela à M. le prince, qui en fut un peu frappé, puis s'en moqua. Tout le monde sut cette histoire et tremblait pour M. le prince, et voilà ce qui est arrivé. On dit que ce Vernillon est un homme d'esprit, et aussi capable de vision que le pourrait être notre *ami* Corbinelli, outre que ce valet eut la même apparition. Comme ce conte est vrai, je vous le mande, afin que vous y fassiez vos réflexions comme nous. Depuis que cette lettre est commencée, j'ai vu Briole qui m'a fait pleurer les chaudes larmes par un récit naturel et sincère de cette mort : cela est au-dessus de tout ce qu'on peut dire. La lettre qu'il a écrite au roi est la plus belle chose du monde, et le roi s'interrompit trois ou quatre fois par l'abondance de ses larmes; c'était un adieu et une assurance d'une parfaite fidélité, demandant un pardon noble des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps; un remerciement du retour du prince de Conti, et beaucoup de bien de ce prince; ensuite une recommandation à sa famille d'être unie : il les embrassa tous, et les fit embrasser devant lui, et promettre de s'aimer comme frères; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples; et un christianisme partout

et dans la réception des sacrements, qui donne une consolation et une admiration éternelle. Je fais mes compliments à M. de Vardes sur cette perte. Adieu, mon cher Monsieur.

908. — AU MÊME.

A Paris, le jour des Rois 1687.

Je laisse à part tout ce que je pourrais répondre à vos réflexions morales et chrétiennes, et je crois même que ce ne serait pas une réponse que j'y ferais, ce ne serait qu'une répétition. Je vous rendrais vos paroles, et ma lettre ne serait que l'écho de la vôtre, parceque je suis assez heureuse pour penser comme vous dans cette occasion. J'aime donc bien mieux vous gronder et vous dire que vous êtes vraiment bien délicat et bien *précieux*, de vous trouver atteint d'une petite attaque de décrépitude, parceque vous êtes grand-père, et que madame votre fille a pris la liberté de vous en faire une autre. Voilà un grand malheur! Et à qui vous en plaignez-vous, Monsieur? à qui pensez-vous parler? et que feriez-vous donc, si vous en aviez une qui eût pris l'habit à la Visitation d'Aix à seize ans [1]? Vraiment vous feriez une belle vie, et moi, je soutiens cet affront comme si ce n'était rien; je regarde ce mal, qui n'est point encore tombé sur moi, avec un courage héroïque; je me prépare à toutes les conséquences avec paix et tranquillité; et voyant qu'il faut se résoudre et que je ne suis pas la plus forte, je m'occupe de l'obligation que j'ai à Dieu de me conduire si doucement à la mort. Je le remercie de l'envie qu'il me donne de m'y préparer tous les jours, et même de ne pas souhaiter de tirer jusqu'à la lie. L'excès de la vieillesse est affreux et humiliant : nous en voyons tous les jours un exemple qui nous afflige, le bon Corbi-

[1] Marie-Blanche d'Adhémar de Grignan.

[redacted]

nelli et moi : le pauvre abbé de Coulanges, dont la pesanteur et les incommodités nous font souhaiter de n'aller pas jusque-là. Voilà comme nous philosophons chrétiennement, et voilà comme nous vous prions de faire quand votre petite fille aura seize ans. Mais il y a bien du temps encore, et vous en savez plus que nous : c'est ce qui m'a fait presser de vous dire tout ceci, afin de profiter de cette même vieillesse pour vous faire un sermon, jugeant bien que si je perdais cette occasion, je ne la retrouverais jamais. Votre prince de Conti profite fort sagement de tout ce que M. le prince lui attire de bonté et d'agrément de Sa Majesté. Je suis quelquefois affligée que vous ne régniez point dans la maison de ce soleil levant. M. de La Trousse est heureux d'être aimé de *tutti quanti*, comme vous me le représentez ; mais surtout d'être aimé d'un *scélérat* comme vous ; faites-lui mes amitiés, et à M. de Vardes que j'aime et honore toujours parfaitement. Je fais mes compliments à madame votre femme. Je suis ravie de lui plaire, et que l'admiration que j'eus toute naturelle pour la pureté de sa langue qu'elle avait conservée en ce pays, ne m'ait point brouillée avec elle. Je remercie aussi madame votre fille, et me réjouis avec elle de vous avoir donné la qualité que je possède depuis si longtemps : et pour vous, Monsieur, croyez que si je n'avais pas un jaloux qui me contraint, je vous en dirais assez pour le faire enrager. M. de Grignan vient d'arriver : toute cette *case* vous est acquise, et notre pauvre bon abbé.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Il me semble, Monsieur, que la qualité de grand-père est belle, à la considérer d'un certain côté ; il naît une troupe d'enfants qui nous honorent, et qui souvent nous aiment mieux que nos propres enfants : de l'autre côté, ces grands-pères sont en peine d'un plus grand nombre d'in-

[redacted]

convénients et de contre-temps qui arrivent, ou dans leur conduite, ou dans leur fortune. Mais le plus sûr est d'aimer les ordres du ciel, et de s'y soumettre; c'est le seul moyen de les trouver plus doux. Je suis bien fâché de n'être pas à ces conversations des Récollets, et à ces conférences de M. de Greffeille avec vous et les bons esprits. Vous m'auriez perfectionné sur les matières de droit. J'aurais encore pris un grand plaisir d'apprendre à vos missionnaires l'art de ramener ces réformés, et de réparer les torts que la nation monacale nous a faits. Mais quoi! Dieu ne l'a pas voulu. La mort de M. le prince a édifié tout le monde; et vous autres comme nous : j'aurais voulu qu'il eût donné quelque signe de vie au public pour madame sa femme. Adieu, mon ami, je vous embrasse de tout mon cœur, vous et votre chère famille, femme, fille et petits-enfants; particulièrement vous, comme mon rival, sans rancune.

909. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 janvier 1687.

Bon jour et bon an, mon cher cousin, et bon jour et bon an, ma chère nièce. Que cette année vous soit plus heureuse que celles qui sont passées; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de toutes les fortunes que vous n'avez pas et que vous méritez; enfin, que vos jours désormais soient filés de soie : mais surtout plus d'enchantements; car, afin que vous le sachiez, le charme était double : il était jeté sur moi comme sur vous, et nous en sentions la force par le souvenir continuel que nous avions de vous deux, M. de Corbinelli et moi, et par l'impossibilité où nous étions de le rompre. Nous faisions quelquefois des efforts, comme des gens qui dorment et qui veulent nager ou courir; mais nous les faisions inutilement comme eux. Nous ne mangions point à la vérité de saumons qui nous

[redacted]

donnassent occasion de vous souhaiter : mais dès que nous avions un peu d'esprit, ou que l'air de Livry, le chocolat, ou le thé avaient réveillé notre vivacité, nous étions au désespoir de ne vous avoir pas, et nous faisions scrupule de rire sans vous. Qui ne croirait qu'au moins nous vous l'aurions mandé le lendemain? Mais non, l'enchantement était trop fort, il fallait une nouvelle année; et la voilà qui tire le rideau, qui nous rend la liberté, et qui me fait commencer dès les premiers jours un commerce où nous gagnons beaucoup. Je suis toujours ravie de revoir de la joie dans votre esprit; que vous cherchiez à vous amuser, et à mettre en œuvre tout ce que vous avez emporté de ce pays-ci. Vos vers sont jolis et aisés, et font souvenir agréablement de vous. La lettre à mademoiselle de Ragny nous a réjouis, mais celle que vous écrivez à la petite dame de Paris, est encore au-dessus. Elle se défend fort joliment. Je ne puis croire que vous n'ayez point aidé à ce qu'elle vous mande en vers de ses vapeurs, et de la raison qui fit peut-être manquer M. de Montjeu aux droits de l'hospitalité : rien n'est plus joli. Il me semble que je vous dois remercier des soins que vous prenez d'embellir Chaseu. Cette situation charmante mérite bien la peine que vous y prenez. Je comprends aisément que vous aimiez les Toulongeon, les Ragny et tout Montjeu. Cela fait une bonne société. Je rencontrai l'autre jour M. d'Autun, qui me dit merveilles de vous tous. Je crois que Toulongeon est bien aise d'être riche, de manger dans de la vaisselle d'argent, et d'ajuster Alonne. M. d'Autun me dit hier que ma tante avait payé les dettes de son fils, avant de mourir. J'en suis surprise et bien aise; car je craignais toujours l'avarice, et j'étais fâchée que cette vilaine bête se trouvât dans mon sang. Pour nous, mon cousin, nous en sommes, Dieu merci! bien exempts. Cette Provençale est bien nette aussi de ce côté-là. Ce qu'elle a de Rabutin, joint à Sévigné et à Grignan, la met fort à couvert d'en être soupçonnée. Elle est toujours à

[redacted]

Paris, occupée à plusieurs affaires. Elle a eu le plaisir de voir mademoiselle de Grignan faire une donation à monsieur son père de tout ce qu'il lui devait, qui ne montait pas moins de quarante mille écus. Cette maison est un peu soulagée par ce présent, qui était un pesant fardeau pour elle; cette sainte fille ayant pris le voile blanc à vingt-cinq ans aux Carmélites, et en étant sortie par la délicatesse de son tempérament, qui n'a pu soutenir la règle, a voulu, en entrant pensionnaire dans un autre couvent, où elle fait peu de dépense, donner cette marque d'amitié à sa maison. Je crois que vous en aurez assez pour votre cousine, pour prendre part à ce petit bonheur : elle y a fait merveille, et comme elle s'est toujours intéressée à tout ce qui vous touche, j'ai cru que ce petit récit ne vous ennuierait pas; elle vous fait mille baise-mains et à madame de Coligny; elle a écouté avec bien du plaisir vos lettres et la réponse de l'une de vos amies.

Vous avez su, mon cher cousin, les circonstances de la mort de M. le prince. Je crois que c'est faire son éloge en peu de mots que de dire qu'il a joint à la beauté de sa vie toute héroïque, une mort toute chrétienne; qu'il s'est également acquitté des devoirs de bon chrétien, de fidèle sujet, de bon père et de bon maître; et qu'en vingt-quatre heures, il a réglé toutes ces choses avec une fermeté, une tranquillité, une douceur et une étendue d'esprit qui le faisaient paraître comme en un jour de bataille; car on dit que dans ces occasions il était parfait; et que la mort, qui est la plus importante action de notre vie, a été aussi le plus bel endroit de la sienne. Je me souviens à cette occasion de ces beaux vers que vous avez mis autrefois sous son portrait :

De sa gloire la terre est pleine;
Comme le foudre on craint son bras;
Il a gagné mille combats,
Et l'on doute encor s'il n'est pas
Plus soldat qu'il n'est capitaine.

M. d'Autun est encore tout pénétré de cette mort : il vous en dira bien des particularités quand vous le verrez. Le roi a regretté cette perte, et a remis, pour faire plaisir à ce prince, M. le prince de Conti en ses bonnes graces. M. le duc, à présent M. le prince, a pris toute sa maison, et a augmenté toutes les récompenses. Il paraît affligé au dernier point. Enfin, tout le monde a fait son devoir. Mais ce qui remplace ce malheur, et qui comble de joie, c'est la parfaite santé du roi, dont on ne peut assez remercier Dieu, et dont l'allégresse publique persuade la sincérité de la douleur qu'on avait eue de ses maux [1]. Si vous nous voulez envoyer votre lettre que vous avez écrite au roi, vous nous ferez plaisir.

910. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 18 janvier 1687.

Ça, Madame, continuons notre commerce puisque le charme est levé de part et d'autre : pour moi, je me presse de vous écrire pour assurer la crise. Mais avant que d'aller plus loin, il faut que je vous dise qu'on n'est jamais mieux entré que vous dans les figures qu'on vous présente, et qu'on n'a jamais mieux répondu que vous ne faites sur le même ton qu'on vous a parlé. Après cela je commencerai par vous rendre mille graces des souhaits que vous faites que je sois plus heureux cette année que les autres. Votre nièce dit que cela peut arriver sans qu'il en coûte beaucoup à la fortune. Je suis bien aise que vous approuviez nos amusements, et, en effet, quand ils n'empêchent pas de songer au solide, on ne saurait trop longtemps garder cet esprit-là.

M. d'Autun (*M. de Roquette*) a raison de nous aimer et de nous estimer ; il voit bien que nous avons pour lui

[1] Le roi avait été opéré de la fistule le 18 novembre précédent, par Félix, son premier chirurgien. Il souffrit cette opération avec le plus grand courage. (A. G.)

ces mêmes sentiments. Les Toulongeon sont fort aises d'être riches, et tout le monde est fort aise aussi qu'ils le soient. Le bien qui leur est venu par la mort de leur mère leur sied beaucoup mieux qu'à elle. Alonne qui, par ordre du roi, s'appelle aujourd'hui *Toulongeon*, avec le titre de comté, va être une des plus jolies maisons de Bourgogne, de la manière qu'ils l'accommodent.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir, ma chère cousine, de m'apprendre le soin qu'à eu la belle Madelonne d'inspirer de nobles sentiments à l'aînée de ses belles-filles, et l'heureux succès de ses peines. Je ne m'en étonne pas, car lui peut-on refuser quelque chose ? J'en suis ravi et ma fille aussi, qui dit que Dieu lui a fait une grande grace de ne lui avoir pas donné une belle-mère comme elle, parce-qu'elle serait aujourd'hui dans un couvent pour lequel sa vocation était très médiocre.

On m'a envoyé la lettre que M. le prince écrivit au roi la veille de sa mort, et un récit de ses dernières actions et de ses dernières volontés. Je l'ai trouvé par tout cela tel que vous me le mandez : un héros chrétien ; mais avec tous ces beaux dehors, je crois qu'il pensait alors ce que lui mandait autrefois Voiture.

La mort qui, dans les champs de Mars,
Parmi les cris et les alarmes,
Le feu, les glaives et les dards,
Le bruit et la fureur des armes,
Vous parut avoir quelques charmes
Et vous sembla belle autrefois,
A cheval et sous le harnois ;
N'a-t-elle pas une autre mine
Lorsqu'à pas lents elle chemine
Vers un malade qui languit ?
Et semble-t-elle pas bien laide
Quand elle vient, tremblante et froide,
Prendre un homme dedans son lit ?

La convalescence du roi en si peu de temps, après une

telle opération, est un ouvrage de la même main qui l'a conduit dans toute sa vie. Je vous envoie le compliment que je lui ai fait.

911. — MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Le 27 janvier 1687.

Si cette lettre vous fait quelque plaisir, comme vous voulez me flatter quelquefois que vous aimez un peu mes lettres, vous n'avez qu'à remercier M. le chevalier de Grignan de celle-ci : c'est lui qui me prie de vous écrire, Monsieur, pour vous parler et vous questionner sur les eaux de Balaruc. Ne sont-elles pas vos voisines ? pour quels maux y va-t-on ? est-ce pour la goutte ? ont-elles fait du bien à ceux qui en ont pris ? en quel temps les prend-on ? en boit-on ? s'y baigne-t-on ? ne fait-on que plonger la partie malade ? Enfin, Monsieur, si vous pouvez soutenir avec courage l'ennui de ces quinze ou seize questions, et que vous vouliez bien y répondre, vous ferez une grande charité à un des hommes du monde qui vous estime le plus, et qui est le plus incommodé de la goutte. Je pourrais finir ici ma lettre, n'étant à autre fin ; mais je veux vous demander par occasion comme vous vous portez d'être grand-père. Je crois que vous avez reçu une gronderie que je vous faisais sur l'horreur que vous me témoigniez de cette dignité : je vous donnais mon exemple et vous disais : *Pœte, non dolet* [1]. En effet, ce n'est point ce que l'on pense : la Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps différents de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas ; cette perte va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller. Si à vingt ans on nous donnait le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fît voir dans un miroir le

[1] Mot d'Arrie à Pætus.

[redacted]

visage que nous avons, ou que nous aurons à soixante ans, en le comparant avec celui de vingt ans, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure : mais c'est jour à jour que nous avançons : nous sommes aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui ; ainsi nous avançons sans le sentir, et c'est un miracle de cette Providence que j'adore. Voilà une tirade où ma plume m'a conduite, sans y penser. Vous avez été, sans doute, de la belle et bonne compagnie qui était chez le cardinal de Bonzi [1]. Adieu, Monsieur, je ne change point d'avis sur l'estime et l'amitié que je vous ai promise.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

912. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 14 février 1687.

Jouissons donc du plaisir de n'être plus embarrassés dans les enchantements. Il ne me faut pas louer d'être entrée d'abord dans cette pensée ; car il est certain que de mon côté j'en sentais les effets. Mais, mon cher cousin, que prétendez-vous de moi aujourd'hui ? Vous n'aurez que des morts. J'en ai l'imagination si remplie, que je ne saurais parler d'autre chose.

Je vous dirai donc la mort du maréchal de Créqui en quatre jours ; combien il a trouvé sa destinée courte, et combien il était en colère contre cette mort barbare, qui, sans considérer ses projets et ses affaires, venait ainsi déranger ses escabelles. On ne l'a jamais reçue avec tant de chagrin que lui : cependant il a fallu se soumettre à ses lois. Il a reçu ses sacrements, mais avec moins d'édification que ce grand prince, qui avait rempli avec une tranquillité admirable tous les devoirs de chrétien, de bon sujet, de bon maître et de bon père de famille. Le

[1] Il était archevêque de Narbonne.

[redacted]

maréchal de Créqui n'a pas été de même en toutes manières;

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

Neuf jours après, son frère aîné, le duc de Créqui, l'a suivi. Ce fut hier matin après une longue maladie; et trois heures après, le duc de Gèvres a eu son gouvernement de Paris. Il est en année, il a dit le premier cette nouvelle au roi, et il a obtenu le premier ce beau présent[1]. Je viens de lire de mes yeux l'almanach de Milan : *Le même jour 13 de ce mois, dans un tel signe, un grand Gouvernement sera rempli, un frère ne pleurera pas la mort de l'autre.* Vous m'avouerez que cette justesse est plaisante. Voilà cette maison de Créqui bien abattue, et de grandes dignités sorties en peu de jours de cette famille. Le duc d'Estrées[2] est mort à Rome; et le jour qu'on en reçut la nouvelle à Paris, la duchesse d'Estrées, sa belle-mère, votre cousine, mourut aussi du reste de son apoplexie. Le *chanoine*[3] est inconsolable; et je crois que M. de Montataire lui doit donner, par générosité, quelque légère pension, et le laisser pleurer et mourir en paix. Vous voyez bien, mes pauvres enfants, que rien n'est si triste que cette lettre : si j'en écrivais souvent de pareilles, il vaudrait mieux être encore *enchantée*. Votre belle et bonne humeur, et cette gaieté si nécessaire et si salutaire n'y pourraient pas résister. Parlons d'un autre temps. J'ai trouvé sous ma main par hasard *Moreri* : j'ai cherché nos Rabutins; je les ai trouvés fort bons et fort anciens. Ce

[1] « Cette nuit à trois heures, le duc de Créqui est mort à Paris; le duc « de Gèvres, premier gentilhomme de la chambre en année, en ouvrant le « rideau du roi, lui en a appris la nouvelle, et lui demanda le gouverne- « ment de Paris que Sa Majesté lui a donné en se levant. » (*Mémoires de Dangeau*, 13 février 1687, t. Ier, p. 199.)

[2] François Annibal, duc d'Estrées, ambassadeur à Rome, y mourut d'apoplexie, le 30 janvier 1687. (M.)

[3] Madame de Sévigné donnait ce nom à Françoise de Longueval, chanoinesse de Remiremont, sœur de la maréchale d'Estrées.

[redacted]

Mayeul vivait en grand seigneur en 1147, il y a plus de cinq cents ans. Cette source est belle. Mais j'ai trouvé que ce seigneur de Montagu, que j'ai toujours cru prince du sang de nos ducs de Bourgogne, n'a pour titre que chevalier de la Toison-d'Or et chambellan du duc; expliquez-moi cela, mon cousin.

Je consens avec le roi qu'Alonne soit devenue la comté de Toulongeon. Je voudrais ajouter au bonheur de ce ménage des enfants de toutes les façons. Je l'ai dit à mon grand cousin, il fallait pour cela amener sa femme à Paris. Mais après tout, si la Providence le veut ainsi, ma nièce de Coligny leur tiendra lieu de tout, et soutiendra dignement la grandeur de cette succession avec ce petit d'Andelot. Ne devient-il pas grand, et n'est-il pas toujours bien joli? La belle Madelonne reçoit toutes vos amitiés avec une joie et une reconnaissance plus qu'à demi *rabutine*. On donnait hier au maréchal de Lorges le gouvernement de Lorraine, je ne crois pas encore cette nouvelle bien assurée. Adieu, mon cher cousin, vous avez fort bien fait d'écrire au roi : votre lettre est fort bonne; vous auriez bien de la peine d'en écrire de méchantes. J'embrasse de tout mon cœur l'aimable Coligny.

913. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 février 1687.

Je ne suis pas surpris, Madame, que le maréchal de Créqui ait appréhendé la mort, quand il lui a fallu passer le pas; cela lui arrivait quelquefois pendant sa vie. Pour M. le Prince, il a eu l'esprit présent et ferme en mourant, comme il l'avait le jour d'une bataille :

Différents en leurs fins comme en leur procédé.

Le duc de Créqui, qui n'a pas tant fait de bruit dans le monde que le maréchal, était un homme d'un bon gros

[redacted]

sens, qui avait les manières d'un grand seigneur; et je crois que son tempérament et sa longue maladie lui ont fait prendre la mort en patience, car tout cela y contribue. Pour le duc de Gêvres, il est bien heureux; cette grace raccommodera sa maison, et lui fera mieux marier son fils qu'il n'aurait fait. J'admire comme vous la justesse de l'almanach de Milan, s'il est vrai que l'astrologue ait songé aux Crequi : mais je doute fort que les étoiles s'abaissent jusqu'aux mortels; comme disait le cardinal Mazarin : « la comète me fait trop d'honneur. » Ce que je trouve de surprenant, c'est que Canaples [1] que les opérateurs taillaient, hachaient, découpaient il y a quatre ans, survive à ses frères qui se portaient fort bien alors. Qu'est-ce que la fortune, Madame? Il y a quinze jours que l'aîné Créqui était duc et pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Hesdin, de l'Ile de France et de Paris; tout cela est perdu par sa mort, hors la charge de premier gentilhomme de la chambre, et il ne laisse qu'une fille [2]. Son cadet était maréchal de France, et gouverneur de Lorraine et de Béthune; tout cela est perdu par sa mort et son fils aîné est en disgrace [3]. C'est donc Canaples qui est aujourd'hui le restaurateur de cette maison. Cependant il a soixante ans passés et n'a ni biens, ni santé, ni femme.

Je ne pense pas qu'on remplace (*à Rome*) le duc d'Estrées tant qu'on y tiendra le cardinal son frère; aussi bien celui-ci était-il l'ame de l'ambassade. Je crois que la duchesse d'Estrées rajeunissait son mari, et que le bon homme la vieillissait; si je l'avais épousée, comme c'était l'intention du vieux Manicamp, peut-être vivrait-elle encore. En tout cas je serais en état de convoler en troisièmes

[1] Le comte de Canaples devint alors le chef de la maison de Créqui.

[2] Mariée au prince de Tarente.

[3] Le marquis de Créqui, ayant voulu favoriser la passion du Dauphin pour mademoiselle de Rambures, avait encouru la disgrace du roi.

[redacted]

noces, ce que Dieu ne veuille. Si la douleur faisait sur le *Chanoine* (*Françoise de Longueval*) le même effet que l'apoplexie sur la duchesse, non-seulement le procès serait fini, mais madame de Bussy pourrait avoir de quoi porter le deuil.

Mais n'admirez-vous pas comment la Providence renverse les desseins des hommes ; pendant que je recherche mademoiselle de Manicamp (*depuis duchesse d'Estrées*), son père envoie à ma mère dans le dénombrement du bien qu'aura sa fille, la succession infaillible de sa cousine de Rouville qui est, dit-il, à Charonne pour être religieuse, et sur ce que nous découvrons que ce dénombrement ne contient que *billevesées*, nous rompons cette affaire, et six mois après j'épouse cette cousine de Rouville[1], laquelle, trente-cinq ans après, ou par procès, ou par succession, a tous les biens de la maison de Manicamp.

Il est vrai, ma chère cousine, que ma belle humeur ne résisterait pas à la lecture de lettres pareilles à la vôtre du 14 de ce mois, si elles étaient fréquentes, à moins que je ne succédasse aux établissements de quelqu'un de ces *morts*. Moréri rapporte une charte de Mayeul en 1147, mais Guichenon en rapporte une autre du même Mayeul en 1118. Pour Claude de Montagu, père de Jeanne d'où nous sommes sortis, vous l'avez cru, dites-vous, jusqu'ici prince de la maison de Bourgogne ; il l'est aussi, et quand Moréri le nomme chevalier de la Toison-d'Or et chambellan du Duc, cela ne lui donne pas l'exclusion à la principauté. M. le Prince est bien grand-maître de la maison du roi son cousin. Si vous lisez Sainte-Marthe il vous dira que Claude de Montagu fut le dernier prince de l'ancienne maison de Bourgogne, et un des principaux officiers de la maison du bon duc Philippe, qui était de la maison de France. Ne vous alarmez donc plus, ma chère cousine, et

[1] Elle était fille de Jacques, comte de Rouville.

[redacted]

croyez assurément que Jeanne de Montagu, notre aïeule, était princesse.

Je ne sais pas pourquoi mon frère de Toulongeon n'a point mené sa femme à Paris, car c'est un air bien fertile. Le petit d'Andelot devient grand et toujours fort joli. Nous lui avons fait prendre le nom de Coligny à la mort du comte de Coligny-Saligny [1], il en a le marquisat; et il ne me parait pas que cet abbé [2], qui vient de prendre l'épée sous le nom de comte de Coligny, efface votre petit neveu. Je ne me lasserai jamais d'aimer la belle comtesse, ni de vous le dire.

Dès que je sus la mort du maréchal de Créqui, je donnai le gouvernement de Lorraine au maréchal de Lorges; je ne sais si j'aurai bien deviné, mais enfin c'est un pauvre diable de qualité à qui le roi a donné des honneurs, mais qui n'a de solide que le bien que lui apportera la fille du *laquais* qu'il a épousée [3].

Le roi a bon esprit et juge bien de toutes choses; cependant les *bonnes* lettres que je lui écris ne m'attirent rien de bon de sa part. Dieu y pourvoira s'il lui plait. L'aimable Coligny vous embrasse et vous serre de tout son cœur.

914. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 10 mars 1687.

Voici encore de la mort et de la tristesse, mon cher cousin. Mais le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe

1 Jean, comte de Coligny-Saligny, baron de La Motte-Saint-Jean, mourut le 16 avril 1686. (M.)

2 Alexandre Gaspard, abbé de Saint-Denis de Rheims et de l'Isle-Chauvet en Poitou, se démit de ses bénéfices, et prit le parti des armes pour soutenir le nom de sa famille. (M.)

3 Ce laquais était Nicolas Frémont, seigneur d'Auneuil, garde du trésor royal.

[redacted] [redacted]

nèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des morels ; c'est celle de feu M. le Prince qu'on a faite aujourd'hui Notre-Dame ; tous les beaux esprits se sont épuisés à aire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince, et tout ce u'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles usqu'à Saint-Louis ; toutes ses victoires par des *bassesailles* (*ou bas-reliefs*), couvertes comme sous des tentes lont les coins sont ouverts, et portés par des squelettes, lont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusque rès de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent n guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces asses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous es temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols st exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché.* Tout st semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié : mais vous aurez le livre qui vous instruira de tout en détail. Si je n'avais point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurais joint à cette lettre : mais e *duplicata* ne vous aurait pas fait plaisir.

Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à M. le Prince d'aujourd'hui ; nais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est M. de Meaux qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée. Voilà, mon cher cousin, fort grossièrement le sujet le la pièce. Si j'avais osé hasarder de vous faire payer un louble port, vous seriez plus content. Nous revoilà donc encore dans la tristesse. Mais pour vous soutenir un peu, je m'en vais passer à une autre extrémité, c'est-à-dire de a mort à un mariage, et de l'excès de la cérémonie à l'excès de la familiarité, l'un et l'autre étant aussi originaux qu'il est possible. C'est du fils du duc de Gramont, âgé de quinze ans, et de la fille de M. de Noailles, dont je

[redacted]

veux parler. On les marie ce soir à Versailles[1]. Voici comment : personne n'est prié, personne n'est averti, chacun soupera ou fera collation chez soi. A minuit on assemblera les deux mariés pour les mener à la paroisse, sans que les pères et mères s'y trouvent, qu'en cas qu'ils soient alors à Versailles. On les mariera ; on ne trouvera point un grand étalage de toilette ; on ne les couchera point : on laissera le soin à la gouvernante et au gouverneur de les mettre dans un même lit. Le lendemain on supposera que tout a bien été. On n'ira point les tourmenter ; point de bons mots, point de mauvaises plaisanteries. Ils se lèveront : le garçon ira à la messe et au dîner du roi, la petite personne s'habillera comme à l'ordinaire ; elle ira faire des visites avec sa bonne maman : elle ne sera point sur son lit, comme une mariée de village, exposée à toutes les ennuyeuses visites[2] : et cette noce (chose qui ordinairement est bien marquée) sera confondue le plus joliment et le plus naturellement du monde avec toutes les autres actions de la vie, et sera glissée si insensiblement dans le train ordinaire, que personne ne s'avisera qu'il soit arrivé quelque fête dans ces deux familles. Voilà de quoi je veux remplir cette lettre, mon cousin ; et je prétends que cette peinture, dans son espèce, est aussi extraordinaire que l'autre.

Je viens de voir un prélat qui était à l'oraison funèbre.

[1] Le comte de Guiche et Marie-Christine de Noailles furent mariés dans la nuit du 12 au 13 mars 1687, et dans la même nuit la duchesse de Noailles, mère de la mariée, accoucha d'une fille qui épousa en 1703 le marquis de Lavardin.

[2] Usage indécent que La Bruyère a signalé dans le passage suivant : « Le « bel et judicieux usage que celui qui, préférant une sorte d'effronterie « aux bienséances de la pudeur, expose une femme d'une seule nuit, sur « un lit comme sur un théâtre, pour y faire, pendant quelques jours, un « ridicule personnage, et la livrer en cet état à la curiosité des gens de « l'un et de l'autre sexe, qui, connus ou inconnus, accourent de toute une « ville à ce spectacle pendant qu'il dure ! Que manque-t-il à une telle cou- « tume, pour être entièrement bizarre et incompréhensible, que d'être « lue dans quelque relation de la *Mingrélie?* » (*Caractères*. Chapitre *de la ville*.)

Il nous a dit que M. de Meaux s'était surpassé lui-même, et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière. J'ai vu deux ou trois fois ici M. d'Autun (*M. de Roquette*). Il me paraît fort de vos amis : je le trouve très agréable, et son esprit d'une douceur et d'une facilité qui me fait comprendre l'attachement qu'on a pour lui quand on est dans son commerce. Il a eu des amis d'une si grande conséquence, et qui l'ont si longtemps et si chèrement aimé, que c'est un titre pour l'estimer, quand on ne le connaîtrait pas par lui-même. La Provençale vous fait bien des amitiés. Elle est occupée d'un procès qui la rend assez semblable à la comtesse de *Pimbêche*. Je me réjouis avec vous que vous ayez à cultiver le corps et l'esprit du petit de Langheac. C'est un beau nom à médicamenter, comme dit Molière; et c'est un amusement que nous avons ici tous les jours avec le petit de Grignan. Adieu, mon cher cousin; adieu, ma chère nièce. Conservez-nous vos amitiés, et nous vous répondons des nôtres. Je ne sais si ce pluriel est bon : mais, quoi qu'il en soit, je ne le changerai pas.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je ne vous dirai rien aujourd'hui, Monsieur, sinon que je vous honore parfaitement. Je viens d'achever de lire un livre intitulé : *La Vérité de la Religion chrétienne*, qui est à mon gré un livre parfait [1]. Je finirai en vous assurant que je suis entièrement à vous et à votre divine fille.

915. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 31 mars 1687.

Je ne vous dirai que deux mots, Madame, sur votre

[1] Cet ouvrage est d'Abbadie, célèbre théologien protestant.

lettre du 10 de ce mois, où vous me parlez de la pompe funèbre de feu M. le Prince. Nous l'avons vue ici imprimée. Il est vrai qu'elle est fort extraordinaire et digne du mort pour qui elle est faite. Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux (*Bossuet*), elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur; on m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venait de l'oraison funèbre de M. de *Turenne*. En effet on dit que M. de Meaux comparant ces deux grands capitaines sans nécessité, donna à M. le Prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite.

Je trouve la noce des petites personnes fort jolie et fort commode; la mode en pourrait bien venir. Il est vrai que M. d'Autun est fort de mes amis et qu'il est fort aimable. Je ne m'étonne pas que la belle Madelonne soit un peu chagrine de son procès; il faut être né tout sucre et tout miel pour n'être pas *pimbêche* quand on plaide.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'aurai le livre intitulé *de la Vérité de la Religion chrétienne*, s'il se vend en France. Après l'extrémité où a été depuis peu ma fille de Coligny, elle dit qu'elle voit bien qu'elle n'est pas fille de Jupiter, et qu'ainsi elle ne mérite pas le titre de *divine* que vous lui donnez; cependant elle vous sait le gré qu'elle doit de toute la bonne opinion que vous avez d'elle.

916. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 5 avril 1687.

Ma nièce de Montataire m'est venue voir aujourd'hui; et me parlant de vous, elle m'a fait une frayeur étrange, mon cher cousin, de l'état où elle m'a dit qu'avait été ma

pauvre nièce de Coligny. Il n'y a qu'un degré au-delà de ce qu'elle a été ; et ce degré est si terrible, que je n'ose seulement y penser, et par rapport à elle, et par rapport à vous, mon cousin, dont la vie ferait pitié sans cette douce et agréable société. Dites-moi donc vitement comment elle se porte, et comment vous vous portez. Je ne m'étonne pas que vous ne me fissiez point de réponse : hélas! mes pauvres enfants, vous aviez bien d'autres choses à faire. Vous avez présentement votre aimable évêque (*M. de Roquette*). Je vous plains si vous n'êtes pas en état de profiter du séjour qu'il doit faire à Autun. Il m'avait priée de lui écrire ; mais je vous déclare que je n'en ferai rien : je suis étourdie et accablée de la beauté de son esprit. Je vis par hasard, au moment qu'il partait, deux pièces toutes divines qu'il a faites, et à mesure que je les lisais, et que j'en étais charmée, je prenais ma résolution de n'écrire jamais à un tel homme. Qu'il revienne donc, s'il veut savoir ce que je pense. La douceur et la facilité de son esprit s'accommodent à ma faiblesse ; l'éclat en est caché par sa modestie et par sa bonté. Voilà l'état où je suis pour votre prélat, et pour vous dans une véritable peine de celles que vous et ma nièce avez souffertes.

Le roi s'en va le 20 à Maintenon, et peu de jours après à Luxembourg [1] voir cette belle conquête. Il ira en onze jours, il y séjournera trois jours, et en mettra onze à revenir. Cela pourra aller jusqu'au 20 de mai. M. le Dauphin, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti, madame de Maintenon et plusieurs autres dames feront le voyage. Madame la Dauphine ne partira point de Versailles. Le roi mène peu de troupes, et la moitié de sa garde. Adieu, mon cher cousin, je suis toujours tout à vous.

[1] Le roi partit le 10 mai pour Luxembourg. (*Journal de Dangeau.*)

[redacted]

917. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 9 avril 1687.

Je songeais à vous écrire, Madame, quand j'ai reçu votre lettre du 5 de ce mois. Je voulais vous mander toutes mes alarmes sur les grandes et longues douleurs de ma fille de Coligny. C'a été une colique de rhumatisme qui l'obligea de se mettre au lit le 4 de mars dernier, dont elle n'a été hors de péril que le 1er d'avril ; encore une fois, elle a souffert dans le corps des douleurs incroyables, et moi de mortelles angoisses dans l'esprit; mais enfin nous voilà hors d'intrigue. Vous ne sauriez croire, ma chère cousine, combien nous sentons tous deux vos frayeurs pour nous. Jamais reconnaissance ne fut si tendre que la nôtre. Nous avons eu notre aimable évêque quinze jours en ce pays-ci. J'allai dîner avec lui samedi; il me mit sur votre chapitre après dîner, dans un cercle de vingt personnes où étaient entre autres le comte et le commandeur d'Espinac, et un certain père Archange, capucin, un des plus grands prédicateurs que j'aie jamais entendus, et du plus agréable commerce pour la délicatesse de l'esprit, d'ailleurs un religieux parfait.

Mais pour revenir à M. d'Autun, il est aussi entêté de vous et de madame de Grignan, que vous de lui ; j'ai même remarqué qu'il redouble d'amitié pour moi à cause des liaisons qu'il sait que nous avons ensemble. Après m'avoir dit mille choses sur le commerce qu'il avait l'année passée avec vous, il me conta qu'il vous avait dit qu'il aimerait mieux avoir à faire une oraison funèbre [1], qu'à vous écrire. Il est parti aujourd'hui d'Autun ; s'il avait encore attendu un jour, j'aime tant à le faire bien

[1] M. de Roquette a fait l'oraison funèbre d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti. (*Voyez* le père Lelong, n. 25,835.

nise que j'aurais couru lui montrer ce que vous me dites de lui : mais je lui enverrai la copie.

Ne vous souvenez-vous point, Madame, que quand je vous envoyai notre généalogie, vous me fîtes de grands remerciements, et en même temps quelques petits reproches d'avoir laissé monsieur votre fils dans cette charge de guidon où il s'était tant ennuyé, et que je n'avais même rien dit de son mariage? Je m'en souviens, moi, et cela m'oblige de vous supplier de m'envoyer un petit *mémoire* du temps qu'il sortit de la charge de guidon; s'il passa par celle d'enseigne avant que de venir à la sous-lieutenance, et quand il s'en défit; quand il se maria, le nom et la maison de madame sa femme, et ce que vous jugerez à propos que je dise de tout cela.

N'allez pas me dire par un excès d'honnêteté que vous aimez mieux vous passer de voir tous ces articles dans notre généalogie que de me donner la peine de les dresser, car cela ne me coûte rien à faire, et je le veux avoir pour moi, quand vous n'en voudriez pas pour vous. Je vous enverrai ces articles écrits de ma main, et vous les ferez relier à l'endroit du livre que je vous marquerai.

Mon beau-frère de Toulongeon a failli mourir depuis huit jours. Il y avait longtemps qu'il avait la goutte aux genoux. Il s'avisa, il y a trois ou quatre ans, d'aller avec sa femme trouver le prieur de Cabrières pour qu'il leur fît faire des enfants. Il prit aussi de ses remèdes pour guérir sa goutte. A la vérité ce charlatan ne leur fit pas faire d'enfants, mais en récompense il guérit mon beau-frère de sa goutte aux genoux, et il la lui mit dans la tête, où il a de temps en temps des douleurs insupportables : c'est de cela qu'il vient d'être à l'extrémité; il en est revenu, mais j'ai peur que cela ne lui fasse tôt ou tard un méchant tour.

La comtesse de Dalet de la maison d'Estaing, votre ancienne amie, n'a pas été si heureuse que lui, car elle fut enterrée le lendemain de Pâques. Adieu, ma chère cousine.

[redacted]

918. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 25 avril 1687.

Je commence ma lettre aujourd'hui, et je ne l'achèverai qu'après avoir entendu demain l'oraison funèbre de M. le Prince, par le P. Bourdaloue. J'ai vu M. d'Autun qui a reçu votre lettre, et le fragment de celle que je vous écrivais. Je ne sais si cela était assez bon pour lui envoyer ici : ce qui est bon à Autun, pourrait n'avoir pas les mêmes graces à Paris. Toute mon espérance est qu'en passant par vos mains, vous l'aurez raccommodé, car ce que j'écris en a besoin. Quoi qu'il en soit, mon cousin, cela fut lu à l'hôtel de Guise; j'y arrivai en même temps, on me voulut louer, mais je refusai modestement les louanges, et je grondai contre vous et contre M. d'Autun. Voilà l'histoire du fragment. La pensée d'être fâché de paraître guidon dans le livre de notre généalogie est tellement passée à mon fils, et même à moi, que je ne vous conseille point de rien retoucher à cela. Il importe peu que dans les siècles à venir il soit marqué pour cette charge, qui a fait le commencement de sa vie, ou pour la sous-lieutenance. Vos réflexions sont tristes et justes sur la déroute de la maison de Créqui. Canaples reste seul des trois frères après toutes ses tribulations et tous ses maux, que vous marquez si bien. Mais il y a un petit Blanchefort[1] resté du naufrage, revenu glorieux de Hongrie, beau, bien fait, sage, honnête, poli et affligé sans être abattu des malheurs de sa maison, qui trouve tous les chemins bien préparés à le recevoir agréablement dans le monde. Il console fort les gens de l'absence de son frère, qui n'avait nulle de ses bonnes qualités. Il fera peut-être une aussi grande fortune que ses pères, se voyant présentement à la hauteur de

[1] Nicolas-Charles de Créqui, marquis de Blanchefort, second fils du maréchal de Créqui.

[redacted]

tous les autres. Rien, à mon avis, n'est meilleur pour être honnête homme, que d'avoir à recommencer une fortune tout entière.

Je suis persuadée comme vous que la destinée de la pauvre duchesse d'Estrées aurait été changée si elle avait été attachée à la vôtre. La dignité lui a porté malheur, et l'a livrée à l'apoplexie, qui a commencé à l'attaquer par la perte de son aimable esprit ; ce qui est, à mon sens, un plus grand malheur que la mort.

Notre ami Corbinelli me montra l'autre jour un *factum* fait par Nuguet contre M. d'Autun [1]; notre nouvelle amitié me défend de trouver plaisant ce que j'en lus, car je n'en lus que six lignes ; mais si je l'avais vu deux mois plus tôt, j'en aurais ri de tout mon cœur. Il y a un tour malin, mais spirituel, qui réjouit les indifférents.

Je suis charmée et transportée de l'oraison funèbre de M. le Prince, faite par le P. Bourdaloue. Il s'est surpassé lui-même, c'est beaucoup dire. Son texte était : *Que le roi l'avait pleuré, et dit à son peuple : Nous avons perdu un Prince qui était le soutien d'Israël.*

Il était question de son cœur, car c'est son cœur qui est enterré aux Jésuites. Il en a donc parlé, et avec une grace et une éloquence qui entraîne, ou qui enlève, comme vous voudrez. Il fait voir que son cœur était solide, droit et chrétien. *Solide*, parceque dans le haut de la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avait été au-dessus des louanges ; et là il a repassé en abrégé toutes ses victoires, et nous a fait voir comme un prodige, qu'un héros en cet état fût entièrement au-dessus de la vanité et de l'amour de soi-même. Cela a été traité divinement.

Un cœur droit. Et sur cela, il s'est jeté sans balancer tout au travers de ses égarements, et de la guerre qu'il a faite contre le roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout

[1] *Voyez* sur ce *factum* les *Œuvres de Saint-Simon*, tome IX, p. 116.

le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté lui à corps perdu, et a fait voir par cinq ou six réflexions, dont l'une était le refus de la souveraineté de Cambray, et de l'offre qu'il avait faite de renoncer à tous ses intérêts, plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur dans ces dérèglements était droit, et qu'il était emporté par le malheur de sa destinée, et par des raisons qui l'avaient comme entraîné à une guerre et à une séparation qu'il détestait intérieurement, et qu'il avait réparées de tout son pouvoir après son retour, soit par ses services, comme à Tollus, Senef, etc., soit par les tendresses infinies, et par les desirs continuels de plaire au roi, et de réparer le passé. On ne saurait vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit a été conduit, et quel éclat il a donné à son héros, par cette peine intérieure qu'il nous a si bien peinte, et si vraisemblablement.

Un cœur chrétien. Parceque M. le Prince a dit dans ses derniers temps que, malgré l'horreur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avait jamais senti la foi éteinte dans son cœur; qu'il en avait toujours conservé les principes; et cela supposé, parceque le Prince disait vrai, il rapporte à Dieu ses vertus même morales, et ses perfections héroïques qu'il avait consommées par la sainteté de sa mort. Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand et sincère; et il nous a peint sa mort avec des douleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de l'auditoire, qui paraissait pendu et suspendu à tout ce qu'il disait, d'une telle sorte qu'on ne respirait pas. De vous dire de quels traits tout cela était orné, il est impossible, et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la *croque*. C'est comme si un barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël. Enfin, mes chers enfants, voilà ce qui vous doit toujours donner une assez grande curiosité pour voir cette pièce imprimée. Celle de M. de

[redacted]

Meaux l'est déjà. Elle est fort belle et de main de maître. Le parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne est un peu violent [1]; mais il s'en excuse en niant que ce soit un parallèle, et en disant que c'est un grand spectacle qu'il présente de deux grands hommes que Dieu a donnés au roi, et tire de là une occasion fort naturelle de louer Sa Majesté, qui sait se passer de ces deux grands capitaines, tant est fort son génie, tant ses destinées sont glorieuses. Je gâte encore cet endroit; mais il est beau. Adieu, mon cousin; je suis lasse, et vous aussi. Je t'embrasse, ma nièce, et ton petit de Langheac.

919. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 18 mai 1687.

Après avoir laissé ma fille en état de rétablir sa santé, je suis venu faire ici un tour, Madame. Dans huit ou dix jours j'irai à Forléans; ce sont des terres affermées; cependant il y a toujours quelque chose à faire pour le seigneur. C'est proprement *glaner* ce que je fais; je ne sais si vous entendez ce mot; oui assurément, car que n'entendez-vous pas? Votre nièce va à Toulongeon changer d'air. J'ai reçu ici votre lettre du 25 avril, ma chère cousine, à quoi je vais répondre.

Ce que vous écrivez aurait été bon à lire à l'hôtel de Condé du temps de Voiture; à plus forte raison à l'hôtel de Guise : M. d'Autun en fera le cas qu'il doit partout où il recevra vos lettres.

Je n'approuve point ce grand désintéressement de M. votre fils sur notre généalogie; cela fera plus d'honneur à sa postérité que l'on voie qu'il a été sous-lieute-

[1] Il paraît que la cour avait trouvé mauvais que Bossuet eût mis à côté et comme au niveau d'un prince du sang, un gentilhomme, même un *Bouillon*. C'est cela qu'on appelait un parallèle *violent*. Nous trouvons aujourd'hui tout cela un peu étrange, mais tel était l'esprit du temps. Telle était la servitude des courtisans de Louis XIV.

[redacted]

nant des gendarmes du Dauphin, que seulement guidon : demandez-lui donc ses mémoires et me les envoyez.

Le jeune Blanchefort que vous me mandez qui entre si bien dans le monde, fera peut-être parler un jour de lui. J'ai ouï dire à Passage qu'il le ferait son héritier, et il l'a fait ; il lui a laissé vingt mille livres de rente. Cela aide bien un jeune gentilhomme qui vient à la cour avec un nom et de bonnes inclinations.

Vous avez eu raison, Madame, de ne point rire du commencement du *factum* de Nuguet, quoiqu'il fût plaisant ; l'amitié nous doit donner de l'indignation contre ceux qui disent quelque chose contre nos amis ; mais elle ne nous empêche pas d'y trouver de l'esprit, s'il y en a.

Vous me donnez une grande idée de l'oraison funèbre de M. le Prince par le P. Bourdaloue, en me disant que ce que vous m'en envoyez n'est que *croqué*. Bon Dieu ! quel est donc l'original, car la copie nous paraît très belle.

920. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce dernier de mai 1687.

Je demanderai à mon fils toutes les dates que vous me demandez sur le changement de ses charges ; il sait tout cela à point nommé ; pour moi, je confonds quasi toutes les années, parce qu'il n'y en a qu'une ou deux, dans mon imagination, qui aient mérité d'y demeurer, et d'y tenir leur place ; j'écrirai en Bretagne.

Il faudrait n'avoir jamais été à la campagne, pour ignorer la signification du mot *glaner*. C'est une petite consolation que la Providence donne aux pauvres dont nous sommes l'exemple, quand nous allons ramasser de petites parties égarées. Je ne sais comment vous vous trouvez de vos terres. Pour moi, mon cousin, ma terre de Bourbilly est quasi devenue à rien par le rabais, et par le peu de débit des blés et autres grains. Il n'y a que d'y vivre, qui

[redacted]

pût nous tirer de la misère; mais quand on est engagé ailleurs, il est comme impossible de transporter ses revenus.

Je soupirai en voyant le manoir de nos pères à Montelon; mais Toulongeon soupirait je crois encore davantage, en voyant la longue vie de sa mère, qui ne lui donnait pas une assiette d'argent, ayant deux coffres pleins de la vaisselle de nos oncles. Pour moi, je me suis dépouillée avec tant de plaisir pour établir mes enfants, que j'ai peine à comprendre qu'on veuille, jusqu'à la fin de sa vie, se compter pour tout, et les autres pour rien. Il me semble que vous êtes assez comme moi, quoique la mauvaise fortune vous ait tellement *matté* toute votre vie, que votre bon naturel n'a pas eu toute son étendue. Je crois que vous entendez le mot de *matter*, puisque j'ai bien entendu celui de *glâner*, et sur cela passons aux nouvelles.

Nous attendons le roi dans six jours. Il a vu ces merveilleuses fortifications de Luxembourg, et ses nouveaux sujets l'ont vu en très parfaite santé. M. de Lavardin n'est pas prêt de partir. Le pape a remis sur pied une ancienne bulle par où il ôte les immunités et toutes les franchises aux princes souverains, en vertu de quoi il fait faire le procès aux criminels qui se sont trouvés dans le palais de la reine de Suède [1]. Vous voyez bien qu'il faut que cette fusée soit démêlée avant le départ de l'ambassadeur. J'embrasse ma chère nièce, et je comprends le plaisir qu'elle peut trouver à changer d'air, pourvu que ce soit pour peu de temps : elle en trouvera votre conversation plus agréable. On s'accoutume quelquefois trop aux meilleures choses, et on sent mieux le prix en s'en éloignant un peu; je dis un peu, car il lui serait trop cruel de n'être pas avec vous quand elle y peut être. Demandez à notre ami Corbinelli si je dis vrai. Au reste, ce que vous m'avez envoyé de vous

[1] Louis XIV résista, il voulait conserver son droit. On sait qu'il envoya Lavardin à Rome, qui, à la tête de mille soldats, se remit en possession du quartier et de tous les anciens priviléges des ambassadeurs.

[redacted]

par votre dernière lettre me plait fort. Mon Dieu! mon cousin, que vous avez d'esprit! et quel dommage que vous n'ayez été heureux! Car la prospérité qui fait toujours briller, nous aurait donné le plaisir de voir ce que vous eussiez fait avec elle. Il est vrai aussi que vous n'auriez pas eu le loisir de vous amuser comme vous faites. Vous auriez fait de plus grandes choses qui auraient élevé votre maison; mais vous n'auriez pas eu lieu de réjouir si fort vos amis. C'est là qu'on peut dire qu'à quelque chose malheur est bon. Pour moi, je vous admire.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis d'accord de tout ce que dit madame de Sévigné, Monsieur; le parallèle de M. le prince et de M. de Turenne n'est pas de votre goût, à ce que j'ai vu dans votre lettre; il n'est pas non plus de celui des connaisseurs de ce pays-ci; et je pris l'autre jour la liberté de dire à M. de Meaux (*Bossuet*) qu'il aurait dû ne le pas pousser jusqu'à la comparaison de leur mort.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ma fille vous fait bien des amitiés. Il me semble vous avoir déja mandé qu'après avoir été la belle Madelonne, elle était devenue la comtesse de *Pimbêche*. Voilà ce que font toujours les procès.

921. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 4 juin 1687.

A mon retour de Forléans, de Bussy et de Dijon, j'ai trouvé ici votre lettre, Madame, qui m'a fait bien aise.

Je voudrais bien savoir quelles sont les deux de vos années qui méritent de demeurer dans votre mémoire; d'une

ez, que quand on est engagé à la cour, il est comme
sible d'y transporter ses revenus, je vous dirai que
emeure d'accord. Mais voulez-vous que je vous donne
mède à cela? Faites-vous exiler, Madame, la chose
pas si difficile qu'on pense; et vous userez vos den-
Bourbilly.

:rois comme vous que Toulongeon soupirait au moins
dureté de sa mère. Sa femme est jolie par son minois
son esprit. J'aurais soupiré tout de bon pour elle si
s été plus jeune de vingt ans que je ne suis, et je ne
is même m'empêcher d'en faire les façons. Mais pour
ir à la dureté de sa belle-mère, elle n'était pas ima-
le. Elle s'amollissait pourtant à mesure qu'elle tirait
n, c'est-à-dire qu'elle leur donnait de temps en temps
ues denrées; mais plutôt mourir que de leur donner
sselle d'argent, car effectivement elle est morte sans
e.

que vous avez fait pour vos enfants, Madame, est de
on sens et fort humain, et même selon Dieu. En les
ssant, vous vous êtes insensiblement dépouillée des
de la terre, que vous aurez moins de peine à quitter
l il le faudra.

et que je ferai voir au moins par-là que je n'en étais pas digne. Cependant il est cruel de n'avoir point d'autre usage à mettre son esprit. Le roi est bien heureux, Madame, il est même digne de l'être ; c'est un grand prince, et je l'aime fort; et dans ce sentiment-là, je ne saurais m'empêcher d'avoir peur que mes disgraces ne lui soient pas glorieuses. Je vous envoie une lettre que je lui écrivis il y a deux mois, et que mon ami Saint-Aignan lui rendit le vendredi saint. Vous m'avouerez, après l'avoir lue, qu'il faudrait être bien dur pour n'en être pas touché. J'attendrai encore quelque temps, après lequel si je n'ai aucune réponse, je ferai un petit voyage à la cour. Il faut que j'aie une conversation avec Sa Majesté. C'est le vin émétique pour moi.

Comme le pape (*Innocent XI*) est un grand homme de bien, il est fort entier dans ses résolutions ; et quand il est bien persuadé qu'il a raison, rien ne le saurait faire changer. Il est vrai qu'il est fâcheux de trouver en son chemin de ces saints opiniâtres : mais sa vie est si sainte, que les rois chrétiens se décrieraient s'ils se brouillaient avec lui. Il faut dire la vérité aussi, les franchises sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. Il est de la gloire d'un grand pape de réformer cet abus, et même de celle d'un grand roi de ne s'en pas trop plaindre.

Je crois comme vous, Madame, que votre nièce m'a retrouvé meilleur après son absence. Il y a longtemps que j'ai dit sur l'amour, et c'est la même chose sur l'amitié :

La longue absence en amour ne vaut rien,
Mais si tu veux que ton feu s'éternise,
Il faut se voir et quitter par reprise :
Un peu d'absence fait grand bien.

La nôtre est trop longue, Madame ; et, quoique nos lettres nous rapprochent quelquefois, je serais bien aise de vous revoir plus souvent. Je vous trouve encore meilleure

[redacted]

de près que de loin. Votre nièce croit cela comme moi, et vous assure qu'elle n'aime ni qu'elle n'estime pas une femme tant que vous.

922. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 17 juin 1687.

Je ne m'amuserai point, mon cousin, à répondre à vos réponses, quoique ce soit la suite d'une conversation. Je veux commencer par vous dire avec douleur que vous avez perdu votre bon et fidèle ami, M. le duc de Saint-Aignan. Sept ou huit jours de fièvre l'ont emporté, et l'on peut dire qu'il est mort bien jeune, quoiqu'il eût, à ce qu'on dit, quatre-vingts ans. Il n'a senti, ni dans l'esprit, ni dans l'humeur, ni dans le corps, les tristes incommodités de la vieillesse. Il a toujours servi le roi à genoux avec cette disposition[1] que les gens de quatre-vingts ans n'ont jamais. Il a eu des enfants depuis deux ans[2]. Enfin tout a été prodige en lui. Dieu veuille le récompenser de ce qu'il a fait pour l'honneur et pour la gloire du monde. J'ai senti vivement cette mort, par rapport à vous. Il vous a aimé fidèlement. Vous étiez son frère d'armes, et la chevalerie vous unissait. Il vous a rendu des services que nul autre courtisan n'aurait osé ni voulu vous rendre. Il a fait profession d'une amitié qui n'a point eu d'exemple depuis longtemps. Il avait un air et une manière qui parait la cour. Quand la mode viendrait de faire des parallèles dans les oraisons funèbres, je n'en souffrirai jamais dans la sienne; car il était assurément unique en son espèce, et un grand original sans copie.

Nous avons lu avec douleur ce que vous avez écrit au roi. En voulant le toucher, vous nous avez pénétrés. Ce

[1] Ce mot est pris ici pour *dispos*, *agile*. Il ne s'emploie plus dans ce sens.

[2] Il lui était né deux fils et une fille de son mariage avec mademoiselle de Géré.

[redacted]

n'était pas à moi que vous visiez. Plût à Dieu que cette lettre eût fait sur le cœur de Sa Majesté l'effet qu'elle a fait dans le nôtre ! Ce que vous lui représentez en est bien digne. Il y a des endroits touchants et des tours pour le porter à vous secourir qui ne sont que trop singuliers, trop pressants et trop véritables : c'est ce qui nous tue. Cette lettre a été reçue, et ce n'est pas la faute de votre pauvre ami, ni la vôtre, si elle ne vous attire pas des justices et des graces. Il est vrai que vos malheurs, quoique très grands, sont au-dessous de votre courage.

Je n'avais retenu de dates que l'année de ma naissance et celle de mon mariage; mais sans augmenter le nombre, je m'en vais oublier celle où je suis née, qui m'attriste et qui m'accable, et je mettrai à la place celle de mon veuvage, qui a été assez douce et assez heureuse, sans éclat et sans distinction; mais elle finira peut-être plus chrétiennement que si elle avait eu de grands mouvements; et c'est en vérité le principal.

Adieu, mon cher cousin, je finis en vous embrassant et cette chère Coligny. Si nous sommes assez heureux pour vous revoir ici, nous en aurons une véritable joie, et nous vous ferons demeurer d'accord, que si quelquefois *un peu d'absence fait grand bien*, quelquefois aussi : *beaucoup d'absence fait grand mal*. La belle Provençale est contente et ravie que vous l'aimiez sous toutes sortes de noms. Elle vous supplie, père et fille, de continuer; elle le mérite par la manière dont elle est pour vous.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je serais ravi, Monsieur, que vos affaires vous forçassent de venir ici, et de vous y voir hors du trouble que donne un procès désagréable. En attendant je vous fais mon compliment sur la mort du duc de Saint-Aignan. Vous y perdez un véritable ami, chose rare en tout temps, mais surtout en ce siècle.

[redacted]

928. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 juin 1687.

Vous avez eu raison, Madame, d'interrompre nos conversations pour me parler de mon cher ami. Pour moi j'en parle à tout le monde; mais je vous veux dire sur son sujet des choses que je ne dis point aux autres. Il y a plus de quarante ans que nous étions frères d'armes, comme vous dites, et cette amitié dura quinze ou seize ans, sans avoir de commerce ensemble. Il y a trente ans que nous nous rassemblâmes à la cour, lui premier gentilhomme de la chambre du roi, et moi mestre-de-camp-général de la cavalerie. Ce fut dès ce temps-là que mon ami, me trouvant persécuté de mauvais offices auprès du roi, commença à déclarer à Sa Majesté qu'il était mon ancien ami, et qu'il lui répondait, non-seulement de ma fidélité à son service, mais de mon respect infini pour sa personne.

Un jour qu'on apporta au roi un sonnet horrible contre lui en présence des ministres, Le Tellier dit que ce pouvait bien être moi qui l'eût fait. Le roi répondit : — Cela ne peut pas être, Saint-Aignan m'a répondu de Bussy; et au sortir de là, Sa Majesté redit à mon ami cette conversation.

Quand j'eus cette cruelle affaire en 1664 à Fontainebleau, feue MADAME m'aida à en sortir, mais mon ami Saint-Aignan la seconda bien, et ce fut par son moyen que j'eus cette conversation avec le roi, dont je sortis si content [1].

[1] On avait accusé Bussy de s'être permis des plaisanteries indécentes sur MADAME, duchesse d'Orléans. Le comte se présenta devant cette princesse qui, avec une grace charmante, l'admit à se justifier, et se chargea de plaider sa cause. Il obtint une audience du roi qui lui promit de ne jamais écouter ce qu'on dirait contre lui, sans l'en faire prévenir par le duc de Saint-Aignan. (*Voy.* les *Mémoires* de Bussy, tome II, p. 122, édit. de 1768.

[redacted]

Mes ennemis, enragés de me voir hors d'intrigue, redoublèrent leurs efforts pour me perdre; ils intéressèrent la reine-mère (*Anne d'Autriche*), qui dit un jour au roi, parlant de moi : « Est-ce, mon fils, que j'aurai toujours « devant les yeux un homme qui ne fait autre chose que « de me déchirer? » Sa Majesté lui répondit qu'il ne condamnait pas les gens sans les entendre et sans être convaincu qu'ils étaient coupables. Cependant quelques jours après ce discours, le roi se démentit, et commença par me faire arrêter. Le jour que je fus mené à la Bastille [1], Saint-Aignan dit à Sa Majesté qu'il la suppliait très humblement de trouver bon qu'il lui demandât si la raison qui causait ma disgrace regardait sa personne, parcequ'en ce cas-là il ne lui parlerait jamais de moi; sinon qu'il ne trouvât pas mauvais qu'il lui parût toujours mon ami, comme quand j'étais en liberté. Le roi lui répondit que le roi Philippe [2] second fit dire à son fils, en le faisant étrangler, que c'était pour son bien, et qu'il s'allait perdre [3]; qu'il me faisait mettre à la Bastille pour empêcher mes ennemis de m'assassiner.

Pendant les treize mois que je fus en prison, il ne se passa point de semaines que Saint-Aignan ne dît quelque chose au roi sur mon sujet, et souvent avec une hardiesse pardonnable seulement à l'amitié qu'il avait pour moi.

Toutes les fois que madame de Bussy voulut persécuter Sa Majesté, ce fut par le moyen de mon ami, et enfin l'un et l'autre ayant fait valoir ma maladie, ils me sortirent de la Bastille [3].

Durant les seize années de mon exil, hormis une lettre que présenta M. de Pomponne au roi de ma part, et madame de Thianges une autre, mon ami lui en donna vingt, et après avoir obtenu pour moi quatre permissions de venir

[1] Le 17 avril 1665.
[2] Philippe II, roi d'Espagne, fils de Charles-Quint.
[3] Le 16 mai 1666.

à Paris pour travailler à mes affaires pendant ces seize années, il n'a pas eu de cesse que Sa Majesté ne m'ait fait retourner à la cour.

Je ne vous dis pas les tournois qu'il a soutenus pour me défendre contre tout le monde, les premiers jours que je fus arrêté, et entre autres contre Humières qui lui parut le plus déchaîné. Mon ami lui dit : « Cela est bien vilain de « parler contre un homme qui est en prison, avec qui vous « viviez bien avant qu'il y entrât, et dont vous avez « épousé la nièce : je suis assuré que vous ne parleriez pas « comme vous faites s'il était en liberté ; mais ne croyez « pas, parcequ'il est arrêté, que tout vous soit permis. Je « suis ici pour faire taire ceux qui ne l'aiment pas. » Humières fila doux, et lui répondit qu'il prenait les choses d'un autre sens qu'il ne les avait dites. Saint-Aignan lui répliqua qu'il entendait le français aussi bien que lui, et le quitta. Vous croyez peut-être, Madame, qu'il s'est contenté de me servir de son crédit auprès du roi, et de me défendre contre mes ennemis. Point du tout. Il n'y a aucune marque d'amitié que je n'en aie reçue. Il a sollicité mes procès comme les siens. Il me donna, en 1676, un carrosse presque tout neuf avec de fort belles glaces, qui valait quatre cents écus ; c'est-à-dire il me le prêta, et ne le voulut jamais reprendre ; il m'a prêté de l'argent dont il m'a renvoyé la quittance, et je le lui dois encore ; mais vous croyez bien que je le paierai à sa veuve dès que je le pourrai.

Voilà l'ami que j'ai perdu, Madame : jugez s'il y a un homme plus à plaindre que moi, ni un homme plus à estimer que lui. Car enfin, avec tout le mérite qu'il avait à mon égard, il avait de l'esprit, un courage extraordinaire, et un cœur comme le devraient avoir les rois.

Je suis ravi, Madame, que vous ayez trouvé ma lettre au roi à votre gré ; feu mon pauvre ami me manda que Sa Majesté lui en parut touchée ; jusqu'ici cela ne me paraît

[redacted]

pas : *je verrai...* comme il dit lui-même. Adieu, ma chère cousine ; je ne croyais pas pouvoir vous aimer plus que je ne fais; cependant la mort de mon pauvre ami m'a laissé vide une partie de mon cœur que je ne saurais mieux remplir que de vous; les amis qu'on perd nous rattachent encore plus à ceux qui nous restent. Votre chère Coligny vous tient bien chère aussi ; elle et moi nous aimons fort madame de Grignan, et nous ne le cédons pas même à madame sa mère, ni à M. son mari.

924. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 28 juillet 1687.

On ne peut faire un plus beau et un plus juste panégyrique, mon cousin, que celui que vous faites de votre preux et de votre généreux ami le feu duc de Saint-Aignan. Vous nous faites voir en même temps un cœur plein de tendresse et de reconnaissance qui mérite aussi qu'on fasse votre éloge. Je sentis d'abord cette perte pour l'amour de vous ; et, quelque sensible que vous y soyez maintenant, vous la sentirez encore davantage si vous venez en ce pays-ci, ne trouvant plus cet admirable ami entre le roi et vous.

Le sujet de votre voyage est triste; vous trouverez à Versailles peu de disposition à sentir les malheurs des autres ; on n'a que les mêmes paroles à dire pour découvrir son état, et elles sont si souvent répétées par la plus grande partie des courtisans, que les oreilles y sont accoutumées, et qu'elles ne sauraient aller jusqu'au cœur. Je sais qu'il y a des circonstances dans vos prétentions qui mériteraient de grandes distinctions, mais on n'a pas le loisir de les examiner. En un mot, je meurs de peur que toute votre destinée ne soit malheureuse depuis un bout jusqu'à l'autre. Cependant je ne veux point vous décourager, ni vous paraître un oiseau de mauvais augure. Vous allez avoir des

[redacted]

lumières plus vives mille fois que les miennes; notre cher évêque (*M. d'Autun*) est parti d'ici, vous le verrez bientôt; il connait ce pays-ci, il vous aime, ses conseils vous seront fort bons et fort utiles.

Je garderai soigneusement la lettre qui contient l'éloge, *sans parallèle*, de votre généreux ami. Elle fait connaître la perfection de vos deux cœurs, et elle me sert comme d'une promesse qui me fait tenir dans votre amitié une partie de celle que vous aviez pour M. de Saint-Aignan. Cette succession d'un côté est fort triste, mais de l'autre fort agréable. La gazette vous aura fait savoir l'élévation de M. de Boufflers[1] et de tous les autres. Pour moi je me fusse bien passée de vous le dire : c'est un redoublement de malheur d'en voir tant d'autres heureux. N'est-il pas vrai, ma chère nièce? les Italiens disent sagement : *Non ti invidio, No, ma piango il mio.*

Je ne sais si j'en demeure là, moi; car il me semble que non-seulement je me plains, mais encore que j'envie les autres. La morale sévère de notre ami Corbinelli me va gronder : je m'enfuis.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

D'abord la lettre de madame votre cousine parait celle d'un oiseau de mauvais augure dont les gens fermes se moquent; cependant c'est un récit en abrégé, mais véritable, des mœurs du pays dont elle parle; il est vrai que la fortune y fait si souvent des changements que les augures des oiseaux se trouvent faux bien souvent, on y aime quelquefois à surprendre, et à faire manquer les pronostics; d'où je conclus, Monsieur, que vous pourrez venir ici, et, en peignant au naturel la justice de vos prétentions, et don-

[1] Le roi lui avait donné le gouvernement de la Lorraine, et le commandement en chef de Metz, Toul, Verdun et Sedan, vacants par la mort du maréchal de Créqui.

......e vous savez, non erat hic

Je prie Dieu, mon cousin, q
que vous prédit notre ami, arrive
infiniment. Quand vous serez ici é
nous repasserons votre lettre au ro
nous percent le cœur.

925. — DU COMTE DE BUSSY A M

Je ne sais, Madame, si je vous
nière lettre que je faisais dessein de
votre nièce de Coligny; il y a un
mes. Elle y est venue affermer ses
autant de revenu que de grandeur,
lisant les vieux titres nous y voyo
grande maison. Le premier pourta

amiral ! Cependant sans être huguenot et sans faire la guerre au roi, je marche aujourd'hui sur ses pas, dans ses vieux châteaux. Nous serons encore en ce pays-ci jusqu'au mois d'octobre. J'y viens de perdre un de mes anciens amis; le pauvre Montauban, lieutenant-général pour le roi dans cette province, vient de mourir. On dit que Renty va le remplacer. On fait bonne chère à bon marché en ce pays-ci. Je m'y plairais assez si l'on y avait commerce avec les autres gens, mais il n'y a point de poste, qu'à dix lieues d'ici. Il ne laisse pas d'y avoir des gens qui ont de l'esprit. Un de ceux-là me dit hier un madrigal que je trouve joli. Voici ce que c'est : sur ce que M. le Prince d'aujourd'hui avait dit qu'on n'avait rien fait qui lui plût sur le sujet de la mort de feu monsieur son père, et qu'il donnerait volontiers mille écus de quatre vers qui lui plairaient, l'abbé Gaultier fit ceux-ci :

Pour exprimer tant de vertus,
Tant de combats et tant de gloire,
Mille écus ! rien que mille écus !
Ce n'est pas deux sous par victoire.

Je ne sais s'il a eu les mille écus, mais il les mérite. Si vous aviez déja vu ce madrigal, Madame, il ne vous déplaira pas de le revoir ; si vous ne le saviez pas, vous serez bien aise de l'apprendre......

Un peu de vers, un peu de prose, un peu de livres, un peu de conversation, un peu de vieux titres : voilà comment se passe la vie, qui est aussi longue ainsi et plus tranquille qu'en gouvernant les états. Adieu, ma chère cousine ; j'aime fort à vous écrire, mais je voudrais pourtant bien vous revoir ; votre nièce en a, dit-elle, pour le moins autant d'impatience que moi.

[redacted]

926. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 6 août 1687.

Je ne doutais pas, Madame, que vous n'eussiez fait réponse à ma dernière lettre de Chaseu; je viens de la recevoir : cependant je vous écrivis d'ici, il y a deux jours. Je suis bien aise que vous soyez contente de mon cœur sur le sujet de mon pauvre ami, et je vous confirme la donation de la place qu'il y avait. Il est vrai, Madame, que je ne retrouverai jamais un Saint-Aignan entre le roi et moi; mais j'y aurai un Beauvilliers, un Noailles, un Gesvres, un d'Aumont, qui donneront au moins mes lettres à Sa Majesté quand je voudrai.

Pour l'inutilité que vous croyez du voyage que je prétends faire à la cour, cela ne me décourage pas. Il y avait moins d'apparence de mon rappel, après dix-huit ans d'exil, qu'il n'y en a que le roi me donne quelque chose sur les appointements qu'il me doit, et surtout au déplorable état où sont mes affaires.

J'avais demandé vingt fois mon retour sans l'obtenir, l'heure n'en était point encore venue; le même prince qui refuse aujourd'hui une chose, et qu'il croit lui-même qu'il n'accordera jamais, l'accorde au bout de quelque temps; on n'a pas changé les paroles en lui demandant ce qu'il a donné, mais Dieu a changé son cœur; et je prétends si bien faire connaître au roi la singularité de mon état, qu'il ne croira pas que cela tire à conséquence d'accorder ma requête, et qu'il lui faudra une dureté faite tout exprès pour moi, pour me refuser. Que si mon étoile était assez maudite pour endurcir le cœur du prince le plus pitoyable du monde, j'ai pris mon parti sur la négative; mais je ne veux pas faire ce tort à Sa Majesté, de croire, sans faire une dernière tentative, qu'elle me refusera justice. Pour des lumières plus grandes que les vôtres, je n'en veux

point chercher : quand je vous aurai entretenue deux heures, vous conviendrez avec moi que j'ai raison de faire ce voyage.

Je n'ai point vu la gazette; ainsi je ne sais ce qu'on a fait pour Boufflers ou pour les autres; mais je ne m'en soucie point du tout. Quand on fit Créqui, Bellefonds et Humières maréchaux de France, comme c'était au commencement de ma disgrace, et que je n'étais pas encore tué, je sentis vivement ces élévations. A la vérité la cohue des huit maréchaux qu'on fit à la mort de M. de Turenne fut le coup de grace pour moi. Après cela tout ce qu'on fera de promotions me trouvera insensible; et, bien loin d'en être fâché, cela me consolera de n'être point dans un corps que l'on a rendu méprisable par le grand nombre et par le peu de choix; et les maréchaux de France que l'on fait présentement me font aussi peu de peine que ceux que fit Henri IV, ou que ceux que fera M. le duc de Bourgogne.

Votre nièce, qui a présentement une grande douleur de dents, dit qu'elle est pour la santé ce que les Italiens sont pour la fortune, qu'elle n'envie pas ceux qui se portent bien, mais qu'elle se plaint seulement.

Le P. La Tournelle est mort depuis quinze jours à Dijon. Après qu'il eut reçu tous ses sacrements, on lui demanda s'il ne voulait pas que son confesseur demeurât auprès de lui pour lui aider à bien mourir. Il répondit que non, et s'il s'était toujours si bien trouvé de faire ses affaires lui seul, qu'il ferait bien encore celle-là de même. Cela me paraît un peu trop ferme pour un chrétien, qui doit souhaiter plus que jamais de n'être pas seul en cette rencontre.

A MONSIEUR DE CORBINELLI

Vous me parlez de la cour, Monsieur, comme si je ne la connaissais pas; je sais les barbaries de ce pays-là et les

. … point abattu, s'il est possible qu
le roi juste. Dieu ne m'a pas encore a
afflictions, j'espère qu'il m'assistera de
bout.

927. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU

A Paris

Je viens de recevoir vos lettres de
cousin, qui m'ont donné quelque cons
accablée de tristesse; j'ai vu mourir dep
cher oncle : vous savez ce qu'il était p
Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait, s
son bien tout entier, soit en conserva
celui de mes enfants. Il m'a tirée de l'al
mort de M. de Sévigné : il a gagné des
toutes mes terres en bon état; il a pay
fait la terre où demeure mon fils la pl
agréable du monde; il a marié mes enf
c'est à ses soins continuels que je dois

vingts ans ; il était accablé de la pesanteur de cet âge ; il était infirme et triste de son état. La vie n'était plus qu'un fardeau pour lui. Qu'eût-on donc voulu lui souhaiter? Une continuation de souffrances! Ce sont ces réflexions qui m'ont aidée à me faire prendre patience. Sa maladie a été d'un homme de trente ans; une fièvre continue, une fluxion sur la poitrine. En sept jours, il a fini sa longue et honorable vie, avec des sentiments de piété, de pénitence et d'amour de Dieu, qui nous font espérer miséricorde pour lui. Voilà, mon cousin, ce qui m'a occupée et affligée depuis quinze jours. Je suis pénétrée de douleur et de reconnaissance.

Nos cœurs ne sont point ingrats, car je me souviens de tout ce que la reconnaissance et l'amitié vous fit penser et écrire sur le mérite et sur les qualités de M. de Saint-Aignan. Nous sommes bien loin d'oublier ceux à qui nous sommes obligés. J'ai trouvé votre rondeau fort joli : tout ce que vous touchez est toujours d'un agrément qui ne se peut comparer à nul autre, quand même votre cœur n'est pas de la partie ; car je comprends que la galanterie est demeurée dans votre esprit, sans que les charmes de l'aimable Toulongeon fassent une grande impression sur votre cœur. Je ne doute pas des beaux titres que vous avez trouvés dans les archives de la maison de Coligny. Il y a bien des réflexions à faire sur les restes de ces grands personnages, dont les biens sont passés en d'autres mains. L'origine de la nôtre est tout-à-fait belle, et dans le goût de ceux qui s'y connaissent. Vous savez toutes les merveilles qu'on a faites sur les Turcs. Notre cousin de Vienne n'y était-il pas des plus avant? Je suis quelquefois en colère de ne l'entendre jamais nommer ; n'est-il pas général de bataille? Je voudrais que votre grand garçon eût été à cette campagne contre les Turcs, où tous nos Français ont acquis tant d'honneur. Adieu, mon cher cousin ; si vous venez ici nous causerons à l'infini. Je me repens de tout

[redacted]

ce que je vous ai dit pour vous détourner de faire ce voyage ; j'étais de méchante humeur de votre fortune qui n'est pas heureuse. Oubliez mes sots raisonnements, je vous prie, et venez avec toute la confiance que vous doivent donner vos longs services, et la grande justice de vos raisons. J'embrasse ma nièce, je la plains des maux qu'elle a eus, et je l'exhorte autant qu'il est en moi à se bien porter, car, après le salut, je mets la santé au premier rang, et je prie Dieu qu'il vous conserve tous deux. Il me semble que c'est souhaiter en même temps que vous m'aimiez longues années ; car je m'imagine que nous ne nous aviserons jamais de mettre à nos amitiés d'autres bornes que celles de nos vies.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Il est vrai, Monsieur, que je vous ai parlé de la cour comme si vous ne la connaissiez pas, mais je vous en ai parlé, comme on fait aux plus vieux courtisans, quand ils en ont été dehors seulement huit jours. C'est un Protée qui change de face à tous moments. J'ai ouï dire à un officier de la cour des plus assidus, que quand il a été deux jours à Paris, il tâte le pavé quand il retourne à Versailles, comme s'il ne connaissait plus le maître, ni ses ministres ; on y change de maxime tous les huit jours pour le moins. Prenez donc tout ce que je vous ai dit sur ce pied-là, et comptez qu'il n'y a rien de fixe en ce pays-là que la grandeur du roi, sa magnanimité, sa bonté et sa piété.

J'entendis un sermon aux Jésuites le jour de Saint-Louis, dont je vous conterai le détail et les plus beaux endroits, et vous en serez surpris. C'est un Père de l'Oratoire, nommé La Roche, dont le cœur est de roche contre les fausses vertus. Adieu, Monsieur.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le madrigal de monsieur le Prince nous a paru, comme à vous, très joli, et la mort du vieux La Tournelle trop ferme. Comme vous dites, en ces rencontres, un peu d'aide fait grand bien.

928. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 15 septembre 1687.

La perte que vous avez faite de monsieur votre oncle, Madame, me touche sensiblement, et le peu de liaison qu'il y avait entre lui et moi vous doit empêcher de croire qu'il y ait autre chose que votre douleur qui m'afflige; comme vous dites, Madame, nous ne sommes pas ingrats vous et moi. Le sang et votre vie que vous avez passée avec monsieur votre oncle vous rendent sa perte bien plus sensible qu'à moi celle de mon cher ami Saint-Aignan. Dieu leur fasse miséricorde! je n'en doute pas, car l'abbé de Coulanges était un homme de bien, et le duc de Beauvilliers ne craint pas Dieu plus que faisait monsieur son père.

J'ai été fâché comme vous de ne pas trouver dans les relations des combats d'Allemagne le nom de notre cousin (*Rabutin*); il est vrai qu'elles ne nomment presque personne, hors le duc de Bavière et le prince de Commerci [1] qui viennent d'être blessés. Je viens de recevoir une lettre de nos cousines de Rabutin, datée de Vienne; elles me mandent que leur frère est à l'armée, et leur belle-sœur sur le point d'accoucher. Mon grand garçon ne pouvait être à ces combats d'Allemagne, étant capitaine dans le

[1] Charles-François de Lorraine, prince de Commerci.

ıe plaisir que j'aurai de vous voir
choses.

Vous avez raison de croire que
que dans mon esprit; quand je ne
je fais, à mon salut, je suis trop
l'amour, sachant bien que je ne suis
être fort aimé, quand même l'âge ne
sion ridicule. Il est vrai que mon a
sœur est fort tendre.

Votre nièce a tellement pris à cœ
terres, qu'elle s'en est incommodée;
un œil pour avoir trop lu de vieux t
de vous témoigner elle-même la part
affliction; mais je vous assure qu'ell
que moi. Vous avez raison, ma chèı
que nous nous aimerons toujours, no
faire.

A MONSIEUR DE CORB

Je demeure d'accord

, mais je sais bien que je n'ai rien de faux dans le
non plus que dans l'esprit.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nevers, samedi 20 septembre 1687,
à six heures du soir.

reçu votre lettre à la Charité ; vous avez mal jugé gîtes : nous ne savons ce que c'est que Pont-Agasous vînmes à Milly. Vous devez encore faire des s au temps que vous avez accusé de trahison : jaje dis jamais, il n'en fut un plus parfait, plus solide sincère, car les brouillards du matin ne nous ont ême laissées dans l'incertitude pour les chemins; ne chose extraordinaire que leur beauté : on n'arrête seul moment, ce sont des mails et des promenades t, toutes les montagnes aplanies, la rue d'Enfer, un n de paradis; mais non, car on dit que le chemin en oit et laborieux, et celui-ci est large, agréable et ux. Les intendants ont fait des merveilles, et nous is cessé de leur donner des louanges. Si jamais j'allais n, Dieu me préserve d'une autre route. Nous voici à

suis toute portée pour la douche ; i
d'ici à Vichi, je coucherai demain
tribue à me faire prendre ce parti ;
me diriez : Allez à Bourbon, la Pr
vais donc avec plaisir, et même ave
consulté M. Fagon, il m'y aurait en
rien n'est égal aux soins de mad
Chaulnes pour moi ; elle ne me dit
joie qu'elle a que nous soyons ense
surprise que Savigny[1] vous ait paru l
tion admirable. S'il y a de vos let
viendront à Bourbon. Je suis impatie
velles de la santé du roi, de celle de M
affaires, des vôtres : rien ne peut me
sées. Je souhaite que vous ayez mand
de M. de Chaulnes, afin qu'il aille au
gères. Mandez, je vous prie, de mes
madame de Coulanges ; je ne puis do
y prennent. Adieu, ma très aimable
et tout occupée de votre

930. — A LA MÊME.

A Bourbon, lundi 22 septembre 1687.

Nous arrivâmes hier au soir ici de Nevers, d'où je vous avais écrit. Il est vrai que nous vînmes hier en un jour, comme on nous l'avait promis; mais quel jour! quelles dix lieues! nous marchâmes depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit fermée, sans arrêter que deux heures justes pour dîner; une pluie continuelle, des chemins endiablés, toujours à pied, de peur de verser dans des ornières effroyables; ce sont quatorze lieues toutes des plus longues; et tout cela ensuite de cinq journées délicieuses, éclairées du soleil, dans un pays et des chemins faits exprès; je crois être dans un autre climat, un pays bas et couvert comme la Bretagne, enfin, sombre forêt où le soleil ne luit que rarement. Nous y fûmes reçues par cette madame Ferret de Bretagne : nous sommes logées où étaient madame de Montespan, madame d'Usez, madame de Louvois. Nous avons bien dormi, nous avons vu les puits bouillants, nous avons été à la messe aux Capucins, nous avons reçu les compliments de madame de Fourci, de madame de Nangis, de mademoiselle d'Armentières : mais nous avons un médecin qui me plaît; c'est Amiot, qui connaît et estime Alliot, et qui est adorateur de notre bon homme Jacob; il a été six mois avec lui à l'hôtel de Sully, pendant que M. de Sully se mourait. Madame de Verneuil m'avait fort priée de le prendre, je l'avais oublié; parlez-en, ma bonne, si vous voulez à madame de Sully et à M. de Coulanges; c'est son intime, il traitait madame de Louvois : c'est un homme raisonnablement ennemi de la saignée, et qui approuve les capucins[1]; il m'assure que tous mes petits

[1] Les capucins du Louvre que madame de Sevigné appelle les *Pères Esculapes*.

tes bains chauds me donneront, il
parle de bon sens, et me conduira
trême ; il vous mandera ses raisons,
de tout. Parlez-en à Rodon ; c'est u
blir à Paris, qui n'a pas envie d'y p
ce pays-ci. Le mal de madame de
négliger ; ces eaux y sont bonnes ;
de ces sortes de coliques jusqu'à s'en
mes logées commodément, et l'une p
on peut dire en gros de ce lieu,

Qu'*il* n'eut jamais du Ciel un regard au

La Providence m'y a conduite par l
les volontés, et faisant des liaisons c
vous consulte toujours intérieurement
vous me dites : Oui, ma bonne, c'est
vous ne sauriez vous conduire autreme

Ah ! mon Dieu, que je suis lasse de
vous le voulez ; Dieu merci, je m'en
je reçois votre lettre

et vous auriez peine à me trouver un moment sans ce fond, qui est dans mon cœur; mais comme il y a beaucoup à penser, je pense beaucoup aussi, mais par malheur bien inutilement; et comme il n'est pas à propos d'écrire ce qu'on pense, je ne vous en dirai rien, ma bonne. Je voudrais bien savoir comme se porte M. de Grignan, M. le chevalier, et comme vous êtes vous-même : je suis effrayée de la fièvre; je crois que le quinquina ôtera bientôt celle du roi, nous en prions Dieu. Je vous remercie de votre sel végétal, je m'en servirai; vous êtes trop bonne et trop appliquée à votre pauvre maman; elles ne sont point accoutumées, les mamans, à ces aimables douceurs : je doute aussi que jamais on ait aimé sa fille de la manière dont je vous aime : quoi qu'il en soit, vous me rendez trop heureuse, et je dois bien souffrir tous les malheurs qui sont attachés à ces sortes de tendresses si sensibles.

Madame la duchesse de Chaulnes a des soins de moi dont vous seriez surprise : elle vous fait mille amitiés, et vous nomme à tout moment; la belle comtesse se trouve naturellement dans ce qu'elle me dit, soit en promettant, en espérant, en menaçant; enfin, ce nom est toujours avec nous. M. de Chaulnes m'écrit vos chagrins sur les nuages qui vous paraissaient le lendemain de notre départ, il a besoin lui-même que le temps s'éclaircisse. S'il faisait fort beau et que M. le chevalier, toujours trop obligeant, voulût donner un cheval à M. du Plessis pour aller un moment à Livry, voir comme se fait une réparation qui doit être faite, il me semble, ma bonne, que cela serait assez bien, à moins que vous n'y alliez bientôt vous-même. Adieu, chère bonne; je vous recommande toutes mes pauvres petites affaires. Je suis inquiète des fièvres que je crains que vous ne preniez à Versailles; on mande ici que tout en est plein. Dieu vous conserve, ma chère bonne! j'embrasse le marquis (*de Grignan*); un souvenir à M. et à madame de Coulanges; s'ils ont envie de savoir de mes nouvelles, ils n'i-

je vous jure que nous sommes ravis

931. — DE M. DE CORBINELLI AU
RABUTIN.

A Pari

Toutes vos réflexions sur les vici
Monsieur, sont très judicieuses, et com
ceux qui la composent, on ne peut ma
confiance, quand on considère les cha
vent tous les jours. Je ne doute pas qu'i
qu'un en votre faveur, quand je song
aurait de vous donner, depuis tant
d'appointements qui raccommoderaien
vos affaires. Le roi donna, il y a q
cent mille francs au contrôleur-géné
payer la charge de président à mortier;
tification : jugez ce que fera Sa Maje

s. Adieu, Monsieur; mes compliments à la divine mar- (*madame de Coligny*) que j'honore parfaitement. Ma- de Sévigné est allée à Bourbon.

— DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Bourbon, jeudi 25 septembre 1687.

i reçu votre lettre du lundi 22 : elle m'a donné un l soulagement, ma très chère, en m'apprenant les es et sages résolutions que vous avez prises pour cet . Je comprends aisément que vous n'y manquerez l'affaires, vous y aurez un bon solliciteur, et un hôte agréable; je crains bien qu'il ne m'efface : c'est juste- le contraire de ce que vous aviez l'hiver passé; il se- lifficile d'en soutenir souvent le poids; si vous pouviez re, ce serait un grand plaisir. Mais je ne sais comme ut inhumainement peser sur les gens qu'on doit aimer; udrais bien qu'il dépendît de moi de donner un meil- exemple; si jamais je le puis, je vous assure que je n'y querai pas. Je vois bien les honnêtetés de Sa Majesté, je voudrais avoir appris autre chose : Dieu est le mai- vous m'avez fermé la bouche sur la plainte, en me fai-

.... comme les autres; celles-ci n
dans leur sein; c'est cela qui s'appelle préc
degré de chaleur; car les bouteilles y sont
propre maison. J'étais dégoûtée du réchau
ris avec de méchants fagots froids; mais la
plaît infiniment, et l'on y fait la vie des ea
uniforme et tout appliquée à la santé. Nous
saines, madame de Chaulnes et moi; madan
mourir de pitié de ses coliques d'estomac
en convulsions; mademoiselle d'Armentière
gueur qui paraît à son dernier période; mad
revenant de Vichi, et disant qu'elle vient ach
rir à Bourbon; et cette guérison, c'est qu'el
dormir trois heures après son dîner, et qu
temps, ses jambes sont de laine; elle ne
vers les quatre heures, et c'est tous les jour
cer, et elle est si contente, qu'elle en fait p
votre Berthelot est dans un état déplorable
freux d'apoplexie : ce qu'il y a de plus fâc
de ne voir que de ces sortes de maladies; le

[redacted]

e juge à propos : celles de Bourbon l'emportent de mille ieues, si on en croit les médecins d'ici; cependant nous errons. Il est constant que ceux qui en ont pris s'en sont rouvés comme à Vichi. Madame Bel..... est ici : deman-lez aux Colbert ce que c'est que cette femme; ses aventu-es et ses malheurs sont pitoyables; c'est elle qui s'est rouvée parfaitement bien de Vichi à Bourbon. Ne soyez oint en peine de moi, ma chère comtesse; Amiot se fait un grand honneur de nous gouverner, et serait bien fâché d'en recevoir des reproches cet hiver. J'embrasse M. de Grignan de tout mon cœur; tous ses intérêts sont les miens, je tiens à vous et à lui par mille chaînes. Je plains le chevalier de son état triste et accablant. Mon marquis, je vous aime. Je reviens à vous, ma très aimable; vous vous doutez bien à peu près de quelle manière je suis occupée de ce qui vous touche.

933. — A LA MÊME.

A Bourbon, samedi 27 septembre 1687.

Il y a des heures où l'on peut écrire, ma chère bonne, celle-ci en est une. J'ai reçu votre lettre avec cette joie et cette émotion que vous connaissez; car il est certain que vous m'aimez trop : il y a ici une petite fille qui se veut mêler d'aimer sa maman; mais elle est à cent pas derrière vous, quoi qu'elle fasse et dise fort joliment; c'est madame de Nangis. A ce propos, vous m'avez dit un mot dans votre autre lettre qui me fait sentir ce que fait mademoiselle d'Alerac; j'en ai compris l'horreur [1]; nous en parlerons, ma bonne, mais en attendant, il me semble que c'est mademoiselle de Grignan qui doit guérir cet endroit. Nous nous réjouissons de la santé du roi et de M. le duc de Bourgogne. M. le chevalier me fait une peine et une pitié que

[1] Mademoiselle d'Alerac venait de quitter la maison de son père, et elle s'était retirée chez le duc de Montausier. (M.)

[redacted]

je ne puis pas vous représenter. Il y a ici des gens estropiés et à demi morts, qui cherchent du secours dans la chaleur bouillante de ces puits ; les uns sont contents, les autres non ; une infinité de restes ou de menaces d'apoplexie : c'est ce qui tue. J'ai envoyé querir des eaux à Vichi, comme M. Fagon fit pour sa femme, et bien d'autres tous les jours : elles sont réchauffées d'une manière qui me plaît, et du même goût, et quasi de la même force qu'à Vichi ; elles font leur effet, et je l'ai senti ce matin avec plaisir. J'en prendrai huit jours, comme le veut Alliot[1], et ne serai point *douchée*, comme le veut M. Amiot[2] ; le voilà qui vous en dit ses raisons. Quand vous aurez lu tout ce grimoire, vous n'en verrez pas davantage ; envoyez-le, si vous voulez, à M. Alliot. Cependant j'irai mon train ; je retomberai dans les eaux de Bourbon samedi, je prendrai des bains délicieux ; et, un peu avant que l'heure finisse, Amiot prétend y mettre un peu d'eau chaude, qui fera sans violence la sueur que nous voulons. Je crois qu'il est difficile de contester sur son pallier un homme qui a tous les jours des expériences : répondez seulement un mot de confiance et d'honnêteté pour lui, et ne vous mettez en peine de rien du tout : ma très chère bonne, ôtez tout cela de votre esprit ; vous me reverrez dans peu de jours en parfaite santé ; je n'ai pas eu la moindre incommodité depuis que je suis partie. Je remercie Dieu de votre bonne santé ; je le prie de vous conserver et M. de Grignan que j'embrasse tendrement, et qu'il donne une dose de patience au-delà de l'ordinaire à ce pauvre chevalier. Il est bien nécessaire que vous en trouviez aussi, ma pauvre bonne, pour soutenir tout ce qui vous arrive *sans aucun secours*, après tant de justes espérances. Si on osait penser ici, on serait accablé de cette pensée, mais on la rejette, et on est précisément comme un automate. Notre charrette mal graissée reçoit et fait des vi-

[1] Le médecin que madame de Sévigné avait consulté à Paris. (P.)

[2] Le médecin qui la conduisait à Bourbon. (P.)

[redacted]

ıous allons par les rues; mais nous nous gardons avoir une ame, cela nous importunerait trop pen- ›s remèdes; nous retrouverons nos ames à Paris. asse la chère *Martillac :* j'ai bien soupiré de ne point Vichi, et de ne point voir M. Ferrand, mais il était ible; et je ne sais même comme j'aurais pu faire avec ɭuipage, car les chemins sont devenus étranges de ıs à Vichi; c'est vers Varennes; elle saura bien ce veux dire; Dieu fait tout pour le mieux. Nous at- s pourtant M. de Sainte-Maure et M. Mansart[1]; la t prennent la litière. Vous entretenez si bien tout le ›ree de mes amies, que je n'ai qu'à vous prier de con- et d'aimer aussi le bon Corbinelli comme je l'aime : souhaite ce bonheur, comme ce que j'imagine de ır pour lui. Adieu, aimable et chère fille, je vous as- ɪe vous m'aimez trop. Voilà madame la duchesse de ›es qui entre, qui me gronde, sans savoir bonnement ıoi, et qui embrasse la belle comtesse. Tout Bour- rit présentement; demain matin tout Bourbon fait 'hose, c'est un couvent. Hélas! du serein, bon Dieu! ›ourrions-nous prendre? Il faudrait qu'il y eût de ›oint de sauces, point de ragoûts; j'espère bien cet eter un peu le froc aux orties dans notre jolie au-

934. — A LA MÊME.

A Bourbon, mardi 7 octobre 1687.

s vous avisez de me gronder, au lieu d'entrer dans ıir de savoir que je me porte mieux que je n'ai jamais ; que j'ai été trop heureuse de m'épargner la peine à Vichi, puisque j'en ai fait venir les eaux qui m'ont autant que je puis l'être; car il s'en faut bien que je

ı Hardouin Mansart, célèbre architecte; son plus bel ouvrage est des Invalides.

[redacted]

n'aie le même besoin que j'avais il y dix ans de cette lessive; il y a tout à dire. M. Mansart est ici; il ne respire que de se restaurer des extrêmes évacuations de Vichi; tous ceux qui en sont revenus tiennent le même langage. Il est vrai que pendant huit jours que j'ai pris ici les eaux de Vichi, elles m'ont très bien fait, mais j'ai pris ensuite celles de Bourbon pour m'adoucir et me consoler. C'est une opinion toute commune, que celles-ci, quand on n'a point beaucoup d'humeurs, sont douces et fondantes et consolantes, et qu'elles se distribuent dans toutes les parties avec une onction admirable. Quant au pays, je ne comparerai jamais le plus beau et le plus charmant du monde avec le plus vilain et le plus étouffé. J'ai donc pris huit jours de Vichi et huit jours de Bourbon; j'ai pris dans l'intervalle de la poudre de M. de Lorme, qui m'a fait des merveilles; je n'ai point eu la moindre vapeur; j'ai un très bon visage : j'ai pris en arrivant une médecine ordinaire, j'en prendrai encore une en partant : les eaux me purgent tous les jours sans violence, et les bains que je prends sont doux et tempérés. Si la douche m'était nécessaire, Amiot ne l'épargnerait pas. Vous grondez encore de ce que j'écris; hélas! ce m'est un plaisir, et j'aurais mille fois plus de peine à m'en passer : tout ce qui est ici, écrit autant que moi. J'écris quatre lignes à madame de La Fayette; appelez-vous cela écrire?

Nous avons ici un temps parfait. Je suis transportée de joie que la santé de M. le chevalier lui permette d'aller achever nos tristes adieux à Livry : voilà tout ce que je souhaitais, ou de vous y trouver établie, ou en état d'y pouvoir aller. Nous arriverons à Paris le 19, selon notre arrangement; j'y veux embrasser madame de La Fayette et madame de Lavardin, et puis aller avec ma chère fille, à Livry, respirer, me promener en long, faire un peu d'exercice : c'est là ce qui me fera valoir et profiter tous mes remèdes; toute autre vie me ferait beaucoup de mal. Si

vous revenez à Paris, ma très chère, pour me recevoir, vous pouvez penser que j'en serai ravie; mais évitez la fatigue de venir loin au-devant de nous; il s'agit seulement de se retrouver pour passer ensemble tout le temps qu'il plaira à Dieu. Je n'ose appuyer sur les arrangements qui me plaisent, de peur que la Providence ne soit pas du même avis. Il semble cependant qu'il y a des choses qui tout naturellement doivent aller leur chemin. J'espère que mon ami Corbinelli viendra nous voir à Livry; nous jouirons de ces derniers moments, jusqu'à ce qu'on nous en chasse par les épaules [1]. Croyez-vous que je sois fatiguée de vous avoir écrit? Au contraire, j'en suis soulagée, j'en suis charmée. Je vous demande bien des amitiés pour M. le chevalier; plût à Dieu qu'il se portât aussi bien que moi! Madame de Chaulnes prend ses mesures dès ici pour s'en aller à Chaulnes, trois jours après son arrivée; c'est un besoin qu'inspire la vie qu'on fait ici, chacun veut s'en reposer à la campagne. Madame de Nangis est allée à un château de son mari, à neuf lieues d'ici.

Vous parlez des bains de Vichi; ce n'est rien, il n'y en a point : ceux-ci sont admirables, et pour les néphrétiques, et pour mille autres maux. Je suis parfaitement contente de mon voyage, il m'a fait connaître le fond de mon sac : on trouve ici que mes craintes ont surpassé de beaucoup les petits maux que j'ai eus. Si vous m'aimez, et que les soins qu'on a de moi vous fassent plaisir, que ne devez-vous point à cette bonne duchesse de Chaulnes!

935. — A LA MÊME.

A Bourbon, jeudi 9 octobre 1687.

Vous étiez de bien mauvaise humeur contre moi, ma fille, quand vous m'avez écrit; je ne sais de quel fonds cela

[1] L'abbaye de Livry était vacante depuis le 23 août 1687, par la mort de l'abbé de Coulanges, oncle de madame de Sévigné. (P.)

vient, et vous pouvez penser si je l'aime : mais l'injustice de votre improbation me donne du chagrin à mon tour. Vous ne cessez point, ni madame de La Fayette, de me blâmer de n'avoir pas quitté madame de Chaulnes à Nevers : premièrement, il n'a pas tenu à elle; mais je ne fis jamais mieux de ne le point vouloir. Les eaux de Vichi ne sont plus pour moi aussi nécessaires qu'elles m'ont été : j'en ai fait tout l'usage que je pouvais desirer, en les faisant venir, et en les tempérant par celles-ci : elles m'ont purgée autant qu'il le fallait, et celles de Bourbon, douces et fondantes, ont achevé un véritable état de perfection. J'ai pris du *crocus*, parceque je sais que quand il ne trouve guère d'humeurs, il ne fait point de mal à son hôte; c'est le bon pain, comme disait de Lorme. Il ne m'a point fait vomir, et m'a purgée doucement; c'est à cause que je ne suis point accablée d'humeurs qu'on ne m'a point donné d'émétique. Je suis dans les bains balsamiques et charmants; je bois le matin, je n'ai aucune sorte d'incommodité; j'ai fait tous ces remèdes avec une règle et une mesure dont j'eusse été incapable, sans madame de Chaulnes. Elle ne songe point à rien précipiter : nous partons lundi, après trois semaines et un jour de séjour, seize jours de boisson, neuf bains, trois médecines, deux jours de repos; rien ne peut être mieux compassé que tout cela : elle a une attention pour moi, pareille à la vôtre; elle ne mérite que des remerciements, et vous la regardez comme ayant troublé et dérangé tous mes remèdes. Au nom de Dieu, ma fille, changez de sentiments, si vous êtes juste et si vous m'aimez; et faites qu'à Essonne, si vous y voulez venir, ce ne soit que joie de nous voir en parfaite santé, et que reconnaissance en particulier pour cette bonne duchesse. Nous n'allons même qu'en deux jours d'ici à Nevers, pour ne pas nous fatiguer; mercredi nous partons de Nevers, et le cinquième jour, qui sera le dimanche 19, nous dînerons à Essonne, et coucherons à Paris. La fatigue et l'embarras me font peine pour vous; mais sans cela, vous

[redacted]

pouvez juger si nous vous donnerons de bon cœur à dîner à Essonne. Amiot vous écrit : outre qu'il est fort bon médecin, il a ici un petit apothicaire qui est la capacité, la sagesse et l'expérience même. Ils disent tous deux, point de douche ; ils croiraient faire un attentat d'attaquer et de mettre en alarme une santé comme la mienne ; ils croiraient aviser les nerfs d'un désordre à quoi ils ne pensent pas ; en un mot, ils sont d'une prudence et d'une conduite qui attire la confiance, par être les premiers à improuver leurs remèdes, quand ils ne conviennent pas. Vous dites que j'écris à tout le monde ; je n'écris qu'à vous, ma chère bonne ; car je n'appellerai point écrire, deux billets à madame de La Fayette, et quatre lignes en réponse à madame de Coulanges. Il faut à cette heure parler du beau temps ; il est enchanté ; c'est encore vous qui l'avez fait de vos propres mains ; il fait un chaud qui fait croire que nous sommes au cœur de l'été ; ces beaux jours vous feront aimer notre pauvre Livry ; j'espère que vous y êtes ; cette pensée me fait plaisir. Si vous vouliez m'y attendre, et m'envoyer seulement votre carrosse, j'irais dans un moment vous y trouver. Si vous vouliez venir me prendre à Paris, voilà encore un autre parti ; vous pourriez aussi ne venir qu'entre Paris et Essonne ; enfin, songez que tout ce qui vous fatigue le moins me consolerait de ne pas vous embrasser sitôt : mais, si absolument vous voulez pousser jusqu'à Essonne, épargnez-vous au moins de faire quatorze lieues en un jour ; allez coucher le samedi à Savigny, et le dimanche, sans vous presser, venez dîner avec nous à Essonne. Madame de Chaulnes me prie de vous faire mille compliments ; ce sont de véritables amitiés, puisqu'elle ne songe qu'à vous rendre un bon compte de ma pauvre personne. Nous avons eu mille relations de Bretagne, qui nous ont diverties : mais notre vrai plaisir, c'est de penser que nous partons lundi, après avoir observé toutes les longues et les brèves du cérémonial de Bourbon.

936. — A LA MÊME.

A Milly, samedi au soir 18 octobre 1687.

Je reçois votre lettre, je trouve partout des marques de votre souvenir et de votre amitié. Je vous ai écrit de la Maison-rouge, à six lieues d'ici; vous aurez vu que je ne vous oubliais pas non plus, et que nous vous conseillons de ne point vous presser, et d'achever toutes vos affaires. Vous auriez eu peine d'engager madame de Chaulnes à passer par Fontainebleau; outre que c'est le plus long de deux lieues, c'est qu'elle y a tant de famille, qu'elle n'aurait pu s'y cacher. Pour moi, j'y aurais vu tout ce que je souhaite [1]. Je me porte si bien, et les esprits sont tellement réconciliés avec la nature, que je ne vois pas pourquoi vous ne m'aimeriez point. Notre voyage n'a été qu'une vraie promenade, nous n'avons eu aucune sorte d'incommodité : mais vous ne me parlez point de Livry, cruelle! me refuseriez-vous ce repos si nécessaire? Je vous attendrai lundi, puisque vous le voulez : je vous ferais de bien plus grands sacrifices; sans cela, je me serais contentée de voir mes deux amies, et je serais partie sur-le-champ pour Livry; mais je n'y penserai pas, et je vous attendrai avec l'impatience de vous embrasser. Si vous étiez aussi diligente que nous, je n'attendrais pas longtemps. J'espère que vous me renverrez demain *la Brie* à Essonne. Adieu, ma très chère : je suis ravie que vous finissiez toutes vos affaires; vous pourrez même y ajouter des plaisirs, et faire votre cour pendant que vous y êtes. Madame de Chaulnes vous embrasse et triomphe du bon état où elle vous rendra votre maman. Embrassez pour moi madame de Vins, et qu'elle ne vous enchante point, quoique ce fût une chose bien raisonnable d'y réussir.

[1] Madame de Grignan était alors à Fontainebleau, où était la cour. (P.)

N. B. *La mère et la fille se réunirent jusqu'aux premiers jours d'octobre de l'année* 1688.

937. — DE M. DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

24 octobre 1687.

Votre lettre, mon cher *scélérat*, m'a fait un très grand plaisir; je l'ai lue et relue avec attention; j'y ai trouvé cette éloquence épistolaire qui charme ceux qui s'y connaissent. Or, je prétends être un des plus intelligents sur ce point. Si ma pratique répondait à ma théorie, je défierais, vous et Cicéron, Pascal et Voiture, et tant d'autres. Il est certain que mon silence n'est point un oubli; je suis ordinairement plongé dans le premier, et toujours hors du second. Je parle de vous quand et tant de fois que je puis; la phrase n'est pas juste (il fallait dire comme vous l'eussiez dit). Je dis que vous avez plus d'esprit et d'agrément que tout le Languedoc ensemble, même au temps des états. Je disais la même chose il y a deux jours à notre premier président Nicolaï, qui m'a prié de vous prier de lui faire faire une douzaine de bouteilles d'eau de thym, persuadé que vous prendrez volontiers ce soin pour l'amour de lui. *La Faveur* fera bien ce bel ouvrage, et l'argent ne tient à rien, ou tout au plus à la peine de m'envoyer le mémoire.

Vous me demandez à quelle étude je m'occupe : à quoi je réponds, qu'après avoir lu quelque histoire et bien des livres de politique moderne, j'ai trouvé à m'occuper sur les propositions de Molinos; et comme on m'a assuré qu'elles sont conformes aux sentiments de sainte Thérèse et d'autres mystiques, j'ai lu le *Château de l'ame* et ses autres ouvrages; et en effet j'ai rencontré presque toute la doctrine de ce condamné. Je lirai dans peu le *chrétien intérieur, par un solitaire*, fait, imprimé par Bernières,

trésorier de France à Caen. De vous dire à quoi la théologie mystique me peut être utile, je n'en sais rien; mais enfin je défie tous les directeurs d'en savoir autant que moi seul, et de connaître les replis du cœur, par rapport à la sainteté chrétienne, aussi bien que moi; j'aimerais cependant mieux étudier les fiefs avec vous, quoique vous autres commissaires ne rendiez vos ordonnances que sur des principes bien douteux, et que vous présumiez toujours pour le fisc : *il n'y a point de terre sans seigneur*. En voilà un auquel on oppose qu'il n'y a aucune servitude sans titre; c'est au demandeur à prouver tout cela : est-il vrai ou faux ? comme il vous plaira, commissaires *fieffés*.

Oui, M. de Vardes m'a conté ce qu'il avait fait pour vous, ou pour mieux dire pour lui-même, étant certain qu'un homme qui agit pour vous, a le plus clair du profit. La cour nous l'entraîne, il y fait un très bon personnage : c'est un courtisan libre que le maître traite bien, à qui il parle toujours, et tout cela sans desir et sans prétention. Adieu; je fais ce que je puis pour empêcher madame de Sévigné de vous écrire; mais hélas ! mes efforts sont superflus. Je vous prie de me mander s'il faut prononcer la lettre *r* finale d'un mot, avant ceux qui commencent par une consonne, comme avant ceux qui commencent par une voyelle, comme en ce vers :

> Que quand il faut aimer, mais aimer autrement.

On se divise fort ici sur cette question. Adieu, mon cher *scélérat*; je ne vous oublierai qu'après ma mort : encore ne sais-je. Mes compliments à votre famille.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ce n'est point lui qui m'a empêchée de vous écrire, rengaînez votre petite épée de Rambouillet. Voici, Monsieur, une longue suite de bonnes ou méchantes raisons. Premiè-

rement, il me souvient fort bien que je vous ai écrit la dernière, et que vous m'avez négligée et fait languir pour la réponse. Ensuite je suis entrée dans la tristesse de voir languir longtemps, et ensuite de voir mourir, il y a deux mois, mon cher oncle l'abbé de Coulanges, que j'aimais par tant de raisons, qui était mon père et mon bienfaiteur, à qui je devais tout le repos et tout le plaisir de ma vie, par le bon ordre qu'il avait donné à mes affaires. Je l'ai pleuré amèrement, je le pleurerai toute ma vie, et non-seulement l'abbé, mais l'abbaye, cette jolie abbaye où je vous ai mené, qui vous fit faire un joli couplet sur les chemins, et où mon fils, par un enthousiasme qui nous réjouit, assis sur un trône de gazon, dans un petit bois, nous dit toute une scène de *Mithridate*, avec les tons et les gestes, et surprit tellement notre modestie chrétienne, que vous crûtes être à la comédie, alors que vous y pensiez le moins.

Un peu après la mort de ce cher oncle, je me résolus d'aller à Bourbon, où je ne voulais point aller, crainte de le quitter. J'ai fait ce voyage avec madame la duchesse de Chaulnes; je m'y suis guéri l'imagination, et la crainte que j'avais de certaines vapeurs que je croyais importantes, et qu'on m'a dit qui ne le sont point : vrai ou faux, je suis contente, et n'ai point de regret à mon voyage. Il y a six jours que j'en suis revenue; ma fille m'a dit que vous m'aviez écrit pour me réveiller; eh bien, mon cher Monsieur, me voilà réveillée. Vous dites aussi, car tout cela n'est que par ouï-dire, madame de Grignan n'ayant pas manqué de perdre la lettre; vous dites donc que vous avez une sentence qui dit qu'il est plus aisé de se séparer du monde, que de s'accoutumer à l'oubli de ses amis; n'est-ce pas? Sur cela, Monsieur, j'ai un beau champ pour vous rassurer, en vous disant de bonne foi que vous êtes l'homme du monde que j'oublie le moins. Quand on vous connait, qu'on a goûté la sorte d'agrément de votre esprit,

et la bonté de votre cœur, il n'est pas aisé de vous effacer ; vous faites une impression qui dure. Je parle de vous quand j'en trouve l'occasion ; votre rival est toujours prêt : j'en parle encore à d'autres, à temps, à contre-temps : en un mot, Monsieur, ôtez de vos chagrins celui de croire qu'il soit aisé de vous oublier ; dites à votre sentence qu'elle n'est plus capable de vous humilier par sa réflexion, et que je suis toujours pour vous tout ce que j'ai été et serai toute ma vie.

938. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 novembre 1687.

Je suis fort en peine de vous, ma chère cousine, depuis que notre ami [1] m'eut mandé que vous étiez allée à Bourbon. Je vous aurais plus tôt témoigné mon inquiétude, si je n'avais été dans le dessein d'aller à Fontainebleau, et de là à Paris, seulement pour vous voir. Cependant un grand rhume a rompu mon voyage ; car, encore que j'en sois presque guéri, nous ne sommes pas dans une saison propre à voyager au sortir d'un rhume considérable. C'est ce qui m'oblige de vous supplier de m'apprendre de vos nouvelles. Si votre mal était encore un rhumatisme sur cette main droite qui fut attaquée il y a huit ou dix ans, priez notre ami de m'informer de l'état où vous êtes. Je vous aimai toute ma vie, ma chère cousine, et nos petites brouilleries même n'ont pas été une marque que vous me fussiez indifférente : mais je ne vous ai jamais tant estimée ni tant aimée que je fais aujourd'hui. Ce qui me le fait croire, c'est que je crains de vous perdre plus que je n'ai jamais fait. Que ferais-je au monde sans vous, ma pauvre chère cousine ? Avec qui pourrais-je rire ? Avec qui pour-

[1] Corbinelli.

[redacted]

rais-je avoir de l'esprit? En qui aurais-je une entière confiance d'être aimé? A qui parlerais-je à cœur ouvert de toutes choses? Car la belle Madelonne, qui est de mes amies, n'est pourtant pas vous, et ne vous remplacerait pas sur mon sujet. Son mari et sa famille remplissent tout son cœur et tout son esprit. Il ne me resterait donc que votre nièce et notre ami; et bien loin de me consoler de vous, ils m'en feraient ressouvenir et vous regretter davantage. Ayez soin de vous, ma chère cousine, et joignez à l'intérêt que vous y avez la considération du repos de madame de Grignan, et de nous autres vos meilleurs amis. J'ai eu de la philosophie pour me passer des honneurs et des établissements que je croyais m'être dus : mais je n'en aurais point pour me passer de vous; il me faudrait du christianisme tout pur.

939. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 novembre 1687.

Je reçois présentement une lettre de vous, mon cher cousin, la plus aimable et la plus tendre qui fut jamais. Je n'ai jamais vu expliquer l'amitié si naturellement, et d'une manière si propre à persuader. Enfin, vous m'avez persuadée, et je crois que ma vie est nécessaire à la conservation de la vôtre. Je m'en vais donc vous en rendre compte, pour vous rassurer et vous faire connaître l'état où je suis.

Je reprends dès les derniers jours de la vie de mon cher oncle l'abbé, à qui, comme vous savez, j'avais des obligations infinies. Je lui devais la douceur et le repos de ma vie; c'est lui à qui vous devez la joie que j'apportais dans votre société; sans lui, nous n'aurions jamais ri ensemble; vous lui devez toute ma gaieté, ma belle humeur, ma vivacité, le don que j'avais de vous bien entendre, l'intelli-

gence qui me faisait comprendre ce que vous aviez dit, et deviner ce que vous alliez dire; en un mot, le bon abbé en me retirant des abîmes où M. de Sévigné m'avait laissée, m'a rendue telle que j'étais, telle que vous m'avez vue, et digne de votre estime et de votre amitié. Je tire le rideau sur vos torts; ils sont grands, mais il les faut oublier, et vous dire que j'ai vivement senti la perte de cette agréable source de tout le repos de ma vie. Il est mort en sept jours, d'une fièvre continue, comme un jeune homme, avec des sentiments très chrétiens, dont j'étais extrêmement touchée; car Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie. La sienne a duré quatre-vingts ans; il a vécu avec honneur, il est mort chrétiennement : Dieu nous fasse la même grace! Ce fut à la fin d'août que je le pleurai amèrement. Je ne l'eusse jamais quitté s'il eût vécu autant que moi. Mais, voyant au quinzième ou seizième de septembre que je n'étais que trop libre, je me résolus d'aller à Vichi, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs qui me faisaient craindre l'apoplexie. Ce voyage proposé donna envie à madame la duchesse de Chaulnes de le faire aussi. Je me joignis à elle; et comme j'avais quelque envie de revenir à Bourbon, je ne la quittai point. Elle ne voulait que Bourbon; j'y fis venir des eaux de Vichi, qui, réchauffées dans les puits de Bourbon, sont admirables. J'en ai pris, et puis de celles de Bourbon : ce mélange est fort bon. Ces deux rivales se sont raccommodées ensemble, ce n'est plus qu'un cœur et qu'une ame : Vichi se repose dans le sein de Bourbon, et se chauffe au coin de son feu, c'est-à-dire dans les bouillonnements de ses fontaines. Je m'en suis fort bien trouvée, et quand j'ai proposé la douche, on m'a trouvée en si bonne santé qu'on me l'a refusée; et l'on s'est moqué de mes craintes; on les a traitées de visions, et l'on m'a envoyée comme une

personne en parfaite santé. On m'en a tellement assurée que je l'ai cru, et je me regarde aujourd'hui sur ce pied-là. Ma fille en est ravie, qui m'aime comme vous savez.

Voilà, mon cher cousin, où j'en suis. Votre santé dépendant de la mienne, en voilà une grande provision pour vous. Songez à votre rhume, et comme cela, faites-moi bien porter. Il faut que nous allions ensemble, et que nous ne nous quittions point. Il y a trois semaines que je suis revenue de Bourbon; notre jolie petite abbaye n'était point encore donnée; nous y avons été douze jours; enfin, on vient de la donner à l'ancien évêque de Nîmes, très saint prélat[1]. J'en sortis, il y a trois jours, tout affligée de dire adieu pour jamais à cette aimable solitude que j'ai tant aimée; après avoir pleuré l'abbé, j'ai pleuré l'abbaye. Je sais que vous m'avez écrit pendant mon voyage de Bourbon; je ne me suis point amusée aujourd'hui à vous répondre : je me suis laissée aller à la tentation de parler de moi à bride abattue, sans retenue et sans mesure. Je vous en demande pardon, et je vous assure qu'une autre fois je ne me donnerai pas une pareille liberté; car je sais, et c'est Salomon qui le dit : *Que celui-là est haïssable qui parle toujours de lui.* Notre ami Corbinelli dit que, pour juger combien nous importunons en parlant de nous, il faut songer combien les autres nous importunent quand ils parlent d'eux. Cette règle est assez générale : mais je crois m'en pouvoir excepter aujourd'hui, car je serais fort aise que votre plume fût aussi inconsidérée que la mienne, et je sens que je serais ravie que vous me parlassiez longtemps de vous. Voilà ce qui m'a engagée dans ce terrible récit : et, dans cette confiance, je ne vous ferai point d'excuses, et je vous embrasse, mon cher cousin et la belle Coligny. Je rends mille graces à madame de Bussy

[1] « Le roi a donné l'abbaye de Livry, vacante par la mort de l'abbé de « Coulanges, à l'abbé Séguier, qui vient de se démettre de l'évêché de « Nîmes. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 1er novembre 1687.)

[redacted]

de son compliment : on me tuerait plutôt que de me faire écrire davantage.

940. — DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Lundi 24 novembre 1687.

Je vous eusse fait réponse, mon ami, il y a trois ordinaires sans que je voulais communiquer à M. le premier président des comptes votre lettre; il était à la campagne, et ensuite à Versailles : enfin, je lui ai dit vos intentions de lui faire présent de douze bouteilles de thym, de quoi il n'a pas été consentant d'abord ; mais, comme je lui ai représenté qu'il pourrait vous revaloir ce présent par un autre, lorsque je vous y aurais fait consentir, il m'a donné les mains, et recevra la caisse, son valet-de-chambre s'étant chargé de la lettre d'adresse pour cela. Je doute que la caisse soit arrivée ; quoi qu'il en soit, je serai votre second facteur sur cette affaire quand elle sera consommée, et en attendant vous prendrez possession de son amitié, comme lui de la vôtre. En outre, je lui ai dit que vous étiez des amis de monsieur son père, et l'un des meilleurs de M. de Vardes, ce qui vous fait encore un nouveau titre auprès de lui. Il me mena à la réception d'un maître des comptes, mon allié [1], et j'entendis attaquer et défendre la loi : *Desiderium meum rationibus tuis non congruit, etc.* [2]. Il s'agit du dépôt, et notre premier président argumente à merveille. Je vous dis tout cela en passant, pour vous faire souvenir que j'aime toujours passionnément la jurisprudence; mais elle ne m'a point empêché de lire tous les ouvrages de sainte Thérèse, dans lesquels je crois avoir trouvé toutes les propositions de Molinos. J'ai fait un re-

[1] Ce parent est probablement M. Mandat, qui avait épousé une demoiselle Herinx, en mars 1680.

[2] *Voyez* la loi 7, *Depositi vel contra*, au code de Justinien. (M.)

cueil des maximes chrétiennes ou mystiques de la sainte, j'en ai conféré avec des Cartésiens fort savants, qui tous croient que les équivoques qui tournent plus au paradoxe font brûler leurs auteurs, selon que leurs juges sont plus ou moins ignorants : or l'on tient pour assuré que ceux qui composent le tribunal de l'inquisition le sont au suprême degré. Le cardinal Petrucci [1] les attend sous l'orme, et ils n'osent l'attaquer, parcequ'il a de l'esprit et du savoir, joints à une grande dignité. Je lirai deux ou trois mystiques après que j'aurai achevé le *Chrétien intérieur, fait par un solitaire*, et recueilli par le sieur de Bernières, trésorier de France. Tout cela, mon ami, ne m'avance en rien dans la dévotion, et serait plus capable de me reculer ; les distinctions d'oraisons vocales, mentales, de contemplation, d'union et de quiétude, ne servent qu'à embrouiller l'esprit, et ne signifient enfin que plus ou moins d'attention à la prière, et plus ou moins de charité, ce que je savais à merveille. Mais ce n'est point la science qui inspire la dévotion, c'est uniquement la grace de Dieu. Adieu, mon ami ; ma jalousie va toujours en augmentant : je vous embrasse cordialement.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je n'ai jamais vu de tels rivaux ; je crois qu'il faut dire d'eux comme des deux paladins [2] : *O gran bontà de' cavalieri antichi !* Je vous demande pardon de ce dernier mot ; mais votre union attire cette application.

J'ai reçu, Monsieur, votre dernière lettre, elle me plait comme tout ce qui vient de votre plume. J'ai parlé de vous avec M. de La Trousse ; le goût qu'il a pour votre per-

[1] Ce cardinal, zélé partisan du quiétisme, sur lequel il a composé plusieurs ouvrages, fut forcé par l'inquisition d'abjurer ses opinions et ses ouvrages.

[2] *Orlando furioso*, canto 1er, st. 22.

[redacted]

sonne le rehausse bien à mon égard : nous ne serions pas cousins, s'il n'avait pas senti tout l'agrément et la solidité de votre mérite; il m'en paraît touché : il me semble que j'en ferais encore mieux mon profit que lui, si la Providence m'avait mise à portée d'en faire un bon usage; mais hélas! nous sommes séparés par de grands espaces. Si ceux qui font élever ces palais[1] avaient toujours été ainsi, ils n'auraient pas avalé tant de couleuvres en ce pays, qui ont été si malsaines, qu'il a fallu ensuite avaler beaucoup de quinquina. Un autre de la même espèce a eu le même coup de poignard; c'est bien employé : voilà de plaisantes lumières à mettre sur le boisseau; il faudrait les mettre dessous, et qu'on ignorât toutes leurs actions : *ma tace*, je vous prie, car je ne veux point de tels ennemis. Enfin, quand je verrai M. de Vardes en lieu de remercier, je sais de quoi je me réjouirai avec lui, de l'honneur qu'il s'est fait, et du plaisir qu'il a eu de pouvoir, dans une si heureuse occasion, rendre justice à un ami comme vous : le nôtre me paraît tout confit en dévotion spéculative. J'espère toujours qu'en se jouant ainsi avec elle, il s'y attrapera, et se trouvera tout empêtré dans ses méditations comme un oiseau dans de la glu. Il est certain toujours que le monde, ni tout ce qui s'y passe, ne lui paraît pas digne de l'occuper, et qu'il passe sa vie dans les saintes réflexions, et dans l'exercice de la charité du prochain. Il me semble que Dieu veut faire de lui quelque chose d'extraordinaire. J'ai toujours dans la tête de dire à Dieu, comme Polyeucte disait de Pauline en parlant de son ame :

Seigneur, de vos bontés il faut que je l'obtienne;
Elle a trop de vertu pour n'être pas chrétienne;
Avec trop de mérite il vous plut la former,
Pour ne vous pas connaître, et ne vous pas aimer.

Pour vous, Monsieur, vous avez des graces de toutes les

[1] Le palais de Versailles, Trianon, Clagny, les aqueducs de Maintenon, etc.

[redacted]

manières, et surtout, ce me semble, un don de persévérance qui est le tout, et qui rend votre vie uniforme, comme la véritable amitié qu'on a pour vous.

941. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 novembre 1687.

J'ai bien de la joie, Madame, que vous soyez contente de ma dernière lettre; pour moi je suis ravi de votre réponse, car elle me tire d'une fort grande peine où j'étais de votre santé. Je craignais que la douleur de la perte que vous veniez de faire, jointe à votre rhumatisme, ne fût un dangereux mal pour vous; et la réflexion que je faisais sur ma crainte extraordinaire me paraissait d'un méchant augure et augmentait mes alarmes; ma peur me faisait peur: enfin je n'ai eu que cela, Dieu merci! *Vivat!* ma chère cousine.

Vous vous récriez sur la longueur de votre lettre et sur ce que vous ne me parlez que de vous; je vous assure que vous ne me sauriez parler de chose qui me soit plus agréable. Ce que dit notre ami, *que pour juger combien nous importunons les gens en parlant de nous, il faut songer combien ils nous importunent en parlant d'eux*, ne vous regarde pas. Il a raison pour ceux qui sont indifférents les uns aux autres, mais pour nous, deux choses nous doivent rassurer sur cela. L'une que nous prenons un grand intérêt à ce qui nous touche, et l'autre que nous racontons bien.

Mais est-il possible, Madame, que vous ne sachiez pas la mort de notre pauvre ami le P. Rapin[1]? Il était le vôtre aussi bien que le mien; il m'a dit des choses de vous qu'il ne me disait pas par complaisance; elles étaient si véritables et si visibles, que je voyais bien qu'il en était persuadé.

[1] Il était mort le 27 octobre précédent.

[redacted]

Il n'y avait pas dans la *société de Jésus* un plus bel esprit ni un plus homme de bien que lui. Il m'envoya, quinze jours avant que de tomber malade de la maladie dont il est mort, l'éloge de feu M. le Prince, pour la composition duquel il m'avait demandé, trois mois auparavant, tous les endroits considérables où j'en parlais dans mes *mémoires*, et je les lui envoyai. L'hôtel de Condé, me manda-t-il, lui en fit changer une partie, et qu'il n'en avait pas été le maître. Je vous dirai, quand nous nous verrons, les raisons qui ont fait préférer à ce que je disais que j'avais vu, le témoignage des gazettes. Le pauvre Père cite à la marge mes mémoires en deux endroits, et en m'envoyant son livre il me fait de grandes excuses de ne m'avoir pas suivi partout. Je lui fis réponse qu'il avait eu raison de servir à leur mode les gens qui l'avaient employé, mais que cela m'allait rendre les histoires encore plus suspectes qu'elles ne m'avaient été jusques ici. S'il vous prenait envie de voir cet éloge, vous le trouverez à la rue Saint-Jacques, *aux Cigognes*, chez la veuve Cramoisy[1].

Je ne sais, Madame, si je vous ai mandé que je serais présentement à la cour et à Paris sans une fluxion ; et, quoique je sois guéri, la saison, fort contraire aux sexagénaires convalescents, m'empêche de me mettre en campagne avant le mois d'avril. Il faut vivre, ma chère cousine ; la première et la plus importante affaire qu'on ait en ce monde est d'y rester, cela s'entend après le salut.

Puisque vous ne dites rien de la cour, je m'en vais vous en parler ; je vous promets aussi de ne pas trouver mauvais que vous m'appreniez ce qui se passera à Autun. Vous remarquerez donc que la scène est à Fontainebleau.

On me mande que madame de Maintenon, qui ne rend aucune visite, est allée voir le chancelier (*M. Boucherat*) qui lui a rendu la sienne. Cela fait raisonner le courtisan.

[1] L'ouvrage du père Rapin est intitulé : *Le Magnanime*, ou *Éloge de Louis de Bourbon, prince de Condé* ; Paris, 1687, in-12.

Madame de Montchevreuil[1] ayant trouvé dans la chambre des filles de madame la Dauphine un livre intitulé *l'école des filles*, en alla faire des plaintes au roi, disant qu'elle n'en pouvait plus répondre. Sa Majesté lui répondit qu'il la déchargerait de ce fardeau, et que la reine sa mère et la reine sa femme n'en ayant pu garder, il ne croyait pas que madame la Dauphine le pût mieux faire qu'elles.

Le duc de Villeroi se cassa le bras en deux endroits à la chasse par la chute de son cheval. Le duc de La Rochefoucauld tomba aussi, et le gazetier de Hollande dit qu'il tomba sur la *mâchoire*. Sur ma parole, ce gazetier a ouï parler de *l'alleluia*. M. le Prince tomba aussi et se blessa légèrement.

Saintrailles, gouverneur et gentilhomme de la chambre de M. le Duc, étant embarqué au jeu, le petit prince se déroba bien finement, et avec trois de ses amis qu'on ne nomme pas, se mit dans un fiacre qui les mena à Paris chez une *madame Chevalier*, célèbre par le métier qu'elle fait, où ils firent une grande débauche. Le roi l'ayant appris voulut faire chasser les complices de M. le Duc, et se plaignit fort à M. le Prince de la négligence de Saintrailles; il lui dit ensuite qu'il s'étonnait qu'il fît entrer un homme comme celui-là dans son carrosse; M. le Prince lui répondit que monsieur son père y avait fait toujours entrer les chevaliers de Rivière, les Lussan et les Briord; le roi lui répliqua qu'il y avait une grande différence de ces gens-là à celui-ci. Je vois bien que Sa Majesté ne croit pas que ce Saintrailles[2] ici soit le Xaintrailles de Poton[3], et je le tiens

[1] Elle était gouvernante des filles d'honneur de madame la Dauphine. Le roi la prit au mot, et lui permit de quitter sa charge. Dangeau ajoute ce qui suit : « La chambre des filles d'honneur est dans une grande dis « solution ; le roi a dit qu'il ne s'en voulait plus mêler. Madame la Dau- « phine fait des merveilles, et quoiqu'elle crût n'avoir pas lieu de se louer « de ces demoiselles, elle leur a promis sa protection, si elles faisaient « mieux à l'avenir. » (Samedi, 25 octobre 1687.)

[2] Charles de Saint-Lary-Bellegarde, seigneur de Saintrailles.

[3] Jean, dit *Poton*, seigneur de Xaintrailles, premier écuyer de Charles VII, maréchal de France.

pour bien averti ; cependant il est désigné successeur de la Tournelle dans l'élection de Bourgogne, si le discours du roi ne change ce choix.

Votre nièce est depuis un mois à Bussy où je l'ai envoyée pour des affaires qu'elle et moi avons en ces quartiers-là ; vous croyez bien qu'elles étaient pressées puisque nous nous sommes séparés. Elle y a mené son fils. Adieu, ma chère cousine ; ayez bien soin de ma santé en votre personne ; je vous promets de faire la même chose pour vous.

942. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 2 décembre 1687.

Je suis ravie de ne m'être pas trompée, quand j'ai cru que ma grande lettre [1] ne vous ennuierait pas. Ce grand intérêt que vous avez pris à ma santé, et ce sang dont je me trouvai un jour tout affaiblie, parceque vous vous en étiez fait tirer quatre palettes sans m'en avertir, me répondaient que, même par rapport à vous, tous mes détails ne vous déplairaient pas. J'ai trouvé aussi fort bon tout ce que vous me mandez, jusqu'aux nouvelles de Fontainebleau, qui ne me sont plus indifférentes quand elles ont passé par vous. J'ai regretté le bon père Rapin. Je conviens de toutes ses bonnes qualités. Sa bonté et sa douceur, avec une si grande capacité, qui rend quasi les autres gens glorieux, était ce qui m'attachait principalement à lui. Il trouve présentement la récompense de toutes ses vertus. Le père Bouhours cependant, qui était son intime ami, et que j'accusais toujours d'avoir bu le sang du père Rapin, qui était plus pâle que la mort, a repris courage, et nous a donné un livre fort amusant, et qu'on lit avec plaisir : c'est *la Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*. Je voudrais dire *juger ;*

[1] Voyez la lettre 939.

[redacted]

car c'est précisément cela qu'il fait. Il ramasse pour cet examen tout ce que nous avons vu et admiré en vers et en prose, tantôt louant, tantôt blâmant. Souvent on est de son avis; quelquefois on critique sa critique. Vous jugez bien que ce livre est fort amusant. Je croyais qu'il vous citerait : mais il me paraît qu'il n'y a qu'un endroit où il vous donne pour exemple. Je ne doute pas que ce Père ne vous ait envoyé cet ouvrage. Notre ami se réjouit fort de ces sortes d'ouvrages. Tout ce qui fait connaître les injustes approbations, et qui traite de la justesse de l'esprit, est justement fait pour lui. Nous verrons l'éloge de M. le Prince; les oraisons funèbres nous en ont tant parlé que nous nous laissons un peu reposer, et puis nous y reviendrons. Je vous souhaite une santé parfaite. Nous ne sommes plus jeunes, mon pauvre cousin, c'est grand dommage. Il me semble que nous étions plus vifs que les autres, et qu'il n'y a guère de gens qui valussent plus que nous. J'y joins aussi notre Corbinelli; car, encore que son esprit soit aussi bon et aussi vif qu'en ce temps-là, il sait pourtant bien en sa conscience qu'il n'en peut pas jouir aussi agréablement qu'il a fait. Êtes-vous à Autun? Votre évêque y est-il? S'il y est, dites-lui que j'ai tellement cru qu'il serait ici après la Saint-Martin, que je n'ai point répondu à une très aimable lettre qu'il m'écrivit à la mort de mon pauvre abbé. Disposez-le à me pardonner, en l'assurant que je l'attends ici avec impatience. Vous ne sauriez douter que je n'en aie encore davantage de vous y revoir en joie et en santé, car c'est là le *tu autem*, et de caûser avec vous de mille choses qui ne s'écrivent point. J'embrasse avec vous l'aimable Coligny, pourvu que vous receviez les amitiés sincères de la belle Madelonne.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Le père Bouhours aurait peut-être aussi bien fait de rapporter des fragments de vos lettres, et de celles de madame

de Sévigné que de celles de Balsac et de Voiture, pour donner des exemples de la justesse, de la délicatesse, ou de la noble simplicité des pensées. L'un de ces jours nous nous assemblerons chez M. de Lamoignon, pour lui apprendre nos sentiments, et ceux du public sur son livre; mais le jugement de ce qu'on appelle le monde en gros, est ordinairement bien fade et bien grossier en ce siècle, où l'on ne sait ce que c'est que bonnes ou belles choses, et où l'on n le loisir que de calculer et de courir après ses affaires. L misère étouffe l'esprit; il est trop occupé de besoins pou s'appliquer aux jolies choses.

Le même Père m'a prêté un livre qu'on a fait à Rom contre les *Quiétistes,* dont l'original est en italien [1], et celui-ci en est la traduction, belle, facile, noble, et agréable faite par le père B....... Il combat la doctrine d'un nomm Molinos, auteur de la secte de ces *Quiétistes* [2].

Mais pour revenir au livre du P. Bouhours, de *La manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, je vous dira que les sentiments du public ne me préviendront ni ne m'entraineront pas, car je sais que c'est d'ordinaire l'envie ou l'ignorance qui le fait juger. Mes compliments, je

[1] Ce livre est du P. Ségneri, l'un des meilleurs prédicateurs de l'Italie. Il fut traduit en 1687, sous ce titre: *Le Quiétiste ou les Illusions de la nouvelle Oraison de quiétude.* Cette traduction est probablement du père Buffier, traducteur d'un autre ouvrage du même P. Ségneri.

[2] C'est dans cette même année 1687 que le prêtre espagnol Molinos, condamné à Rome par l'inquisition, y avait abjuré publiquement ses hérésies. Cette abjuration n'était que pour le public. Elle ne changea ni son sort ni ses opinions. On le remit dans son cachot, et en y rentrant, il appela de sa sentence au jugement dernier. Son système, ou plutôt ses rêveries, étaient de la même sorte que celles des anciens Gnostiques. Le *Quiétisme* qui peu d'années après fournit à la haine jalouse de Bossuet les moyens d'opprimer Fénelon, passa pour une émanation du Molinosisme. Il est toujours bon de rappeler que sainte Thérèse avait été placée dans le ciel par un mysticisme tout semblable à celui qui fit mettre la Guyon à Vincennes; et que dans ce même temps les docteurs de Salamanque prétendaient faire béatifier Marie d'Agréda, que les docteurs de Paris anathématisaient; et les uns et les autres, à cause des mêmes visions. Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde pour certaines folies, comme pour certaines vérités. (A. G.)

ous supplie, à madame de Coligny. Je trouvai l'autre jour nadame de Montataire avec qui je ris beaucoup. Madame le Sévigné dit que nos âges sont incompatibles avec la joie : e crois qu'elle se trompe ; il y a joie et joie. Les nôtres d'à résent sont plus solides que celles de nos jeunesses ; et je uis persuadé avec Épicure que le discernement est nécesaire à la possession du plaisir. Je soutiens même qu'il est ssentiel à la volupté. Ce chapitre est curieux, délicat et itile; mais après tout, il n'y a de vraie joie que celle d'aimer Dieu : sur quoi je vous dirai en passant que presque pas un le ceux qui en ont le plus écrit, ne savent ce que c'est que et amour.

943. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 juin 1688.

Me voici enfin revenu à cette demeure que vous trouvez i belle, ma chère cousine, et dont l'agrément me paraît oujours nouveau. Vous ne sauriez vous imaginer avec uelle tranquillité j'y regarde les injustices qu'on me fait. Ion tempérament aide bien ma raison à m'en consoler ; nais il faut rendre l'honneur à qui il est dû : sans la grace le Dieu, je ne serais pas dans l'état où je suis. Il est tout aturel de haïr ceux qui nous font du mal ; cependant j'aime e roi, je lui souhaite du bien et je prie Dieu de tout mon œur pour lui. Les gens vifs et qui ont du courage n'ont as naturellement ces sentiments : il faut donc que cela ienne d'en haut. Cette tranquillité ne me laisse pourtant as sans action ; comme je ne me désespère pas dans ma nisère, je ne m'attends pas aussi à des miracles pour en ortir : je m'aide dans l'espérance que Dieu m'aidera ; et eut-être qu'enfin il bénira mes peines ; mais, quoi qu'il asse, je ne me lasserai point de ma résignation. Voilà l'état ù je suis, ma chère cousine : mandez-moi le vôtre et celui

T [redacted]

de la belle comtesse; car après le vôtre et le mien, c'est celui où je m'intéresse le plus.

J'oubliais de vous dire que si Dieu ne me donne pas les commodités de la vie, il me donne au moins le bien sans lequel on ne sent pas tous les autres; il y a vingt ans que je ne me suis aussi bien porté que je fais. Nous nous en allons en Comté, votre nièce de Coligny et moi : je vous écrirai de là; cependant croyez bien toujours que je suis le plus tendre ami et le meilleur parent que vous aurez jamais. Je dis la même chose à la belle Madelonne. Je lui écrirai un de ces jours, et à notre cher Corbinelli que j'embrasse *con licentia, signora.*

944. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 15 juin 1688

Nous ne savions ce que vous étiez devenu, mon cher cousin. Nous disions, Corbinelli et moi : Si c'était un autre, nous aurions peur qu'il ne se fût allé pendre; mais nous ne pouvions croire une chose si funeste d'un tempérament comme le vôtre. En effet, vous revoilà encore, et en la meilleure santé du monde. Ah! que c'est un grand bien, mon cousin! et que vous le nommez précisément par son nom, quand vous dites que c'est celui sans lequel tous les autres sont insensibles! Conservez-le donc autant que vous pourrez : c'est celui sur lequel la fortune n'a rien à voir, et qui fait supporter tous les maux qu'elle sait faire. J'avoue que la grace de Dieu est encore un fort bon secours; vous voilà bien soutenu : ceux qui paraissent plus heureux, bien souvent ne le sont pas tant. Demandez au roi et à M. de Louvois; le maître et le ministre sont tous deux chicanés par des retours de fièvres [1] mal guéries par le quin-

[1] Le roi avait depuis longtemps une fièvre réglée. Il venait d'éprouver à Marli deux accès de vingt-six heures chacun. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, à la date du 14 juin 1688.)

quina, ce qui non-seulement leur donne beaucoup de chagrin, mais en vérité à tout le monde pour la personne de Sa Majesté. Il a fallu pourtant qu'il soit revenu au quinquina qu'il avait quitté, et il a déja commencé à faire son effet. Enfin, c'est une chose étrange que la fragilité de nos machines, et la part que prend notre pauvre ame à leurs bonnes ou mauvaises dispositions. Celle de cette comtesse de Provence, ou plutôt de *Pimbèche*, est fort agitée du commencement de ses sollicitations. Tous les Grignan sont arrivés de toutes parts pour la seconder [1]. Elle est toujours sensible à votre souvenir et à votre estime : elle vous fait mille amitiés, et à ma nièce de Coligny.

Je veux vous dire deux mots, ma chère marquise. Je vois bien que vous enlevez mon cousin pour l'emmener dans vos anciens châteaux. J'y voudrais toujours lire l'histoire de l'amiral et de ces grands personnages, pour admirer leur mérite et leur modestie, en comparaison des magnificences de ce siècle-ci. Je comprends aisément, mon cousin, l'amitié que vous avez pour votre Chaseu. Il y a des beautés naturelles que vous vendriez bien cher, si on pouvait les livrer.

M. le duc de Valentinois a épousé mademoiselle d'Armagnac. Ma fille revient charmée de la beauté du spectacle : c'était mademoiselle d'Armagnac, belle, aimable, et toute brillante de pierreries, dont la queue, à la manière des princesses, était portée par sa sœur encore plus belle et plus jeune qu'elle. Toute la beauté de la cour était réduite dans cette maison ; car M. et madame d'Armagnac étaient admirables aussi en leurs espèces [2].

[1] La famille de Grignan soutenait alors un procès considérable contre M. d'Urre d'Aiguebonne, dont madame de Sévigné raconte le dénouement dans la lettre du 13 août suivant et celle du 27 août 1690.

[2] Dangeau raconte très sérieusement qu'aux fiançailles, qui eurent lieu dans le cabinet du roi, le prince de Monaco ajouta à son titre, *par la grace de Dieu, prince, etc.*; et que pour compenser cet avantage auquel M. d'Armagnac ne pouvait point prétendre, le prince de Lorraine signa avant le prince de Monaco. (M.)

[redacted]

Adieu, mes chers parents. Si vous revoyez M. et madame de Toulongeon, vous pourrez les assurer en conscience que j'aime fort leur souvenir, et que je suis leur très humble servante.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'ai pris beaucoup de part, Monsieur, à votre parfaite résignation aux décrets de la Providence; et votre lettre m'a servi à bien comprendre l'utilité de cette conduite. Votre exemple, joint à mes idées, me fortifiera de plus en plus à vous imiter. Il y a des rencontres où il est bien difficile de ne pas dire ce vers, tant de fois répété :

La constance est ici d'un difficile usage.

Mais on s'accoutume à tout. Plus je vis, et plus je trouve vrai ce paradoxe : *Que tous les hommes sont également heureux et malheureux.* Il m'est d'une grande utilité, depuis que je l'ai entendu comme il doit l'être. Pour cet effet, je pose un gueux de soixante ans à l'hôpital, avec des maux de tête violents qui le prennent réglément tous les deux jours : qu'il soit outre cela paralytique d'un côté, et sujet à une colique néphrétique. Je pose d'un autre côté un roi de trente ans, beau, bien fait, victorieux, et sain de corps et d'esprit ; et je dis que le gueux est aussi heureux que le roi, ou qu'il n'est pas plus malheureux. Si cela est véritable, comme je le crois, personne ne doit se plaindre de son état. Faites la comparaison des biens et des maux de ces deux personnages, de leurs plaisirs et de leurs peines, et je suis assuré que vous serez de mon avis.

J'ai traduit depuis peu deux oraisons grecques sur deux versions latines, l'une d'Isocrate, et l'autre de Démosthène, pour juger de leur éloquence par comparaison à celle des modernes : mais je trouve qu'il y a partout des perfections et des défauts, selon le goût des siècles.

945. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 5 juillet 1688.

Je reçus votre lettre du 15 de l'autre mois, Madame, en partant de Chaseu pour venir en Comté. Le voyage et le nouvel établissement m'ont empêché jusqu'ici de vous ôter de la cruelle incertitude où vous pourriez être, vous et notre ami de ce que je serais devenu; car enfin, quelque confiance que vous ayez en mon tempérament, il se peut démentir, et ma mauvaise fortune continuant, m'obliger non pas de m'aller pendre, mais ce qui serait plus tôt fait, de me jeter par les fenêtres, pour peu que j'eusse à prendre les matières à cœur. Je suis ici à gogo, logé sur

> Un mont pendant en précipices,
> Qui, pour les coups du désespoir,
> Sont aux malheureux si propices.

Ne craignez pourtant rien, Madame; je n'eus jamais tant d'envie de vivre, et, quoi que j'aie dit au roi, ce n'est pas assurément pour la dernière fois de ma vie que je lui ai embrassé les genoux. Je les lui embrasserai encore si souvent que j'irai peut-être jusqu'à sa bourse. Je suis ravi de sa convalescence et du secours qu'il a trouvé dans le quinquina; Dieu veuille que dans trente ans il en ait encore besoin.

Je n'ai pas oublié les agitations que donne un grand procès, et cela me fait plaindre la belle comtesse. Je vous supplie de m'en apprendre le gain quand elle l'aura obtenu, car je lui en veux faire compliment. Elle est toujours dans mon estime et dans mon souvenir immédiatement après vous; si je n'avais que trente ans elle serait devant. Ma fille lui rend mille graces de l'honneur de son souvenir.

Nous sommes dans ces vieux châteaux des Coligny pour

en affermer les terres. La modestie de l'amiral n'était pas si grande que vous pensiez, Madame; votre petit-neveu est bien loin d'avoir toutes les terres dont il jouissait; d'ailleurs on faisait plus alors pour 10,000 francs, qu'on ne fait aujourd'hui pour 10,000 écus, et puis ce fameux rebelle partageait les tailles avec son maître. Jugez après cela de sa modestie.

Le duc de Valentinois et mademoiselle d'Armagnac ont joué un beau petit rôle depuis un mois; peut-être ne les reverra-t-on plus de leur vie sur le théâtre; mais ceux qui n'en sortent point et ceux qui n'y montent jamais, les premiers personnages et les allumeurs des chandelles, tout cela sera égal à la fin de la comédie. Il faut chercher autre chose que tout ce que nous voyons, et savez-vous bien, Madame, ce qui me confirme dans ces sentiments? C'est le second livre *de la Vérité de la religion* (*d'Abbadie*). Nous le lisons à présent, ma fille et moi, et nous trouvons qu'il n'y a que ce livre-là à lire au monde. Adieu, ma chère cousine; je vous aime de tout mon cœur.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis très aise, Monsieur, que vous approuviez mes sentiments touchant la Providence, car j'aime à penser comme vous, et surtout en fait de religion. Je suis de votre avis sur votre paradoxe; c'est ce qui aide fort à me consoler de la différence extérieure qu'il y a, par exemple, du roi à moi, ne doutant pas que je n'aie le cœur moins agité que lui. J'ai bien envie de voir votre version d'Isocrate et de Démosthène. Vous croyez que les anciens et les modernes ont bien et mal pensé; je le crois comme vous, mais je crois les modernes au-dessus des anciens [1].

[1] La prééminence des anciens et des modernes était alors la question à la mode. Cette question avait été soulevée l'année précédente par Charles Perrault, frère de l'architecte du Louvre, dans un poëme intitulé : *Le Siècle de Louis le Grand*, poëme oublié comme le sujet même de la dispute.

[redacted]

946. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 13 août 1688.

J'ai toujours eu confiance en votre heureux tempérament, mon cher cousin ; et, quoique je connusse des gens qui se seraient fort bien pendus dans l'état où vous êtes parti d'ici, le passé me répondait un peu de l'avenir. Il me semblait,

Qu'un mont pendant en précipices,
Qui, pour les coups du désespoir,
Sont aux malheureux si propices,

n'était point du tout le chemin que vous prendriez. Et en vérité, vous avez raison ; la vie est courte, et vous êtes déjà bien avancé : ce n'est pas la peine de s'impatienter. Cette consolation est triste, et ce remède pire que le mal ; cependant il doit faire son effet, aussi bien que la pensée qui n'est guère plus réjouissante, du peu de place que nous tenons dans ce grand univers, et combien il importe peu, à la fin du monde, qu'il y ait eu un comte de Bussy heureux ou malheureux. Je sais que c'est pour le petit moment que nous sommes en cette vie que nous voudrions être heureux : mais il faut se persuader qu'il n'y a rien de plus impossible, et que si vous n'eussiez eu les sortes de chagrins que vous avez, vous en auriez eu d'autres, selon l'ordre de la Providence. Elle veut, par exemple, que notre cousin d'Allemagne[1] soit romanesquement transplanté, et en apparence fort heureux. Nous ne voyons point le dessous des cartes ; mais enfin, c'est cette Providence qui l'a conduit par des chemins si extraordinaires, et si loin de nous faire deviner la fin du roman, qu'on ne peut en

[1] Louis de Rabutin, qui avait épousé Dorothée, duchesse de Holstein.

tirer aucune conséquence, ni s'en faire aucun reproche. Il faut donc revenir d'où nous sommes partis, et se résoudre sans murmure à tout ce qu'il plaît à Dieu de faire de nous.

Je ne sais comment je me suis embarrassée dans ces moralités : j'en veux sortir en vous disant que c'est le marquis de Villars qui est revenu d'Allemagne [1], qui nous a dit des merveilles de notre cousin. Je vous dois dire aussi que ma fille a gagné son procès tout d'une voix, avec tous les dépens. Cela est remarquable. Voilà un grand fardeau hors de dessus les épaules de toute cette famille : c'était un *dragon* qui les persécutait depuis six ans ; mais à celui-là qui est détruit il en succède un autre. C'est la pensée de se séparer : n'est-ce pas là ce que je disais de la manière de la Providence ? Il faudra donc nous dire adieu, ma fille et moi, l'une pour Provence, l'autre pour Bretagne. C'est ainsi vraisemblablement que la Providence va disposer de nous. Elle a fait mourir aussi la nièce de notre Corbinelli d'une étrange manière. Elle avait emprunté avec son oncle le carrosse d'un de ses amis : un portier qui n'avait jamais mené, prit témérairement de jeunes chevaux il monte sur le siége ; il va choquant, rompant, brisant courant partout. Un cheval s'abat, le timon va enfiler un carrosse, d'où trois hommes sortent l'épée à la main : le peuple s'assemble ; un de ces hommes veut tuer Corbinelli : « Hélas ! Messieurs, leur dit-il, vous n'en seriez pas mieux, « le cocher n'est point à moi, nous sommes au désespoir « contre lui. » Cet homme devient son protecteur, le tire de la populace ; mais il ne tire pas sa pauvre nièce d'une frayeur si excessive, qu'elle revient chez elle le cœur serré au point que la fièvre lui prend le soir, et quatre jours

1 C'est le maréchal de Villars qui sauva la France à Denain. Il avait été envoyé près la cour de Vienne en qualité de négociateur ; mais les bonnes impressions qu'il avait données furent effacées après son départ par la comtesse de Kaunitz. (*Voyez* les *Mémoires de Villars.*)

[redacted]

après elle meurt. Elle a été généralement regrettée de ceux qui la connaissaient. La philosophie de notre ami ne l'a pas empêché d'en pleurer; mais j'espère qu'enfin elle le consolera. C'est à elle que je le recommande; car je n'ai pas la vanité de croire que je puisse en cette rencontre quelque chose sur son esprit. Cependant, mon cher cousin, je lui laisse la plume, après vous avoir embrassé de tout mon cœur et mon aimable nièce, à qui je prétends écrire comme à vous dans cette longue et ennuyeuse lettre. Je dis ennuyeuse, parceque comme elle ne m'a point divertie en l'écrivant, je crois qu'elle ne vous divertira point en la lisant. Je voudrais bien embrasser le joli petit marquis de Coligny. Ma fille vous fait à tous deux mille sincères amitiés : elle est toujours flattée et reconnaissante de l'estime et de l'amitié que vous avez pour elle. Je comprends bien que si vous étiez jeune, elle aurait la première place dans votre cœur. Il faut que je revienne encore à vous, pour vous dire la joie que j'ai de l'estime que je vous vois pour le second tome d'*Abbadie*. Vous savez de quelle manière je vous en ai parlé, c'est le plus divin de tous les livres. Cette estime est générale, et le premier qui m'en a parlé avec transport, c'est notre cher ami. Ce livre est digne de vous et de ma chère nièce. Je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la religion comme cet homme-là.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Il est certain, Monsieur; personne n'en a jamais parlé comme lui : il semble que le Saint-Esprit lui ait dicté ses pensées et ses preuves, pour donner de la confusion aux docteurs. Pour moi, je me nourris de morale dont je me suis armé contre la mort de ma nièce; la pitié a toujours été ma passion dominante, et je puis dire la seule. On dit que c'est une épine qu'on m'a ôtée du pied, qui me fait encore mal. Les obstacles ne me seront plus un obstacle

pour aller en Bourgogne vous y voir ; je le desire passionnément, sans oublier que madame de Coligny y aura sa part.

947. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Cressia, ce 15 août 1688.

Avez-vous cru, ma chère cousine, que M. d'Autun (*M. Roquette*) serait plus aise que moi du gain du procès de madame de Grignan, pour lui en avoir donné la nouvelle et ne m'en avoir rien dit? Si vous l'avez cru, je vous assure que vous vous êtes trompée, et que les bâtisseurs de séminaires sont plus touchés de l'avancement de leurs ouvrages que de la prospérité du reste des mortels : pour moi qui n'ai point de bâtiment dans la tête, je suis plus sensible que lui à tout ce qui regarde mes amis.

Voici deux agréables nouvelles que j'ai reçues en même temps : l'arrêt de la belle comtesse et la pension de notre ami M. de Lamoignon [1]. Je leur en écris à tous deux, mais j'en suis encore plus aise que je ne leur puis témoigner. La fortune qui me persécute depuis longtemps en ma personne se raccommode quelquefois avec moi en celle de mes amis; c'est toujours quelque chose. Enfin votre nièce et moi sommes sur les fins du second tome de la *Vérité de la Religion ;* c'est un livre divin, je ne dis pas seulement pour la matière, mais encore pour la forme. Je ne veux plus lire que ce livre-là pour ce qui regarde mon salut : il ne me ferait pas quitter le monde comme il y a obligé le Charmel [2], quand je ne serais non plus marié que lui; mais il me le

[1] « Le roi a donné deux mille écus de pension à M. de Lamoignon, « avocat-général (*Journal manuscrit de Dangeau*, 25 juillet 1688.) »

[2] « C'était, dit madame de Caylus, un gentilhomme lorrain, connu à « la cour par le gros jeu qu'il jouait. Il était riche naturellement, et heu- « reux; ainsi il faisait beaucoup de dépense, et était à la mode à la cour; « mais il la quitta brusquement, et se retira à l'institution (*de l'Oratoire*), « sur une vision qu'il crut avoir eue. » (*Souvenirs*.)

[redacted]

fera bien mépriser, et il m'en persuadera le détachement par l'esprit. Jusqu'ici je n'ai point été touché de tous les autres livres qui parlent de Dieu, et j'en vois bien aujourd'hui la raison; c'est que la source m'en paraissait douteuse; mais la voyant claire et nette dans le livre d'*Abbadie*, il me fait valoir tout ce que je n'estimais pas. Encore une fois, ma chère cousine, c'est un livre admirable; il me peint tout ce qu'il me dit, et, en un mot, il force ma raison à ne pas douter de ce qui lui paraissait incroyable. Madame de Coligny dit qu'elle gagerait qu'*Abbadie* ne mourra pas huguenot, ne pouvant pas s'imaginer que Jésus-Christ laisse périr un homme qui l'a si bien prouvé; et moi qui ne réponds de rien, je dis que si *Abbadie* meurt dans sa religion, cela me ferait croire que l'on se peut sauver dans les deux, et cela par la même raison de ma fille.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Que faites-vous, Monsieur? que lisez-vous, qu'écrivez-vous? Pour moi, j'amasse mes matériaux pour l'histoire de mon héros; je vous montrerai ce que j'aurai fait sur cela quand nous nous verrons.

948. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 17 août 1688.

Je reçus hier votre lettre du 13 de ce mois, ma chère cousine, que je n'ai point trouvée ennuyeuse comme vous me le mandez. Je vous avoue que j'en ai reçu quelquefois de vous de plus généralement belles que celle-ci; cependant il y a des traits de maître en beaucoup d'endroits qui me contentent l'esprit, et tout le reste me touche le cœur. En un mot, j'ai été ravi de la recevoir et de la lire. Quand vous me dites que vous croyez bien que je ne me précipiterai pas, que la vie est courte et que je suis déjà

[redacted]

bien avancé, que ce n'est pas la peine de m'impatienter : peut-on plus égayer une matière si triste? Quand vous me mandez, pour me consoler, que tout le monde a ses peines, que si je n'avais eu les miennes j'en aurais eu d'autres, et que tel est l'ordre de la Providence : cela n'est-il pas chrétien et du meilleur sens du monde? Quand après cela vous me parlez de la transplantation romanesque de notre cousin d'Allemagne par cette même Providence, et que vous ajoutez que cette bizarre et extraordinaire fortune, dont il n'a point été l'artisan, me doit empêcher de tirer aucune conséquence en sa faveur, ni de me faire aucun reproche, vous fortifiez agréablement les raisons que je me suis dites et que je me dis tous les jours pour n'être point fâché. Allez, ma chère cousine, vous êtes bien plus aimable que vous ne pensez...

La mort de la petite Réville[1] est un coup particulier de cette Providence qui prend à tâche de sauver notre ami. Une plus longue vie de cette fille pouvait engager son oncle dans des haines et dans une si grande avidité de biens, que cela aurait pu nuire à son salut. Cette aventure me l'a fait juger un prédestiné. Madame de Coligny dit que quand on a dit jusqu'ici *je faillis à mourir de peur*, c'a été une exagération hyperbolique; mais aujourd'hui c'est une chose de fait. Elle vous rend mille graces de l'honneur de votre embrassade et pour elle et pour son fils. Je vous ai parlé dans ma dernière lettre si amplement d'*Abbadie* que je n'ai rien à y ajouter, sinon que je le relirai tous les trois mois du reste de ma vie.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Bien vous a pris, Monsieur, d'avoir fait provision dans *Abbadie* de soumission aux ordres de la Providence, pour

[1] C'était la nièce pour laquelle M. de Corbinelli s'était engagé dans un procès. (M.)

[redacted]

soutenir la perte que vous avez faite de mademoiselle votre nièce. Je suis de l'avis de ceux qui vous disent que c'est une épine hors de votre pied qui vous fait encore mal; mais ce mal ne vous durera pas longtemps et vous épargnera bien des peines. Nous y trouverons notre compte, s'il vous fait venir en Bourgogne, et vous ferez fort bien d'y venir, quand ce ne serait que pour vous désaccoutumer des lieux où vous avez vu si longtemps cette pauvre fille. A votre retour à Paris il faudra changer de maison; pour le quartier, j'aime trop ma cousine pour vous en conseiller un autre. Madame de Coligny dit qu'elle ne quitterait pour rien au monde sa part de votre séjour en Bourgogne.

949. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 26 août 1688.

Vous verrez, mon cher cousin, par une grande lettre que je vous ai écrite, et que j'ai donnée à ma nièce de Montataire pour vous faire tenir, que je n'ai point manqué de vous apprendre la victoire tout entière que ma fille a remportée sur ses parties, tout d'une voix, et avec dépens. Si je ne vous l'ai pas mandé aussitôt qu'à M. d'Autun, c'est que ne vous ayant écrit qu'un jour après lui, on nous fit une vilaine chicane qui troubla un peu notre joie, par la crainte de n'avoir pas notre arrêt signé avant la levée du parlement; mais ayant donné remède à ce mal, je vous écrivis une grande lettre que vous avez dû recevoir présentement. Ainsi vous ne serez point jaloux du prélat, et vous croirez qu'il n'est point arrivé de changement dans mon cœur qui puisse m'obliger de le préférer à vous. C'est avoir envie de vivre chrétiennement avec la fortune, que de lui pardonner la conduite qu'elle a eue avec vous, en faveur des bontés qu'elle a pour vos amis. Il y a toujours lieu de se consoler, quand on observe tout ce qu'elle fait; car fort

souvent aussi elle rend tant de gens malheureux, qu'on peut dire comme à l'opéra :

> Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,
> Ne soyons pas seuls misérables.

Les personnes bien disposées à prendre patience et à se consoler, en trouvent partout des raisons, et c'est, en vérité, grande sagesse ; le contraire me paraît d'une folie et d'une inutilité pitoyable. Je suis toujours charmée que vous aimiez *Abbadie*. Notre ami a été le premier à lui rendre un témoignage d'estime, et à se rendre à la force de ses raisonnements. Après lui je vous souhaitais rendu, et voilà qui est fait. Ce goût a été assez universel : mais je m'en tiens à vous deux pour croire que tout le transport que j'ai eu en lisant principalement le deuxième tome, est tout-à-fait bien fondé. Je crois que si ce livre m'avait donné autant d'amour de Dieu qu'il m'a fortement persuadée de la vérité de ma religion, je serais une vraie sainte ; mais c'est toujours une grande avance et une grande obligation que nous avons à cet homme-là, de nous avoir ôté tous nos misérables doutes, et d'avoir si fortement répondu à mille objections qui paraissaient fortes ; mais après lui, tout est aplani. On est honteux de n'avoir pas pensé ce qu'il a dit : on est tout persuadé et tout instruit de la vérité et de la sainteté d'une religion qu'on n'avait jamais considérée que superficiellement. Je trouve que vous et ma nièce dites fort bien sur le sujet de cet homme admirable ; quoique différemment, nous avons dit les mêmes choses. Notre Montataire poursuit vivement *le chanoine* (*Françoise de Longueval*) ; mais il se débat si violemment dans son agonie qu'il les empêche encore de pouvoir aller à leurs châteaux, par les menaces continuelles des arrêts du conseil qui cassent fort souvent les arrêts du parlement les mieux donnés [1] :

[1] Il s'agissait du partage d'une succession. Un arrêt du parlement donnait gain de cause à madame la comtesse de Bussy.

lonne cinquante mille écus au marquis de Montrevel. ıd son régiment trente mille écus à Blanchefort. voilà un homme placé dans une charge dont il s'acra fort bien, à la veille d'une guerre qui fait présent la nouvelle publique. On lève des troupes, et on voie en Allemagne. Nous voulons commencer sans lre qu'on nous attaque. Nous sommes chagrins de ion de Liége [1], et de n'avoir point emporté celle de ıe[2]. Le pape, qui en est présentement le maître, n'est en disposé pour nous. Ainsi nous voulons être en e répondre à tout, et peut-être même d'attaquer les ers. Le temps nous en apprendra davantage. Mon ousin et ma chère nièce, je vous recommande touà l'un et à l'autre la douceur de votre société. C'est n sur lequel la fortune n'a point de prise.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

ır l'*Abbadie*, je suis ravi, Monsieur, que votre goût contre avec le nôtre, c'est un bon signe pour nous, es envieux et ses censeurs : mais qui est-ce qui

Je n'attendais pour vous écrire, Madam
votre procès, et je voulais joindre aux assu
tinuation de mon estime et de mon amiti
marques de ma joie de vos prospérités. Po
eussiez tardé à obtenir votre arrêt, l'imp
prendre, car j'aime fort à vous parler, et
vous faire parler. Mandez-moi donc contre
diez, et ce que vous avez gagné. Ce n'est pas
je vous demande, c'est grossièrement le suj
Ma fille de Montataire, avec toute sa réputat
pas tant que vous, Madame; car le *chanoin*
Longueval) survit encore à toutes ses défaite
ties ne respirent plus. Du temps que je vo
plus jolie fille de France, il n'y a guère de b
au monde que je ne crusse que vous eussiez,
que je ne prévoyais pas en vous le mérite
je crois même que vous ne vous en doutiez
paraissiez avoir le vol pour les cœurs et poin
es procès; cependant je

oyez le vol pour les cœurs, et non pas pour les pro-
'est Dieu merci tout le contraire. Ne me faites donc
injustice de ne pas compter au nombre de mes per-
ıs celle d'entendre la procédure à merveilles. Mais,
eur, dans le temps que j'espère jouir du repos que
pacité m'a acquis, un bruit de guerre m'épouvante [1].
u fils qui s'avise d'avoir dix-sept ans; on dit que
e bel âge, non pas pour plaider, mais pour aller à
rre; et c'est ce qui m'oblige de souhaiter qu'il fût plus
pour soutenir les fatigues, ou plus jeune pour n'y
as exposé. Mais c'est un mal à quoi il n'y a point de
e. Au milieu du trouble comme du repos, je suis très
le à toutes les marques de votre estime et de votre
, je vous en demande la continuation, et je vous as-
ue je vous honore et je vous aime fort.

. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Vendredi 3 septembre 1688.

ous mandais, Monsieur, l'arrivée de M. de Vardes à

dence, il remit le vert à la place du roug
heures après midi il a pu remettre le ro
rété : c'est à cette heure qu'il a passé a
peine, et parlant toujours. Il a écrit au roi
encore pardon, et ses bontés pour ses enf
s'il a demandé le gouvernement ou le justau
M. de Rohan. Notre *ami* était sur un te
rompu, et il ne l'a point remis sur le derni
de Mirepoix, qui le conduit au ciel, lui a
venait cette diminution; il lui a dit que
temps Corbinelli se moquait de lui : cela
lui : voilà qui ressemble bien au malheu
homme. Sa résignation s'accommode fort bi
cependant il ne l'a pas quitté; il lui fit r
viatique et l'extrême-onction, au retour d'u
blesse, et lui parla de Dieu divinement et
famille n'y était pas : M. de Vardes parut co
naissant de ce service important; il avait n
auparavant madame D'Omelas et sa famille
son garnie, où elle voulait aller

[redacted]

— DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 15 septembre 1688.

s vous plaigniez, ma chère cousine, de ne point voir ı de notre cousin dans les gazettes; vous allez avoir tement. La gazette de Besançon, à l'article de Vienne août dernier, parle ainsi du siége de Belgrade : « Les gés faisaient de continuelles sorties qui incommo-ıt beaucoup les impériaux, et dans l'une de ces sor-le comte de Rabutin y a été blessé à l'épaule d'un de mousquet, et le comte Taxis, colonel des trou-le Bavière, d'un autre coup de mousquet assez dan-ux. » De la manière dont la gazette parle de la bles-u comte Taxis, celle du comte de Rabutin ne me pas considérable. J'en écris à la duchesse-comtesse, ı'en réjouis avec elle, comme d'une marque d'hon-ui servira à la fortune de son mari. Si nos commen-ts de guerre ont de la suite, nous ferons bien d'au-mpliments à nos amis. Vous y aurez intérêt pour le e Grignan comme moi pour mon fils. Dieu nous les ve, et nous aussi, qui, par nos charges de grands-sommes autant exposés que les jeunes gens qui vont erre. Voyez M. de Vardes : les gens tués à Belgrade t pas plus morts que lui.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

s me préparâtes à la nouvelle de la mort de M. de ı, Monsieur, quand vous me mandâtes qu'il avait vre lente. Je ne pensais pourtant pas que cela allât . Cet événement ne fait pas d'honneur au médecin lais [1], car ce n'était pas un mal extraordinaire. Je

ın Helvétius ; il fit le premier usage de l'ipécacuanha, et fut l'aïeul ur du livre *de l'Esprit*.

... ne pas si tôt suivre.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reviens à vous, ma chère cousine, pour der pardon si je vous écris sur du carton; est fini, il n'y en a point d'autre en ce pays qu Je crois qu'il n'y a pas longtemps qu'on y éc sur l'écorce des arbres.

954. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE

A Paris, ce 22 s

Il est vrai que j'aime la réputation de notre lemagne. Le marquis de Villars nous en a dit les à son retour de Vienne, et de sa vale mérite de tous les jours, et de sa femme, et sa maison. Je sentis la force du sang, et je l dans tout ce que dit la gazette de sa blessu cause, mon cher cousin, que j'écris à cette du tesse, en lui envoyant vot...

us puissiez faire, et baiser la main qui nous frappe
nous punit; car devant elle nous méritons toujours
punis. Je suis bien triste, mon cher cousin; notre
omtesse de Provence, que vous aimez tant, s'en va
uit jours; cette séparation m'arrache l'ame, et fait
m'en vais en Bretagne : j'y ai beaucoup d'affaires,
sens qu'il y a un petit brin de dépit amoureux. Je
: plus de Paris sans elle : je suis en colère contre le
entier; je m'en vais me jeter dans un désert. Eh
Monsieur et Madame, en savez-vous plus que nous
mitié? Nous donnerions des leçons aux autres;
en vérité, il est bien douloureux d'exceller en ce
: ceux qui sont si sensibles sont bien malheureux.
s d'autre chose. Vous savez la mort de votre ancien
vonne[1]? Il est mort en un moment, dans un profond
il, la tête embarrassée, et, entre nous, aussi pourri
ne que du corps. On a donné sa charge de général
ères à M. du Maine, quatre cent mille francs à ma-
le Vivonne, et après elle aux enfants du jeune Mor-
. Le roi va le vingt-huit de ce mois à Fontainebleau.
quelque autre dessein, mais il est encore ca-
y a un air de ralentissement dans tout le mouve-
de guerre qui a paru d'abord. La flotte seule du
d'Orange, toute prête à mettre à la voile, est digne
tion. On croit qu'elle menace l'Angleterre. Cepen-
n garde nos côtes : on a fait partir les gouverneurs
agne et de Normandie. Tout ceci est fort embrouillé;
ien des nuages amassés; ce dénouement mérite qu'on

maréchal de Vivonne mourut à Chaillot, entre les mains d'un mé-
calabrois, qu'on dit qui l'a tué. » (*Journal manuscrit de Dangeau*,
mbre 1688.)

... ..., en nous montrant qu'ils ont de (
sans vouloir persuader qu'ils veulent a
que je souhaite dans les règles de la politi
voyé à Rome pour préparer des accommo
relâcher de toutes nos prétentions de ré
chise, à condition que le pape se relâcher
ment de Bavière, et se contentera de la c
souffrant que M. de Furstemberg soit éle
de Liége; la difficulté est que les confédér
en conviennent. Adieu, Monsieur; je vous r
mon cœur des compliments que vous m'av
deux morts qui m'ont affligé depuis deux m
viendra quand il lui plaira. Je ne sais si el
mais je sais bien qu'elle ne me surprendra p

955. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME

A Coligny, ce 28

Tous ceux qui retournent de Vienne d
cousin les mêmes choses que vous a dites

adame. Lui et sa femme sont l'ornement de la cour de mpereur. Ce que vous dites de la Providence sur cela t fort bien dit; quelque fertile que je sois en pensées et expressions, je n'y saurais rien ajouter, sinon que je ɔois toutes mes disgraces de la main de Dieu, comme s marques infaillibles de prédestination. La dernière s que je vis le père La Chaise, il me dit, sur les plaintes e je lui faisais des duretés du roi, que Dieu me témoiait par-là son amour. Je lui répondis que je le croyais; e je voyais bien qu'il me voulait avoir, et qu'il m'auit, mais que j'eusse bien voulu que c'eût été un autre e Sa Majesté qui eût fait mon salut.

Vous ne sauriez dire votre douleur sur la séparation de tre chère comtesse à personne qui la sache mieux comendre que moi; j'ai été depuis douze ou treize ans pluaurs fois sur le point de mourir, parceque j'étais sur le int de quitter votre nièce : rien ne m'est si fortement meuré dans la mémoire que ces sortes d'angoisses, qui nt les plus cruels tourments de l'esprit. Votre dépit cone Paris me paraît naturel. Pour moi, j'allais jusqu'à la aine contre les lieux où je l'avais vue, et je trouve biirre qu'on ne puisse souffrir les endroits qui font ressounir des gens aimés qu'on y a vus et qu'on n'y voit plus. ai trouvé beau ce que vous dites qu'*il est douloureux 'exceller en amitié* : et Quinault qui l'a dit en vers ne l'a as dit si fortement que vous.

N'aimons jamais, ou n'aimons guère;
Il est dangereux d'aimer tant.

l faut dire comme vous : *Il est douloureux d'aimer tant.* a mort de Vivonne ne m'a ni surpris ni fâché; je m'atendais bien qu'une maladie contractée à Naples, négligée lans les commencements et peut-être renouvelée à Paris, 'empêcherait de vieillir. Pour la fâcherie, après une troite amitié entre lui et moi, mes disgraces me l'avaient

[redacted]

fait perdre, et je l'avais assez méprisé pour ne lui en avoir fait aucun reproche; mais je le regardais comme un homme d'esprit et de courage qui avait un fort vilain cœur.

Enfin voici bien du bruit. On va assiéger Philisbourg, et je crois le prendre; car puisque monseigneur le dauphin va faire cette expédition, il faut que le roi soit assuré d'un heureux succès; mais je ne comprends pas pourquoi Sa Majesté rompt avec l'empereur par cet acte d'hostilité[1], si ce n'est qu'il prévoit que l'empereur s'accommodant avec le Turc lui va déclarer la guerre, et qu'il veut avoir l'honneur de l'agression. Il y aura bien du sang répandu si cette guerre dure. Pour moi qui souhaite toujours les avantages du roi, quelque peu de sujet qu'il m'ait donné de le faire, je serais pourtant bien aise de voir des siéges et des combats, car, comme vous savez, les spectateurs sont cruels. Adieu, ma chère cousine.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je ne doute pas que le prince d'Orange n'ait toutes ses pensées tournées du côté de l'Angleterre : au moins ne paraît-il pas jusqu'ici qu'il nous en veuille. Le roi n'attaquerait pas Philisbourg, si le prince d'Orange se pouvait encore joindre contre nous au duc de Saxe et au marquis de Brandebourg. Il n'y a point d'accommodement à espérer avec le pape. Il ne veut entendre à aucune proposition à moins qu'on n'abandonne la régale, les franchises et Furstemberg.

[1] La ligue d'Ausbourg n'était pas encore connue du public.

[redacted]

56. — DE MONSIEUR DE CORBINELLI AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Mercredi, 22 septembre 1688.

Rien, Monsieur, n'est mieux pensé, ni n'a jamais été ieux écrit que le raisonnement de votre lettre. Le monde 'ici improuve que M. de Vardes ne m'ait rien laissé; je ais ravi que ce sentiment soit conforme à celui qu'on a u en Languedoc sur ce point. Je réponds à cela que je 'étais nullement serviteur, et encore moins l'ami du dernier Vardes; j'entends de celui qui avait succédé au prenier : il y avait un an que le premier m'avait honoré dans on testament; mais le dernier l'avait fait déchirer vingtinq jours avant sa mort. C'étaient deux personnes de caactères différents en bien des choses, et surtout sur ce qui e regardait. Si le premier avait pu survivre au dernier, il serait moqué de son successeur sur ce chapitre, comme ır bien d'autres; il était comme tombé, non pas dans le élire, mais en extravagance. Son dessein était d'aller chever de vivre en Languedoc, et ce desir était devenu passion dominante, après lequel marchait l'amour pour... t la haine pour son gendre : elle était plus que *vatiienne*[1]. Ces trois passions l'ont accompagné devant le ibunal de Dieu, où il n'a pu défendre la première que par spiritualité de la seconde; pour la troisième, je ne sais ire autre chose que le mot de Juvénal, et je le dis de la art de Dieu : *Dic, Quintiliane, colorem*. Quelqu'un me it quinze jours avant sa mort, qu'il avait assuré qu'il ne e pardonnerait jamais de lui avoir donné un tel gendre. e répondis que son gendre ne me pardonnerait jamais de ii avoir donné un tel beau-père. Je priai celui qui m'en arlait de le lui dire de ma part; et, entre nous, j'avais

[1] La *haine vatinienne*, sorte de proverbe que Corbinelli emprunte de icéron. (*Voyez* l'oraison de Cicéron contre Vatinius.)

...laire nulles quand elles sont faites pend
dont meurt le donateur; la même coutume
quand elles ne sont faites que des acquêts
ami; l'honneur de vos bonnes graces, san
rancunes qu'inspire la jalousie.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

On n'a plus guère à dire quand on vient ap
qui a si bien dit; j'ai pourtant à vous redresse
vous avait dit que madame d'Omelas avait
donation, de la vaisselle d'argent, et deux n
cela n'est point vrai du tout. Au contraire
donner quelque argent pour s'en retourner :
brusquement d'auprès de lui, que, comme
mal, on crut qu'elle courait au secours et q
mais, dans la vérité, elle fuyait une sorte d
lui faisait horreur avec ces circonstances. J
mandé que cette personne avait été trouvée
ce pays-ci : son accent, ses manières, ses nai

est si naturel de s'attacher et de s'accoutumer à la société d'une personne aimable, et qu'on aime chèrement, et dont on est aimé, qu'en vérité c'est un martyre que cette séparation. Encore si nous pouvions espérer de nous revoir encore un jour à Grignan, ce serait une espèce de consolation : mais hélas ! cet avenir est loin, et l'adieu est tout proche. Nous reverrons donc bientôt ici M. de La Trousse. J'ai dit à M. de Carcassonne la joie que vous avez du bon succès de sa harangue au roi : il est vrai qu'elle fut belle et bonne comme lui. Vous savez que M. du Maine a la charge des galères qu'avait M. de Vivonne : on donne quatre cent mille francs à madame de Vivonne. Vous savez toutes les nouvelles mieux que nous : c'est pourquoi je finis.

957. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN[1].

À Paris, vendredi 8 octobre 1688.

Voilà une pluie qui nous désole. Ma chère enfant, vous allez passer justement cette vilaine descente, ou montagne de Rochepot : que de chagrin on a, quand on aime avec attention ! nous ne saurions vous aimer héroïquement, quoiqu'il y ait là-bas de l'héroïque[2] : on ne peut vous connaître, et s'attacher à vous, sans une extrême tendresse. Ce pauvre héros a toujours la goutte ; cela fait une véritable peine. Il y a des gens de bon esprit, comme Saint-Romain[3], l'abbé Bigorre, Croisilles[4], qui tâchent de l'amuser par les nouvelles publiques. Notre petit marquis n'aura point été à l'ouverture de la tranchée, car M. de Vauban n'a pas voulu attendre MONSEIGNEUR, à cause des pluies :

[1] Madame de Grignan venait de partir pour la Provence.
[2] C'est-à-dire dans l'appartement du chevalier de Grignan (P.)
[3] Il avait été ambassadeur en Suisse (P.)
[4] Guillaume Catinat, seigneur de Croisilles, frère du maréchal de Catinat, et homme de grand mérite. Il avait été capitaine aux gardes françaises, et avait quitté le service pour sa mauvaise santé. (P.)

nous sommes toujours persuadés que dans peu de jours vous aurez l'esprit en repos. Le prince d'Orange s'est déclaré protecteur de la religion d'Angleterre, et demande le petit prince[1] pour l'y élever : voilà une très grande affaire; plusieurs milords se sont rendus auprès de lui. Vous savez que La Trousse a pris Avignon[2]. Madame de Coulanges, qui crève d'argent, a prêté mille francs à mademoiselle de Méri, que nous attendons incessamment ici ; M. de La Trousse (*son frère*) voudra bien les lui rendre. Je vous remercie, ma très chère, de trouver bon que l'abbé Bigorre vienne aussi ; sans ce soulagement, j'aurais été embarrassée, et me voilà fort bien. Nous causerons bonnement de nos affaires là-bas ; j'y trouve toute la consolation qu'on peut attendre d'un esprit bien fait et d'un cœur admirable ; plus on connait le chevalier, plus on l'estime, et plus on l'aime. Je n'ai pas besoin de lui demander si vous m'aimez ; j'en suis persuadée par mille raisons ; mais sans le questionner, il me rend mille témoignages charmants : nous mangeons ensemble, et mangeons fort bien. La philosophie de Corbinelli viendra ce soir : il est écrit sur tous les appartements : *Fais ce que tu voudras ; vive la sainte liberté*[3]*!*

J'ai vu madame de Fontenilles, qui a perdu sa mère : c'étaient des torrents de larmes ; elle est abîmée dans sa douleur : vous jugez bien que je la suivais de loin. Sa pauvre mère est morte dans l'horreur de la surprise, criant : Quoi ! il faut donc crever ici ? et frémissant de la proposition des sacrements, elle les a reçus, mais plongée dans un horrible et profond silence : son fils et Alliot arrivèrent

[1] Jacques, prince de Galles, né le 20 juin 1688, connu depuis sous le nom de *Prétendant*. (P.)

[2] Le roi fit occuper Avignon ; la conduite du pape Odescalchi dans la ligue d'Ausbourg justifiait suffisamment cette démarche. (*Mémoires de Dangeau*, tome 1er, page 237.)

[3] Inscription qu'on lisait sur la porte de l'abbaye de Thélème. (RABELAIS, liv. 1er, chap. 57.)

[redacted]

deux heures après qu'elle fut morte. Adieu, mon aimable enfant ; nous ne saurions nous consoler de vous, chacun disant :

Rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.

Nous sommes entourés de vos portraits. La princesse[1] est fort belle : mais nous voulons l'autre, qui est présentement dans le coton des boues de la Rochepot.

958. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 11 octobre 1688

J'ai reçu, ma chère fille, vos deux lettres de Joigny et d'Auxerre : le chemin de Joigny est insupportable aux yeux. Je vous vois partout, ma chère comtesse, dans un déchirement de cœur si terrible, que j'en sens vivement le contre-coup. Vous auriez été assurément bien moins à plaindre ici ; vous auriez eu plus tôt les nouvelles et les lettres de M. de Saint-Pouanges, qui promet à M. le chevalier d'avoir un soin extrême de votre fils : vous sauriez qu'un certain petit fort, qui pouvait donner de la peine, a été pris avant l'arrivée de M. le dauphin[2]. Vous apprendriez que ce prince devant aller à la tranchée, M. de Vauban a augmenté toutes les précautions et toutes les sûretés qu'il a accoutumé de prendre pour la conservation des assiégeants. Vous sauriez que c'est le régiment de Picardie, et point du tout de Champagne, qui a ouvert la tranchée, où personne n'a été blessé ; et vous verriez enfin que toutes les femmes qui sont ici, ayant dans cette barque leurs maris, leurs fils, leurs frères, leurs cousins, ou tout ce qu'il vous plaira, ne laissent pas de vivre, de man-

1 Le portrait de mademoiselle d'Alerac, seconde fille de M. de Grignan.

2 MONSEIGNEUR devait faire le siége de Philisbourg, ayant le maréchal de Duras pour commander sous ses ordres, et M. de Vauban pour la direction du siége. Le prince arriva le 5 octobre, à trois heures après midi, devant Philisbourg. (P.)

.... .. plus cruel et le plus insuppo
puisse être. Ma chère enfant, si c'est c
pitié de vous et de nous; vous êtes plus
enfant; suivez sur cela les conseils de M
M. de Carcassonne et de M. le chevalier
n'ai point voulu vous parler de l'endroi
votre fils vous écrivait; il n'était pas
sans sentir un trait qui perçait le cœur
cela passe, et ne pas toujours se creu
soyez point en peine de ce que j'ai écrit à
tout ira comme vous le souhaitez; il en
lement l'estime qu'il a pour vous, en vo
vous mettez le plaisir de bien vivre av
ôtez cet endroit de votre esprit. Mademoi
dans votre chambre : ce n'est pas sans
entre, et qu'on trouve tout fermé : *Un*
plainte. Hélas! cette chère comtesse, comm
tout, comme elle brillait partout. La phil
nelli est dans cette chambre que vous save
moins qu'à la place (*Royale*). Les nouvel
.... tout le monde ...

[redacted]

c'est le cordelier qui l'a tué; et moi je dis que c'est la mort. Je vis hier mes veuves, qui vous aiment et vous estiment tellement, que vous pouvez les compter pour être vos véritables amies : madame de La Fayette[1] est tout de même. Son fils lui a mandé qu'il avait été longtemps avec le vôtre, et qu'il avait été contraint à Metz de le quitter : voilà tout.

Vous êtes toujours trop tendrement regrettée et souhaitée dans cette petite chambre : le café y marche tous les matins; et c'est si bien ma destinée d'être servie la dernière, que je ne puis pas obtenir de l'être avant le chevalier. Mais vous n'entrez point, ma très belle, cela nous fait mourir. *La voyez-vous? non, hélas! ni moi non plus*[2]. On joue trop au naturel ce triste petit conte. Adieu, ma trop aimable; je ne puis être heureuse sans vous.

959. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 13 octobre 1688.

Nous attendons de vos nouvelles, ma chère fille; nous vous suivons pas à pas. Vous devez nous avoir écrit de Châlons, et vous serez demain à Lyon : si vous ne le savez, je vous l'apprends. Je me repose en vous écrivant; mes lettres de Bretagne sont si fatigantes, que je n'y veux plus penser; je me tourne du côté de ma chère fille, et j'y trouve ma joie et ma tranquillité. Nous avons tout sujet de croire que Philisbourg ne nous tiendra pas encore longtemps dans l'inquiétude où nous sommes. Vous verrez par les lettres que le chevalier vous envoie, comme notre marquis est arrivé en bonne santé, point fatigué; vous

[1] Le comte de La Fayette servait aussi comme volontaire au siége de Philisbourg. Il était attaché au régiment du roi. (*Journal de Dangeau*, liste des volontaires.)

[2] Refrain de plusieurs chansons de M. de Coulanges. (P.)

[redacted]

verrez les soins qu'on aura de lui, et vous apprendrez que MONSEIGNEUR a fait le tour de la place. On n'a point tiré : les tranchées sont si bien faites et si sûres, qu'il y a toute sorte d'apparence que tout ira selon nos desirs. Mon Dieu, que vous dites vrai ! voici un étrange mois d'octobre ; je n'en ai jamais passé un tel : notre marquis n'avait de chagrin dans les autres que d'avoir manqué un levreau, ou un perdreau, toujours par quelque accident ; mais nous ne vivons pas dans celui-ci : j'ai mes peines, j'ai les vôtres encore bien vivement. Je connais votre esprit et votre imagination impitoyable ; ma fille, il n'est pas possible de résister à une si longue souffrance.

On espère que le prince d'Orange a pris de fausses mesures, et que le roi d'Angleterre le recevra et le battra fort bien. Il a parlé à ses milords, donné liberté aux moins affectionnés, et renouvelé l'attachement des plus fidèles ; a déclaré une parfaite liberté de conscience, et fait commander sa cavalerie à M. le comte de Roye : comme c'est un bon calviniste, cela contente ses sujets ; enfin, ma très chère, que vous dirai-je ? Vous ne m'écoutez pas, j'en suis assurée ; vous ne pensez qu'à votre enfant, vous avez raison ; et nous espérons de vous donner dans peu de jours une parfaite joie ; en vous apprenant la prise de Philisbourg, et la parfaite santé du marquis. Cependant, ma très chère, conservez la vôtre, si c'est chose possible ; ne vous amaigrissez point, ne vous creusez point les yeux et l'esprit : ayez du courage, je vous en conjure mille fois.

960. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 15 octobre 1688.

Il y a huit jours, ma chère enfant, que nous n'avons reçu de vos nouvelles : vous ne sauriez croire combien ce temps est long à passer. Je viens de chez madame de La

[redacted]

Fayette, qui a reçu une lettre de son fils du 11 de ce mois : il mande que notre enfant se porte bien. M. le chevalier vous dit tout ce qu'il sait; il est au désespoir de ne pouvoir encore aller à Fontainebleau, vous en auriez plus tôt les nouvelles : mais il faut souffrir ce qu'il plaît à Dieu. Madame de Lavardin était affligée de Jarzé [1], qui en passant de la tranchée dans le quartier de MONSEIGNEUR, a eu le poignet emporté d'un coup de canon : on lui a coupé le bras à l'instant au-dessous du coude : voilà qui est assez triste pour un homme de son âge. Cependant rien n'est pareil aux précautions de Vauban [2] pour conserver tout le monde. M. le dauphin va le premier à la tranchée. M. le duc et M. le prince de Conti font aussi fort bien et trop bien ; mais on défend, sur peine de prison, aux volontaires de les suivre, et de quitter les régiments où ils sont attachés [3]. Ma fille, tout ira bien; au nom de Dieu, conservez-vous, et donnez-vous la même patience que l'on prend ici : l'excès de l'inquiétude est inutile et dangereux. Nous fûmes hier nous promener à Vincennes, M. le chevalier et moi; vous pouvez deviner aisément le cours de nos pensées et de nos discours : je vous écris dans sa chambre, il veut envoyer son paquet. Adieu donc, ma chère comtesse : je ne m'accoutume point à votre absence, et je vous aime toujours à ce degré où je ne crois point que personne puisse atteindre.

961. — A LA MÊME.

Paris, lundi 18 octobre 1688.

Nous avons reçu vos lettres de Châlons, ma chère fille, le lendemain des plaintes que nous avions faites d'avoir été

[1] François du Plessis de La Roche Pichemer, comte de Jarzé.

[2] Sébastien Le Prestre de Vauban, depuis maréchal de France. (P.)

[3] Le marquis de Grignan, qui faisait sa première campagne en qualité de volontaire, fut attaché pendant le siége au régiment de Champagne, dont M. le comte de Grignan, son père, avait été colonel. (P.)

huit jours entiers sans en recevoir : ce temps est long, et le cœur souffre dans cette ignorance ; c'est ce qui fait que nous sentons vos peines dans l'éloignement des nouvelles de Philisbourg. Jusqu'ici votre enfant se porte fort bien ; il y fait des merveilles ; il voit et entend les coups de canon autour de lui sans émotion : il a monté la tranchée, il rend compte du siége à son oncle comme un vieil officier ; il est aimé de tout le monde : il a souvent l'honneur de manger avec MONSEIGNEUR, qui lui parle et lui fait donner le bougeoir. M. de Beauvilliers en fait son enfant et Saint-Pouange [1]..... Enfin, vous verrez tout cela en détail, dans les lettres que M. le chevalier vous envoie ; je ne vous dis tout ceci que pour donner du prix à ce que je mande, en vous entretenant de la chose principale, et qui doit vous tenir le plus au cœur : après cela, je reviens à votre voyage. Ah ! la vilaine route ! Mon pauvre comte, vous devez en être bien honteux. Je savais bien que cette montagne de la Rochepot était un précipice caché derrière une petite haie de rien, et le chemin tout plein de cailloux ; mais enfin, ce chemin qui est maudit, le voilà passé : nous reviendrons par l'autre, si Dieu le veut bien, comme je l'espère. Il nous paraît que vous vous embarquez aujourd'hui sur le Rhône, après avoir fait votre détour à Thézé [2]. Le temps est bien horrible ici : le chevalier est toujours très incommodé de la faiblesse de ses jambes : il n'a plus de douleurs, et c'est ce qui fait sa tristesse ; il a grand besoin de la force de son esprit pour soutenir un état si contraire à ce qu'il appelle son devoir ; il ne peut aller à Fontainebleau, où il a mille affaires : je suis touchée de le voir comme il est ; cependant il n'y paraît pas, son esprit agit et donne ses ordres partout. J'admire que votre santé se puisse conserver au milieu de vos inquiétudes ; il y a du miracle : tâchez de le

[1] Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouange, secrétaire du cabinet du roi. (M.)

[2] Terre de la maison de Châteauneuf de Rochebonne. (P.)

uer, ne vous échauffez point à l'excès par de cruelles par ne point manger : mais est-on maîtresse de son ιation ? Je suis affligée que vous soyez amaigrie, je sur cela l'air de Grignan; j'aime tout en vous, et votre beauté, qui n'est que le moindre de mes atta-nts. Vous avez un cœur qu'on ne saurait trop aimer, dorer; cependant ayez pitié de votre portrait, ne le : point celui d'une autre : ne nous trompez point, toujours comme nous le voyons; rafraîchissez-vous à de. Pour moi, je m'en vais vous dire hardiment ce pense; c'est que si l'état du château de Grignan, 'ai entendu parler, est tel que vous y soyez incom-, et que les coups de pic sur le rocher y fassent l'air l de Maintenon [1], voici le parti que je prendrais, sans cher, sans gronder personne, sans me plaindre; je is M. de La Garde de vouloir bien que je demeu-chez lui avec Pauline, vos femmes et deux laquais, à ce que la place fût nette et habitable. C'est ainsi en userais tout bonnement, sans bruit; cela empê-t d'ailleurs mille visites importunes, qui compren-ıt qu'un château où l'on bâtit n'est guère propre à les oir. Vous voulez que je vous parle de ma santé et de e : j'ai été un peu échauffée; de mauvaises nuits, oup de douleurs et de larmes ne sont pas saines, et ce qui m'effraie pour vous : cela s'est passé entière-avec des bouillons de veau; n'y pensez plus. Ma vie, a savez : souvent, souvent, dans cette petite chambre bas, où je suis comme destinée; je tâche pourtant de int abuser ni incommoder : il me semble qu'on est ıise de m'y voir. Nous parlons sans cesse de vous, tre fils, de vos affaires. Je vais chez mesdames de ıyette et de Lavardin; tout cela me parle encore de et vous aime, et vous estime : un autre jour chez

sait que les terres remuées au camp de Maintenon causèrent beau-: maladies. (P.)

madame de Mouci; hier chez la marquise d'Uxelles. Il n'y a personne à Paris; on revient le soir, on se couche; on se lève; ainsi la vie se passe vite, parceque le temps passe de même. Mademoiselle de Méri se trouve bien de nous, et nous d'elle. Nous avons l'abbé Bigorre, c'est le plus commode et le plus aimable de tous les hôtes. Corbinelli est en Normandie avec le lieutenant civil (*M. Le Camus*), jusqu'à la Saint-Martin. Vous ai-je dit que nous allâmes nous promener l'autre jour au bois de Vincennes, le chevalier et moi? Nous causâmes fort : je me promenai longtemps mais tout cela tristement; je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi.

Du même jour.

Ma lettre est cachetée, et je reçois, ma chère enfant, la vôtre *du bateau au-delà de Mâcon*. Tout ce que vous dites de votre amitié est un charme pour moi : si je ne sentais bien de quelle manière je vous aime, je serais honteuse, et quasi persuadée que vous en savez plus que moi sur ce chapitre. Vous pouvez vous assurer que je ne quitterai Paris, ni pendant le siége de Philisbourg, ni pendant que le chevalier sera ici; je me trouve fort naturellement attachée à ces deux choses. Ne craignez point, au reste, que je sois assez sotte pour me laisser mourir de faim : on mange son avoine tristement, mais enfin on la mange. Pour votre idée, elle brille encore et règne partout; jamais une personne n'a si bien rempli les lieux où elle est, et jamais on n'a si bien profité du bonheur de loger avec vous que j'en ai profité, ce me semble; nos matinées n'étaient-elles pas trop aimables? Nous avions été deux heures ensemble, avant que les autres femmes soient éveillées; je n'ai rien à me reprocher là-dessus, ni d'avoir perdu le temps et l'occasion d'être avec vous; j'en étais avare, et jamais je ne suis sortie qu'avec l'envie de revenir, ni jamais revenue, sans avoir d'avance une joie sensible de

rouver et de passer la soirée avec vous. Je de- ardon à Dieu de tant de faiblesses; c'est pour lui drait être ainsi. Vos moralités sont très bonnes et ies.

ne de Vins a été en peine de son mari; elle en a lettre; il est en sûreté présentement, *il est au Philisbourg :* il avait passé par des bois très péril- l'on n'avait point de ses nouvelles. Si l'air et le Grignan vous incommodent, allez à la Garde; je gerai point d'avis. Mille amitiés à tous vos Gri- suis assurée que M. de La Garde sera du nombre. it trouvez-vous Pauline? Qu'elle est heureuse de r, et d'être obligée de vous aimer.

nprends mieux que personne du monde les sortes ements qu'on a pour des choses insensibles, et par ent ingrates; mes folies pour Livry en sont de arques. Vous avez pris ce mal-là de moi.

962. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 20 octobre 1688

avons reçu vos lettres de Thézé; vous nous en ie aimable peinture. On ne croirait pas trouver politesse et d'ajustement sur le haut d'une monta- maitresse du logis [1], toujours noble, jolie, et digne mée. Vous avez bien fait de répondre pour Corbi- n ne sort point de ses chaines. Je soupçonne qu'a- s ces beaux dehors, la pauvre femme n'est pas e; je la plains, et je hais ce qui en est cause. Mais de vous, ma chère belle : vous avez passé ce dian- hône si fier, si orgueilleux, si turbulent; il faut r à la Durance quand elle est en furie : ah! le bon ! Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvel-

ie Adhémar de Monteil, comtesse de Rochebonne, sœur de M. de (P.)

les de la Garde; votre jeunesse et votre santé résistent-elles toujours à vos *dragons*, à vos pensées, à vos cruelles nuits? C'est cela qui me tue; car je sais que rien n'est plus mortel. Mais vous êtes loin des nouvelles; vous avez donné trop d'espace à votre imagination. Si vous étiez ici, vous auriez tous les jours des nouvelles comme nous, vous verriez que ce petit compère est tout accoutumé; le voilà reçu dans la profession qu'il doit faire; il écrit gaiement avec un esprit libre; il a monté deux fois la tranchée, il a porté des fascines; il se porte très bien. Le chevalier en est ravi, et lui a mandé: « Vous n'êtes plus un petit garçon, vous n'êtes plus mon neveu, vous êtes mon camarade. » Cela le paie de tout ce qu'il fait. Voilà le plus fort passé; on ne croit pas que ce régiment (*de Champagne*) monte une troisième fois la tranchée. Quelle joie vous aurez, ma chère comtesse, quand nous vous manderons, *Philisbourg est pris, votre fils se porte bien!* Alors, s'il plaît à Dieu, vous respirerez, et nous aussi, car il ne faut pas croire qu'on puisse soutenir en repos l'état où vous êtes. Ce petit marquis m'adresse ses lettres et m'écrit joliment, en me faisant des excuses de *la liberté*. Enfin, tout va parfaitement bien: nous attendons de vos nouvelles avec tous les sentiments que donne la très parfaite amitié. J'embrasse M. de Grignan et les prélats qui sont auprès de vous, et M. de La Garde que voilà, et Pauline que voici. Eh! mon Dieu, vous êtes donc tous dans ce château? comment vous y trouvez-vous? comment va la truelle? On entend d'ici Mansart[1] qui appelle le coadjuteur.

Nous tenons ici le prince d'Orange démâté; son eau douce s'est gâtée dans ses vaisseaux. Des vaisseaux qu'il envoyait pour débaucher une partie de la flotte anglaise, auraient été bien battus, s'ils se fussent approchés; le vent

[1] Premier architecte du roi. (P.)

ɜaré et séparé cinq ou six en revenant. Le roi (*Jac-*
I) a tout réuni à lui, en lâchant un peu la bride
la liberté de conscience; Dieu le protége jusqu'ici.
ır, ma très chère et très aimable; je ne sais que vous
ɜ mon amitié, les paroles me manquent, je les trouve
etites.

963. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 22 octobre 1688.

commence par votre cher enfant; il n'y a rien, ma
de si aisé à comprendre que tous vos sentiments; et
ɛ-vous que nous ne les ayons pas? Mais nous avons
nheur qu'il n'a pas tenu à nous que vous n'eussiez
c'est que nous avons des nouvelles à tout moment,
ıs languissez huit jours pendant que nous respirons.
savons aussi que M. le dauphin va souvent à la
ıée; on mande qu'il fut, l'autre jour, tout couvert
re d'un coup de canon. Vous jugeriez comme nous
es tranchées sont faites comme pour le fils du roi;
rte des fascines, mais c'est la nuit. Il y aura peut-être
casions où le régiment de Champagne ne sera point.
une lettre de M. du Plessis; vous voyez que le mar-
ı bien des gouverneurs autour de lui. Nous le trouve-
tout autre, s'il plaît à Dieu. Je me rassure avec le
lier, qui est persuadé que ce siége finira bientôt, et
'auban étant le maître, et n'étant point pressé, rien
mpêchera de conserver les hommes encore plus qu'il
coutumé de faire; et vous savez combien il est admi-
dans le soin continuel qu'il en prend. MONSEIGNEUR
oré; il est libéral, il donne à tous les blessés; il a
ré trois cents louis au marquis de Nesle [1]; il donne à
qui n'ont point d'équipage; il donne aux soldats;

[1] uis de Mailly, marquis de Nesle, mort à Spire de la blessure qu'il
eçue au siége de Philisbourg. (P.)

mande au roi du bien de tous les officiers, et le prie de les récompenser ; il donne beaucoup, dit-il, parcequ'il trouve la misère grande. Le roi fait lire ses lettres publiquement. M. le chevalier triomphe, et dit : *Hé bien! ne vous l'avais-je pas bien dit? je n'en suis point surpris.* Enfin, ma fille, cette première campagne avec MONSEIGNEUR est d'une date bien considérable et d'une grande importance. Ah! je suis assurée que, malgré toutes vos peines, vous ne voudriez pas que votre enfant fût auprès de vous. La circonstance d'avoir autour de lui tous les officiers du régiment de son oncle, doit vous être d'une grande consolation : je parlerais d'ici à demain.

Disons deux mots de votre amitié : vous m'aimez trop; j'en suis honteuse, non pas que je ne me sente quelque petit mérite d'un certain côté à votre égard; mais c'est que pendant le siége de Philisbourg, il ne faut songer qu'à notre enfant. Laissez-moi donc là; vous êtes trop vive, vous êtes trop bonne et trop aimable, j'en suis comblée; et s'il y avait un degré au-delà de ce que je sens, je ne pourrais pas vous le refuser; mais, ma chère enfant, *quanto ti posso dar, tutto t'ho dato.* Écrivez à votre frère; il a fort bien fait, j'ai sa procuration : on l'admirerait, si vous ne gâtiez point le métier; mais vos sentiments sont d'une perfection qui efface tout; il n'y a point un autre cœur comme le vôtre; ne vous réglez donc pas sur vous, et écrivez-lui joliment après la prise de Philisbourg, sans aucune apparence de n'être pas contente de lui, car je le suis, et je dois l'être. Nous sommes toujours dans une grande amitié, le chevalier et moi; ne soyez point jalouse, ma chère enfant, nous nous aimons en vous, et pour vous, et par vous. Je ne sais ce que vous voulez dire de votre humeur, vous n'en avez plus qui ne nous fasse plaisir, et nous ne pouvons finir sur le solide et vrai mérite que Dieu vous a donné; c'est un grand chapitre pour nos conversations. Il croit toujours aller à Fontainebleau; mais il n'est pas encore trop bien

assuré sur ses jambes; il a pris une médecine dont il est content : je prends des bouillons de veau qui commencent à m'ennuyer : je suis dans une très parfaite santé; Dieu conserve la vôtre, ma chère bonne ! Quoi que vous en disiez, je ne vous croirai que quand vous serez hors de toute inquiétude. Je pense que vous avez trouvé ce pauvre cardinal de Bouillon bien triste, malgré sa belle solitude [1]; il doit avoir été fort aise de vous voir; je lui rends mille graces de son souvenir : je ferai demain toutes mes veuves contentes du vôtre. Nous allons dire adieu à madame de Mouci, qui va faire son voyage ordinaire; elle me pria l'autre jour de vous embrasser pour elle. Madame de Lavardin sera ravie de la complaisance de M. de Rochebonne : cette affaire lui tenait au cœur; rien n'est plus raisonnable que de lui laisser le soin de ses petits neveux qu'elle aime. M. de La Garde m'a écrit comme un homme qui vous honore, et qui est dans tous nos sentiments; vous devez faire un grand usage de son bon esprit et de son amitié. Nous vivons fort bien avec mademoiselle de Méri; fort bien aussi avec l'abbé Bigorre, que nous ne voyons pas assez. Corbinelli est avec le lieutenant civil en Normandie.

Hier un cerf tua le cheval d'un écuyer du roi, dont j'ai oublié le nom, et le blessa considérablement [2] Le petit-fils de Saint-Hérem, qui courait comme un démon à cheval avec le comte de Toulouse, tomba et fut trois heures sans connaissance : il est mieux. Adieu, ma chère fille, je suis tout entière à vous.

[1] Cette *solitude* était le château de Parai-le-Monial, sur la petite rivière de Bourbance, à deux lieues de Charolles, où le cardinal était en exil.

[2] Cet écuyer s'appelait François de Boisseulh; il eut la cuisse percée d'un coup d'andouillet. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, t. Ier, p. 240.)

964. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 25 octobre 1688.

L'impatience que nous avons, ma chère fille, de recevoir vos lettres, l'attention qui nous les fait envoyer chercher jusque dans le sein de la poste, notre joie quand nous voyons que nous nous portons bien, malgré toutes vos peines, tout cela est digne des soins que vous avez de nous apprendre de vos nouvelles; vous pouvez juger par le besoin que nous en avons, combien nous vous sommes obligés de votre exactitude; je dis toujours *nous*, car les sentiments du chevalier et les miens sont si pareils, que je ne saurais les séparer. Mais parlons de Philisbourg : voilà une lettre de votre enfant, du 18; il se portait fort bien; vous verrez, par tout ce que vous dit M. du Plessis, qu'il ne fera pas de honte à ses parents : mais admirez les arrangements de la Providence; la pluie l'a empêché d'être le lendemain, avec le régiment de Champagne, de l'action la plus brillante et la plus dangereuse qu'il y ait encore eu, c'est la prise d'un ouvrage à cornes, qui fut enlevé le 19, où le marquis d'Harcourt, maréchal-de-camp, le comte de Guiche, le cadet du prince de Tingri, le comte d'Estrées, Courtin et quelques autres, se sont distingués; le fils de M. Courtin est mortellement blessé, le marquis d'Uxelles légèrement : le pauvre Bordage a payé pour tous, deux jours devant. Le roi a donné son régiment à M. du Maine, et en a promis un autre au fils du Bordage, avec mille écus de pension. Les princes et les jeunes gens sont au désespoir de n'avoir point été de cette fête, mais ce n'était pas leur jour. Il fallait tenir MONSEIGNEUR [1] à quatre; il voulait être à la tranchée; Vauban le prit par le corps et le re-

[1] MONSEIGNEUR fut nommé par les soldats *Louis-le-Hardi*, pendant le siége de Philisbourg. (*Voyez* la *Ballade* de La Fontaine, tome Ier de ses *OEuvres mêlées.*) (P.)

ı avec M. de Beauvilliers [1]. Ce prince est adoré ; il dit
n de ceux qui le méritent, il demande pour eux des
ents, des récompenses ; il jette l'argent aux blessés et
qui en ont besoin. On ne croit pas que la place dure
mps après ce logement. Le gouverneur malade, celui
mmandait à sa place étant pris et mort [2], on espère
rsonne ne voudra soutenir une si mauvaise gageure.
evalier me fait rire, il est ravi que le marquis n'ait
été à cette occasion, et il est au désespoir qu'il ne se
oint distingué ; en un mot, il voudrait qu'il fût tout-
ure comme lui, et que sa réputation fût déja toute
te comme la sienne ; il faut avoir un peu de patience.
re, ma chère fille, que tout se passera désormais
e nous pouvons le souhaiter pour revoir notre en-
n bonne santé.

us avez été très bien reçue à la Garde ; et enfin à
de marcher et de vous éloigner, vous êtes à Grignan.
nous direz comment vous vous y trouvez et comment
pauvre substance qui pense, et qui pense si vivement,
pu conserver sa *machine* si belle et si délicate, dans
n état, pendant qu'elle était si agitée : vous en faites
lifférence que votre *père* (*Descartes*) n'a point faite.
ma fille, on meurt ici plus qu'à Philisbourg : le pau-
a Chaise [3] qui vous aimait tant, qui avait tant d'es-

de Vauban écrivait à M de Louvois, le 23 octobre : « Il ne tient pas
NSEIGNEUR qu'il n'aille tous les jours à la tranchée ; mais le canon y
si dangereux, que je me suis cru obligé de faire toutes sortes de
onnages pour l'en détourner. Je n'ai osé vous mander que la seconde
qu'il y a été aux grandes attaques, un coup de canon donna si près
i, que M. de Beauvilliers, le marquis d'Uxelles et moi, qui marchais
nt lui, en eûmes le *tintoin* un quart d'heure, ce qui n'arrive jamais
quand on se trouve dans le vent du boulet. » (*Lettres militaires*,
, page 103.)

comte d'Arque, neveu du comte de Staremberg. (*Lettres militaires*,
, page 104.)

n Filleau de La Chaise, auteur d'une vie de saint Louis fort esti-
t frère de M. de Saint-Martin, auteur de la traduction de Don Qui-
(P.)

ırit, qui en avait tant mis dans *la Vie de Saint-Louis*, est nort à la campagne d'une petite fièvre ; M. du Bois en est rès affligé. Madame de Longueval, ou le *chanoine*[1], est norte ou *mort* d'un étranglement à la gorge : elle haïssai ıien parfaitement notre Montataire[2] ; je suis toujours fâ :hée qu'on emporte de tels paquets en l'autre monde 'oyez comme la mort va, prenant partout ceux qu'il plai ı Dieu d'enlever de celui-ci.

Madame de Lavardin me fit hier cent amitiés pour vous, ıinsi que Madame d'Uxelles, et madame de Mouci, et ma lemoiselle de La Rochefoucauld, que nous avons reçue dans e corps des veuves : j'y mets aussi madame de La Fayette; nais comme elle n'était pas hier chez madame de Mouci, e la sépare : rien ne se peut comparer à l'estime parfaite le toutes ces personnes pour vous. Adieu, aimable et :hère enfant ; je parle souvent de vous avec plaisir, parce- ¡ue c'est quasi toujours votre éloge. Nous sommes suspen- lus dans l'attention de Philisbourg et de vos nouvelles : 'oilà deux points de nos discours.

965. — A LA MÊME.

A Paris, mardi 26 octobre 1688.

Oh ! quelle lettre, mon enfant, elle mérite bien que je ›ois revenue tout exprès pour la recevoir. Vous voilà donc ı Grignan en bonne santé ; et, quoique ce soit à cent mille ieues de moi, il faut que je m'en réjouisse ; telle est notre lestinée ; peut-être que Dieu permettra que je vous re- rouve bientôt, laissez-moi vivre dans cette espérance. Vous me faites un joli portrait de Pauline, je la reconnais, :lle n'est point changée, comme disait M. de Grignan ;

[1] On connaissait dans le monde madame de Longueval, chanoinesse de temiremont, sous le nom du *chanoine :* elle était sœur de la maréchale l'Estrées. (P.)

[2] Marie de Rabutin, marquise de Montataire, avait eu de grands procès ıvec madame de Longueval. (P.)

voilà une fort aimable petite personne, et fort aisée à aimer. Elle vous adore; et au milieu de la joie de vous voir, sa soumission à vos volontés, si vous décidez qu'elle vous quitte, me fait une pitié et une peine extrême : j'admire le pouvoir qu'elle a sur elle. Pour moi, je jouirais de cette jolie petite société, qui doit vous faire un amusement et une occupation; je la ferais travailler, lire de bonnes choses, mais point trop simples; je raisonnerais avec elle, je verrais de quoi elle est capable, et je lui parlerais avec amitié et avec confiance; jamais vous ne serez embarrassée de cette enfant, au contraire, elle pourra vous être utile : enfin, j'en jouirais, et ne me ferais point le martyre, au milieu de tous ceux dont la vie est pleine, de m'ôter cette consolation.

J'aime fort que le chevalier vous dise du bien de moi; mon amour-propre est flatté de ne lui pas déplaire; s'il aime ma société, je ne cesse de me louer de la sienne: c'est un goût bien juste et bien naturel que de souhaiter son estime. Je ne sais, ma fille, comment vous pouvez dire que votre humeur est un nuage qui cache l'amitié que vous avez pour moi; si cela était dans les temps passés, vous avez bien levé ce voile depuis plusieurs années, et vous ne me cachez rien de la plus tendre et de la plus parfaite amitié qui fut jamais. Dieu vous en récompensera par celle de vos enfants qui vous aimeront, non pas de la même manière, car peut-être qu'ils n'en seront pas capables, mais au moins de tout leur pouvoir, et il faut s'en contenter. Vous me représentez le bâtiment de M. de Carcassonne comme un vrai corps sans ame, manquant d'esprits, et surtout du nerf de la guerre. Je pense que le coadjuteur n'en manque pas moins; eh, mon Dieu! que veulent-ils faire? mais je ne veux pas en dire davantage; il serait à propos seulement que cela finît, et qu'on vous ôtât le bruit et l'embarras dont vous êtes incommodée.

Le pauvre Jarzé est mort de sa blessure, à ce qu'on dit.



Le siége de Philisbourg sera bientôt fini, et vous serez ravie que votre fils y ait été ; c'est comme ce voyage de Candie. La marquise d'Uxelles est assez insensible à la joie d'une légère blessure que son fils [1] a reçue ; ils ne sont ni parents, ni amis ; nous ne sommes pas assez heureuses ou assez malheureuses pour être de même. Cette marquise [2] a des soins de M. de La Garde dont vous vous sentirez ; elle a les lettres qu'on a écrites à l'ambassadeur de Venise, et qui sont admirables. Il a fait un temps horrible ces jours passés ; mais comme il dérangeait un peu les desseins du prince d'Orange, tout le monde en était ravi. Je ne crois pas que le chevalier fasse le voyage de Fontainebleau. Pour moi, si je fais un tour à Brévanes [3], afin de marcher un peu, ce ne sera qu'après le siége de Philisbourg, qui est plus long qu'on n'avait pensé, et qui m'occupe fort. Nous fûmes encore nous promener l'autre jour à Vincennes ; cette solitude est aimable, car il n'y a qui que ce soit au monde. Jetez mes amitiés, mes compliments, mes embrassades, comme vous le jugerez à propos ; je ne sais qui est avec vous, mais n'oubliez pas ma chère Pauline, préparez-là à m'aimer ; je vous conjure de la baiser tout-à-l'heure pour l'amour de moi, je veux qu'elle m'ait cette obligation. Je ne saurais du tout m'accoutumer à ne plus trouver là-bas ma très aimable comtesse.

966. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 29 octobre 1688.

Nous attendons ce soir de vos nouvelles, et nous trouvons que nous sommes, vous et nous, tous les jours de la semaine occupés à nous écrire ; nous nous reposons seule-

[1] Nicolas du Blé, marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France en 1703. (P.)

[2] On a déjà observé que madame d'Uxelles était dans un commerce réglé de nouvelles avec M. de La Garde. (P.)

[3] Chez madame de Coulanges.

le jour du Seigneur : toutes nos conversations sont ns, et vous ne pouvez jamais être mieux louée que ·ux qui vous ont vue d'aussi près que nous, dans ; les choses importantes que vous avez faites pour famille ; surtout le procès nous enchante ; mais votre stie arrête ma plume ; pour nous dédommager, il faut comme Voiture à M. le prince : *Si vous saviez avec en peu de respect et de crainte de vous déplaire nous dmirons ici à bride abattue, vous verriez que nous ne timons pas en aveugles :* en sorte que vous ne perdez vec nous de toutes les bonnes qualités que Dieu vous nées. Nous vous prions de les inspirer à votre fille, ne sauriez rien faire de plus utile pour elle.

ous semble que si M. de Grignan doit faire quelque à Avignon, vous ne feriez pas mal d'y aller avec our éviter les visites de votre arrivée, et pour ne faire une double dépense : mais vous savez comme nseils de loin sont téméraires : ainsi, ma très chère, e que vous ferez sera assurément le mieux. M. le lier a un peu mal à la main droite, il ne vous écrira ngtemps, je m'offre d'être son secrétaire.

là des lettres de notre petit homme, du 22 octobre ; levez beaucoup espérer du soin qu'on a de vous le ver. Vous voyez comme la fanfaronnade de ces deux aires a été punie : il vaut mieux être sage. Écrivez Courtin ; son fils est mort, et par les nôtres qui lui nné les coups mortels, le croyant, la nuit, un des is. Adieu, ma très chère et trop aimable, j'étais hier adame de La Fayette ; madame la princesse y vint : ait conté auparavant qu'un courtisan avait dit au Sire, vous prenez des loups comme MONSEIGNEUR, prend des villes comme Votre Majesté. » Quand 'aurons plus Philisbourg sur les épaules, nous vous des bagatelles ; mais jamais je ne pourrai vous dire point vous m'êtes chère. J'embrasse tous mes chers

Grignan. Je trouve Pauline bien avancée d'avoir lu les *Métamorphoses;* on ne revient point de là à *la Guide des pécheurs:* donnez, donnez-lui hardiment *les Essais de morale*. On voit à ses réponses qu'elle a beaucoup d'esprit et de vivacité. Joignez cela avec beaucoup d'envie de vous plaire, et vous ferez une merveille de cette petite cire molle que vous tournerez comme vous voudrez. Parlez-lui de ce qui lui convient, comme je vous ai ouïe souvent parler à votre fils; de la manière dont vous me la représentez, elle en profitera à vue d'œil, et cela vous fera un grand amusement et une occupation digne de vous, et selon Dieu et selon le monde.

967. — A LA MÊME.

A Paris, le jour de la Toussaint 1688.

Il y a longtemps que je n'ai passé cette fête à Paris, j'y suis tout étonnée. Nous aurons ce soir une agréable musique de cloches: Corbinelli en serait ravi; moi, je les souffrirai, parceque je ne suis pas dans ma gaieté ordinaire. Nous sommes si empêchés à prendre Philisbourg, que je ne voudrais pas m'éloigner un moment des nouvelles; c'est ce qui fait, ma chère enfant, que je vous plains à l'excès d'être si longtemps à la merci de votre imagination, qui est la plus cruelle et la plus dévorante compagnie que vous puissiez avoir. M. de Vauban a mandé au roi de songer à un gouverneur pour cette belle conquête [1]. On voulait croire que la place [2] serait à nous aujourd'hui, et pour surprendre, et pour faire honneur au jour de la naissance de M. le dauphin [3]. Voilà des lettres de votre enfant, il revient de descendre la tranchée : MONSEIGNEUR y est

[1] Le roi nomma M. de Bordès.
[2] Philisbourg capitula dès le 29 octobre; la garnison en sortit le premier novembre. (P.)
[3] Né le 1er novembre 1661.

tous les jours : le marquis est gaillard, il écrit joliment à *Martillac*, j'ai envie qu'elle soit auprès de vous. Je plains infiniment le chevalier, la goutte le chicane, tantôt à une main, tantôt à l'autre, et souvent des douleurs et d'assez méchantes nuits : je voudrais bien pouvoir adoucir ses maux ; mais il est accoutumé à vos soins, qui sont si consolants et si précieux, qu'on ne fait, en vérité, qu'une pauvre représentation. Nous mangeons ensemble dans cette petite chambre : je suis destinée pour cette pauvre cellule : le café est tout-à-fait disgracié ; le chevalier croit qu'il l'échauffe, et qu'il met son sang en mouvement ; et moi en même temps, bête de compagnie, comme vous me connaissez, je n'en prends plus ; le riz prend la place : je me garde le café pour cet hiver. Vous ne parlez point de votre santé ; ah ! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan ! que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a été désobligeante et incivile ! ce n'était pas ainsi qu'il fallait vous recevoir ! Je vous avoue que je tremble pour votre santé ; la mienne est tout-à-fait remise, je dors mieux, ma langue n'est plus une méchante langue, elle est toute rendue à son naturel. Il y a des temps, et des jours, et des nuits difficiles à passer ; et puis, sans pouvoir jamais être consolée ni récompensée de ce qu'on a perdu, on se retrouve enfin dans son premier état, par la bonté du tempérament : c'est ce que je sens présentement comme si j'étais une jeune personne. J'ai en perspective de vous aller voir, et cette pensée me fait subsister. Je comprends que vous êtes tout en l'air par le dérangement de votre assemblée ; vous serez donc, comme je le souhaitais, hors de l'air de Grignan ; je vous proposais sans chagrin d'aller à la Garde pour éviter cette respiration de pierre de taille en l'air, qui fait mourir tout le monde à Maintenon. Je suis persuadée que vous êtes aimée dans votre famille ! eh, bon Dieu ! comment pourraient-ils ne vous pas aimer ? Quand ils feront réflexion à ce que vous êtes pour leur maison, à la

manière dont vous vous y êtes transmise, et livrée, et abîmée, et à tout ce que vous y avez fait de considérable; je prends à témoin M. de La Garde; joignez à cela qu'ils sont fort honnêtes gens, et que si l'on a quelquefois des humeurs et des chagrins, il faut que le moment d'après ils avouent que, par votre conduite et vos actions, vous avez acquis un droit sur tout ce nom. Je vois que le bâtiment du coadjuteur ira bien, il a du courage; mais celui du Carcassonne vous tourmentera tout l'été, c'est une chose cruelle. Voici un abord un peu violent, c'est un bonjour et des compliments sur Avignon; il faut que cela se passe. C'est un bonheur au moins de ne point voir de visages nouveaux.

L'abbé Bigorre est vraiment le meilleur ami et le plus aimable hôte qu'on puisse souhaiter; le chevalier s'en accommode fort bien. Mademoiselle de Méri trouve ici de la société; mais sa chambre[1] nous fait mourir. Que faites-vous de Pauline? pourquoi ne la mèneriez-vous pas avec vous? Je l'ai dépeinte à madame de La Fayette, elle ne croit pas que vous puissiez ne point vous y attacher : elle vous conseille d'observer la pente de son esprit, et de la conduire selon vos lumières : elle approuve extrêmement que vous causiez souvent avec elle, qu'elle travaille, qu'elle lise, qu'elle vous écoute, et qu'elle exerce son esprit et sa mémoire.

Madame de Lavardin est bien aise que ce pauvre Jarzé soit hors de danger; sa mère et sa femme sont ici, à demi consolées de ce qu'il ne vivra plus que dans son château avec elles, et avec ses amis en province et à Paris. Je ne crois pas qu'on fasse aucun siége après Philisbourg : en vérité, c'est assez, comme vous dites, avant dix-sept ans[2]. Sanzei est à la guerre tout comme les autres. Adieu, ma

[1] Mademoiselle de Méri était venue occuper la chambre de madame de Grignan. (P.)

[2] Le marquis de Grignan était né en novembre 1671. (P.)



ble ; ah ! ne croyez pas que nous puissions cesser regretter, ni jamais nous accoutumer à ne vous briller dans cette maison.

968. — A LA MÊME.

A Paris, jour de la Toussaint 1688, à neuf heures du soir.

ourg est pris, ma chère enfant, *votre fils se porte* n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car ux point changer de discours. Vous apprendrez ce billet que *votre enfant se porte bien, et que rg est pris.* Un courrier vient d'arriver chez M. de, qui dit que celui de MONSEIGNEUR est arrivé à bleau pendant que le père Gaillard prêchait; on ompu, et on a remercié Dieu dans le moment d'un ıx succès et d'une si belle conquête. On ne sait détail, sinon qu'il n'y a point eu d'assaut, et que lessis disait vrai, quand il assurait que le gouver- ait faire des chariots pour porter son équipage. donc, ma chère enfant, remerciez Dieu premiè- il n'est point question d'un autre siége, jouissez r que votre fils ait vu celui de Philisbourg; c'est admirable, c'est la première campagne de M. le : ne seriez-vous pas au désespoir qu'il fût seul de qui n'eût point été à cette occasion, et que tous les ssent les entendus ! Ah ! mon Dieu, ne parlons cela, tout est à souhait. C'est vous, mon cher comte, faut remercier : je me réjouis de la joie que vous oir ; j'en fais mon compliment à notre coadjuteur, grande peine dont vous êtes tous soulagés. Dor- ma très belle ; mais dormez sur notre parole : si avide de désespoirs, comme nous le disions au- cherchez-en d'autres, car Dieu vous a conservé r enfant : nous en sommes transportés, et je vous

embrasse dans cette joie avec une tendresse dont je crois que vous ne doutez pas.

969. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 3 novembre 1688.

Votre cœur doit être bien à son aise; vous ne recevrez plus de lettres qui ne vous assurent de la santé de votre cher enfant. Laissez-vous aller un peu à la douceur de n'être plus dans les transes et les justes frayeurs d'un péril qui est passé : songez au plaisir qu'aura votre fils de bien faire sa cour, et d'avoir été à la première occasion où Mon-seigneur a commencé le personnage de conquérant : vous voyez mieux que moi tous les agréments de cette date. Il faut espérer que M. le chevalier sera en état d'aller à la cour; c'est un de vos malheurs que le dérangement de sa santé. Cette souris de douleur qui lui court à une main, puis à l'autre, est aujourd'hui sur le genou, et l'a empêché d'aller dîner chez Dangeau, comme il le croyait hier; cela est pitoyable : mais comme il n'y a rien de violent, s'il peut enfin aller à Versailles, c'est de lui, ma très chère, que vous recevrez de bons et de véritables services, soutenu de la présence du marquis, qui est un petit homme considérable, et qui a fait son devoir aussi bien que pas un dans cette campagne. Il est froid, il est hardi, il est appliqué; il s'amusa l'autre jour à pointer deux pièces de canon, comme s'il eût tiré au blanc à Livry.

A propos de Livry, pour vous faire voir qu'on est blessé partout, M. de Méli tira il y a quelques jours, comme il a accoutumé, dans notre forêt; son fusil lui creva dans la main, et la lui maltraita de manière qu'il a fallu lui couper le bras fort près du coude, tout comme à Jarzé : il est ici près chez madame Sanguin. J'ai cru qu'en faveur de Livry il fallait vous conter cette histoire. Celle du père Gaillard est plus agréable : il prêchait le jour de la Toussaint; M. de

[redacted]

Louvois vint apprendre que Philisbourg était pris; le roi fit ·igne, le père Gaillard[1] se tut; et, après avoir dit tout haut a nouvelle, le roi se jeta à genoux pour remercier Dieu; et uis le prédicateur reprit son discours avec tant de prospé- ité, que mêlant sur la fin Philisbourg, MONSEIGNEUR, le onheur du roi, et les graces de Dieu sur sa personne et sur ›us ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce que ›ut le monde pleurait. Le roi et la cour l'ont loué et ad- iré; il a reçu mille compliments; enfin, l'humilité d'un suite a dû être pleinement contente. Je goûte fort la ré- ›nse de M. de Vendôme pour M. d'Aix [2]; puisque ce gou- ›rneur le veut bien, celui qui tient sa place doit le vouloir ıssi. Madame de La Fayette me disait encore avant-hier ı'elle fut charmée de la manière noble et indifférente ›nt M. de Grignan traita ce chapitre chez elle : vous ›yez qu'il prenait le bon parti, et que même il donna l'af- ire à démêler à M. d'Aix lui-même. Cette manière fort lroite fait qu'il ne doit pas présentement avoir l'ombre 'un chagrin. Vous me direz un peu des nouvelles de votre ssemblée.

Vos Suzes me verront ici; ils aiment comme vous ma- ıme de Lavardin. Le comte de Gramont veut à toute force [. de Gordes, M. de Langres [3] fait sur cela un fort bon per- ›nnage; il leur a livré son neveu : « Tenez, Monsieur, le voilà, faites-le assez sage pour comprendre qu'il sera trop heureux d'épouser mademoiselle votre fille; je ne demande pas mieux, j'aime mon nom et ma maison, tra- vaillez. » Sur cela, le comte et sa femme vont causer avec e garçon qui est à Chaillot dans une petite maison de M. de 'ivonne; ils s'entretiennent avec lui; mais ce garçon a ouverainement deux choses, une grande *défiance*, et une

1 Honoré Gaillard, prédicateur célèbre à cette époque, mais dont les ser- ıons n'ont pas été publiés.

2 Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix.

3 Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres. (P.)

grande *incertitude*; de sorte qu'il se jette à l'écart à tout moment. Ils continuent pourtant leur entreprise; mais ils n'en viendront à bout que le jour qu'ils auront trouvé l'invention de lier le vent et de fixer le mercure. Il n'est pas si difficile d'arrêter la pauvre madame de S... Ah! que je la plains à l'âge qu'elle a, avec dix enfants, d'être encore tourmentée des passions! c'est sa destinée. Adieu, ma très chère bonne; voilà bien de la conversation, car c'est ainsi qu'on peut appeler nos lettres; si celle-ci vous ennuie, j'en suis fâchée, car je l'ai écrite de bon cœur, et *currente calamo*.

970. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 3 novembre 1688.

J'ai été si occupée, mon cher cousin, à prendre Philisbourg, qu'en vérité je n'ai pas eu un moment pour vous écrire. Je m'étais fait une suspension de toutes choses, à tel point que j'étais comme ces gens dont l'application les empêche de reprendre leur haleine. Voilà donc qui est fait, Dieu merci; je soupire comme M. de La Souche [1], je respire à mon aise. Et savez-vous pourquoi j'étais si attentive? c'est que ce petit marmot de Grignan y était. Songez ce que c'est qu'un enfant de dix-sept ans qui sort de dessous l'aile de sa mère, qui est encore dans les craintes qu'il ne soit enrhumé. Il faut que tout d'un coup elle le quitte pour l'envoyer à Philisbourg, et qu'avec une cruauté inouïe pour elle-même, elle parte avec son mari pour aller en Provence, et qu'elle s'éloigne ainsi des nouvelles dont on ne saurait être trop proche; et qu'enfin quinze jours durant, elle tourne le dos, et ne fasse pas un pas qui ne l'éloigne de son fils, et de tout ce qui peut lui en dire des nouvelles. Je m'effraie moi-même en vous écrivant ceci, et je suis as-

[1] *Voyez* la scène V du deuxième acte de l'*École des Femmes*.

surée qu'aimant cette comtesse comme vous l'aimez (car vous savez bien que vous l'aimez), vous serez touchée de son état. Il est vrai que Dieu la console de ses peines, par le bonheur de savoir présentement son fils en bonne santé. Elle sera six jours plus longtemps en peine que nous; et voilà les peines de l'éloignement. Voilà donc cette bonne place prise. MONSEIGNEUR y a fait des merveilles de fermeté, de capacité, de libéralité, de générosité et d'humanité; jetant l'argent avec choix, disant du bien, rendant de bons offices, demandant des récompenses, et écrivant des lettres au roi qui faisaient l'admiration de la cour. Voilà une assez belle campagne : voilà tout le Palatinat, et quasi tout le Rhin à nous : voilà de bons quartiers d'hiver : voilà de quoi attendre en repos les résolutions de l'empereur et du prince d'Orange. On croit celui-ci embarqué : mais le vent est si bon catholique, que jusques ici il n'a pu se mettre à la voile. On dit que M. de Schomberg est avec lui. C'est un grand malheur pour ce maréchal et pour nous. Les affaires de Rome vont toujours mal.

Mais qu'est-ce que j'ai ouï parler de deux mille francs de pension à M. de Bussy [1], et assurance d'une place qui lui conviendra? Pour moi je comprends que cela s'adresse à monsieur votre fils, et, en attendant que j'aie démêlé ce bruit, je vous en fais mes compliments, mon cher cousin, et à vous, ma nièce, et je me réjouis de ce commencement. Il n'avait pas suivi MONSEIGNEUR; ce bien lui est venu lorsqu'il y pensait le moins.

Corbinelli est en Normandie avec le lieutenant civil. Je crois que vous savez que pour ôter toute inquiétude à madame de Montataire, le *chanoine* (*madame de Longueval*) a pris la peine de se laisser mourir : vraiment cela est d'une honnêteté dont je ne la croyais pas capable, car elle m'avait assuré, il n'y a pas longtemps, qu'elle savait bien qu'elle

[1] « Le roi a donné au jeune Bussy une pension de deux mille francs, et « une abbaye à son frère. » (*Dangeau*, 1er novembre 1688.)

ne gagnerait jamais rien contre la Montataire, mais qu'elle aimait mieux se tourmenter à l'excès que de la laisser en repos. Je souhaite qu'elle n'ait pas porté ce sentiment-là en l'autre monde.

Vous savez les nouvelles des morts et des blessés de Philisbourg; mais je vous apprends les morts toutes simples de mesdames de Mesmes et de Château-Gontier, et puis nous irons après les autres; j'y pense toujours, mon ami.

971. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 novembre 1688.

Je savais si bien votre occupation à Philisbourg, Madame, que je ne vous ai point écrit depuis l'ouverture de la tranchée. Je comprends bien vos craintes pour le marmot de Grignan, et votre douleur pour l'absence de sa mère. M. d'Autun m'a dit que vous lui aviez écrit depuis quelques jours, et qu'il n'avait pas trouvé dans votre lettre cette gaieté qui les rend d'ordinaire si agréables. Je lui dis que vos alarmes pour le petit de Grignan, et votre chagrin pour le départ de la belle comtesse, ne vous laissaient tout au plus que de la raison, mais une raison sans graces et sans ornements, et qui ressemblait à ces beautés malades en qui l'on reconnaissait encore quelques beaux traits. Je suis entré dans tous les chagrins et dans toutes les inquiétudes qu'a eus la belle Provençale sur votre sujet, et sur celui de son fils; mais enfin la voilà délivrée d'une partie de ses maux : avec un peu de patience, elle sortira de l'autre. J'ai bonne opinion du roi d'Angleterre, il est au moins aussi brave que le prince d'Orange; jusqu'ici il n'a pas été aussi malheureux que lui.

Au reste, ma chère cousine, la fortune s'est un peu raccommodée avec moi, ou, pour parler plus chrétiennement, Dieu a touché le cœur du roi sur mon sujet. Je lui

écrivis il y a six semaines, et le bon succès qu'a eu cette lettre mérite bien que je vous en envoie la copie. Il dit au duc de Noailles qui la lui présenta au sortir de son prie-Dieu. — Gardez-la-moi pour ce soir. — Vous jugez bien, ma chère cousine, où il la lut [1]. Mais enfin quatre jours après il donna deux mille francs de pension au marquis de Bussy, avec promesse de la première place vacante qui lui conviendrait, et il donna à l'abbé de Bussy un prieuré de deux mille livres de rente.

Madame de Longueval, comme vous dites, vient de délivrer madame de Montataire de beaucoup de peines, car madame de Bussy, qui est son héritière, ne fatiguera pas sa fille par la chicane. Nous savons tous les morts et tous les blessés de Philisbourg, mais nous ne savions pas celles de mesdames de Mesmes et de Château-Gontier. Je ne m'en soucie non plus qu'elles ne se soucieraient de la mienne si elles m'avaient survécu. Je sais bien que nous irons après elles, ma chère cousine, j'y songe comme vous, mais je n'en suis pas plus triste.

972. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADEMOISELLE DE SCUDÉRI.

Mardi. . . . . 1688.

Que voulez-vous dire de rare mérite, Mademoiselle? Peut-on nommer ainsi un autre mérite que le vôtre? j'en suis si persuadée, que si j'étais véritablement endormie tous mes songes ne seraient que sur ce point. Mais croyez, Mademoiselle, que je ne le suis point, que je pense très souvent à vous comme il y faut penser : tout mon crime, c'est de ne point témoigner des sentiments si justes et si bien fondés; mais attaquez-moi dans quelque moment que ce puisse être, et vous me retrouverez tout entière comme

1 Chez madame de Maintenon.

dans le temps où vous avez été la plus persuadée de mon amitié. Ce sont des vérités que je vous dis, Mademoiselle; elles ne sauraient être mal reçues de vous. Je suis, comme vous voyez, le contraire d'un hypocrite d'amitié : pourrait-on dire qu'on est hypocrite d'oubli ?

Je vous rends mille graces de vos livres; j'en avais oui parler, je les souhaitais, et vous m'avez donné une véritable joie. L'agrément de ces *conversations* et de cette morale ne finira jamais; je sais qu'on en est fort agréablement occupé à Saint-Cyr; je m'en vais lire avec plaisir cette marque obligeante de votre souvenir. Conservez-le-moi, Mademoiselle, puisque je suis à vous par mille raisons. Ah! si vous entendiez comme je parle de vous, vous reconnaitriez bien certainement.......

(*Le reste manque.*)

973. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 novembre 1688.

Je pris hier une petite médecine à la mode de mes capucins; c'était pour purger ma santé : elle ne fit aussi que balayer grossièrement, c'est leur fantaisie : je m'en porte en perfection. J'ai été un peu fâchée de ne vous point voir prendre possession de cette chambre dès le matin, me questionner, m'épiloguer, m'examiner, me gouverner et me secourir à la moindre apparence de vapeur. Ah! ma chère enfant, que tout cela est doux et aimable! que j'ai soupiré tristement de ne plus recevoir ces marques si naturelles de votre amitié! et ce café que vous prenez; et cette toilette qui arrive, et votre compagnie du matin, qui vous cherche et qui vous suit, et contre laquelle mon rideau me sert de cloison. En vérité, ma fille, on perd infiniment quand on vous perd : jamais personne n'a jeté des charmes dans l'amitié comme vous faites; je vous le dis toujours, vous gâtez le métier; tout est plat, tout est

[redacted]

insipide, quand on en a goûté. M. de La Garde m'en avait parlé autrefois de cette manière, et j'avais cru, dans quelques occasions, que vous me cachiez cruellement tous ces trésors : mais, ma chère enfant, vous me les avez découverts ; je connais votre cœur tout parfait, tout plein de tendresse et d'amitié pour moi ; c'est un bonheur dont vous voulez me consoler dans la fin de ma vie, et qui n'est traversé que par votre absence ; mais, ma belle, ce fonds ne se dissipe point, et l'absence finira.

M. le chevalier m'était venu voir : il s'en retourna avec cette douleur qui trotte justement sur le pied ; c'est un grand chagrin pour lui, et un grand malheur pour vous : à quoi ne vous serait-il point bon à Versailles, et pour votre fils, et pour vos affaires ? Il ne faut point s'arrêter sur cet endroit, Dieu le veut ; sans cette pensée, que ferait-on ? Mademoiselle de Méri voulut venir me garder ; il lui prit une vapeur si terrible, qu'elle fut contrainte de s'enfuir. Voilà comme notre pauvre hôtel est quelquefois un hôpital. L'abbé Bigorre est, en vérité, la consolation de tous les appartements : j'ai voulu vous dire tout ceci, en attendant vos lettres.

A cinq heures du soir.

Il fait un temps épouvantable. Vos lettres ne sont pas venues. Je suis dans la chambre du chevalier, je le garde, moi indigne : il est au lit ; il vous écrira pourtant, car son mal est au genou : il croit à tout moment en être quitte. Nous causions tantôt de votre fils, nous l'attendrons ici. Il ne lui paraît pas que le marquis doive aller en Provence, ce serait une dépense assez inutile : il vaut mieux qu'il profite cet hiver de sa belle campagne. Nous trouvions aussi que M. du Plessis, avec mille bonnes qualités, va être un peu pesant sur vos coffres, et inutile au marquis ; car il n'est guère question de gouverneur à la cour, et encore moins à l'armée. C'est demain, ma chère enfant, que votre

cœur sera épanoui, que vous apprendrez que *Philisbourg est pris, et que votre fils se porte bien*. On ne doute point ici que Manheim ne se soit rendu sans se faire prier et brûler par nos bombes. Dormez donc en repos, et commencez, le plus tôt que vous pourrez, à mettre en usage toutes vos bonnes intentions.

On dit que le prince d'Orange est embarqué, et qu'on a entendu tirer plusieurs coups de canon : mais il y a si longtemps qu'on dit la même chose, que je ne vous le donne pas encore pour assuré. Adieu, ma très chère et très aimable : plus on voit les sentiments de certaines gens, plus on est charmé des vôtres. Je ne parle pas de Bretagne ; j'en suis contente : mais je vous conterai quelque jour une bagatelle d'ingratitude, que j'ai contée au chevalier, et à laquelle je ne penserai plus, puisque je l'ai dite. Madame de Castries sort d'ici, elle vous fait cent mille compliments sur l'heureux succès de Philisbourg ; et moi je vous embrasse de tout mon cœur.

974. — A LA MÊME.

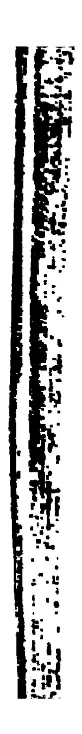
A Paris, lundi 8 novembre 1688.

C'est aujourd'hui que vous partez, ma très chère comtesse, nous vous suivons pas à pas. Voilà un fort beau temps ; la Durance ne doit pas être si terrible qu'elle l'est quelquefois. Il est vrai que c'est comme par dépit que vous vous éloignez toujours de nous ; à la fin, vous vous trouverez sur le bord de la mer. Dieu veut qu'il y ait dans la vie des temps difficiles à passer ; il faut tâcher de réparer, par la soumission à ses volontés, la sensibilité trop grande que l'on a pour ce qui n'est point lui. On ne saurait être plus coupable que je le suis à cet égard.

M. le chevalier est bien mieux. Ce qui est cruel, c'est que le temps qui lui est bon, est justement celui qui peut détrôner le roi d'Angleterre ; et ces jours passés il

ation à son mari, pour prendre possession du royaume
leterre, dont elle dit qu'elle est héritière; et si son
st tué, car son imagination n'est point délicate, c'est
Schomberg [2] qu'elle charge d'en prendre possession
lle. Que dites-vous de ce héros qui gâte si cruelle-
a fin d'une si belle vie? Il a vu couler à fond devant
miral qu'il devait monter; et comme le prince et lui
t les derniers, suivant la flotte qui était à la voile
temps admirable, quand ils virent tout d'un coup
pête effroyable, ils retournèrent au port, le prince
n asthme et fort incommodé, et M. de Schomberg
en du chagrin. Il n'est rentré avec eux que vingt-six
ux; tout le reste est dissipé vers la Norwège, vers
ne. M. d'Aumont a envoyé un courrier au roi, lui
l'on avait vu des vaisseaux à la merci des vents, et
es marques de débris et de naufrage. Il y a eu une
rie devant les yeux du prince d'Orange, sur laquelle
neuf cents hommes. Enfin, la main de Dieu s'est

Stuart, fille de Jacques II, roi d'Angleterre, et femme de Guil-
enri de Naussau, prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre sous
e Guillaume III. Tullie, fille de Servius Tullius, roi des Romains,
de Tarquin, fit passer son chariot sur le corps tout sanglant de
qui venait d'être assassiné. (P.)



visiblement appesantie sur cette flotte : il pourra en revenir beaucoup, mais de longtemps ils ne seront en état de faire du mal, et il est certain que la déroute a été grande, et dans le moment qu'on l'espérait le moins; cela a toujours l'air d'un miracle et d'un coup de la Providence. Je ne devrais point vous parler de cette grande nouvelle, les gazettes en sont pleines : mais comme nous le sommes aussi, et qu'on ne parle d'autre chose, cela se trouve naturellement au bout de la plume. Voulez-vous encore un petit mot des blessures qui arrivent ailleurs qu'au siége de Philisbourg? c'est du chevalier de Longueville. La ville était prise; MONSEIGNEUR venait voir passer la garnison : ce petit chevalier monta sur le revers de la tranchée, pour regarder je ne sais quoi : un soldat, croyant tirer une bécassine, tire ce petit garçon, qui en meurt le lendemain : voilà une mort aussi bizarre que sa naissance [1]. Je vous ai mandé que Méli, capitaine de Livry, ayant voulu tirer un fusil chargé depuis longtemps, le fusil lui creva dans la main, et qu'on a été obligé de lui couper le bras, comme à Jarzé : il en est mort enfin ici près chez madame Sanguin. Voilà une nouvelle pour le marquis, malgré le peu d'intérêt qu'il prend aujourd'hui à notre pauvre Livry : j'avoue que tous les souvenirs que vous en conservez, flattent l'attachement que j'ai eu pour cet aimable séjour, et le regret que j'ai de ne plus l'avoir. M. de La Bazinière [2] est mort de la gangrène à la jambe, mais comme un Mars; il a bientôt suivi sa fille, dont il se plaignait encore depuis qu'elle fut morte.

Je souhaite fort d'apprendre comment vous vous trouvez de vous être encore éloignée de moi. Vous ne devez pas regretter Grignan dans l'état où vous l'avez laissé

[1] Charles-Louis d'Orléans, fils naturel de Charles-Pâris d'Orléans, duc de Longueville, tué au passage du Rhin en 1672, et de la maréchale de La Ferté. (P.)

[2] Mace Bertrand de La Bazinière, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi.

[redacted]

J'ai foi à l'envie qu'a le coadjuteur d'achever son bâtiment; mais j'en ai encore plus à la longueur infinie de celui de M. de Carcassonne : vous souffrez tout cela avec une patience admirable; on parlerait un an sur ce chapitre. J'ai écrit à M. de La Garde pour le bien remercier de la tendre et solide amitié qu'il a pour vous; je ne crains pas qu'il change : on ne sort point de vos mains, ni de celles de Pauline, pour laquelle il me paraît avoir une véritable inclination. Je vous ai mandé que le café est tout-à-fait mal à notre cour; mais, par la même raison, il pourra revenir en grace : pour moi, qui suis bête de compagnie, vous voyez bien que je n'y songe plus; j'aurais cependant tort de m'en plaindre, jamais il ne m'en a donné aucun sujet. Ne soyez point en peine de ma santé, elle est très bonne; ne me plaignez que de n'avoir point ma chère fille, qui me fait une si aimable et si charmante occupation, et sans laquelle ma vie est toute creuse. Faites un compliment pour moi à M. d'Aïx, afin de voir comme il se souviendra de moi. Je crois que M. de Vendôme ayant réglé l'affaire, vous ne devez plus rien disputer; il faut vivre en paix, et jouir de sa bonne et vive conversation : toute autre conduite est pour le divertissement des Provençaux, et ne vous est bonne, ni à la cour, ni dans la province. Madame de La Fayette trouve que M. de Grignan faisait fort bien de traiter cette affaire avec la noble indifférence, qui lui parut chez elle; cela fait qu'il n'a rien perdu. Elle le conjure, et M. d'Aix aussi, et vous, ma belle, de vivre en ce pays-là, en gens de la cour qui se sont vus, et qui se reverront à Versailles. Bien des amitiés à ce cher comte et à notre coadjuteur; et si vous voulez embrasser Pauline pour moi, vous lui ferez un grand plaisir; car je suis assurée qu'elle vous adore; c'est la manière de vous aimer.

975. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 10 novembre 1688.

Les souvenirs que vous avez de notre petite abbaye (*de Livry*) me vont droit au cœur : il me semble que la tendresse que vous avez pour ce lieu, est une branche de l'amitié que vous avez pour moi. Il est vrai que le chevalier nous fit un grand affront pour la dernière fois : malgré tout ce qu'il avait signé sur ce joli séjour, il n'y avait entre eux qu'une apparence d'honnêteté ; car dans le fond, il ne l'aimait point ; et le serein de son côté ne le ménageait guère : ainsi nous avions toujours ce sujet de le quereller ; mais, hélas ! ma chère enfant, cela n'est que trop fini pour jamais !

Je crois que la santé du chevalier lui permettra d'aller à Versailles ; ce sera un grand bonheur pour vous, et pour votre enfant qui doit bientôt y revenir. Dormez donc, ma fille, car vous ne devez plus vous inquiéter : tout est à souhait, et pour la sûreté, et pour la réputation naissante du marquis. Le chevalier vous aura fait part de tout le bien que M. de Montégut [1] lui en mande. Voilà ce que vous desiriez : il est, avant dix-sept ans, un vieux mousquetaire, un volontaire qui a vu un fort beau siége, et un capitaine de Chevau-Légers : mais je trouve plaisant que c'est vous qui avez fait cette compagnie ; sans vous, elle eût été épouvantable : vous êtes donc bonne à toutes sortes de choses, vous ne vous renfermez pas dans la parfaite capacité d'un procès.

Le pauvre Saint-Aubin est dans un desséchement qui le menace d'une fin prochaine : je fus hier chez lui, une partie du jour, avec mademoiselle de Grignan [2] ; et je m'en

[1] Capitaine de cavalerie dans le régiment de M. le chevalier de Grignan. (P.)

[2] Mademoiselle de Grignan n'était restée que peu de mois aux Carmelites. (M.)

s-dîner, à Brevannes, faire la Saint-Martin; il s beau temps du monde : madame de Coulanges aite, il y a six semaines; mais j'avais Philisbourg . J'y serai présentement quelques jours; j'y receettres, et vous écrirai : je marcherai un peu, isant de l'exercice que je reposerai mon corps et t de tout ce que j'ai souffert, et pour vous, et e enfant. Je me porte parfaitement bien; je me e, et le lendemain je donnai encore une dernière r vous plaire. Je voudrais être assurée que vous ssi bien que moi, et que l'air de Provence ne rât point. Mandez-moi sincèrement votre état, si, d'inquiétudes et de mauvaises nuits, vous n'êtes naigrie. Madame de La Fayette vous prie d'aine; elle voit fort bien, dit-elle, que cette enfant et veut, comme madame de Lavardin, que vous t point un bon parti; elles vous embrassent toutes narquis de Jarzé se porte bien, je le condamne à guerre, et à vivre doucement chez lui : qu'esthomme avec un bras gauche, qui tient la bride , sans avoir rien de l'autre côté pour se défendre? onds point à tout ce que vous me dites sur l'éensez-vous que je prenne moins de plaisir que tre conversation? Je me repose des autres lettres, vous écris. Je conjure M. de Grignan d'être tous les bons sentiments où il est; et M. le coadjuever son bâtiment : il me disait ici que rien n'émeilleur air pour la maison, que de bâtir pendant : je n'en convenais pas; mais ce qui serait sans d'un mauvais air, c'est la honte qu'il y aurait à hever ce qui est commencé.

976 — A LA MÊME.

A Brevannes[1], jeudi au soir 11 novembre 1688.

J'arrivai hier au soir ici, ma chère belle; voilà le vrai temps de commencer la campagne; mais il vaut mieux profiter de ce petit moment, où j'ai le plaisir de faire de l'exercice, après un an de résidence, que point du tout. Je ne me repens pas d'être demeurée si longtemps à Paris, j'avais Philisbourg à prendre, et à tirer notre enfant de ce siége; c'était assez d'affaires. Comme je n'ai plus aujourd'hui qu'à remercier Dieu, et de sa santé, et de votre repos, je viens faire mes actions de graces dans ce joli pays, j'y passerai quelques jours. Je crois que je portais malheur au chevalier, à force de lui souhaiter une bonne santé; car dès que j'ai eu le dos tourné, il a eu la force d'aller dîner chez l'abbé Têtu; j'en ai une véritable joie : je sais combien il souhaite d'aller à Versailles, et en voilà le chemin. Madame de Coulanges est encore plus aimable ici[2] qu'à Paris; c'est une vraie femme de campagne : je ne sais où elle a pris ce goût, il paraît naturel en elle : *Fais ce que tu voudras* est la devise d'ici; et il se trouve qu'on veut se promener beaucoup; car il fait fort beau : on lit, on est seule, on prie Dieu, on se retrouve, on fait bonne chère; je n'y suis que depuis vingt-quatre heures, mais on juge sur un échantillon.

J'attends demain une de vos lettres; ce n'est pas encore celle que je desire par-dessus les autres, qui est la réponse à la prise de Philisbourg; je souhaite de voir votre cœur dilaté, et dans une paix dont il a été éloigné depuis deux mois. Vous êtes aujourd'hui à Lambesc, ma chère Comtesse; que tout cet extrême éloignement renouvelle la

[1] La terre de Brevannes, belle maison de campagne à quatre lieues de Paris, et qui appartenait alors au duc de Chaulnes.

[2] Madame de Coulanges avait une petite maison à Brevannes.

[redacted]

séparation ! Si vous aviez été tantôt romanesquement derrière une palissade, votre modestie aurait été bien embarrassée de tout ce que madame de Coulanges et moi nous disions de vous ; car je n'en saurais faire les honneurs. Adieu, ma très chère et très aimable ; c'est une chose bien douloureuse que d'être si loin de sa chère fille. Je m'en vais acheter ce livre de M. Le Tourneux [1], *des Règles de la vie chrétienne* ; il fait un grand bruit ; j'y trouverai peut-être la grace d'être plus soumise que je ne le suis aux ordres de la Providence.

MADAME DE COULANGES.

Madame de Sévigné est une marâtre, Madame : elle n'a point été jusqu'à Philisbourg avec monsieur votre fils ; elle s'est contentée de coucher à la poste pour se trouver à l'arrivée des courriers. Je suis ravie de la véritable distinction qu'a eue ce joli *maillot* [2] que j'ai vu à Grignan : il s'en porte à merveille, et j'en ai une joie qui n'est pas tout-à-fait sur votre compte ; car j'aime et estime les bonnes et solides qualités. M. de Montgivaut m'a mandé qu'il vous avait trouvée belle comme le jour ; j'ai peur que vous ne soyez pas si sensible à ce que je vous dis là, qu'à la gloire de M. votre fils ; cela est quelquefois bien joli d'être mère, mais ce n'est qu'à la fin des siéges. N'oubliez point que je vous honore beaucoup, Madame, je vous en supplie.

1 Ouvrage posthume de M. Le Tourneux, qui parut en 1688 ; il a été réimprimé plusieurs fois. (P.) On a dit de M. Le Tourneux que Louis XIV ayant demandé à Boileau ce qu'était ce prédicateur auquel tout le monde courait, le poëte répondit : « Sire, Votre Majesté sait qu'on court toujours « après la nouveauté ; c'est un prédicateur qui prêche l'Évangile. »

2 Madame de Coulanges, qui n'avait vu le marquis de Grignan qu'enfant, l'appelle encore le *maillot*. (P.)

Ne prendriez-vous point aussi, Moı
rét à M. le marquis de Grignan? E
ainsi, permettez-moi de vous dire la
bonheur et de sa gloire : il n'y aurait
jouir de l'un sans l'autre.

977. — A LA MÊME.

A Brevannes, lun

Je commence cette lettre à Brevannes
Paris, où je vais dîner avec madame
va voir madame de Bagnols; et moi, m
pauvre Saint-Aubin, qui est dans un des
ne reviendra pas. Nous retournerons c
trois ou quatre jours; et cela s'appellera
gogue, avec le premier président de la
Camus), qui a une belle maison ici près
sions autrefois à Livry. Je verrai M. le
gnan, j'apprendrai de lui toutes sortes d
donnera de vos lettres. nous

[redacted]

vendredi M. de Grignan aura fait sa harangue, je vous la demande; M. d'Aix [1] aura pris son fauteuil. Je me trouve toujours avec vous, en quelque lieu que je sois; mais parceque je ne suis pas philosophe, comme Descartes, je ne laisse pas de sentir que tout se passe dans mon imagination, et que vous êtes absente. Ne seriez-vous point de cet avis, quoique disciple de ce grand homme?

A Paris, à cinq heures du soir.

Je ne suis point retournée à Brevannes avec madame de Coulanges, ma chère Comtesse, parceque j'ai trouvé mon pauvre Saint-Aubin trop près du grand voyage de l'éternité. Voilà donc les miens finis pour vaquer à ce que je dois à quelqu'un que j'ai toujours aimé, et qui a été touché de me voir, tout autant qu'on peut l'être, au faubourg Saint-Jacques [2]. Il m'a tenu longtemps la main, en me disant des choses saintes et tendres; j'étais tout en larmes. C'est une occasion à ne pas perdre, que de voir mourir un homme avec une paix et une tranquillité toute chrétienne, un détachement, une charité, un desir d'être dans le ciel, pour n'être plus séparé de Dieu, un saint tremblement de ses jugements; mais une confiance toute fondée sur les mérites infinis de Jésus-Christ; tout cela est divin. C'est avec de telles gens qu'il faut apprendre à mourir, tout au moins, quand on n'a pas été assez heureuse pour y vivre.

Je suis revenue ici, j'ai fait mes excuses à madame de Coulanges, qui ne pouvait les avaler. M. le chevalier par-

[1] Les archevêques d'Aix étaient premiers procureurs-nés du pays de Provence, et en cette qualité ils présidaient à l'assemblée des états, à moins que l'archevêque d'Aix ne fût en même temps cardinal, comme l'était M. de Grimaldi avant M. de Cosnac. Il est aisé de sentir qu'alors c'était à cause du cérémonial; et que ce fut pour cela que M. de Marseille et M. le coadjuteur présidèrent successivement à cette assemblée. (P.)

[2] Les personnes qui renonçaient au monde se retiraient ordinairement dans ce quartier.

tit hier pour Versailles : il m'a envoyé ce matin deux de vos lettres à Brevannes. Je suis assurée qu'il y en a une où vous me parlez de la joie que vous donne la prise de Philisbourg : mais, ma très chère, ne soyez pas moins contente de la prise de Manheim [1], où notre enfant a couru beaucoup plus de risque ; et soyez parfaitement aise qu'il ait eu une légère contusion à la cuisse, après laquelle il m'écrit la lettre que voilà : vous y verrez qu'il est fort heureux d'en être quitte à si bon marché. MONSEIGNEUR a fait mention au roi de cette contusion ; et Dangeau l'a mandé au chevalier, pour s'en réjouir avec lui. Le chevalier alla dans le moment à Versailles : je suis persuadée qu'il reviendra ce soir pour vous écrire, et vous mander comme il aura fait sa cour ; et, après tout, s'il ne revenait pas ce soir, ne soyez pas inquiète de votre enfant ; car vous voyez clairement qu'il se porte très bien, et qu'il a été fort heureux. Il faut encore mettre cette contusion au rang de tout ce qui lui arrive de bon et d'avantageux pour sa fortune avant dix-sept ans, car il ne les aura que mercredi prochain. Ainsi, ma très chère, remerciez Dieu sur ma parole, et vous aussi, mon cher comte : vous en avez sujet l'un et l'autre. Madame de Montchevreuil qui a perdu son fils [2], et madame de Nesle, qui perdra son mari, doivent bien vous porter envie. Voilà l'abbé Bigorre qui dit que le marquis de Nesle est mort : il vous fait ses compliments, aussi bien que Corbinelli, sur la contusion de votre enfant : la circonstance d'être à la cuisse est bien considérable. Adieu, mon aimable bonne ; me voilà toute replantée à Paris, après quatre jours de campagne, où le beau temps et l'exercice me faisaient beaucoup de bien ; mais Dieu n'a pas voulu que j'aie eu plus longtemps ce léger plaisir.

[1] Le Dauphin s'empara de Manheim le 11 novembre 1688. La citadelle fut rasée, la ville saccagée, et les habitants se retirèrent en Alsace.

[2] Henri-Charles, comte de Mornay, fut emporté d'un coup de canon.

978. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 17 novembre 1688.

C'est donc aujourd'hui, ma chère enfant, que notre marquis a dix-sept ans. Il faut ajouter à tout ce qui compose le commencement de sa vie, une fort bonne petite contusion, qui lui fait, je vous assure, bien de l'honneur, par la manière toute froide et toute reposée dont il l'a reçue. M. le chevalier vous mandera comme M. de Sainte-Maure le conta au roi : il est accablé de compliments à Versailles, et moi ici. Madame de Lavardin me pria d'aller hier la trouver chez madame de La Fayette : elle voulait s'en réjouir avec moi; madame de La Fayette m'avait priée de la même chose; elle me dit d'abord gaîement : « Hé bien, qu'est-ce « que madame de Grignan trouvera à épiloguer là-dessus? « Dites-lui qu'elle doit être ravie; que ce serait une chose « à acheter, si elle était à prix; et qu'en un mot elle est « trop heureuse. » Je promis de vous mander tout cela, et je vous le mande avec plaisir. Recevez donc aussi toutes les amitiés sincères de madame de Lavardin, et tous les compliments de madame de Coulanges, de la duchesse du Lude, des *divines* [1], de la duchesse de Villeroi et du père Morel [2], que je vis ensuite, parceque j'allai chez le pauvre Saint-Aubin. Ma chère enfant, les saints desirs de la mort le pressent tellement, qu'il en a précipité tous les sacrements. Le curé de Saint-Jacques ne voulut pas hier lui donner l'Extrême-Onction, et ce fut une douleur pour lui; car il ne souhaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu : sa paix, sa résignation, sa douceur, son détachement, sont au-delà de tout ce qu'on voit : aussi ne sont-ce pas des sentiments humains. Le secours qu'il trouve dans le père Morel et dans son curé, qui sont ses directeurs,

[1] Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise. (P.)
[2] Célèbre directeur de l'Oratoire. (P.)

ses amis, ses gardes et ses médecins, n'est pas une chose ordinaire, c'est un avant-goût de la félicité. Duchêne est son médecin : c'est un homme admirable ; point de tourments, point de remèdes : *Monsieur, tâchez de vous humecter, et prenez patience.* Une chambre sans bruit, sans aucune mauvaise odeur ; point de fièvre, qu'intérieure et imperceptible ; une tête libre, un grand silence, à cause de la fluxion qui est sur la poitrine, de bons et solides discours, point de bagatelles : cela est divin, c'est ce qu'on n'a jamais vu. Ce pauvre malade se trouve indigne de mourir à la même place [1] où est morte madame de Longueville. Je contai tout cela à Tréville [2] qui était chez madame de La Fayette ; il me répondit : *Voilà comme l'on meurt en ce quartier-là.* Duchêne ne croit point que cela finisse si tôt. Mon Dieu, ma fille, que vous seriez touchée de ce saint spectacle ! Je ne dis pas d'affliction, je dis de consolation et d'envie. Saint-Aubin m'a marqué beaucoup d'amitié, et à vous, sur ce petit marquis : mais tout cela n'est qu'un moment, et l'on revient toujours à Jésus-Christ et à sa miséricorde, car il n'est question de nulle autre chose ; encore ne faut-il pas vous accabler de ce triste récit. Je veux vous remercier, et bien sérieusement, d'avoir pris le plus long pour éviter ces petits ruisseaux qui étaient devenus rivières ; faites toujours ainsi, ma fille, et ne vous fiez point à l'incertitude d'une entreprise où il n'y a plus de remède dès qu'on a fait le premier pas dans l'eau. Songez à M. de La Vergne [3], et à moi, si vous voulez ; mais enfin, promettez-

[1] Dans une grande maison contiguë aux Carmelites du faubourg Saint-Jacques, qui avait été occupée par madame de Longueville, où elle fit une mort très chrétienne, le 15 avril 1679, après une pénitence de vingt-sept ans. (P.)

[2] Le comte de Tréville, ou Troisville, admis dans la confidence de madame HENRIETTE, duchesse d'Orléans ; il fut si touché de sa mort, qu'il renonça au monde pour l'étude et la dévotion. Il lisait les Pères dans leur langue originale, et il parlait si bien, qu'on a cru que le proverbe : *Il parle comme un livre* avait été fait pour lui.

[3] M. l'abbé de La Vergne-Tressan, aussi distingué par ses vertus et par

[redacted]

moi de prendre toujours le plus long et le plus sûr : il n'y a nulle comparaison entre s'ennuyer et se noyer. N'était-ce pas Pauline qui était avec vous dans cette litière? hé bien? son petit nez vous déplaisait-il? Vous me coupez bien court quelquefois sur des détails que j'aimerais à savoir : vous croyez que je vous en écrirai moins; point du tout, ma très chère, je ne me règle point sur vous. Votre frère est à la noce de mademoiselle de La Coste à Saint-Brieuc : M. de Chaulnes y était; sans ce gouverneur le marié s'en serait enfui. Il me semble que j'ai bien des excuses à vous faire du siége de Manheim : on m'assurait si fort que ce ne serait rien, que j'espérais de vous le faire passer insensiblement : mais, ma fille, c'en est fait, et si vous aviez souhaité, vous n'auriez pas pu desirer autre chose. Tâchez donc de dormir tout de bon, je vous réponds du reste. La fable du lièvre est tellement faite pour votre état qu'il semble que ce soit vous qui la fassiez :

> Jamais un plaisir pur, toujours assauts divers, etc.

Vous y pourriez ajouter encore :

> Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle;
> Eh! la peur se corrige-t-elle?

Mais vous ne pourriez pas dire :

> Je crois même qu'en bonne foi
> Les hommes ont peur comme moi;

car je trouve que les hommes n'ont point de peur. C'est une heureuse vieillesse que celle de M. l'archevêque : je suis bien honorée de son souvenir. J'attaquerai un de ces

sa piété que par sa naissance et par les talents de son esprit, fut entraîné dans sa litière comme il passait le Gardon, petite rivière profonde, et fut noyé par l'imprudence et par l'obstination de son muletier, le 5 avril 1684. (P.)

¹ Voyez la fable de La Fontaine, qui a pour titre *le Lièvre et les Grenouilles*, livre II, fable 14.

jours le coadjuteur; je lui parlerai du bon ménage que nous faisions à Paris; je suis ravie qu'il vous aime, et plus pour lui que pour vous; car ce ne serait pas bon signe pour son esprit et pour sa raison, que de vous être contraire. J'aime Pauline : vous me la représentez avec une jolie jeunesse et un bon naturel : je la vois courir partout, et apprendre à tout le monde la prise de Philisbourg; je la vois et je l'embrasse : aimez, aimez votre fille, c'est la plus raisonnable et la plus jolie chose du monde; mais aimez toujours aussi votre chère maman, qui est plus à vous qu'à elle-même.

M. de Bailli vient de sortir : il vous fait cent mille bredouillements, mais de si bon cœur, que vous devez lui en être obligée. Mon cher Comte, encore faut-il vous dire un mot de ce petit garçon ; c'est votre ouvrage que cette campagne : vous avez grand sujet d'être content : tout contribue à vous persuader que vous avez fort bien fait. Je sens votre joie et la mienne : ce n'est point pour vous flatter, mais tout le monde dit du bien de votre fils : on vante son application son sang-froid, sa hardiesse, et quasi sa témérité.

979. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 19 novembre 1688.

Je veux suivre l'histoire sainte et tragique du pauvre Saint-Aubin. On vint me dire mercredi dernier, d'abord après ma lettre écrite, qu'il avait reçu l'Extrême-Onction ; mais si plein de bon esprit et de raison, et si peu de fièvre extérieure que je ne pouvais comprendre qu'il allât mourir : il avait même une facilité à cracher qui donnait de l'espérance à ceux qui ne savent pas que c'est une marque de la corruption entière de toute la masse du sang, qui fait une génération perpétuelle, et qui fait enfin mourir. Je retrouvai cette douceur, cette amitié, cette reconnais-

sance en ce pauvre malade; et par-dessus tout, ce regard continuel à Dieu, et cette unique et adorable prière à Jésus-Christ, de lui demander miséricorde par son sang précieux, sans autre verbiage. Je trouvai les deux hommes admirables qui ne le quittaient plus : on dit le *Miserere ;* ce fut une attention marquée par ses gestes et par ses yeux; il avait répondu à l'Extrême-Onction, et en avait demandé la paraphrase à M. de Saint-Jacques ; enfin, à neuf heures du soir, il me chassa, et me dit en propres paroles le dernier adieu. Le père Morel y demeura, et j'ai su qu'à minuit le malade eut une horrible vapeur à la tête : la machine se démontait; il vomit ensuite, comme si c'eût été encore un soulagement : il eut une grande sueur, comme une crise, ensuite un doux sommeil, qui ne fut interrompu que par le père Morel, qui, le tenant embrassé, tandis qu'il répondait toujours avec connaissance et dans l'amour de Dieu, reçut enfin son dernier soupir, et passa le reste de la nuit à le pleurer saintement, et à prier Dieu pour lui : les cris de cette petite femme suffoqués et aplatis par le père Morel, afin qu'il n'y eût rien que de chrétien dans cette sainte maison. J'y fus le lendemain, qui était hier, il n'était point du tout changé, il ne me fit nulle horreur, ni à tous ceux qui le virent : c'est un prédestiné : on respecte la grace de Dieu, dont il a été comblé. On lut son testament ; rien de plus sage, rien de mieux écrit ; il fait excuse d'avoir mis son bien à fonds perdu, fondé sur le besoin de sa subsistance; il dit qu'il a succombé à la tentation de donner onze mille francs pour achever de vivre, et pour mourir dans la céleste société des Carmelites ; il dit du bien de sa femme, dont il loue les soins et l'assiduité ; il prie M. de Coulanges d'avoir soin d'elle ; il veut qu'on vende ses meubles pour payer quelques petites dettes. Il me loue fort, et par mon cœur dont il dit des merveilles, et par notre ancienne amitié; il me prie aussi d'avoir soin de sa femme; il parle de lui et de sa

sépulture avec une humilité vraiment chrétienne, qui plait et qui touche infiniment. Nous avons été ce matin à son service qui s'est fait à Saint-Jacques, sans aucune cérémonie. Il y avait beaucoup de gens touchés de son mérite et de sa vertu : la maréchale Foucault [1], madame Fouquet, M. et madame d'Aguesseau, madame de La Houssaie, madame Le Bossu, mademoiselle de Grignan, Bréauté et plusieurs autres : de là nous avons été aux Carmelites, où il est enterré. Le clergé l'a reçu du clergé de Saint-Jacques : cette cérémonie est bien triste. Toutes ces saintes filles sont en haut avec des cierges, elles chantent le *Libera ;* et puis on le jette dans cette fosse profonde, où le voilà pour jamais. Il n'est pas sur terre, il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité : de vous dire que tout cela se passe sans larmes, il n'est pas possible, mais ce sont des larmes douces, dont la source n'est point amère ; ce sont des larmes de consolation et d'envie. Nous avons vu la mère du Saint-Sacrement : après avoir été la nièce du bon Saint-Aubin [2], je suis devenue la mère de madame de Grignan ; cette dernière qualité nous a tellement porté bonheur, que Coulanges, qui nous écoutait, disait : *Ah! que voilà qui va bien ! que la balle est bien en l'air !* Cette personne est d'une conversation charmante : que n'a-t-elle point dit sur la parfaite estime qu'elle a pour vous, sur votre procès, sur votre capacité, sur votre cœur, sur l'amitié que vous avez pour moi, sur le soin qu'elle croit devoir prendre de ma santé en votre absence, sur votre courage d'avoir quitté votre fils au milieu des périls où il allait s'exposer, sur sa contusion, sur la bonne réputation naissante de cet enfant, sur les remerciements qu'elles ont faits à Dieu de l'avoir conservé ! Elle m'a mêlée encore

[1] Marie Fourré de Dampierre, veuve de Louis Foucault, comte de Daugnon, maréchal de France en 1653.

[2] Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, frère cadet de l'abbé de Coulanges, et oncle de madame de Sévigné. (M.)

[redacted]

dans tout cela ; enfin, que vous dirai-je, ma chère enfant? Je ne finirais point; il n'y a que les habitants du ciel qui soient au-dessus de ces saintes personnes.

Je trouvai hier au soir M. le chevalier revenu de Versailles en bonne santé, j'en fus ravie : quand il est ici, j'en profite par la douceur de sa société : quand il est là, j'en suis ravie encore, parcequ'il y est parfaitement bon pour toute sa famille. Il m'a dit que la contusion du marquis avait fait une nouvelle de Versailles, et le plus agréablement du monde. Il a reçu les compliments de madame de Maintenon, à qui MONSEIGNEUR mandait la contusion : toute la cour a pris part à ce bonheur : j'en ai eu ici tous mes billets remplis ; et ce qui achève tout, c'est que M. le dauphin est en chemin, et le marquis aussi : si, après cela, ma fille, vous ne dormez pas, je ne sais, en vérité, ce qu'il vous faut. Le chevalier ne me dit tout le soir que de bonnes nouvelles; mais il m'est défendu de vous en rien écrire, sinon que je prends part aux bontés de la Providence, qui vient précisément à votre secours dans le temps que vous étiez sur le point de vous pendre, et que j'y consentais quasi. Adieu, ma très chère. Madame de Brancas[1] vient de me quitter ; elle vous fait toutes sortes de compliments. Il y aura bientôt une grande nouvelle d'Angleterre, mais elle n'est pas venue.

980. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 22 novembre 1688.

Je ne vous dis rien de ma santé, elle est parfaite ; nous avons fait des visites tout le jour, M. le chevalier et moi, chez madame Ollier, madame Cornuel, madame de Frontenac, madame de Maisons, M. du Bois, qui a un petit

[1] Marie de Brancas, fille du *Distrait*, femme de Louis de Brancas, duc de Villars. (M.)

[redacted]

bobo à la jambe ; et je disais chez les *divines* [1] que si j'approchais autant de la jeunesse que je m'en éloigne, j'attribuerais à cette agréable route la cessation de mille petites incommodités que j'avais autrefois, et dont je ne me sens plus du tout ; tenez-vous-en là, mon enfant ; et puisque vous m'aimez, ne soyez point ingrate envers Dieu qui vous conserve votre pauvre maman d'une manière qui semble n'être faite que pour moi. Je ne songe plus à cette médecine ; elle m'a fait du bien, puisqu'elle ne m'a point fait de mal. Je mangerai du riz, par reconnaissance du plaisir qu'il me fait de conserver vos belles joues, et votre santé qui m'est si précieuse. Ah ! qu'il faut qu'après tant de maux passés, vous soyez d'un admirable tempérament ! peines d'esprit, peines de corps, inquiétudes cruelles, troubles dans le sang, transes, émotions, enfin tout y entre, sans compter les fondrières que vous rencontrez sans doute en votre chemin au-delà de ce que vous pensiez : vous résistez à tout cela, ma chère fille, je vous admire, et je crois qu'il y a du prodige au courage que Dieu vous a donné. Cependant, vous avez un petit garçon qui n'est plus *ce maillot* comme vous écrivait l'autre jour madame de Coulanges, c'est un joli garçon, qui a de la valeur, qui est distingué entre ceux de son âge. M. de Beauvilliers en mande des merveilles au chevalier : et sur ce qu'il dit, il n'y a rien à rabattre ; ce petit homme n'est que trop plein de bonne volonté : nous sommes surpris comment ce silence et cette timidité ont fait place à d'autres qualités. Un si heureux commencement mérite qu'on le soutienne : mais je pense que ce n'est pas à vous que ce discours doit s'adresser, et qu'on ne peut rien ajouter à vos sentiments sur ce sujet.

On ne parle ici que de la rupture entière de la table de M. de La Rochefoucauld ; c'est un grand événement à

[1] On appelait ainsi madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise, sa sœur. (M.)

[redacted]

Versailles. Il a dit au roi qu'il en était ruiné, et qu'il ne voulait point tomber dans des injustices; et non-seulement sa table est disparue, mais une certaine chambre où les courtisans s'assemblaient, parcequ'il ne veut pas les faire souvenir, ni lui non plus, de cet aimable corbillard qui s'en allait tous les jours faire si bonne chère. Il a retranché quarante-deux de ses domestiques. Voilà une grande nouvelle et un bel exemple.

Vous avez vu que je n'ai pas été longtemps à Brevannes; je vous ai dit la triste scène qui m'en a fait revenir. Le temps est affeux et pluvieux; jamais il n'y eut une si vilaine automne. Vraiment nous ne craignons point les cousins, nous craignons de nous noyer. Votre soleil est bien différent de celui-ci. J'aime Pauline, je la trouve jolie, je crois qu'elle vous plait fort; il me parait qu'elle vous adore. Ah! quelle aimable maman elle est obligée d'aimer! Je dis d'elle comme vous disiez de la princesse de Conti, c'est une jolie chose que d'être obligée à ce devoir. Faites-lui apprendre l'italien; vous avez à Aix M. le prieur, qui sera ravi d'être son maître. Je vois que la harangue de M. le comte a été fort bien tournée. Nous soupâmes samedi, M. le chevalier et moi, chez M. de Lamoignon, qui nous dit celle qu'il fait aujourd'hui aux avocats et aux procureurs; elle est fort belle. Faites bien mes amitiés à vos Grignan, et un compliment, si vous voulez, à M. d'Aix. Que vous êtes heureuse de n'être point sur tout cela comme autrefois! vous avez vu en ce pays le prix qu'il y faut donner. Si vous n'êtes pas mal avec M. d'Aix, sa conversation est vive et agréable; et comme il est content, j'espère que vous serez en paix.

Voici une petite nouvelle qui ne vaut point la peine d'en parler, c'est que Franckendal s'est rendu le 18 de ce mois: il n'a fallu que lui montrer du canon, il n'y a eu personne de tué ni de blessé. MONSEIGNEUR est parti, et sera à Versailles d'aujourd'hui en huit jours, 29 du mois,

et votre enfant aussi. Vous avez de ses lettres : oh ! soyez donc tout-à-fait contente pour cette fois, et remerciez Dieu de tant d'agréments dans ce commencement. Adieu, ma très chère et très aimable : je veux vous dire que je fis deviner l'autre jour à la mère prieure[1] (*des Carmelites*) votre occupation présente après celle du procès; vous croyez bien qu'elle se rendit ; c'est, lui dis-je, ma mère, puisqu'il ne faut rien vous cacher, qu'elle fait une compagnie de chevau-légers : je ne sais quel ton elle trouva à cette confiance, mais elle fit un éclat de rire si naturel et si spirituel, que toute notre tristesse en fut embarrassée : je n'oubliai point de conter votre parfaite estime pour tout le saint couvent. Cette mère sait bien mener la parole.

981. — A LA MÊME.

A Paris, mardi 25 novembre 1688.

Le chevalier partit hier pour Versailles, ma chère Comtesse, il veut être tout rangé pour recevoir M. le dauphin, et peut-être aller au-devant de lui avec le roi. Votre enfant est en marche aussi, avec la satisfaction d'avoir fait la plus heureuse campagne qu'on pût souhaiter, si on l'avait imaginée à plaisir ; car vous croyez bien que nous n'y aurions pas oublié la contusion, sur quoi nous sommes accablés de compliments, et vous aussi : tenez, voilà tous ceux de mesdames de Lavardin, d'Uxelles, de La Fayette, de mademoiselle de La Rochefoucauld ; mais tout cela si bon qu'il ne faut pas les confondre. Madame de Lavardin jure et proteste que le marquis a son mérite personnel, et que jamais rien n'a été si heureux pour lui que cette campagne. Nous causons souvent, le chevalier et moi, nous vous souhaitons bien de la santé et bien de la force pour

[1] N... Gigault de Bellefonds, tante du maréchal de Bellefonds, supérieure des Carmelites.

[redacted]

soutenir tout ce que vous trouvez en votre chemin : ici on a bien des distractions ; là, on n'en a point ; on tourne toujours sur le même pivot : nous vous conjurons de penser à votre santé, préférablement à tout. Le café est disgracié ici, et par conséquent je n'en prends point : je trouvais pourtant qu'il me faisait à Brevannes de certains biens ; mais je n'y songe plus. Nous voulons vous persuader qu'il vous échauffe, joint à l'air que vous respirez ; nous voudrions vous jeter un peu dans les bouillons de poulet. Je vous trouve accablée de lettres ; tout le monde vous écrit, on vous attaque de tous côtés, et vous vous défendez contre dix. Jamais M. de......[1] n'en fit autant que vous. Retranchez donc vos écritures, ma chère enfant, et commencez par moi ; je prendrai pour une marque de votre amitié cette commodité que vous vous donnerez. Commencez la lettre, et après six lignes, donnez la plume à Pauline : voilà de quoi occuper sa vivacité. Vous ne savez que trop que rien n'échauffe tant la poitrine que d'écrire sans fin et sans cesse comme vous faites. Je vous en donnerai l'exemple, quoique ce soit prendre sur mon cœur et sur mes plaisirs ; mais je ne veux pas vous tuer par des conversations inutiles ; ne parlez que de vous et de vos affaires dans vos lettres ; car franchement, je prends trop d'intérêt à ce qui vous regarde, pour me résoudre à l'ignorer. Voilà, ma très aimable, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Vous savez ma vie, les jours passent tristement, comme gaiement, et l'on trouve enfin le dernier : je vous aimerai, ma très chère Comtesse, jusqu'à celui-là inclusivement.

[1] On dit que M. de..... s'étant persuadé un jour qu'il avait tué cinq hommes contre lesquels il s'était battu lui seul, demanda sa grâce au roi ; et que se promenant peu de temps après avec M. de La Feuillade, il le pria de lui dire le nom de deux hommes qui passaient : « Vous verrez, lui dit M. de « La Feuillade, que ce sont deux de ceux que vous tuâtes il y a quelque « temps. » (P.)

... chaleurs de votre sang ...
... tout, quand vous êtes belle et brillant
lerie, ni quand vous faites votre compagnie d
r c'est vous qui l'avez faite : et quoiqu'il y
us dites, quelque espèce de honte de se conn
hommes, je vous conseille pourtant d'êtr
avoir rendu un service si important à votre
nt mettre au rang de tous les agréments que
jetés sur lui depuis trois mois. Je n'ai jamais
uhaitable entrée dans le monde ni dans la gu
urage, sa fermeté, son sang-froid, sa sagesse,
ite, ont été partout, et particulièrement à Vers
s hier au soir M. de Pomponne, qui venait d'a
était plein, et ravi du bonheur de cette premi
me ; il me pria fort de vous en faire tous ses com
eux de madame de Pomponne. Madame et m
es de Lillebonne, que je vis hier chez la
telles, ne finissaient point, et vous font au
res compliments. Tout est encore bien vif p
e pays-ci, ma chère Comtesse ; c'est domma
a ne soit point encore venue ...

main; le marquis y sera mercredi : je vous avoue que je serai ravie d'embrasser ce petit compère, il me semble que c'est un autre homme : plût à Dieu que vous pussiez avoir le même plaisir!

Je vous recommande, ma chère enfant, un peu de repos, un peu de tranquillité, s'il est possible; un peu de résignation aux ordres de la Providence, un peu de philosophie; vous prenez tout sur votre courage, et la santé en souffre : cela est bien aisé à dire; mais cependant on est insensiblement soutenue par tous ces appuis invisibles, sans lesquels on succomberait. Je vous conjure surtout de ne point tant écrire : par exemple, le lundi et le vendredi, je n'écris qu'à vous; une lettre est peu de chose; mais vous ne sauriez jamais être de même : je ne me fatigue point, votre commerce est ma consolation, sans mélange d'aucune peine; et le mien est pesant, non pas pour votre cœur, mais pour votre santé.

Soleri m'a conté les empressements de recevoir M. de Grignan à Avignon [1]; cela ne me surprend point, après ce que j'ai vu : cette charge a ses beautés et ses grandeurs. On attend avec impatience les nouvelles d'Angleterre : le prince (*d'Orange*) est abordé : l'armée du roi est considérable, rien ne lui a fait faux-bond jusqu'ici; si cela continue, il avalera ce téméraire. Nous craignons le bonheur et la capacité de M. de Schomberg. Adieu, ma très aimable; je finis par pure malice, et pour vous donner l'exemple, car je ne suis nullement fatiguée.

[1] « M. de Grignan commande dans le comtat d'Avignon comme en Pro« vence, et les états du pays lui donnent environ vingt mille francs par an, « à peu près comme ils donnaient au vice-légat qui commandait dans le « pays. Le vice-légat avait beaucoup de droits sur le spirituel, qui grossis« sait son revenu. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 8 avril 1689.)

mettent le sang en furie, et c'es
les douleurs. *Mais, Seigneur*, comme dans
ne m'écoutez pas; vous n'avez pas bonne o
:apacité, vous croyez être fort habile; je n'ai
›us dire, sinon de vous recommander votre
:ral, si vous aimez la mienne.

ous êtes en peine de mes larmes sur Saint
s? ne croyez point qu'elles m'aient fait aucu
ient des larmes de douleur et de consolation
it point serré le cœur, ni renversé le tempéra
z donc en repos là-dessus, soyez-y aussi pou
vous avez fait comme disait en riant mada
'ayette, vous avez trouvé à épiloguer sur cette
: mais après ce que vous mandait le chevalier
ttres de du Plessis et de votre fils même, n'av
à penser, comme tout le monde, que cette
re était un vrai bonheur? Si c'était à la tê
cette contusion, je vous pardonnerais d'avoir
ie; mais dans de bonnes chairs, où il n'a fa
de la reine de Hongrie! en

[redacted]

J'ai vu madame de Mornai[1]; elle n'est point du tout affligée. Madame de Nesle[2] l'est dans l'excès, et c'est un martyre pour elle d'être exposée dans la chambre de la *Bécasse*[3], où toute la France vient lui faire compliment; elle est immobile et pétrifiée. Madame de Maintenon la protége, et veut qu'elle soit aimée de cette famille; elle veut aussi qu'on reçoive toutes les visites, comme on faisait autrefois. Je vous aurais bien conté des détails de ces deux visites : madame de Coulanges était avec moi; elle me mena par complaisance chez madame de La Cour-des-Bois : c'est un prodige de douleur et d'affliction, disant des choses qui font fendre le cœur, et si naturelles et si touchantes qu'elle nous fit pleurer.

Je vous crois revenue à Lambesc; il est vrai que ces déplacements sont mauvais à tout. J'ai bien envie que vous soyez à Aix un peu en repos, et puis à Grignan. Je suis persuadée que vous vivrez bien avec l'archevêque (*M. de Cosnac*), puisque vous faites comme des gens qui se sont vus ailleurs; c'est à cela que je vous exhortais toujours. Adieu, ma très chère et très aimable; voilà un temps effroyable; il n'y a plus de moutons assez hardis pour oser demeurer dans notre prairie de Livry : je suis ravie que vous vous souveniez toujours de ce petit pays auquel je ne pense qu'en soupirant. Vous avez peut-être chaud, et vous êtes tourmentée des cousins; ah! ma fille! c'est signe que nous sommes bien loin l'une de l'autre.

984. — A LA MÊME.

A Paris, mardi au soir, 30 novembre 1688.

Je vous écris ce soir, ma fille, parceque je m'en vais

[1] Elle venait de perdre son mari au siége de Manheim.

[2] La position de la marquise de Nesle était d'autant plus pénible que son mari l'avait épousée contre le gré de sa famille. (M.)

[3] C'est ainsi qu'on désignait Jeanne de Monchi, marquise de Mailly, belle-mère de madame de Nesle. (P.)

demain, à neuf heures, au service de notre pauvre Saint-Aubin : c'est un devoir que nos saintes Carmelites lui rendent par pure amitié : je les verrai ensuite, et vous serez célébrée comme vous l'êtes souvent : de là j'irai dîner chez madame de La Fayette.

Vous me représentez fort bien votre fille aînée[1] ; je la vois, je vous prie de l'embrasser pour moi ; je suis ravie qu'elle soit contente. Parlons de votre fils ; ah ! vous n'avez qu'à l'aimer tant que vous voudrez, il le mérite, tout le monde en dit du bien, et le loue d'une manière qui vous ferait plaisir ; nous l'attendons cette semaine. J'ai senti toute la force de la phrase dont il s'est servi pour cette estime qu'il faut bien qui vienne, ou qu'elle dise pourquoi ; j'en eus les larmes aux yeux dans le moment ; mais elle est déja venue, et ne dira point pourquoi elle ne viendrait pas. La réputation de cet enfant est toute commencée, et ne fera plus qu'augmenter. Le chevalier en est bien content, je vous en assure. Je fus d'abord émue de la contusion, en pensant à ce qui pouvait arriver ; mais quand je vis que le chevalier en était ravi, quand j'appris qu'il en avait reçu les compliments de toute la cour et de madame de Maintenon, qui lui répondit avec un air et un ton admirables, sur ce qu'il disait que ce n'était rien : *Monsieur, cela vaut mieux que rien ;* quand je me trouvai moi-même accablée de compliments de joie, je vous avoue que tout cela m'entraîne, et je m'en réjouis avec eux tous, et avec M. de Grignan, qui a si bien fixé et placé la première campagne de ce petit garçon. Vous ne pouviez me parler plus à propos de nos dîners et de nos soupers : je viens de souper chez le lieutenant civil avec madame de Vauvineux, l'abbé de La Fayette, l'abbé Bigorre et Corbinelli. J'ai soupé deux fois chez madame de Coulanges toute seule. *Les Divines* sont éclopées : la duchesse du Lude a été à

[1] Marie-Blanche d'Adhémar.

[redacted]

Verneuil, elle est maintenant à Versailles. MONSEIGNEUR y arriva dimanche ; le roi le reçut au bois de Boulogne ; madame la dauphine, MONSIEUR, MADAME, madame de Bourbon, madame la princesse de Conti, madame de Guise, dans le carrosse. MONSEIGNEUR descendit, le roi voulut descendre aussi ; MONSEIGNEUR lui embrassa les genoux ; le roi lui dit : Ce n'est pas ainsi que je veux vous embrasser, vous méritez que ce soit autrement ; et sur cela bras dessus et bras dessous, avec tendresse de part et d'autre ; et puis MONSEIGNEUR embrassa toute la carrossée, et prit la huitième place. M. le chevalier pourra vous en dire davantage. Je crois que vous savez présentement avec quelle facilité le roi vous a accordé ce que vous demandiez pour Avignon : ainsi, ma très chère, il faut remettre à une autre fois la partie que vous aviez faite de vous pendre.

J'ai gardé ma maison : j'ai eu d'abord M. de Pomponne qui vous aime et vous admire, car vos louanges sont inséparables du souvenir qu'on a de vous. Ensuite madame la présidente Croiset, M. le président Rossignol ; et nous voilà à recommencer vos louanges et votre procès. J'ai vu Saint-Hérem, qui vous fait mille compliments sur la contusion, et vous remercie des vôtres sur la culbute de son fils ; il se trouvera fort bien de la marmite renversée de M. de La-Rochefoucauld ; cette abondance le faisait mourir. Adieu, ma très-chère et très aimable ; je m'en vais me coucher pour vous plaire, comme vous évitez d'être noyée pour me faire plaisir. Il n'y a rien dont je puisse vous être plus obligée que de la conservation de votre santé. Je vous mandais hier, ce me semble, que vos chaleurs et vos cousins me faisaient bien voir que nous n'avons point le même soleil : il gelait la semaine passée à pierre fendre ; il a neigé sur cela, de sorte que hier on ne se soutenait pas ; il pleut présentement à verse, et nous ne savons pas s'il y a un soleil au monde.

985. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi au soir, 1er décembre 1688.

Je vous écrivis hier au soir, ma chère enfant, parceque je devais aller ce matin au service du pauvre Saint-Aubin, et de là dîner chez madame de La Fayette. J'ai vu son fils qui m'a dit beaucoup de bien du vôtre, et même de M. du Plessis, dont j'ai été fort aise; car je craignais qu'il n'eût pas bien pris l'air de ce pays-là : mais il m'a assuré qu'il y avait fait des merveilles, laissant quelquefois le marquis quand il était à table avec une bonne compagnie, et en gaieté. *Je vois bien*, disait-il, *qu'un gouverneur n'a que faire ici*; et tout cela d'un bon air. Vous allez recevoir des lettres de votre fils : il est à Metz, et ne sera ici que dimanche : cela vous fait-il quelque peine? Briole et Tréville sont venus chez madame de La Fayette; ils m'ont priée de vous les nommer. Briole nous a dit une lettre que M. de Montausier écrivait à MONSEIGNEUR après la prise de Philisbourg, qui me plaît tout-à-fait. « MONSEIGNEUR, « je ne vous fais point de compliment sur la prise de Philisbourg; vous aviez une bonne armée, des bombes, du « canon, et Vauban. Je ne vous en fais point aussi sur ce « que vous êtes brave, c'est une vertu héréditaire dans votre maison : mais je me réjouis avec vous de ce que vous « êtes libéral, généreux, humain, et faisant valoir les services de ceux qui font bien : voilà sur quoi je vous fais « mon compliment. » Tout le monde aime ce style, digne de M. de Montausier et d'un gouverneur.

Nos Carmelites m'ont dit mille douceurs pour vous : la balle n'a pas mal été encore aujourd'hui; mais madame de Coulanges tenait son coin. De là nous avons été voir cette petite femme [1], qui va être trop heureuse si elle a l'es-

[1] La veuve de M. de Saint-Aubin.

[redacted]

prit de le sentir. Mon carrosse est venu me prendre à cinq heures chez madame de La Fayette; on m'a dit que M. le chevalier était revenu, et je suis courue ici : j'ai passé seulement chez M. de La Trousse qui est arrivé, et qui ne se porte point bien du tout : il est fort maigre. Adieu, ma très chère et très aimable; je n'ai point changé pour vous depuis hier au soir.

986. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 5 décembre 1688.

Vous apprendrez aujourd'hui, ma fille, que le roi nomma hier soixante-quatorze chevaliers du Saint-Esprit, dont je vous envoie la liste. Comme il a fait l'honneur à M. de Grignan de le mettre du nombre, et que vous allez recevoir cent mille compliments, gens de meilleur esprit que moi vous conseillent de ne rien dire ni écrire qui puisse blesser aucun de vos camarades. On vous conseille aussi d'écrire à M. de Louvois, et de lui dire que l'honneur qu'il vous a fait de demander de vos nouvelles à votre courrier vous met en droit de le remercier, et qu'aimant à croire, au sujet de la grace que le roi vient de faire à M. de Grignan, qu'il y a contribué au moins de son approbation, vous lui en faites encore un remerciement. Vous tournerez cela mieux que je ne pourrais faire : cette lettre sera sans préjudice de celle que doit écrire M. de Grignan. Voici les circonstances de ce qui s'est passé. Le roi dit à M. Le Grand[1] : Accommodez-vous pour le rang avec le comte de Soissons[2] : vous remarquerez que le fils de M. Le Grand est de la promotion, et que c'est une chose contre les règles ordinaires. Vous saurez aussi que le roi dit aux ducs qu'il avait lu leur écrit, et qu'il avait trouvé que la maison de Lorraine les avait précédés en plusieurs occasions : ainsi voilà

[1] Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand-écuyer de France. (P.)
[2] Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons. (P.)

qui est décidé. M. Le Grand parla donc à M. le comte de Soissons : ils proposèrent de tirer au sort, pourvu, dit le comte, que, si vous gagnez, je passe entre vous et votre fils [1] : M. Le Grand ne l'a pas voulu ; en sorte que M. le comte de Soissons n'est point chevalier. Le roi demanda à M. de La Trémouille quel âge il avait ; il dit qu'il avait trente-trois ans : le roi lui a fait grace des deux ans. On assure que cette grace, qui offense un peu la principauté, n'a pas été sentie comme elle le devait. Cependant il est le premier des ducs, suivant le rang de son duché [2]. Le roi a parlé à M. de Soubise, et lui a dit qu'il lui offrait l'ordre ; mais que, n'étant point duc, il irait après les ducs : M. de Soubise l'a remercié de cet honneur, et a demandé seulement qu'il fût fait mention sur les registres de l'ordre, et de l'offre et du refus, pour des raisons de famille ; cela est accordé. Le roi dit tout haut : « On sera surpris de M. d'Hocquincourt [3], et lui le premier, car il ne m'en a jamais « parlé : mais je ne dois point oublier que quand son père « quitta mon service, son fils se jeta dans Péronne, et dé« fendit la ville contre son père [4] : » il y a bien de la bonté dans un tel souvenir. Après que les soixante-treize eu-

[1] Henri de Lorraine, comte de Brionne. (P.)

[2] Messieurs de La Trémouille ont le premier rang à la cour, parce qu'ils sont les plus anciens ducs ; et messieurs d'Usez ont le premier rang au parlement, parcequ'ils sont les plus anciens pairs. (P.)

[3] Georges de Monchi, marquis d'Hocquincourt, lieutenant-général des armées du roi, fils de Charles de Monchi, maréchal d'Hocquincourt. (P.)

[4] Ce fait est de l'année 1658. On se ressentait encore des habitudes de la Fronde. Le maréchal d'Hocquincourt, le même qui dans l'année 1649 avait écrit à la belle Montbazon ce billet fameux : ***Péronne est à la belle des belles***, séduit une seconde fois par la duchesse de Châtillon, se préparait à livrer cette même ville de Péronne aux Espagnols et au grand Condé. La cour l'ayant prévenu à temps, il passa à l'ennemi ; et son fils se trouva en effet chargé de défendre la place contre l'armée dans laquelle servait son père. La cour d'ailleurs ne perdait en lui qu'un médiocre général, qui, en 1651, s'était laissé, avec sept mille hommes, battre complétement à Bleneau par le grand Condé, à la tête d'un détachement de moins de douze cents hommes. Il fut tué cette même année 1658, dans une escarmouche près de Dunkerque, la veille de la bataille des Dunes.

Le maréchal d'Hocquincourt est aussi très connu par sa singulière con-

rent été remplis, le roi se souvint du chevalier de Sourdis [1], qu'il avait oublié; il redemanda la liste, il rassembla le chapitre, et dit qu'il allait faire une chose contre l'ordre, parcequ'il y aurait cent et un chevaliers; mais qu'il croyait qu'on trouverait, comme lui, qu'il n'y avait pas moyen d'oublier M. de Sourdis, et qu'il méritait bien ce passe-droit: voilà un oubli bien obligeant. Ils furent donc tous nommés hier à Versailles : la cérémonie se fera le premier jour de l'an ; le temps est court : plusieurs sont dispensés de venir, vous serez peut-être du nombre. Le chevalier s'en va à Versailles pour remercier Sa Majesté.

Nous soupâmes hier chez M. de Lamoignon; la duchesse de Villeroi y vint comme voisine : elle vous fait ses compliments et reçoit les vôtres. M. de Beauvais [2] y vint : le roi lui a dit qu'il était fâché de n'avoir pu lui donner l'ordre; mais qu'il l'assurait que la première place vacante lui serait donnée. Il y en a tant de prêtes à vaquer, que c'est comme une chose déja faite.

M. et madame Pelletier ont été les premiers à vous faire des compliments, madame de Vauvineux, M. et madame de Luynes, et toute la France. Je m'en vais sortir, pour ne voir ce soir que la liste (*des visites*). Il n'y a rien de pareil au débordement de compliments qui se fait partout. Mais s'il y a bien des gens contents, il y en a bien qui ne le sont pas. M. de Rohan, M. de Brissac, M. de Canaples, messieurs d'Ambres, de Tallard, de Calvisson, du Roure, de Peyre, M. de Mailli, vieux seigneur allié des puissances; messieurs de Livry, de Cavoie, le grand

versation avec le jésuite Canaye. Tout le monde a lu dans Saint-Évremond ce morceau piquant, qui n'est pourtant point de cet auteur, mais de Charleval, presque en entier. (A. G.)

[1] François d'Escoubleau, comte de Sourdis, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de la ville d'Orléans, Orléanais et pays Chartrain. (P.)

[2] Toussaint de Forbin, évêque et comte de Beauvais, depuis cardinal, fut fait commandeur des ordres du roi dans une promotion particulière du 29 mai 1689. (P.)

prévôt, et d'autres que j'oublie; c'est le monde. Adieu, ma très chère, je vous embrasse et vous fais aussi mes compliments, et à M. de Grignan, et à M. le coadjuteur. J'écrirai à M. d'Arles lundi, quand j'aurai vu le marquis. Je ne veux rien mêler dans cette lettre : seulement une réflexion, c'est que Dieu vous envoie des secours, et par là, et par Avignon, qui devraient bien vous empêcher de vous pendre, si cette envie vous tenait encore.

L'abbé Têtu vous fait toutes sortes de compliments. Madame de Coulanges veut écrire à M. de Grignan : elle était hier trop jolie avec le père Gaillard; elle ne voulait que M. de Grignan ; c'était son *cordon bleu* ; c'est comme lui qu'elle les veut : tout lui était indifférent, pourvu que le roi, disait-elle, vous eût rendu cette justice. Le chevalier en riait de bon cœur, entendant à travers cette approbation, l'improbation de quelques autres [1].

987. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 6 décembre 1688.

Votre derniere lettre a un air de gaieté et d'épanouissement de cœur qui me fait bien connaître que Frankendal est pris, et qu'il est en sûreté, c'est-à-dire le marquis. Jouissez, ma chère enfant, de ce plaisir : votre fils couche ce soir à Claie ; vous voyez bien qu'il passera par Livry, et soupera demain avec nous. Le chevalier qui, en vérité, est un homme admirable en toutes choses, est revenu de Versailles : il a remercié le roi, tout cela s'est passé à merveilles. Vous prendrez votre cordon bleu le 2 de janvier, au beau milieu de la Provence où vous commandez, et où il n'y a que vous et M. d'Arles votre oncle. Cette distinction et ce souvenir de Sa Majesté, lorsque vous y

1 Madame de Maintenon avait fait comprendre dans cette promotion son frère M. d'Aubigné, et ses amis MM. de Montchevreuil et de Villarceaux. (A. G.)

[redacted]

pensez le moins, sont infiniment agréables : les compliments même qu'on vous en fait de tous côtés ne sont point comme on en fait à d'autres; on a beau dire : *Ah! celui-ci, ah! celui-là* [1]; je dis à moi-même là-dessus ce que je dis souvent sur beaucoup d'autres choses, *ce qui est bon, est bon*; vous ne perdez rien; et quand on songe à ceux qui sont au désespoir, on se trouve fort heureux d'avoir été dans le souvenir d'un maître qui considère les services qu'on lui rend, et qu'on lui veut rendre, et par soi, et par ses enfants. Je vous avoue que je sens fort cette joie, sans en faire semblant. Le chevalier a envie de l'envoyer dire ce soir à Claie à notre marquis, qui n'y sera pas insensible. Il veut aussi vous envoyer votre cordon bleu avec deux *Saint-Esprits*, parceque le temps presse : il croit que vous avez à Grignan la croix de votre grand-père [2]; si cela n'était pas, vous seriez embarrassée. J'avoue que si le chevalier ne m'avait prévenue, je vous aurais fait cet agréable et léger présent; mais je lui cède en toutes choses. La grace est tout entière par la permission de ne point venir. Je suis chargée de cent compliments; madame de Lesdiguières fort joliment, madame de Mouci, madame de Lavardin, M. de Harlai, et je ne sais combien d'autres que je ne puis nommer; car ce sont des listes, comme quand vous gagnâtes votre procès. Ne croyez point, ma fille, que depuis trois mois vous ayez été en guignon : je commence par le gain de votre procès, par la conservation de votre fils, par sa bonne et jolie réputation, par sa contusion, par

1 « En disputant avec le comte de Choiseul sur la promotion des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit : — Taisez-vous, lui disait madame Cornuel, ou je nommerai vos camarades. — Elle disait encore, au sujet de cette promotion, qu'elle ne savait pas pourquoi on voulait que le roi n'aimât pas Paris, vu la quantité de bourgeois qu'il avait faits chevaliers de l'ordre. » (*Paroles mémorables* recueillies par le P. Brotier, p. 85.) (M.)

2 Louis Castellane Adhémar de Monteil, reçu chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1584, lieutenant-général au gouvernement de Provence, était bisaïeul de M. de Grignan. (P.)

la beauté de sa compagnie que vous avez faite ; et je finis par l'affaire d'Avignon, et par le cordon bleu : songez-y bien, il n'y a qu'à remercier Dieu. Il est vrai que vous avez eu des peines extrêmes : quitter votre enfant et les nouvelles, vous éloigner de lui dans le péril, c'est pour mourir, je l'ai trop compris ; n'avoir pas le plaisir de sentir toutes ces joies avec ce pauvre petit morceau de famille que vous avez ici ; nous partageons bien cette peine, et celle de ne pas voir ce petit compère que nous verrons demain, tout cela est sensible : mais enfin, ma chère enfant, telle est la volonté de Dieu, que les biens et les maux soient mêlés.

M. de Grignan a raison de triompher, de vous insulter sur cette première campagne de son fils : la pensée du contraire me fait suer. Quelle date ! Philisbourg, MONSEIGNEUR. A seize ans une blessure, une réputation : M. de Beauvilliers, dont il était le fils : cette compagnie, le fruit de vos peines, qui est précisément la plus belle de l'armée ! Mon cher Comte, vous avez raison, c'est ma fille qui avait tort : ne perdez pas cette occasion de triompher, vous entendez bien pourquoi.

Parlons un peu de votre santé, ma très chère, la mienne est parfaite : point de main extravagante, point de leurre, point de *hi*, point de *ha*, une machine toute réglée. Ménagez votre poitrine, ne vous outrez pas sur l'écriture ; vos bouillons de poulet ont été placés, au lieu du café, afin de vous rafraîchir : conduisez-vous, gouvernez-vous, si vous aimez votre fils, votre maison, votre mari, votre maman, vos frères ; enfin, vous êtes l'ame et le ressort de tout cela.

Cet endroit où repose Saint-Aubin est au-dessous du chœur, à main droite en entrant, afin que vous n'alliez pas prendre Brancas[1] pour lui. Vous êtes trop honnête de porter le deuil de Saint-Aubin : hélas ! un pauvre solitaire si ob-

[1] Charles, comte de Brancas, mort le 8 janvier 1681, était enterré aussi aux Carmelites. (P.)

seur, mais si saint, cela ne fait pas grand bruit dans le monde. M. de Tréville s'enthousiasma l'autre jour chez madame de La Fayette, sur votre solide mérite, sur votre beauté; car nul autre visage ne lui fait oublier le vôtre. Madame de La Fayette le soutenait, madame de Lavardin touchait les grosses cordes, et les autres y vinrent aussi : enfin, ce fut une conversation naturelle, dont l'amour-propre doit être flatté; car ces gens-là ne jettent pas leurs louanges aux chiens. Adieu, ma très belle : pour aujourd'hui en voilà assez, je suivrai la conversation après-demain. Ne vous repentez point d'être honnête, et adorée de tous ceux qui vous voient : quand le procès ne nous aurait valu que cela, ce serait beaucoup. Mais il me semble que vous étiez déja fort polie, quand j'étais à Aix; enfin, vous êtes trop aimable : c'est une chose si peu noble que d'être glorieuse, que vous n'avez garde de donner dans ce défaut. Un mot, sans plus; nous avons remarqué, comme vous, que ce petit marquis avec qui nous souperons demain, a toujours été occupé de sa compagnie, et jamais plein de lui-même : voilà ce qui s'appelle le point de la perfection.

988. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 8 décembre 1688.

Ce petit fripon, après nous avoir mandé qu'il n'arriverait que hier mardi, arriva comme un petit étourdi avant-hier, à sept heures du soir, que je n'étais pas revenue de la ville. Son oncle le reçut et fut ravi de le voir; et moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'embrassa cinq ou six fois de très bonne grace; il me voulait baiser les mains; je voulais baiser ses joues, cela faisait une contestation : je pris enfin possession de sa tête; je la baisai à ma fantaisie : je voulus voir sa contusion; mais comme elle est, ne vous déplaise, à la cuisse gauche, je ne trouvai pas à propos de lui faire mettre chausses bas. Nous causâmes le

soir avec ce petit compère; il adore votre portrait, il voudrait bien voir sa chère maman : mais la qualité de guerrier est si sévère, qu'on n'oserait rien proposer. Je voudrais que vous lui eussiez entendu conter négligemment sa contusion, et la vérité du peu de cas qu'il en fit, et du peu d'émotion qu'il en eut, lorsque dans la tranchée tout en était en peine. Au reste, ma chère enfant, s'il avait retenu vos leçons, et qu'il se fût tenu droit, il était mort : mais, suivant sa bonne coutume, étant assis sur la banquette, il était penché sur le comte de Guiche, avec qui il causait. Vous n'eussiez jamais cru, ma fille, qu'il eût été si bon d'être un peu de travers. Nous causons avec lui sans cesse, nous sommes ravis de le voir, et nous soupirons que vous n'ayez point le même plaisir. M. et madame de Coulanges vinrent le voir le lendemain matin : il leur a rendu leur visite; il a été chez M. de Lamoignon : il cause, il répond; enfin, c'est un autre garçon. Je lui ai un peu conté comment il faut parler des cordons bleus; comme il n'est question d'autre chose, il est bon de savoir ce qu'on doit dire, pour ne pas aller donner à travers des décisions naturelles qui sont sur le bord de la langue : il a fort bien entendu tout cela. Je lui ai dit que M. de Lamoignon, accoutumé au caquet du petit Broglio [1], ne s'accoutumerait pas d'un silencieux; il a fort bien causé : il est, en vérité, fort joli. Nous mangeons ensemble, ne vous mettez point en peine; le chevalier prend le marquis, et moi M. du Plessis, et cela nous fait un jeu. Versailles nous séparera, et je garderai M. du Plessis. J'approuve fort le bon augure d'avoir été préservé par son épée. Au reste, ma très chère, si vous aviez été ici, nous aurions fort bien pu aller à Livry : j'en suis, en vérité, la maîtresse comme autrefois [2]; je vous remercie d'y avoir pensé. Je

[1] Le fils aîné de Victor-Maurice, comte de Broglio, maréchal de France, tué au siége de Charleroi en 1693.

[2] Le roi l'avait donnée à M. Séguier, ancien évêque de Nîmes.

[redacted]

me pâme de rire de votre sotte bête de femme, qui ne peut pas *jouer*, que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille : elle devrait être armée jusque-là comme une amazone, au lieu de porter le violet et le blanc, comme j'en ai vu. Pauline n'est donc pas parfaite ; tant mieux, vous vous divertirez à la repétrir : menez-la doucement : l'envie de vous plaire fera plus que toutes les gronderies. Toutes mes amies ne cessent de vous aimer, de vous estimer, de vous louer; cela redouble l'amitié que j'ai pour elles. J'ai mes poches pleines de compliments pour vous. L'abbé de Guénégaud s'est mis ce matin à vous bégayer un compliment à un tel excès, que je lui ai dit : M. l'abbé, finissez donc, si vous voulez qu'il soit achevé avant la cérémonie[1]. Enfin, ma chère enfant, il n'est question que de vous et de vos Grignan. J'ai trouvé, comme vous, le mois de novembre assez long, assez plein de grands événements; mais je vous avoue que le mois d'octobre m'a paru bien plus long et plus ennuyeux; je ne pouvais du tout m'accoutumer à ne point vous trouver à tout moment : ce temps a été bien douloureux; votre enfant a fait de la diversion dans le mois passé. Enfin, je ne vous dirai plus, *il reviendra;* vous ne le voulez pas : vous voulez qu'on vous dise, *le voilà*. Oh ! tenez donc, le voilà lui-même en personne.

LE MARQUIS DE GRIGNAN.

Si ce n'est lui-même, c'est donc son frère, ou bien quelqu'un des siens[2]. Me voilà donc arrivé, Madame, et songez que j'ai été voir de mon chef M. de Lamoignon, madame de Coulanges et madame de Bagnols. N'est-ce pas l'action d'un homme qui revient de trois siéges? J'ai causé avec M. de Lamoignon auprès de son feu; j'ai pris du café

[1] C'est-à-dire, avant le 1er de l'an 1689.
[2] Allusion à la fable du *Loup et de l'Agneau*.



[redacted]

avec madame de Bagnols; j'ai été coucher chez un baigneur : autre action de grand homme. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai d'avoir une si belle compagnie : je vous en ai l'obligation ; je l'irai voir quand elle passera à Châlons. Voilà donc déja une bonne compagnie, un bon lieutenant, un bon maréchal-des-logis : pour le capitaine, il est encore jeune, mais j'en réponds. Adieu, Madame, permettez-moi de vous baiser les deux mains bien respectueusement.

989. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 9 décembre 1688.

Vous voilà donc revenu de votre comté? Vous avez quitté les vieux châteaux de Coligny et de Cressia, pour revenir à vos belles maisons de Bussy et de Chaseu. Au reste, je vous remercie d'avoir si aisément compris l'occupation que j'avais pendant le siége de Philisbourg; il a fallu encore donner toute mon attention à Manheim et à Frankendal. J'ai même tremblé d'un éclat de bombe qui a aplati la garde de l'épée du petit Grignan sur sa hanche. Il fallait que ce coup fût bien mesuré; car entre la contusion et être tué, il y avait fort peu à dire. Ainsi, mon cher cousin, c'était une affaire que de me tirer de tous ces embarras. Présentement je suis tout-à-fait en repos. Ce petit de Grignan est revenu; il a eu le plaisir, aussi bien que nous, de voir des marques de souvenir du roi, dans le nombre des chevaliers que Sa Majesté va faire le premier jour de l'an. M. de Grignan en est, quoique absent : mais comme il est à son devoir en Provence avec ma fille, il était justement où il fallait qu'il fût. Il a même la permission de ne point venir, qui est une grande peine (avec la santé délicate qu'il a présentement), et une grande dépense épargnée. Enfin, il y a eu un rayon de bonheur sur les Grignan depuis le gain de ce procès, dont je crois que vous

[redacted]

-tes bien aise; car vous aimez ma fille, et vous savez qu'elle vous aime aussi. Pour moi, mon cher cousin, les occasions renouvellent mes douleurs sur votre sujet. Je n'ai pas tant de courage que vous; j'aimerais à voir votre nom où il devrait être. Mais hélas! je dis mal; car c'était dès l'autre promotion que vous deviez être cordon-bleu. En vérité, mon cousin, il vaut mieux se jeter entre les bras du christianisme ou de la philosophie, que de s'arrêter plus longtemps sur ce désagréable endroit. Cependant toutes les conversations sont si remplies de cette cérémonie prochaine, que nous en oublions quasi les affaires d'Angleterre, qui sont pourtant d'une conséquence extrême. N'admirez-vous point la destinée de M. de Schomberg, d'être attaché au prince d'Orange, le plus grand ennemi de tous les rois dont il a reçu de si grands bienfaits, et qu'il avait servis avec tant de réputation?

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

La promotion de tant de gens de guerre m'a fait songer à vous, Monsieur, qui, par votre charge et par vos services, aviez mérité une place dans cette chevalerie dès l'autre promotion. Cependant vous pourrez grossir le nombre des mécontents, entre lesquels on nomme MM. de Ranty du côté de la terre, et de Tourville du côté de la mer. Il s'est plaint au roi, et a demandé pour s'en consoler une vice-amirauté vacante. Sa Majesté lui a permis de lui en parler souvent, mais rien autre chose. Pour moi j'admire tout, et fais autant de réflexions qu'il m'en faut pour être content de ma destinée. Je vous souhaite la même disposition si vous ne l'avez pas, et qu'elle vous soit conservée si vous l'avez. J'oubliais de vous dire qu'il y a des lettres-patentes pour donner à la terre et à la vallée de Montmorency le nom d'Enguien. Le fils de M. de Luxembourg, nommé, comme vous savez, le prince de Tingry, va s'appeler le duc de Montmorency.

[redacted]

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Madame de Meckelbourg la première, et moi ensuite, nous ne pouvons souffrir ce changement. C'est une fantaisie de son frère. Il faudra donc dire des cerises d'Enguien, au lieu des cerises de Montmorency; une bonne nourrice de la vallée d'Enguien? Je ne m'y saurais accoutumer, mon cousin.

J'ai vu quelquefois notre ami M. Jeannin; il me paraît soulagé, et sa belle-fille aussi, de n'avoir plus ce fou à garder[1]. J'ai vu ma nièce de Montataire; il me semble qu'il y a bien des créanciers à débeller avant que vous puissiez profiter de la succession; ce qui est de réel, c'est un commencement de subsistance pour vos enfants. Vous seriez trop heureux, mon cher cousin, si vous aviez en ce monde-ci tout le bonheur que je vous y souhaite : mais c'est le moyen d'en avoir dans l'autre que d'en être privé en celui-ci. Si vous voyez notre prélat (*l'évêque d'Autun*), faites-lui bien des compliments pour moi. Je vous embrasse vous et ma nièce.

990. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 10 décembre 1688.

Je ne réponds à rien aujourd'hui; car vos lettres ne viennent que fort tard, et c'est le lundi que je réponds à deux. Le marquis est un peu crû; mais ce n'est pas assez pour se récrier : sa taille ne sera point comme celle de son père, il n'y faut pas penser; du reste, il est fort joli, répondant bien à tout ce qu'on lui demande, et comme un homme de bon sens, et comme ayant regardé, et voulu s'instruire dans sa campagne : il y a dans tous ses discours

[1] Gaspard Jeannin de Castille, fils unique du marquis de Montjeu, était mort le 3 mars 1688.

[redacted]

une modestie et une vérité qui nous charment. M. du Plessis est fort digne de l'estime que vous avez pour lui. Nous mangeons tous ensemble fort joliment, nous réjouissant des entreprises injustes que nous faisons quelquefois les uns sur les autres : soyez en repos sur cela, n'y pensez plus, et laissez-moi la honte de trouver qu'*un roitelet sur moi soit un pesant fardeau*[1]. J'en suis affligée; mais il faut céder à la grande justice de payer ses dettes; et vous comprenez cela mieux que personne ; vous êtes même assez bonne pour croire que je ne suis pas naturellement avare, et que je n'ai pas dessein de rien amasser. Quand vous êtes ici, ma chère bonne, vous parlez si bien à votre fils, que je n'ai qu'à vous admirer; mais en votre absence, je me mêle de lui apprendre les manéges des conversations ordinaires, qu'il est important de savoir; il y a des choses qu'il ne faut pas ignorer. Il serait ridicule de paraître étonné de certaines nouvelles sur quoi l'on raisonne; je suis assez instruite de ces bagatelles. Je lui prêche fort aussi l'attention à ce que les autres disent, et la présence d'esprit pour l'entendre vite, et y répondre : cela est tout-à-fait capital dans le monde. Je lui parle des prodiges de présence d'esprit, que Dangeau nous contait l'autre jour ; il les admire, et je pèse sur l'agrément et sur l'utilité même de cette sorte de vivacité. Enfin, je ne suis point désapprouvée par M. le chevalier. Nous parlons ensemble de la lecture, et du malheur extrême d'être livré à l'ennui et à l'oisiveté, nous disons que c'est la paresse d'esprit, qui ôte le goût des bons livres, et même des romans : comme ce chapitre nous tient au cœur, il recommence souvent. Le petit d'Auvergne [2] est amoureux de la lecture ; il n'avait pas un moment de repos à l'armée qu'il n'eût un livre à la main ; et Dieu sait si M. du Plessis et nous, fai-

1 Allusion à la fable du *Chêne et du Roseau*.

2 François-Égon de La Tour, dit le *prince d'Auvergne*; il passa en 1702 de l'armée du roi, où il servait en Allemagne, dans celle de l'empereur.

sons valoir cette passion si noble et si belle : nous voulons être persuadés que le marquis en sera susceptible ; nous n'oublions rien, du moins, pour lui inspirer un goût si convenable. M. le chevalier est plus utile à ce petit garçon qu'on ne peut se l'imaginer ; il lui dit toujours les meilleures choses du monde sur les grosses cordes de l'honneur et de la réputation, et prend un soin de ses affaires, dont vous ne sauriez trop le remercier. Il entre dans tout, il se mêle de tout, et veut que le marquis ménage lui-même son argent ; qu'il écrive, qu'il suppute, qu'il ne dépense rien d'inutile ; c'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de *grand seigneur*, de *qu'importe*, *d'ignorance et d'indifférence*, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices, et enfin à l'hôpital. Voyez s'il y a une obligation pareille à celle d'élever votre fils dans ces principes. Pour moi, j'en suis charmée, et trouve bien plus de noblesse à cette éducation qu'aux autres. M. le chevalier a un peu de goutte : il ira demain, s'il peut, à Versailles ; il vous rendra compte de vos affaires. Vous savez présentement que vous êtes chevaliers de l'ordre : c'est une fort belle et agréable chose au milieu de votre province, dans le service actuel ; et cela siéra fort bien à la belle taille de M. de Grignan ; au moins n'y aura-t-il personne qui lui dispute en Provence, car il ne sera pas envié de monsieur son oncle [1] ; cela ne sort point de la famille.

La Fayette vient de sortir d'ici ; il a causé une heure d'un des amis de mon petit marquis : il en a conté de si grands ridicules, que le chevalier se croit obligé d'en parler à son père, qui est son ami. Il a fort remercié La Fayette de cet avis, parcequ'en effet il n'y a rien de si important que d'être en bonne compagnie, et que souvent sans être ridicule, on est ridiculisé par ceux avec qui on se trouve :

[1] M. l'archevêque d'Arles était commandeur des ordres du roi, de la promotion du 31 décembre 1661. (P.)

soyez en repos là-dessus; le chevalier y donnera bon ordre. Je serai bien fâchée, s'il ne peut pas dimanche présenter son neveu; cette goutte est un étrange rabat-joie. Au reste, ma fille, pensiez-vous que Pauline dût être parfaite? elle n'est donc pas douce dans sa chambre : il y a bien des gens fort aimés, fort estimés, qui ont eu ce défaut; je crois qu'il vous sera aisé de l'en corriger; mais gardez-vous surtout de vous accoutumer à la gronder et à l'humilier. Toutes mes amies me chargent très souvent de mille amitiés, de mille compliments pour vous. Madame de Lavardin vint hier ici me dire qu'elle vous estimait trop pour vous faire *un compliment;* mais qu'elle vous embrassait de tout son cœur, et ce grand comte de Grignan; voilà ses paroles. Vous avez grande raison de l'aimer.

Voici un fait. Madame de Brinon, l'ame de Saint-Cyr, l'amie intime de madame de Maintenon, n'est plus à Saint-Cyr; elle en sortit il y a quatre jours : madame de Hanovre [1] qui l'aime, la ramena à l'hôtel de Guise, où elle est encore. Elle ne paraît point mal avec madame de Maintenon; car elle envoie tous les jours savoir de ses nouvelles; cela augmente la curiosité de savoir quel est donc le sujet de sa disgrace. Tout le monde en parle tout bas, sans que personne en sache davantage; si cela vient à s'éclaircir, je vous le manderai.

[1] Madame de Brinon, lors du premier établissement de Saint-Cyr, fut mise à la tête de cette maison. Elle avait beaucoup de talent et de savoir, mais autant d'orgueil et d'ambition. Simple supérieure, elle joua l'abbesse. Elle étalait un faste choquant; elle tenait une cour. Elle contrariait madame de Maintenon dont elle était la créature. Les airs qu'elle prit déplurent au roi ainsi qu'à sa bienfaitrice. Une lettre de cachet lui fit quitter Saint-Cyr en vingt-quatre heures. La duchesse d'Hanovre qui la recueillit, et qui était fille de la célèbre princesse Palatine, se dégoûta bientôt de madame de Brinon, qui se retira à l'abbaye de Maubuisson, et y mourut, *regrettant le monde, Saint-Cyr et la vie.* (A. G.)

[redacted]

991. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 13 décembre 1688.

Je n'eusse jamais cru être bien aise de ne point voir M. de Grignan au premier jour de l'an; cependant il est certain que M. le chevalier et moi nous sommes en repos de la permission que le roi lui donne de ne point venir. Vous ferez comme les autres qui sont absents, et vous prendrez votre cordon bleu quand on vous le dira; mais je crois que vous serez obligés de venir achever ici la cérémonie de chevalier dans le cours de l'année prochaine, prendre le collier, prêter le serment, et achever ainsi la perfection d'un chevalier sans reproche. Nous en raisonnerons, mais cela se voit à vue de pays. Votre enfant fut hier à Versailles avec M. du Plessis, à qui je dirai toutes vos bontés et toutes vos douceurs. M. le chevalier n'a pu le mener, c'est un malheur; il est pourtant assez bien, mais c'est dans sa chaise; je le gardais hier. Turi, Amelot, du Bellai, et d'autres hommes, ne me chassèrent point; mais tout d'un coup voilà madame la duchesse d'Elbeuf[1] et madame Le Coigneux sa cousine : je tremblais que le chevalier ne fût fâché, il ne le fut point du tout; elle mena la parole si bien, si vigoureusement, si capablement, qu'il en fut ravi pour une demi-heure.

Je reviens à ce petit marquis. Ne croyez pas que nous ayons été insensibles à la douleur de voir revenir cet enfant, sans vous retrouver au même endroit où il vous avait quittée; je ne vous ai point dit ce que je sentais, et ce que je savais bien que vous souffriez, je n'ai point appuyé là-dessus, et j'ai bien fait. Si vous aviez vu la violente contorsion de son épée, et le morceau de bombe qui l'a retournée sur sa hanche, vous diriez bien qu'il est heu-

[1] Françoise de Montault, fille de Philippe de Montault, duc de Navailles, pair et maréchal de France. (P.)

reux, et que Dieu l'a conservé visiblement par un coup si mesuré : vous adoreriez cette main toute-puissante qui l'a conduit si à propos pour vous et pour nous tous, car nous aimons parfaitement ce petit capitaine. Soleri nous avait conté comme vous étiez occupée de sa compagnie ; mais ce que vous en mandez est bien plus plaisant et plus agréable, nous l'avons lu et relu : cette diversion vous a fait du bien. Ne soyez point en peine de la santé de votre enfant; ni saignée, ni médecine, rien du tout; un bon appétit, un doux sommeil, un sang reposé, une grande vigueur dans les fatigues; voilà ce qu'un médecin pourrait lui ôter, si nous le mettions entre ses mains. Pour Sanzei, le voilà revenu ; il a été souvent à la tranchée ; il ne s'est pas tenu dans les règles de mousquetaire ; il a mangé avec MONSEIGNEUR, et pourquoi non ? deux autres y avaient mangé. M. de Beauvilliers lui fit ce plaisir sur la fin, afin que cela ne tirât point à conséquence.

Madame de Bagnols nous a donné d'une douce langueur, souvent mêlée de larmes ; elle n'a point de rouge, elle est maigre ; elle conte souvent la cruelle et mortelle maladie de son ami, qu'elle prétend qu'un médecin a tué. Madame de Coulanges est assez négligée, fort tranquille. L'abbé Têtu a des vapeurs qui l'occupent et toutes ses amies ; ce sont des insomnies qui passent les bornes. Je vais à ma messe de communauté : les dames de onze heures ont pour pénitence la messe de M. le Prieur, qui dure une heure ; et je vais quelquefois à celle de la duchesse du Lude, qui vous fait cent mille amitiés ; répondez-y quelque chose que je lui puisse montrer. Madame de Saint-Germain, madame de Villars, madame d'Elbeuf, enfin mille que j'oublie. Je refusai mercredi d'aller souper chez la duchesse de Villeroi ; je voulais dire adieu à Soleri : et jeudi chez la duchesse du Lude, parcequ'il pleuvait à verse : vendredi je fus manger des œufs frais avec elle chez madame de Coulanges. Je vous manderai toutes mes

... our [illegible] ? toute livrée, toute dévouée,
ée, toute détachée de votre famille, hors de
ian; et pourquoi? eh! parceque vous m'a
ous vos sentiments : je porte votre livrée, et v
iez.

Mon Dieu, ma chère enfant, que vos femmes
es, vivantes et mortes! vous me faites horreu
ontange[2] : quelle profanation! cela sent le pa
uelle sottise! ho! cela me dégoûterait bien de m
'rovence. Il faudrait du moins que vous me do
otre parole qu'on n'irait point chercher une coif
nême temps qu'un plombier. Ah! vraiment! *fi; ne
oint de cela*[3].

Les affaires d'Angleterre ne sauraient aller pl
votre *madame* a bien l'air de ne *jouer* de lon
vous enverrai la feuille du bon Bigorre. Corbi
mblé de vos honnêtetés : mais ne vous tuez p
ndre, vous seriez accablée : songez que je n'ai qu
llà ma seule lettre, *paga lei, pago il mondo*. Ma
aulnes vous fait cent amitiés, et point de compl
des raisons trop obligeantes. M. de Chaulr

'était la chambre de madame de ...

plaisamment : il a pensé périr en allant de Brest à Belle-Ile ; il se repose à Rennes présentement : je lui ai toujours mille obligations. J'ai vu MADEMOISELLE avec la duchesse de Lesdiguières : la princesse dit qu'elle vous écrira ; la duchesse vous dit des sortes de choses fort bonnes, surtout à M. de Grignan.

Je ne sais encore rien de madame de Brinon, si ce n'est que le roi lui donne deux mille francs de pension : on dit qu'elle ira à Saint-Antoine. Elle prêchait fort bien comme vous savez : voilà le bon Gobelin [1] à sa place, qui, pour la remplir, et celle qu'il a déja, sera obligé de prêcher toute la journée. Vraiment, cette sottise que vous nous mandez de votre prédicateur, n'a jamais été imaginée, quoiqu'il y ait longtemps qu'on se mêle d'en dire : *Adam le bon papa, Eve la cruelle maman*. On ne peut vous donner le *paroli* de celle-là.

Vous ne devez pas être honteuse de retrancher vos tables, puisque le roi même, à l'exemple de son grand-veneur (*M. de La Rochefoucauld*), a retranché celles de Marly ; il n'y a plus que celles des dames. Madame de Leuville [2] la mère me dit l'autre jour qu'elle ne donnait plus à souper : enfin, on a bien des exemples à suivre.

Le roi d'Angleterre est revenu à Londres, abandonné de ses plus fidèles en apparence : il avait un furieux saignement de nez : s'il avait été où il avait dessein d'aller, on l'eût mis entre les mains du prince d'Orange. Il a été pressé de promettre un parlement libre pour le mois qui vient : on dit que c'est sa perte assurée. Son gendre, le prince de Danemarck, et son autre fille, qui est encore une *Tullie*, et que j'appelle la *demoiselle de Danemarck* [3]

[1] Ce docteur de Sorbonne dirigeait la maison de Saint-Cyr et la conscience de madame de Maintenon.

[2] Anne Morand, veuve de Louis Olivier, marquis de Leuville. L'une de ses filles avait épousé le marquis d'Effiat.

[3] Anne Stuart, femme du prince de Danemarck, depuis reine d'Angle-

992. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 15 décem

Me voici plantée au coin de mon feu ; une pe
:vant moi, labourant depuis deux heures me
affaires de Bretagne; une lettre à mon fils que je
M. de Chaulnes pour les nouvelles, car il est à J
puis je vais me délasser et rafraîchir la tête à écr
ıère fille. Votre renversement de phrase m'a do
ùût pour cette folie; mais bon Dieu! avec quel ag
ıissez-vous cette période? avec une tendresse trop
e. Vous écrivez divinement, je suis sûre que v
nsez pas, et que tout ce que vous dites sur cela c
ırce de votre cœur au bout de votre plume; ma
a qui n'a point de prix, et que je sens fort tendı
est donc certain que je me repose en vous écriv
utant plus que voilà notre petit héros qui n'es
tique, qui revient de Versailles, qui prendra la
ınd je voudrai pour vous conter ses faits et geste
r, comme la renommée vous a conté ceux de Phil
e Manheim.

[redacted]

dauphin eût faite à la lettre de M. de Montausier; cela eût été parfait et digne du héros. On voit une médaille où l'on fait parler les ennemis : il y a un aiglon armé de la foudre, et pour légende ce vers d'Horace :

Tonantem credidimus Jovem.

Pour le deuil du pauvre Saint-Aubin, je ne trouve rien à dire à ce que vous avez fait, que de l'avoir pris dans un lieu si éloigné, et où ce pauvre garçon était si inconnu. Vous êtes trop bonne, et M. de Grignan trop honnête : ne manquez pas au moins de le quitter le premier jour de l'an : c'est là que madame la princesse de Conti a réglé le deuil de mademoiselle de Sanzei [1] : M. de La Trousse fera de même. Je vois bien que les communions sont un peu fréquentes en Provence : pour moi, je le dis à ma honte, j'ai laissé l'immaculée Conception de la mère, afin de me garder tout entière pour la Nativité du fils; il est vrai qu'on ne saurait trop s'y préparer. Mais voilà le marquis qui revient de là-haut; je commençais à chanter :

Le héros que j'attends ne reviendra-t-il pas?

Le voilà donc avec ma plume que je lui remets.

LE MARQUIS DE GRIGNAN.

J'arrive de Versailles, Madame, où j'allai dimanche passé. Je fus d'abord chez M. le maréchal de Lorges, pour le prier de me présenter au roi : il me le promit, et me donna rendez-vous à la porte de l'appartement de madame de Maintenon, pour le saluer quand il sortirait. Je le saluai donc; il s'arrêta et me fit un signe de tête en souriant. Le lendemain je saluai MONSEIGNEUR, madame la dauphine, MONSIEUR, MADAME, et les princes du sang chez eux :

[1] Mademoiselle de Sanzei, fille d'honneur de la princesse de Conti.

[redacted]

et je fus partout bien reçu. J'allai dîner chez madame d'Armagnac, qui me fit mille honnêtetés, et me chargea de vous faire ses compliments. De là je fus chez M. de Montausier, où je demeurai jusqu'à la comédie : on jouait *Andromaque*, qui m'était toute nouvelle : jugez, Madame, du plaisir que j'y pris. J'allai le soir au souper et aux couchers; le lendemain, qui était hier, aux levers : je passai le reste de la matinée au bureau et chez M. Charpentier, je dînai chez M. de Montausier : après dîner, je fus voir madame d'Armagnac, et de là à *Sertorius*; et puis la même chose que le jour d'auparavant. Ce matin j'ai été aux levers; après cela M. de La Trousse m'a mené chez M. de Louvois, qui m'a dit de songer à ma compagnie : je lui ai dit qu'elle était faite, et M. de La Trousse a ajouté qu'elle était parfaitement belle. Voilà, Madame, un compte exact de ce qui s'est passé à Versailles. Permettez-moi, en voyant votre portrait, de gémir de ne pouvoir me jeter aux pieds de l'original, lui baiser les deux mains, et aspirer à une de ses joues.

993. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 17 décembre 1688.

Je commence cette lettre dès le matin, et je l'achèverai ce soir, au cas qu'il plaise à la poste d'arriver à une heure raisonnable : je ferai enfin comme le chevalier. Nous avons une certaine envie de voir votre réponse au sujet du cordon bleu, dont la surprise à dû vous être agréable. Nous trouvons qu'il n'y a que vous dans cette occasion de distingués pour le commandement des provinces; car le frère de la dame d'honneur, un menin, un ambassadeur, avaient des droits que vous n'avez pas. Les autres commandants sont des guerriers [1], et tous les autres très oubliés. Mais,

[1] M. le comte de Grignan, lieutenant-général au gouvernement de Pro-

ma chère belle, que nous sommes loin l'une de l'autre! il y a quinze jours que nous attendons cette réponse. M. de Lamoignon va passer ces fêtes à Bâville: il était hier chez le chevalier, et m'emmena souper avec lui. M. Amelot[1], qui est revenu de Portugal, et s'en va en Suisse, sans avoir quasi le temps de respirer, y soupa aussi; Coulanges y était: votre santé fut bue à la ronde, en vous regrettant toujours: on est bien loin de vous oublier ici, il n'est pas même besoin de ma présence. La duchesse du Lude est comme malade; elle vomit, elle garde sa chambre, et me parle toujours de vous. Madame de Coulanges et *les divines* sont occupées à consoler les vapeurs de l'abbé Têtu, qui sont trop fortes, et lui ôtent le sommeil. M. du Bois, dont la capacité sur la santé est infinie, traite aussi cet abbé; il vous rend mille grâces des souvenirs obligeants que vous avez de lui. Je fus hier dans notre quartier rendre mille visites que je reçois pour votre chevalerie, entre autres, M. de Richebourg qui vous adore, et madame de Maisons qui est toute Grignan. Le marquis avait été chez elle, et l'avait très bien entretenue; il est fort façonné, je suis affligée que vous ne le voyiez point.

M. le chevalier est incommodé de sa haute réputation: on le prend pour témoin des vies et mœurs; ses amis s'en font honneur. Il se traîna hier chez M. l'archevêque de Paris, et lui dit qu'il avait fait un effort pour venir devant lui, tâcher de détromper le monde de la fausse réputation de M. de Beauvilliers; il leva la main, et dit sérieusement ce qu'il en pensait. La main ne lui sécha point. Il en fera autant dimanche pour M. de Dangeau[2]. Il vous mandera ce

vence et des armées du roi, ne servait depuis l'année 1670 que comme employé sur cette frontière, où il commandait en l'absence de M. de Vendôme. P.

[1] Michel Amelot, habile diplomate.

[2] C'étaient les formalités exigées pour l'admission des chevaliers de l'ordre. On sent bien que toute cette partie de la lettre de madame de Sévigné est un badinage.



oi, dont la bonté le met à mille épreuves,
ur soulager les chevaliers nouveaux,
dispensé vingt de porter des manteaux,
Et trente de faire leurs preuves.

cela est fort bien. Madame de Vaubecourt a gagné s avec triomphe comme vous. M. de Broglio a le ement de Languedoc, qu'avait La Trousse : nous que ce dernier aura mieux; la dépense qu'il faisait e province met le bouton bien haut à son succes- chère enfant, je vous conte des bagatelles, je olide à M. le chevalier; je me contente de m'in- ussi sensiblement que lui à ce qui vous touche, ourir dans sa chambre au coin de son feu, de que votre affaire d'Avignon soit bonne, et que /age soit utile. Il y eut un tel bruit avant-hier, finissais ma lettre, que je ne vous dis pas la moi- que je voulais; et c'est un bonheur que je vous stamment trois jours de suite, pour pouvoir re- e fil de mon discours sur le même ton.

M. le duc de Coislin qui vient encore de prier le d'être son témoin, et M. l'évêque d'Orléans aussi [1] : st une approbation qu'on veut avoir à toute force.

[redacted]

vous êtes point trompée à la poésie de *Sapho* (*mademoiselle de Scuderi*); votre goût est juste et le sera toujours : le mien l'est fort aussi, quand je vous aime et je vous estime comme je fais.

Me voilà revenue de la ville. J'ai été remercier madame de Meckelbourg de ses honnêtetés, et madame d'Elbeuf de sa visite; c'est vous qui m'attirez ces devoirs. Je ne sais rien de nouveau : les affaires d'Angleterre ne changent point d'un jour à l'autre. Vos lettres ne sont pas encore venues. Comme vous avez vu que du mercredi au vendredi je ne change pas d'avis pour vous aimer, je n'en change pas aussi du matin au soir : ainsi, ma chère enfant, je suis tout entière à vous, et je vous conjure de m'aimer toujours comme vous faites.

Ah! voilà justement votre lettre du 10 : je vous avoue que je l'attendais avec impatience, et que je voulais voir si votre joie et vos sentiments ressemblaient aux nôtres; et je les trouve, Dieu merci, tout pareils. En vérité, vous devez être contents : tous les compliments qu'on vous fait sont même d'une manière toute propre à vous plaire et à vous flatter. Madame de Lavardin dit qu'elle vous aime trop pour vous rien dire en forme : enfin, tout est agréable pour vous, et ceux qui parlent, et ceux qui se taisent. Vous vous trompez, si vous croyez qu'on ne pense plus à cette promotion; tout est encore aussi vif, et les affaires d'Angleterre ne font qu'une légère diversion : en approchant même du jour de la cérémonie, cela redouble. M. de Charost venait, on l'a renvoyé de vingt lieues d'ici : tous ceux qui commandent dans les provinces ne reviendront pas : jugez si le plus éloigné et le seul en Provence reviendra : soyez en repos, je vous l'ai dit, la grace est complète. Quelque fatigue que me donne mon gendre par les compliments, je serais bien fâchée d'être en Bretagne, je vous en assure : j'ai eu trop de plaisir de tout ce que j'ai vu et entendu sur cette affaire; j'en reçois vos compliments,

ma chère Comtesse, vous n'y prenez pas plus d'intérêt que moi.

994. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 18 décembre 1688.

Je vois bien que vous n'avez dû être en repos qu'au retour de MONSEIGNEUR, et que vos alarmes n'ont pas été sans fondement. A la vérité, Dieu a récompensé vos peines par le choix de M. de Grignan pour être dans le nombre des chevaliers de l'ordre du roi. Son absence ne lui a pas nui : elle ne fait tort en cette rencontre qu'à ceux qui ne sont pas dans le service; et une marque de cela, est que la plupart des officiers d'armée qui ont été nommés ne sont point à la cour. C'est comme vous dites un grand agrément à M. de Grignan de ne pas être à la cérémonie : cela lui sauvera bien de la peine et bien de la dépense. Je vous assure, Madame, que j'en suis fort aise, et je ne me contente pas de vous le dire, je le témoigne aussi à la belle comtesse.

Pour moi, ma chère cousine, qui devrais être aujourd'hui le doyen des maréchaux de France, je ne sens guère la privation d'un honneur bien au-dessous de celui-là. Il y a vingt-six ans que je dis au roi qu'il ne donnerait pas l'ordre du Saint-Esprit à un gentilhomme qui eût quatre raisons tout ensemble pour le mériter : la naissance, les longs services à la guerre, une charge qui avait toujours procuré cet honneur, et que je n'avais jamais eu aucune grace de la cour. Je ne me contentai pas de lui dire cela, je lui donnai une liste des chevaliers qu'il fit, dans laquelle je justifiais la proposition que j'avais faite. Sa Majesté prévenue par mes ennemis n'y eut point d'égards : j'en fus fâché alors, mais les regrets en sont passés; le temps rend tout insensible, le mal comme le bien. Les chevaliers nouveaux faits ne sentiront plus aussi le plaisir de l'être

[redacted]

dans un an ; ils y seront accoutumés comme d'être marquis et comtes, et moi-même, depuis vingt-six ans, je ne sens plus le chagrin de ne l'être pas. Il est vrai que tout ce bruit-ci rouvrait un peu mes vieilles plaies, mais je les ferme aussitôt avec le christianisme et la philosophie, et je me console de n'être pas chevalier de l'ordre aussi aisément que de plus grands honneurs manqués. Dieu m'a fait la grace de me donner toute la résignation qu'il m'a fallu pour tous ces malheurs, et ce qui m'aide encore à les mieux soutenir, c'est que je suis persuadé que le public sur cela me fera justice. Quand on est étonné avec raison que Livry, Sourches et Cavoie, qui ont trois grandes charges dans la maison du roi ; que Chamilly, qui est dans le plus grand poste du royaume après avoir bien servi ; que Genlis, ancien lieutenant-général d'armée ; que Tourville, après des actions éclatantes sur la mer ; que Renty, seul lieutenant pour le roi dans une province nouvellement conquise ; quand, dis-je, on est étonné que tous ces gens-là ne soient pas faits chevaliers de l'ordre, préférablement à Fromentau, dit La Vauguyon, à Villars, à Montberon, à Maulevrier Colbert, à Chazeron et à Tessé [1], on doit être bien surpris que M. de Bussy ne le soit pas ; et je suis assuré que les gens qui me connaissent le sont aussi. Je n'en demande pas davantage, ma chère cousine, car je ne veux que ce que je puis.

Je ne trouve pas étrange qu'on parle plus en France de la promotion qu'on va faire, que des affaires d'Angleterre. Il faut avoir bien de la pitié de reste, pour en donner aux malheurs des princes étrangers quand on en a besoin pour soi-même, et qu'on est occupé des soins de sa fortune. Quand le maréchal de Schomberg est dans les intérêts du

[1] On peut consulter sur cette liste le père Anselme et Moreri. Toutes les notices que nous pourrions donner seraient aujourd'hui sans intérêt. Nous ne dirons qu'un mot sur le comte de Tessé dont le nom termine cette liste singulière. Le comte de Tessé fut l'ame damnée de Louvois, et il mérita par son dévouement qu'on le mît à la tête des dragonades.

prince d'Orange contre ceux des rois à qui il a tant d'obligation, c'est par un principe de religion qui dispense de la plus exacte reconnaissance.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Si je ne vous écrivais pas dans la même lettre que j'écris à madame de Sévigné, Monsieur, je vous ferais un duplicata de ce que je mande sur l'affaire des chevaliers, mais vous le verrez comme elle. Cependant je ne grossirai point le nombre des mécontents; je suis trop glorieux pour me plaindre.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Madame de Meckelbourg et vous avez raison, Madame, de condamner la fantaisie de M. de Luxembourg; cela ne lui donne aucun nouvel honneur; il pouvait fort bien faire appeler son fils duc de Montmorency, tout cela sans compter l'inconvénient des cerises ni des nourrices.

Je ne doute pas que Jeannin ne soit plus content de n'avoir plus ce fou à garder, que fâché de voir sa branche de Castille perdue. Je ne compte pas pour beaucoup la succession de Manicamp; mais il n'en faut pas croire madame de Montataire qui est aujourd'hui notre partie. Mes enfants ont de quoi ne m'être plus tant à charge, mais ce n'est pas contentement; j'ai encore à demander au roi quelque chose dont je fais plus de cas que d'un ruban. Je suis persuadé que vous voudriez bien que je fusse tout ce que je devrais être; car outre que l'amour-propre y trouverait son compte, vous m'aimez assurément, et sur cela j'ai toute la reconnaissance que je dois.

995. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 20 décembre 1688.

Est-il possible, ma très chère, que j'écrive bien? cela va si vite; mais puisque vous en êtes contente, je n'en demande pas davantage. Vous aurez, avec un peu de patience, tout ce que vous desirez. M. de Grignan ne viendra point, et le roi vous donnera et vous enverra le cordon bleu, et la croix au bout. Si les autres absents sont faits chevaliers par un autre chevalier, comme on le dit, on demandera que M. l'archevêque (*d'Arles*) reçoive son cher neveu; sinon ce sera à votre premier voyage, et le cordon en attendant. Enfin, vous ferez comme les autres, et vous recevrez vos instructions.

Comment êtes-vous avec M. d'Aix? il m'a tant louée, à ce que vous me mandez, que je n'oserais vous dire que je voudrais qu'il ne fût point chagrin contre vous tous : mais en général, vous savez et M. le coadjuteur aussi, combien l'on hait en ce pays-ci les démêlés des provinces; cela s'appelle *éplucher des écrevisses*. Pour votre enfant, M. le chevalier tâche de lui apprendre à être un homme avec une tête, lui faisant voir les grands inconvénients qui arrivent de n'en pas avoir. Il ne tiendra pas à nous qu'en votre absence il n'apprenne tout ce qu'il ne sait pas encore; et cependant il n'en est pas moins aimé, baisé et caressé, car c'est sa destinée d'être parfaitement aimé. Je soupai hier chez la duchesse du Lude avec madame de Coulanges, le premier président de la cour des aides, et la maréchale de Créqui. Cette dernière me fit plaisir, je vous l'avoue, en me disant, après bien des compliments pour vous, que votre fils s'était acquis bien de l'honneur dans cette première campagne; qu'elle le savait d'un endroit non suspect, et que, non-seulement pour la hardiesse et le sang-froid, mais pour la sagesse, il s'était distingué, s'étant

retiré de certaines parties trop gaillardes, sans faire le Caton, ni sans se faire haïr; et que ces commencements étaient admirables; qu'on s'en réjouissait avec vous et avec moi. Ces louanges en détail, et appuyées d'une personne qui n'est point flatteuse, m'ont paru dignes de vous être mandées.

Nous tînmes hier chapitre chez madame de Lavardin, toutes les veuves, et mademoiselle de La Rochefoucauld, reçue dans le corps, comme je vous ai dit; il semblait que nous ne fussions assemblées que pour parler de vous et vous célébrer. Vous connaissez la solidité des tons de madame de Lavardin : nous y demeurâmes encore d'accord sur la chose présente, que chacun conservait sa place, les grands sans être rabaissés, et les autres sans être rehaussés, au contraire.

M. de Grignan fait fort bien de triompher sur les louanges que je lui donne touchant cette première campagne de son fils : il n'en sait pas encore tout le prix; jamais il n'a mieux pensé : mais pourquoi entend-il des tons ironiques sur les louanges que je lui donne? quoi! moi, je serais capable d'imaginer que tout ce qu'il pense et tout ce qu'il a jamais pensé ne fût pas admirable! Je me plains à mon tour, et en attendant que cette querelle soit vidée, je l'embrasse de tout mon cœur. Voilà ce qui nous l'a gâté; car, malgré tant d'orages et de naufrages, on l'aime toujours.

Madame de Broglio[1] croit qu'elle s'en va demeurer avec vous, parcequ'elle va en Languedoc. Nous ne savons point encore la destinée de La Trousse, nous n'en sommes point en peine : il sera le plus joli de tous les chevaliers : je le verrai chez lui. Si M. de Grignan avait été de la cérémonie, j'aurais souhaité de la voir pour être témoin de sa parfaite bonne mine.

Le roi d'Angleterre est toujours trahi, même par ses

[1] Marie de Lamoignon, sœur du premier président. (M.)

[redacted]

propres officiers : il n'a plus que M. de Lauzun qui ne le quitte point. Il y aura un parlement : on espère à un tiers parti, qui ne voudra point du prince d'Orange. Le petit prince est en sûreté jusqu'ici à Portsmouth. Que dites-vous de cette nation anglaise?

996. — A M. LE PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Paris, ce 22 décembre 1688.

Croiriez-vous bien, Monsieur, que M. l'archevêque, tel que vous le connaissez par tant de choses qui le rendent si distingué, et si digne d'être honoré et révéré de tous ceux qui le connaissent, m'ordonne de vous écrire pour vous recommander ses intérêts dans une affaire dont vous êtes le juge. En vérité, Monsieur, je ne sais comme je dois me prendre à vous faire cette sollicitation, sachant très bien que rien ne se peut ajouter aux sentiments de respect et de considération que vous avez pour lui, et que vous êtes disposé, autant qu'on le peut être, à lui rendre une bonne et favorable justice; je ne vois donc pas que j'aie autre chose à faire ici, qu'à vous remercier par avance de la joie que vous aurez de le servir, et je vais lui écrire sans lui parler d'autre chose. Nous verrons si c'est tout de bon que le crime de l'absence soit irrémissible auprès de lui : je ne le crois pas en me souvenant du goût que je lui ai vu pour vous : je serais quasi dans le même cas à son égard, si j'étais encore longtemps ici; mais il nous fera voir comme vous, Monsieur, que le fonds de l'estime et de l'amitié se conserve et n'est point incompatible avec le silence, et c'est cette seule vérité qui peut me consoler du vôtre.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

997. — A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22 décembre 1688.

Vous êtes si vive au milieu de nos cœurs, ma chère fille, et toutes nos actions, nos pensées roulent si fort sur vous, et, comme vous disiez, nous sommes tellement assemblés en votre nom, que nous ne pouvons souffrir de ne plus voir entrer cette chère Comtesse, que nous aimons si passionnément : je parle en communauté, car votre enfant sent fort bien votre absence et le malheur de ne vous point voir. Je lui dis sans cesse de profiter du solide bonheur d'avoir un oncle comme le chevalier : nous causons avec lui fort utilement : il y a bien des petites choses qu'il faut encore lui apprendre pour le ménage de la société et de la conversation. Quand il retombe quelquefois ou à être distrait, ou à faire des questions mal placées, je me souviens de la fable de *la chatte* [1] qui devint femme : elle s'échappait quelquefois quand elle voyait passer une souris : aussi le marquis, qui est un homme, laisse voir quelquefois un moment qu'il est enfant, car, de bonne foi, ne devrait-il pas entrer présentement à l'académie ? Et voyez tout ce qu'il a fait ; il est assurément fort joli et fort changé : je l'embrasse fort souvent, vous êtes mon prétexte ; car je le prends quelquefois en trahison, et je lui explique d'où cela vient. Madame de La Fayette, chez qui son oncle l'a mené, en est fort contente : je le mènerai chez madame de Lavardin, qui n'a pas voulu vous faire un compliment par excès d'estime et d'amitié ; celles qui vous en ont fait vous aiment aussi ; tout est bon.

Vous aurez vos instructions, et votre cordon avec la croix, comme les autres ; vous serez tous traités également, soit qu'un chevalier vous donne l'ordre, soit qu'on vous permette de le porter avant la réception,

[1] *Voyez* la fable qui a pour titre : *la Chatte métamorphosée en femme*, par La Fontaine.

[redacted]

vous n'avez qu'à vous donner un peu de patience. La lettre du ministre n'est point du tout un congé ; enfin, nous serions fâchés de voir M. de Grignan dans les circonstances présentes ; car tout est si brouillé du côté de l'Angleterre, que chacun demeure à son poste. Les contretemps des lettres vous ont empêchés de prendre d'abord une bonne résolution. Vos prélats vous ont quittée : j'admire toujours également celui qui fait bâtir, et celui qui n'achève point son bâtiment ; mais ce dernier est plus insupportable, ayant commencé, de ne pas vouloir achever, et de laisser tout ce désordre dans votre château ; cela nous impatiente et donne la goutte : cette goutte n'est point considérable ni fort douloureuse ; mais c'est une *lanternerie* et une faiblesse qui empêche d'aller à Versailles, comme si elle était plus considérable. Nous vous envoyons des vers de madame Deshoulières, que vous trouverez bien faits.

Vous ai-je dit que Sanzei [1] a une petite chambre en ce quartier ? Il va quelquefois à Versailles, il mange chez madame de Coulanges ; car, au lieu de votre bonne table où vous nous avez si bien nourris, nous ne sommes plus que de petites miettes réunies : il aura une lieutenance de dragons : il a été à la tranchée comme les autres, il est content. Mais, sans vous flatter, les fées ont soufflé sur toute la campagne du marquis ; il a plu à tout le monde, et par sa bonne contenance dans le péril, et par sa conduite gaie et sage : il n'y a qu'une opinion sur son sujet. Cette contusion était le dernier don de la dernière fée, car elle a tout fini ; c'est ce qui s'appelle la plume de l'oiseau, ou le pied du cerf.

M. d'Avaux [2] doit être arrivé. L'abbé de Guénégaud avait pleuré madame de Mesmes avant qu'il se fût mis à

[1] Il était fils d'une sœur de M. de Coulanges. (P.)

[2] Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, nommé depuis ambassadeur extraordinaire auprès de Jacques II, roi d'Angleterre : il revenait de son ambassade de Hollande. (P.)

arquis a été seul à Versailles, il s'y est fort bie
é; il a dîné chez M. du Maine, chez M. de Mon
soupé chez madame d'Armagnac, fait sa cour
levers et à tous les couchers. MONSEIGNEUR lui a
ner le bougeoir : enfin, le voilà jeté dans le monde;
ait fort bien. Il est à la mode, et jamais il n'y eut de
ux commencements, ni une si bonne réputation :
e finirais point, si je voulais vous nommer tous
i en disent du bien. Je ne me console point que vous
pas le plaisir de le voir et de l'embrasser, comme je
s les jours.

ne semble-t-il pas, à me voir causer tranquillement
is, que je n'ai rien à vous mander ? Ecoutez, écou-
i une petite nouvelle qui ne vaut pas la peine d'en
La reine d'Angleterre et le prince de Galles, sa
et une remueuse uniquement, seront ici au pre-
r. Le roi leur a envoyé ses carrosses sur le che-
alais, où cette reine arriva mardi dernier, 21 de
conduite par M. de Lauzun. Voici le détail que
in, revenant de Versailles, nous conta hier chez
de La Fayette. Vous avez su comme M. de

Angleterre : il ne pouvait faire un meilleur usage de son loisir : il n'a point abandonné le roi d'Angleterre, pendant que tout le monde le trahissait et l'abandonnait. Enfin, dimanche dernier, 19 de ce mois, le roi, qui avait pris sa résolution, se coucha avec la reine, chassa tous ceux qui le servent encore ; et une heure après, se releva, pour ordonner à un valet de chambre de faire entrer un homme qu'il trouverait à la porte de l'antichambre ; c'était M. de Lauzun. Le roi lui dit : « Monsieur, je vous confie la reine « et mon fils ; il faut tout hasarder et tâcher de les conduire « en France. » M. de Lauzun le remercia, comme vous pouvez penser ; mais il voulut mener avec lui un gentilhomme d'Avignon, nommé Saint-Victor, que l'on connaît, qui a beaucoup de courage et de mérite. Ce fut Saint-Victor qui prit dans son manteau le petit prince, qu'on disait être à Portsmouth, et qui était caché dans le palais. M. de Lauzun donna la main à la reine : vous pouvez jeter un regard sur l'adieu qu'elle fit au roi ; et, suivis de ces deux femmes que je vous ai nommées, ils allèrent dans la rue prendre un carrosse de louage. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils eurent un si gros temps, qu'ils ne savaient où se mettre. Enfin, à l'embouchure de la Tamise, ils entrèrent dans un yacht, M. de Lauzun auprès du patron, en cas que ce fût un traître, pour le jeter dans la mer. Mais comme le patron ne croyait mener que des gens du commun, comme il en passe fort souvent, il ne songeait qu'à passer tout simplement au milieu de cinquante bâtiments hollandais, qui ne regardaient pas seulement cette petite barque ; et, ainsi protégée du ciel, et à couvert de sa mauvaise mine, elle aborda heureusement à Calais, où M. de Charost reçut la reine avec tout le respect que vous pouvez penser. Le courrier arriva hier à midi au roi, qui conta toutes ces particularités ; et en même temps on donne ordre aux carrosses du roi d'aller au-devant de cette reine, pour l'amener à Vincen-

... j'admire l'étoile de M. de Lauzun, qui v
e rendre son nom éclatant, quand il semble qu'il
-fait enterré. Il avait porté vingt mille pistoles au
gleterre. En vérité, ma chère fille, voilà une jo
, et d'une grande hardiesse; et ce qui l'achève, c'
retourné dans un pays [1] où, selon toutes les ap
, il doit périr, soit avec le roi, soit par la rage qu'
t du coup qu'il leur vient de faire. Je vous laisse r
r ce roman, et vous embrasse, ma chère enfant, av
orte d'amitié qui n'est pas ordinaire.

999. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 27 décembre 1688.

ez-vous bien, ma chère fille, que votre petit capi
est sur le chemin de Châlons, pour aller voir cet
ompagnie que vous lui avez faite? Il partit le jo
il pour aller coucher à Claie, et faire, en passant,
nce à Livry; il reviendra dimanche. Le chevalier
é tous ses jours; M. du Plessis est avec lui, toujou
lement comblé des marques de votre estime et

[redacted]

votre confiance : vous pouvez compter qu'il est entièrement à vous et à votre enfant, et qu'il y sera tant que vous voudrez. Il me paraît, avec son audace au chapeau et cette cravate noire, comme ce maréchal qui devint peintre par amour : c'est bien l'amour aussi pour votre maison qui l'a fait devenir guerrier; enfin, il a du courage, de la hardiesse, et de toutes sortes d'autres vertus, pour en faire tout ce qu'il vous plaira. Voilà son chapitre épuisé, celui du marquis ne l'est pas : vous le croyez gros, il ne l'est pas; au contraire, sa taille est devenue plus fine par en bas; il est crû; mais en deux mois et demi, trouvez-vous que l'on croisse beaucoup? Il s'est passé tant de choses, ma chère enfant, depuis trois mois, qu'il nous semble qu'il y a trois ans. Enfin, le temps assurément ne va point comme quand nous étions ici ensemble. Soleri vous a représenté notre société, qui ne subsiste qu'en vous, et pour vous; car vous êtes notre véritable lien; et ce joli portrait..... mais il ne dit jamais un mot, cela nous ennuie; vous êtes bien plus belle que lui, sans vous flatter. J'ai fait voir ce matin à la duchesse du Lude votre page d'écriture; elle en est bien contente : il lui fallait cela pour les amitiés qu'elle me fait tous les jours pour vous. Elle m'a menée après la messe chez l'abbé Têtu avec Alliot : cet abbé ne dort point du tout; il est en vérité fort mal; cela passe les vapeurs ordinaires, et on ne peut le voir sans beaucoup de pitié : madame de Coulanges et toutes ses amies en ont des soins infinis.

On ne parle que de la reine d'Angleterre : elle a prié qu'on la laissât un peu respirer à Boulogne jusqu'à ce qu'elle eût des nouvelles du roi son mari, qui s'est sauvé d'Angleterre, sans qu'on sache encore où il est. Le roi a envoyé à cette reine trois carrosses à dix chevaux, des litières, des pages, des valets de pied, des gardes, un lieutenant et des officiers. Nous vous dirons tout cela dans la feuille du bon Bigorre. M. de Lauzun doit être bien

vous savez ce que c'est que la confiance dans l'a
le Coignet avait l'autre jour dans la tête de n
e fils avec la petite de Lamoignon, à qui M.
ne cent mille écus, en attendant mieux : M. le
aime cette pensée. M. de Mirepoix épouse la fille
ıesse de La Ferté[2], avec cinquante petits mille
payés : ce mariage s'est fait, on ne sait comm
ame de Mirepoix donne son fils, qui est un grand p
lus médiocre de la cour. Je veux voir ce que dit
madame du Pui-du-Fou[3].

a cérémonie (*des chevaliers*) se fera sans cérémonie
ailles dans la chapelle. Elle commencera le vend
pres, et sera continuée le jour de l'an le matin, e
à vêpres. Le roi a ôté l'obligation de communier d
rémonie ; Sa Majesté n'aura pas son grand mant
ura que le collier ; les manteaux se prêtent ; de s
est vrai que plusieurs en sont *dispensés* présentem

demoiselle de Montpensier, qui avait fait de si grands sacr
rer Lauzun de sa prison, et qui, d'après l'opinion de Voltaire, l'
, eut beaucoup à se plaindre de lui. Il faut lire dans Saint-Si
, p. 119, avec quelle ingratitude et quelle brutalité Lauzun tr
itrice. Les choses furent portées si loin, que MADEMOISELLE
éfendre de paraître devant elle.

Le roi est fort content de la manière dont M. de Monaco[1] a reçu l'ordre; il l'a dit tout haut, et cela embarrasse ceux qui l'ont refusé. Il y a bien de l'apparence que le même courrier qui portera le cordon à Monaco, le portera à M. de Grignan. Il me semble qu'il est comme ces chiens à qui l'on dit longtemps *tout beau*, et puis tout d'un coup *pille*. La comparaison est riche; je crains qu'elle ne me fasse une querelle avec cet esprit pointilleux; il dira que je le traite comme un chien. Adieu, très chère et très aimable; j'aurais encore cent choses à vous dire, mais c'est vous accabler.

1000. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 29 décembre 1688.

Voici donc ce mercredi si terrible, où vous me priez de négliger un peu ma chère fille; mais ignorez-vous que ce qui me console de mes fatigues, c'est de lui écrire et de causer un peu avec elle? Je me souviens assez de Provence et d'Aix, et je sais assez le sujet que vous avez de vous plaindre de l'élection (*des consuls*) qui fut faite le jour de S. André, pour approuver extrêmement que vous l'ayez fait casser par le parlement. J'ai vu le père Gaillard[2] qui en est fort aise; il parlera à M. de Croissi, et fera renvoyer toute l'affaire à M. de Grignan. On ne saurait se venger plus honnêtement, et d'une manière qui doive mieux guérir et corriger de la fantaisie de vous déplaire. J'en fais mon compliment à M. Gaillard; je suis vraiment flattée de la pensée d'avoir ma place dans une si bonne tête; je ne saurais oublier ses regards si pleins de feu et d'esprit. Ne causez-vous pas quelquefois avec lui?

1 Il consentit de prendre rang comme duc de Valentinois, et non comme prince de Monaco. (P.)

2 Célèbre jésuite qui prenait part à cette affaire par rapport à M. de Gaillard son frère, homme de mérite et de beaucoup d'esprit. (P.)

. . ...., ..., et cependant rien n'en
e temps de courir : ce qui est de vrai, c'est qu
le trois mois, on croit qu'il y a trois ans qu'on
. Si vous voulez m'en croire, vous demeurerez
Aix jusqu'à Pâques ; le carême y est plus doux q
in. La bise de Grignan qui vous fait avaler la p
tous les bâtiments de vos prélats, *me* fait mal *à vo*
ie[1], et me paraît un petit camp de Maintenon[2]. Vo
e ces pensées tout ce que vous voudrez ; pour mo
ouhaite au monde que de pouvoir travailler avec m
onne, et achever ma vie en l'aimant et en recevai
dres et *pieuses* marques de son amitié ; car vous m
ez *le pieux Énée* en femme.

vu Sanzei ; je l'ai embrassé pour vous ; il s'est mi
ix ; il m'a baisé les pieds ; je vous mande ses folie
celles de Don Quichotte : il n'est plus mousque
l est lieutenant de dragons : il a parlé au roi, qu
t que, s'il servait avec application, on aurait soi
Voilà où il lui serait bien nécessaire d'être un pe

re ne pouvait exprimer plus laconiquement, ni avec plus d'éne
qu'elle souffrait quand elle craignait pour la poitrine de sa fill
(P.)

. qui avait eu la surintendance des bâti...

[redacted]

monsieur du pied de la lettre. Vous ne sauriez croire comme cette qualité, qui nous faisait rire, est utile à votre enfant, et combien elle contribue à composer sa bonne réputation; c'est un air, c'est une mode d'en dire du bien. Madame de Verneuil, qui est revenue, commença hier par-là, et vous fit ensuite mille amitiés et mille compliments. Je crois que mademoiselle de Coislin [1] sera enfin madame d'Enrichemont.

Madame de Coulanges, que j'ai vue ce matin chez la Bagnols, m'a dit qu'elle avait reçu votre réponse, et qu'elle me la montrerait ce soir chez l'abbé Têtu. Vous voilà donc quitte de cette réponse; mais vous me faites grand'pitié de répondre ainsi seule à cent personnes qui vous ont écrit : cette mode est cruelle en France. Mais que vous dirai-je d'Angleterre, où les modes et les manières sont encore plus fâcheuses? M. de Lamoignon a mandé à M. le chevalier que le roi d'Angleterre était arrivé à Boulogne; un autre dit à Brest; un autre dit qu'il est arrêté en Angleterre; un autre, qu'il est péri dans les horribles tempêtes qu'il y a eu sur la mer : voilà de quoi choisir. Il est sept heures; M. le chevalier ne fermera son paquet qu'au bel air de onze heures; s'il sait quelque chose de plus assuré, il vous le mandera. Ce qui est très certain, c'est que la reine ne veut point sortir de Boulogne, qu'elle n'ait des nouvelles de son mari; elle pleure, et prie Dieu sans cesse. Le roi était hier fort en peine de Sa Majesté Britannique [1]. Voilà une grande scène; nous sommes attentifs à la volonté des Dieux,

[1] Madeleine-Armande de Camboût de Coislin, mariée le 10 avril suivant à Maximilien de Béthune, duc de Sully, prince d'Enrichemont. (P.)

[1] « Le roi était à la messe (le 5 janvier), n'attendant plus que des nou-« velles de la mort du roi d'Angleterre, Jacques II, quand M. de Louvois « y entra pour dire à Sa Majesté que M. d'Aumont venait de lui envoyer « un courrier qui lui annonçait l'arrivée du roi d'Angleterre à Amble-« teuse. » (*Mémoires de madame de La Fayette.*)

Et nous voulons apprendre
Ce qu'ils ont ordonné du beau-père et du gendre[1].

Je reprends ma lettre, je viens de la chambre de M. le chevalier. Jamais il ne s'est vu un jour comme celui-ci : on dit quatre choses différentes du roi d'Angleterre, et toutes quatre par de bons auteurs. Il est à Calais ; il est à Boulogne ; il est arrêté en Angleterre ; il est péri dans son vaisseau ; un cinquième dit à Brest ; et tout cela tellement brouillé, qu'on ne sait que dire. M. Courtin d'une façon, M. de Rheims d'une autre, M. de Lamoignon d'une autre. Les laquais vont et viennent à tout moment. Je dis donc adieu à ma chère fille, sans pouvoir lui rien dire de positif, sinon que je l'aime, comme le mérite son cœur, et comme le veut mon inclination, qui me fait courir dans ce chemin à bride abattue.

1001. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 31 décembre 1688.

Per tornar dunque al nostro proposito, je vous dirai, ma fille, que toutes les incertitudes d'avant-hier, qui paraissaient pourtant fixées, par l'assurance que M. de Lamoignon nous donnait que le roi d'Angleterre était à Calais, sont quasi devenues des certitudes qu'il est arrêté en Angleterre ; et si ce n'était pas cette sorte de malheur, il serait péri ; car il devait se sauver et s'embarquer quelques heures après la reine. Ainsi, quoiqu'on n'ait pas de nouvelles certaines qu'il est arrêté, il n'y a personne aujourd'hui qui ne le croie, et qui n'en soit persuadé. Voilà où tout le monde en est, et comme nous finissons cette année, et comme nous commençons l'autre, cette année 89, si prédite, si marquée, si annoncée pour de grands événe-

[1] Parodie de deux premiers vers de *la Mort de Pompée*.

[redacted]

ments : il n'en arrivera aucun qui ne soit dans l'ordre de la Providence, aussi bien que toutes nos actions, tous nos voyages. Il faut se soumettre à tout, et envisager tout ce qui peut arriver ; cela va bien loin.

Cependant, M. le Comte, c'est à vous que je m'adresse : hier les chevaliers de Saint-Michel, et à l'heure que je vous parle après vêpres, une grande partie de ceux du Saint-Esprit, et demain le reste. M. le chevalier vous mandera ce qu'on fait pour les absents. Il faut que vous fassiez votre profession de foi, votre information de vie et mœurs : on vous mandera tout cela : vous n'êtes pas seul, et en attendant, *tout beau, tout beau.* Hier, M. de Chevreuse, à l'ordre de Saint-Michel, passa devant M. de La Rochefoucauld ; ce dernier lui dit : « Monsieur, vous pas« sez devant moi, vous ne le devez pas. » M. de Chevreuse lui répondit : « Monsieur, je le dois, car je suis duc de « Luynes. Ah ! monsieur, par ce côté-là, vous avez raison. » La gazette vous apprendra, mon cher Comte, que M. de Luynes a donné ce duché à son fils avec la permission du roi ; et M. de Chevreuse, qu'on appelle M. de Luynes, a donné le duché de Chevreuse à son fils, qu'on appellera le duc de Montfort. Votre fils a des camarades bien titrés. On dit qu'on envoie des troupes en Bretagne avec M. de Momont, maréchal-de-camp, pour commander sous M. de Chaulnes ; il y aura des camps dans toutes les provinces. Vous n'avez qu'à voir la carte, pour juger si nous avons besoin de nous tenir partout sur nos gardes : jetez un peu les yeux sur toute l'Europe. Madame de Barillon est fort en peine de son mari [1] ; mais on dit, sans le savoir, car il ne vient point de lettres, qu'il est en sûreté, quoiqu'on ait abattu la chapelle du roi (*d'Angleterre*), et celle qui était dans la maison de l'ambassadeur ; tout cela s'éclaircira ; mais à qui est-ce que je parle ? est-ce encore à ce Comte ?

[1] Ambassadeur de France en Angleterre. (P.)

, pleurant sans cesse de ne point voir son
'elle aime passionnément.

: parle non plus de madame de Brinon que si
pas au monde. On parle d'une comédie d'*Es*
a représentée à Saint-Cyr. Le carnaval ne pr
rain d'être fort gaillard. Mon fils m'écrit touj
drement pour vous et pour M. de Grignan ; il
la réverbération. Nous attendons de vos lettr
eut-être n'y répondrons-nous que lundi. N
e grandes conversations, M. le chevalier et m
e sujet ; il se porte assez bien, et quand votre enf
retour de Châlons, il compte le mener à Versaill
bon Corbinelli qui s'épuise en raisonnements s
res présentes, et qui vous adore. Adieu, ma t
; je vous embrasse mille fois, et vous souhaite u
année 89.

1002. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 3 janvier 168

cher enfant est arrivé ce matin ; nous avons
e voir et M. du Plessis : nous étions à table ; ils
...ulouseme...nt sur notre dîner...

[redacted]

vaut bien mieux que *les nouvelles*. Vous pouvez penser ce que c'est qu'une telle louange à quelqu'un qu'on ne savait pas qui en fût le capitaine. Notre enfant fut transporté le lendemain de voir cette belle compagnie à cheval, ces hommes faits exprès, choisis par vous qui êtes la bonne connaisseuse, ces chevaux jetés dans le même moule. Ce fut pour lui une véritable joie, à laquelle M. de Châlons[1] et madame de Noailles (*sa mère*) prirent part ; il a été reçu de ces saintes personnes comme le fils de M. de Grignan : mais quelle folie de vous parler de tout cela ! c'est l'affaire du marquis.

Je voulais vous demander des nouvelles de madame d'Oppède, et justement vous m'en dites : il me paraît que c'est une bonne compagnie que vous avez de plus, et peut-être l'unique. Pour M. d'Aix (*M. de Cosnac*), je vous avoue que je ne croirais pas les Provençaux sur son sujet. Je me souviens fort bien qu'ils ne se font valoir et ne subsistent que sur les dits et redits, et les avis qu'ils donnent toujours pour animer et trouver de l'emploi. Il n'en faut pas tout-à-fait croire aussi M. d'Aix : cependant le moyen de penser qu'un homme *toute sa vie courtisan*, et qui renie chrême et baptême, qui ne se soucie point des intrigues des consuls, voulût se déshonorer devant Dieu et devant les hommes par de faux serments? Mais c'est à vous d'en juger sur les lieux.

La cérémonie de vos *frères* fut donc faite le jour de l'an à Versailles. Coulanges en est revenu, qui vous rend mille graces de votre jolie réponse : j'ai admiré toutes les pensées qui vous viennent, et comme cela est tourné et juste sur ce qu'on vous a écrit. Voilà ce que je ne fais point au tiers et au quart, car je ne relis point leurs lettres, et cela est mal. Il m'a donc conté que l'on commença dès le vendredi, comme je vous l'ai dit : ces premiers étaient profès

[1] Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, puis archevêque de Paris et cardinal. (P.)

passer ce qui était à côté a
temps derrière ; de sorte que sa joue était fort déc
e ; il tirait toujours ce qui l'embarrassait, qui ne v
pas venir ; cela fit un petit chagrin. Mais, su
e ligne, M. de Montchevreuil et M. de Villars s
ièrent l'un à l'autre d'une telle furie ; les épées,
ns, les dentelles, les clinquants, tout se trouva te
mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites part
ues[1] étaient si parfaitement entrelacées, que nu
d'homme ne put les séparer ; plus on y tâchait, p
brouillait, comme les anneaux des armes de Roger
, toute la cérémonie, toutes les révérences, tout
ge demeurant arrêté, il fallut les arracher de forc
plus fort l'emporta. Mais ce qui déconcerta entièr
la gravité de la cérémonie, ce fut la négligence c
Hocquincourt, qui était tellement habillé comme l
nçaux et les Bretons, que ses chausses de page étai
commodes que celles qu'il avait d'ordinaire, s
e ne voulait jamais y demeurer, quelque prière qu'
y fit ; car, sachant son état, il tâchait incessammen
mer ordre, et ce fut toujours inutilement ; de sort
dame la dauphine ne put tenir plus longtemps le
e rire : ce fut une grande pitié

[redacted]

« M. d'Hocquincourt, car c'était la faute de son tailleur; » mais enfin cela fut fort plaisant. Il est certain, ma chère bonne, que si j'avais eu mon gendre dans cette cérémonie, j'y aurais été avec ma chère fille; il y avait bien des places de reste, tout le monde ayant cru qu'on s'y étoufferait, et c'était comme à ce carrousel. Le lendemain, toute la cour brillait de cordons-bleus; toutes les belles tailles, et les jeunes gens par-dessus les justaucorps, les autres dessous. Vous aurez à choisir, tout au moins en qualité de belle taille. Vous deviez me mander qui ont été ceux qui ont chargé leur conscience de répondre pour M. de Grignan. On m'a dit qu'on manderait aux absents de prendre le cordon que le roi leur envoie avec la croix : c'est à M. le chevalier à vous le mander. Voilà le chapitre des cordons-bleus épuisé.

Le roi d'Angleterre a été pris, on dit, en faisant le chasseur et voulant se sauver. Il est à Whitehall [1]. Il a son capitaine des gardes, ses gardes, des milords à son lever; mais tout cela est fort bien gardé. Le prince d'Orange à Saint-James [2], qui est de l'autre côté du jardin. On tiendra le parlement : Dieu conduise cette barque! La reine d'Angleterre sera ici mercredi; elle vient à Saint-Germain pour être plus près du roi et de ses bontés.

L'abbé Têtu est toujours très digne de pitié; fort souvent l'opium ne lui fait rien; et quand il dort un peu, c'est d'accablement, parcequ'on a doublé la dose. Je fais vos compliments partout où vous le souhaitez; les veuves vous sont acquises, et sur la terre et dans le troisième ciel. Je fus le jour de l'an chez madame Croiset; j'y trouvai Rubentel, qui me dit des biens solides de votre enfant, et de sa réputation naissante, et de sa bonne volonté, et de sa hardiesse à Philisbourg. Adieu, ma très chère et très ai-

1 Palais des rois d'Angleterre dans le faubourg de Westminster à Londres. (P.)

2 Autre palais des rois d'Angleterre, voisin de Whitehall. (P.)

ai vu avec plaisir, Madame, le nom de M. de Gr
s la liste des chevaliers de l'ordre qu'on va
ui-là ne m'a pas surpris, comme ont fait bea
tres. Je crois aussi, par la même raison, que vous
bien étonnée de n'y pas voir le mien. Je vous dir
, Madame, qu'après ce qui m'arriva à la prom
chevaliers de l'ordre de 1662, je m'étais consolé
l'être. Cette dernière promotion a renouvelé mon
, et ce qui l'a rendu même un peu plus cuisant,
le roi venant de faire en vingt-quatre heures
es à mes enfants, sur la lettre que je m'étais d
nneur de lui écrire, cela avait un peu relevé mes e
es pour les graces, et m'a rendu aujourd'hui plus
à la privation de celle-ci. Cependant comme je
aux adversités, j'ai bientôt voulu ce que Dieu et l
aient. Je vous dis tout ceci, Madame, parceque je
érêt que vous me faites l'honneur de prendre à c
touche, ne doutant pas que si vous en avez été fâ
l'amour de moi, vous ne soyez bien aise de voir l
a philosophie et de mon christianisme. Pour m
dirai encore une fois que la justice qu'on a fa
e Grignan en cette rencontre m'a donné beaucou

[redacted]

1004. — DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY.

A Aix, ce 4 janvier 1689.

J'aurais été pour le moins aussi aise de voir votre nom sur la liste des chevaliers de l'ordre, que vous l'avez été d'y voir celui de M. de Grignan, et je n'aurais pas été plus en peine de vos preuves que vous l'avez été des siennes. Je vous assure, Monsieur, que je sens avec bien du chagrin qu'étant si ancien lieutenant-général d'armée, vous ne soyez point du nombre de ceux qui ont été honorés de cette charge. Je dois sentir cette peine par reconnaissance de la joie que vous avez eue de notre bonheur. Mais je n'aurais pas besoin d'y être poussée par-là, il me suffit de l'intérêt que je prends à vous et à tout ce qui vous touche. Ce que vous me mandez de votre soumission dans vos adversités aux ordres de la Providence ; et de l'usage que vous faites en ces rencontres de votre philosophie et de votre christianisme, me paraissent de si véritables biens et si dignes d'estime, que je ne sais pas si ce ne serait point une matière plus raisonnable de vous faire des compliments, que de toutes les graces passagères que l'on peut recevoir dans le monde. Cependant, comme ce n'est pas la coutume, je me contenterai de vous louer et de vous admirer, et je n'appuierai mes compliments que sur les graces que le roi a faites à messieurs vos enfants. Je vous en aurais parlé plus tôt si je l'avais su ; mais je suis au bout du monde, et la situation de la Provence n'est que trop faite pour me justifier à tous ceux qui n'entendent point parler de moi dans les occasions où ils savent bien que je ne garderais pas le silence. Ne m'en croyez donc pas moins sensible à ce qui vous arrive, puisque personne ne peut vous honorer plus que je fais. M. de Grignan vous rend mille graces de votre compliment, et il vous fait les siens.

de se r'habiller, et en novice et en
ıme le jour de la cérémonie : ces deux sortes d
t fort avantageux aux gens bien faits. Une pens
e, et sans regarder les conséquences, me fit re
la belle taille de M. de Grignan n'eût point
s cette fête. Cet habit de page est fort joli ; je n
ne point que madame de Clèves aimât M. de Ne
c ses belles jambes [1]. Pour le manteau, c'est u
sentation de la majesté royale : il en a coûté huit
toles à La Trousse, car il a acheté le manteau.
ir vu cette belle mascarade, je menai votre fils
tes les dames de ce quartier : madame de Vaubec
lame Ollier le reçurent fort bien : il ira bientôt d
f.

a vie de Saint-Louis m'a jetée dans la lecture de
i ; j'ai voulu voir les derniers rois de la seconde
veux joindre Philippe de Valois et le roi Jean :
ndroit admirable de l'histoire, et dont l'abbé de C
t un livre qui se laisse fort bien lire. Nous tâcho
ıer dans la tête de votre fils l'envie de connaître u
ıi s'est passé avant lui ; cela viendra ; mais en a
, il y a bien des sujets de réflexion à considérer

[redacted]

plus avantageux à ce roi d'être en France : l'un dit oui, car il est en sûreté, et il ne courra pas le risque de rendre sa femme et son fils, ou d'avoir la tête coupée; l'autre dit non, car il laisse le prince d'Orange protecteur et adoré, dès qu'il le devient naturellement et sans crime. Ce qui est vrai, c'est que la guerre nous sera bientôt déclarée, et que peut-être même nous la déclarerons les premiers. Si nous pouvions faire la paix en Italie et en Allemagne, nous vaquerions à cette guerre anglaise et hollandaise avec plus d'attention : il faut l'espérer, car ce serait trop d'avoir des ennemis de tous côtés. Voyez un peu où me porte le libertinage de ma plume : mais vous jugez bien que les conversations sont pleines de ces grands événements.

Je vous conjure, ma chère fille, quand vous écrirez à M. de Chaulnes, de lui dire que vous prenez part aux obligations que mon fils lui a; que vous l'en remerciez; que votre éloignement extrême ne vous rend pas insensible pour ce qui regarde votre frère : ce sujet de reconnaissance est un peu nouveau; c'est de le dispenser de commander le premier régiment de milice qu'il fait lever en Bretagne. Mon fils ne peut envisager de rentrer dans le service par ce côté-là; il en a horreur, et ne demande que d'être oublié dans son pays. M. le chevalier approuve ce sentiment, et moi aussi, je vous l'avoue : n'êtes-vous pas de cet avis, ma chère enfant? Je fais grand cas de vos sentiments qui sont toujours les bons, principalement sur le sujet de votre frère. N'entrez point dans ce détail, mais dites en gros que qui fait plaisir au frère, en fait à la sœur. M. de Momont est allé en Bretagne avec des troupes, mais si soumis à M. de Chaulnes, que c'est une merveille. Ces commencements sont doux, il faut voir la suite.

Je trouvai hier Choiseul avec son cordon; il est fort bien; ce serait jouer de malheur de n'en pas rencontrer présentement cinq ou six tous les jours. Vous ai-je dit que le roi a ôté la communion de la cérémonie? Il y a longtemps que

je le souhaitais; je mets quasi la beauté de cette action avec celle d'empêcher les duels. Voyez en effet ce que c'eût été de mêler cette sainte action avec les rires immodérés qu'excita la chemise de M. d'Hocquincourt. Plusieurs pourtant firent leurs dévotions, mais sans ostentation, et sans y être forcés. Nous allons vaquer présentement à la réception de leurs Majestés anglaises, qui seront à Saint-Germain. Madame la dauphine aura un fauteuil devant cette reine, quoiqu'elle ne soit pas reine, parcequ'elle en tient la place. Ma fille, je vous souhaite à tout, je vous regrette partout, je vois tous vos engagements, toutes vos raisons; mais je ne puis m'accoutumer à ne point vous trouver où vous seriez si nécessaire : je m'attendris souvent sur cette pensée; mais il est temps de finir cette lettre tout en l'air, et qui ne signifie rien; ne vous amusez point à y répondre; conservez-vous, ayez soin de votre poitrine.

1006. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, le jour des Rois 1689.

Je commence par vous souhaiter une heureuse année, mon cher cousin : c'est comme si je vous souhaitais la continuation de votre philosophie chrétienne; car c'est ce qui fait le véritable bonheur. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, où par nécessité il se faut soumettre. Avec cet appui, dont on ne saurait se passer, on trouve de la force et du courage pour soutenir les plus grands malheurs. Je vous souhaite donc, mon cousin, la continuation de cette grace; car c'en est une, ne vous y trompez pas; ce n'est point dans nous que nous trouvons ces ressources. Je ne veux donc plus repasser sur tout ce que vous deviez être et que vous n'êtes pas : mon amitié pour vous et pour moi n'en a que trop souffert; il n'y faut plus penser. Dieu

[redacted]

l'a voulu ainsi, et je souscris à tout ce que vous me dites sur ce sujet. La cour est toute pleine de cordons bleus; on ne fait point de visites qu'on n'en trouve quatre ou cinq à chacune. Cet ornement ne saurait venir plus à propos pour faire honneur au roi et à la reine d'Angleterre, qui arrivent aujourd'hui à Saint-Germain. Ce n'est point à Vincennes, comme on disait. Ce sera justement aujourd'hui la véritable fête des rois, bien agréable pour celui qui protége et qui sert de refuge, et bien triste pour celui qui a besoin d'un asile. Voilà de grands objets et de grands sujets de méditation et de conversation. Les politiques ont beaucoup à dire. On ne doute pas que le prince d'Orange n'ait bien voulu laisser échapper le roi, pour se trouver sans crime maître d'Angleterre; et le roi, de son côté, a eu raison de quitter la partie plutôt que de hasarder sa vie avec un parlement qui a fait mourir le feu roi son père, quoiqu'il fût de leur religion. Voilà de si grands événements, qu'il n'est pas aisé d'en comprendre le dénoùment, surtout quand on a jeté les yeux sur l'état et sur les dispositions de toute l'Europe. Cette même Providence qui règle tout, démêlera tout; nous sommes ici des spectateurs très aveugles et très ignorants. Ce second tome de M. de Lauzun est fort beau et digne du premier; il a eu l'honneur d'être enfermé une heure avec le roi. MADEMOISELLE en est très fâchée, et demande qu'au moins il ne se trouve pas où elle sera; je ne sais si on fera bien attention à sa colère. Il vaudrait mieux que tout d'un coup elle le revît à son ordinaire, que de le revoir, comme elle le fera assurément, après avoir fait bien des façons.

Vous ne doutez pas, mon cousin, que nous n'eussions maintenant de grands sujets de vous entretenir; mais il est impossible d'écrire. Adieu, je vous embrasse, ma chère nièce; je la plains d'être obligée de se faire saigner pour son mal d'yeux. Tenez, mon cher Corbinelli, prenez la plume.

[redacted]

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je commence, Monsieur, comme madame de Sévigné, à vous souhaiter une bonne année, c'est-à-dire le repos de l'esprit et la santé du corps :

— *Mens sana in corpore sano,*

dit Juvénal, qui comprend tout le repos de la vie. J'ai été fâché de ne vous point voir dans la liste des chevaliers de l'ordre, comme d'une disposition dans le monde que Dieu aurait mise sans ma participation et sans mon consentement, c'est-à-dire que j'aurais changée si j'avais pu. Cette manière de philosophie sauve de ma colère imprudente toutes les causes secondes, et fait que je me résigne en un moment sur tout ce qui arrive à mes amis ou à moi. Je dis la même chose de la fuite du roi d'Angleterre, avec toute sa famille. J'interroge le Seigneur, et je lui demande s'il abandonne la religion catholique, en souffrant les prospérités du prince d'Orange, le protecteur des prétendus réformés, et puis je baisse les yeux. Adieu, Monsieur, adieu, madame de Coligny, à qui je desire un fond de philosophie chrétienne, capable de lui donner une parfaite indolence pour toutes les choses du monde : état capable de nous faire rois, et plus rois que ceux qui en portent la qualité.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je fais ici mille compliments à notre prélat (*M. de Roquette*). Donnez-le-nous un peu, il y a assez longtemps que vous l'avez.

[redacted]

1007. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 7 janvier 1689

Je reçus votre lettre un jour plus tard que je n'ai accoutumé ; nous en attendons encore aujourd'hui : mais comme elles arrivent le soir, nous n'y répondrons peut-être que dimanche ou lundi. Vous écrivez si bien, ma chère enfant, quand vous n'avez point de sujets, que je n'aime pas moins ces lettres-là toutes libertines, que celles où vous faites réponse. Enfin c'est cela qui soutient le cœur pendant votre absence : je suis tellement comme vous pour trouver le temps infini depuis votre départ, que les trois mois me paraissent trois ans : ce n'est pas que j'aie vu tant de différentes choses que vous ; mais c'est par la quantité de pensées, d'occupations et d'inquiétudes qui ont pris la place des objets. Enfin je vous ai regrettée, et je vous regrette encore tous les jours ; je ne m'accoutume point à ne plus voir ni rencontrer ma chère fille, après une si aimable et si longue habitude. Ce douloureux jour de Charenton est encore tout vif et tout sensible. Vous m'aviez donné un rendez-vous chez le chevalier, où je n'ai pas manqué, et vous n'y étiez pas ; votre portrait ne m'a point du tout consolée. Je suis présentement dans sa chambre ; il a eu des douleurs à la main droite cette nuit : il les a encore. Il soupa la veille des Rois assez gaîement chez M. de Lamoignon, et la nuit même, ce mal lui prit : cela est trop pitoyable. Il fait tous les jours des projets pour Versailles, et n'est presque jamais en état de les exécuter ; c'est votre malheur et le sien qui l'empêchent d'être en un lieu où il ferait une si bonne figure, et si utile pour sa famille et pour son neveu. Il a une patience et une résignation, que Corbinelli se vante de lui apprendre comme un maître. Nous ne le voyons guère, ce Corbinelli ; tous ses amis le prennent, et je le laisse aller par amitié pour lui,

[redacted]

car nous sommes sobres : quelquefois les soirs, il vient faire collation avec nous ; il est de fort bonne compagnie, et vous rend mille graces d'avoir nommé son nom : le vôtre est bien dans son esprit au-dessus de tous les autres. Nous ne voyons pas assez l'abbé Bigorre ; il vous enverra ce soir une belle feuille volante. Quand il est question de parler de l'arrivée du roi et de la reine d'Angleterre, et du prince de Galles, et de dire les détails de la réception que le roi a faite à ces Majestés, toute pleine de générosité, d'humanité, et de tendresse, vous jugez bien que la feuille doit être remplie.

J'attends avec impatience que vous m'appreniez que vous avez votre cordon. M. Le Grand, M. de Dangeau, M. de Châtillon [1], M. de La Rongère [2], ont porté les leurs à la reine d'Angleterre, en lui allant faire compliment : elle trouvera notre cour bien brillante de ce nouvel ornement. Je menai hier votre enfant chez madame de Lavardin, qui le reçut comme son petit-fils ; elle vous aime comme sa fille : de là nous fûmes chez madame de La Fayette ; je trouvai M. de Villars [3] avec une mine toute pleine d'*Orondate* ; je lui dis bien tout ce que vous m'aviez mandé pour eux. Je ne pense pas qu'on danse beaucoup cet hiver à Versailles.

Madame de Ricouart est veuve : elle est encore à la campagne, je la verrai à son retour ; voulez-vous que je lui fasse un compliment ? Il y a un air de n'en point faire qui vaut son prix : par exemple, madame de Lavardin m'a toujours dit qu'elle ne vous en faisait point ; j'en ai

[1] M. de Châtillon était premier gentilhomme de la chambre de MONSIEUR.

[2] Hyacinthe de Quatre-Barbes, marquis de La Rongère, chevalier d'honneur de MADAME.

[3] Pierre, marquis de Villars, père du maréchal, était connu dans le monde sous le nom d'*Orondate*, à cause de sa bonne mine et de sa grande réputation pour le courage. Il avait été ambassadeur en Savoie, en Espagne et en Danemarck.

[redacted]

trouvé plusieurs dans cette fantaisie, qui n'ont pas envie de vous fâcher. Ainsi, ma fille, sur ma parole tout est bon, et ceux qui ne vous accablent point, plus commodes que ceux qui vous assassinent; car vos réponses sont sans nombre, et tiennent leur place dans la fatigue de vos écritures. Vous voulez donc que j'écrive à madame de Solre [1]; eh! mon Dieu! à quoi m'engagez-vous? Il faut prendre un style qui est le cothurne pour moi. Coulanges nous fit l'autre jour un fort plaisant conte; ce fut comme un enthousiasme. Il dit que le comte de Solre entra chez M. de Chauvri [2], suivi de deux crocheteurs; qu'il fit mettre à terre deux coffres qu'ils avaient peine à porter : qu'il tira du premier qui fut ouvert une brassée de papiers, et lui dit, en les jetant sur la table : « Monsieur, ce sont les titres de trente-sept chevaliers de la Toison-d'Or de ma « maison [3]; » que M. de Chauvri tout embarrassé lui dit : « hé, Monsieur! il n'en faut pas tant, vous me brouillez « tous mes papiers; je ne saurai plus retrouver les preuves « de monsieur un tel et de monsieur un tel, car ces deux « noms ne sont pas comme le vôtre; » que M. de Chauvri le pria d'en demeurer là; et que le comte de Solre ne l'écoutant seulement pas, lui tira une grande liasse : « Monsieur, « *lui dit-il*, voici le contrat de mariage d'un de mes grands- « pères avec Sabine de Bavière. Hé, Monsieur! hé, Mon- « sieur! *dit M. de Chauvri*, en voilà plus qu'il n'en faut. »

[1] Anne-Marie-Françoise de Bournonville, femme de Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croy, comte de Solre, lieutenant-général des armées du roi.

[2] Nicolas Cotignon, seigneur de Chauvri, généalogiste des ordres du roi; son père l'avait été, et son fils le fut après lui. (*Voyez* le P. Anselme.)

[3] Le comte de Solre comptait, sans interruption, sept de ses aïeux, y compris son père, qui avaient été chevaliers de la Toison-d'Or depuis 1430, époque de l'institution de cet ordre; on ne parle pas des grands-oncles, des cousins et autres parents du nom de Croy. (*Voyez* l'*Histoire généalogique de la Maison de France*, par le P. Anselme, tome V, page 634.) Il n'y a peut-être pas deux familles non souveraines qui aient cette sorte d'illustration.

[redacted]

Là-dessus M. de Solre prend un grand rouleau, et se faisant aider à le dérouler l'étend tout du long de la chambre, et lui fait voir qu'il remonte et finit deux de ses branches par des têtes couronnées; et toujours M. de Chauvri disant avec chagrin : « Hé, Monsieur ! je ne re« trouverai jamais tous mes papiers. » Coulanges nous joua cela si follement et si plaisamment, qu'autant que cette scène est plate sur le papier, autant elle était jolie à voir représenter. Voyez donc ce que vous voulez que j'écrive à cette femme toute pleine de toisons d'or : il faudra que nous nous rejouissions avec l'ordre du Saint-Esprit d'avoir un si grand sujet : je ne vous réponds pas que j'écrive. Voilà ce qui s'appelle causer et dire des riens. Je suis auprès du chevalier, qui est tout assoupi dans sa grande chaise. Il me semble que je cause avec vous autant que je le puis; mais ne vous amusez point à répondre à tout ceci. Si j'étais avec vous, j'aimerais bien que vous trouvassiez quelque douceur à me parler de vos affaires, à quoi je pense si souvent, à quoi je prends tant d'intérêt. En attendant, ne donnez point aux Provençaux le plaisir de vous brouiller avec les archevêques et intendants, vous les feriez trop aises; connaissez la vérité par vous-même; et quoi qu'ils vous disent, faites-leur entendre que vous en parlerez à ces Messieurs, à eux-mêmes pour vous en éclaircir. Ah ! que la crainte d'être nommés les ferait bien taire ! car ils ne veulent que des *pétoffes* [1], sans se soucier de dire vrai, ni de vous servir. Si cet avis est bon, profitez-en : je crus voir à Lambesc que la joie des Provençaux était d'animer, de brouiller, et de se rendre nécessaires. Ah ! fi ! quittez ce style de province et de Provence.

[1] Ce mot appartient au dialecte gascon; il signifie *balivernes*, *sottises*. (A. G.)

[redacted]

1008. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 10 janvier 1689.

Nous pensons souvent les mêmes choses, ma chère belle : je crois même vous avoir mandé des Rochers ce que vous m'écrivez dans votre dernière lettre sur le temps. Je consens maintenant qu'il avance ; les jours n'ont plus rien pour moi de si cher, ni de si précieux ; je les sentais ainsi quand vous étiez à l'hôtel de Carnavalet ; je vous l'ai souvent dit, je ne rentrais jamais sans une joie sensible, je ménageais les heures, j'en étais avare : mais dans l'absence ce n'est plus cela, on ne s'en soucie point, on les pousse même quelquefois ; on espère, on avance dans un temps auquel on aspire ; c'est cet ouvrage de tapisserie que l'on veut achever ; on est libérale des jours, on les jette à qui en veut. Mais, ma chère enfant, je vous avoue que quand je pense tout d'un coup où me conduit cette dissipation et cette magnificence d'heures et de jours, je tremble, je n'en trouve plus d'assurés, et la raison me présente ce qu'infailliblement je trouverai dans mon chemin. Ma fille, je veux finir ces réflexions avec vous, et tâcher de les rendre bien solides pour moi.

L'abbé Têtu est dans une insomnie qui fait tout craindre. Les médecins ne voudraient pas répondre de son esprit ; il sent son état ; et c'est une douleur : il ne subsiste que par l'opium : il tâche de se divertir, de se dissiper : il cherche des spectacles. Nous voulons l'envoyer à Saint-Germain pour y voir établir le roi, la reine d'Angleterre et le prince de Galles : peut-on voir un événement plus grand et plus digne de faire de grandes diversions ? Pour la fuite du roi, il paraît que le prince (*d'Orange*) l'a bien voulue. Le roi fut envoyé à Excester où il avait dessein d'aller : il était fort bien gardé par le devant de sa maison, tandis que toutes les portes de derrière étaient libres

et ouvertes. Le prince n'a point songé à faire périr son beau-père ; il est dans Londres à la place du roi, sans en prendre le nom, ne voulant que rétablir une religion qu'il croit bonne, et maintenir les lois du pays, sans qu'il en coûte une goutte de sang : voilà l'envers tout juste de ce que nous pensons de lui ; ce sont des points de vue bien différents. Cependant le roi fait pour ces majestés anglaises des choses toutes divines ; car n'est-ce point être l'image du Tout-Puissant que de soutenir un roi chassé, trahi, abandonné comme il l'est ? La belle ame du roi se plait à jouer ce grand rôle. Il fut au-devant de la reine avec toute sa maison et cent carrosses à six chevaux [1]. Quand il aperçut le carrosse du prince de Galles, il descendit et l'embrassa tendrement ; puis il courut au-devant de la reine, qui était descendue, il la salua, lui parla quelque temps, la mit à sa droite dans son carrosse, lui présenta MONSEIGNEUR et MONSIEUR qui furent aussi dans le carrosse, et la mena à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie comme la reine, de toutes sortes de hardes, parmi lesquelles était une cassette très riche avec six mille louis d'or. Le lendemain le roi d'Angleterre devait arriver, le roi l'attendait à Saint-Germain, ou il arriva tard, parcequ'il venait de Versailles ; enfin, le roi alla au bout de la salle des gardes, au-devant de lui ; le roi d'Angleterre se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux [2], le roi l'en empêcha, et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement. Ils se parlèrent bas un quart d'heure ;

[1] Cette entrevue eut lieu près de Chatou, le 6 janvier 1689. « La reine « d'Angleterre descendit de carrosse, et fit au roi un compliment plein de « reconnaissance, pour elle et pour le roi son mari. Le roi lui répondit « qu'il lui rendait un triste service dans cette occasion, mais qu'il espérait « être en état de leur en rendre de plus utiles dans la suite. » (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 262.)

[2] Madame de La Fayette dit que « les deux rois s'embrassèrent fort tendrement, avec cette différence que celui d'Angleterre, y conservant l'humilité d'une personne malheureuse, se baissa presque aux genoux du « roi. »

[redacted]

le roi lui présenta MONSEIGNEUR, MONSIEUR, les princes du sang et le cardinal de Bonzi : il le conduisit à l'appartement de la reine, qui eut peine à retenir ses larmes. Après une conversation de quelques instants, Sa Majesté les mena chez le prince de Galles, où ils furent encore quelque temps à causer, et les y laissa, ne voulant point être reconduit, et disant au roi : « Voici votre maison ; « quand j'y viendrai, vous m'en ferez les honneurs, et je « vous les ferai quand vous viendrez à Versailles. » Le lendemain, qui était hier, madame la dauphine y alla, et toute la cour. Je ne sais comme on aura réglé les chaises des princesses, car elles en eurent à la reine d'Espagne ; et la reine-mère d'Angleterre était traitée comme fille de France : je vous manderai ce détail. Le roi envoya dix mille louis d'or au roi d'Angleterre : ce dernier paraît vieilli et fatigué, la reine maigre, et des yeux qui ont pleuré, mais beaux et noirs ; un beau teint un peu pâle ; la bouche grande, de belles dents, une belle taille, et bien de l'esprit ; tout cela compose une personne qui plaît fort. Voilà de quoi subsister longtemps dans les conversations publiques.

Le pauvre chevalier ne peut encore écrire, ni aller à Versailles, dont nous sommes bien fâchés, car il y a mille affaires; mais il n'est point malade ; il soupa samedi avec madame de Coulanges, madame de Vauvineux, M. de Duras et votre fils chez le lieutenant civil, où l'on but la santé de la première et de la seconde, c'est-à-dire madame de La Fayette et vous ; car vous avez cédé à la date de l'amitié. Hier, madame de Coulanges donna un très joli souper aux goutteux ; c'était l'abbé de Marsillac, le chevalier de Grignan, M. de Lamoignon ; la néphrétique tient lieu de goutte ; sa femme et *les divines* toujours pleines de fluxions, moi en considération du rhumatisme que j'eus il y a douze ans, Coulanges qui mérite la goutte. On causa fort : le petit homme chanta, et fit un vrai plaisir à

[redacted]

l'abbé de Marsillac, qui admirait et tâtonnait ses paroles avec des tons et des manières qui faisaient souvenir de celles de son père, au point d'en être touché. Votre enfant était chez mesdemoiselles de Castelnau : il y a une cadette qui est toute jolie, toute charmante [1], votre fils la trouve à son gré, et laisse *la biglesse* [2] à Sanzei : il avait mené un hautbois, on y dansa jusqu'à minuit. Cette société plaît beaucoup au marquis ; il y trouve Saint-Hérem, Jeannin, Choiseul, Ninon : il est en pays de connaissance. Il me semble que le chevalier ne songe pas trop à le marier, et que M. de Lamoignon n'est pas trop pressé aussi de marier sa fille. On ne saurait parler sur celui de Mirepoix [3] ; c'est l'ouvrage de M. de Montfort ; c'est comme un charme, toutes les têtes ne pensent plus comme elles faisaient : enfin c'est un homme fortement appelé à sa destinée : que voulez-vous qu'on y fasse ?

M. de Lauzun n'est point retourné en Angleterre : il est logé à Versailles : il est fort content : il a écrit à MADEMOISELLE ; mais dans la colère où elle est contre lui, je doute qu'il réussisse à l'apaiser. J'ai fait encore un chef-d'œuvre, j'ai été voir madame de Ricouart, revenue depuis peu, très contente d'être veuve. Vous n'avez qu'à me donner vos reconnaissances à achever, comme vos romans ; vous en souvient-il ? Je remercie l'aimable Pauline de sa lettre ; je suis fort assurée que sa personne me plairait : elle n'a donc pu trouver d'autre alliance avec moi que *madame* [4],

[1] Marie-Césarie de Castelnau, chanoinesse à Épinal. Elle ne se maria pas.

[2] Cette *biglesse* épousa depuis le comte de Murat, et c'est sous ce nom qu'elle publia plusieurs ouvrages agréables. Le mot *biglesse* a vieilli ; il vient de *bigle* pour louche : *bigler*, regarder en louchant.

[3] Gaston-Jean-Baptiste de Lévis, marquis de Mirepoix, épousa le 16 janvier 1689 Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire, fille de Henri-François, duc de La Ferté, et de Marie-Gabrielle-Angélique de La Mothe-Houdancourt. (P.)

[4] On aura remarqué que le marquis de Grignan suivait avec sa mère cette étiquette d'usage chez les grands seigneurs, et particulièrement dans les

[redacted]

cela est bien sérieux. Adieu, ma chère enfant; conservez votre santé, c'est-à-dire votre beauté que j'aime tant.

1009. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 10 janvier 1689, à dix heures du soir.

J'ai été voir madame du Pui-du-Fou, sur ce mariage : M. de Montausier et madame de Lavardin y sont venus; j'ai dit à madame de Lavardin vos souvenirs; elle vous aime tendrement. Un moment après, est arrivée une troupe toute brillante; c'était madame la duchesse de La Ferté, tenant sa fille par la main, fort jolie, et sa petite sœur des mêmes couleurs [1]; madame la duchesse d'Aumont [2]; M. de Mirepoix, qui faisait un contraste merveilleux. Quel bruit! quels compliments de tous côtés! La duchesse a toujours voulu M. de Mirepoix, elle y a jeté son coussinet; et après avoir su assez en l'air que la proposition avait été reçue, elle en a parlé au roi; cela finit et abrège tout. Le roi lui dit : « Madame, votre fille est bien jeune. Il est vrai, Sire, « mais cela presse, parceque je veux M. de Mirepoix, et « que dans dix ans, quand Votre Majesté connaîtra son « mérite, et qu'elle l'aura récompensé, il ne voudrait plus « de nous » : voilà qui est dit. Sur cela on veut faire jeter des bans, avant que les articles soient présentés; jamais il ne s'est vu *tant de charrettes devant les bœufs*. Madame

provinces méridionales, où les lois romaines donnent aux pères un excès de puissance qui inspire aux enfants plus de respect que d'amour, et qui au moins commande les formes de la soumission, même dans les épanchements du cœur. Madame de Sévigné n'entendait rien à cette fausse dignité, le plus triste masque que l'amitié puisse prendre; et l'on a vu qu'elle se moquait même de sa fille qui s'était avisée, en parlant de son grand-père, de lui écrire : *Monsieur votre père*. (A. G.)

1 Catherine-Louise de Saint-Nectaire, mariée en juillet 1698 à François-Thibaut, marquis de La Carte, depuis marquis de La Ferté. (P.)

2 Françoise-Angélique de La Mothe-Houdancourt, sœur aînée de la duchesse de La Ferté. (P.)

d'Olonne [1] a donné un beau coulant ; madame la maréchale de La Ferté brille ; toute cette noce est contente. Madame de Mirepoix vous a écrit : madame du Pui-du-Fou est entraînée dans le tourbillon, on ne s'entend pas. Le jeune homme n'avait jamais vu sa maitresse ; il ne sait ce que c'est que tout cela. Ma plume ne vaut rien, et je vous dis bonsoir, ma chère belle.

1010. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 12 janvier 1689.

Vous êtes retirée à cinq heures du soir ; vous avez donc fait vos Rois à dîner : vous étiez en fort bonne compagnie, et aussi bonne qu'à Paris. Il ne tiendra pas à moi que l'archevêque (*d'Aix*) ne sache que vous êtes contente de lui : je le dis l'autre jour à madame de La Fayette, qui en fut fort aise ; elle a dans la tête que vous ne preniez pas tous deux ni l'esprit ni les pensées de Provence. Mais parlons du roi et de la reine d'Angleterre ; c'est quelque chose de si extraordinaire d'avoir là cette cour, qu'on s'en entretient sans cesse. On tâche de régler les rangs, et de faire vie qui dure avec gens si loin d'être rétablis. Le roi le disait l'autre jour, et que ce roi était le meilleur homme du monde, qu'il chasserait avec lui, qu'il viendrait à Marly, à Trianon, et que les courtisans devaient s'y accoutumer. Le roi d'Angleterre ne donne point la main [2] à MONSEIGNEUR, et ne le reconduit pas. La reine n'a point baisé MONSEIGNEUR, qui en boude ; elle a dit au roi : Dites-moi comment vous voulez que je fasse ; si vous voulez que ce soit à la mode de France, je saluerai qui vous voudrez : pour la mode d'Angleterre, c'est que je ne baisais personne. Elle a été voir madame la dauphine qui est malade, et qui l'a reçue

[1] Catherine-Henriette d'Argennes, comtesse d'Olonne, sœur aînée de Madeleine d'Argennes, maréchale de La Ferté. (P.)

[2] *Donner la main*, en style de cour, est céder la droite. (M.)

dans son lit. On ne s'assied point en Angleterre; je crois que les duchesses feront avec elle à la mode de France, comme avec sa belle-mere [1]. On est fort occupé de cette nouvelle cour.

Cependant le prince d'Orange est à Londres, où il fait mettre des milords en prison; il est sévère, et il se fera bientôt haïr. M. Schomberg est général des armées en Hollande, à la place de ce prince, et son fils a la survivance : voilà le masque bien levé.

Je vous envoie la liste du remue-ménage des intendants. M. de Pomereuil est en Bretagne. Dieu veuille que M. de Luxembourg n'y commande point de troupes; quelle douleur pour nos amis [2]! nous en tremblons. Vous savez que le maréchal de Lorge s'en va en Guienne, Saint-Ruth sous ses ordres. Enfin, ma chère enfant, et dedans, et dehors, on sera également sur ses gardes. Voyez combien de troupes, et quelle puissance il faut avoir pour vaquer à tant de choses à la fois.

Le chevalier est toujours dans sa chambre et dans sa chaise : il ne s'est pas bien trouvé d'être sorti le soir; cet état, qui le rend incapable d'aller à Versailles, lui donne un chagrin extrême; je voudrais bien pouvoir le consoler et l'amuser un peu; mais la noirceur de l'humeur de la goutte lui rend tout indifférent : je serais trop heureuse d'être bonne à quelque chose; mais je suis fort inutile, à mon grand regret. Je fais toujours vos compliments, je fais valoir vos souvenirs et vos douceurs : madame de Coulanges en est fort reconnaissante; elle vous dit mille choses honnêtes et polies. Elle est fort occupée de l'abbé Têtu, qui, en vérité, ne se porte pas bien; sa maladie s'appelle tout au moins des vapeurs noires, et une insomnie qui commence à résister à l'opium.

[1] Henriette de France, fille de Henri IV, et femme de Charles Ier, roi d'Angleterre. (P.)

[2] M. et madame de Chaulnes. (P.)

Votre enfant est fort joli, il était hier à l'opéra avec MONSEIGNEUR. Il a écrit à M. de Carcassonne ; il lui écrira encore : l'amitié de cet oncle ne va pas toute seule ; il y faut de *l'entretenement* ; je prends soin d'en faire souvenir. Vous me représentez fort au naturel la sorte de laideur de vos mariés ; il me semble, en vérité, que je suis à la noce. Je suis fort aise que, contre votre coutume, vous ayez dit à M. Gaillard le souvenir que j'ai de son mérite et de ses regards perçants. Le mariage de M. de Mirepoix me paraît un effet de magie. Vous savez comme je suis pour vous, ma chère enfant.

1011. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 14 janvier 1689.

Me voici, ma chère fille, après le dîner, dans la chambre du chevalier : il est dans sa chaise, avec mille petites douleurs qui courent par toute sa personne. Il a fort bien dormi, mais cet état de résidence et de ne pouvoir sortir lui donne beaucoup de chagrins et de vapeurs : j'en suis touchée, et j'en connais le malheur et les conséquences plus que personne. Il fait un froid extrême ; notre thermomètre est au dernier degré, notre rivière est prise ; il neige, et gèle et regèle en même temps ; on ne se soutient pas dans les rues ; je garde notre maison et la chambre du chevalier : si vous n'étiez point quinze jours à me répondre, je vous prierais de me mander si je ne l'incommode point d'y être tout le jour ; mais, comme le temps me presse, je le demande à lui-même, et il me semble qu'il le veut bien. Voilà un froid qui contribue encore à ses incommodités : ce n'est pas un de ces froids qu'il souhaite ; il est mauvais quand il est à cet excès.

J'ai fait souvenir M. de Lamoignon de la sollicitation que vous lui avez faite pour M. B... ; cet homme sentira de loin comme de près votre reconnaissance. J'aime cette

[redacted]

manière de n'avoir point de reconnaissances passagères : je connais des gens qui non-seulement n'en ont point du tout, mais qui mettent l'aversion et la rudesse à la place.

M. Gobelin est toujours à Saint-Cyr. Madame de Brinon est à Maubuisson, où elle s'ennuiera bientôt : cette personne ne saurait durer en place ; elle a fait plusieurs conditions, changé de plusieurs couvents ; son grand esprit ne la met point à couvert de ce défaut. Madame de Maintenon est fort occupée de la comédie qu'elle fait jouer par ses petites filles (*de Saint-Cyr*) ; ce sera une fort belle chose à ce que l'on dit [1]. Elle a été voir la reine d'Angleterre, qui, l'ayant fait attendre un moment, lui dit qu'elle était fâchée d'avoir perdu ce temps de la voir et de l'entretenir, et la reçut fort bien. On est content de cette reine ; elle a beaucoup d'esprit. Elle dit au roi, lui voyant caresser le prince de Galles, qui est fort beau : « J'avais envié « le bonheur de mon fils, qui ne sent point ses malheurs ; « mais à présent je le plains de ne point sentir les caresses « et les bontés de Votre Majesté. » Tout ce qu'elle dit est juste et de bon sens : son mari n'est pas de même ; il a bien du courage, mais un esprit commun, qui conte tout ce qui s'est passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donne pour lui. Il est bon homme, et prend part à tous

[1] C'était la supérieure Brinon qui avait d'abord fait jouer par les pensionnaires de Saint-Cyr des pièces de sa façon. Elles étaient mauvaises. On leur substitua *Cinna*, puis *Andromaque*. Mais il y avait tant d'amour dans cette dernière tragédie, et les jeunes filles la jouaient si bien, qu'on ne voulut plus qu'elles la jouassent. C'est ce que madame de Maintenon elle-même écrivait à Racine, en lui demandant un autre poëme moral ou historique. Racine hésita. Il voulait plaire à la cour ; mais le public et la postérité le retenaient. Il ne croyait pas possible de remplir le cadre qu'on lui donnait par un ouvrage digne de sa muse. Boileau en désespérait aussi. Racine trouva le sujet d'*Esther* ; et son ami le jugea aussi bien trouvé qu'il l'était. Ce Boileau, que la sévérité de son goût et de son caractère ont tant fait dénigrer, donna, dans son amitié pour Racine, l'exemple le plus parfait, un exemple peut-être unique entre deux hommes doués du même genre de supériorité. (A. G.)

les plaisirs de Versailles. Madame la dauphine n'ira point voir cette reine; elle voudrait avoir la droite et un fauteuil, cela n'a jamais été; elle sera toujours au lit; la reine la viendra voir. *Madame* aura un fauteuil à main gauche, et les princesses du sang n'iront qu'avec elle, devant qui elles n'ont que des tabourets. Les duchesses y seront comme chez madame la dauphine : voilà qui est réglé. Le roi a su qu'un roi de France n'avait donné qu'un fauteuil à la gauche à un prince de Galles; il veut que le roi d'Angleterre traite ainsi M. le dauphin, et passe devant lui. Il recevra MONSIEUR sans fauteuil et sans cérémonie. La reine l'a salué, et n'a pas laissé de dire au roi notre maître ce que je vous ai conté. Il n'est pas assuré que M. de Schomberg ait encore la place du prince d'Orange en Hollande. On ne fait que mentir cette année. La marquise (*d'Uxelles*) reprend tous les ordinaires les nouvelles qu'elle a mandées : appelle-t-on cela savoir ce qui se passe? Je hais ce qui est faux.

L'étoile de M. de Lauzun repâlit, il n'a point de logement : il n'a point ses anciennes entrées : on lui a ôté le romanesque et le merveilleux de son aventure : elle est devenue quasi tout unie : voilà le monde et le temps.

1012. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 17 janvier 1689.

Voilà donc ma lettre *nommée* : c'est une marque de son mérite singulier. Je suis fort aise que ma relation vous ait divertie; je ne devine jamais l'effet que mes lettres feront, celui-ci est heureux.

Si vous prenez le chemin de vous éclaircir avec l'archevêque, au lieu de laisser cuver les chagrins qu'on veut vous donner contre lui, vous viderez bien des affaires en peu de temps, ou vous ferez taire les *rediseurs*; l'un ou l'autre est fort bon, et vous vous en trouverez très bien; vous

[redacted]

finirez, à la vérité, le plaisir et l'occupation des Provençaux : mais vous retranchez de sottes *pétoffes*. M. de Barillon est arrivé; il a trouvé *un paquet* de famille, dont il ne connaissait pas tous *les visages*. Il est fort engraissé. Il dit à M. de Harlai : « Monsieur, ne me parlez point de ma « graisse, je ne vous dirai rien de votre maigreur. » Il est vif, et ressemble assez par l'esprit à celui que vous connaissez. Je ferai tous vos compliments, quand ils seront vraisemblables; je les ai faits à madame de Sully, qui vous en rend mille de très bonne grace; et à la comtesse (*de Fiesque*), qui est trop plaisante sur M. de Lauzun, qu'elle voulait mettre sur le pinacle, et qui n'a encore ni logement à Versailles, ni les entrées qu'il avait. Il est tout simplement revenu à la cour; son action n'a rien de si extraordinaire; on en avait d'abord composé un fort joli roman.

Cette cour d'Angleterre est tout établie à Saint-Germain; ils n'ont voulu que cinquante mille francs par mois, et ont réglé leur cour sur ce pied. La reine plait fort; le roi cause agréablement avec elle; elle a l'esprit juste et aisé. Le roi avait desiré que madame la dauphine y allât la première; elle a toujours si bien dit *qu'elle était malade*, que cette reine vint la voir il y a trois jours, habillée en perfection; une robe de velours noir, une belle jupe, bien coiffée, une taille comme la princesse de Conti, beaucoup de majesté : le roi alla la recevoir à son carrosse; elle fut d'abord chez lui, où elle eut un fauteuil au-dessus de celui du roi; elle y fut une demi-heure, puis il la mena chez madame la dauphine, qui fut trouvée debout; cela fit un peu de surprise : la reine lui dit : « Madame, je vous « croyais au lit. Madame, dit *madame la dauphine*, j'ai « voulu me lever pour recevoir l'honneur que Votre Ma- « jesté me fait. » Le roi les laissa, parceque madame la dauphine n'a point de fauteuil devant lui. Cette reine se mit à la bonne place, dans un fauteuil, madame la dau-

[redacted]

phine à sa droite, MADAME à sa gauche, trois autres fauteuils pour les trois petits princes[1] : on causa fort bien plus d'une demi-heure; il y avait beaucoup de duchesses, la cour fort grosse. Enfin, elle s'en alla; le roi se fit avertir, et la remit dans son carrosse. Je ne sais jusqu'où la conduisit madame la dauphine; je le saurai. Le roi remonta, et loua fort la reine; il dit : « Voilà comme il faut « que soit une reine, et de corps et d'esprit, tenant sa « cour avec dignité. » Il admira son courage dans ses malheurs, et la passion qu'elle avait pour le roi son mari; car il est vrai qu'elle l'aime, comme vous a dit cette diablesse de madame de R..... Celles de nos dames qui voulaient faire les princesses n'avaient point baisé la robe de la reine, quelques duchesses en voulaient faire autant : le roi l'a trouvé fort mauvais; on lui baise les pieds présentement. Madame de Chaulnes a su tous ces détails, et n'a point encore rendu ce devoir. Elle a laissé le marquis à Versailles, parceque le petit compère s'y divertit fort bien : il a mandé à son oncle qu'il irait aujourd'hui au ballet, à Trianon : M. le chevalier vous enverra sa lettre. Il est donc là sur sa bonne foi, faisant toutes les commissions que son oncle lui donne, pour l'accoutumer à être exact, aussi bien qu'à calculer : quel bien ne lui fera point cette sorte d'éducation? J'ai reçu une réponse de M. de Carcassonne; c'est une pièce rare, mais il faut s'en taire; j'y répondrai bien, je vous en assure : il a pris sérieusement et de travers tout mon badinage. Ah! ma fille! que je comprends parfaitement vos larmes, quand vous vous représentez ce petit garçon à la tête de sa compagnie, et tout ce qui peut arriver de bonheur et de malheur à cette place! L'abbé Têtu est toujours dans ses vapeurs très noires. J'ai dit à madame de Coulanges toutes vos douceurs : elle veut toujours vous écrire dans ma lettre; mais cela

[1] Le duc de Bourgogne, depuis dauphin, le duc de Berri et le duc d'Anjou, qui a formé la branche des rois d'Espagne. (M.)

[redacted]

ne se trouve jamais. M. le chevalier ne veut pas qu'on finisse en disant des amitiés; mais malgré lui je vous embrasserai tendrement, et je vous dirai que je vous aime avec une inclination naturelle, soutenue de toute l'amitié que vous avez pour moi, et de tout ce que vous valez : eh bien! quel mal trouve-t-il à finir ainsi une lettre, et à dire ce que l'on sent et ce que l'on pense toujours?

Bonjour, monsieur le Comte, vous êtes donc tous deux dans les mêmes sentiments pour vos affaires et pour votre dépense? Plût à Dieu que vous eussiez toujours été ainsi! Bonjour, Pauline, ma mignonne, je me moque de vous, après avoir pensé six semaines à me donner un nom entre ma *grand'mère* et *madame :* enfin, vous avez trouvé *madame*.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Depuis que vous êtes cordon bleu, Madame, je n'ai trouvé que ce coin de lettre pour vous dire que j'en suis parfaitement aise; d'autant plus que madame de Calvisson me fait tous les jours pitié sur ce chapitre : à force de lui inspirer de la résignation, j'ai compris combien mon ouvrage était difficile, et combien par conséquent il était agréable de n'avoir que faire de moi en ces rencontres. Recevez donc mes hommages, Madame, et trouvez bon que je vous dise que jamais *misanthrope* philosophe ne l'a été moins que moi dans cette occasion, tant la joie me démontait. A propos de *misanthrope*, c'est une secte qui a pris naissance au coin du feu de M. le chevalier; il en est le chef, et me fait l'honneur de me mettre dans cette honorable profession. Je vous en manderai le progrès, dès qu'il y aura de quoi vous amuser de l'histoire que j'en ai commencée. Faites-moi la grace de dire à M. le comte (*de Grignan*) mes sentiments sur le point de la chevalerie. J'oubliais de vous dire que le titre de mon livre est le *Misanthropisme :* mais madame votre mère soutient qu'il faut

[redacted]

dire la *Misanthropie :* obligez-moi de décider cette difficulté, et vous aurez le premier exemplaire.

1013. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 19 janvier 1689.

Voilà ce mercredi, si défendu par ma chère Comtesse; mais elle ne veut pas comprendre que je me repose en lui parlant. Je regarde souvent votre aimable portrait, et je vous assure que je commence trop tôt et trop tendrement à desirer de vous voir, de vous embrasser, et d'entendre le son de votre voix : mon cœur est plein de ces desirs et de ces sentiments, et votre portrait les entretient sans les contenter. Madame de Chaulnes en fut charmée l'autre jour, et le loua d'un ton si haut, que vous devriez l'avoir entendu, quoique vous soyez bien loin; car je sais où vous êtes, et cette connaissance démêle un peu mon imagination, qui sait où vous prendre à point nommé; mais nous n'en sommes pas plus voisines. J'admire madame de Langlée[1] d'être en Provence, sans être dans sa famille : il me paraît que vous n'êtes point contente du dîner que vous lui avez donné; elle est d'une délicatesse qu'il ne faut pas entreprendre de satisfaire.

Je vois que le bon esprit du chevalier ne trouve plus à propos d'aller à Avignon, et d'y faire de la dépense. Il y a vingt ans que vous brillez en Provence; vous devez céder à celle que vous êtes obligée de faire pour votre fils, et courir au plus pressé : le bon sens va là tout droit; et cette raison honnête à dire est fort aisée à comprendre; elle n'a point l'air d'un prétexte, après tant de preuves de votre bonne volonté et de votre magnificence. Il faut

[1] Catherine-Rose de Cartabalan, femme de Claude Langlée, maréchal-général-des-logis des camps et armées du roi, avait fait une grande fortune au jeu. Il était très fastueux et très vain. Sous le nom de Périandre, La Bruyère le peint tel qu'on voit ici sa femme, rougissant d'une famille obscure. (A. G.)

[redacted]

céder à l'impossibilité; je crains que cette vérité ne soit point encore entrée dans l'esprit de M. de Grignan, et qu'en jugeant de l'avenir par le passé, il ne croie que, comme il a toujours été, il ira toujours : cette espérance est vaine et trompeuse. Nous avons beaucoup raisonné sur tout cela, M. le chevalier et moi. Cependant, ma chère fille, dispensez-vous de souhaiter la paix avec le pape, et retirez d'Avignon tout ce que le roi vous permet d'en tirer; mais profitez de cette douceur comme d'une consolation que Dieu vous envoie, pour soutenir votre fils, et non pas pour en vivre plus largement; car si vous n'avez le courage de vous retrancher, comme vous l'avez résolu, vous rendrez inutile ce secours de la Providence. Voilà, ma très chère, la conversation d'une maman qui vous aime aussi solidement que tendrement.

Nous attendons votre fils, il doit revenir ce soir de Versailles; il y a sept jours qu'il est parti avec notre duchesse de Chaulnes : j'ai fort envie de savoir comme il s'y est diverti, et quelle société il a eue. Nous lui avions bien recommandé d'éviter la mauvaise compagnie; nous sommes persuadés qu'il fait mieux quand il est seul, que quand il se croit observé de quelqu'un qui est avec lui. Je saurai comme il se sera comporté, par M. de La Fayette, qui y prend intérêt.

M. d'Avaux[1] vint me voir avant-hier; ma lettre était déja fermée; il me parla fort de vous, vous honorant et vous aimant quasi autant qu'à Livry. Il me demanda si vous aviez reçu votre cordon bleu; je lui dis que vous ne l'aviez pas le 10 : il me dit que les autres l'avaient, et que, comme on oubliait beaucoup de choses, il allait mettre quelque ordre à ce retardement; qu'il serait ravi d'avoir à vous en rendre compte, et de se servir de cette occasion pour vous faire son compliment. Je suis fort aise qu'il ait

[1] Antoine de Mesme, comte d'Avaux, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi. (P.)

[redacted]

pris ce soin ; s'il est inutile, tant mieux, s'il ne l'est pas, tant mieux.

Madame de Chaulnes me mena hier à la noce de madame de La Ferté ; j'y fus à cause de madame de Mirepoix [1], mais elle n'y était pas : ils sont déja comme brouillés ; et la veille, on disputait encore, parceque l'argent comptant n'était pas encore arrivé. J'y trouvai le marié, et cette enfant de douze ans, qui est toute disproportionnée à ce roi d'Éthiopie. C'est un mariage tellement improuvé, que je crois qu'on ne verra plus la mère. La duchesse de La Ferté leur tombera sur les bras ; elle l'a bien compté ainsi. Elle dit qu'elle s'est épuisée, qu'elle n'a plus que dix mille livres de rente ; qu'elle a voulu un gendre pour elle ; qu'elle s'est mariée à son gendre, et ne finit point de parler sur ce ton. Elle loue une grande maison dans cette rue Sainte-Croix ; elle dit que quand elle sera à Versailles, ils feront leur ménage ; ce ménage doit être de la bouillie pour la petite femme. Ils iront quelquefois manger chez la maréchale de La Mothe ; mais ce n'est point un établissement : tout cela fait prévoir la douceur de cette alliance.

Nous fûmes hier chez la marquise de Coislin, qui a perdu sa mère, la vieille d'Alègre. Nous fûmes chez l'amie de mademoiselle de Grignan : on voit à cette heure les affligés ; la cruelle mode ! et puis nous vîmes MADEMOISELLE, qui me gronda de ne l'avoir point vue ; j'aime bien à ne point me mêler dans ses impétuosités. Adieu, ma chère enfant ; ne redoublez point vos peines, redoublez seulement votre courage et vos bonnes résolutions.

Du même jour, à sept heures du soir.

Voilà votre lettre. Le mauvais temps, qui glace votre

[1] Madeleine du Pui-du-Fou, sœur de la seconde femme de M. de Grignan. (P.)

[redacted]

Rhône et votre Durance, nous a fait un miroir de la Seine : il nous a transis, et a tellement gâté nos rues que j'ai été huit jours sans sortir, si ce n'est pour faire des visites avec madame de Chaulnes, aux dépens de ses chevaux ; les miens ne voulaient pas se soutenir, et je ne leur ai rien proposé. J'étais souvent dans la chambre de M. le chevalier, qui se porte assez bien, et qui compte aller à Versailles après le voyage de Marly ; mais il le faut dire tout bas, car si la goutte l'entend elle s'y opposera. Ce mauvais temps, qui devient plus doux aujourd'hui, a retardé nos lettres de vingt-quatre heures.

L'archevêque (*d'Aix*) a de grandes pensées ; mais plus il est vif, plus il faut s'approcher de lui, comme des chevaux qui ruent, et surtout ne rien garder sur votre cœur[1]. Je comprends parfaitement l'impossibilité de ne pas donner à manger, comme vous faites, à trois, à quatre personnes ; c'est le moyen de les contenter tous, et de faire autant de faveurs et moins de dépense. M. le chevalier, dans ses chagrins, est un peu trop austère et trop sévère ; s'il était là, il en userait comme vous, j'en suis assurée. Faites une amitié à madame de Langlée, puisqu'elle se souvient de moi ; il est vrai que j'admirais bien le choix et le goût de ses habits. Je suis plus aise que je n'étais, que M. d'Avaux songe à votre cordon, puisqu'il semble qu'on vous ait oubliés.

Madame de Maintenon va faire jouer *Esther* à ses petites filles. Vous êtes trop plaisante d'avoir lu en public ma relation des chevaliers ; vous faites de moi et de mes lettres tout ce que voulez. Adieu, ma très aimable ; je suis comme vous m'avez laissée, hormis qu'au lieu d'avoir

1 « C'est un homme d'une vivacité surprenante, d'une éloquence qui ne « laisse pas la liberté de douter de ses paroles, bien qu'à la quantité qu'il « en dit, il ne soit pas possible qu'elles soient toutes vraies. Il est d'une « conversation charmante, d'une inquiétude qui fait plaisir à ceux qui ne « font que l'observer et qui n'ont pas affaire à lui. » (*Mémoires de Choisi*, liv. VII.)

[redacted]

tous les jours une joie sensible et nouvelle de vous voir dans cette maison, je soupire souvent bien tendrement et bien douloureusement de ne plus vous y trouver. Je me doutais bien que vous seriez de notre avis sur votre frère.

1014. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 21 janvier 1689.

Le courrier n'est point encore arrivé, et je reviens sur votre dernière lettre, pour remplir celle-ci. Je n'ai jamais vu d'amitié si tendre, si solide, ni si agréable que celle que vous avez pour moi ; je songe quelquefois combien cet état, dont je sens la douceur présentement, a toujours été la chose que j'ai uniquement et passionnément desirée. Vous méritez bien d'être aimée de votre fils, comme je vous aime, et comme vous l'aimez. Il ne vous dit point ce qu'il sent; il vous fit avant-hier une relation si simple, que je l'en grondai. M. le chevalier lui fit voir ce que vous lui écrivez de lui; vraiment cela fait mourir de tendresse et de reconnaissance : a-t-on jamais vu un cœur comme le vôtre, et une maternité si parfaite? Vos prélats ont voulu juger, d'où ils sont, de l'effet de leurs lettres; en vérité, on en juge bien mieux d'ici, on a repoussé l'ombre même de la proposition [1] ; mais soyez persuadée qu'on aura trouvé le neveu d'un bon appétit, et l'oncle, ou gouverné, ou ne sachant plus les choses de ce monde. Enfin, on ne saurait plus mal imaginer, ni opiniâtrer plus mal à propos une affaire que l'a été celle-là ; elle n'est bonne qu'à jeter dans l'abîme du silence : je me sais bon gré de l'avoir toujours vue comme elle est. M. d'Avaux m'a mandé qu'il croyait qu'on vous avait envoyé votre cordon ; un rhume

[1] Il s'agissait de la dignité de commandeur des ordres du roi que M. l'archevêque d'Arles, âgé de quatre-vingt-six ans, avait demandée en survivance pour M. le coadjuteur son neveu. (P.

[redacted]

l'a empêché d'aller à Versailles : nous saurons par lui, si le courrier a été noyé, ou ce qui est arrivé. Il admire la tranquillité de ne l'avoir pas demandé par un billet à M. de Châteauneuf[1] ; mais je n'ai osé le faire, ni même le proposer.

Votre fils est occupé d'une mascarade pour dimanche au Palais-Royal ; M. le duc de Chartres l'a envoyé prier : madame d'Escars nous donne son avis avec mademoiselle de Méri : vous connaissez le mouvement de ces grandes affaires. Il est allé chez madame de Bagnols avec Sanzei. On dit que le maréchal d'Estrées va à Brest ; le prétexte de la mer rend cette nouvelle supportable ; il va traverser toute la Bretagne, comme si on était au printemps, et lui au printemps de sa vie ; ce sont d'assez grandes fatigues. Parlez-moi de l'humeur de Pauline ; si elle n'a pas été bien élevée, c'est à vous à raccommoder toute cette cire, qui est encore assez molle pour prendre la forme que vous voudrez. J'ai vu M. de Barillon, qui est fort grossi ; il m'a demandé de vos nouvelles : il avait trouvé votre fils chez M. de Louvois ; son petit visage lui parut si noble et si joli, qu'il demanda son nom, et le nom lui fit embrasser votre enfant cinq ou six fois, et le fit souvenir de père, de mère et de grand'mère. Adieu, ma chère enfant ; je suis tellement à vous, que je ne puis assez vous le dire.

1015. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 24 janvier 1689.

Enfin votre Durance a laissé passer nos lettres ; de la furie dont elle court, il faut que la glace soit bien habile pour l'attraper et pour l'arrêter. Nous avons eu de cruels temps et de cruels froids, et je n'en ai seulement pas été enrhumée. J'ai gardé plusieurs fois la chambre de M. le chevalier ; et,

[1] Balthazar Phelypeaux, marquis de Châteauneuf, greffier des ordres du roi. (M.)

pour parler comme madame de Coulanges, il n'y avait que lui qui fût à plaindre de la rigueur de la saison; mais je vous dirai plus naïvement qu'il me semble qu'il n'était point fâché que j'y fusse. Voilà le dégel; je me porte si bien, que je n'ose me purger, parceque je n'ai rien à desirer, et que cette précaution me paraît une ingratitude envers Dieu. M. le chevalier n'a plus de douleurs; mais il n'ose encore hasarder Versailles. Il faut que je vous dise un mot de madame de Coulanges, qui me fit rire et me parut plaisant. M. de Barillon est ravi de retrouver toutes ses vieilles amies; il est souvent chez madame de La Fayette, et chez madame de Coulanges : il disait l'autre jour à cette dernière : « Ah! Madame! que votre maison me plaît! j'y « viendrai bien les soirs, quand je serai las de ma famille. » *Monsieur*, lui dit-elle, *je vous attends demain*. Cela partit plus vite qu'un trait, et nous en rîmes tous plus ou moins.

Votre enfant fut hier au soir au bal chez M. de Chartres; il était fort joli; il vous mandera ses prospérités. Il ne faut point, au reste, que vous comptiez sur ses lectures; il nous avoua hier tout bonnement qu'il en est incapable présentement; sa jeunesse lui fait du bruit, il n'entend pas. Nous sommes affligés qu'au moins il n'en ait point d'envie; nous voudrions que ce ne fût que le temps qui lui manquât, mais c'est la volonté. Sa sincérité nous empêcha de le gronder; je ne sais ce que nous ne lui dîmes point, le chevalier et moi, et Corbinelli qui s'en échauffe : mais il ne faut point le fatiguer, ni le contraindre, cela viendra, ma chère bonne; il est impossible qu'avec autant d'esprit et de bon sens, aimant la guerre, il n'ait point d'envie de savoir ce qu'ont fait les grands hommes du temps passé, *et César à la tête de ses commentaires* [1]. Il faut avoir un peu de patience, et ne vous en point chagriner : il serait trop parfait, s'il aimait à lire.

[1] On entend bien que c'est une ânerie plaisante, échappée probablement à celui pour lequel madame de Sévigné demande un peu de patience.

[redacted]

Vous m'étonnez de Pauline : ah! ma fille, gardez-la auprès de vous ; ne croyez pas qu'un couvent puisse redresser une éducation, ni sur le sujet de la religion, que nos sœurs ne savent guère, ni sur les autres choses. Vous ferez bien mieux à Grignan, quand vous aurez le temps de vous y appliquer. Vous lui ferez lire de bons livres, l'*Abbadie* même, puisqu'elle a de l'esprit; vous causerez avec elle, M. de La Garde vous aidera : je suis persuadée que cela vaudra mieux qu'un couvent.

Pour la paix du pape, l'abbé Bigorre nous assure qu'elle n'est point du tout prête ; que le Saint-Père ne se relâche sur rien, et qu'on est très persuadé que M. de Lavardin et le cardinal d'Estrées reviendront incessamment : profitez donc du temps que Dieu, qui tire le bien du mal, vous envoie [1]. La vieille Sanguin est morte comme une héroïne, promenant sa carcasse par la chambre, se mirant pour voir la mort au naturel. Il faut un compliment à M. de Senlis et à M. de Livry, mais non pas des lettres, car ils sont déja consolés : il n'y a que vous, ma chère enfant, qui ne vouliez pas entendre parler de l'ordre établi depuis la création du monde. Vous dépeignez mademoiselle d'Oraison de manière qu'elle me paraît aimable; il faudrait la prendre, si son père était raisonnable : mais quelle rage de n'aimer que soi, de se compter pour tout; de n'avoir point la pensée si sage, si naturelle et si chrétienne, d'établir ses enfants ! Vous savez bien que j'ai peine à comprendre cette injustice; c'est un bonheur que notre amour-propre se tourne précisément où il doit être. J'ai fait une réponse à M. de Carcassonne [2], que M. le chevalier a fort approuvée, et qu'il appelle un chef-d'œuvre. Je l'ai pris à mon avantage, et comme je le tiens à cent cinquante lieues de

[1] Cette circonstance faisait que M. de Grignan commandait pour le roi dans le Comtat. (P.)

[2] L'évêque de Carcassonne était un Grignan, très bon économe et assez mauvais parent. On le nommait le bel abbé avant qu'il ne fût évêque.

[redacted]

moi, je lui fais part de tout ce que je pense; je lui dis qu'il faut approcher de ses affaires, qu'il faut les connaître, les calculer, les supputer, les régler, prendre ses mesures, savoir ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas; que c'est cela seul qui le fera riche; qu'avec cela rien ne l'empêchera de suffire à tout, et aux devoirs, et aux plaisirs, et aux sentiments de son cœur pour un neveu dont il doit être la ressource; qu'avec de l'ordre on va fort loin; qu'autrement on ne fait rien, on manque à tout; et puis, il me prend un enthousiasme de tendresse pour vous, pour M. de Grignan, pour son fils, pour votre maison, pour ce nom qu'il doit soutenir : j'ajoute que je suis inséparablement attachée à tout cela, et que ma douleur la plus sensible, c'est de ne pouvoir plus rien faire pour vous [1], mais que je l'en charge, que je demande à Dieu de faire passer tous mes sentiments dans son cœur, afin d'augmenter et de redoubler tous ceux qu'il a déja : enfin, ma fille, cette lettre est mieux rangée, quoique écrite impétueusement. M. le chevalier en eut les yeux rouges en la lisant; et pour moi, je me blessai tellement de ma propre épée, que j'en pleurai de tout mon cœur. M. le chevalier m'assura qu'il n'y avait qu'à l'envoyer, et c'est ce que j'ai fait.

Vous me représentez fort plaisamment votre *Savantasse;* il me fait souvenir du docteur de la comédie, qui veut toujours parler. Si vous aviez du temps, il me semble que vous pourriez tirer quelque avantage de cette bibliothèque; comme il y a de bonnes choses et en quantité, on est libre de choisir ce qu'on veut : mais hélas! mon enfant, vous n'avez pas le temps de faire aucun usage de la beauté et de l'étendue de votre esprit; vous ne vous servez que du bon et du solide, cela est fort bien; mais c'est dommage que tout ne soit pas employé; je trouve que M. Descartes y perd beaucoup.

[1] Madame de Sévigné s'était dépouillée de ses biens en mariant son fils. (M.)

[redacted]

Le maréchal d'Estrées va à Brest; cela fait appréhender qu'il ne commande les troupes réglées, je crois cependant qu'on donnera quelque contenance au gouverneur, et qu'on ne voudra point lui donner le dégoût tout entier. M. de Charost est revenu un moment, pour se justifier de cent choses que M. de Lauzun a dites assez mal à propos, et de l'état de sa place, et de la réception qu'il a faite à la reine: il fait voir le contraire de tout ce qu'a dit Lauzun; cela ne fait point honneur à ce dernier, dont il semble que la colère de MADEMOISELLE arrête l'étoile; il n'a ni logement, ni entrées; il est simplement à Versailles.

On craint que l'habileté de l'archevêque (*d'Aix*) ne vous surprenne; mais je réponds que non, et que personne ne pèse plus ses paroles que vous sur les choses importantes. Madame de Coulanges m'a dit mille amitiés pour vous; elle veut toujours vous écrire. Depuis que j'ai causé avec M. le chevalier, j'ai su que vous n'aurez votre cordon qu'après le chapitre du 2 février, parceque vos informations ne sont venues qu'après le premier jour de l'an; ainsi voilà qui est réglé. Il doit bien vous mander des nouvelles, car il a vu Dangeau, qui en sait beaucoup. M. de Chaulnes n'aura aucun chagrin; le maréchal d'Estrées ne se mêle que de la mer et des côtes.

1016. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 26 janvier 1689.

Corbinelli a été charmé de la peinture au naturel de

[1] Lauzun, en arrivant à Calais avec la reine d'Angleterre, voulut d'abord cacher à M. de Charost qui en était gouverneur, qui était la personne qu'il amenait avec lui. Forcé ensuite de la connaître, il prétendit que ce gouverneur ne rendit à la reine aucuns honneurs. Il voulait se réserver l'avantage de donner au roi la première nouvelle de son arrivée. M. de Charost ne l'écouta point, et fit tout le contraire de ce qu'il prétendait. De là le ressentiment et les propos de Lauzun dont il est parlé ici. (*Voyez les Mémoires de La Fayette.*)

[redacted]

votre *Savantasse* : vous parlez de peinture ; celle que vous faites de cet homme pris et possédé de son savoir, qui ne se donne pas le temps de respirer, ni aux autres, et qui veut rentrer à toute force dans la conversation, ma chère enfant, *cela est du Titien*. Je soupai avant-hier chez madame de Coulanges avec ces bonnes duchesses [1] ; Barillon y était ; il but votre santé avec un air d'adoration pour mademoiselle de Sévigné et pour madame de Grignan : il n'est point gâté de dix ans d'ambassade.

Madame d'Acigné [2] vint me voir hier ; elle me conta comme M. de Richelieu est un chevalier de la chandeleur, aussi bien que M. de Grignan, et plusieurs autres dont les preuves ou les attestations n'étaient pas venues avant le jour de l'an. Tilladet sera chevalier ce jour-là, et les autres seront proposés au chapitre ; on vous envoie le cordon en même temps : voilà le vrai, et ce que nous n'avions pas su.

Vous vous lamentez sur ce pauvre chevalier, qui n'a plus de douleurs ; il fut hier tout le jour en visites avec son neveu ; il le mena chez le maréchal de Lorges, chez M. de Pomponne, chez la marquise d'Uxelles ; il pense à Versailles ; c'est ainsi qu'on dérange et qu'on déplace tous ses sentiments. Votre enfant se divertit ; il a été en masque fort joli. Ils sont fort bien, Sanzei et lui ; il ne paraît nulle aversion, nulle envie, nulle picoterie ; ils ne sont guère empressés chez ces petites filles [3], ils ne font que des enfances ; je ne sais comme ces petits garçons sont faits ; ils ne songent qu'à leurs équipages. Sanzei s'en va lundi en Poitou, pour tâcher d'avoir de l'argent ; il passera par Autri, et de là à son régiment de dragons, qui est à douze lieues de ses terres : voilà sa destinée ; il fera tout de suite sa campagne : Dieu les conserve, ces pauvres

[1] Mesdames de Chaulnes et du Lude. (P.)
[2] Belle-mère du duc de Richelieu.
[3] Les demoiselles de Castelnau.

[redacted]

enfants ! Le vôtre a le plaisir d'entendre tous les jours louer sa compagnie, c'est-à-dire la vôtre[1] : tous ceux qui l'ont vue, lui en font compliment. M. le chevalier pourra vous dire, comme moi, que M. de Lamoignon n'a nulle envie de marier si tôt sa fille[2]. On parle de plusieurs mariages ; il faut un peu attendre qu'ils soient avancés pour vous les dire.

M. le maréchal d'Estrées s'en va à Brest ; c'est la mer, c'est la marine, c'est les côtes ; il y aura des troupes. Dieu nous garde d'une échauffourée qui l'oblige à prendre seul le commandement. Nous espérons qu'on ne voudra pas donner un tel dégoût à notre gouverneur, et qu'on partagera les emplois ; la Bretagne est assez grande. Peut-être que le prince d'Orange n'aura pas le temps cette année de songer à la France ; il a des affaires en Angleterre et en Irlande, où l'on veut armer pour le roi : nos mers sont tout émues ; il n'y a que votre Méditerranée qui soit tranquille. Je ne sais à qui en ont vos femmes avec leurs vœux extravagants ; j'y voudrais ajouter de ne plus manger d'oranges, et de bannir l'oranger en arbre et en couleur : ce devrait être sur nos côtes que l'on fît toutes ces folies. Je crois, en vérité, que le roi et la reine d'Angleterre sont bien mieux à Saint-Germain que dans leur perfide royaume. Le roi d'Angleterre appelle M. de Lauzun son gouverneur ; mais il ne gouverne que ce roi : car d'ailleurs sa faveur n'est pas grande. Ces Majestés n'ont accepté de tout ce que le roi voulait leur donner que cinquante mille francs, et ne veulent point vivre comme des rois : il leur est venu bien des Anglais ; sans cela ils se réduiraient encore à moins : enfin, ils veulent faire vie qui dure. Ils m'ont d'abord fait souvenir de mes chers romans ; mais il faudrait un peu

[1] C'était une compagnie de nouvelles levées, qui avait été formée dans le comté de Grignan, et, en quelque sorte, sous les yeux et par les soins de madame de Grignan. (P.)

[2] Madeleine de Lamoignon, mariée en 1695 à Claude Longueil, marquis de Maisons, depuis président à mortier au parlement de Paris. (P.)

[redacted]

d'amour sur le jeu. J'achève justement ici vos reconnaissances, comme j'achevais autrefois vos romans et l'amitié de vos chiens. La Chau s'en va; j'envoie un petit Saint-Esprit à M. de Grignan : je veux qu'il vole jusque sur son justaucorps, justement dans le temps que le courrier, qui lui porte son cordon, arrivera. Je vous prie, mon cher Comte, de recevoir ce petit présent : c'est pour vous consoler de l'affront que vous fait quelquefois ma fille de me nommer au lieu de vous. Voilà d'étranges présents; un ruban, une ceinture, un petit pigeon, une ombre, un souffle, un rien; c'est le denier de la veuve, c'est ce qu'on donne quand on est le contraire de M. d'Oraison [1]. Il est vrai que je me suis livrée tout entière : j'en ai envisagé toutes les suites et les conséquences d'un seul côté, et je n'en ai point été ébranlée, et j'ai dit : Hé bien, si on me manque, si on me ruine, Dieu fera peut-être de cette ingratitude le sujet de ma retraite et de mon salut; et avec cette pensée, je ne me suis point repentie de tout ce que j'ai fait : votre amitié et votre cœur pour moi rendent ma vie trop heureuse; mais, ma très chère, vous êtes quelquefois bien loin, et je sens bien tendrement cette absence.

1017. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 28 janvier 1689.

Je suis ravie du commerce lointain que vous entretenez avec ce bon gouverneur [2], qui vous révère, et qui me donne mille marques de son amitié en toute occasion. Sa femme ne cesse de vous louer, de vous remercier de votre souvenir, et de me prier de vous dire mille douceurs de sa part, et mille amitiés à M. de Grignan. Elle est allée à Ver-

[1] André, seigneur d'Oraison et de Cadenet.

[2] M. le duc de Chaulnes, qui était dans son gouvernement de Bretagne. (P.)

sailles ; elle verra la reine d'Angleterre ; elle me contera bien des choses, que je vous manderai.

On a déja représenté à Saint-Cyr la *comédie* ou *tragédie* d'Esther. Le roi l'a trouvée admirable, M. le prince y a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant : il y a une prière d'Esther pour Assuérus, qui enlève. J'étais en peine qu'une petite demoiselle représentât ce roi : on dit que cela est fort bien. Madame de Caylus fait Esther, et fait mieux que la Champmêlé : si cette pièce s'imprime, vous l'aurez aussitôt. On veut y faire aller l'abbé Têtu ; il est, en vérité, fort à plaindre ; il n'y a point de jour qui n'augmente son mal : l'opium ne le fait plus dormir ; il ne sert qu'à le rendre un peu plus tranquille : cela fait grand'pitié, cependant il va et vient. Je lui ai dit tous vos soins : il m'a fort priée de vous en témoigner sa reconnaissance.

Le mariage de M. de Rouci [1] s'avance fort, j'en suis étonnée, *sans tabouret*. Mademoiselle de La Marck avec M. de Brionne ; étonnée encore, à cause de l'âge de la demoiselle, qu'on dit qui passe trente ans [2]. On dit en l'air M. de Mortain et mademoiselle d'Usez [3] ; et M. de Crussol [4], et mademoiselle de Ventadour [5] : je ne réponds point de tout cela.

Je suis dans la chambre de M. le chevalier, il est dans sa chaise, et tape du pied gauche : je lui demande : « Monsieur, quelles nouvelles savez-vous? qu'est-ce qu'il y a

1 François de Roye de La Rochefoucauld, comte de Rouci, épousa, le 8 février suivant, Catherine-Françoise d'Arpajon, fille du duc de ce nom, et de Catherine-Henriette d'Harcourt. (P.)

2 Ce mariage fut très avancé, et cependant il ne se fit pas. (P.)

3 Louise-Catherine de Crussol d'Usez ne fut mariée qu'en novembre 1691, et ce fut avec Louis-François Le Tellier, marquis de Barbesieux. (P.)

4 Louis, marquis de Crussol, puis duc d'Usez, mourut en 1693 sans avoir été marié. (P.)

5 Anne-Geneviève de Lévis fut mariée le 16 février 1691 à Louis-Charles de La Tour de Bouillon, prince de Turenne, tué à Steinkerque en 1692, et remariée le 15 février 1694 à Hercule-Mériadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan (P.)

ses appointements sont conservés : on me
e Laubanie, bon officier, sous les ordres de M. de
, à qui le roi a fort adouci ce changement : il ne n
que dans deux mois : tout le monde a ses tribulat
iis souvent en des lieux où l'on dit qu'il n'y a en
i qui commande en Provence qui n'en ait point, e
ine belle et agréable place. C'est dommage que ce
corde avec tout ce que l'on quitte ici ; mais cepen
ut jouir de cette distinction, et de la paix, et d
e qui règne dans cette seule province. Je suis éto
me vous que vos femmes se *déguisent* et fassent
x[1] : c'est aux nôtres à trembler, à ne point *joue*
jamais vu de craintes si dérangées. Adieu, ma c
nt ; je ne vous dis point combien je vous aime, pui
le savez.

A huit heures du s

est trop longtemps vous faire espérer que madam
anges vous écrira ; il faut qu'elle fasse voir qu'e
que chose de plus que les bonnes intentions.

MADAME DE COULANGES.

[redacted]

dant, je vous avertis que si vous voulez faire votre cour, vous demandiez à voir *Esther* : vous savez ce que c'est qu'Esther; toutes les personnes de mérite en sont charmées; vous en seriez plus charmée qu'une autre. Ce n'est pas une affaire de venir de Grignan coucher à Versailles; je m'y trouverai avec une extrême joie; car, en vérité, je doute qu'on puisse vous desirer plus vivement que je fais. Voilà un avis que je ne puis manquer de vous donner, sachant très bien, Madame, que si on laissait faire madame de Sévigné, elle vous oublierait toujours. Je ne finirai jamais ce compliment sans embrasser M. de Grignan; c'est un droit que je ne veux point perdre, je l'embrasserai toujours, malgré son Saint-Esprit. Voilà madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise[1], qui me prient de vous dire bien des choses de leur part. Le pauvre abbé Têtu a toujours des vapeurs; j'ai la honte de faire de mon mieux pour le guérir, sans y pouvoir réussir. M. de Coulanges dit qu'il ne peut se donner l'honneur de vous écrire, parcequ'il a mal au pied; il croit avoir la goutte, il crie comme un enragé, et tout cela pour contrefaire M. le chevalier de Grignan.

1018. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 31 janvier 1689.

Ah! oui, assurément, j'ai la mine d'avoir été en peine de votre mal de gorge; et je ne vous puis dire aussi combien cette lettre du 24, qui m'apprend votre guérison, me fait respirer à mon aise : me voilà donc en repos autant qu'on le peut être dans l'absence! car j'avoue que l'imagination est cruelle, et abuse bien de notre faiblesse dans ce temps-là. Mais conservez votre santé, si vous m'aimez, si vous nous aimez, si vous voulez que nous nous portions

[1] Celles qu'on appelait les *divines*. Madame de Frontenac était une amie intime de madame de Maintenon. (A. G.)

... qu on appelle tombée des nues, quand il n'est
l y a trois jours que votre fils est courtisan : le du
ost, qui est ici et qui l'a vu, m'en dit hier beau
en.
ıdame de Chaulnes a vu la reine d'Angleterre;
t fort contente : le petit prince, habillé comme
sot[1], mais beau, gai, qu'on élève en dansant : v
ıi temps du bonheur des enfants. Les histoires qu
à cause de cet événement, ne sont pleines que d
lie des peuples. Le prince d'Orange n'est pas tout
ontent à Londres ; il y a trois partis, celui du roi et
ıes, fort petit; celui du prince d'Orange, fort gran
roisième, des républicains et non-conformistes. To
ıde est au roi ; il eût bien fait de s'y sauver : on
pas tant que la reine. Il appelle M. de Lauzun
rneur, le gouverneur aurait besoin d'en avoir u
MOISELLE triomphe. Le maréchal d'Estrées est p
Brest et pour la mer. On est fort content du serv
la vigilance dé M. de Chaulnes; il court comme
e de vingt-cinq ans.
ıe trouve pas que votre voyage d'Avignon pu
être mieux placé; le carême fait une bonne

[redacted]

place des Prêcheurs[1]; l'enlèvement de la princesse d'Orange et la prise de son mari sont à faire rire; mettons-y le siége de Bois-le-Duc, qui n'était qu'une plaisanterie : tout est encore calme, on ne parle que de se divertir. Le roi et toute la cour sont charmés de la tragédie d'*Esther*. Madame de Miramion[2] et huit jésuites, dont le père Gaillard était, ont honoré de leur présence la dernière représentation : enfin, c'est un chef-d'œuvre de Racine. Si j'étais dévote, j'aspirerais à voir jouer cette pièce. Madame la princesse de Conti a voulu louer l'opéra; c'est, dit-on, qu'il y a de l'amour, et on n'en veut plus.

M. de Charost a eu une admirable conversation avec le roi. Il me parait que M. de Lauzun lui avait rendu inutilement de mauvais offices; cela ne fait pas d'honneur à un homme que le roi sait que Charost a toujours aimé et servi comme un camarade. On ôte de Calais le vieux Courtebonne, craignant qu'à son âge il ne soit pas assez éveillé. Le roi le met dans Hesdin, le gouvernement de son fils, et met à Calais Laubanie, bon officier et alerte. M. de Charost dit au roi qu'il en était fort aise; qu'il joindrait son zèle à celui de Laubanie, des lumières et de l'expérience duquel il serait ravi de profiter, et qu'ils s'uniraient pour le bien de son service. Le roi a paru fort content de cette manière. M. de Charost retournera à Calais ce carême : en attendant, il va être chevalier, et ne s'opposera point à la proposition qu'on fera au chapitre, de M. de

1 C'est une place où l'on s'assemble à Aix le matin, et où se débitent les nouvelles les plus absurdes et les plus fausses. (P.)

2 Dame célèbre pour sa piété et pour le grand nombre de bonnes œuvres et de fondations qu'elle a faites. (P.) Marie Bonneau, veuve de Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, dont on parle ici, avait eu l'honneur de la conversion de madame de Montespan, honneur qu'elle avait acheté par l'inconvénient assez grand d'être longtemps témoin de ses emportements et confidente de ses rechutes; c'est à madame de Miramion qu'elle disait en parlant du roi : « Il me traite comme la dernière des créa« tures, et cependant Dieu m'est témoin que depuis le comte de Toulouse, « il ne m'a pas touché le bout du doigt. » (A. G.)

se pas aussi le plus honnête homme de France
e enfant, ne comparez votre cœur avec nul autre;
l'a donné parfait, remerciez-l'en : vos humeurs ét
vapeur, un brouillard sur le soleil ; mais celles de
sont gâtées dans le fond et dans leurs principes ; i
ne servirez jamais d'excuse. Adieu, aimable et c
n'écrivez point de si grandes lettres, cela vous tu
y consentirai jamais.

19. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGN

A Chascu, ce 2 février 16

fais un peu tard réponse à votre lettre du *jour*
, Madame, parceque j'étais à Dijon quand elle ar
e commencerai donc par vous rendre mille grace
ouhaits, et par vous dire ensuite que je ne doute
je ne sois heureux cette année, au moins par
ge et par ma résignation. Quand le roi fit, il y a t
deux graces en vingt-quatre heures à mes enfa
e monde m'en fit compliment. J'étais si peu acc
à des prospérités, que je ne savais que répon
les malheurs je ne suis pas de même. Dieu

[redacted]

même que le prince qui le protége, qui est si heureux et si digne de l'être, n'a pas forcé la fortune en dormant, et que, dans ses prospérités, il a moins de repos que ma misère ne m'en laisse. Je ne doute, non plus que vous, que le prince d'Orange n'ait bien voulu que le roi, son beau-père, se soit sauvé ; il y a un fonds de christianisme à cela. Il n'est pas sûr qu'il devienne maître de l'Angleterre; je crois que les Anglais n'en veulent point. Voici de grandes affaires, et l'Europe n'a jamais été plus brouillée; qui voudrait assurer par où cela finira serait bien présomptueux.

Le cordon bleu pare un homme, parcequ'on sait que c'est une marque d'honneur, que le maître donne à ceux qu'il veut gratifier; mais des justaucorps en broderie pareraient plus la cour, et le roi d'Angleterre la trouverait plus belle, s'il la trouvait bien dorée que s'il la voyait avec des rubans bleus, qui ne font pas le même effet sur son esprit que sur celui des Français.

Je viens d'écrire au roi d'Angleterre, et pour vous faire comprendre que je ne me fais pas de fête mal-à-propos, il faut que vous sachiez que M. le duc d'York, étant venu au siége de Landrecies, en 1655, pour y servir de lieutenant-général, M. de Turenne demanda à Montpezat, à Roncherolles, et au Passage, comment ils en voulaient user avec ce prince, pour le rang de lieutenant-général ; ils lui répondirent qu'ils savaient bien le respect qu'ils lui devaient, en toute autre rencontre, mais que lorsqu'il s'agissait d'un poste d'honneur, on ne le cédait à personne. Il me demanda si j'étais son ancien, et, en ce cas, comment je voulais faire; je lui montrai ma commission, qui était quinze mois avant celle du prince, mais que je lui céderais le rang de bon cœur, quand il devrait être maréchal de France avant moi. M. de Turenne sourit, et me dit que je faisais mon devoir. M. le duc d'York, qui sut comment je m'étais distingué des autres, m'en remercia et me témoi-

... que dans la vie de Lauzun ; c'es
petits hommes, pour l'esprit aussi bien que
s[1], que Dieu ait jamais faits ; cependant nous
avori, nous l'avons vu noyé et le revoici sui
avez-vous pas un jeu où l'on dit : — *Je l'ai
ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort.* — C
rait.

: ne pense pas que le roi ait beaucoup d'égards
re de MADEMOISELLE, mais je pense encore
lle revienne jamais pour Lauzun ; elle a eu le lo
lésabuser, et je crois qu'elle a bien honte maint
on attachement pour si peu de chose. Nous en
d'autres tête à tête, Madame.

ai reçu une lettre de la belle comtesse, par laqu
ais qu'elle m'estime autant que si j'étais cordon-
is bien que le roi, ce grand prince qui a tant de

e duc de Lauzun était un petit homme blondasse, bien fait
de physionomie haute, pleine d'esprit, qui imposait, ma
ent dans le visage, à ce que j'ai ouï dire aux gens de son
d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voula
passer le but, jamais content de rien ; sans lettres, sans au
t ni agrément dans l'esprit ; naturellement chagrin, solitai
ort noble dans toutes ses façons ...

[redacted]

voir, ne saurait me faire mépriser d'elle. Notre prélat (*M. de Roquette*) est à Autun malgré lui; nous en avons le corps, mais le cœur est à Paris.

A MONSIEUR DE CORBINELLI

Je commence aussi par vous remercier, Monsieur, comme j'ai fait madame de Sévigné, et par vous assurer que, grace à Dieu, j'ai ce que Juvénal souhaite :

Mens sana in corpore sano.

J'ai été fâché, comme vous, de ne pas me voir sur la liste des chevaliers. Il est vrai que le roi a fait tout ce qu'il a pu pour m'en consoler par les gens indignes qu'il a honorés de son ordre; et, outre cela, moi qui mets tout en œuvre pour n'être pas fâché longtemps, je me suis dit que si, après toutes les injustices que tout le monde sait qu'on m'a faites, on m'avait donné le cordon bleu, il aurait semblé au public qu'il ne m'aurait rien manqué que cela pour devoir être content.

Vous avez raison, Monsieur, d'être surpris de voir le roi d'Angleterre comme abandonné de Dieu, après qu'il s'est signalé pour son service. Cependant la Providence a ses raisons, et n'en manque pas, même quand les chrétiens perdent des batailles et des empires contre les infidèles. La marquise (*madame de Coligny*), ni moi, ne sommes pas indolents; nous sentons tout, mais sans peine et sans altération; ainsi nous sommes plus heureux que mille autres gens.

1020. — A LA MÊME

A Paris, mercredi 2 février 1689.

C'est aujourd'hui que, selon toutes les apparences, vous avez été admis par le chapitre avec quelques autres

...a marie de Rabutin-Chantal de prendr
:anse : mais savez-vous que si Jeanne Frémiot
is le ciel, elle vous gronderait? Elle était fille
trois présidents ; ho ! ho ! pour qui nous pren
Berbisi, par sa mère. Quand on a eu un procès
ger à ce que l'on dit.

Ne vous épuisez point, ma chère enfant, à m'é
ndes lettres ; vous ne doutez pas qu'elles ne m
'éables, mais cela vous tue ; parlez-moi seulem
re santé, de vos affaires, de vos desseins ; ah
eu, que tout cela me tient au cœur ! laissez-moi d
, et ne vous amusez point à me répondre ; renvoy
certaines choses à M. le chevalier : enfin, je r
nde que votre santé et votre soulagement. Vou
e eu quelque peur des pauvres petites *chouette*
; je m'en doutai, et j'en ris en moi-même : vous
z qu'elles ont *l'air triste ;* mais elles ne sont po
iées[3], elles n'ont point *une voix de mégère :* et
verrez ce qu'elles savent faire, vous trouverez
l'être de mauvais augure, elles font la beauté au
coiffure.

reine d'Angleterre a toute la mine. si Dieu ...

[redacted]

d'Angleterre, il paraît content, et c'est pour cela qu'il est là. J'embrasse ma très aimable Comtesse, et ce Comte, à cause de la bonne fête, et cette bonne fête fait que je vous quitte ; il faut aller à vêpres et au sermon. Je lis avec plaisir les *Règles chrétiennes*[1] de M. Le Tourneux ; je n'avais fait que les envisager sur la table de madame de Coulanges, elles sont à présent sur la mienne.

1021. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi matin 4 février 1689.

J'attendais hier M. le chevalier, qui m'avait mandé qu'il reviendrait le soir avec votre enfant ; qu'il vous avait envoyé le brevet pour prendre votre cordon bleu ; et que *demain*, qui est aujourd'hui, il vous enverrait le cordon avec la croix que le roi vous donne ; me voilà donc contente. Gardez-le bien, cet aimable cordon, *ad multos annos*, parez-en votre bonne mine, et ne l'allez pas oublier pendant les trois heures que vous destinez tous les jours à être amoureux : c'est un ornement qui doit accompagner l'agrément de cette fidèle passion : ma fille m'en paraît si contente, que je puis entrer dans cette confidence. C'est insensiblement à vous que je parle, mon cher Comte, et je me trouve obligée à vous embrasser pour finir mon discours.

Je reviens à vous, ma chère fille. Il m'a semblé que M. le chevalier pouvait bien être demeuré pour l'affaire de ce cordon, ou peut-être pour aller à Saint-Cyr, où madame de Maintenon fait aller tous les gens d'une profonde sagesse : par exemple, Racine lui parla de M. de Pomponne, elle fit un cri, et le roi aussi, et Sa Majesté lui fit ordonner d'y aller. Il y fut donc hier, cet illustre Pomponne ; je ne finirai point cette lettre que je ne l'aie

[1] *Principes et règles de la vie chrétienne*, imprimés en 1688 pour la première fois. (P.)

. .. . ses douleurs sérieusement.
nai hier chez madame de La Fayette, avec Trévi
ninelli : c'étaient des perdrix d'Auvergne et des p
de Caen. Son fils, qui est, comme vous savez, l'
u marquis, me dit qu'il avait un bon air, qu
bonne compagnie, mangeant aux bonnes table
'aimait fort, qu'on prenait quelquefois la liberté
er *le petit matou* [1] : d'autres plus polis, à cause
iesse, *le minet*. Enfin, il me paraît que cela va fo
M. le chevalier me le mandait aussi ; tenez, voi
let : cette louange en l'air, toute naturelle, vou
aisir. Vous ne serez pas fâchée aussi d'apprendı
c'est que d'avoir une belle compagnie, ou d'e
ne mauvaise. M. de Louvois dit l'autre jour tou
M. de Nogaret [2] : « Monsieur, votre compagn
n fort mauvais état. — Monsieur, *dit-il*, je ne
s pas. — Il faut le savoir, *dit M. de Louvois* ; l'a
ous vue ? — Non, Monsieur, *dit Nogaret*. — Il fau
l'avoir vue, Monsieur. — Monsieur, j'y donner
— Il faudrait l'avoir donné : il faut prendre u
Monsieur, ou se déclarer courtisan, ou s'acquitt
devoir quand on est officier. » Il me paraît qu

grande joie de la belle et bonne compagnie du marquis que vous avez faite, et de son exactitude, et de son *pied de la lettre*, et de son voyage à Châlons : voilà le paiement de vos peines et des siennes. C'est de M. le chevalier que je sais ce petit dialogue; mais, comme il dit qu'il ne vous mande pas ces sortes de détails, j'ai cru vous divertir de vous l'apprendre.

Madame de La Fayette, qui ne dort point, qui est dans une mauvaise veine de santé, vous fait mille amitiés. M. de Tréville assure votre esprit et votre visage de son admiration particulière. Madame de Lavardin met au premier degré de toutes ses louanges, la force héroïque que vous eûtes de partir en même temps que votre fils pour Philisbourg : enfin, ma chère enfant, votre modestie aurait eu beaucoup à souffrir.

M. de La Vieuville est mort : il a rompu le premier le nombre des chevaliers. Benserade dit qu'on ne saurait *élever* des gouverneurs à M. de Chartres [1].

Vendredi à deux heures de l'après-midi.

Dans ce moment, ma chère fille, je vois entrer *Poirier* dans ma chambre, qui m'apporte votre cordon bleu. Voilà le billet que le chevalier m'écrit, et qui vous fera voir que ces messieurs ne s'ennuient point à Versailles; que le chevalier est ravi et transporté d'*Esther*, et qu'il juge à propos de vous envoyer votre cordon par la poste, comme on fera pour M. de Monaco. Je m'en vais de ce pas chez M. Orceau lui recommander ma petite boîte. M. le chevalier a bien fait son devoir à Versailles, et je m'en vais faire le mien, qui ne me laisse que la gloire de vous dire

[1] Charles, duc de La Vieuville, mort le 2 février 1689, fut nommé, le 28 février 1686, gouverneur de Philippe, duc de Chartres, depuis duc d'Orléans et régent du royaume. Il avait succédé à Godefroy, comte d'Estrades, maréchal de France, qui, après avoir été fait gouverneur de ce prince en 1685, mourut le 26 février 1686; en sorte que M. le duc de Chartres perdit deux de ses gouverneurs en moins de quatre ans. (P.)

ijour monsieur le cordon bleu ; êtes-vous bien pa
vous bonne mine? Il me semble qu'il vous sied 1
Je vous fais mon compliment, et vous embrasse a
nouvelle parure.

A MADAME DE GRIGNAN.

lai donc, ma chère enfant, après avoir fermé 1
, comme je vous mandais, chez mon ami Orceau,
te; il regarda ce cordon et cette croix : nous les r
; dans la petite boîte, dont nous fîmes un paque
is le dessus, il y mit un mot de sa main qui est
onduit. Ainsi finit l'histoire du cordon bleu qui m
urmentée.

is de là chez M. de Pomponne, il revenait de Sair
ladame de Vins vous aura mandé comme madan
ntenon le nomma, et comme il eut ordre du roi
e lendemain à cette belle tragédie. Le roi lui dit
qu'il était fort digne d'en juger, et qu'il en sera
nent content. M. de Pomponne le fut au derni
Racine s'est surpassé ; il aime Dieu comme il aime

[redacted]

tout y est traité avec dignité. Vous avez vu ce que M. le chevalier m'en a écrit; ses louanges et ses larmes sont bonnes. Le roi et la reine d'Angleterre y étaient samedi. Quand elle sera imprimée, je l'enverrai à ma chère fille : plût à Dieu qu'elle la pût voir!

Votre grande lettre m'a fait un grand plaisir, et répond fort bien à toutes les miennes; mais, mon enfant, elle est trop grande, quoiqu'elle soit écrite, et de l'esprit et de la main, avec une facilité qui paraît. Je ne laisse pas d'être en peine de la quantité de lettres que vous m'écrivez, et de votre longue résidence dans ce cabinet, dont il faut que vous sortiez avec un grand mal au dos, un grand mal à la tête, un grand épuisement : ainsi le plaisir que je reçois en lisant vos lettres est toujours mêlé de quelques peines, comme les autres choses de cette vie. Par exemple, Avignon, dont je ne parle point par vos mêmes raisons, Avignon est bon, et vient fort à propos pour votre enfant : c'est une providence paternelle, dont il faut remercier Dieu, et de l'autre côté, voilà le vent, le tourbillon, l'ouragan, les diables déchaînés, qui veulent emporter votre château; voilà une dépense de mille écus, à quoi on ne s'attend pas. Pourquoi ce démon n'a-t-il pas emporté le bâtiment dégingandé du *Carcassonne?* Où était le coadjuteur? Ah! ma fille, quelle furie! quel ébranlement universel! quelle frayeur répandue partout! vous dépeignez cette horreur comme Virgile; mais il n'y avait là personne pour dire *quos ego*.... On a parlé ici de cette tempête. Un évêque de Languedoc dit à Coulanges qu'il craignait pour le château de Grignan. Dieu vous préserve d'y passer jamais aucun hiver, tant qu'il y aura d'autres lieux et d'autres villes en France.

Je veux dire encore un mot de ce mariage, qui est tous les jours plus ridicule. La mère quitte la partie, parcequ'elle s'est, dit-elle, épuisée. Je trouve fort plaisant ce que dit le duc de La Ferté, il a raison : la sagesse et la

..., encore que vous soye
ne laisserai pas de vous bien aimer. » Tous les
ages dont je vous ai parlé ne sont point sûrs. J'a
in nos courtisans. Il faut espérer que votre
ra quelque jour à lire : sans cette espérance, je
ée ; c'est sa jeunesse qui l'occupe et qui lui pren
emps.
ous me parlez de la Bretagne, et vous me dites t
isons qui doivent me porter à y aller. Il est vra
e Chaulnes m'écrit sans cesse pour me conjure
avec madame de Chaulnes, qui s'en va ce ca
deux carrosses ; il me promet d'achever toutes
es, et de me ramener après les états ; en sorte q
is jamais prendre mieux mon temps. Madame
nes me presse de son côté, comme vous pouv
. J'ai d'ailleurs un véritable besoin de finir e
à deux ou trois affaires avec l'abbé Charrier, qu
ne point perdre l'occasion du séjour qu'il fai
ne, qui ne sera que jusqu'après les états ; car a
redevient Lyonnais, et m'offre de me men
. Voilà, ma chère belle, l'état où je suis : me
ma place, représentez-vous les circonstances e
s qui se présentent, et dites-moi votre

[redacted]

savoir sa religion : vous la lui apprendrez, ma fille, vous la savez fort bien, vous avez les bons livres, c'est un devoir : en récompense votre belle-sœur l'abbesse lui apprendra à vivre dans le monde. Relevez vos idées pour M. de Lauzun, le roi lui a redonné ses entrées : c'est une grande affaire qui a surpris tout le monde, et qui fait enrager la princesse (*de Montpensier*). Il avait dit que Calais était en mauvais état, et que le gouverneur avait mal reçu la reine : M. de Charost a fait voir l'un et l'autre très faux. J'ai vu Corbinelli chez madame de Coulanges; il a Molinos [1] dans la tête. Je suis à vous, ma chère enfant, ce n'est point une manière de parler; je ne vois ni n'espère de douceur et de repos pour le reste de ma vie, que de votre tendre et fidèle et solide amitié. Adieu, ma chère enfant.

1023. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 9 février 1689.

Nos deux Grignan sont revenus, j'en suis ravie; il m'ennuyait de leur absence. Votre fils est trop joli; je ne veux quasi point vous le dire, cela vous fait du mal. Il est tout accoutumé à la cour : il est charmé d'y être; il est aimé de tout le monde : M. le chevalier en est tout-à-fait content. Vous avez raison de préférer tant de bonnes qualités à la hauteur de sa taille : mais il n'est point petit, il sera tout au moins comme le chevalier; et sa figure est, en vérité, fort aimable et fort noble. L'abbé Têtu vous rend mille graces de vos bontés, il a porté ses vapeurs à Versailles; il a nommé mon nom à madame de Maintenon à l'occasion d'*Esther* : elle a répondu mieux que je ne mérite. J'irai à Saint-Cyr samedi ou mardi; je vous nommerai, en vous

[1] Michel Molinos, prêtre espagnol, qui renouvela la vieille erreur du *quiétisme*, doctrine qui établissait que l'on doit s'anéantir soi-même pour s'unir à Dieu, et demeurer ensuite dans une parfaite *quiétude*.

... nuue il les avait: il les doit, à ce qu'on cr
d'Angleterre. On continue à représenter *Esther*
ne de Caylus [1] qui en était la Champmêlé, ne joue
faisait trop bien, elle était trop touchante : on n
la simplicité toute pure de ces petites ames innoc
ai voir cette pièce, je vous rendrai bon compte de
voyage de madame de Chaulnes en Bretagne n'e
che, ni trop assuré : je vous manderai jour à jo
m'en paraîtra.

Mademoiselle d'Arpajon est à présent madame de Ro
'est point question de mademoiselle de La Marck a
sonne. Le mariage des Coislin n'est pas encore 1
t *un enfant bien difficile à baptiser*. Vous me com
plaisamment votre malhonnête sermon ; il n'en
davantage pour mettre le feu dans un couvent : v
sujets en Provence à d'étranges prédicateurs. N
ons point en peine du retardement du courrier ; n
admirions le hasard qui nous le faisait manquer
nent le jour que nous souhaitons vos lettres avec
pressement qu'à l'ordinaire ; et là-dessus, M. le
disait *Dieu est Dieu*.

n n'est plus vrai, ma fille, que tous vos ...

[redacted]

voulez pas le dire. Il faudrait un peu marcher, prendre l'air quand il est bon : il y a des heures charmantes ; comme ici, par exemple, il fait un temps parfait : le mois de février est bien plus beau que le mois de mai. Il doit faire chaud à Aix : faites donc de l'exercice, car c'est mourir que d'être toujours dans ce trou de cabinet, j'en étouffe.

Je soupai hier chez M. de Lamoignon, avec la duchesse du Lude revenue de la cour, madame de Coulanges, M. de Beauvais, et M. de Troyes [1]. Pendant le souper, mademoiselle de Méri déguisait votre fils, avec trois vieilles jupes noires, si bien rangées, si plaisamment coqueluchonnées, que tout le monde l'attaquait ; c'était chez Monsieur, qui lui parla longtemps sans le connaître, et M. de Chartres aussi ; il répondait à tout fort plaisamment : cela lui apprend encore à être hardi, quoiqu'en vérité le chevalier vous dira qu'il l'est assez. Adieu, ma très chère et très aimable : vous irez à Marseille, vous y verrez à mon gré le plus beau coup-d'œil qu'on puisse voir. Je suis tout entière à ma chère Comtesse, et j'embrasse le père de Pauline, et Pauline.

1024. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 14 février 1689.

Vous appuyez trop sur nos inquiétudes : elles n'ont point été excessives ; quand nous sûmes que personne n'avait reçu des lettres de Provence, nous ne tirâmes aucune conséquence, sinon que le courrier n'était pas arrivé. Il est vrai que nous n'aimons pas votre mal de gorge, moins au serein d'Aix qu'ailleurs, et que nous avions quelque espèce d'envie de recevoir de vos lettres. Nous en reçûmes avec bien de la joie ; il n'y a rien à tout cela que de bien naturel, et que vous n'eussiez senti pour nous. Vous nous disiez, ma fille, que vous aviez tort, que vous aviez fait

[1] Denis François Le Bouthillier de Chavigni, évêque de Troyes.

...... ce bon palais [1], ni dans ce trou o
allez, allez exercer vos chevaux, qui sans cela
nt comme vous : mais cachez-vous quand il
et que vous avez mal à la gorge, et surtout ne v
ez pas de nous parler sincèrement de votre san
imons la vérité; nous ne nous trompons point,
bonne. M. Dubois, qui est le médecin de mada
Fayette et le mien, veut être le vôtre; il veut v
pour vous ordonner une saignée du pied, et puis
bonne pervenche, qui vous restaurera et vous pu
e sang : voilà, dit-il, la vraie saison et votre v
e. Une chose qui m'afflige véritablement, c'est l'é
x de votre château, et par le désordre des vents,
fureur de M. le coadjuteur, aussi préjudiciable q
billon : quelle rage est la sienne! quoi! bâtir et
comme vous dites justement qu'on voit faire a
filles à qui on donne un morceau de canevas!
it de même, il met votre maison sens-dessus-d
en fait un petit camp de Maintenon, dont l'air
s moins mortel. C'est tout de bon, ma fille, que vo
venir à Paris, ne sachant où vous mettre en sûre
vois pas que M. de Grignan vous laisse passer l'
lieu si désagréable et si peu ...

[redacted]

crois pas qu'il y ait d'exemple d'une pareille conduite, de venir renverser le château de ses pères, et de le rendre inhabitable. Je m'en vais en écrire à M. de La Garde, je suis assurée qu'il pensera comme nous.

Je ne veux point encore songer au départ de nos pauvres Grignan, cela me touche sensiblement; et j'admire comme vous la résolution de M. le chevalier; le Dieu des armées le soutiendra, car il ne lui faut pas un moindre appui. Madame de Chaulnes me mande que je verrai *Esther:* que madame de Coulanges viendra à Versailles avec moi, et qu'elle nous donnera son équipage, car je ne vais qu'à cette condition. Je rends donc la liberté à M. le chevalier, qui m'aurait menée après-dîner, il va faire sa cour, cette cour que je suis ravie qu'il puisse faire, et fâchée que ce soit en quittant cette petite chambre qui fait tout ce qui reste de supportable et de liant à ce triste hôtel de Carnavalet; sans cela chacun est dans son trou. Adieu, très chère et très aimable; je vous embrasse mille fois. Mon Dieu! que tous vos sentiments passent vite dans mon cœur! que tous vos intérêts sont véritablement les miens!

1025. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 16 février 1689.

Monsieur le chevalier est encore à Versailles, je l'attends ce soir. Le marquis dîna l'autre jour avec moi; je le fis fort causer, et j'en fus, je vous assure, très contente. Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit, qui ne sent point le style de ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous, ou de mentir. Il me contait les fatigues de son voyage de Philisbourg; elles furent extrêmes: le petit d'Auvergne en eut quatre jours la fièvre de pure lassitude; le marquis est vigoureux, il soutint avec bien du courage cette première épreuve. Il me conta

[redacted]

toutes ses autres aventures, tous les coups qui avaient passé autour de lui, et sa contusion; et tout cela sans ostentation, avec un air froid et reposé, et vrai, qui me plaît infiniment. J'aime à parler à lui, je n'en perds point d'occasion : il soupa hier avec M. Turgot et quelques jeunes gens chez le petit La Martillière qui est si riche; il revint à minuit. Il est allé au marché aux chevaux ; il est occupé de son équipage; il vous écrira ce soir; il vous aime et connaît votre extrême tendresse : vous ne faites rien pour lui à quoi il ne soit sensible autant que vous pouvez le souhaiter; il n'a pas même besoin d'être réveillé là-dessus.

Je dînai hier chez mademoiselle de Goileau, qui vous adore; c'était un dîner de beaux esprits : l'abbé de Polignac, l'abbé de Rohan, son docteur, un abbé David, Corbinelli : ils discoururent après le dîner fort agréablement sur la philosophie de votre *père* Descartes; ils avaient bien de la peine à comprendre ce mouvement que Dieu donne à la boule poussée par l'autre; ils voulaient que la première communiquât son mouvement, et vous savez comme l'abbé de Polignac et Corbinelli criaient là-dessus : cela me divertissait, et me faisait souvenir grossièrement de ma petite Cartésienne que j'étais si aise d'entendre, quoique indigne. J'allai de là chez madame de La Fayette, où le bonheur fit que je trouvai *uniquement* M. de Pomponne et M. de Barillon; nous y fûmes deux heures avec plaisir, d'autant plus que ce bonheur est rare. Ils assurent que le parlement d'Angleterre a élu le prince d'Orange pour roi, disant que celui-ci a quitté son royaume, et *rompu le traité du souverain avec ses sujets*: que sa fuite est *une abdication*, et qu'on veut rendre ce royaume électif : et, en effet, le parlement n'a point voulu de la princesse d'Orange pour reine. Voilà ce qui se disait hier. M. le chevalier nous apportera des nouvelles de Versailles. Quelqu'un a dit, sur la froideur du roi d'Angleterre, que quand on l'écoutait, on voyait bien pourquoi il était ici.

[redacted]

Je n'irai que samedi à Saint-Cyr avec M. de Lamoignon et madame de Coulanges, qui m'a promis d'y revenir avec moi. Je vous rendrai compte de ce voyage. Madame de Chaulnes ne parle plus du sien; je sais seulement qu'elle sera fort aise de m'emmener; je lui laisse démêler toutes ses fusées. Je fermerai ma lettre ce soir, quand M. le chevalier sera arrivé. En attendant, je vous embrasse et suis tendrement à vous, ma chère enfant.

A huit heures du soir.

M. le chevalier n'est point arrivé. Je crois qu'il est bien aise d'attendre que tous les officiers généraux soient nommés, pour savoir où chacun servira. J'ai vu madame de Chaulnes et madame de Coulanges, elles sont ravies d'*Esther*. Cette première vous embrasse et vous aime; et veut m'emmener en Bretagne; elle vous en demandera la permission; mais comme elle est ici pour quelques affaires, elle ne partira pas si tôt. Madame de Coulanges vous a vengée de la maréchale d'Estrées [1]; elle lui dit, la voyant se taire sur les louanges d'*Esther* : « Il faut que madame « la maréchale ait renoncé à louer jamais rien, puisqu'elle « ne loue pas cette pièce. » La maréchale est enragée contre madame de Coulanges, qui vous prie de vous consoler de n'être pas louée de la maréchale, puisqu'elle ne loue point *Esther*.

1026. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 18 février 1689.

Monsieur le chevalier revint hier au soir assez bien; il a un rhume qui va et vient, et qui me paraît l'humeur de la goutte en paroles couvertes. Le marquis, après avoir donné ordre à son équipage, ira faire sa cour à son tour,

1 Marie-Marguerite Morin, femme de Jean, comte d'Estrées, maréchal et vice-amiral de France. (P.)

[redacted]

et passer les trois jours gras à Versailles. Madame de Coulanges en est revenue, et de Saint-Cyr : elle y a été tout-à-fait bien reçue, et assise auprès de madame de Maintenon, et disant choses et louanges nouvelles. Elle y retourne demain avec moi ; nous attendons la réponse, car la presse est devenue si extrême, que je ne croirai y aller que quand je serai partie. Je vous ai mandé le discours de madame de Coulanges à la maréchale d'Estrées ; la scène se passa chez M. de Croissi : la compagnie fit un éclat de rire qui déconcerta la maréchale, et donna courage à madame de Coulanges, qui dit tout bas à M. de Charost : « Songez qu'elle n'a jamais voulu louer madame de Gri- « gnan, non plus qu'*Esther*. » Et tout d'un coup la conversation se tourne à parler des goûts de M. de Charost. Madame de Coulanges nomma madame de Brissac [1] et vous ; on l'approuva, et on dit, *le pauvre homme !* La maréchale voulut louer l'esprit de madame de Brissac ; madame de Coulanges dit : « Ah ! pour l'esprit, madame de « Grignan était au-dessus d'elle, comme les yeux de ma- « dame de Brissac étaient au-dessus de ceux de madame « de Grignan. » Tout le monde applaudit, et la maréchale encore *débellée :* ensuite Canaples dit qu'il n'avait jamais rien vu de si beau que vous, et que madame de Mazarin était de cet avis, et qu'il lui avait ouï dire vingt fois que, de tous les visages, il n'y en avait point à sa fantaisie comme le vôtre ; que vous avez toutes les graces et tous les agréments ; on en convint ; jamais la maréchale n'osa souffler, il fallut se taire ; et ce lion muet, et *les pattes croisées*, comme celui que vous avez vu autrefois, parut un prodige si nouveau, que l'on ne pouvait s'en taire, et on en faisait des compliments à madame de Coulanges comme d'un miracle qui était réservé à sa vivacité. La maréchale s'est plainte doucement du reproche d'*Esther*,

[1] Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de Brissac, morte à l'âge de trente-huit ans, le 24 février 1684. (P.)

[redacted]

et que c'était pour lui faire une affaire. Madame de Coulanges est cependant une ingrate, car jamais la maréchale ne lui avait arraché les yeux.

M. le chevalier vous a parlé d'Angleterre ; on attend la nouvelle de ce qu'ils auront fait, après avoir dit que leur roi n'était plus roi dès qu'il avait quitté le royaume : il faut savoir s'ils en auront élu un autre.

A neuf heures du soir.

Voici enfin, ma chère fille, la nouvelle d'Angleterre, qui est fort bonne pour nous. Le prince d'Orange n'est pas encore le maître : tout cela ne va pas si vite, et la guerre ne se fera pas dans un moment, comme on le croyait. Elle ne sera point si terrible cette année, nous sommes sur la défensive ; mais vous aurez bien des transes, bien des frayeurs inutiles, et vous ne voudriez pas même en être distraite, vous ne voudriez pas qu'on vous détournât un moment des *dragons* que vous voulez qui vous dévorent ; cet état m'en fait beaucoup qui me dévoreront aussi ; mais nos *dragons* ne se mordront pas, car je vois, ma très chère, que je m'en irai en Bretagne avec madame de Chaulnes : toutes sortes de raisons m'y convient, hormis celles qui plairaient à mon cœur : il faut nécessairement que je donne ordre à une terre que j'ai en ce pays-là, et qui vient à rien si la capacité de l'abbé Charrier et ma présence ne la rétablissent. Il faut donc que j'aie le courage de prendre ce voyage sur moi, sur ma vie, sur ma tendresse qui me ferait courir tout naturellement à vous, ma chère Comtesse.

1027. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 21 février 1689.

Il est vrai, ma chère fille, que nous voilà bien cruelle-

[redacted]

ment séparées l'une de l'autre, *aco fa trembla*[1]. Ce serait une belle chose, si j'avais ajouté le chemin d'ici aux Rochers ou à Rennes : mais ce ne sera pas si tôt ; madame de Chaulnes veut voir la fin de plusieurs affaires, et je crains seulement qu'elle ne parte trop tard, dans le dessein que j'ai de revenir l'hiver prochain, par plusieurs raisons, dont la première est que je suis très persuadée que M. de Grignan sera obligé de revenir pour sa chevalerie, et que vous ne sauriez prendre un meilleur temps pour vous éloigner de votre château culbuté et inhabitable, et venir faire un peu votre cour avec M. le chevalier de l'ordre, qui ne le sera qu'en ce temps-là. Je fis la mienne l'autre jour à Saint-Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, madame de Coulanges, madame de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées : un officier dit à madame de Coulanges que madame de Maintenon lui faisait garder un siége auprès d'elle ; vous voyez quel honneur. Pour vous, Madame, me dit-il, vous pouvez choisir ; je me mis avec madame de Bagnols au second banc derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étaient mesdames d'Auvergne, de Coislin et de Sully ; nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étaient peut-être pas sous les *fontanges* de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée : c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien ; les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès : on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce ; tout y est sim-

[1] Phrase provençale. (P.)

[redacted]

ple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant : cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect ; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des psaumes ou de la *Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes : la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place, pour aller dire au roi combien il était content, et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places ; et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée, ce « que je sens est au-dessus des paroles. » Le roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a « beaucoup ; mais, en vérité, ces jeunes personnes en ont « beaucoup aussi : elles entrent dans le sujet, comme si « elles n'avaient jamais fait autre chose. » « Ah ! pour cela, « reprit-il, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie : comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le prince et madame la princesse vinrent me dire un mot : madame de Maintenon un éclair ; elle s'en allait avec le roi : je répondis à tout, car j'étais en fortune. Nous revînmes le soir aux flambeaux : je soupai chez madame de Coulanges, à qui le roi avait parlé aussi avec un air d'être chez lui, qui lui donnait une douceur trop aimable. Je vis le soir M. le chevalier, je lui contai tout naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachotter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes ; il en fut content, et voilà qui est fait ; je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé, dans la suite, ni une sotte vanité, ni un transport de bourgeoise : demandez-lui. M. de Meaux (*Bossuet*) me parla fort de vous, M. le prince aussi : je

[redacted]

vous plaignis de n'être pas là; mais le moyen? on ne peut pas être partout. Vous étiez à votre opéra de Marseille : comme *Atys* est non-seulement *trop heureux*[1], mais trop charmant, il est impossible que vous vous y soyez ennuyée. Pauline doit avoir été surprise du spectacle : elle n'est pas en droit d'en souhaiter un plus parfait. J'ai une idée si agréable de Marseille, que je suis assurée que vous n'avez pas pu vous y ennuyer, et je parie pour cette dissipation contre celle d'Aix.

Mais ce samedi même, après cette belle *Esther*, le roi apprit la mort de la jeune reine d'Espagne[2], en deux jours, par de grands vomissements : cela sent bien le fagot. Le roi le dit à MONSIEUR le lendemain, qui était hier : la dou-

[1] Vers de l'opéra d'Atys.

[2] Marie-Louise d'Orléans, fille de MONSIEUR et de Henriette-Anne d'Angleterre, sa première femme. (P.) Madame de La Fayette dit, dans se mémoires, que la reine d'Espagne fut empoisonnée par une tasse de chocolat. Dangeau prétend que ce fut par une tourte d'anguilles. MADAME, dans ses *Lettres originales*, assure qu'elle prit le poison dans des huîtres crues. Voltaire a nié cet empoisonnement, comme beaucoup d'autres. C'était un système d'historien. Mais il ne réfute que le récit de Dangeau, qui avait dit que trois des femmes de la reine avaient péri pour avoir mangé du même mets. Il allègue contre ce détail une autorité respectable. Madame de La Fayette qui, dans la vie de MADAME (*Henriette d'Angleterre*), n'avait osé confirmer l'opinion de son empoisonnement, s'y réunit à l'occasion de la reine d'Espagne, fille de cette princesse. Quant au témoignage de MADAME (*de Bavière*), il serait plus fort si elle ne se montrait si partiale et si prompte à croire tous les crimes. Ce qu'elle ajoute, que ce furent *deux des femmes de chambre françaises de la reine* qui l'avaient empoisonnée, est peu vraisemblable. Cependant, elle dit que ce fut le comte de Mansfeld qui procura le poison; particularité qui s'accorde avec le bruit commun dans ce temps. En effet, toutes les lettres et tous les mémoires des contemporains s'accordent à dire que le conseil d'Espagne, dévoué à l'empereur et au prince d'Orange, et résolu à entrer dans la ligue contre la France, voulut écarter une reine trop bonne Française, qui, gouvernant son époux, était un trop grand obstacle aux projets de guerre qu'on avait formés. Il est vrai qu'un bruit semblable, au moment des premières hostilités, ne peut passer pour une preuve historique; mais il faut avouer qu'il ressemble bien à la vérité. Enfin, il faut dire encore que le récit du duc de Saint-Simon, qui avait été ambassadeur en Espagne, non-seulement confirme celui de MADAME, mais y ajoute beaucoup de circonstances. Suivant lui, la comtesse de Soissons, qui était alors à Madrid, avait été elle-même l'empoisonneuse, apostée par le comte de Mansfeld. (A. G.)

[redacted]

leur fut vive; MADAME criait les hauts cris, le roi en sortit tout en larmes.

On dit de bonnes nouvelles d'Angleterre : non-seulement le prince d'Orange n'est point élu ni roi ni protecteur, mais on lui fait entendre que lui et ses troupes n'ont qu'à s'en retourner : cela abrège bien des soins. Si cette nouvelle continue, notre Bretagne sera moins agitée, et mon fils n'aura point le chagrin de commander la noblesse de la vicomté de Rennes et de la baronie de Vitré : ils l'ont élu malgré lui pour être à leur tête : un autre serait charmé de cet honneur ; mais il en est fâché, n'aimant, sous quelque nom que ce puisse être, la guerre par ce côté-là.

Votre enfant est allé à Versailles pour se divertir ces jours gras ; mais il a trouvé la douleur de la reine d'Espagne : il serait revenu, sans que son oncle le va trouver tout-à-l'heure. Voilà un carnaval bien triste, et un grand deuil. Nous soupâmes hier chez le *Civil* (*M. Le Camus*), la duchesse du Lude, madame de Coulanges, madame de Saint-Germain, le chevalier de Grignan, M. de Troyes, Corbinelli et moi : nous fûmes assez gaillards, nous parlâmes de vous avec bien de l'amitié, de l'estime, du regret de votre absence, enfin, un souvenir tout vif : vous viendrez le renouveler.

Madame de Durfort se meurt d'un hoquet d'une fièvre maligne. Madame de La Vieuville aussi du pourpre de la petite-vérole. Adieu, ma très aimable : de tous ceux qui commandent dans les provinces, croyez que M. de Grignan est le plus agréablement placé.

1028. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi des Cendres 23 février 1689.

Ma chère enfant, votre vie de Marseille me ravit ; j'aime cette ville qui ne ressemble à aucune autre. Ah ! que je comprends bien les sincères admirations de Pauline ! que

[redacted]

cela est naïf! que cela est vrai! que toutes ses surprises sont neuves! que je la crois jolie! que je lui crois un esprit qui me plaît! Il me semble que je l'aime, et que vous ne l'aimez pas assez : vous voudriez qu'elle fût parfaite; avait-elle gagé de l'être au sortir de son couvent? Vous n'êtes point juste : et qui est-ce qui n'a point de défauts? en conscience, vous attendiez-vous qu'elle n'en eût point? où preniez-vous cette espérance? ce n'était pas dans la nature : vous vouliez donc qu'elle fût un prodige *prodigieux*, comme on n'en voit point? Il me semble que, si j'étais avec vous, je lui rendrais de grands offices, rien qu'en redressant un peu votre imagination, et en vous demandant si une petite personne qui ne songe qu'à plaire et à se corriger, qui vous aime, qui vous craint et qui a bien de l'esprit, n'est pas dans le rang de tout ce qu'il y a de meilleur. Voilà ce que mon cœur a voulu vous dire de ma chère Pauline, que j'aime et que je vous prie d'embrasser tout-à-l'heure pour l'amour de moi. Ajoutez-y cette bonne conscience qui la fait si bien renoncer au pacte, quand elle voit les diableries des joueurs de gobelets. Cette vie, quoique agréable, vous aura fatiguée : en voilà trop pour vous, ma chère fille; vous vous couchiez tard, vous vous leviez matin : j'ai eu peur pour votre santé. Ce qui fait que je ne vous parle pas de la mienne, c'est qu'elle est comme je souhaite la vôtre, et que je n'ai rien à dire sur ce sujet.

Vous songez toujours à moi trop obligeamment : vos raisonnements sont bons sur mon voyage de Bretagne, j'y penserai; et si madame de Chaulnes n'y allait point; car que sait-on? il faut voir comme on réglera tous les commandements; si donc elle n'y allait pas, je m'en irais, moi, de mon chef, à Nantes, où je ferais venir l'abbé Charrier : il n'est plus possible de laisser cette terre dans le désordre où elle est tombée. Nous avons du temps pour le moins jusqu'à Pâques : on ne songe point à partir le carême. Nous avons soupé dimanche dernier, comme je crois vous l'avoir

[redacted]

dit, chez le *Civil* (*M. Le Camus*), où vous ne fûtes pas oubliée; le lundi ce fut chez M. de Lamoignon, avec Coulanges et l'abbé Bigorre, en familiarité : le mardi chez madame de Coulanges, avec madame de Chaulnes et *les divines*, en toute liberté, retirées à onze heures. Ce matin, la messe des Cendres, écrire en repos à sa chère fille : voilà la vie de votre pauvre maman, pendant que le chevalier et *le minet* sont à Versailles, où tous les plaisirs ont fini pour faire place à la vive douleur de MONSIEUR et de MADAME [1]. Cette pauvre reine d'Espagne, plus âgée d'un an que sa mère, est morte comme elle d'une étrange manière : elle tomba, le 10 de ce mois, dans des vomissements si extrêmes et si violents, que nul remède n'a pu la secourir; et jusqu'au 12 à midi qu'elle mourut, elle n'a pas eu un moment pour respirer. M. de Rebenac [2] mande que rien n'est si digne d'admiration que son courage et sa fermeté, avec de grands sentiments de christianisme, mandant au roi qu'elle n'a point de regret à la vie, et qu'elle meurt de sa mort naturelle, quoique d'abord elle eût dit, comme feue MADAME [3], et se repentant comme elle de l'avoir dit : enfin, on ne parle point de poison; ce mot est défendu à Versailles et par toute la France : mais la pauvre princesse est morte, et c'est une perte dans l'état présent des affaires. On parle étrangement de celles d'Angleterre : ils ont élu roi, après de grandes contestations, cet enragé de prince d'Orange, et l'ont couronné : on croyait le contraire il y a huit jours; mais ce sont des Anglais.

Madame de La Vieuville [4] est morte de toute sorte de

[1] Élisabeth-Charlotte, palatine du Rhin, belle-mère de la reine d'Espagne. (P.)

[2] François de Feuquières, dit *le comte de Rebenac*, à cause de sa femme, aux noms et armes de laquelle il avait été substitué. Ce Rebenac avait affiché pour cette jeune reine une passion extravagante; mais la réputation de MADAME n'en souffrit pas. (A. G.)

[3] Henriette d'Angleterre.

[4] Anne-Lucie de La Mothe-Houdancourt.

[redacted]

venin, tout étonnée, sans doute, de se trouver si tôt auprès de son beau-père [1], aux Minimes (*de la place Royale*).

1029. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 25 février 1689

Nos deux Grignan revinrent de Versailles une heure après que j'eus fait mon paquet. Le chevalier vous aura mandé comme ce petit capitaine avait pris congé, comme le roi l'avait regardé d'un bon air, comme il a été question de sa compagnie et de son voyage de Châlons. Il a l'honneur de partir le premier, et de montrer l'exemple : ce zèle d'un jeune novice sied fort bien ; il badine fort joliment avec ceux qui lui demandent pourquoi il part si tôt ; il répond qu'il a un colonel qui le chasse : le colonel [2] s'en défend très bien aussi, et je vous assure qu'il n'y a rien de mieux, ni qui fasse tant d'honneur, et à peu de frais ; car il n'a point d'affaires ici, et il est ravi d'aller courir, et faire le bon officier : il aura le temps de se reposer à Philippeville, et son équipage aussi, et il sera tout frais quand il s'agira de marcher. Je deviens avare de ce petit *minet*, comme vous savez qu'on fait sur les derniers jours : il mange avec moi : je le mènerai dîner chez madame de Chaulnes et chez madame de Coulanges, pour leur dire adieu, et je ménagerai les sept ou huit jours que nous avons encore à être ensemble. Mais, ma chère enfant, ne prenez pas de si loin votre *escousse* [3] pour être en peine : ne donnez point à votre imagination la liberté de vous inquiéter ; il n'est encore question de rien : votre enfant sera à sa garnison comme ici ; il n'y a que cinquante lieues de différence.

Parlez-moi donc de vous, ma très belle : votre vie de Marseille m'a paru bien agréable. Pour moi, je vous avoue

[1] *Voyez* la lettre du 4 février. (P.)
[2] M. le chevalier de Grignan. (P.)
[3] Vieux mot ; il est ici pour *élan*.

[redacted]

que je n'aurais pas l'esprit de m'ennuyer au milieu de tous les respects et des démonstrations sincères que vous recevez dans tout votre gouvernement : nous ne sommes jamais d'accord sur cela, M. le chevalier et moi. Je sais bien que toujours, ce serait trop, et qu'il faut venir reprendre de la considération en ces pays-ci ; mais un temps de l'année, je vois bien des personnes à qui ces honneurs rendus par des gens de nom et de qualité, ne seraient point du tout désagréables : je les ai vus, et j'en étais surprise et touchée : mais chacun a son goût. Je parie pour le joli tourbillon de Marseille, avec les *chevaliers* [1], et l'opéra, et les diableries, et les étonnements de Pauline, contre les visites et les dames d'Aix. Mandez-moi quelles sont vos dames du palais : car il y a toujours des favorites.

On dit que le roi d'Angleterre s'en va en Irlande : ce bruit est répandu ; je ne réponds de rien cette année ; on ne fait que mourir. On prend aujourd'hui le deuil de la reine d'Espagne. J'achèverai ce soir cette lettre, après avoir reçu la vôtre.

Voilà votre lettre du 18, ma chère enfant ; mais ne le dites pas à M. de Grignan, car il se moquerait de moi ; j'ai été ravie de vous savoir arrivée à Aix : je me souviens qu'il y a un grand vilain précipice que l'on côtoie fort longtemps, et qui me faisait mal à l'imagination : vos lieues sont insupportables ; il y a aussi loin de Marseille à Aix, que de Paris à Meaux : oui, je le soutiens : je vous remercie donc de m'avoir dit que vous étiez arrivée. Vous avez été bien fatiguée d'aller souper chez l'archevêque, au lieu de vous coucher. Ma fille, vous ne mettez pas le pied à terre, votre tourbillon est violent. Je comprends le plaisir que vous faites à ce *Cordon-bleu* (*M. de Grignan*) de vous donner au public de si bonne grace : cette complai-

[1] Quand madame de Sévigné fut à Marseille, en 1672, elle regardait comme un des ornements de cette ville le grand nombre d'officiers de galère, presque tous chevaliers de Malte, qui venaient voir M. de Grignan. (P.)

... ...rvenues? car il y a un peu de pei
orelles dans ces agitations. Je suis toujours résolu
n Bretagne, malgré mon cœur, qui voudrait fo
ous; mais je ne serais pas digne d'être votre mèr
ussiez été une vraie Romaine avec votre amou
atrie. Adieu, très chère, adieu, aimable. J'écrirais
emain; mes pensées, ma plume, mon encre, tou
nais il faut envoyer à la poste, il faut aussi ne vo
ccabler.

Le roi d'Angleterre a dîné ici chez M. de Lauzu
té chez MADEMOISELLE après dîner. On dit qu'il s
n Irlande, et qu'il a donné l'ordre de la Jarretière à
auzun. Je ne réponds de rien cette année, que de
mer chèrement.

1030. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 28 février

Monsieur le chevalier s'en alla hier après dîner à
les, pour apprendre sa destinée; car, ne s'étant
vé sur les listes qui ont paru, il veut savoir si
le pour servir dans l'armée de M. le dau...

[redacted]

comme un éclair, et s'en va droit à Brest, où il trouvera le maréchal d'Estrées, et peut-être M. de Chaulnes, s'il peut le trouver encore, car la poste et la bonne chaise que lui a donnée M. le dauphin le mèneront bien vite. Il doit trouver à Brest des vaisseaux tout prêts, et des frégates; il porte cinq cent mille écus. Le roi lui a donné des armes pour armer dix mille hommes. Comme Sa Majesté anglaise lui disait adieu, elle finit par lui dire, en riant, qu'il n'avait oublié qu'une chose, c'était des armes pour sa personne : le roi lui a donné les siennes; nos héros de roman ne faisaient rien de plus galant. Que ne fera point ce roi brave et malheureux avec ces armes toujours victorieuses? Le voilà donc avec le casque et la cuirasse de Renaud, d'Amadis, et de tous nos paladins les plus célèbres; je n'ai pas voulu dire d'Hector, car il était malheureux. Il n'y a point d'offres de toutes choses que le roi ne lui ait faites : la générosité et la magnanimité ne vont point plus loin. M. d'Avaux [1] va avec lui; il est parti deux jours plus tôt. Vous allez me dire, pourquoi n'est-ce pas M. de Barillon [2]? c'est que M. d'Avaux, qui possède fort bien les affaires de Hollande, est plus nécessaire que celui qui ne sait que celles d'Angleterre. La reine est allée s'enfermer à l'abbaye de Poissy avec son fils : elle sera près du roi et des nouvelles; elle est accablée de douleur, et d'une néphrétique qui fait craindre qu'elle n'ait la pierre : cette princesse fait grand'pitié. Vous voyez, ma chère enfant, que c'est la rage de causer qui me fait écrire tout ceci; M. le chevalier et la gazette vous le diront mieux que moi. Votre enfant m'est demeuré : je ne le quitte point; il en est content; il dira adieu à ces petites de Castelnau; son cœur ne sent encore rien; il est occupé de son devoir, de son

1 Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, neveu de Claude de Mesmes, aussi comte d'Avaux, célèbres l'un et l'autre par la supériorité de leurs talents dans les négociations, et par les plus rares qualités de l'esprit et du cœur. (P.)

2 M. de Barillon avait été ambassadeur en Angleterre. (P.)

[redacted]

équipage ; il est ravi de s'en aller et de montrer le chemin aux autres. Il n'est encore question de rien ; nous n'assiégerons point de place, nous ne voulons point de bataille, nous sommes sur la défensive, et d'une manière si puissante, qu'elle fait trembler : jamais le roi de France ne s'est vu trois cent mille hommes sur pied ; il n'y avait que les rois de Perse : tout est nouveau, tout est miraculeux.

Je menai hier le marquis dire adieu à madame de La Fayette, et souper chez madame de Coulanges. Je le mène tantôt chez M. de Pomponne, chez madame de Vins et la marquise d'Uxelles ; demain chez madame du Pui-du-Fou et madame de Lavardin ; et puis il attendra son oncle, et partira sur la fin de la semaine ; mais, ma chère enfant, soutenez un peu votre cœur contre ce voyage, qui n'a point d'autre nom présentement. Parlons un peu de Pauline, cette petite grande fille, tout aimable, toute jolie ; je n'eusse jamais cru que son humeur eût été farouche, je la croyais tout de miel : mais, mon enfant, ne vous rebutez point, elle a de l'esprit, elle vous aime, elle s'aime elle-même, elle veut plaire ; il ne faut que cela pour se corriger, et je vous assure que ce n'est point dans l'enfance qu'on se corrige ; c'est quand on a de la raison ; l'amour-propre, si mauvais à tant d'autres choses, est admirable à celle-là ; entreprenez donc de lui parler raison, et sans colère, sans la gronder, sans l'humilier, car cela révolte ; et je vous réponds que vous en ferez une petite merveille. Faites-vous de cet ouvrage une affaire d'honneur, et même de conscience : apprenez-lui à être habile ; c'est un grand point que d'avoir de l'esprit et du goût comme elle en a.

Esther n'est pas encore imprimée. J'avais bien envie de dire un mot de vous à madame de Maintenon, je l'avais tout prêt : elle fit quelques pas pour me venir dire un demi-mot ; mais comme le roi, après ce que je vous ai mandé qui s'était passé, s'en allait dans sa chambre, elle le sui-

[redacted]

vait, et je n'eus que le moment de faire un geste de remerciement et de reconnaissance; c'était un tourbillon. M. de Meaux me demanda de vos nouvelles. Je dis à M. le prince, en courant : *Ah! que je plains ceux qui ne sont pas ici!* Il m'entendit, et tout cela était si pressé, qu'il n'y avait pas moyen de placer une pensée; vous croyez bien cependant que j'en mourais d'envie. Racine va travailler à une autre tragédie, le roi y a pris goût, on ne verra autre chose; mais l'histoire d'Esther est unique; ni Judith [1], ni Ruth, ni quelque sujet que ce puisse être, ne saurait si bien réussir.

Madame de Chaulnes est à Versailles; peut-être ira-t-elle aider à sa belle-sœur [2] à recevoir la reine à Poissy. Nous ne disons encore rien de Bretagne; il faut voir qui y commandera [3]. Vous êtes bien heureux que personne ne vienne vous aider à faire votre charge. M. de Grignan donnera la chasse à ces démons [4] qui sortent des montagnes, et vont s'y recacher. Il y en a beaucoup en Languedoc; M. de Broglio (*commandant*) et M. de Basville [5] courent après; ce sont comme des esprits, ils disparaissent; aussi vous voyez dans les provinces des armées qui ne seront pas les moins nécessaires.

Le roi d'Angleterre donna hier dans l'église de Notre-Dame l'ordre de la Jarretière à M. de Lauzun : on y lut une espèce de serment, qui en fait la cérémonie; le roi lui mit le collier à l'autre côté du nôtre; et un Saint-Georges qui vient du feu roi son père, et qui est enrichi de diamants, il vaut bien dix mille écus. Pendant que le roi d'Angleterre était chez MADEMOISELLE, M. de Lauzun alla

[1] L'abbé Têtu donna à Boyer le sujet de *Judith*, et l'aida même à en faire un ouvrage devenu fameux par le ridicule Cet ouvrage obtint cependant un grand succès sur le théâtre de Saint-Cyr, puis à Paris.

[2] Charlotte d'Ailli, sœur de M. de Chaulnes, prieure de Poissy. (P.)

[3] De M. le duc de Chaulnes, ou de M. le maréchal d'Estrées. (P.)

[4] Les religionnaires qui commençaient à remuer dans les Cévennes.

[5] Intendant en Languedoc. (P.)

...lui être obligé, puisqu'il le traite si bi
dit à M. de Lauzun que cet ordre n'était pas une
au sien : en ce cas, pour n'être pas croisé, il mett
de France comme les autres [1], et gardera le Saint
du côté droit avec un ruban bleu. L'étoile de
homme est tout extraordinaire.

A huit heures

Je viens de chez M. de Pomponne; je l'ai enten
sonner sur les affaires présentes : il trouve que tou
grandes montagnes s'aplanissent. L'affaire d'Irla
admirable, et occupe tellement le prince d'Orange
n'y a rien à craindre sur nos côtes. Les seigneur
qui ont élu, malgré eux, le prince d'Orange, ont
protestation de la violence de la chambre basse,
qu'on ne peut point élire un roi, que le royaume
déclaré vacant par un jugement juridique. Tout
rt bon : on ne veut rien animer; on ne fera p
ége : si l'Espagne se déclarait, on irait plutôt du
mpelune et de la Navarre, que du côté de la F
rceque ce serait un moyen presque sûr d'avoir
fin, il paraît que nous sommes si forts et ...

[redacted]

sais point d'autres nouvelles. M. le chevalier viendra demain. Voilà l'abbé Bigorre qui me mande que le président Barentin est mort ce matin à sa place au grand conseil. Adieu, chère enfant, ne vous amusez pas à me répondre par une aussi grande lettre que celle-ci ; songez que voilà bien des discours où vous n'avez qu'à dire, *amen*. J'ai mille amitiés de M. de Lamoignon pour vous, de madame de Lavardin, de madame de Mouci : tout brille encore de votre souvenir.

1031. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 2 mars 1689.

Le jour de carême-prenant n'est pas un jour indifférent pour Pauline : je vous gronde, ma chère enfant, de ne l'avoir pas envoyée joliment chez la bonne Langlée, pour y danser un peu avec mademoiselle d'Oraison [1] : quel mal y avait-il à lui donner ce petit plaisir? Je suis assurée que cette petite personne est jolie, qu'elle a bon air, et qu'elle soutient, et même efface des beautés plus régulières. Je vous gronde aussi de lire toutes vos lettres en vous couchant : je sais bien qu'il n'est pas possible de les garder pour le lendemain ; mais il faut compter de ne point dormir : car, outre que souvent il y a des choses fâcheuses par les réflexions, c'est que quand il n'y aurait que des pensées et des nouvelles, vous n'en seriez pas mieux ; avant que tout cela soit dévidé dans l'imagination, la nuit est passée : ainsi, comme vous savez que je dis vrai, ménagez-vous selon votre santé.

Je menai hier mon marquis chez madame du Pui-du-Fou : elle est bien vieillie. M. de Mirepoix, qui m'était déja venu voir ici, y revint une seconde fois, et ne me parla jamais, dans l'une et l'autre visite, que de la consi-

[1] Cette maison avait pris pour devise ces mots de l'Évangile : *Domus mea, domus* ORATIONIS.

... ...ngieuse qu'elle n'aimait guère ; je lu
compliments, et à son sage frère [2]. M. le cheval
hier au soir : il se porte bien, il sera employé,
encore en quel pays : j'admire son courage. Vo
est fort aimable et fort joli; il se mêle déja d
ses affaires, il ordonne, il marchande, il supput
dommage que son père n'en ait usé de même. M. l
lier doit vous mander ce que dit le roi au roi d'An
en lui disant adieu : « Monsieur, je vous vois pa
« douleur; cependant je souhaite de ne vous revoir
« mais si vous revenez, soyez persuadé que vous me
« verez tel que vous me laissez. » Peut-on mieux d
roi l'a comblé de toutes choses, et grandes, et petite
nillions, des vaisseaux, des frégates, des troupes,
iciers. M. d'Avaux, qui fait en cette occasion la pl
t la plus brillante figure du monde : oui, je ne vo
nne qui ne trouve cet emploi digne d'envie,
mme consommé dans les affaires, et capable de
bons conseils; si M. de Barillon [3] ne sent cela
n heureux. Je reviens aux petites choses, des to
lits de camp, des services de vaisselle de ver
rgent, des armes pour sa personne, qui ...

[redacted]

roi, des armes pour des troupes qui sont en Irlande ; celles qui vont avec lui sont considérables : enfin, la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont jamais tant paru qu'en cette occasion. Le roi n'a point voulu que la reine soit allée à Poissi : elle verra peu de monde : mais le roi en aura soin, et elle aura sans cesse des nouvelles. L'adieu du roi son mari et d'elle faisait fendre le cœur de tout le monde : ce furent des pleurs, des cris, des sanglots, des évanouissements ; cela est aisé à comprendre. Le voilà où il doit être : il a une bonne cause, il protége la bonne religion, il faut vaincre ou mourir, puisqu'il a du courage.

Vous ai-je mandé que le président de Barentin mourut à sa place du grand conseil, il y a deux jours ? Il tomba mort tout d'un coup ; sa femme qui rit toujours, rira-t-elle de cette aventure ? Le bon homme La Troche est mort ; écrivez à sa femme. Madame de Nesle est accouchée d'un fils : je ne sais si cette *bécasse*[1] en est bien aise ; car elle n'aime plus que le comte de Mailly, qui est allé conduire le roi d'Angleterre jusqu'à Brest : cet emploi aurait honoré un duc et un prince. M. de Duras est passé duc au parlement, et va commander la plus belle armée qu'il y ait jamais eue en France.

Je reviens de chez madame de La Fayette, où étaient M. de Pomponne, M. Courtin, M. de La Trousse, le duc d'Estrées : on a fort politiqué. M. d'Avaux est ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Angleterre : il a soin des troupes, des finances ; enfin, c'est l'ame de l'entreprise, et l'homme de confiance. J'ai diné avec votre enfant chez madame de Chaulnes, qui vous fait mille amitiés : nous ne partirons qu'après Pâques : ah ! ma chère bonne, rien ne m'attire en Bretagne que mes affaires uniquement : mon fils ni sa femme ne sont plus aux Rochers : ils sont

[1] Jeanne de Monchi, grand'mère du marquis de Nesle, et mère de Louis, comte de Mailly.

..., en quelque lieu que v
crois la maxime de M. de La Rochefoucauld
es peines sont jetées assez également dans tous les hommes : il y en a cependant qui paraissent bien
Adieu, chère enfant : vous me faites rire, quand
es que vous n'avez plus d'esprit : vous croyez n
plus d'usage : mais si vous heurtiez tant soit peu
porte, vous trouveriez bien qui vous répondrait. J
point de mal de vos lettres : il y a du tour et de
partout. Je vous embrasse mille fois.

1032. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT MOULCEAU.

Mercredi 2 mars

Que de choses à dire, Monsieur ! quel endroit dan
ire du roi, que la manière dont il a reçu le roi d'A
rre; les présents dont il l'a accablé en partant pou
Irlande, des vaisseaux à Brest où il est présent
frégates, des troupes, des officiers, et le comt
x pour ambassadeur extraordinaire et pour cons
r avoir soin des troupes et de l'argent; deux m
artant, et dans la suite tout ce qu'il ...

[redacted]

gent, des toilettes, du linge, des lits de camp, des épées riches, des épées de service, des pistolets, et enfin de tout ce qui peut s'imaginer; et en lui disant adieu et en l'embrassant, il lui a dit : « Vous ne sauriez dire que je ne sois « touché de vous voir partir; cependant je vous avoue que « je souhaite de ne vous revoir jamais; mais si par mal« heur vous revenez, soyez persuadé que vous me retrou« verez tel que vous me voyez. » Rien n'est mieux dit, rien n'est plus juste : jamais la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont été exercées comme elles l'ont été par Sa Majesté.

Nous espérons que la guerre d'Irlande fera une puissante diversion, et empêchera le prince d'Orange de nous tourmenter par des descentes; ainsi tous nos trois cent mille hommes sur pied, toutes nos armées si bien placées partout, ne serviront qu'à faire craindre et redouter le roi, sans que personne ose l'attaquer. Voici un temps de raisonnements et de politique : j'aimerais bien à vous entendre parler sur tous ces grands événements.

Voilà le sentiment d'un bon tapissier sur les questions de madame votre femme; mais quoi qu'il vous dise d'une crépine d'or à deux taffetas, et qu'il y en ait ici, rien n'est si joli, si bien et si frais pour l'été, que de faire de ces beaux taffetas des meubles tout unis, et la tapisserie aussi. J'en ai vu à deux ou trois personnes, il n'y a rien de mieux : il faut tout retrousser comme il vous a dit, et tout plisser; pour l'autre meuble, il faut du damas ou de la brocatelle.

Pour notre *ami*, il vous rendra compte lui-même de ce qu'il fait, je ne le sais pas; depuis qu'il est logé ici, je ne le vois plus, et quand on lui en demande la raison, il répond *que je suis trop près* : cette plaisanterie est une vérité. Si quelquefois le matin je ne me trouvais à son passage quand il va à l'un des trois ou quatre dîners où il est tous les jours prié, je ne le reconnaîtrais plus; je suis contrainte de le souhaiter au faubourg Saint-Germain, afin de repren-

... y a trois cent mille hommes sur pied;
x armées; mais personne n'est encore précisémen
à son poste : celui de ma fille est en Provence,
t été sera en Bretagne.

Le petit marquis a une belle compagnie dans le
ent de son oncle : et partout, Monsieur, je cons
our vous une véritable estime, accompagnée d'une
ui devrait faire trembler les jaloux.

MONSIEUR DE CÓRBINELLI.

Je demeure à l'hôtel de Carnavalet, rien au mond
ur me venger de vous ; mais ce qui vous surprendra
e je ne la vois plus depuis que je demeure avec
père que vous n'en croyez rien, parceque c'est
se incroyable, et que vous mettrez ce point sous le
ne méchante finesse. Pour les nouvelles publiques,
grandes et dignes de votre attention ; mais com
coutume à imputer à Dieu tous les événement
aire uniquement en toutes choses, et ne regard
Adieu, mon ami, je suis tout à vous, jaloux ou t
e, n'importe.

[redacted]

1033. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 4 mars 1689.

Il nous prend une inquiétude à M. le chevalier et à moi, depuis que nous savons l'heure que vous recevez nos lettres : c'est de comprendre, ma chère enfant, que, puisque vous les lisez avant de vous coucher, nous vous empêchons tendrement de dormir trois fois la semaine. Avouez-nous la vérité, quand vous ne voudriez pas nous le dire, nous n'en croirions pas autre chose ; car il est absolument impossible qu'après avoir lu nos volumes, supposé même qu'il n'y eût rien de fâcheux, ni de désagréable, vous ne trouviez à penser et à rêver dans les nouvelles qu'on vous mande ; il n'en faut pas tant pour ôter le sommeil à une personne aussi éveillée que vous : si cela se joint à la vivacité de votre sang et à l'air subtil de votre Provence, vous trouverez que les personnes du monde qui vous aiment le plus vous font malade et vous assassinent réglément tous les jours de courrier. Cette pensée n'est que trop bien fondée pour me donner de l'inquiétude, et me faire admirer combien l'on peut faire de mal par l'amitié aux personnes qui sont les plus chères. Voilà un mal sans remède, et qu'il faut mettre entre les mains de Dieu, comme tout le reste.

M. de Lauzun a refusé, dit-on, d'aller en Irlande avec le roi d'Angleterre, et il a cependant laissé entendre qu'il irait, si on voulait le faire duc. Il est certain que les Majestés de Saint-Germain en avaient parlé : je ne sais si cette manière de convention ne fera point de mal à M. de Lauzun.

Votre cher enfant donne ordre encore aujourd'hui à toutes ses affaires. Il est fort gai ; il partira demain par le plus beau temps du monde : quoique ce ne soit qu'un voyage, je ne saurais m'empêcher d'avoir le cœur pressé. Je vis hier Jarzé ;

il est gai, malgré son malheur[1] : il causa ici deux heures, et me raconta toute sa triste aventure. Le roi lui en a demandé le détail d'un bout à l'autre ; cela est trop pitoyable : il a beaucoup souffert, et souffre encore à cette main qu'il n'a plus.

Nous venons de recevoir vos lettres du 25. Vous êtes bien fatiguée des mauvais sermons ; vous avez grande raison, c'est un martyre : c'est là où votre grandeur est bien incommode ; faut-il tous les jours représenter? cela est cruel : j'en ferai vos plaintes au père Gaillard. Je vais quelquefois aux sermons à Saint-Gervais avec madame de Coulanges, qui n'en perd pas un : c'est le père Soanen[2], qui fait fort bien. Le père Gaillard[3] brille dans Saint-Germain de l'Auxerrois : mais où prendre de tels prédicateurs dans le pays où vous êtes? Il n'y a pas à balancer sur votre retour à la Saint-Martin ; car au lieu de retourner à Lambesc et à Aix, il faut que vous veniez défendre votre requête civile, vous seule pouvez l'entreprendre : songez à disposer toutes choses pour cela : de vous dire comme vous pourrez faire, c'est ce que je ne sais pas ; mais comme il y a longtemps que vous subsistez sur l'impossible, il faut prendre encore sur ce fonds miraculeux : vous voyez bien qu'il ne faut pas laisser votre ouvrage imparfait. Je m'en irai avec cette douce espérance de vous revoir l'hiver : c'est une perspective agréable qui me consolera d'un voyage que je ne fais pas assurément pour mon plaisir.

Vous voulez donc que je croie que vous n'avez plus d'es-

1 Le marquis de Jarzé eut le poignet emporté d'un coup de canon au siége de Philisbourg. (P.)

2 Jean Soanen, célèbre prédicateur de l'Oratoire, depuis évêque de Senez. Ce fut lui qui, plus de trente ans après, fut condamné par le concile provincial d'Embrun, que présidait le cardinal de Tencin. Soanen étoit un janséniste très opiniâtre, mais un homme très respectable. « Ce concile, « ce jugement et surtout le président du concile, dit Voltaire, indignèrent « toute la France, et au bout de deux jours on n'en parla plus. » (A. G.)

3 Célèbre prédicateur jésuite.

[redacted]

prit, que vous ne savez plus écrire ; vos lettres ne me persuadent pas : donnez-m'en d'autres marques, comme disait Bussy. J'embrasse ma chère fille et sa fille : ah ! mon Dieu ! voilà qui va bien loin ! ne vous faites jamais vieille, ni malade : vous savez où cela me jette. Le chevalier vous envoie *Esther*, dites-en votre avis.

Nous avons transi de l'horrible histoire de ce pendu : quelle affreuse mort ! voilà un homme bien appelé dans l'enfer : il faut dire, comme saint Augustin, *s'il avait été d'avec nous, il serait demeuré avec nous*. Cependant je voudrais qu'on lui eût donné quelques jours pour tâcher de le ramener ; car c'est une chose bien terrible que de l'étrangler au milieu des blasphèmes.

1034. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 7 mars 1689.

Si vous aviez vu partir votre cher enfant, vous auriez pleuré samedi aussi bien que nous ; il n'y eut pas moyen de s'en empêcher : cependant, comme il n'est question de rien du tout encore, il fallut comprendre que c'était un voyage. Le marquis était joli, gai, se moquant de nous, et tout occupé de son équipage, qui est en fort bon état. M. du Plessis est avec lui ; il en aura un soin extrême, jusqu'à ce qu'il l'ait remis entre les mains des officiers de son oncle. Tous les jeunes gens suivent le bon exemple de notre enfant : je vous conseille de vous fortifier comme les autres, et de croire que Dieu vous le conservera : vous avez besoin de courage pour achever l'affaire de M. d'Aiguebonne ; il faut ôter cette épine du pied de votre fils. Vous pourrez voir encore une partie des choses que vous regrettez de n'avoir pas vues. Racine commence une nouvelle pièce pour cet hiver ; c'est ou *Jephté*, ou *Absalon*[1]. Vous

[1] Ce n'était ni l'un ni l'autre ; ce fut *Athalie*, la dernière pièce et le chef-d'œuvre de Racine. (P.)

autre côté, je vous en assure. Je regarde cett
e comme un écart, comme un voyage où je sui
r mes affaires. Nous ne partirons qu'après Pâq
ous trouvions quelque chose de bon pour votre
ous ne manquerions pas de faire valoir notre ma
se; enfin, nous verrons ce que la Providenc
rde.

1035. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 9 mars

Mademoiselle d'Alerac est aux Feuillantines pour
es jours [1] : il y a souvent de la froideur entre m
Jsez [2] et elle ; je crois pourtant qu'elle retournera
lles avec cette duchesse : la pauvre fille n'est pas
se; son étoile n'est pas si brillante que celle d
noiselle de Coislin [3], qui semble présentement
rnée du côté de M. d'Enrichemont : les articles
iés lundi, mais avec protestation que, si on ne
t un article dans le contrat, le mariage était r

On lit ce qui suit dans le *Journal manuscrit de Dangeau*, à
avril 1689: « Mademoiselle d'Alerac a quitté M. de M...

[redacted]

On ne voulut pas s'en retourner sans signer, de peur de faire rire le monde : on prit ce milieu, qui ne laisse pas d'être plaisant le jour que toute une famille est assemblée, et qu'ordinairement tout est d'accord : mais M. de Coislin a de grandes ressources pour les difficultés, cependant c'est cette fois que le courrier de Rome est parti.

La lettre de M. de Grignan m'a fait frémir, moi, ma chère enfant, qui ne puis pas souffrir la vue ni l'imagination d'un précipice : quelle horreur de passer par-dessus, et d'être toujours à deux doigts de la mort affreuse! Je ne comprends pas comme M. de Grignan peut aller dans un pays dont les ours ne peuvent souffrir la demeure. Vraiment, mesdemoiselles de La Charce sont agréablement établies; voilà un joli château. Ce qui me fâche, c'est que je crains que ces *démons* (*les Huguenots*), qui disparaissent dès qu'ils ont peur et qu'ils voient M. de Grignan, ne reparaissent avec la même facilité aussitôt qu'il n'y sera plus; ce serait donc toujours à recommencer. En vérité, ma chère fille, le roi est bien servi; on ne compte guère ni son bien ni sa vie, quand il est question de lui plaire : si nous étions ainsi pour Dieu, nous serions de grands saints.

Nous avons ri, le chevalier et moi, de la peine que nous eûmes à comprendre qu'à Marseille vous fussiez revenue chez vous pour prier Dieu, nous demandant l'un à l'autre : mais qu'a-t-elle voulu dire? entendez-vous cela? non; ni moi non plus; comme si vous eussiez été en délire, ou que vous eussiez dit une chose pour une autre : enfin, je n'ai jamais vu un aveuglement pareil; moi qui sais que vous avez toujours quelque mouvement pour le jour du Seigneur, j'étais tellement dépaysée par Marseille, par l'opéra, par cette foule de monde dont vous étiez entourée, que jamais je ne pus me remettre dans l'esprit votre régularité. En vérité, ma chère enfant, je pense qu'il faut vous demander pardon de cette injustice. Je vous plains d'être obligée d'entendre de mauvais sermons, c'est une

au jeu dans une occasion si impor
e suis assurée que tous les premiers dimanches
outes les douze ou treize fêtes de la Vierge, j
asser par-là. O mon Dieu! dites-leur que sai
ui était plus saint que vous n'êtes sainte, ne co
ue cinq fois l'année. Mais sait-on sa religion dans
inces? tout est en *pèlerins*, en *pénitents*, en *ex*
emmes *déguisées de différentes couleurs*. Que f
olle du roi d'Angleterre? L'Irlande ne lui pe
-elle pas de *jouer* un peu? M. du Bois est l'ho
nonde qui en sait le plus sur notre sainte religio
léfigurée : il est tout aussi mal content que moi c
ie du bourreau qui tourna son exécution en un
ingulier contre son pendu : il fallait bien se gard
ire mourir dans les reniements; c'est une da
op visible et trop scandaleuse; il fallait, dit M. c
remettre en prison, lui donner de l'opium, le r
i donner du temps, lui faire parler; on aurait eu
conscience en repos; mais c'en est fait.

Vous me parlez de Pauline comme ayant une vo
us la croyez du prix de la vôtre, selon l'estim
M. d'Agen : cela pourrait bien être; mais ne

[redacted]

rapport avec vous par l'endroit même le moins parfait? Ce serait la violence de mon étoile qui m'y porterait; mais, outre qu'il est rare qu'on ait pour deux personnes le même penchant, je crains bien que si Pauline a des humeurs, elle n'ait pas comme vous une amitié solide et tendre qui fasse qu'on ne voie plus que ce qu'il y a de bon et d'exquis. Enfin, ma très chère, nous en jugerons quelque jour, s'il plait à Dieu : en attendant, dites-moi comme elle est; je la croyais la douceur même, avec cette envie de plaire qui fait qu'on plait.

La nouvelle de M. de Beauvilliers, de M. de Chevreuse et de M. de Lauzun est une fausseté de cette année : cela courut deux jours ici : la vraisemblance entrainait tout le monde : je la mandai à madame de Coulanges et à la duchesse du Lude; l'abbé Bigorre me la manda; mais M. de Lamoignon ne voulut point la recevoir; et cela n'était point vrai : je ne m'étonne pas qu'elle ait été reçue et crue en Provence. Vous avez *Esther*; l'impression a produit son effet ordinaire : vous savez que M. de La Feuillade dit que c'est une requête civile contre l'approbation publique : vous en jugerez. Pour moi, je ne réponds que de l'agrément du spectacle, qui ne peut pas être contesté.

La duchesse de Duras[1] alla dès le lendemain de ses noces, qui était hier, prendre son tabouret. Son mari s'en ira à son régiment : le père, à la tête de la plus belle armée de France, comblé d'honneurs; la mère à Besançon, avec le poignard dans le sein; et la nouvelle duchesse chez sa mère, au vieux hôtel de Bouillon. Madame de Noailles voulait aller en Roussillon avec son mari et la comtesse de Guiche[2], toutes deux grosses; mais on les arrête jusqu'après leurs couches. La duchesse de Gramont ira en Béarn. Je vous ai dit la beauté de l'emploi de M. d'Avaux, rien de plus brillant. Je suis à vous, ma chère enfant, je m'ac-

[1] Louise-Madeleine de La Mark. (P.)
[2] Fille de Marie-Françoise de Bournonville, duchesse de Noailles. (P.)

...ur le duc de Chaulnes a fait en toute p
s honneurs de son gouvernement au roi d'Angl
vait fait préparer deux soupers sur la route, l't
eures, l'autre à minuit : le roi poussa jusqu'au d
a Roche-Bernard, au-delà de Nantes; il embra
I. de Chaulnes; il l'a connu autrefois. M. de C
ii dit qu'il y avait une chambre préparée pour
oulut l'y mener ; le roi lui dit, je n'ai besoin de ri
e manger. Il entra dans une salle où les fées avaie
ouver un souper tout servi, tout chaud, les plus
oissons de la mer et des rivières, tout était de la
rce, c'est-à-dire beaucoup de commodités, beauco
blesse, bien des dames. M. de Chaulnes lui don
rviette et voulut le servir à table; le roi ne le voul
iis et le fit souper avec lui, et plusieurs personn
lité. Il mangea, ce roi, comme s'il n'y avait po
nce d'Orange dans le monde. Il partit le lendema
barqua à Brest le 6 ou le 7 de ce mois. Quel d
mme que ce prince d'Orange, quand on songe q
met toute l'Europe en mouvement! quelle é
le La Feuillade exaltait l'autre jour la grande
de ce prince; M. de Chandenier disait ...

[redacted]

Je vous renvoie la lettre de M. de Grignan, elle me fait peur seulement de l'avoir dans ma poche : est-il possible qu'il ait passé par les horreurs dont il me parle? C'est grand dommage qu'il n'avait pas *le superbe*, comme en allant à Monaco. Faites-lui mes compliments sur son retour *de deux doigts des abimes.* Comment suis-je avec le coadjuteur? Notre ménage allait assez bien à Paris; dites-lui ce que vous voudrez, ma chère enfant, selon que vous êtes ensemble; car vous croyez bien que je ne veux point m'entendre avec vos ennemis.

1037. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 16 mars 1689.

Il y a bien longtemps que je n'ai écrit à mon cher cousin. Ce n'est pas que je l'aie oublié; mais c'est une certaine chaîne de petites occupations, qui font qu'on remet toujours à faire ce qu'on veut pourtant faire une fois. Pendant ce temps-là le roi d'Angleterre est allé en Irlande; et si vous voulez lui rendre la visite à quoi vous vous êtes engagé, il faut que vous fassiez un trajet de mer. La lettre que vous lui avez écrite est fort bonne, et j'ai vu avec plaisir sur quoi elle était fondée. Je me souviens de cette année (1655) où vous serviez avec lui. Benserade écrivait à la reine d'Angleterre, de la cour qui était alors à Compiègne, que si M. le duc d'York continuait à faire des actions de valeur comme il faisait, il serait bientôt maréchal de France. C'est votre pensée, mon cousin, et je ne m'étonne pas que souvent vous et Benserade ayez dit les mêmes choses.

Il est donc vrai que ce prince n'avait pas oublié votre politesse envers lui, lorsque vous lui cédâtes de si bonne grace. Avez-vous jamais vu des malheurs comme les siens? Non, mais on en a lu, et rien n'est si extraordinaire que l'histoire d'Angleterre, les changements de rois leur sont

..., si elles ne devraient pas quitter le
ui allait présentement porter les armes contre le
service de l'empereur. Nous n'avons su bonnem
ur répondre; il est si peu question de ces deux
nt attachées à leur frère, et qui n'ont plus ni
ère, ni établissement, que je suis persuadée qu'il
it aucun bruit dans le monde, si, en assurant leu
stance, elles se tenaient où elles sont; les affaires
ajesté n'en iraient pas moins bien. Cependant on
int à donner de tels conseils; il les faut prendr
ême. Je ne sais ce qu'elles auront fait.

Il me semble que votre prélat ne se presse guère
en ce pays-ci; je me suis mis dans la tête qu'il
sser juger le procès de MADEMOISELLE et de M. le
ntre les testaments et donations de mademois
ise, où Son Altesse royale croit qu'il a eu beauco
t; quoi qu'il en soit, il fait une plus longue rési
les autres fois, et ses amis de ce pays-ci senten
nce. Je sens encore plus la vôtre, mon cousin
dant je ne souhaite point ici un homme comme
état où est votre fortune.

. et madame de Grignan sont en leur place.
nan a fait un voyage d'une f...

Dieu, et qui disparaissent comme des esprits, dès qu'ils voient qu'on les cherche, et qu'on les veut exterminer. Ces sortes d'ennemis volants ou invisibles donnent des peines infinies, et qui, au pied de la lettre, ne sauraient finir; car ils disparaissent en un moment, et dès qu'on a le dos tourné, ils ressortent de leurs tanières. Il me semble qu'il n'y a rien de pareil dans votre Bourgogne. Pour moi, je crois que je m'en vais en Bretagne avec madame la duchesse de Chaulnes qui va y trouver son mari, lequel y fait des merveilles depuis six ou sept mois. Comme notre Bretagne est toute pleine de noblesse qui n'aime pas à sortir de son pays, et de beaucoup d'autres hommes à proportion, il a levé en un moment un régiment de dragons le plus beau du monde. C'est du Cambout qui le commande. Il en fait encore un de milice de la même beauté. Le corps de la noblesse pour l'arrière-ban est d'une grandeur et d'une magnificence surprenante. Vous m'allez demander quel personnage fait mon fils dans tout cela; celui d'un anachorète au désespoir que la guerre vienne troubler son repos et sa solitude. Il a tout refusé, mais la noblesse de Rennes et de Vitré l'ont élu malgré lui pour être à leur tête au nombre de six cents et plus, et il n'a pas été en son pouvoir de refuser un choix si honorable. Voilà, mon cher cousin, le compte que je vous rends de ma famille et de mes desseins. Je passerai cinq ou six mois en Bretagne où j'ai beaucoup d'affaires, et je m'en reviendrai avec la même duchesse de Chaulnes, après les états. Je pense que je ne saurais mieux faire que de me servir de cette occasion si commode et si agréable pour moi. Le portrait que vous faites de M. de Lauzun, pris dans un dicton populaire, est tout-à-fait plaisant et véritable. Ajoutez-y l'ordre de la Jarretière qui n'empêchera pas le cordon bleu, comme le roi a dit, et vous trouverez qu'il sera également accablé des graces du Saint-Esprit et de la protection de saint Georges.

Adieu, mon cher cousin ; conservez bien votre philosophie chrétienne, c'est une vraie richesse ; et trouvez bon que j'embrasse ma chère nièce et vous mon cher cousin, de tout mon cœur.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'ai lu, Monsieur, avec plaisir la belle et bonne lettre que vous avez écrite au roi d'Angleterre, et j'ai approuvé les réflexions que vous faites sur les aventures agréables ou fâcheuses qui se sont trouvées dans la vie de M. de Lauzun.

Tout ce que vous écrivez me fait desirer quelque ouvrage historique de vous qui pût apprendre à la postérité tout ce qui s'est passé de notre temps. Faites au moins le récit de ce qui est arrivé en France et en Angleterre depuis l'arrivée du prince d'Orange dans cette île. Rapportez-y tous les raisonnements politiques qui ont été faits dans les manifestes des deux partis, examinez-y la question, si c'est par un motif de religion que tous ces mouvements sont arrivés, et faites le panégyrique des deux rois.

Un Irlandais écrivait dernièrement à un Anglais son ami qui était à la cour de France, et le priait de lui mander comment leur roi y avait été reçu. L'Anglais ne lui répondit autre chose que ce verset du psaume : *Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Je défie messieurs de Meaux (*Bossuet*), d'Autun (*Roquette*), Fléchier et Bourdaloue, ces grands panégyristes, de faire un plus bel éloge du roi que cela. J'eusse été ravi de vous revoir ici, Monsieur, pour rendre votre visite au roi d'Angleterre ; mais, comme il est parti, nous en perdons l'espérance. Adieu, Monsieur ; conservez-moi les honneurs de vos bonnes graces, comme à l'homme du monde qui en con-

[redacted]

naît mieux le prix. Je dis la même chose à madame la marquise.

1038. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 20 mars 1689.

Il est quatre heures, ma chère fille, j'ai fait ma collation à onze; je souperai ce soir. Je reviens de solliciter Messieurs du grand conseil, où il plaît à M. Gui[1] de nous faire recommencer toutes les raisons invincibles de votre procès. J'avais avec moi le trop aimable Rochon[2], qui fait voir, par deux petits mémoires de sa façon, qu'il n'y a nulle contrariété d'arrêts. Il a parfaitement instruit mon bon M. Bailly, qui retourne demain, pour l'amour de nous, dans ce même tribunal où il fit si bien triompher autrefois la justice de ma cause; il n'en fera pas moins pour vous: cela crie vengeance. Nous nous partageons : M. le chevalier est de son côté avec Vaille; il répète pour les fatigues de la guerre, dont je suis persuadée qu'il se portera fort bien ; car il ne fait que rire de celles-ci : il n'y a qu'à rire en effet. Si la justice est écoutée, on traitera la requête comme une pièce folle, téméraire et sans fondement : si la requête est reçue, nous lâcherons nos *lettres d'état*[3], et vous viendrez cet hiver remporter cette victoire. Mais M. Gui court deux lièvres à la fois; le jour qu'il présenta une requête au grand conseil, il en présenta une autre à la quatrième[4]; cela fait de l'indignation et de la colère. Tous vos grands amis font leur devoir parfaitement, M. le chevalier au-delà de tout ce qu'on peut dire.

[1] Chargé des affaires de M. d'Aiguebonne, qui était en procès avec M. de Grignan. (P.)

[2] Chargé des affaires de M. de Grignan. (P.)

[3] On appelait ainsi des *lettres* qui s'expédiaient au grand-sceau, en faveur des personnes employées au service de l'état; elles avaient l'effet de suspendre, pendant six mois, les procédures des affaires civiles dans lesquelles ces personnes étaient intéressées. (M.)

[4] A la quatrième chambre des enquêtes du parlement de Paris.

[redacted]

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Mon cher Comte, je me réjouis de votre retour : vous avez été dans le pays des chèvres ; car il n'y a que ces jolies personnes qui puissent gravir dans ces rochers ; la pensée m'en fait mal. Je vous prie que ces *démons* (*les huguenots*) qui paraissent et disparaissent dans un moment, ne vous donnent pas souvent de pareilles peines. Vous en auriez bien moins à vous défendre ici de la furie de M. Gui, toujours soutenu de l'ignorance capable de madame de B...[1] que je trouvai l'autre jour tête pour tête, et qui ne se corrige point de dire des sottises : je demande pardon à M. le coadjuteur de parler ainsi de son ancienne amie ; mais elle est si indigne de cette qualité, que je ne m'en contrains plus. Il ne faut point s'inquiéter de cette chicane ; de quelque manière qu'elle tourne, elle ne peut vous faire de mal. Je vous embrasse, mon cher Comte.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je reviens à vous, ma fille. J'ai été ravie que vous ayez dit *amen* sur toutes les bagatelles que je vous mandais. Vous avez suivi mon conseil : je suis toujours plus aise de la confiance qui vous fait prendre sur moi quelques écritures de moins, que du plaisir de vous entendre, qui est toujours gâté par la pensée que cela vous tue. Je vois que madame de Chaulnes s'en ira après Pâques, et moi très commodément avec elle. Ne soyez en peine à mon égard que du redoublement d'absence, et du dérangement du commerce pour quelques jours.

Je vous ai mandé que la reine d'Angleterre allait à Poissy : elle l'a voulu, mais le roi s'y est opposé. Je vou-

[1] La comtesse de Bury, sœur de M. d'Aiguebonne, l'adversaire de MM. de Grignan.



lais courir après ma lettre, car je suis fâchée quand je vous mande des faussetés. La nouvelle de M. de Beauvilliers, de M. de Chevreuse et de M. de Lauzun a couru insolemment dans tout Paris. M. de La Trousse est parti ce matin pour aller commander en Poitou, et dans le pays d'Aunis, sous les ordres pourtant du maréchal de Lorges. Je crois que le chevalier sera dans *une armée de France :* on appelle ainsi les armées qui ne sont pas sur le Rhin.

1039. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 mars 1689.

Si vous avez trouvé qu'il y avait longtemps que vous ne m'aviez écrit, Madame, vous jugez bien que le temps m'a dû paraître beaucoup plus long qu'à vous. Vous interrompez des occupations agréables pour m'écrire, et moi je n'ai rien de meilleur à faire qu'à vous entretenir. Puisque le roi d'Angleterre n'a pas voulu m'attendre, je le laisserai courir; mais j'ai grand'peur qu'il ne puisse s'empêcher de s'impatienter de me voir, et qu'il ne me veuille épargner la peine de l'aller chercher en Irlande.

Je ne savais pas que Benserade eût écrit ce que vous me mandez à la feue reine d'Angleterre : ce n'est pas le premier bel esprit dans les pensées duquel je me suis rencontré; notre ami Corbinelli dit que je pense assez comme Horace, que je n'ai jamais lu.

Votre raisonnement est fort juste, Madame, sur les impossibilités vraisemblables que le roi d'Angleterre remonte sur le trône; cependant il n'y a point de haut et bas qu'on ne doive attendre de sujets qui coupent la tête à leur roi, et qui laissent ensuite régner ses enfants : il ne faut aujourd'hui que gagner deux ou trois batailles, et donner liberté de religion, pour être aussi bien établi que jamais.

Nos cousines de Rabutin ont tort de vous demander cou-

seil sur l'embarras où elles sont, mais elles n'ont pas tort d'être embarrassées; car enfin vous savez la haine des Allemands contre nous; vous savez l'envie que toute la cour de l'empereur a eue de la fortune de notre cousin [1]; on ne manquera jamais de dire que ses sœurs sont des espions qui mandent en France tout ce qu'elles savent de ce pays-là. Vous voyez ce qu'il a coûté à la reine d'Espagne d'avoir été Française en un pays étranger. Nos cousines feront donc bien de devenir si bonnes Allemandes qu'on ne les puisse soupçonner de songer jamais à revenir en leur pays.

Il y a des gens si mystérieux qu'on ne saurait rien croire d'eux de ce qu'on voit; pour moi je pense que M. d'Autun (*M. de Roquette*) ne va point à Paris parcequ'il ne se porte pas trop bien, qu'il n'a peut-être guère d'argent, et que le roi n'aime point trop à voir des évêques hors de leur diocèse. Il y a longtemps que le séjour de la cour m'est insupportable, et d'ailleurs le roi ne se lasse point de me le rendre odieux; aussi ne me verra-t-il plus que pour jouir de mon reste sur ce que j'ai à espérer de lui. Paris même a tant de relation avec la cour, que je ne le saurais souffrir. Je voudrais passer le reste de ma vie à la campagne, dans un voisinage de mes bons amis, comme le vôtre, ma chère cousine; je me moquerais encore plus que je ne fais des offices de la couronne et de l'ordre du Saint-Esprit; mais cela ne se pouvant pas, j'ai recours aux lettres qui me tiennent lieu de conversation.

Ce que vous me mandez des huguenots me fait souvenir des miquelets de Catalogne; ils m'ont fait enrager vingt fois en une campagne; je les voyais à cent pas de moi, et tout d'un coup je ne les voyais plus; ils se sauvaient par des rochers inaccessibles à tout autre qu'aux chèvres et à eux. Nous les tirions en volant, mais sans effet; ils étaient

[1] Louis de Rabutin eut, en 1699, le commandement des troupes de la Transylvanie, et fut feld-maréchal en 1704.

[redacted]

plus heureux que nous, car ils nous tuaient toujours des hommes et des chevaux.

Vous faites bien, Madame, de prendre la commodité de la comtesse de Chaulnes pour aller en Bretagne; on ne peut faire un voyage plus agréablement que vous ferez celui-là. Notre arrière-ban de Bourgogne ne sera pas si magnifique que celui de Bretagne. M. de Toulongeon ne mènera pas celui de son bailliage, sa santé ne le lui saurait permettre. Je ne sais, Madame, si M. de Pomponne ne vous a point conté qu'en 1674 les arrière-bans ayant été commandés, j'écrivis au roi que je ne croyais pas que Sa Majesté voulût que je marchasse avec la noblesse de mon pays, mais que je lui offrais de le suivre. M. de Pomponne, à qui j'avais adressé ma lettre, me manda que le roi lui avait dit qu'après les grands postes que j'avais tenus à la guerre, il n'entendait pas que je grossisse les arrière-bans; et à ce propos je vous dirai ce qui arriva ici il y a quatre jours.

M. de Toulongeon ayant fait imprimer deux cents lettres, par lesquelles il convoquait la noblesse de son bailliage, il les signa, chargea le greffier du bailliage d'y mettre les suscriptions et de les faire tenir, et s'en retourna chez lui. Ce fat de greffier m'adressa une de ces lettres, et voici ce que je lui écrivis :

« Monsieur le greffier, votre ignorance me fait vous ex-
« cuser de m'avoir adressé une lettre d'arrière-ban; mais,
« afin que vous ne fassiez plus à l'avenir de semblables bé-
« vues, il est bon de vous apprendre que les gens comme
« moi ne vont plus à la guerre que pour commander des
« armées. Jugez par-là combien vous vous êtes *équivoqué*,
« et combien mon frère de Toulongeon vous laverait la tête,
« s'il savait votre méprise. »

Cette lettre est devenue publique à Autun, et a fait reparler de la lettre de M. de Roussillon. A propos de lui, son fils vient de mourir : je crois que cela lui fera des affaires avec madame de La Boulaye, sa belle-mère.

[redacted]

Mais pour revenir aux arrière-bans, Madame, M. de Sévigné a été bien heureux d'avoir eté choisi par la noblesse de son pays pour la commander ; car il avait beau vouloir être anachorète, il fallait qu'il marchât à l'arrière-ban comme un gentilhomme qui ne serait jamais sorti de son pays, et cela lui eût été bien désagréable. Je me réjouis de ce choix, et je ne comprends pas comment il faisait tant le difficile là-dessus.

La fortune a beau élever Lauzun, elle lui donnerait avec l'ordre de la Jarretière celui du Saint-Esprit,et encore celui de la Toison, que je n'en penserais jamais que ce que j'en pense. Cette folle ne sait pourquoi elle l'élève, et moi je sais bien pourquoi je le méprise.

Vous avez raison, Madame, de dire que ma philosophie chrétienne est une vraie richesse; il est certain que je ne saurais jamais être pauvre, ne voulant que ce que Dieu veut : je suis riche de ma modération.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

L'amitié que vous avez pour moi, Monsieur, vous fait trouver ce que je fais meilleur que les autres ne le trouvent. La postérité verra peut-être mes *mémoires*; mais je ne suis pas assez bien informé pour écrire d'autres histoires, et j'aime trop la vérité pour ne pas craindre de ne la pas apprendre exactement aux siècles à venir. La réponse de l'Anglais à son ami l'Irlandais est un fort bel éloge pour le roi, et cet Anglais a bien de l'esprit. J'ai grand'peur, pour l'intérêt du roi d'Angleterre, que je ne lui rende visite à Saint-Germain cette année. Au reste, Monsieur, madame de Sévigné s'en allant en Bretagne cet été, vous devriez bien en venir passer une partie avec nous.

[redacted]

1040. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 16 mars 1689.

Nous avons remporté ce matin la plus jolie victoire que l'on pût souhaiter dans l'état présent de vos affaires avec M. d'Aiguebonne : c'est en votre nom, ma chère bonne, que nous avons *combattu et battu* vos ennemis. M. Gui avait lancé deux lièvres, l'un, en contrariété d'arrêts par une requête au grand conseil; l'autre, par une requête civile contre votre dernier arrêt à la quatrième des enquêtes. Nous fûmes avertis de celle du grand conseil : sans cela, les juges eussent mis dessus, *viennent les parties*, et voilà la guerre allumée. On écrit, on plaide, on retourne sur une affaire depuis le déluge; on la ressasse, il arrive des incidents ; et avec ce petit mot, qui ne paraît qu'une envie de connaître et de s'instruire, on fait le plus grand mal du monde à des gens qui ne veulent plus plaider, et qui croient être jugés ; c'est à un de nos amis que vous devez ce premier avis. Le rapporteur, homme d'esprit, fut interrompu ; on l'assura que cette affaire n'était pas comme il la croyait, et qu'il n'y avait nulle contrariété : on lui dit qu'il fallait qu'il en fût mieux instruit : sur cela nous allons, M. le chevalier, Rochon et moi; nous faisons voir, par les pièces mêmes de vos adversaires, que, comme les Juifs, ils portent leur condamnation. Rochon parla divinement : on sollicite, on va chez les présidents, chez les conseillers ; en trois jours on voit vingt-deux juges ; on crie, on fait du bruit, on se plaint de cette longue persécution, on réveille le dernier arrêt *tout d'une voix*, que vous obtîntes il y a six mois : tout le monde s'en souvient encore ; tout est vif, on a de l'indignation pour cette affreuse chicane ; on met ses amis en campagne, ou plutôt ils s'y mettent eux-mêmes avec tant d'amitié, tant de chaleur, tant d'envie de vous tirer de cette oppression, que c'est leur propre affaire : ils

20.

veulent qu'on mette *néant* sur la requête, qu'on la mette au greffe, et que cela tienne lieu d'un arrêt qui décide tout : car la requête civile tombe quasi toute seule. Après ce jugement, il n'est plus question du conseil, toute chicane est finie ; et c'est, du consentement de tout le monde, la plus jolie victoire que l'on pût remporter sous vos enseignes, et la plus utile pour vous. C'est le plaisir sensible que nous avons eu ce matin ; nous étions à l'entrée de nos juges, ayant tout lieu d'espérer que nous confondrions nos vilains ennemis : en effet, une heure après, M. Bailly est sorti comme la colombe, et m'a dit, avec une mine grave : *Madame, vous avez obtenu ce que vous souhaitiez.* Je n'en ai pas fait de finesse à M. le chevalier, ni à Vaille, ni à Rochon ; nos cœurs ont été épanouis ; ma joie voulait briller : M. le chevalier m'a grondée ; il m'a dit qu'il ne me mènerait plus avec lui, si je ne savais me taire ; c'est sa menace : j'ai voulu parler un peu haut, d'un air de triomphe, il m'a encore menacée ; il m'a dit que qui ne savait point dissimuler, ne savait point régner. Il est sorti un autre conseiller, qui dit à M. d'Aiguebonne qu'il avait perdu son procès : je l'ai vu se couler doucement sans dire un seul mot ; il est accoutumé à ces succès. Je me suis souvenue d'avoir vu fuir autrefois devant moi madame d'Ourouer [1] mère de M. de Richelieu, dans le même tribunal où j'avais fait venir encore M. Bailly pour me porter bonheur. M. Gui nous est demeuré : il se consolait en prenant du tabac. Un autre conseiller nous a dit que nous avions gagné tout d'une voix : *tout d'une voix* est une circonstance qui nous a fait plaisir. M. Gui avait dit prudemment à Rousseau que l'arrêt que vous aviez obtenu il y a six mois

[1] Marie-Françoise de Guemadeuc, veuve de François de Vignerot, marquis du Pont-Courlai, et remariée à Charles de Grossove, comte d'Ourouer, qui fut assassiné dans son carrosse, en 1658. Elle mourut à Paris le 13 janvier 1674. Madame de Sévigné parle plus bas, dans la lettre du 28 mars suivant, de ce procès important ; elle était très jeune lorsqu'elle le gagna. (A. G.)

n'avait pas été digéré, qu'il avait été donné par des enfants. Rousseau lui a redit fort plaisamment ce matin : « Monsieur, voilà encore vingt-deux enfants qui vien- « nent de vous condamner tout d'une voix. » Cela m'a fait rire : mais la grande ame de M. le chevalier ne voulait pas se prêter à ces bagatelles. Nous avons remercié tous nos juges quand ils sont sortis, variant, chacun de notre côté, notre reconnaissance en vingt façons. Enfin, nous sommes revenus dîner gaiement : il faut avouer la vérité; toute la république s'est assemblée pour nous recevoir; nous vous écrivons chacun de notre côté. M. le chevalier m'a chargée du récit de notre victoire, et à cinq heures et demie nous irons ensemble remercier nos présidents, le doyen, et quelques autres qui se sont signalés. Si vous voulez, ma très chére, que je vous parle sérieusement de M. le chevalier de Grignan, c'est que de bonne foi vous lui avez des obligations infinies : rien n'est égal à l'étendue de ses soins, de sa vigilance, de ses vues; à la force, à la puissance de ses sollicitations; à la chaleur qu'il inspire à ses amis, pour les faire entrer dans nos intérêts; à la considération qu'on a pour lui personnellement; aux peines qu'il prend, dont Dieu le récompense par une bonne santé. Enfin, ma fille, nous nous trouvons si bien et si heureux de vous rendre quelque service, que nous voulons faire un livre, qui aura pour titre, *les peines légères et salutaires de l'amitié :* nous le ferions imprimer, sans que nous craignons de ruiner le libraire par le peu de débit, tant il est vrai que peu de gens sont persuadés de cette vérité. Vous ne pouvez donc trop aimer, ni trop remercier le chevalier. Je ne sais comment je pourrai vous parler d'autre chose aujourd'hui que de cet évangile du jour.

Ce qui nous a soutenu le cœur contre la douleur qui nous fit pleurer très tendrement hier au soir, M. le chevalier et moi, de l'état de M. l'archevêque (*d'Arles*), c'est que ne nous ayant point été confirmé ce matin par les lettres

d'Arles, qui n'en disent rien du tout, nous avons espéré que ses faiblesses n'auraient pas encore les suites que nous appréhendons, et que la perte si sensible de ce grand et illustre prélat pourrait être retardée au moins de quelques mois. Vous dites fort bien, ma fille ; c'est dans ce temps qu'il était *uniquement* à propos de demander ce qu'on a voulu demander *hors de propos;* mais il y a des gens qui ne veulent jamais avouer leur tort ; Dieu les bénisse !

Madame de Vins nous a donné de bons avis, et nous a fait ce matin ses compliments, quasi sur le champ de bataille. Madame de Lavardin, madame de La Fayette, madame de Coulanges, m'ont envoyé prier de vous faire les leurs Adieu, chère enfant : je suis trop heureuse de m'être donné quelques mouvements pour vous : c'est une joie qui va droit au cœur. M. le Comte, vous y avez votre part : je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

Que dit M. Gaillard[1] de cette victoire? Ah! je vois sa mine et ses yeux. Son frère fait des merveilles à Saint-Germain de l'Auxerrois.

1041. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 18 mars 1689.

Vous avez bien raison, ma chère enfant, de croire que je serai affligée de la perte de M. l'archevêque[2]. Vous ne sauriez vous représenter combien le vrai mérite, la rare vertu, le grand esprit, et le cœur parfait de ce grand prélat, me le font regretter. Je ne puis songer à sa bonté pour sa famille, à sa tendresse pour tous en général, et pour vous

[1] Madame de Sévigné faisait grand cas du mérite et de l'esprit de M. Gaillard, célèbre avocat du parlement d'Aix. Elle disait, en parlant de lui, qu'il n'y avait point de physionomie qui lui fût demeurée plus agréablement dans l'imagination que la sienne. (A. G.)

[2] François Adhémar de Monteil, archevêque d'Arles, oncle de M. de Grignan, mort le 9 mars 1689. (P.)

[redacted]

et pour votre fils en particulier, sans qu'il me paraisse un grand vide dans votre maison, qui ne se remplira jamais ; non jamais, je ne crains point de le dire : il n'y a point d'esprits, ni de cœurs sur ce moule ; ce sont des sortes de métaux qui ont été altérés par la corruption du temps, et il n'y en a plus de cette vieille roche. Vous avez compris mes sentiments, vous m'avez fait bien de l'honneur, et je vous le rends en voyant les vôtres tels qu'ils sont. Il faut avoir un peu de ce bon aloi que nous regrettons, pour sentir cette perte comme nous la sentons : cette louange doit passer ; car je suis persuadée qu'on est plus ou moins touché de ces grandes qualités, selon qu'on y a plus ou moins de rapport.

Mon cher Comte, recevez ici mon compliment, vous avez été chèrement aimé de ce grand homme : il aimait son nom, sa maison, il avait raison ; elle en vaut bien la peine. Je vous plains de n'avoir plus à honorer tant de mérite, tant de qualités si respectables : voilà cette première race passée ; nous irons après, mon cher Comte. En attendant, je vous embrasse en pleurant, comme si j'avais l'honneur d'être de votre nom.

Cette douleur rabaisse la joie de notre petite victoire. Le chevalier voudrait bien pousser la requête civile qui ne toucherait pas du pied à terre ; mais je ne sais s'il en aura le temps ; il ne faudrait pas la laisser à moitié ; enfin, il ne saurait mal faire. Il n'est plus question d'arrêt du conseil, point de cassation d'arrêt, ni de contrariété ; il n'y a qu'à dormir en repos jusqu'à cet hiver. Je suis ravie que nos lettres reçues le soir ne vous donnent point réglément de méchantes nuits trois fois la semaine : je vous en crois, ma chère enfant, et je chasse ce petit *dragon* qui m'importunait. Madame de Chaulnes est ravie de m'emmener ; j'ai mille affaires au Buron, c'est-à-dire à Nantes : il faut que je fasse encore ce voyage, je ne saurais mieux prendre mon temps ; après cela nous verrons ce qu'il plaira à Dieu de

Je vous assure, ma fille, que M. de Beauvais 1
tait ici l'autre jour, parut à M. le chevalier et à m
rai parent et ami des Grignan, regrettant et louai
M. l'archevêque, et forçant enfin M. le chevalier c
lire avec sincérité que puisque M. le coadjuteur n
pas ce cordon, il était ravi que ce fût lui. Le père d
Chaise vint dire à M. de Beauvais, de la part du roi
Sa Majesté lui donnait le cordon de feu M. d'Arles, et
e prendrait à la Pentecôte. Vous voyez que ce cordon
bien destiné.

Au reste, ma chère bonne, je suis bien aise de ne
ller seule sur la Loire, *dans le courant de l'eau, s*
petit bateau; d'autant plus que celui d'un valet-de-c
re, favori du roi d'Angleterre, qui portait à Nantes t
es toilettes, services de vaisselle, robes-de-chambr
nille commodités que le roi avait données à ce roi an
péri au pont de Cé, et que ce pauvre homme a été n
ela vous aurait fait peur. Je m'en vais donc en s
eut-être avant Pâques, madame de Chaulnes ayant
tête de passer la fête à Malicorne. Je tâcherai de ret
usqu'à la semaine de Pâques; mais je n'en suis pas

[redacted]

jouissez-vous avec M. de Chaulnes de ce que nul gouverneur n'est traité comme lui ; Revel, lieutenant-général, est sous ses ordres ; et les troupes mêmes qui sont tout auprès de Brest, reçoivent l'ordre de ce gouverneur, pour obéir au maréchal d'Estrées, quand il en aura besoin. M. de Louvois a été charmé de sa bonne conduite, de sa vigilance, de son exactitude ; il n'y a sorte de bien que ce ministre n'en dise. M. de Chaulnes sera fort aise que vous le sachiez, et que vous lui en écriviez.

M. de Barillon est riche, gras, *vieux*, à ce qu'il dit, et regarde sans envie la brillante place de M. d'Avaux. Il aime la paix et la tranquillité au milieu de ses amis et de sa famille, dont il est content. Vous dites des merveilles sur *Esther* ; il est fort vrai qu'il fallait des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion ; la Champmêlé vous aurait fait mal au cœur. C'est cette convenance qui charmait dans cette pièce : Racine aura peine à faire jamais quelque chose d'aussi agréable, car il n'y a plus d'histoire comme celle-là ; c'était un hasard et un assortiment de toutes choses, qui ne se retrouvera peut-être jamais : car Judith, Booz et Ruth, et les autres dont je ne me souviens pas, ne sauraient rien faire de si beau. Racine a pourtant bien de l'esprit, il faut espérer.

Le marquis de Castries s'est fort distingué dans une occasion[1] où le chevalier de Sourdis a été battu. On en a fait des compliments à madame de Castries[2], le roi ayant dit au cardinal de Bonzi : « Sans la fermeté de votre neveu, « l'infanterie était perdue ; il a fait des merveilles. » Vous pouvez penser comme on est sensible à ces louanges. Adieu, ma belle. J'ai dit à M. de Pomponne que vous étiez jalouse de l'immortelle vie de M. d'Angers (*H. Arnauld*) : il me conta la vivacité de ce prélat, qui, hormis la vue, se

1 A la retraite de Nuys. (P.)

2 Élisabeth de Bonzi, mère de Joseph-François de La Croix, marquis de Castries, et sœur du cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne. (P.)

porte très bien à quatre-vingt-douze ans passés. Un abbé de La Mothe[1], archidiacre, celui qui avait condamné les oraisons de M. Le Tourneux, et dit que l'église avait toujours en horreur les traductions, est mort tout en vie, en deux jours, lorsqu'il se vantait de sa santé.

Votre enfant est appliqué à son devoir, à son métier; il est tel que vous pouvez le souhaiter; et par-dessus tout cela des principes de religion dont il faut remercier Dieu. C'est un grand bonheur que d'avoir des sentiments chrétiens.

1043. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 23 mars 1689.

Je ne reprends point du tout les louanges que j'ai données à la tragédie d'*Esther :* je serai toute ma vie charmée de l'agrément et de la nouveauté du spectacle ; j'en fus ravie : j'y trouvai mille choses si justes, si bien placées, si importantes à un roi, que j'entrais, avec un sentiment extraordinaire, dans le plaisir de pouvoir dire, en se divertissant et en chantant, les vérités les plus solides : j'étais touchée de toutes ces différentes beautés ; ainsi, je suis bien loin de changer de sentiment ; mais je vous disais que l'impression de cette pièce a produit son effet ordinaire, et s'est fait voir une *requête civile* contre les approbations excessives. Pour moi, qui l'ai lue encore avec plaisir, je pense que les critiques sont déboutés, comme le sera M. d'Aiguebonne de *la sienne*, si M. le chevalier a le loisir de la pousser. La victoire du grand conseil a été brillante et jolie, je crois que vous en serez satisfaite ; j'ai de l'impatience de recevoir la lettre où vous m'en parlerez. M. de Lamoignon me disait encore aujourd'hui que cet avantage remporté à la pointe de l'épée était plus considé-

[1] Il avait été attaché à M. de Péréfixe, archevêque de Paris.

[redacted]

rable que nous ne pensions; je lui ai dit que point du tout, que nous avions senti ce plaisir dans toute son étendue. Il est fort occupé du grand procès de MADEMOISELLE, de M. le prince, et de toute la maison de Lorraine, qui sollicitent tout comme nous pourrions faire : c'est jeudi que M. de Lamoignon plaidera et donnera ses conclusions; l'affaire sera jugée à l'audience.

La lettre de votre enfant vous fera plaisir, elle est d'un homme satisfait, et qui a le cœur au métier. Le roi est si content de M. de Castries, qu'il l'a fait brigadier seul, sans conséquence : c'est ainsi qu'il faudrait faire; les récompenses toutes chaudes ont un prix merveilleux, cela excite et encourage l'émulation. Sa Majesté dit au cardinal de Bonzi (*son oncle*) que, n'ayant aucune part à cette grace, il ne devait point le remercier.

Le roi d'Angleterre est à la voile du 17, et arrivé en Irlande le 19. Le petit Mailly, qui l'a conduit jusqu'à Brest, est de retour. Adieu, ma très aimable; je crains de m'éloigner de vous, cela me fait mal; j'avale ce voyage comme une médecine : ce qui me fâche, c'est que je n'ai point de temps à jeter; tout de bon, je pense quelquefois bien tristement; et quoique soumise à la Providence qui nous sépare, où en serais-je, si je ne vivais dans l'espérance de nous revoir?

1044. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 25 mars 1689, jour de l'Annonciation.

Nous n'avons point reçu vos lettres, et nous ne laissons pas de commencer à vous écrire. Vous avez bien la mine d'avoir donné aujourd'hui un bon exemple; cette fête est grande, elle est le fondement de celle de Pâques, en un mot, la fête du christianisme, et le jour de l'incarnation de Notre-Seigneur; la Sainte Vierge y fait un grand rôle, mais ce n'est pas le premier. Enfin, M. Nicole, M. Le

Tourneux, tous nos prédicateurs ont dit tout ce qu'ils savaient là-dessus.

Votre enfant m'a écrit une lettre toute pleine d'amitié : il a bien pleuré son bon oncle l'archevêque. On croit que son successeur [1] sera bientôt ici ; il s'exercera, s'il veut, sur la requête civile : pour nous, nous avons gagné celle du grand conseil à la pointe de l'épée. Je dispute contre madame de Chaulnes ; je voudrais bien ne partir qu'après Pâques. Ma chère enfant, que je suis fâchée de vous quitter encore ! je sens cet éloignement ; *la raison dit Bretagne, et l'amitié Paris*. Il faut quelquefois céder à cette *rigoureuse :* vous le savez mieux faire que personne ; il faut donc vous imiter.

Écoutez un peu ceci. Connaissez-vous M. de Béthune, le berger extravagant de Fontainebleau, autrement *Cassepot ?* Savez-vous comme il est fait ? Grand, maigre, un air de fou, sec, pâle : enfin, comme un vrai *stratagème :* tel que le voilà, il logeait à l'hôtel de Lionne, avec le duc et la duchesse d'Estrées, madame de Vaubrun et mademoiselle de Vaubrun. Cette dernière alla, il y a deux mois, à Sainte-Marie du faubourg Saint-Germain ; on crut que c'était le bonheur de sa sœur qui faisait cette religieuse, et qu'elle aurait tout le bien. Savez-vous ce que faisait *Cassepot* à l'hôtel de Lionne ? L'amour, ma fille, l'amour avec mademoiselle de Vaubrun ; tel que je vous l'ai figuré, elle l'aimait. Benserade disait là-dessus comme de madame de Ventadour, qui aimait son mari : « Tant « mieux, si elle aime celui-là, elle en aimera bien un au- « tre. » Cette petite fille de dix-sept ans a donc aimé ce Don Quichotte ; et hier il alla, avec cinq ou six gardes de M. de Gesvres, enfoncer la grille du couvent avec une bûche et des coups redoublés : il entre avec un homme à lui dans ce couvent, trouve mademoiselle de Vaubrun qui

[1] Jean-Baptiste Adhémar de Monteil, coadjuteur d'Arles, frère de M. de Grignan. (P.)

[redacted]

l'attendait, la prend, l'emporte, la met dans un carrosse, la mène chez M. de Gesvres, fait un mariage sur la croix de l'épée, couche avec elle; et ce matin, dès la pointe du jour, ils ont disparu tous deux, et on ne les a pas encore trouvés. En vérité, c'est là qu'on peut dire : *Agnès et le corps mort s'en sont allés ensemble* [1]. Le duc d'Estrées crie et se plaint que Béthune a violé les droits de l'hospitalité. Madame de Vaubrun veut lui faire couper la tête. M. de Gesvres dit qu'il ne savait pas que ce fût mademoiselle de Vaubrun. Tous les Béthune font quelque semblant de vouloir empêcher qu'on ne fasse le procès à leur sang. Je ne sais point encore ce qu'on a dit à Versailles. Voilà, ma chère bonne, l'évangile du jour; vous connaissez cela, on ne parle d'autre chose. Que dites-vous de l'amour? Je le méprise quand il s'amuse à de si vilaines gens.

1048 — A LA MÊME.

A Paris, lundi 28 mars 1689.

Nous ne partons qu'après Pâques, ma fille, j'en suis fort aise. Madame de Chaulnes a pris congé pourtant; le roi lui a dit bien des choses agréables pour M. de Chaulnes. Nous attendons vos lettres de demain avec une vraie impatience : nous avons envie de voir comme vous aurez reçu la nouvelle de notre *petite* victoire, que M. de Lamoignon veut qu'on appelle *grande*. Il y a quinze jours que nous sommes sur le rivage, et que nous vous voyons agitée des mêmes pensées et des mêmes craintes que nous avons eues. Nous serons ravis de vous voir aborder comme nous, et tous également sauvés de l'orage. Vous avez bien raison de dire que je ne fus point si aise de gagner mon procès de quarante-cinq mille écus : je ne le sentis point, en comparaison de celui-ci; j'étais jeune, je ne sais ce que je

[1] *Voyez* la scène V du Ve acte de l'*École des Femmes*.

[redacted]

pensais en ce temps-là : toutes mes affaires étaient loin de moi, vous m'êtes bien plus proche, et vos intérêts infiniment plus chers.

M. de Lamoignon a été mêlé de tous les côtés dans l'affaire de *Cassepot* et de cette Vaubrun. Il est parent de cette dernière, et de M. de Gesvres, qui, après avoir donné du secours à cette horrible action, courut à Versailles dire au roi, qu'étant ami de M. de Béthune, il n'avait pu se dispenser de le servir : le roi le gronda, et lui dit qu'il ne lui avait pas donné le gouvernement de Paris pour en faire un tel usage : M. de Gesvres demanda pardon; le roi s'est adouci. Pour M. de Béthune, il peut s'en aller où il voudra; mais si on le prenait, et qu'on lui fît son procès, homme vivant ne le pourrait sauver. Toute la famille des Béthune tâchera de l'empêcher de se représenter. M. de Lamoignon a ramené la fille chez sa mère, qui pensa crever en la revoyant : la fille dit qu'elle n'est point mariée; elle a pourtant passé deux nuits avec ce vilain *Cassepot*. On assure qu'elle est mariée depuis quatre mois, et qu'elle l'a écrit au roi. Rien n'est si extravagant que toute cette affaire. Le duc d'Estrées est outré qu'un homme qu'il logeait généreusement, ait ainsi blessé et outragé l'hospitalité. Ils se prirent de paroles, le duc de Charost [1] et lui, c'était le jour de Notre-Dame : le duc d'Estrées poussait un peu loin les reproches et les menaces, et ne ménageait point les termes; le duc de Charost pétillait, et lui dit : « Monsieur, si je n'avais point communié aujourd'hui, je vous « dirais et cela, et cela, et cela encore, » et finit : « Car « enfin, sans la belle Gabrielle, notre ami, vous seriez « assez obscur; vous avez eu sept tantes qu'on appelait les « sept péchés mortels; ce sont vos plus belles preuves. » Le duc d'Estrées montait aux nues, et rien n'était si plaisant que de dire tout cela, croyant ne rien dire; et nous

[1] Louis Armand de Béthune, duc de Charost, était cousin issu de germain du comte de Béthune, dit *Cassepot*. (M.)

[redacted]

disions hier au soir : Songez que voilà son style le jour de communion : qu'aurait-il fait un autre jour?

Nous soupions hier chez l'abbé Pelletier, M. et madame de Lamoignon, M. et madame de Coulanges, M. Courtin, l'abbé Bigorre, mademoiselle Langlois et votre maman. Personne n'avait dîné, nous dévorions tous : c'était le plus beau repas de carême qu'il est possible de voir; les plus beaux poissons les mieux apprêtés, les meilleurs ragoûts, le meilleur cuisinier : jamais un souper n'a été si solidement bon. On vous y souhaita bien sincèrement; mais le vin de Saint-Laurent renouvela si bien votre souvenir, que ce fut un chamaillis de petits verres, qui faisait assez voir que cette liqueur venait de chez vous. Vous n'avez point de bons poissons, ma chère enfant, dans votre mer; je m'en souviens, je ne reconnaissais pas les soles ni les vives; je ne sais comment vous pouvez faire le carême, pour moi, je ne m'en sens pas. M. de Lamoignon, avec sa néphrétique, n'a pas pensé à manger gras.

Voici un temps où je n'entends plus rien : quand il me déplait, comme à présent, et que j'en desire un autre meilleur, et que je l'espère, je le pousse à l'épaule comme vous; et puis quand je pense à ce que je pousse, et à ce qu'il m'en coûte lorsqu'il passe, et sur quoi cela roule, et où cela me pousse moi-même, je n'en puis plus, et je laisse tout entre les mains de Dieu : je ne trouve de soutien, contre le triste avenir que je regarde, que la volonté de Dieu et sa Providence : on serait trop malheureux de ne point avoir cette consolation : *Si vous connaissiez le don de Dieu;* je me souviens de la beauté de ce sermon [1]. J'en entendis un beau ce jour-là du père Soanen; la Samaritaine ne fut point déshonorée : quelle douleur de la voir défigurée par des prédicateurs indignes! cela m'afflige. Tous ceux de cette année sont écoutés, quand le *grand Pan* [2] ne prêche

[1] *Si scires donum Dei*, texte du sermon de Bourdaloue *sur la grace*.

[2] Plutarque rapporte qu'un certain Thamus, naviguant entre les îles de la

[redacted]

pas : ce *grand Pan*, c'est le grand Bourdaloue, qui faisait languir l'année passée le père de La Tour [1], le père de La Roche même [2], l'abbé Anselme qui brille à Saint-Paul, et le père Gaillard qui fait des merveilles à Saint-Germain de l'Auxerrois. Adieu, très chère et très aimable; ne vous amusez point à répondre à toute cette causerie; songez toujours que je n'ai qu'une lettre à écrire : s'il en fallait écrire encore une, je m'enfuierais.

1046. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 30 mars 1688.

Ah! Dieu merci, ma chère enfant, vous voilà arrivée, vous voilà sur le rivage avec nous. Vous n'êtes plus dans l'agitation de l'incertitude; vous en savez autant que nous présentement : mais je vous le dis sérieusement, vous mettez à trop haut prix les peines légères que j'ai prises, et les petits services que je vous ai rendus. Vous parlez d'obligations et de reconnaissance, comme si vous aviez oublié le commerce de l'amitié, et que vous ignorassiez le plaisir de faire des pas pour ceux que l'on aime : les nôtres ont été trop bien payés par le succès; c'était à nous à vous remercier de nous avoir donné cette occasion de réveiller notre zèle : vous mettez par-dessus cela des remerciements, des douceurs charmantes, des agréments qui nous jettent

mer Égée, entendit sortir de ces îles une voix qui lui commandait d'annoncer partout que le *grand Pan était mort*. Comme cette aventure datait du règne de Tibère, des pères de l'Église ont voulu y voir une prédiction miraculeuse de la mort de Jésus-Christ, figuré par ce *grand Pan*. Ce mot d'ailleurs, en grec, veut dire *Tout :* d'où vient que le dieu Pan a été regardé comme l'emblème de la nature, ou même du Dieu universel, explication dont on a trouvé des motifs singuliers dans les attributs sous lesquels il était représenté.

On voit assez maintenant pourquoi madame de Sévigné appelle *grand Pan* Bourdaloue, le prédicateur par excellence, qui embrassait dans ses sermons toute la morale philosophique et chrétienne. (A. G.)

[1] Depuis général de l'Oratoire. (P.)

[2] Célèbre prédicateur de l'Oratoire. (P.)

[redacted]

dans la confusion : je ne sais si M. le chevalier en est aussi honteux que moi. Je ne sentais pas que ma narration fût vive; elle l'était toujours beaucoup moins assurément que les yeux de M. Gaillard : je vois sa mine *admirante* et spirituelle, qui ne laisse point croire que son admiration soit fille de l'ignorance, comme aux autres. Enfin, ma chère enfant, vous avez été contente de la peinture que je vous faisais de notre victoire. M. le chevalier vient de me conter que madame de Buri [1] revenant de Paris, madame la princesse de Conti lui demanda ce qu'elle y avait fait. — Madame, j'y ai sollicité. — Et quel procès? — Ce procès contre messieurs de Grignan. — Quoi! vous poussez cette chicane : ah! fi! peut-on recommencer, quand on a une fois perdu, comme vous avez fait? Ma fille! je demande pardon à la belle ame de M. le chevalier : j'avoue que ce discours fait plaisir à mon ame de boue. Voilà comme cette Buri est à Versailles; vous savez comme elle est au grand conseil, et à la quatrième des enquêtes : ainsi vous pouvez juger qu'elle mérite l'écriteau que vous avez mis sur son dos, *néant*, comme sur sa requête. Elle sortait de chez un juge lorsque j'y entrais : elle lui dit, en me voyant : *Monsieur, je vous laisse en bonnes mains*, avec un air qui me donna de l'émotion, et dans cet état j'eus la sagesse de me taire : j'avais bien pourtant certaines petites choses à lui dire, mais je ne dis rien. Si vous suivez le conseil de vos amis, vous rangerez vos affaires pour venir cet hiver achever ce qui reste, afin de n'y plus penser; car avec les arrêts que vous avez, il n'y a plus rien du tout à craindre; mais ce qui est fait est fait, et vous ajusterez ce reste avec la chevalerie de M. de Grignan, et un petit brin de cour; vous verrez votre enfant : tout cela ensemble vous fera prendre une bonne résolution. La comparaison que vous faites de M. Gui, qui a la rage de vouloir être condamné dans tous les tribunaux, avec ce fou qui es-

[1] Sœur de M. d'Aiguebonne; elle était dame d'honneur de la princesse. (P.)

[redacted]

sayait toujours de ressusciter un mort, sans pouvoir en venir à bout, m'a bien humiliée : je vois le bon usage que vous faites de ce conte, qui périt entièrement un jour entre mes mains, en présence du chevalier : ce fut un grand malheur, car je trouve ce conte fort bon. Vous l'avez ressuscité, ma chère belle, et vous l'avez très bien appliqué.

On mande que le roi d'Angleterre est arrivé en Irlande, où il a été reçu avec transport. Le prince d'Orange a tellement son asthme, que toutes les troupes qu'il assemble désertent, croyant qu'il va mourir : il y a sept régiments qui l'ont quitté pour aller en Écosse. Pour moi, je suis persuadée que le roi, c'est-à-dire Dieu par lui, surmontera tous ses ennemis, et débrouillera tous les nuages qui paraissaient si noirs et si prêts à fondre sur nous. Les Suisses sont tout radoucis ; M. Amelot y fait des merveilles[1] ; cette nouvelle est grande. M. de Beauvilliers, M. de Lamoignon et Pâques raccommoderont tous ces esprits furieux de cet enlèvement de mademoiselle de Vaubrun, que je vous ai conté : le public y gagnera de ne plus voir ce grand vilain *Cassepot*.

1047. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi 1er avril 1689.

Nous croyons toujours partir le lendemain des fêtes ; j'ai toujours ma petite tristesse de m'éloigner de vous : je ne sais comme se tournera tout ce voyage. Je ne crois pas que je voie mon fils, qui est dans le désespoir de faire une dépense effroyable, pour être à la tête de son arrière-ban dans la Basse-Bretagne. Il admire ce que lui fait le prince d'Orange, ce d'*Aiguebonne* de l'Europe, comme vous dites fort bien ; et par quels arrangements ou dérangements il

[1] Il négociait la neutralité de la Suisse, près de la diète des cantons.

[redacted]

plaît à la Providence de venir le chercher dans ses bois, pour le faire rentrer dans le monde et dans la guerre par ce côté-là.

Voilà vos lettres du 27. Vous êtes malade, ma chère enfant ; vous dites quelquefois que votre estomac vous parle ; vous voyez que votre tête vous parle aussi : on ne peut pas vous dire plus nettement que vous la cassez, que vous la mettez en pièces, qu'en vous faisant une grande douleur, toutes les fois que vous voulez lire, et surtout écrire, et qu'en vous laissant en repos dès que vous l'y laissez, et que vous quittez ces exercices violents, car ils le sont : cette pauvre tête, si bonne, si bien faite, si capable des plus grandes choses, vous demande quartier : ce n'est point s'expliquer en termes ambigus ; ayez donc pitié d'elle, ma très chère, ne croyez point que ce soit chose possible que de vaquer à nos deux commerces, et à tous les parls de traverse qui arrivent chaque jour, et à madame de Vins, et trois fois la semaine : ce n'est pas vivre, c'est mourir pour nous ; cela est fort obligeant. Quand je vous vois employer du grand papier en écrivant, il me semble que je vous vois montée sur vos grands chevaux : vous galopez sur le bon pied, je l'avoue ; mais vous allez trop loin, et je n'en puis plus souffrir les conséquences. Ayez donc pitié de vous et de nous : pour moi, s'il fallait, quand je vous ai écrit, récrire une aussi grande lettre, je vous l'ai déja dit, je m'enfuirais. Si vous trouvez que je pousse un peu loin ce chapitre, c'est qu'il me tient au cœur par-dessus toutes choses.

J'espère que M. le chevalier, par M. de Cavoie, m'empêchera de payer *les intérêts des intérêts*, en payant dix-sept mille neuf cents livres, que j'ai dans ma poche par le secours de ma belle-fille : si cela est, je vous prierai de le bien remercier ; le chemin est un peu long pour une reconnaissance vive comme la mienne ; mais c'est le plus digne du bienfait. Je serai ravie que M. de Grignan réponde de sa propre

[redacted]

main à votre belle-sœur[1] : elle m'écrit mille douceurs et mille agaceries pour lui ; c'est, dit-elle, un penchant qu'elle combat inutilement : enfin, il faut un peu badiner avec elle, c'est le tour de son esprit.

Votre enfant n'est point du tout exposé présentement ; jouissez, ma chère bonne, de cette paix. Il y a eu, en d'autres endroits, de petites échaufourées : Chamilly[2] a été un peu battu, et Gandelus[3] blessé assez considérablement ; mais Toiras a fait une petite équipée toute brillante, où il a battu et tué trois ou quatre cents hommes. Les affaires d'Angleterre vont bien ; le crédit du prince d'Orange diminue tous les jours. Un plaisant à mis sur la porte de Whitehall[4] : *Grande maison à louer pour la Saint-Jean ;* cette sottise fait plaisir. L'Écosse et l'Irlande sont entièrement contre ce prince. Le roi d'Angleterre a été fort bien reçu en Irlande ; il a assuré les protestants de toutes sortes de libertés et de protection, pourvu qu'ils lui fussent fidèles. C'est le mari de madame d'Hamilton qui est vice-roi. Il faut voir ce que deviendront toutes ces affaires : il me semble que c'est un gros nuage noir, épais, chargé de grêle, qui commence à s'éclaircir. Nous en avons vu de cette manière à Livry, qui se passaient sans orage : Dieu conduira tout. Adieu, ma chère belle : conservez-vous, faites écrire Pauline, pendant que vous vous reposerez dans votre cabinet.

1048. — A LA MÊME.

A Paris, mercredi 6 avril 1689.

Je vous avertis, ma chère enfant, de la part de madame de La Fayette, et de toute la nombreuse troupe des vaporeux, que les vapeurs d'épuisement sont les plus dange-

[1] Jeanne-Marguerite de Brehan de Mauron, marquise de Sévigné. (P.)

[2] M. de Chamilly, avait essayé de surprendre le château d'Oberkirk.

[3] Louis Potier de Gesvres, marquis de Gandelus.

[4] Palais des rois d'Angleterre à Londres, situé au faubourg de Westminster. (P.)

[redacted]

reuses et les plus difficiles à guérir : après cela, épuisez-vous, jouez-vous à n'oser plus baisser la tête sans douleur, et forcez-vous, malgré elle, à écrire et à lire, et vous trouverez bientôt que vous ne serez plus bonne à rien, car on devient une femme de verre. Comme ce mal ne vient que de l'excès de vos écritures, retranchez-les donc si vous nous aimez ; mettez-vous sur votre lit de repos quand vous aurez envie de causer, et faites écrire Pauline ; elle apprendra à penser et à tourner ses pensées : vous vous conserverez, et nous causerons ainsi avec vous, sans qu'il vous en coûte rien. Je voudrais que vous eussiez été saignée : quel inconvénient y trouveriez-vous ? cela vous eût débouché les veines, cela eût donné du jeu et de l'espace à votre sang : mais vous ne voulez pas. Cette chère pervenche pouvait faire des merveilles dans cet état : je suis ravie que vous l'ayez trouvée à votre point ; on dirait qu'elle est faite pour vous : quand vous redevîntes si belle, on disait, mais sur *quelle herbe* a-t-elle marché ? je répondais, sur de *la pervenche*. Je ne sais encore pourquoi vous vous êtes précipitée, ces jours saints, d'aller à Grignan sans votre mari. Rien n'était si joli que d'être *à Sainte-Marie*, et de n'être point sitôt dans cette poudre et ces bâtiments de Grignan. Il semble, à vous entendre, que M. d'*Arles* y soit : j'ai trouvé ce nom, pour ne dire ni M. le coadjuteur, ni M. l'archevêque ; il y a bien de l'invention à cette découverte. Disons encore un mot de notre victoire du grand conseil ; elle nous a donné une bonne opinion de nos conduites : pour dire le vrai, le succès a été joli et galant ; tout était vif : c'était un ouvrage couronné que nous emportions l'épée à la main. Il n'y a que vous qui puissiez emporter la requête civile, quoique plus aisée, parceque nous voilà tous séparés dans un moment, et qu'une seule personne ne doit pas s'en charger : pour moi, je ne l'entreprendrais pas sans mon *colonel*[1].

[1] M. le chevalier de Grignan, colonel du régiment de son nom. (P

[redacted]

Il fait une pluie continuelle; je tâche à déranger et à retarder madame de Chaulnes de huit jours. Je donne demain mon argent au syndic de Bretagne; il le reçoit à compte du fonds et des intérêts : moi, je fais mes protestations, et je dis « que j'ai payé la somme que je dois sur « l'inventaire, que je suis quitte, que je ne puis ni ne dois « payer *les intérêts des intérêts*, que cela est usuraire. » C'est un procès que je voudrais qui fût jugé aux états : je crains qu'il ne le soit ici par les commissaires; je reculerai tant que je pourrai : mais ne parlons plus de cette affaire, elle m'a donné du chagrin : voilà qui est fait.

On ne sait ce qu'est devenu le courrier de M. d'Enrichemont. Mais M. de Brionne signe demain les articles de son mariage avec Mademoiselle d'Épinai, grande héritière et de grande maison. Il me semble que les nouvelles d'Angleterre sont bonnes pour nous : l'Irlande, l'Écosse, les Anglais, rien ne s'attache au prince d'Orange. Il est vrai, ma fille, que votre fils est trop aimable; c'est un bonheur et un malheur : mais *Dieu le conserve*, de ce ton que je connais qui sort de votre cœur, et qui pénètre le mien; car c'est le propre de la vérité. Adieu, ma chère enfant; je n'ai point de vapeurs, et cependant je ne veux point écrire plus longtemps : il est tard, il pleut, il faut envoyer nos lettres. Je vous demande seulement une chose, répondez-moi sincèrement; n'êtes-vous point chagrine, tout en riant, de votre jalousie? Comment êtes-vous avec madame D...? il me semble que vous n'avez fait aucun usage de son esprit, ni de sa conversation.

1049. — A LA MÊME.

A Paris, vendredi-saint 8 avril 1689.

Je n'attendais point vos lettres aujourd'hui, ma chère fille; je veux me retirer ce soir, je fais demain mes pâques : c'est vous précisément que je veux tâcher d'éloi-

[redacted]

guer un peu de mon esprit. J'ai été ce matin à une très belle passion à Saint-Paul ; c'était l'abbé Anselme ; j'étais toute prévenue contre lui, je le trouvais Gascon, et c'était assez pour m'ôter la foi en ses paroles : il m'a forcée de revenir de cet injuste jugement, et je le trouve un des bons prédicateurs que j'aie jamais entendus ; de l'esprit, de la dévotion, de la grace, de l'éloquence : en un mot, je n'en préfère guère à lui. Je voudrais qu'on ne vous traitât pas comme des chiens dans les provinces, et qu'on vous envoyât à peu près un homme comme celui-là. Le moyen d'écouter ceux que vous avez? cela fait tort à la religion.

Madame de Chaulnes veut s'en aller avant la *Quasimodo*. Je viens de faire certains petits arrangements qui seront admirables, en cas d'alarme, pour établir votre repos. Ne me reparlez point de ceci, en m'écrivant : M. le chevalier m'approuve, et c'est assez. Je laisse là ma lettre, j'y ajouterai ce soir quatre lignes ; je m'en vais à ténèbres, et de là à Saint-Paul.

Me voilà revenue, ma chère enfant, et je vous quitte ; en vous priant de vous bien reposer, et de faire jaser Pauline, si vous avez envie de répondre à mes causeries : sans cela, laissez-les tomber ; écrivez-moi en petit volume, et portez-vous bien ; c'est tout ce que je desire.

1050. — A LA MÊME.

A Paris, lundi 11 avril 1689.

Enfin, ma fille, vous avez quitté Aix : vous me paraissez en avoir par-dessus les yeux. Vous êtes à Grignan, vous trouvez-vous mieux de cette solitude, avec tous les désagréments qui y sont survenus? Il me semble que cette envie d'être seule n'est, à la bien prendre, que l'envie d'être fidèle au goût que vous avez pour les désespoirs et pour la tristesse : vous auriez peur qu'une distraction ne prît quel-

[redacted]

que chose sur les craintes que vous voulez avoir pour votre cher enfant, dès qu'il sera dans le moindre péril : je ne pense peut-être que trop vrai ; mais ce serait être bien cruelle à vous-même, de ne pas profiter au moins du temps que notre petit homme est en repos, pour y être aussi de votre côté, au lieu d'anticiper, comme il paraît que vous faites. Je crois que nous partons après-demain matin : je suis ridiculement triste d'un voyage que je veux faire, que je dois faire, et que je fais avec toute la commodité imaginable. Madame de Kerman [1] vient encore avec nous ; c'est une aimable femme ; un grand train, deux carrosses à six chevaux, un fourgon, huit cavaliers, enfin à la grande ; nous nous reposerons à Malicorne ; pouvais-je souhaiter une plus agréable occasion ? Vous m'adresserez d'abord vos lettres à Rennes, et je vous manderai quand il faudra les adresser à Vitré : je serai bientôt lasse de ce tracas de Rennes ; c'est pour voir M. de Chaulnes que j'y vais. M. le chevalier s'en va de ce pas à Versailles ; je croyais *qu'il ne me quitterait point qu'il ne m'eût vue pendue* [2] ; mais il a des affaires : je suis blessée de le quitter ; ce m'est une véritable consolation que de parler avec lui de vous et de toutes vos affaires ; cela fait une grande liaison : on se rassemble pour parler de ce qui tient uniquement au cœur ; le chevalier est fort, moi, je suis faible ; il se passera bien de moi, je ne suis pas de même pour lui ; je rentrerai en moi-même, et je vous y trouverai ; mais je n'aurai plus cet appui qui m'était si agréable et si nécessaire : il faut s'arracher et se passer de tout. Dites-moi vos desseins sur la requête civile ; la confiez-vous à M. d'Arles ? ne reviendrez-vous point vous-même la gagner ? car pour nous, chacun s'en va de son côté : nous sommes contents d'avoir gagné notre petite bataille. Instruisez-moi de vous, ma très chère, et de ce qui vous touche, songez que M. le

[1] Marie-Anne du Pui de Murinais, marquise de Kerman. (P.)

[2] *Voyez* la scène IX du IIIe acte du *Médecin malgré lui*. (P.)

[redacted]

chevalier ne me dira plus rien; mais pour des causeries, c'est Pauline que vous devez charger du soin de me les écrire; vous savez que je ne crains rien tant que de vous accabler.

Les affaires du duc d'Estrées sont accommodées avec M. de Gesvres; son nez s'est aussi rapatrié avec les nez des Béthune. Cette mademoiselle de Vaubrun a tant dit qu'elle n'était point mariée, et qu'elle voulait être religieuse, qu'on l'a mise aux Filles-Bleues de Saint-Denis. Le monde a gagné à tout cela que *Cassepot* n'est plus en France. Je ne sais point de nouvelles. Mademoiselle de Méry a été bien mal d'un vomissement de bile, elle a pris un petit brin de tartre émétique; elle s'en trouve fort bien. Adieu, ma chère enfant; conservez-moi cette chère amitié qui fait la douceur de ma vie : je ne veux point vous dire toutes mes tendresses ni toutes mes faiblesses.

1051. — A LA MÊME.

A Paris, mardi au soir 12 avril 1689.

Si vos lettres que j'attends arrivent ce soir, j'y ferai réponse en chemin, ou, tout au plus tard, à Malicorne. Nous partons demain matin, pour aller coucher à Bonnelle; les autres partiraient à huit ou neuf heures : madame de Chaulnes, qui est la vigilance même, partira à la pointe du jour. Vous savez comme en allant à Bourbon, j'eus plus tôt fait de m'accommoder à ses manières que d'entreprendre de les corriger : ainsi je m'en vais remonter ma journée, et, par la facilité de mon esprit, je ne serai blessée de rien. Toute la sûreté, toutes les précautions qu'on peut désirer dans un voyage, je les trouverai dans celui-ci; et même je suis débarrassée du soin d'avoir peur, et de crier et de rougir : notre bonne duchesse se charge de tout, et je demeure avec une apparence de courage et de hardiesse, par comparaison à ce qu'elle fait voir de crainte et de timi-

dité : on trouve ainsi le moyen d'attirer des louanges qu'on ne mérite pas. J'ai donné tous les bons ordres pour recevoir de vos lettres à Malicorne et à Vitré, et puis à Rennes : je vous écrirai dès que je le pourrai ; mais ne soyez nullement en peine, si vous êtes quelque temps sans en recevoir ; c'est que les postes et les temps ne se seront pas rencontrés juste. Je pars toujours avec la petite tristesse que je vous ai dite ; le moyen de songer à l'état de vos affaires sans une vraie douleur ? La mort de M. l'archevêque (*d'Arles*) vous fait encore un accablement. Je crains, sans savoir pourquoi, que l'empressement d'être à Grignan ne vous ait fait un mal solide. Le chevalier était un peu fâché que vous fussiez partie d'Aix sans conclure votre emprunt ; il y a des affaires qu'il ne faut pas quitter : elles échappent des mains dès qu'on s'en éloigne. Dieu nous fasse la grace de nous revoir dans quelque temps ; Dieu vous conserve, ayez soin de votre santé : la mienne m'est considérable par l'intérêt que vous y prenez. J'ai fait ce matin encore certains adieux par rapport à vous : c'est le sel qui donne du goût à ce que je fais. Adieu, ma très aimable Comtesse : je pleure ; quelle folie ! c'est que ce redoublement d'absence et d'éloignement me fait mal. Voyez M. de La Garde, soutenez-vous, ne vous laissez point accabler, servez-vous de votre courage, et mettez en œuvre les décrets de la Providence.

1052. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 13 avril 1689.

Je pars pour aller en Bretagne étrangler Pindref, s'il ne vous rend justice, mon cher cousin ; sérieusement, je le ferai gouverner par quelques-uns de ses amis, car je suis fort loin de lui, et la Bretagne, comme vous savez, est fort grande. Quand on demeure à soixante lieues les uns des autres, chacun chez soi, cela s'appelle, à l'égard des étran-

[redacted]

gers, être en Bretagne tous ensemble, comme dans une communauté : enfin, je vous en rendrai compte ; j'emporte votre mémoire sur cette affaire.

Vous avez fort bien répondu au greffier d'Autun ; mais pour moi qui ne puis pas dire les mêmes choses que vous, vous m'obligeriez fort de me faire une réponse au lieutenant-général d'Auxois, qui me demande un homme pour l'arrière-ban. Je dis que j'ai donné le fonds de la terre de Bourbilly à ma fille en la mariant : si on me tourmente pour l'usufruit, je vous demande pardon, mon cher cousin, mais je me jetterai sans balancer dans la bourgeoisie de Paris : je montrerai les baux de mes maisons ; je produirai mes quittances de boues et lanternes ; je ferai même voir que j'ai rendu le pain bénit ; enfin, mon cher cousin, je tâcherai de me sauver par les marais comme je pourrai, plutôt que de payer cinq ou six cents livres pour un homme d'arrière-ban. Au reste, voici un étrange commencement de guerre, où d'abord nous faisons paraître notre dernière ressource.

Mon fils, comme je vous ai déja mandé, a été choisi par cinq à six cents gentilshommes de son canton, pour être à leur tête quand il faudra marcher. C'est un honneur, je l'avoue ; mais cette dépense, quand on a été dix ans à la guerre d'une autre manière, est fort désagréable.

J'ai vu ici M. Jeannin, mon ancien ami, et madame de Montjeu que je trouve fort aimable. Madame de Toulongeon vaut son prix aussi. Amusez-vous avec ces jolies femmes, mon cher cousin, et conservez toujours une santé qui réjouit et donne de l'espérance à tout notre sang. Je ne sais ce que nos cousines allemandes auront résolu. On dit que la paix du Turc avec l'empereur n'est pas faite, et que le roi de Pologne veut faire la guerre à celui-ci ; si cela est, les bords du Rhin seront libres. Dieu nous préserve ! voilà bien des guerres en l'air.

J'embrasse ma chère nièce, et vous recommande tou-

[redacted]

jours l'un à l'autre. Je vous conjure de faire mes adieux à M. d'Autun (*M. de Roquette*), je n'ai pas l'esprit de lui écrire; je l'honore et je l'estime toujours; répondez pour moi, mon cher cousin.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis si chagrin, Monsieur, de voir partir madame votre cousine, que si je voulais vous écrire une longue lettre, ni vous ni moi n'y comprendrions rien; il vaut mieux que je coupe court, et que je me contente de vous dire que l'amitié a ses peines aussi bien que l'amour, et que sur ce chapitre je voudrais dire comme mademoiselle de Scuderi a dit sur celui-ci :

Vivre avec son Iris dans une paix profonde,
Et ne compter pour rien tout le reste du monde.

Je vous dirai seulement que j'ai reçu et admiré vos épigrammes de Martial, et qu'il me paraît que vous reprenez un nouveau feu. Sans vous flatter, vous lui faites beaucoup d'honneur de l'avoir choisi pour lui prêter votre style, qu'Horace et Petrone méritaient mieux que lui, et qu'ils préféreraient assurément à celui de tout autre traducteur.

Je vous envoie les nouvelles du jour; elles sont assez curieuses; c'est sans tirer à conséquence, car je n'en écris jamais, mais c'est pour étourdir mon chagrin sur le départ de madame de Sévigné. On vient d'apprendre que les Liégeois, qui avaient accepté la neutralité, se sont déclarés contre nous, et voici à quelle occasion. Le chevalier de Tessé, qui conduisait à Bonne un grand convoi de poudre, bombes, et 100,000 écus, ayant eu avis que quelques troupes hollandaises l'avaient coupé, retourna sur ses pas; et, croyant être en sûreté à Liége, il s'y retira avec son convoi, comme dans une de nos places. Cependant les

[redacted]

Hollandais ont si bien fait, qu'ils ont persuadé aux Liégeois de leur livrer ce dépôt, et par-là ils se sont déclarés contre nous de la manière du monde la plus infame.

Le cardinal de Furstemberg vient ici ; il est à Metz. Le maréchal d'Humières est à Philippeville, où il assemble toutes les troupes en corps d'armée. La paix du Turc n'est point faite, et Tékély vient d'avoir un grand avantage sur les Impériaux..... Le traité des Suisses est fait ; ils promettent au roi et à l'empereur de ne donner ni à l'un ni à l'autre passage sur leurs terres, moyennant que le roi et l'empereur leur entretiennent chacun 1500 hommes pour garder leurs frontières......

1053. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 13 mai 1689.

Il y a un mois aujourd'hui que vous m'avez écrit, Madame, mais je vous ai voulu laisser arriver aux Rochers avant que de vous répondre. Je vous dirai donc que je m'attendais bien à votre secours contre Pindref, quand je vous écrivis, mais que votre lettre m'y fait encore mieux attendre ; sur cela je suis en repos.

Vous ferez fort bien de vous exempter de donner six ou sept cents livres pour le service du roi, si vous le pouvez. Vous en avez autrefois assez donné à monsieur votre fils pour ce sujet. Essayez à passer pour bourgeoise de Paris, j'y consens, et à tout ce qui pourra vous empêcher de donner de l'argent, hormis à ne vous plus reconnaître pour ma chère cousine, car pour cela je paierais plutôt pour vous. Voici le troisième arrière-ban que j'ai vu en ma vie, mais les deux premiers furent convoqués à la fin des campagnes, après quelques méchants succès. Cet arrière-ban-ci est fort extraordinaire : c'est en déclarant la guerre qu'on le convoque ; cela marque un excès de précaution.

Leur sera occupé par le Turc et par Tékély. Les
ont fait une perfidie au roi, qui n'a point d'exem
notre siècle ; je m'en fie bien à lui pour en donn
leur châtiment aux siècles à venir [1]. Le roi ne s
point sur les secours qu'il a commencé de donn
d'Angleterre. Rien au monde n'est plus glorieux
estimable que la chaleur avec laquelle il l'assiste.

Il y a huit jours que nous en passâmes deux à '
geon avec M. d'Autun ; je lui fis vos adieux et vo
ses, qu'il reçut avec ses façons ordinaires [2] ; je v
sure, ma chère cousine, que ces manières-là s
incommodes. Il faut dire la vérité, M. d'Autun
conduit sa fortune, et la fortune l'a bien conduit a
a eu l'amitié et la confiance de beaucoup de gens ill
il a grand honneur à la réforme de son diocèse ; i
agréablement, il fait bonne chère, mais il n'est pa
rel, il est faux presque partout. Il n'a nulle conve
nulle aisance dans le commerce ; il contraint les
parcequ'il est contraint ; il est sur la régularité des
comme était M. de Turenne sur sa principauté, t
en brassières.

Adieu, ma chère cousine ; je vous envoie une pié

[redacted]

LE GENTILHOMME DE L'ARRIÈRE-BAN [1]

Dans ma maison des champs, sans chagrin, sans envie,
Je passais doucement la vie
Avec quelques voisins heureux,
Peu guerriers et fort amoureux.
Ma bergère, mes prés, mes bois et mes fontaines,
Ou faisaient mes plaisirs, ou soulageaient mes peines.
J'allais à Paris rarement;
Mais Paris quelquefois venait dans mon village :
J'entends quelques amis qui venaient bonnement
Me voir et manger mon potage.
Je les traitais fort sobrement,
Mes pigeons, mes poulets, tout leur semblait charmant.
On parlait de l'amour, et jamais de la guerre.
Je plaignais le roi d'Angleterre,
Sans dessein de le soulager;
Je laissais aux héros le soin de le venger.
La gloire et les honneurs n'étaient point ma faiblesse :
Et je me piquais de noblesse,
Seulement pour ne pas payer
La taille et les impôts que paie un roturier.
Aujourd'hui j'ai regret d'être né gentilhomme :
Ce titre glorieux m'assomme;
Hélas! il me contraint, en ce malheureux an,
De paraître à l'arrière-ban.
O vous, mon bisaïeul, de tranquille mémoire,
Dont les armes n'étaient que l'aune et l'écritoire,
Qui viviez en bourgeois et poltron et prudent,
Reconnaissez en moi votre vrai descendant.
Pourquoi de votre argent votre fils et mon père,
Ont-ils acquis pour moi ce qui me désespère?
Cette noblesse enfin, qui, par nécessité,
Me fait être guerrier contre ma volonté?
Adieu mon cher jardin qui fîtes mes délices;
Adieu de mes jets d'eau les charmants artifices;
Adieu fraises, adieu melons;
Adieu coteaux, adieu vallons.
Afin de soulager le chagrin qui me presse,

1 Cette jolie pièce de Pavillon a été conservée par Bussy.

[redacted]

Que vos échos disent sans cesse
Notre maître, qui fut si doux,
Qui fuyait la fatigue et qui craignait les coups,
Est allé s'exposer à la fureur des armes.
Ciel, par un prompt retour finissez ses alarmes!

1034. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi, un peu tard, 13 avril 1689.

Non-seulement, ma chère fille, nous ne sommes pas parties ce matin, mais nous ne partons pour la Bretagne que dans douze jours, à cause d'un voyage de Nantes que fait M. de Chaulnes. Madame sa femme est donc venue ce matin me demander si je veux bien aller passer dix jours à Chaulnes avec elle, ou bien qu'à jour nommé nous nous trouvions à Rouen, pour aller en Bretagne par Caen; je n'ai pas balancé : je suis tellement en l'air, et tellement partie de Paris, que je m'en vais me reposer à Chaulnes; madame de Kerman pense de même. Ainsi, voilà qui est fait, nous partons demain pour aller à Chaulnes : mais vous, ma chère belle, vous voilà à Grignan; j'entre dans vos inquiétudes et je les sens. Vous aviez grand'peur qu'il n'y eût point de guerre; et vous songiez dans quel endroit de l'Europe vous seriez obligée d'envoyer votre enfant. La Providence s'est bien moquée de vos pensées; toute l'Europe est en feu : vous n'aviez pas songé au prince d'Orange, qui est l'Attila de ce temps. On dit aujourd'hui une grande nouvelle, et qui ferait une grande diversion : le roi de Pologne déclarant la guerre à l'empereur, par vingt sujets de plainte, et le Turc n'ayant point fait la paix, les bords du Rhin ne seraient pas fort à craindre. Enfin, ma fille, tout est en l'air, tout est entre les mains de Dieu. Ce petit garçon, déja tout accoutumé au métier, tout instruit, tout capable, ayant vu trois siéges avant dix-sept ans : voilà ce que vous ne pensiez pas, mais ce que Dieu voyait de toute éternité. Dites-moi ce que c'est

[redacted]

que la vocation de Pauline. Adieu, ma très aimable : songez que vous êtes une femme forte, que si vous n'aviez la guerre vous l'iriez chercher, que Dieu conserve votre fils, qu'il est entre ses mains, et que vous devez espérer de le revoir en bonne santé : songez de combien de périls il a tiré le chevalier, et que votre enfant marchera sur les pas de son oncle.

1055. — A LA MÊME.

A Chaulnes, dimanche 17 avril 1689.

Me voici à Chaulnes [1], ma chère fille, et toujours triste de m'éloigner encore de vous. J'attends votre lettre vendredi : quelle tristesse de ne pouvoir plus recevoir réglément de vos nouvelles trois fois la semaine ! c'est justement cela que j'ai sur le cœur, et que j'appelais *ma petite tristesse* : vraiment elle n'est pas petite, et je sentirai cette privation. Monsieur le chevalier m'écrivit de Versailles un petit adieu tout plein de tendresse ; j'en fus touchée, car il laisse ignorer assez cruellement la part qu'on a dans son estime, et comme on la souhaite extrêmement, c'est une véritable joie dont il prive ses amis. Je le remerciai de son billet par un autre que je lui écrivis en partant : il me mandait que votre enfant ne serait point d'un certain détachement, parcequ'il n'était plus question de la chose qu'on avait dite : cela me soulagea fort le cœur : et comme il vous l'aura mandé, vous aurez respiré comme moi. Je ne comprends que trop toutes vos peines ; elles retournent sur moi, de sorte que je les sens de deux côtés.

Je partis donc jeudi, ma très chère, avec madame de Chaulnes et madame de Kerman : nous étions dans le meilleur carrosse, avec les meilleurs chevaux, la plus grande

[1] Chaulnes, en Picardie, entre Roye et Péronne.

[redacted]

quantité d'équipages, de fourgons, de cavaliers, de commodités, de précautions que l'on puisse imaginer. Nous vînmes coucher à Pont (*Sainte-Maxence*) dans une jolie petite hôtellerie, et le lendemain ici. Les chemins sont fort mauvais : mais cette maison est très belle et d'un grand air, quoique démeublée, et les jardins négligés. A peine le vert veut-il montrer le nez ; pas un rossignol encore : enfin, l'hiver le 17 d'avril. Mais il est aisé d'imaginer les beautés de ces promenades : tout est régulier et magnifique, un grand parterre en face, des boulingrins vis-à-vis des ailes ; un grand jet d'eau dans le parterre, deux dans les boulingrins, et un autre tout égaré dans le milieu d'un pré, qui est admirablement bien nommé *le solitaire* ; un beau pays, de beaux appartements, une vue agréable, quoique plate ; de beaux meubles que je n'ai point vus ; toutes sortes d'agréments et de commodités : enfin, une maison digne de tout ce que vous en avez ouï dire en vers et en prose. Mais une duchesse si bonne et si aimable, et si obligeante pour moi, que si vous m'aimez, chose dont je ne doute nullement, il faut nécessairement que vous lui soyez fort obligée de toutes les amitiés que j'en reçois. Nous serons dans cette aimable maison encore six ou sept jours ; et puis, par la Normandie, nous gagnerons Rennes vers le deux ou trois du mois prochain. Je vous ai mandé comme un voyage de M. de Chaulnes avait dérangé le nôtre. Voilà, ma chère bonne, tout ce que je puis vous dire de moi, et que je suis dans la meilleure santé du monde : mais vous, mon enfant, comment êtes-vous ? que je suis loin de vous ! et que votre souvenir en est près ! et le moyen de n'être pas triste ?

Je reçois votre lettre du samedi-saint, neuvième avril. Ma fille, vous prenez trop sur vous, vous abusez de votre jeunesse ; vous voyez que votre tête ne veut plus que vous l'épuisiez par des écritures infinies : si vous ne l'écoutez pas, elle vous fera un mauvais tour : vous lui refusez une

[redacted]

saignée : pourquoi ne pas la faire à Aix pendant que vous mangiez gras? enfin, je suis mal contente de vous et de votre santé. Vos raisons d'épargner le séjour d'Avignon sont bonnes; sans cela, comme vous dites, il était trop matin pour Grignan, le cruel hiver et les vents terribles y sont encore à redouter. Pour votre requête civile, nous voilà, M. le chevalier et moi, hors d'état de vous y servir; il croit s'en aller dans un moment; me voilà partie, ce n'est pas une affaire d'un jour; Hercule ne saurait se défaire d'Antée [1], ni le déraciner de sa chicane en trois mois; c'est donc M. d'Arles qui sera chargé de cette affaire. C'est tout cela qui me faisait dire que si vous eussiez pu venir cet hiver avec M. de Grignan, c'était bien le droit du jeu que vous eussiez fini entièrement cette affaire : votre présence y aurait fait des merveilles. Vous me parlez des esprits de Provence; ceux de ce pays-ci ne sont point si difficiles à comprendre; cela est vu en un moment : mais vous, ma très chère, vous êtes trop aimable, trop reconnaissante : vraiment c'est bien de la reconnaissance que tout ce que vous me dites : je m'y connais; c'est de la plus tendre et de la plus noble qu'il y ait dans le monde : conservez bien vos sentiments, vos pensées, la droiture de votre esprit; repassez quelquefois sur tout cela, comme on sent de l'eau de la reine de Hongrie, quand on est dans le mauvais air : ne prenez rien du pays où vous êtes, conservez ce que vous y avez porté; et surtout, ma chère enfant, ménagez votre santé, si vous m'aimez, et si vous voulez que je revienne.

1056. — A LA MÊME.

A Chaulnes, mardi 19 avril 1689.

J'attends vos lettres : la poste arrive ici trois fois la semaine, j'ai envie d'y demeurer. Je commence donc à vous

1 Géant de Libye, fils de Neptune et de la Terre, étouffé par Hercule. (P.)

[redacted]

écrire, pour vous rendre compte de mes pensées ; car je n'ai plus d'autres nouvelles à vous mander : cela ne composera pas des lettres bien divertissantes, et même vous n'y verrez rien, de nouveau, puisque vous savez depuis longtemps que je vous aime, et comme je vous aime : vous feriez donc bien, au lieu de lire mes lettres, de les laisser là, et de dire, je sais bien ce que me mande ma mère : mais, persuadée que vous n'aurez pas la force d'en user ainsi, je vous dirai que je suis en peine de vous, de votre santé, de votre mal de tête. L'air de Grignan me fait peur : un vent qui *déracine des arbres dont la tête au ciel était voisine, et dont les pieds touchaient à l'empire des morts* [1], me fait trembler. Je crains qu'il n'emporte ma fille, qu'il ne l'épuise, qu'il ne la dessèche, qu'il ne lui ôte le sommeil, son embonpoint, sa beauté : toutes ces craintes me font transir, je vous l'avoue, et ne me laissent aucun repos. Je fus l'autre jour me promener seule dans ces belles allées ; madame de Chaulnes était enfermée avec notre Rochon [2] pour des affaires. Madame de Kerman est délicate, je répétais donc pour les Rochers ; je portai toutes ces pensées, elles sont tristes : je sentais pourtant quelque plaisir d'être seule. Je relus trois ou quatre de vos lettres ; vous parlez de bien écrire ; personne n'écrit mieux que vous : quelle facilité de vous expliquer en peu de mots, et comme vous les placez ! cette lecture me toucha le cœur, et me contenta l'esprit. Voici une maison fort agréable, on y a beaucoup de liberté ; vous connaissez les bonnes et solides qualités de cette duchesse. Madame de Kerman est une fort aimable personne, j'en ai tâté ; elle a bien plus de mérite et d'esprit qu'elle n'en laisse paraître ; elle est fort loin de l'ignorance des femmes, elle a bien des lumières, et les augmente tous les jours par les bonnes lectures : c'est dommage que son établissement soit au fond de la Basse-Bretagne. Quand

[1] Voyez la fable du *Chêne et du Roseau*, liv. I.
[2] M. Rochon était aussi chargé des affaires de M. Grignan.

[redacted]

vous pourrez écrire à M. et à madame de Chaulnes, je leur donne ma part ; vous me ferez écrire par Pauline, je connais votre style, c'est assez. Je vous souhaite M. de Grignan, je n'aime point que vous soyez seule dans ce château, pauvre petite *Orithye*[1] ! mais *Borée* n'est point civil ni galant pour vous, c'est ce qui m'afflige. Adieu, très chère ; respectez votre côté, respectez votre tête, on ne sait où courir. Je comprends vos peines pour votre fils, je les sens, et par lui que j'aime, et par vous que j'aime encore plus ; cette inquiétude tire deux coups sur moi.

Corbinelli est toujours chez nous le meilleur homme du monde, et toujours abîmé dans sa philosophie *christianisée* ; car il ne lit que des livres saints.

1057. — A LA MÊME.

A Chaulnes, vendredi 22 avril 1689.

C'est dommage de partir d'un lieu si beau, si charmant, et où l'on reçoit vos lettres trois fois la semaine ; vous savez que l'on souffre tout, hors le bien-être ; il s'en faut pourtant beaucoup que je croie le trouver où vous n'êtes pas. Nous partons d'ici dimanche par un temps admirable, et qui nous a donné ici en trois jours toutes les beautés du printemps. Nous irons coucher à Amiens, et de là, par Rouen et la Normandie, nous gagnerons la Bretagne. Je vous écrirai de tous les lieux que je pourrai : je serai quelques jours seulement à Rennes, pour voir M. de Chaulnes, et puis je m'en irai aux Rochers ; je ne pourrais soutenir longtemps la vie de Rennes. Mais comprenez-vous bien l'impatience que j'ai de recevoir vos lettres, et de savoir si vous avez été saignée, et comment cette bonne tête, qui ne vous avait jamais fait aucun mal, et dont vous vous louiez

[1] Orithye, fille d'Erechtée, roi d'Athènes, fut enlevée par Borée, roi de Thrace ; ce qui donna lieu à la fable de l'enlèvement d'Orithye par le vent qui porte le nom de Borée. (P.)

tant au milieu de vos autres maux, se trouve de l'air de Grignan ? Que je hais ces sortes de vapeurs d'épuisement ! qu'elles sont difficiles à guérir, quand le remède est de s'hébéter, de ne point penser, d'être dans l'inaction ! c'est un martyre pour une personne aussi vive et aussi active que vous ; hélas ! comme vous dites, compter les solives, ou vous faire malade, est une étrange extrémité. Je rêve souvent à tout cela, je relis vos lettres à loisir ; et, comme je n'ai rien du tout à faire, je cause avec vous, et je commence ma lettre avant que la vôtre soit arrivée ; mais que ce loisir ne vous donne pas la pensée d'en faire autant : conservez-vous et faites écrire Pauline. Je regardais l'autre jour son écriture, elle ressemble tout-à-fait à la vôtre ; son orthographe est parfaite ; cela n'est-il pas joli ? Enfin, ma chère Comtesse, servez-vous, je vous prie, de ce petit secrétaire que j'aime beaucoup. Pauline se façonnera fort en écrivant ce que vous pensez ; rien ne saurait être si bon pour elle, ni pour vous.

Nous avons vu les machines de M. de Chaulnes, elles sont admirables, et d'une simplicité sublime. On voit cinq gros jets d'eau dans ce parterre et ces boulingrins, un abreuvoir qui est un petit canal, des fontaines à l'office, à la cuisine, à la lessive, et autrefois il n'y avait pas de quoi boire. Louez-le un peu de son courage, car tout ce pays se moquait de lui : il a fait vingt allées tout au travers des choux dans un jeune bois qu'on ne regardait pas, qui font une beauté achevée ; et tout cela pour être en Bretagne ou à Versailles. Mon Dieu, ma chère enfant, que mon loisir est dangereux pour vous ! je crains qu'il ne vous fasse mal ; il se sent de la tristesse de mes rêveries. J'en sens vivement de ne plus causer avec le chevalier ; cette liaison si naturelle m'était d'une extrême consolation. Je m'ennuie fort aussi de ne point savoir des nouvelles de mon marquis : que de sacrifices à faire à Dieu ! je le regarde souvent dans tout ce qui arrive, et nous sommes tous bien fai-

[redacted]

bles et bien tremblants sous la main toute-puissante qui remue l'Europe d'une telle manière présentement, qu'on serait bien empêché de dire ce qui arrivera de ce nuage répandu partout.

Voilà votre lettre du 14 qui me donne de la joie : vous n'avez plus si mal à la tête, vous ne voulez pas qu'on dise *vapeurs*; mais que ferons-nous, si vous nous ôtez ce mot? car on le met à tout : en attendant que vous autres Cartésiens en ayez trouvé un autre, je vous demande permission de m'en servir. Tâchez donc de vous guérir de ces maux, de ces étourdissements qui rendent incapable de tout. Ce mal de côté me donnait bien du chagrin aussi; nous ne le connaissions plus depuis longtemps; reprenez votre aimable pervenche, mettez-la à votre point, et parlez-moi toujours de votre santé; la mienne est toute parfaite, malgré quelques chagrins qu'on ne saurait éviter. J'ai admiré les bornes que vous voulez donner à ma vie : ce tour et cette expression sont dignes de votre tendresse : j'en sens tout le prix. Nous laissons ici le printemps dans ses charmants commencements : ce château est fort beau, mais l'élévation du vôtre le fait bien plus ressembler à un palais d'Apollidon.

1058. — A LA MÊME.

A Chaulnes, dimanche 24 avril 1689.

Nous pensions partir aujourd'hui, ma chère fille, mais ce ne sera que demain. Madame de Chaulnes eut avant-hier au soir un si grand mal de gorge, tant de peine à avaler, une si grosse enflure à l'oreille, que madame de Kerman et moi nous ne savions que faire. A Paris, on aurait saigné d'abord; mais ici elle fut frottée à loisir avec du baume tranquille, bien bouchonnée, du papier brouillard pardessus; elle se coucha bien chaudement, avec même un peu de fièvre : en vérité, ma fille, il y a du miracle à ce

que nous avons vu de nos yeux. Ce précieux baume la guérit pendant la nuit si parfaitement, et de l'enflure, et du mal de gorge, et des amygdales, que le lendemain elle *alla jouer à la fossette*, et ce n'est que par façon qu'elle a pris un jour de repos. En vérité, ce remède est divin; conservez bien ce que vous en avez, il ne faut jamais être sans ce secours. Mais, ma chère enfant, je suis fâchée de votre mal de tête! que pensez-vous me dire de ressembler à M. Pascal, vous me faites mourir? Il est vrai que c'est une belle chose que d'écrire comme lui; rien n'est si divin : mais la cruelle chose que d'avoir une tête aussi délicate et aussi épuisée que la sienne, qui a fait le tourment de sa vie, et l'a coupée enfin au milieu de sa course! Il n'est pas toujours question des propositions d'Euclide pour se casser la tête : un certain point d'épuisement fait le même effet. Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne : ah! que cela est fâcheux! Je crains déjà que vous ne soyez amaigrie et dévorée : ah! plût à Dieu que votre air fût comme celui-ci qui est parfait! Il me semble que vous regrettez bien sincèrement celui de Livry, tout maudit qu'il était quelquefois par de certaines personnes mal disposées pour lui. Que nous le trouvions doux et gracieux! que ces pluies étaient charmantes! nous n'oublierons jamais cet aimable petit endroit. Ma fille, il n'y a que Pauline qui gagne à votre mal de tête, car elle est trop heureuse d'écrire tout ce que vous pensez, et d'apprendre à haïr sa mère, comme vous haïssez la vôtre. Elle voit que vous me déclarez que pour vous bien porter, il faut nécessairement que vous ne m'aimiez plus : que n'entend-elle point de bon et d'agréable depuis qu'elle écrit pour vous? Ce que vous dites sur la pluie est trop plaisant; qu'est-ce que c'est que de la pluie? comment est-elle faite? est-ce qu'il y a de la pluie? et comparer celle de Provence [1] aux

[1] Il pleut rarement en Provence, quelquefois même point du tout, ou si peu pendant l'été, que la terre en est moins humectée qu'échauffée. (P.)

[redacted]

larmes des petits enfants qui pleurent de colère et point de bon naturel, je vous assure que rien n'est si plaisamment pensé; est-ce que Pauline n'en riait point de tout son cœur? Que je la trouve heureuse, encore une fois! Vous n'avez point été saignée, ma chère enfant; je n'ose vous conseiller de si loin; la saignée peut n'être pas bonne aux épuisements. Vous êtes trop aimable d'aimer à parler de moi; je vaux bien mieux quand vous me contez, que je ne vaux en corps et en ame. Adieu, ma très chère enfant; je me suis fort reposée ici; plût à Dieu que votre santé fût aussi bonne que la mienne! mais qu'il est douloureux d'être si loin l'une de l'autre! il n'y a plus moyen de s'embrasser; à Paris ce n'était pas une affaire. Je voudrais que vos bâtiments se fissent, comme autrefois les murailles de Thèbes, par Amphion [1] : vous faites l'ignorante, je suis assurée que Pauline est en état de rendre compte de cet endroit de la fable.

1039. — A LA MÊME.

A Pecquigny, mercredi 27 avril 1689.

Nous partîmes de Chaulnes lundi, pour aller coucher à Amiens, où madame de Chaulnes est honorée et révérée comme vous l'êtes en Provence; je n'ai jamais vu que cela de pareil. L'intendant (*M. Chauvelin*) nous y donna un grand et bon souper maigre, à cause de saint Marc; hier à dîner en gras en perfection. L'après-dîner nous arrivâmes ici dans un château où tout l'orgueil de l'héritière de Pecquigny [2] est étalé. C'est un vieux bâtiment élevé au-dessus

[1] Amphion, fils de Jupiter et d'Antiope, fut regardé comme l'inventeur de la musique; les poëtes feignirent que les rochers le suivaient, et que les pierres, au son de sa lyre, se rangeaient d'elles-mêmes pour former les murailles de Thèbes. (P.)

[2] Claire-Charlotte d'Ailly, fille unique et héritière de Philibert-Emmanuel d'Ailly, seigneur de Pecquigny, vidame d'Amiens, avait épousé Honoré d'Albert, maréchal de France, et père de Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, dont il est parlé dans cette lettre. (P.)

[redacted]

de la ville, comme Grignan ; un parfaitement beau chapitre comme à Grignan ; un doyen, douze chanoines : je ne sais si la fondation est aussi belle, mais ce sont des terrasses sur la rivière de Somme qui fait cent tours dans des prairies : voilà ce qui n'est point à Grignan. Il y a un camp de César à un quart de lieue d'ici, dont on respecte encore les tranchées ; cela figure avec le pont du Gard [1]. Vous me dites : « Ma mère, que faites-vous donc ? est-ce que vous « n'allez point en Bretagne ? » Je vous répondrai : « Ma « fille, nous irons : mais comme M. de Chaulnes ne sera « que le 9 du mois prochain à Rennes, nous avons du temps, « et nous ne partirons d'ici que dans deux jours. » Ce retardement ne me fait point de mal ; je prends d'ici mes mesures pour aller à Nantes au mois de juin ou de juillet : je n'espère aucune véritable joie dans tout ce temps, puisque je ne vous verrai point : ainsi, je vis au jour la journée, attendant et regardant du coin de l'œil un autre temps dont Dieu est le maître, comme de toutes les autres choses de ce monde. Mais je pense fort souvent à votre santé, à votre tête, à cet air impétueux qui vous mange : vous admirez la bonté des murailles de votre château, et moi j'admire la vôtre de vouloir bien vous exposer à cette violence. Adieu, ma très chère ; madame de Chaulnes et madame de Kerman vous font mille compliments. Nous lisons ; j'ai la *vie du duc d'Epernon* [2], qui tient presque un siècle ; elle est fort amusante. Je vous aime, je vous embrasse, il ne m'est pas possible de vous dire avec quelle tendresse et avec quelle sensibilité.

[1] Ce pont, d'une structure admirable, est un ancien ouvrage des Romains, dans le Bas-Languedoc sur le Gardon ; il est bâti de pierres de taille d'une grosseur et d'une longueur surprenantes, et a trois rangs d'arches les unes sur les autres. (P.)

[2] Par Guillaume Girard, archidiacre d'Angoulême, qui avait été secrétaire du duc d'Epernon.

[redacted]

1060. — A LA MÊME.

A Pecquigny, samedi 30 avril 1689.

Si j'en crois le vent, ma chère fille, je suis à Grignan; la bise en campagne n'y saurait mieux faire : pour moi, je crois que nous allons entrer dans les rigueurs du mois de mai, que nous avons vues si souvent à Livry. Il y a trois jours que nous sommes dans cette belle maison, où la vue est agréable au dernier point; nous en partons dans une heure pour aller à Rouen, où nous arriverons demain, et j'y trouverai vos lettres; c'est une grande tristesse pour moi de n'en avoir point reçu depuis six jours ; c'est tellement la subsistance nécessaire de mon cœur et de mon esprit, que je languis quand elle me manque. Nous serions à Rouen il y a trois jours, si des affaires survenues à madame de Chaulnes, et une envie de n'arriver que le 9 de mai à Rennes, parceque M. de Chaulnes n'y arrive que ce jour-là de Nantes, ne l'eussent fait demeurer ici. Pour moi, je m'embarrasse peu d'être un mois en chemin : le seul dérangement de vos lettres me donne du chagrin; j'ai passé dix jours à Chaulnes fort doucement, ayant vos lettres trois fois la semaine. J'ai été à Amiens, j'ai vu le château de Pecquigny, j'écris en Bretagne, j'y donne mes ordres; je ne serai pas mieux à Rennes : il n'y a qu'aux Rochers où je serai dans une aimable solitude; mais cette douceur ne saurait me manquer. Je ne sais présentement aucune nouvelle; j'ignore comment vous vous portez, si vous avez été saignée, si votre bise vous étonne toujours; je la crains infiniment pour vous, je vous l'avoue. Je ne sais point quelle part vous aurez prise au mariage de mademoiselle d'Alerac[1]; je ne sais rien de M. le chevalier, ni de mon marquis; toutes ces choses me

[1] Mademoiselle d'Alerac, fille du premier lit de M. de Grignan, se maria, le 7 mai, avec le marquis de Vibraye. (P.)

.., ... repas égaux : madame de Chaulne
ame de Kerman sont dans ce régime. Voyez, ma
: suis persuadée de votre amitié, puisque je n
ien de cet aimable ton qui me fait entendre que v
irez ma conservation ; ayez donc les mêmes égar
ıoi, ma fille, ne pouvant douter que mes tons n
our le moins aussi bons que les vôtres, et avec bi
e raison. Adieu, ma chère enfant. J'aime en véri
ne, je me sens portée pour elle ; il me semble qu
lusieurs petits procès qu'elle a contre vous, je lui
ıvorable. Madame de Chaulnes et madame de K
ous disent bien des choses honnêtes et obligeantes
ne liseuse que cette dernière, elle sait un peu de to
ıssi une petite teinture ; de sorte que nos *superfici*
ırdent fort bien ensemble.

1061. — A LA MÊME.

A Pont-Audemer, lundi 2 ma

Je couchai hier à Rouen, d'où je vous écrivis u
ur vous dire seulement que j'avais reçu deux
tres avec bien de la tendresse. Je n'écoute plus

[redacted]

belle Seine pendant quatre ou cinq lieues, et les plus agréables pays du monde ; ses bords n'en doivent rien à ceux de la Loire ; ils sont gracieux ; ils sont ornés de maisons, d'arbres, de petits saules, de petits canaux qu'on fait sortir de cette grande rivière : en vérité, cela est beau ; je ne connaissais point la Normandie, j'étais trop jeune quand je la vis ; hélas! il n'y a peut-être plus personne de tous ceux que j'y voyais autrefois ; cette pensée est triste. J'espère trouver à Caen, où nous serons mercredi, votre lettre du 21 et celle de M. de Chaulnes. Je n'avais point cessé de manger avec le chevalier avant que de partir ; le carême ne nous séparait point du tout ; j'étais ravie de causer avec lui de toutes vos affaires ; je sens infiniment cette privation : il me semble que je suis dans un pays perdu, de ne plus traiter tous ces chapitres. Corbinelli ne voulait point de nous les soirs, sa philosophie allait se coucher ; je le voyais le matin, et souvent l'abbé Bigorre venait nous conter des nouvelles.

Je vous observerai pour votre retour qui réglera le mien : je vis au jour la journée. Quand je partis, M. de Lamoignon était à Bâville avec Coulanges. Madame du Lude, madame de Verneuil et madame de Coulanges sortirent de leurs couvents pour venir me dire adieu ; tout cela se trouva chez moi avec madame de Vins qui revenait de Savigny. Madame de Lavardin vint aussi avec la marquise d'Uxelles, madame de Mouci, mademoiselle de La Rochefoucauld et M. du Bois : j'avais le cœur assez triste de tous ces adieux. J'avais embrassé la vieille madame de La Fayette, c'était le lendemain des fêtes, j'étais tout étonnée de m'en aller ; mais, ma chère belle, c'est proprement le printemps que j'allais voir arriver dans tous les lieux où j'ai passé ; il est d'une beauté, ce printemps, et d'une jeunesse, et d'une douceur que je vous souhaite à tout moment, au lieu de cette cruelle bise qui vous renverse, et qui me fait mourir quand j'y pense.

...., en voilà assez pour le Pont-Audeme
écrirai de Caen.

1062. — A LA MÊME.

A Caen, jeudi 5

Je me doutais bien que je recevrais ici cette l
21 avril, que je n'avais point reçue à Rouen; c
dommage qu'elle eût été perdue; bon Dieu! de q
de quel cœur, car les tons viennent du cœur, d
manière m'y parlez-vous de votre tendresse? Il e
ma chère Comtesse, que l'affaire d'Avignon est trè
lante : si, comme vous dites, elle venait à des ge
le courant de leurs revenus, quelle facilité cela do
pour venir à Paris! Vos dépenses ont été extrêmes
ne fait que réparer, mais aussi, comme je disais
jour, c'est pour avoir vécu qu'on reçoit ces faveur
Providence; cependant, ma fille, cette même Pro
vous redonnera peut-être, d'une autre manière, les
de venir à Paris : il faut voir ses desseins.

Il n'est pas aisé de comprendre que M. le ch
avec tant d'incommodités, puisse faire une cam
mais il me paraît qu'il a dessein ...

[redacted]

placer ce voyage comme il l'entendra; il a un bon esprit, et sait bien ce qu'il fait. Mais notre marquis, mon Dieu, quel homme! nous croirez-vous une autre fois? Quand vous vouliez tirer des conséquences de toutes ses frayeurs enfantines, nous vous disions que ce serait un foudre de guerre, et c'en est un, et c'est vous qui l'avez fait : en vérité, c'est un aimable enfant, et un mérite naissant qui prend le chemin d'aller bien loin; *Dieu le conserve!* je suis persuadée que vous ne doutez pas du ton.

Je ne pense pas que vous ayez le courage d'obéir à votre père *Lanterne* : voudriez-vous ne pas donner le plaisir à Pauline, qui a bien de l'esprit, d'en faire quelque usage, en lisant les belles comédies de Corneille, et *Polyeucte*, et *Cinna*, et les autres? N'avoir de la dévotion que ce retranchement, sans y être portée par la grace de Dieu, me paraît être bottée à cru : il n'y a point de liaison ni de conformité avec tout le reste. Je ne vois point que M. et madame de Pomponne en usent ainsi avec *Félicité*[1], à qui ils font apprendre l'italien et tout ce qui sert à former l'esprit : je suis assurée qu'elle étudiera et expliquera ces belles pièces dont je viens de vous parler. Ils ont élevé madame de Vins[2] de la même manière, et ne laisseront pas d'apprendre parfaitement bien à leur fille comme il faut être chrétienne, ce que c'est que d'être chrétienne, et toute la beauté et la solide sainteté de notre religion : voilà tout ce que je vous en dirai. Je crois que c'est votre exemple qui fait haïr les histoires à Pauline; elles sont, ce me semble, fort amusantes. Je me trouve fort bien de la Vie du duc d'Épernon par un nommé Girard; elle n'est pas nouvelle; mais elle m'a été recommandée par mes amies et par Croisilles, qui l'ont lue avec plaisir.

1 Catherine-Félicité Arnauld de Pomponne, qui fut mariée à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, ministre d'état. (P.)

2 Sœur de madame de Pomponne. (P.)

[redacted]

Un mot de notre voyage, ma chère enfant. Nous sommes venues en trois jours de Rouen ici, sans aventures, avec un temps et un printemps charmants, ne mangeant que les meilleures choses du monde, nous couchant de bonne heure, et n'ayant aucune sorte d'incommodité. Nous sommes arrivées ici ce matin, nous n'en partirons que demain, pour être dans trois jours à Dol, et puis à Rennes : M. de Chaulnes nous attend avec des impatiences amoureuses. Nous avons été sur les bords de la mer à Dive, où nous avons couché : ce pays est très beau, et Caen la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux située, les plus belles rues, les plus beaux bâtiments, les plus belles églises; des prairies, des promenades, et enfin, la source de tous nos plus beaux esprits [1]. Mon ami Segrais est allé chez messieurs de Matignon, cela m'afflige. Adieu, ma très aimable; je vous embrasse mille fois. Vous voilà donc dans la poussière de vos bâtiments.

1063. — A LA MÊME.

A Dol, lundi 9 mai 1689.

Nous arrivâmes hier ici assez fatiguées, et les équipages encore plus. C'est ce même lieu où je vins voir M. et madame de Chaulnes, il y a quatre ans. Nous sommes venues de Caen en deux jours à Avranches; nous avons trouvé le bon évêque [2] de cette ville mort et enterré depuis huit jours; c'était l'oncle de Tessé [3], un saint évêque, qui avait si peur de mourir hors de son diocèse, que, pour éviter ce malheur, il n'en sortait point du tout; il y en a d'autres qu'il faudrait que la mort tirât bien juste pour les y attraper. Nous avons trouvé tous ses gens en pleurs. L'ombre

[1] Jean Renauld de Segrais, de l'Académie française, était de Caen, ainsi que Malherbe, Huet, etc. (P.)

[2] Gabriel-Philippe de Froulay, évêque d'Avranches. (P.)

[3] Réné de Froulay, comte de Tessé, qui fut maréchal de France en 1703 (M.)

[redacted]

de ce bon évêque n'a pas laissé de nous donner un très bon souper et de nous loger. Je voyais de ma chambre la mer et le mont Saint-Michel, ce mont si orgueilleux, que vous avez vu si fier, et qui vous a vue si belle : je me suis souvenue avec tendresse de ce voyage[1]. Nous dînâmes à Pontorson, vous en souvient-il? Nous avons été longtemps sur le rivage, à toujours voir ce mont; et moi à songer toujours à ma chère fille. Enfin, nous arrivâmes ici, où je défie la mort d'attraper l'évêque. Nous y avons trouvé un garde de M. de Chaulnes qui est occupé à recevoir toutes ces troupes qui viennent de tous côtés : c'est une chose pitoyable que l'étonnement et la douleur des Bretons, qui n'en avaient point vu depuis les guerres du comte de Montfort et du comte de Blois; ce sont des larmes et des désolations. Nous nous reposons aujourd'hui. Mon fils est à Rennes avec sa femme : je logerai chez la bonne Marbeuf, quoiqu'elle ne soit pas trop bien avec ce duc et cette duchesse, parcequ'elle est toute dévouée à M. de Pontchartrain; mais il faut souffrir ce petit chagrin; j'irai toujours mon chemin, je ne suis mal avec personne. C'est pour causer, ma très chère, que je vous écris; car je n'ai ni réponse à vous faire, ni nouvelles à vous mander : je vous en écrirai de Rennes. Adieu; je me porte fort bien, je ne suis plus lasse; on voyage bien commodément avec cette bonne duchesse; elle vous aime et vous embrasse de tout son cœur.

1064. — A LA MÊME.

A Rennes, mercredi 11 mai 1689

Nous arrivâmes enfin hier au soir, ma chère enfant; nous étions parties de Dol : il y a dix lieues; c'est justement cent bonnes lieues que nous avons faites en huit jours et

[1] Madame de Sévigné avait fait ce voyage avec sa fille pendant l'été de l'année 1661. (M.)

demi de marche. La poussière fait mal aux yeux; mais trente femmes qui vinrent au-devant de madame la duchesse de Chaulnes, et qu'il fallut baiser au milieu de la poussière et du soleil, et trente ou quarante messieurs, nous fatiguèrent beaucoup plus que le voyage n'avait fait. Madame de Kerman en tombait, car elle est délicate : pour moi, je soutiens tout sans incommodité. M. de Chaulnes était venu à la dînée, il me fit de bien sincères amitiés. Je démêlai mon fils dans le tourbillon, nous nous embrassâmes de bon cœur, sa petite femme était ravie de me voir. Je laissai ma place dans le carrosse de madame de Chaulnes, à M. de Rennes, et j'allai avec M. de Chaulnes, madame de Kerman et ma belle-fille, dans le carrosse de l'évêque; il n'y avait qu'une lieue à faire. Je vins chez mon fils changer de chemise et me rafraîchir, et de là souper à l'hôtel de Chaulnes, où le souper était trop grand. J'y trouvai la bonne marquise de Marbeuf chez qui je revins coucher, et où je suis logée comme une vraie princesse de Tarente, dans une belle chambre meublée d'un beau velours rouge cramoisi, ornée comme à Paris, un bon lit où j'ai dormi admirablement, une bonne femme qui est ravie de m'avoir, une bonne amie qui a des sentiments pour nous, dont vous seriez contente. Me voilà plantée pour quelques jours; car ma belle-fille regarde comme moi les Rochers du coin de l'œil, mourant d'envie d'aller s'y reposer; elle ne peut soutenir longtemps l'agitation que donne l'arrivée de madame de Chaulnes : nous prendrons notre temps; je l'ai toujours trouvée fort vive, fort jolie, m'aimant beaucoup, charmée de vous et de M. de Grignan; elle a un goût pour lui qui nous fait rire[1]. Mon fils est toujours aimable; il me paraît fort aise de me voir; il est fort joli de sa personne : une santé parfaite, vif et de l'esprit; il m'a beaucoup parlé de vous et de votre enfant,

[1] Madame de Sévigné, belle-fille, n'avait jamais vu M. de Grignan. (P.)

[redacted]

qu'il aime; il a trouvé des gens qui lui en ont dit des biens dont il a été touché et surpris; car il a, comme nous, l'idée d'un petit marmot, et tout ce qu'on en dit est solide et sérieux. Un mot de votre santé, ma chère enfant; la mienne est toute parfaite, j'en suis surprise; vous avez des étourdissements, comment avez-vous résolu de les nommer, puisque vous ne voulez plus dire des *vapeurs?* Votre mal aux jambes me fait de la peine : nous n'avons plus ici notre capucin, il est retourné travailler avec ce cher camarade, dont les yeux vous donnent de si mauvaises pensées; ainsi je ne puis rien consulter, ni pour vous, ni pour Pauline. Je vous exhorte toujours à bien ménager le desir qu'a cet enfant de vous plaire; vous en ferez une personne accomplie : je vous recommande aussi d'user de la facilité que vous trouvez en elle de vous servir de petit secrétaire, avec une main toute rompue, une orthographe correcte; aidez-vous de cette petite personne. Adieu, ma très chère et très aimable; je vous écrirai plus exactement dimanche.

1065. — A LA MÊME.

A Rennes, dimanche 15 mai 1689.

Monsieur et madame de Chaulnes nous retiennent ici par tant d'amitié, qu'il est difficile de leur refuser encore quelques jours. Je crois qu'ils iront bientôt courir à Saint-Malo, où le roi fait travailler : ainsi nous leur témoignerons bien de la complaisance, sans qu'il nous en coûte beaucoup. Cette bonne duchesse a quitté son cercle infini pour me venir voir, si fort comme une amie, que vous l'en aimeriez : elle m'a trouvée comme j'allais vous écrire, et m'a bien priée de vous mander à quel point elle est glorieuse de m'avoir amenée en si bonne santé. M. de Chaulnes me parle souvent de vous; il est occupé des milices : c'est une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la

[redacted]

tête; ils ne peuvent comprendre l'exercice, ni ce qu'on leur défend : quand ils avaient leurs mousquets sur l'épaule, et que M. de Chaulnes paraissait, ils voulaient le saluer, l'arme tombait d'un côté, et le chapeau de l'autre : on leur a dit qu'il ne fallait point saluer ; le moment d'après, quand ils étaient désarmés, s'ils voyaient passer M. de Chaulnes, ils enfonçaient leurs chapeaux avec les deux mains, et se gardaient bien de le saluer. On leur a dit que, lorsqu'ils sont dans leurs rangs, ils ne doivent aller ni à droite, ni à gauche ; ils se laissaient rouer l'autre jour par le carrosse de madame de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas, quoi qu'on pût leur dire. Enfin, ma fille, nos Bas-Bretons sont étranges : je ne sais comme faisait Bertrand du Guesclin pour les avoir rendus en son temps les meilleurs soldats de France. Expédions la Bretagne : j'aime passionnément mademoiselle Descartes [1] ; elle vous adore ; vous ne l'avez point assez vue à Paris ; elle m'a conté qu'elle vous avait écrit que, avec le respect qu'elle devait à son oncle, *le bleu* était une couleur, et mille choses encore sur votre fils : cela n'est-il point joli ? Elle me doit montrer votre réponse. Voilà une manière d'*impromptu* qu'elle fit l'autre jour ; mandez-moi ce que vous en pensez ; pour moi, il me plaît fort, il est naturel et point commun.

Votre marquis est tout aimable, tout parfait, tout appliqué à ses devoirs, c'est un homme. Je trouve ici sa réputation tout établie, j'en suis surprise : enfin, *Dieu le conserve !* vous ne doutez pas de mon ton. Ah ! que vous êtes plaisante de l'imagination que madame de Rochebonne ne peut être toujours dans l'état où elle est qu'à *coups de pierre* [2] ! la jolie folie ! j'en suis très persuadée, et c'est

[1] On trouve dans le recueil de Coulanges quelques vers de cette aimable personne, mais qui n'ont pas paru assez piquants pour les citer.

[2] On peut voir dans le *Ménagiana*, tome III, le rondeau de Benserade sur Deucalion et Pyrrha, auquel madame de Sévigné fait allusion. (*Voyez* aussi la lettre du 20 juillet de la même année.)

ainsi que Deucalion et Pyrrha raccommodèrent si bien l'univers ; ceux-ci en feraient bien autant en cas de besoin : voilà une vision trop plaisante.

1066. — À LA MÊME.

A Rennes, mercredi 18 mai 1689.

Vous voilà donc saignée ; j'en loue Dieu, mon enfant, et j'avoue que j'en suis soulagée : j'ai grande envie de savoir si votre tête en aura été débarrassée. Madame de Chaulnes, après avoir embrassé la belle Comtesse, lui mande qu'elle a des inquiétudes aux jambes tout comme elle, ce qui ne convient guère à la gravité des places où Dieu vous a mises toutes deux, et que si vous vous trouvez bien de la saignée, elle vous prie de me le mander ; mandez-le-moi donc, ma très chère ; car je serais bien aise que mon sang ne soit pas répandu inutilement.

Nous avons fort ri de ce que vous me priez, à la fin de votre lettre, de me purger, et justement je me disposais à prendre ma poudre et ma manne des capucins, mais sans aucun besoin ; seulement par les probabilités du carême, et du long temps que je n'avais pensé à me purger. Me voilà purgée comme vous êtes saignée ; je m'en trouve fort bien. J'eus une grande compagnie sur le soir, M. et madame de Chaulnes, madame de Kerman, M. de Rennes, M. de Saint-Malo, M. de Revel, Tonquedec, et plusieurs illustres Bretons et Bretonnes. Il me semble que je vous vois, quand je regarde madame de Chaulnes faisant des merveilles à tous, les proportions gardées : car tout est mesuré, et pourtant dans la familiarité. *Je dîne dans un camp, et je soupe dans l'autre* [1], c'est-à-dire le matin avec ma chère hôtesse (*madame de Marbeuf*), et le soir à l'hôtel de Chaulnes. Le duc est continuellement occupé ; toujours des trou-

[1] Allusion à un couplet de Marigny pendant la guerre de la Fronde.

pes à envoyer, à loger ; toujours des revues, toujours des tambours, toujours des soldats, des régiments, des officiers, avec une table de dix-huit couverts, et une autre de dix ; tout est splendide, comme dit le chevalier, et *tout va comme un bac dont la corde est rompue*. Madame de Chaulnes m'a remerciée de cette comparaison, et m'a dit tout bas : Si j'avais des enfants, je ne ferais pas ainsi. Nous allons lundi aux Rochers pour nous reposer un peu ; mon fils en a une vraie envie, sa femme en a besoin, et moi je ne respire que les bois des Rochers. Nous disons que nous en reviendrons à tout moment ; Dieu conduira nos pensées et nos projets. Je viens de lire une jolie lettre que m'envoie mademoiselle Descartes ; faites-y répondre par Pauline, et faites honneur à M. Descartes et à la religion : comme il faut nécessairement un miracle, il est aisé de le placer selon les besoins que vous en aurez. Je ris quelquefois de l'amitié que j'ai pour mademoiselle Descartes, je me tourne naturellement de son côté, j'ai toujours des affaires à elle : il me semble qu'elle vous est de quelque chose, du côté *paternel* de M. Descartes [1] ; et dès là je tiens un petit morceau de ma chère fille. Adieu, ma très chère et très aimable, portez-vous bien, et songez que je suis en parfaite santé. L'écriture de Pauline est devenue toute jolie ; elle visait sans vous aux pieds de mouche ; ce ne sera pas le seul bien que vous lui ferez. Je suis affligée de n'avoir point gardé M. le chevalier dans ses derniers maux : il me paraît qu'il va suivre vos conseils et ceux de M. de Louvois ; il ira aux eaux, et il fera fort bien. Notre marquis est toujours trop aimable.

M. de Lavardin [2] est parti de Rome pour revenir : vous aurez longtemps Avignon.

[1] On sait que madame de Grignan appelait Descartes *son père*. (P.)

[2] Il était ambassadeur extraordinaire à Rome, d'où il eut ordre de revenir, après avoir essuyé bien des tracasseries de la part du pape (*Innocent XI*), au sujet des franchises et de quelques autres griefs de la cour de France contre la cour de Rome. (P.)

[redacted]

1067. — A LA MÊME.

A Rennes, mercredi 25 mai 1689.

Je pars avec mon fils et sa femme pour aller aux Rochers. M. le duc de Chaulnes est parti pour aller courir dans cette Basse-Bretagne; et madame de Chaulnes s'en va dans une heure pour aller l'attendre à Saint-Malo : ils n'ont pas voulu que nous soyons partis plus tôt. Nous avons été quinze jours ici par pure complaisance; pour moi, je suis tellement accablée de visites et de devoirs, que, de bonne foi, je n'en puis plus. J'ai un véritable besoin de me reposer, et de me taire dans ces aimables bois des Rochers; j'y serai ce soir, et n'en abuserai point, car je songe toujours à vous plaire. Nous soupâmes tous hier chez M. de Rennes; ce sont des festins; c'est ici le pays de la bonne chère et de la bonne viande bien piquée, comme le pays du beurre de la Prévalaie. Je suis chargée de mille et cent mille amitiés de M. et madame de Chaulnes; ils vous auraient écrit tous deux, sans qu'ils sont accablés. Madame de Chaulnes avait les grosses larmes aux yeux, en me disant adieu avec un gosier serré : « Au moins « mandez à la belle Comtesse que je vous laisse en bonne « santé. » C'est, en vérité, une très aimable amie, et qui s'acquitte divinement de tous les personnages que la Providence lui fait faire. Il y a six semaines que je suis avec elle, il y a six semaines qu'elle ne songe qu'à me conserver, à me ménager, et à me donner des marques de son amitié, sans aucune contrainte. Madame de Kerman est partie pour sa Basse-Bretagne; c'est une des personnes du monde qui a le plus de bonnes qualités; vous l'aimeriez si vous la connaissiez. Madame de Marbeuf est fâchée de me quitter, quoique je sois une partie du jour sur ses bras; mais elle ne veut point me mettre à terre; elle comprend cependant le besoin que j'ai d'être aux Rochers. Je vous

[redacted]

manderai quand j'irai à Nantes, et que mon fils sera à la tête de sa noblesse. Toute mon attention est de me ranger proprement contre la muraille pour laisser passer quelques lettres de change à *Beaulieu*, qui aura soin de contenter les plus altérés : j'ai besoin en petit volume de ce rafraîchissement comme les grands vaisseaux. Vous voulez que je vous parle de mes affaires, ma chère enfant, voilà où j'en suis, voilà mes desseins, je n'ai encore rien fait ; je prendrai des mesures avec l'abbé Charrier pour Nantes.

M. le chevalier donnera ordre à toutes vos affaires les plus pressantes avant que de partir. Je prends part à la joie que vous aurez de le voir, et au soulagement que je suis sûre qu'il recevra des eaux de Balaruc. M. de Grignan reviendra triomphant et ne méritera point d'être jeté par ces balustres emportés, qui font des brèches si propres au dessein que vous aviez. Mais voulez-vous toujours être la dupe de cette dépense? c'est la trois ou quatrième fois que la bise vous fait de ces méchants tours. Vous m'aviez fait peur, je croyais qu'elle avait emporté tous les arbres, et par conséquent tous les rossignols ; mais je vois avec plaisir qu'il en reste encore pour les faire chanter, et pour vous faire sentir et voir le printemps avec son vert naissant : vous avez même des pluies douces qui vous font souvenir de notre pauvre Livry. Votre couplet est fort joli ; c'est un trésor que cet air que nous a donné *Arcabonne*[1] ; on y travaille avec une facilité et un succès qui fait plaisir : je chante le vôtre, mais c'est intérieurement. Votre frère est tout dissipé ; à peine ai-je pu lui parler et lui faire vos amitiés : il sera plus traitable aux Rochers. Madame de La Fayette me mande qu'elle a vu M. d'Aix, qui ne peut se taire sur votre mérite ; elle croit que vous êtes le vrai lien de ce prélat avec tous les Grignan. Adieu, chère belle ; il faut partir et entrer dans nos bois par cette

[1] *Voyez* le monologue d'Arcabonne dans l'opéra d'*Amadis*, acte II, scène Ire. On en fit alors une infinité de parodies. (P.)

[redacted]

porte de Vitré : il y a dix allées que vous ne connaissez pas, et mon fils doit me surprendre d'un parterre et de deux places nouvelles. Il faudra quitter cette solitude pour aller à Nantes : c'est une fâcheuse nécessité.

Voici les nouvelles de Brest. M. de Château-Regnault a débarqué heureusement en Irlande ses troupes, ses armes, et son argent. Milord Herbert a attaqué M. de Gabaret, qui tenait la haute mer avec une partie de notre flotte. M. de Château-Regnault, après avoir mis à couvert le convoi dont il était chargé, est venu au secours de M. de Gabaret, ils se sont battus sept heures; les Anglais ont quitté la partie, et se sont retirés fort délabrés et maltraités dans leurs ports. Les Français les ont suivis, et au retour ils ont rencontré sept vaisseaux marchands hollandais qu'ils ont ramenés à Brest : cette prise est estimée un million d'écus.

1068. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 1er juin 1689.

Pauline est trop heureuse d'être votre secrétaire; elle apprend, comme je vous ai dit, à penser, à tourner ses pensées, en voyant comme vous lui faites tourner les vôtres; elle apprend la langue française, que la plupart des femmes ne savent pas; vous prenez la peine de lui expliquer des mots qu'elle n'entendrait jamais; et en l'instruisant de tant de choses, vous faites si bien qu'elle soulage votre tête et la mienne; car mon esprit est en repos quand vous y êtes; l'ennui de dicter n'est point comparable à la contrainte d'écrire. Continuez donc une si bonne instruction pour votre fille, et un si grand soulagement pour vous et pour moi.

Quand vous êtes persuadée de la perfection de ma santé, vous en faites tout ce qu'on en peut faire, qui est de craindre qu'elle ne puisse devenir mauvaise. J'y pense quelque-

[redacted]

fois, et ne me trouvant plus aucune des petites incommodités que vous connaissez, je dis avec étonnement : Il faut pourtant s'attendre qu'un état si heureux doit changer ; et sur cela je comprends qu'il faudra se résoudre, comme en toutes choses, à ce que Dieu voudra, qu'en me donnant des maux, il me donnera de la patience, et cependant je jouis de ce qu'il me donne présentement.

Le coadjuteur[1] a eu la colique ; il a fait encore deux pierres. Je lui écris des bagatelles, je lui mande que ce n'est point pour accoucher que je lui prête mon appartement, qu'il devrait bien se contenter des deux enfants douloureux qu'il fit l'année passée, et dont je fus témoin et marraine ; et ce qu'il veut faire de cette cruelle fécondité, de cette race maudite qui étranglera peut-être son père, si on ne l'adoucit, si on ne la ménage. Je plains infiniment M. le chevalier, et suis ravie qu'il soit persuadé des soins que j'aurais eus de lui dans ses maux. Je ne comprends pas qu'on puisse balancer à choisir les eaux de Balaruc ; j'étais présente quand on lui conseilla d'y aller, après lui en avoir dit les perfections ; cela doit être décidé. De là, ma très chère, il ira vous voir, et ce sera une grande joie pour vous et pour toute sa famille : vous parlerez de bien des choses, vous ne manquerez pas de sujets.

La vision de comparer le bruit de votre bise à celui de vos dames d'Aix, me paraît fort plaisante. Je connais votre attention pour ces sortes de compagnies : je crois que vous en avez encore plus pour la bise, et qu'à la façon dont vous me la représentez, vous en souhaitez encore plus la fin que de la cour de vos dames : n'en doutez nullement, cet excès de terreur que vous sentez plus qu'à l'ordinaire, vient de cette tour abattue mal à propos ; elle n'était point mise là pour rien ; c'était un paravent, et elle rompait, comme

[1] M. l'archevêque d'Arles, qu'elle appelait encore le *coadjuteur*, par l'habitude où l'on était de le nommer ainsi avant la mort de M. d'Arles, son oncle. (P.)

[redacted]

vous dites, la première impétuosité. Vous êtes à découvert, je suis en peine de vous; et, en vérité, M. d'Arles pouvait bien se passer d'abattre les tours de ses pères. Je ne savais point qu'il eût eu tant d'agréments à Versailles : vous m'apprenez mille choses. Il veut donc avoir l'honneur de la requête civile : Rochon est revenu, c'est un bonheur. Le jugement de madame de Buri n'était pas trop mauvais sur l'affaire du grand-conseil; elle croyait bien nous jeter dans le labyrinthe des semestres, pour n'en jamais sortir : c'était un très bon retranchement pour la quintessence de la chicane; nous fûmes avertis par miracle, tout a été heureux dans cette affaire.

A propos de labyrinthe, celui des Rochers est fort joli, nos promenades sont assez aimables; la folie de mon fils, c'est d'y souhaiter M. de Grignan, et de croire qu'il ne s'y ennuierait pas. Nous lisons les *Variations* [1] de M. de Meaux; ah! le beau livre à mon gré! le temps passe comme un éclair, quoique sans plaisir, et même avec des chagrins; il nous emporte.

Il y a six semaines qu'il n'a plu; nous avons eu de grandes chaleurs, et tout d'un coup sans pluie il fait froid, et nous avons du feu. Je vous ai dit que toute la noblesse de ces cantons, au nombre de cinq ou six cents gentilshommes, avait choisi votre frère pour être à leur tête : cela passe pour un grand honneur; mais ce sera une sotte dépense. Il n'a point encore d'ordre de partir; nous souhaitons qu'on ne fasse point une sorte de campement si inutile.

[1] *Histoire des Variations des églises protestantes*, par Bossuet, chef-d'œuvre de controverse où l'on reconnait souvent la main du grand orateur. (A. G.)

1069. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 5 juin 1689.

J'ai reçu vos deux lettres à la fois, ma chère Comtesse ; je suis bien aise d'avoir résisté à l'envie que j'avais de m'inquiéter. Martillac m'assure que vous êtes en parfaite santé, et que jamais des remèdes n'ont été faits plus à propos : ils vous ont guérie enfin de vos incommodités ; il n'en faudrait pas davantage pour les remettre en honneur. J'ai perdu de vue les inquiétudes des belles jambes de cette duchesse de Chaulnes ; elle m'écrit souvent, et ne m'en parle plus. Pour moi, ma chère enfant, je vous ai dit la perfection de l'état où je suis ; cette médecine ne me fit ni bien, ni mal ; je n'ai plus de vapeurs ; je ne prends point d'essence de Jacob, car il ne faut rien faire quand on est bien ; plus de sursaut la nuit, rien du tout à mes mains : enfin, il y a de l'ingratitude, vous intéressant à ma santé, comme vous faites, de ne pas remercier Dieu, et de croire que je vous trompe, quand je dis l'exacte vérité. Je suis étonnée de l'état où je suis ; et à votre exemple, je m'en fais quasi un *dragon* ; je songe qu'il n'est pas possible que cet état puisse durer longtemps, et qu'il faut s'attendre aux incommodités ordinaires de l'humanité : Dieu est le maître, je suis soumise à ses volontés. Il ordonne à M. le chevalier d'aller chercher des forces à Balaruc ; je suis persuadée qu'il ne saurait mieux faire : vous serez fort aise de le voir à Grignan, et cette pause lui fera autant de bien que les eaux : voilà une bonne et aimable compagnie que vous aurez : quand il plaira à la Providence que vous ayez encore votre mère et votre fils, je l'en remercierai comme d'une grace précieuse, mais que je n'ose envisager de si loin. Je trouve plaisant que madame de Bagnols, qui a laissé ce petit garçon enfant, retrouve un homme de guerre, tout accoutumé, tout dé-

[redacted]

libéré, tout hardi, qui se jette à son cou et qui l'embrasse : le voilà donc parfait ; il ne lui fallait que ce degré de liberté et de familiarité ; il était timide, il ne l'est plus : qu'il est aimable ! qu'il prend un bon chemin ! *Dieu le conserve !* il faut toujours en revenir là. Madame de La Fayette écrira à M. de Boufflers : votre enfant ne trouve partout que des amis, d'abord ce sont les vôtres, et puis ce sont les siens. On me mande que M. le chevalier part aujourd'hui, j'en suis ravie.

Je demande pardon à Dieu, mais le retour de M. de Lavardin me donne une grande joie : je comprends tout le plaisir que vous fait Avignon, c'est la Providence qui vous donne un tel secours. Je suis tout occupée de vous et de vos affaires ; je ne laisse pas de songer aux miennes, et d'y donner les ordres nécessaires : mais le principal, c'est d'être ici, et de laisser passer quelque argent ; ce n'est pas sans peine qu'on en touche en ce pays ; les troupes ruinent tout. On prend toutes les précautions possibles, comme si le prince d'Orange ne songeait qu'à nous ; et apparemment il n'y aura rien de vrai que la désolation de cette province. Mon fils est encore avec nous ; nous tremblons que l'ordre de M. de Chaulnes ne le fasse partir incessamment à la tête de sa noblesse ; cela s'appelle *colonel d'un régiment de noblesse* ; c'est toute celle de Rennes, de Vitré, qui est de cinq ou six cents gentilshommes. Au reste, nos soldats commencent à faire l'exercice de bonne grace, et deviendront bientôt comme les autres : ce sont les commencements qui sont ridicules ; je vous assure qu'il y en a à Vitré qui ont un fort bon air.

Ne croyez pas, ma fille, que je me sois brouillée avec M. et madame de Chaulnes pour loger chez madame de Marbeuf ; je leur en parlai, ils le voulurent fort bien : outre que madame de Kerman était chez eux, c'est que je n'eusse pas eu un moment de repos dans cet appartement. J'étais à merveille chez cette bonne marquise ; et j'ai si

[redacted]

bien fait que je l'ai remise, comme elle doit être, avec M. et madame de Chaulnes, c'est-à-dire allant les voir; ils ont même oublié le passé pour l'amour de moi, et l'ont priée à manger. Son crime était d'avoir reçu M. de Pontchartrain [1] chez elle, de lui avoir donné un souper magnifique, et d'avoir dit qu'on le regardait comme le sauveur et le restaurateur de la province. Vous savez ce que c'était qu'un tel discours; elle le nie, et voilà qui est fini. Je suis fâchée que le rhume de Pauline l'empêche d'écrire pour vous; je suis accoutumée à voir son écriture, et à penser qu'elle vous soulage. Je ne vous ai point affligée de la lettre de mademoiselle Descartes, elle voulut vous l'envoyer; vous vous acquitterez galamment de cette réponse, c'est une jolie petite question à traiter; vous donnerez un air de superficie qui vous tirera aisément d'affaire.

Si le frère de madame du Bois-de-la-Roche avait joint à sa langue parisienne les éclats de rire de sa sœur, vous n'y auriez pas résisté. Vous aurez Larrei; c'est, je crois, un fils de feu Lénet [1], qui était attaché à feu M. le prince, et qui avait de l'esprit comme douze : j'étais bien jeune quand je riais avec lui. Vous dites des merveilles en parlant de la fierté et de la confiance de la jeunesse : il est vrai qu'on ne relève que de Dieu et de son épée; on ne

[1] Louis Phélipeaux, comte de Pontchartrain, premier président du parlement de Rennes; cette place était vacante depuis longtemps, et les troubles qui divisaient la Bretagne rendaient difficile le choix de celui qui devait la remplir. « Pontchartrain y mit le parlement et la justice sur un pied tout « différent qu'il n'avait été, fit toutes les fonctions d'intendant dans une « province qui n'en souffrait point encore, mit tout en bon ordre, et se fit « aimer partout. Il y eut de grands démêlés d'affaires avec le duc de Chaul- « nes qui était adoré en Bretagne, et qui n'était pas accoutumé qu'autre « que lui et les états dont il était le maître, se mêlassent de rien dans ce « pays. » (*OEuvres de Saint-Simon*, tome XI, page 90) M. de Pontchartrain fut nommé intendant des finances en 1687, et fut successivement contrôleur-général et chancelier. (M.)

[2] Ce Lénet est auteur de *Mémoires curieux sur les troubles de la minorité de Louis XIV*.

[redacted]

trouve rien d'impossible, tout cède, tout fléchit, tout est aisé. Dans un autre caractère, avec bien moins de beauté, j'ai senti cet état et ses prospérités; mais, comme vous dites, il vient un temps où il faut changer de style : on trouve qu'on a besoin de tout le monde : on a un procès, il faut solliciter, il faut se familiariser, il faut vivre avec les vivants, il faut rétrécir son esprit d'un côté, et l'ouvrir de l'autre : pour moi, je trouve que l'esprit des affaires que vous avez est une sorte d'intelligence qui est cent piques au-dessus de ma tête, et je l'admire.

Il fait un temps affreux, une pluie, un vent, un froid : plus de promenades; envoyez-nous de votre chaud, de votre soleil; nous vous remercions de votre bise; c'est une trop grande compagnie.

1070. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 8 juin 1689.

Vous prenez, ma fille, une fort honnête résolution d'aller à votre *terre* d'Avignon; il est juste que des gens qui vous donnent de si bon cœur ce qu'ils donnaient au vice-légat, aient la satisfaction de vous voir : vous ne pouviez pas mieux prendre votre temps; vous serez libre après cela, et vous ne sortirez plus de votre château que quand vous voudrez. Vous y aurez une assez bonne compagnie; mais vous l'aurez quand vous recevrez cette lettre : quoi! il est possible que vous ayez avec vous M. le chevalier! que vous êtes heureuse, et que je le trouve heureux aussi! mon tour ne viendra-t-il jamais?

Pour expédier le chapitre de la santé, je vous assure que la médecine que j'ai prise n'a été que pour satisfaire aux auteurs qui disent qu'il faut se purger de temps en temps; et il est vrai que je me porte si bien que j'en suis effrayée : il n'est pas naturel, en effet, de n'avoir aucune des incommodités que j'avais; je ne sais ce que la Provi-

dence me garde ; en attendant, je ne prodigue point ma santé, je mange sagement, je n'ai plus la fantaisie du serein ni de la lune ; je commence à me corriger de ces folies, et je trouve plaisant qu'à Livry j'en étais encore toute pleine, comme à vingt ans ; cela n'est plus. Après avoir bien lu, bien causé, on se sépare : je vais me promener seule dans ces bois, et je relis vos aimables lettres avec un plaisir et un déplaisir sensible. M. le chevalier me fait grand'peur de l'état de M. de La Trousse ; je vous prie de me mander ce que vous en saurez. Je crois, ma chère enfant, que cette lettre vous trouvera tous rassemblés à Grignan, et que vous n'aurez pas laissé Pauline a Aubenas : je serai fort aise de lui attirer vos bontés, et de savoir qu'elle est auprès de vous ; je vous assure que la douceur et la raison auront tout pouvoir sur elle : quelle autre manière pourrait être bonne à quelqu'un qui a de l'esprit, et qui ne songe qu'à se corriger et qu'à vous plaire ? Nous avons encore mon fils ; nous craignons ces tristes ordres pour aller en Basse-Bretagne faire uniquement de la dépense, sans autre profit que de nous ôter notre compagnie, notre liseur infatigable ; cela nous met en colère.

Voilà un mémoire que madame de Marbeuf me prie instamment de vous envoyer, pour savoir s'il est vrai que le fils de M. de M.... soit si riche et si bien établi : pour moi, je suis témoin de la beauté de son château, de ses meubles et de sa vaisselle : elle me demande la grandeur de sa maison ; je dis qu'elle est fort grande ; et j'entends son château : il faudra passer cet endroit-là du mieux que l'on pourra, et dire tout le reste, qui est fort bon. Je serais ravie de servir ce bon et honnète homme qui me paraît de vos amis. Il me semble qu'il veut se dépayser, et marier son fils dans notre Bretagne. J'y ferai de mon mieux, et mon fils aussi, dès que vous m'aurez répondu sur ce mémoire, et que je croirai vous faire plaisir. En voilà

[redacted]

assez pour aujourd'hui, ma chère Comtesse; vous avez trop bonne compagnie pour lire et pour écrire de si longues lettres.

1071. — DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 12 juin 1689.

J'aimerais bien mieux avoir fait votre lettre à mademoiselle Descartes, je ne dis pas qu'un poëme épique; mais que la moitié des œuvres de son oncle; j'en suis enchanté, et jamais Rohault[1] que vous citez, n'a parlé si clairement. En mon particulier, je vous assure que si l'inquisiteur d'Avignon vous laisse la liberté, après que vous lui aurez expliqué votre doctrine, je la tiendrai pour orthodoxe, et même pour la seule raisonnable qu'on puisse avoir dans un mystère de foi : ne croyez pourtant pas que cette lettre que je loue de si bon cœur, et même que j'admire, soit sans défaut : elle en a un que j'ai eu bien de la peine à corriger, c'est une écriture aussi difficile à déchiffrer, que le sujet sur lequel vous raisonnez est difficile à comprendre : ce n'est plus de l'écriture, ce sont des figures, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; ce sont des hiéroglyphes d'une si grande et si belle variété, qu'ils ne laisseront pas de plaire aux yeux quand vous les aurez amenés au point de n'être plus intelligibles à l'esprit. Ma mère se porte parfaitement bien, ayez-en l'esprit en repos; elle mène une vie douce, et si douce qu'elle pourrait être ennuyeuse; mais c'est à quoi il ne faut pas penser. Je vous embrasse mille fois, ma très belle petite sœur; faites-en autant de ma part à votre illustre époux, et bien des amitiés à Pauline.

[1] Jacques Rohault, disciple de Descartes, auteur d'un *Traité de physique* et des *Entretiens sur la philosophie*. Ce dernier ouvrage surtout lui fit une grande réputation.

[redacted]

1072. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 12 juin 1689.

Mon fils est ravi de votre lettre : savez-vous bien que je me mêle aussi de l'admirer? Je l'entends, je vous assure que je l'entends, et je ne crois pas qu'on puisse mieux dire sur ce terrible sujet. Il y a longtemps que dans mon ignorance je dis,. mais ne faut-il point de miracle pour expliquer ce mystère, selon la philosophie d'Aristote? S'il en faut un, il en faut un aussi à M. Descartes; et il y a plus de sens à ce qu'il dit, jusqu'à ce qu'on en vienne à cet endroit qui finit tout. La bonne Descartes sera ravie; elle gardera le silence, je vous en réponds; et tout au plus, elle vous admirera avec un fort aimable cartésien, ami de mon fils, qui est fort digne de cette confidence. Soyez en repos, ma très chère, cette lettre vous fera bien de l'honneur, sans aucun chagrin. Nous sommes ici dans un parfait et profond repos, une paix, un silence tout contraire au séjour que vous faites à Avignon : vous y êtes peut-être encore aujourd'hui. Cette ville est belle, elle est, ce me semble, toute brillante; vous y aurez été reçue avec des acclamations : je vous ai toujours accompagnée dans cette fête, car vous y avez été de façon que c'est une fête perpétuelle. Je serai bien aise de recevoir votre première lettre d'Avignon; je crois que vous avez bien fait d'avoir cette complaisance pour M. de Grignan : quand il a raison, il ne faut point lui donner du chagrin; vous avez fort bien pris toutes vos mesures. Je plains fort M. de La Trousse : on me mande qu'il quitte tout pour penser à sa santé; il va à Bourbon, c'est bien loin de Barège, où il devait aller.

Nous attendons avec chagrin qu'on nous enlève notre pauvre Sévigné pour aller commander ce régiment *de noblesse*, car nous ne parlons point d'*arrière-ban*. M. et madame de Chaulnes sont à Rennes; ils s'en vont bientôt à

Saint-Malo ; nous irons les voir à leur retour. M. de Chaulnes fit l'autre jour un mariage qui me plut, du petit du Guesclin [1] avec une fort jolie fille et fort riche : quand il eut réglé les articles avec beaucoup de peine, il dit : Faisons le contrat : on y consentit; et puis il dit : Mais qui nous empêche de les marier demain ? Chacun dit : Mais des habits, mais une toilette, mais du linge : il se moqua de ces sottises. M. de Rennes donna la dispense de deux bans : le lendemain il était dimanche, on en jeta un le matin; ils furent mariés à midi : l'après-dînée, la petite fille dansa comme un ange; elle avait appris à Paris du maître et de l'air de madame la Duchesse : le lendemain c'était madame du Guesclin, ayant épargné vingt mille francs de frais de noces. C'est à M. de Grignan que j'apprends cette manière, pour quand il voudra marier quelqu'un dans son gouvernement : toutes les deux familles ont été ravies de cette épargne. Vous ne vous souciez point du tout de cette noce; mais comme j'y étais, je me suis dit : Je la conterai quelque jour à ma fille : il y a du bon sens à se mettre quelquefois au-dessus des bagatelles et des coutumes. Adieu, ma très aimable; je me promène tous les jours avec vous; vous ne m'avez point vue, on faisait trop de bruit à Avignon.

1073. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 15 juin 1689.

Quelle différence, ma chère Comtesse, de la vie que vous faites à Avignon, tout à la grande, toute brillante, toute dissipée, avec celle que nous faisons ici, toute médiocre, toute simple, toute solitaire ! cela est dans l'ordre, et dans l'ordre de Dieu, et je ne saurais croire que, quelque coin d'anachorète que vous ayez, ces honneurs et ces respects

[1] Ce Bertrand-Charles-Baptiste du Guesclin ne descendait pas du fameux connétable, il était fils d'un conseiller au parlement de Bretagne.

[redacted]

sincères, par des gens de qualité et de mérite, puissent vous déplaire ; j'aurais peine à le croire, quand vous le diriez : en vérité, il n'est point naturel de ne point aimer quelquefois des places qui sont au-dessus des autres. Quand je lis, dans la vie de ce vieux duc d'Épernon, quelles douleurs il eut d'être forcé à quitter son beau gouvernement de Provence, *toutes ces belles villes*, dit l'historien, *si grandes, si considérables ;* combien M. de Guise s'en trouva honoré et content; quelle marque ce fut de sa paix sincère avec le roi ; quelle joie il avait d'y être aimé et honoré; je comprends que Dieu vous ayant donné la même place avec tous les agréments, toutes les distinctions, et les marques de confiance que vous avez encore, en vérité, il n'y aurait pas de raison ni de sincérité à trouver que c'est la plus ridicule et la plus désagréable chose du monde. Je pense que tout ce qui doit donner du chagrin, ce sont les affaires domestiques et les dissipations cruelles; car, du reste, si on peut conserver un tel morceau à ce joli petit capitaine, c'est le mettre dans une belle place. Je vous vois dans une dépense si violente, que si c'était pour plus longtemps, je vous dirais, comme à madame de Chaulnes : Vous me paraissez dans *un bac dont la corde est rompue*. Mais voilà qui est fait; vous êtes présentement dans votre château, où, quoique vous n'ayez guère plus de temps à vous, vous ne serez pas dans un terrible tourbillon ; à la longue on n'y durerait pas ; il faut se reposer de toute manière : cependant, si on pouvait régler la dépense dans cette aimable ville, que vous eussiez un hiver à passer en Provence, il serait bien doux que ce fût sous un si beau soleil. M. de Caderousse en fait l'éloge par la vie qu'il y retrouve. La fille de madame de Castries est tout-à-fait jolie, et madame de...... très aimable, et chantant comme un ange : M. de Grignan devrait en être amoureux. La bassette m'a fait peur : c'est un jeu traître et empêtrant; cent pistoles y sont bientôt perdues, et votre voyage doit vous coûter assez

[redacted]

sans cette augmentation. Mais voyez, je vous prie, quelle rage de n'avoir jamais pu me taire sur Avignon, ni sur vos grandeurs.

Mon fils doit aller à Rennes prendre les ordres de M. de Chaulnes, pour assembler et faire marcher ces *nobles* régiments. Il reviendra passer ensuite quelques jours avec nous; et puis, sans aucun péril, à douze ou quinze lieues d'ici, il s'en ira tenir une grande table; voilà le malheur. M. et madame de Chaulnes s'en vont à Saint-Malo. Corbinelli m'a fait rire des raisons qu'il vous a données de ne vous avoir point écrit : un desir extrême de vous écrire, joint à mille occasions, et une persuasion très forte qu'il le devait; vous seriez bien difficile si vous ne vous rendiez à de si bonnes raisons. Il me mande que M. de Soissons [1] attaque vivement M. Descartes, sans autre raison que de plaire à M. de Montausier, car on prétend qu'il n'entend pas ce qu'il improuve. Mademoiselle Descartes en est fort indignée, après les compliments infinis qu'elle a reçus de lui à Paris, sur les éloges dus à son oncle et à l'immortalité de son nom; il y aura des gens qui répondront. Comment, dit Corbinelli, un homme qui attaque le jugement de M. le prince, de madame de Grignan et de M. de Vardes!

Je vous embrasse, ma chère belle; vous avez été dans un grand mouvement, tranquillisez-vous, je vous en prie : pour moi, je suis dans une telle règle, dans une si parfaite santé, que je ne comprends point ce que Dieu veut faire de moi. Je lis *le Traité de la soumission à sa volonté* [2], qui m'est toujours nouveau, et que je trouve toujours admirable. Qu'on est heureux d'aimer à lire! J'ai écrit au marquis : il n'y a point de bien qu'on ne dise de ce petit compère. Mille amitiés à tout ce qui vous environne.

[1] Pierre Daniel Huet, évêque de Soissons, puis d'Avranches, était un des plus savants hommes de son temps, et un très bel esprit. M. le duc de Montausier, gouverneur de Louis, dauphin de France, fils de Louis XIV, l'avait fait choisir pour être sous-précepteur de ce prince. (P.)

[2] C'est le second Traité du premier tome des *Essais de morale*.

[redacted]

Êtes-vous là, monsieur le chevalier? n'êtes-vous point fatigué du voyage?

1074. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 19 juin 1689.

J'aime passionnément vos lettres d'Avignon, je les lis et les relis ; elles réjouissent mon imagination et le silence de nos bois. Il me semble que j'y suis, je prends part à votre triomphe, je cause, j'entretiens votre compagnie, que je trouve d'un mérite et d'une noblesse que j'honore : je jouis enfin de votre beau soleil, des rivages charmants de votre beau Rhône, de la douceur de votre air : mais je ne joue point à la bassette, parceque je la crains. Je comprends néanmoins que cette vie si agitée vous peut fatiguer : vous avez veillé, et, en vérité, je meurs de peur que vous n'en soyez malade. Vous serez arrivée à Grignan, selon mes supputations, un jour plus tôt que M. le chevalier, qui était le 11 à Lyon, et en partit le dimanche 12 ; vous y serez le lundi, et lui le mardi ; non vraiment : vous arriverez le même jour, chacun de votre côté : vous me manderez si je devine juste.

Madame de Vins a fait mes compliments à M. de Pomponne sur le régiment de son fils [1] ; et M. de Pomponne m'a écrit une lettre très aimable ; tellement que c'est lui qui m'écrit sur la joie que j'ai de ce régiment. Mon fils vient de partir pour Rennes, il reviendra demain : mais dans huit jours il ira s'y établir avec toute cette *noblesse*, pour leur apprendre à escadronner, et les accoutumer à un air de guerre. Il est désespéré de ce retour à une profession qu'il avait si sincèrement quittée ; il tiendra une table enragée : c'est là le *tu autem*, et *cui bono ?* enfin, Dieu le veut. Nous serons seules ; mais le beau temps revient à notre secours,

[1] Antoine-Joseph Arnauld, chevalier de Malte, colonel de dragons. Il mourut en 1693. (M.)

[redacted]

et de bons livres, et de l'ouvrage, et de belles promenades. Ne vous amusez point, ma fille, à répondre à mes vieilles lettres, on ne s'en souvient plus : parlez-moi de vous et de tout ce qui est à Grignan. Je souhaite au chevalier une bonne santé, et qu'il se console de ses malheurs dans la douceur de votre aimable société et de toute sa famille : dites-moi ce qu'il aura pensé des bâtiments, et si celui du *Carcassonne* aura toujours les pattes croisées. J'embrasse le Comte, Pauline, et tous ceux qui veulent de mon souvenir.

1075. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 22 juin 1689.

Ah! la belle procession [1] ! qu'elle est sainte! qu'elle est noble! qu'elle est magnifique! que les démonstrations de respect sont convenables! que tout l'extérieur y est bien mesuré, en comparaison de vos profanations d'Aix [2], avec ce *Prince d'amour* et ces *chevaux frust* [3] ! Quelle différence! et que je comprends la beauté de cette marche, mêlée d'une musique et d'un bruit militaire, avec ces parfums jetés si à propos! cette manière de vous saluer si belle et si respectueuse, la bonne mine de M. de Grignan, qui ne me surprend pas, mais qui est si à propos dans ces sortes d'occasions : enfin tout me touche, tout me plaît dans cette cérémonie. Voilà justement la place des cordons bleus : cette sorte de parure est justement faite aussi pour les gens de la naissance et de la dignité de M. de Grignan : et vous dites une vraie sentence, en disant que l'ostentation des personnes modestes n'offense point l'orgueil des

[1] La procession qui se fait à Avignon le jour de la Fête-Dieu. (P.)

[2] On peut voir une satire sur la procession d'Aix, dans un petit ouvrage latin intitulé : *Querela ad Gassendum*. (P.)

[3] On appelle ainsi des hommes qui font marcher et sauter ridiculement des chevaux de carton pendant la procession du Saint-Sacrement. (*Note de l'édition de* 1754.)

[redacted]

autres : c'est que ce n'est point de l'ostentation, ni de l'orgueil, et qu'on fait justice au vrai mérite. J'avoue, ma chère enfant, qu'au milieu de tout ce grand bruit, la communion m'a surprise : il y a si peu que la Pentecôte est passée, qu'il faut apparemment que la place que vous tenez demande ces démonstrations; car, sans cela, je ne vous croirais pas plus dévote que saint Louis, qui ne communiait que cinq fois l'année. On demanda aigrement à La Chaise [1] où il avait pris cela : il fit voir un manuscrit d'un des aumôniers de ce roi, qui est dans la bibliothèque de Sa Majesté. Enfin, ma fille, vous savez bien mieux que personne votre religion et vos devoirs : c'est une grande science.

Vous êtes à Grignan; je souhaite que vous y dormiez mieux qu'à Avignon, où vous n'aviez pas ce loisir. Je crains, en vérité, que vous n'en soyez malade; parlez-moi toujours beaucoup de vous. J'ai bien envie de savoir comme se porte M. le chevalier, et en quel temps il ira à Balaruc. M. d'Arles veut aller à Forges : est-il toujours résolu de gagner la requête civile? M. Baron, un de vos juges, est mort; c'est une de vos raisons pour ne point laisser languir cette requête : il est vrai que la mort se mêle si inconsidérément partout, qu'il ne faut compter sur rien. Vous disiez fort bien, ne se désaccoutumera-t-on point de s'attacher à ces vilains mortels? ah! que c'est une grande imprudence! et cependant de quelles chaînes n'y sommes-nous point attachés! Vous m'avez fait rire, en me parlant, avec ce ton que je connais, de suivre pas à pas madame Cornuel; car je vous vois et je vous entends : si la santé peut donner de telles espérances, je puis les avoir : mais Dieu sait si je veux autre chose que sa volonté; l'inutilité des souhaits devrait toujours nous ramener à cette soumission. Je fais toujours la vie douce et tranquille que vous savez, une entière liberté, une bonne société, bien de la lecture, encore

[1] Jean Filleau de La Chaise, auteur d'une *Vie de saint Louis* très estimée. (P.)

[redacted]

plus de promenades solitaires, ainsi les jours se passent bien différemment d'Avignon, mais convenablement, selon la différence de nos destinées. Mon fils s'en ira dimanche à Rennes, où il tiendra une bonne table, et ce sera peut-être toute la guerre. M. et madame de Chaulnes sont à Saint-Malo : ils ont fort envie de me voir. Il semble que nous n'ayons plus tant de peur du prince d'Orange ; peut-être même que ces régiments *de noblesse*, car il faut parler correctement, n'iront pas plus loin que Rennes : ainsi toute la guerre tombera sur votre pauvre frère. J'embrasse tendrement ma très chère Comtesse, et je dis, ce me semble, bien des choses à M. le chevalier. Quoi, il est à Grignan ! quoi, il n'est plus dans cette petite chambre ! quoi, il vous voit ! il cause avec vous ! Que je le trouve heureux, malgré ses malheurs ! J'avais écrit à mademoiselle de Méri sur la maladie de son frère (*M. de La Trousse*) ; elle me mande que depuis l'arrivée du frère de la Charité il est bien mieux ; que les esprits courent, et le sentiment est revenu à ses cuisses et à ses jambes, et qu'il vient à Paris en brancard.

Mademoiselle Descartes est dans une profonde admiration de la beauté et de la bonté de votre esprit; elle trouve toute la Bretagne indigne de voir votre lettre, à la réserve d'un homme fort aimable, qu'elle appelle son maître, et qui vous admire au-delà de tout ce qu'il a jamais admiré. Il est vrai que votre lettre était parfaite, et d'un air qui ne sentait point la crasse de la philosophie.

1076. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 26 juin 1689.

Enfin, ma fille, vous avez quitté votre aimable Avignon : si ce séjour ne vous a pas plus ennuyée que le récit que vous m'en avez fait ne m'a donné de chagrin, vous en conserverez une agréable idée et une grande envie d'y re-

[redacted]

tourner. Toutes vos descriptions nous ont divertis au dernier point, surtout votre frère, qui fut autrefois charmé, comme vous, de la beauté de cette situation, de la douceur de l'air, de la fraîcheur de ces deux belles rivières [1] ; mais ce que vous avez vu avec plus d'attention que lui, c'est la noble antiquité des églises, honorées, comme vous dites, de la présence et de la résidence de tant de papes ; de la beauté du chapitre, qui représente autant de cardinaux par la magnificence des habits [2] : c'est une si grande singularité, que rien n'y peut ressembler en France. Pour les pénitents, je connais cette mascarade, qui ne laisse pas d'être belle ; mais vous triomphez en parlant des juifs [3] : je sens de la pitié pour eux, et je prie, comme l'église, que Dieu leur ôte le voile qui les empêche de voir que Jésus-Christ est venu ; puisqu'ils n'ont pas été persuadés de cette vérité par la reine et par madame de Béthune, ils ne devaient pas l'être par vous. Quelle misérable et ridicule représentation de ce temple admirable, de cette arche si précieuse, de ces lois si respectées ! Mais d'où vient cette puanteur qui confond tous les parfums ? C'est, sans doute, que l'incrédulité et l'ingratitude sentent mauvais, comme les vertus sentent bon. Cette haine qu'on a pour eux est une chose extraordinaire. *Esther* nous a pourtant redonné une jolie idée des jeunes juives : nos chrétiens n'auraient point eu d'horreur pour elles. Enfin, je me trouve poussée à vous reparler très inutilement de ce que vous m'avez conté, et peut-être très ennuyeusement pour vous : mais je me suis laissé emporter au plaisir de me renouveler à moi-même des idées qui vous font comme un remerciement du soin et de l'amitié qui vous a obligée de m'en faire part.

[1] Le Rhône, et la Durance qui se jette dans ce fleuve, à une lieue au-dessous d'Avignon. (P.)

[2] Les habits de chœur des chanoines de la métropole d'Avignon sont rouges comme ceux des cardinaux. (P.)

[3] C'est à propos de la *juiverie* d'Avignon. (P.)

[redacted]

Mais ne pourriez-vous jamais faire quelque autre voyage à Avignon, sans que vous y fussiez dans cette horrible agitation? Ne pourriez-vous point jouir du repos qu'on trouve dans ce beau pays, et de la société des personnes raisonnables qui l'habitent? N'y pourriez-vous point un peu mieux dormir, c'est-à-dire *dormir*; car vous n'en aviez point le temps? Faudrait-il toujours s'occuper de cette ruineuse bassette ? Si tout cela pouvait se changer, ce serait une chose charmante, M. le chevalier même s'en trouverait tout-à-fait bien; car l'air de Grignan est bien différent de celui d'Avignon : vous en avez emporté tous les cœurs; je n'ai point de peine à le croire. Pour moi, ma belle, je ne songe point encore au voyage de Nantes; j'y fais exécuter des gens qui me doivent : je serais peu propre à ces sortes de choses; j'ai un grand compte à faire avec le nouveau fermier, et c'est à quoi l'abbé Charrier me sera très bon : je vous remercie mille fois de tout ce que votre bonté vous oblige de lui dire pour l'amour de moi. Vous voyez bien, ma très chère, que ce que je dis de mon *moi* est aussi ennuyeux que le récit que vous me faites du *vôtre* est divertissant depuis quelque temps. Mon fils est à Rennes d'hier avec sa *noblesse*; mais quand il serait ici, il ne voit jamais que les endroits de vos lettres que je lui montre; cela est sur ce pied-là : ainsi, contez-moi un peu vos dépenses et vos pertes d'Avignon : dites-moi si mademoiselle de Grignan est pour quelque sorte de temps à Gif, et si le coadjuteur aura l'honneur de la requête civile. Je l'avertis que madame de La Faluère est à Paris; c'est à lui à la gouverner, et à l'empêcher de servir sa sotte amie [1]. Tous vos intérêts me sont si chers, et j'en suis tellement occupée, que je ne pense à tout le reste que superficiellement; mais je n'en suis pas moins parfaitement soumise aux ordres de la Providence, sans laquelle je ne compte jamais sur rien.

[1] Madame de Bury, sœur de M. d'Aiguebonne.

Adieu, ma chère fille, la plus digne d'être aimée qui fut jamais. J'embrasse M. de Grignan, monsieur le chevalier et Pauline. Ma belle-fille vous fait ses compliments : elle a bien du soin de moi sans contrainte, et toujours *sainte liberté* [1]. Voilà un billet de madame de La Fayette; vous verrez ce que dit Boufflers de notre enfant : je suis assurée que Barbantane ne lui jettera pas un cornet à la tête, en jouant au trictrac, comme au P. d'E.... qui lui riposta du chandelier : l'épée à la main, grand désordre, et le chevalier de Vassé tué en les séparant [2].

1077. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 29 juin 1689.

Je ne puis vous dire à quel point je plains M. le chevalier : il y a peu d'exemples d'un pareil malheur : sa santé est tellement déplorée depuis quelque temps, qu'il n'y a ni maux passés, ni régime, ni saison, sur quoi il puisse compter. Je sens cet état, et par rapport à lui, et par rapport à votre fils qui y perd tout ce qu'on y peut perdre; tout cela se voit d'un coup d'œil, le détail importunerait sa modestie : je suis remplie de ces vérités, et je regarde toujours Dieu qui redonne à ce marquis un M. de Montégut, la sagesse même; et tous les autres de ce régiment, qui, pour plaire à M. le chevalier, font des merveilles à ce petit capitaine. N'est-ce pas une espèce de consolation qui ne se trouve point dans d'autres régiments moins attachés à leur colonel? Ce marquis m'a écrit une si bonne lettre,

1 Allusion à un passage de Rabelais.

2 Dangeau donne le nom des acteurs de cette scène : « On eut nouvelle « qu'à Landau le prince d'Enrichemont avait eu un démêlé avec Barban- « tane, capitaine comme lui du régiment du roi, et que leurs amis les « ayant voulu séparer, les bougies étant éteintes, le chevalier de Vasse a « été percé de l'épée d'Enrichemont; il a le coup dans le bas ventre. » (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 290.) Le prince d'Enrichemont était le fils aîné du duc de Sully.



que j'en eus le cœur sensiblement touché : il ne cesse de se louer de ce M. de Montégut ; il badine et me fait compliment sur la belle pièce que j'ai faite sur M. d'Arles [1] : vous êtes bien plaisante de la lui avoir envoyée. Il dit qu'il a renoncé à la poésie, qu'à peine ils ont le temps de respirer ; toujours en l'air, jamais deux jours en repos : ils ont affaire à un homme [2] bien vigilant. Mandez-moi bien des nouvelles de M. le chevalier ; j'espère au changement de climat, à la vertu des eaux, et plus encore à la douceur consolante d'être avec vous et avec sa famille. Je le crois un fleuve bienfaisant, avec plus de justice que vous ne le croyez de moi : il me semble qu'il donnera un bon tour, un bon ordre à toute chose. Il est vrai que le comtat d'Avignon est une Providence qu'il n'était pas aisé de deviner : mais détournons nos tristes pensées, vous n'en êtes que trop remplie, sans en recevoir encore le contre-coup dans mes lettres. Il faut conserver la santé, dont la ruine serait encore un plus grand mal ; la mienne est toujours toute parfaite. Cette purgation des capucins, où il n'y a point de séné, me paraît comme un verre de limonade, et c'en est, en effet : je la pris, pour n'y plus penser, parcequ'il y avait longtemps que je n'avais été purgée ; je ne m'en sentis pas. Vous faites trop d'honneur à ce remède ; mon fils n'en sort pas moins le matin ; c'est un remède pour ôter le superflu, bien superflu, qui ne va point chercher midi à quatorze heures, ni réveiller tous les chats qui dorment. Nous faisons une vie si réglée, qu'il n'est guère possible de se mal porter. On se lève à huit heures ; très souvent je vais, jusqu'à neuf heures que la messe sonne, prendre la fraîcheur de ces bois ; après la messe, on s'habille, on se dit bonjour, on retourne cueillir des fleurs d'orange, on dîne, on lit, ou l'on travaille, jusqu'à cinq heures.

[1] *Voyez* la lettre 1068.

[2] Louis-François, marquis, puis duc de Boufflers, pair et maréchal de France. (P.)

[redacted]

Depuis que nous n'avons plus mon fils, je lis pour épargner la petite poitrine de sa femme : je la quitte à cinq heures, je m'en vais dans ces aimables allées, j'ai un laquais qui me suit, j'ai des livres, je change de place, et je varie le tour de mes promenades : un livre de dévotion et un livre d'histoire, on va de l'un à l'autre, cela fait du divertissement ; un peu rêver à Dieu, à sa providence, posséder son ame, songer à l'avenir ; enfin, sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper ; je suis quelquefois un peu loin, je retrouve la marquise dans son beau parterre ; nous sommes une compagnie : on soupe pendant l'entre-chien et loup : je retourne avec elle à la place *Coulanges*, au milieu de ses orangers ; je regarde d'un œil d'envie *la sainte horreur* au travers de la belle porte de fer [1] que vous ne connaissez point ; je voudrais y être ; mais il n'y a plus de raison : j'aime cette vie mille fois plus que celle de Rennes ; cette solitude n'est-elle pas bien convenable à une personne qui doit songer à soi, et qui est ou veut être chrétienne? Enfin, ma chère bonne, il n'y a que vous que je préfère au triste et tranquille repos dont je jouis ici ; car j'avoue que j'envisage avec un trop sensible plaisir que je pourrai, si Dieu le veut, passer encore quelque temps avec vous. Il faut être bien persuadée de votre amitié, pour avoir laissé courir ma plume dans le récit d'une si triste vie. J'ai envoyé un morceau de votre lettre à mon fils, elle lui appartient : *quand c'est pour Jupiter qu'on change*, cet endroit est fort joli ; votre esprit paraît vif et libre. Vous êtes adorable, ma chère fille, et vous avez un courage et une force et un mérite au-dessus des autres ; vous êtes bien aimée aussi au-dessus des autres. Adieu, ma très chère et très aimable ; j'espère que vous me parlerez de Pauline et de M. le chevalier. J'embrasse ce comte, qu'on *aime trop*.

[1] Cinq belles grilles placées dans un mur demi-circulaire, en face du château, séparent le parterre du parc des Rochers. (M.)

MADAME DE SÉVIGNÉ *belle-fille*.

Vraiment, ma chère sœur, je sais bien qu'en dire ; oui, assurément, *on l'aime trop*[1]. Je n'oserais vous dire que j'aime beaucoup son fils, ma confusion serait trop grande ; je veux seulement le prier de ne me plus appeler sa tante ; je suis *si petite* et *si délicate*, que je ne suis tout au plus que sa cousine. La santé de madame de Sévigné n'est point du tout comme moi, elle est *grande et forte ;* j'en prends un soin qui vous ferait jalouse : je vous avoue pourtant que c'est sans aucune contrainte ; je la laisse aller dans les bois avec elle-même et des livres ; elle s'y jette naturellement comme la belette dans la gueule du crapaud. Pour moi, avec le même goût et la même liberté, je demeure dans le parterre *al'dispetto* de la complaisance que nous ôtons du nombre des vertus, dès qu'on la peut nommer par son nom, et que ce n'est pas notre choix. Vous me ravissez, ma chère sœur, de me dire que madame de Sévigné m'aime ; j'ai le goût assez bon pour connaître le prix de son amitié, et pour l'aimer aussi de tout mon cœur. Nous avons pris part à votre triomphe et à vos grandeurs ; mais je ne voudrais pas que M. de Sévigné les vît, cela le dégoûterait de la vie tranquille, dont il n'est tiré que par un mauvais tourbillon de province qui nous coûtera cinq cents pistoles : pour m'en consoler, souffrez que je vous embrasse de tout mon cœur, je n'oserais dire M. de Grignan, car je n'ai pas encore mis tout-à-fait l'honneur sous les pieds.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue*.

Je voulais vous dire que je trouve fort bon ce que vous

[1] La prétendue passion de madame de Sévigné, belle-fille, pour M. de Grignan qu'elle n'avait jamais vu, donnait lieu à quelques plaisanteries aussi aimables qu'innocentes. (P.)

[redacted]

écrit ma belle-fille; mais, ma chère enfant, je reçois dans ce moment votre lettre du 18 qui était demeurée à Vitré, quoique arrivée sans doute avec celle du 16. Cette lettre m'apprend l'arrivée de M. le chevalier avec un mauvais visage, ne se soutenant point du tout, une poitrine malade; et savez-vous ce que j'ai fait en lisant cette lettre? J'ai pleuré comme vous tous; car je ne soutiens pas une telle idée, et je prends un intérêt sensible au chevalier, comme si j'étais de sa vraie famille. J'espère que l'air et le repos le remettront en meilleur état, vos soins ont accoutumé d'avoir du succès; je le souhaite de tout mon cœur, et je vous conjure de l'en assurer. Dites-moi dans quelle chambre vous l'avez mis, afin que je lui fasse des visites. Que je plains Pauline et madame de Rochebonne d'avoir été à Aubenas pendant que vous étiez à Avignon! quelle horrible différence! ne partagez point votre reconnaissance sur la victoire du grand-conseil : en vérité, M. le chevalier et la considération qu'on a pour lui et vos amis ont tout fait; vous êtes trop bonne de vouloir me donner la joie d'y avoir fait mon personnage. Je souhaite un pareil succès à M. d'Arles. J'embrasse et j'aime passionnément ma chère Comtesse.

1078. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 3 juillet 1689.

Il y a aujourd'hui neuf mois, jour pour jour, dimanche pour dimanche, que je vous quittai à Charenton avec bien des larmes, et plus que vous n'en vîtes. Ces adieux sont amers et sensibles, surtout quand on n'a pas beaucoup de temps à perdre : mais pour en faire un bon usage, il faudrait en faire un temps de privation et de pénitence; ce serait le moyen de ne pas le perdre, et de le rendre au contraire fort utile : il est vrai que cette sainte économie est une grace de Dieu, comme

toutes les autres, et qu'on ne mérite pas de l'obtenir. Il y a donc neuf mois que je ne vous ai ni vue, ni embrassée, et que je n'ai entendu le son de votre voix ; je n'ai point été malade, je n'ai point eu d'ennui marqué; j'ai vû de belles maisons, de beaux pays, de belles villes; cependant je vous avoue qu'il me semble qu'il y a neuf ans que je vous ai quittée. Je n'ai point eu de vos nouvelles cet ordinaire, cela me donne toujours du chagrin. Madame de Lavardin me mande qu'elle dit à madame de Bury, au sujet du procès de Chabrillant, que cette dernière compte gagner : « Vous avez toujours de grandes espérances; mais « un de vos amis, très habile, n'en juge pas ainsi. Ah! dit-« elle, c'est monsieur de Fieubet, mais je ne l'en crois pas. » Et puis madame de Lavardin me dit que c'est M. d'Arles qui aura l'honneur de la requête civile : il sollicite donc, mais je ne voudrais pas, ce me semble, solliciter tambour battant dans une chambre, où l'on est persuadé que vous n'avez que trop de crédit. Nous faisons ici, ma chère Comtesse, la vie que je vous ai représentée : il fait un temps charmant : nous sommes tellement parfumés les soirs de jasmins et de fleurs d'orange, que par cet endroit je crois être en Provence. M. et madame de Chaulnes m'écrivent de Saint-Malo, et me parlent toujours de vous. Écrivez à La Troche; elle ne se console point de votre oubli : je ne comprends point comment cela s'est passé, car vous êtes ponctuelle ; il ne serait pas possible que je ne vous eusse point mandé la mort de son mari [1], ainsi j'attends votre réponse.

1079. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 6 juillet 1689.

Je les ai reçus tout à la fois ces aimables paquets, si nécessaires à mon repos. Vous m'affligez de me représenter

1 M. de La Troche était conseiller au parlement de Rennes.



Adieu, mon c
hie chrétienne,
ue j'embrasse n
le tout mon cœu

DI

J'ai lu, Mons
que vous avez é
les réflexions q
ou fâcheuses qu
Lauzun.

Tout ce que v
vrage historiqu
tout ce qui s'est
récit de ce qui
puis l'arrivée d
tez-y tous les
dans les manif
tion, si c'est p
vements sont a
rois.

Un Irlandai
ami qui était a
der comment l
pondit autre cl
nus Domino n
micos tuos sca
Meaux (*Boss*
daloue, ces gr
du roi que ce
sieur, pour
mais, comm
Adieu, Mon
bonnes grâc

Grignan, que c'est cela qui
poser un peu des
vais, et je
qu'elle
e; et en
mme votre
ait que vous
s ailes. Pour
, et quand je n'ai
s vont pitoyable-
saisies, dont on se
arrier m'offre tous les
de venir de cinquante
il m'est nécessaire; c'est
ui être obligée. Nous som-
ndé, avec un temps char-
ux Rochers; et je vous avoue
suis dans ces bois toute seule
s lettres et mon livre, ne me du-
y a quelque chose de doux et d'ai-
à ce profond silence, à cette liberté;
e j'aime beaucoup davantage : voilà
ntement. Vous ne me dites rien de
nt la trouve M. le chevalier. Répondez-
e de Simiane de Vauréas, ou la prési-
ez avec vous? Parlez-moi sans cesse de
faits et gestes de M. d'Arles dans la qua-
quêtes, sans préjudice de ce que Rochon
tes ces choses composent mon vrai *moi*. J'ai
e d'entendre parler d'Avignon par Martil-
réponses aux harangues. Mon Dieu, ma fille,
ous? Vous croyez donc que le roi ou la pro-
ne quelque-chose à mon fils pour nourrir en in-
te *noblesse;* rien du tout, je vous assure
nneur.

[redacted]

M. le chevalier comme vous faites : je ne l'ai jamais vu avec de telles vapeurs, ni avec une poitrine si malade. Comment ne seriez-vous point touchée de le voir porter dans ces appartements ? Vous m'en faites venir les larmes aux yeux : il y a longtemps que je fais de tristes réflexions là-dessus. Quel homme ! à quel âge ! où est-il ? Où devrait-il être ? quelle réputation ! quelle fortune étranglée, suffoquée ! quelle perte pour votre fils ! voilà de grands sujets de méditation, mais il faut y ajouter, c'est que Dieu le veut ainsi ; à cela l'on n'a rien à dire, il faut baisser la tête et souffrir ; nous ne sommes pas les plus forts. Vous me paraissez raccommodée avec le mot de *vapeurs*, que vous ne vouliez plus prononcer qu'on ne vous l'eût expliqué. Vous vous êtes relâchée en faveur du commerce qui serait entièrement rompu si vous en aviez banni ce mot ; c'est un secours pour expliquer mille choses qui n'ont point de nom : notre ignorance s'en accommode, comme d'un *quinola à prime*. Ménageons donc les vapeurs du chevalier ; ne lui dites rien qui puisse le fâcher, point de contestation, point de dispute, son sang est trop aisé à émouvoir, il s'allume et circule violemment ; c'est le fondement de tous ses maux.

Je suis trop obligée à toute votre bonne compagnie de se souvenir de moi et de me souhaiter. Je vous avoue que je me souhaite souvent aussi dans cette belle et grande maison, dont je connais si bien tous les habitants. Je fais mille compliments au nouveau venu : vous m'avez fait rire de l'équipage avec quoi il passa dans votre antichambre, fuyant la bise, et comme poursuivi par elle. Je crois que vous n'avez besoin que du secours de cette bise pour faire achever le bâtiment ; quelle commodité ! elle ne vous manquera pas dans le besoin ; il ne faut pas des persuasions moins fortes. Mandez-moi bien la suite de tout ce qui se passe à Grignan ; c'est le théâtre où j'ai le plus d'attention, quoiqu'il ne soit pas le plus important de l'Europe ; mais c'est tout pour moi. Quand je me représente la quan-

[redacted]

tité de monde que vous êtes à Grignan, que c'est cela qui s'appelle être dans son château, à se reposer un peu des autres dépenses, je voudrais en rire, si je pouvais, et je dis : Ma fille est emportée par un tourbillon violent qu'elle ne peut éviter, qui la suit partout ; c'est sa destinée ; et en même temps je comprends que Dieu y proportionne votre courage, et cette conduite miraculeuse qui fait que vous êtes toujours en l'air et que vous volez sans ailes. Pour moi, ma chère bonne, je tombe toute plate, et quand je n'ai rien, je n'ai rien. Mes affaires de Nantes vont pitoyablement, tout s'est tourné en chicanes, en saisies, dont on se défend vingt ans durant. L'abbé Charrier m'offre tous les jours ses soins et ses services, et de venir de cinquante lieues d'ici pour faire un compte où il m'est nécessaire ; c'est assez vous dire combien je dois lui être obligée. Nous sommes ici, comme je vous l'ai mandé, avec un temps charmant ; le chaud est agréable aux Rochers ; et je vous avoue que les trois heures que je suis dans ces bois toute seule avec Dieu, moi, vous, vos lettres et mon livre, ne me durent pas un moment ; il y a quelque chose de doux et d'aimable à cette solitude, à ce profond silence, à cette liberté ; il n'y a que vous que j'aime beaucoup davantage : voilà comme je suis présentement. Vous ne me dites rien de Pauline, et comment la trouve M. le chevalier. Répondez-moi, est-ce madame de Simiane de Vauréas, ou la présidente que vous avez avec vous ? Parlez-moi sans cesse de tout cela, et des faits et gestes de M. d'Arles dans la quatrième des enquêtes, sans préjudice de ce que Rochon m'en dira ; toutes ces choses composent mon vrai *moi*. J'ai été encore ravie d'entendre parler d'Avignon par Martillac, et de vos réponses aux harangues. Mon Dieu, ma fille, que dites-vous ? Vous croyez donc que le roi ou la province donne quelque chose à mon fils pour nourrir ou instruire cette *noblesse* ; rien du tout, je vous assure ; encore trop d'honneur.

[redacted]

Ne soyez point en peine de la lettre que vous avez écrite à mademoiselle Descartes; elle l'admire et la cache comme une personne qui a bon esprit, et qui sait les conséquences d'une telle confidence; je vous réponds qu'elle n'en parlera jamais qu'à un fort honnête homme qu'elle appelle son maître, et qui est aussi discret qu'elle.

A MONSIEUR LE CHEVALIER DE GRIGNAN.

J'ai eu une sensible joie, Monsieur, au milieu du chagrin que me donne votre mauvaise santé, de voir de votre écriture : je vous remercie de cette complaisance : je vous trouve bien mieux par ce que vous me mandez, que par les relations de ma fille. J'avais encore cette ressource, comme vous dites; c'est qu'elle est si touchée des maux s personnes qu'elle aime, qu'elle n'en peut parler qu'a- des sentiments qui font une tristesse incroyable. Je donc espérer que l'air natal, une si bonne compagnie laruc, vous remettront en meilleur état; je vous as- qu'il y a peu de choses au monde que je souhaite ntage. Vous me donnez une vraie joie en me parlant, me vous faites, de la belle et bonne santé de madame de Grignan : je me fie fort à ce que m'en dit Martillac, mais j'aime encore mieux ce que vous m'en dites. Dieu la conserve cette pauvre femme si aimable et si digne d'être aimée, et lui donne un courage capable de soutenir sa destinée, et tous les maux que sa tendresse lui fait souffrir !

1080. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 10 juillet 1689.

Je n'ai point reçu de vos lettres aujourd'hui, et je m'en vais donc causer avec vous tout en l'air. M. de Seignelai est à Brest présentement : je suis un peu fâchée de n'en

[redacted]

pouvoir dire la raison, car il faut qu'il y en ait une[1]. Je vous conseille fort de vous en tenir à tout ce que vous dit M. le chevalier sur les grands préparatifs de nos ennemis sur le Rhin. L'abbé Bigorre ne les craint point, ni pour lui qui est fort en sûreté, ni pour ses amis ; ainsi, ma chère enfant, soyez en repos pour ce joli petit *colonel;* car vous y touchez du bout du doigt. Je crois que M. le chevalier, après ce que lui mande M. de Montégut, n'oserait plus dire cette folie qui nous faisait rire, *je connais un sot :* en vérité, ce n'est ni un sot, ni un enfant ; et s'il a pris de la hardiesse dans ses manières ordinaires que nous trouvions trop modestes, et qu'il se soit mis dans le train de parler, il ne lui manque plus rien ; enfin, *Dieu le conserve;* voilà ma chanson ordinaire. Il me paraît, par un billet que Rochon vient de m'écrire, que M. d'Arles ne manque pas d'affaires. Les ennemis qu'il est obligé de combattre sont de ses amies : c'est madame Talon qui fait que M. Talon nous traîne en longueur, à la prière de madame de Bury ; mais si cela va plus loin, M. d'Arles s'en plaindra au roi : l'autre est madame de La Faluère : au cas que, transportée de l'amour de madame de Bury, elle se relâchât, en faveur de son amie, du personnage qu'elle doit faire, ce prélat démêlera bien tout cela : le bon Rochon me prie fort de croire que tout ira bien. Je conviens que M. Gui ne parla point mal au grand-conseil, mais aussi je trouvai, sans prévention, que la vérité toute pure paraissait bien plus dans le discours de Rochon ; et cela est si vrai, que si M. le chevalier s'en souvient, il pourra vous dire que nous fûmes au désespoir de n'être pas jugés sur-le-champ et tout chaudement ; c'était signe que nous étions persuadés qu'il

[1] Il était porteur d'une lettre pour le maréchal d'Estrées, par laquelle le roi lui marquait qu'étant informé des desseins de l'ennemi, il le croyait plus nécessaire à commander les troupes le long des côtes qu'à commander l'armée navale. Le commandement de l'escadre fut donc donné au comte de Tourville. Le maréchal supporta cette disgrace avec chagrin, mais avec dignité.

vous, ma très aimable, et avec mes anciens
que j'avais oublié que je susse faire de la pros
ravie de m'apercevoir que j'en fais fort bien. J
mencé un livre de piété, que je trouve qui en fa
mieux que moi : il est d'un M. Hamon [1] de P
qui était un vrai saint, et qui a puisé dans les
sources tout ce qu'il nous donne : c'est *un Tr*
prière perpétuelle, joint à quelques autres traité
j'en ai lu m'a paru admirable : la préface est de b
et l'approbation des trois docteurs est un éloge : q
livre vous viendra, recevez-le bien : M. de Grig
sera content au dernier point. Je conjure M. le c
de me dire un mot de Pauline ; je souhaite qu'
plaise. Comment M. de Carcassonne s'accommode
ce frère dont il écrivait des choses si plaisantes ? (
résolu sur son bâtiment ? Pourvu qu'il mette la bis
conseil, je suis très assurée qu'il y aura bientôt
sième étage. J'ai ri encore de la vision de cet *équip*
le chevalier emporte avec lui, pour gagner les anci
partements de ses pères. Le parterre des vôtres est
si beau, si bien planté, si fort à la mode, si plein d
et d'orangers, cette place *Coul*

[redacted]

toujours tristement et ruineusement à Rennes ; M. et madame de Chaulnes à Saint-Malo. Je ne finirais point, ma chère fille, si je voulais vous dire à quel point je suis tendrement occupée de vous, de vos affaires, de votre amitié pour moi, de l'envie qu'il me semble que vous avez de me revoir avec vous, et de la consolation que cette pensée me donne ; elle m'adoucit la fin de ma vie : mais tout beau, revenons un peu à la volonté de Dieu, dont il ne faut jamais s'éloigner. Vous me fîtes l'autre jour un grand plaisir en me disant que vous n'étiez pas à portée d'être jalouse ; que cette confiance est juste, et qu'elle est digne de la parfaite amitié que j'ai pour vous ! je vous conjure de faire tous mes compliments. Votre belle-sœur est si loin de se lasser des relations d'Avignon, qu'elle me fit relire, il y a trois jours, *la procession et les juifs;* elle aime tout cela, et moi tout ce que vous contez. Je vous embrasse tendrement, et ma chère Pauline. Mon goût s'est trouvé bien juste avec le vôtre sur le sujet d'*Esther* ; ce fut un jour agréable pour moi.

1081. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 13 juillet 1689.

Je n'ai point reçu deux paquets ensemble, comme je l'espérais. Je suis bien assurée qu'il y en a un d'égaré du 28 ou du 30 juin : je serais fâchée s'il était perdu, et surtout si dans ce paquet j'avais perdu aussi la réponse que j'attends de vous sur le mémoire qui regarde M. de M... ; car on l'attend à Rennes avec impatience : je répondrais bien que vous ne contesterez point toutes les belles terres de ce mémoire : il me semble que ce M... est fort riche, qu'il a de beaux meubles, qu'il est un fort bon et honnête homme : son fils est joli et bien fait, n'est-ce pas ? Ce n'est point tout cela qui lui manque : si on me presse sur sa bonne maison, *je mangerai des pois chauds*, comme M. de

[redacted]

La Rochefoucauld. Si votre réponse est dans le paquet perdu, redites-moi à peu près ce que je dois dire, de peur que votre silence ne donne du soupçon, comme à *Marie-Jeanne de Flandre*; je suppose que vous n'avez pas oublié ce conte de du Bellay [1].

Nous avons un temps de pluie et de vent qui me fait un peu triste, il dérange mes jolies promenades; mais je vois que M. Nicole ne veut point qu'on se plaigne du temps. Pour ma Providence, je ne pourrais pas vivre en paix, si je ne la regardais souvent; elle est la consolation des tristes états de la vie, elle abrége toutes les plaintes, elle calme toutes les douleurs, elle fixe toutes les pensées; c'est-à-dire, elle devrait faire tout cela; mais il s'en faut bien que nous ne soyons assez sages pour nous servir si salutairement de cette vue; nous ne sommes encore que trop agités et trop sensibles. Ce que je crois, c'est que ceux qui ne la regardent jamais sont encore bien plus malheureux que ceux qui tâchent de s'en faire une habitude. Cette chère Providence va donc juger notre requête civile comme il lui plaira; ce qu'elle a voulu sur l'arrêt me répond quasi de la suite. J'y prends un intérêt aussi vif que la tendresse que j'ai pour vous est vive; c'est la même étoffe, et c'est cela sur quoi la résignation n'a pas assez de prise; tout le reste ne va pas trop mal : mais, mon Dieu, que cet endroit est sensible!

Quand je regarde en gros la longue absence où il me parait que nous sommes condamnées, j'avoue que j'en frémis; mais en détail et jour à jour, il faudra la souffrir pour le bien de nos affaires; car mon voyage serait quasi inutile pour le sujet qui me l'a fait faire, si je ne passais l'hiver en ce pays : je suis très persuadée que madame de Chaulnes l'y passera aussi, et je suivrai sa destinée. Pour vous, ma fille, vous comptez que vous pourrez vivre six

[1] Poëte encore en vogue à cette époque; il est auteur d'un traité fort curieux de la défense et de l'illustration de la langue française.

[redacted]

mois hors de Grignan, et six mois *cachée* à Grignan : pouvez-vous appeler le séjour que vous y faites avec toute la splendeur qui en est inséparable, *être cachée?* Je veux que votre enfant vous aille voir, et je crois que je veux aussi que M. le chevalier joigne les deux saisons des eaux par un hiver en Provence : trouvez-vous que je dise mal? Un retour dans l'automne ne gâterait-il point tout ce qu'il aurait fait? Ne doit-il point abandonner une année entière à l'espérance de sa guérison, pendant qu'il y est? Enfin, ma belle, je parle en l'air, selon mes petites lumières, mais je ne saurais avoir mauvaise opinion de Balaruc, après ce que j'en ai ouï dire à nos capucins. Il est vrai que le voyage est long, c'est un malheur ; mais combien de malades vont encore plus loin! Vous me faites peur de l'esquinancie de votre fille aînée, c'est le mal du monde que je crains le plus : vous me dites qu'elle a de qui tenir; j'y songe souvent. Vous avez été bien échauffée à Avignon, vous n'avez point dormi : cette vie est admirable pour enflammer la gorge. Gardez bien votre baume tranquille, c'est un remède infaillible : je vous ai conté l'effet qu'il fit à madame de Chaulnes, elle n'avait rien du tout; ne soyez jamais sans ce baume précieux, je vous en conjure. C'est un étrange mal que celui de Pauline! elle doit être bien pâle; la pauvre enfant! il faut tâcher de la guérir. Je trouve du prodige dans vos eaux de Vals [1], qui sont également bonnes pour les maux contraires : si l'expérience n'était pour ces eaux, je croirais cet endroit digne d'être dans la comédie des *Médecins* de Molière.

Vous me donnez une aimable idée de vos journées; quelle bonne compagnie! il est même agréable de n'être point tentée de quitter vos belles terrasses; c'est un bonheur pour les goutteux : ils ne se reprochent point de vous détourner de vos promenades; ils voient qu'on ne saurait

[1] Ces eaux minérales sont près d'Aubenas et de Viviers.

être mieux qu'avec eux de toute manière. Comment vos jours dureraient-ils plus d'un moment, puisque dans notre Thébaïde, ils ne laissent pas de courir? Comment va le silence de notre Carcassonne? Qu'a-t-il enfin produit? Qu'a-t-il prononcé? S'il a écouté la bise, il aura décidé : elle ne se sera pas expliquée en termes ambigus, et sa voix doit emporter toutes les autres. Je ne connais point cette terrasse où vous êtes toujours; elle est d'un grand usage, puisqu'elle est à couvert de la bise. Toutes vos vues sont admirables : je connais celles du Mont-Ventoux : j'aime fort tous ces amphithéâtres, et suis persuadée, comme vous, que si jamais le ciel a quelque curiosité pour nos spectacles, ses habitants ne choisiront point d'autre lieu que celui-là pour les voir commodément; et en même temps vous jouirez du spectacle le plus magnifique du monde, sans contredit.

Mon fils est allé à Saint-Malo voir un moment M. et madame de Chaulnes : il est avec M. de Pommereuil; il reviendra à Rennes. Nous espérons que toute cette *noblesse* pourra bientôt être renvoyée : on la rassemblerait dans le besoin avec un coup de sifflet. Mon fils me priait l'autre jour de vous dire mille amitiés pour lui; je lui fais les vôtres : sa femme est bien fâchée que vous laissiez vos beaux orangers d'Avignon à la merci de votre bise, et que vous disiez que vous ne vous en souciez pas; quelle parole! elle vous demande leur vie, et d'en avoir soin, ou bien de les lui envoyer, elle les mettra bien à couvert du mauvais vent. Je vous apprends que nous sommes ici tout entourées de fleurs d'orange et de jasmins, et que nous en sommes tellement parfumées les soirs que par cet endroit je crois être en Provence. Je vous demande pardon, ma chère belle, de tant de discours inutiles : mon loisir est bien dangereux. M. le chevalier se moquera de moi, et il aura raison.

1082. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 17 juillet 1689.

J'ai reçu enfin la réponse sur le bien de M... ! elle est, en vérité, un peu trop sincère. Si on avait toujours donné de pareils mémoires quand il a été question de mariages, il y en a bien au monde qui ne seraient pas faits. Des dettes en quantité, des terres sujettes à la taille, de la vaisselle d'argent en gage : bon Dieu ! quels endroits ! mais que sont devenus tous ces beaux meubles, ces grands brasiers, ces plaques, ce beau buffet, et tout ce que nous vîmes à M... ? Je crus que c'était une illusion, et je vois que je ne me trompais pas : il faut que les affaires de M... se sentent du temps, comme celles de tout le monde.

Votre vie me fait plaisir à imaginer, ma chère Comtesse, j'en réjouis mes bois. Quelle bonne compagnie ! quel beau soleil ! et qu'avec une si bonne société il est aisé de chanter : *On entend souffler la bise, hé bien, laissons-la souffler !* Vous souffririez plus patiemment la continuation de nos pluies ; mais elles ont cessé, et j'ai repris mes tristes et aimables promenades. Que dites-vous, mon enfant ? Quoi, vous voudriez qu'ayant été à la messe, ensuite au dîner et jusqu'à cinq heures à travailler, ou à causer avec ma belle-fille, nous n'eussions point deux ou trois heures à nous ! elle en serait, je crois, aussi fâchée que moi : elle est fort jolie femme, nous sommes fort bien ensemble ; mais nous avons un grand goût pour cette liberté, et pour nous retrouver ensuite. Quand je suis avec vous, ma fille, je vous avoue que je ne vous quitte jamais qu'avec chagrin, et par considération pour vous ; avec tout autre, c'est par considération pour moi. Rien n'est plus juste, ni plus naturel, et il n'y a point deux personnes pour qui l'on soit comme je suis pour vous : ainsi laissez-nous un peu dans notre *sainte liberté* : je m'en accommode, et avec des

[redacted]

livres le temps passe, en sa manière, aussi vite que dans votre brillant château. Je plains ceux qui n'aiment point à lire : votre enfant est de ce nombre jusqu'ici ; mais j'espère, comme vous, que quand il verra ce que c'est que l'ignorance à un homme de guerre, qui a tant à lire des grandes actions des autres, il voudra les connaître, et ne laissera pas cet endroit imparfait. La lecture apprend aussi, ce me semble, à écrire : je connais des officiers-généraux dont le style est populaire : c'est pourtant une jolie chose que de savoir écrire ce que l'on pense : mais c'est quelquefois aussi que ces gens-là écrivent comme ils pensent et comme ils parlent, tout est complet. Je crois que le marquis écrira bien : il y a longtemps que je veux qu'il aille vous voir au mois de novembre ; et comme il aura dix-huit ans, il faudrait tout d'un train songer à le marier, en avoir des petits, et puis le renvoyer : mais ne vous amusez point à mademoiselle d'Or...[1] ; c'est un lanternier que son père, dont le style et la mauvaise volonté me mettent en colère.

Il me semble que l'air et la vie de Grignan devraient redonner la santé à M. le chevalier : il est entouré de la meilleure compagnie qu'il puisse souhaiter, sans être interrompu de ces cruelles visites, *de ces paquets de chenilles*, qui lui donnaient la goutte ; point de froid, une bise qui prend le nom d'*air natal* pour ne point l'effrayer : enfin, je ne comprends pas l'opiniâtreté et la noirceur de ses vapeurs, de tenir contre tant de bonnes choses ; cependant il n'est que trop vrai qu'il en est tourmenté. Je suis ravie que Pauline lui plaise : je suis bien assurée qu'elle me plaira aussi ; il y a de l'assaisonnement dans son visage et dans ses jolis yeux : ah ! ah ! qu'ils sont jolis ! je les vois. Et son humeur ? Je parie qu'elle est corrigée ; il a suffi pour cela de votre douceur pour elle, et de l'envie qu'elle

[1] C'est de mademoiselle d'Oraison qu'il s'agit ici.

a de vous plaire; mais de prétendre que cette enfant fût parfaite au sortir d'Aubenas, cela faisait rire : je l'embrasse tendrement.

Je pleure que les pattes de M. de Carcassonne soient recroisées : hé, mon cher beau seigneur! encore un petit effort, ne les recroisez pas si tôt, achevez votre ouvrage; voyez celui de M. d'Arles, comme il est grand, comme il est haut, comme il est achevé. Voudriez-vous lui céder cet honneur, et laisser cet endroit du magnifique château de vos illustres pères, car il faut le flatter; laisser, dis-je, cet endroit de ce magnifique château tout imparfait, tout délabré, tout livré et abandonné à la bise, inhabitable, et très incommode à votre frère aîné, lui ôtant les logements des étrangers et des domestiques? dis-je bien? Ah! mon cher seigneur, prenez courage, ne laissez point cette tache à votre réputation, ni cet avantage à M. d'Arles, qui, dans le milieu de ses petites dettes, a pourtant voulu couronner son entreprise. Si M. de La Garde voulait me soutenir et m'aider à *tourner* cette affaire, je crois que je n'en aurais pas l'affront: mais je ne sais pas même comme je suis avec le prélat; ainsi je me tais. Vous me faites un vrai plaisir de me dire que je suis quelquefois souhaitée de vos Grignan : cet aîné, qui écrit si bien, ne dira-t-il pas un mot à sa petite belle-sœur?

1083. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 17 juillet 1689

Nous avons ici un grand corps de noblesse de beaucoup de provinces. Je vous ai déja mandé, mon cher cousin, que mon fils, à son grand regret, avait été choisi par celle de tout ce canton. Comme ce chagrin est une espèce d'honneur à l'égard des particuliers, il n'a pu le refuser. Il est donc à Rennes tenant une grande table, dont il se passerait fort bien, car cette dépense ne mène à rien. M. de Sei-

[redacted]

gnelai est à Brest pour hâter notre armement, qui sera prêt dans quatre ou cinq jours. Je suis persuadée qu'on congédiera toute cette noblesse, lorsque M. de Tourville aura une flotte : nous aurons alors de quoi faire baisser le pavillon de ces prétendus maîtres de la mer.

Je suis ici dans une vraie solitude, je pourrai faire quelque petit voyage à Rennes, pour voir la duchesse de Chaulnes avec qui je suis venue en ce pays-ci : j'en repartirai avec elle. Si j'y pouvais avoir notre cher Corbinelli, je ne serais pas à plaindre ; vous savez le goût que j'ai pour son mérite et pour son esprit, vous l'avez aussi ; mais comme ses autres amis l'ont aussi, ils le retiennent à Paris. Adieu, mon cher cousin, et ma chère nièce ; il n'y a point de bonheur que je ne vous souhaite à tous deux.

1084. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 9 août 1689.

M. de Sévigné a raison de regretter la dépense qu'il fait à la tête de sa noblesse ; c'est la plus inutile qu'il fera de sa vie. M. de Tourville a enfin joint notre flotte à Brest ; voilà nos côtes en sûreté et vos nobles désormais inutiles.

Le siége de Mayence est formé par M. de Lorraine avec cinquante mille hommes. Il peut prendre cette place, il peut la manquer ; mais qu'il la prenne par un long siége, ou par des attaques vives, comme il a attaqué Bude, il ruinera son armée, parceque nous avons dans cette place près de dix mille hommes et le marquis d'Uxelles qui la défendra bien. Bonne est bombardée par l'électeur de Brandebourg. On me mande qu'il n'y a plus que douze maisons entières dans cette ville, et qu'on y a jeté seize mille bombes à deux louis chacune ; voilà faire du mal bien chèrement.

Le marquis de Bussy est en Alsace dans le corps que commande M. de Choiseul, entre Strasbourg et Philisbourg.

[redacted]

Je crois que ce corps-là joindra bientôt M. de Duras. Nous partons demain pour la Franche-Comté, votre nièce et moi ; elle ne fait que d'arriver d'Auvergne où elle a été reçue du bon homme comte de Dalet et de sa parenté, comme elle le pouvait souhaiter. Ils ont trouvé le petit de Coligny fort joli, et sont pleinement persuadés qu'il n'est pas mort[1]. Je comprends bien que notre cher Corbinelli nous accommoderait fort à nos campagnes ; il y serait admirable, puisqu'il l'est à Paris.

1085. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, mercredi 20 juillet 1689.

Cette date vous surprend, ma chère enfant, et moi aussi ; car je ne m'attendais point à sortir si tôt des Rochers, où je me trouvais fort bien ; il est vrai que ce n'est que pour peu de jours ; mais M. et madame de Chaulnes m'ont priée si instamment, si bonnement, de les venir voir ici, où ils viennent voir mon fils à la tête de cette *noblesse*, que madame la colonelle en étant priée aussi, comme vous pouvez penser, nous y vînmes dès le lendemain, qui fut hier : nous y avons trouvé mon fils. Je suis chez la marquise de Marbeuf en perfection : nous attendons ce soir ces bons gouverneurs, et demain j'achèverai ma lettre, et vous dirai des nouvelles de Brest. Je veux, ma chère fille, vous parler présentement de la jolie peinture de l'*Albane*, que vous me faites de ce petit Rochebonne ; car c'est précisément cela : il me semble que je le vois, et je remercie madame de Rochebonne de vous avoir obligée à me faire ce portrait : il est charmant : mon imagination en a été toute rafraîchie : il me semble qu'il y en a un échantillon à l'un de ces trois garçons qui sont à Paris : enfin, voilà de fort jolis ouvrages ; cela console d'en faire une douzaine, quand

[1] Allusion à la plaidoirie de l'avocat du comte de Dalet, dans le procès que madame de Coligny soutint contre ce dernier. (M.)

Mais parlons de cette *sagesse* [1], qui m
mue, comme une rage-mue : c'est un fon
un chien ne paraît point enragé, il semb
et cependant il est profondément dévoré
chère enfant, c'est tout de même : qui ne
est bien réglé dans cet intérieur ? Qui ne
ravi de suivre ses premières pensées, qu
jours confirmé par le mérite, et même
qui peut arriver ? Quelle perspective ! q
de *laisser ainsi son bien !* Je demande pard
mais voici deux vers de *Polyeucte* [2] qui ve
écrive :

> Aux mains du plus vaillant et du plus honné
> Qu'ait adoré la terre, et qu'ait vu naître Ro

Quelle joie d'avoir un tel ou de tels he
justice même, et dans quelle maison rejet
vient ! Enfin, ma fille, je m'y perds ; qu'
la sagesse ? Qu'est-ce que l'amitié ? Les a-t
sous de telles figures ? Vous dites qu'il ain
je n'en crois rien ; qu'il aime le chevalie

[redacted]

rien : si ce n'est, comme vous dites, qu'il aime le chevalier comme son château, et qu'il ne les aime point tous deux ; mais qu'aime-t-il donc ? Voilà une si monstrueuse pensée, que je suis à mille lieues de la concevoir : dites-m'en la suite, ne s'évanouira-t-elle point, comme celle du mariage [1] ? Pour moi, je ne crois point qu'il y ait un homme assez hardi pour songer à acheter cette terre : mais je ne finirais point ; je veux seulement vous dire encore un mot de la dispute qui est entre vous. Il me paraît que vous êtes avec une douzaine de comtesses de Fiesque : vous savez qu'elle ne comptait pour rien les petites terres, où il ne vient que du blé, et croyait avoir fait une affaire admirable de l'avoir vitement donnée, pour avoir des miroirs d'argent et autres marchandises. Messieurs de la *Balustrade*, voilà comme vous êtes ; cette comparaison décide, et je n'emploierai pas ma raison simple et droite à vous persuader que de l'or vaut mieux que du vif-argent, et que madame Sarson, bonne fermière, est plus solide qu'un papillon. Je ne puis laisser ma lettre à un plus bel endroit. Je vais voir les bons Chaulnes.

M. de Pommereuil sort d'ici : il m'a si bien instruite sur Brest, qu'encore que vous en sachiez peut-être autant que moi, je veux vous le redire. M. le maréchal d'Estrées était embarqué dans son vaisseau, tous ses ordres donnés, plus rien sur terre ; il a reçu un ordre du roi de revenir à Brest, et d'y demeurer à cause de l'importance de la place, et du besoin de sa présence. M. de Seignelai est embarqué ; il est chargé de l'exécution de toute cette grande affaire, Château-Regnault [2] est avec lui ; ils attendent le chevalier de

[1] On a déjà vu que le mariage de M. de La Garde (*Antoine-Escalin des Aimars*) ne s'était point fait. Madame de Sévigné espère qu'il en sera de même de la vente du marquisat de La Garde, qui en effet n'eut point lieu. Cette terre appartint ensuite à mademoiselle de Castellane, petite-fille de Pauline de Grignan, marquise de Simiane, qui fut légataire universelle de M. de La Garde (*Un oncle à la mode de Bretagne*), mort en 1713. (P.)

[2] François-Louis Rousselet, comte de Château-Regnault, depuis vice-amiral et maréchal de France. (P.)

[redacted]

Tourville [1], qui doit se joindre à eux, et qui doit composer les soixante vaisseaux qui font notre puissance; mais il y a plus de soixante vaisseaux anglais et hollandais dans une île nommée Ouessant, à huit lieues de Belle-Ile, qui veulent empêcher la jonction : vous jugez bien, ma fille, de quelle importance est cette affaire. M. de Seignelai me paraît comme Bacchus, jeune et heureux, qui va conquérir les Indes. On dit que le pape est bien malade. M. de Lavardin est arrivé à Paris; il craint de s'en retourner; et moi je crains autre chose [2] : ma chère enfant, il faut être préparée à tout; Dieu donne et ôte comme il lui plaît.

Jeudi.

Ces bons gouverneurs m'ont reçue à bras ouverts : nous soupâmes hier chez M. de Pommereuil avec quelques femmes, et Revel, et d'autres; nous y dînons encore aujourd'hui; ainsi l'a ordonné M. le commissaire du roi : madame de Chaulnes appelle cela un arrêt du conseil d'en-haut. Elle m'a parlé de vous, et dit aussi que vous ne voulez pas que je sois aux Rochers : croyez cependant que, hors l'hiver, rien ne m'est si agréable, ni si bon pour ma santé : c'est ici un dérangement, un bruit, un tracas qui m'importune. Je suis bien aise de venir voir ces Chaulnes pour quelques jours; j'y viendrai toujours avec joie; mais il faut que l'espérance de retourner dans mon repos me soutienne. Ce n'est pas ce bruit-ci qui me plaît; c'est un bruit qui est à moi, comme celui de l'hôtel de Carnavalet, ou celui du château de Grignan, si je suis jamais assez heureuse pour l'entendre; j'avoue, pour celui-là, que je m'en accommoderais parfaitement. Cette duchesse vous dit mille douceurs; M. de Chaulnes m'a conté mille bonnes ou mauvaises mai-

[1] Anne-Hilarion de Cotentin, chevalier, puis comte de Tourville, vice-amiral et maréchal de France. (P.)

[2] On sait pourquoi madame de Sévigné craignait la restitution du Comtat Venaissin. (P.)

[redacted]

santeries : telles qu'elles sont, je vous conjure d'y répondre ; vous m'aimez trop pour ne me pas aider à payer des gens qui ont tant d'amitié pour moi. M. de Chaulnes aime bien aussi ce qu'il vous a mandé : *c'est un voyage à Rome, c'est aller à Grignan, c'est le roi d'Espagne.....* j'avais si chaud, que je n'entendais pas à demi. Il ne séparera pas encore si tôt cette *noblesse ;* il a reçu des ordres de la laisser encore sur pied, sans aucun besoin : je la vis hier en escadron ; elle a assez bonne mine. Mon fils en est bien fatigué : il n'a pas le temps de vous écrire ; il vous fait mille sortes d'amitiés de tous vos souvenirs. Ne changez point votre adresse, j'ai donné ordre qu'on m'apporte ici vos lettres. Je ne quitte point de vue ma chère Comtesse, ni son château, ni tous ses habitants ; faites-leur bien tous mes compliments, à chacun selon l'amitié qu'il a pour moi ; vous saurez varier les phrases : mais je vous conjure d'embrasser ma chère Pauline ; je lui attire souvent de ces sortes de graces ; aimez-la sur ma parole. Je suis tout à vous, mon aimable enfant : voilà un compliment où il n'y a point d'exagération, non plus qu'à tout ce que je pourrais vous dire de ma tendresse : vous me rendez trop savante sur ce sujet, pour croire que de certaines gens en aiment d'autres, quand je vois des effets qui ressemblent à la haine.

J'ai parlé confidemment à madame de Marbeuf de ce mémoire ; elle ne laisse pas de trouver le parti fort bon ; elle a raison.

1086. — A LA MÊME.

A Rennes, dimanche 24 juillet 1689.

On nous disait ici que le pape était mort, et que M. de Lavardin ne faisait que changer de chemise, et s'en retournait : mais l'abbé Bigorre ne souffre pas cette nouvelle de travers ; il assure qu'il n'est point mort. Ce bienheureux

..., qui sont tout aussitôt dévorée
temps dans ce pays, je serai en état
respirais pas. Je serais bien fâchée, m
capable de faire tout ce que je fais p
de reste ; je craindrais l'avarice, qui e
suis bien en sûreté de cette vilaine pas
de croire que je suis dévorée de l'am
ainsi, je vais sans crainte et sans hont
cette sainte économie que vous appro
point encore mise en état de douter si c
agir ; il y a trop peu que je suis dans u
pense rien.

Je ne vous dis point avec quelle joie, n
ces bons gouverneurs m'ont reçue, et
sance d'être venue des Rochers ici pou
Chaulnes a fait la revue de cette *noblesse*
fort beau et assez bien instruit. Mon fils r
louanges avec un cœur qui me faisait pla
songeais que ce n'était pas pour être là qu
et que j'avais commencé sa vie et sa fortu
Providence me revient, car sans cela on n'a
à retourner sur le passé ; c'est un écheveau
point : voilà où l'on ...

[redacted]

contèrent mille choses qu'elles ont entendu dire de leur oncle, qui vous divertiront; mais je garde cela pour les Rochers. Il y a ici un M. de Ganges qui adore M. de Grignan, de sorte que c'est mon ami; son régiment (*de Languedoc*) est en ce pays : tout de bon, je voudrais que vous sussiez ce que c'est ici qu'un homme de Languedoc, qui connaît tous les Grignan, et qui est ami particulier de *M. le Comte*.

Nous fîmes danser l'autre jour le fils de ce sénéchal de Rennes, qui était si fou, qui a eu tant d'aventures : le fils est fait à peindre ; il a vingt ans : il a épousé à la hâte la fille d'un président à mortier de ce pays, parceque la première chose qu'elle fit, après l'avoir envisagé, ce fut d'être grosse ; de sorte qu'elle fut mariée, et accoucha six semaines après. Elle est ici, et croit que, pourvu que l'on voie son mari, on ne peut la blâmer : il est vrai qu'en le voyant danser, il faut être de l'avis de sa femme. Imaginez-vous un homme d'une taille toute parfaite, d'un visage romanesque, qui danse d'un air fort noble, comme Pécour, comme Favier, comme Saint-André [1]; tous ces maîtres lui ayant dit : « Monsieur, nous n'avons rien à vous montrer, vous « en savez plus que nous. » Il dansa ces belles chaconnes, les folies d'Espagne, mais surtout les passe-pieds avec sa femme, d'une perfection, d'un agrément qui ne peut se représenter; point de pas réglés, rien qu'une cadence juste, des fantaisies de figures, tantôt en branle comme les autres, et puis à deux seulement comme des menuets, tantôt en se reposant, tantôt ne mettant pas les pieds à terre : je vous assure, ma fille, que vous, qui êtes connaisseuse, vous auriez été fort divertie de l'agrément de cette sorte de bal. Madame de Chaulnes, qui a bien dansé dans son temps, en était hors d'elle, et disait n'avoir rien vu qui ressemblât à cela. J'avais auprès de moi un homme qui a bien de l'esprit : que ne dîmes-nous pas pour justifier cette fille,

1 Les trois plus fameux danseurs de l'Opéra de ce temps-là. (P.)

[redacted]

et sur la perfection de ce ménage, du côté de la danse?

Avez-vous bien compris, ma chère enfant, le dégoût du maréchal d'Estrées qui est allé jusqu'au Conquêt[1]? M. de Seignelai est à sa place, et le maréchal est revenu à Brest. Il y a soixante-huit vaisseaux des ennemis à une île appelée Ouessant. Nous attendons le chevalier de Tourville qui doit se joindre à M. de Seignelai : nous ferons en tout soixante-huit vaisseaux. On croit que le vent qui amènera les vaisseaux du Levant sera contraire à ceux qui sont dans cette île : ainsi nous espérons toujours au bonheur de celui que nous servons. M. et madame de Chaulnes vous font mille et mille amitiés. Je crois être quelquefois avec vous à Avignon : deux grandes tables deux fois le jour, et une bassette dont on ne saurait se passer. Le pays est un peu différent. Madame de Chaulnes a vu Avignon; elle en était entêtée comme vous : elle n'en voulait point partir : elle y fut reçue en ambassadrice : elle comprend les charmes de cette demeure; Dieu vous la conserve!

Nous nous quitterons tous dans trois ou quatre jours; soyez-en bien aise, cette vie me tourmente trop, il est trop question de moi, on ne se peut cacher, cela tue : tout ce qui va chez madame de Chaulnes vient ici; on n'a pas un moment, cela m'échauffe : ne les priez point de me tirer de ma solitude; je serais malade de faire longtemps cette vie. Les Rochers sont tranquilles et tout propres à vous conserver votre chère mère pour vous revoir : on est accablé ici. On n'a point encore séparé ce régiment de *noblesse*; de sorte que mon fils ne reviendra point avec nous. Je songeai, en le voyant assez joli à la tête de ces escadrons, comme *Baptiste* (*Lully*) disait d'un air qu'il avait fait pour l'opéra, et qu'on chantait à la messe : « Seigneur, je vous « demande pardon, je ne l'avais pas fait pour vous : » « Messieurs de l'arrière-ban, je ne l'avais pas fait pour

[1] Petite ville maritime en Bretagne, à cinq lieues de Brest, avec un bon port et une bonne rade. (P.)

« vous. » Vous ne m'avez rien dit de la santé de M. le chevalier, c'est lui qui m'a fait ce petit conte de *Baptiste.* Adieu, mon enfant; vous savez combien je vous aime. Mon Dieu! que voilà qui est simple et ordinaire, pour expliquer quelque chose de si peu commun et de si rare!

1087. — A LA MÊME.

A Rennes, lundi 25 juillet 1689.

Je pars demain à la pointe du jour, avec M. et madame de Chaulnes, pour un voyage de quinze jours : voici, ma chère enfant, comme cela s'est fait. M. de Chaulnes me dit l'autre jour : « Madame, vous devriez venir avec nous « à Vannes, voir le premier président (*M. de La Faluère*); « il vous fait des civilités depuis que vous êtes dans la pro- « vince, c'est une espèce de devoir à une femme de qua- « lité. » Je n'entendis point cela, je lui dis : « Monsieur, « je meurs d'envie de m'en aller à mes Rochers, dans un « repos dont on a besoin quand on sort d'ici, et que vous « seul pouviez me faire quitter. » Cela demeure. Le lendemain, madame de Chaulnes me dit tout bas à table : « Ma chère gouvernante, vous devriez venir avec nous; « il n'y a qu'une couchée d'ici à Vannes; on a quelque- « fois besoin de ce parlement : nous irons ensuite à Auray, « qui n'est qu'à trois lieues de là : nous n'y serons point « accablées : nous reviendrons dans quinze jours. » Je lui répondis encore un peu trop simplement : « Madame, vous « n'avez pas besoin de moi, c'est une bonté : je ne vois « rien qui m'oblige à ménager ces messieurs; je m'en vais « dans ma solitude dont j'ai un véritable besoin. » Madame de Chaulnes se retire assez froidement; tout d'un coup mon imagination fait un tour, et je songe : qu'est-ce que je refuse à des gens à qui je dois mille amitiés et mille complaisances? Je me sers de leur carrosse et d'eux quand cela m'est commode, et je leur refuse un petit voyage où peut-

[redacted]

être ils seraient bien aises de m'avoir : ils pourraient choisir, ils me demandent cette complaisance avec timidité, avec honnêteté; et moi, avec beaucoup de santé, sans aucune bonne raison, je les refuse, et c'est dans le temps que nous voulons la députation pour mon fils, dont apparemment M. de Chaulnes sera le maître cette année. Tout cela passa vite dans ma tête, je vis que je ne faisais pas bien. Je me rapproche, je lui dis : « Madame, je n'ai pensé d'abord « qu'à moi, et j'étais peu touchée d'aller voir M. de La « Faluère[1]; mais serait-il possible que vous le souhaitas- « siez pour vous, et que cela vous fît le moindre plaisir ? » Elle rougit, et me dit avec un air de vérité : *Ah ! vous pouvez penser.* « C'est assez, Madame, il ne m'en faut pas « davantage, je vous assure que j'irai avec vous. » Elle me laissa voir une joie très sensible, et m'embrassa, et sortit de table, et dit à M. de Chaulnes : Elle vient avec nous. Elle m'avait refusé, dit M. de Chaulnes; mais j'ai espéré qu'elle ne vous refuserait pas. Enfin, ma fille, je pars, et je suis persuadée que je fais bien, et selon la reconnaissance que je leur dois de leur continuelle amitié, et selon la politique, et que vous me l'auriez conseillé vous-même. Mon fils en est ravi, et m'en remercie : le voilà qui entre.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Rien n'est si vrai, ma très belle petite sœur : madame de Chaulnes fut saisie du refus de ma mère : elle se tut, elle rougit, elle s'appuya; et quand ma mère eut fait sa réflexion, et lui eût dit qu'elle était toute prête d'aller, si cela lui était bon, ce fut une joie si vraie et si naturelle que vous en auriez été touchée. Je ne savais ce qui se passait; je le sus peu de temps après : et indépendamment de ce qu'ils veulent faire tomber sur moi cette année, s'ils en,

[1] Premier président du parlement de Bretagne. (P.)

[redacted]

sont les maîtres, il était impossible de manquer à cette complaisance, sans manquer en même temps à tous les devoirs de l'amitié et de l'honnêteté; de sorte que je vous prie de l'en bien remercier, ainsi que j'ai fait. Madame de Chaulnes a des soins de sa santé qui nous doivent mettre en repos.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reçois votre lettre du 16; elle est trop aimable, et trop jolie, et trop plaisante : j'ai ri toute seule de l'embarras de vos maçons et de vos ouvriers : j'aime fort la liberté et le libertinage de votre vie et de vos repas, et qu'un coup de marteau ne soit pas vôtre maître. Mon Dieu! que je serais heureuse de tâter un peu de cette sorte de vie avec une telle compagnie! rien ne peut m'ôter au moins l'espérance de m'y trouver quelque jour. Comme cette partie dépend de Dieu, je le prie de le vouloir bien, et je l'espère. Je n'eusse jamais cru que le beurre dût être compté dans l'agrément de vos repas; je pensais qu'il fallait que vous fussiez en Bretagne. Mais je ne veux jamais oublier la raison qui fait que vous mangez tant que l'on veut; c'est que vous n'avez point de faim. *Je mangerai tant que l'on voudra, car je n'ai plus de faim;* je vous remercie de cette phrase. Je vous assure que je suis bien lasse des grands repas; *je mangerais tant que l'on voudrait, s'il n'y avait rien à manger :* voilà celle que je vous rends. Hélas! je suis bien loin de la tristesse et de la solitude de *l'entre-chien et loup;* je ne souhaite que de m'y retrouver; je ne fais rien que par raison et par politique. Voici une invention de me faire passer les jours avec une langueur qui me fera vivre plus longtemps qu'à l'ordinaire : Dieu le veut : je conserverai ma santé autant que je pourrai; je suis ravie de la perfection de la vôtre, et du meilleur état de M. le chevalier. Ma chère enfant, je vous embrasse et vous dis adieu. Nous n'étions pas encore assez loin. Voyez *Auray* sur la carte.

[redacted]

1088. — A LA MÊME.

A Auray, samedi 30 juillet 1689.

Regardez un peu où je suis, ma chère bonne ; me voilà sur la côte du midi, sur le bord de la mer. Où est le temps que nous étions dans ce petit cabinet à Paris, à deux pas l'une de l'autre? Il faut espérer que nous nous y retrouverons. Cependant voici où la Providence me jette ; je vous écrivis lundi de Rennes tout ce que je pensais sur ce voyage : nous en partîmes mardi : rien ne peut égaler les soins et l'amitié de madame de Chaulnes : son attention principale est que je n'aie aucune incommodité ; elle vient voir elle-même comme je suis logée. Et pour M. de Chaulnes, il est souvent à table auprès de moi, et je l'entends qui dit entre bas et haut : « Non, Madame, cela ne lui « fera point de mal ; voyez comme elle se porte. Voilà un « fort bon melon, ne croyez pas que notre Bretagne en « soit dépourvue ; il faut qu'elle en mange une petite « côte. » Et enfin, quand je lui demande ce qu'il marmotte, il se trouve que c'est qu'il vous répond, et qu'il vous a toujours présente pour la conservation de ma santé. Cette folie n'est point encore usée, et nous a fait rire deux ou trois fois. Nous sommes venus en trois jours de Rennes à Vannes, c'est six ou sept lieues par jour ; cela fait une facilité et une manière de voyager fort commode, trouvant toujours des dîners et des soupers tout prêts et très bons. Nous trouvons partout les communautés, les compliments et le tintamarre qui accompagnent *vos Grandeurs*, et de plus, des troupes, des officiers et des revues de régiments, qui font un air de guerre admirable. Le régiment de Kerman est fort beau ; ce sont tous Bas-Bretons, grands et bien faits au-dessus des autres, qui n'entendent pas un mot de français, si ce n'est quand on leur fait faire l'exercice, qu'ils font d'aussi bonne grâce

[redacted]

que s'ils dansaient des passe-pieds ; c'est un plaisir de les voir. Je crois que c'était de ceux de cette espèce que Bertrand du Guesclin disait qu'il était invincible à la tête de ses Bretons. Nous sommes en carrosse, M. et madame de Chaulnes, M. de Revel et moi. Un jour je fais épuiser à Revel la Savoie, où il y a beaucoup à dire [1], un autre la R...., dont les folies et les fureurs sont inconcevables ; une autre fois le passage du Rhin : nous appelons cela *dévider* tantôt une chose, tantôt une autre. Nous arrivâmes jeudi au soir à Vannes : nous logeâmes chez l'évêque, fils de M. d'Argouges ; c'est la plus belle et la plus agréable maison, et la mieux meublée qu'on puisse voir. Il y eut un souper d'une magnificence à mourir de faim ; je disais à Revel : Ah ! que j'ai faim ! on me donnait un perdreau, j'eusse voulu du veau ; une tourterelle, je voulais une aîle de ces bonnes poulardes de Rennes : enfin je ne m'en dédis point : si vous dites, *je mangerai tant que l'on voudra, parceque je n'ai point de faim*, je dirai, je mangerais le mieux du monde s'il n'y avait rien sur la table : il faut pourtant s'accoutumer à cette fatigue.

M. de La Faluère me fit des honnêtetés au-delà de tout ce que je puis dire ; il me regardait, et ne me parlait qu'avec des exclamations : quoi, c'est là madame de Sévigné ! quoi, c'est elle-même ! Hier, vendredi, il nous donna à dîner en poisson ; ainsi nous vîmes ce que la terre et la mer savaient faire : c'est ici le pays des festins. Je causai avec ce premier président ; il me dit tout naïvement qu'il improuvait infiniment la requête civile, parcequ'ayant su par M. Ferrand, son beau-frère, comme l'affaire avait été gagnée tout d'une voix, il était convaincu que la justice et la raison étaient de votre côté. Je lui dis un mot de notre petite bataille du grand conseil : il admira notre bonheur, et détesta cet excès de chicane :

[1] Le comte de Revel était Piémontais.

je discourus un peu sur les manières de madame de Bury, sur cette inscription de faux contre une pièce qu'elle savait véritable, sur l'argent que cette chicane avait coûté, sur la plainte qu'elle faisait qu'on avait étranglé son affaire après vingt-deux vacations, sur la délicatesse de cette conscience, sur cette opiniâtreté contre l'avis de ses meilleurs amis. M. de La Faluère m'écoutait avec attention et sans ennui, je vous en réponds : sa femme est à Paris. Ensuite on dina, on fit briller le vin de Saint-Laurent, et en basse note entre M. et madame de Chaulnes, l'évêque de Vannes et moi, votre santé fut bue, et celle de M. de Grignan, gouverneur de ce nectar admirable : enfin, ma belle, il est question de vous à l'autre bout du monde. Nous vîmes une fort jolie fille qui ferait de l'honneur à Versailles; mais elle épouse *M. de Querignisignidi*, fort proche voisin du Conquêt[1], et fort loin de Trianon. M. de Revel est parti ce matin pour aller voir Brest, qui est présentement la plus belle place qu'on puisse voir. Il trouvera M. de Seignelai dans son bord, M. le maréchal d'Estrées sur le pavé des vaches à Brest; il admirera l'armée navale, la plus belle qu'il est possible; il partagera l'impatience de l'arrivée du chevalier de Tourville; il apprendra au juste le nombre des vaisseaux de nos ennemis à l'île d'Ouessant, et reviendra dans quatre jours, content de sa curiosité, et nous dira tout ce qu'il aura vu; ce sera de quoi *dévider*.

Madame de Chaulnes sort d'ici; elle va vous écrire : outre le plaisir que je lui fais, elle a celui de croire qu'elle vous en fait un très sensible de m'ôter des Rochers, que vous lui avez représentés tout autrement qu'ils ne sont; car l'air que vous voulez croire mauvais, y est très bon : c'est un lieu qui me plaît, dont les

[1] Le Conquêt est situé au fond de la Bretagne, dans un endroit appelé le bout du monde, *ad fines terræ*. (P.) C'est l'extrémité du département du *Finistère*.

promenades sont agréables, et dont la vie me convient et me charme. Il est vrai que j'y ai souffert quelques maux; mais j'aurais été encore plus malade ailleurs. Cette duchesse ne cesse de me dire que la belle Comtesse sera ravie qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers : quand cela est dit une fois, c'est pour toujours. Enfin, ma chère fille, c'est vous qui me faites faire cette campagne, la Providence le veut ainsi; je m'en accommode, parceque j'ai l'esprit aisé, et que j'aime et dois aimer M. et madame de Chaulnes; mais quand Dieu voudra que je retourne à ces Rochers que vous décriez injustement, je vous assure que j'en serai parfaitement contente.

Mandez-moi si, en Provence, le parlement ne fait pas à l'égard du lieutenant-général comme au gouverneur; et si deux présidents et six conseillers ne vont pas en députation au-devant de M. de Grignan, à une lieue d'Aix, quand il y arrive[1]. Ici le premier président va chez le gouverneur, dès que celui-ci est arrivé, avec un autre président et six conseillers; et puis le gouverneur rend la visite. J'ai trouvé à Vannes plusieurs de mes anciens amis du parlement. On ne peut recevoir plus de politesses qu'on m'en a fait partout; je trouve partout aussi des neveux de *votre père* Descartes. Je reçois votre lettre du 19. Les gouverneurs sont commodes; ils envoient des gardes, ils ont leurs lettres plus tôt que les autres. Je suis ravie d'avoir la vôtre, elle est très bonne, et toute pleine du souvenir et de l'écriture de tous vos Grignan, que j'aime et honore comme vous savez.

[1] Ce cérémonial ne s'y observait qu'une fois, c'est-à-dire lorsque le gouverneur ou le lieutenant-général venait s'y faire recevoir en cette qualité. On en usait dans la suite à peu près comme en Bretagne. (P.)

[redacted] [redacted]

1089. — A LA MÊME.

A Auray, mardi 2 août 1689.

En attendant votre lettre, je commence toujours à causer avec vous. M. de Chaulnes se repent fort de vous avoir parlé du voyage de Rome, et de faire la paix avec le pape : il ne savait point ce qui vous revient de cette querelle avec le saint-siége : il en est ravi, il entre dans vos sentiments, et ne dit plus d'autre oraison que la vôtre, *Dieu conserve le pape!* il assure que vous êtes son *bon génie*; qu'il vous parle toujours, et vous entend. L'autre jour il me dit : *Pourquoi touchez-vous à votre tête, ma mère? Y avez-vous mal?* Je l'entends, et je lui réponds : *Non, ma fille, point du tout.* Cela nous fait un jeu et un souvenir continuel de l'amitié que vous avez pour moi. Je suis d'avis, ma chère enfant, qu'en badinant avec ce duc sur ce génie qui lui parle toujours, vous lui demandiez s'il ne lui a pas dit un mot sur la députation de votre frère, que vous souhaitez et que vous espérez, parceque voici précisément l'année où il peut lui faire ce plaisir : vous tournerez cela, ma belle, beaucoup mieux que moi, et je suis persuadée que cette sollicitation fera un grand effet. Pour vous dire le vrai, c'est son affaire; s'il est le maître, et que ce soit la fête de la noblesse de Bretagne, comme il semble que cela doit être, et non pas d'un courtisan, cela tombe droit sur mon fils.

Rien ne peut égaler les soins que ces gouverneurs ont de ma santé, ni les marques d'estime et de distinction que j'en reçois; j'en suis quelquefois embarrassée. Cette heureuse arrivée du chevalier de Tourville à Brest nous fera retourner tout droit à Rennes, et puis aux Rochers; je vous avoue que je le souhaite avec passion, et que si ma santé n'était pas à l'épreuve, elle serait fort ébranlée par cette sorte d'agitation. Il faut qu'après avoir eu peur de la

solitude des Rochers, et avoir été cause qu'on m'en a tirée, vous soyez cause qu'on m'y remette pour passer le reste de l'été, qui est la belle saison de ces bois, où, selon les apparences, je ne passerai jamais que celle-ci. Tout cela doit être dit en badinant; mais appuyez sur la reconnaissance des attentions qu'ils ont pour moi : j'admire que de deux cents lieues loin, c'est vous qui me gouvernez. Quittons la Bretagne, et parlons de Grignan, parlons de ces frères qui reviennent toujours au gîte : ce qui m'étonnait, c'est que le *Carcassonne* en fût sorti : toute cette colère était enfantine, et lui faisait dire des choses que le marquis ne dirait pas : M. le chevalier les écoutait, et les lisait bien plaisamment aussi; cela s'appelle donc, comment dites-vous, ma fille? des *effervescences* d'humeurs. Voilà un mot dont je n'avais jamais entendu parler; mais il est de votre *père* Descartes, je l'honore à cause de vous. On trouve ici à tout moment de ses neveux, de ses nièces, tous fort honnêtes et fort aimables.

Cette humeur n'est donc point tenace, elle laisse revenir à la raison; et le même cœur qui traitait d'ennemi son propre frère, veut le mener présentement à Balaruc avec une dépense qui ferait assurément l'étage qui manque à son bâtiment : mais le voilà bien; qu'il y demeure, qu'il l'aime, qu'il l'estime toujours, et surtout qu'il suive ses conseils, voilà le *tu autem;* je croirai que le cœur est revenu accompagné de la raison; tout en ira mieux; sans cela, je me moque de ces moments d'amitié qui ne laissent aucun crédit à ceux que l'on aime. J'ai été ravie de voir le souvenir de M. de Carcassonne; je n'ai jamais douté qu'un peu de réflexion ne me remît bien avec lui; ce sera bien autre chose quand nous nous reverrons.

Pour M. de Grignan, je le défie de ne pas m'aimer, et sa chère femme aussi : toutes ces choses qui occupent son esprit, ne me font nulle peur; et puisqu'il tient encore à nous comme il l'avoue, par ma belle-fille, et qu'il aime

mon fils comme s'il ne lui faisait aucun tort, je l'assure aussi que je l'aime comme s'il m'aimait beaucoup, et que je souhaite d'aller quelque jour à Grignan, comme s'il m'y souhaitait passionnément. Que dit-il du bonheur de son maître? Cette grande affaire qui donnait de l'attention à toute l'Europe, ces vingt-deux vaisseaux du chevalier de Tourville qui devaient être attaqués en venant joindre notre flotte, entrent samedi 30 juillet, à quatre heures du soir, dans Brest, sans avoir vu un seul vaisseau des Hollandais : cette grande armée qui devait empêcher cette jonction, et qui était à une île très proche de Belle-Ile, a disparu, on ne sait où elle est allée : pour moi, je crois qu'elle est devenue un de ces gros nuages qu'on voit souvent formés dans le ciel.

Je suis très inquiète du voyage de M. de Grignan; quelle bombe jetée au milieu de vous tous et de votre tranquillité! Je le plains par le chaud qu'il a fait, c'est voyager dans le soleil : quand je songe aux incommodités que nous avons eues en ce pays froid auprès du vôtre, je sue de penser aux îles d'Or[1]. En vérité, le roi mérite tout ce qu'on fait pour lui; mais il faut avouer aussi qu'il est bien servi; c'est l'idée que nous devrions avoir du service de Dieu, ou plutôt c'est ainsi que nous le devrions servir. Je n'aurai point de repos que vous ne me mandiez l'heureux retour de M. de Grignan. Hélas! vous dites bien vrai, ma fille : cette Providence dont nous savons si bien parler, ne nous sert guère dans les choses qui nous tiennent sensiblement au cœur : nous avons tort; mais nous n'éprouvons que trop notre faiblessse dans toutes les occasions.

Madame de La Fayette m'écrit qu'elle vous a demandé de vos nouvelles, de celles du chevalier et de Pauline : son fils est fort bien à Brest. Il y a eu une sotte occasion dans l'armée du maréchal d'Humières, où Nogaret a été dan-

[1] Ce sont des îles sur la côte de Provence, qui sont comprises ordinairement sous le nom des îles d'Hières. (P.)

[redacted]

gereusement blessé [1]; s'il mourait, je voudrais reprendre l'ancienne alliance par ce côté-là, et que le marquis épousât cette héritière si jolie. M. d'Arles est à Forges; je crois, comme vous, qu'il n'a été occupé que de vos affaires; voudrait-il bien nous le dire sans rire?

Vous ne m'avez point parlé cette fois de M. le chevalier; je croyais qu'il voulût prendre les eaux dans l'automne et dans le printemps, et passer l'hiver dans votre doux climat : mais s'il ne le fait pas, je penserai toujours qu'il fait bien. Pour moi, je ne sais si l'envie de vous voir cet hiver à Paris m'aurait fait surmonter des impossibilités; mais je vous assure que c'est cela que j'aurais eu précisément à combattre : point d'argent qu'à la pointe de l'épée, de petits créanciers dont je suis encore étranglée, des chevaux de carrosse à racheter; en sorte que j'ignore comme j'aurais pu faire sans m'exposer à me sentir toute ma vie de ce dérangement; au lieu qu'en suivant votre exemple, et passant l'hiver en ce pays, comme vous en Provence, j'aurai le temps de respirer : je crois ce régime aussi bon pour vous que pour moi. Cette lettre va partir : il n'est point arrivé de courrier de Brest ; mais la nouvelle se confirme par des gens qui en sont venus; vous l'apprendrez de Paris. Adieu, ma chère Comtesse; je vous embrasse mille fois.

[1] Le maréchal d'Humières, plus courtisan que général, plus confiant qu'habile, voulut emporter d'insulte un petit château de la Flandre nommé *Valcourt*; il fut repoussé avec une perte considérable. Louvois, qui commençait à le craindre, en profita pour le faire rappeler; mais il fut dupe de sa malice. Le roi envoya le maréchal de Luxembourg qu'il haïssait et craignait beaucoup plus. Le maréchal d'Humières est aussi connu pour avoir le premier introduit le luxe dans les camps. Gourville s'étonnait en 1654 de voir sur sa table à l'armée, la vaisselle d'argent, et même les entremets et les desserts comme à Paris. (A. G.)

1090. — A LA MÊME.

A Auray, samedi 6 août 1689.

Tout brille de joie dans cette province de l'arrivée du chevalier de Tourville à Brest : M. de Revel a vu ce moment heureux : on l'attendait si peu, ce Tourville, qu'on crut d'abord que c'étaient des ennemis ; et quand il se fit connaître, ce fut une joie et une surprise agréable. Il avait pris son parti avec capacité et hardiesse : il jugea que le vent qui le mènerait à Brest obligerait les vaisseaux qui étaient à cette île d'Ouessant de sortir de ce poste, parce-qu'il les repoussait et les rompait contre l'île. Cela fut si vrai, qu'ils en sortirent pour se mettre au large derrière, et si loin de nous incommoder, que le chevalier de Tourville passa au même endroit d'où ils avaient été contraints de sortir, et ne savait point ce qu'ils étaient devenus : il arriva à pleines voiles à la chambre de Brest, où il a reçu mille louanges d'avoir si bien jugé et profité du vent. M. de Seignelai est dans son bord, faisant grande chère : le comte d'Estrées[1] est son ami, et lui donne souvent à manger : mais le maréchal le voit peu ; il est à terre, recevant les secondes visites, et tenant une table qui souvent n'est pas remplie : il n'y a rien à dire sur un état si violent[2]. Les régiments de la Fère et d'Antin ont ordre d'aller en Normandie ; celui de Kerman et deux autres de cette province s'en vont à Brest ; deux régiments de dragons s'en retournent en Poitou. On va séparer la *noblesse* : voilà un air un

[1] Victor-Marie, comte d'Estrées, fils du maréchal.

[2] Les Mémoires de La Fayette contiennent des détails curieux sur ces désagréments que l'arrivée de Seignelai donnait au maréchal d'Estrées. Outre la faveur de madame de Maintenon, ce ministre avait pour lui la haine qu'elle portait à Louvois. Enfin, Lauzun avait cru de son intérêt d'enlever à ce dernier la conduite des affaires du roi Jacques, et il en était venu à bout par l'entremise de la reine d'Angleterre. Ceci, avec le choix du maréchal de Luxembourg, prouve que Louis XIV était déjà bien mécontent de Louvois. (A. G.)

peu plus tranquille. Nous allons un jour au Port-Louis, et puis à Vannes, parceque le premier président sera bien aise de voir M. de Chaulnes au parlement; il sera à une audience, et de là, nous retournerons à Rennes vers le 20 ou le 22, et puis à ces tranquilles Rochers: voilà notre plan, ma chère enfant; je suis ravie d'avoir donné cette marque d'amitié et de complaisance à nos gouverneurs : je leur devais bien cela, et ils me le rendent au double. M. et madame de Soubise sont allés trouver leur fils, à qui l'on dit qu'il faudra couper la jambe; vous savez dans quelle sotte occasion [1]. On ne dit encore rien du camp de Boufflers; je ne songe qu'à celui-là : *Dieu conserve notre cher enfant;* le bon succès de Brest fait bien juger de tout le reste. Adieu, ma chère Comtesse; je vous embrasse tendrement. Vous prenez du café et du chocolat dans un pays bien brûlant, dans une canicule bien chaude : ayez soin de vous et de moi; car, en vérité, il faut de si loin ménager ses inquiétudes et se conserver.

1091. — A LA MÊME.

A Auray, mardi 9 août 1689.

Nous croyons aisément, ma fille, que les chaleurs que souffre M. de Grignan sont extrêmes, puisque nous en avons ici de très violentes, quoique voisins des bords de la mer. Vraiment, ce n'est pas ici de ces canicules de Livry, que nous trouvions si *ridicules :* celle-ci est sans aucune pluie : nous suons tous les jours, et nous croyons que cela est admirable pour la santé. Nous allons demain au Port-Louis. Je donnerai votre lettre à M. de Chaulnes; mais ce ne sera que demain, car il est aujourd'hui entièrement accablé. La plaisanterie de ce *génie* qui le pousse pour prendre soin de ma santé, nous fait encore rire : il a si bien

[1] Louis, prince de Rohan, fut blessé le 5 juillet précédent, dans la même occasion que M. de Nogaret. (*Voyez* la lettre précédente.) (P.)

retenu vos soins et votre attention pour la conservation de ma personne, que le souvenir nous en fait plaisir, et fait un commerce continuel avec vous. Il est, dit-il, combattu, quand je mange sagement, entre le plaisir d'être assuré de ma santé, et le déplaisir que vous n'ayez rien à lui dire; un ragoût, une salade de concombres, des cerneaux, et autres sortes de viandes, lui font une liaison avec vous, qui, toute superficielle qu'elle est, lui est fort agréable. Il vous consulte sur le Port-Louis. Il crut l'autre jour que vous vouliez qu'il retournât à Rennes : je lui donnai congé de votre part pour n'y être que le 18. Enfin, je vous assure que cette badinerie n'est encore ni fade, ni usée.

Vous savez tous nos succès de Brest, et que nous n'avons plus que trois régiments de Bretons, pour servir de contenance au maréchal d'Estrées à Brest. Quand notre flotte sera partie, le soin qu'on veut qu'il prenne de cette place ressemble assez à ce petit papier de *Trivelin*, où il y avait eu cent pistoles. Le prodige de toute cette affaire, c'est le silence et la sagesse de la maréchale d'Estrées [1]; le roi même en est si surpris qu'il lui en a fait compliment, et l'a louée d'une manière à l'obliger de continuer. M. de Seignelai se divertissait fort à Brest quand Revel y était : il aime le comte d'Estrées, et dit que ce comte a bien voulu être son ami, mais que le maréchal a refusé de l'être. On n'a point encore eu ordre de mettre la flotte en mer. On nous mande que le siége de Mayence est levé; on espère des prospérités de tous côtés. On a fait un quatrain sur le pape, qui finit par souhaiter de ses reliques; pour moi, vous savez ce que je lui souhaite.

Le fils de M. de Soubise (*le prince de Rohan*) et Nogaret sont mieux de leurs blessures : vous savez tout cela, ma chere bonne, et nous souhaitons également que Dieu conserve notre cher enfant. Je ferai vos compliments à ma-

[1] Marie-Marguerite Morin, maréchale d'Estrées. (P.

dame de Lavardin : mais un petit mot de vous à cette bonne mère serait bien à propos; elle a cru perdre sa belle-fille qui a été à l'extrémité, et sa petite-fille et son petit-fils, de la rougeole la plus violente qui fut jamais. Je suis fort contente du mémoire sur le bien de M..... ; je ne voulais point que vous ne fussiez point sincère; je voulais qu'il n'eût pas de si grandes dettes, et que tous ces beaux meubles que j'avais vus ne fussent pas si souvent en gage : mais l'amie à qui j'ai confié toutes ces vérités n'en est point effrayée, et le croit toujours le meilleur parti que sa parente puisse avoir; en sorte que cette sincérité ne gâtera rien. Je souhaite fort des nouvelles de la santé de M. de Grignan. M. le chevalier n'est-il point à Balaruc?

Vous me faites une jolie peinture de l'économie de Pauline, pour ne pas dire autre chose : il est plaisant de la voir agir naturellement sur la conservation de ses menus plaisirs; il n'y a rien à craindre du nom qu'elle porte. Je voudrais pourtant sauver l'amour de cette fiche tenace, qui fait un air de devoir partout, qui peint l'avarice sans aucun profit; car il faut toujours en venir à décréter cette fiche; et tout ce qu'on y gagne, c'est d'y paraître trop attachée : il y a longtemps que je gronde ces gardeuses; on ne fait autre vie en ce pays-ci. J'aime Pauline; tout ce que vous m'en dites me fait plaisir; je veux qu'elle se porte bien, et que ces eaux soient le remède universel à son mal, et à celui de Martillac. Adieu, mon enfant; je suis fort loin et fort près de vous : je n'entreprends point de vous dire avec quelle tendresse je vous aime; vous le devinez bien à peu près, non-seulement par le goût naturel que vous me connaissez pour votre esprit et pour votre personne, mais par l'estime et l'admiration que j'ai pour votre cœur, où vous me donnez une si bonne place.

1092. — A LA MÊME.

A Auray, samedi 13 août 1689.

Il est revenu au gîte, ce paquet que je croyais perdu : j'avais grande raison de le regretter ; il est rempli de tout ce que j'aime à savoir ! je serais fâchée de n'être pas instruite de tous les hôtels que vous bâtissez, et des noms qui leur conviennent si fort.

Nous serons mardi à Rennes ; notre retour est avancé de deux ou trois jours, à cause d'un courrier qui fait partir M. de Chaulnes pour Paris ; on dit que c'est pour les affaires des états, nous le verrons : mais enfin il partira incessamment ; je vous manderai ma destinée, et le jour que je retournerai dans ma tranquillité des Rochers. Mon fils et sa femme sont à Rennes. Nous avons fait depuis trois jours le plus joli voyage du monde au Port-Louis, qui est une très belle place dont la situation vous est connue ; toujours cette belle pleine mer devant les yeux : si on les détournait, on verrait le visage effroyable de M. de Mazarin[1] : de tant d'autres lieux où il pouvait commander, il a choisi celui où il n'est pas le maître, car c'est son fils ; et d'ailleurs cette place est dans le gouvernement de M. de Chaulnes. On ne saurait donc faire un bon compte de l'extravagance de cet homme : c'est un fou : il est habillé comme un gueux ; la dévotion est tout de travers dans sa tête. Nous voulûmes lui persuader de tirer sa femme d'Angleterre[2], où elle est en danger d'être chassée, et peut-être pervertie, et où elle est avec les ennemis du roi. Il en revient toujours à dire qu'elle vienne avec lui ; avec lui, bon Dieu ! ah ! disons avec Saint-Évremond, qu'elle est dispensée des

[1] Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin, était grand-bailli d'Haguenau, gouverneur de la haute et basse Alsace, des villes et château de Brisach, etc. (P.)

[2] Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, nièce du cardinal, morte en Angleterre le 2 juillet 1699. (P.)

[redacted]

règles ordinaires, et qu'on voit sa justification en voyant M. de Mazarin.

Nous allâmes le lendemain, qui était jeudi, dans un lieu qu'on appelle Lorient[1], à une lieue dans la mer; c'est là qu'on reçoit les marchands et les marchandises qui viennent de l'Orient. Un M. Le Bret, qui arrive de Siam, et qui a soin de ce commerce, et sa femme qui arrive de Paris, et qui est plus magnifique qu'à Versailles, nous y donnèrent à dîner; nous fîmes bien conter au mari son voyage qui est fort divertissant. Nous vîmes bien des marchandises, des porcelaines, des étoffes : cela plaît assez. Si vous n'étiez point la reine de la Méditerranée, je vous aurais cherché une jolie étoffe pour une robe-de-chambre; mais j'eusse cru vous faire tort. Nous revînmes le soir avec le flux de la mer, coucher à Hennebon par un temps délicieux; votre carte vous fera voir ces situations : ce fut hier en sortant de cette ville que vint le courrier, dont vous entendrez parler. Au reste, ma très aimable, je comprends les douceurs que vous procure ce comtat, et avec quel plaisir vous envoyez de l'argent à Paris : cette justice devrait conserver la santé du pape; je tremble à tous les courriers : si Dieu voulait que cette bonté de sa Providence durât quelques années, ce serait la grace entière. Adieu, mon enfant; je suis pressée, on me fait du bruit, je vous écrirai de Rennes, et ferai réponse à deux de vos lettres.

[1] Lorient, en effet, n'était encore à cette époque qu'un *lieu* d'arrivée pour les vaisseaux du commerce. Il ne devint une ville que vers l'année 1720, lorsque l'on réunit toutes les diverses compagnies de commerce maritime en une seule, que les richesses fictives créées par le système rendirent momentanément puissante. La compagnie des Indes existait depuis vingt-cinq ans, à l'époque où madame de Sévigné écrivait. Mais elle avait fait bien peu de progrès, et la guerre qui commençait acheva de la ruiner; ce qui n'empêchait point, comme on le voit, que son directeur ne fût très magnifique. (*Voyez* l'excellent Mémoire de M. Morellet, publié en 1769.) (A. G.)

[redacted]

1093. — A LA MÊME.

A Rennes, mercredi 17 août 1689.

En vérité, ma chère fille, j'ai bien des choses à vous dire et à vous répondre. Je reprends à ce courrier qui vint trouver M. de Chaulnes à Hennebon ; il portait une lettre du roi, que j'ai vue, toute remplie de ce qui fait obéir, et courir, et faire l'impossible. Nous reconnûmes le style et l'esprit décisif de M. de Louvois, qui ne demande point, pouvez-vous faire un voyage à Rome? Il ne veut ni retardement, ni excuses, il prévient tout. Le roi mande « Qu'il « a résolu de l'envoyer à Rome, parcequ'il n'a jugé que lui « seul capable de faire la plus grande chose qui soit dans « l'Europe, en donnant à l'église un chef qui puisse égale- « ment gouverner l'église et contenter tout le monde, et « la France en particulier; qu'il a appris que le pape ne « peut pas vivre longtemps; que la satisfaction qu'il a eue « des deux autres exaltations que M. de Chaulnes a faites[1], « lui fait croire qu'il n'en aura pas moins de celle-ci, qui « est la plus importante : qu'ainsi M. de Chaulnes parte « incessamment pour venir recevoir ses ordres; que les « cardinaux français se tiendront prêts : que le comman- « dement de la Bretagne demeurera au maréchal d'Estrées ; « que le voyage de M. de Chaulnes ne sera pas long; qu'il « le fera revenir dès qu'il y aura un nouveau pape. » M. de Croissi ajoute à tout cela : « Que le roi ne peut douter du « succès d'une affaire dont M. de Chaulnes sera le négo- « ciateur ; que Sa Majesté sachant que ses affaires ne sont « pas en bon état, donnera ce qui sera nécessaire pour un « voyage si précipité et si important, et qu'il vienne, et « que le voyage sera court et si glorieux pour lui, qu'on « ne saurait douter qu'il n'obéisse avec joie, et cependant

[1] M. le duc de Chaulnes allait pour la troisième fois à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire. (P.)

[redacted]

« qu'il n'en parle point encore. » Voilà donc un assez grand mouvement dans notre petite troupe : M. de Revel et moi dans la confidence, nos bouches cousues ; M. de Chaulnes, partagé entre le goût que son amour-propre trouve à ce choix, qui fait qu'on vient le chercher dans le fond de la Bretagne pour lui donner l'honneur d'une si belle ambassade, et le regret de quitter les états, où il y aura de grandes affaires, et où il pourrait également servir le roi et la province. Pour madame de Chaulnes, à bride abattue elle pleure, elle soupire ; une absence, un grand voyage, un âge assez avancé ; elle compte pour rien de n'avoir pas un sou ; elle ne chante que sur le ton douloureux des fatigues d'un grand voyage. On avance le retour à Rennes de deux ou trois jours : on dit que le roi sera bien aise que M. de Chaulnes fasse un tour à la cour avant les états : ceux qui ont bon nez devinent le voyage de Rome. On va coucher à Auray, le lendemain dîner à Vannes. M. de Chaulnes entre au parlement pour faire, comme je vous l'ai mandé, une honnêteté au premier président. A peine est-il descendu de sa chaise chez l'évêque, que ce prélat lui dit : « Mon« sieur, je vous demande mes bulles [1]. » Les autres : « Mon« sieur, nous nous réjouissons et nous nous affligeons. » Il ne répond rien : il s'habille de noir, il entre au parlement : le premier président dans son compliment lui glisse la beauté de la négociation qu'il va faire : le duc est embarrassé, il répond en l'air : enfin, il sort de sa réponse et revient se déshabiller et dîner. Madame de Chaulnes est accablée de compliments ; elle répond encore qu'elle ne sait ce que c'est : que le roi est le maître ; enfin, nous trouvons notre pauvre secret éparpillé partout. Nous dînons chez l'évêque, qui nous donne le plus grand et le meilleur repas

[1] Le pape Innocent XI, depuis sa querelle avec la France, avait refusé à tous les nouveaux évêques les bulles sans lesquelles ils ne peuvent exercer leurs principales fonctions. Le savant Huet, nommé dans ce temps évêque d'Avranches, fut privé ainsi pendant longtemps de la jouissance de sa dignité. (A. G.)

[redacted]

du monde; nous en partons l'après-dîner qui était samedi, nous couchons le dimanche à six lieues d'ici; et le lundi 15, bon jour, bonne œuvre, nous arrivons à Rennes. J'ai entrepris dans le carrosse de ne faire voir à madame de Chaulnes que la beauté et la distinction de ce choix; j'ai arrêté ou voulu arrêter toutes les autres vues: il me semble que j'y ai réussi. Nous avons fait conter à M. de Chaulnes tous ses voyages de Rome; nous lui avons trouvé un si bon esprit, et tellement propre aux négociations de ce pays-là, où il est encore adoré, que nous avons approuvé l'ordre de Sa Majesté. Il m'a dit que si c'était pour faire la paix avec le pape, il aurait refusé, sachant combien il vous aurait desservie; mais qu'il vous supplierait de considérer qu'il ne travaillerait contre vous que quand la mort aurait travaillé sur le pape; qu'ainsi ce serait la mort, et non pas lui, qui ferait tout le mal; qu'il vous verrait; qu'il était ravi de penser qu'après toutes les folies qu'il vous avait mandées sur le voyage de Rome, cela fût devenu vrai: ce chapitre fut long et gai. Madame de Chaulnes s'en va deux jours après lui, je crois qu'il part demain: cette duchesse veut m'emmener, elle dit que vous le voulez, elle est véritablement fâchée de me quitter: nous faisons des réflexions sur les dérangements que fait la Providence. Nous devions passer l'hiver en ce pays; je retournais un mois aux Rochers, je promettais d'aller au commencement d'octobre à Saint-Malo, puis aux états, puis un peu aux Rochers, puis à Rennes depuis le carême jusqu'après Pâques, et de tout cela il arrive que dans quatre jours M. et madame de Chaulnes ne seront plus dans cette province; que je m'en vais aux Rochers avec votre frère et sa femme, et que j'y passerai l'hiver plus agréablement qu'en nul autre endroit, n'ayant plus ces bons gouverneurs. J'envoie et j'enverrai un peu d'argent à Paris; cette retraite des Rochers c'est mon *Comtat* (*d'Avignon*), et cette justice fera ma joie. J'aurai en perspective de vous retrouver

[redacted]

l'année qui vient à Paris, c'est là mon espérance; et il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu; car je suis désabusée des projets des hommes. Je suis très persuadée que M. de Chaulnes, en parlant de la Bretagne au roi, proposera mon fils pour la députation, et je ne crois pas qu'on le refuse : je sais qu'il souhaite de nous faire ce plaisir, il aime à surprendre agréablement : madame de Chaulnes en a autant d'envie que moi. Je vous conterai quelque jour de quelle manière honnête et tendre elle m'a toujours traitée : ainsi finit, ma chère enfant, notre société et notre commerce avec ces bons gouverneurs. Je suis bien heureuse d'aimer les Rochers, et ceux qui en sont les maîtres, et la vie qu'on y mène. Me revoilà dans mon état naturel, dont je ne sortirai que pour vous.

J'avais remis à M. de Chaulnes votre réponse : il nous la montra; elle est fort jolie, et je ne comprends pas qu'une personne qui me loue de répondre si bien à des bagatelles, puisse croire que sa réponse à celles de ce duc doive être triste et fade : vous ne sauriez en juger ainsi, puisqu'on ne peut pas répondre d'une autre manière à ces sortes de choses, et que vous le faites avec toute la vivacité imaginable. Revel était bien étonné de ce style.

Si vous êtes en peine de la contenance de M. de Lavardin [1], vous n'êtes pas seule : il ne retourne point à Rome, comme vous voyez : il ne tiendra point les états, parcequ'il ne voudrait pas être sous les ordres de M. le maréchal d'Estrées; il ne reconnaît que le gouverneur; de sorte que ce sera apparemment M. de Revel qui tiendra sa place sous le maréchal.

Si vous voyez M. de Chaulnes, ou à Grignan, ou à Avignon, je vous demande, ma chère belle, un peu de

[1] M. de Lavardin était lieutenant-général au gouvernement de Bretagne. *Voyez* le détail de ses gaucheries dans les Mémoires de madame de La Fayette. « Pendant toute cette ambassade, dit-elle, il ne s'attira que beau- « coup de brocards, dépensa bien de l'argent, ne parut guère, et ne réussit « à aucune de ses négociations. »

[redacted]

témoignage d'amitié et de reconnaissance de tout ce qu'il a fait pour moi : c'est de cette façon que je vous prie de payer mes dettes. M. de Grignan sera ravi de lui faire les honneurs de son gouvernement; je sais ce que vous savez faire et dire, quand vous voulez : ainsi, en y ajoutant ma prière, j'ai l'esprit en repos.

1094. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 21 août 1689

Me revoilà dans ces Rochers que vous craignez si fort, et qui n'ont pourtant rien de si affreux. Il n'y a plus en ce pays ni duc, ni duchesse de Chaulnes; ils m'ont laissée avec bien du chagrin : ils ont voulu me remettre où ils m'avaient prise [1], et je me suis fait une grande violence pour les refuser; mais mon voyage ne me servait de rien s'il avait été si court, et j'ai pris sur moi de le rendre utile, puisque j'y suis : en ces occasions, *le cœur voudrait Paris, et la raison Bretagne.* Enfin, ma fille, voilà qui est fait; il m'en a coûté des larmes en voyant partir cette bonne duchesse : elle ne voulut pourtant pas me dire adieu; mais j'étais éveillée, et je fus touchée de l'état où je la laissais; car vous saurez que toute la beauté de ce choix et de cette ambassade, qu'elle connaît parfaitement, ne lui ôte rien de l'inquiétude qu'elle a que ce grand voyage ne soit funeste à son mari : il a été deux fois à Rome; mais il a vingt-trois ans plus que la dernière fois qu'il en est revenu [2] : c'est la femme du monde la plus sensible avec cet air que vous connaissez. Ainsi, ma très chère, je n'ai vu que des larmes et des soupirs en partant de Rennes vendredi, et tout le soir qu'elle fut ici, où M. de Revel la vint conduire : elle en partit hier bien

[1] C'est-à-dire à Paris.
[2] Il n'y avait que dix-neuf ans; le pape Clément X fut élu en 1670.

matin; elle va à grandes journées, parcequ'elle veut trouver encore M. de Chaulnes, qui est aujourd'hui à Versailles; en sorte que ce voyage sera fatigant de toutes les façons. Quand elle sera à Paris, les objets, ses affaires, ses amies, pourront la consoler; mais elle était bien accablée ici. Je vous dirai en passant que Revel, qui est un connaisseur, est tout à fait content de ce désert et de la diversité de toutes ces allées; il est parti ce matin. M. de Chaulnes a dit à mon fils que la députation serait peut-être plus assurée par l'audience que le roi lui donnerait sur la Bretagne, que s'il y était demeuré pour tenir les états. Ainsi, nous attendons de ses nouvelles : si elles sont bonnes, comme il le souhaite autant que nous, ce sera mon fils qui me remènera ce printemps à Paris : je vous jette les pensées qu'on nous a données, et Dieu sur tout. Quand on revient au maréchal d'Estrées qu'on a laissé à Brest, et qu'on a fait sortir de son bord où il était établi, pour lui faire voir partir la flotte sous la conduite de M. de Seignelai, j'avoue que la plus fine politique ne pourra jamais donner d'autre nom à l'état violent de ce maréchal, que le plus grand dégoût qu'un homme de cette dignité puisse avoir. Mais le roi, qui savait bien ce qu'il voulait faire de M. de Chaulnes, pouvait penser qu'il donnerait au maréchal la consolation de commander à la place du gouverneur : cependant, comme il était impossible qu'en même temps M. de Chaulnes commandât à Brest et dans le reste de la Bretagne, M. le maréchal d'Estrées était fort naturellement à ses vaisseaux et au commandement des deux évêchés[1], où il avait mis les deux régiments qu'il commandait : cela n'avait point l'air de prendre sur le gouverneur; il fallait en user comme on faisait pour le service; car on n'a jamais eu dessein de fâcher M. de Chaulnes depuis qu'il est en Bretagne; et si

[1] Les évêchés de Saint-Pol de Léon et de Quimper-Corentin.

... que l'humeur difficile du maré
instruit le roi, et qui fait que tous ceux
ordonnés sont brouillés avec lui, avait
cause de l'ordre qu'il reçut de la propre n
tenir à Brest: M. de Pommereuil, sans
peut-être contribué en rendant un comp
qu'il voyait: il est au désespoir du dépa
verneurs; il les aimait et s'accommodait for
ce n'est pas de même avec le maréchal: ils
point, tous tant qu'ils sont, la manœuvre
ce qui fait espérer que M. de Chaulnes l
sailles avec le roi et ses ministres, et les
réglés. Voilà nos raisonnements de province
mereuil, qui est intendant de justice main
des troupes, aura une commission partic
états; son gendre est second commissaire:
jours deux de cette manière pendant les ét
ma chère enfant, qu'en voilà sur ce suje
vous en faut, et que vous n'en desiriez: c
est fondée sur ce que je n'ai point reçu v
craignez point que je devienne anachorète;
empêchera bien, et mille gens qui doiven
peut-être trop. Il fait ...

[redacted]

nouvelle dignité de M. de Beauvilliers [1] : le roi est bien entré dans le goût du chevalier dans cette occasion : Sa Majesté fait ainsi trois messieurs de Beauvilliers d'un seul ; c'est justement ce qu'il y avait à faire : saint Louis n'aurait pas mieux choisi. Cet abbé de Fénelon est encore un sujet du plus rare mérite pour l'esprit, pour le savoir et pour la piété : je m'en réjouis bien sincèrement avec M. le chevalier, que je crois à Balaruc. Les eaux font-elles toujours bien aux maux contraires de Pauline et de Martillac? Et *la Compagnie des Indes*, qui joue et qui gagne, est-elle toujours en fortune?

1095. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 24 août 1689.

On me mande de Paris qu'on attendait M. de Chaulnes avec impatience ; il doit y être arrivé le dimanche 21 de ce mois [2]. Le pape, notre cher Saint-Père, qui nous laissait ce bienheureux comtat, était, par les dernières nouvelles, à toute extrémité ; ainsi il aura fallu partir, et vous aurez bientôt M. de Chaulnes. Madame de Chaulnes, qui court à grandes journées par le temps brûlant qu'il fait, aura beau se presser, elle arrivera trop tard. On avait dit que les cardinaux de Bouillon et Le Camus ne seraient pas du voyage [3] ; mais cette nouvelle ne me paraît pas fondée.

[1] Paul, duc de Beauvilliers, fut nommé en ce temps-là gouverneur des trois princes, fils de MONSEIGNEUR. François de Salignac de La Motte-Fénelon fut nommé leur précepteur, et l'abbé Fleury, qui a écrit tant de bons ouvrages, fut nommé sous-précepteur.

[2] « M. de Chaulnes est arrivé ce soir à Versailles ; il a salué le roi, qui l'a « très bien reçu ; il se dispose à partir pour Rome à la fin de la semaine. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 21 août 1689.)

[3] Le cardinal de Bouillon, neveu de Turenne, était encore en exil. Quant au cardinal Le Camus, il n'était en disgrace que parcequ'il devait son chapeau à la faveur d'Innocent XI et non à la faveur du roi. (*Voyez* les *Mémoires de Choisy*, liv. V.)

mais nous avons soutenu sa figure : tou
fait en sa faveur, c'est de comprendre q
de plusieurs sortes de femmes, et nous
tentées d'en être les confidentes : son
a point séduites, elle nous a diverties ; no
quefois comme en ânonnant il ne laissait
reusement de toutes ses périodes : les fu
pareilles à celles de Médée, sont admira
vres de la Champmêlé pour conserver
sans préjudice des rôles d'*Atalide*, de *Béré*
font passer cinq lieues de pays fort aisém
en son temps, le passage du Rhin, la b
des campagnes avec M. de Turenne, sans
Savoie : vous voyez bien que voilà de gra
mais je m'en vais le louer, c'est que dans
nous l'avons trouvé *vrai et exempt de tout*
que nous en sommes encore à demander
réputation sur le courage, car il ne nous l
M. le chevalier de Grignan voulait me
pense, je suis encore toute prête à pren
qu'il voudra me donner. Nous nous faisio

[redacted]

marquis et moi, que nous écoutions le chevalier sur la réputation des courtisans comme un oracle, et que nous portions notre estime, ou le contraire, suivant ce que nous lui entendions décider. J'en suis encore là, je crois que le marquis y est aussi ; en sorte que je le prie de me mander l'estime que je dois avoir pour M. de Revel. Il me semble que je suis fort décidée sur le mérite du marquis : il a une application et une envie de bien faire, qui nous en répondent ; il n'y eut jamais de si heureux commencements : *Dieu le conserve, Dieu le conserve!*

Je serais transportée d'avoir un portrait de Pauline, apportez-en un avec vous, je suis assurée qu'elle me plaira ; je me la représente assez bien, j'y mets un peu du comte des Chapelles, un peu de Grignan en beau, et je fais de tout cela une fort jolie fille qui a l'air noble, qui a de l'esprit, et son esprit lui sied bien ; et je la caresse et l'embrasse de tout mon cœur. Conservez-vous, ma chère comtesse, pour votre maison, pour votre fils, pour votre mère. Je ne vous défends point les melons, puisque vous avez de si bon vin pour les cuire : M. de Chaulnes me les défendait de votre part, et j'y consentais, parcequ'ils n'étaient pas bons : mais il me fallait permettre de suer ; je revenais le soir à Auray, après une légère promenade, comme si je fusse revenue de jouer une partie de longue paume ; je me faisais essuyer, je me déshabillais, j'arrivais pour souper toute fraiche ; je me moquais de moi la première, afin que les autres ne s'en moquassent pas ; et de tout cela, je m'en porte tout-à-fait bien : il faisait fort chaud : j'ai toujours été sujette à suer : je pense qu'il vaut mieux ne point changer de tempérament que d'en changer : je ne crois point que cela doive s'appeler *effervescence* ; il me semble que mon pot n'en bouillait pas plus fort, et qu'il n'était point besoin de l'écumer plus qu'à l'ordinaire. Je crois vous avoir dit comme M. de Chaulnes nous a parlé plusieurs fois tout bonnement de cette députation, disant que c'est son af-

Je souhaite bien passionnément que le
gnan soit passé, je vois vos inquiétudes
diocres, et c'est un miracle que votre sa
ter. Le mariage de mademoiselle Le Can
madame de Maisons me paraît bon : M
cette noce, à son retour des eaux. J'en
drement ma chère comtesse.

1096. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dima

Je n'ai point reçu votre lettre, et j'en
deux à la fois; je ne sais que faire à ce m
rive souvent : c'est une chose bien triste
contre précisément lorsque j'attendais av
tience des nouvelles de cette incommodité
gnan, que j'espère qui n'aura point de suit
dont je ne laisse pas d'être fort en peine;
long depuis vendredi à midi jusqu'au h
heure. Je reçois une lettre de notre marq
aile de vous; cela me fait plaisir. Ce joli p
dit que c'est du plus loin

des nouvelles de son camp, de leurs espérances pour finir la campagne, en se joignant à quelque armée : mille douceurs à son oncle, à sa tante ; un air dans son style qui se forme, et un si bon sens partout, que je dis plus que jamais qu'il n'y a qu'à heurter à la porte sur tout ce qu'on veut, il y répond parfaitement. Et voyez un peu ce qu'il a répondu à cette porte de la guerre où l'on a heurté de si bonne heure : l'eussions-nous jamais cru que ce métier si pénible fût dans son goût ? Une application, une vigilance, un desir de bien faire, une hardiesse, enfin tout ; il semble que cela soit fait pour lui, c'est un aimable et joli enfant, *Dieu le conserve !* car je ne saurais jamais finir autrement.

Mais, ma chère fille, le bon Dieu n'a pas conservé ce pape si nécessaire à votre vie et à votre satisfaction : ce comtat, qui s'est fait sentir dans toute sa bonté et son utilité, va disparaître. Je ne regarde en ceci que vos intérêts ; car je laisse l'Europe et la politique, et je songeais que si Dieu eût voulu que le Saint-Père eût été, par exemple, aussi loin que M. d'Arles, voyez quelle bénédiction : mais nous ne sommes pas les maîtres, nous le sentons à tout moment ; il faut se soumettre à cette main toute-puissante, et baisser la tête. M. de Chaulnes arriva dimanche 21 à Versailles, où l'on me mande qu'il fut très bien reçu de tout le monde, le roi ayant donné l'exemple. Je ne sais point s'il aura eu le temps de parler des affaires de la Bretagne et de la députation ; c'était son dessein, et c'est son affaire, puisque si c'est mon fils, on verra bien qu'il en a été le maître ; si ce ne l'est pas, on verra tout le contraire, et ce n'est pas une chose indifférente pour lui : il nous en a toujours parlé tout bonnement de cette façon, et il n'a point avec nous la *bouffe* de gouverneur ni d'ambassadeur. Nous attendons des nouvelles de cette députation avec moins d'impatience que de la santé de M. de Grignan. Madame de Chaulnes doit être arrivée d'hier à Paris ; et c'est justement aujourd'hui, ou hier samedi, que M. de Chaulnes doit être parti,

au cardinal de Bouillon : mais le cardin
point du voyage ; ma fille, d'où vient c
chée pour ses frères que nous aimons et
M. de Lavardin tient nos états ; il ne s
nous donner cette députation. Je ne sais
réchal d'Estrées pendant les états ; c'est l
de son commandement. Adieu, ma très
prétends pas vous apprendre des nouvel
sur ce qui se présente. M. de La Garde est
instruit par la marquise d'Uxelles [1], que vo
que ceux qui sont à Paris. Le marquis d'
grand poste à Mayence [2]. Nous attendons i
de notre flotte ; elle est en mer il y a longt

Je ne sais plus où j'en suis à Grignan ; je
y jouer à colin-maillard ; je ne sais plus à
M. de Carcassonne a-t-il mené M. le chev
M. de La Garde est-il chez lui ? Vous fere
pliments comme vous trouverez à propos.
jours sûrement M. de Grignan, et lui souh
santé. Je ne vous dis point, ma fille, tou
souhaite, je me perdrais dans ces différe

[redacted]

ne suis pas moins effrayée que vous de notre longue séparation; mais, ma chère enfant, Dieu le veut, et nos affaires. Mon fils, sa femme, cette maison qui est agréable, du monde quelquefois, des livres, des conversations, des promenades; et le carême à Rennes, tout cela se trouvera passé, et en même temps une partie de la vie : c'est ce qui est fâcheux à ceux qui ont déja beaucoup vécu, mais il faut avoir du courage, quand il est impossible de faire mieux.

1097. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 31 août 1689.

Je trouve le meilleur air du monde à votre château; ces deux tables servies en même temps à point nommé me donnent une grande opinion de *Flame* [1]; c'est pour le moins un autre *Honoré* [2]. Ces capacités soulagent beaucoup l'esprit de la maîtresse de la maison; mais cette magnificence est bien ruineuse : ce n'est pas une chose indifférente pour la dépense que le bel air et le bon air dans une maison comme la vôtre, je viens d'en voir la représentation; c'est dans le coup de baguette qui fait sortir de terre tout ce qu'on veut, que triomphe *Honoré :* je connais la beauté et même la nécessité de ces manières, mais j'en vois les conséquences, et vous les voyez aussi. Vous me faites souvenir de notre pauvre abbé de Pontcarré, en me parlant de ce Champigny; c'était son parent, ce me semble, hormis qu'il ne mangeait pas tant, car le Troyen (*M. de Chavigny*) et le Papoul [3] n'en savent pas davantage, et notre Pontcarré n'avait que l'air de la table. Je disais autrefois de feu M. de Rennes [4] qu'il marquait les feuilles de

[1] Maître-d'hôtel de M. de Grignan.
[2] Maître-d'hôtel de M. de Chaulnes. (P.)
[3] François-Barthélemy de Gramont de Lanta, évêque de Saint-Papoul.
[4] Charles-François de La Vieuville, évêque de Rennes, mort le 29 janvier 1676. (P.)

...taines, *nul n'est prophète en son pay*
M. d'Arles. J'aime ce que vous dites d'ab
ce vous? Et sa réponse tout de suite, *non*,
pas moi, promettait une vivacité qui me l
son père, qui avait bien de l'esprit, un pe
vif et plaisant.

Revenons à ces bons Chaulnes; je vous a
de ce courrier qui vint à Hennebon, et comm
lait pas qu'on en parlât encore, et comme
le monde leur fit des compliments. Nous fî
duc en carrosse tout le manége de ses aut
Rome; cela vous aurait divertie. On ne peut
de cette sorte d'esprit de négociation, les *me*
lui manquent jamais. Je le priai d'écrire to
et je lui disais : ah! que c'est bien fait de vo
Nous revînmes le 15 à Rennes; il en partit l
il fut le dimanche 21 à Versailles : le roi le
poudreux, et lui parla une demi-heure dan
Dieu sait comme tous les courtisans l'emb
même M. de Reims (*Le Tellier*) : un homme
ne lui est plus indifférent. Il partit samedi
votre beau Rhône; vous le verriez avec nos
les cardinaux le ...

[redacted]

neurs : je suis ravie que vous les ménagiez, et je vous en remercie : c'est ainsi que je paie toutes leurs amitiés. Ils voulaient m'emmener à toute force : madame de Chaulnes m'en priait d'une manière à m'embarrasser; mais Chaulnes n'est pas comme les Rochers, d'où je donne ordre à bien des affaires : de plus, elle y sera peu ; il faudra bien qu'elle jouisse du plaisir d'être très bien reçue à Versailles. Le roi et les ministres voient agréablement la femme d'un homme qui négocie la plus importante affaire qu'on puisse avoir, et qui n'est plus jeune, et qui court comme il y a vingt-trois ans [1] : on fait un bon personnage à Versailles dans ces occasions : M. de Chaulnes l'a fort priée de ne s'en point éloigner. Cette bonne duchesse a été en six jours à Paris : elle et son équipage ont pensé crever des chaleurs : je n'en trouve qu'en ce pays-ci, votre bise vous ôte la canicule. Madame de Chaulnes arriva deux jours avant le départ de son mari : elle m'écrit avec une amitié extrême : elle me mandera ce qu'aura fait M. de Chaulnes pour cette députation : je suis fort assurée qu'ils en ont tous deux plus d'envie que moi : c'est leur affaire, ils le sentent bien. Je vous dirai un de ces jours une amitié de cette duchesse, qui vous fera plaisir. Vous êtes un trop bon et trop aimable *génie* d'avoir écrit à M. de Chaulnes sur la députation; votre frère vous en rend mille graces, et vous embrasse mille fois. Voilà bien parlé sur un même sujet, je vous en fais mille excuses, ma fille, c'est que dans une solitude, ces sortes de choses font de l'impression.

Nous eûmes pourtant lundi M. de La Faluère, et sa femme, et sa fille, et son fils : ils soupèrent et couchèrent ici : ils furent contents de nos allées. Je ne sais que vous dire de notre flotte : depuis le secours que vous nous avez envoyé, et que cette puissance est en mer, nous n'en savons rien ici. Un homme qui a de l'esprit disait l'autre

[1] Il y avait un intervalle de vingt-trois ans entre la première ambassade de M. de Chaulnes à Rome et cette troisième. (P.)

[redacted]

jour à Rennes qu'il n'avait jamais vu ni entendu parler d'une pleine victoire sur la mer depuis la bataille d'*Actium;* et que tous les combats s'y passent en coups de canon, en dissipation de vaisseaux que l'on croit avoir coulés à fond, et qui se retrouvent au bout d'un mois : cela nous parut assez vrai. Mais que dites-vous de ce commandement de Bretagne qui doit contenter le maréchal d'Estrées, et dont on ôte la petite circonstance de tenir les états, qui sont réservés pour M. de Lavardin ? Il fallait bien lui donner cette contenance, parcequ'il est juste que tout le monde vive. Vous croyez bien que M. de Lavardin ne nous sera point contraire, si nous avons la députation. Je comprends que madame la maréchale [1] se soucie peu de toutes ces bagatelles, pourvu qu'elle soit à Marly et à Trianon. Adieu donc, ma très aimable ; je suis persuadée que vous régalerez bien notre bon duc à son retour de Rome. Je pleure le pape, je pleure le comtat d'Avignon : *Dieu l'a donné, Dieu l'a ôté.* Mille amitiés à ce qui est auprès de vous : je crois deux Grignan à Balaruc. Bon Dieu ! quelle translation de madame de Noailles à Perpignan ! le moyen de la représenter hors de Versailles, et sans être grosse ?

1098. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 4 septembre 1689.

Il est vrai que je faisais la mystérieuse ; M. de Chaulnes nous avait confié son secret en secret ; M. de Croissi lui mandait de n'en point parler encore : ainsi je lui gardai fidélité jusqu'en Provence. Je soulignai pourtant, ce me semble, quelques mots qui devaient vous faire entendre que je vous en dirais davantage à la première occasion. Je vous mandai aussi comme nous trouvâmes notre mystère tout étalé à Vannes, et combien cela nous parut plaisant.

[1] Marie-Marguerite Morin, femme du maréchal d'Estrées

[redacted]

Je vous ai conté la joie de M. de Chaulnes; je vous ai dit que sa femme, fermant la porte à ce point de vue si brillant, ne l'ouvrit qu'à la crainte qu'un si grand voyage ne fût malheureux à la vie de M. de Chaulnes : nous fîmes nos efforts pour la détourner de cette triste vue, et pour l'attacher à la beauté et à la distinction de ce choix si bien marqué par la lettre du roi, et qui ferait tant de jaloux à Versailles. Enfin, nous épuisâmes nos rhétoriques, Revel et moi : M. de Chaulnes nous soutenait : ceux qui disent qu'il balança ne le connaissent guère : c'est un homme qui ne sait pas faire les choses de mauvaise grace, ni marchander avec son maître. Voici, en vérité, la réponse qu'il lui fit, je crois que ma mémoire pourra bien faire cet effort : « Sire, Votre Majesté commande, et j'obéis; je pars « incessamment pour me rendre auprès d'elle, et pour y « recevoir ses commandements, etc. » Voilà les difficultés qu'il a faites. Il partit, comme je vous l'ai dit, avec beaucoup de joie, et laissa toute la Bretagne fort affligée. Madame de Chaulnes partit le lendemain d'ici, et fut en six jours à Paris : elle m'a écrit deux fois, et me mande que si elle n'avait fait cette diligence, elle n'aurait point vu M. de Chaulnes; qu'elle ne l'avait vu qu'une heure, et qu'elle me manderait des nouvelles de nos affaires. J'ai très bien fait, ma chère enfant, de ne point aller avec elle; deux raisons, elle ne sera quasi point à Chaulnes; et quand elle y serait, cette retraite ne m'est point naturelle comme celle-ci, où je suis avec mon fils, et où j'ai deux assez grandes terres qui peuvent m'obliger à demeurer quelque temps dans cette province : quand vous y ferez un peu de réflexion, je crois que vous trouverez que j'ai raison, et que si je fusse retournée, je rendais inutile mon voyage de Bretagne, par être trop court. Pour mon fils et sa femme, ils sont ravis d'être ici avec moi jusqu'au carême : je me propose alors d'aller à Rennes par complaisance pour eux, et parceque le temps du carême est plus triste à passer à la

[redacted] [redacted]

campagne que l'hiver : mais comme les choses peuvent changer, il ne faut point voir de si loin. Ce qui est sûr, ma fille, c'est que l'air d'ici est fort bon ; vous lui faites tort de le croire mauvais. Il fait depuis plus de deux mois le plus beau temps du monde, des chaleurs dans la canicule, un mois de septembre charmant, point de vos cruelles bises qui font trembler Canaples et votre château. J'espère pourtant bien y trembler comme les autres. Je ne sais où nous en sommes de notre députation : mon fils dit que son malheur tue le pape pour nous ôter M. de Chaulnes : et quand, au sortir du cabinet du roi, ce duc dit à M. de Lavardin, qui venait tenir les états : « Monsieur, je vous prie « que M. de Sévigné ait la députation, » le même malheur fait que ce n'est plus M. de Lavardin qui les tient, et que c'est M. le maréchal d'Estrées. M. de Lavardin était ravi d'avoir cette commission, et d'obliger mon fils : il y avait bien de l'apparence que M. de Chaulnes en avait prévenu le roi, puisqu'il parlait si librement à M. de Lavardin. Mais le maréchal écrivit à Sa Majesté pour se plaindre qu'elle lui ôtait la principale fonction du commandement, laquelle était même exprimée dans sa commission. Le roi dit à M. de Croissi qu'il n'avait point prétendu y comprendre les états ; M. de Croissi avoua qu'il n'avait point fait de distinction : le roi parut fâché ; mais voyant que ce n'était point le maréchal qui avait tort, il dit qu'il fallait donc lui mander qu'il les tiendrait, et dire à M. de Lavardin qu'il ne les tiendrait pas. Ce dernier, comme un bon courtisan, s'est résigné avec respect à toutes les volontés du maître. Voilà ce que me mande madame de Lavardin avec mille amitiés et regrets de ce que son fils ne sera point en état de servir le mien. Cependant madame de La Fayette m'envoie une lettre pour le maréchal d'Estrées où elle le prie avec toute la force imaginable de donner cette députation à mon fils dont elle lui dit mille biens ; elle ajoute que son amitié pour moi la rend aussi vive sur

[redacted]

cette affaire que s'il était question de son fils. J'ai accompagné cette lettre d'une autre, et Sévigné aussi ; nous verrons ce que tout ce mouvement produira. Madame de La Fayette me mande que madame de Chaulnes est bien loin de s'endormir là-dessus ; de sorte que je crois que si M. de Chaulnes a fait approuver au roi le choix de mon fils, cette bonne duchesse fera que M. de Croissi l'écrira à M. le maréchal d'Estrées, et cela finirait tout. Voilà bien du discours, ma chère enfant ; votre amitié vous expose à ce terrible détail ; je n'ai pas eu le loisir de le faire plus court, comme dit un bel esprit [1] ; mais puisque vous voulez tout savoir, voilà, mon enfant, où nous en sommes, plus résignés à la Providence sur cette sorte de chose que vous ne sauriez vous l'imaginer. Nous ne le sommes pas tant sur la perte que vous ferez d'Avignon et de votre beau comtat : quel séjour ! quelle douceur d'y passer l'hiver ! quelle bénédiction que ce revenu dont vous faites un si bon usage ! quelle perte ! quel mécompte ! j'en ai une véritable douleur ; *mon génie* en fera souvent des plaintes à notre bon duc de Chaulnes, à mesure qu'il accommodera les affaires et qu'il vous ôtera Avignon. Rien n'est si plaisant que la promptitude de ce changement de climat, qui le fait sauter d'Auray à deux lieues de Grignan ; car il est sur votre Rhône, et puis à Rome, d'où assurément il ne reviendra point sans vous voir : il n'en faut pas moins pour le consoler de n'avoir plus ce commerce qu'il aimait tant avec cet aimable *génie ;* rien ne fait mieux voir que les hommes se rencontrent : c'est à vous présentement à me dire des nouvelles de M. de Chaulnes. Je veux dire un mot de ma chère Pauline : ne vous avais-je pas bien dit que l'envie de vous plaire achèverait de la rendre parfaite ?

[1] Voyez le *post-scriptum* de la XVIe *Lettre provinciale*. Pascal dit : « Je n'ai fait celle-ci plus longue que parceque je n'ai pas eu le loisir « de la faire plus courte. » On voit que madame de Sévigné emploie le mot bel esprit dans le sens élevé qu'il avait alors, de beau génie.

[redacted]

Il ne fallait point la mener rudement, et vous voyez ce que la douceur a fait sur son esprit ; j'en ai une sensible joie, et pour elle, et pour vous, qui aimerez cette petite personne, dont vous ferez une compagnie fort aimable. Adieu, mon enfant : je vous aime par bien des raisons, mais surtout parceque vous m'aimez ; celle-là est bien pressante, et prend le lièvre au corps.

1099. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 7 septembre 1689.

Madame de La Fayette vient encore d'écrire à M. le maréchal d'Estrées, pour le prier de ne point s'engager, lui disant que ce n'est point une manière de parler ; qu'elle a plus d'envie d'obtenir de lui ce qu'elle demande pour nous que si c'était pour son fils, et que tout était disposé à la cour pour faire réussir l'affaire dont il était question : c'est sur les avis de madame de Chaulnes qu'elle agit cette seconde fois. Rien n'est égal à l'amitié de cette bonne duchesse pour moi, ni aux vues qu'elle a pour me faire plaisir ; c'est une bonne et solide et vigilante amie. Madame de La Fayette en est touchée, madame de Lavardin s'y joint fort agréablement ; de sorte que je n'ai que des remerciements à faire à ces trois personnes. Je vous manderai la suite.

Je suis persuadée que vous aurez eu tout au moins une lettre de ce bon duc : il va vite comme un oiseau. Sa femme n'a pas eu plus de peine que vous à faire son équipage ; Sa Majesté y a pourvu avec cinquante mille francs : je voudrais bien que vous en eussiez autant pour vous consoler de la mort du pape. Notre flotte est toute revenue paisiblement à Belle-Ile, et M. de Seignelai revolé à Versailles ; car c'est aussi un oiseau, moins gros que le duc de Chaulnes. Vous voyez bien que cet homme ne disait pas mal : il n'y a plus de combats de mer, ni de batailles depuis celle

[redacted]

d'*Actium*. M. le maréchal d'Humières ne devait pas vouloir prendre Walcourt d'emblée : ces messieurs sont obligés à des succès ; sans cela on croit qu'ils ont tort. On dit que la maréchale mande que les amis qu'a perdus son mari en cette occasion, l'ont empêché de jouir de *sa victoire*. M. de Boufflers a fait une fort jolie action [1] : je crois que notre marquis en était ; il s'en porte bien, il n'y a qu'à remercier le Seigneur. Quelle émotion quand j'entends parler de M. de Boufflers ! M. de Revel est ici avec deux jolies dames de Rennes, de l'une desquelles on le dit amoureux : cette femme entend raillerie ; il ne me paraît point qu'elle veuille jouer bon jeu, bon argent, avec un héros qui passe : cela nous réjouit : ils seront ici trois ou quatre jours. Je ne suis point du tout de contrebande ; et si je voulais, je croirais être nécessaire à la conversation. Cette pauvre marquise de Marbeuf est à Rennes accablée d'un tel rhume, que je n'en ai jamais vu un pareil : je crois qu'on meurt fort bien de ceux-là ; pour moi, j'ai une santé si parfaite que j'en suis quelquefois étonnée ; nulle sorte de ces petites incommodités ; il semble qu'il y ait de l'excès à ce bonheur ; je le reçois de la main de la Providence, comme j'espère recevoir le contraire quand il lui plaira. Je vous souhaite, ma chère enfant, un pareil état, et à M. de Grignan ; mon Dieu, que tout cela m'est cher ! N'avez-vous plus de ces épuisements, de ces maux de tête et de jambes ? Toute votre belle et jolie machine est-elle en bon état ? Madame de Coulanges me mande qu'elle a mis la sienne sur le côté, à force de se baigner : elle s'en retourne à Brevannes avec un goût pour la solitude qu'elle-même ne comprend pas ; elle se plaint que vous avez fini la première un commerce qui lui faisait tant de plaisir ; elle ne peut, dit-elle, s'en consoler qu'en espérant que vous voudrez bien le continuer, quand vous serez ensemble, parcequ'elle a observé

[1] Le marquis de Boufflers attaqua le 26 août, et emporta d'assaut Kocheim sur la Moselle. (P.)

[redacted]

avec chagrin que votre retour rompt absolument ce commerce, dont elle est toujours affligée; enfin, ce sont des politesses infinies.

Voici un grand événement. Le comte de Revel est parti ce matin à la pointe du jour : il n'en a été qu'un ici; les dames sont étonnées, et s'ennuieront. Il a dit à mon fils des raisons sérieuses; c'est qu'il ne veut pas fâcher une autre jolie personne; cela nous fait rire : généralement parlant, les femmes sont bien plaisantes, et M. de La Rochefoucauld en a bien connu le fond.

Adieu, ma très chère et très aimable. On croit que notre parlement reviendra à Rennes, et sans doute celui de Guienne à Bordeaux; on négocie, on marchande, argent fait tout. Je veux baiser Pauline, et me réjouir de ce qu'elle est digne de votre amitié.

1100. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 11 septembre 1689.

Si j'avais été avec vous ce jour que vous m'écriviez, ou que *mon génie* eût été à Grignan comme *le vôtre* était à Auray, je vous aurais dit : « Ma fille, vous vous moquez « d'attendre aujourd'hui ou demain M. de Chaulnes, il est « encore à Paris, il n'en partira que demain 28, et vous « ne l'aurez que le 2 ou le 3 de septembre : » mais *mon génie* ne voyage pas comme *le vôtre*, et notre bon duc, qui savait si bien l'entretenir et lui répondre, ne prendrait pas le même soin du mien. J'avoue que je serais ravie que vous l'eussiez vu, et que c'eût été une chose plaisante de recevoir devant lui une lettre que j'écris en Bretagne auprès de lui, et où je parle de lui; car depuis longtemps toutes mes lettres en sont pleines. Enfin, ma belle, nous verrons comme tout ce passage si pres de vous se tournera : je ne saurais croire qu'il n'y ait du moins quelque petit Coulanges, quelque lettre, quelque compliment, un mot, quelque

[redacted]

souvenir. La bonne duchesse dit toujours : « Ah ! pour la « belle Comtesse, M. de Chaulnes l'aime bien, il l'estime, « il est bien à son aise quand il est avec elle. » Nous verrons ce que cela produira. Je voudrais bien que le soin qu'il a eu de mon fils, en priant M. de Lavardin de lui donner la députation, pût être approuvé de Sa Majesté ; car pour le maréchal d'Estrées, il ne refusera point assurément madame de La Fayette. N'admirez-vous point comme ce changement si prompt, si surprenant, s'est fait précisément pour nous déranger ? Nous en sommes encore à ne pas comprendre que ce duc eût parlé comme il a fait à M. de Lavardin, sans en avoir dit un mot au roi ; nous n'en savons rien. Nous avons mandé à madame de La Fayette que nous trouvions assez naturel que M. de Lavardin dît à Sa Majesté ce que lui avait dit M. de Chaulnes, croyant que M. de Lavardin tiendrait les états ; que M. de Revel avait approuvé cette pensée, et que nous la lui envoyions pour la rectifier. Je suis persuadée que madame de Chaulnes fera tout ce qui sera en son pouvoir ; ainsi, je dors, et laisse démêler tout cela, vous savez bien où.

Je ne suis pas si tranquille sur les inquiétudes que me donne notre pauvre marquis ; je trouve un si grand mouvement partout, qu'on peut croire que le camp volant de Boufflers ne demeurera pas sans rien faire. Ils ont fait une fort jolie action pendant que le maréchal d'Humières se faisait battre à Walcourt. Ce marmot[1] entrer l'épée à la main et forcer ce château, et tuer ou enlever onze ou douze cents hommes ? représentez-vous un peu cet enfant, devenu un homme ! un homme de guerre, un brûleur de maisons : ma fille, ces pensées ne se soutiendraient pas, si on ne pensait en même temps que Dieu le conservera, et que ce qu'il garde est bien gardé. En vérité, vous avez

[1] M. le marquis de Grignan.

[redacted]

raison de dire que je ne suis pas indifférente pour cet enfant, ni pour vos affaires : ce n'est pas même s'y intéresser, ni les partager, c'est y être tout entière par-dessus la tête ; et où serais-je donc? c'est ce qui m'occupe, et qui m'entretient, et qui m'émeut, et qui me fait sentir que je suis encore trop en vie.

Corbinelli est tout pétri dans le mystique il y a plus d'un an ; je suis dans cette confidence : tous les dehors de la place sont tellement pris, qu'il ne peut souffrir d'autres lectures. Il a un Malaval [1] qui le charme, il a trouvé que ma grand'mère, et l'amour de Dieu de notre *grand-père* saint François de Sales, étaient aussi spirituels que sainte Thérèse. Il a tiré de tous ces livres cinq cents maximes d'une beauté parfaite : il va tous les jours chez madame Le Maigre, très jolie femme, où l'on ne parle que de Dieu, de la morale chrétienne, de l'évangile du jour ; cela s'appelle des conversations saintes : il en est charmé, et il y brille : il est insensible à tout le reste. Il répond pourtant un peu à M. de Soissons [2] pour M. Descartes : il montre tout ce qu'il fait à madame de Coulanges, qui en est fort contente : plusieurs Cartésiens le prient de continuer ; il ne veut pas, vous le connaissez ; il brûle tout ce qu'il a griffonné : toujours vide de lui-même, et plein des autres, son amour-propre est l'intime ami de leur orgueil, car il ne les offense point : je ne m'étonne pas qu'on s'en accommode chez le lieutenant civil. Je ne sais s'il conduisait ce mariage [3] : il est rompu : la mère en est inconsolable, le père

[1] François Malaval, auteur de plusieurs ouvrages qui furent mis à l'*Index* à Rome, comme suspects d'une spiritualité trop raffinée. L'article de Malaval est très curieux dans le dictionnaire historique de Moréri. Qui croira néanmoins qu'un homme devenu aveugle à neuf mois ait pu acquérir autant de connaissances qu'on lui en attribue ?

[2] Pierre-Daniel Huet, évêque de Soissons, puis d'Avranches, avait écrit contre la philosophie de Descartes. (P.)

[3] Le mariage de mademoiselle Le Camus, dont il est parlé, page 480, ne se fit point avec M. de Maisons ; elle épousa, en 1690, M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes de Paris. (P.)

[redacted]

ne s'en soucie pas, à ce qu'il dit, et la fille tient une contenance adorable dans cette occasion assez difficile. Corbinelli ne m'écrit pas, il n'a pas le temps : je ne sais ce que je ne donnerais point pour voir le corps de la place aussi bien pris chez lui que tous les dehors le sont; et voir ce que ferait la vraie dévotion dans un esprit aussi vif et aussi étendu : si j'étais digne de demander à Dieu cette grace, je le ferais de tout mon cœur.

Vous me parlez de M. de Beauvilliers et de M. de Fénelon, et de la perfection de tous ces choix : comme je vous en ai déja parlé, ils sont divins. J'en ai fait mes compliments sincères à M. le chevalier : M. de Beauvilliers est bien digne d'être son ami.

Je vous ai mandé comme on négocie pour le retour du parlement. Mon fils est allé faire un tour à Rennes pour voir le fils de M. de Pommereuil qui est arrivé d'Alençon, dont il est intendant, il a sa belle femme avec lui : elle brûlerait Rennes si elle y était plus de quatre jours. Nos dames ont été ici trois jours après le départ infidèle et perfide de M. de Revel; sérieusement cela ne fit point plaisir, quoiqu'on dise qu'on ne s'en soucie point. Nous avons aujourd'hui un temps affreux, il semble que l'hiver veuille déja commencer. Je songe, pour me sécher, à votre beau soleil d'Avignon; ah, mon Dieu! *ne parlons point de cela;* ce sera ce duc qui vous ôtera ce beau comtat; il fallait bien le gronder : je n'ose penser au bien qui vous en revenait, ni à ce que vous ferez sans ce secours. Conservez-vous, ma chère enfant; donnez-moi l'espérance de vous revoir en bonne santé; la mienne est toujours parfaite. Ma belle-fille vous dit mille douceurs : nous avons été seules, et nous avons pris courage; nous nous sommes fort bien passées de mon fils.

[redacted]

1101. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 14 septembre 1689.

Je suis toujours attristée, ma fille, quand quelqu'une de vos lettres s'égare; cela me fait perdre le fil d'une conversation qui était toute liée, et qui fait ma joie et mon divertissement. Quand on est d'une société, comme je suis de celle de Grignan, qu'on y prend intérêt, qu'on y est attentive, la perte d'une lettre n'est pas une chose indifférente : mais que faire à tout cela? prendre patience, souffrir ces petites peines attachées à de plus grandes, tâcher, si Dieu le veut, de se revoir, de se retrouver, et ne pas prendre le parti trop violent du petit Rochebonne [1]; *il faut se quitter, il ne faut plus s'aimer* : c'est un petit emporté qui ne veut rien souffrir. Pour moi, je dirai, *il faut toujours s'aimer, quoiqu'on soit obligé quelquefois de se quitter*. J'aime l'idée que vous m'avez donnée de ce joli enfant.

Mais parlons de notre bon duc de Chaulnes; il a donc passé à Grignan : votre château a si bon air, il est si bien meublé, votre chapitre est si noble, vos terrasses sont si fières et si supérieures à l'univers, que ce duc comprendra aisément que la bise n'est pas toujours en humeur de souffrir ces hauteurs qui semblent la braver et la défier. Vous m'apprendrez comment cette visite se sera passée; je suis persuadée que vous aurez eu Coulanges et *le défroqué* [2]. Je voudrais que ce dernier eût le pouvoir de raccommoder les entrailles. Comment, ma fille! ce M. de Grignan, à qui nous avons toujours cru de si bonnes entrailles, est attaqué précisément par cet endroit! nous ne choisissons pas, il

[1] M. de Châteauneuf de Rochebonne, neveu de M. de Grignan, tué le 11 septembre 1709 à la bataille de Malplaquet. (P.)

[2] C'était le médecin que M. de Chaulnes emmenait avec lui, et l'un des deux capucins du Louvre dont madame de Sévigné a souvent parlé dans ses lettres. (P.)

faut se soumettre. Dieu ne m'a point encore marqué le chemin de ma décadence : je l'attends avec la grace de le supporter patiemment ; car l'un ne va quasi jamais sans l'autre. Je suis assurée que vous aurez fort bien reçu ce duc, malgré le mal qu'il vous va faire. Je ne crois pas qu'il se soit amusé à répondre à *mon génie*, comme il s'entretenait avec *le vôtre* en Basse-Bretagne ; il aura eu trop de joie et trop d'affaires à vous entretenir en corps et en ame : voilà, selon moi, le plus bel endroit de son ambassade. Vous aurez parlé de votre pauvre maman ; il vous aura expliqué ce qu'il a fait pour notre députation ; ce qui vous étonnera, c'est que nous n'en savons rien du tout ; après ce qu'il dit à M. de Lavardin pour le prier de donner la députation à M. de Sévigné, tout est demeuré dans un silence que je ne comprends plus, ou plutôt que je crains de comprendre. Mais comme c'est l'affaire de ce duc de nommer le député, je ne puis douter jusqu'ici de sa bonne volonté, et encore moins de l'empressement de madame de Chaulnes : j'ai des raisons pour en être persuadée. Le parlement est remis à Rennes [1] : c'est un transport de joie incroyable : cette ville donne cinq cent mille francs au roi. M. de Coëtlogon [2] s'est intrigué dans toute cette affaire ; je suis persuadée que c'est lui qui barre notre chemin par M. de Cavoie : je n'ai rien à dire, et je ne dis rien, sinon que nous ne sommes pas heureux ; et que par un pape mort à point nommé, des plaintes du maréchal d'Estrées, qui ôtent à M. de Lavardin les états qu'il devait tenir, un parlement revenu dans ce moment, et un présent de cinq cent mille francs ; cette suite et cet enchaînement de choses tout imprévues, font justement ce que vous jugez comme moi. Ma chère enfant, n'en soyez point plus fâchée que nous ; nous avons du cou-

[1] Le parlement de Rennes avait été transféré à Vannes en 1675, à cause d'une sédition qui eut lieu à Rennes cette année-là. (P.)

[2] René-Hyacinthe, marquis de Coetlogon, était gouverneur de Rennes et beau-frère de Louis d'Oger, marquis de Cavoie, grand-maréchal-des-logis de la maison du roi. (P.)

[redacted]

rage de reste . cela n'approche pas des endroits sensibles du cœur. M. le maréchal d'Estrées me mande qu'il me renvoie à ce qu'il a écrit à madame de La Fayette, pour savoir ce qu'il pense : enfin, nous verrons la suite, et le beau démêlement de toute cette intrigue. Mon fils s'en consolera par la résolution où il est de se dispenser de l'arrière-ban, qu'on lui avait fait accepter, pour faire valoir la dépense que l'on fait à la tête de cette *noblesse :* en voilà trop. J'admire comme la plume va vite et plus loin qu'on ne veut.

Au reste, je crois, selon l'idée que je me fais de la personne et de l'esprit de Pauline, qu'elle est fort piquante et fort aimable, et mille fois plus que des beautés qui n'ont point ces accompagnements. Je m'imagine aussi que ce bon duc l'aura trouvée telle qu'elle est; et vous, mon enfant, telle que vous êtes : je ne suis point en peine de votre beauté dès que vous vous portez bien. J'ai mandé à madame de La Fayette que son fils devait trembler d'épouser mademoiselle de Marillac, dont notre marquis était amoureux : ce mariage est très approuvé, la maison est fort bonne, l'alliance agréable, tous les Lamoignon, deux cent mille francs, des nourritures à l'infini. Madame de La Fayette assure tout son bien : elle n'en veut que l'usufruit; n'est-ce pas assez? elle est fort contente; le mariage ne se fera qu'après la campagne.

M. d'Arles m'a écrit amoureusement; il est content de Forges : il me mande que madame de Vins a gagné son procès; je lui écris pour m'en réjouir. Mon fils vous fait mille tendresses; il vous mande de lui tout ce que je vous ai mandé : il a vu à Rennes la beauté de la belle-fille de M. de Pommereuil : elle est tellement bègue qu'elle ne prononce rien ; mais il faut dire, comme Molière : Qui est le sot mari qui serait fâché que sa femme fût muette[1]?

[1] Voyez la scène VI du second acte du *Médecin malgré lui*.

[redacted]

Vraiment, je ne suis ni bègue ni muette, c'est une fureur. Il faut que je vous dise encore que je suis très fâchée que vos fermiers commencent à vous payer aussi mal que les nôtres : cela joint à la privation du comtat...... *Ne parlons point de cela*, non plus que des ravages du temps sur nos pauvres personnes, et enfin sur nos vies. Il fallait finir plus gaiement ; je n'y saurais que faire, *dixi*.

1102. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 18 septembre 1689.

J'ai enfin reçu cette lettre du 1er septembre ; elle était allée à Rennes ; c'est un voyage que mes lettres font quelquefois : on met dans un sac ce qui devrait être dans l'autre, et le moyen de savoir à qui s'en prendre? mais la revoilà ; j'aurais été bien fâchée de la perdre : elle me fait une liaison de conversation qui m'instruit de tout ce qui m'échappait. Parlons vitement du récit de la visite de ce bon duc de Chaulnes, de la réception toute magnifique, toute pleine d'amitié que vous lui avez faite ; un grand air de maison, une bonne chère, deux tables comme dans sa Bretagne, servies à la grande, une grande compagnie, sans que la bise s'en soit mêlée : elle vous aurait étourdis, on ne se serait pas entendu, vous étiez assez de monde sans elle. Il me parait que *Flame* sait bien vous servir, sans embarras et d'un bon air : je vois tout cela, ma chère enfant, avec un plaisir que je ne puis vous représenter. Je souhaitais qu'on vous vît dans votre gloire, au moins votre gloire de campagne, car celle d'Aix est encore plus grande, et qu'il mangeât chez vous autre chose que notre poularde et notre omelette au lard. Il sait présentement ce que vous savez faire : vous voilà en fonds pour faire à Paris tout ce que vous voudrez ; il a vu le maigre et le gras, la tourte de mouton et celle de pigeons. Coulanges a fort bien fait aussi son personnage ; il n'est point

[redacted]

encore baissé : je crains pour lui ce changement, car la gaieté fait une grande partie de son mérite. Il était là, ce me semble, à la joie de son cœur, prenant intérêt à la bonne réception, et transporté des perfections de Pauline. Vous l'accusez toujours de n'être joli qu'avec les ducs et pairs ; je l'ai pourtant vu bien plaisant avec nous ; et vous me contiez des soupers pendant que j'étais ici, il y a cinq ans, qui vous avaient bien divertie. M. de Chaulnes m'a écrit ; voilà sa lettre : vous verrez s'il est content de vous tous et de la manière dont vous savez faire les honneurs de chez vous. Il vous a fait rire du *génie*, le *mien* n'a point paru à Grignan ; on a d'autres affaires plus agréables que de l'entretenir : vous entendez bien à peu près ce qu'il eût voulu dire, et vous avez fait trop d'honneur à mon souvenir : vous m'avez nommée plusieurs fois, vous avez bu à ma santé. Coulanges a grimpé sur sa chaise ; je trouve ce tour bien périlleux pour un petit homme rond comme une boule et maladroit ; je suis bien aise qu'il n'ait point fait la culbute pour solenniser ma santé : j'ai bien envie de recevoir une de ses lettres. Je trouve fort galant et fort enchanté ce dîner que vous avez fait trouver avec la baguette de *Flame*, à cette *arche de Noé* que vous dépeignez si plaisamment. Cette musique était toute nouvelle ; elle pouvait faire souvenir de la ménagerie de Versailles. Enfin, vous êtes bien généreuse, comme vous dites, de recevoir si bien un ambassadeur qui va vous faire tant de mal : je suis assurée qu'il en est bien fâché. Madame de Chaulnes me mande qu'on croit qu'il y aura de grandes difficultés au conclave, et ensuite sur cette cruelle affaire des franchises ; et je dis tant mieux.

Rome sera du moins un peu plus tard rendue [1].

[1] Allusion à ces vers de Corneille dans le rôle du vieil Horace, acte III, scène VI :

N'eût-il que d'un moment reculé sa défaite,
Rome eût été du moins un peu plus tard sujette.

[redacted]

Ce comtat, cet aimable Avignon nous demeurera pendant que le Saint-Esprit choisira un pape, et que l'on fera des négociations. C'est bien dit, ma chère enfant; c'est ce jour que vous fûtes au bal au Louvre, toute brillante de pierreries; il les fallut rendre le lendemain : mais ce qui vous demeura était meilleur, et vous étiez plus belle ce lendemain, que vos revenus ne le seront dans les circonstances que nous prévoyons. Je dis sur cela comme vous dites dans vos oraisons funèbres, *ne parlons point de cela*. En vérité il n'y paraissait pas à Grignan, quand vous avez reçu cette Excellence : je ne sais comme cela se peut faire, ni comme on peut toujours si bien courir sans jambes : c'est un miracle que je prie Dieu qui dure toujours. Madame la duchesse de Chaulnes m'a envoyé la lettre que vous lui écrivez : je n'ai jamais vu savoir dire, comme vous faites, précisément tout ce qu'il faut; tout est à sa place et convient au dernier point. Enfin, ma fille, que vous dirai-je? je prends part à tout ce que vous avez si parfaitement bien fait : l'amour-propre, l'amitié, la reconnaissance, tout est content. Il me semble que vos frères ne sont partis qu'après vous avoir aidés à faire les honneurs de votre maison. Je ne vous dis rien de la députation; tout a été trop lent, trop long : nous en parlerons une autre fois.

Votre cher enfant se porte bien : vous savez qu'il a été partout l'épée à la main avec M. de Boufflers : ma fille, ce marmot! *Dieu le conserve*; je ne changerai point cette ritournelle. Mayence rendue [1]; cette nouvelle nous a surprises :

[1] Mayence fut rendue au bout de sept semaines, faute de poudre. M. d'Uxelles avait fait vingt-deux sorties, dans lesquelles il avait tué cinq mille hommes aux ennemis. Mais sa belle défense fut très mal jugée à Paris. « Cette ville immense (dit Voltaire), pleine d'un peuple oisif qui « veut juger de tout et qui a tant d'oreilles et tant de langues avec si peu « d'yeux. » On y hua M. d'Uxelles en plein théâtre. Mais Louis XIV l'accueillit; on prétend qu'il lui dit : *Vous vous êtes défendu en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit.* (A. G.)

[redacted]

on était si aise de ce siége, que je me moquais toujours de M. de Lorraine. On dit que le marquis d'Uxelles en sort avec l'estime des amis et des ennemis. Je tremble que le frère[1] du doyen ne soit encore du nombre des morts ou des blessés : tous ses braves frères ne font pas vieux os ; il en est bien persuadé, si du moins on en juge par la manière prompte et légère dont il entendit ce que lui disait M. Prat[2] : il est accoutumé à recevoir de telles nouvelles. Je suis en peine du pauvre Martillac : que fait-on sans jambe dans une ville qui est prise d'assaut[3] ? quel bruit, quelle confusion, quel enfer ! j'en suis inquiète, je ne sais pourquoi. Je plains M. de La Trousse : nous disions fort bien, en lui voyant rajuster La Trousse : le pis qui lui puisse arriver, c'est de jouir de la dépense qu'il y fait ; ah ! nous disions fort bien et trop vrai.

Vous voulez savoir notre vie, ma chère enfant, la voici : Nous nous levons à huit heures, la messe à neuf ; le temps fait qu'on se promène ou qu'on ne se promène pas, souvent chacun de son côté : on dîne fort bien ; il vient un voisin, on parle de nouvelles ; nous travaillons l'après-dîner, ma belle-fille à cent sortes de choses, moi à deux bandes de tapisserie que madame de Kerman me donna à Chaulnes ; à cinq heures on se sépare, on se promène, ou seule, ou en compagnie ; on se rencontre à une place fort belle, on a un livre, on prie Dieu, on rêve à sa chère fille, on fait des châteaux en Espagne, en Provence, tantôt gais, tantôt tristes. Mon fils nous lit des livres très agréables et fort bons : nous en avons un de dévotion, les autres d'histoire ; cela nous amuse et nous occupe ; nous raisonnons sur ce que nous avons lu ; mon fils est infatigable ; il lit cinq heures de suite si l'on veut. Recevoir des lettres, y faire

[1] Un des frères de M. Ripert, doyen du chapitre de Grignan.

[2] Curé de la collégiale de Grignan.

[3] Madame de Sévigné n'ignorait point que Mayence avait capitulé, mais elle voulait parler de l'attaque de la contrescarpe, qui fut vive et très meurtrière (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 13 septembre 1689. (P.)

[redacted]

réponse, tient une grande place dans notre vie, principalement pour moi. Nous avons eu du monde, nous en aurons encore, nous n'en souhaitons point; quand il y en a on est bien aisé. Mon fils a des ouvriers, il a fait *parer*, comme on dit ici, ses grandes allées : vraiment elles sont belles; il fait sabler son parterre. Enfin, ma fille, c'est une chose étrange comme, avec cette vie tout insipide et quasi triste, les jours courent et nous échappent; et Dieu sait ce qui nous échappe en même temps : ah! *ne parlons point de cela*; j'y pense pourtant, et il le faut. Nous soupons à huit heures; Sévigné lit après souper, mais des livres gais, de peur de dormir; ils s'en vont à dix heures; je ne me couche guère que vers minuit : voilà quelle est à peu près la règle de notre couvent; il y a sur la porte, *sainte liberté* ou *fais ce que voudras*[1]. J'aime cent fois mieux cette vie que celle de Rennes : ce sera assez tôt d'y aller passer le carême pour la nourriture de l'ame et du corps.

Du Plessis m'a écrit que sa chimère n'avait montré que le bout du nez, qu'elle n'est pas encore sortie; mais qu'il est marié à une personne toute parfaite et conforme à son goût, qui a de l'esprit, de la beauté, de la naissance, et qui le met en état de n'avoir plus besoin de rien; c'est de quoi vous me faites douter; il me paraît pourtant écouter encore madame de Vins. Enfin, voici ses mots : *J'aime beaucoup plus cette femme-ci que la défunte*; cela convient à la douleur qu'il eut de la perdre : vous en souvient-il?

1108. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 21 septembre 1689.

Non-seulement je lis vos lettres avec plaisir, mais je les relis avec une tendresse qui m'occupe et qui me fait aimer mes promenades solitaires : ces lettres sont bien plus ai-

[1] Règle de l'abbaye de Thélème dans *Rabelais*. « En leur règle n'était « que cette clause : Fais ce que voudras. »

mables et mieux écrites que vous ne pensez; vous ne sentez pas vous-même le tour et l'agrément que vous y donnez. Il faut que je vous dise, ma chère comtesse, que M. de Chaulnes, après tant et tant d'amitiés, nous a un peu oubliés à Paris. Il reçut votre lettre à Versailles; elle était toute propre à le réveiller : cependant, en huit jours de séjour et trois conférences avec le roi, il n'a pas trouvé le moment de dire un mot en faveur de mon fils, ni même à M. de Croissi : il se contenta seulement de dire à M. de Lavardin qui était nommé pour tenir les états : « Monsieur, je vous conjure que M. de Sévigné soit député. » Et le lendemain, sur les plaintes du maréchal d'Estrées, cela fut changé; ainsi cette parole est demeurée fort en l'air. Madame de Chaulnes en doit parler à M. de Croissi; mais ce sera trop tard assurément : il y a des gens qui ne s'endorment pas, et voilà où nous en sommes. Si cette affaire dépendait du maréchal d'Estrées, elle serait très assurée : madame de La Fayette lui a écrit deux lettres d'une force qui l'engage puissamment; il demande seulement que, dans ce moment d'interrègne, il puisse entrevoir ce qui serait agréable à la cour, et il conduit lui-même madame de La Fayette, laquelle, de son côté, fait agir notre duchesse, et met l'abbé Tètu entre elle et M. de Croissi : elle fait assurément des merveilles, et nous attendons l'effet de tous ses soins assez tranquillement pour la chose, mais blessés de la froideur et du silence de ce duc, dont les amitiés pour moi et pour mon fils, les vues, les avis, les manières, nous avaient fortement persuadés, avec toute la province, d'une distinction particulière. Voilà entre nous de quoi nous sommes affligés et tellement surpris, que, comparant ce qui s'est passé depuis leur départ avec tout ce qui s'est passé auparavant, nous perdons la raison, nous ne comprenons rien à cette horrible différence, et nous croyons que c'est un songe, de ces songes désagréables, qui font qu'on est ravi de s'éveiller et de retrouver la vérité. Nous vous man-

[redacted]

derons la suite : mais croyez qu'on ne peut être plus contents que nous le sommes du maréchal ; il nous a écrit même, sans s'ouvrir autant qu'à madame de La Fayette, de la manière du monde la plus obligeante. Pour M. de Lavardin, il est vrai que c'était une jolie contenance que de tenir les états ; mais c'était ôter la plus belle rose du chapeau du maréchal : Sa Majesté saura bien consoler M. de Lavardin quand elle voudra.

Que dites-vous de Mayence ? Le marquis d'Uxelles a manqué de poudre et de mousquets ; il nous semblait aussi que les secours étaient un peu lents : enfin, Dieu l'a voulu, comme il veut que votre enfant se porte bien. Il m'a écrit une fort jolie lettre, ce pauvre marquis, il badine avec moi, il appelle ma belle-fille *sa cousine ;* il dit qu'ils n'ont encore rien fait, il se loue de M. de Boufflers ; en un mot, on ne peut pas mieux répondre à cette porte du courage et de la valeur qu'il y répond ; *Dieu le conserve.* Coulanges me paraît transporté de votre magnificence, de votre bonne chère, et de votre bon air, et de Pauline : vous êtes méchante, vous croyez qu'il est forcé par la vertu de l'exorcisme, je le crois ; mais sans être ducs, vous avez plus de grandeur qu'il n'en faut pour le transporter : votre compagnie était parfaitement bonne, et votre cour fort honnête ; rien ne se pouvait ajouter à cette bonne et grande réception.

Ce M. Rousseau est un fou avec sa madame de La Rivière qui monte au ciel toute lumineuse : ce sont de leurs songes ordinaires et extraordinaires, à quoi ils font tant d'honneur, qu'ils ont pensé en être embarrassés ; car ils prenaient pour des vérités bien sérieuses tout ce qu'il plaisait à leur imagination de leur représenter. Pour moi, je ne rêve point quand je vous dis qu'une de mes lettres a été perdue ou égarée ; je n'ai point été depuis le 17 jusqu'au 24 sans écrire à ma chère fille : je vous écrivis ici, où je vins avec madame de Chaulnes et M. de Revel ; elle

partit le samedi 20, à quatre heures du matin, et je vous écrivis le lendemain 21 d'août : ce n'est que pour gronder la poste que je me souviens de tout ce calcul; je ne m'en plains pourtant pas, car je reçois fort bien vos lettres. Vous louez Revel par où je l'ai loué, en disant que je l'avais trouvé vrai et loin de toute vanité, et à tel point, qu'après m'avoir conté et le passage du Rhin, et Senef, et d'autres choses de ses campagnes, je ne savais s'il était digne de louange ou de blâme. Il nous disait qu'il était tombé d'abord dans le Rhin[1], qu'on l'avait retiré par les cheveux, que son cheval était tombé dans un trou : enfin, il me contait tout cela si je ne sais comment, que je le croyais noyé : cependant il me semble qu'il remonta bien vite, tout mouillé, sur un autre cheval, et s'en alla assez joliment charger les ennemis, et dégager M. le prince qui venait d'être blessé[2]. Cependant j'avais grand besoin de cet arrêt du conseil d'en haut, que m'envoie le chevalier, car c'en est un pour moi. Je suis obligée de dire, pour achever de louer Revel, qu'il ne m'avait pas parlé avec cette négligence du combat d'Altenheim[3], et de la réputation de M. le chevalier.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

J'avais pourtant assuré ma mère qu'on ne pouvait être plus estimé sur la valeur et même sur la probité que l'était Revel : mais ce n'était qu'une très petite *sentence* d'un juge

[1] « Je retournai aux cuirassiers pour les faire doubler sur la rive, et en « former un escadron. Je vis là le plus pitoyable spectacle du monde, plus « de trente officiers ou cavaliers noyés ou se noyant, et *Revel à leur tête;* « enfin le Rhin plein d'hommes, de chevaux, d'étendards, etc » (*Relation du passage du Rhin*, par le comte de Guiche, à la suite de ses *Mémoires*, tome II, page 343.)

[2] Le comte de Revel commandait les cuirassiers au passage du Rhin, le 12 juin 1672. (P.)

[3] M. le chevalier de Grignan s'était fort distingué au combat d'Altenheim, arrivé le 2 août 1675. (P.)

subalterne, en comparaison de *l'arrêt* du conseil, qui vient d'être donné par le chevalier *de la gloire*. Puisque nous sommes sur le chapitre de Revel, voici une petite histoire qui vous paraîtra entièrement *fuor di proposito*. Je vis un jour la R... chez madame de Louvois jouer à la bassette ; elle perdait considérablement : enfin, piquée jusqu'au vif, elle fit un gros *alpion*[1], et dit ces belles paroles : « Si je perds cet alpion, je dirai de moi la plus grande in« famie qu'on puisse jamais dire. » Elle perdit, et pour tenir sa parole, elle apprit à la compagnie qu'elle avait pris ce matin-là même, par avarice, un lavement qu'on lui avait apporté la veille, ne voulant point avoir fait une dépense inutile. Voilà l'histoire, ma très belle petite sœur, en voici l'application : je suis piqué ; j'ai perdu cette députation, sur laquelle on m'avait fait compter malgré moi ; et pour me venger, je vais vous dire de moi une infamie pire que celle de la R..... C'est que, malgré toutes les belles réflexions et la philosophie que la retraite et la solitude inspirent, je me suis trouvé tellement ému de l'oubli et de l'indolence de M. de Chaulnes, du dégoût que cela donne dans la province, de la joie que cela donne aux ennemis de M. de Chaulnes, et à ceux qui me haïssent à cause de lui, que j'ai encore actuellement toutes les peines du monde à m'en remettre. J'ai donc évité avec soin tout ce qui pouvait m'y faire penser, et comme vos lettres étaient remplies d'amitié pour moi, et de l'intérêt que vous preniez à cette petite distinction, j'aurais mieux aimé mourir que de les lire ; j'en faisais un poison. Voyez, ma belle petite sœur, si je puis vous marquer une plus grande confiance, que de vous conter une telle petitesse après six ans de raisonnement et de bon sens : mais dites-moi aussi s'il y a quelque chose de comparable entre l'amitié et la chaleur que M. de Chaulnes témoigne depuis deux ans

1 *Alpion*, terme du jeu de la bassette, qui est le synonyme de *paroli* au jeu de pharaon. (P.)

pour nous faire ce plaisir, et la singulière léthargie qu'il fait voir présentement, et le profond silence qu'il observe, après tant de paroles données si solennellement, qu'il ne se réjouissait de quitter la Bretagne que parcequ'il allait assurer et consommer cette affaire. Comment a-t-il pu vous aborder après cela? comment a-t-il pu écrire à ma mère? comment peut-il, enfin, se justifier d'avoir manqué aux plus grossiers devoirs de l'amitié? Aurait-on jamais cru que M. et madame de Chaulnes fussent devenus inutiles pour nous au sujet de la députation de Bretagne, et que madame de La Fayette et M. le maréchal d'Estrées fussent les seuls qui nous l'auraient fait avoir, si les mesures avaient été prises de meilleure heure? Je commence un peu à n'y plus penser; et présentement que je suis tout-à-fait sans espérance, je me trouve comme cet homme de Dijon, dont M. d'Ormesson nous a souvent conté l'histoire; il était sur la roue, et disait à son confesseur: « Monsieur, il y a longtemps que je n'ai eu tant de repos d'esprit. » Il est vrai que je suis bien plus tranquille que je n'ai été depuis un mois, pendant que je croyais recevoir tous les ordinaires des lettres de M. de Chaulnes: ma mère vous mandera ce que j'ai pensé là-dessus. Je suis sûr que c'est l'amour qui nous a joué ce mauvais tour; et c'est ce qui peût seul excuser cette conduite; car qui ne sait que tout doit céder au pouvoir de l'amour? c'est dommage seulement qu'on puisse l'attribuer à cette petite éraillée et ricaneuse de B. D. L. R.[1]. Je sais déja où trouver à l'avenir une plus grande consolation que celle que je trouverai aux Rochers; c'est assurément auprès de vous et de M. de Grignan, dans votre beau château: si Dieu conserve la santé à tous vos Grignan, et que rien ne change aussi de ce côté, ni chez moi, ni dans la famille de madame de Mauron, je ne prévois rien qui puisse m'empêcher de

[1] Il paraît qu'il s'agit ici de madame du Bois de La Roche, qui riait à tous propos. (M.)

[redacted]

vous aller voir à Grignan, sous prétexte d'aller aux eaux; et d'éviter par-là un arrière-ban dont je n'ai pu me dispenser cette année, à cause de la manière dont il me fut offert, et parceque M. de Chaulnes me dit lui-même de l'accepter dans les vues qu'il m'assurait avoir pour moi. Ce sera donc vers le printemps, ou plutôt vers le commencement de l'été, que, selon toutes les apparences humaines, je vous verrai, ma très belle. Je crains seulement que dans ce temps-là M. de Grignan ne soit obligé d'être la lance en arrêt sur les côtes, et que cette circonstance ne m'empêche de le voir autant que je le souhaite. Je suis ravi que Pauline commence à faire des conquêtes: le petit Coulanges paraît la louer de bon cœur et de bonne foi. Votre fils me mande fort joliment qu'après avoir été à la prise de trois ou quatre villes, il a fort envie de venir s'exposer à l'air des Rochers. Adieu, ma très belle petite sœur; je salue et embrasse tous les illustres Grignan, sans oublier d'y comprendre M. de La Garde.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue.*

Il faut que tout cela passe, cela soulage. Vous croyez bien, ma chère bonne, que si je le vois partir pour Bourbon et pour Grignan, je lui demanderai une place dans son carrosse. Il se trouvera à la fin que moi, qui ne lève point boutique de philosophie, je serai plus philosophe qu'eux tous. Ma Providence me sert admirablement dans ces occasions: c'est la soumission à ses ordres qui a fait souffrir héroïquement à mademoiselle Le Camus la rupture de son mariage. Serait-il possible que l'air de disgrace du cardinal (*le Camus*) en fût la raison? Je crois que cette Éminence se contentera d'aller en paradis, et qu'il ne quittera point *ces canailles chrétiennes*[1]. Je ne puis jamais croire que des

[1] C'est à propos d'un prélat fort entêté de sa naissance, lequel prêchant un jour au peuple de son diocèse, le traitait de *canaille chrétienne*. (P.)

gens d'un très bon esprit puissent jouer longtemps la comédie ; c'est trop prendre sur soi. Je sens les chagrins de toute cette famille. On croit toujours l'affaire du parlement de Rennes toute résolue.

1104. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 25 septembre 1689.

Je m'accommode assez mal de la contrainte que me donne M de Grignan : il a une attention perpétuelle sur mes actions ; il craint que je ne lui donne un beau-père : cette captivité me fera faire une escapade, mais ce ne sera pas pour *monsieur* le comte de Revel ; oui, *Monsieur*, c'est non-seulement *Monsieur*, mais c'est *monsieur le comte* de Revel. Nous ne savons ce que c'est dans cette province que de nommer quelqu'un *sans titre* [1] : cependant nous nous oublions quelquefois, et nous l'appelons *Revel ;* mais c'est sous le sceau de la confession. Je ne veux point l'épouser, soyez en repos ; il est trop galant. Vous voulez donc savoir, ma chère belle, qui sont *ses Chimènes*. Vous en nommez deux très bretonnes : en voici trois autres : une jeune sénéchale qui était ici, et qui n'est point parente de celle que vous avez vue ; mademoiselle de K.... fort jolie, qui était à Rennes ; et sur le tout, une petite madame de C..... *votre nièce*, car elle est petite-fille de *votre père* Descartes : elle a bien de l'esprit, et a toute la mine de croire que le feu est chaud, et qu'elle peut brûler et être brûlée. Cependant tout cela est si honnête que leur amant commun paraît s'ennuyer mortellement à Rennes. Il mandait l'autre jour à M. de Louvois, que s'il avait besoin pour quelque guerre d'hiver de l'officier du monde le plus reposé, il le faisait souvenir de lui.

Parlons tout d'un train, ma fille, de la prévention de

[1] M. de Coulanges disait que les enfants du parlement de Rennes naissaient tous *marquis et comtes*. (P.)

M. le chevalier ; l'amitié fait-elle un tel aveuglement ? Je crois la connaître ; mais il me semble qu'elle se laisse toujours convaincre par la lumière : on n'en aime pas moins ceux qui ont tort ; mais on voit clair. Quoi ! une inconnue nommée *la raison*, soutenue de la vérité, heurtera à la porte, et elle en sera chassée comme de l'université de Paris (vous avez vu le charmant ouvrage de Despréaux [1]), et on ne voudra pas seulement l'entendre, accompagnée de ses (*pièces*) justificatives ! quoi, deux et deux ne feront plus quatre ! Une gratification donnée par le maréchal de La Meilleraie, de cent écus en deux ans, qui n'a jamais été sur aucun état de pension, et qu'on ne savait pas, fera un crime de n'être pas continuée, quand on dit : « Monsieur, « il faudra voir aux états prochains ; si je m'étais trompé, « cela serait aisé à réparer. » Car pour celle du mort rayée et donnée aux états de 71, Coëtlogon n'en disconvient pas. Peut-on avoir tort quand on fait voir clairement toutes ces choses ? Ah ! si M. le chevalier avait une telle cause en main, avec ce beau sang bouillant qui fait la goutte et les héros, il la saurait bien soutenir d'une autre manière que je ne fais. Mais peut-on, avec un si bon esprit, fermer les yeux et la porte à cette pauvre vérité ? Non vraiment, ma chère Comtesse, ce n'est point sur ce chapitre que M. le duc de Chaulnes a tort ; c'est son chef-d'œuvre d'amitié ; il en a rempli tous les devoirs, et au-delà : c'est avec nous qu'il a tort, et qu'il a un procédé qui m'est entièrement incompréhensible : telle est la misère des hommes ; tout est à facettes, tout est vrai, c'est le monde. Ce bon duc m'a encore écrit de Toulon : il ne cesse de penser à moi, sans y avoir songé un seul moment pendant huit jours qu'il a été à Paris ; pas un mot au roi de cette députation tant de fois promise, et avec tant d'amitié et de

[1] *Voyez* l'arrêt burlesque donné en la grand'chambre du Parnasse en faveur des maîtres ès-arts, pour le maintien de la doctrine d'Aristote. *Œuvres de Boileau.* (P.)

raison de croire qu'il en faisait son affaire; pas un mot à M. de Croissi, dont il emmenait le fils, et qui aurait nommé votre frère : il dit une parole en l'air à M. de Lavardin : mais croyait-il qu'il eût plus de pouvoir que lui pour faire un député? Nous étions persuadés que c'était après en avoir dit un mot au roi. Enfin, il part, il apprend que Lavardin ne tiendra point les états; il fallait donc écrire. Il va à Grignan, vous lui en parlez; il semble qu'il ait quelque envie d'écrire, mais cela ne sort point; il m'écrit de Grignan et de Toulon, il ne m'en dit pas un mot. Madame de Chaulnes en doit parler à M. de Croissi, mais ce sera trop tard; la place sera prise par M. de Coëtlogon. Pour M. le maréchal d'Estrées, il ne s'est engagé qu'à madame de La Fayette avec une joie sensible, pourvu que la cour le laisse le maître; nous étions trop bien de ce côté-là; mais, ma fille, nous n'y songeons plus : M. de Cavoie aura la députation pour son beau-frère, et fera bien. La bonne duchesse a trop perdu de temps; elle est timide, elle trouvera les chemins barrés; tout le monde ne sait pas parler. De vous dire que je concilie ce procédé léthargique avec une amitié dont je ne saurais douter, non très assurément, je ne le comprends pas, ni mon fils non plus : mais notre résolution, c'est d'être assez glorieux pour ne nous point plaindre; cela donnerait trop de joie aux ennemis de ce duc, ce serait un triomphe. Nous sommes dans ces bois; il nous est aisé de nous taire; il peut arriver des changements pour une autre année : ainsi, ma chère enfant, nous sommes fort aises que vous l'ayez reçu si magnifiquement; nous ne romprons nous-mêmes aucun commerce; je dirai seulement le fait, et demanderai *à son excellence* comment elle a pu faire pour penser sans cesse à nous, et pour nous oublier et s'oublier elle-même. Nous n'irons point du tout aux états, et nous nous moquerons de l'arrière-ban, qui ne nous est bon qu'à nous donner du chagrin. Voilà nos sages résolutions : si vous les approuvez, nous les trouve-

[redacted]

rons encore meilleures. Cependant nous sommes très sensibles à la perte que vous allez faire de votre aimable Comtat; nous ne saurions trop regretter tant de belles et bonnes choses qui en revenaient, ni vous voir sans peine rentrer dans la sécheresse et l'aridité des revenus. Je sens ce coup tout comme vous, et peut-être davantage; car vous êtes *sublime*, et je ne le suis pas.

A propos de sublime, M. de Marillac [1] ne fait point mal, ce me semble. La Fayette est joli, exempt de toute mauvaise qualité; il a un bon nom, il est dans le chemin de la guerre, et a tous les amis de sa mère qui sont à l'infini : le mérite de cette mère est fort distingué; elle assure tout son bien, et l'abbé [2] le sien. Il aura un jour trente mille livres de rente : il ne doit pas une pistole : ce n'est point une manière de parler. Qui trouvez-vous qui vaille mieux, quand on ne veut point de la robe? La demoiselle a deux cent mille francs, bien des nourritures; madame de La Fayette pouvait-elle espérer moins? Répondez-moi un peu, car je ne dis rien que de vrai. M. de Lamoignon est le dépositaire des articles qui furent signés il y a quatre jours entre M. de Lamoignon, M. le lieutenant civil, et madame de Lavardin qui a fait le mariage.

Mais que dites-vous de tout ce mouvement de magistrature? Je suis au désespoir que notre M. de Lamoignon n'ait point trouvé de place; cela est sensible pour lui et pour ses amis. Votre M. de Torcy est bien né coiffé [3] : ah! et que vous l'auriez bien fait écrire d'une bonne encre! mais tout cela n'était point rangé pour nous faire profiter de la

[1] René de Marillac, doyen des conseillers d'état, mariait Marie-Madeleine de Marillac, sa fille, avec René-Armand Mothier, comte de La Fayette, fils puîné de Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de La Fayette, et colonel du régiment de La Fère. (P.)

[2] Louis Mothier, abbé de La Fayette, fils aîné de madame de La Fayette. (P.)

[3] Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, reçu secrétaire d'état en survivance de Charles Colbert, marquis de Croissi, son père.

[redacted]

chaleur de cette amitié : Dieu ne le voulait point, cela est visible, et nous n'y pensons plus. Voilà M. de Pontchartrain contrôleur-général ; je le croyais bien, mais pas si tôt : nous allons lui écrire ; vous n'y manquerez pas, et à madame de Moucy ; la voilà sœur du premier président (*Ach. de Harlay*), elle n'en sera pas plus glorieuse.

Que Pauline est heureuse d'être auprès de vous ! vous la repétrissez toute ; c'est bon signe qu'elle prenne goût aux louanges que vous donnez à madame de Dangeau. Cette petite fille est capable et digne de tout ce que vous voudrez bien lui faire connaître : j'en ai jugé ainsi, dès que vous m'avez dit qu'elle avait de l'esprit et une grande envie de vous plaire. Encore une fois, qu'elle est heureuse d'être avec vous, de vous regarder et de vous entendre ! Coulanges m'en paraît charmé, et de vous, et de M. de Grignan, et de votre château, et de votre magnificence : cette manière de faire les honneurs de la maison a fait de profondes traces dans son cerveau ; il vous reconnaît pour duc et duchesse de *Campo-Basso*[1] pour le moins. Enfin, ma chère Comtesse, que ne faites-vous point, quand vous le voulez, et avec quel air, et quelle bonne grace ? Mon fils a lu avec plaisir ce que vous lui mandez ; il vous a écrit depuis peu ce qu'il pensait ; il trouve que je vous ai dit aujourd'hui tout ce qu'il pourrait vous dire ; il vous prie d'être persuadée que ma santé est parfaite, et que l'air des Rochers est excellent. M. d'Aix n'est guère honnête de n'être pas venu vous voir ; quelle folie de vouloir être premier président (*d'Aix*) ! mais c'est qu'il est fou ; par bonheur, ceux de qui cela dépend ne le sont point. Si, malgré le bon parti que vous prenez de vouloir bien vivre avec lui, sa conduite vous déplaît, je vous conseille d'en écrire à madame de La

[1] Gaucher Adhémar de Monteil, baron de Grignan, avait épousé dans le quinzième siècle Diane de Montfort, fille de Nicolas de Montfort, comte de *Campo Basso* et de Termoli. C'est à raison de cette alliance que les Grignan portaient dans leurs armes un franc-quartier de Bretagne. (M.)

Fayette ; elle n'est pas persuadée qu'il puisse avoir raison contre vous, et il n'y a guère de choses qu'il craigne davantage, que de paraître extravagant à ses yeux. Je sens le mépris que l'on a pour votre parlement, en lui laissant le chef que nous connaissons : voyez un peu ce que sont devenus ceux qu'on a donnés à cette province, MM. d'Argouges, Pontchartrain, Boucherat ; voilà des hommes ; et non pas un cheval *marin* [1] qui rue et fait cent folies. Je nommerai aussi La Faluère [2], dont tout le monde est content au dernier point. Adieu, mon enfant ; je vous embrasse avec une tendresse infinie.

1105. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 28 septembre 1689.

Vous m'étonnez de me conter la sorte d'incommodité de de M. de La Trousse ; on m'avait bien mandé que depuis la ceinture en bas c'était une espèce de paralysie : mais cette circonstance est affreuse, et le met hors de combat, c'est-à-dire hors de toute société, et par conséquent sans consolation. C'est une infirmité que je ne comprends pas que les eaux de Bourbon puissent guérir : où va-t-on prendre que des eaux qui ne font qu'ouvrir, soient propres à rajuster et à resserrer ce qui est relâché et insensible ? Enfin, ma fille, voilà un mal des plus extraordinaires : je plains M. de La Trousse plus qu'il ne me plaindrait. Je souhaite que M. le chevalier se trouve aussi bien des eaux de Balaruc qu'on le lui fait espérer. Il faut qu'elles soient d'une grande force : quoi ! c'est pour se baigner une heure et demie en trois jours, qu'on vient du bout du monde chercher ce remède ; car on ne boit point de ces eaux : mandez-moi l'effet qu'elles font, et surtout si M. le che-

[1] Jeu de mots sur le nom de M. Marin, premier président du parlement d'Aix. (P.)

[2] Premier président du parlement de Bretagne.

...adame de Chaulnes me mande qu
Croissi, qui fera de son mieux, et qu'ell
de M. le duc de Chaulnes à M. de Pon
est si mal bâti, que je ne compte plu
M. de Pommereuil et le maréchal d'E
nous; ce dernier ne souhaite que d'ent
mon fils sera agréable à nommer : c'est c
nes devait faire, ou madame de Chauln
de son mari ; c'est ce qu'il devait écrire
pris à Lyon que M. de Lavardin ne tiend
Enfin, je ne comprendrai jamais cette lét
la suite de leur amitié, nous ayant dit ce
affaire plus que la vôtre. Pour moi, je cr
voulu se commettre contre M. de Coët
duquel on attribue le retour du parlem
que fait la ville de Rennes, quoiqu'il
tout; car les volontés vont toutes seule
est gouverneur de Rennes, il a un air
ils ont été embarrassés de me mander c
nante pour eux. Mais pourquoi donc reco
à M. de Lavardin? c'est à quoi je ne
et à quoi je ne veux plus penser, sa
néanmoins qu'ils ne m'...

[redacted]

d'eux.: ce serait un mauvais personnage; tout est brouillé et caché sous le voyage de Rome : nous ne sentons aucune sorte d'humiliation à l'égard du public, et mon cœur les justifie, ne pouvant pas douter qu'ils ne nous aimassent mieux que M. de Coëtlogon.

Nous avons ici un abbé de Francheville, qui a bien de l'esprit, agréable, naturel, savant sans orgueil; Montreuil[1] le connaît. Il a passé sa vie à Paris, il vous a vue deux fois, vous êtes demeurée dans son cerveau, comme une divinité : il est grand Cartésien; c'est le maître de mademoiselle Descartes; elle lui a montré votre lettre, il l'a admirée et votre esprit tout lumineux; le sien me plaît et me divertit infiniment : il y a longtemps que je ne m'étais trouvée en si bonne compagnie. Il appelle mon fils, *nate dea*, et il me trouve aussi une espèce de divinité, non de la *plebe degli dei*[2]; pour moi, je ne me crois qu'une divinité de campagne : mais voulant rassurer M. de Grignan, qui peut craindre que je ne l'épouse, je l'avertis qu'une autre veuve, jeune, riche, d'un bon nom, l'a épousé depuis deux ans, touchée de son esprit et de son mérite, ayant refusé des présidents à mortier, c'est tout dire; et lui, après avoir été recherché de cette veuve, comme il devait la rechercher, a enfin cédé à l'âge de soixante ans, et a quitté son abbaye, pour n'avoir plus d'autre emploi que d'être un philosophe chrétien et cartésien, et le plus honnête homme de cette province. Il est toujours à son château, et sa femme jeune et bien faite ne croit rien de bon que d'y être avec lui. Il est venu voir mon fils et moi; et si nous sommes fort aises de causer avec lui, nous croyons qu'il est ravi de causer avec nous. Cet homme ne vous déplairait pas; il s'appelle présentement M. de Guébriac; il est venu de quatorze lieues d'ici nous

[1] L'abbé de Montreuil était secrétaire de M. de Cosnac, archevêque d'Aix. (P.)

[2] Cette expression est tirée du prologue de l'*Aminte* du Tasse. Les mots *nate dea* sont de l'*Énéide* de Virgile. (A. G.)

[redacted]

faire une visite; l'idée qu'il a de vous me fait plaisir : je ne pourrais guère m'accommoder d'un mérite qui n'aurait aucune connaissance du vôtre.

Ma chère Pauline, j'ai été ravie de revoir de votre écriture, je craignais que vous ne m'eussiez oubliée dans votre prospérité : c'en est une si grande pour vous, que d'être bien avec votre chère maman, et d'en être devenue digne, qu'une petite tête comme la vôtre pourrait fort bien en tourner. Je vous conseille de continuer l'exercice de toutes vos petites perfections, qui vous conserveront l'amitié de votre maman, et, en chemin faisant, l'estime de tout le monde. En vérité, ma fille, je suis fort aise que, pour votre amusement et pour l'honneur de ma prophétie, Pauline soit devenue aimable et douce, et comme vous la souhaitiez.

Je ne comprends pas que mademoiselle Le Camus puisse être moins bonne à épouser, parceque son oncle ne va point à Rome : quelle vision! l'a-t-on regardée comme nièce d'un ministre d'état? Il n'est qu'un cardinal d'un grand mérite, et un saint : il n'y a rien de changé à tout cela.

1106. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 2 octobre 1689.

Il y aura demain un an que je ne vous ai vue, que je ne vous ai embrassée, que je ne vous ai entendue parler, et que je vous quittai à Charenton. Mon Dieu! que ce jour est présent à ma mémoire! et que je souhaite en retrouver un autre qui soit marqué par vous revoir, par vous embrasser, par m'attacher à vous pour jamais! Que ne puis-je ainsi finir ma vie avec la personne qui l'a occupée tout entière! voilà ce que je sens, et ce que je vous dis, ma chère enfant, sans le vouloir, et en solennisant ce bout de l'an de notre séparation.

[redacted]

Je veux vous dire, après cela, que votre dernière lettre est d'une gaieté, d'une vivacité, d'un *currente calamo* qui m'a charmée, parcequ'il est impossible de penser et d'écrire si plaisamment, sans être gaie et en parfaite santé. Parlons d'abord de M. le chevalier; je trouve son état très différent de celui où je l'ai vu : comment! je pourrais entendre frapper le pied droit! car pour le gauche, nous trouvions qu'il faisait souvent l'entendu et le glorieux, quoiqu'il fût assez humilié par la contenance de l'autre, qui nous donnait autant de chagrin qu'à lui. En vérité, c'est un vrai miracle de voir ce pied-là redressé; car il s'en allait dans cet air de M. de La Rochefoucauld, qui faisait pleurer; et tout ce changement par trois quarts d'heure de bain dans cette eau salutaire, s'est fait en trois jours : le Mont-d'Or, ni Barége, n'en savent pas tant. On est donc quitte en trois jours de ce remède. Assurez bien M. le chevalier de la joie sincère que j'ai du soulagement qu'il a trouvé dans l'usage de ces eaux admirables, en attendant que nous disions *guérison*. Vous louez beaucoup les soins de M. de Carcassonne, en les comparant à ceux que vous auriez de moi; j'en puis juger, il n'y en a jamais eu de si tendres, ni de si consolants. M. le chevalier trouva donc madame de Ganges [1] bien changée, cela est fort plaisant : elle avait grand tort, en effet, de ne pas ressembler à l'idée qu'il s'en était faite : pour moi, je l'ai vue assez tournée sur ce beau moule, mais cent mille lieues au-dessous; car après le visage, tant de choses manquent, et de l'air, et de la grace, et de ce qui fait valoir la beauté, que cette ressemblance devient à rien. Si j'avais su qu'elle eût été femme de mon Ganges que j'ai tant vu, il me semble que je l'aurais regardée tout d'une autre façon : mais cela est fait.

Parlons de votre madame de Montbrun; bon Dieu! avec

[1] Belle-sœur de l'infortunée madame de Ganges. Le nom de celle-ci était *Gevaudan*. (P.)

[redacted]

quelle rapidité vous nous dépeignez cette femme! Votre frère en est ravi, mais il ne vous le dira pas; il vous embrasse seulement, il est avec son honnête homme d'ami, et c'est moi qui vous remercie d'avoir pris la peine de tout quitter, pour venir impétueusement me redonner cette personne; le plaisant caractère! toute pleine de sa bonne maison qu'elle prend depuis le déluge, et dont on voit qu'elle est uniquement occupée : tous ses parents Guelphes et Gibelins, amis et ennemis, dont vous faites une page la plus folle et la plus plaisante du monde; ses rêveries d'appeler le marquis d'Uxelles, les ennemis; elle croit parler des Allemands; et toutes ces couronnes dont elle s'entoure et s'enveloppe; son étonnement à la vue de votre teint naturel; elle vous trouve bien négligée de laisser voir la couleur des petites veines et de la chair qui composent le vrai teint : elle trouve bien plus honnête d'habiller son visage; et parceque vous montrez celui que Dieu vous a donné, vous lui paraissez toute négligée et toute déshabillée. MM. de Grignan sont bien habiles d'avoir trouvé son teint tout naturel : voilà comme sont les hommes; ils ne savent ni ce qu'ils voient, ni ce qu'ils disent; j'en ai vu qui admiraient des beautés bien peu admirables.

Vous avez fait un joli voyage au Saint-Esprit; vous avez vu M. de Bâville[1], la terreur du Languedoc; vous y avez vu encore M. de Broglio[2]. Je crois notre Revel *le César*, et Broglio *le Laridon négligé*[3]. Ils n'ont pas toujours été bien ensemble. M. le chevalier ne les a-t-il pas vus tous deux dans les chaînes de mademoiselle du Bouchet? Broglio était un si furieux amant, qu'il fut une des raisons qui la jetèrent aux Carmelites.

Au reste, ma belle, nous ne sommes plus fâchés contre

[1] Nicolas de Lamoignon, frère du président, et connu sous le nom de Bâville. Il fut l'instigateur et l'exécuteur des *Dragonades*. (A. G.)

[2] Victor-Maurice, comte de Broglio, commandait en Languedoc. Il était frère de Charles-Amédée de Broglio, comte de Revel. (P.)

[3] *Voyez* la fable de l'*Éducation*, par La Fontaine, fable 24, livre VIII.

[redacted]

nos bons gouverneurs ; j'en suis ravie ; j'étais au désespoir qu'ils eussent tort. Il est certain, et tous nos amis en conviennent, que ce duc ne put pas dire un seul mot au roi, ni de Bretagne, ni de députation, qui n'eût été mal placé : Rome occupait tout. Il parla à M. de Lavardin, il a écrit au maréchal d'Estrées : madame de Chaulnes a dit à M. de Croissi tout ce qui se peut dire, et rien n'est plus aisé à comprendre que l'envie qu'ils avaient l'un et l'autre de réussir ; mais nous n'y pensons plus ; et si, par hasard, la chose revenait à nous, elle nous paraîtrait miraculeuse. Ce n'est pas le plus grand mal que me cause la mort du pape ; je suis véritablement affligée quand je pense à la perte que vous allez faire par cette mort.

Je vous remercie, ma fille, de me mettre si joliment de votre société, en me disant ce qui s'y passe ; rien ne m'est si cher que ce qui vient de vous et de votre famille. Je vous recommande votre belle santé, et de conserver votre jeunesse, et pour cause. Je suis fort aise de la goutte de M. de Grignan, j'en ris avec vous ; voilà une belle consolation pour un pauvre homme qui crie ; mais tout est moins mauvais que de méchantes *entrailles*. Dieu vous conserve tous ! Mes compliments, mes amitiés, mes caresses où elles doivent être ; et pour vous, ma chère enfant, vous savez votre part, c'est moi tout entière.

1107. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 5 octobre 1689.

Je ne m'étais jamais avisée, ma fille, d'accuser certains fers qu'on met à la coiffure, de la longueur du visage ; cet avis sera fort bon à donner à de certaines personnes que nous connaissons. J'avais ouï dire que c'était signe de bonne amitié ; mais non, c'est que deux petits fers s'enfoncent dans les tempes, empêchent la circulation, font des abcès : les unes en meurent ; les plus heureuses n'ont

[redacted]

que le visage allongé d'une aune, pâles comme des mortes : mais la jeunesse, qui revient de loin, se remet avec le temps. Je mettrais bien volontiers ce conte avec de certains que me faisait autrefois la bonne princesse de Tarente ; enfin il est bon de tout savoir.

Je ne doute pas que M. de La Garde, qui n'a jamais refusé de remède, ne se serve de celui de cette Madame dont vous me parlez. Vous le verrez la tête en bas, les pieds en haut, *tourner une affaire*[1] comme celle-là ; je crois, en effet, que si on était longtemps dans ce régime, on n'aurait plus mal aux yeux ; je n'ai rien à opposer au récit de cette visite.

Nous avons eu un fort honnête homme, bien du bon esprit, du plus commode, du plus aisé, du plus savant, du plus tout ce qu'on veut, capable et digne de toutes sortes de conversations : il a été ici huit jours ; un de ses beaux-frères y est venu ; l'abbé de Marbeuf, qui ne gâte rien, un autre beau-frère du beau comte de Lis, qui gâterait tout, s'il parlait : c'est un misanthrope intérieur, car son chagrin ne sort point ; il est fort bien fait, et chante comme Beaumaviel, à s'y méprendre. Quand notre honnête homme fut parti, ce fut la plus simple et la plus plate chose du monde : nous renouvelâmes la vérité que nous avions sentie en ce pays avec vous sur la bonne et sur la mauvaise compagnie ; nous trouvâmes que la mauvaise était incomparablement plus souhaitable ; elle fait respirer agréablement, elle rend heureux ceux qu'elle laisse ; et les gens qui plaisent, vous laissent comme tombés des nues : on ne sait plus comment reprendre le train de sa journée ; enfin, c'est un grand malheur que d'avoir des gens raisonnables ; mais ce malheur n'arrive pas souvent.

Vous me demandez des nouvelles de notre députation ; nous ne voulons plus y songer. Madame de Chaulnes a

[1] On a déjà observé que c'était une expression familière à M. de La Garde. (P.)

[redacted]

parlé deux fois très bien à M. de Croissi. L'abbé Têtu est poussé par madame de La Fayette pour faire souvenir le ministre, et repasse si bien sur tout ce qu'a dit madame de Chaulnes, qu'on peut tout espérer de sa chaleur et des bons tons qu'il a pour ce qu'il entreprend. Madame de Chaulnes lui a laissé le soin de cette affaire, car elle n'est pas toujours à Versailles : madame de La Fayette fait des merveilles; M. le duc de Chaulnes a écrit au maréchal d'Estrées, qui ne demande pas mieux qu'à nous faire plaisir : voilà où nous en sommes. Pour moi, je crois que M. de Coëtlogon l'emportera par les raisons que je vous dis l'autre jour. Il y a encore MM. de Lannion et de Château-Regnault; nous regardons tout ce dénouement d'un œil et d'un cœur tranquilles. Je vous remercie d'avoir empêché M. le chevalier d'écrire à M. de Cavoie [1] pour cette affaire, cela serait mal.

Mon fils a ri à pâmer de votre Madame : il a ouï parler d'un certain visage long à Rennes; il veut savoir d'où cela lui vient; il est allé à Rennes voir le maréchal d'Estrées. Vous demandez, ma fille, ce que nous avons fait de vos trente vaisseaux; hélas! ce qu'on en fait toujours. On fut ravi de les recevoir à Brest; c'était la plus grande affaire du monde : ils sont tous sortis ensemble, ils ont croisé jusqu'à l'île d'Ouessant; après quoi ils sont revenus à Belle-Isle, puis à Brest, et voilà tout. Vous voyez bien que cette personne qui dit qu'il n'y a jamais rien eu de décidé sur mer depuis la bataille d'*Actium*, a tout-à-fait raison. Madame de Lamoignon était accouchée à Bâville d'un fils : comme on l'envoyait à Paris, le cocher qui le menait a versé sur ce grand chemin, et ce pauvre enfant en est mort; que dites-vous d'avoir ou de n'avoir pas un bon cocher? Vous avez raison d'être bien aise de la diversion que la goutte fait aux entrailles de M. de Grignan : Dieu con-

[1] Beau-frère de M. de Coëtlogon.

[redacted]

serve le dedans de cette place, et empêche les dehors d'être si terriblement insultés, car tout ce qui s'appelle douleur, est bien rude à souffrir : M. le chevalier ne m'en dédira pas. Mandez-moi toujours comme il se porte de son Balaruc, et en quel temps vos états de Languedoc commenceront; les nôtres commenceront le 20 de ce mois à Rennes. Adieu, ma très chère : ah! que de tout mon cœur j'irais bien me promener avec vous tous sur cette belle terrasse!

1108. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 9 octobre 1687.

Point de vos lettres, ma fille; je suis toute triste quand ce plaisir me manque : j'en aurai demain deux à la fois; il faut que je m'accoutume à ce chagrin, puisque la plainte est inutile. Je suis seule ici, mon fils est à Rennes, pour voir le maréchal d'Estrées, ma belle-fille, pour voir sa mère. J'aurai demain une femme de Vitré, que j'aime assez; vous l'avez vue une fois à Paris, elle est très raisonnable; ainsi je ne serai pas tout-à-fait seule. M. de Pommereuil a donné au maréchal d'Estrées la lettre de M. le duc de Chaulnes. Madame de Chaulnes a parlé deux fois tout de son mieux à M. de Croissi; l'abbé Têtu fait valoir les paroles et le souvenir de cette duchesse auprès du ministre : si, après cela nous n'avons notre députation, je dirai que M. de Chaulnes est à Rome; que M. de Lavardin n'a point tenu les états; que M. de Château-Regnault, M. de Coëtlogon, dans le service, ont été préférés; enfin, que Dieu n'a pas voulu, car nous avons fait de notre côté au-delà de toutes nos petites forces; et je ne m'amuserai point à haïr des gens que je suis assurée qui en sont aussi fâchés que moi : voilà un chapitre fini.

Que dites-vous de M. de Seignelai, ministre d'état à

[redacted]

trente-six ans [1] ? Madame de Lavardin me mande des merveilles de madame de Mouci et de son frère [2], qui a défendu à son secrétaire, d'un ton à être obéi, de prendre quoi que ce soit au monde, ni directement, ni indirectement; et, pour l'y disposer plus agréablement, il lui a donné, d'entrée de jeu, deux mille écus comptant, et a augmenté ses appointements, qui étaient de huit cents francs, d'une fois autant; il a traité ses autres domestiques à proportion, afin de les mettre à couvert de toutes sortes de tentations. Vous m'avouerez que voilà un beau et noble changement, et dont une belle ame, comme celle de ce magistrat, est bien flattée. Madame de Mouci, sa digne sœur, voyant sa dépense et sa table augmentées, lui donna, l'autre jour, pour douze mille francs de vaisselle d'argent toute neuve, et ne veut pas que son frère la remercie, parce qu'elle dit qu'elle n'en a que faire, et que ce n'est rien du tout. Franchement, ma fille, voilà ce que j'envie, voilà ce qui me touche jusqu'au cœur, de voir des ames de cette trempe; c'est faire un bon usage des richesses, c'est mettre la vertu au premier rang : j'ai cru que vous seriez bien aise de savoir ce détail d'une famille que vous aimez. Je mandais aussi à madame de Mouci qu'il fallait écrire au roi, au parlement, à la France, à tous les plaideurs, pour se réjouir de voir un tel homme dans une telle place. Je suis assurée que ma lettre ne lui a pas déplu ; mais on voit clairement qu'elle n'y veut pas répondre, et qu'elle ne se permet pas le moindre badinage : Dieu la bénisse et la conduise, puisqu'elle veut être en paradis dès ce monde ; elle n'est plus d'avec nous, elle est bien heureuse.

On me mande que le marquis d'Uxelles a été fort bien reçu à la cour, que cette cour est à Fontainebleau, et que

[1] Aussi madame Cornuel dit-elle un jour, au retour de Versailles, qu'elle venait de voir l'amour au tombeau, et des ministres au berceau. (A. G.)

[2] Achille de Harlay venait d'être nommé à la place de premier président du parlement de Paris, où il était procureur-général. (P.)

[redacted]

M. le duc de Bourgogne et son gouverneur (*M. de Beauvilliers*) ont la fièvre tierce; vous savez tout cela, ma chère Comtesse. Si j'avais reçu votre lettre, j'y répondrais, et ne m'amuserais pas ainsi à battre ridiculement la campagne. S'il m'était venu une madame de Montbrun, je vous ferais des volumes infinis; mais tout est si uni ici, que la matière manque. Je crois que les états ne seront que le 25 à Rennes. Je ne sais pas encore précisément le temps que le parlement y reviendra. On a fait des créations d'un président et de quatre conseillers; on attend peut-être que ces charges soient remplies. M. de Bailleul a remis sa charge à son fils, M. de Mêmes exerce la sienne; me revoilà dans la gazette. Parlons de Grignan : comment se porte ce pauvre Comte? où sont les ennemis? est-ce au dedans ou au dehors de la place? Il faut qu'il souffre que nous lui souhaitions des douleurs à son bras, pour sauver ses entrailles; mais nous voudrions bien que toute la place fût en bon état. M. le chevalier retournera-t-il à Balaruc? ce serait une bonne provision pour cet hiver? Où est M. de Carcassonne? M. de La Garde a-t-il la tête en bas, les pieds en haut? Pauline est-elle coiffée, ou si ce n'est que quelquefois? et vous, ma fille, êtes-vous belle, c'est-à-dire vous portez-vous bien? Je pense sans cesse à Grignan, à vous tous, à vos terrasses, à votre belle et triomphante vue; je sors de mes bois pour me promener avec vous : mais dans ce grand nombre de pensées, j'en trouve qui me font crier; car, comment s'imaginer qu'on ne travaille à Rome que pour vous ôter ce beau comtat? ah! *ne parlons point de cela*. Embrassez-moi, aimez-moi, et croyez que je suis tout à vous, et qu'il y a un an, un an tout entier, que je ne vous ai ni vue, ni rencontrée.

[redacted]

1109. — DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 8 octobre 1689.

Mon style sera laconique; je n'ai point de tête : j'ai eu la fièvre; j'ai chargé M. du Bois de vous le mander.

Votre affaire est manquée et sans remède; l'on y a fait des merveilles de toutes parts; je doute que M. de Chaulnes en personne l'eût pu faire. Le roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné; mais il était engagé il y a longtemps, et il l'a dit à tous ceux qui pensaient à la députation : il faut laisser nos espérances jusqu'aux états prochains; ce n'est pas de quoi il est question présentement. Il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit; vous êtes vieille, les Rochers sont pleins de bois; les catarrhes et les fluxions vous accableront; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera : tout cela est sûr, et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes; je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage; vous venez à Malicorne, vous y trouvez les chevaux et la calèche de M. de Chaulnes : vous voilà à Paris; vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes; votre maison n'est pas prête, vous n'avez point de chevaux, c'est en attendant; à votre loisir, vous vous remettez chez vous. Venons au fait : vous payez une pension à M. de Sévigné; vous avez ici un ménage : mettez-le tout ensemble, cela fait de l'argent; car votre louage de maison va toujours; vous direz : Mais je dois, et je paierai avec le temps : comptez que vous trouvez ici mille écus dont vous payez ce qui vous presse; qu'on vous les prête sans intérêt, et que vous les rembourserez petit à petit comme vous voudrez; ne demandez point d'où ils

viennent, ni de qui c'est[1] ; on ne vous le dira pas ; mais ce sont gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnements là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues ; il faut venir : tout ce que vous m'écrirez, je ne le lirai seulement pas ; et en un mot, ma belle, il faut, ou venir, ou renoncer à mon amitié, à celle de madame de Chaulnes et à celle de madame de Lavardin : nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute ; il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite ; il faut venir dès qu'il fera beau.

1110. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 12 octobre 1689.

Les voilà toutes deux ; mais, mon Dieu ! que la première m'aurait donné de violentes inquiétudes, si je l'avais reçue sans la seconde, où il paraît que la fièvre de ce pauvre chevalier s'est relâchée, et lui a donné un jour de repos ! cela ôte l'horreur d'une fièvre continue avec des redoublements et des suffocations, et des rêveries, et des assoupissements, qui composent une terrible maladie. Quel sang ! quel tempérament ! quelle cruelle humeur de goutte s'est jetée dans tout cela ! Quelle pitié que ce sang si bouillant, qui fait de si belles choses, en fasse quelquefois de si mauvaises, et rende inutiles les autres ! Enfin, voilà une grande tristesse pour vous tous, et pour vous particulièrement, dont le bon cœur vous rend la garde de tous ceux que vous aimez. Me voilà encore bien plus avec vous à Grignan, quoique j'y fusse beaucoup, par le redoublement d'intérêt que j'y prends depuis cette maladie. On est exposé, quand on est loin, à écrire d'étranges sottises ; elles le deviennent en arrivant mal à propos : on est triste, on est occupé, on est en peine ; une lettre de Bretagne se pré-

[1] C'était madame de Chaulnes qui les voulait prêter à madame de Sévigné. (M.)

sente, toute libre, toute gaillarde, chargée de mille détails inutiles ; j'en suis honteuse : mais je vous l'ai dit cent fois, ce sont les contre-temps de l'éloignement.

Je vous ai mandé comme je ne suis plus du tout fâchée contre M. et madame de Chaulnes. Il est certain, et mes amies me l'ont mandé, qu'il ne pouvait parler des affaires de Bretagne sans prendre fort mal son temps. Il recommanda mon fils à M. de Lavardin, croyant qu'il aurait la même envie que lui de nous servir, et cela était vrai. Il a depuis écrit à M. le maréchal d'Estrées, et cette lettre ferait son effet, si le roi n'avait dit tout haut à tous les prétendants à cette députation, qu'il y avait longtemps qu'il était engagé : madame de La Fayette me le mande sans me dire à qui ; on le saura bientôt. Elle m'ajoute que M. de Croissi a nommé mon fils au roi, qui ne marqua nulle répugnance à cette proposition ; mais que le même jour Sa Majesté se déclara ; et voilà ce qu'attendait le maréchal, qui se soucie fort peu que le gouverneur de Bretagne perde ce beau droit, pourvu qu'il fasse sa cour. Madame de La Fayette lui a rendu tous ses engagements, et l'affaire finit ainsi. Mon fils est à Rennes, agréable au maréchal, qu'il connait fort, et qu'il a vu cent fois chez la marquise d'Uxelles, contestant hardiment Rouville ; il joue tous les soirs avec lui au trictrac : il attend M. de La Trémouille, afin de rendre tous ses devoirs, et puis revenir ici avec sa femme ; c'est le plus honnête parti qu'il puisse prendre. Je suis encore seule, je ne m'en trouve point mal ; j'aurai demain cette femme de Vitré ; elle avait des affaires.

Il faut que je vous conte que madame de La Fayette m'écrit, du ton d'un arrêt du conseil d'en haut, de sa part premièrement, puis de celle de madame de Chaulnes et de madame de Lavardin, me menaçant de ne me plus aimer, si je refuse de retourner tout-à-l'heure à Paris ; et me disant que je serai malade ici, que je mourrai, que mon esprit baissera, qu'enfin point de raisonnements, il faut

venir, et qu'elle ne lira seulement pas mes méchantes raisons. Ma fille, cela est d'une vivacité et d'une amitié qui m'a fait plaisir, et puis elle continue ; voici les moyens : j'irai à Malicorne avec l'équipage de mon fils ; madame de Chaulnes y fait trouver celui de M. le duc de Chaulnes ; j'arriverai à Paris, je logerai chez cette duchesse ; je n'achèterai deux chevaux que ce printemps ; et voici le beau : je trouverai mille écus chez moi de quelqu'un qui n'en a que faire, qui me les prête sans intérêt, qui ne me pressera point de les rendre ; et que je parte *tout-à-l'heure.* Cette lettre est longue au sortir d'un accès de fièvre ; j'y réponds aussi avec reconnaissance, mais en badinant, l'assurant que je ne m'ennuierai que médiocrement avec mon fils, sa femme, des livres, et l'espérance de me mettre en état de retourner cet été à Paris, sans être logée hors de chez moi, sans avoir besoin d'équipage, parceque j'en aurai un, et sans devoir mille écus à un généreux ami, dont la belle ame et le beau procédé me presseraient plus que tous les sergents du monde ; qu'au reste, je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et qu'elle m'aimera toujours, malgré sa menace : voilà comme j'ai répondu à ces trois bonnes amies. Je vous montrerai quelque jour cette lettre de madame de La Fayette. Mon Dieu ! la belle proposition de n'être plus chez moi, d'être dépendante, de n'avoir point d'équipage, et de devoir mille écus ? En vérité, ma chère enfant, j'aime bien mieux sans comparaison être ici : l'horreur de l'hiver à la campagne n'est que de loin ; de près ce n'est pas de même. Mandez-moi si vous ne m'approuvez point : si vous étiez à Paris, ah ! ce serait une raison étranglante ; mais vous n'y êtes point. J'ai pris mon temps et mes mesures là-dessus ; et si, par miracle, vous y voliez présentement comme un oiseau, je ne sais si ma raison ne prierait point la vôtre, avec la permission de notre amitié, de me laisser achever cet hiver certains petits paiements qui feront le

[redacted]

repos de ma vie. Je n'ai pu m'empêcher de vous conter cette bagatelle, espérant qu'elle n'arrivera point mal à propos, et que M. le chevalier se portera aussi bien que je le souhaite.

Vous m'étonnez de me dire que M. de Chaulnes vous a paru tel que vous me le dépeignez. Je vous assure que pendant notre voyage, il était d'aussi bonne compagnie qu'il est possible : je ne sais si c'était votre *génie* qui lui donnait de la vivacité; mais vous l'eussiez trouvé assurément comme je vous le dis; je ne le connais plus au portrait que vous m'en faites. Mon fils s'imaginait que cette *ricaneuse*[1] l'avait prié de ne point parler pour lui; mais il voit bien qu'il s'était trompé.

J'ai été surprise de votre songe : vous le croyez un mensonge, parceque vous avez vu qu'il n'y avait pas un seul arbre devant cette porte; cela vous fait rire, il n'y a rien de si vrai, mon fils les fit tous, je dis tous, couper il y a deux ans, il se pique de belle vue, tout comme vous l'avez songé, et à tel point, qu'il veut faire un mur d'appui dans son parterre, et mettre le jeu de paume en boulingrin, ne laisser que le chemin, et faire encore là un fossé et un petit mur. Il est vrai que si cela s'exécute, ce sera une très agréable chose, et qui fera une beauté surprenante dans ce parterre, qui est tout fait sur le dessin de M. Le Nôtre, et tout plein d'orangers dans cette place *Coulanges*. Vous deviez avoir vu cet avenir dans votre songe, puisque vous y avez vu le passé. Je garde vos lettres et votre songe à mon fils et à sa femme, qui seront ravis d'y avoir vos aimables amitiés.

Je ne suis point du tout mal avec M. et madame de Pontchartrain[2]; je les ai vus à Paris depuis que vous êtes

[1] Madame du Bois de La Roche.

[2] Louis Phélipeaux, comte de Pontchartrain, venait de succéder à M. Le Pelletier, contrôleur-général des finances, qui avait demandé la permission de se retirer. M. de Pontchartrain avait été premier président au parlement de Bretagne; il fut depuis ministre de la marine, et ensuite chancelier de France. (M.)

[redacted]

partie : je leur ai écrit à tous deux ; le mari m'a déja répondu et à mon fils, très agréablement ; je n'ai rien du tout de marqué à leur égard ; car ce n'est pas un crime d'être amie de nos gouverneurs. Je rends au double toutes les amitiés de mon cher Comte ; je salue et honore le sage La Garde, je donne un baiser à Pauline, et mon cœur à ma chère bonne. Dieu guérisse M. le chevalier, et que cette lettre vous trouve tous en joie et en santé. Dites-moi la chambre du chevalier, afin que j'y sois avec vous. L'abbé Bigorre me mande que M. de Niel tomba, l'autre jour, dans la chambre du roi ; il se fit une contusion : Félix [1] le saigna, et lui coupa l'artère ; il fallut lui faire à l'instant la grande opération : M. de Grignan, qu'en dites-vous ? Je ne sais lequel je plains le plus, ou de celui qui l'a soufferte, ou d'un premier chirurgien du roi, qui pique une artère.

1111. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 16 octobre 1689.

Quelle joie, ma chère enfant, que le quinquina ait produit ses effets ordinaires ! je vous avoue que je tremblais en ouvrant votre lettre, car tout est à craindre d'un tempérament comme celui de M. le chevalier. Quel bonheur qu'un remède si chaud se soit accommodé avec la chaleur de son sang ! vous avez grande raison de croire que je prenais un extrême intérêt à la suite de cette terrible maladie. Mais comme vous êtes le centre de toutes les conduites, et la cause de toutes les santés, je me réjouis infiniment avec vous de tant de bons succès, car M. de Grignan s'en veut mêler aussi. Savez-vous bien que je suis encore plus surprise que la goutte ait guéri les entrailles de M. de Grignan, et que le beau temps ait chassé la goutte, que je ne

[1] Charles-François-Félix de Tassy. C'est lui qui fit au roi, le 18 novembre 1686, l'opération de la fistule.

[redacted]

suis étonnée que le quinquina ait guéri la fièvre? Vous pouvez donc vous applaudir du régime du riz qui est si adoucissant, et qui peut avoir fait tous ces miracles. Je n'ai garde de m'éloigner de Grignan, pendant que vous avez la joie de voir vos Grignan en si bonne santé; j'y prends trop de part. Je ne veux pas même aller à Paris, de peur de me distraire : c'est une chose plaisante que la manière dont madame de Lavardin m'en presse, et m'en facilite tous les moyens, et de quels tons madame de Chaulnes se sert aussi; il semble qu'elle soit gouvernante de Bretagne; mais je lui ferai bien voir que c'est à présent la maréchale d'Estrées [1], et que je ne suis plus sous ses lois. En vérité, elles sont aimables; je ne crois pas qu'on puisse employer des paroles plus fortes, ni plus pressantes, ni trouver de plus solides expédients; et le tout, parcequ'elles craignent que je ne m'ennuie, que je ne sois malade, que mon esprit ne se rétrécisse, que je ne meure enfin; elles veulent me voir, me tenir, me gouverner : M. du Bois s'en mêle aussi; cette conspiration est trop jolie; je l'aime, et je leur en suis très obligée, sans en être émue. Je veux vous garder leurs lettres; vous verrez si l'amitié et la vérité n'y brillent pas.

On me mande que c'est M. de Coëtlogon qui aura la députation; je n'en ai pas douté, et je crois que M. de Chaulnes n'en doutait pas non plus. Il avait bon esprit, il voyait le retour du parlement, le présent de la ville de Rennes, la part que M. de Coëtlogon paraissait avoir à tout cela, comme gouverneur de cette ville où l'on tient les états : tout parle pour lui; il fait une dépense enragée : c'est un bonheur que le voyage de Rome brouille et confonde tout cela; je doute que ce bon duc en corps et en ame eût pu l'emporter; ainsi Dieu fait tout pour le mieux. Mais quand j'ai accusé M. de Chaulnes de négligence, je

1 Le maréchal d'Estrées commandait en Bretagne en l'absence de M. de Chaulnes. (P.)

[redacted]

n'étais pas moins pour lui dans *les pièces justificatives :* quoi, ma fille ! vous toute cartésienne, toute raisonnable, toute juste dans vos pensées, je vous attraperais à juger qu'il a tort sur un sujet où il a raison, parcequ'il aurait manqué d'activité dans une autre occasion ! et cet endroit vous empêcherait de voir les autres ! Voilà une étrange justice ! vous seriez bien fâchée que la quatrième des enquêtes eût jugé ainsi votre procès : moi misérable, je me trouvai toute telle à cet égard que si nous avions eu la députation. Je sentis pourtant cet endroit en l'écrivant ; mais je crus qu'il trouverait son passe-port auprès de vous, et que vous vous souviendriez d'une chose que je dis souvent : *ce qui est bon, est bon ; ce qui est vrai, est vrai*, cela doit être toujours vu de la même façon : s'il y a des facettes sur d'autres sujets, il ne faut point les mêler non plus que de certaines eaux dans certaines rivières. Je crus encore que vous vous souviendriez que l'ingratitude est ma bête d'aversion ; de bonne foi, je ne la puis souffrir, et je la poursuis en quelque lieu que je la trouve : mais je vois bien que vous avez oublié tout cela, puisque vous avez cru voir quelque chose *de forcé* dans ce que je vous disais : je le sentis, mais sauvez-moi du moins de la pensée que j'aie voulu me parer de cette sotte générosité de province ; je serais fâchée que vous me crussiez si changée : je trouvai ce beau sentiment si naturellement au bout de ma plume, que je vous en reparle fort naïvement, et je vous conjure qu'avec la même justice, vous soyez persuadée que si la lenteur et la négligence ont paru dans cette dernière occasion, *les justificatives* n'en sont pas moins vraies, ni les ingrats moins ingrats ; en vérité, cela ne se doit point confondre, et même vous voyez présentement que ces bons gouverneurs n'ont pas tort.

Je ne suis point encore revenue de mon étonnement au sujet de l'esprit de M. de Chaulnes, et du changement que vous me dites y avoir remarqué : en vérité, je ne le recon-

[redacted]

nais pas; il était tout un autre homme dans notre petit voyage; c'était votre *génie* qui le ressuscitait, votre présence était trop forte, jointe avec les affaires de Rome; il en était accablé. Il y a un cardinal vénitien, nommé *Barbarigo*, évêque de Padoue, qui avait plus de voix qu'il ne lui en fallait au scrutin pour être pape; mais l'*accessit*[1] gâta tout; je ne sais ce que c'est; je vois bien seulement que c'est quelque chose qui empêche qu'on ne soit pape : cependant il n'y en aura un que trop tôt; je me promène souvent avec cette triste pensée.

J'aime tout-à-fait les louanges naturelles de Coulanges pour Pauline; elles lui conviennent fort, et m'ont fait comprendre sa sorte d'agrément, bridé pourtant par des gens qui ont un peu mis leur *nez* mal à propos : si ce comte avait voulu ne donner que ses yeux et sa belle taille, et vous laisser le soin de tout le reste, Pauline aurait *brûlé le monde*[2]. Cet excès eût été embarrassant : ce joli mélange est mille fois mieux, et fait assurément une aimable créature. Sa vivacité ressemble à la vôtre; votre esprit *dérobait tout*, comme vous dites du sien; voilà une louange que j'aime. Elle saura l'italien dans un moment, avec une maîtresse meilleure que n'était la vôtre. Vous méritiez bien une aussi parfaitement aimable fille que celle que j'avais : je vous avais bien dit que vous feriez de la vôtre tout ce que vous voudriez, par la seule envie qu'elle a de vous plaire; elle me paraît fort digne de votre amitié. Me revoilà seule; mon fils et sa femme sont encore à Rennes; ma femme de Vitré s'en est allée; je suis fort bien, ne me plaignez pas. Mon fils attend M. de La Trémouille, qui vient incessamment. Il est avec ce maréchal (*d'Estrées*) comme avec un homme dont il est connu; il joue tous les soirs au trictrac

[1] L'arrivée des cardinaux français et du duc de Chaulnes à Rome, avec le titre d'ambassadeur, et beaucoup d'argent. (A. G.)

[2] Mot de Tréville sur madame de Grignan, lorsqu'elle parut à la cour dans tout l'éclat de sa beauté. (A. G.)

[redacted]

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.



LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME VI.

[redacted]

PARIS,
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

[redacted]

LETTRES

DE MADAME

DE SÉVIGNÉ

AVEC LES NOTES

DE TOUS LES COMMENTATEURS.

TOME SIXIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,

RUE JACOB, 56.

—

1844.

[redacted]



LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

1112. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 19 octobre 1689.

Ho bien! ma fille, soyez donc en colère contre M. de Chaulnes : pour moi, je ne le saurais; vous me l'avez justifié, vos paroles sont efficaces sur mon esprit, je ne changerai point d'avis, et d'autant plus que son souvenir continuel, et de Grignan, et de Toulon, et de Rome d'où il m'écrit du 4, fait sur mon cœur comme s'il me graissait la patte : je ne vois que ces soins aimables; et tout au plus, je disais au commencement, je n'ai jamais tant vu se souvenir d'une personne qu'on oublie. Mais présentement je vois sa politique, et je ne comprends pas que vous, MM. les Grignan, MM. les courtisans, surtout M. le gouverneur de Provence, vous puissiez trouver étrange qu'ayant vu plus tôt que nous que cette députation irait à M. de Coëtlogon par mille raisons, il se soit contenté en partant de marquer simplement son intention à M. de La-

[redacted]

vardin, et d'en écrire au maréchal d'Estrées. On conçoit aisément qu'il n'a pas voulu se montrer, ni se faire un dégoût de ne pouvoir plus nommer un député, quand il est assez heureux pour cacher dans cette occasion le gouverneur de Bretagne derrière l'ambassadeur de Rome, et de brouiller tout par son éloignement. C'est un bonheur que ce soit M. de Coëtlogon, quand il n'y a point de part! s'il n'eût pu l'éviter, c'eût été encore une couleuvre à avaler; et je dis plus encore, s'il n'avait point été ambassadeur, je crois qu'en bonne politique de courtisan, le roi étant engagé à M. de Cavoie, il eût fallu faire un fagotage de réconciliation, plutôt que de vouloir paraître dans son gouvernement avec un député qui l'eût été malgré lui. Je fais M. de Grignan juge de ce que je dis, et je ne reçois le jugement tumultueux qui me parait dans votre lettre que comme un effet de votre amitié à tous, et point du tout de vos réflexions : au nom de Dieu, mandez-moi si je vous persuade; pour moi, je trouve que je dis fort bien. Autrefois c'était la plus agréable chose du monde : M. le gouverneur choisissait qui il voulait, et le roi le recevait sans aucune difficulté : ce beau droit s'est évanoui par degrés. M. de Charost y voulut donner atteinte le premier, et fit écrire MONSIEUR; et à cause de ce détour, il ne fut député, c'est-à-dire son fils, que deux ans après : ensuite les ennemis se sont rendus puissants; on a pesé lourdement sur la Bretagne et sur le gouverneur. Gacé [1] acheva de tout gâter par M. de Cavoie, et il fallut courir vitement à une paix plâtrée pour éviter cette mortification; et enfin, cette députation se confond cette année, et on la donne à un homme qui de bonne foi la doit avoir, qui ne l'a jamais eue; et M. de Chaulnes n'a point été forcé d'y consentir. Tout cela est dans les règles; ne faut-il point être juste, et se mettre à la place des gens? c'est ce qu'on ne fait jamais.

[1] Charles-Auguste de Matignon, comte de Gacé, maréchal de France en 1708.

[redacted]

Mon fils est joli; il a plus de qualité qu'il n'en faut : mais il a quitté le service, et on le faisait valoir par l'arrière-ban. Cependant M. de Chaulnes espérait donner un bon tour à toutes ces choses, à cause des circonstances qui font que la Bretagne est en faveur cette année. Dieu nous envoie un voyage de Rome à point nommé : on n'ose parler d'autre chose au roi que de Rome, toujours Rome; que voulez-vous qu'on fasse? c'est un arrangement de la Providence; c'est un cruel voyage pour nous, également mauvais pour mon fils et pour ma fille. Voici, ma chère enfant, qui est un peu long et ennuyeux, je le sens; mais il est dangereux de me mettre en train de parler. Encore un mot : ce duc ne vous a-t-il point écrit de Rome? Madame de Chaulnes est transportée de joie; car non-seulement il se porte bien, mais il a été reçu au bruit du canon comme ambassadeur, sans avoir renoncé aux franchises, dont l'ambassadeur d'Espagne a été enragé; il avait sollicité tous les cardinaux pour l'empêcher. La cour est fort contente de cet heureux commencement, et le prend comme un présage de la suite. Un mot à cette duchesse sur cela serait trop joli. Voilà le billet de l'abbé Bigorre; mais voyez comme je me corrige; oh! c'est tout de bon pour cette fois.

Je suis encore seule ici, je ne m'ennuie point; ma belle-fille reviendra dans quatre ou cinq jours. Mon fils est favori du maréchal, il trouve que la province ne l'a pas encore gâté; il joue au trictrac : Revel, qui s'en va, le retient jusqu'à ce qu'il ait vu l'ouverture des états; il attend aussi M. de La Trémouille.

1113. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 23 octobre 1689.

Je suis toujours seule, ma chère enfant, et sans aucun ennui; j'ai de la santé, des livres à choisir, de l'ouvrage et du

[redacted] [redacted]

beau temps; on va bien loin avec un peu de raison mêlée dans tout cela. Je vois, au travers de tout ce que mon fils et sa femme me mandent sur l'envie d'être avec moi, qu'ils sont ravis d'être à Rennes; et moi, dès ce moment, il me prend une véritable envie qu'ils y soient. Je leur défends de venir, je trouve même qu'ils ont raison; il y a très bonne compagnie à Rennes, tout y brille de joie; les Bretons ne sentent pas tous les millions qu'on va demander à la province; ils ne songent qu'au retour du parlement dans cette pauvre ville, et dans ce palais le plus beau de France; c'est où l'on tient les états; rien n'est plus magnifique : la curiosité y attire bien du monde aussi, pour voir des visages tout nouveaux, le maréchal d'Estrées, M. de Pommereuil, M. d'Eaubonne, M. de Lezonnet, au lieu de MM. de Chaulnes, de Fieubet ou de Harlay, d'Harouïs; les hommes aiment le changement. M. de la Trémouille passa, il y a trois jours, à Vitré; il y fut reçu à grand bruit, à cause de sa chevalerie : c'est une des occasions où l'on redouble les honneurs et même les redevances, selon le droit de certaines terres. Il a une *terrible* mine avec sa belle taille et ce cordon bleu; il n'y a que M. de Grignan qui puisse lui être comparé, je dirais même par *la beauté*, si je ne craignais d'offenser ce comte; car il est certain que M. de La Trémouille le surpasse. Il m'a fait faire bien des compliments, et qu'il serait venu me voir, sans que son équipage était fatigué; et moi, sans que je n'en ai point. L'abbé de Roquette est avec lui; il m'a écrit une lettre de bel-esprit, toute pleine de louanges et d'affection, comme aurait fait son oncle d'Autun. Ce fut hier qu'on ouvrit les états; je doute de la beauté des harangues. La noblesse aime que M. de La Trémouille les préside; elle n'aime point M. de Rohan, quoique de bonne maison; quand on le verra sans Saint-Esprit, ce sera un rabaissement; car du moins, il ne faut pas ne l'avoir point, c'est un démérite à un duc et pair.

[redacted]

Voilà bien parler de la Bretagne ; vous en serez peut-être ennuyée : mais cela est naturel ; ce sont des fruits de notre jardin ; nous parlerons après de la Provence. Disons quelque chose du pape, en voilà donc un : si j'avais été à Paris, j'aurais été lui baiser la mule dans la chambre de l'abbé Bigorre : il y est peint en perfection. C'est le cardinal Ottobon, Vénitien [1], intime ami de M. et de madame de Chaulnes, et de madame de Kerman, dont il adorait le mérite, joint à une beauté de dix-huit ans. Voilà l'homme à qui nous avons affaire ; voilà ce duc dans le démêlement des plus grands intérêts ; le voilà qui vous ôte votre cher Avignon ; je souhaite qu'il retrouve dans cette occasion tout le bon esprit que je lui ai vu, et je ne crois point qu'il doive en laisser derrière lui. Madame de Lavardin me mande que cet Ottobon est le plus honnête homme et le plus habile du sacré collége : mais il a soixante-dix-neuf ans ; un esprit n'est-il point au-dessous de la barre à cet âge? Le pauvre bon abbé me dit qu'oui : feu M. d'Arles me dit que non [2]. Ainsi nous devons croire qu'étant choisi, il tiendra encore fort bien cette grande place. Pour moi, je penserais, comme Patrix, que ce n'est pas la peine de s'habiller en pape, non plus que de se rhabiller au retour d'une grande maladie qu'eut Patrix à cet âge. Madame de Chaulnes aura peur qu'on ne laisse à Rome son mari, tout porté pour le prochain conclave. Parlons de cette duchesse ; voici un petit secret, vous allez l'aimer. Il faut qu'avant toutes choses vous croyiez que s'ils avaient pu, ils auraient été ravis de donner la députation à mon fils : on peut croire aisément qu'ils l'auraient mieux aimé que M. de Coëtlogon. On ne doit pas imaginer aussi qu'ils aient pu parler pour ce der-

[1] Il fut élu pape le 6 octobre 1689, sous le nom d'Alexandre VIII. (P.)

[2] Madame de Sévigné cite l'exemple de l'abbé de Coulanges, son oncle, mort le 23 août 1687, âgé de quatre-vingts ans ; et celui de M. d'Arles, oncle de M. de Grignan, mort le 9 mars 1689, âgé de quatre-vingt-six ans, pour en conclure que l'esprit de ceux qui arrivent aux environs de quatre-vingts ans baisse plus sensiblement dans les uns que dans les autres. (P.)

[redacted]

nier, comme vous dites tous par exagération, puisque M. de Chaulnes a nommé mon fils à M. de Lavardin, qu'il a écrit au maréchal pour lui, et que madame de Chaulnes, soutenue de la vivacité de l'abbé Têtu, a parlé deux fois à M. de Croissi : cela paraît bien clair; mais voici la suite. Cette bonne duchesse, véritablement fâchée que la présence de M. de Chaulnes, avant son départ, n'eût pas fait pour cette députation ce qu'ils avaient tous deux espéré, s'est mis dans la tête, avec madame de La Fayette et madame de Lavardin, de me faire aller à Paris, ayant sur le cœur que c'est le défaut de cette affaire qui me retient en Bretagne, et que son absence de Rennes me jette aux Rochers; car si elle tenait les états, elle compte bien que je ne l'aurais pas quittée. Toutes ces pensées l'agitaient, et donnaient une telle force à toute cette conspiration de mes amies, que j'en étais importunée; et en un mot, c'était madame de Chaulnes qui prêtait ces mille écus, mais de si bon cœur et de si bonne grace, avec tant d'envie que cette offre eût son effet, que madame de La Fayette, très contente du cœur et de l'amitié de cette duchesse pour moi, me prie fort de ne point ravauder sur cette députation. Madame de Chaulnes continue de m'écrire que ce qui est différé n'est pas perdu; que mon fils est jeune; que bien des gens ont demandé dix ans, quinze ans, cette place, et que c'est son affaire, sans me rien dire des mille écus. Je m'en vais pourtant lui en dire un mot, puisque madame de La Fayette m'a confié ce secret : mais cette duchesse voulait les mettre entre les mains de *Beaulieu*[1], afin que je les trouvasse tombés du ciel : tout cela ne m'a point tentée, ni dérangée; car ce sont ces manières qui me presseraient plus de m'acquitter que tous les sergents du monde. Je dis une vérité sur le malheur d'avoir des dettes : ceux qui nous pressent sont pressants; ceux qui ne nous pressent

[1] L'ancien valet-de-chambre de madame de Sévigné.

[redacted]

point le sont encore davantage. Voilà un long discours ; mais j'ai voulu vous le confier à vous seule et vous faire voir le fond du sac, et d'elle, et de moi, et comme il est difficile de n'avoir pas bonne opinion du cœur d'une personne toute naturelle, qui songe à moi avec tant de suite et tant d'amitié ; je vous conjure de ne point parler de tout ceci, cela nuirait à l'avenir. Mes amies de Paris sont bien contentes des procédés de cette duchesse ; voilà comme vont les choses de ce monde, et comme on juge quelquefois sans avoir vu les pièces justificatives. Je souhaite que vous n'ayez point d'ennui de lire tous ces détails ; car j'avoue que j'aurais peine à m'en corriger, prenant un extrême plaisir à vous les conter. Je finis, ma très aimable belle, en vous embrassant avec une tendresse qui est unique en son espèce. Je ne parle point encore de mes projets ; il me semble que je serai libre à la fin de l'été, il y a encore bien du temps : nous prendrons ensemble nos mesures, ayant le même dessein de nous retrouver.

1114. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 26 octobre 1689.

Je crois, ma chère fille, qu'à l'heure qu'il est vous n'avez plus votre beau comtat [1]. La première chose que le roi a faite avec ce nouveau pape, qui est entièrement selon son cœur, et au-delà de nos espérances, c'est de lui rendre cet admirable morceau, qui était si fort à votre bienséance : cette pensée fait la douleur de mon cœur. Voilà un petit détail de notre abbé Bigorre, que vous ne serez point fâchée de voir. M. de Chaulnes est trop heureux : on ne peut plus lui disputer d'être l'homme du monde qui fait le mieux un pape. Celui-ci est si bon, que nous n'osions l'espérer ;

[1] Ce comtat qui était occupé par la France, et dont M. de Grignan tira de grands avantages tout le temps que dura la brouillerie avec la cour de Rome. (A. G.)

il est Vénitien : c'est celui qui répondit le 4 d'octobre au compliment de M. l'ambassadeur ; et le 6, pour l'en remercier, M. de Chaulnes le fait pape : car cette exaltation a été faite brusquement à la française, et contre l'avis des Espagnols et des Allemands. C'est le meilleur esprit du sacré collége ; il n'a de défaut que quatre-vingts ans. Madame de Chaulnes en est transportée ; le Saint-Père a demandé de ses nouvelles et de celles de madame de Kerman, disant qu'il mourrait content s'il les avait vues encore une fois. Toute la France a été chez cette duchesse : je crois que vous lui aurez écrit un petit mot de cet heureux succès, et à ce duc aussi, quoiqu'il vous ôte Avignon. Voilà la chose du monde la plus heureuse pour lui : vous savez tout cela ; mais on cause.

Vous avez présentement M. d'Arles ; il m'a écrit de Paris, je lui ferai réponse à Grignan ; et comme il me parle de son abdication [1], je n'hésiterai point à lui mander ce que j'en pense, quoique ce soit une chose faite, et qu'il me dise que M. de Pomponne et madame de Vins l'ont approuvée ; il est si aisé d'escroquer des approbations, qu'elles ne doivent pas faire une autorité. Il me mande que cela n'était bon que pour M. de Grignan ; je ne veux que cela pour le confondre : n'est-ce donc rien que d'être bon à son aîné, dans une place comme celle-là ? il n'aura qu'à voir combien cela fera plaisir à M. d'Aix, pour juger combien cela est mauvais à M. de Grignan. Et depuis quand un Grignan compte-t-il pour rien d'être utile à sa maison ? Eux que vous dites qui en aiment jusqu'à la moindre goutte, sous quelque figure que ce puisse être, n'ont-ils point assez marqué dans les occasions publiques qu'ils ne sont qu'un ? D'où vient qu'il plait à M. l'archevêque de se

[1] Il s'agissait de la place de président des états de Provence, que M. d'Arles avait occupée après M. de Janson. Mais par la nomination de M. de Valence à l'archevêché d'Aix, M. d'Arles étant obligé de lui céder la place de président, il crut dès lors ne devoir point assister à l'assemblée des états, pour ne s'y trouver qu'à la *seconde place*, suivant le rang de son archevêché. (P.)

[redacted]

démentir, et de renoncer à cette belle et heureuse réputation? Je trouve, comme vous, qu'il faut être pointilleux pour être blessé d'un petit morceau de bois sur un banc, qui fait la différence des places, qui ne tombe, ni sur la personne, ni sur le nom, et qui n'est fondée, dans cette *assemblée* seulement et pendant quelques jours, que sur les rangs de l'archevêque d'Aix et de l'archevêque d'Arles. Cela doit-il faire prendre la résolution de parler au roi, comme un homme qui a fait longtemps un sacrifice, dont le poids et le dégoût lui sont enfin devenus insupportables? Est-il possible que le roi soit entré véritablement dans cette peine, et qu'il n'ait point été surpris que l'honneur de le servir, qu'on avait tant fait valoir en prenant cette place, ne puisse plus le soutenir contre un chagrin qui n'est que dans son imagination? Enfin, ma fille, je suis blessée de cette abdication, et je souhaite à celle-là le même repentir qu'aux autres, afin de nous venger. Mais je vous en dis tant que j'y renverrai M. l'archevêque, s'il me fait l'honneur de vouloir que je lui dise mon sentiment sur ce qu'il me mande, et je ne lui ferai qu'une légère mention de cet article dans ma réponse.

Disons un mot de madame Reinié [1]. Quelle furie! ne crûtes-vous point qu'elle était morte, et que son esprit et toutes ses paroles vous revenaient persécuter, comme quand elle était en vie? pour moi, j'aurais eu une frayeur extrême, et j'aurais fait le signe de la croix : mais je crains qu'il ne faille autre chose pour la chasser. Comment fait-on cent cinquante lieues pour demander de l'argent à une personne qui meurt d'envie d'en donner, et qui en envoie quand elle peut? Nulle personne arrivée à Grignan ne pouvait tant m'étonner que celle-là; j'en fis un cri. Vous faites bien cependant de ne pas la maltraiter, vous êtes toute raisonnable : mais comment vous serez-vous tirée de ses pattes, et de ces inondations de paroles où l'on se trouve

[1] Marchande de Paris.

[redacted] [redacted]

noyée, abîmée? Je suis fort aise d'être instruite sur Balaruc [1] ; je l'ai vu sur la carte. C'est une chose bien triste que M. le chevalier ne soit point soulagé, et que sa maladie ait gâté tout le bien que vous pensiez d'abord que les eaux avaient fait ; je suis très sensible à ce malheur. Ces eaux sont d'une grande violence ; je n'y voudrais confier aucun de mes membres, d'autant mieux que je n'ai plus aucun mal à mes mains. Je ne sais plus où se sont cachés tous ces petits maux extravagants : je crois quelquefois qu'il y a de la trahison, tant je suis parfaite sur le sujet de ma santé. Je vous trouverai bien à plaindre quand vous vous séparerez tous : ce sera vraiment alors que vous voudriez n'avoir eu pour compagnie que madame Reinié, et une autre que j'avoue qui m'est insupportable aux yeux, tout comme à vous. Mais vous m'avertissez quelquefois de ne dire certaines choses qu'aux échos ; vraiment je me garderai bien de leur confier la moindre chose : nous en avons un dans cette place *Coulanges*, qui est comme celui de La Trousse, et qui est petit rediseur mot à mot jusque dans l'oreille. A propos de La Trousse, M. de La Trousse n'est guère soulagé des eaux de Bourbon.

Le lendemain du jour que je vous eus écrit, je vis revenir ma belle-fille à l'heure que j'y pensais le moins : elle quitta Rennes, malgré tout le monde et tous les plaisirs qui y sont, pour venir, dit-elle, auprès de moi, préférant ce plaisir-là à tous les amusements des états. Cela me surprit, et m'aurait inquiétée, si je ne voyais clairement qu'elle en est fort aise, et que c'est d'aussi bon cœur que de bonne grace qu'elle a fait cette expédition. Du Mesnil a fait venir l'opéra d'*Atys* à Rennes ; il n'est pas en si grand volume, mais il est fort joli. Ma belle-fille y a été une fois, elle en est contente, et plus encore d'être revenue ici ; elle me dit : « Tout le monde me tourmentait à

[1] Eaux minérales sur les bords de l'étang de Thau, à une lieue de Cette.

[redacted]

« Rennes sur l'envie que j'avais de revenir aux Rochers ; « mais, Madame, quand je les ai fait souvenir que c'était « pour être auprès de vous, ils ont fort bien compris que « j'avais raison, surtout M. le maréchal d'Estrées, M. de « Rennes, M. de La Trémouille, et M. de Pommereuil. » Enfin, la voilà : j'ai cru que ce petit récit ne la brouillerait pas avec vous. Pour mon fils, M. le maréchal n'a pas voulu le laisser venir ; c'est le seul avec qui il cause de toutes choses [1]. Il est au désespoir que mon fils ne soit pas député ; il avait une sincère envie de nous faire ce plaisir et à madame de La Fayette, qui l'en avait prié. Il n'aime guère le choix de M. de Cavoie, intime ami de M. de Seignelai : vous voyez le reste.

Nos états furent ouverts samedi 22 : ce fut une foule, une presse, une confusion ; mais enfin le maréchal parla fort bien, mieux qu'on ne pensait. Le premier président *de communi martyrum* ; M. de Pommereuil fort vivement à sa mode, moins bien que Fieubet et de Harlay, qui enlevaient par la beauté de leurs harangues ; et dans toutes, il fut dit des merveilles de M. le duc de Chaulnes, et de cette exaltation arrivée le même jour tout à propos. Le lendemain, M. de Pommereuil demanda trois millions pour le roi; ils furent accordés sur-le-champ, quoiqu'en vérité on ne sache pas trop bien où les prendre avec le conflit de M. d'Harouïs : mais enfin, pour la bonne grace au moins, il ne peut rien s'y ajouter. Après avoir vu ces bons commencements, Revel est parti pour reprendre, comme il espère, son premier métier. Il passa ici lundi, il ne fit qu'y

[1] On trouve ce maréchal sur la liste des amants de Ninon, dans le temps qu'il n'était encore que comte d'Estrées. De là venait sa liaison avec M. de Sévigné : c'était comme une amitié de jeunesse. C'est le même comte d'Estrées qui, ayant eu Ninon après Villarceaux, disputait à celui-ci la paternité de l'enfant dont elle accoucha dans ce temps. Ne pouvant s'accorder, ils firent comme le juge de Rabelais ; ils prirent des dés. Le sort donna au comte d'Estrées cet enfant, qui depuis se distingua dans la marine, sous le nom de La Boissière. (A. G.)

diner, il alla coucher à Laval. Nous lui demandâmes quel genre de mort auraient choisi toutes ses maîtresses : il nous répondit fort bien qu'elles le choisiraient avec M. de La Trémouille et le comte d'Estrées, entre les mains desquels il les avait laissées. Nous parlâmes de M. le chevalier : il me parut bien dégelé sur l'estime parfaite qu'il a de lui ; il se vante de l'avoir vu en guerre et en marchandise ; je l'assurai aussi qu'il n'aimait pas un ingrat. Il espère qu'il ira en Allemagne avec le maréchal de Lorges ; je lui recommandai le marquis de Grignan : il me dit que c'était lui qui demandait sa protection, tant il était hors d'exercice. Quelle cruauté, ma chère bonne, si vous ne pouviez pas voir cet hiver, ce pauvre enfant ! n'est-ce pas dix-huit ans qu'il a ce mois-ci ? Les Allemands sont fâcheux avec leur guerre d'hiver.

Nous passons ici fort tranquillement nos jours, vous n'en doutez pas, mais fort vite, c'est ce qui surprend : de l'ouvrage, de la promenade, de la conversation, de la lecture ; tout cela vient à notre secours. A propos de livres, vous dites des merveilles des derniers de M. Nicole ; j'en ai lu des endroits qui m'ont paru très beaux : le style de l'auteur *éclaire*, comme vous dites, et nous fit rentrer dans nous-mêmes d'une manière qui découvre la beauté de son esprit et la bonté de son cœur, car il ne gronde point mal à propos, qui est la plus mauvaise chose du monde, et qui fait le moins ce qu'on veut. Je ne l'achetai point alors, c'était ce carême dernier ; je me contentai du bon Le Tourneux [1]. Nous lisons un traité de ce saint homme de Port-Royal [2], *de la prière continuelle*, qui est une suite de certains ouvrages de piété, qui sont fort beaux : mais, mon enfant, celui-ci, qui est bien plus gros, est si spirituel, si lumineux, si saint,

[1] Nicolas Le Tourneux, confesseur de Port-Royal, si connu par le livre de l'*Année chrétienne*, et par un grand nombre d'autres ouvrages importants. (P.)

[2] Jean Hamon, médecin de Port-Royal. (P.)

[redacted]

qu'encore qu'il nous passe cent pieds par-dessus la tête, il ne laisse pas de nous plaire et de nous charmer. On est bien aise de voir qu'il y ait eu, et qu'il y ait encore des gens au monde, à qui Dieu communique son saint esprit et sa grace avec une telle abondance; mais, mon Dieu! quand en aurons-nous quelque étincelle, quelque degré? Quelle tristesse de s'en trouver si loin et si près d'une autre chose! Ah! fi, ne parlons point de ce malheur; il en faut soupirer et gémir et s'en humilier cent fois par jour.

Il y a un mois que la nouvelle de la défaite de M. de Schomberg roule en ce pays; elle fut mandée de Saint-Malo à M. de Louvois : mais comme elle n'a point été confirmée par un courrier à la reine d'Angleterre, on la croit fausse [1]. J'embrasse ma très aimable Comtesse.

MADAME DE SÉVIGNÉ *belle-fille.*

J'ai vu, ma chère sœur, tout ce que vous dites pour M. de Sévigné et pour moi. Il est demeuré à Rennes, et j'ai eu assez d'esprit pour ne pas balancer un moment à me rendre auprès de madame de Sévigné. Je suis sûre que vous ne désapprouverez pas mon goût, et que cette préférence ne me mettra point mal avec vous. Je ne vous parlerai point de la députation, nous avons épuisé cette matière : nous soutenons si bien cette petite disgrace, que cela fait voir que nous étions dignes de ce que nous espérions. Je suis ravie, ma chère sœur, que notre chambre soit toute prête à Grignan; je vous embrasse très tendrement; ne le voulez-vous pas bien? Si j'osais, j'embrasserais aussi M. de Grignan : mais l'amitié que j'ai pour lui est tellement vive, que je fais scrupule de tout.

[1] Le bruit courut en France que le roi Jacques avait battu l'arrière-garde de M. de Schomberg; mais ce bruit était faux. Il fut obligé d'abandonner l'Irlande parcequ'une épidémie ravageait son armée.

[redacted]

MADAME DE SÉVIGNÉ.

En vérité, je reprends la plume à regret, car elle disait fort bien; ce n'est que pour vous embrasser encore une fois.

1115. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 30 octobre 168[illegible].

Parlons de la douleur de toutes vos séparations; il y a longtemps que je les sens pour vous, et que j'ai dit que vous éprouveriez bien le malheur d'avoir eu une si bonne compagnie : mais vous avez changé d'avis. Je vous mandai cet été que M. le chevalier pourrait passer son hiver à Avignon ou à quelque autre lieu de Provence, pour jouir de votre beau soleil, et mettre un hiver si gracieux au bout des eaux de Balaruc, comme font bien des gens qui craignent les froids de Paris : vous me renvoyâtes bien loin, et vous me dites que c'était lui souhaiter le pis qui lui pût arriver, que s'il y demeurait, ce serait signe qu'il serait trop malade pour s'en retourner; que sans cela il irait revoir ses amis et le monde. Dites-moi donc ce qui est arrivé, qui vous fait croire aujourd'hui qu'il ferait bien de passer l'hiver en Provence; car pour moi, je suis persuadée, comme vous, que les eaux n'ayant pas trop réussi, il passera bien tristement son hiver à Paris dans cette petite chambre, avec votre beau portrait qui ne dit pas un mot, quelque chose qu'on puisse lui dire; et je pense que si Dieu veut qu'il soit malade, et qu'il crie les hauts cris, en ce cas il doit vous regretter infiniment, car il n'est pas homme qui s'accommode des consolations médiocres : il faut espérer un état plus doux; pour moi, j'eusse opiné à tâter du climat de Provence, cette année seulement, puisqu'il y était tout porté. Vous me manderez comme toutes séparations se seront faites.

[redacted]

Vous avez M. d'Arles, vous lui avez donné ma lettre : je suis plus aise que jamais de lui avoir dit librement mon sentiment sur son abdication. Il s'était vanté de l'approbation de madame de Vins : mais elle me mande qu'il lui a caché cette résolution, croyant bien qu'elle l'improuverait à cause de M. de Grignan, et plusieurs choses encore sur ce ton ; c'est donc ainsi que madame de Vins et M. de Pomponne l'approuvent. Vous ne m'avez point appris cette réponse du roi, dont vous étiez si curieuse; pour moi, je ne me dédis point de tout ce que j'ai dit sur ce sujet.

On assure que la première chose que M. de Chaulnes a faite le lendemain de l'exaltation, c'a été de rendre Avignon. Mon Dieu, ma fille, que cette pensée me touche et me trouble ! c'est ma seule peine, et elle ne peut être mieux fondée que sur l'état où vous allez être. Quand je réfléchis et parle sur ce sujet, ce sont mes véritables affaires, je n'en connais point d'autres. Mais il faut épargner cette amertume dans les lettres, elle ne ferait que renouveler celle de votre cœur ; cela échappe quelquefois. On dit que M. de Lorraine va mettre ses troupes en quartier d'hiver : nous en ferons autant ; et si cela est. vous reverrez bientôt votre cher enfant ; je vous souhaite cette consolation.

La prise de Bonn, et la mort du baron d'Asfeld [1] ont donné du chagrin : le roi et M. de Louvois l'ont regretté, et loué hautement comme un homme capable de tout, et des plus grandes négociations. Celles de M. de Chaulnes pourraient être plus longues qu'on ne pense, étant le seul qui puisse inspirer à sa sainteté le véritable desir de donner la paix aux princes chrétiens ; sa sainteté n'aime point du tout le cardinal d'Estrées que l'on croit qui reviendra

[1] Frère aîné du maréchal et de l'abbé d'Asfeld. Il commandait dans Bonn, où il fit une très vigoureuse défense ; et soutint un assaut où il fut blessé à mort : il se rendit le 12 octobre, et fit une capitulation honorable après vingt-sept jours de tranchée ouverte, et un blocus de plus de trois mois, pendant lequel les ennemis avaient ruiné cette ville par le canon et par les bombes avant que de l'assiéger dans les formes. (P.)

[redacted]

à la cour. Nous verrons ce que Dieu a réglé : *Laissons-le faire*, dit le saint évêque d'Angers (*Henri Arnauld*) qui vient de faire sa visite à quatre-vingt-douze ans, avec le même bon esprit qu'autrefois. Adieu, ma chère enfant. Pourquoi dites-vous que vous n'êtes plus belle? pourquoi êtes-vous allumée? pourquoi votre sang est-il en colère? le mien en est ému : vous êtes trop vive, vous êtes trop sensible, vos nuits se sentent de l'agitation des jours : tâchez de vous tranquilliser, servez-vous de votre courage, de votre philosophie, de votre christianisme, pour soutenir le fardeau des peines que la Providence vous destine ; elle aide elle-même à les soutenir. Votre belle-sœur vous dit mille choses honnêtes et tendres : une de ses folies, c'est de me faire parler de vous. J'embrasse M. de Grignan : je ne sais plus où j'en suis des autres : je crains bien qu'à l'arrivée de cette lettre tous les oiseaux ne s'en soient envolés. Nous avons eu ici quelque temps votre soleil ; vous aviez nos pluies : mais depuis deux jours, je crois que tout retourne à sa place ; ainsi, vous avez beau temps. Pauline m'a écrit une lettre charmante ; elle me dit audacieusement qu'*elle ne craint point de détruire*, qu'au contraire, elle prétend surpasser les louanges que Coulanges lui donne, et qu'elle apprend l'italien, que vous êtes sa maîtresse, qu'elle lit le *Pastor fido ;* et puis me fait une question fort plaisante, la friponne ! Vraiment, je la renvoie bien chez ses parents.

1116. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 2 novembre 1689.

Je reçois toutes vos lettres, ma fille, mieux que quand il faisait beau. Cependant le ciel de votre Provence est dans un désordre qui fait peur ; vous n'êtes point accoutumée à ces déluges ; vous me représentez votre château dans un ... qui me donne beaucoup de peine, et si vous n'avez

[redacted]

pas sauvé tous vos beaux meubles, et surtout celui de votre cabinet, digne de Versailles, je serai bien affligée. Nous commençons à sentir les pluies; mais comme il y a encore de beaux rayons de soleil, j'en profite avec plaisir, parceque ce terrain est aussi sec et aussi agréable que celui de notre pauvre Livry : ainsi, je me promènerai souvent. Le commencement de votre lettre dit de grandes choses en peu de mots : Ottobon, *pape;* le Comtat, *rendu;* le roi et M. de Chaulnes, *triomphants;* et madame de Grignan, *ruinée;* voilà l'endroit qui me fait bien du mal, et qui n'est que trop sensible à mon cœur; il faudra tâcher de mettre au moins une espérance à la place de cette solide consolation que Sa Majesté vous avait donnée. Si le temps d'y travailler était à la fin de l'année qui vient, et que vous vinssiez tous deux à Paris, ce serait bien mon compte, car la chevalerie se ferait en même temps. Mais je ne comprends point la pensée de M. de Grignan, *seul à Pâques :* j'entends mieux celle de revenir passer l'hiver à Grignan, après l'assemblée, malgré la bise qui devient plus intraitable en ce temps-là : cela s'accommoderait du moins avec la santé de M. le chevalier et avec vos affaires. Enfin, ma belle, vous êtes tous sages, votre conciliabule est assemblé, vous prendrez les bonnes résolutions : il faut s'en fier à de si bonnes têtes. J'ai grande envie que M. d'Arles vous ait dit ses raisons : je veux aussi qu'il voie ma lettre; nous sommes en assez bon ménage pour que je puisse lui dire mon sentiment sur un sujet dont il me parle le premier : ne lui laissez point mettre, je vous prie, madame de Vins au nombre de ceux qu'il a consultés, et qui l'approuvent. Vous avez trouvé les propositions de mes amies bien aimables; vous avez raison, elles l'étaient fort : mais c'est assez d'avoir eu le plaisir de voir leur cœur, leur amitié; car du reste, c'eût été faire peu d'honneur à mes premières résolutions, que de les changer, et de vouloir m'accabler encore d'une dette de mille écus. En vérité, ma fille, il ne

[redacted]

fallait faire sur cela que ce que j'ai fait, c'est-à-dire sentir leur bonté, et en avoir beaucoup de reconnaissance. Si je vous faisais une gazette de l'état de ma santé en détail, vous seriez persuadée que je tiendrai la parole que j'ai donnée a madame de La Fayette. Vous verriez dans l'article *de la vessie*, que tout ce pays est dans une parfaite tranquillité; que les peuples sablonneux, qui avaient fait autrefois quelques entreprises, font à présent leurs efforts en d'autres pays lointains; qu'on a reçu des lettres des extrémités de ce royaume, qui portent que les jambes ne furent jamais, ni mieux faites, ni plus en état de servir; que les mains qui sont sur les frontières, ne sont plus sujettes aux fantaisies des nerfs leurs voisins, ni aux vapeurs qui leur donnent du secours; qu'enfin cet état serait un pays parfait, si l'on y pouvait trouver la fontaine de Jouvence : voilà tout le malheur. Après cette ridicule gazette que vous m'avez demandée, je crois que vous devez avoir l'esprit en repos de ma santé.

Il me paraît que vous faites une réparation a l'esprit de M. de Chaulnes; vous trouvez qu'il l'a si bon à Rome, que vous devez croire qu'il rêvait à Grignan, à toutes ces grandes affaires; ainsi, le voilà rétabli dans votre estime à cet égard : il faut qu'il le soit aussi sur le sujet des députations. Il n'avait pas tort de les donner quinze ans durant, sans en parler au roi, comme avait toujours fait le maréchal de La Meilleraie[1]. Cela est changé depuis quatre ou cinq ans, comme tout le reste. Quelles couleuvres n'a-t-il point avalées! vous l'avez vu. Il sait fort bien que ses bons amis ont détourné le chemin des députations; il le sent, et il a toujours dit à mon fils[2], hormis cette année, qu'il fallait présentement être courtisan, parceque les temps sont changés. Pour cette année, il avait cru que la

[1] Il était gouverneur de Nantes et de Brest, et lieutenant-général de la haute et basse Bretagne. (P.)

[2] M. de Sévigné avait quitté la cour en se retirant du service. (P.)

[redacted]

noblesse de Bretagne, et celui qui la commande, pouvaient être considérés. Il avait raison de croire, au moins, que sa recommandation pourrait y faire quelque chose, soit en écrivant de la province où il servait agréablement, soit en partant pour Rome. Sa timidité ou l'impossibilité de parler de Bretagne, l'a empêché de proposer la députation au roi; il n'a fait que la recommander à M. de Lavardin, et en écrire au maréchal d'Estrées : que sais-je encore, s'il n'a pas compris qu'il trouverait M. de Coëtlogon sur son chemin, et s'il n'a pas craint de se commettre? Pour moi, je crois que voilà le fond du sac. Il est tellement vrai que l'on ne songe qu'à faire plaisir à la ville de Rennes, que par une conduite inouïe, et dont je suis fort aise, on a donné la députation du clergé à M. de Rennes par une lettre de cachet : c'est une sorte de paquet qui n'était jamais entré dans la Bretagne pour une telle chose; car on suit le rang des évêques, et c'était cette année le tour de M. de Vannes ou de M. de Tréguier, qui sont si étonnés qu'ils ne savent où ils en sont : mais c'est assez d'être M. de Rennes; il en est tout étonné aussi, et demande s'il est bien vrai que ce paquet soit pour lui; car on n'en a jamais envoyé pour une députation : jugez si le gouverneur de Rennes ne devait pas l'obtenir avec plus de justice. Madame de Chaulnes est si surprise de tout cela, qu'elle se rejette à Rome, et fait fort bien. Le roi lui dit la semaine passée : « Madame, « M. de Chaulnes n'a pas été longtemps à Rome sans faire « parler de lui; il y a trouvé encore de bons amis, il y a « été fort bien reçu. » Elle lui répondit : « Sire, quand on « porte les ordres de Votre Majesté, on est toujours bien « reçu. » Toute la cour pensa l'étouffer de compliments et d'amitiés; j'espère que vous lui aurez écrit. Je crois comme vous, ma chère enfant, que M. de Chaulnes demeurera là pour un autre conclave, ou plutôt pour terminer avec ce pape qui l'aime, les grandes choses qu'ils ont à traiter ensemble, et celles qu'il a dessein de lui inspirer, ou dans

[redacted]

lesquelles il veut tâcher de le confirmer pour la paix générale; c'est cela qui serait un beau coup de filet. Si madame de Chaulnes et madame de Kerman étaient à Rome, elles seraient bien propres à le seconder. Mais ce pape hait autant le cardinal d'Estrées[1], qu'il aime l'ambassadeur, et l'on croit que cette éminence reviendra en France : si cela est, le retour de M. de Chaulnes en sera reculé. Je suis affligée, comme vous, que ce dernier pape qui nous laissait Avignon, n'ait pas autant vécu que M. d'Angers, que M. d'Arles[2] : mais cette longue vieillesse vous eût été trop bonne; Dieu ne l'a pas voulu. Je vous avais mandé que M. de Chaulnes était entré, comme ambassadeur dans Rome, *al dispetto* de l'ambassadeur d'Espagne, qui avait travaillé auprès des cardinaux pour l'empêcher : mais de cinquante-six voix, il n'en eut que cinq.

Je ne donne point la mienne à M. de La Garde pour prêcher, ni pour gronder : je sais bien que Jésus-Christ, saint Paul et saint Augustin, ont prêché et exhorté; c'était à eux à le faire : ce dernier en dit de si bonnes raisons. Mais un pauvre pécheur revenu depuis trois jours d'un état pire que les nôtres, devrait se tenir dans le silence, pénétré de la miséricorde de Dieu sur lui, uniquement occupé de son bonheur, et de la sensible reconnaissance qu'il doit à son sauveur, de l'avoir séparé et distingué entre tant d'autres, sans aucun mérite, et par une grace toute gratuite : voilà de quoi son cœur doit être plein; et si la charité lui fait prendre intérêt à son prochain, que ce soit en gémissant devant Dieu, et en demandant pour les autres les mêmes graces dont il a été comblé. Telle était madame de Longueville, cette pénitente et sainte princesse : elle n'oubliait point son état, ni les abîmes dont Dieu l'avait tirée; elle en conservait le sentiment pour fonder sa pénitence, et sa

[1] Le cardinal d'Estrées avait traversé son élection de tout son pouvoir.

[2] Ces deux prélats ont vécu, l'un quatre-vingt-quinze, et l'autre quatre-[illegible]ix ans.



vive reconnaissance envers Dieu. C'est ainsi que l'on conserve l'humilité chrétienne, et que l'on fait honneur à la grace de Jésus-Christ. Cela n'empêche pas les réflexions, les conversations chrétiennes avec ses amis; mais point de sermon, point de gronderies, cela révolte et fait qu'on se souvient, et qu'on les renvoie à leur vie passée, parcequ'on voit qu'ils l'ont oubliée. Je suis étonnée que les gens de bon esprit tombent dans cette injustice; mais il ne faudrait s'étonner de rien, car que ne trouve-t-on point dans son chemin?

Notre marquis me paraît un petit homme qui sera bientôt en quartier d'hiver, comme les autres, et qui pourra vous aller voir : je le souhaite, ma chère enfant, c'est la plus grande consolation que vous puissiez avoir : j'ai bien envie de l'embrasser, aussi bien que ma chère comtesse. Je suis fort aise que ce comte soit engraissé : je le voyais toujours maigre, et j'en étais en peine. La peinture que vous me faites de vos orages, est tellement belle et poétique, que mon imagination en a été réjouie.

1117. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 6 novembre 1689.

Monsieur de Chaulnes m'écrit fort tendrement et fort plaisamment : il me mande qu'il pourrait se vanter d'avoir fourni une assez belle carrière, sans la douleur mortelle qu'il a d'avoir été contraint d'offrir au pape le charmant comtat; qu'il le fit de si mauvaise grace, qu'il crut que Sa Sainteté le refuserait; mais qu'il fut assez malheureux pour être trompé, et que le pape le reçut, au contraire, avec un plaisir qui lui renouvela la bonne opinion qu'il avait déja de ce présent. Enfin, ma fille, voilà qui est fait : *Dieu vous l'avait donné, Dieu vous l'a ôté;* il faut soutenir cette privation comme tant d'autres. Je veux vous dire encore une fois que si vous êtes juste, vous comprendrez que ce duc

avant de me faire plaisir, et à mon fils. Il
sailles devoir parler de la Bretagne : il a d
Lavardin, il a écrit à M. le maréchal d'
de Chaulnes à M. de Croissy, et M. de Ca
vous savez. L'ambassadeur est heureux q
qu'il aurait pu avoir là-dessus, soit caché
son absence, et nous ait fait en ce pays le
car tout le monde à Rennes regarde mon f
puté que voulait faire M. de Chaulnes ; et M
comme celui qu'a fait son voyage de Rom
n'avons aucun sujet de nous plaindre, nous
éloignés aussi. Je vous avoue que je ne c
M. le chevalier, ni vous, ni vous autres
grands seigneurs, ni messieurs les gouver
vince, de trouver que c'est une belle chos
gouverneur de Bretagne le beau droit de no
tés sans aucune dépendance, et de dire que
faisait le roi : vraiment, il aurait eu grand
faire, puisque tous les autres l'avaient fait
mariage de la duchesse Anne avec Charles
et grande province avait bien d'autres prér
Chaulnes a suivi quinze ou seize ans

[redacted]

senti par rapport à eux, et ce ne peut pas être un de ce corps, qui se soit fait un tel divertissement. Hélas! ces pauvres gouverneurs, que ne font-ils point pour plaire à leur maître? avec quelle joie, avec quel zèle ne courent-ils point à l'hôpital pour son service : comptent-ils pour quelque chose leur santé, leurs plaisirs, leurs affaires, leurs vies, quand il est question de lui obéir et de lui plaire? et on leur plaindra un honneur, une distinction, une occasion de faire plaisir à des gens de qualité dans une province? Et pourquoi veulent-ils être aimés et honorés, et faire donc les rois? n'est-ce pas pour le service du vrai roi? est-ce pour eux? hélas! ils sont si passionnés pour sa personne, qu'ils ne souhaitent que de quitter ces grands rôles de comédie, pour le venir regarder à Versailles, quand même ils devraient n'en être pas regardés, et on leur plaindra des grandeurs dont ils font un si bon usage! Mais, mon enfant, est-il possible que vous ne pensiez point comme moi? M. de Grignan, venez donc à mon secours, soutenez-moi, c'est votre affaire : si vous m'abandonnez, je vous souhaiterai toutes sortes de dégoûts dans votre Provence, et je louerai et admirerai ceux qui, par leur industrie, sauront vous mettre au rang des autres. Je ne veux plus parler; pourquoi aussi me faites-vous dire ce que je pense? C'est à vous, au moins, que je me fie; car ailleurs je ne trouve rien de si joli que de savoir ainsi mettre les grands à la raison. M. de La Rochefoucauld et M. de La Feuillade ne me feraient pas mon procès sur ce que je pense là-dessus.

Parlons de nos états. Le Saint-Esprit vint dans une valise, dit Fra-Paolo, au concile de Trente; la députation est venue dans une lettre de cachet à M. de Rennes : ces voitures sont également extraordinaires. M. le maréchal d'Estrées ne veut pas que mon fils le quitte d'un moment; il ne connaît que lui, il ne parle qu'à lui, il fait ses visites avec lui; enfin il connaît si peu la Bretagne, que s'il n'y

[redacted]

avait trouvé un commensal de la marquise d'Uxelles, il aurait été dans le dernier embarras. Il fait une chère épouvantable, ce maréchal : il surpasse M. de Chaulnes : ce sont deux tables de dix-huit personnes matin et soir, de la belle vaisselle, toute neuve, toute godronnée au fruit ; enfin, c'est à qui pis fera, à qui pis dira ; il y a vingt tables quasi de cette furie ; et l'opéra d'*Atys* que du Mesnil rend agréable, et des comédiens.

Que je suis fâchée, ma fille, de la mauvaise santé de M. le chevalier ! quelle cruauté que cette fièvre ! mon Dieu ! que je le plains ! Il fait bien de ne point venir à Paris dans cet état ; que j'y aurais été décontenancée sans vous et sans lui ! votre séjour en Provence a bien assuré le mien ici. Voici la lettre de madame de La Fayette, et celle de madame de Lavardin : pour celle de madame de Chaulnes, c'était un volume, elle ne finissait point ; d'autant plus qu'étant persuadée que c'est son absence qui me fait passer l'hiver aux Rochers, au lieu de Rennes, elle met sur elle tout ce qui pourrait m'y arriver ; et elle avait une si sincère envie de me faire tomber du ciel ces mille écus, qu'elle ne se lassait point de me conjurer de partir : mais, ma fille, voilà qui est fait, je me trouve très bien ici, surtout quand vous êtes à Grignan.

On me mande que le pape a assemblé ses amis pour finir l'affaire des franchises avec la France et avec toutes les couronnes, et une autre congrégation pour prendre les moyens de faire la paix générale dans la chrétienté. On croit que le cardinal d'Estrées reviendra, et que le cardinal de Bouillon pourrait bien demeurer pour les affaires de France. Moi, je suis persuadée que M. l'ambassadeur n'est pas prêt de revenir.

Sainte-Marie, mon vieux ami, lieutenant de roi de Saint-Malo, m'est venu voir. Il m'a dit qu'il vous avait écrit pour une sollicitation ; je vous conjure, qu'il soit ent de vous : c'est un homme qui se mettrait en pièces

[redacted]

pour moi ; tout le monde l'aime en ce pays ; il est la consolation de tous les exilés, de tous les prisonniers de Saint-Malo ; en un mot, un petit Artagnan[1] qui est fidèle au roi, et humain à ceux qu'il est obligé de garder. Il a mille bonnes qualités ; il dit que c'est moi qui les lui ai données. Vous vous souvenez comme je l'ai converti, en lui donnant ma foi et ma parole que notre religion était meilleure que celle de Calvin. Je plaindrais bien M. de La Garde, s'il avait oublié son premier état, auquel l'humilité chrétienne est attachée, aussi bien que la reconnaissance envers Dieu. M. Nicole est tout divin.

Mon fils est toujours à Rennes ; sa femme a des soins infinis de me divertir. M. de Lauzun s'en va romanesquement en Irlande avec six mille hommes. Conservez-vous, ma très chère, et aimez-moi avec cette tendresse qui est faite tout exprès pour nous.

1118. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 9 novembre 1689.

Monsieur d'Arles a donc passé au travers de ces feux du Tasse, de ces grands fantômes, de ces hommes armés ; car tout cela défendait le passage[2], et n'a rien trouvé que des landes sèches et stériles, voilà qui est bien triste. Pour moi, j'espérais que nous y trouverions du bois pour faire la charpente de notre dernier étage, et qu'ainsi M. d'Arles verrait son appartement habitable, et M. de Grignan se-

[1] M. d'Artagnan, officier des mousquetaires, avait conduit Fouquet à Pignerol, en 1665, et Lauzun à la même citadelle, en 1671. (*Voyez* les *Mémoires de* MADEMOISELLE, tome VI, page 115.)

[2] *Voyez* le chant XIII de la *Jérusalem délivrée* du Tasse. L'imagination de madame de Sévigné était si riante, son esprit était si juste, si orné, que l'excellent usage qu'elle faisait de ses lectures n'a rien de surprenant. Mais ce qui n'est pas ordinaire, c'est qu'une mère soit assurée, comme l'était madame de Sévigné, de trouver dans une fille digne d'elle autant d'esprit et autant de goût qu'il en fallait pour bien entendre toute la finesse de certaines applications. (P.)

[redacted]

rait hors de la nécessité de monter dans les gouttières, chose dont il me paraît désabusé depuis longtemps. Ainsi, ma belle, tout serait fini; mais comment peut faire M. de Carcassonne de résister à la vivacité de M. d'Arles, qui prend le lièvre au corps en lui disant : Donnez-moi quatre cents écus, et rendormez-vous, et laissez-moi faire? Pour moi, je le crois en léthargie; il y a de la vapeur épaisse à ne pas répondre un seul mot à de si fortes raisons, et il faut assurément qu'on le secoue davantage, et qu'on le tourmente pour le réveiller. Je crois que M. d'Arles recevra à Grignan la lettre que je lui écris : répondra-t-il bien aisément sur cette noble fierté que je blâme; et qui lui fait sentir personnellement une préférence de siége [1], qui ne regarde que son bénéfice, et qui déshonore aussi peu l'abbé de Grignan, qu'elle honore l'abbé de Cosnac? Enfin, ma fille, ce sont des tours d'imagination, où l'on ne saurait que faire.

J'ai trouvé la lettre que vous écrit M. de Chaulnes fort jolie : il vous paie de raison; vous voyez qu'il a fait ce qu'il a pu. Mais le moyen de se résoudre à ne vous jamais voir? c'est ce qu'il a décidé; j'entre dans son sentiment. Madame de Chaulnes m'a envoyé, mais pour moi seule, dit-elle, une petite relation d'une conversation qu'a eue l'ambassadeur avec le pape : je trouve une présence d'esprit dans la réponse que lui fit le Saint-Père, et une vivacité qui m'a surprise, et qui fait bien voir qu'il a tout son esprit, et qu'il vivra encore bien longtemps. Je vous envoie cette relation; peut-être serez-vous bien aise de l'avoir. Cette duchesse me mande qu'elle souhaite que vous pardonniez à son mari le mal qu'il vous a fait, et que les armées prennent le chemin de vous envoyer bientôt votre enfant. Elle est affligée de la douleur de madame de Soubise, qui a enfin perdu le sien [2] après des souffrances

[1] Le fauteuil au lieu du banc.

[2] Louis, prince de Rohan, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie,

[redacted]

incroyables; et de madame de Guénégaud, qui a non-seulement perdu son cadet à Bonn, mais son fils aîné qu'elle aimait plus que sa vie; elle n'a plus que l'abbé de Guénégaud, et un autre qui est prêtre aussi. Ainsi nous avons souvent des prévoyances pour l'avenir qui nous font des peines inutiles, parceque Dieu nous en prépare d'autres.

Je n'ose vous parler des magnificences de Rennes, de peur de vous donner une indigestion; car ce sont des festins: le même jour dîner chez M. de La Trémouille, souper chez le premier président; dîner chez M. de Pommereuil, souper chez M. de Rennes; dîner chez M. de Coëtlogon, souper chez M. de Saint-Malo; ainsi tous les jours; comment vous en portez-vous? il y a vingt tables de cette force: *Tu manges tout mon bien*[1]. Mon fils mande à sa femme, je crois par honnêteté, ne voulant pas qu'elle croie que c'est pour moi qu'elle est ici, que toutes ses amies la regrettent fort, et qu'il est bien fâché que sa délicate poitrine l'empêche de prendre part à tous ces plaisirs. Elle lui répond en colère qu'elle se trouve offensée de ce discours; que ce n'est point sa santé qui l'a fait venir ici; qu'elle connaît la vie des états; que c'est uniquement pour le plaisir d'être avec moi, ce qu'elle préfère à toutes choses; que si elle avait la poitrine du meilleur porteur de chaise de Rennes, elle en ferait autant; et tout cela si naturellement, que je lui en suis très obligée, sans qu'il me reste aucun scrupule de la voir ici. Nous lisons fort, et le temps se passe si vite, que ce n'est pas la peine de se tant tourmenter, au moins jusqu'à celui que je pourrai vous embrasser; car pour celui-là, j'avoue que je le souhaite ardemment. Adieu; il fait le plus beau temps

mort le 5 novembre d'une blessure qu'il avait reçue au mois de juillet, près du camp de Lessine en Flandre. (P.)

[1] Mot d'Harpagon à maître Jacques. (*Voyez* l'Avare de Molière, acte III, scène V.)

[redacted] [redacted]

du monde ; je crois que le vôtre est encore plus charmant : nous sentons l'été de Saint-Martin, et vous, la canicule. J'embrasse et je baise mon aimable fille des deux côtés.

1119 — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 13 novembre 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre ; c'est toujours une tristesse pour moi, quoique je me sois mise au-dessus de la crainte que ce retardement me donnait autrefois : c'est la fantaisie de la poste, il n'y a qu'à la souffrir ; mais comme je suis toujours à Grignan avec vous, je perds la suite de la conversation : c'est ce qui me fâche. Je ne sais si vous allez à l'assemblée avec M. de Grignan, ou si vous demeurez à votre château. Je suis en peine de la santé de M. le chevalier, et de l'effet du quinquina, redonné dans sa dose ordinaire : sa chaleur contre celle du sang du chevalier, me fait souvenir de ce qu'on dit quelquefois, *quand brave rencontre brave, brave demeure.* Nous espérons aussi que ce brave quinquina fera demeurer tout court ce brave sang ; Dieu le veuille ! il est bien difficile à dompter.

Dites-moi donc ce que vous avez fait de madame Reinié : parle-t-elle encore ? avec quoi l'avez-vous fait taire ? Je ne veux point me lâcher la bride à vous parler de mon amitié tendre et sensible, de tout l'intérêt vif que je prends à tout ce qui vous touche de près ou de loin : comme tout cela se trouve naturellement dans le premier rang de ce qui m'est cher et précieux, je le mets bien au-dessus de mes petites affaires, qui me paraissent de l'hysope en comparaison de vos grands cèdres. Le moyen de ne pas sentir tout ce que vous me dites sur ce voyage de Paris, dont vous enviez la proposition à mes amies ! j'étais bien forte pour leur résister, quand vous étiez à Grignan : si vous aviez été à Paris, il n'eût point été besoin de leurs offres ; ompiez toutes mes mesures, je le sens : mais les

ayant si bien prises sur les vôtres, il n'était pas aisé de me déranger. Voilà, ma chère enfant, de quoi je m'entretiens, et de quoi je subsiste, et de quoi je ne voulais pas vous parler, et dont je parle, en vous regardant comme la douceur et la consolation de la fin de ma vie; Dieu et sa providence surtout. On me mande la mort de l'évêque de Nîmes, si bon et si honnête homme : voilà encore notre Livry à donner; je le souhaite à l'abbe Pelletier.

J'ai reçu une grande lettre de mon nouvel ami Guébriac, *loup-garou*; je vous l'aurais envoyée, parceque son style qui est naturel, serait assez aimable, sans qu'il me loue trop : de bonne foi, ma modestie n'a pu s'en accommoder : il est si étonné d'avoir trouvé une femme qui a quelques qualités, quelques principes, et qui a eu dans sa jeunesse quelques agréments, qu'il semble qu'il ait passé une vie toujours agitée de passions dans un coupe-gorge où il n'y avait ni foi, ni loi, et où l'amour régnait seul, dénué de toutes sortes de vertus : cela nous fait dire des choses plaisantes. Il me prie de lui donner ma protection auprès de vous, pour vous supplier, en M. Descartes, de le vouloir véritablement instruire de cette *Cour d'amour* [1] dont il a entendu parler, et qu'il a prise pour une fable. Il est homme de cabinet et curieux; il veut savoir cette vérité de la gouvernante de Provence, et si l'on se venait plaindre à cette cour, si l'on rendait des sentences, si c'étaient les femmes qui jugeaient : vous avez de beaux esprits d'Arles,

[1] La cour d'amour n'était autre chose qu'une société de gens d'esprit des deux sexes qui s'était formée en Provence vers la fin du onzième siècle. Ils se communiquaient leurs ouvrages, et ils s'entretenaient sur différentes matières, où l'amour avait toujours part. Les brouilleries et les jalousies des amants étaient l'objet le plus ordinaire de leurs jugements; on y faisait décider les disputes que les *tensons* faisaient naître sur ce sujet. Les *tensons* étaient une sorte de poésie que les *troubadours* et *trouvères* avaient mise en crédit, et où ils traitaient des questions curieuses et sur l'amour et sur les amants. Martial d'Auvergne donna dans la suite un recueil de pareils jugements, intitulé : *Arresta amorum*, et sur lesquels Benoît de Court, fameux jurisconsulte, fit paraître, en 1533, un savant commentaire en latin. (P.)

[redacted] [redacted]

et un M. le prieur de Saint-Jean à Aix, n'est-ce pas? qui vous dira la vérité de ce fait. Guébriac a trouvé cette feuille pour préface à un livre de *François Barberin*[1] qui en parle : je l'envoie à Pauline; peut-être entendra-t-elle cette prose comme le *Pastor fido.* Voilà une bagatelle, dont vous donnerez le soin à quelqu'un, sans vous en inquiéter. Si vous étiez à Aix, Montreuil[2] ferait cette affaire pour son ancien ami, dont l'esprit est très différent du sien : mais enfin, vous ferez, sans vous peiner, tout ce que vous voudrez.

Ce bel abbé de Rohan[3] si beau et trop beau, est présentement le chef de la maison de M. de Soubise; et ses bénéfices à son cadet[4]. Nos états finirent hier; mon fils reviendra : il vous en mandera lui-même des nouvelles. La dépense du maréchal a été tout auprès d'être ridicule, à force d'être excessive ; il y avait tous les jours soixante personnes à dîner et à souper chez lui, et un air de magnificence en toutes choses, dont M. de Chaulnes n'approchait pas; il en aurait été bien fâché. Adieu, ma très aimable chère, en voilà assez pour aujourd'hui : comment vous portez-vous en détail? votre côté, vos coliques, une petite *gazette ;* la mienne est toujours comme vous l'avez lue. Ma belle-fille vous embrasse, et continue ses soins pour moi.

1120. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 16 novembre 1689.

Les voilà toutes deux; celle du 3 était allée à Rennes,

[1] Poëte du quatorzième siècle, duquel sont descendus les Barberini qui ont donné à l'église le pape Urbain VIII. (M.)

[2] Le poëte Montreuil; il était secrétaire de M. de Cosnac, archevêque d'Aix.

[3] Hercules-Mériadec, prince et duc de Rohan-Rohan, devenu l'aîné par la mort de Louis, prince de Rohan, son frère (P.)

[4] Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, depuis évêque de Strasbourg, cardinal et grand-aumônier de France. (P.)

[redacted]

sans savoir pourquoi : cette faute vient de Paris : je la reçus dimanche après avoir envoyé mes lettres. Je veux commencer par entrer dans le mouvement où vous êtes tous, et qui est si raisonnable, de savoir vitement si le compliment de madame de Maisons est bien fondé : elle nous a donné quelquefois d'assez méchantes nouvelles, je m'en souviens ; quelquefois de bonnes aussi. Mais quand nous espérons d'apprendre que le régiment de M. le chevalier tombera à son neveu, cela est si naturel et si aisé à croire, qu'il faudrait se faire violence pour en douter ; et vous-même qui êtes si habile à vous *dragonner*, vous aurez peine à trouver des sujets de désespoir dans une occasion où tout parle pour le marquis ; des exemples, son nom, le mérite de père et d'oncle, le sien personnel, tout cela le met à la tête de cette belle troupe. Vous ne doutez pas, mon enfant, que je ne sois tout comme vous dans ce qui vous touche ; vous ne sauriez trop m'en parler, ni trop me conter toutes vos pensées, ni tous vos raisonnements pour et contre, ni le dialogue de la crainte et de l'espérance : je suis de moitié de tout cela, c'est mon affaire, vous ne sauriez en douter. J'attends donc, comme vous, avec toute l'émotion que donne la véritable et tendre amitié.

Je sais maintenant ce qui est arrivé du moulin à paroles de madame Reinié. Je sais que vous êtes résolue d'aller à l'assemblée, et de revenir ensuite à Grignan. Me voilà instruite de la santé de M. le chevalier, à qui je demande pardon si je ne puis entrer dans son sentiment sur la démission de M. d'Arles. J'aurais fait valoir au roi cette *seconde place*, que je souffrirais par la seule raison de son service : mais dans le fond, je n'en aurais pas été émue : j'aurais été ravie d'y soutenir et d'y servir mon aîné. Plus je me sentirais Grignan, et au-dessus de M. d'Aix partout ailleurs, plus j'aurais été insensible à ce moment de l'assemblée, dont la prérogative d'un archevêché sur l'autre fait

[redacted]

la différence dans cette seule occasion [1]. Je vous avoue enfin que c'est là mon sentiment, et que je croyais que, par noblesse même et par hauteur, ce serait celui de M. le chevalier; je me suis trompée; mais quelque estime que j'aie de son bon esprit, je ne changerai pas. Je loue d'ailleurs M. l'archevêque d'avoir le courage d'achever son bâtiment, et je l'admire d'avoir obtenu quatre cents écus de M. de Carcassonne.

Votre belle-sœur me prie de vous dire qu'elle se trouve trop heureuse d'avoir su vous plaire, comme elle a fait, en suivant son inclination dans une chose qu'elle a faite avec tant de plaisir. Vous augmentez bien par votre approbation la joie qu'elle a eue de faire ce qu'elle appelle son devoir. Elle n'a point senti l'absence de son mari; il était si près d'elle, elle avait si souvent de ses nouvelles, elle savait si bien qu'elle l'aurait bientôt, que nul chagrin n'a troublé la belle action qu'elle a faite. Vous parlez sur tout cela avec une amitié si naturelle et si tendre, que toute ma tendresse en est renouvelée.

Voilà donc votre comtat rendu. Je voudrais que cette principauté d'Orange, qui se donne si sincèrement au roi, vous pût récompenser de ce que vous avez perdu : mais il y a longtemps qu'elle est dans votre gouvernement, sans que vous en soyez mieux. Je suis ravie que vous ayez écrit à madame de Chaulnes. Ne trouvez-vous pas jolie la petite conversation qu'elle m'a envoyée, et que vous avez? On me mande que Coulanges est le favori du pape, que M. de Chaulnes fait faire un carrosse d'audience, et qu'il tient une table comme aux états; voilà un air d'établissement.

A propos, nos états finirent lundi : on a donné dix mille écus au maréchal d'Estrées; il les a dépensés et au-

[1] L'archevêque d'Aix est premier procureur-né du pays de Provence, et en cette qualité il préside toujours à l'assemblée des états qui s'y tiennent tous les ans à Lambesc, petite ville à trois lieues d'Aix. (P.)

[redacted]

delà. Les députations à M. de Rennes [1], à M. de Coëtlogon; *le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé*. Votre frère sera ici demain, il m'amène l'abbé Charrier, et mon fermier du Buron, qui est un gros monsieur, qui a part dans les fermes; madame de Marbeuf et encore d'autres: nous avons plus de peur de tout ce monde que de notre solitude. Assurément mon fils se donne la liberté de citer assez souvent les bons frères qui ordonnent le lit à part dans la canicule; les romans sont dans la grande règle en comparaison de ce fou de livre. Je ne veux rien dire sur les goûts de Pauline pour les romans : je les ai eus avec tant d'autres personnes qui valent mieux que moi, que je n'ai qu'à me taire. Il y a des exemples des effets bons et mauvais de ces sortes de lectures : vous ne les aimez pas, vous avez fort bien réussi; je les aimais, je n'ai pas trop mal couru ma carrière; *tout est sain aux sains*, comme vous dites. Pour moi, qui voulais m'appuyer dans mon goût, je trouvais qu'un jeune homme devenait généreux et brave en voyant mes héros, et qu'une fille devenait honnête et sage en lisant Cléopâtre. Quelquefois il y en a qui prennent un peu les choses de travers; mais elles ne feraient peut-être guère mieux, quand elles ne sauraient pas lire: ce qui est essentiel, c'est d'avoir l'esprit bien fait; on n'est pas aisée à gâter; madame de La Fayette en est encore un exemple. Cependant il est très assuré, très vrai, très certain que M. Nicole vaut mieux; vous en êtes charmée: c'est l'éloge de son livre; ce que j'en ai lu chez madame de Coulanges, me persuade aisément qu'il vous doit plaire. Vous serez bien heureuse et bien digne d'envie, si Dieu se sert de cet aimable livre pour donner son amour: j'en retire au moins la grace d'être persuadée qu'il n'y a que cela de véritablement souhaitable en ce monde. Cela supposé, je vous conjure, ma chère Pauline, de ne pas tant

[1] Jean-Baptiste de Beaumanoir, évêque de Rennes.

[redacted] [redacted]

laisser tourner votre esprit du côté des choses frivoles, que vous n'en conserviez pour les solides, dans lesquelles je comprends les histoires ; autrement votre goût aurait les pâles couleurs. Nous lisons l'histoire de l'église de M. Godeau [1] ; vraiment, c'est une très belle chose ; quel respect cela donne pour la religion ! avec *Abbadie*, on serait toute prête à souffrir le martyre. Chaque chose a son temps : *Corisque* [2] est bien jolie et bien friponne, *altri tempi, altre cure*. Aimez-moi toujours, ma chère ; mais ne mesurez jamais les autres amitiés à la vôtre ; vous avez un cœur du premier ordre, dont personne ne peut approcher.

1121. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 20 novembre 1689.

Vous me tirez d'une grande peine en m'apprenant que voilà votre marquis colonel du bon et beau régiment de son oncle ; rien ne saurait être plus avantageux pour lui ; à dix-huit ans, il serait difficile d'être plus avancé. Mais voilà vos inquiétudes bien dissipées, et voilà le dialogue de la crainte et de l'espérance bien heureusement fini. Je vous défie avec toute votre industrie de trouver à regratter là-dessus : il n'est plus question, ma chère Comtesse, que de soutenir cette place qui emporte plus de dépense que celle de capitaine. Il faut payer M. le chevalier ; combien est-ce ? Il faut espérer que vous aurez permission de vendre votre belle compagnie, l'ouvrage de vos mains. Enfin, ma fille, les biens et les maux sont mêlés, les honneurs augmentent la dépense ; on serait bien fâchée que cela ne fût pas ; on est bien embarrassée quand cela est ; voilà parfaitement le monde. Votre colonel ne viendra-t-il point vous voir ? il me semble qu'il en aurait le temps. J'ai bien envie de lui écrire, et de pouvoir mettre le des-

[1] Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence.

[2] Personnage du *Pastor fido*.

[redacted]

sus de sa lettre à ma fantaisie. Vous êtes donc ordinairement cent à Grignan, et quatre-vingts dans les grands retranchements; je trouve qu'on ne fait pas grand scrupule de peser sur vous. Je vous approuve de n'avoir point été à Lambesc exposer votre beauté et la jeunesse de Pauline à la fureur de la petite vérole; c'est un mal qu'on ne saurait trop éviter. Vous m'avez donné une si terrible idée de la bise de Grignan pendant l'hiver, que j'en suis effrayée. Je crois que M. de Grignan se résoudra difficilement à ne point passer ces trois mois à sa bonne ville d'Aix : il faut quelquefois céder à l'impossibilité; mais que cette pensée est triste ! et que c'est un grand malheur de se trouver si épuisée, quand on aurait si grand besoin de ne pas l'être ! voilà des objets bien sensibles, et sur lesquels je vous souhaite, comme à moi, tout le courage nécessaire. M. le chevalier vous donnera du sien ; il en a tant dont sa goutte lui ôte l'usage, qu'il en a de reste, et le doit donner à ses bons amis. Mandez-moi toujours bien tous vos desseins et les siens.

Madame de Chaulnes me mande qu'elle a reçu de vous une fort jolie lettre. Madame de Lavardin était affligée, M. de Châlons se mourait, et sa sainte mère[1], était abîmée de douleur au pied du crucifix. M. de Senlis (*M. Sanguin*) et Villeneuve et tous les Sanguin sont dans la joie ; ils ont notre petite abbaye (*de Livry*); ils ont donné un prieuré pour se libérer de la pension. Cela leur convient si fort, qu'il me semble qu'elle est moins loin de moi, que si elle était à un autre; ce sont tous nos anciens voisins.

Mon fils est enfin revenu des états; il est fort aise d'être avec nous. Madame de Marbeuf est ici pour quelque temps, et l'abbé de Quimperlé (*Charrier*) qui ne songe qu'à me rendre service. Nous attendons notre fermier, avec qui nous ferons un beau compte sans argent. M. le comte

[1] Louise Boyer, duchesse de Noailles, mère de Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, puis archevêque de Paris et cardinal. (P.)

[redacted]

d'Estrées [1] a soupé et couché ici ; il est parti ce matin pour Paris, je l'ai trouvé fort joli, fort vif : son esprit est si noble, et si fort tourné sur les sciences, et sur ce qui s'appelle les belles-lettres, que s'il n'avait une fort bonne réputation, et sur mer, et sur terre, demandez à M. le chevalier, je le croirais du nombre de ceux que le bel-esprit empêche de faire leur fortune ; mais il sait fort bien ajuster l'un et l'autre aux dépens de ses nuits ; car il les passe à lire ; c'est trop : je voudrais que notre marquis eût seulement la moitié de cette inclination ; ce serait assez. C'était un plaisir d'entendre ce comte causer avec mon fils, et sur les poëtes anciens et modernes, et sur l'histoire, la philosophie, la morale ; il sait tout, il n'est neuf sur rien ; cela est joli. Les ignorants furent frondés, et les G. et les comtes de R. et de R. et leurs bons mots ; cela nous fit fort rire : cette soirée fut agréable. Madame de Marbeuf vous fait mille tendres compliments ; l'abbé Charrier dix mille respectueux. Votre M. d'Aix a une abbaye de six mille livres de rente qui était à l'abbé de Soubise ; il vous dira qu'elle en vaut douze ; rabattez la moitié. Je vous quitte, ma très aimable ; votre frère veut vous écrire. Parlez-moi de votre *gazette* de santé ; c'est cela qui est la source de mon repos, comme vous dites que la fontaine de Jouvence chez moi, serait la source du vôtre ; voilà une pensée que je trouve digne de votre amitié.

1122. — DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 20 novembre 1689.

Me revoilà, ma belle petite sœur, auprès de maman mignonne, ravi de la retrouver en parfaite santé, ravi de me revoir en repos aux Rochers, et hors de la frénésie des états, et ravi encore de rentrer en commerce avec vous. Ma mère

[1] Victor-Marie, puis duc d'Estrées, vice-amiral et maréchal de France. (P.)

[redacted]

m'a gardé toutes vos lettres, qui ont encore pour moi les graces de la nouveauté ; en sorte que je ne sais que depuis un jour tout ce que vous avez pensé sur mon sujet. Je ne vous ferai ni compliments, ni remerciements sur ce que vous avez écrit à ma mère et à moi, puisque vous savez à quel point je suis sensible aux marques de votre amitié. J'ai été tout consolé de n'avoir pas la députation, dès que j'ai vu que je n'avais pas été abandonné de M. de Chaulnes, comme je le croyais. Vous savez que je me suis toujours plaint des contre-temps ; celui qui m'est arrivé cette année est tel, qu'il était impossible de le prévoir ; car il est certain que des trois puissances de la province, il n'y en a aucune qui ne fût vivement pour moi, et dont les intérêts ne fussent liés avec les miens au sujet de la députation ; en sorte que c'était bien plus leur affaire que la mienne de la faire réussir. M. de Chaulnes, M. le maréchal d'Estrées, et M. de Lavardin, se sont également opposés à M. de Seignelai, à M. de Cavoie, et aux Coëtlogon ; et tous trois voulaient ôter à leurs ennemis le plaisir de faire un député, et en avoir un qui le fût de leur main. J'étais le seul sur qui tous trois pussent jeter les yeux ; c'était, en effet, leur dessein. Le maréchal d'Estrées a espéré tant qu'il a pu ; il m'a défendu de me retirer des états, tant qu'il a espéré ; il a reçu enfin cet ordre qu'il craignait tant, et qui était cependant inévitable depuis plus de quatre mois, à ce que j'ai appris. Vous croyez bien qu'étant ainsi avec lui, je n'ai pas eu de désagrément pendant les états. Je vous dis ceci en confidence ; car il ne serait pas à propos de publier l'extrême envie qu'avait le maréchal d'Estrées que M. de Seignelai et les amis de ce ministre ne réussissent point dans cette occasion, quoique la mésintelligence qui est entre eux et lui, soit connue de tout le monde.

J'ai appris avec joie qu'enfin je vais être oncle d'un *colonel*, et peut-être serai-je au premier jour grand-oncle, non pas à la vérité d'un officier si considérable : je m'en

[redacted]

consolerai, puisque cet affront ne peut m'arriver, qu'il ne tire à conséquence pour vous. Adieu, ma très belle petite sœur ; je vais reprendre mon train ordinaire auprès de ma mère, l'amuser, lui lire des histoires, avoir soin de sa santé. et je n'aurai pas beaucoup de mérite auprès de vous, pour peu qu'elle continue, comme elle est à l'heure que je vous parle.

1123. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 23 novembre 1689.

Que je suis ravie, ma chère enfant, que vous ayez fait une petite course à Livry[1] ! vous y avez tant de fois passé cette fête, que si vous m'y aviez trouvée, vous n'y auriez rien trouvé de changé, pas même tous ces Sanguin qui nous y avons tant vus autrefois, et qui en sont présentement les maîtres ; et tous nos vieux meubles qui sont passés d'abbés en abbés, et qui demeureront longtemps en l'état où vous les connaissez ; car cette abbaye va devenir un patrimoine dans cette famille. Vous avez un temps charmant ; nous l'avons de même ici, un beau soleil, une douceur, madame de Marbeuf est contrainte de se promener, quoiqu'elle ne marche pas comme moi. Nous avons été deux jours, l'abbé Charrier et moi, à compter avec notre *monsieur* le fermier : il est fort honnête homme; mais comme celui qui l'a précédé a ruiné notre terre, ce ne sont que réparations et abîmes ; je ne toucherai jamais rien des mille pistoles qu'il me doit ; il y a deux ans que le revenu est employé à remettre tout en état : ce sont d'étranges mécomptes, mais soyez-en consolée, ma fille, comme moi ; cela ira mieux à l'avenir. J'approuve infiniment que vous n'ayez point été à Lambesc dans l'air de la petite-vérole ; c'est la chose du monde qu'on doit le plus

[1] Madame de Grignan avait songé qu'elle faisait la Saint-Martin à Livry. (P.)

[redacted]

éviter. Je ne serai point étonnée, si M. le chevalier, avec ses douleurs, à quoi l'air de Paris est si contraire, prend l'occasion de passer un hiver sous votre beau soleil, s'y trouvant tout porté : je m'étonnais plutôt que même en se portant bien après Balaruc, il ne voulût pas confirmer l'effet de ces bains par la douceur d'un climat qui fait la consolation de tous les pauvres goutteux ; ainsi, mon enfant, je suis bien loin de comprendre qu'il prenne le parti de vous quitter, seule comme vous êtes, et de quitter ce beau climat.

J'ai reçu des compliments de l'abbé Bigorre sur le régiment du marquis. Je viens d'écrire à ce jeune colonel, et la composition de cette lettre m'a donné assurément moins de peine que votre réponse à madame de Vaudemont ne doit vous en avoir coûté ; si l'absence, jointe à un plus grand éloignement, a redoublé et augmenté la pompe de vos galimatias, vous avez grande raison d'être tout essoufflée, de vous essuyer et de dire *houf* comme *M. de La Souche*[1] ; mais vous ne seriez pas seule à vous essuyer, si quelqu'un entreprenait de vous entendre[2] : c'est pour badiner, au moins, que je dis tout ceci ; car Dieu m'a toujours fait la grace de vous entendre parfaitement. Vous vous amusez à bâtir, à finir tous vos hôtels si commodes et si différents de ces autres bâtiments si fastueux et si mal finis ; il y a bien plus de raison à ce que vous faites. Vous me demandez ce que nous lisons ; dès qu'on a le moindre monde, on ne lit plus : mais avant les états, nous avions lu avec mon fils de petits livres d'un moment. *Mahomet II*

[1] Arnolphe, ou M. de La Souche, dans l'*École des Femmes*, acte II, scène VI.

[2] Madame de Sévigné fait ici en passant la critique des lettres trop étudiées, et par conséquent peu naturelles ; et que n'aurait-elle point dit, si elle avait prévu qu'un jour tous les différents styles fourniraient de fréquents exemples de ce même défaut, et qu'à force de vouloir mettre de l'esprit et du neuf partout, on se donnerait bien de la peine pour se rendre inintelligible ? (P.)

[redacted]

qui prend Constantinople sur le dernier des empereurs d'Orient; cet événement est grand, et si singulier, si brillant, si extraordinaire, qu'on en est enlevé; il n'y a que deux cent trente-six ans. *La Conjuration du Portugal*, qui est fort belle; *les Variations* de M. de Meaux; un tome de l'*Histoire de l'Église;* le second est trop plein du détail des conciles, il pourrait ennuyer; *les Iconoclastes* et *l'Arianisme* de Maimbourg; on hait l'auteur; son style n'est point agréable, il veut toujours pincer quelqu'un, et comparer Arius, et une princesse et un certain courtisan à M. Arnauld, à madame de Longueville et à Tréville; mais au travers de ces sottises, ces endroits de l'histoire sont si parfaitement beaux, ce concile de Nicée si admirable, qu'on le lit avec plaisir; et comme il nous a conduits jusqu'à Théodose, nous allons nous consoler de tous nos maux dans le beau style de M. Fléchier[1]. Nous voltigeons sur d'autres livres, nous avons un peu retâté d'*Abbadie*, et nous l'allons reprendre avec mon fils qui le sait lire en perfection; ainsi, ma très chère, nous ne passons le temps que trop vite; il est présentement de grande importance pour moi. Si j'avais trouvé *cette source de votre repos*, je n'ai jamais rien vu de si joliment dit; si je l'avais trouvée, je jetterais le temps à pleines mains comme autrefois. Je suis plus touchée de celle que vous avez perdue, en perdant *le Comtat;* j'espérais qu'elle vous durerait plus longtemps; c'était, comme vous dites, *une source de justice;* je voudrais qu'elle eût tenu à la santé de ce pape-ci, on ne parle que de sa bonne constitution et de sa vivacité.

J'avais lu par les chemins la vie du duc d'Épernon qui m'a fort divertie. Vous me manderez des nouvelles de Lambesc : hélas! cette pauvre madame du Janet sera-t-elle bien affligée? pourquoi son mari ne demeurait-il pas paisiblement chez lui? qu'allait-il faire *dans cette maudite*

[1] Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, auteur d'une *Vie de Théodose*. (P.)

[redacted]

guère? la vie d'un homme est peu de chose; cela est bientôt fait dans toutes ces histoires; cela va si vite, et tous plus jeunes que moi : *ne parlons point de cela*, ma chère enfant, il ne faut qu'y penser. Mon fils vous fait mille amitiés, et sa chère femme, et madame de Marbeuf; et l'abbé Charrier mille compliments. Je suis bien obligée à cet abbé, il se charge de toutes mes affaires de Basse-Bretagne, qui ne sont pas petites, et que je ne pourrais point faire de Paris; et après tout cela, ma fille, je ne demande que la sensible joie de vous revoir et de vous embrasser de tout mon cœur.

1124. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 27 novembre 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre, j'en ai toujours du chagrin sans en avoir d'inquiétude; je m'accoutume aux manières de la poste. Je suis bien de l'avis de M. Courtin; votre présence serait très nécessaire à la cour pour votre fils : rien n'est si vrai, et c'est une des raisons qui fait murmurer contre l'impossibilité; c'est la cause de tous les dérangements et de tous les abîmes. Vous souvenez-vous quand nous disions quelquefois, il n'y a rien qui ruine comme de n'avoir point d'argent? nous nous entendions bien. Mais ce petit colonel ne vous ira-t-il point voir? qu'est-ce qui peut l'en empêcher, après avoir fait son remerciement et sa cour un peu de temps? Vous m'instruirez là-dessus; vous ne me sauriez jamais trop parler sur tout ce qui vous touche; ce sont mes véritables intérêts.

Je serais bien aise aussi de savoir des nouvelles de Lambesc, et quelle humiliation M. d'Arles aura soufferte par ce bras de bois qui est sur son banc, et qui me paraît ne pas le toucher : je suis toujours dans le même sentiment. J'oubliai de mettre mercredi, dans votre paquet, un billet de consolation que j'écris à cette pauvre madame du Janet.

[redacted]

Je l'ai envoyé à Paris, il vous reviendra par Poirier : je me sens des ménagements pour la Provence, qui me font croire que j'y retournerai quelque jour. Madame de La Fayette me mande comme elle se fait brave pour la noce de son fils. Elle a mis sa petite chambre en cabinet; elle m'envoie son idée, envoyez-moi la vôtre : je ne sais comment vous êtes habillée, ni Pauline; si je vous voyais passer, je ne vous reconnaîtrais pas.

Nous lisons la vie de Théodose; mon fils la fait encore valoir, car vous savez comme mes enfants savent lire; c'est en vérité la plus belle chose du monde, et d'un style parfait : mais un tel livre ne nous dure que deux jours; je l'avais lu, il m'a été nouveau. Je serais fâchée, par exemple, que Pauline n'eût point de goût pour une si belle vie : les romans ne doivent pas gâter ces sortes de beautés, ou ce serait mauvais signe. Madame de Marbeuf s'accommode de nos lectures, et nous nous accommodons de son jeu quand il y a des acteurs : c'est une très bonne et généreuse femme, qui sait aimer et qui vous adore. L'abbé Charrier est allé faire un petit tour à un bénéfice qu'il a auprès de Vitré; il reviendra : vraiment, j'admire quelquefois les bontés de la Providence pour moi; il m'est si nécessaire dans les affaires que j'ai en Basse-Bretagne, que, s'il était présentement à Lyon, comme il devrait y être naturellement, je ne sais ce que je ferais.

Madame de Chaulnes a reçu un bref de son ami le pape, le plus obligeant du monde. Les papes n'ont guère accoutumé de dire qu'ils doivent leur exaltation à quelqu'un : vous verrez que celui-ci ne marchande pas à dire qu'il la doit à M. l'ambassadeur, selon les intentions du roi. Je vous envoie une copie de ce bref : mon fils dit qu'il est mal traduit; mais le sens en est bon. L'abbé Bigorre m'a envoyé le portrait du Saint-Père; je ne doute pas qu'il ne vous l'envoie aussi; c'est une physionomie qui promet une longue vie; si notre comtat eût été sur cette vie, il nous

[redacted]

aurait duré longtemps : mais ce *malingre* mourir au bout de l'an ! Vous faisiez pourtant un si bon usage de cette *source de toute justice*, que je croyais que le ciel vous la conserverait : mais nous ne savons point les secrets de ce pays-là ; ce qui est sûr, c'est qu'il faut s'y soumettre. Coulanges a fait son compliment au pape en italien, il était du cortége de la première audience, où M. l'ambassadeur était suivi par les rues de cent cinquante carrosses et d'une infinité de monde : ce fut une très belle chose ; et, après avoir reçu du pape toutes sortes de bontés paternelles en public, il fut enfermé deux heures avec Sa Sainteté ; ce qui fut dit est le secret que nous ne savons pas encore. Coulanges fit donc son petit compliment ; le Saint-Père lui répondit honnêtement et gaiement : il lui dit qu'il avait entendu parler de madame de Coulanges, et qu'il fallait qu'elle allât à Rome avec madame de Chaulnes ; cela ne tombera pas à terre.

Une jolie fille dit l'autre jour à Rennes une folie qui ressemble tout-à-fait aux épigrammes de madame de Coulanges. Vous connaissez M. de La Trémouille, et sa belle taille, et sa laideur : il regardait une autre jolie personne dont il faisait l'amoureux, et tournait le dos à celle-ci ; au lieu d'en être embarrassée, elle dit vivement : *c'est à moi qu'il veut plaire, assurément* ; n'est-ce pas là madame de Coulanges? mais cela est joli par tout pays, quand cela se dit naturellement. Ma chère enfant, voilà bien des bagatelles dont je vous entretiens : nous aurions des choses plus solides à dire, mais elles sont tristes, et nous sommes bien loin ; vous savez comme j'y suis sensible : en voilà assez pour un jour où je ne réponds à rien. Mandez-moi combien les maréchaux-de-camp vendent leurs régiments ; car le roi a tout réglé. Adieu, ma très chère et très aimable ; parlez-moi un peu de votre santé en détail, en *gazette* ; car vous avez des pays, hélas ! où il s'est fait autrefois de grands ravages : rendez-m'en compte ; je ne

pense point à ces temps-là sans émotion, ni sans reconnaissance envers Dieu.

1125 — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 30 novembre 1689.

Que je vous suis obligée de m'avoir envoyé la lettre de M. de Saint-Pouanges ! c'est un plaisir d'avoir vu, ce qui s'appelle vu, une telle attestation de la sagesse et du mérite de notre marquis, faite exprès pour ce siècle-ci : vous n'y êtes pas oubliée ; je suis ravie d'avoir lu cette lettre, et je vous la renvoie avec mille remerciements. Pour moi, je crois que vous aurez permission de vendre la compagnie du marquis, et j'attends encore cette joie.

Je m'intéresse toujours à ce qui regarde M. le chevalier, non parcequ'il s'amuse à lire et à aimer mes lettres ; je prends, au contraire, la liberté de me moquer de lui ; mais parceque effectivement sa tête est fort bien faite, et s'accorde à merveille avec son cœur : mais d'où vient, puisqu'il aime ces sortes de lectures, qu'il ne se donne point le plaisir de lire vos lettres avant que vous les envoyiez ? elles sont très dignes de son estime ; quand je les montre à mon fils et à sa femme, nous en sentons la beauté. Mon ami Guébriac tomba, l'autre jour, sur l'endroit de la Montbrun ; il en fut bien étonné ; c'était une peinture bien vive et bien plaisante. Enfin, ma fille, c'est un bonheur que mes lettres vous plaisent ; sans cela, ce serait un ennui souvent réitéré. M. de Grignan ne vint donc point à mon secours dans celle où je parlais du beau chef-d'œuvre d'avoir ôté la nomination des députés au gouverneur de Bretagne, à ce bon faiseur de pape. Je suis assurée que M. le chevalier et vous-même, n'avez pu vous empêcher de trouver intérieurement que je disais vrai ; le sang qui roule si chaudement dans les veines du chevalier, ne saurait être glacé pour l'intérêt des grands seigneurs et des gouverneurs de province. Je veux

[redacted]

espérer aussi qu'il sera revenu dans mon sentiment sur l'orgueil mal placé de M. l'*archevêque* d'Arles; car ce n'est pas M. l'*archevêque*; mais je me flatte peut-être vainement de tous ces retours : j'aimerais pourtant cette naïveté, si elle était jointe à tant d'autres bonnes choses, et que ce fût en ma faveur, j'en serais toute glorieuse. Parlons de sa goutte et de sa fièvre; il me paraît que cela devient alternatif, sa goutte en fièvre, ou sa fièvre en goutte, il peut choisir; et je crois que c'est, comme vous dites, celle qu'il a, qui paraît la plus fâcheuse; enfin, c'est un grand malheur qu'un tel homme soit sur le côté.

Vous avez donc été frappée du mot de madame de La Fayette, mêlé avec tant d'amitié [1]. Quoique je ne me laisse pas oublier cette vérité, j'avoue que j'en fus tout étonnée; car je ne me sens encore aucune décadence qui m'en fasse souvenir. Je ne laisse pas cependant de faire souvent des réflexions et des supputations, et je trouve les conditions de la vie assez dures. Il me semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir *la vieillesse*; je la vois, m'y voilà, et je voudrais bien, au moins, ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défigurements* qui sont près de m'outrager, et j'entends une voix qui dit : Il faut marcher malgré vous, ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop; mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle où nous sommes condamnés, remet la raison à sa place, et fait prendre patience : prenez-la donc aussi, ma très chère, et que votre amitié trop tendre ne vous fasse point jeter des larmes que votre raison doit condamner.

[1] Madame de La Fayette écrivait à madame de Sévigné, le 8 octobre précédent : « Vous êtes vieille, vous vous ennuierez, votre esprit deviendra « triste, et baissera, etc. »

Je n'eus pas une grande peine à refuser les offres de mes amies; j'avais à leur répondre, *Paris est en Provence*, comme vous, *Paris est en Bretagne* : mais il est extraordinaire que vous le sentiez comme moi. Paris est donc tellement en Provence pour moi, que je ne voudrais pas être cette année autre part qu'ici. Ce mot, *d'être l'hiver aux Rochers*, effraie; hélas! ma fille, c'est la plus douce chose du monde; je ris quelquefois, et je dis, c'est donc là ce qu'on appelle passer l'hiver dans des bois. Madame de Coulanges me disait l'autre jour: Quittez vos *humides* Rochers; je lui répondis : *Humide* vous-même : c'est Brevannes[1] qui est humide, mais nous sommes sur une hauteur; c'est comme si vous disiez, votre humide Montmartre. Ces bois sont présentement tout pénétrés du soleil, quand il en fait; un terrain sec et une place *Madame*, où le midi est à plomb; et un bout d'une grande-allée, où le couchant fait des merveilles; et quand il pleut, une bonne chambre avec un grand feu, souvent deux tables de jeu, comme présentement; il y a bien du monde qui ne m'incommode point, je fais mes volontés; et quand il n'y a personne, nous sommes encore mieux, car nous lisons avec un plaisir que nous préférons à tout. Madame de Marbeuf nous est fort bonne; elle entre dans tous nos goûts; mais nous ne l'aurons pas toujours. Voilà une idée que j'ai voulu vous donner, afin que votre amitié soit en repos.

Ma belle-fille est charmée de tout ce que vous dites d'elle; je ne lui en fais point un secret, et il n'y a point de douceurs et de remerciements qu'elle ne vous rende pour les louanges que vous lui donnez. J'en donne beaucoup à l'amitié que M. Courtin vous témoigne; c'est un ami de conséquence, qui ne craint pas de parler pour vous, mais le temps est peu propre à demander des graces et des gratifications, quand on demande partout des augmentations

[1] Madame de Coulanges y avait une petite maison de campagne.

[redacted]

considérables. Dites-moi quelles pensions sont retranchées; serait-ce sur M. de Grignan et sur un menin? J'en serais au désespoir. Vous allez voir M. du Plessis; il m'écrit et me fait comprendre que son ménage n'est pas heureux, et qu'au lieu d'être à son aise et indépendant, comme il l'espérait, il n'a pensé qu'à sortir de chez lui : ainsi, le voilà avec M. de Vins et en Provence pour deux mois; il vous contera ses douleurs; il me paraît que c'est sur l'intérêt qu'il a été attrapé, j'en suis fâchée; mandez-moi ce qu'il vous dira. Vous devriez bien m'envoyer la harangue de M. de Grignan, puisqu'il en est content, j'en serai encore plus contente que lui. Mandez-lui comme je l'appelais à mon secours; et dans quelle occasion. Vous m'épargnez bien dans vos lettres, je le sens; vous passez légèrement sur des endroits difficiles, je ne laisse pas de les partager avec vous. C'ést une grande consolation pour vous d'avoir M. le chevalier; c'est le seul à qui vous puissiez parler confidemment, et le seul qui soit plus touché que vous-même de ce qui vous regarde; il sait bien comme je suis digne de parler avec lui sur ce sujet; nous sommes si fort dans les mêmes intérêts, qu'il n'est pas possible que cela ne fasse pas une liaison toute naturelle. Je dis mille douceurs à ma chère Pauline, j'ai très bonne opinion de sa petite vivacité et de ses révérences : vous l'aimez, vous vous en amusez, j'en suis ravie; elle répond fort plaisamment à vos questions. Mon Dieu! ma fille, quand viendra le temps que je vous verrai, que je vous embrasserai de tout mon cœur, et que je verrai cette petite personne? J'en meurs d'envie; je vous rendrai compte du premier coup d'œil.

1126. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 4 décembre 1689.

Je vous remercie de votre lettre du 24 novembre; elle

est toute pleine de confiance et d'amitié, et me répond sur ce que je voulais savoir. Votre frère ne voit de mes lettres que ce que je veux lui montrer, et quand il me les demande, je lui dis : *Mon fils, il n'y a rien qui puisse vous divertir.* Il n'y pense plus ; vraiment celle-ci est bien de ce nombre. Il y avait ici, l'autre jour, des gens de bon sens, qui, à propos de ce régiment de votre fils, qu'ils avaient vu dans une gazette à la main, se mirent à dire tout de suite que ce jeune colonel ne coûterait guère ni à père ni à mère, et que ses deux oncles[1], si grands seigneurs, fourniraient bien à sa dépense ; je fis une grimace intérieure, et je les laissai croire ce qui devrait être. Pour M. le chevalier, vous ne sauriez me surprendre en me parlant de son amitié et de sa bonté ; cela est admirable, c'est donc lui qui vous veut donner de quoi le payer, le tour est rare : mais la difficulté, c'est de trouver l'argent, quoique l'hypothèque soit bonne. Pourquoi M. de La Garde ne vous ferait-il point trouver cette somme si médiocre ? Ma chère enfant, j'en veux à tout le monde : je trouve que l'on ne fait point son devoir. Plût à Dieu avoir encore quelque petite somme portative ! il me semble que je vous l'aurais bientôt donnée ; mais je n'ai que de vilaines terres qui deviennent des pierres au lieu d'être du pain. Je ne suis donc bonne qu'à discourir, à trouver à redire à ce qui est mal, à vous plaindre, à sentir vivement vos douleurs, et du reste, hélas ! vous le voyez, et *vous ne voyez rien, ni moi non plus.* Je vous conjure de me dire la suite de tous ces chapitres si pressants et si importants : ne craignez point de m'affliger ; je suis encore plus affligée quand je suis toute seule, et que je ne sais qu'en gros de quoi il est question. Votre assemblée ne dure donc plus que quinze jours, et nos états trois semaines ; ils deviendront encore plus courts ; car il n'est plus question que du don gratuit. M. d'Aix doit être

L'archevêque d'Arles et l'évêque de Carcassonne.

[redacted]

bien content que M. d'Arles lui quitte la place; appelle-t-on cela de l'orgueil? c'en est un, au moins, qui contente fort celui de M. l'archevêque d'Aix : ces deux orgueils, dont l'un demeure, et l'autre s'en va, s'accommoderont fort bien ensemble. Si M. d'Arles croit avoir attrapé M. d'Aix, il est toujours sûr de confondre ses ennemis à ce prix-là. Je ne sais si je serai en humeur d'écrire à M. d'Aix, sur son abbaye; elle n'est pas meilleure que mon compliment. Dites-moi bien la suite de tout ceci, et quand vous aurez trouvé de l'argent pour payer M. le chevalier de son propre bien : ah! que je comprends ce sentiment! je ne suis pas trop contente du sage La Garde; je ne trouve pas qu'il pratique bien la générosité et la reconnaissance; je voudrais que ces vertus eussent leur semaine aussi bien que les autres. Mandez-moi aussi quand vous aurez la permission de vendre la compagnie du marquis.

Mais n'êtes-vous pas trop aimable de former l'esprit et d'être la maîtresse à danser de Pauline? vous valez mieux que Désairs; elle n'a qu'à vous regarder et à vous imiter. Est-elle grande? a-t-elle bonne grace? je la remercie de ne m'avoir point confondue avec toutes les autres grands-mères qu'elle hait; je suis sauvée, Dieu-merci. J'aime fort le régime et le préservatif que son confesseur lui a fait prendre contre le *Pastor fido*; c'est justement comme la rhubarbe ou le cotignac que j'ai vu prendre à Pomponne, à madame de Pomponne, avant le repas; mais ensuite elle mangeait des champignons et de la salade, et adieu le cotignac; à l'application, ma chère Pauline. Mais n'adorez-vous point votre chère maman? ne vous trouvez-vous pas trop heureuse de la voir, de la regarder, de l'écouter, de l'entendre? tous ces mots ont des degrés. Je ne sais, ma belle, où est M. de Grignan, ni vous, ni M. le chevalier : vous m'avez parlé d'un voyage à Lambesc; l'air de la petite-vérole me déplaît toujours. Faites mes amitiés, comme vous le pourrez; recevez celles de mon fils; sa femme ne veut vous

écrire que quand vous aurez la permission de vendre votre compagnie, elle va au solide; elle est ravie de votre amitié et de votre approbation. Madame de Marbeuf est encore ici, et l'abbé Charrier; cette compagnie est justement comme il nous la faut; ils vous font cent mille compliments. Nous avons de beaux jours, nous nous promenons, j'ai votre casaque que j'aime, qui me fait honneur et profit : on l'admire, on la loue : *c'est un présent de ma fille.* Ne vous représentez point que je sois dans un bois obscur et solitaire, avec un *hibou* sur ma tête; ce n'est point ce qu'on pense; rien ne se passe plus insensiblement qu'un hiver à la campagne; cela n'est affreux que de loin. Ma santé est toujours admirable ; parlez-moi de la vôtre en détail.

1127. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 7 décembre 1689.

Je vous l'ai mandé, ma chère enfant, quand on est une fois rangé à la campagne, les mois de novembre et de décembre n'y sont point difficiles à passer. Cependant votre bise me fait une peur extrême : nous n'avons point ici de ces sortes de tempêtes. Je voudrais que vous ne perdissiez rien de la bonne compagnie que vous avez présentement, et que si la santé de M. le chevalier doit être mauvaise cet hiver, il le passât avec vous plutôt que dans sa petite chambre à Paris; ce serait une consolation pour vous et pour lui. Vous voilà donc résolue de passer l'hiver à Grignan, quittant la partie encore à M. d'Aix, et faisant voir les raisons qui vous empêchent de tenir votre cour à Aix, trois ou quatre mois, comme avait accoutumé de faire M. de Grignan. Mais n'espérez-vous point de voir votre fils cet hiver ? Qui peut l'en empêcher ? Vous en seriez ravie; je crains, comme vous, que vous n'ayez pas permission de vendre sa compagnie; cette nouvelle traîne trop. Nous admirions, l'autre jour, mon fils et moi, comme vous avez

[redacted]

pressé et précipité heureusement sa vie, pour le faire tomber à propos dans l'état où il fallait qu'il fût pour avoir le régiment de son oncle ; tout cela était bien compassé, et M. de Grignan a tout couronné en lui faisant faire la première campagne de Philisbourg, qui vous a tant coûté de larmes. L'académie, les mousquetaires, la compagnie même de chevau-légers, n'eussent point tant fait pour lui que ces trois siéges avec MONSEIGNEUR, et cette contusion si joliment et si froidement reçue, enfin, tout est à souhait jusqu'ici ; Dieu soutienne et conduise le reste !

Madame de Vins m'a écrit sur ce régiment ; elle en est ravie comme une vraie amie : elle me mande que M. de Vins a emmené M. du Plessis ; je le savais et je vous l'avais mandé ; vous le verrez : il vous dira ses ennuis. Il m'en a dit assez pour me faire voir qu'il a été trompé ; c'est dommage : mais il ne faut pas se marier si légèrement. Nous avons depuis six jours un temps affreux. Il y a deux tables de jeu dans ma chambre à l'heure que je vous parle, madame de Marbeuf, l'abbé Charrier et d'autres : cela est fort bien ; quand ils seront partis, nous retrouverons nos livres avec plaisir. Ma santé est toujours parfaite, vous me parlez en l'air de la vôtre ; comment vont les épuisements, votre côté, vos coliques, enfin toute votre personne ? Etes-vous belle ? car c'est cela qui décide. Adieu, trop chère et trop aimable ; croyez-moi, on n'a jamais vu une si naturelle inclination que celle que j'ai pour vous.

1128. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 11 décembre 1689.

Je commence par m'écrier sur le denier *six* ; je n'en avais point entendu parler depuis l'emprunt que fait le fils de l'avare dans la comédie de Molière. Je crois que vous avez voulu dire *six et quart* pour cent, qui est un denier dont j'ai entendu parler en Provence ; cela revient, ce me semble,

[redacted]

au denier *seize*; mais le denier *six* est si usuraire, que je ne crois pas qu'un notaire en voulût faire un contrat; c'est pour dix mille francs, seize cent soixante-six livres treize sous : cela n'est point dans l'usage ordinaire des emprunts : enfin, ma fille, j'ai besoin d'un éclaircissement là-dessus; car je ne puis vous croire au premier mot. Je conviens avec vous de toutes les raisons qui vous pressent plus que tous les sergents du monde, de payer M. le chevalier, non-seulement d'une partie, mais des deux mille pistoles [1] : rien n'est plus juste, je suis toute conforme à vos sentiments sur ce point.

J'ai trouvé plaisant, comme vous, tout ce que nous avons pensé et senti sur notre petite abbaye. Ce tour d'imagination tout pareil est une chose rare; vous l'appellerez enfance, folie, faiblesse, tout ce que vous voudrez : mais il est vrai que ces Sanguin, ce Villeneuve, l'idée du vieux Pavin [2], ces anciennes connaissances se sont tellement confondues avec notre jardin et notre forêt, qu'il me semble que c'est une même chose, et que non-seulement nous la leur avons prêtée, mais qu'elle est encore à nous par l'assurance d'y trouver encore nos meubles, et les mêmes gens que nous y voyions si souvent. Enfin, mon enfant, nous étions dignes de cette jolie solitude par le goût que nous avions et que nous avons encore pour elle.

Vous me louez trop de la douce retraite que je fais ici; rien n'y est pénible que votre absence. S'il est bon quelquefois de faire valoir cette retraite pour donner du courage à de certaines gens, j'y consens; mais sans cela vous oubliez que Paris est en Provence pour moi, que tout m'est égal, que je ne pouvais pas mieux prendre mon temps, et que ce n'est pas de ce voyage-ci que je mérite des louanges, mais de celui où je vous laissai à Paris, que la bien-

[1] C'est-à-dire du prix du régiment. (P.)

[2] Denis Sanguin de Saint-Pavin, un des poëtes les plus agréables de son temps, mort en 1670. (P.)

[redacted]

séance, la politique d'une mère, et les derniers ordres du bon abbé pour rendre à mon fils les terres dont j'avais joui, me forcèrent de faire, il y a cinq ou six ans, c'est celui-là qui me fit une véritable peine, parceque je vous quittais, et j'en fus bien punie par être noyée et un an mal à la jambe. Présentement, ma belle, je dors pour la dépense, c'est-à-dire un demi-sommeil, car j'ai toujours ma maison et mon petit ménage à Paris, et ne suis point à charge ici; mais tout cela est si médiocre, que je trouve le moyen de laisser passer quelques sommes qui soulagent mon cœur, et font l'usage que vous dites de toutes ces belles vertus dont vous faites tant de bruit. Quand j'aurai mis l'ordre que j'espère mettre dans mes affaires de Bretagne, je ne penserai plus qu'à vous aller trouver; je passerai par Paris, qui est le théâtre des nations, et peut-être qu'en ce temps vous penserez à y venir. Enfin, nous verrons ce que la Providence ordonnera de nos desseins : il faut vivre au jour la journée jusqu'à l'automne de 90. Voilà une année qui me surprend. Pour le voyage de mon fils et de sa femme à Bourbon, il me paraît une vision. Voilà, ma chère enfant, tout ce que je puis vous dire aujourd'hui.

Mon petit colonel m'a écrit, et à son oncle, et à sa *cousine* pour nous donner part de son exaltation. Il n'avait point encore reçu notre lettre de compliment : il nous avoue joliment qu'il est ravi de se trouver à la tête d'une si belle troupe, et de pouvoir dire, *mon régiment ;* que cela est un peu jeune, mais qu'il n'a que dix-huit ans ; il nous parle de la manière dont ses dernières années ont été pressées; je vous l'enverrais, cette lettre, sans que je l'aime. Il semble que d'être *la bonne* d'un colonel, vous fasse plus de peur pour moi, que de l'être d'un capitaine de cavalerie : votre tendresse va trop loin, ma chère Comtesse ; j'ai plus de courage que vous, et je voudrais l'être d'un colonel bien marié, quand il devrait avoir un enfant au bout de l'an, j'en serais ravie; il faut accoutumer son imagina-

[redacted]

tion à tout ce qu'il y a de pis : il y a sur ce sujet dans vos lettres certains endroits si tendres et si naturels, que j'en suis touchée d'une sensible reconnaissance, et d'une tendresse qu'il n'est pas bien aisé de vous représenter : il faut dire, comme vous dites quelquefois si bien, *Dieu le sait.*

Je vous ai parlé de madame de Coulanges; mais je n'ai pas si bien dit que vous. Il est vrai que les indulgences ne doivent plus manquer à ce péché de madame de Coulanges : elle fera de ce nouvel ami (*Alexandre VIII*) tout ce qu'on en peut faire, et ce sera pendant quelque temps *la meilleure pièce de son sac*, mais je vous rends vos paroles; *elle est mon amie, vous le savez bien : vous ne me trahirez pas.* Madame de La Fayette me mande que madame de Coulanges est tout-à-fait dans la bonne voie, et qu'elle tâchera de s'y mettre aussi, quand son fils sera marié. Mandez-moi, ma chère Comtesse, comment vous vous accommoderez de passer l'hiver dans votre château, sur votre montagne, avec votre ouragan, cela fait frémir. M. de Grignan aura grand regret à la douce société de madame d'Oppède. Pour moi, je suis tout doucement terre à terre dans ces bois; je suis quelquefois huit jours sans sortir de mon appartement : quand il pleut, quand il fait un vent de tempête, je ne songe pas à sortir; quand il fait beau, on est comme en été par la beauté du terrain; depuis deux jours, le soleil est chaud et brille partout; il fait doux : voilà le temps où je me promène; enfin, vous approuveriez ma conduite, n'est-ce pas tout dire?

Nous avons eu depuis trois semaines une bonne et commode compagnie; c'est l'abbé Charrier et madame de Marbeuf. Ils s'en vont demain; ils vous font encore mille et mille compliments : j'eusse bien voulu que vous eussiez répondu aux premiers; mais vous ne pensiez pas qu'ils dussent être si longtemps ici. Le jeu réjouit toute une maison : je crains bien que le vôtre ne vous ait coûté de

[redacted]

l'argent, et à M. de Grignan, par la connaissance que j'ai de votre malheur.

J'ai été surprise que votre Provence ait tant augmenté son présent au roi : quand M. de Grignan entra dans sa charge, elle ne donnait que cent mille écus; elle a donné cinq cent mille francs dès la première année. On nous a envoyé de Paris un édit du roi pour la tontine[1]. Sa Majesté, MONSEIGNEUR et MONSIEUR ont envoyé tous leurs meubles d'argent à la monnaie, cela fait beaucoup de millions, et redonnera de l'espèce qui manquait. Vous calculez dans votre désordre, ma fille, et vous tournez votre thème en plusieurs façons; c'est un coin du bon esprit du pauvre *bien bon* : il est toujours bien mieux de savoir ce qu'on fait, que de vivre en aveugle, et en sourd, et en muet. A propos de sourd, je vous prie que M. le chevalier craigne autant que moi cette sorte de mal de famille[2]. A propos encore de famille, M. de Lamoignon a la survivance de la charge de M. de Némond; c'est celle de feu M. le premier président; c'est le roi qui a fait ce miracle; car *Guillaume* croyait que le mot de survivance le ferait mourir. Je suis ravie que notre aimable voisin[3] ait enfin retrouvé cette place, et ne meure pas dans la sienne.

Votre enfant est dans un étrange lieu *Kaysers-Lautern*[4]; quand ce serait un mot breton, ce ne serait pas pis. Il nous mande qu'il va se mettre à lire; il le faut, ma fille; c'est une vilaine chose que d'être ignorant : puisqu'il aime la guerre, il doit aimer tout naturellement les

[1] Le roi venait de créer 1,400,000 liv. de rentes viagères sur l'hôtel-de-ville. (*Voyez le Journal manuscrit de Dangeau*, 1er décembre 1689.)

[2] Madame de Rochebonne, sœur de messieurs de Grignan, était très sourde.

[3] Chrétien-François de Lamoignon, fils de Guillaume de Lamoignon, premier président au parlement de Paris, était alors avocat-général, et fut ensuite président à mortier au parlement de Paris. (P.)

[4] Ville d'Allemagne dans le Bas-Palatinat, sur la petite rivière de Lauter. (P.)

[redacted]

histoires qui en parlent ; conseillez-lui d'employer utilement le temps qu'il sera dans cette étrange ville : mais ne vous ira-t-il point voir? je le souhaite fort pour votre satisfaction et pour son intérêt. Je serai aussi étonnée que vous, si nous le revoyons comme un brûleur de maisons, avec un ton de commandement, *Dieu le conserve !* Je vous embrasse avec une véritable tendresse, et je fais tous mes compliments, toutes mes amitiés, toutes mes embrassades, comme il vous plaira de les distribuer.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Je suis bien de votre avis, ma très chère petite sœur : je vous assure que je ne songe plus à la députation, dès que pour l'avoir il faut redevenir ou courtisan, ou guerrier. Il n'était pas encore bien établi que, pour arriver à cette dignité, l'une de ces deux qualités fût absolument nécessaire ; et du moment qu'elle l'est, je ne songe plus qu'à me tirer de la place [1] où l'on m'avait mis, et je rentre dans ma retraite plus profondément que jamais : mais je ne renonce pas au plaisir de vous aller voir, dont je suis plus impatient que je ne puis vous l'exprimer. Madame de Mauron [2] parle, comme d'une chose résolue, de faire un voyage à Bourbon, et d'y mener sa fille et moi ; ce voyage n'est point encore dans les projets de ma mère : nous verrons comme la Providence les arrangera aussi bien que les nôtres. Je suis très aise que vous soyez contente de votre belle-sœur ; je vous assure que j'ai fort envié le plaisir qu'elle avait de tenir compagnie à ma mère, et que je l'aurais préféré de bon cœur à la *forcenerie* des états. Nous avons fait nos compliments au nouveau colonel, qui nous a écrit aussi fort joliment pour nous donner part de sa nouvelle dignité : il en paraît entêté

[1] Il était colonel d'un régiment de la noblesse de l'arrière-ban.

[2] Belle-mère de M. de Sévigné. (P.)



comme un homme de son âge doit l'être. Dieu sait combien je lui souhaite de prospérités; je lui en souhaite autant que de santé à M. son père, que j'embrasse très tendrement, et vous aussi, ma très belle petite sœur.

1129. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 14 décembre 1689.

Si M. le chevalier lisait vos lettres, ma chère Comtesse, il n'irait pas chercher, pour se divertir, celles qui viennent de si loin. Ce que vous me mandiez l'autre jour sur Livry que nous prêtons à M. Sanguin, lui permettant même d'y faire une fontaine; tout cet endroit, celui de madame de Coulanges, et dans vos amitiés même, tout est si plein de sel, que nous croyons que vous n'avez point d'autre poudre pour vos lettres. J'admire la gaieté de votre style au milieu de tant d'affaires épineuses, accablantes, étranglantes. Vraiment, c'est bien vous, ma chère enfant, qu'il faut admirer, et non pas moi; je suis seule comme une violette, aisée à cacher, je ne tiens aucune place, ni aucun rang sur la terre, que dans votre cœur, que j'estime plus que tout le reste, et dans celui de mes amis. Ce que je fais est la chose du monde la plus aisée. Mais vous, dans le rang que vous tenez, dans la plus brillante et la plus passante province de France, joindre l'économie à la magnificence d'un gouverneur, c'est ce qui n'est pas imaginable, et ce que je ne comprends pas aussi qui puisse durer longtemps, surtout avec la dépense de votre fils, qui augmente tous les jours. Comme ces pensées troublent souvent mon repos, je crains bien qu'étant plus près de cet abîme, vous ne soyez aussi plus livrée à ces tristes réflexions : voilà, ma chère Comtesse, ma véritable peine; car pour la solitude, elle ne m'attriste point du tout. Notre bonne et commode compagnie s'en est allée : j'ai chassé en même temps mon fils et sa femme; l'un devait aller chez sa tante,

[redacted]

l'autre à une visite pressée ; je les ai envoyés tous deux chacun de leur côté ; j'en suis ravie, nous nous retrouverons dans deux jours, nous en serons plus aises, et même je ne suis point seule ; on m'aime en ce pays ; j'eus hier deux hommes de très bonne compagnie, *molinistes* [1], je ne m'ennuyai point : j'ai mes lectures, des ouvriers, un beau temps ; si ma chère fille était un peu moins accablée, avec l'espérance de la revoir qui me soutient, que me faudrait-il ?

J'ai écrit au marquis, quoique je lui eusse déjà fait mon compliment ; je le prie de lire dans cette vilaine garnison où il n'a rien à faire ; je lui dis que puisqu'il aime la guerre, c'est quelque chose de monstrueux de n'avoir point envie de voir les livres qui en parlent, et de connaître les gens qui ont excellé dans cet art ; je le gronde, je le tourmente ; j'espère que nous le ferons changer : ce serait la première porte qu'il nous aurait refusé d'ouvrir. Je suis moins fâchée qu'il aime un peu à dormir, sachant bien qu'il ne manquera jamais à ce qui touche sa gloire, que je ne le suis de ce qu'il aime à jouer. Je lui fais entrevoir que c'est sa ruine : s'il joue peu, il perdra peu : mais c'est une petite pluie qui mouille ; s'il joue mal, il sera trompé : il faudra payer ; et s'il n'a point d'argent, ou il manquera de parole, ou il prendra sur son nécessaire. On est malheureux aussi parcequ'on est ignorant ; car, même sans être trompé, il arrive qu'on perd toujours. Enfin, ma fille, ce serait une très mauvaise chose, et pour lui, et pour vous qui en sentiriez le contre-coup. Le marquis serait donc bien heureux d'aimer à lire, comme Pauline qui est ravie de savoir et de connaître. La jolie, l'heureuse disposition ! on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes. Les romans sont bientôt lus : je voudrais que Pauline eût quelque ordre dans le choix des histoires,

[1] Contre-vérité.

[redacted]

qu'elle commençât par un bout, et qu'elle finît par l'autre, pour lui donner une teinture légère, mais générale, de toutes choses. Ne lui dites-vous rien de la géographie? Nous reprendrons une autre fois cette conversation. *Davila*[1] est admirable : mais on l'aime mieux quand on connaît un peu ce qui conduit à ce temps-là, comme Louis XII, François Ier, et d'autres. Ma fille, c'est à vous à gouverner et à rectifier ; c'est votre devoir, vous le savez. Pour le reste, je me doutais bien que dans très peu de temps vous la rendriez très aimable et très jolie ; de l'esprit, et une grande envie de vous plaire : il n'en faut pas davantage.

Vous me dites que vous attendez M. de Vins à dîner : si vous n'avez point été avertie, vous aurez eté bien étonnée de voir M. du Plessis derrière lui, il vous aura conté ses douleurs, il m'en a dit une partie, et fait espérer l'autre. Il me parait trompé et dupé sur le bien, et une si grande envie de quitter cette *Dorimène*, que je pourrais deviner cette autre partie, quoiqu'il m'ait fort assuré que l'honneur est sain et sauf ; Dieu le veuille ! voilà toujours une grande sottise : il y a des choses qu'il faut faire sérieusement et avec connnaissance de cause, comme de se marier, par exemple. M. de La Fayette[2] le fut avant-hier matin, lundi 12 ; il devait revenir dîner chez sa mère, et souper et coucher chez M. de Marillac : en supposant donc, comme je le crois, qu'il y a une jeune comtesse de La Fayette, songez que vous entendrez dire à votre enfant : J'ai dansé toute la nuit avec madame de La Fayette, j'ai joué au volant et à mille petits jeux, j'ai couru avec cette petite folle de madame de La Fayette ; votre imagination

[1] Auteur d'une histoire des guerres civiles de France, qui contient tout ce qui s'est passé de mémorable depuis la mort de Henri II en 1559, jusqu'à la paix de Vervins en 1598. (P.)

[2] René-Armand, marquis de La Fayette, brigadier d'infanterie, épousa Jeanne-Madeleine de Marillac; il mourut à Landau en août 1694, un an après sa mère, sans laisser de postérité. (M.)

sera bien étonnée : elle est fort éveillée et fort jolie, cette jeune comtesse, et le marquis est son premier ami. La nôtre approuve et veut imiter tout ce que fait M. le chevalier ; elle l'aime, elle l'estime, elle fait tous les frais de l'amitié ; mais la misérable goutte du chevalier le rend glorieux et comme insensible à toutes les avances de mon amie. Voilà bien de la causerie, ma chère belle ; mais je suis assurée que vous le voulez bien, et que vous n'êtes pas fâchée de m'avoir divertie cet après-dîner. Je vous recommande votre santé et suis à vous, comme vous dites ; Dieu le sait !

1130. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 18 décembre 1689.

Noble dame, n'ai-je pas bien fait de vous envoyer le poulet apostolique du Saint-Père à madame de Chaulnes ? Vous me faites apercevoir qu'il ne fait nulle mention du Saint-Esprit dans l'élection des papes ; je n'y avais remarqué que le sincère aveu qu'il fait de devoir son exaltation à la France et à M. l'ambassadeur : cela seul, avec les louanges et l'amitié dont il honore notre duchesse, me paraissait digne d'attention. Pour le Saint-Esprit, je ne crains point qu'il s'offense d'être si peu célébré dans le conclave ; il sait bien, et nous aussi, que c'est toujours lui qui les fait : oui, assurément, nous autres disciples de la Providence, nous ne prenons point le change, et nous savons par combien de routes, par combien de mains, et par combien de volontés, il fait toujours ce qu'il a résolu. J'ai fort bonne opinion de la lettre que vous écrivez à M. Pelletier, sans en savoir le détail, ni le sujet ; et je suis assurée que vous faites un fort bon usage de ce Saint-Esprit qui vous a ôté le comtat. Votre enfant me paraît un officier de grande conséquence ; sa place est digne d'envie, et surpasse ce que vous pouviez espérer à l'âge qu'il a : tous les

[redacted]

arrangements ont été si justes, si bien compassés, qu'il n'y a pas eu un moment de perdu ; nul contre-temps, toutes les circonstances agréables ; enfin, ma belle, si vous n'êtes pas contente, je ne sais ce qu'il vous faut, et cette compagnie que vous allez vendre, me semble couronner l'œuvre. Je vois bien que le marquis demeurera à Kaysers-Lautern : ces guerres d'hiver avancent quelquefois autant que des campagnes : on fait parler de soi ; le voisinage de Mayence est un poste de confiance : vous avez écrit dans ce sens, puisque vous faites scrupule du courage que vous témoignez du coin de votre feu ; c'est d'être avec M. le chevalier que vous vient cette humeur martiale : le pauvre homme me paraît bien les pattes croisées : aussi bien que ce lion, dont vous fîtes si bien votre cour à M. le prince, il a donc aussi les pattes croisées ; mais je suis persuadée que dans cet état un hiver en Provence, à votre beau soleil, lui fera tous les biens du monde. Je sais du moins que les derniers qu'il a passés à Paris, ont été bien cruels. Nous n'avons pas sujet de nous plaindre du nôtre jusqu'ici; point de neige, point de verglas ; un beau soleil : je me promène tous les jours ; rien n'est défiguré dans ces bois : tout y est si bien planté, si bien rangé, qu'il semble que les feuilles ne soient tombées que pour faire que le soleil éclaire toutes ces allées, et qu'on s'y puisse promener. Je chantais l'autre jour :

Pour qui, cruel hiver, gardes-tu tes rigueurs?

J'étais ravie de savoir que ce n'était pas pour vous : *mais attendons la fin* ; car *du bout de l'horizon*, vous savez qu'il peut *venir avec furie le plus terrible des enfants du Nord* [1] ; vous n'en savez que trop de nouvelles : il vous a fait des ravages terribles; mais enfin, sous le nom de bise, jouissez toujours de son absence, c'est autant de pris.

[1] Allusion à la fable *du Chêne et du Roseau*.

[redacted]

Vous me représentez, à la suite d'une promenade, une débauche de sommeil qui m'a fait grand plaisir ; car dans la quantité de pensées propres à vous agiter, je crains toujours que vous ne soyez éveillée à quatre heures du matin, comme je vous ai vue quelquefois ; cette chaleur de sang serait bien mauvaise en Provence : je ne puis trop vous recommander votre santé, si vous aimez la mienne qui est toujours parfaite.

Je me doutais bien que M. du Plessis vous surprendrait derrière M. de Vins ; je vous attendais là pour être attrapée ; mais la barbe faite, avec de grosses bottes crottées, est un désassortiment tout-à-fait ridicule. Il m'écrit de Grignan ; il est charmé de vos bontés, de vos grandeurs, et de l'agrément de votre petite Pauline. Ah ! que toute sa personne est assaisonnée ! que sa physionomie est spirituelle ! que sa vivacité lui sied bien ! que ses yeux sont jolis, bleus avec des paupières noires ! une taille libre, adroite ; pour moi, je la crois touchante ou piquante, je ne sais pas bien lequel, je vous prie de me le dire.

Que dites-vous de l'exemple que donne le roi de faire fondre toutes ses belles argenteries ? Notre duchesse du Lude est au désespoir ; elle a envoyé la sienne ; madame de Chaulnes, sa table et ses guéridons ; et madame de Lavardin, sa vaisselle d'argent qui vient de Rome, persuadée que son mari n'y retournera pas : voyez si vous avez quelque chose à faire sur ce sujet. Je vous envoie une lettre de M. du Plessis, afin de fixer votre imagination : ne faites point semblant de l'avoir vue, ne lui en parlez point, mais renfermez-vous à faire tomber la tromperie sur l'intérêt, et non pas *sur la vache et le veau*. Le pauvre homme me fait grand'pitié : c'est un mal bien dangereux que celui d'être sujet à se marier : *j'aimerais mieux boire*.

Pour ma lettre à madame du Janet, je ne comprenais pas pourquoi elle me revenait ; la raison en est admirable : je garderai cette lettre pour la première fois que son mari

[redacted]

mourra ; car je ne saurais lui dire autre chose. Vous me grondez de prendre ce que vous me mandez trop au pied de la lettre ; cependant qui pourrait douter qu'un homme en Provence où vous êtes, pût se bien porter, quand vous m'assurez qu'il est mort ? J'y prendrai garde une autre fois de plus près. Je vous ai corrigée, au moins, sur les commissions, je les fais dans le moment, et ce n'est pas comme du pauvre Janet, où il n'y a qu'une lettre de perdue. Ma chère enfant, je vous recommande ces temps difficiles ; donnez-vous du repos, si vous m'aimez. Mon fils et sa femme sont revenus, chacun de leur côté ; ils me paraissent si aises de me retrouver ici, que c'est eux que je plains de m'avoir quittée. Ma belle-fille a mal à la tête, elle a versé dans son petit voyage, elle s'est cognée, et deux de ses belles juments qu'on avait dételées, se sont échappées, on ne sait encore où elles sont : mon fils en est en peine : voilà un petit ménage affligé. Ils vous parleront mercredi.

1131. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 21 décembre 1680.

Je recommence, ma chère Comtesse, à l'endroit où je vous quittai dimanche. Les belles petites juments étaient échappées, elles coururent longtemps, comme fait la jeunesse, quand elle a la bride sur le cou. Enfin, l'une se trouve à Vitré, dans une métairie : ceux de Vitré furent étonnés de voir la nuit cette petite créature, tout échauffée, tout harnachée, et voulaient lui demander des nouvelles de mon fils. Vous souvient-il du cheval de *Rinaldo*, qu'*Orlando* trouva courant avec son harnois, sans son maître ? quelle douleur ! il ne savait à qui en demander des nouvelles : enfin, il s'adresse au cheval, *Dimmi caval gentil, che di Rinaldo, il tuo caro signore, è divenuto*. Je ne sais pas bien ce que *Rabicano* répondit ; mais je vous assure que les deux

[redacted]

petites bètes sont dans l'écurie fort gaillardes, au grand contentement *del caro signore.*

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Il est vrai que c'est un assez grand contentement, que ces deux petites juments soient en bonne santé dans l'écurie; et plus grand encore que votre belle-sœur, après avoir eu deux jours la tête fort étonnée, soit aussi tout-à-fait remise de sa chute : ces petits accidents sont bons pour faire sentir le bonheur d'en être sorti. Je trouve, ma très belle petite sœur, que vous n'êtes pas assez touchée de la grace que le roi vous a faite de vous donner votre compagnie à vendre. Voilà votre fils colonel, sans qu'il vous en coûte presque rien : il aura un bon quartier d'hiver, et comme capitaine, et comme colonel; en attendant quelqu'un qui veuille bien lui donner douze mille francs : il me semble que voilà tout ce que vous pouviez souhaiter sur ce sujet. Mais que pouviez-vous aussi desirer de plus avantageux pour Pauline, que de la voir honorablement établie dans votre terre d'Avignon avec un amant qui l'adore, et qui a été le premier à chanter ses louanges, et à faire voler son nom jusque dans les pays étrangers. Adieu, ma très belle petite sœur.

MADAME DE SÉVIGNÉ *belle-fille*.

Je vous jure, ma chère sœur, que je ne quitterai plus madame de Sévigné; je tombe, je culbute, je me casse la tête dès que je ne suis plus sous sa protection : mais je suis bien plus sensible aux prospérités de mon joli *cousin* (*son neveu*) qu'à mes petits malheurs. Je souhaite à Pauline des jours filés d'or et de soie; mais avec un autre que son amant de Rome.

[redacted]

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue*.

Coulanges m'a écrit une fort grande et fort jolie lettre; il vous aura écrit en même temps. Il m'a envoyé des couplets que j'honore : car il y nomme tous les beaux endroits de Rome, que j'honore aussi : il est gai, il est content, il est favori de M. de Turenne [1]; comment vous fait ce nom? Il est amoureux de Pauline, il demande permission au pape de l'épouser, et le prie de lui donner Avignon, qu'il veut faire rentrer dans votre maison; elle s'appellera *comtesse d'Avignon*. Enfin, il dit que la vieillesse est autour de lui : il se doute de quelque chose par de certaines supputations; mais il assure qu'il ne la sent point du tout, ni au corps, ni à l'esprit; et je vous avoue à mon tour que je me trouve quasi comme lui, et ce n'est que par réflexion que je me fais justice.

Je suis plus en peine de votre santé que de la mienne. D'où vient, ma chère enfant, que vous avez des coliques qui vous obligent à garder le lit? vous n'étiez point si mal à Paris; ces eaux que Pauline a prises cet été, ne seraient-elles point bonnes? J'ai ouï dire à Bourdelot que les eaux de Forges, et des rafraîchissements qui font couler sont cent fois plus salutaires que les remèdes chauds, qui épaississent le sang, et mettent du chaud sur la chaleur. Voilà des réflexions dont vous vous moquerez peut-être; mais songez-y, vous qui raisonnez mieux que les médecins, songez aussi au café; ne croiriez-vous pas qu'il vous fût contraire? c'est ce que mon amitié et mon ignorance, qui n'a pour elle que l'expérience, vous présente.

Je suis fort aise que M. le chevalier vous demeure cet

[1] Louis de La Tour, prince de Turenne, mort le 9 août 1692 des blessures qu'il avait reçues le jour précédent au combat de Steinkerque. Il était à Rome en 1689. (P.)

[redacted]

hiver; vous avez besoin de cette consolation. Ce n'est point parcequ'il voit mes lettres; c'est un goût de malade : ce n'est donc point pour lui faire ma cour; mais il a fait précisément de ses cent mille francs ce qu'il en devait faire : c'était l'intention des fondateurs, de lui donner le moyen de pousser sa fortune, et de faire un bon usage des dispositions qu'il avait pour la guerre. Il a rempli tous ses devoirs de ce côté, et pour la réputation au-delà de ce qu'on pouvait souhaiter : cela soit dit sans le fâcher; il a retrouvé autant de bien qu'il en avait mangé, et beaucoup moins qu'il n'en mérite : mais enfin il n'en serait pas demeuré là, si Dieu ne l'arrêtait tout court au milieu de sa course; et c'est de la tristesse de sa destinée qu'il faut plaindre le marquis; car si elle eût été aussi loin qu'elle devait aller, notre enfant se serait fort bien passé de tous les autres secours : mais il faut revenir à Dieu et se soumettre, et prendre sur vous comme vous faites.

M. le chevalier, je vous demande mille pardons de tout ce que je prends la liberté de dire; pourquoi lisez-vous mes lettres? *Est-ce que je parle à vous?*

Que dites-vous de tous ces beaux meubles de la duchesse du Lude, et de tant d'autres qui vont après ceux de Sa Majesté à l'hôtel des monnaies? Les appartements du roi ont jeté six millions dans le commerce; tout ensemble ira fort loin. Madame de Chaulnes a envoyé sa table avec ses deux guéridons et sa belle toilette de vermeil. L'abbé Bigorre m'a envoyé l'édit et le rehaussement des monnaies : ah! c'est cela qui vous enrichira, supposé que vos coffres soient pleins. Je viens d'écrire à M. de Lamoignon : j'avais voulu faire cette chicane, et me contenter d'un compliment; mais je m'en suis repentie.

Pour nos lectures, elles sont délicieuses. Nous lisons *Abbadie*[1] et l'*Histoire de l'Église*; c'est marier le luth à

[1] Auteur de *la Vérité de la Religion chrétienne*, ouvrage qui a mérité les éloges de madame de Sévigné.

[redacted]

la voix. Vous n'aimez point ces gageures : je ne sais comme nous pûmes vous captiver un hiver ici. Vous voltigez, vous n'aimez point l'histoire, et on n'a de plaisir que quand on s'affectionne à une lecture, et que l'on en fait son affaire. Quelquefois pour nous divertir, nous lisons *les petites Lettres* (*de Pascal*) : bon Dieu, quel charme! et comme mon fils les lit! je songe toujours à ma fille, et combien cet excès de justesse de raisonnement serait digne d'elle, mais votre frère dit que vous trouvez que c'est toujours la même chose; ah! mon Dieu! tant mieux; peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon, qui sont si beaux? Et lorsque après les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends pères (*Jésuites*), quel sérieux! quelle solidité! quelle force! quelle éloquence! quel amour pour Dieu et pour la vérité! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre! c'est tout cela qu'on trouve dans les huit dernières lettres, qui sont sur un ton tout différent. Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grapillant les endroits plaisants : mais ce n'est point cela, quand on les lit à loisir. Adieu, ma très aimable; mandez-moi si le marquis n'aura pas un bon quartier d'hiver; c'est une consolation. Je crois que M. le chevalier n'abandonne pas tout-à-fait son régiment, et que M. de Montégut donne des conseils salutaires au jeune colonel.

1132. — A LA MÊME.

Aux Rochers, samedi pour le dimanche jour de Noël 1689.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, plus de justice l'année qui vient que vous n'en avez eue pour moi dans la fin de celle-ci. Comment voulez-vous, en effet, que je devine l'état de M. de La Garde, si vous ne me le dites? je ne sais que depuis trois jours qu'il ne touche plus les dix-

[redacted]

huit mille francs de ses pensions; je vous ai mandé que j'en étais affligée et surprise. Vous y ajoutez aujourd'hui que sa terre de dix mille livres de rente ne lui en vaut plus que deux : voilà une grande extrémité. Comment pouvais-je imaginer de telles diminutions, moi qui ai toujours vu M. le chevalier lui faire toucher et lui envoyer de grosses sommes de ses pensions? Je ne sais point qu'elles soient retranchées; je crois que sa terre lui vaut dix mille livres de rentes : je mets tout cela ensemble, et je dis, avec le peu de dépense qu'il fait, voilà un homme bien riche, bien à son aise; il pourrait bien faire prêter quelque argent à ma fille, pour le donner à son ami le chevalier de Grignan; cette pensée n'est ni injuste, ni ridicule, quand on ne sait point ce qui est arrivé à ce pauvre homme. Voilà comme j'ai vu les choses, ayant bonne opinion encore de vos terres de Provence en comparaison des nôtres. Il faudrait que je fusse folle, et l'injustice même, pour vous avoir mandé ce que vous me reprochez, si j'avais su ce que je n'apprends que par vos deux dernières lettres. Voilà qui change entièrement mes pensées; je ne suis touchée présentement que de la véritable part que je prends à un état si affligeant, et de l'admiration que méritent tant de courage, et tant de résignation à la volonté de Dieu. Vous me dépeignez un véritable saint, une vertu toute chrétienne, et qui augmente infiniment l'estime que j'ai toujours eue pour lui. Il n'y eut jamais une si aimable dévotion que la sienne; et si j'ai un jour le bonheur de le voir, j'en aurai une joie sensible; mais encore une fois, le moyen de deviner? Vous me l'aviez encore représenté avec l'inquiétude de vouloir vendre sa terre : enfin, je serais plus digne d'être grondée qu'on ne le saurait dire, si j'avais parlé comme j'ai fait, sachant ce que vous venez tout-à-l'heure de m'apprendre. Vous avez mal rangé vos dates, ma chère enfant; vous avez cru que les oiseaux portaient vos dernières lettres, ou vous avez

[redacted]

oublié combien nous sommes loin l'une de l'autre. Faites-moi donc un peu de justice, et croyez que je n'aurais pas fait un si grand tort à la vertu et à l'état de M. de La Garde. Je prends cette occasion pour lui souhaiter les bonnes fêtes, et l'assurer bien sincèrement de mon ancienne amitié; il y a longtemps que je ne lui avais rien dit de particulier. Je vous trouve heureuse d'être une consolation à sa retraite; il vous en est une aussi. Je le croyais quasi toujours à La Garde : je comprends qu'on aime cette compagnie : mais quand vous me dites que vous vous accommodez mieux de la mauvaise que de rien, et que vous voulez que votre château soit plein, je ne vous connais plus.

Vous me faites une pitié extrême de la goutte de M. le chevalier. Balaruc ne l'a donc pas soulagé : voilà une grande tristesse : je lui souhaite une partie de la résignation de M. de La Garde; dites-lui combien je suis affligée de son état. Parlez-moi de votre santé : j'ai passé trop vite sur cette colique qui vous a fait garder le lit; serait-ce cette colique qui ne fait point de peur, quoiqu'elle soit douloureuse? Une petite réponse, je vous en prie.

Coulanges m'a écrit les mêmes folies qu'à vous; et j'ai approuvé qu'en épousant Pauline, il fit rentrer dans votre maison cette belle terre d'Avignon, que vous avez si longtemps possédée : ah! qu'elle vous eût été bonne encore sept ou huit ans! On dit que le pape veut que le roi fasse publier qu'il désavoue l'assemblée de 82, où il y avait deux Grignan, où l'on parla de l'infaillibilité; ce serait une étrange affaire. Ce n'est pas de l'abbé Bigorre que cette nouvelle me vient; j'attends de ses lettres avec impatience. L'hôtel de La Rochefoucauld est à demi brûlé, le grand appartement, bien des meubles et des papiers. Madame de Lavardin en est affligée, et me mande aussi que madame de La Fayette est dans une si cruelle bouffée de colique et de mal de côté, qu'elle fait pitié : c'est une déplorable

[redacted]

santé. Je tiens celle de M. de La Trousse fort mauvaise, quoi que l'on en dise.

Je salue et j'embrasse M. de Grignan ; il y a longtemps que je ne l'ai vu. Il ne devait pás moins à son *Alcine* [1] qu'une visite dans son château enchanté ; je souhaite qu'elle y passe l'hiver, afin qu'il n'ait point de regret à Aix. Nous sommes seuls ici avec des lectures si charmantes, que je vous plains de n'aimer point à lire ; car je vous avertis, ma très chère, que vous n'aimez point à lire, et que votre fils tient cela de vous : je vous dis cette injure pour me venger de celle que vous m'avez faite.

Quand votre fils sera à Paris et à Versailles, il saluera le roi, tous les ministres, toute la cour. Mon Dieu ! quelque estime que j'aie pour lui, je lui souhaiterais un oncle seulement ce premier hiver, mais Dieu ne le veut pas. Je le loue de sa docilité ; il nous a écrit fort joliment aussi de la joie toute naturelle de dire *mon régiment ;* en vérité, cette place est bien agréable à dix-huit ans : j'en fais mes compliments à M. de Grignan ; c'est lui qui en est cause par cette première campagne de Philisbourg. Parlez-moi de ce cher comte que j'ai réclamé dans mes lettres, et qui m'a abandonnée. Mais, ma fille, votre cher enfant n'ira-t-il point vous voir ? Mandez-moi quand vous aurez vendu votre compagnie. Mon fils vous fait mille amitiés ; il est admirable à lire infatigablement, et ne se lassant jamais de ce qui est beau, quoiqu'il l'ait lu et relu. Votre belle-sœur a *une souris* [2] qui fait fort bien dans ses cheveux noirs : la plaisante folie ! Adieu, c'en serait une d'écrire plus longtemps ; il faut songer à sa conscience, lire M. le Tourneux, et se recueillir. Je vous embrasse, ma très chère, avec toute la tendresse que vous savez.

[1] Madame d'Oppède.

[2] C'était le nom d'une mode.

[redacted]

1133. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 28 décembre 1689.

Nous avons eu ici les plus beaux jours du monde jusqu'à la veille de Noël : j'étais au bout de la grande allée, admirant la beauté du soleil, quand tout d'un coup je vis sortir du couchant un nuage noir et poétique, où le soleil alla se plonger, et en même temps un brouillard affreux, et moi de m'enfuir. Je ne suis point sortie de ma chambre, ou de la chapelle jusqu'à aujourd'hui que la colombe a apporté le rameau : la terre a repris sa couleur, et le soleil ressortant de son trou, fera que je reprendrai aussi le cours de mes promenades ; car vous pouvez compter, ma très chère, puisque vous aimez ma santé, que quand le temps est vilain, je suis au coin de mon feu, lisant, et causant avec mon fils et sa femme. N'avez-vous point remarqué, comme nous, que les jours n'ont point été si courts qu'à l'ordinaire ? il y a trois ou quatre ans que je l'entends dire à Paris. L'abbé Tétu en avait parlé à l'Observatoire, et disait qu'à cinq heures la nuit était fermée autrefois, et qu'à présent on lisait encore à cinq heures. Nous avons tellement éprouvé cette vérité ici, où rien ne nous distrait, que tous les jours à cette heure-là mon fils lit encore, et le jour ne finit qu'à cinq heures et demie : voilà, ma chère enfant, un vrai discours pour remplir une lettre sans réponse. *Beaulieu* me mande qu'on attend notre marquis ; je suis curieuse de savoir mille détails qui le regardent, et de confronter la différence d'un colonel avec notre petit mousquetaire.

On m'avait mandé mille nouvelles de Rome, toutes fausses, selon les divers intérêts et la malice de chacun. Le courrier est enfin arrivé ; et au lieu de toutes ces prophéties, vous verrez que le pape consent à l'union de l'abbaye de Saint-Denis à Saint-Cyr, et donne le *gratis*, qui est de cent

quatre-vingt mille livres : voilà une douceur qui ne sera pas peu sensible, qui embarrassera ceux qui veulent croire que l'ambassadeur est la dupe, et que le cardinal d'Estrées a raison de se défier de la bonne volonté du Saint-Père. Le commencement est pour nous : nous verrons la suite. Je jette quelquefois dans votre paquet les petits billets de l'abbé Bigorre, qui sait très bien les nouvelles de Rome ; je crois que vous y consentez.

Madame de Coulanges me mande que la nouvelle madame de La Fayette était magnifiquement sur son lit dans une belle maison ; la salle parée d'une belle tapisserie de garde-des-sceaux ; le lit de la chambre ajusté avec un vieux manteau de l'ordre [1], et une très belle tapisserie avec les armes ornées de bâtons de maréchal de France, et du collier de l'ordre ; beaucoup de miroirs, de chandeliers, de plaques, de glaces et de cristaux, suivant la mode présente ; beaucoup de domestiques, de valets-de-chambre, de livrées ; de beaux habits à la petite mariée ; enfin, un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles, que notre madame de La Fayette doit être parfaitement contente d'avoir mis son fils dans une si grande et si honorable alliance. La pauvre femme était très malade, pendant ce temps, d'une colique cruelle qui l'a jetée dans une grande faiblesse, ayant été saignée deux fois. Enfin, Croisilles me mande que la fièvre l'a quittée, et que ses amis et amies commencent à respirer.

J'ai une grande envie, ma chère enfant, de recevoir vendredi de vos nouvelles, et de celles de M. le chevalier, que vous m'avez représenté avec des douleurs intolérables : c'est toujours une grande scène pour moi que tout ce qui se passe dans votre château de Grignan. Je vous trouve heureuse d'avoir, cet hiver, une si bonne compagnie ; je

[1] Michel de Marillac, trisaïeul de Marie-Madeleine de Marillac, marquise de La Fayette, fut garde-des-sceaux de France ; et Louis de Marillac, frère du garde-des-sceaux, était maréchal de France. (P.)

[redacted]

crois ce séjour convenable à vos affaires : vous n'aviez point encore passé d'hiver à Grignan : vous ne sentirez point les fureurs de la bise au milieu de toute votre famille. Je reviens aux grandes erreurs dans lesquelles vous me laissiez sur le sujet de ce saint La Garde. Je le croyais avec vingt-huit mille livres de rentes bien venantes ; sa terre *dix ;* ses pensions *dix-huit ;* dans une extrême abondance : je trouvais qu'en cet état on peut bien donner du secours à ses intimes amis, dans une occasion si importante. J'étais même un peu chagrine de cette envie de vendre sa terre ; et enfin de toute cette idée, il faut revenir à des pensions non payées, et à une terre qui ne vaut plus rien : on ne peut pas tomber de plus haut ni revenir de plus loin ; je vous ai dit mon repentir d'avoir si mal jugé ; j'aime, j'honore et j'admire le courage et la vertu de ce saint disciple de la Providence. Mandez-moi si plusieurs pensions ont été retranchées, et s'il n'y a point d'espérance que l'on les remette quelque jour : ce temps-ci est difficile à passer.

La belle duchesse du Lude a fait mettre tous ses beaux meubles d'argent en pièces et en morceaux chez elle ; *Beaulieu* les a vus : mais comme les morceaux en sont bons, elle en a touché vingt-sept mille écus, et s'est remeublée de toutes sortes de meubles de bois, de miroirs, de glaces ; enfin, pour deux mille écus de cette sainte pauvreté. Ces Rochefoucauld furent toute la nuit dans leur jardin pendant le feu, et le lendemain l'abbé de Marsillac et ses sœurs étaient dans un enrouement et une tousserie pitoyables ; ils ont perdu pour vingt mille écus. Voilà bien des choses sans suite que je vous conte ; je dirai mieux dimanche, car je parlerai de vous et de tout ce que vous me manderez : en attendant, je pense fort souvent à ma chère fille, et je compte qu'elle m'aime.

[redacted]

1134. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 1er de l'an 1690

Je n'ai point encore reçu le paquet du samedi 17, qui répondait à celui du 7 : je sais très bien mon compte, et l'on ne saurait me tromper sans me faire un grand tort et un véritable chagrin ; car c'est la suite d'une conversation que l'on interrompt. J'espère que cette lettre me reviendra, cela arrive souvent : en attendant, j'ai beaucoup à répondre sur l'histoire tragique et surprenante que vous me contez du pauvre Lausier. Votre récit a toute la force de la rhétorique ; il suspend l'attention, il augmente la curiosité, et conduit à un événement si triste et si surprenant, que j'en fus tout émue, et fis un cri qui fit peur à mon fils. Il vint voir ce que j'avais à crier ; il lut cet endroit de votre lettre ; il fut touché des mêmes sentiments que moi, et se mit à crier comme j'avais fait, et même un peu plus ; car il connaissait fort ce brave et honnête homme, et nous admirâmes ce que c'est que l'incertitude de l'heure et de la manière de notre mort. Toutes les circonstances de celle-ci conduisent à un étonnement particulier : ces périls continuels où il était exposé, ce dernier siége de Mayence où il était entré si romanesquement, le bonheur d'en être échappé, cette force de tempérament, cette conversation où il se moque de celle du doyen, ce rendez-vous que M. de Noailles lui avait donné, et auquel il manque par le trait de la main de Dieu qui le frappe dans la rue, sans qu'aucun remède puisse le secourir, entre les bras de ses deux frères qui l'aimaient, et au milieu de la joie qu'ils avaient de le revoir : tout cela est si touchant et si marqué, qu'encore que ce ne soit pas la première mort subite dont on ait entendu parler, on croit n'en avoir jamais entendu une si surprenante ; et en quelque lieu qu'on fût, elle serait digne d'attention : mais nous avons les mêmes raisons que vous

[redacted]

pour en être occupés, et pour revenir de tous chemins à ce triste événement. Je m'en vais en écrire à ses pauvres frères : on ne fait autre chose ; nous comptons que c'est le troisième frère qu'ils perdent.

Vous avez eu un temps bien charmant au milieu de votre hiver ; temps où M. le comte ne peut s'empêcher d'aller à la chasse ; temps où vous quittez vos malades ; temps où vous préférez le plaisir de vous promener à celui de m'écrire : ah ! que vous faites bien ! il ne faut point perdre ces jours enchantés. Nous en avons eu d'horribles ; c'était un temps à garder le coin de son feu ; temps à ne pas mettre le nez dehors ; temps à ne voir goutte du brouillard, sans préjudice du verglas et de la gelée ; temps enfin, tout contraire au vôtre, et où pourtant mon fils avait cinq ou six de ses voisins, qui jouaient et faisaient du bruit dans cette chambre. Mais voilà les beaux jours qui font mine de revenir, aussi bien que de croître : ils sont plus doux quelquefois au mois de février et de mars, qu'au mois de mai, dont nous avons été si souvent la dupe à Livri. Vous avez eu M. de Carcassonne : il avait raison d'être surpris qu'un homme avec qui il venait de déjeuner, et qui se portait aussi bien que lui, fût tombé mort. M. le maréchal de Villeroi, dans un cas bien différent, ne voulait point croire que M. de Genève[1] fût saint et canonisé, parcequ'il avait dîné vingt fois avec lui à Lyon.

Les intérêts du denier *dix-huit* de Languedoc ne sont point excessifs : je me doutais bien que ce denier *six* devait être expliqué : on ne le connaît point ici. On sent en mille rencontres la nécessité et la disette d'argent : il y a des temps où l'on trouve en un moment des marchands pour une marchandise comme celle que vous avez à vendre : présentement, si on trouve des marchands, ces marchands n'ont point de quoi payer. Je souhaite que vous ne trou-

[1] Saint François de Sales. (P.)

[redacted]

viez point ces embarras : mandez-moi quand vous aurez conclu ce marché, et si le marquis a un bon quartier d'hiver. J'ai bien envie d'apprendre comme il se démêlera de tous les devoirs de Paris et de la cour; car vous y avez nombre d'amis qu'il doit voir. J'ai mandé à *Beaulieu* de me bien conter tout ce qu'il dira, fera, et comme il est de sa petite personne.

Je comprends l'abondance des paroles vaines et vagues, dont vous honorâtes l'adieu de madame l'abbesse. Que je suis aise qu'elle n'ait point emmené Pauline! je songe souvent à cette aimable et jolie personne, avec tendresse.

1135. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 4 janvier 1690.

La voilà revenue cette lettre du 17 : elle était allée faire un petit tour à Rennes; elle remplit le vide qui me faisait perdre le fil de la conversation; j'aurais perdu aussi la plus belle instruction du monde sur cette *Cour d'amour*, dont mon nouvel ami eût été au désespoir. Sa curiosité sera pleinement satisfaite; il avait reçu sur ce sujet mille autres rogatons qui ne valaient rien. Ah! que cet Adhémar [1] est joli! mais aussi qu'il est aimé! sa maîtresse devait être bien affligée de le voir expirer en baisant sa main [2];

[1] « Guilhem Adhémar estoit gentilhomme provençal, grandement aimé « et prisé de l'empereur Frédéric pour son savoir et vertu. On estime qu'il « fut fils de Gérard, auquel Frédéric, empereur, avoit inféodé la place « de Grignan. Il fut bon poëte en langue provençale..... Il trépassa à Grazignan en l'an 1190..... On a écrit de lui qu'il fut l'inventeur d'un jeu à « l'oreille pour avoir commodité aux amoureux de descouvrir leur amour « sans soupçons des assistans. » (*Nostradamus, vies des anciens poëtes provençaux*, pages 45 et 46.)

[2] « La comtesse de Die, dame fort sage et vertueuse, de grande beauté « et honnête maintien, docte en la poésie et en rithme provençale..... fut « amoureuse de Guilhem Adhémar..... à la louange duquel elle a écrit plusieurs belles chansons, en l'une desquelles elle montre qu'il devoit être « un fort beau et vertueux gentilhomme, et bon chevalier, car étant elle

[redacted]

je doute, comme vous, qu'elle ait pris le parti de se faire *monge*[1] : je trouve toute cette relation fort jolie; c'est un petit morceau de l'ancienne galanterie, mêlé avec la poésie et le bel-esprit, que je trouve digne de curiosité. On trouve partout vos Adhémar, vos Castellane, et la place de Grignan plus considérable du temps de Frédéric Ier, que du temps de Louis XIV. Mon fils a été fort aise de lire cette relation, et sa femme encore plus; j'en remercie le prieur de Saint-Jean[2], et vous, ma très chère enfant.

Il y avait encore dans le même paquet une lettre du marquis, qui nous a paru trop jolie; mon fils et sa femme voulaient le baiser, le voulaient embrasser : ils souhaitaient surtout qu'il reçût votre permission d'aller à Paris; nous ne croyons pas possible qu'on puisse le refuser; son style tout naturel, tout jeune, sans art; un peu répété par la grande envie d'obtenir : toutes ses petites raisons rangées sans exagération, mais mises simplement dans leur jour et

« issue de noble et illustre maison, elle dit qu'une dame, avant que mettre « son amour et son cœur à un chevalier, se doit bien aviser : car elle en a « choisi un entre mille qui est preux, vaillant et adroit aux armes. Le chevalier Adhémar prisoit tellement les œuvres de cette comtesse, qu'il les « portoit ordinairement avec lui, et quand il se trouvoit en compagnie des « chevaliers et des dames, il chantoit quelques couplets des chansons de sa « comtesse.... On trouve parmi les chansons de cette magnanime comtesse, « que le chevalier Adhémar se trouvant malade extrêmement de l'amour « de cette comtesse, comme transporté de son sens, parcequ'on lui avoit « rapporté qu'elle devoit épouser le comte d'Embrunois; elle sachant sa « maladie, le vint visiter avec sa mère; le chevalier, qui n'avoit qu'à rendre l'esprit, lui print la main, la baisa, et en soupirant rendit l'esprit. Les « deux dames comtesses, toutes éplorées de cette piteuse mort, en furent « tellement déplaisant, que la jeune comtesse en demeura toute sa vie en « mortel regret, et ne se voulut jamais marier; ains se rendit religieuse à « Tarascon, et là composa et mit par écrit plusieurs belles œuvres. La mère « de la comtesse fit mettre le chevalier Adhémar en sépulture, et lui fit « bâtir et dresser un riche mausolée, auquel fit entailler les hauts faits et « gestes du chevalier, ensemble certains hiéroglyphes égyptiens d'un merveilleux artifice; et la comtesse religieuse décéda de douleur le même an, « qui fut 1193. » (*Vies des poëtes provençaux*, pages 47 et 48.)

[1] *Monge*, mot provençal qui veut dire religieuse.

[2] L'abbé Viani, prieur de l'église de Saint-Jean à Aix.

[redacted]

dans leur place ; ce que disent ses amis sur sa demeure à *Kaisersloutre ;* cette envie si juste et si naturelle de venir un peu montrer un colonel de dix-huit ans ; et tout cela soumis, d'une manière touchante, à ce qu'il vous plaira d'en ordonner, nous a fait venir les larmes aux yeux d'amitié et de tendresse pour ce petit garçon, et nous a paru la plus éloquente chose du monde. Mais ce qui est solidement bon, c'est cette assurance qu'il nous donne, de préférer toujours la gloire à ses plaisirs ; que s'il y avait la moindre chose à faire, il ne penserait pas à quitter ; et l'on voit qu'il dit vrai, il n'y a rien à rabattre, rien n'est encore corrompu dans son cœur : tous ses sentiments sont neufs, toutes ses paroles ont leur force, la vérité règne dans tout ce qu'il dit ; nous ne saurions assez louer cette lettre que je vous garderai soigneusement, ni assez estimer et approuver celui qui l'a écrite. Je le crois à Paris, où j'ai fort envie de savoir comme il se gouvernera, et encore plus à Versailles. Ah ! mon Dieu ! voilà où ce cher oncle serait bien nécessaire ; mais Dieu ne le veut pas ; jamais une goutte n'a été si violente et si cruelle : quelle tristesse ! n'a-t-il pas raison de regretter tout ce qu'il perd, et ce qu'il fait perdre à sa famille, car il n'est pas inhumain ; et quelle patience pour souffrir sans cesse des maux insupportables, que vous ne sauriez comparer qu'à ceux de l'enfer, mais qui sont bien propres à mériter le paradis, s'ils sont regardés comme donnés par celui qui est le maître de toutes choses, et à qui nous devons être soumis !

Mais, mon enfant, pendant que nous sommes sur la tristesse, je vous dirai que les grosses larmes me sont tombées des yeux, quand je me suis représenté le spectacle de ce pauvre doyen [1] pénétré de douleur, le cœur saisi, disant la messe pour ce frère que voilà dans l'église, tout vif encore, mais tout mort dans ce cercueil, qui saigne de tous

[1] Le doyen de la collégiale de Grignan.

[redacted]

côtés : ah! mon Dieu! quelle idée! le sang coule-t-il d'un corps mort? Oui, puisque vous le dites. Voilà donc ce sang, hélas! qui ne demande pas *justice*, mais une grande *miséricorde;* et ce pauvre doyen, persuadé de sa religion, qui offre ce grand et saint sacrifice pour un pécheur dont le salut lui est cher, et dont la manière de mourir est affligeante; qui demande, en tremblant, miséricorde pour celui qui n'a pas eu le loisir de la demander un seul moment. Ma fille, je ne soutiens pas cette pensée; je crois qu'il n'y a que la distraction et la dissipation qui puissent empêcher qu'elle ne fasse le même effet à tout le monde. Plus ce pauvre doyen a de foi, plus il est à plaindre; mais il serait bien plus à plaindre, s'il était au-dessus de la crainte des jugements de Dieu. Je me suis souvenue de la manière d'enterrer des Feuillantines : toutes ces saintes filles se prosternèrent trois fois, avant que de jeter ma pauvre cousine dans sa fosse; et par des cris et des prières touchantes, elles demandaient à Dieu qu'il eût pitié de cette misérable pécheresse; hélas! quelle pécheresse! Mademoiselle de Grignan y était, nous pensâmes tous fondre en larmes. Mais quelle fantaisie de dire tant de choses inutiles, et sur quel ton lugubre! je vous en fais mille excuses.

Mon enfant, je reviens à vous. Je croyais que ce mot *Molinistes* souligné vous ferait entendre le contraire; j'étais un peu trop fine. Ces deux hommes qui vinrent me voir, étaient de très bonne compagnie; nous ne disputâmes point du tout, nous étions d'accord, et nous eûmes le plaisir de traiter et de célébrer les plus grandes, les plus importantes et les plus anciennes vérités de notre religion. Nous lisons toujours *Abbadie* et *l'Histoire ecclésiastique* : cette dernière est l'effet de la persuasion de l'autre : cela est divin, et réchauffe la foi. Pauline n'en est pas là. Que c'est un joli bonheur que celui de Pauline de ne point rougir! c'a été, comme vous dites, le vrai rabat-joie de votre beauté et celui de ma jeunesse : j'ai vu que sans cette ri-

[redacted]

dicule incommodité, je ne me fusse pas donnée tout entière pour une autre. C'est une persécution dont le diable afflige l'amour-propre : enfin, mon enfant, vous en quittiez le bal et les grandes assemblées, quoique tout le monde vous élevât toujours à la dignité *de beauté ;* mais votre imagination était si frappée, que vous étiez hors de combat. La pauvre Pauline ne sentira pas beaucoup ce petit avantage : il me semble même qu'on ne rougit plus, comme en ce temps-là.

Beaulieu a été chez M. de La Trousse de ma part : il me mande qu'il prit son temps; que ses gens lui dirent qu'il n'avait qu'à entrer, mais qu'à la porte il entendit qu'il disait : *Qu'il n'entre pas, qu'on lui dise que je remercie madame de Sévigné de son compliment*, et fut renvoyé. Ma fille, tout ce que dit *Beaulieu* là-dessus, lui qui est bien reçu partout, à qui l'on demande en détail de mes nouvelles ; comme il est offensé, comme il est en colère, comme il dit que c'est *le Saint-Esprit* qui le rend glorieux ; mais qu'il ne fallait donc pas envoyer tous ses mulets et tout son train dans notre écurie pour y mettre le feu, comme chez M. de La Rochefoucauld ; tout ce qu'il écrit là-dessus est la plus plaisante et la plus naturelle chose du monde, et l'a tellement grippé, que je ne sais point du tout comme se porte M. de La Trousse.

Je vous jette toujours mes petits billets de l'abbé Bigorre, quoique la marquise d'Uxelles et beaucoup d'autres vous instruisent ; cela ne saurait déplaire. Vous m'avez insensiblement engagée à conter à mon fils la consultation que vous fîtes avec Alliot sur *le soufre nerval* ; il en est profondément touché, et va vous en dire son sentiment ; pour moi, je ne puis jamais oublier cette scène.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Assurément, ma petite sœur, il aurait pu vous arriver

[redacted]

accident, si vous aviez eu à parler souvent de *Kayserdoutre*. Je ne sais pourquoi ma mère m'avait caché votre aventure avec M. Alliot; jamais rien ne m'a tant réjoui [1]. Cette parole, qui sort sérieusement de la bouche d'une femme qui consulte avec empressement sur la santé de son mari, se présente à moi d'une manière que je ne puis vous exprimer, et à quoi rien ne peut être comparé que le récit plein de gravité que ma mère fit chez feue MADAME, de ce bal où M. de Montmouth avait été; jamais rien ne nous a tant réjouis. Votre belle-sœur, en voulant répéter le nom de ce remède spécifique à tant de maux, l'appelle du *soufre nerveux*; vous ne sauriez disconvenir que celui-là ne soit meilleur que tous les autres. Ah! que je suis fâché qu'il soit entièrement hors d'usage pour M. le chevalier de Grignan! que je le plains! Je vous prie, ma très belle petite sœur, de lui faire mille compliments pour moi, et d'embrasser à mon intention M. de Grignan, et la gracieuse Pauline; ne puis-je pas en user ainsi avec elle de deux cents lieues? Adieu, ma petite sœur; ma mère se porte parfaitement bien; nous la gouvernerons de manière que vous n'aurez qu'à continuer et qu'à nous imiter, quand elle sera avec vous. Je fais mille et mille sincères compliments au très sage, très illustre et *très heureux* La Garde.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue*.

Et moi aussi, ma chère enfant. Les chagrins et les infirmités dont il est accablé ne m'empêchent pas de le croire *heureux*, quand je pense à l'usage qu'il en fait. Je le conjure de m'honorer toujours de son amitié : la diminution du revenu de sa terre m'étonne, elle est pis que les nôtres, quoiqu'elles soient fort mal. Les vôtres sont-elles tombées dans cette extrémité? mandez-le-moi. Faites-moi com-

[1] La langue avait tourné à madame de Grignan, et un mot étrange lui était échappé pour un autre. (M.)

5.

[redacted]

prendre aussi que, quand M. de Grignan est avec vous, vous soyez cent ou quatre-vingts dans votre solitude. Vous dites qu'il faut à vos affaires un autre remède que celui d'être à Grignan, et j'en suis persuadée comme vous. Ma santé est parfaite, songez à la vôtre. Je ne serais guère étonnée, si, depuis un mois, vous ne faisiez que vous éveiller avant le jour; ce serait à six heures et demie ou sept heures, j'en serais contente pour vous comme pour moi : mais à quatre ou cinq heures, c'est ce que j'appelle ne point dormir et s'échauffer le sang. Je crois, en effet, que c'est la bise qui vous demande : Que faites-vous là dans mon palais dont je suis en possession? que n'êtes-vous à Paris, à Versailles, à Aix? la fumée qu'elle jette dans vos appartements est bien cruelle. M. de Carcassonne me paraît militaire comme l'archevêque Turpin [1].

La pauvre madame de La Fayette n'a point encore senti la douceur de son nouveau petit ménage : elle n'est pas encore hors de cette colique; c'est Croisilles qui m'écrit au lieu d'elle, sa mauvaise santé l'empêche bien d'être sensible à la douceur de la vie. C'est une femme aimable, estimable, et que vous aimiez dès que vous aviez le temps d'être avec elle, et de faire usage de son esprit et de sa raison; plus on la connaît, plus on s'y attache. Nous avons bien ri et bien fait des folies avec sa sagesse, vous en souvient-il? quand elle parle de vous et de ces temps-là, elle vous met au-dessus de tout ce qu'elle connaît d'esprit et d'agréments; mais elle est trop malade, il n'y a point de raison.

Madame de Motteville [1] est morte; n'écrirez-vous point

[1] Moine de l'abbaye de Saint-Denis, dont le nom ne se trouve pas dans le Pouillé des bénéfices de Reims. On a attribué à cet être imaginaire une chronique fabuleuse qui porte son nom. C'est le recueil de tous les contes populaires répandus sur Charlemagne au neuvième et au dixième siècle.

[2] Madame de Motteville mourut à Paris le 29 décembre 1689; c'est elle qui nous a laissé des Mémoires pleins d'intérêt sur Anne d'Autriche. Voltaire ...le avec raison la noble sincérité avec laquelle ils sont écrits. (A. G.)

[redacted]

à son frère? Je ne saurais blâmer M. d'Aix de tout ce qu'il dit pour s'excuser de ne point aller à Grignan, quand il est à la porte : *qu'il est un malheureux, qu'il le faut plaindre* ; hé bien ! il a raison : mais si vous pouvez être contents de lui, je vous conseille de l'être; c'est un mauvais parti que d'avoir toujours des ennemis dont on fait ses plaintes à la cour. Adieu, ma chère enfant; je vous aime comme le mérite votre amitié, et toute votre personne, qui est entièrement selon mon goût.

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Bonjour, mon cher Comte; vous voilà donc dans votre château, qui était autrefois une place dont Frédéric[1] inféodait les gens. Il y a longtemps que la première pierre est mise; M. l'archevêque a dessein d'y mettre la dernière. N'êtes-vous point fâché de n'être point à Aix avec *Chimène?* non, car vous l'avez vue sur la montagne de Psyché. Vous êtes en si bonne compagnie, que vous oublierez la bise et ses fureurs; mais je vous conjure que le marquis vienne vous voir ce carême. Mon fils vous adore toujours, et sa femme a une vraie galanterie avec votre portrait : elle mandait l'autre jour à ma fille : « Je ne veux « dire aucune douceur à M. de Grignan ; je me sens une « telle faiblesse pour lui, que je me fais scrupule de tout. » Voilà comme vous êtes dans ce petit coin du monde.

1136. — DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 6 janvier 1690.

Je vous souhaite cette année, Monsieur, aussi heureuse

[1] L'empereur Frédéric Ier, dit *Barberousse*, possédait encore, au milieu du douzième siècle, le royaume d'Arles qui, dans le dixième, avait été réuni à la Bourgogne transjurane, et un siècle après à l'empire d'Allemagne. C'est à ce titre qu'il pouvait exercer à Grignan les prérogatives de la suzeraineté. On sait que la réunion de toute la Provence à la France date de 1480. (A. G.)

que vous le méritez, et je vous supplie de croire que la révolution de mille siècles me trouverait dans ce sentiment. Je dis la même chose à madame de Coligny. J'ai lu avec plaisir les réflexions que vous faites sur les affaires publiques. Je voudrais que le roi eût vu la lettre que vous m'écrivez. J'ai trouvé le livre des *Pensées ingénieuses*, du père Bouhours, excellent; mais sans vous il ne le serait pas tant de la moitié[1]. Madame de Sévigné ne reviendra que l'été prochain. Je dînai hier chez M. de Lamoignon, avec Despréaux, Racine, et deux fameux jésuites. On y parla des ouvrages anciens et modernes ; on opposa le seul Pascal à Cicéron, à Sénèque, et au divin Platon. La conversation eût été digne de vous. Pour moi, j'opposai *Fra-Paolo* à tous ces gens-là, et je n'en veux rien rabattre : bien des connaisseurs sont de mon sentiment.

1137. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

Aux Rochers, le 8 janvier 1690.

Quelle triste date auprès de la vôtre, mon aimable cousin ! elle convient à une solitaire comme moi; et celle de Rome à celui dont l'étoile est errante et libertine, *et qui promène son oisiveté aux deux bouts de la terre*[2]. La jolie vie ! et que la fortune vous a traité doucement, comme vous dites, quoiqu'*elle vous ait fait querelle*. Toujours aimé, toujours estimé, toujours portant la joie et le plaisir avec vous, toujours favori et entêté de quelque ami d'importance, un duc, un prince[3], un pape ; car j'y veux ajouter le Saint-Père pour la rareté ; toujours en santé, jamais à charge à personne, point d'affaires, point d'ambition ; mais surtout quel avantage de ne point vieillir !

[1] Le père Bouhours a fréquemment cité les pensées de Bussy-Rabutin. (M.)

[2] Allusion à un couplet de Coulanges.

[3] Le prince de Turenne.

[redacted]

voilà le comble du bonheur. Vous vous doutez bien à peu près de certaines supputations de temps et d'années; mais ce n'est que de loin, cela ne s'approche point de vous avec horreur, comme de quelques personnes que je connais; c'est pour votre voisin que tout cela se fait, et vous n'avez pas même la frayeur qu'on a ordinairement, quand on voit le feu dans son voisinage. Enfin, après y avoir bien pensé, je trouve que vous êtes le plus heureux homme du monde. Ce dernier voyage de Rome est, à mon gré, la plus agréable aventure qui vous pût arriver; avec un ambassadeur adorable, dans une belle et grande occasion, revoir cette belle maîtresse du monde, qu'on a toujours envie de revoir! j'aime fort les couplets que vous avez faits pour elle, on ne saurait trop la célébrer; je suis assurée que ma fille les approuvera; ils sont bien faits, ils sont jolis, nous les chantons. Je suis ravie de tout ce que vous me mandez de Pauline [1], que vous avez vue en passant à Grignan; je n'ai jugé favorablement d'elle que sur vos louanges, et sur la lettre toute naturelle que vous avez écrite à madame de Chaulnes, et qu'elle m'a envoyée. Ah! que j'aimerais à faire un voyage à Rome, comme vous me le proposez! mais ce serait avec le visage et l'air que j'avais, il y a bien des années, et non avec celui que j'ai présentement; il ne faut point remuer ses vieux os, surtout les femmes, à moins que d'être ambassadrice. Je crois que madame de Coulanges, quoique jeune encore, est de ce sentiment; mais dans ma jeunesse, j'eusse été transportée d'une pareille aventure; ce n'est point la même chose pour vous, tout vous sied bien; jouissez donc de votre privilége, et de la jalousie que vous donnez pour savoir à qui vous aura. Je ne m'amuserai point à raisonner avec vous sur les affaires présentes; toutes les prospérités de M. le duc de Chaulnes m'ont causé une joie sensible; vous

[1] Mademoiselle de Grignan, depuis marquise de Simiane. P.

[redacted]

craignez justement ce qu'appréhendent ses amis, c'est que étant seul capable de remplir la place qu'il occupe avec tant de succès et de réputation, on ne l'y laisse trop longtemps. Cet appartement dans votre nouveau palais donne de nouvelles craintes; mais faisons mieux, n'avançons point nos chagrins; espérons plutôt que tout se tournera selon nos desirs, et que nous nous retrouverons tous à Paris. J'ai été transportée de votre souvenir, de votre lettre, de vos chansons; écrivez-moi par les voies douces et commodes; je prends la liberté d'envoyer celle-ci par madame l'ambassadrice; et je fais bien plus, mon cher cousin, car sous votre protection, je prends la liberté aussi d'embrasser avec une véritable tendresse, sans préjudice du respect, mon cher gouverneur de Bretagne et M. l'ambassadeur; toutes ses grandes qualités ne me font point de peur; je suis assurée qu'il m'aime toujours; Dieu le conserve et le ramène! voilà mes souhaits pour la nouvelle année. Adieu, mon très cher, je vous embrasse; aimez-moi toujours, je le veux, c'est ma folie, et de vous aimer plus que vous ne m'aimez; mais vous êtes trop aimable, il ne faut pas compter juste avec vous.

1138. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8 janvier 1690.

C'est entre vos mains, ma chère belle, que mes lettres deviennent de l'or : quand elles sortent des miennes, je les trouve si grosses et si pleines de paroles, que je dis, ma fille n'aura pas le temps de lire tout cela; mais vous ne me rassurez que trop, et je ne pense pas que je doive croire en conscience tout ce que vous m'en dites. Enfin, prenez-y garde; de telles louanges et de telles approbations sont dangereuses; je ne vous cacherai pas, au moins, que je les aime mieux que celles de tout le reste du monde. Mais raccommodons-nous, il me semble que nous

[redacted]

sommes un peu brouillées : j'ai dit que vous aviez lu superficiellement *les petites lettres*, je m'en repens : elles sont belles, et trop dignes de vous, pour avoir douté que vous ne les eussiez toutes lues avec application. Vous m'offensez aussi en croyant que je n'ai point lu *les imaginaires*[1] ; c'est moi qui vous les prêtai ; ah ! qu'elles sont jolies et justes ! je les ai lues et relues : sur ces offenses mutuelles, nous pouvons nous embrasser ; je ne vois rien qui nous empêche de nous aimer ; n'est-ce pas l'avis de M. le chevalier, puisqu'il est notre confident ? Je suis, en vérité, ravie de sa meilleure santé ; ce sentiment est bien plus fort que mes paroles. Mais revenons à la lecture ; nous en faisons ici un grand usage ; mon fils a une qualité très commode, c'est qu'il est fort aise de relire deux fois, trois fois, ce qu'il a trouvé beau, il le goûte, il y entre davantage, il le sait par cœur, cela s'incorpore ; il croit avoir fait ce qu'il lit ainsi pour la troisième fois. Il lit *Abbadie* avec transport, et admirant son esprit d'avoir fait une si belle chose : dès que nous voyons un raisonnement bien conduit, bien conclu, bien juste, nous croyons vous le dérober de le lire sans vous ; ah ! que cet endroit charmerait *ma sœur*, charmerait *ma fille !* Nous mêlons ainsi votre souvenir à tout ce qu'il y a de meilleur, et il en augmente le prix. Je vous plains de ne point aimer les histoires ; M. le chevalier les aime, et c'est un grand asile contre l'ennui ; il y en a de si belles ; on est si aise de se transporter un peu en d'autres siècles ; cette diversité donne des connaissances et des lumières : c'est ce retranchement de livres qui vous jette dans les *Oraisons* du père Coton[2], et dans la disette de ne savoir plus que lire.

[1] Ces lettres sont de Nicole ; elles donnèrent lieu à Racine d'en écrire deux qu'on lit encore avec plaisir, et qui montrent toute l'étendue de son esprit. C'est après avoir combattu les jansénistes, qu'il devint lui-même un janséniste très zélé.

[2] Pierre Coton, jésuite célèbre, confesseur de Henri IV ; il avait de l'influence sur le roi.

[redacted]

Je voudrais que vous n'eussiez pas donné le dégoût de l'histoire à votre fils; c'est une chose très nécessaire à un petit homme de sa profession. Il m'a écrit de *Kaysersloutre* : mon Dieu, quel nom ! Il ne me paraît pas encore assuré de venir à Paris, il me dit mille amitiés fort jolies, fort bien tournées, il me remercie des nouvelles que je lui mandais, il me conte tous les petits malheurs de son équipage. J'aime passionnément ce petit colonel.

Notre abbé Bigorre me prie fort de ne croire que lui sur les nouvelles de Rome. C'est un déchaînement de dire que le Saint-Père est *espagnol*, et que l'ambassadeur est la dupe; nous le verrons, cela ne se peut cacher; *cette aigle éployée* nous fera voir de quel côté elle prend son vol. Pour moi, je prendrais patience, si votre Avignon vous revenait; quelle joie de marier Pauline avec ce beau nom ! cependant, il faut que le bien particulier cède au bien public.

J'ai envie de vous demander comment se porte M. de La Trousse; vous savez que *Beaulieu* n'a pu m'en instruire. En récompense, je vous dirai que Corbinelli est plus mystique que jamais, il est au-delà de sainte Thérèse; il a découvert que ma grand'mère [1], dans la cime de son ame, était toute distillée dans l'oraison; il m'a fait acheter un livre de Malaval, où mon fils ni moi n'entendons pas un mot. Enfin, il est toujours tel que vous le connaissez : il ne m'écrit point, ce goût nous est passé; je sais de ses nouvelles, et comme j'ai assez d'écritures, nous sommes convenus de ce silence, sans préjudice de notre amitié prescrite; vous savez qu'on ne s'en peut dédire.

Pour les santés délicates, elles méritent qu'on y prenne confiance; je vous avoue sincèrement qu'après les états

[1] Jeanne-Françoise Fremiot, baronne de Chantal, aujourd'hui sainte Chantal. (P.)

[redacted]

où j'ai vu mademoiselle de Méri, je la crois immortelle, et qu'ayant confiance à la sagesse et à l'application de madame de La Fayette pour la conservation de sa personne, il me semble qu'elle sortira toujours de tous ses maux : Dieu le veuille; c'est une aimable amie, et bien digne d'être aimée et estimée. Parlons de ma santé; c'est celle-là qui vous fait trembler; Dieu me la donne jusqu'à présent d'une perfection qui me surprend moi-même, et qui me ferait peur, si je m'observais autant que vous m'observez. J'étais avant-hier dans ces belles allées; il y faisait beau comme au mois de septembre, je ne perds pas ces beaux jours : quand le temps commence à changer, je demeure dans ma chambre : voilà sur quoi je ne suis plus la même; car autrefois c'était un sot vœu de sortir tous les jours. Je crains déja le départ de M. le chevalier et de M. de La Garde. Expliquez-moi un peu plus comme on a retranché la pension de ce dernier; cesse-t-on de payer sans dire pourquoi? un pauvre homme, accoutumé à cette douceur, demeure-t-il à sec sans qu'on lui dise un mot? Je suis incommode; mais il y a des choses sur quoi il faut un peu d'explication. Notre bon Berbisi[1] m'écrit des merveilles de vous et de vos grandeurs : un président et deux conseillers du parlement de Dijon ont été en Provence; ils ont été affligés de ne vous point voir; mais ils ont rapporté toutes vos louanges à notre bon président, qui vous est entièrement dévoué. Ma belle-fille est à Rennes pour quelques jours à la prise d'habit d'une parente; elle en est assez fâchée; elle a porté sa toilette (*à la Monnaie*) pour faire comme les autres. Votre frère me prie de vous faire mille amitiés. Je viens d'écrire à Coulanges, il est entêté du prince de Turenne : M. le chevalier, ne vous fâchez point, c'est pour dégrader ce nom, que je ne dis pas

[1] Président à mortier au parlement de Dijon. La bisaïeule de madame de Sévigné était *Berbisi*, et mère de Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal. (P.)

M. de Turenne tout court[1]. J'embrasse chèrement ma très aimable Comtesse.

1139. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 11 janvier 1690.

Quelles étrennes, bon Dieu! quels souhaits! en fut-il jamais de plus propres à me charmer, moi qui en connais les tons, et qui vois le cœur dont ils partent? Je m'en vais vous dire un sentiment que je trouve en moi; s'il pouvait payer le vôtre, j'en serais fort aise, car je n'ai pas d'autre monnaie : au lieu de ces craintes si aimables que vous donnent toutes ces morts qui volent sans cesse autour de vous, et qui vous font penser à d'autres, je vous présente la véritable consolation et même la joie que me donne souvent l'avance d'années que j'ai sur vous : vous savez que je ne suis pas insensible à la tristesse de ces états, mais je le suis encore moins à la pensée que les premiers vont devant, et que vraisemblablement et naturellement je garderai mon rang avec ma chère fille; je ne puis vous représenter la véritable douceur de cette confiance. Que n'ai-je point souffert aussi dans les temps où votre mauvaise santé me faisait craindre un dérangement? ce temps a été rigoureux : ah! n'en parlons point, *ne parlons point de cela*, vous vous portez bien, Dieu merci, toutes choses ont repris leur place naturelle, *Dieu vous conserve!* je pense que vous entendez mon ton aussi, et que vous me connaissez.

Je viens à M. le chevalier : je n'ai point de peine à croire que le climat de Provence lui soit meilleur l'hiver que celui de Paris. Tous ceux qui, comme des hirondelles, s'en vont chercher votre soleil, en sont de bons témoins.

[1] On sait que Louis XIV avait donné le titre de prince au vicomte de Turenne. La noblesse fut fort choquée de cette préférence. On le fut encore plus quand lui-même affecta depuis ce temps de refuser le titre de maréchal de France, et de ne prendre que celui de prince, tant l'orgueil nobiliaire peut retrécir les plus belles ames. (A. G.)

[redacted]

Mais en me réjouissant de ce qu'il sent cette différence, je m'afflige qu'il ait perdu mille écus de rente, et par où ? et comment ? son régiment lui valait-il cela ? il le vendra donc au marquis ? mais l'argent qu'il en recevra, en lui payant des dettes ne diminuera-t-il pas aussi des intérêts ? faites-moi ce calcul qui m'inquiète : je ne saurais me représenter M. le chevalier de Grignan à Paris, sans son petit équipage, si honnête, si bien troussé ; je ne le verrai point à pied, ni mendier des places pour Versailles ; cela ne peut point entrer dans ma tête : cet article est *interloqué :* ah ! que ce mot de chicane est joliment placé ! Je ne m'en tiens pas non plus à vos soixante-quatre personnes sans les gardes : vous me trompez : ce n'est pas là votre dernier mot ; il me faut une démonstration de mathématiques.

Pour Pauline, je crois que vous ne balancez pas entre le parti d'en faire quelque chose de bon, ou quelque chose de mauvais. La supériorité de votre esprit vous fera suivre facilement la bonne route : tout vous convie d'en faire votre devoir, et l'honneur, et la conscience, et le pouvoir que vous avez en main. Quand je pense comme elle s'est corrigée en peu de temps pour vous plaire, comme elle est devenue jolie, cela vous rendra coupable de tout le bien qu'elle ne fera pas. Pour vos lectures, ma chère enfant, vous avez trop à parler, à raisonner, pour trouver le temps de lire : nous sommes ici dans un trop grand repos, et nous en profitons. Je relis même avec mon fils de certaines choses que j'avais lues en courant à Paris, et qui me paraissent toutes nouvelles. Nous relisons aussi, au travers de nos grandes lectures, des *rogatons* que nous trouvons sous notre main ; par exemple, toutes les belles oraisons funèbres de M. Bossuet, de M. Fléchier, de M. Mascaron, du père Bourdaloue : nous repleurons M. de Turenne, madame de Montausier, M. le Prince, feue MADAME, la reine d'Angleterre ; nous admirons ce portrait

[redacted]

de Cromwell [1]; ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit : il ne faut point dire : Oh ! cela est vieux ; non, cela n'est point vieux, cela est divin. Pauline en serait instruite et ravie : mais tout cela n'est bon qu'aux Rochers. Je ne sais quel livre conseiller à Pauline : Davila est beau en italien : nous l'avons lu ; Guichardin est long ; j'aimerais assez les anecdotes de Médicis [2], qui en sont un abrégé ; mais ce n'est pas de l'italien. Je ne veux plus nommer Bentivoglio [3] ; qu'elle s'en tienne à sa poésie, ma fille ; je n'aime point la prose italienne ; le Tasse, l'Aminte, le *Pastor fido*, la *Filli di Sciro* [4], je n'ose dire l'Arioste, il y a des endroits fâcheux ; et du reste, qu'elle lise l'histoire ; qu'elle entre dans ce goût qui peut si longtemps consoler son oisiveté : il est à craindre qu'en retranchant cette lecture, on ne trouve plus rien à lire : qu'elle commence par la vie du grand Théodose, et qu'elle me mande comme elle s'en trouvera. Voilà, mon enfant, bien des bagatelles : il y a des jours qu'on destine à causer sans préjudice des choses sérieuses, à quoi l'on prend toujours un très sensible intérêt. Adieu, ma très aimable ; nous vous souhaitons toute sorte de bonheur cette année, et *quanto va*.

1140. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 15 janvier 1690.

Vous avez raison, je ne puis m'accoutumer à la date de cette année ; cependant la voilà déja bien commencée ; et vous verrez que de quelque manière que nous la passions, elle sera, comme vous dites, bientôt passée,

[1] *Voyez* Bossuet, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

[2] *Les anecdotes de Florence* ou *l'Histoire secrète de la maison de Médicis*, par Varillas. La Haye, 1687.

[3] Gui Bentivoglio, cardinal, auteur de l'*Histoire des guerres civiles de Flandre* et de plusieurs autres ouvrages. (P.)

[4] Pastorale italienne du comte Guidubaldo de Bonarelli.

[redacted]

et nous trouverons bientôt le fond de notre sac de mille francs[1]..

Vraiment vous me gâtez bien, et mes amies de Paris aussi : à peine le soleil remonte du saut d'une puce, que vous me demandez de votre côté, quand vous m'attendrez à Grignan ; et mes amies me prient de leur fixer, dès à cette heure, le temps de mon départ, afin d'avancer leur joie. Je suis trop flattée de ces empressements, et surtout des vôtres qui ne souffrent point de comparaison. Je vous dirai donc, ma chère Comtesse, avec sincérité, que d'ici au mois de septembre, je ne puis recevoir aucune pensée de sortir de ce pays ; c'est le temps que j'envoie mes petites *voitures* à Paris, dont il n'y a eu encore qu'une très petite partie. C'est le temps que l'abbé Charrier traite de mes lods et ventes, qui est une affaire de dix mille francs : nous en parlerons une autre fois ; mais contentons-nous de chasser toute espérance de faire un pas avant le temps que je vous ai dit : du reste, je ne vous dis point que vous êtes mon but, ma perspective, vous le savez bien, et que vous êtes d'une manière dans mon cœur, que je craindrais fort que M. Nicole ne trouvât beaucoup à y *circoncire ;* mais enfin telle est ma disposition. Vous me dites la plus tendre chose du monde, en souhaitant de ne point voir la fin des heureuses années que vous me souhaitez. Nous sommes bien loin de nous rencontrer dans nos souhaits ; car je vous ai mandé une vérité qui est bien juste et bien à sa place, et que Dieu sans doute voudra bien exaucer, qui est de suivre l'ordre tout naturel de la sainte Providence : c'est ce qui me console de tout le chemin laborieux de la vieillesse ; ce sentiment est raisonnable, et le vôtre trop extraordinaire et trop aimable.

Je vous plaindrai quand vous n'aurez plus M. de La Garde et M. le chevalier ; c'est une très parfaitement bonne

1 Madame de Sévigné comparait les douze mois de l'année à un sac de mille francs, qui finit presque aussitôt qu'on a commencé d'y puiser. (P.)

compagnie ; mais ils ont leurs raisons, et celle de faire ressusciter la pension d'un homme qui n'est point mort, me paraît tout-à-fait importante. Vous aurez votre enfant qui tiendra joliment sa place à Grignan ; il doit y être le bien reçu par bien des raisons, et vous l'embrasserez aussi de bon cœur. Il m'a écrit encore une jolie lettre pour me souhaiter une heureuse année : il me paraît désolé à Keysersloutre; il dit que rien ne l'empêche de venir à Paris, mais qu'il attend les ordres de Provence; que c'est ce ressort qui le fait agir. Je trouve que vous le faites bien languir : sa lettre est du 2; je le croyais à Paris; faites-l'y donc venir, et qu'après une petite apparition, il coure vous embrasser. Ce petit homme me paraît en état que si vous trouviez un bon parti, Sa Majesté lui accorderait aisément la survivance de votre très belle charge. Vous trouvez que son caractère et celui de Pauline ne se ressemblent nullement; il faut pourtant que certaines qualités du cœur soient chez l'un et chez l'autre; pour l'humeur, c'est une autre affaire. Je suis ravie que ses sentiments soient à votre fantaisie : je lui souhaiterais un peu plus de penchant pour les sciences, pour la lecture; cela peut venir. Pour Pauline, cette dévoreuse de livres, j'aime mieux qu'elle en avale de mauvais, que de ne point aimer à lire; les romans, les comédies, les Voiture, les Sarrasin, tout cela est bientôt épuisé : a-t-elle tâté de Lucien ? est-elle à portée *des petites Lettres?* ensuite il faut l'histoire; si on a besoin de lui pincer le nez pour lui faire avaler, je la plains. Quant aux beaux livres de dévotion, si elle ne les aime point, tant pis pour elle; car nous ne savons que trop que même sans dévotion, on les trouve charmants. A l'égard de la morale, comme elle n'en ferait pas un si bon usage que vous, je ne voudrais point du tout qu'elle mît son petit nez, ni dans *Montaigne*, ni dans *Charron*, ni dans les autres de cette sorte; il est bien matin pour elle. La vraie morale de son âge, c'est celle qu'on apprend dans les bonnes conver-

[redacted]

sations, dans les fables, dans les histoires, par les exemples; je crois que c'est assez. Si vous lui donnez un peu de votre temps pour causer avec elle, c'est assurément ce qui serait le plus utile : je ne sais si tout ce que je dis vaut la peine que vous le lisiez; je suis bien loin d'abonder dans mon sens.

Vous me demandez si je suis toujours une petite dévote qui ne vaut guère; oui, justement, voilà ce que je suis toujours, et pas davantage, à mon grand regret. Tout ce que j'ai de bon, c'est que je sais bien ma religion, et de quoi il est question; je ne prendrai point le faux pour le vrai; je sais ce qui est bon et ce qui n'en a que l'apparence; j'espère ne m'y point méprendre, et que Dieu m'ayant déjà donné de bons sentiments, il m'en donnera encore : les graces passées me garantissent en quelque sorte celles qui viendront; ainsi je vis dans la confiance, mêlée pourtant de beaucoup de crainte. Mais je vous gronde de trouver notre Corbinelli *le mystique du diable;* votre frère en pâme de rire; je le gronde comme vous. Comment, *mystique du diable!* un homme qui ne songe qu'à détruire son empire, qui ne cesse d'avoir commerce avec les ennemis du diable, qui sont les saints et les saintes de l'Église! un homme qui ne compte pour rien son chien de corps, qui souffre la pauvreté *chrétiennement*, vous direz *philosophiquement*; qui ne cesse de célébrer les perfections et l'existence de Dieu; qui ne juge jamais son prochain, qui l'excuse toujours; qui passe sa vie dans la charité et le service du prochain; qui est insensible aux plaisirs et aux délices de la vie; qui enfin, malgré sa mauvaise fortune, est entièrement soumis à la volonté de Dieu! Et vous appelez cela *le mystique du diable!* Vous ne sauriez nier que ce ne soit là le portrait de notre pauvre ami : cependant il y a dans ce mot un air de plaisanterie, qui fait rire d'abord, et qui pourrait surprendre les simples. Mais je résiste comme vous voyez, et je soutiens le fidèle admirateur de sainte

[redacted]

Thérèse, de ma grand'mère (*sainte Chantal*), et du bienheureux Jean-de-la-Croix [1].

A propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour un fort joli billet; il me rendait compte d'une conversation et d'un dîner chez M. de Lamoignon : les acteurs étaient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le père Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassait, à son goût, et les vieux, et les nouveaux. Le compagnon du Bourdaloue qui faisait l'entendu, et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit? Despréaux ne voulut pas le nommer; Corbinelli lui dit : « Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise « toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant : « Ah ! « Monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend avec un air dédaigneux, *un cotal riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon Père, ne me pressez « point. » Le Père continue. Enfin, Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit : « Mon Père, « vous le voulez; hé bien ! morbleu, c'est Pascal. — Pascal, « *dit le Père tout rouge, tout étonné;* Pascal est beau autant « que le faux peut l'être. — Le faux, *reprit Despréaux*, le « faux ! sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable; on « vient de le traduire en trois langues. » Le Père répond : « Il n'en est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : « Quoi ! mon Père, direz-vous qu'un des « vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres, qu'*un « chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu* [2] ? Osez-vous dire

[1] C'était un prince espagnol, ami intime de sainte Thérèse, théologien spiritualiste si sublime ou si nébuleux, qu'on a regardé comme un excès de vanité dans son traducteur la prétention de l'avoir compris. (A. G.)

[2] C'est ici une de ces fameuses disputes que Despréaux disait avoir sou-[illegible] en plus d'un endroit au sujet de l'amour de Dieu, et peut-être celle

[redacted]

« que cela est faux ? — Monsieur, *dit le Père en fureur*, il « faut distinguer. — Distinguer, *dit Despréaux*, distin- « guer, morbleu, distinguer, distinguer si nous sommes « obligés d'aimer Dieu ! » Et prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre ; puis revenant, et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, s'en alla rejoindre la compagnie qui était demeurée dans la salle où l'on mange : ici finit l'histoire, le rideau tombe. Corbinelli me promet le reste dans une conversation ; mais moi qui suis persuadée que vous trouverez cette scène aussi plaisante que je l'ai trouvée, je vous l'écris, et je crois que si vous la lisez avec vos bons tons, vous en serez assez contente. Ma fille, je vous gronde d'etre un seul moment en peine de moi, quand vous ne recevez pas mes lettres ; vous oubliez les manières de la poste, il faut s'y accoutumer ; et quand je serais malade, ce que je ne suis point du tout, je ne vous en écrirais pas moins quelques lignes, ou mon fils ou quelqu'un : enfin vous auriez de mes nouvelles, mais nous n'en sommes pas là.

On me mande que plusieurs duchesses et grandes dames ont été enragées, étant à Versailles, de n'être pas du souper du jour des Rois : voilà ce qui s'appelle des afflictions. Vous savez mieux que moi les autres nouvelles. J'ai envoyé le billet de Bigorre à Guébriac, qui vous rend mille graces : il est fort satisfait de votre *Cour d'amour*. Je trouve Pauline bien suffisante de savoir les échecs ; si elle savait combien ce jeu est au-dessus de ma portée, je craindrais son mépris. Ah ! oui, je m'en souviens, je n'oublierai jamais ce voyage ; hélas ! est-il possible qu'il y ait vingt-un ans ? Je ne le comprends pas, il me semble que ce fut l'année passée, mais je juge par le peu que m'a duré ce temps, ce que me paraîtront les années qui viendront encore.

qui lui fit naître l'idée de son épître à l'abbé Renaudot, qu'il ne composa qu'en 1695. (*Voyez* l'Épître XII de Despréaux, et la dixième *Lettre provinciale*.) (P.)

[redacted]

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Je suis fort de votre avis, ma belle petite sœur, sur *le mystique du diable*; j'ai été frappé de cette façon de parler, je tournais tout autour de cette pensée, et tout ce que je disais ne me contentait point. Je vous remercie de m'avoir appris à expliquer, en si peu de mots et si juste, ce que j'avais depuis longtemps dans l'esprit. Mais ce que j'admire le plus dans *ce mystique*, c'est que sa tranquillité dans cet état est un effet de sa dévotion : il ferait scrupule d'en sortir, parcequ'il est dans l'ordre de la Providence, et qu'il y aurait de l'impiété à un si simple mortel, de prétendre aller contre ce qu'elle a résolu : sur cela, ne croyez point qu'il aille jamais à la messe, la délicatesse de sa conscience en serait blessée. Puisque vous avez enfin permis à Pauline de lire les *Métamorphoses*, je vous conseille de n'être plus en peine au sujet des mauvais livres qu'on pourrait lui fournir. Toutes les jolies histoires ne sont-elles point de son goût? il y a mille petits ouvrages qui divertissent et qui ornent parfaitement l'esprit. Ne liraitelle pas avec plaisir de certains endroits de l'*Histoire romaine?* a-t-elle lu l'Histoire du Triumvirat? les Constantins et les Théodoses sont-ils épuisés? Ah! que je plaindrai son esprit vif et agissant, si vous ne lui donnez de quoi s'exercer! Comme elle a, ainsi que son oncle, la grossièreté de ne pouvoir mordre aux subtilités de la métaphysique, je l'en plains; mais ne vous attendez pas que je l'en blâme, ni que je l'en méprise ; j'ai des raisons pour ne pas le faire. Adieu, ma très aimable petite sœur.

1141. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 18 janvier 1690.

Vous craignez trop pour une santé qui n'a jamais été

[redacted]

si parfaite qu'elle est; mais c'est cela même qui vous fait peur et qui vous fait trouver plus de sûreté dans la délicatesse des autres. Ma pauvre enfant, nous sommes tous mortels : mais j'admirais l'autre jour avec quelle vérité vous me disiez que ce n'était jamais par rapport à vous que vous craigniez cette mort, où nous sommes tous condamnés, que vous ne vous reveniez point dans l'esprit; cela est si extraordinaire, qu'après vous avoir admirée, je crains cette inapplication à vous, et vous conjure de songer à votre conservation, en faveur de ceux qui sont ravis d'avoir tant d'avance sur vous, parceque vous ne sauriez jamais les atteindre : ma pensée est plus juste et plus naturelle que la vôtre.

Serait-il possible que vous ne trouvassiez point de marchands pour cette compagnie? ce serait un grand embarras pour vous, pour M. le chevalier, et une grande marque de l'extrême misère. M. de Pomponne m'écrivit, comme un bon ami, au commencement de cette année; il me mandait qu'il ne doutait quasi point que je ne passasse ici l'hiver, les raisons pour y demeurer n'ayant jamais été plus fortes. Cependant il y a des bornes à tout, et j'en voudrais bien voir au soin que vous êtes obligée de prendre de *vos coqs d'Inde :* c'est grand dommage d'être si bons pour être ailleurs, et d'être obligés d'être là : avouons donc que ce temps-ci est fâcheux. J'ai bien envie que vous ayez votre enfant; vous l'avez laissé languir trop longtemps dans ce diantre de lieu si difficile à écrire [1] : qu'il vienne droit à vous; il s'en retournera avec M. le chevalier. Quand je voyais ce dernier disposer de lui cet hiver, comme un autre homme; prendre des temps et des mesures pour partir, j'admirais qu'il eût oublié ce que c'est pour lui que l'hiver, et je me doutais qu'il ne serait pas longtemps sans s'apercevoir qu'il avait compté sans con-

[1] Kayserslautern, ville d'Alsace dans le bas Palatinat. Les Français la prirent en 1688. (P.)

sulter la goutte. Il me fait une pitié que je me garderai bien de lui dire. Je comprends que les devoirs d'une maîtresse de maison vous détournent quelquefois de la qualité de *sa garde*; mais il faut remplir ses devoirs de tous côtés: c'est ce que vous faites fort bien. Je vous trouve fort heureuse d'avoir M. de La Garde; vous lui contez bien des choses que vous ne sauriez dire qu'à lui; c'est une grande douceur. Je le conjure de croire que les seules erreurs où vous m'aviez laissée, m'ont fait murmurer injustement: c'est un mérite que j'aime et que je révère il y a longtemps. Je voudrais bien que par hasard vous eussiez gardé la lettre que je vous écrivais sur cette députation, et où j'apostrophais M. de Grignan pour me soutenir: je vous prierais de lui montrer cet enthousiasme. Je disais vrai cependant, et j'admire que vous puissiez trouver que si vous étiez à la place du roi, vous voudriez ôter cette nomination au gouverneur de Bretagne. Vous voyez pourtant que depuis Charles VIII aucun roi n'y avait pensé; et sans un ennemi qui se veut distinguer par cette offense, on ne songeait point à venir demander au roi le nom de celui que toute la Bretagne destine en pleins états pour venir rendre ses hommages à Sa Majesté. Est-ce une chose bien naturelle qu'un gouverneur dans sa province ne choisisse point les députés? les autres gouverneurs de Languedoc et d'ailleurs en usent-ils ainsi? Pourquoi faire cette distinction à l'égard de la Bretagne, toujours toute libre, toute conservée dans ses prérogatives, aussi considérable par sa grandeur que par sa situation? Enfin, notre grande héritière[1] ne méritait-elle pas bien que son contrat de mariage fût fidèlement exécuté? Pour moi, je ne vois pas le tort que faisait au service du roi cette conduite, pareille à celle des autres provinces: si j'étais à la place

[1] Anne, duchesse de Bretagne, fille et héritière du duc François II, et de Marguerite de Foix, épousa Charles VIII, roi de France, en premières noces, et en secondes, Louis XII, successeur de Charles VIII. (P.)

[redacted]

de Sa Majesté, j'aimerais mieux que l'on fit comme on a toujours fait, et que le gouverneur choisit en Bretagne un Breton pour venir faire les compliments de sa province. Mais M. de Grignan m'abandonne, et vous, ma fille ; c'est, en vérité, ce que je n'eusse jamais cru, vous qui êtes en place de sentir ces dérangements ; je croyais que vous feriez comme MM. de La Rochefoucauld, etc. Mais on étrangle mon affaire, on ne la regarde pas, on me juge sans miséricorde, on m'ôte mon principal juge ; je vais m'inscrire en faux contre l'arrêt du parlement de Toulouse ; voilà comme disait Buri : oh ! je vais m'en venger tout-à-l'heure : voici le fait. Il y a une personne qui a beaucoup d'esprit assurément ; mais elle l'a si délicat et si dégoûté, qu'elle ne peut lire que cinq ou six ouvrages sublimes, exquis et d'un goût distingué. Elle ne peut pas souffrir tous les livres d'histoire ; grand retranchement, et qui fait la subsistance de tout le monde : elle a encore un malheur, c'est qu'elle ne peut pas relire deux fois ces livres choisis qu'elle estime uniquement. Cette personne dit qu'on l'outrage, quand on dit qu'elle n'aime point à lire ; autre procès à juger. Mais à propos de livres, ma chère Pauline, j'ai trouvé votre fait ; c'est la vie du pape Sixte-Quint en italien ; je l'ai lue avec bien du plaisir : voilà ce qui m'est revenu dans l'esprit. N'est-il pas vrai, ma fille, que ce livre la divertira ? Mon Dieu, que je crois cette petite personne jolie et plaisante ! que j'ai d'envie de la voir !

Nous avons depuis quinze jours un vent de tempête qui nous désole ; je ne me promène point ; et le jour que je vis périr dans ce nuage épais le soleil qui avait brillé tout le jour, pouvais-je mieux faire pour votre service que de m'enfuir comme je fis ? Vous êtes une ingrate, si par reconnaissance vous ne conservez votre santé. Voilà un remerciement de mon bon abbé Charrier : s'il n'avait voulu vous écrire que comme à moi, vous aimeriez ses lettres naïves et naturelles ; mais votre esprit sublime l'a embar-

[redacted]

rassé dans *un soleil*, dans *un atome* : ne laissez pas d'y répondre, payez pour moi, et assurez-le que *votre soleil* aura toujours beaucoup de considération pour *son atome*, que vous verrez toujours en lui le fils de son père, et un homme à qui votre mère est fort obligée.

Votre frère ne voit de vos lettres que les endroits que je veux bien lui montrer : je n'ai qu'à lui dire, il n'y a rien qui puisse vous divertir; il n'y pense plus. Sa femme est encore à Rennes, prisonnière à cause des grandes eaux; elle en est au désespoir. Nous ne comparons point notre soleil au vôtre, nous savons notre degré, et que vos jours ne sont ni si longs, ni si courts que les nôtres. Adieu, ma chère belle, il me semble que vous savez, que vous sentez combien je vous aime, et que je ne dois point vous le dire : cependant on ne peut quelquefois s'en empêcher.

1142. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 22 janvier 1690.

Mon Dieu, que votre état est violent! qu'il est pressant! et que j'y entre tout entière avec une véritable douleur! Mais, ma fille, que les souhaits sont faibles et fades, dans de pareilles occasions! et qu'il est inutile de vous dire, que si j'avais encore, comme j'ai eu, quelque somme portative qui dépendît de moi, elle serait bientôt à vous! Je me trouve en petit volume accablée et menacée de mes petits créanciers, et je ne sais même si je pourrai les contenter, comme je l'espérais; car je me trouve suffoquée par l'obligation de payer tout-à-l'heure cinq mille francs de lods et ventes des terres de madame d'Acigné que j'ai achetées, pour n'en pas payer dix, si j'attendais encore deux ans. Ainsi, me voilà, mais ce n'est que pour vous dire la douleur que me donne mon extrême impossibilité. Votre frère m'a paru sensible à votre peine, et je suis sûre qu'il

[redacted]

ferait mieux son devoir que vos riches prélats, si le temps était comme autrefois, c'est-à-dire qu'on trouvât à emprunter. Il veut vous parler lui-même, et vous dire comme il pense sur ce qui vous regarde. Je lui ai fait voir aussi l'embarras où se trouve assurément votre jeune colonel; il m'en avait parlé le premier, il y a quelque temps, plaignant et regrettant, tout comme nous, que M. le chevalier ne conduisît point ses premières années; rien n'eût été si bon qu'un tel maître : enfin, ma très chère, il n'y a que Dieu qui puisse arrêter une si grande quantité de choses fâcheuses dans les bornes de la résignation où vous me paraissez. Pour revenir à mon fils, il était en peine de voir un jeune enfant de dix sept à dix-huit ans à la tête d'une si grosse troupe. Il se souvient assez du temps passé, pour savoir que c'est une affaire à cet âge que de commander d'anciens officiers; et ce n'en eût pas été une, s'il avait eu son oncle pour l'établir : cet endroit est très fâcheux et très délicat. Ne pourriez-vous point lui donner quelque bonne tête pour le conseiller un peu? car enfin il est seul, et ne peut pas savoir, à son âge, un métier qui demande de l'expérience plus que tout autre. Je vous ai exhortée à faire venir le marquis droit à Grignan; que fera-t-il d'un camarade à Paris et à Versailles, où l'on voudra le mettre de tout? vous imaginez-vous qu'il se démêle bien et de sa cour, et de tous les devoirs qu'il sera obligé de rendre? Je lui fais tort peut-être; mais il est bien jeune et peu accoutumé à cette sorte de manége : enfin, je le trouve accablé de bien des choses plus fortes que lui. Je donne la plume à mon fils, et puis je reprendrai.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Voici l'oncle maternel, ma très chère petite sœur, qui vous écrit lui-même, et qui vous assure avec toute sorte de sincérité, que s'il avait le bien qu'il devrait avoir, c'est-

[redacted]

à-dire si les terres étaient du bien, et n'étaient pas purement des chansons, des illusions,. etc., vous verriez par des marques essentielles combien je m'intéresse à ce qui vous touche : mais, ma très belle, je ne suis entouré que de gens que je puis faire mettre en prison, qui m'en prient tous les jours, qui sont logés dans les lieux qui m'appartiennent, qui prient Dieu pour moi, à ce qu'ils disent, et qui m'assurent en même temps que pour de l'argent je n'y dois pas songer : voilà mon état; cependant, si par quelque aventure fort possible, il m'arrivait un remboursement d'une certaine somme dont on me parle, soyez persuadée que j'en ferais un usage qui serait capable de réveiller les oncles paternels, qui, au milieu de quarante et cinquante mille livres de rente, vous voient gémir sans faire autre chose que prier Dieu pour vous, comme mes fermiers prient Dieu pour moi. Eh, mon Dieu ! que ne négligent-ils un peu des bâtiments qu'ils quitteront plus tôt qu'ils ne pensent, et que ne songent-ils à aider le seul soutien de leur maison dans l'avenir? Si je parlais davantage sur ce sujet, je serais en colère; je le quitte pour vous dire que votre enfant me paraît bien jeune, bien neuf, bien peu fait, pour soutenir un aussi grand fardeau que celui dont il est chargé; un régiment de douze compagnies à dix-huit ans : sera-t-il doux ? on lui passera la plume par le bec; sera-t-il rigoureux et hautain ? mais qu'il prenne garde d'avoir raison invinciblement; car d'user d'autorité et d'avoir tort, fait retomber dans de grandes humiliations. S'il est obligé de faire quelque action de rigueur, c'est une grande extrémité, s'il évite cette extrémité, les conséquences en sont dangereuses, surtout avec *des moustaches* et *des chamois*. Enfin, je le plains, il est avancé de trop bonne heure, et cet avancement fait son malheur : il fallait, ou que M. le chevalier pût garder encore son régiment, ou que la Providence eût permis qu'il fût en état de servir, et de veiller par conséquent à la conduite de ce joli enfant ; tous ces monstres, tous ces *dragons*

[redacted]

disparaissaient dès-lors, et ce n'étaient plus que des lis et des roses. Je souhaite, ma très belle, qu'il vous arrive bientôt quelque sujet de joie que je puisse partager avec vous, comme je partage vos peines en ce moment. Je ne perdrai, je vous assure, nulle occasion de les adoucir, s'il m'est possible ; et j'y mettrai plus d'empressement que d'autres n'y mettent de froideur, et peut-être de répugnance.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je trouve que mon fils dit bien. Cette place, qui a fait le sujet de notre joie, vous jette dans de grands embarras pour la soutenir. Mais, ma très chère, songez, car il y a des temps que l'on ne saurait rien ménager, que Bourbilly est à vous [1] : c'est un petit morceau qu'il était bon de garder pour la soif; mais vous ne sauriez être plus altérée que vous l'êtes présentement. Avez-vous ménagé le bon président de Berbisi [2] ? écrivez-lui, peut-être qu'il vous fera trouver de l'argent sur cette hypothèque : mes signatures ne vous manqueront pas. Voilà tout ce que je puis vous dire, et la seule vue que je suis en état de vous donner. Vous avez beau me parler de votre santé; il est impossible que vous dormiez avec tous ces *dragons*, et que votre sang ne se mette en colère et ne fasse des ravages cruels : j'en suis tout-à-fait en peine, et je plains aussi M. le chevalier ; quel état, et quel *surtout* que ce rhumatisme! M. de Grignan me paraît la grande santé. Il est vrai que je croyais M. de La Garde chez lui, occupé de ses ouvriers ; comment aurais-je pu deviner son état? à moins que de le dire, cela ne s'imagine point. C'est cependant à cette circonstance que vous devez la douceur et la consolation de votre société :

[1] Terre située en Bourgogne, dont madame de Sévigné n'avait que l'usufruit. (P.)

[2] Président à mortier au parlement de Dijon, et proche parent de madame de Sévigné. (P.)

quoique vous soyez tous tristes, c'est un soulagement que de l'être ensemble. Je voudrais que vous pussiez savoir combien je sens, quoiqu'à deux cents lieues de vous, vos peines. Mais qu'on écrit ridiculement, quand on est si loin ! Je vous mande souvent des folies par le plaisir de causer avec vous, et je ne devine point que vous êtes entourée et accablée de mille sujets de tristesse; j'en suis véritablement honteuse. Madame de La Fayette me parle de vous et de M. le chevalier dans tous ses billets; elle ne se porte point bien, elle me prie de vous dire ses maux, et qu'elle n'a pas laissé d'être ravie du régiment de votre enfant : sa petite belle-fille a été approuvée à Versailles, même de Sa Majesté ; elle ne se mêle plus de rien, elle sent la douceur et le soulagement de cette nouvelle famille.

Si vous aviez vu la réponse de M. d'Aix, vous la trouveriez bien sérieuse, et d'un style qui ne lui ressemble point du tout, ni à la lettre que je lui avais écrite. La destinée de cet homme qui voulut mourir opiniâtrément au pied d'un arbre, est affreuse; c'est du désespoir : il était arrêté là, comme par un pacte; votre récit ne me fit point crier, il m'étonna, et me toucha d'une manière convenable au sujet. Vous êtez bien cruelle de vous souvenir de Montfermeil ; c'est sans contredit le plus ridicule endroit de ma vie ; n'en avez-vous point quelque autre dans l'imagination ? chassez celui-là, je vous prie; c'était un sort qu'on avait jeté sur moi. Adieu, ma très chère et très aimable; je suis toute triste de vous : eh ! le moyen d'être autrement? deux ans sans le revenu de votre charge, et tout ce que vous avez à soutenir, et vos arrérages, et Paris, et enfin tout. Ce grand édifice valait bien la peine d'être entretenu, plutôt que d'en faire de nouveaux. Mandez-moi quand vous aurez trouvé un marchand pour votre compagnie. Vous dites que vous ne savez point de nouvelles : la marquise d'Uxelles n'écrit-elle pas toujours à M. de La Garde ?

[redacted]

1143. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 25 janvier 1690.

Que je vous plains, mon enfant, de lire de si mauvaises choses ! je vous plaindrais encore plus si vous les *reteniez !* il serait beau que vous fissiez comme à Sainte-Marie[1]. J'ai su que les deux juments de M. de Sévigné avaient couru les champs ; cela nous avertit qu'il ne faut point laisser de jeunes personnes la bride sur le cou : sœur Pauline, voilà votre fait. J'ai appris que le soleil se coucha dans un furieux nuage, le 24 de décembre, chose étrange ! et que le brouillard fut fort épais ; cela nous avertit, mes sœurs, qu'il ne faut point se promener en cette saison. Voilà ce qui me revient dans l'esprit de cette belle lecture, et toute la morale qu'on peut en tirer.

Je trouve qu'il y a de l'aveuglement à votre goût ; le mien est plus juste, quand j'aime votre style : on peut dire, sans vous louer fadement, qu'il est parfaitement bon, et que personne ne saurait mieux écrire : je m'y connais, et n'en dis pas davantage, à cause de vos menaces. Vous m'avez jeté fort à propos vos vers à la tête, pour m'amuser et m'empêcher de voir la petitesse de votre lettre. Je trouve ces vers fort jolis, fort galants, sur un sujet nouveau : mon fils est tout-à-fait de cet avis ; nous en enverrons une copie à notre ami Guébriac, qui en sera charmé : il l'a été de votre *Cour d'amour*. Encore un mot de nos lectures : nous lûmes hier le onzième livre du premier tome de la *Perpétuité de la Foi* de M. Arnauld ; il répond à quelques injures et accusations du ministre Claude : bon Dieu ! quelle justesse de raisonnement ! quelle harmonie ! comme cela étrangle son homme à tout moment ! nous pensions à vous, trouvant que vous seriez

[1] Mademoiselle de Sévigné étant au couvent des Filles de Sainte-Marie, conservait les lettres de sa mère. (M.)

transportée, que ce livre était digne de vous, et ce fut son éloge.

Je vous mandai la dernière fois la vue que j'avais, pour vous tirer de l'oppression où vous êtes ; c'est une pensée qui doit vous être naturelle, et dont vous ferez l'usage que vous trouverez à propos : vous savez si je me ferai prier, quand vous aurez besoin de ma signature. Notre marquis doit être à Paris du dimanche 22. On me mande qu'il sera surpris de trouver en arrivant un ordre de Provence pour vous aller trouver ; mais j'ai assez bonne opinion de lui, pour croire qu'il sera fort aise de vous aller voir; et quand cela ne serait pas tout-à-fait, et que dix-huit ans lui donneraient quelque regret à carême-prenant, je ne laisserais point par cette même raison de dix-huit ans de trouver fort à propos qu'il aille un peu instruire sa belle jeunesse dans le milieu de sa famille : il est dans une place où il n'est plus permis d'être enfant, et je me défie qu'il ne se mêle encore un peu de cette qualité avec celle de colonel. Il n'est pas *cuit*, comme dit madame de La Fayette ; encore un petit bouillon au coin de votre feu, lui fera tous les biens du monde ; et si Dieu veut qu'il retourne à Paris avec M. le chevalier, ce sera un très grand bonheur pour lui : ne le pensez-vous pas de même? vous aurez une extrême joie d'embrasser cet enfant, et vous avez raison. Vous ne m'avez rien dit de la santé de M. le chevalier ; c'est peut-être bon signe. Je veux me réjouir avec lui de ce qu'après neuf filles, M. de Beauvilliers a eu l'esprit de faire enfin un garçon, il a suivi le conseil que vous donniez à Guitaud : s'il se fût dépité, et qu'il eût changé de carte, il n'aurait pas eu un héritier : que cette folie est plaisante ! Il nous en vint hier au soir une autre de vous qui fit rire mon fils de tout son cœur. Ce fut quand on dit un moment que d'Ormesson serait chancelier ; vous lui dites : « Mon « frère, je veux que ma mère l'épouse ; elle sera la chan- « celière *Seguier* ; nous irons à *Chaville*. » On ne saurait

[redacted]

expliquer cette folie; mais elle fait rire à pâmer. Cet endroit fera un bel effet dans *les retenues* de vos lectures : je vous défie de le dire, et d'en tirer aucun profit pour *la communauté*. Je reviens à M. de Beauvilliers; si vous ou M. le chevalier avez encore à lui écrire, il me semble qu'un compliment que vous auriez reçu de Bretagne, et qui lui témoignerait ma joie, serait un chemin bien naturel, et le plus court, selon les supputations que nous faisons quelquefois. Adieu, ma chère belle; Dieu conduise cette lettre, et qu'elle arrive dans un temps où votre cœur soit un peu à son aise! Il a neigé extrêmement depuis deux jours; c'est la première fois que je me suis doutée que nous fussions en hiver. Ma belle-fille est encore à Rennes, assiégée par les neiges.

1144. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 29 janvier 1690.

Je n'ai point reçu de vos lettres, j'en suis triste et fâchée, sans en être surprise; je le suis bien plus, quand je vois arriver les courriers par un si effroyable temps. Les eaux ont été si grandes, que ma belle-fille, lasse d'être arrêtée à Rennes, se hasarda de revenir ici, et fut assez hardie pour passer une fort grande eau sur un cheval qui nagea plusieurs pas : au lieu d'être bien reçue, après cette belle action, elle fut bien grondée, elle jouait à se noyer; et nous qui savons ce que c'est, nous ne pouvons lui pardonner. Elle espère que ce péril où elle s'est exposée lui servira pour se racommoder avec vous de m'avoir encore quittée trois semaines de suite : mais elle en était si fâchée, que cela seul mériterait quelque considération. Il y a dix ou douze jours que nous ne sortons point; mais s'il fait seulement deux jours de beau temps, nous retrouverons ces allées sèches, comme à Livry.

J'ai su plus tôt que vous que votre enfant était arrivé à

[redacted]

Paris en bonne santé. S'il est vrai que le marquis attende votre réponse pour se rendre à Grignan, le carnaval sera passé. Je vous envoie ce que m'écrit *Beaulieu* : comme cette sottise nous a fait rire, nous espérons qu'elle fera le même effet auprès de vous. Voilà encore des vers contre le jeu : mais je trouve toujours, à l'honneur de Dangeau, qu'il est excepté de cette règle quasi générale. Je voudrais bien que vous eussiez trouvé un marchand pour votre compagnie; on dit toujours qu'il y a des occasions où l'on ne s'aperçoit point qu'il n'y ait plus d'argent en France; pour moi qui commence à croire le contraire, je souhaite qu'on ne s'en aperçoive point dans celle-ci. M. d'Arles serait bien heureux de n'en point trouver pour bâtir : son conseil de conscience est bien large et bien commode, s'il approuve ce dernier emprunt; on pourrait plutôt, ce me semble, dispenser de la résidence : mais ce qui sera parfait, et que j'espère des bonnes têtes de ce pays-là, c'est que l'archevêque accordera l'un et l'autre; il bâtira, et ne résidera point; il empruntera, et ne rendra point. Ah! fi, comme vous dites, des mauvaises têtes, cela gâte tout, et ruine même la société. Il n'a tenu qu'à vous que je n'aie plus tôt rendu justice à M. de La Garde; je vous en gronde; voulez-vous que j'eusse le don de deviner? je raisonnais juste sur ce qui paraissait : conservez-moi l'amitié de ce bon et saint homme : vous y êtes obligée. Vous ne m'avez point dit à quel jeu s'est ruiné le trésorier de votre province; car pour notre pauvre d'Harouïs[1], c'a été par la passion outrée de faire plaisir à tout le monde; c'était sa folie; il trouvait de l'impossibilité à refuser : je ne l'excuse pas; mais cela fait voir, au moins, que les meilleures choses du monde sont mauvaises, quand elles ne sont point réglées par le jugement; et ce défaut est si rare, que jamais il ne se trouvera une déroute pareille, ni fondée sur un tel abus

[1] Trésorier général des états de Bretagne. (P.)

de la vraie générosité. Vous êtes bien sage, ma fille, d'être demeurée à Grignan, c'est cela qui s'appelle avoir consulté son conseil de conscience. Ceux qui ont volé madame de La Fayette n'ont pas consulté le leur : on a pris à ma pauvre amie, encore au lit les après-dîners et languissante, cinq cents écus en louis d'or, qui étaient dans un petit cabinet, où personne n'entre que ses deux filles, son valet-de-chambre et son laquais; elle n'en peut soupçonner aucun : ils ont tous été interrogés, point de nouvelles, et elle demeure au milieu de ces quatre personnes, c'est ce qui fait son plus grand embarras; car la perte de cet argent ne lui fera pas une grande incommodité; ses enfants sont en état de le remplacer bien vite : mais de se voir servie par quelqu'un qui a pris si familièrement une telle somme, cela trouble une personne déja accablée par tant de maux. J'ai su que M. de La Trousse ne sortait point de sa chambre; appelle-t-on cela être guéri? *Beaulieu* célèbre l'honnêteté du marquis; il n'a pas encore pardonné à M. de La Trousse. M. du Bois[1] m'a envoyé son livre *de la Véritable Religion, et des Mœurs de l'Église catholique*. traduit de saint Augustin. Le nom de ce saint, et la réputation du traducteur, nous le feront lire, quoique après *Abbadie*, *Pascal*, et *l'Histoire de l'Église*, on soit prêt à souffrir le martyre; du moins nous le croyons, tant notre esprit est convaincu.

Je vous souhaite autant de santé qu'à moi ; toutes mes petites ridicules incommodités ont disparu; elles reviendront quand il plaira à Dieu ; mais je vous dis l'état où je suis présentement. Nous avons ici de bon lait et de bonnes vaches; nous sommes en fantaisie de faire bien écrémer ce bon lait, et de le mêler avec du sucre et de bon café : ma chère enfant, c'est une très jolie chose, et dont je recevrai une grande consolation ce carême. Du Bois l'approuve pour

[1] Philippe Goibaud-du-Bois, de l'Académie française, auteur de plusieurs traductions de saint Augustin et de Cicéron. (P.)

[redacted]

la poitrine, pour le rhume; et c'est, en un mot, ce lait *cafeté* ou ce café *laité* de notre ami Alliot. Voilà toute la pauvre causerie que peut faire une personne qui ne vous répond point, et *qui ne voit guère*, comme le pigeon de La Fontaine [1]. Mais, ma chère Comtesse, je pense beaucoup à vous, j'en suis bien occupée, je suis bien sensible à ce qui vous touche, je suis toujours autour de vous à Grignan; je fais mes amitiés, mes compliments à tous les habitants; je garde M. le chevalier, je le plains, je fais de tristes réflexions sur son état, j'en sens toutes les conséquences; je cause avec ce comte, que j'aime plus qu'il ne s'aime lui-même; je m'amuse avec Pauline; je réfléchis avec M. de La Garde; je donne quelques coups de patte aux prélats; je soupire encore avec M. le doyen; j'attends mon marquis, et sur le tout j'aime passionnément ma chère fille; je loue sa bonne tête, sa bonne conduite, et je lui souhaite la continuation de son courage.

1145. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 1er février 1690.

Nous voici dans un vilain train de neiges, de pluies et de vents terribles : mais au sortir de ces tempêtes, nous trouverons de grands jours et de beaux jours : ce qui tue, c'est que le temps a beau courir bien vite, et trop vite, vous ne sauriez attraper vos revenus : bon Dieu! quel horrible mécompte, 90 et 91, et tant que les yeux peuvent aller [2]! jamais il ne fut telle dissipation : on est quelquefois dérangé : mais de s'abîmer et de s'enfoncer à perte de vue, c'est ce qui ne devrait point arriver. On ne saurait parler de loin sur un tel sujet, car il faudrait des réponses, mais

[1] *Voyez* La Fontaine, fable des *Deux Pigeons*, livre IX, fable 2.

[2] M. de Grignan avait été obligé, pour l'arrangement de ses affaires, de céder les années 90 et 91 du revenu de sa charge, et il s'était retiré à Grignan pour y demeurer pendant l'hiver, au lieu de passer cette saison à Aix et à Marseille, ou de faire un voyage à la cour. (P.)

on peut bien en soupirer, et quelque douleur qu'on en ressente, on ne voudrait pas vivre dans l'ignorance : il me faut, comme vous dites, la carte et la clef de vos sentiments ; il faut que j'entre dans vos peines, l'amitié le veut ainsi. Je comprends combien l'unique remède, qui peut vous être bon, est mauvais, et pour vos affaires de la cour, et pour votre réputation dans la province : vous savez mieux qu'une autre que ce n'est point ainsi qu'il faudrait faire sa charge, si on pouvait faire autrement, et que ce n'est point en se cachant dans son château que l'on passerait l'hiver tout entier, sans voir par où l'on pourrait en sortir. Vous êtes bien heureuse, comme vous disiez l'autre jour, que les malheurs de vos pauvres amis adoucissent les vôtres : c'est un grand soulagement que d'en pouvoir parler, que de s'en consoler ensemble ; mais je sens fort bien que dans l'état où vous êtes, il est entièrement impossible de lire ; c'est aussi en badinant que je vous tourmente là-dessus : le moyen, en effet, de s'occuper des règnes passés, quand on souffre actuellement des maux sensibles ? Je connais cet état ; on relit vingt fois la même page, et je vous assure que bien que mon fils lise parfaitement, j'ai de si grandes distractions, et je fais de si fréquents voyages en Provence, qu'il ne m'est nullement difficile de savoir ceux que vous feriez, si vous vouliez vous opiniâtrer à quelque lecture. Tout ce que j'admire, c'est que Dieu vous conserve votre santé parmi tant de peines accablantes. Que je vous plains ! et que l'état de vos affaires est préjudiciable à l'établissement de votre pauvre enfant ! Le voilà enfin à Paris ; il est vrai qu'il a été un peu *lendore* sur son départ de cette garnison. Mais le voilà faisant la cour à Versailles : on me mande qu'il espère vendre sa compagnie ; cette raison est bonne. J'ai toujours quelque peine de me le représenter tout seul dans ces pays-là ; je crois qu'après un peu de séjour, il ne songera qu'au plaisir de vous aller voir. Continuez, ma belle, à me parler de vous, sans craindre

[redacted]

que cela m'ennuie ; mon amitié s'accommode mieux de partager vos peines que de les ignorer. Vous vous promenez dans vos bâtiments, et vous vous exposez à la bise et au soleil aussi imprudemment que si vous n'aviez pas *la sagesse*[1] à votre côté. J'ai fait voir à mon fils la feuille qui parle de lui, il vous en remercie, il vous répond mille amitiés et mille folies sur un endroit où il est question de sa femme ; mais je ne suis pas payée pour m'amuser à vous en entretenir. Rien n'est si plaisant que ce que vous dites sur la mort du marquis d'Alluie, et les conséquences que vous en tirez pour aller à l'assaut ; si j'en avais autant écrit, vous en feriez grand bruit, et ce serait une des belles *retenues* de la Visitation. J'aime fort la lettre de Pauline ; je n'ai pas le temps d'y répondre aujourd'hui : vous riez de m'entendre dire que je suis pressée ; il est vrai que le loisir ne me manque pas ordinairement ; mais nous avons ici deux hommes qui ont bien de l'esprit : l'un a été dix ans avec M. d'Alet, l'autre est avocat ; nous voulons consulter celui-ci sur une affaire : ces deux hommes seraient bons à Paris, je m'en vais les entretenir. C'est aujourd'hui que le parlement de Rennes est rentré dans son beau palais, et que toute la ville est dans les cris et les feux de joie. Je fais réponse à ma chère petite d'Adhémar[2] avec une vraie amitié ; la pauvre enfant ! qu'elle est heureuse, si elle est contente ! cela est sans doute ; mais vous m'entendez bien.

1146. — DU COMTE DE BUSSY, DE M. D'AUTUN, ET DE MESDAMES DE TOULONGEON ET DE COLIGNY, A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 6 janvier 1690.

Une partie de vos amis et de vos parents, Madame, se

[1] C'est-à-dire M. de La Garde. (P.)

[2] Marie-Blanche, fille aînée de madame de Grignan. Elle était religieuse aux dames de Sainte-Marie à Aix. (P.)

[redacted]

trouvant ensemble pour faire les Rois, après vous y avoir souhaitée, se sont proposé de vous écrire. Pour vous parler sincèrement, ce sont gens qui ont quelque réputation d'esprit, et c'est à cause de cela qu'ils sont bien aises de vous entretenir, ne pouvant ailleurs mieux trouver leur compte. Le nombre des agresseurs ne vous fera pas peur, Madame ; car vous avez déja vu, et vous êtes encore sur le point de le revoir, qu'une seule tête qui pense bien, qui prend de justes mesures, et qui, après cela, n'est contrariée de personne, vaut mieux que des confédérés.

Premièrement, Madame, nous sommes en peine de savoir si vous êtes de retour de Bretagne à Paris. Nous savons que vous y êtes allée avec madame de Chaulnes, et que vous en deviez revenir avec elle ; cependant il nous est revenu que cette duchesse devait aller trouver son mari ; pas un de nous n'a cru que vous la voulussiez suivre en ce voyage, sachant, comme nous faisons, qu'un méchant homme n'amende point pour aller à Rome ; et que

Rarement à courir le monde
On devient plus homme de bien.

Nous avons pensé qu'une femme de votre vertu y avait encore moins affaire que lui : mais enfin, nous voudrions savoir ce que vous êtes devenue, car nous sommes gens pleins de curiosité pour les affaires du monde et encore plus pour les vôtres.

Avez-vous été bien aise de l'augmentation des monnaies? c'est-à-dire en bon français, votre bourse était-elle bien garnie quand on a publié l'édit [1]? La belle Madelonne passera-t-elle l'hiver à Paris? Vous ne sauriez nous parler de choses plus considérables pour nous que de ces deux

[1] Le roi venait d'ordonner que toute la monnaie serait refondue ; la valeur de l'écu avait été portée à 3 liv. 6 sous, au lieu de 3 liv. 2 sous ; et le louis d'or, ou pistole, avait été porté de 11 liv. 12 sous à 12 livres 10 sous. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 299.)

[redacted]

choses-là, ni auxquelles nous nous intéressions davantage.

Pour vous parler maintenant de la vie que nous faisons, Madame, nous vous dirons que la plus grande partie de nous fait bonne chère, et que nous nous en sentons tous; qu'après cela, l'on se quitte pour songer chacun à ses affaires; mais qu'on ne passe pas un jour sans se rassembler pour avoir de petites conversations sur les nouvelles du monde, ou sur quelque sujet de morale ou de religion que l'on ne traite pas scolastiquement. Les étrennes nous ont occupés quelque temps; on s'en est donné réciproquement où la façon a été plus considérable que la matière.

Il faut dire la vérité, Madame, c'est passer doucement la vie; mais le mal est qu'on la passe, et que plus elle est douce, plus elle paraît courte. Cependant il faut prendre notre parti et travailler à quelque chose de plus solide que tous nos amusements. Nous y sommes bien résolus; les uns prennent pourtant les affaires plus à cœur que les autres. Il y en a parmi nous qui ne se pardonnent rien, il y en a de plus indulgents : vous connaissez les sévères, Madame, sans qu'on vous les nomme; vous connaissez les relâchés; mais quoiqu'ils diffèrent de sentiments pour les moyens de se sauver, ils s'accordent tous sur l'amitié, la tendresse, l'estime et le respect qu'ils ont pour vous.

1147. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 5 février 1690.

Cette date vous représente d'abord un désert, une solitude. Mon fils y passe une partie de sa vie avec son épouse : ils ont tous deux bien de l'esprit. C'est en ce lieu que votre lettre m'a trouvée. Mais, mon cousin, avant que de vous rendre compte de ce que je fais, il faut que je commence par l'Église, et que je rende mille graces à notre prélat (*M. d'Autun*) de l'honneur de son souvenir. J'en ai été véritablement touchée : j'avais pensé plusieurs fois à lui; je l'avais même

écrit à M. l'abbé de Roquette qui est venu à nos états : mais j'en étais demeurée là ; et me trouvant trop loin pour me faire entendre, je me contentais de conserver dans mon cœur tous les sentiments d'estime et de respect qu'on a infailliblement pour lui dès qu'on a l'honneur de le connaître. Dans cette disposition, son nom me sauta aux yeux en ouvrant votre lettre. Je vous laisse à juger, Monseigneur, quelle joie et quelle reconnaissance m'a donnée un souvenir si précieux.

Après que notre prélat a vu cet endroit, je suppose qu'il n'a pas le temps d'écouter le reste de cette lettre, et qu'étant passé dans son cabinet pour des affaires importantes, je puis vous parler avec notre liberté ordinaire. Je ne vois auprès de vous que madame de Toulongeon et ma nièce, qui ne me font nulle peur, et la dernière personne dont je suis si sotte que je n'ai pu ni deviner, ni connaître son nom [1] ; peut-être que si vous me la nommiez, je ferais un grand cri, et je demanderais pardon ; mais enfin je vous avoue que d'ici je ne sais qui c'est. Je ne laisserai pas de vous dire que je vous trouve en très bonne compagnie, et dans une telle société, il n'y a nul chapitre que vous ne puissiez traiter aussi bien que dans Paris. Nous avons aussi quelquefois de fort bonnes conversations ici.

Je vins en ce pays, comme vous savez, avec madame la duchesse de Chaulnes, il y a dix mois. J'étais souvent avec elle à Rennes, et elle me fit faire un fort joli voyage en Basse-Bretagne. Ce fut là où M. le duc de Chaulnes reçut ordre du roi de retourner incessamment à la cour, et puis à Rome. Cela renversa tous nos projets d'aller voir la flotte à Brest. Nous revînmes fort tristes à Rennes, et le 20 d'août ils partirent pour Paris. Madame de Chaulnes me vint dire adieu ici où elle coucha, et m'y laissa avec douleur. J'espérais qu'elle me ramènerait comme elle m'avait amenée ; la Providence en avait disposé autrement.

[1] L'abbé Scnault.

Vous savez le reste de ce qui regarde le voyage de Rome, et pour moi je suis restée ici avec une partie de ma famille, dans une belle maison, au milieu de mes affaires; car j'ai deux terres en ce pays. Je n'ai rien gagné au rehaussement des monnaies: je n'ai point eu de vaisselle d'argent à revendre. La belle Madelonne est dans son château de Provence, et moi fort paisiblement dans celui-ci. Je crois que je retournerai à Paris à la fin de l'été. Voilà ma vie et mon projet, et Dieu sur tout.

Il n'y a rien que je souhaitasse plus fortement que d'être dévote, et occupée de la seule grande affaire que nous avons tous à faire. Nous faisons des lectures toutes divines; mais j'avoue qu'encore que mon esprit soit parfaitement convaincu de toutes les grandes vérités, mon cœur n'est pas touché comme je le voudrais, et cet état nous fait sentir le besoin que nous avons de la grace du Seigneur. J'ai envie d'en demeurer là, mon cher cousin : puis-je finir à un plus bel endroit? Tout paraîtrait frivole après cela. Cependant le bon Dieu trouvera bon, s'il lui plait, que je vous dise encore un mot de mon amitié qui ne s'est point relâchée, et qui durera autant que ma vie. Il me semble que je n'ai point assez embrassé les deux aimables dames qui sont auprès de vous.

1148. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 mars 1690.

Votre lettre du 6 février m'a fait un grand plaisir, Madame, mais je l'ai trop attendue : ce n'est pas votre faute, c'est celle de la fortune qui nous sépare de trop loin. Je n'ai pas ici ma fille de Coligny; il y a deux mois qu'elle est en Auvergne, pour recueillir la succession qui est échue à son fils par la mort du comte de Dalet, son beau-père. Je l'attends le 15 de ce mois, je voudrais que vous fussiez aussi près de revoir la belle Madelonne; cependant vous

[redacted]

ne souffrez pas tant de son absence que moi de celle de ma fille, car M. votre fils et madame votre belle-fille, qui ont de l'esprit, vous remplacent la Provence ; mais je ne suis pas si heureux : la solitude m'accommoderait mieux que la compagnie que j'ai. Le voisinage de ma petite belle-sœur (*Madame de Toulongeon*) me tire d'affaire de temps en temps, je recueille avec elle ce que j'ai semé ; car je lui ai donné de l'esprit, et elle me le rend avec usure.

Quand votre lettre est arrivée, ma chère cousine, M. d'Autun (*M. de Roquette*) était à Lyon à une assemblée du clergé. Il vient d'en revenir ; je lui ai envoyé votre lettre qui lui a fait un grand plaisir ; il me mande qu'il va vous écrire. Le nom qui vous est inconnu dans la lettre que nous vous écrivîmes, est celui de l'abbé Senault, un des neveux de M. d'Autun, fort honnête garçon.

Je m'en vais à ce Pâques-ci faire un tour à Versailles : il me paraît honnête à moi d'offrir au roi mes services dans la conjoncture présente, quand je saurais encore plus assurément que je ne fais, qu'il ne me prendra pas au mot ; c'est toujours un acte de mes diligences. Je vous écrirai de ce pays-là.

Comme vous vous représentez à nous, il y a de la tiédeur dans votre fait, ma chère cousine ; mais qui est-ce qui n'en a point ? il n'y a que les impies et les saints ; et il vaut encore mieux être comme nous, que dans l'extrémité du vice, ne pouvant parvenir à celle de la vertu ; on a beau dire, je ne pense pas que Dieu nous revomisse.

Je ne vous parle pas des nouvelles du monde ; cela m'engagerait à de trop grands raisonnements : je vous dirai seulement que le marquis de Bussy vient de partir d'ici pour se rendre promptement à Mont-Royal, où est le régiment de Mélac. Son frère l'abbé vient de soutenir en Sorbonne des thèses avec l'approbation générale, et surtout du père La Chaise, ayant traité le chapitre de *la*

[redacted]

grace comme la société (*la compagnie de Jésus*) le pouvait souhaiter. Il ne sera pas en âge compétent qu'il ne soit mitré[1].

Adieu, ma très chère cousine; ayez soin de votre santé, et pour cela tenez-vous l'esprit gai; voilà comme j'en use. Il y a longtemps que je serais mort, si j'avais pris les affaires à cœur; la raison m'a beaucoup aidé, le tempérament encore plus. Ces deux choses me paraissent assez bonnes en vous, et c'est ce qui me fait compter pour vous sur une longue vie, et de vous entretenir, de vous écrire et de vous aimer encore trente ans durant; après cela, ma chère cousine, je veux bien vous aller attendre en paradis.

1149. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche gras 5 février 1690.

J'admire toujours qu'au travers de tout ce que je sais de la tristesse de vos pensées, vous puissiez écrire aussi librement, aussi plaisamment, aussi follement que vous faites. Votre frère est pâmé de tout ce que vous dites de Corbinelli; et je trouve, comme lui, trop plaisante la comparaison que vous faites des mystiques avec les faux monnayeurs: les uns, à force de s'alambiquer l'esprit, font des hérésies; et les autres font de la fausse monnaie à force de souffler: s'ils méritent également la potence, je dis qu'avec votre sainte Thérèse, vous serez au pied de celle où mon ami sera pendu. Mais voici une querelle: c'est que je m'inscris en faux contre la lettre où vous assurez que j'ai dit que les *Imaginaires*[2] étaient *jolies*; je n'ai jamais dit ce mot[3].

[1] L'abbé de Bussy devint évêque de Luçon en 1723.

[2] Dix-huit lettres de M. Nicole, appelées *Imaginaires et Visionnaires*, qui, sans avoir tout l'agrément des *Petites Lettres*, les égalent peut-être en éloquence et en solidité. (P.)

[3] Madame de Sévigné s'était cependant servie de cette expression. (*Voyez* la lettre 1158.) (M.)

C'est *une supposition :* ce sont *des subtilités du sieur comte de Grignan*, comme disait l'avocat qui plaida l'inscription de la Bury. Oui, je le soutiens, je n'ai point dit le mot de *jolies :* c'est une supposition de la. *dame comtesse de Grignan :* j'ai dit *belles* et *très belles :* la justesse de leur raisonnement emporte cette louange, et c'était assez que vous les eussiez louées pour m'en donner cette idée. Ainsi vous voyez la mauvaise foi; mais je les relirai, et en tout cas, le *grand-conseil* ne me manquera pas.

Je suis contente de vos réponses à toutes mes questions, et je serais bien fâchée d'avoir la même aversion que vous pour relire : je lis et relis vos lettres avec tous les sentiments qu'elles méritent, selon les divers sujets; et quelquefois vous dites des choses si plaisantes, qu'il faut rire, comme si on n'avait point le cœur navré; enfin, je préfère cette lecture à tous les plus beaux livres du monde. Vous êtes étonnée que je ne pense à quitter ce pays qu'au mois de septembre, mais songez que je suis présentement dans le fort de mes affaires de Basse-Bretagne, et que le soleil, qui remonte tous les jours, me fait toucher au doigt ce temps.

Vous me donnez envie de vous conter des folies, tant vous entrez bien dans celles que je vous mande; mais vous riez trop timidement du *distinguo* [1]; qu'avez-vous à craindre ? n'ont-ils pas assez de bénéfices ? J'entends votre réponse, le crédit *des autres* [2] va sur tout; hé bien ! je le veux; mais faites au moins comme le père Gaillard, et comme chez notre voisin (*M. de Lamoignon*), où le récit fut trouvé plaisant au dernier point. Enfin, ma chère bonne, vous aurez votre enfant, pourvu néanmoins que ce voyage du roi à Compiègne ne trouble point celui de Provence. Il fait sa cour; j'ai bien envie de recevoir de ses nouvelles : il a été voir joliment madame de La Fayette;

[1] Du jésuite qui disputait avec Boileau.
[2] Des jésuites.

[redacted]

il a été voir mad[redacted]e de Chaulnes, peut-on mieux faire? Je voudrais bien qu'il n'oubliât point madame de Lavardin, puisque vous aimez mes amies. J'ai entendu louer excessivement à votre *mystique* (*Corbinelli*) le livre de la *Fausseté des vertus humaines* : il l'avait vu en manuscrit; il était ami de M. Esprit[1], et le consultait sur ses ouvrages; il vous a dit mille fois que ce livre était excellent : mais vous ne l'écoutiez pas, non plus que les louanges de Rochon; l'heure de ces deux goûts n'était pas encore venue, il y a des temps pour tout. Je lirais bien volontiers ce livre sur sa parole. Nous venons de lire l'histoire de la prise de Chypre; la belle et l'agréable histoire! je craindrais seulement que Pauline ne fût pas assez instruite des affaires de l'Europe; mais si elle l'était, elle serait charmée de cette lecture : c'est un parent de M. le contrôleur général[2] qui l'a traduite; mon fils l'a expédiée en quatre jours. Nous recommençons aujourd'hui notre carnaval, qui consiste à rassembler cinq ou six hommes et femmes de ce voisinage; on jouera, on mangera; et si notre soleil se remontrait, comme il fit hier, je me promènerais avec plaisir. On entend déja les fauvettes, les mésanges, les roitelets, et un petit commencement de bruit et d'air du printemps : ce mois-ci est souvent plus doux que mai, à cause de votre bise qui nous tourmente. Il faut donc, malgré qu'on en ait, comprendre votre calcul de quatre-vingts personnes; je veux croire que s'il y en avait trop, M. le chevalier et M. de La Garde vous conseilleraient d'ôter le superflu; car dans ces années du siècle de fer pour vous, il faut aller doucement, pour ne pas creuser au moins de nouveaux abîmes. Je vous plaindrai beaucoup quand vous n'aurez plus ces deux Grignan; c'est une solide con-

[1] Jacques Esprit, de l'Académie française, auteur du livre de la *Fausseté des vertus humaines*, livre qui n'est qu'un pesant commentaire des tristes maximes de La Rochefoucauld. (A. G.)

[2] M. de Pontchartrain avait succédé à Le Pelletier.

[redacted]

solation que leur société et leur conseil. Je craindrais, comme vous, pour M. de La Garde, la glu du faubourg Saint-Jacques [1] : sur cela, il n'y a rien à faire ni à prévoir, c'est l'affaire du Saint-Esprit. Je veux savoir qui est cette *maîtresse* de mon fils, que M. de Grignan a nommée si naturellement de ce nom, qu'elle ne méritait peut-être pas; car nous l'assurons qu'il a cru être amoureux, et qu'il ne l'a jamais été. Je vous réponds qu'il ne connaît le véritable attachement du cœur que depuis qu'il est marié, ce qui fait le bonheur de sa femme et le sien.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Ah! me voilà justement arrivé comme on parle de moi : je prends la plume, et j'interromps le discours, qui me paraît toujours trop long quand j'en suis le sujet. Je commence par vous dire, ma petite sœur, que toutes vos réflexions sur le *mystique du diable* sont charmantes : il néglige tout ce que le vulgaire appelle les premiers devoirs, va de plein vol se loger dans le septième appartement de sainte Thérèse, où il distille et souffle tout de son mieux : il en est encore à la fausse monnaie; nous verrons s'il parviendra un jour à la pierre philosophale. Quelle était donc cette *maîtresse* que M. de Grignan prenait la liberté de nommer si familièrement devant M. d'Auch? Ne l'aviez-vous point dans l'esprit, quand vous écriviez que votre belle-sœur était allée faire un diable ou un ange, en allant faire prendre l'habit à une de ses cousines? Laissons les choses comme elles sont, ne parlons ni d'anges, ni de diables; les anges sont fort bien au ciel, le diable est aussi

[1] Ce quartier était principalement habité par des personnes plongées dans la plus haute dévotion, qui auraient enlevé M. de La Garde à sa famille comme à toutes les affections humaines, suivant les principes des jansénistes.

[redacted]

fort bien où il doit être. Laissons en paix de pauvres personnes qui font pénitence de notre malice à tous.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue.*

Voilà justement comme la chose s'est passée : on m'enlève ma plume, on me la rend, et je n'ai quasi plus qu'à vous embrasser de tout mon cœur, à vous remercier toujours des amitiés que je trouve dans vos lettres si aimables et si naturelles. Je n'ai point fait d'injustice à votre cœur, j'en sais le prix et la perfection, et si je vous ai donné un moment de chagrin, vous devez me le pardonner. Vous me paraissez changée pour M. du Plessis[1]; mandez-moi pourquoi, car je ne trouve point qu'il ait fait d'autre sottise que celle de se marier : c'est une chose qui ne se communique point, et qui ne l'empêcherait pas de bien élever votre second fils : démêlez-moi donc ce qui vous fait changer d'avis; cela tirerait à conséquence pour madame de Vins. Le pauvre abbé de Pile est mort dans votre pays : il était allé prendre des eaux de Digne, pour des vapeurs qui n'étaient pas guérissables.

Mon cher Comte, vous me gâtez, vous me perdez, vous me louez, vous me ferez devenir une sotte femme, pleine de vanité, c'est tout dire. Nous vous aimons trop ici; mon fils se passerait bien que sa femme fût si entêtée de vos perfections : nous lui contons innocemment vos airs, vos tons et vos manières, qu'elle n'entend que trop bien. Pour moi, je serais bien obligée à quelqu'un qui m'ôterait la moitié de la sensibilité que j'ai pour vos intérêts.

[1] Il avait été de l'Oratoire, avant que de prendre soin de l'éducation du marquis de Grignan. Madame de Vins avait jeté les yeux sur lui pour celle de son fils. (P.)

[redacted]

1150. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi des cendres 8 février 1690

Toute chose cessante, ma fille, dites-moi tout-à-l'heure d'où vient que vous avez encore madame Reinié? est-ce que vous la faites venir parler à vous, comme de la rue Saint-Honoré à l'hôtel de Carnavalet? ou si le voyage de Paris à Grignan lui paraît comme celui de Paris à Livry? Je ne puis rien imaginer qui ait pu l'obliger à faire ce second voyage. La pauvre personne! vraiment je ne m'étonne pas qu'elle ait mal *tout partout*[1]. Mon Dieu! que Pauline est jolie! qu'elle est plaisante! que sa petite vivacité, que je vois d'ici, est aimable et divertissante! Sans vouloir louer la qualité de contrefaire, il faut avouer que c'est la chose du monde qui réjouit le plus parfaitement : comme je suis persuadée que Pauline n'en fera point un mauvais usage, et que ce plaisir ne sera que pour sa famille, je suis fort aise qu'elle ait ce talent, et j'espère bien en avoir ma part, toujours sous-entendu *si Dieu le veut*. Son frère est assez bon singe aussi; mais il a bien d'autres affaires; il est occupé de son équipage; vous verrez ce que l'abbé Bigorre m'en mande, et combien il songe peu au carnaval; il est, en vérité, d'une sagesse et d'une solidité qui surprend. Il mange chez La Poirier, sans aucune façon, ni aucun excès de bonne chère; je voudrais qu'il allât quelquefois chez madame de Coulanges, qui est seule; elle en serait ravie. Mais que dites-vous de cette compagnie qu'on ne trouve point à vendre? est-il possible qu'une si bonne marchandise ne vous soit point enlevée? cela fait voir que c'est tout de bon qu'il n'y a point d'argent. Comment faites-vous donc pour l'équipage de votre enfant? quelle augmentation de dépense, et dans quel temps de

[1] Expression favorite de cette madame Reinié. (P.)

sécheresse! cela force l'imagination. Je vous ai mandé tout ce que j'ai pensé sur ce sujet. Je crois que le marquis pourra vous aller voir; le voyage du roi à Compiègne n'est que pour la revue de sa maison. Je sais que la plus forte manière de faire voir qu'on ne paie point une pension, c'est de ne la point payer; mais ce que je demandais, c'est si c'était un mal général; car vous savez qu'on ne veut pas être seul misérable. Si vos chemins sont aussi gâtés en vos pays que dans celui-ci, je plains M. de La Garde: tout commerce est quasi rompu dans cette province.

Mais, ma chère Comtesse, comment vous portez-vous? je vous ai laissée vous mitonnant dans votre lit, faisant la mignonne, souhaitant qu'on vous garde à votre tour, vous ne voulez pas me donner d'autre idée; cependant, ces coliques sont douloureuses, c'est une vraie maladie, vous avez mal *tout partout*, comme madame Reinié. Pauline est bien plaisante de se faire une tristesse de ce verset du *miserere*; c'est, en effet, une chose fâcheuse à dire, *que sa mère l'a conçue dans le péché*; l'affaire est digne de réflexion, et tire à de grandes conséquences. Je vois que cette petite imagination a bientôt fait ses rapports, et bien juste. Chacun a sa part et sa différente sorte d'esprit : si on y mettait soi-même les doses, on y mettrait de tout; mais il faut se résigner sur cela comme sur le reste. Je trouve que le marquis est bien partagé, et surtout qu'il a du bon et du solide. Pour vous, ma chère belle, qui en avez reçu de tant de façons, vous seriez obligée en conscience d'en communiquer, si cela dépendait de vous. Mais que n'est-il permis de troquer et de faire un commerce sur ce point? on changerait ce qu'on en a de trop d'un côté, pour en acquérir de l'autre; ce régalement ferait de grandes perfections; c'est dommage que ce n'est pas la mode, et que Dieu n'a pas été de cet avis. M. de Grignan trouverait un grand débit de son esprit de justesse et d'agrément : il est certain qu'il a joué à nous brouiller ensemble; ce qu'il me

[redacted]

disait de vous est tellement vraisemblable, que je le croyais vrai.

Mais voici un sujet de brouillerie plus sérieux : vous dites que j'ai relu trois fois les mêmes romans, cela est offensant; ce sont de vieux péchés qui doivent être pardonnés, en considération du profit qui me revient de pouvoir relire aussi plusieurs fois les plus beaux livres du monde, les Abbadie, Pascal, Nicole, Arnauld, les plus belles histoires, etc. Il y a plus de bien que de mal à cette qualité docile, qui fait honneur à ce qui est bon, et qui est si propre à occuper agréablement certains temps de la vie. Enfin, ma fille, je vous la souhaiterais cette qualité; mais embrassons-nous ; pourquoi nous charger d'une querelle qu'il faudra aussi bien qui finisse à Pâques? faisons la chose de bonne grace. Je demande à Pauline comme elle a passé son carnaval ; car elle est dans l'âge où carême-prenant se fait sentir. Il y a eu ici des personnes bien raisonnables et bien commodes pour moi ; on jouait sans cesse, et j'avais ma liberté. Mais hier, sans avoir vu aucun mouvement, ma belle-fille sortit un moment avant souper, et tout d'un coup, celui qui sert sur table entre déguisé fort joliment, et nous dit qu'on a servi. Nous passons dans la salle que nous trouvons éclairée, et ma belle-fille toute masquée, au milieu de tous ses gens et les nôtres, qui étaient aussi en mascarade ; ceux qui tenaient les bassins pour laver, ceux qui donnaient les serviettes, tous les officiers, tous les laquais ; c'était une troupe de plus de trente, si plaisamment fagotés, que la surprise se joignant au spectacle, ce fut un cri, un rire, une confusion qui réjouit fort notre souper; car nous ne savions qui nous servait, ni qui nous donnait à boire. Après souper, tout dansa : il y eut des *sonnoux*, on dansa tous les passe-pieds, tous les menuets, toutes les courantes de village, tous les jeux des *gars* du pays. Enfin, minuit sonna, et nous voilà en carême : vous souvient-il, ma très aimable, des mardis-gras que nous avons passés

[redacted]

ensemble, et où nous nous couchions si avant dans le carême? je suis charmée de vous retrouver dans tous les temps de ma vie, et c'est toujours avec une tendresse sensible. Adieu; tout vous aime ici, j'aime et honore tout ce qui est là.

1151. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 12 février 1690.

Je voudrais bien, ma chère Comtesse, que vous eussiez relu votre dernière lettre, et qu'elle vous eût paru comme à nous : les folies de Pauline vous auraient divertie une seconde fois; vous les contez si plaisamment, qu'elle n'y perd rien du tout. On voit une petite imagination qui va, qui brille, qui fournit à tout, et qui, avec les graces de sa jolie personne, ne frappe jamais à faux. Mon fils en est amoureux : il s'en fait une idée charmante et préférable aux plus grandes beautés; il la veut voir, il veut son portrait; et depuis l'endroit où vous parlez de ce carnaval qu'elle sent dans la moelle de ses os, il commence à rire de ce ton que vous connaissez, et lisant, et pâmant toujours, il arrive à bon port sans s'interrompre. Vous souvient-il quand votre frère lisait cette comédie de votre fils et de Sanzei? on ne pouvait s'empêcher d'en rire en le regardant. Il est donc entré, et sa femme, comme moi, dans cette jolie scène, sentant les beaux endroits; souffler le bassinet, l'épée demeurée par hasard dans la garnison; ce jeune officier qui était pourtant à la bataille de Rocroi[1], où il se distingua si agréablement par tuer le trompette qui avait éveillé M. le prince trop matin : madame D..., son portrait, M. de Grignan; avouez, ma fille, que tous ces différents sujets, mis en œuvre par la vivacité de Pauline, ne pouvaient rien composer que de fort plaisant. Elle vous fait

[1] Gagnée par le grand Condé, le 19 mai 1643. (P.)

[redacted]

faire votre carnaval, malgré vous. Nous avons une grande confiance au goût de M. de Grignan ; son rire doit attirer celui des plus délicats ; la suspension de la goutte de M. le chevalier, qui trouve que minuit est la plus belle heure du jour, et votre rire qui vous fait malade ; franchement, ce sont de grandes approbations pour Pauline.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Et moi, que puis-je dire après cela, ma petite sœur? voilà précisément tout ce qui me passait par la tête. J'ai ri aux larmes de cette peinture que vous nous faites vous-même avec tant d'imagination et de vivacité. Cette gaieté, qui consiste, pour tout emportement, à manger du boudin, au lieu de manger du bœuf, et à danser des danses qu'on ne sait point, est si fort de l'âge de Pauline, qu'on voit bien que cela est représenté au naturel : mais puisque ma mère a dit tout ce que je pensais sur les différentes scènes que cette jolie personne a jouées devant vous, et que je ne ferais que rebattre pauvrement ce qu'elle dit très agréablement, je vais vous dire très fortement ce qu'elle n'a fait qu'effleurer bien légèrement : c'est que du plus grand sérieux du monde, je vous conjure, et votre belle-sœur aussi, de nous envoyer, quand vous le pourrez, le portrait de Pauline. Il passe souvent des peintres qui viennent de Rome, il peut y en avoir de bons à Aix, enfin, nous vous demandons ce plaisir avec toute sorte de tendresse et d'empressement. Toute personne qui décompose le sérieux de M. de Grignan au point que vous le représentez, et qui suspend le supplice du malheureux *Sisyphe*, ne me paraît pas une mortelle. Mais pendant que ce capitaine, tantôt jeune homme, et tantôt vieux officier, contait ses prouesses et ses bonnes fortunes, que disait M. de La Garde? n'était-il pas ému comme les autres? Vous ne sauriez imaginer combien nous sommes entêtés des charmes de Pauline ;

Vous voyez que je n'ai point exag
mon fils; il vous le dit lui-même. Je
aussi de savoir où était M. de La Gar
faisait-il scrupule de voir cette comédi
premier admirateur de Pauline. Pour c
fils demande avec tant d'empressement
de ne rien forcer; ce sera quand vous
Aix; la mesure sera celle du vôtre de F
rerait avec celui de madame d'Enrichen
pauvre marquis chargé de toutes les affa
j'aurais eu peur qu'il ne les mît à terre,
de Vaille qui connaît tout le monde, qui
conduira fort bien chez les ministres; il
aussi à vendre sa compagnie; c'est un
celui d'un tel homme. Enfin, ma fille, to
vous le dites, sur une tête de dix-huit
toutes les autres, qui sont en quantité
d'agir par différentes raisons; Dieu le v
une chose fâcheuse, si le marquis ne peu
et y puiser à la source de tous les bons
n'est pas possible qu'il n'ait besoin. J'ai
tion à toute cette suite

[redacted]

Vaille : mais je ne crois point que M. de Lamoignon vous fasse prendre ce parti ; il vous conseillera des *lettres-d'état*, jusqu'à ce que vous veniez vous-même achever ce que vous avez si bien commencé, voilà mon opinion : en tous cas, mandez-moi bien sincèrement vos desseins, ils sont pour moi de la dernière importance.

Je vous gronde de vous inquiéter, quand mes lettres n'arrivent pas à point nommé : pourquoi croyez-vous plutôt que je suis malade, que de comprendre que toutes les rivières sont débordées? Tout l'hôtel de La Rochefoucauld est délogé, persécuté par l'eau, après l'avoir été par le feu ; tout ce bas étage est un étang. L'eau est dans notre rue jusque chez M. Le Jai : ainsi, ma fille, il faut s'étonner quand les courriers arrivent. Mais vraiment tout ce que vous me dites là-dessus est si tendre, si naturel, si plein d'amitié ; il y a un caractère de vérité dans toutes vos paroles, si touchant pour moi, qu'après avoir voulu vous corriger de vos inquiétudes, je suis contrainte de vous avouer que j'y trouve un plaisir bien sensible. Je ne sais pourquoi vous ne voulez faire aucun usage de la proposition de Bourbilly? j'entends la délicatesse de votre amitié ; mais bien loin d'avoir quelque chose de funeste, et qui vous fasse penser à l'avenir, cela me ferait une vraie satisfaction en me faisant jouir pendant ma vie de la commodité que vous en pourriez recevoir ; d'autant plus que m'en réservant le revenu qui, par le malheur des temps, m'est nécessaire, je ne vois point pourquoi, dans une occasion pressante, vous ne vous tourneriez point de ce côté-là, surtout ayant le bon Berbisi pour correspondant. Adieu, ma belle ; je suis persuadée que personne ne sait aimer comme vous, je dirais, si ce n'est moi ; mais la tendresse de la maternité est si naturelle, et celle des enfants si extraordinaire, que quand je fais ce que je dois, vous êtes un prodige. Je crois pourtant qu'il y a une dose de tendresse dans mon cœur qui tient à votre personne, et dont les autres mères ne tâtent pas ; ce

qui me faisait dire, il y a quelque temps, que je vous aimais d'une amitié faite exprès pour vous.

Le maréchal d'Estrées s'en va pour deux mois; il verra son frère le cardinal; il mariera tous ses enfants, disent nos Bretons; enfin nous n'aurons point de gouverneur. Je suis comme M. de Grignan, je voudrais que M. de Chaulnes vous mandât autre chose que des bagatelles; il y a bien des degrés entre vous chercher par mer et par terre, et les secrets de l'ambassade. Je gronderais Coulanges de quitter ce bon duc; cependant si son voyage était si long, il pourrait bien faire cette incivilité.

1152. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 15 février 1690.

Il semblait, ma chère belle, qu'on n'avait d'attachement que pour vous, qu'on ne songeait qu'à vous plaire, et cependant il est sûr qu'on avait dessein de plaire à d'autres: rien n'est plus aisé que de tromper ceux dont on n'est pas observé. Il faut avouer qu'on est bien honteuse quand on a marqué des sentiments de repentir, croyant mourir, et qu'on se retrouve tout en vie, et non-seulement en vie, mais avec toutes les passions qu'on voulait croire éteintes. C'est assurément un grand embarras, et ce qui doit faire craindre pour toutes les morts, dont nous ne saurions voir ce qui serait arrivé, si la santé était revenue: mais Dieu le voit, c'est assez[1]. On est souvent obligé de revenir à ce centre de toutes choses: n'êtes-vous pas toute plongée, mon enfant, dans le milieu des impossibilités dont vous êtes entourée? tout de bon, je vous admire; mais je ne veux point souffrir que vous fassiez de comparaisons de mes peines aux vôtres; je dois oublier mon état pour sentir

[1] Tout le commencement de cette lettre tient à des particularités de position et de société trop intimes pour qu'on puisse les pénétrer; mais sans les comprendre on doit en conclure des confidences qui témoignent l'entière confiance de la fille pour la mère. (A. G.)

uniquement ce qui vous touche, et je le fais aussi. Tout est violent et violenté dans vos affaires, tout est pressé, tout est nécessaire, tout est exposé aux yeux du public; et je ne vous trouverais guère plus à plaindre, si on vous condamnait sur-le-champ à faire de rien quelque chose : voilà ce qui me serre le cœur et qui m'occupe, je ne songe nullement à moi ; car ce n'est rien, je ne suis obligée à rien ; je me trouve dans un petit dérangement; un peu d'absence raccommode tout; une retraite honnête, agréable, convenable, qui serait bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, qui se trouve heureusement dans le temps que vous êtes en Provence : avouez, ma très aimable, que je ne dois point sentir d'autres maux que ceux que vous souffrez. Ainsi, ma chère enfant, redressez vos pensées, et ne songez à moi que pour m'aimer; il y a longtemps que je suis payée et au-delà, par votre amitié sincère et par votre parfaite reconnaissance.

Je vous conjure de me donner la suite du roman, où je trouve que Pauline fait un fort bon personnage puisqu'elle est bien avec la *princesse* sa mère, et qu'elle couche dans sa chambre. Ce fut une belle circonstance à son voyage de toute la France, que d'oublier l'Italie : nous la prions, la première fois qu'elle ira à Rome, de ne pas oublier de voir Paris en chemin faisant.

Beaulieu me mande que la compagnie est vendue, et le marquis m'écrit une petite lettre toute pleine d'amitié : il me paraît accablé de bien des affaires; et moi, toujours à regretter cet oncle, qui même ne se trouve pas à Paris dans un temps où il lui ferait tant de bien. Ce serait un malheur que le marquis ne pût pas aller en Provence. Vous avez vu par cette lettre de madame de La Fayette, comme le pauvre M. de Montausier, après avoir été *esprit et corps*, penche présentement à n'être plus que *corps*[1] : cela me

[1] M. de Montausier mourut le 17 mai suivant, à l'âge de quatre-vingts ans. (P.)

paraît fort bien dit: Hélas! cette chute de notre pauvre abbé, c'était justement n'être plus que *corps*. Vous louez tellement mes lettres au-dessus de leur mérite, que si je n'étais fort assurée que vous ne les refeuilleterez ni ne les relirez jamais, je craindrais tout d'un coup de me voir imprimée par la trahison d'un de mes amis. Voiture et Nicole, bon Dieu, quels noms! et qu'est-ce que vous dites, ma chère enfant?

Corbinelli, à qui je n'ai point dit votre méchanceté, vous écrira par le marquis; il va dîner avec lui chez madame de Coulanges, il est toujours content de son esprit. M. du Bois me mande qu'il vous a envoyé son livre.

Mais écoutez un miracle : la maréchale de La Ferté [1] est tellement convertie, qu'on ne saurait l'être plus sincèrement; elle est entre les mains des bons ouvriers, elle ne trouve rien de trop chaud. Ninon en est étonnée, ébranlée; le Saint-Esprit souffle où il lui plaît : mais qu'il se répandait bien abondamment dans les quatre premiers siècles sur cette naissante église! quelle infinité de martyrs! Cette histoire de votre évêque de Grasse est tout-à-fait belle. Quels papes en ce temps-là! tous martyrs. Quels évêques! où en trouver aujourd'hui qui leur ressemblent?

On assure que le comte d'Estrées épouse mademoiselle de Croissi, et mademoiselle d'Estrées, M. de Torci [2] : voilà un beau mélange: c'est, je crois, pour cela que le maréchal d'Estrées est parti. Vous aurez le cardinal son frère dans votre Provence; mais vous ne le verrez pas. Il fait

[1] Ce n'est pas seulement la chronique scandaleuse de Bussy qui a fait connaître cette maréchale, digne sœur de la fameuse comtesse d'Olonne; les *Lettres originales* de MADAME prouvent que cette satire n'avait point chargé son portrait. Il faut avouer que madame de Sévigné n'était pas juste de mettre à côté d'une telle femme, Ninon, qui non-seulement n'avait jamais trompé ni déshonoré un mari, mais qui même resta toujours fidèle à l'amant qu'elle aimait. (A. G.)

[2] Ces deux mariages n'eurent point lieu. (P.)

un temps délicieux, tous les oiseaux sont en campagne; je me promène, et je relis vos lettres avec une extrême tendresse; je serais bien fâchée de n'aimer point à relire.

1153. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 19 février 1690.

Si vous me voyiez, ma chère belle, vous m'ordonneriez de faire le carême; et ne me trouvant plus aucune sorte d'incommodité, vous seriez persuadée, comme je le suis, que Dieu ne me donne une si bonne santé, que pour me faire obéir au commandement de l'Église. Nous faisons ici une bonne chère, nous n'avons pas la rivière de Sorgue[1], mais nous avons la mer; en sorte que le poisson ne nous manque pas. Il nous vient toutes les semaines du beurre de la Prévalaie; je l'aime et le mange comme si j'étais Bretonne : nous faisons des beurrées infinies : nous pensons toujours à vous en les mangeant; mon fils y marque toujours toutes ses dents, et ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque encore toutes les miennes : nous y mettrons bientôt de petites herbes fines et des violettes; le soir, un potage avec un peu de beurre, à la mode du pays, de bons pruneaux, de bons épinards; enfin, ce n'est pas jeûner, et nous disons avec confusion : *Qu'on a de peine à servir la sainte Église!* mais pourquoi dites-vous du mal de mon café avec du lait? c'est que vous haïssez le lait : car sans cela vous trouveriez que c'est la plus jolie chose du monde. J'en prends le dimanche matin par plaisir; vous croyez le dénigrer en disant que cela est bon pour faire vivoter une pauvre pulmonique : vraiment, c'est une grande louange, et s'il fait vivoter une mourante, il fera vivre fort agréablement une personne qui se porte bien. Voilà le chapitre du carême vidé.

[1] La rivière de Sorgue est fort poissonneuse, et coule dans le Comtat Venaissin. (P.)

[redacted]

Disons un mot des sermons ; que je vous plains d'en entendre si souvent de si longs et de si médiocres ! c'est ce que M. Nicole n'a jamais pu gagner sur moi que cette patience, quoiqu'il en ait fait un beau traité. Quand je serai aussi bonne que M. de La Garde, si Dieu me fait cette grace, j'aimerai tous les sermons ; en attendant, je me contente des évangiles expliqués par M. Le Tourneux : ce sont les vrais sermons, et c'est la vanité des hommes qui les a chargés de tout ce qui les compose présentement. Nous lisons quelquefois des Homélies de saint Jean-Chrysostôme ; cela est divin, et nous plait tellement, que pour moi j'opine à n'aller à Rennes que pour la semaine sainte, afin de n'être point exposée à l'éloquence des prédicateurs qui s'évertuent en faveur du parlement. Je me suis souvenue du jeûne austère que vous faisiez autrefois le mardi-gras, ne vivant que de votre amour-propre, que vous mettiez à toutes sauces, hormis à ce qui pouvait vous nourrir ; mais en cela même il était trompé, car vous deveniez quelquefois couperosée, tant votre sang était échauffé ; vous contempliez votre essence, comme un coq en pâte ; que cette folie était plaisante ! vous répondiez aussi à La Mousse, qui vous disait : *Mademoiselle, tout cela pourrira*. Oui, monsieur, *mais cela n'est pas pourri*. Bon Dieu ! qui croirait qu'une telle personne eût été capable de s'oublier elle-même au point que vous avez fait, et d'être une si habile et admirable femme ? il faudrait présentement vous redonner quelque amour, quelque considération pour vous-même : vous en êtes trop vide, et trop remplie des autres. Un équipage, des chevaux, des mulets, de la subsistance ; enfin, vivre au jour la journée ; mais entreprendre des dépenses considérables, sans savoir où trouver le nerf de la guerre, mon enfant, cela n'appartient qu'à vous, mais je vous conjure de songer à Bourbilly : c'est là que vous trouverez peut-être du secours, après l'avoir espéré inutilement d'ailleurs.

[redacted]

Madame de Chaulnes me mande que le marquis est fort joli, qu'il la va voir ; elle ne croit pas qu'il ait le temps d'aller en Provence. Je crois la compagnie vendue ; je l'ai su plus tôt que vous. Il est vrai que votre enfant est un bon gros garçon ; mais il n'est point noir comme Boufflers : je ne puis souffrir cette comparaison, si ce n'est à courir le grand galop dans le chemin de la fortune. Ce marquis devrait bien vous faire un peu plus en détail le récit de son premier voyage de Versailles ; c'est ce qu'on veut savoir, et si le roi ne lui a point fait quelque mine, ou dit quelque parole : c'est dans ces occasions qu'un père ou un oncle auraient été d'un grand secours. Voilà mon petit billet de l'abbé Bigorre : il nous fait plaisir ; car il mande les nouvelles plus exactement que les autres. Si les femmes et les courtisans, qui trouvent que M. de Chaulnes est bien longtemps à pacifier toutes choses, étaient instruits de tout ce qui s'est fait depuis dix-huit ans contre Rome, ils penseraient que si l'ambassadeur en vient à bout, ce sera un chef-d'œuvre d'adresse et de bonheur. Il y a quinze ou seize chefs dont notre loisir nous a donné quelque connaissance, et qui sont, à peu près, de la même force que la suppression des filles de madame de Mondonville[1] : M. de Grignan sait bien ce que c'est ; mais on n'a pas le temps d'examiner ces bagatelles ; on a plutôt fait de blâmer, et de juger, et de s'impatienter. M. le cardinal d'Estrées est arrivé ; je ne sais s'il prendra le parti de paraître ennemi de l'ambassadeur, nous verrons. Il passa au travers de Paris pour aller à Versailles, et envoya un gentilhomme à madame de La Fayette : il est fort son ami. Les vers de votre Adhémar sont très jolis ; ceux du jeu médiocres, et bons, comme vous dites, pour des bouts rimés. En voilà de la Scudéri pour Coulanges ; qu'en pen-

[1] Jeanne de Juliard, veuve de M. de Turles, seigneur de Mondonville était fondatrice de la congrégation des *Filles de l'enfance*, qui fut supprimée par un arrêt du conseil de 1686. (P.)

sez-vous? on dit que c'est son adieu [1], et qu'elle s'en va doucement avec M. de Montausier. Il faut songer à ce voyage, ma chère enfant, quand on a déja tant vécu ; rien n'y fait mieux penser que de lire, et de voir mourir une infinité de gens plus jeunes que soi : enfin, c'est la commune destinée. Mais que celle de B.... est bizarre de s'abîmer à force de prêter à usure ! La déroute de notre pauvre d'Harouïs est bien plus aisée à comprendre ; passionné de faire plaisir à tout le monde, sans mesure, sans raison ; cette passion offusquant toutes les autres, et même la justice : voilà un autre prodige, mais c'est mourir d'une plus belle épée. Vous connaissiez le livre de M. du Bois, votre goût est exquis ; cette lecture confirme encore la vérité de notre religion; je le trouve fort beau ; je ne suis pas encore *aux Mœurs de l'Église :* je ne remercierai point M. du Bois ; il est trop heureux que vous approuviez son livre, mais je remercierai M. de Grignan de la bonté qu'il a de vouloir bien demeurer avec vous et avec son aimable famille. Pour moi, j'y suis toujours, comme je vous ai dit, et j'y pense sans cesse dans ces bois, où le soleil brille comme en Provence, et où je relis vos lettres avec tant de plaisir.

1154. — A LA MÊME.

Aux Rochers, mercredi 22 février 1690.

C'est un chef-d'œuvre en sa manière, que la lettre que vous avez écrite à l'abbé Charrier ; elle était vraiment difficile, car le sujet vous manquait un peu ; mais vous avez si bien employé l'abbé de Kimperlé, madame de Sévigné, le fils de M. Charrier, et madame de Grignan, qu'il n'y a pas un mot qui ne porte, et qui n'y soit nécessaire. Je suis persuadée que vous n'avez point senti toute la justesse de ce billet, il vous est échappé ; mais je lui rends l'honneur

[1] Mademoiselle de Scudéri ne mourut qu'en 1701, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. (P.)

qui lui est dû, je suis ravie; il ne pouvait venir plus à propos pour m'aider à remercier ce bon abbé d'une affaire très importante qu'il vient de terminer pour moi en Basse-Bretagne : je croyais le payer en lui envoyant votre aimable lettre.

Parlons de vous, ma chère belle : vous ne me dites plus rien *du premier ministre*, cette affaire doit pourtant avoir de la suite. Comment avez-vous fait pour l'équipage de votre enfant? je sais plus tôt que vous, que sa compagnie est vendue. Je ne crois point qu'il ait le temps de vous aller voir, j'en suis affligée pour vous et pour lui. On me mande que c'est un gros garçon, et qu'il ne faut pas songer à la taille de son père : on m'en dit du bien, il est honnête, il est joli ; mais c'est un malheur, qu'à ce premier avénement à la cour, à ce premier coup d'œil, le petit colonel n'ait été soutenu d'aucun des siens : pour moi, je crois qu'ayant vu qu'il était chargé de tout, il aura fait des merveilles.

M. de Chaulnes m'écrit de Rome une grande lettre d'amitié, et se plaint que je l'abandonne bien dans sa solitude; je lui mande que c'est que je n'ai pas le loisir de lui écrire, que je suis accablée d'affaires, et autres sottises. Vous verrez par mon petit billet de Bigorre que nous avons lieu d'espérer l'heureux succès de ces grandes et difficiles négociations, et que ce qu'on pourrait appeler impossibilité à l'égard d'un ambassadeur moins accoutumé que celui-ci aux manières de Rome, s'aplanira infailliblement en sa faveur : vous verrez au moins que le roi est content, et qu'il paie bien son ambassadeur. Le cardinal d'Estrées a vu madame de La Fayette, il revient de Turin, cela fait un grand sujet de conversation; mais je crois que Rome n'aura pas été oubliée : on dit que cette Éminence parle du pape, et qu'il ne prononce pas le nom de M. de Chaulnes; cela me paraît difficile, comme de jouer à ce jeu où il ne faut dire ni oui, ni non.

Est-il vrai que M. du Plessis soit retourné à Paris? vous ne m'avez point dit ce qui vous a fait changer sur son sujet : j'ai vu que vous en étiez contente. Vous êtes trop aimable des soins et des attentions que vous avez pour votre maman ; je me porte toujours très bien, la sobriété du carême est salutaire : envoyez-nous de vos belles truites de Lisle [1], nous vous enverrons d'un beurre qui vous réjouira le cœur. Je fais mille amitiés à M. de Grignan ; je me flatte que s'il était ici, il serait tenté de marcher par la diversité des allées qui l'amuseraient. Adieu, très chère ; je ne puis vous dire combien je vous aime, ni combien votre amitié est nécessaire à la douceur de ma vie.

1155. — A LA MÊME.

Aux Rochers, dimanche 26 février 1690.

Je n'eusse jamais cru pleurer comme j'ai fait, le pauvre La Chau ; mais il n'est pas possible de lire ce que vous mandez de la douleur si vive et si naturelle de sa pauvre femme, sans avoir le cœur touché, et en même temps les larmes aux yeux. Voilà vraiment un malheur bien marqué, et une destinée que rien ne pouvait empêcher. Cet homme est pressé, il veut arriver ; on lui conseille de ne se point exposer ; on lui dit de bonnes raisons, on veut au moins le détourner de se mettre dans ce petit bateau : non, il n'écoutera rien, il faut qu'il aille, il faut qu'il soit juste au rendez-vous : la mort l'attend sur le Rhône, à un certain endroit; il s'y trouvera, il faut qu'il y périsse. Mon Dieu ! ma chère enfant, que tout cela est bien arrangé! Tout le monde se retrouve dans cet accident et dans la douleur de cette femme : comme nous sommes exposés à de pareilles détresses, c'est notre intérêt qui nous fait pleurer, quand

[1] Petite ville du Comtat Venaissin.

nous croyons pleurer le malheur des autres. Le christianisme veut que l'on pense d'abord au salut de ce pauvre homme, mais sa femme sera fâchée ensuite d'avoir perdu quatre mille francs : si le corps mort ne reparaît point, ou que la furie du Rhône l'ait jeté au-delà d'Arles, en des bords écartés, la Providence disposera de cet or cousu dans cet habit mouillé, comme du reste.

Je loue fort la résolution de ne point faire venir votre marquis ; c'est le plus sûr : ce voyage est une dépense, une fatigue uniquement pour contenter votre tendresse ; prenez encore tout cela sur vous avec tant d'autres choses, et attendez plutôt qu'il soit brigadier ou maréchal-de-camp, que de le faire courir présentement. *Beaulieu* me mande qu'il est accablé d'affaires, et qu'il s'y donne tout entier. Est-il possible qu'il ait vu madame de La Fayette avant madame de Vins? Je le blâme tout-à-fait, et j'en suis jalouse comme vous; car très souvent je me trouve à votre place : toutes sortes de raisons doivent le faire courir chez madame de Vins : elle m'écrivit l'autre jour qu'elle avait une vraie envie de le voir, et d'observer la différence et le passage de l'enfance à la jeunesse. Il a été chez madame de Lavardin ; il aura le temps d'y retourner.

Voilà donc un voyage tout précipité de M. de Grignan : il est bien difficile que ces courses n'arrivent souvent, quand on commande seul dans une province, soit pour le service du roi, soit pour conserver l'honneur de sa charge. Vous n'êtes jamais bien entrée dans cet intérêt que pour M. de Grignan, cela est assez naturel; mais cet exemple devait s'étendre plus loin. Parlons de M. le cardinal de Forbin [1]; le courrier qui a porté la nouvelle de sa promotion est arrivé en sept jours; M. de Beauvais fut trans-

[1] Toussaint de Forbin de Janson, évêque de Beauvais, fut compris dans la promotion des onze cardinaux que fit Alexandre VIII en février 1690... Innocent XI avait refusé de le nommer, disant qu'il avait travaillé à faire venir les Turcs en Hongrie et en Pologne.

porté de joie. Le roi est content au dernier point de son ambassadeur : il y a bien de l'apparence qu'il fera tous les miracles qui sont à faire à Rome. Madame de Chaulnes m'écrit d'un style triomphant ; elle est gaillarde, elle a raison. Il faut cependant écrire à ce nouveau cardinal ; c'est ce que je viens de faire ; je suis persuadée que vous n'y manquerez pas. *Point d'ennemi*, ma chère enfant : faites-vous une maxime de cette pensée, qui est aussi chrétienne que politique ; je dis non-seulement *point d'ennemis*, mais *beaucoup d'amis :* vous en avez senti la douceur dans votre procès : vous avez un fils, vous pouvez avoir besoin de tel que vous ne croyez pas qui puisse jamais vous servir. On se trompe ; voyez comme madame de La Fayette se trouve riche en amis de tous côtés et de toutes conditions ; elle a cent bras, elle atteint partout ; ses enfants savent bien qu'en dire, et la remercient bien tous les jours de s'être formé un esprit si liant ; c'est une obligation qu'elle a à M. de La Rochefoucauld, dont sa famille s'est bien trouvée. Je suis sûre que depuis quelques années vous êtes dans ce sentiment.

Vous m'expliquez parfaitement madame Reinié : la plaisante chose de quitter ainsi Paris, son mari, toutes ses affaires, pour s'en aller trois ou quatre mois courir *tout partout* dans la Provence, demander de l'argent, n'en point recevoir, se fatiguer, s'en retourner, faire de la dépense, et de plus gagner un rhumatisme ! car *figurez-vous qu'elle a des douleurs* TOUT PARTOUT ; et tellement qu'à la fin vous en êtes défaite.

J'aime fort l'amitié de Pauline pour M. Nicole ; c'est signe qu'elle le lit avec attention : ce goût me donne la meilleure opinion du monde de son esprit ; j'aime aussi la colère où elle est que les évêques ne se battent pas à qui l'aura. Mais, ma belle, par votre foi, pensez-vous qu'il n'y ait qu'à nous donner un premier tome du roman *de la princesse*, *de l'infante*, *du premier ministre*, aussi joli que

celui que nous avons vu [1], et puis nous planter là ? Je ne le souffrirai point ; je veux absolument savoir ce qu'est devenue cette bonne et juste résolution *de la princesse*, j'ai bien peur qu'elle ne soit évanouie par la nécessité des affaires, par le besoin qu'on a *du ministre*, par le voyage précipité, par l'impossibilité de ramasser *les feuilles de la Sibylle* follement et témérairement dissipées et jetées en l'air pendant dix ans. Enfin, je crains que toutes vos bonnes intentions ne servent de rien, comme je l'ai vu tant de fois depuis vingt ans : il faut une suite à cette histoire, qui n'est que trop sérieuse par rapport à vos affaires. Il faut que je sache aussi le succès du voyage de M. Prat auprès de l'amant forcené de la princesse *Truelle*. Je voudrais bien savoir qui étaient ces confidents *du premier ministre* et *de la favorite*, qui recevaient les courriers. Dites-moi si vous êtes toujours contente de *Flame* [2] : c'est un personnage bien considérable dans votre grande maison. Je vous demande des nouvelles du voyage de ce comte, et si le trésorier fera selon ses intentions : voilà, ma très chère, bien des questions ; je vous en fais des excuses. Vous êtes trop aimable d'aimer mes lettres : quand vous en recevez trois à la fois vous dites que vous êtes riche ; mais quelle fatigue ! elles sont d'une longueur qui devrait vous empêcher d'y répondre si exactement. Adieu, ma chère belle. Comment vous portez-vous du carême ? pour moi, je m'en trouve fort bien. J'ai pris ce matin du tripotage de café avec du lait, je n'en suis point encore dégoûtée, non plus que des sermons ; car nous ne tâtons que de ceux de M. Le Tourneux et de saint Jean-Chrysostôme. Nous avons un fort aimable temps, plus d'hiver, une espérance de printemps qui vaut mieux que le printemps.

[1] C'était une relation en forme de *roman*, de ce qui se passait dans l'intérieur de la maison de M. de Grignan. (P.)

[2] Maître-d'hôtel de M. de Grignan. (P.)

[redacted]

1156. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

Aux Rochers, le 18 mars 1690.

Je fais courir cette feuille après trois autres que je vous écrivis, il a trois jours, pour vous dire, mon cher cousin, que je suis bien imparfaite; c'est une vérité que je veux établir à Rome comme à Paris. J'ai lu plusieurs fois votre aimable lettre; la dernière fut en me promenant dans ces bois, le silence me fit trouver encore plus de goût à vos chansons, à votre prose, à votre sérieux, à votre badinage. Je fis réflexion à cette vie de Rome, si bien mêlée de profane et de *santissimo*; à ces beaux jardins, *où l'art et la nature font éclater leurs miracles divers* [1]. Je songeai à cette boule [2], où vous étiez grimpé avec vos jambes de vingt ans, et à l'avantage qu'ont les hommes au-dessus des femmes, dont tous les pas sont comptés et bornés; et combien je me promènerais de jours et d'années dans le plain-pied de nos allées, sans me trouver jamais dans cette boule. Je trouve le madrigal de mademoiselle de Scudéri très joli, très flatteur; et puis je vous trouve heureux d'avoir l'abbé de Polignac (*depuis cardinal*) dans votre société; je suis ravie de son souvenir; c'est un des hommes du monde dont l'esprit me paraît le plus agréable; il sait tout, il parle de tout; il a toute la douceur, la vivacité, la complaisance, qu'on peut souhaiter dans le commerce. Je crois vous en avoir parlé autrefois de cette manière, du temps que nous traitions ensemble le mariage de son frère avec mademoiselle de Grignan [3]. Au retour de ma promenade, je vous écrivis avec bonne intention de vous parler de lui, et je l'oubliai; que dites-vous de cette misère, mon pauvre Cou-

1 Allusion à une chanson que Coulanges fit sur cet air, pour célébrer les beaux jardins de Rome. (M.)

2 La boule qui surmonte la coupole de l'église de Saint-Pierre de Rome.

3 Françoise-Julie Adhémar de Monteil, depuis marquise de Vibraye. (P.)

[redacted]

langes ? Il ne faut plus se fier à rien, et moins à soi-même qu'aux autres ; depuis ce jour, je me gronde, je me fais froid, je ne veux plus me promener seule ; je me trouve indigne de ma confiance, et n'ai trouvé de consolation qu'à vous prier de me raccommoder avec moi, en disant à cet aimable abbé de quelle manière je l'oublie, et de quelle manière je me souviens de lui. Voilà ce que j'avais à vous dire, en vous conseillant d'en faire votre ami plutôt que votre rival, et de m'aimer toujours autant que je vous aime, si vous le pouvez.

1157. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, ce 26 avril 1690.

Enfin, voilà cette pauvre dauphine [1] morte bien tristement, bien salement. La Troche m'en mande mille détails qu'on aime à savoir ; comme elle veut répondre à votre lettre, peut-être vous en dira-t-elle quelque chose. Le roi et Monsieur la virent mourir ; elle demanda mille pardons au roi de son peu de complaisance, elle voulut baiser sa main, il l'embrassa, les sanglots l'avaient empêché de parler à M. le dauphin, qui ne fut pas longtemps dans la chambre. En bénissant ses enfants, elle dit : « Et vous « aussi mon petit Berry, quoique vous soyez cause de ma « mort ; » et il se trouve que cela n'est pas et qu'elle n'avait aucun mal dans tous ces lieux-là : je voudrais qu'on pût lui dire combien elle s'est trompée. Le roi et toute la cour sont à Marli pour quinze jours. Elle a donné quarante mille livres à Bessola, et l'a fort recommandée au roi ; un diamant à Madame, une bague de cinquante louis à la maréchale de Rochefort : on ne porte le deuil que six mois. Je suis folle, ma pauvre bonne, de vous dire toutes

[1] Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, épouse de Louis, dauphin de France, mourut le 20 avril 1690, à sept heures et demie du soir. (Voyez les *Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 514.)

ces choses qu'on vous mande comme à moi. J'ai eté accablée de lettres sur cette mort; il me semblait que tous mes amis et amies eussent peur que je ne l'ignorasse, c'était comme une conspiration. Je ne sais qui sera chargé de son oraison funèbre [1], pour moi je n'y trouve que trois points : M. le duc de Bourgogne, M. le duc d'Anjou, M. le duc de Berry, et c'est un assez grand panégyrique pour une dauphine.

Madame de Sévigné, étant encore restée aux Rochers pendant sept mois, a dû écrire à madame de Grignan beaucoup d'autres lettres; on n'en a conservé que trois qui se trouvent dans la collection de M. le marquis Garnier. Elles n'ont pu être comprises dans cette édition, parcequ'elles ont été imprimées séparément et forment une propriété particulière.

1158. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 31 mai 1690.

Il y a six semaines que je suis en ce pays-ci, Madame, c'est-à-dire à Paris en passant et d'ordinaire à Versailles; il y a pourtant huit jours qu'une colique me ramena ici. J'ai été chercher deux fois notre ami Corbinelli sans le trouver, mais il faut vous entretenir de ma fille et du sujet de mon voyage.

Premièrement, je vins descendre chez ma fille de Montataire [2], qui vient d'aller en Picardie avec son mari et son frère l'abbé pour un reste de l'affaire de Manicamp; ils en reviendront dans quinze jours. Pour votre nièce de Coligny qui a hérité des terres de Dalet et de Malintras par la mort de son beau-père, elle vient d'arriver ici sous le nom de la *comtesse de Dalet*. Voici les raisons qui lui ont fait prendre

[1] Ce fut Fléchier, évêque de Nismes.

[2] Marie de Rabutin, marquise de Montataire. Saint-Simon dit qu'elle et son mari étaient de grands chicaneurs.

ce nom : depuis trois cents ans les aînés de la maison de Langheac se sont toujours appelés les comtes de Dalet, et cela est tellement établi dans cette famille que si son mari vivait, il aurait pris ce nom-là. De plus, il y a une petite Lassai qui a quinze ans et qui vient d'épouser Coligny, fils de Coligny de Hongrie ; il serait désagréable à votre nièce que pour les différencier l'une de l'autre, on dit : Est-ce la vieille? Est-ce la jeune? MADEMOISELLE (*de Montpensier*), en apprenant ce changement, me disait hier cette raison. Votre nièce a même trouvé un exemple de pareille chose en arrivant ici. La comtesse de Carouges, devenue veuve depuis six mois, avait pris le nom de comtesse de Tillières à la mort de son beau-père, qui vient d'arriver.

Pour revenir donc à cette nouvelle comtesse de Dalet, je vous dirai qu'elle est venue ici mettre le comte de Dalet son fils au collége de Louis-le-Grand. Pour moi, je suis venu offrir mes services au roi, dans un temps où je vois que les arrière-bans deviennent des troupes réglées. Il me reçut agréablement, sans me prendre au mot, car où me mettre? toutes les places sont occupées par des officiers de la couronne, et par des gens de bureau. Sa Majesté a trop d'honnêteté pour me dégrader en me faisant obéir à quelqu'un d'eux, moi le plus ancien lieutenant-général des armées de France. Mais je voudrais bien, chemin faisant, l'obliger de reconnaître mes bonnes volontés par quelque petite grace, qui, sans lui faire mettre la main à la bourse, ne laissât pas de m'accommoder ; c'est à quoi je travaille, et si Dieu le veut cela sera, sinon j'y consens ; jamais vous n'avez ouï parler d'une résignation pareille à la mienne : cela est bon pour la santé aussi bien que pour le salut. Si je vous voyais, ma chère cousine, je vous dirais les moyens dont je me sers pour parvenir à mes fins, je ne puis vous les écrire.

Pour vous parler maintenant des affaires générales, je vous dirai que je vis agoniser la pauvre madame la dau-

phine; que le roi pleura fort en ce moment; mais que si je voulais être longtemps regretté par quelqu'un, je ne voudrais pas que ce *quelqu'un-là* eût toutes les affaires de l'Europe sur les bras. Rien ne fait tant oublier les morts que les vivants. Croyez bien, ma chère cousine, que si les courtisans d'Alexandre penchaient la tête pour se conformer à ses manières, ils ne pleuraient pas devant lui, quand il n'était pas triste.

Monseigneur est arrivé en bonne santé sur le Rhin, bien résolu de battre son beau-frère[1], et je crois que cela pourrait bien arriver; car un prince à qui la Providence ôte à point nommé un ennemi de dessus les bras, comme M. de Lorraine[2], doit attendre d'elle toutes sortes de prospérités. M. de Luxembourg a passé l'Escaut pour faire contribuer, ou pour brûler tout ce qui ne voudra pas le faire.

On croit que l'accommodement de M. de Savoie se fera[3]; qu'il nous donnera la citadelle de Turin et Verrue, trois régiments d'infanterie et deux de dragons, faisant quatre mille hommes; qu'après cela Catinat entrera dans le Milanais pour y faire ce que M. de Luxembourg va faire en Flandre.

Les affaires d'Irlande vont assez bien, il n'y a que le roi Jacques qui gâte tout, et qui montre tous les jours par sa conduite qu'il mérite ses disgraces.

Mandez-moi ce que vous faites, quand vous reviendrez ici, c'est-à-dire la belle Madelonne; car je crois que vos mesures sont prises pour n'y pas revenir l'une sans l'autre. Adieu, ma chère cousine; la comtesse de Dalet, son fils et moi vous embrassons mille fois.

1 L'électeur de Bavière.

2 Charles V, duc de Lorraine. Ce prince, qui commanda avec gloire les armées de l'empereur, mourut dans un petit village comme il se rendait à Vienne.

3 Louis XIV continuait de traiter la Savoie comme une province conquise.

1159. — DU MÊME A LA MÊME.

A Versailles, ce 2 juin 1690.

Je vous écrivis de Paris avant-hier, Madame, je vous écris aujourd'hui de Versailles ; c'est que je parlai hier de vous toute l'après-dînée avec un de vos amis et des miens, qui m'est d'une grande ressource dans ce pays-ci. C'est Termes ; Madame, il y a longtemps que nous nous connaissons, mais nous n'avions jamais parlé de vous. Je me mis sur votre chapitre, et que ne lui dis-je point ! Il me laissa tout dire, et quand il me crut épuisé, il me conta les huit jours qu'il fut aux Rochers et la suite du commerce qu'il a eu à Paris avec vous ; il me témoigna même l'obligation qu'il vous avait de la manière dont vous aviez parlé de lui quand il était à la Bastille, et de ce que vous fîtes taire mademoiselle de Méry qui n'en parlait pas si bien, quoiqu'elle dût être dans ses intérêts plus que vous. Après être convenu avec moi que vous étiez la femme de France du plus agréable commerce, il me dit mille biens de la belle Madelonne, et il vous définit si bien toutes deux que je connus qu'il vous avait fort examinées. Il faut dire la vérité, Madame, c'est un joli cavalier que Termes ; il y a vingt ans que c'était un dangereux rival ; mais de l'heure qu'il est, c'est un des plus honnêtes hommes de France.

Il n'y a rien de nouveau ici que la mort de Calvo [1], qui laisse vacant le gouvernement d'Aire et dix mille écus de pension du roi.

Sa Majesté nous a conté ce matin, à son lever, qu'un des cadets qui sont à Luxembourg, amoureux d'une fille pour l'épouser, était mort de regret de ne l'avoir pas pu.

1 M. de Calvo mourut le 29 mai 1690. Il s'était singulièrement distingué par sa belle défense de Maestricht, en 1676.

1160. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 22 juin 1690.

J'ai reçu deux de vos lettres, mon cousin, une grande de Paris, et une petite de Versailles. J'aurais fait réponse à la première si j'avais su où l'adresser; car le cœur me disait, je ne sais pourquoi, que vous n'étiez point chez votre gendre de Montataire; enfin, je sais maintenant où vous prendre, et je m'en vais répondre à tout. Je commence par approuver extrêmement le changement de nom de ma nièce. Il y a des exemples; mais s'il n'y en avait point, je voudrais qu'elle fût la première à le donner. Toutes les raisons que vous dites sont très bonnes, celle sur laquelle MADEMOISELLE appuie doit décider; toutes les fois que ce qui nous distingue n'est pas à notre avantage, il faut quitter la partie et laisser à cette Coligny de quinze ans son beau nom, en lui ôtant le plaisir d'y en ajouter encore un plus beau, qui serait celui de jeune. Soyons donc madame la comtesse de Dalet[1]; ce nom est beau et bon : ma nièce est bien heureuse d'en avoir à choisir, et à changer de cette beauté. Si j'avais en mon particulier à souhaiter quelque chose en cette rencontre, ce serait que, pour la facilité de la prononciation, vous voulussiez me permettre, comme faisait ma vieille amie mademoiselle d'Estaing, de manger l'article, et au lieu de faire dire rigoureusement, *madame la comtesse de Dalet*, vous voulussiez bien vous contenter de *la comtesse d'Alet*.

Ma chère nièce, si je puis obtenir cette grace, personne ne soutiendra mieux que moi la justice de ce changement où le public s'oppose toujours, et je vous en serai très

[1] C'est le nom d'une de ses terres que prit alors madame de Coligny, qui apparemment voulait éviter également de prendre le nom de son second mari M. de La Rivière, et de garder celui du premier, lequel n'était d'ailleurs qu'un nom de terre. (A. G.)

obligée. Pour parler sérieusement, rien ne pouvait être mieux ; voilà votre fils dans le nom naturel de sa maison ; il en a les terres ; quand on est d'une aussi grande naissance, il ne faut rien déranger, et ne prendre le nom des mères[1] que quand on y est obligé, comme vous l'étiez. Vous devez, ce me semble, avoir beaucoup de plaisir et d'attention à l'éducation de ce joli garçon. Il doit être grand présentement ; et si vous et M. votre père ne lui avez donné de l'esprit, vous en répondrez au tribunal des honnêtes gens.

Je reviens à vous, mon cousin ; je suis sujette à m'égarer. Je ne suis point surprise que le roi ait reçu avec bonté les offres de vos services : il connaît bien le fond du cœur de ses Français, et ne doit pas douter du vôtre ; mais il n'y a plus de place pour vous que celle qu'il n'a pas plu à la Providence de vous donner. Je suis ravie que vous soyez dans la bonne maxime de vous soumettre à ses volontés : sans cette vue, les malheureux seraient des enragés, des forcenés ; et avec cette soumission, on demeure un fort honnête homme en ce monde-ci, et on a droit d'espérer un solide bonheur dans l'autre. Ainsi, mon cousin, on gagne beaucoup, et je suis tellement frappée de la nécessité de cette doctrine, que je vous en aime mieux d'être dans ces sentiments. Je souhaite cependant que vous obteniez ce que vous avez demandé. Je ne vous réponds rien sur toutes les nouvelles dont vous me parliez il y a quinze jours ; il est inutile et ridicule de raisonner de loin, d'un jour à l'autre les affaires changent. J'en use avec madame de Lavardin comme je fais avec vous, et je la paie ainsi de la bonté qu'elle a de m'écrire toutes les semaines.

Ma fille est en Provence avec son mari. Son fils est à la

[1] Gilberte d'Estaing, comtesse de Dalet, seconde femme du beau-père de madame de Coligny, morte le *lendemain de Pâques* 1687. (*Voyez* la lettre 917, tome V.)

gueule du loup, comme le vôtre : il est à la tête du régiment de Grignan. Cette place l'aurait contenté dans dix ans, jugez de la joie de l'avoir à dix-sept. Je suis tranquillement dans cette solitude, où j'ai eu l'honneur et le plaisir de voir M. de Termes. Ces endroits de la vie ne s'oublient point. Il y a bien ici des beautés présentement qui n'y étaient pas en ce temps-là, et il y en avait alors qui n'y sont plus. Je suis de votre avis sur ce que vous me dites de lui. Je le trouve, dans le passé et dans le présent, comme vous le trouvez. Quand j'ai pris son parti dans les occasions, j'étais juste et je le serai toujours pour lui. Je suis ravie qu'il se souvienne de moi agréablement, je suis bien de même pour lui. Vous êtes très heureux d'être en si bonne compagnie; celle que j'ai ici ne vous déplairait pas. Mon fils a bien de l'esprit, et d'un esprit cultivé qui réveille le mien. Sa femme en a beaucoup aussi, surtout une intelligence vive qui surprend, et qui fait croire qu'elle a passé sa vie dans le monde, quoiqu'elle ne soit jamais sortie de cette province. Jugez si je puis être mieux. Cependant je compte d'être cet hiver à Paris, et de vous aimer toujours, mon cher cousin, par bien des raisons. En voici une :

MARIE DE RABUTIN.

MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Ma mère vous dit beaucoup de bien de moi, Monsieur; je n'en suis point fâché parceque je suis à cent lieues de vous, et que rien ne vous empêchera de le croire si vous le voulez. Mais elle ne vous dit pas, Monsieur, que personne ne vous honore plus que je fais et ne souhaite plus ardemment que moi que la fortune vous rende enfin justice, et vous fasse obtenir et jouir encore longtemps des graces et des honneurs que vous méritez.

1161. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 2 juillet 1690.

Il y a huit jours que j'ai reçu votre lettre, Madame, mais j'étais à Versailles avec une espèce de goutte qui, bien qu'elle ne m'ôtât pas la liberté d'écrire, m'ôtait celle d'écrire avec la gaieté d'esprit que je veux avoir avec vous. Je suis venu ici pour la reprendre et j'espère d'y parvenir. Ma fluxion est fort diminuée, et à un homme de l'humeur dont je suis, un moindre mal est un bien. Votre lettre même, qui est plus vive que la précédente, m'anime et me convie à vous écrire gaiement; j'ai trouvé plaisant l'endroit de votre lettre où vous me dites : « Je « ne savais où vous adresser ma lettre, car le cœur me di- « sait, je ne sais pourquoi, que vous n'étiez point chez vo- « tre gendre de Montataire. » Jamais négative n'a été si affirmative que ce *je ne sais pourquoi*; et il est bien plus finement dit.

Votre nièce de Dalet est ravie de l'approbation que vous donnez à son changement, et la liberté qu'elle vous laisse de supprimer la particule *de* est la moindre chose, dit-elle, qu'elle voulût faire pour vous témoigner sa reconnaissance. Son fils est joli par sa taille et par sa figure; je suis de votre avis pour lui faire prendre le nom de Langheac qui est le sien. Je le menai l'autre jour à MADEMOISELLE, qui le trouva fort à son gré; il a naturellement de l'esprit et un esprit naturel, nous l'avons cultivé; c'est à la cour et au monde de l'achever de peindre.

Je n'ai encore rien fait pour mes affaires; des paroles, et rien d'effectif, rien de solide : on ne se presse dans ce pays-ci que pour ce qui regarde les confédérés. J'ai toujours ma ressource qui ne manquera pas au besoin, la résignation et la persévérance. Vous avez raison de ne rien répondre sur les nouvelles, qui ne sont plus souvent

les mêmes quand vous les recevez, et j'ai raison aussi de laisser à madame de Lavardin [1] le soin de vous en informer.

Je vous trouve fort heureuse, ma chère cousine, d'être dans une agréable maison, à la campagne, avec M. votre fils et madame votre belle-fille, vous ne seriez pas si bien à Paris avec eux; vous jouissez, où vous êtes, plus tranquillement les uns des autres : mais pour peu que votre bonheur soit complet, il ne faut pas que vous croyiez que vous seriez mieux ailleurs, et c'est un état où il est difficile de parvenir. Adieu, ma chère cousine; je voudrais bien être en *quart* avec vous trois aux Rochers pour huit jours; que ne dirions-nous pas!

A MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Quand je crois madame votre mère sur le bien qu'elle me dit de vous, Monsieur, je n'ai aucun mérite à son égard, par ma complaisance. Il y a longtemps que j'ai connu que vous aviez de l'esprit, et la retraite où vous êtes depuis quelques années vous a dû acquérir d'agréables connaissances. Il y a dix ans que vous étiez bon à voir quelquefois, vous êtes aujourd'hui bon à l'user, c'est-à-dire à tous les jours. Plût à Dieu que nous fussions voisins! Je comprends dans mon souhait madame votre mère aussi bien que madame votre femme; si cela était je me consolerais plus aisément que je ne le fais des graces et des honneurs qui me manquent et que vous me desirez. Je vous en remercie de tout mon cœur, et je suis assurément votre, etc.

[1] Madame de Lavardin aimait les nouvelles : madame de Sévigné l'appelle quelquefois la *Gazette*. (M.)

[redacted]

1162. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 12 juillet 1690.

Je veux vous écrire, mon cousin, sur la bataille qu'a gagnée M. de Luxembourg [1], c'est un sujet de discourir fort naturel. Ne trouvez-vous pas que Dieu prend toujours le parti du roi, et que rien ne pouvait être ni plus glorieux à la réputation de ses armes, ni mieux placé que cette pleine victoire? ces grandes nouvelles donnent toujours beaucoup d'émotion aux intéressés, ou qui ont peur de l'être. Le petit de Grignan, qui était dans le corps que commande M. de Boufflers, a pu être de ceux qui ont été détachés pour aller joindre M. de Luxembourg J'ai encore deux ou trois jeunes gens à qui je prends intérêt. Jusqu'à ce que j'aie démêlé ce qu'ils sont devenus, le cœur me bat un peu, et puis je n'ai plus que la pitié générale pour tous ceux qui ont péri à cette bataille. Je suis très fâchée de la mort du pauvre Jussac [2]; cette sorte de mort est non-seulement violente, mais encore violentée, car il était comme retiré et madame de Montespan le fit venir par force à la cour, et puis à la guerre, où avec un tel prince, qui prend goût au métier et qui ne trouve rien de trop chaud, il ne devait pas apparemment faire de vieux os; cela est arrivé comme je crois qu'il le prévoyait bien lui-même, et c'est dommage; dans de certains âges, le repos est ce qui convient le plus. J'ai été fâchée de Villarceaux: il y a des circonstances à sa mort qui me paraissent terribles. Je plains aussi les pauvres mères, comme madame de Sau-

[1] C'est la bataille de Fleurus près de Charleroi. Les Français y défirent l'armée hollandaise. Sur sept mille prisonniers, il y avait neuf cents officiers. On prit en outre deux cents drapeaux, toute l'artillerie et tout le bagage. Cependant trois mois après cette défaite, le prince d'Orange se présenta avec une armée aussi forte. (A. G.)

[2] M. de Jussac, premier gentilhomme du duc du Maine, fut tué à côté du prince, qui s'exposa beaucoup dans cette occasion.

cour et madame de Calvisson. Pour les jeunes veuves, elles ne sont guère à plaindre; elles seront bien heureuses d'être leurs maîtresses ou de changer de maîtres. Je prends part à la gloire du roi, et au bon effet de cette nouvelle répandue dans l'Europe, dont nous sentirons les effets en plus d'un endroit. Je suis amie et servante de M. de Luxembourg et de madame sa sœur (*la princesse de Mekelbourg*), à qui je viens d'écrire. Enfin, mon cousin, vous voyez bien, par tout ce que je vous dis, que je n'ai pas manqué d'affaires depuis quatre ou cinq jours; et, en vérité, ces émotions sont nécessaires de temps en temps à la campagne; sans cela on oublierait aisément qu'on a une ame. Le repos y est si grand qu'il vise à la léthargie. Dieu merci, me voilà bien ressuscitée, et jamais l'eau de la reine d'Hongrie n'a fait un plus grand effet.

Mandez-moi si monsieur votre fils y était. Il était bien dans le nombre de mes jeunes garçons où je prends intérêt. Après cet article, je veux vous souhaiter un heureux succès à l'affaire que vous demandez; il me semble que c'est l'élection de la noblesse de Bourgogne. Hélas! elle devrait s'offrir à vous sans être demandée, mais Dieu ne vous conduit pas, mon cher cousin, par les chemins agréables. Ils en seront plus sûrs; et après tout, la vie est bientôt passée. Si nous étions bien sages, nous n'aurions qu'une seule affaire en ce monde, qui serait celle de notre salut. Vous avez un ami tout parfait, tout admirable, que j'honore et que je révère infiniment, qui ne me dédirait pas de cette vérité. Il est inutile que je vous le nomme : je vous défie de le confondre avec les autres [1]. Je vous remercie, ma chère nièce, de votre complaisance. Je me doutais bien que, pour une syllabe de plus ou de moins, nous ne nous brouillerions pas. Si M. d'Autun est à Paris, je vous conjure de lui faire mes très humbles compliments. Adieu,

[1] Le duc de Beauvilliers. (*Note marginale de Bussy-Rabutin.*)

mes chers parents; je vous recommande l'un à l'autre et je vous embrasse tous deux de tout mon cœur. Mon fils vient de partir pour aller voir le maréchal d'Estrées, sans cela il vous dirait bien des choses; croyez, sur ma parole, qu'il est fort votre serviteur.

1163. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 16 juillet 1690.

On ne parle déja plus de la bataille de Fleurus, Madame, et voulez-vous savoir pourquoi? C'est qu'on parle d'une bataille navale gagnée par la flotte du roi sur les Anglais et sur les Hollandais [1]. Elle n'est pas si complète que la première : mais aussi ne coûte-t-elle pas si cher. Avez-vous jamais ouï parler de tant et de si longues prospérités, ma chère cousine? et ne trouvez-vous pas qu'il faut ajouter aux attributs de Louis-le-Grand, le Victorieux et le Bien-Servi, encore celui de Louis-le-Fortuné?

Les trois ou quatre jeunes gens à qui vous vous intéressez fort, ou n'étaient pas à Fleurus, ou n'y ont point été blessés. Mon fils est à Mont-Royal, dans un corps que MONSEIGNEUR en retire pour le mettre dans son armée. Je suis d'accord avec vous, Madame, sur le sujet de Jussac, que quand on a interrompu la cour ou la guerre quelques années, il n'y faut plus retourner. J'en ai toujours vu de méchantes suites, surtout à la guerre, où quand on se sauve d'un coup de mousquet on succombe sous les fatigues que l'âge ne permet plus de supporter. Tout le monde plaint les Villarceaux père et fils; et sur ce sujet, on remarque combien la Providence se joue de la conduite des hommes. Villarceaux le père refuse le cordon bleu, pour le faire avoir à son fils, et par cette action mérite l'estime géné-

[1] M. de Tourville remporta le 10 juillet une grande victoire navale sur les forces réunies de l'Angleterre et de la Hollande; suivant d'Avrigny, les ennemis perdirent dix vaisseaux. (A. G.)

rale. A la vérité, c'est ce cordon bleu qui fait tuer son fils. Il le montra pour s'attirer par-là des égards et des respects de ceux qui l'avaient pris. Ceux-ci, disputant entre eux à qui aurait un prisonnier de cette conséquence, le tuèrent, ne se pouvant accorder. Je connais trois jeunes dames veuves de cette bataille avec lesquelles il faudrait se réjouir de la mort de leurs maris, et deux dames qu'il faudrait consoler de la vie des leurs, réchappés de leurs blessures. Les dieux d'hymen et d'amour sont incompatibles, il y a longtemps. Les Hollandais qui avouent notre victoire, car il y en a parmi eux qui n'en demeurent pas d'accord, disent que M. de Luxembourg s'est donné au diable pour gagner ce combat. Vous dites plaisamment, ma chère cousine, que ces grandes nouvelles sont de temps en temps nécessaires à la campagne; et que sans les émotions qu'elles donnent on y oublierait aisément qu'on a une ame, et que le repos qu'on y a est si grand qu'il vise à la léthargie. Il est vrai que la scène y languit trop, et qu'on y mourrait, si de pareils événements ne ranimaient. Pour ce qui me regarde, ma chère cousine, je vous dirai que je pars de la cour pour Chaseu, fort content du traitement que j'ai reçu du roi, et de ses promesses. Il s'est passé en trois mois que j'ai presque toujours été à Versailles des choses dont le détail serait trop long à écrire, mais que je vous apprendrai un jour et que vous trouverez assez singulières. Vous vous moquerez peut-être de moi, ma chère cousine, quand vous saurez qu'à mon âge je me réjouis, et que je compte sur les promesses qu'on me fait. Sur cela je vous dirai que si je voulais être fâché, j'en pourrais venir à bout, sans en aller chercher bien loin des sujets; mais que je veux être content; et comme je vous ai déja dit, ces sentiments contribueront à ma santé et à mon salut. Cet ami, que vous honorez et que vous révérez tant, les approuve, et, se portant fort bien, marche au ciel par des voies toutes contraires aux miennes;

car il est comblé de graces et de prospérités. Il faut dire la vérité, personne aussi n'en est plus digne.

M. d'Autun est ici : s'il me vient dire adieu, je n'oublierai pas de lui faire vos compliments. Trouvez bon aussi, ma chère cousine, que je fasse les miens à M. de Sévigné, et que je vous assure que personne, sans excepter lui, ne vous aime plus que je fais.

1464. — DE MADAME DE GRIGNAN A M. DE POMPONNE.

A Grignan, le 18 juillet 1690.

Qu'il est aisé, Monsieur, de se représenter la sensible joie que vous donne la gloire que vient d'acquérir le chevalier de Pomponne! Quel bonheur qu'il soit échappé au péril qu'il a couru, et qu'au lieu de vous coûter des larmes, vous goûtiez le solide plaisir de l'estimer autant que vous l'aimez, et de le voir distingué et loué du roi et de toute la France! C'est une agréable lecture pour vous, Monsieur, que celle des relations et des gazettes, dans lesquelles vous voyez qu'il ne sera jamais parlé de la bataille de Fleurus, sans que M. votre fils soit nommé avec l'éloge que mérite celui qui en a commencé le bonheur et donné l'exemple de la plus brillante valeur [1]. Je puis vous assurer, Monsieur, que je n'ai point encore lu cette action et tout ce qu'il a fait dans la suite de la bataille, sans avoir les larmes aux yeux, en songeant à ce que vous et madame de Pomponne sentiriez en l'apprenant. Je n'ai point songé à lui, car il a la mine de ne pas compter pour beaucoup de n'être point mort, et d'avoir fait tout ce qu'on peut faire de beau. Mais pour vous, Monsieur, qui en connaissez mieux le prix, trouvez bon que je vous dise que j'entre dans vos senti-

[1] Les lettres pour servir à l'histoire militaire de Louis XIV, donnent au chevalier de Pomponne la gloire d'avoir préparé le succès de la bataille de Fleurus, en emportant deux redoutes qui servaient de retranchement aux ennemis.

ments avec une tendresse qui vous ferait plaisir, et qui vous doit persuader à quel point je m'intéresse à ce qui vous touche et combien parfaitement je vous honore.

M. le chevalier de Grignan se fait un grand plaisir de parler de M. votre fils, comme il le mérite ; je me suis volontiers chargée de vous faire ses compliments. Je suis assurée que vous les croyez sincères, et que d'ailleurs vous êtes persuadé qu'il est bon juge des mérites de la guerre. M. de Grignan est si loin d'ici, Monsieur, que je ne vous dirai rien de lui, sinon que nous sommes comme vous savez dans les mêmes sentiments sur ce qui vous regarde.

La comtesse DE GRIGNAN.

1465. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 15 août 1690.

Je reçus une lettre de vous quand vous partites de Paris, mon cousin, qui était une espèce d'adieu. Au travers de tout votre courage, et de la bonté de votre tempérament qui se défait aisément de toute mélancolie, il me paraissait que n'ayant pas obtenu ce que vous demandiez à la cour, il vous en était resté au fond du cœur quelque léger chagrin. Il n'en fallait pas davantage pour m'en donner plus qu'à vous, à moi qui n'ai pas tant de force d'esprit. Je pense que dans une conversation nous aurions fait des réflexions que l'éloignement met hors de portée de faire.

Je viens de recevoir des lettres de Paris, parmi lesquelles on me mande que le prince d'Orange n'est pas mort [1], et qu'il n'y a que M. de Schomberg [2]. Nous aurions été plus aises de la mort de celui-ci, si on ne nous avait fait attendre

1 Pendant huit jours on crut à Paris cette mort, et on en fit d'indécentes réjouissances, par une haine outrée et mêlée de fanatisme, mais non pas par peur, comme l'ont écrit des auteurs étrangers et surtout des réfugiés. Les Français, alors gâtés par les succès, ne se doutaient point qu'on dût craindre un prince qu'ils avaient battu presque partout.

2 Il fut tué à la bataille de la Boyne.

à l'autre : mais ce sera pour une autre fois. Les armées de Flandre sont si proches, qu'il semble qu'elles aient encore envie de se battre : celles d'Allemagne se regardent, le Rhin entre-deux. Il faut tout recommander au Dieu des batailles, qui sera le Dieu de la paix quand il lui plaira. C'est toujours là-haut que je consulte l'avenir, et que je tâche d'y conformer mes desirs. Adieu, mon cher cousin ; adieu, mon aimable nièce.

1166. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 15 septembre 1690.

Je n'ai point encore répondu à votre lettre du 13 août, Madame, parceque je ne la reçus qu'à la fin du mois, et que, depuis, la maladie du petit Dalet nous a fort occupés ; il est à présent hors de péril.

Vous me mandez qu'au travers de mon courage et de la bonté de mon tempérament, il vous a paru quelque léger chagrin de n'avoir pas eu ce que je demandais. Je vous répondrai, ma chère cousine, que pour être philosophe chrétien et d'un heureux tempérament, je n'en suis pas moins sensible ; mais que ma résignation et ma fermeté me remettent bientôt en mon naturel. Cela me fait croire que vous avez deviné mon chagrin ; vous avez cru que j'en avais, parceque j'en devais avoir, et que vous en auriez eu si vous aviez été en ma place. Je vous avoue que j'en ai eu d'abord un instant ; mais je vous nie, ma chère cousine, qu'il vous ait paru. Le refus de ce que je demandais fut accompagné de si bonnes excuses, et de si bonnes raisons de ne pouvoir faire ce que je demandais, que ces manières me parurent des graces qui tireraient à conséquence, et en effet on n'en demeura pas là, et on passa jusqu'aux promesses de faire quelque autre chose qui me remplacerait ce que je demandais.

Ainsi, ma chère cousine, j'étais content du roi quand je

vous écrivis, et comme je vous ai déja dit, ce fut la chose que j'avais demandée et que je n'avais pas reçue, et non pas mes paroles, qui vous firent croire que j'étais fâché. Si vous n'avez pas brûlé ma lettre, vous pouvez voir que je dis vrai.

C'est du prince d'Orange encore plus que de M. de Lauzun qu'on peut dire : *Je l'ai vu vif, je l'ai vu mort ; je l'ai vu vif après sa mort* ; mais enfin voilà qui est fait, on n'en doute plus ; et tous les parieurs pour sa mort ont perdu.

Si MONSEIGNEUR n'a donné la bataille à son beau-frère (*l'électeur de Bavière*), il n'en est pas loin ; nous attendons à toute heure la nouvelle de quelque grande action de ce côté-là. Catinat vient d'en faire une belle contre M. de Savoie ; il mettra la robe en honneur [1].

1167. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE LAMOIGNON.

Aux Rochers, ce dimanche 27 août 1690.

La même raison, Monsieur, qui fait votre silence, fait aussi le mien. Comment voulez-vous que j'attaque un homme qui a tous les jours des harangues à faire, et qui ne fait jamais ce qu'il veut? Je me flatte que vous voudrez lire mes lettres, et vous ne le pouvez pas ; ainsi, Monsieur, ce sont vos raisons qui font mon excuse. Mais que vous dites une grande vérité quand vous êtes persuadé que malgré ces apparences je ne vous oublie pas ! Non, certainement, Monsieur, je ne vous oublie pas ; on ne peut en être plus éloigné, ni vous honorer, et, si j'ose dire, vous aimer d'une manière plus digne de vous : car il y a une certaine sorte d'attachement pour votre personne qui n'est fait que pour ceux qui en connaissent tout le mérite ; je prétends

[1] Catinat était fils et petit-fils de conseillers au parlement de Paris. La bataille dont parle madame de Sévigné est celle de Staffarde, que Catinat gagna sur le duc de Savoie et le prince Eugène.

être de ce nombre, et en même temps je me donne une grande louange. Vous me la pardonnerez, Monsieur, aussi bien que la faute que je suis sur le point de faire, qui est d'oublier de prendre part à la joie que vous donne la victoire que M. de Carcassonne vient de remporter sur l'infatigable M. d'Aiguebonne [1]. N'était-ce pas votre affaire? N'était-ce pas sous vos étendards et par vos ordres que ce prélat combattait? N'est-ce pas vous qui avez inspiré à M. Talon ce grand amour de la justice, au préjudice de tous les droits de l'amitié de madame de Bury? Cette amende payée au roi et à M. de Grignan, n'est-ce pas le plus grand plaisir de la victoire? N'est-ce pas prendre le canon et le bagage, mettre les ennemis en fuite pour jamais, et coucher sur le champ de bataille? Voilà, Monsieur, l'idée que j'ai de votre triomphe. Jugez si dans mon cœur je n'en chante pas un *Te Deum*, et si je ne vous en donne pas toutes les louanges qui vous sont dues. J'y joins, Monsieur, mes très humbles remerciements et mille compliments, si vous le trouvez bon, pour madame votre femme.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

1168. — DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 20 septembre 1690.

Vous avez reçu ma réponse avant que j'aie reçu votre lettre. Vous aurez vu par celle de madame de Lavardin et par la mienne que nous voulions vous faire aller en Provence, puisque vous ne veniez point à Paris; c'est tout ce qu'il y a de meilleur à faire; le soleil est plus beau, vous aurez compagnie, je dis même, séparée de madame de Grignan, qui n'est pas peu; un gros château, bien des gens :

[1] Il s'agit d'un procès.

enfin, c'est vivre que d'être là. Je loue extrêmement monsieur votre fils de consentir à vous perdre pour votre intérêt; si j'étais en train d'écrire, je lui en ferais des compliments : partez tout le plus tôt qu'il vous sera possible; mandez-nous les villes par où vous passerez, et à peu près le temps; vous y trouverez de nos lettres. Je suis dans des vapeurs les plus tristes et les plus cruelles où l'on puisse être; il n'y a qu'à souffrir, quand c'est la volonté de Dieu.

C'est du meilleur de mon cœur que j'approuve votre voyage en Provence; je vous le dis sans flatterie, et nous l'avions pensé, madame de Lavardin et moi, sans savoir en façon du monde que ce fût votre dessein [1].

1169. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, vendredi 10 novembre 1690.

Où pensez-vous que je suis, Monsieur? n'avez-vous pas su que j'étais en Bretagne? notre Corbinelli doit vous l'avoir mandé. Après y avoir été seize mois chez mon fils, j'ai trouvé qu'il serait fort joli de venir passer l'hiver ici avec ma fille. Ce projet d'un voyage de cent cinquante lieues, parut d'abord un château en Espagne; mais l'amitié l'a rendu si facile, qu'enfin je l'ai exécuté depuis le 3 d'octobre jusqu'au 24, que j'arrive au port de Robinet, où je suis reçue à bras ouverts de madame de Grignan, avec tant de joie, d'amitié et de reconnaissance, que je trouvai que je n'étais pas venue encore assez tôt, ni d'assez loin. Après cela, Monsieur, dites que l'amitié n'est pas une belle chose! c'est elle qui me fait très souvent penser à vous, et souhaiter de vous revoir encore une fois ici en ma vie. Nous y serons tout l'hiver et tout l'été; si vous ne trouvez

[1] C'est ce que madame de Sévigné appelait l'*approbation de ses docteurs*. (P.)

un moment pour nous venir voir, je croirai que vous m'avez oubliée. Vous ne reconnaîtrez pas cette maison, tant elle est embellie; mais vous y retrouverez les maîtres toujours tout pleins d'estime pour vous, et moi, Monsieur, avec une amitié capable de faire enrager notre *ami* (*Corbinelli*), et très digne que vous fassiez cette visite.

1170. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Grignan, ce 13 novembre 1690.

Quand vous verrez la date de cette lettre, mon cousin, vous me prendrez pour un oiseau. Je suis passée courageusement de Bretagne en Provence. Si ma fille eût été à Paris, j'y serais allée : mais sachant qu'elle passerait l'hiver dans ce beau pays, je me suis résolue de le venir passer avec elle, jouir de son beau soleil, et retourner à Paris avec elle l'année qui vient. J'ai trouvé qu'après avoir donné seize mois à mon fils, il était bien juste d'en donner quelques-uns à ma fille; et ce projet, qui paraissait de difficile exécution, ne m'a pas coûté trop de peine. J'ai été trois semaines à faire ce trajet en litière et sur le Rhône. J'ai pris même quelques jours de repos; et enfin j'ai été reçue de M. de Grignan et de ma fille, avec une amitié si cordiale, une joie et une reconnaissance si sincères, que j'ai trouvé que je n'ai pas fait encore assez de chemin pour venir voir de si bonnes gens, et que les cent cinquante lieues que j'ai faites ne m'ont point du tout fatiguée. Cette maison est d'une grandeur, d'une beauté et d'une magnificence de meubles dont je vous entretiendrai quelque jour. J'ai voulu vous donner avis de mon changement de climat, afin que vous ne m'écriviez plus aux Rochers, mais bien ici, où je sens un soleil capable de rajeunir par sa douce chaleur. Nous ne devons pas négliger présentement ces petits secours, mon cher cousin. Je reçus votre dernière lettre avant que de partir de Bretagne : mais j'étais si accablée

grands revenus sont inutiles quand
ou trois fois autant. Enfin, mon ch
égale tous ; c'est où nous attendons
rabat leur joie et leur orgueil, et co
ne sont pas fortunés. Un petit mot d
rait pas mauvais en cet endroit ; mai
un sermon, je ne veux faire qu'une l
cher cousin, lui demander de ses nou
chère fille, les embrasser tous deux d
assurer de l'estime et des services de
et de son époux qui m'en prient, et les
toujours : ce n'est pas la peine de char
nées.

1171. — DU COMTE DE BUSSY A MAD

A Chaseu

Vous ne pouviez mieux faire, Mad
Provence, et de voir cette belle *Mad*
Après avoir séjourné seize mois en Bre
de vous dépayser. Je crois qu'en toute
leur en Provence, mais particuli

dans un madrigal : *m'aller chauffer à ses yeux*, ou, si vous voulez, *brûler à ses yeux;* je ne dis plus aujourd'hui que *m'aller chauffer à son soleil*. Ce n'est pas qu'elle me trouvât encore de rhumatisme dans la tête, j'ai toujours une tête de Provence, mais cela ne regarde que l'agrément des conversations.

Au reste, ma chère cousine, je ne suis pas surpris que vous ayez été bien reçue à Grignan. Il n'y a personne au monde qui ne fût ravi de passer sa vie avec vous, et pardessus tout cela, vous êtes une bonne mère aussi vive et aussi agréable qu'une sœur le pourrait être.

Vous avez fort bien fait de m'avertir de votre changement de pays ; je vous aurais écrit aux Rochers, on aurait renvoyé la lettre à Paris pour la remettre à la poste de Provence, et avant qu'elle y fût arrivée vous seriez revenue à Paris; voyez combien votre avis nous sauvera de temps. Vous m'avez un peu fait attendre votre réponse, ma chère cousine ; vous pouviez m'écrire des Rochers que vous alliez à Grignan, mais vous avez voulu finement cacher votre marche.

Pour revenir maintenant à la mort de M. de Seignelai, je ne sais que vous en dire, vous m'avez tout pris, cependant j'ajouterai qu'il a donné deux cent mille francs par testament à sa femme, et cent mille écus à son dernier fils, et que toutes dettes payées il laisse quatre cent mille livres de rente. J'ai toujours eu des pressentiments qu'il ne vivrait pas longtemps, car je ne lui ai jamais rendu de visite ni même parlé à lui..... Je viens de faire compliment sur cette mort à mon ami Beauvilliers. Mais à propos de la cour, je me réservais toujours à vous dire tout ce qui s'y était passé sur mon sujet quand je vous reverrais à Paris, où je prétends aller cet hiver ; mais puisque je ne vous y trouverai pas, je vous en vais dire une partie. Vous savez, ma chère cousine, que j'offris mes services au roi en arrivant à Versailles et qu'il me reçut agréablement, mais

vous ne savez pas que j'écrivis à madame de Maintenon, et que la prière que je lui fis de m'assister auprès du roi, l'obligea de parler en ma faveur à Sa Majesté ; car deux jours après cette lettre écrite, le roi fut changé du blanc au noir sur mon sujet. Il serait trop long de vous dire les raisons qui m'empêchèrent après cela de réussir dans le dessein que j'avais : il suffit que vous sachiez, qu'au solide près, je reçus tous les agréments imaginables de la part du maître et toutes les bonnes paroles de faire quelque chose pour moi.

Comme je fus prêt à partir de la cour, je voulus payer le roi de toute la bonne chère qu'il m'avait faite ; et voici ce que je lui donnai en main propre comme il allait chez madame de Maintenon, en lui disant : « Sire, j'ai tant « d'envie de servir Votre Majesté de quelque manière « que ce soit, qu'en voici une nouvelle que je lui offre, « qui peut-être ne lui déplaira pas. » Le roi tendit la main, et en prenant mon mémoire, il me dit : « Je le ver- « rai, Monsieur. »

DU COMTE DE BUSSY AU ROI.

« Sire,

« J'ai offert à Votre Majesté mes très humbles services « en arrivant à la cour, si elle ne juge pas à propos de « m'employer à la guerre, j'ai d'autres services à lui offrir, « c'est d'écrire sa vie, et sans lui demander pour cela « autre chose que des *Mémoires*, j'y travaillerai chez moi « et j'apporterai de temps en temps à Votre Majesté « ce que j'aurai écrit, pour qu'elle voie si elle en sera sa- « tisfaite.

« Je sais bien, Sire, que des personnes d'esprit et de « mérite sont chargées de cet ouvrage ; mais quand beau- « coup de gens écriront l'histoire de Votre Majesté, cela « n'en diminuera pas la gloire, et peut-être que mon

« nom, ma profession, le rang que j'ai tenu dans la guerre,
« ma manière d'écrire, et l'état même de ma fortune, don-
« neront du mérite à ce que j'aurai écrit.

« Il n'y a proprement que les princes, Sire, qui puis-
« sent bien écrire leur histoire; César qui eut plus de loi-
« sir et moins d'ennemis sur les bras que vous, écrivit
« lui-même ses guerres, et ne s'en voulut fier à personne.
« L'empereur Cantacuzène écrivit sa vie aussi bien que
« celle de l'empereur Andronic son prédécesseur. La prin-
« cesse Anne Comnène écrivit l'histoire de l'empereur
« Alexis son père.

« Mais quand les princes ne se sont pas trouvés en état
« de travailler eux-mêmes à ces sortes d'ouvrages, ils y
« ont employé les principaux officiers de leurs armées;
« Ptolémée, un des capitaines d'Alexandre et qui succéda
« à l'un de ses royaumes, fut l'historien de son maître;
« le sire de Joinville, sénéchal de Champagne, celui de
« saint Louis; Philippe de Comines, celui de Louis XI;
« MM. du Bellay, ceux de Louis XII; M. d'Aubigné, ce-
« lui de Henri IV; et moi, Sire, qui ai l'honneur d'avoir
« été mestre-de-camp-général de votre cavalerie et d'être
« aujourd'hui le plus ancien lieutenant-général de vos ar-
« mées, sans excepter les officiers de la couronne, je serai,
« s'il vous plaît, illustre aux siècles à venir par l'histoire
« que j'aurai écrite de Votre Majesté.

« Je me ferai le reste de mes jours un plaisir de m'oc-
« cuper d'un si grand sujet, et ce me sera une espèce de
« consolation de n'avoir pas les honneurs pour lesquels
« j'ai travaillé si longtemps, quand je songerai que la
« postérité en aura plus de foi pour tout le bien que j'au-
« rai dit de vous.

« Il n'a pas tenu à moi, Sire, que je ne vous aie con-
« quis des villes, gagné des batailles et érigé des statues;
« mais si je suis assez heureux pour écrire votre vie, je
« vous rendrai un service qui ne vous coûtera pas tant

« grand prince que le ciel, a mon
« naître. »

Le lendemain à la même heure et a
que le roi me vit, il me dit : « Je reçoi
« me faites, mais il faut attendre un
« soit moins occupé. » Je lui répondi
jours prêt, quand il lui plairait.

Lisez cette lettre et la relisez, ma
vous plaira encore plus la seconde fois
je crois que vous trouverez qu'il n'y a p
que moi qui ait droit de parler ainsi, ou
le puisse faire aussi noblement.

Pour vous expliquer maintenant pou
roi qu'il avait dit que j'avais de l'espri
sachiez, ma chère cousine, que le jour q
faire son compliment au roi sur la mort
phine, nous nous trouvâmes une douzai
à son dîner, comme vous pourriez dire
Harlay de Champvallon), le duc de C
l'abbé de Choisi, quelques autres et mo
à parler à M. de Vendôme, lui dit qu'il
de l'académie, lui qui se piquait d'av
« Moi, Sire, lui répon

« M. de Bussy et ces autres messieurs, si ces gens-là n'ont « guère d'esprit. »

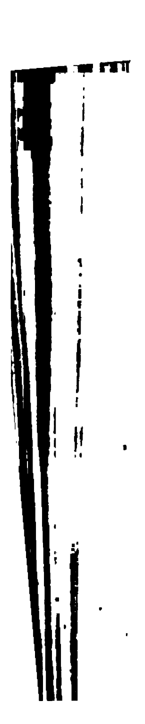
1172. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN.

A Lambesc, ce 1er décembre 1690.

Je suis fort aise, mon cher cousin, que vous approuviez le trajet que j'ai fait de Bretagne en Provence : quand je n'y aurais cherché que le soleil, il mérite bien cette peine; on ne peut venir de trop loin pour passer un hiver en ce pays-ci ; c'est assurément la plus agréable chose du monde. J'y trouvai la belle Madelonne, qui est une circonstance qui vaut bien pour moi toute la douceur du printemps.

Nous avons lu ensemble, admiré et approuvé les dernières offres que vous avez faites au roi. Le style en est noble, particulier pour vous, et ne peut convenir à nul autre; vous avez fort bien rassemblé tout ce qui doit honorer l'emploi que vous demandez; il me parait si bon pour celui dont vous voulez parler, que ce devrait être lui, ce me semble, qui vous le devrait demander; car, comme vous dites, quelque grand que soit le sujet, vous avez tous les qualités nécessaires pour le rehausser encore et pour rendre incontestables toutes les merveilles que vous en direz. Je suis fâchée que la circonstance d'être bien malheureux soit la plus considérable; il est fâcheux de prouver à nos dépens toutes les vérités que vous persuaderez aux siècles à venir. Cet endroit est neuf et surprend, et nous appréhenderions seulement qu'il ne fût capable d'empêcher les bonnes volontés, pour laisser à ce que vous diriez toute sa force, si nous n'étions persuadées que la justice l'emportera toujours sur l'intérêt particulier.

Enfin, mon cher cousin, vous me direz la suite de ce



Il y a longtemps que vous devez
tous ses courtisans sont persuadés q
l'esprit ; si cette marchandise entra
vous en auriez dû trafiquer pour avoi
fortune ; mais elle est souvent de con
en soit, Dieu a conduit votre vie et vou
soumis à ses volontés : c'est tout ce q
sirer présentement, et je croirais volo
signation viendrait un peu de notre
Chantal).

Nous allons passer l'hiver à Grignan
M. de Grignan ira à Paris quand il sera
et d'une colique très violente qu'il a eue
il vous fait mille compliments, et ma
tiés. Pour moi, mon cher cousin, vous
suis pour vous, il est trop tard pour ch
vrai, ma chère nièce ? Vous devez rép
vous assurer aussi que je vous aimerai
vous voulez m'écrire quelquefois, vous
tion de vos lettres à moi, *à Grignan*
Elles viendront et me donneront beauc

sang s'est ému en la recevant; mais notre proximité seule n'a pas fait notre. émotion; nous avons de plus proches parents que vous, de qui nous ne serions pas si aises de recevoir des nouvelles. C'est comme *agréable* encore plus que comme *cousine* que nous aimons à vous lire.

Je vous trouve effectivement fort heureuse de passer l'hiver en Provence, avec la belle comtesse que vous aimez chèrement; je ne pense pas que, si vous n'étiez qu'à cinquante lieues d'ici, je me pusse empêcher d'aller demeurer quinze jours avec vous deux. Madame de Dalet (*madame de Coligny*) dit qu'elle ne m'y laisserait pas aller seul.

Je crois, comme vous me le mandez, que les offres que j'ai faites au roi sont bien pensées et noblement écrites, et j'aurais presque envie de vous dire à toutes deux, de même que je le lui ai dit, que depuis votre approbation je suis plus hardi que je n'étais à m'estimer. Mais si j'ai en cela quelque mérite, ma chère cousine, on ne peut pas le mieux remarquer, ni le louer avec plus d'esprit que vous ne le faites.

Vous me mandez que l'endroit où je dis au roi que ce me sera une espèce de consolation de n'avoir pas les honneurs pour lesquels j'ai travaillé si longtemps, quand je songerai que la postérité en aura plus de foi pour tout le bien que j'aurai dit de lui; que cet endroit, dites-vous, est neuf et surprenant, mais que vous craindriez qu'il ne fût capable d'empêcher les bonnes volontés du roi, pour laisser à ce que je dirais toute sa force; il est vrai, ajoutez-vous, que vous êtes persuadée que la justice l'emportera toujours dans son cœur sur son intérêt particulier.

Pour moi, ma chère cousine, je ne suis pas rassuré seulement par la même raison que vous; je crois encore que le roi craindra que la postérité ne trouve que l'ingratitude est capable de gâter la plus belle ame du monde; assez assuré qu'il est de la créance qu'auront les siècles à venir de

la vérité de sa gloire. Je n'ai garde de vous supprimer la suite de tout ceci, s'il y en a, mais assurément il y en aura, car j'en ferai une moi tout seul, quand le roi ne voudrait pas en être de moitié. Si je n'ai d'autre pouvoir, au moins aurai-je celui de me plaindre.

Il est certain, ma chère cousine, que ma résignation n'est pas naturelle, à moi né vif, prompt et sensible. Il n'y a que Dieu qui puisse donner autant de patience que j'en ai; je crois que saint François de Sales et notre grand'mère de Chantal n'ont pas seulement demandé à Dieu toutes mes disgraces, mais encore l'esprit de les souffrir comme je fais. Je ne vous plains pas vous et la belle Madelonne d'être demeurées seules à Grignan. Si vous perdez pour un temps la conversation d'un gendre agréable, il vous la remplacera par des nouvelles, et puis c'est une nouvelle scène. Je vous supplie qu'il sache que je suis bien son serviteur; et la belle comtesse, que je ne laisserais pas de l'aimer fort quand elle ne serait pas votre fille. Pour ce qui nous regarde vous et moi, ma chère cousine, je ne dis pas comme vous qu'il est trop tard pour changer; car il se pourrait que cela voulût dire qu'on changerait si on y avait songé plus tôt. Pour moi, je ne change pas seulement parceque je me trouve bien comme je suis,

Chi ben sta non si muove;

Mais je commencerais à vous aimer, si j'étais encore à commencer :

Je le ferais encor si j'avais à le faire.

DE LA COMTESSE DE DALET.

Je suis ravie d'être la caution de mon père et de vous, ma chère tante; et en un besoin je paierais volontiers pour l'insolvable.

1174. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

Lambesc, le 1er décembre 1690.

Où en sommes-nous, mon aimable cousin? Il y a environ mille ans que je n'ai reçu de vos lettres. Je vous ai écrit la dernière fois des Rochers par madame de Chaulnes, depuis cela, pas un seul mot de vous. Il faut donc recommencer sur nouveaux frais, présentement que je suis dans votre voisinage; que dites-vous de mon courage? il n'est rien tel que d'en avoir. Après avoir été seize mois en Bretagne avec mon fils, j'ai trouvé que je devais aussi une visite à ma fille, sachant qu'elle n'allait point cet hiver à Paris; et j'ai été si parfaitement bien reçue et d'elle et de M. de Grignan, que si j'ai eu quelque fatigue, je l'ai entièrement oubliée; et je n'ai senti que la joie et le plaisir de me trouver avec eux. Ce trajet n'a point été désapprouvé de madame de Chaulnes, ni de mesdames de Lavardin et de La Fayette, auxquelles je demande volontiers conseil, de sorte que rien n'a manqué au bonheur ni à l'agrément de ce voyage; vous y mettrez la dernière main en repassant par Grignan, où nous allons vous attendre. L'assemblée de nos petits états est finie; nous sommes ici seuls, en attendant que M. de Grignan soit en état d'aller à Grignan, et puis, s'il se peut, à Paris. Il a été mené quatre ou cinq jours fort rudement de la colique et de la fièvre continue avec deux redoublements par jour; cette maladie allait beau train, si elle n'avait été arrêtée par les miracles ordinaires du quinquina; mais n'oubliez pas qu'il a été aussi bon pour la colique que pour la fièvre; il faut donc se remettre. Nous n'irons à Aix qu'un moment pour voir la petite religieuse de Grignan[1], et dans peu de jours nous serons pour tout l'hiver

[1] Marie Blanche d'Adhémar, religieuse aux Filles de Sainte-Marie. (P.)

à Grignan, où le petit colonel (*le marquis de Grignan*), qui a son régiment à Valence et aux environs, viendra passer six semaines avec nous. Hélas! tout ce temps ne passera que trop vite; je commence à soupirer douloureusement de le voir courir avec tant de rapidité, j'en vois et j'en sens les conséquences. Vous n'en êtes pas encore, mon *jeune* cousin, à de si tristes réflexions.

J'ai voulu vous écrire sur la mort de M. de Seignelai; quelle mort! quelle perte pour sa famille, et pour ses amis! On me mande que sa femme est inconsolable, et qu'on parle de vendre Sceaux à M. le duc du Maine. O mon Dieu, que de choses à dire sur un si grand sujet! Mais que dites-vous de sa dépouille sur un homme que l'on croyait déja tout établi[1]? Autre sujet de conversation; mais il ne faut faire à présent que la table des chapitres pour quand nous nous verrons. M. le duc de Chaulnes nous a écrit de fort aimables lettres, et nous donne une espérance assez proche de le voir bientôt à Grignan; mais auparavant il me paraît qu'il ne serait pas impossible d'envoyer enfin ces bulles si longtemps attendues, et trop tôt chantées; qui n'eût pas cru que l'abbé de Polignac les apportait[2]? Je n'ai jamais vu un enfant *si difficile à baptiser;* mais enfin, vous en aurez l'honneur, vous le méritez bien après tant de peines; venez donc recevoir nos louanges. Je n'ose presque vous parler de votre déménagement de la rue du Parc-Royal pour aller demeurer au Temple; j'en suis affligée pour vous et pour moi; je hais le Temple autant que j'aime la déesse (*madame de Coulanges*) qui veut présentement y être honorée; je hais ce quartier qui ne mène qu'à Montfaucon, j'en hais même jusques à la belle vue dont madame de Coulanges me parle; je hais cette fausse

[1] M. de Pontchartrain, alors contrôleur des finances, et depuis chancelier de France en 1699.

[2] On attendait l'abbé de Polignac qui était porteur non des bulles, mais d'articles préliminaires; sur quoi madame de Cornuel disait: Ce ne sont pas des bulles qu'il apporte, mais des préambules.



campagne, qui fait qu'on n'est plus sensible aux beautés de la véritable, et qu'elle sera plus à couvert des rigueurs du froid à Brévannes[1], qu'à la ruelle de son lit dans ce chien de Temple; enfin, tout cela me déplait à mourir, et ce qui est beau, c'est que je lui mande toutes ces improbations avec une grossièreté que je sens, et dont je ne puis m'empêcher. Que ferez-vous, mon pauvre cousin, loin des hôtels de Chaulnes, de Lamoignon, du Lude, de Villeroi, de Grignan? comment peut-on quitter un tel quartier? Pour moi, je renonce quasi à la Déesse; car le moyen d'accommoder ce coin du monde tout écarté avec mon faubourg Saint-Germain[2]? Au lieu de trouver, comme je faisais, cette jolie madame de Coulanges sous ma main, prendre du café le matin avec elle, y courir après la messe, y revenir le soir comme chez soi; enfin, mon pauvre cousin, ne m'en parlez point : je suis trop heureuse d'avoir quelques mois pour m'accoutumer à ce bizarre dérangement; mais n'y avait-il point d'autre maison? et votre cabinet, où est-il? y retrouverons-nous tous nos tableaux? Enfin, Dieu l'a voulu, car le moyen, sans cette pensée, de vouloir s'en taire? Il faut finir ce chapitre, même cette lettre.

J'ai trouvé Pauline tout aimable, et telle que vous me l'avez dépeinte. Mandez-moi bien de vos nouvelles; je vous écris en détail, car nous aimons ce style, qui est celui de l'amitié. Je vous envoie cette lettre par M. de Montmort, intendant à Marseille, autrefois M. du Fargis, qui mangeait des tartelettes avec mes enfants; si vous le connaissez, vous savez que c'est un des plus jolis hommes du monde, le plus honnête, le plus poli, aimant à plaire et à faire plaisir, et d'une manière qui lui est particulière; en un

[1] Maison de campagne que madame de Coulanges avait en ce temps-là. (P.)

[2] A cause de madame de La Fayette, qu'elle allait voir souvent, et qui demeurait au faubourg Saint-Germain. (P.)

Oui, nous sommes ensemble, nou
brassant de tout notre cœur; moi, ra
venir courageusement me chercher du
du couchant à l'aurore; il n'y a qu'ell
d'exécuter de pareilles entreprises, et
enfant, *tout comme Niquée voyant son*
donc donné votre approbation à son voy
sin, je vous en remercie; je donne la mi
en récompense. Vous ne me mandez q
d'avoir votre congé, et M. le duc de Cl
prend la certitude; les mains vides sont
voudrais bien qu'il apportât des bulles;
c'est votre affaire autant que la sienne; l
avez prise par votre chanson célèbre vou
honorablement de cette affaire. Ne vous
celle d'apporter un chien à Pauline, nous
ici que des créatures raisonnables; et de
sommes (*de Descartes*), nous ne voulons
rasser de ces sortes de *machines;* si elle
pour n'avoir aucune nécessité malpropre,
mais ce qu'il en faut souffrir

et qui serait parti il y a six semaines, sans une maladie assez considérable; mais, mon cher cousin, songez-vous bien qu'à votre retour vous ne serez plus voisin de l'hôtel de Chaulnes, que vos tableaux sont dérangés, que vous ne pouvez jamais trouver à les remettre dans la perfection où ils étaient? J'ai eu une véritable peine de l'inconstance de madame de Coulanges; vous m'en consolez, en me faisant envisager qu'elle pourrait vous faire trouver dans le Temple des sociétés délicieuses; mais après tout, ni M. le cardinal de Bouillon, ni MM. de Vendôme, ne sont d'un grand secours dans cette grande maison, plus faite pour leurs équipages que pour eux; il faut donc chercher sa consolation dans le peu de temps que vous serez au Temple, et songer qu'au bout de trente-cinq ans [1] vous retournerez à Rome; vous serez encore bien jeune en ce temps-là, si vous continuez. J'ai bien de l'impatience de voir toutes vos poésies de Rome; apportez-moi, si vous pouvez, celles de M. le duc de Nevers; elles sont d'un goût si relevé et si singulier, qu'on ne peut s'empêcher de blâmer le soin qu'il prend de les cacher si cruellement. Quoi! vous êtes admis dans les sacrés mystères de ce solitaire ménage! Je vous admire d'avoir osé attaquer le caprice du mari, et la délicatesse de la femme; je savais bien qu'elle était adorable; mais je vous avoue que je ne croyais pas que ce fût pour vous, ni que les louanges que vous lui donnez lui convinssent. Il ne vous fallait pas une moins délicieuse société, pour vous tenir lieu de tout ce que vous avez perdu, en perdant M. le prince de Turenne et M. le cardinal de Bouillon. Le bruit court que ce dernier est plus triste à Paris qu'à Rome : son neveu et lui ont pourtant été bien reçus. N'avez-vous pas été bien affligé de M. de Seignelai? Il y a de belles réflexions à faire sur cette tragique destinée; son cabinet, mon cher cousin, est encore

[1] Madame de Coulanges avait fait un bail de trente-cinq ans. (P.)

plus dérangé que le vôtre. Que madame de Seignelai est à plaindre, et qu'elle a perdu de choses à quoi elle s'était attachée, et dont elle n'avait pas imaginé d'être jamais séparée! aussi n'est-elle pas consolable, à ce qu'on nous mande. Vous ne me direz pas, du moins par une lettre, tout ce que vous avez pensé sur cette mort; le public en dit assez. Je vous fais mes compliments sur ce que je viens d'apprendre que votre neveu (*le comte de Sanzei*) est capitaine de dragons; j'y prends un véritable intérêt; c'est un chemin pour être colonel; et quand il sera parvenu à ce degré, il sera plus à son aise. Adieu, mon cher cousin, jusques au revoir. J'échauffe mes chambres autant que je puis; mais en sortant de Rome, tout vous paraîtra à la glace jusques à nos conversations, pour peu que vous en ayez eu avec M. et madame de Nevers. Je suis tout à vous, et vous embrasse. Tout ce qui est ici vous dit, *ora pro nobis* [1]. Ma mère vous écrit.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Il n'y a pas de quoi glaner après ma fille; elle a en vérité tout dit, et mieux que je n'eusse pu faire. Je ne vous dis plus que nous sommes ensemble, et que nous vous recevrons ensemble; que je suis ravie d'avoir fait ce voyage, et que vous l'ayez approuvé, comme les bonnes têtes; que la manière dont on m'a reçue, et dont je suis aimée, mériterait que je fusse venue encore de plus loin. Je vous ai mandé toutes ces choses-là il n'y a pas dix jours; j'écrivis aussi à notre gouverneur; je lui soutins qu'il était cause de ce voyage en quittant notre Bretagne, et en me donnant l'envie de venir au-devant de lui, et d'avoir cet avantage sur madame de Chaulnes, en sorte que je n'avais

[1] Allusion à ce que M. de Coulanges appelait *ses litanies*; c'était l'énumération qu'il faisait dans ses lettres de toutes les personnes qui étaient à Grignan. (P.)

pu y résister. Je vous disais aussi combien je hais ce *Temple* égaré, séparé, mal placé ; la déesse aura beau chanter : *Venez tous dans mon temple* [1], je n'irai pas souvent, quoique je le desire toujours. Enfin, mon intérêt sur cet éloignement de quartier me rend si injuste que j'en hais la belle vue, et cette campagne toujours étalée, qui conte tous les secrets et tous les charmes du printemps, comme toutes les horreurs de l'hiver ; en mille ans, vous ne me feriez pas aimer cette fausse campagne, et j'aimerais quasi autant me retirer, avant la fin du bail, dans ma terre de la Visitation [2], que d'y demeurer trente-cinq ans. Je n'ai donc plus qu'à vous dire, mon très cher, que je n'ai point reçu cette lettre dont vous me parlez, où le cardinal de Bouillon et l'abbé de Polignac avaient écrit ; je la regrette fort ; j'y aurais fait au moins une prompte réponse. Je me réjouis que Sanzei soit capitaine, il ira son chemin, je le souhaite, et que vous m'aimiez toujours, je ne suis jamais surprise que vous soyez aimé ; mais j'admire votre bonheur de l'être de M. et de madame de Nevers, rien n'est meilleur, chacun en son espèce.

1176. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU MÊME.

A Grignan, le 10 avril 1691.

Nous avons reçu une lettre, du 31 mars, de notre cher ambassadeur ; elle est venue en sept jours ; cette diligence est agréable, mais ce qu'il nous mande l'est encore davantage ; on ne peut écrire plus spirituellement. Ma fille prend le soin de lui répondre, et comme je la prie de lui envoyer le Saint-Esprit en diligence, non-seulement pour faire un pape [3], mais pour finir promptement toutes

[1] Allusion au premier vers de la scène VIII du 1er acte de l'opéra d'*Atys*.

[2] C'est-à-dire dans le lieu où elle avait dessein de se faire enterrer, si elle mourait à Paris. (P.)

[3] Alexandre VIII était mort le 2 février précédent.

[redacted]

sortes d'affaires, afin de nous venir voir; elle m'assure qu'elle lui enverra la prise de Nice en cinq jours de tranchée ouverte, par M. de Catinat, et que cette nouvelle fera le même effet pour nos bulles. Vous nous direz, mon cher cousin, si nous jugeons bien. Nous avons reçu cette épître de M. de Nevers au petit Le Clerc de l'académie; elle est accompagnée d'une de vos lettres: elles nous font toujours un plaisir extrême; le paquet est venu fort doucement, nous ne savons pourquoi; il n'y a ni rime ni raison à la conduite des postes. Cette épître de M. de Nevers nous a paru jolie, fort agréable, *es de Lope;* enfin, tout ce qui vient de lui a un caractère si particulier et si bon qu'on ne peut souffrir les autres. Les deux derniers vers de la chanson qu'il a faite pour vous, ont charmé ma fille, en qualité de Cartésienne; en parlant des bons vins d'Italie :

Sur la membrane de leurs sons
Font des sillons charmants.

Il faudrait tout louer; par exemple, est-il rien de plus plaisant, dans son épître, que cette chanterelle humaine tirée au plus haut point; et cette autre extrémité de cent croches, en roulant en bas jusqu'au fond des abîmes? cette peinture est tout-à-fait jolie, et cet opéra[1], dont il parle, très bien ridiculisé; ce que nous ne comprenons pas, c'est la raison pourquoi il a mis cette épître sous le nom de son fils, *cui bono?* quelle finesse! un style qui lui ressemble comme deux gouttes d'eau, où l'on ne saurait se méprendre, sur un sujet qui ne blesse personne; si vous ne nous expliquez cela, nous en serons malades.

Mais parlons de votre affliction d'avoir perdu cette aimable ménage (*le duc et la duchesse de Nevers*), qui a si bien célébré votre mérite en vers et en prose, tandis que

[1] Cet opéra était du cardinal Ottoboni, neveu du pape, et qui se piquait d'être assez fort pour mettre sur le théâtre toute l'Écriture sainte et toute la mythologie.

vous avez si bien senti l'agrément de leur société. La douleur de cette séparation est aisée à comprendre; M. de Chaulnes ne veût pas que nous croyions qu'il la partage avec vous; il ne faut pas qu'un ambassadeur soit occupé d'autres choses que des affaires du roi son maître, qui, de son côté, prend Mons avec cent mille hommes, d'une manière tout héroïque, allant partout, visitant tout, s'exposant trop [1]. La politique du prince d'Orange, qui prenait tranquillement des mesures, avec les princes confédérés, pour le commencement du mois de mai, s'est trouvée un peu déconcertée de cette promptitude; il menace de venir au secours de cette grande place; un prisonnier le dit ainsi au roi, qui répondit froidement : *Nous sommes ici pour l'attendre.* Je vous défie d'imaginer une réponse plus parfaite et plus précise. Je crois donc, mon cher cousin, qu'en vous mandant encore dans quatre jours cette belle conquête [2], votre Rome ne sera point fâchée de vivre paternellement avec son fils aîné. Dieu sait si notre ambassadeur soutiendra bien *l'identité du plus grand roi du monde*, comme dit M. de Nevers.

Revenons un peu terre à terre. Notre petit marquis de Grignan était allé à ce siége de Nice [3], comme un aventurier, *vago di fama.* M. de Catinat lui a fait commander plusieurs jours la cavalerie, pour ne le pas laisser volontaire; ce qui ne l'a pas empêché d'aller partout, d'essuyer tout le feu, qui fut fort vif d'abord, de porter des fascines au petit pas, car c'est le bel air; mais quelles fascines, toutes d'orangers, mon cousin, de lauriers-roses, de grena-

[1] Le roi se tint assez long-temps à demi-portée du mousquet, une védette l'arrêta. — « Est-ce que tu ne connais pas le roi? lui dit-on. — Je le « connais bien, mais ce ne devrait pas être lui qui vint si avant. » (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 366; *voyez* aussi page 367.)

[2] La ville de Mons se rendit au roi le 9 avril, après seize jours de tranchée ouverte. (P.)

[3] Nice capitula le 2 avril; le siége ne dura que trois jours parceque nos bombes firent sauter les magasins. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 8 avril 1691.)

diers ! ils ne craignaient que d'être parfumés. Jamais il ne s'est vu un si beau pays ni si délicieux ; vous en comprenez les délices par ceux d'Italie. Voilà ce que M. de Savoie a pris plaisir de perdre et de ruiner : dirons-nous que c'est un habile politique ? nous attendons ce petit colonel, qui vient se préparer pour aller en Piémont ; car cette expédition de Nice n'est que *peloter en attendant partie ;* il ne sera plus ici quand vous y passerez ; mais savez-vous qui vous y trouverez ? mon fils, qui vient passer l'été avec nous, et qui vient au-devant de son gouverneur sur les pas de sa mère.

A propos de mère et de fils, savez-vous, mon cher cousin, que je suis, depuis dix ou douze jours, dans une tristesse dont vous seul êtes capable de me tirer, pendant que je vous écris ? c'est de la maladie extrême de madame de Lavardin [1] la douairière, mon intime et mon ancienne amie ; cette femme, d'un si bon et si solide esprit, cette illustre veuve, qui nous avait toutes rassemblées sous son aile ; cette personne d'un si grand mérite est tombée tout d'un coup dans une espèce d'apoplexie ; elle est assoupie, elle est paralytique, elle a une grosse fièvre ; quand on la réveille, elle parle de bon sens ; mais elle retombe ; enfin, mon enfant, je ne pouvais faire dans l'amitié une plus grande perte ; je la sens très vivement, madame la duchesse de Chaulnes m'en apprend des nouvelles, et en est très affligée ; madame de La Fayette encore plus ; enfin, c'est un mérite reconnu, où tout le monde s'intéresse comme à une perte publique : jugez ce que ce doit être pour toutes ses amies. On m'assure que M. de Lavardin en est fort touché ; je le souhaite, c'est son éloge que de regretter bien tendrement une mère à qui il doit, en quelque sorte, tout ce qu'il est. Adieu, mon cher cousin, je n'en puis plus ; j'ai

[1] Marguerite-Renée de Rostaing ne revint de cette maladie que pour tomber en enfance. Elle mourut le 12 mai 1694. (*Journal de Dangeau* à cette date.)

le cœur serré; si j'avais commencé par ce triste sujet, je n'aurais pas eu le courage de vous entretenir.

Je ne parle plus du Temple[1] j'ai dit mon avis; mais je ne l'aimerai, ni ne l'approuverai jamais. Je ne suis pas de même pour vous; car je vous aime, et vous aimerai, et vous approuverai toujours.

MADAME DE GRIGNAN.

Il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare; celle de M. et de madame de Nevers vous abandonne, mon cher cousin. Hélas! que je vous plains! je me souviens pourtant qu'ils furent votre consolation à la perte que vous fîtes de M. le cardinal de Bouillon et de l'abbé de Polignac; comme vous les avez recouvrés, ne pourront-ils point à leur tour vous consoler de M. et de madame de Nevers? Pour moi, je crois qu'il n'y manqueront pas, dès que le conclave sera fini; car auparavant, le commerce qu'on veut établir avec le Saint-Esprit serait un peu troublé par le vôtre. Ma mère vous dit tout ce qu'il faut vous dire sur les vers de M. de Nevers; il est vrai qu'il a des expressions et des peintures d'une imagination trop plaisante : j'aimerais bien à réjouir la mienne d'un recueil de ses ouvrages. Mais que dites-vous de trouver à Grignan un si bon morceau de la Bretagne, ma mère et mon frère, que M. de Chaulnes a laissés aux Rochers, et qu'il retrouvera à Grignan? Ils sont ravis d'espérer de lui en faire les honneurs; vous jugez bien ce que c'est pour moi qu'une telle compagnie; je veux croire qu'elle vou y arrêtera, et que, trouvant tant de parents sur votre chemin, vous ne pourrez vous résoudre à passer plus loin; je vous assure que je le souhaite fort, et que, sans prétendre vous tenir lieu de madame de Nevers, je ferai bien tout de mon mieux pour

[1] Il paraît que Coulanges n'habita pas longtemps le Temple, car en 1965 il demeurait rue des Tournelles.

vous amuser, et pour vous marquer combien vous êtes aimé et considéré dans ce château. Adieu, mon très cher, votre maîtresse[1] vous attend avec une impatience tout amoureuse.

1177. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 15 mai 1691.

Je sentais bien que je vous étais quelque chose de plus qu'à l'ordinaire, depuis que je suis ici : je ne savais pas bien précisément ce que c'était, mais vous me le dites : c'est justement que je suis votre voisine, mon cher cousin : j'aime passionnément cette nouvelle alliance ; je l'avais sentie, et mise dans le nombre des raisons agréables qui me forçaient d'y venir, mais je n'avais pas eu l'esprit d'en faire un nom. Vous êtes donc mon voisin tant que vous serez à Rome ; car si jamais nous nous retrouvons dans Paris, surtout dans votre *Temple*, nous ne serons plus que cousins. Vous voyez que j'ai reçu toutes vos lettres, quelquefois vite, quelquefois bien lentement, sans que je puisse savoir pourquoi. Ma fille croit que vous n'avez point reçu quatre vers qu'elle fit sur-le-champ, dans la joie du gain de son procès, sur la *pimbêche* fureur de madame de Bury, parceque vous ne m'en dites rien. J'ai vu la petite feuille, qui marque toujours la profonde sagesse de notre duchesse de Chaulnes, je n'en suis point surprise.

Nous sommes aises d'avoir la réponse de du Charmel à M. de Nevers, c'est une très bonne et très solide prose, et d'un homme content de son état. Les vers chrétiens de l'abbé Têtu sont fort beaux aussi, et d'un vrai pénitent. Pour moi, je ne suis point blessée qu'on se baigne dans la joie de la bonne conscience : quand on a reçu des graces

[1] Mademoiselle de Grignan, depuis marquise [illegible]. (P.)

de Dieu à pleines mains, comme M. du Charmel, et qu'on est pénétré de la reconnaissance d'une telle distinction, j'aime assez qu'on l'avoue, et qu'on en fasse honneur à la bonté de celui à qui on les doit. Cela se peut voir par un autre côté; mais ce n'est pas celui qui se présente à moi : ainsi, j'aime la manière naïve dont il peint la douceur et la tranquillité de son ame. A force de prêter ces beaux vers de M. de Nevers, qui ont attiré cette réponse, je les ai égarés; en sorte, mon cher cousin, que je vous prie de me les rapporter, quand vous aurez fait un pape. J'approuve fort que vous demandiez votre congé dans le même temps; car si vous tardiez un moment, le nouveau pape mourrait encore, et, comme vous disiez, ce serait toujours à recommencer. Mais ces bulles, ne faut-il point que vous les apportiez ? enfin, de quelque manière que ce soit, vous serez les très bien venus.

Je vous ai mandé que nous attendons mon fils, il doit partir le 18 ou 20 de ce mois. Nous sommes fâchées de la longueur de votre conclave; cela vous empêche de voir et d'entendre le cardinal Le Camus, et de m'en parler; c'est l'homme du monde dont j'ai les plus grandes idées, et que je serais le plus aise de voir, j'en aurai au moins tout ce que vous en attraperez. Je crois que ma fille écrit à sa princesse infortunée [1]; je comprends aisément le débris de son premier visage; il ne serait point à cet excès, si elle ne s'était point mise dans de si méchantes conditions, et qu'au lieu de tous ces Espagnols qui la tourmentent, elle se fût mise sous la protection d'un bon roi de France, victorieux partout, aimé du ciel, qui confond et qui dissipe d'une manière charmante tous ces grands politiques assemblés à la Haye, autour de ce faux roi d'Angleterre; c'était pour saper et pour détruire cette grande puissance, qu'ils étaient tous ensemble; et par l'événement, c'a été pour

[1] Madame la princesse de Vaudemont.

voir prendre de plus près la belle et importante ville de Mons. Je vous assure, mon cher cousin, que si M. et madame de Vaudemont ne s'étaient point attachés à tous ces gens-là, ils s'en porteraient mille fois mieux, et que la princesse ne serait point si maigre. Pour nous, qui chantons tous les jours des *Te Deum*, qui avons pris Nice et toute cette belle côte, nous nous portons fort bien; nous chantons la chanson italienne de M. de Nevers; notre musique la possède, et nous vous en régalerons à votre passage. Je prétends que vous me donnerez aussi toutes vos chansons, comme vous en avez donné quelques-unes à madame de...; car présentement elles sont éparpillées dans toutes vos lettres, comme les feuilles de la Sibylle; elles sont toujours d'un goût admirable pour nous, et vous vous êtes encore perfectionné en vous frottant à M. de Nevers. Personne ne sait mieux que nous les charmes et la beauté de sa maison de Frênes; elle manquait à votre bonheur, vous verrez quelles ressources de promenades différentes et d'agréments nouveaux.

DE MADAME DE GRIGNAN.

Vous n'avez qu'à vous imaginer, mon très cher, que je vous dis les mêmes choses que ma mère, et vous trouverez que j'écris fort bien, et que le surplus ne serait pas fort délicieux, après qu'elle a traité si légèrement et si vivement tous les chapitres. Il faut pourtant que je vous dise deux mots sur le sujet de ma princesse (*madame de Vaudemont*). Quoi! ce n'est plus ce même joli visage, dont j'ai gardé si précieusement le portrait! c'est dommage, en vérité, qu'il ait disparu. Voilà le beau chef-d'œuvre des Espagnols, de martyriser les gens, en sorte qu'ils ne sont plus connaissables. Je mets la contrainte, dans laquelle vous me mandez que vit cette pauvre femme à Rome au rang des cruautés de l'inquisition. Elle m'a priée, en m'écrivant

par vous, de lui faire réponse à Bruxelles : ce commerce est à peu près comme celui qu'on aurait à Québec ; mais quoiqu'il ne soit pas fort prompt, je vous assure qu'il est fort tendre de ma part, et que je ne saurais m'empêcher d'entrer vivement dans les peines de cette aimable personne. Mais j'ai interrompu ma mère.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue*.

Je m'en vais donc achever ma lettre, en vous embrassant des deux côtés avec cette belle passion que vous savez que j'ai pour vous. Je salue avec un respect infini M. le cardinal de Bouillon ; je suis très humble servante de M. le cardinal de Janson. Je dis à M. l'abbé de Polignac tout ce que vous savez que je pense de lui. Vous distribuerez aux autres mes compliments, comme vous le jugerez à propos.

1178. — DE LA MÊME A M. LE DUC DE CHAULNES.

A Grignan, le 15 mai 1691.

Mais, mon Dieu, quel homme vous êtes, mon cher gouverneur ! on ne pourra plus vivre avec vous ; vous êtes d'une difficulté pour le pas, qui nous jettera dans de furieux embarras. Quelle peine ne donnâtes-vous point l'autre jour à ce pauvre ambassadeur d'Espagne ! Pensez-vous que ce soit une chose bien agréable de reculer tout le long d'une rue ? Et quelle tracasserie faites-vous encore à celui de l'empereur sur les franchises ? Ce pauvre Sbirre si bien épousseté en est une belle marque ; enfin, vous êtes devenu tellement pointilleux, que toute l'Europe songera à deux fois comme elle se devra conduire avec Votre Excellence. Si vous nous apportez cette humeur, nous ne vous reconnaîtrons plus. Parlons maintenant de la plus grande affaire qui soit à la cour. Votre imagination va

tout droit à de nouvelles entreprises ; vous croyez que le roi, non content de Mons et de Nice, veut encore le siége de Namur : point du tout; c'est une chose qui a donné plus de peine à Sa Majesté et qui lui a coûté plus de temps que ses dernières conquêtes ; c'est la défaite des *fontanges* à plate couture ; plus de coiffures élevées jusques aux nues, plus de *casques*, plus de *rayons*, plus de *bourgognes*, plus de *jardinières :* les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire ; on fait usage de ses cheveux, comme on faisait il y a dix ans. Ce changement[1] a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne saurait vous représenter. Chacun raisonnait à fond sur cette matière, et c'était l'affaire de tout le monde. On nous assure que M. de Langlée a fait un traité sur ce changement pour envoyer dans les provinces : dès que nous l'aurons, Monsieur, nous ne manquerons pas de vous l'envoyer ; et cependant je baise très humblement les mains de Votre Excellence.

Vous aurez la bonté d'excuser, si ce que j'ajoute ici n'est pas écrit d'une main aussi ferme qu'auparavant : ma lettre était cachetée, et je l'ouvre pour vous dire que nous sortons de table, où, avec trois Bretons de votre connaissance, MM. du Cambout, de Trévigni, et du Guesclin, nous avons bu à votre santé en vin blanc, le plus excellent et le plus frais qu'on puisse boire ; madame de Grignan a commencé, les autres ont suivi : la Bretagne a fait son devoir ; à la santé de M. l'ambassadeur, à la santé de madame la duchesse de Chaulnes ; *tope* à notre cher gouverneur, *tope* à la grande gouvernante : Monsieur, je vous fais raison ; enfin, tant a été procédé, que nous l'avons portée à M. de Coulanges, c'est à lui de répondre.

[1] Ce changement ne dura pas.

[redacted]

1179. — DE LA MÊME A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 23 juin 1691.

Mon cher Coulanges, hélas! vous avez la goutte au pied, au coude, au genou, cette douleur n'aura pas grand chemin à faire pour tenir toute votre petite personne; quoi, vous criez! vous vous plaignez! vous ne dormez plus! vous ne mangez plus! vous ne buvez plus! vous ne chantez plus! vous ne riez plus! quoi, la joie et vous, ce n'est plus la même chose! cette pensée me fait pleurer; mais pendant que je pleure, vous êtes guéri; je l'espère, et je le souhaite. Ces jolis couplets que vous avez envoyés à madame de Nevers, malgré votre goutte, ne sont point assurément les derniers que vous aurez faits; ils sont très dignes de vous en attirer d'autres. Vous devez avoir reçu nos lettres du 15 mai, qui vous auront fait voir qu'enfin, enfin, nous avons reçu toutes les vôtres, et même celle-ci répond à deux; car nous vous devons la réponse du 20 mai et du 12 juin. Voilà donc notre compte, je serais bien fâchée d'en avoir perdu aucune des vôtres; outre leur prix que vous savez que j'estime, elles ont quasi toujours été accompagnées des ouvrages de M. de Nevers, dont j'ai fait un petit recueil, que je ne donnerais pas pour bien de l'argent. Je ne sais pourquoi vous ne recevez point nos lettres, et encore moins pourquoi vous ne faites point un pape; à voir comme vous vous y êtes pris d'abord, je croyais qu'il n'y eût rien au monde de si aisé; mais nous voyons, au contraire, qu'il n'y a rien de si difficile; je crois qu'à la fin il faudra que le Saint-Esprit s'en mêle; oh! dépêchez-vous donc de l'en prier, car nous avons une extrême envie de vous voir. M. de Chaulnes mande à ma fille que la chose du monde à quoi l'on songe le moins dans le conclave, c'est à faire un pape, et qu'il lui en mande par-là tout le secret; toute sa lettre est parfaitement agréable. Mon fils

avait une si forte envie d'obéir à ce duc, que sans ma fille, je crois qu'il aurait péri dans cette entreprise, non point pour Rome, mais pour voir cet illustre ambassadeur, et vous aussi, mon cher cousin; mais madame de Grignan a décidé en maîtresse de la maison, et en Provençale, qui connait mieux que nous la force du soleil d'Italie en ce temps-ci. Revenez donc nous voir, mon cher voisin, venez nous embrasser. Je consens à tout ce que fait madame de Coulanges pour son *Temple;* elle n'en aura pas si souvent notre encens; mais elle l'en estimera peut-être davantage. Vous dites tant que vous n'êtes pas le fait de votre jeune maîtresse, que si elle trouvait un autre mari, je crois qu'elle le prendrait. Dites à M. l'ambassadeur qu'il vous lise ce que je lui mande du charmant voyage que notre duchesse de Chaulnes a fait à Marly. Faites tous mes compliments, vous savez mieux que moi où il les faut faire.

1180. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 mai 1691.

Qu'êtes-vous devenue, ma chère cousine, je vous ai écrit le 10 décembre dernier, je n'ai pas ouï parler de vous depuis ce temps-là; pour moi, je n'ai bougé d'ici, où, à des rhumatismes près, je me suis assez bien porté. Si vous m'aviez fait réponse, mes réflexions ne m'auraient pas empêché de vous répliquer; le rhumatisme n'a pas été jusqu'à l'esprit. J'écrivis au roi le jour de l'an dernier, seulement pour entretenir les bonnes coutumes, car je ne lui demandais rien; au contraire je lui *donnais* mille souhaits, et une partie de mes vœux a déja été exaucée dans la prise de Mons.

Comme vous savez qu'il est difficile que je demeure sans rien faire, je m'occupe présentement à quelque chose de conséquence, je ne puis vous mander ce que c'est;

mais si vous venez à Paris cette année, je vous le dirai et je vous le montrerai. Avant que je sois en ce pays-là, cela sera entre les mains des premières gens du monde[1].

Votre nièce de Dalet est en Auvergne depuis deux mois avec son fils; elle vient de régler les paiements de ce que lui devait son beau-frère de Langheac, et leurs prétentions respectives. Enfin elle a mis un bon ordre à ses affaires en cette province-là. Je l'attends ici tous les jours; après quoi nous irons, elle à Coligny et moi aux états de Bourgogne, et puis j'irai la rejoindre pour aller moi seul à Fontainebleau, le temps que le roi y sera, et elle à Chaseu. Madame de Bussy est ici, son fils aîné est en Allemagne. L'abbé est à Paris avec sa sœur de Montataire, celle-ci démêle encore un reste de la succession de Manicamp.

Je vous conte tout ce qui regarde ma famille, ma chère cousine. Dites-moi maintenant des nouvelles de la vôtre : comment vous vous portez; quand vous serez à Paris; si la belle Madelonne y retournera avant vous, si M. de Grignan est encore à la cour, où est son fils, où est le commandeur[2]? Enfin tout ce qui concerne votre famille; après cela mandez-moi des nouvelles de votre famille de Bretagne.

Adieu, ma chère cousine; une autre fois nous parlerons des affaires du monde; je ne suis aujourd'hui que dans l'humeur de parler de mes enfants.

1181. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Grignan, ce 12 juillet 1691.

J'ai reçu votre lettre du 20 mai; vous l'aviez adressée chez moi, à Paris, à la pauvre *Beaulieu*, que vous con-

[1] Il s'agit du *Discours à ses enfants sur le bon usage des adversités*, dernier ouvrage qu'il ait composé.

[2] Le chevalier de Grignan.

naissiez. Sachez, mon cousin, que cette jeune femme et son mari, qui était un joli homme, sont morts tous deux à six mois l'un de l'autre. Je regrette fort cette perte, car ils me servaient fort bien. Je n'ai pu m'empêcher de vous parler de ces pauvres gens-là. Aussi bien cette lettre est destinée à vous parler de moi, et à vous dire de mes nouvelles, dont vous voulez que je vous instruise en bonne amitié.

Il y a huit mois que je suis ici. Je vous mandais le courage que j'avais eu d'y venir de Bretagne : je ne m'en suis pas repentie. Ma fille est aimable, comme vous le savez, elle m'aime extrêmement. M. de Grignan a toutes les qualités qui rendent la société agréable. Leur château est très beau et très magnifique. Cette maison a un grand air ; on y fait bonne chère, et on y voit mille gens. Nous y avons passé l'hiver sans autre chagrin que d'y voir le maître de la maison malade d'une fièvre, dont le quinquina a eu toutes les peines du monde à le tirer, tout quinquina qu'il est. Enfin, il est guéri. Il a fait un voyage à Aix, où l'on a été ravi de le revoir. D'un autre côté, mon fils est venu encore de Bretagne prendre des eaux en ce pays, où la bonne compagnie, qu'il augmente fort par sa présence, lui fait plus de bien que tout autre remède. Nous sommes donc ici tous ensemble. Il y a une jeune petite Grignan (*Pauline de Grignan*) que vous ne connaissez pas, qui tient fort bien sa place. Elle a seize ans ; elle est jolie, elle a de l'esprit ; nous lui en donnons encore. Tout cela ensemble fait fort bien et trop bien ; car je trouve que les jours vont si vite, et les mois et les années, que pour moi, mon cher cousin, je ne puis plus les retenir. Le temps vole et m'emporte malgré moi, j'ai beau vouloir le retenir, c'est lui qui m'entraîne ; et cette pensée me fait grand'peur ; vous devinez à peu près pourquoi. Le petit Grignan a passé l'hiver avec nous ; il a eu la fièvre ce printemps ; il n'est que depuis quinze jours retourné à son régiment, qui,

heureusement, n'était pas à Coni[1]. Ainsi, on ne l'accusera pas d'y avoir fui.

Il est encore dans les secrets de la Providence de savoir quand nous partirons pour Paris. On ne peut pas vous parler plus à bride abattue que je viens de faire de tout mon *moi*, comme dit M. Nicole : mais vous le voulez. Revenons à vous, mon cousin. Vous avez, je crois, été à vos états ; j'ai attendu à vous répondre qu'ils fussent finis. Je ne sais ce que vous faites, je m'en doute pourtant ; je serai fort aise d'en savoir davantage quand nous nous verrons. Vos garçons sont à leur devoir ; madame de Bussy se repose chez elle ; ma nièce de Coligny très contente d'avoir donné ordre à ses affaires, c'est la source du repos. Ma fille est fort occupée de celles de sa maison où elle fait des merveilles. Le chevalier de Grignan est à Paris, tout incommodé de la goutte. Vous avez dessein d'aller faire votre cour à Fontainebleau, vous ferez fort bien. Vous seriez bien heureux de plaire à S. M. de quelque manière que ce pût être. Je reçus votre lettre du 10 décembre au mois de février ; elle était si vieille que je ne crus pas y devoir faire réponse ; je vous en demande pardon, car je ne vous en aime pas moins. Voici donc une lettre toute propre à nous remettre sur les voies, et à reprendre le fil interrompu de notre commerce. Je vous plains d'avoir eu un rhumatisme ; je ne connais que trop ce mal. Nous avons vu la jolie épigramme de *Mons et Merveille*. Nous avons de bons correspondants à Paris. Il est question maintenant de vous faire les compliments de notre troupe. M. et madame de Grignan, la petite fille qui sait votre mérite, mon fils qui est votre ancien serviteur et admirateur, tout cela vous honore et vous assure de ses très humbles ser-

[1] M. de Bulonde, qui faisait le siége de Coni, trompé par un faux avis, l'abandonna précipitamment et en désordre. La douleur excessive qu'en avait montrée Louvois, semble démentir ceux qui prétendaient alors que Bulonde n'avait fait que lui obéir, et seconder son plan de prolonger la guerre. Ce général fut mis à la Bastille. (A. G.)

vices : pour moi, je ne puis jamais cesser de vous aimer.

J'ai vu ici M. de Larré, fils de notre pauvre ami Lenet avec qui nous avons tant ri ; car jamais il ne fut une jeunesse si riante que la nôtre de toutes les façons. Il m'étonna en me contant comme son père avait dissipé tous ses grands biens, et qu'il n'en avait rien eu ; je ne le croyais pas.

J'embrasse ma chère nièce ; j'adresse cette lettre à madame de Montataire, ne sachant où vous prendre présentement. Vous me direz où vous serez jusqu'au temps de Fontainebleau. Adieu, mon cher cousin. Je demande pardon à votre bel esprit, de cette lettre toute terre-à-terre ; mais il en faut quelquefois de cette façon.

1182. — DE LA MÊME A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 24 juillet 1691.

Les bons comptes font les bons amis ; j'ai reçu toutes vos lettres, mon cher *voisin*, celle du 20 mai, celle du 4 juin dont vous étiez en peine, et cette dernière du 4 juillet, avec l'épître que M. de Nevers vous a envoyée de Gênes, et enfin, tout ce qu'a fait ce duc, vrai fils d'Apollon et des Muses. Vous me demandez si je ne garde pas toutes ses œuvres ; vraiment oui, je n'en ai perdu aucune ; elles ont fait notre divertissement, et tout celui des personnes qui passent ici, et qui en sont dignes. Cette dernière épître est d'une force que Pauline n'y entendait presque rien ; mais nous avons eu le plaisir de nous trouver capables de lui expliquer ce qu'elle n'entendait pas. Pour la description du dîner, elle est à la portée de tous les bons convives, et l'eau en est venue à la bouche de M. de Grignan, du chevalier de Saint-André [1], de mon fils, et de nous aussi ;

[1] Bertrand-Antoine d'Albon, capitaine de carabiniers ; on l'appelait *chevalier de Saint-André*, pour le distinguer du marquis d'Albon, son frère aîné. (M.)

car je n'ai jamais vu un si bon repas ; je viens de le mettre parmi les autres merveilles de ce duc. Pour finir l'article des lettres, quand vous aurez reçu celle du 25 juin et celle-ci, vous les aurez toutes.

Venons maintenant à la vôtre, dont le commencement m'a pensé faire pleurer ; et le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les parties et les jointures de votre petit corps ; que vos nerfs sont affligés, que vous ne remuez ni pied ni patte ? c'est pour nous faire mourir ; mais voir aussi qu'il sort de tout cela un couplet de chanson sur ce triste état, accompagné d'un autre couplet le plus plaisant et le plus joli du monde, et sur une chose que vous voyez tous les jours, mon pauvre cousin, vous jugez bien que cela nous soutient le cœur, et nous fait voir que le principe de la vie n'est point attaqué. Cette goutte vous a donné seulement quelques pensées noires, et vous a fait entrer dans l'avenir par le côté le plus triste qui pût se présenter à vous ; mais cet état si violent et si contraire à votre humeur n'a pas eu le loisir de faire aucune impression.

Malgré la Saint-Pierre passée, et la prédiction des médecins, voilà donc un pape fait, et les cardinaux sortiront du conclave sans qu'il leur en coûte la vie ; au contraire, ils retrouveront leur santé et leur liberté. Ce n'est pas la première fois que MM. de la Faculté se sont trompés. M. le duc de Chaulnes nous écrit une lettre du 15 par le courrier qui porte la nouvelle de l'exaltation ; il ne songe qu'à nous venir voir ; il sera quinze jours avec nous ; et quoique le pape [1] soit Napolitain, il prétend que l'affaire des bulles est si bien disposée que ce sera le coup de *partance*, et le *boute-selle* pour venir à Grignan ; cette espérance nous donne bien de la joie, et abrége fort la part que je voulais

[1] Le cardinal Antioche Pignatelli fut élu pape le 12 juillet 1691. Ainsi fut terminé le conclave qui avait duré cinq mois entiers. Le nouveau pape prit le nom d'Innocent XII. (P.)

prendre à tous vos tristes almanachs; voilà qui est fait, mon cousin, vous êtes guéri, vous êtes parti; vous arrivez ici, je vous embrasse mille fois. Parlons un peu de la table du cabinet de M. l'ambassadeur, de ce chaos de lettres, de ces abîmes de poches, de cette confusion de papiers, qui fait que, comme dans l'enfer, quand une pauvre lettre y est une fois jetée, jamais elle n'en sort. Ce fut un beau miracle de retrouver la mienne; mais c'était celle de ma fille, dans laquelle j'avais écrit : elle a voulu s'offenser d'être ainsi perdue et confondue; mais je l'ai apaisée le mieux que j'ai pu, en l'assurant que M. l'ambassadeur avait lu ce qu'elle lui mandait avec la dernière attention, et que c'était sur mon écriture qu'il n'avait pas daigné jeter les yeux : et cela est vrai, puisqu'il disait que je ne lui avais point écrit; elle répond : Mais puisque c'était ma lettre, pourquoi la jeter dans ce chaos? A cela je ne sais que répondre, M. l'ambassadeur y pensera, s'il lui plaît. Il est vrai que mes pauvres lettres n'ont de prix que celui que vous y donnez en les lisant comme vous faites; car elles ont des tons, et ne sont pas supportables, quand elles sont ânonnées ou épelées; quoi qu'il en soit, mon cher cousin, vous leur faites cent fois plus d'honneur qu'elles ne méritent.

1183. — DE MADAME DE COULANGES A M. DE COULANGES.

Paris, ce 23 juillet 1691.

Vous me paraissez très peu édifié de tout ce que vous voyez à Rome et vous avez, je crois, raison; mais où vous ne l'avez pas, c'est de dire qu'il n'est pas bon pour la religion de voir de près toutes ces choses. Il ne faut pas confondre tant de rares merveilles, c'est-à-dire qu'il faut séparer la religion des abus. La religion est pure et sainte, mais les hommes ont des passions, et ils prennent le prétexte de la religion pour les satisfaire. Ces abus-là sont plus ordinaires où vous êtes, parceque les intérêts sont plus

considérables ; ainsi au lieu de dire : il est bien dangereux d'être à Rome pour conserver la foi, il faut admirer la corruption des hommes qui font servir les choses les plus saintes pour satisfaire leur ambition. La religion a raison, les hommes ont tort ; cela est bien ancien et ne fait découvrir que ce que l'on a toujours vu. Saint-Pierre serait encore plus étonné que vous, s'il était témoin de tout ce que vous voyez, mais sa charité lui ferait plaindre les hommes sujets à tant de passions, et si peu appliqués à les vaincre par les sentiments que doit inspirer la religion.

M. de Louvois est mort subitement [1]. Quelle mort, mon Dieu ! et quel sujet de réflexions ! mais elles se font dans l'imagination seulement, car si elles passaient dans le cœur et dans la volonté, nous quitterions tous le monde comme Santenas qui s'est fait moine à la Trappe. J'irai demain passer le jour chez madame de Louvois ; il faut pleurer avec les malheureux, sans avoir ri avec eux pendant leur bonheur ; mais je ne les en plains pas moins, et je pense que je suis plus obligée à M. de Louvois de ce qu'il n'a rien

[1] La mort de Louvois a été l'objet de beaucoup de discussions. On a prétendu qu'il avait été empoisonné. Saint-Simon l'affirme, et son récit charge le roi de ce crime. Voltaire dit avec raison que cela répugne à toutes les idées qu'on s'est faites du caractère de Louis XIV. Ceux qui l'ont senti ont dit, les uns, que c'était une vengeance du duc de Savoie, les autres, que Louvois s'était empoisonné lui-même. Cette dernière opinion mérite d'être examinée. On est d'accord qu'il était à la veille d'une disgrace, qu'il s'attendait à un traitement rigoureux, qu'il parlait de la mort comme préférable à cette chute, que c'était un homme violent et passionné qu'aucun scrupule ne retenait. Avec toutes ces données, un suicide n'aurait rien d'invraisemblable. Mais il paraît que ce fait ne sera jamais éclairci ; et c'est un inconvénient auquel il est aisé de se résigner. Ce qu'il y a de certain, c'est que le roi cacha peu que cette mort venait à propos pour le tirer d'embarras ; ce qu'il y a de certain encore, c'est qu'en perdant cet homme qui avait fait tant de mal, on perdit beaucoup. L'épitaphe de Louvois, qui parut alors, représentait fort bien l'opinion publique :

Ici gît, sous qui tout pliait,
Et qui de tout avait connaissance parfaite,
Louvois que personne n'aimait,
Et que tout le monde regrette. (A. G.)

fait pour moi, que je ne l'aurais été du contraire ; du moins si l'on doit mesurer la reconnaissance sur le bonheur.

On ne peut tenir à trop peu de choses en ce monde, c'est trop que de tenir à soi. Toutes les places qu'occupait M. de Louvois sont presque remplies. Pour moi, je sens le plaisir de n'espérer ni de craindre dans la plupart des événements : les honneurs et les biens de ce monde ne méritent guère d'être recherchés; mais l'on parle souvent de cette façon et l'on se conduit d'une autre.

Si vous aimiez autant la solitude que moi, je vous mènerais en lieu où elle ne serait point troublée; mais il faut remplir ses devoirs préférablement à suivre ses goûts, quand même ils seraient bons; ainsi, à votre retour, je vous logerai à Paris au milieu de tous vos amis et amies, si vous le desirez. Pour moi, j'avoue que je crois me peu soucier du monde; je ne m'y trouve plus propre par mon âge; je n'y ai point, Dieu merci, de ces engagements qui y retiennent malgré qu'on en ait; j'ai vu tout ce qu'il y a à voir, je n'ai plus qu'une vieille figure à lui présenter, plus rien de nouveau à lui montrer ni à y découvrir. Eh! que veut-on faire de recommencer tous les jours des visites, se troubler d'événements qui ne nous regardent point; alerte sur les voyages de Marly, les traiter solidement; se retirer pour en parler avec un air de solidité qui fait rire les gens qui voient cela tel qu'il est? Mon cher Monsieur, il faudrait songer à quelque chose de plus solide! M. de Barillon qui vient de mourir en a été persuadé : Dieu lui a fait de grandes graces; c'est ce qui doit consoler ses amis, dont en vérité je ne puis douter que je ne fusse du nombre. Hélas! on ne songe plus à la cour à M. de Louvois; ce qui fait qu'on en était si occupé fait qu'on l'oublie si tôt. C'est le monde, ce monde que je ne crois plus aimer : Dieu veuille que je ne me trompe pas!

Je meurs d'envie de m'en retourner à ma petite maison de Brevannes, qui me va échapper au premier jour; il faut

être assez peu attaché à toutes choses pour soutenir les petits chagrins sans les sentir.

1184. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 26 juillet 1691.

Je suis tellement éperdue de la nouvelle de la mort très subite de M. de Louvois, que je ne sais par où commencer pour vous en parler. Le voilà donc mort, ce grand ministre cet homme si considérable, qui tenait une si grande place; dont *le moi*, comme dit M. Nicole, était si étendu; qui était le centre de tant de choses : que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire! Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps, je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange; non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. Faut-il raisonner sur cette étrange aventure? non, en vérité, il y faut réfléchir dans son cabinet. Voilà le second ministre [1] que vous voyez mourir, depuis que vous êtes à Rome; rien n'est plus différent que leur mort; mais rien n'est plus égal que leur fortune, et les cent millions de chaînes qui les attachaient tous deux à la terre.

Quant aux grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé dans votre religion sur ce qui se passe à Rome et au conclave; mon pauvre cousin, vous vous méprenez. J'ai ouï dire qu'un homme d'un très bon esprit tira une conséquence toute contraire au sujet de ce qu'il voyait dans cette grande ville : il en conclut qu'il fallait que la religion chrétienne fût toute sainte et toute miraculeuse de subsister ainsi par elle-même au milieu de tant de désordres et de profanations : faites donc comme lui, tirez les mêmes conséquences, et songez que cette

1 M. de Seignelai était mort l'année précédente.

même ville a été autrefois baignée du sang d'un nombre infini de martyrs; qu'aux premiers siècles, toutes les intrigues du conclave se terminaient à choisir entre les prêtres celui qui paraissait avoir le plus de zèle et de force pour soutenir le martyre; qu'il y eut trente-sept papes qui le souffrirent l'un après l'autre, sans que la certitude de cette fin leur fit fuir ni refuser une place où la mort était attachée, et quelle mort! vous n'avez qu'à lire cette histoire, pour vous persuader qu'une religion subsistante par un miracle continuel, et dans son établissement et dans sa durée, ne peut être une imagination des hommes. Les hommes ne pensent pas ainsi : lisez saint Augustin dans *sa vérité de la religion;* lisez l'*Abbadie* [1], bien différent de ce grand saint; mais très digne de lui être comparé, quand il parle de la religion chrétienne: demandez à l'abbé de Polignac s'il estime ce livre. Ramassez donc toutes ces idées, et ne jugez point si légèrement; croyez que, quelque manége qu'il y ait dans le conclave, c'est toujours le Saint-Esprit qui fait le pape; Dieu fait tout, il est le maître de tout, et voici comme nous devrions penser : j'ai lu ceci en bon lieu : *Quel mal peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait?* Voilà sur quoi je vous laisse, mon cher cousin.

1185. — DE LA MÊME AU MÊME.

A Grignan, le 14 août 1691.

Venez çà que je vous embrasse, que je vous caresse, et que je vous dise que ma fille, dont vous estimez tant l'approbation, est charmée des deux petits couplets que vous avez faits sur le Saint-Père.

Son nom [2], ses armes sont des pots,
Une Caraffe était sa mère.

[1] Auteur d'un livre sur la *Vérité de la religion chrétienne.*

[2] Pignatello, en italien signifie *petit pot;* la maison des Pignatelli portait pour armes trois petits pots. Sa mère était de la maison *Caraffe.*

Je ne crois pas que rien puisse être si plaisamment imaginé, ni si bien mis en œuvre ; nous en avons tous été ravis. Mais, mon cher cousin, M. le duc de Chaulnes, dans sa lettre du 20 juillet, ne nous dit pas un mot de M. de Louvois[1]; il me semble qu'on doit à cette mort quelques exclamations. Il espère beaucoup de ce nouveau pape, quoiqu'il ne soit pas l'œuvre de ses mains; tout nôtre intérêt, c'est qu'il nous donne des bulles, et que vous veniez bientôt nous revoir : il me semble que nous touchons ce jour du bout du doigt, tant le temps passe vite. Vous trouverez mon fils à Marseille au-devant de vous; il doit bien cette civilité à notre gouverneur pour réparer de n'avoir pas été jusqu'à Rome.

J'ai bien envie de savoir comme vous aurez trouvé le retour de M. de Pomponne dans le ministère; nous en avons ici une très sensible joie; M. et madame de Grignan n'en doutaient point, par un esprit tout prophétique : pour moi, je le désirais trop pour vouloir seulement les écouter; et quand madame de Vins manda cette nouvelle à ma fille, j'en fus si surprise et si transportée, que je ne savais ce que j'entendais; je compris, enfin, que c'était une vérité très agréable pour moi et pour tout le monde; car vous ne sauriez croire l'approbation générale de ce retour. J'ai fait mes compliments à madame de Chaulnes et à nôtre ambassadeur sur le choix de M. de Beauvilliers; voilà encore un étrange homme dont le roi augmente son conseil; cela est parfait comme tout ce que fait le roi : il est le plus habile homme de son royaume, et travaille sans cesse, et suffit à tout; il n'y a qu'à prier Dieu qu'il le conserve. M. le dauphin entre dans tous les conseils; n'approuvez-vous pas encore cette conduite? c'est proprement l'associer à l'Empire : il n'y a partout que des sujets d'admiration. Si votre bon pape voulait faire la paix,

[1] M. de Louvois était mort le 16 juillet; il n'est pas surprenant que M. de Chaulnes ignorât cette nouvelle à Rome le 20. (P.)

ce serait un ouvrage bien digne de lui, et qui nous mettrait en état de louer, d'un esprit plus tranquille, toutes les merveilles que nous voyons. Adieu, mon cher cousin, vous savez comme je suis tout à vous. MM. de Barillon et Jeannin[1] sont morts, nous mourrons aussi.

N. B. *Ici finissent les lettres de madame de Sévigné et de madame de Grignan à M. le duc de Chaulnes et à M. de Coulanges pendant le séjour que ces derniers firent à Rome.*

1186. — DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 septembre 1691.

Ma santé est un peu meilleure qu'elle n'a été, c'est-à-dire que j'ai un peu moins de vapeurs; je ne connais point d'autre mal : ne vous inquiétez pas de ma santé, mes maux ne sont pas dangereux; et quand ils le deviendraient, ce ne serait que par une grande langueur et par un grand desséchement; ce qui n'est pas l'affaire d'un jour. Ainsi, ma belle, soyez en repos sur la vie de votre pauvre amie; vous aurez le loisir d'être préparée à tout ce qui arrivera, si ce n'est à des accidents imprévus, à quoi sont sujettes toutes les mortelles, et moi plus qu'une autre, parceque je suis plus mortelle qu'une autre; une personne en santé me paraît un prodige. M. le chevalier de Grignan a soin de moi, j'en ai une reconnaissance parfaite, et je l'aime de tout mon cœur. Madame la duchesse de Chaulnes me vint voir hier; elle a mille bontés pour moi; mon état lui fait pitié. Ma belle-fille a eu une fausse-couche huit jours après être accouchée; il y a assez de femmes à qui cela ar-

[1] « M. Jeannin de Castille est mort à Paris depuis quelques jours; il avait « été autrefois trésorier de l'épargne, et avait été officier de l'ordre (*gref-* « *fier*); mais il n'en avait pas conservé le cordon, quand le roi l'obligea de « s'en défaire. » (*Journal de Dangeau*, 1er août 1691.)

rive ; c'est avoir été bien près d'avoir deux enfants; sa fille se porte bien ; ils n'en auront que trop. Notre pauvre ami Croisilles [1] est toujours à Saint-Gratien ; il me mande qu'il se porte fort bien à sa campagne : il faudrait que vous vissiez comme il est fait, pour admirer qu'il se vante de se porter fort bien : nous en sommes véritablement en peine, le chevalier de Grignan et moi. L'abbé Têtu est allé faire un voyage à la campagne ; nous le soupçonnons, madame de Chaulnes et moi, d'être allé à la Trappe. La bonne femme madame Lavocat est bien malade ; il y a aussi bien longtemps qu'elle est au monde. Je suis tout à vous, ma chère amie, et à toute votre aimable et bonne compagnie.

L'on vient de me dire que M. de La Feuillade [2] était mort cette nuit ; si cela est véritable, voilà un bel exemple pour se tourmenter des biens de ce monde.

1187. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 26 septembre 1691.

Venir à Paris pour l'amour de moi, ma chère amie ! la seule pensée m'en fait peur ; Dieu me garde de vous déranger ainsi ; et quoique je souhaite ardemment le plaisir de vous voir, je l'achèterais trop cher, si c'était à vos dépens. Je vous mandai, il y a huit jours, la vérité de mon état, j'étais parfaitement bien ; et j'ai été, comme par miracle, quinze jours sans vapeurs, c'est-à-dire guérie de tous maux. Je ne suis plus si bien depuis trois ou quatre jours, et c'est la seule vue d'une lettre cachetée, que je n'ai point

1 Frère du maréchal de Catinat. (P)

2 François d'Aubusson, duc de La Feuillade, pair et maréchal de France, gouverneur du Dauphiné, et père du dernier maréchal de ce nom. Louis XIV loin de regretter sa perte, dit quelque temps après : « Cette année-là me « fut heureuse, je fus défait de trois hommes que je ne pouvais plus souf- « frir, M. de Louvois, Seignelai et La Feuillade. » (*Mémoires de Choisy*, livre VI.)

ouverte, qui m'a ému mes vapeurs. Je ressemble comme deux gouttes d'eau à une femme ensorcelée ; mais l'après-dîner je suis assez comme une autre personne : je vous écrivis, il y a un mois ou deux, que c'était ma méchante heure, et c'est à présent la bonne; j'espère que mon mal, après avoir tourné et changé, me quittera peut-être ; mais je demeurerai toujours une très sotte femme, et vous ne sauriez croire comme je suis étonnée de l'être ; je n'avais point été nourrie dans l'opinion que je le pusse devenir. Je reviens à votre voyage, ma belle, comptez que c'est un château en Espagne pour moi, que de m'imaginer le plaisir de vous voir ; mais mon plaisir serait troublé, si votre voyage ne s'accordait pas avec les affaires de madame de Grignan, et avec les vôtres. Il me paraît cependant, tout intérêt à part, que vous feriez fort bien de venir l'une et l'autre ; mais je ne puis assez vous dire à quel point je suis touchée de la pensée de revenir uniquement à cause de moi. Je vous en écrirai plus au long au premier jour.

1188. — DE LA MÊME A LA MÊME

A Paris, mercredi 10 octobre 1691.

J'ai eu des vapeurs cruelles, qui me durent encore, et qui me durent comme un point de fièvre qui m'afflige. En un mot, je suis folle, quoique je sois assurément une femme assez sage ; je veux remercier madame de Grignan pour me calmer l'esprit ; elle a écrit des merveilles pour moi à M. le chevalier de Grignan.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je vous en remercie, Madame, et je vous prie d'ordonner à M. le chevalier de Grignan de m'aimer ; je l'aime de tout mon cœur ; c'est un homme que cet homme-là. Ramenez madame votre mère ; vous avez mille affaires

ici; prenez garde de voir vos affaires domestiques de trop près, et que les maisons ne vous empêchent de voir la ville. Il y a plus d'une sorte d'intérêt en ce monde. Venez, Madame, venez ici pour l'amour des personnes qui vous aiment, et songez qu'en travaillant pour vous, c'est me donner en même temps la joie de voir madame votre mère.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Mon Dieu! ma chère amie, que je serai aise de vous voir! vraiment je pleurerai bien; tout me fait fondre en larmes. J'ai reçu ce matin des lettres de mon fils l'abbé, qui était en Poitou, à deux lieues de madame de La Troche. Un gentilhomme d'importance, gendre de madame de La Rochebardon, chez qui madame de La Troche est actuellement, vint dire adieu à mon fils, et c'est là qu'il apprit la mort de La Troche[1], par la gazette, s'il vous plaît; car je n'en avais point parlé à mon fils, qui me fait une peinture de la désolation de ce gentilhomme d'avoir à donner chez lui une telle nouvelle, ce qui m'a rejetée dans les larmes; j'y retombe bien toute seule; M. de Pomponne croyait madame de La Troche riche; je lui ai écrit, et il m'a commandé que la duchesse du Lude l'avait détrompé, et qu'ils avaient présenté en placet pour elle[2]. Croisilles sort d'ici, il m'est venu voir de Saint-Gratien; je lui ai fait vos compliments; il est fort bien. Ma petite-fille est louche comme un chien, il n'importe; madame de Grignan l'a bien été; c'est tout dire. Me voilà à bout de mon écriture, et tout à vous plus que jamais, s'il est possible.

[1] Tué au combat de Leuze, le 18 septembre 1691. M. de La Troche était lieutenant des chevau-légers de M. le dauphin. (P.)

[2] Madame de La Troche obtint du roi une pension de 2,000 francs. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 6 décembre 1691.)

1189. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 9 août 1691.

L'absence de ses bons amis est un grand mal, Madame, surtout quand elle dure longtemps ; mais quand avec cela le commerce est difficile, comme est celui de Provence ici, cela fait enrager. Je vous écris le 20 mai, vous me faites réponse le 12 juillet et je la reçois le 8 août ; voilà qui est bien languissant pour des gens aussi vifs que nous sommes. Je suis bien fâché de la mort du pauvre Beaulieu, quand ce ne serait que parcequ'elle est cause que j'ai attendu plus longtemps le plaisir de recevoir de vos nouvelles.

Au reste, ma chère cousine, la peinture que vous me faites de la vie que vous menez en Provence me donne une grande envie d'être avec vous. Je voudrais avoir eu une raison d'aller prendre les eaux, comme a eu M. de Sévigné ; car vraisemblablement ce n'est pas pour un mal fort douloureux, puisque vous vous trouvez respectivement de bonne compagnie les uns aux autres. Je m'en vais vous dire aussi ce que j'ai fait depuis trois mois. J'ai passé tout le mois de juin auprès de M. le prince ; vous en savez la raison[1]. Il n'y a jamais eu tant de noblesse aux états de cette province que cette année. Le prince a eu pour moi tous les égards que je pouvais souhaiter, et huit jours avant qu'il partit de Dijon, je lui donnai le mémoire que je vous envoie. Comme je savais qu'il ne s'engageait pas de si loin, je lui dis en lui donnant ce mémoire que je le suppliais de le lire à son loisir, et que je ne lui en demandais de réponse que quand il lui plairait. Depuis que je le lui eus donné, il ne me dit rien sur ce sujet, mais il redoubla de caresses et d'agréables traitements : ainsi je crois que pourvu que

[1] M. le prince était gouverneur de Bourgogne ; il était venu présider les états de cette province.

[redacted]

je vive jusqu'en 1694[1], je serai élu ; voilà toute mon ambition.

Quand on n'a pas ce que l'on veut,
Il faut avoir ce que l'on peut.

Pendant le temps que nous avons fait notre cour au prince qui, par parenthèse, a de l'esprit, après le roi, plus que toute la maison royale, il y avait huit ou dix bonnes tables ouvertes ; nous avions des comédies, des promenades et des concerts tous les jours. Un jour que nous dînions chez l'abbé de Fontenay, élu du clergé, nous nous trouvâmes l'évêque d'Autun, le président de Berbisy et moi les uns auprès des autres ; nous bûmes à votre santé ; nous vous souhaitâmes fort et dans la chaleur de nos desirs, le prélat nous proposa de vous écrire et de vous mander entre autres choses qu'il vous anathématiserait, si vous ne veniez à Bourbilly ; le président, qu'il donnerait arrêt contre vous ; et comme ils me pressèrent de dire ce que je ferais, moi, je leur dis que je me servirais de prières et jamais de menaces contre vous, même en riant.

M. d'Argouges, notre intendant, fils du conseiller d'état, est un homme agréable, qui a fort bien fait l'honneur de la province à M. le prince; sa femme assez jolie, de fort bonne humeur, a de l'esprit. J'y soupais réglément tous les jours avec cinq ou six des plus jolies femmes de la ville et cinq ou six des plus honnêtes gens de la suite du prince. J'y manquai deux fois parceque les veilles m'avaient fort enrhumé. L'intendante qui ne se payait pas de mes raisons, proposa un soir, sur les deux heures après minuit, de venir faire un charivari à Briord et à moi, qui étions logés vis-à-vis l'un de l'autre. Ils vinrent donc avec quatre tambours et six trompettes à nos fenêtres, et après une heure de cette sérénade, ils se retirèrent sans avoir

[1] Bussy mourut le 9 avril 1693.

pu m'éveiller. Je l'appris le lendemain de M. le prince, à qui on l'avait déja conté. Voici ce que j'écrivis sur cela à l'intendante.

« Ce mardi matin, 20 juin.

« Il y a vingt-cinq ans, Madame, que si vous aviez été « au monde, faite comme vous êtes, vous n'auriez pas eu « besoin de tambours ni de trompettes pour m'ôter le repos, « et ce n'aurait pas été avec ces sortes d'instruments que « j'aurais essayé de troubler le vôtre. Cependant, Madame, « je vous avertis que vous avez perdu vos peines, car je « n'ai jamais mieux dormi que cette nuit. »

Eh bien! ma chère cousine, ce billet vous plait-il? Vos Provençaux, à soixante ans passés, en écrivent-ils d'aussi galants? Ma foi! il est bien vrai que bon cheval ne fut jamais rosse!

Je trouve comme vous que les jours, les semaines, les mois et les années vont fort vite; mais cela ne me fait pas tant de peur qu'à vous : la nécessité de mourir m'en console; si quelqu'un s'en sauvait, j'en serais au désespoir. La mort de M. de Louvois doit faire prendre patience à tout le monde. Il y a tant de choses à dire sur ce sujet qu'une lettre n'y peut suffire. Venez à Paris le plus tôt que vous pourrez. J'espère d'y être en octobre prochain ; si je vous trouve, comme je le souhaite, je vous montrerai des choses nouvelles, et la fortune d'ici là nous fournira de la matière à raisonner ensemble.

Je rends mille graces à M. et à madame de Grignan de l'honneur de leur souvenir. J'aime la petite-fille qui a du goût pour moi, et je l'en estime davantage. Pour M. de Sévigné, il y a longtemps que je lui ai trouvé d'heureux commencements. Je crois que vous et lui l'avez bien achevé, de sorte que ce que nous sommes l'un à l'autre lui et moi, la reconnaissance de l'amitié qu'il m'a toujours témoignée, et le mérite que j'aime et que j'estime partout où je

le rencontre, m'attachent fortement à lui. Pour vous, ma chère cousine, qui m'assurez que vous ne pouvez jamais cesser de m'aimer, vous m'obligez infiniment par cette assurance.

Je ne connais pas Larré, on dit qu'il a du mérite à la guerre. Son père (*Lenet*), avec qui nous avons tant ri, avait de l'esprit, point de jugement ni de probité ; il était né sans biens, il en avait volé à Bordeaux, en servant feu M. le prince ; il en mangea une partie et M. le prince lui reprit l'autre. Adieu, ma chère cousine, mon bel esprit pardonne aisément votre lettre toute terre-à-terre que vous la croyez.

1190. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY

A Grignan, ce 27 octobre 1691.

J'ai reçu, mon cher cousin, à la fin de septembre, la lettre que vous m'écriviez de Coligny au mois d'août ; notre commerce est si dégingandé, que n'espérant point le mieux régler tant que nous serons si éloignés l'un de l'autre, je vous attends à la remise, c'est-à-dire à Paris et à Versailles, pour vous faire réponse. Cependant j'ai bien envie de ne me point amuser à cette exactitude, et de passer légèrement sur tout ce que vous me contez de vos états, sur vos espérances éloignées, sur votre lettre à l'intendante, et de venir tout d'un coup à ce qui me tient le plus au cœur, qui est la pension que le roi vous a donnée, dans un temps où vous aviez l'honnêteté de n'oser quasi lui demander. Cette circonstance m'a plu : car encore que la grace soit considérable, il ne faut pas oublier les agréments dont elle est accompagnée. Je ne sais pas tout le détail, et je vous le demande : mais il me semble que j'entrevois que M. de Beauvilliers a bien fait en cette occasion le personnage d'un des plus honnêtes hommes du monde, et celui de bon ami, qui n'est pas moins estimable, et qui n'en saurait être

[redacted]

séparé. Le cœur me disait que vous sentiriez tôt ou tard le prix d'une amitié si précieuse; et j'ai une joie sensible de ne m'être pas trompée. Il faut aimer tout ce que Dieu fait. Il n'a pas voulu que votre fortune fût telle que selon toutes les apparences elle devait être; il faut s'y soumettre, et je crains d'avoir été plus sensible que vous à cette privation. Il faut accepter et recevoir ce qu'il lui plaît de vous donner dans un temps où vos malheurs rendent ce bienfait digne de beaucoup de reconnaissance. Il faut donc remercier Dieu, le roi, et votre admirable ami : c'est ce que je fais intérieurement, mon cher cousin, avec tous les sentiments qui m'ont rendue trop sensible à tous les maux de votre vie. Voilà le compliment trop sincère que vous recevrez de moi. En voici d'autres, qui, pour n'être pas si intéressés, n'en sont pas moins agréables; c'est de M. de Grignan, c'est de ma fille, de mon fils, et de M. de Coulanges, qui revient de Rome. Ils vous assurent tous de leur joie et de la part qu'ils prennent à la vôtre. Pour moi, j'en ferai de tout particuliers, si cette douceur en répand sur tout le reste de votre vie; si vous êtes content; si elle vous met désormais à couvert des justes chagrins que vous aviez, et des peines humiliantes d'avoir toujours à demander; et enfin si vous passez dans un véritable repos ce que Dieu vous donnera de temps pour le servir; je l'en remercie de tout mon cœur, et je vous souhaite sa grace; car après toutes les morts que nous avons vues depuis peu, et dont nous parlerions un an si nous voulions, il n'est pas possible de n'en pas souhaiter une chrétienne à ceux que l'on aime.

Voilà, mon cher cousin, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Nous disions que la dernière lettre que je vous écrivis était toute terre-à-terre : celle-ci commence de la même façon; car pourquoi se réjouir que vous ayez un nouvel attachement pour ce corrupteur du genre humain, que Voiture a si bien décrié? Mais elle finit d'une manière

si relevée en vous souhaitant les biens éternels, que j'ai peur qu'on ne puisse m'accuser d'avoir donné dans le sublime.

Où est ma nièce de Dalet? Où est cette Marie de Rabutin (*madame de Montataire*)? Je les embrasse toutes deux, et j'adresse ma lettre chez cette dernière, ne croyant rien de plus naturel.

1191. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 5 novembre 1691.

Pour répondre à votre lettre du 27 octobre, Madame, je vous dirai que pour peu que vous tardiez à venir ici, vous ne m'y trouverez plus, dont je serai bien fâché; mais enfin, ne voulant point passer l'hiver à Paris, je ne veux pas attendre le mauvais temps pour m'en retourner.

Vous me demandez le détail de ce qui s'est passé à Fontainebleau, sur le sujet de ma pension; il est trop long pour vous le dire; il faut que je vous voie pour vous l'apprendre. Tout ce que je vous dirai, c'est que mon ami Beauvilliers n'y a aucune part; au contraire, c'était lui qui me décourageait et qui m'obligea de me désister le 15 octobre, parlant au roi; et je reçus la grace le 16. Mais voulez-vous savoir de qui je la tiens? de Dieu, du père de La Chaise et de madame de Maintenon. Je ne sais pas si le roi y apporta de la résistance, mais je sais qu'il ordonna à M. de Pontchartrain de m'expédier mon brevet, et que quand je remerciai Sa Majesté, elle me dit les plus honorables paroles qu'elle pourrait dire à un prince du sang à qui elle ferait une grace.

Mais ne cesserez-vous jamais, Madame, de reparler de la fortune que, suivant toutes les apparences, je devais faire? Je vous ai déja dit plusieurs fois que les regrets en étaient passés et que je ne trouve ni assez chrétien, ni d'un

esprit comme le vôtre, de porter impatiemment les adversités et de se rafraichir la mémoire de choses désagréables, surtout dans le temps où je reçois une grace que je n'ai garde d'empoisonner par de fâcheuses idées. Laissons donc là toutes les pensées des malheurs passés; ne songeons qu'aux graces présentes et à en jouir longtemps. C'est cela qui est de bon sens, Madame, quand on ne laisse pas d'ailleurs de songer à la mort et à son salut.

Je reçois comme je dois les compliments de M. de Grignan, de la belle comtesse, de M. votre fils et de M. de Coulanges. Pour vous, ma chère cousine, vous devez être contente sur mon sujet, si pour l'être il ne faut que bien savoir que je le suis. Oui, ma chère cousine, je le suis, en ne regardant même que moi; mais je le suis encore bien davantage quand je regarde les morts de MM. de Louvois, de La Feuillade et de La Trousse, tous trois plus jeunes et mille fois plus heureux que moi. Je rends graces à Dieu de toutes mes adversités qui m'ont fait retourner à lui et de ce qu'en me donnant le loisir de faire pénitence, il me donne le moyen d'achever ma vie commodément, et de soutenir le rang où il m'a mis dans le monde.

Votre nièce de Dalet (*madame de Coligny*) est à Clermont où elle achève avec son beau-frère de Langheac les affaires qui lui restaient avec lui, qui étaient de toucher vingt mille francs qu'il lui devait. Votre filleule (*madame de Montataire*) est à Manicamp où elle bâtit. Je l'attends ici à la Saint-Martin. Le marquis de Bussy arrivera ici d'Allemagne cette semaine; son frère l'abbé est auprès de moi. Je ferai savoir aux dames l'honneur que vous leur faites de vous en souvenir, et je finirai cette lettre par vous dire, ma chère cousine, que personne ne vous aime plus chèrement que je fais.

[redacted]

1192. — DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 janvier 1692.

Hélas! ma belle, tout ce que j'ai à vous dire de ma santé est bien mauvais; en un mot, je n'ai repos ni nuit ni jour, ni dans le corps, ni dans l'esprit; je ne suis plus une personne, ni par l'un ni par l'autre; je péris à vue d'œil; il faut finir quand il plait à Dieu, et j'y suis soumise. L'horrible froid qu'il fait m'empêche de voir madame de Lavardin. Croyez, ma très chère, que vous êtes la personne du monde que j'ai le plus véritablement aimée[1].

1193. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 27 janvier 1692.

Nous sommes arrivés ici, mon cher cousin, à la fin de l'année, assez tôt pour faire que M. de Grignan ait été reçu chevalier, mais pas assez tôt pour avoir l'honneur et le plaisir de vous voir et de vous embrasser. Je me souvenais du vers de l'Opéra :

J'aurais beau me presser, j'arriverai trop tard.

En effet, vous étiez parti dans le temps que vous me l'aviez mandé, et je sais, par ma nièce de Montataire, que vous êtes dans vos châteaux, ou à Autun, jouissant en repos de la grace que le roi vous a faite. Cette douceur vous était nécessaire; et quoi que je vous aie dit mal à

1 Madame de La Fayette et M. de Bussy-Rabutin étant morts dans le cours des années 1693 et 1693, cette partie de la correspondance de madame de Sévigné finit naturellement après les quatre lettres suivantes. Il paraît aussi que madame de Grignan, pendant ces mêmes années 1692 et 1693, était restée à Paris avec sa mère, et qu'elle ne la devança que de très peu à Grignan. (A. G.)

propos, et très inutilement sur les comparaisons de ce qui pouvait être avec ce qui était, j'ai fort senti cette dernière disposition de la Providence, dont je devrais adorer tous les arrangements; faisant profession comme je fais d'être sa très humble servante. C'est, en vérité, une sottise de me mêler quelquefois de retourner sur le passé. Je lui en demande pardon, à vous aussi.

Mandez-moi de vos nouvelles : quelle vie vous faites : si ma nièce de Dalet et madame de Toulongeon ne servent pas toujours à la rendre heureuse : si votre esprit ne se rétrécit point, comme dit M. Nicole, par l'éloignement des objets qui le mettent en mouvement? Nous trouvions, ma fille et moi, que nous étions un peu gâtées; mais nous commençons à nous remettre, et nos amis nous veulent bien reconnaître. Pour vous, mon cousin, je me réponds à moi-même de vous, et j'ai su qu'à Fontainebleau vous étiez fort bien; et quand vous n'êtes pas à la cour, je m'en fie bien à ma nièce de Dalet d'exercer votre vivacité en exerçant aussi la sienne. Je vous ai trop souvent recommandés l'un à l'autre pour craindre pour vous les deux accidents qui arrivent aux autres. J'ai senti la force du nom, dans le plaisir que m'a fait ma nièce de Montataire, de s'être enfin rendue dame et maîtresse de tout le bien de Manicamp. Il est donc vrai qu'il y a des grands procès qui finissent, et qu'une fille qui n'a été mariée qu'avec des prétentions, ce qui est la chose du monde qui donne le moins de subsistance, se trouve présentement un très solide et un très bon parti. J'ai su aussi que M. votre fils a eu une pension, et l'abbé un petit bénéfice, en attendant mieux; mon cœur a fait son devoir dans toutes ces occasions. Toute la cour est pleine de joie et de plaisirs pour le mariage de M. de Chartres et de mademoiselle de Blois[1]. Il y aura un

[1] Le soin que Louis XIV ne cessa d'apporter à l'élévation de ses enfants naturels, a été une véritable tache à sa vie. Il ne trouva pas que ce fût assez d'en avoir placé deux dans les maisons de Conti et de Condé, il voulut en-

grand bal, où tous ceux qui disent qu'ils n'ont pas un sou, font des dépenses de deux et trois cents pistoles. C'est ce qui fait qu'on ne croit point à leurs misères, qui sont pourtant bien véritables. Mais les Français ont des ressources dans leur envie de plaire au roi, qui ne trouveraient point de créance dans ce qu'on nous en pourrait dire, si nous ne le voyions de nos propres yeux. Nous verrons donc tous les jeunes et vieux courtisans parés selon leur âge, et toujours magnifiquement. Je ne vous parlerai point des bulles, nous sommes contents présentement qu'on en donne à tous ceux qui n'ont point été de l'assemblée du clergé de 1682. Ceux-là demeureront à être pourvus une autre fois. C'est toujours beaucoup qu'il y en ait trente qui vont faire leur devoir dans leurs diocèses, du moins il ne tiendra qu'à eux.

M. de Grignan et ma fille vous assurent de leurs très humbles services. Ils ont ici une petite fille, qui, sans avoir la beauté de sa mère, a si bien mitigé et radouci l'air des Grignan, qu'elle est en vérité fort jolie. Vous en jugerez peut-être quelque jour. Je le souhaite, et que vous m'aimiez toujours autant que je vous aime. J'embrasse ma chère nièce (*de Dalet.*)

1194. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 31 janvier 1692.

La gazette m'avait appris l'arrivée de M. de Grignan à la cour, et cela m'avait fait espérer, Madame, que vous ne seriez pas demeurées en Provence vous et la belle comtesse; vous me faites grand plaisir de m'en assurer vous-même. J'eusse été bien plus aise que vous fussiez arrivées plus tôt, mais la Providence, comme vous dites, ne l'avait pas réglé ainsi. Ce sera pour l'automne que je ne

core que mademoiselle de Blois, fille de madame de Montespan, s'assit sur les premiers degrés du trône, en épousant le duc de Chartres. (M.)

chère cousine, personne ne se relève
leure grace que vous.

Ma fille de Dalet est revenue depu
vergne où elle a fait toutes les affair
son beau-frère de Langheac, c'est-à-
vingt mille francs qu'il lui devait, o
et de Malintras qu'elle a bien afferm
achève ses études pour entrer au moi
démie.

Je n'ai point vu les Toulongeon
ce pays-ci; ils sont à Autun et je sui
rettes pour la petite dame, mais comi
je m'amuse de peur que mon esprit
rétrécir y a) voici à quoi il se mit hie
pays-ci une jeune fille de la maison d
riche quoique héritière; le petit com
jolie; depuis un an, il m'a prié qu
des couplets de chanson pour elle.
son mariage avec le comte de Ragny
la passation du contrat, est parti p
fis ce madrigal pour le petit comte,
moiselle.



Et sur cela je me suis dit :
On ne sait qui meurt ni qui vit.

Je ne sais si je me flatte, mais cela ne me paraît pas encore d'un homme trop enrouillé; vous en jugerez, ma chère cousine.

Les deux procès de Rouville et de Manicamp étaient les deux meilleurs procès du monde; cependant pour les mettre à bout, il fallait de l'argent, du crédit et des soins, et c'est ce qu'a fait ma fille de Montataire.

Je croyais que vous saviez la pension du marquis de Bussy; il y a déja du temps, car il y a déja trois ans qu'il l'a, et les deux bénéfices de l'abbé. Je serais bien ingrat si je n'aimais le roi : mes enfants et moi jouissons de quinze mille livres de rente de ses bienfaits. Il m'eût fait plaisir et je puis dire justice de me donner autrefois des honneurs, mais je trouve aujourd'hui l'argent plus solide.

Les mariages des filles naturelles du roi avec ce qui est à la tête des légitimes de la maison royale sont des marques assurées de la grandeur de ce prince et du respect qu'on a pour lui. Quand je songe que mademoiselle de Blois pourra être reine de France, je ne trouve point d'exemple de pareille chose dans l'histoire.

Je suis très humble serviteur de M. et de madame de Grignan et de la petite Grignan *mitigée ;* j'ai bien envie de la voir; mais j'achèterais chèrement le plaisir de passer huit jours avec vous, je ne sais pas encore si j'aurais pu tout dire. Nous vous aimons toujours chèrement, votre nièce et moi; je m'étonne que vous ne me disiez rien de notre ami Corbinelli; il a pu vous dire que nous avons été deux heures ensemble à mon dernier voyage de Paris.

1195. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 12 avril 1692.

Je crois, mon cousin, que vous n'avez pas attendu ma réponse pour être assuré de mon approbation sur les jolis ouvrages que vous m'avez envoyés ; la vôtre vous répondait de la mienne, et ce serait un malheur pour moi, si sur ce point nous avions deux avis différents. Le madrigal est fort galant, vous avez pris en volant le voyage du futur époux de cette jolie fille ; et cela vous a donné une agréable pensée. Pour le bout-rimé de ma nièce, il serait digne du gouverneur de M. le duc de Bourgogne ; c'est tout ce qu'on peut dire sur l'éducation d'un jeune homme. On ne saurait lui donner de plus nobles et de plus solides leçons. Je m'en réjouis avec ce jeune garçon, qui a tant de beaux noms, qu'il ne lui sera pas permis d'être médiocrement honnête homme avec une mère et un grand-père qui savent si bien comme il faut être. Je ne vous dis point que vous me paraissez l'un et l'autre avoir autant d'esprit que vous en eûtes jamais : vous le savez bien ; je souhaite que vous trouviez la même chose de ma fille et de moi. Si vous venez ici cet automne, mon cher cousin, j'aurai une véritable joie ; mais il se passera bien des choses entre ci et ce temps-là. Voilà des armées de tous côtés ; on dit que le tombeau de M. de Louvois fait des miracles, il fait voir un aveugle qui est notre ami Choiseul, dont le public a une véritable joie, et il fait marcher des gens qui avaient des jambes rompues, qui sont le maréchal de Bellefonds et Montrevel. C'est en vérité un plaisir que de revoir de si bons sujets sur la scène ; celle-ci est grande, le roi sera lui-même à la tête de l'une de ses armées ; les dames qui doivent être de ce voyage sont déja nommées : les ministres suivront aussi. Dieu veuille bien conduire cette guerre pour la gloire du roi et pour le bonheur de la France !

Je ne vous parle plus du mariage de M. du Maine, et de mademoiselle de Charolois; après celui de M. de Chartres, rien ne mérite notre attention. Je me réjouis, mon cher cousin, de la douceur que vous trouvez dans les bienfaits du roi, cela donne une aisance à votre vie qui vous fait philosopher plus agréablement. Je ne vous dis rien du père Bouhours, vous ne savez pas le premier mot de toute la vérité de cette histoire. Le père Bourdaloue a prêché encore mieux que jamais à la Salpêtrière. Pour réparer ma faute de ne vous avoir rien dit de notre ami Corbinelli, le voilà qui vous en va parler lui-même.

MONSIEUR DE CORBINELLI.

Quoique je sois enrhumé, Monsieur, de manière à être bouché sur toutes les choses d'esprit, j'ai trouvé les vers que j'ai vus fort jolis; mais il me semble que vous nous avez promis de nous faire voir votre discours sur les malheureux de mérite; j'en meurs d'envie. Notre ami le père Bouhours m'a envoyé ce matin *les nouvelles remarques sur la Langue*. Je vous y ai trouvé très agréablement cité, comme un homme dont l'autorité devait régler le langage. Je ne vous dis point de nouvelles. Il n'y en eut jamais tant sur les préparatifs de toutes parts à une campagne mémorable, et dont il n'y aurait que vous digne d'être l'historien, n'en étant pas le chef. Adieu, Monsieur. Si vous étiez tout ce que je voudrais, vous seriez peut-être au-dessus de tout ce que vous desirez [1]. Je suis très obéissant serviteur de madame de Dalet.

[1] Il ne faut pas prendre ceci à la lettre, ni en savoir mauvais gré au philosophe Corbinelli. Il traitait Bussy en malade dont l'orgueil humilié avait besoin de ces douceurs pour supporter les maux de la vie. Ces louanges ne sont pas des flatteries, mais des consolations. (A. G.)

1196. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 17 avril 1692.

Je reçus hier votre lettre du 12, Madame; je commençais à être en peine de votre santé, et quand je voulais me flatter sur cela, je pensais qu'après avoir été longtemps hors de Paris, les amis que vous y avez retrouvés, ne vous laissaient pas le loisir d'écrire à vos amis de province. Pour moi qui n'ai rien de meilleur à faire que de vous entretenir, je ne vous ferai pas attendre ma réponse. Je vous dirai donc, ma chère cousine, que je suis ravi que vous trouviez que je ne baisse point; outre qu'il y a du plaisir d'avoir de l'esprit et d'en avoir la réputation, c'est un bon signe aux vieilles gens pour la santé; quand la tête est encore bonne, cela tire à conséquence pour le corps.

Au reste, ma chère cousine, si vous souhaitez d'avoir notre approbation pour vous et pour la belle comtesse, vous devez être contentes toutes deux. Personne au monde ne vous estime plus et ne vous aime plus tendrement que nous faisons, ma fille et moi. Vous savez que je ne suis pas flatteur; la lettre que je viens de recevoir de vous nous plait d'un bout à l'autre. N'allez pas croire que vos louanges nous aient aveuglés ou corrompus; je louerais une satire contre moi, si elle était bien faite, et je condamnerais un panégyrique en ma faveur, s'il ne valait rien.

J'irai cet automne à Fontainebleau et de là à Paris, quand vous seriez encore en Provence. Jugez, ma chère cousine, si le plaisir de vous voir me fera changer de dessein; j'en meurs d'envie, j'ai mille choses à vous dire et à vous montrer. En attendant, je vous dirai que je viens de faire une version du cantique de Pâques, *ô filii et filiæ*, car je ne suis pas toujours profane. Vivonne, le comte de



Guiche, Manicamp et moi fîmes autrefois des *alleluia* à Roissy qui ne furent pas aussi approuvés que le seraient ceux-ci; aussi nous firent-ils chasser tous quatre[1]. Je dois cette réparation pour mes amis et pour moi à Dieu et au monde.

Ce n'est pas la mort de M. de Louvois qui a fait rentrer dans le service Bellefonds, Choiseul et Montrevel; c'est la plus grande guerre, qu'aura jamais roi de France sur les bras, qui fait revenir ces gens-là et qui en mettra bien d'autres dans l'emploi si elle dure. Vous avez raison, ma chère cousine, de dire que la scène va être bien remplie; on me mande que l'armée de Flandre sera de cent mille hommes de pied et de cinquante mille chevaux; le roi la commandera en personne.

J'ai fait mon compliment à M. le prince sur le mariage de mademoiselle de Charolois; il l'a fort bien reçu. Je ne sais qu'en gros la calomnie contre le père Bouhours; vous me ferez plaisir de m'en apprendre le détail.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Pour un homme que le rhume accable, Monsieur, je ne vous trouve pas trop bouché. Le père Bouhours m'a envoyé ses *nouvelles remarques sur la langue*; il me fait bien de l'honneur de citer mon autorité sur le langage.

Je crois cette campagne de conséquence; il y a, comme vous dites, de grands préparatifs de toutes parts. J'en serai l'historien en quelque endroit; pour un des acteurs, je ne le serai ni je ne voudrais l'être : je me porte bien, mais je ne conserverais pas cette santé dont je fais plus de cas que de tous les autres biens, si je rentrais dans le service. Adieu, Monsieur, soyez bien persuadé que je vous aimerai toujours de tout mon cœur.

[1] Ce sont les trop fameux *alleluia*.

1197. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME LA COMTESSE DE DALET[1].

A Paris, ce 31 octobre 1692.

Il m'est apparu, ma chère nièce, un fort joli garçon, bien fait, un air noble; et dans le peu de paroles qu'il a dites je parierais qu'il a bien de l'esprit, et que vous et mon cousin avez pris soin de son éducation et de former ses mœurs. Voilà le vrai âge de le mettre à l'académie; je n'ai pu l'y mener, je l'irai voir au premier jour. En attendant, je lui ai donné deux jolis camarades de fort bonnes maisons de Bretagne, fort sages et fils de deux personnes que j'aime fort, qui ont bien du mérite et qui sont venues loger tout auprès de l'académie pour être les gouverneurs de leurs enfants; ils le seront aussi du vôtre, quoiqu'il en ait un qui me paraît un fort honnête homme et qui sait vivre : il a été à la guerre et a fait plusieurs bonnes éducations. Vous êtes bien heureuse, ma chère nièce, d'avoir fait une si bonne rencontre, c'est une marchandise qu'on ne trouve pas bien aisément. J'aurai l'œil sur tout cela et je vous en rendrai compte. Mandez-moi si les biens de votre enfant ne sont pas considérables, car il me semble qu'étant riche, d'un si grand nom, il doit être grand seigneur, et il faut tâcher de le marier sur ce pied-là.

Je reviens à mon pauvre cousin dont la santé ne lui a pas permis de venir cet hiver à Paris. Vous avez fort bien fait, M. le Comte, de ne point apporter ici une santé languissante; vous vous remettrez par le repos de votre château et vous nous retrouverez tous encore au printemps. Je loue fort ma chère nièce de ne vous point quitter; c'est dans ces occasions qu'on a besoin de sa famille, et dans cette famille de ceux qu'on aime le plus. Je vous conjure de me

[1] Madame de Coligny.

mander l'état d'une santé où je prends tant d'intérêt par toutes sortes de raisons.

Adieu, ma chère nièce ; adieu, mon cher cousin, je vous recommande toujours l'un à l'autre et à tous deux de m'aimer, comme je le mérite, par l'amitié que j'ai pour vous. Nulle recommandation n'est nécessaire à un nom comme celui de votre fils ; il n'y a qu'à le nommer, mais j'irai pour me faire honneur d'être sa tante.

1198. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 décembre 1692.

Les petits contes ne vous déplaisent pas, ma chère cousine. En voici un que Théophile a écrit en latin, qui m'a paru assez bon pour être traduit, et pour vous réjouir. Guéri, grace à Dieu, de l'amour et de la fortune, je suis trop heureux de m'occuper de petites choses. Je trouve même qu'il n'y a que cela de bon pour la douceur de la vie ; car les bagatelles ne coûtent rien ni au corps ni à l'ame ; et quoique je sois persuadé par mon expérience, et surtout depuis cinq ou six ans, que l'ouvrage du salut est seul capable de contenter le cœur, il faut que j'amuse encore mon esprit. Dieu qui m'a fait naître gai veut bien assurément que je me réjouisse, et surtout quand ce ne sera qu'aux dépens de Larisse et de Glison. Votre nièce est de mon avis. Elle et moi vous embrassons, et la belle comtesse aussi, de tout notre cœur. Je recommande à notre ami Corbinelli de lire le latin de mon petit conte, et de vous faire valoir mon français [1].

[1] Ce conte est imprimé dans les lettres de Bussy, tome II, page 288 ; mais il ne vaut pas la peine qu'on se donnerait à le chercher dans cette collection.

1199. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 10 décembre 1692.

Votre petit conte, mon cousin, est si modestement habillé, qu'on le peut louer sans rougir; mais les réflexions de votre lettre nous ont fait autant de plaisir que le conte. Vos raisonnements en douze lignes, justes, solides et badins, font bien reconnaître votre heureux caractère, et nous font dire avec notre ami Corbinelli, que vos traductions honorent les originaux; mais qu'il n'appartiendra jamais à personne de vous traduire dignement : il n'y a qu'à vous souhaiter, et à ma chère nièce, de jouir longues années tous deux d'une vie si douce, qu'elle devrait faire envie même à ceux qui vous plaignent. N'est-il pas vrai, ma nièce? Vous ne m'en dédirez; et vous m'aimerez toujours tous deux, s'il vous plaît.

1200. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADEMOISELLE DE GRIGNAN.

A Paris, ce 10 mai 1694.

Je me sens très honoré, charmante Pauline, que vous ayez bien voulu vous adresser à moi pour me faire le confident de votre amitié pour madame la duchesse de Villeroi; elle a assurément reçu votre lettre avec tous les sentiments que vous pouvez désirer; et vous en auriez déja la réponse, sans la mort cruelle de madame de Barbesieux [1], qui a jeté dans une affliction sensible tous ses parents et tous ses amis. La petite duchesse [2] en a pensé mourir de

[1] Catherine-Louise de Crussol d'Uzès, morte le 4 mai 1694, de la petite vérole; on ne la fit point sortir du château de Versailles, malgré l'usage établi. Et d'un autre côté la duchesse d'Uzès sa mère ayant demandé avec instance que Duchesne, médecin des enfants de France, la vit, le roi ne voulut pas le permettre. (*Journal de Dangeau*, 26 avril et 1er mai 1694.) (P.)

[2] Marguerite Le Tellier, sœur de M. de Barbesieux, duchesse de Villeroi.

douleur, mais mourir au pied de la lettre; je la vis trois heures avec des vapeurs si terribles et si nouvelles pour elle, qu'elle nous fit peur : à l'heure qu'il est, sa douleur est dans les règles ordinaires; mais c'est une plaie que je crois qui saignera longtemps dans la famille. M. l'archevêque de Reims[1] dit qu'il ne conseillera jamais à M. de Barbesieux de se remarier, par l'impossibilité de trouver une femme aussi parfaite; mais pour moi, je lui conseillerai le contraire, s'il veut bien en prendre une[2] de ma main; car je connais un petit chef-d'œuvre, non pas en toutes richesses, méprisables et périssables, mais en toutes perfections rares et adorables, qui peut très aisément lui faire oublier ce qu'il a perdu, et le rendre le plus heureux de tous les hommes. Après avoir bien pleuré et lamenté trois jours dans sa petite maison de Lestang, il s'en retourna samedi au soir à Versailles et à son devoir. La duchesse de Villeroi est venue ici passer quelques jours auprès de sa mère[3]; pour moi, je m'en vais demain, avec mes faibles pieds, porter mes mauvais bras à Saint-Martin, où je serai quelque temps avec le cardinal de Bouillon; je voudrais bien que l'air de Saint-Martin pût remettre mes épaules dans leur devoir; mais il fait une sécheresse et un diable de vent tout propre à rendre malade, bien loin de guérir : avez-vous le même temps à Grignan? c'est enfin demain le départ de madame de Sévigné et de M. le chevalier de Grignan; voilà des hôtes qui ne vous déplairont assurément point; plût à Dieu que je pusse les accompagner! mais ce qui est différé n'est pas perdu; je crois fermement encore que je m'y retrouverai quelque jour, dans l'admiration de toutes vos grandeurs; car ce chapitre

Son mari avait pris depuis son mariage le titre de duc; on l'appelait auparavant le *marquis d'Alincourt*. (*Journal de Dangeau*, 28 février 1694.) (P.)

[1] Charles-Maurice Le Tellier, oncle de M. de Barbesieux. (P.)

[2] C'est de Pauline de Grignan que M. de Coulanges veut parler, et la même à qui cette lettre s'adresse. (P.)

[3] Anne de Souvré, marquise de Louvois. (P.)

d'un côté, tous ces écussons en manteau ducal de l'autre, ce château magnifique, ces appartements si bien meublés, toutes ces tables dans la galerie, tout le monde qui va et vient, et ce comte et cette comtesse, qui remplissent si bien ce château, et qui y font si bonne chère à leurs amis, sont, en vérité, pour moi, *la gloire de Niquée*, ni plus, ni moins, et un séjour qui convient à tous mes goûts : attendez-moi donc, adorable Pauline, et soyez persuadée que vous ne pouvez jamais voir arriver personne à Grignan, qui vous honore et qui vous estime plus que je fais.

Je ne doute pas que madame de Coulanges ne vous dise elle-même des nouvelles de sa santé, qui est beaucoup meilleure qu'elle n'a été.

MADAME DE COULANGES.

Depuis que vous êtes partie, mademoiselle, rien ne fait du bruit ici que vos lettres; mais je suis lasse que vous fassiez plus de bruit que de besogne; vous ne pouvez jamais savoir ce que c'est que de vous regretter, et vous êtes bien heureuse. Je vous fais des compliments sur la tragique mort de madame de Barbesieux ; j'en fais aussi à madame de Grignan ; et j'ai bien de la bonté de penser à elle, sans me plaindre de ce qu'elle m'ôte aujourd'hui madame de Sévigné. Je vous avoue que je ne m'imagine de consolation pour moi que d'aller à Grignan, où j'espère que vous me recevrez mieux que la première fois que je fis ce voyage; vous n'y parûtes point. Adieu, Mademoiselle, je vous serai sensiblement obligée, si vous faites souvenir à M. et madame de Grignan de la manière dont je les honore : je me réjouis avec vous de ce que je ne suis pas morte, vous auriez perdu une personne bien attachée à vos charmes.

1201. — DU MÊME A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 mai 1694.

Il y aura demain justement quinze jours que vous partites d'ici; il est donc temps, ma très aimable gouvernante, de vous écrire à Grignan, et de vous assurer que vous y êtes la très bien venue. Nous avons eu de vos nouvelles de Moulins, et jusque-là, le voyage avait été heureux; je souhaite qu'il ait continué de même, et qu'à l'heure présente, hors de toutes vos fatigues, vous jouissiez de la vue de tant de personnes que vous aimez, et de tous les charmes inséparables du château magnifique où vous êtes. Pour moi, je vous dirai que je partis pour Saint-Martin[1] le même jour que vous partites d'ici; et comme vous n'êtes point ennemie des détails, je vous rendrai compte de tout ce que j'ai fait depuis ce temps-là; je fus à Saint-Martin jusqu'au samedi, je ne vous dirai pas, en toute joie et en toute liesse; car jamais je ne fus plus triste ni plus abattu, sans savoir pourquoi, ni de plus mauvaise compagnie; Saint-Martin, aussi bien que le cardinal, sont toujours pour moi d'un agrément sans pareil; mais enfin, cette épaule, ce bras gauche et cette main, qui ne sont point sans douleurs et qui me chicanent toujours, m'ont jeté dans une pesanteur et dans un abattement dont je ne reviens point; c'est ce qui me fait résoudre de songer absolument à ma santé; et pour cela depuis huit jours, je me suis abandonné à la saignée et à beaucoup de médecines réitérées, dont je ne sens point encore tout l'effet que j'en attends; mais il faut espérer que m'étant mis dans mon devoir, ma bonne nature s'y remettra aussi. Voilà donc où j'en suis, mon adorable gouvernante; j'ai été fort visité pendant tous mes remèdes, et je ne saurais trop courir,

[1] L'une des abbayes du cardinal de Bouillon; elle était située auprès de Pontoise. (A. G.)

quand je me porterai bien, pour aller remercier tous les gens qui s'intéressent à ma santé. Je suis encore plus heureux qu'une infinité d'autres gens accablés de fièvres, de pourpre, et de mille autres maux. M. de Harlay [1], gendre de M. le chancelier, est assez considérablement malade ; la présidente Le Coigneux l'est aussi ; mais qui l'est d'une très cruelle de façon, c'est la pauvre mademoiselle de Sanzei, qui court risque de tomber dans le mal de la feue duchesse de Grammont, si Dieu n'y met la main. L'on prétend que les parfums et les jonquilles, dans un temps où ces odeurs sont mortelles, l'ont jetée dans l'état où elle est. On a jusqu'ici qualifié son mal d'un rhumatisme dans les entrailles ; il n'y a sorte de remèdes qu'on ne lui ait fait, jusqu'à la saigner trois et quatre fois du pied en deux jours ; enfin, elle est dans des agitations et des convulsions si violentes, qu'elle n'a plus de repos qu'en prenant de l'opium, dont on lui fait faire un trop fréquent usage ; en un mot, les médecins paraissent bien empêchés pour remédier à un mal si extraordinaire. Madame de Coulanges vient d'envoyer Saint-Donnat à mademoiselle de Sanzei, et son retour nous apprendra ce qu'il faut espérer de la guérison de cette pauvre fille ; le malheur est qu'il ne pourra pas la secourir longtemps, car il part incessamment. Madame de Poissi est accouchée d'un garçon : faites vos compliments à tout ce qui s'appelle Maisons et Lamoignon. On marie fort M. de Barbesieux par la ville ; mais il est constant qu'il est encore si affligé, qu'il ne songe point à se remarier ; je veux toujours espérer, par tout ce que j'entends, qu'il préférera un mérite solide à tous les trésors périssables, quand il sera obligé d'en venir à de secondes noces. M. de Barillon épouse aujourd'hui mademoiselle Doublet. Le chevalier de Bezons [2] se maria aussi hier. Savez-vous

[1] Nicolas-Auguste de Harlay, seigneur de Bonneuil ; il était cousin du premier président, et il avait épousé mademoiselle Boucherat en 1670. (M.)

[2] Jacques-Bazin de Bezons, maréchal de France en 1709.

qui se marie encore, s'il n'est déjà marié? M. le marquis de Grignan, et l'on débite que c'est mademoiselle de Saint-Amand qu'il épouse ou qu'il a épousée; c'est à vous, Madame, à nous éclaircir sur ce fait; vous avez du moins un avantage, qu'on a très bonne opinion de tout ce que vous ferez ou aurez fait; de bel et bon argent, et en quantité, voilà qui est un grand secours, dans le temps où nous sommes principalement. Tous les guerriers prennent congé dans la semaine prochaine; la solitude sera grande à Versailles et dans les bonnes maisons. M. et madame de Chaulnes s'en vont jeudi; eux et madame de Coulanges se sont raccommodés de fort bonne grace; et il n'est plus question entre eux de la *pétoffe*, dont vous avez vu les commencements. Je m'en vais chez la maréchale de Villeroi, qui s'est fait saigner aujourd'hui du pied, par précaution seulement; et tous les Louvois ne manqueront pas de s'y trouver. Ce sera jeudi prochain la procession de la châsse de sainte Geneviève [1]; l'archevêque et madame de Lesdiguières n'ont pas été les plus forts pour l'empêcher cette année. Adieu, ma très aimable, je vous embrasse avec une tendresse infinie.

[1] La disette des grains et l'espèce de famine qui avait affligé la France pendant l'année 1693, firent demander cette procession de la châsse de sainte Geneviève. Hénault qui en parle, la place dans cette même année, et pourtant on voit ici qu'elle n'eut lieu qu'en 1694. C'est l'anachronisme le moins fâcheux qu'il pût commettre. Quant à madame de Lesdiguières, sa liaison avec l'archevêque de Paris, Harlai de Chanvalon, est bien connue, comme il l'est aussi que les femmes n'en pouvaient guère avoir d'édifiantes avec ce prélat. Il avait passé du siége de Rouen à celui de Paris. Entre autres vaudevilles qui couraient contre lui, nous en avons un fort long, dont chaque couplet finit par,

Il fait tout ce qu'il defend
A Paris comme à Rouen (A. G.)

1202. — DU MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 25 juin 1694.

Il y a mille ans que nous n'avons eu de vos nouvelles ; à qui en avez-vous, ma chère gouvernante? croyez-vous qu'elles nous soient indifférentes? non, en vérité, nous vous aimons tendrement, et tous les habitans de ce royal château où vous êtes. J'arrive de Versailles, où j'ai été huit grands jours à faire une fort jolie vie avec tous mes amis et amies. J'y ai laissé mademoiselle de Sanzei dans le doux et agréable chemin de la convalescence : elle vous est très obligée de toute l'inquiétude que vous avez eue de son mal, qui a été fort douloureux, en vérité, et fort périlleux ; mais enfin, jeunesse revient de loin ; et désormais, dans de certains temps principalement, elle ne s'abandonnera pas volontiers à tous les parfums dont elle est entourée, quoiqu'elle s'en prenne plus à une promenade qu'elle fit sur l'eau qu'aux jonquilles. Mais une bizarre aventure qui m'est arrivée à Versailles, a été la mort de mon petit laquais qui chantait, et que bien connaissiez. J'arrivai à Versailles le jeudi au soir ; la nuit il fut pris d'une grosse fièvre, et d'un grand mal de côté; et il lui survint encore tant de fâcheux accidents, qu'il mourut le lundi sur les dix heures du matin : mais pourquoi ne serait-il pas mort? M. le duc de Sully et M. de Rebenac sont bien morts; madame de Verneuil et la duchesse du Lude, qui allaient à Sully à leurs journées, n'ont été que jusqu'à Montargis ; et la duchesse (*de Sully*) qui avait pris la poste, est arrivée tout juste pour les derniers moments; elles sont toutes de retour ici. La duchesse est à Saint-Denis aux filles de Sainte-Marie. Le fils unique de la belle madame du Fresnoi est mort aussi ; enfin, l'on ne voit qu'enterrements, et l'on ne parle que de gens malades. La princesse d'Enrichemont,

[redacted]

maintenant duchesse régnante de Sully, a la petite vérole, et madame de Beringhen la rougeole; mais je suis bien moins en peine d'elles, que de madame de Coulanges, qui a perdu son temps et son argent avec Saint-Donnat. Les douleurs de colique sont revenues de plus belle; l'enflure de son estomac et de son ventre est devenue si considérable, que la maladie dont elle est menacée n'étant point équivoque, elle s'est mise depuis trois jours, avec l'approbation de toutes les bonnes têtes qu'elle a consultées, entre les mains de Carette [1] qui lui fait prendre des médecines et des eaux de Saint-Mion, dans lesquelles elle fait tomber sept gouttes d'une liqueur, qui fait tous les miracles dont vous avez entendu parler. Madame de Coulanges a été assez mal de ces remèdes les deux premiers jours; mais aujourd'hui elle se trouve beaucoup mieux; je souhaite fort, comme vous pouvez croire, que ce mieux continue, et que nous la tirions bientôt d'affaire; vous ne sauriez croire combien son mal me donne de chagrin, et combien il m'envoie de tristes vapeurs à la tête, dont je ne me vante pas.

Vous apprendrez, sans doute aujourd'hui, par plus d'un endroit, les nouvelles de Bretagne; la flotte ennemie s'est présentée devant Brest, et a voulu faire une tentative: mais douze cents hommes, qui étaient descendus, ont été si violemment repoussés, qu'on ne croit pas que la flotte hasarde une seconde descente; ils ont tous été tués ou noyés, et l'on prétend qu'un milord considérable, chef de l'entreprise, y a péri tout des premiers : Langeron a fait des merveilles en cette occasion. Je ne doute pas que cette tentative des ennemis n'ait donné par plus d'une raison de l'inquiétude à nos amis [2], qui sont toujours à Saint-Malo; mais s'il est vrai que la flotte ait levé l'ancre comme on

[1] Charlatan italien que La Bruyère peint sous le nom de *Carro-Garri*, dans le chapitre intitulé : *De quelques usages*.

[2] M. et madame de Chaulnes. (P.)

dit, ils n'auront point le dégoût de voir venir les troupes de Normandie à leur secours; Dieu veuille qu'ils n'en aient aucun besoin; car comme nous connaissons le mari et la femme, *le diable serait bien aux vaches*. L'abbé Têtu est toujours fort extraordinaire; il a loué une maison dans la rue Neuve-Saint-Paul. Voilà, ma belle gouvernante, toutes nos nouvelles, au moins les miennes; car je ne sais jamais que fort grossièrement le sujet de la pièce. La maréchale de Villeroi qui est ici, sachant que je venais de vous écrire, m'a prié de vous dire toujours mille belles et bonnes choses de sa part; elle est très assidue auprès de madame de Coulanges qu'elle aime de plus en plus et dont elle est en peine; je n'ai jamais vu une meilleure femme, ni plus digne d'être honorée et aimée. Je fus hier chez madame de Lesdiguières, qui me fait enfin espérer son portrait; mais il ne sera pas avec ses accompagnements, comme celui qui se débite dans les tabatières : quelque charitable personne ne vous en aurait-elle point envoyé quelqu'une à Grignan? Il n'est rien de plus scandaleux que ces sortes de boîtes, et l'on en cherche les peintres avec attention pour en faire justice. Adieu, ma très aimable gouvernante.

1203. — DU MÊME A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 28 juin 1694.

Faites, faites votre mariage; vous avez raison, et le public a tort, et très grand tort. Si j'avais su que madame de Coulanges vous eût parlé de tous les dits publics, je me serais bien gardé de les répéter; et si la lettre que vous lui avez écrite fût arrivée deux heures plus tôt, je me serais bien gardé encore de traiter avec vous ce chapitre; tout ce que vous nous avez écrit à l'un et à l'autre sur ce sujet, est admirable, très vrai, et sans aucune réplique : chacun sait ses affaires; *l'un a dételé le matin, l'autre l'a-*

près-dînée[1], et quiconque dételle, mérite louange; c'est une marque d'esprit, et d'un grand savoir-faire; prenez donc le parti qui vous convient; mais voulez-vous mettre le public dans son tort? faites-vous donner une si bonne et grosse somme en argent comptant que vous vous mettiez à votre aise : un gros mariage justifiera votre procédé, tirez, comme je vous le dis, le plus d'argent comptant que vous pourrez; car voilà la précaution qu'il faut prendre en pareil cas; le public dit, et il n'a pas tort, qu'il ne faut jamais compter avec les financiers sur les biens à venir; et le public est persuadé, et il a raison encore, que la paix faite, on les pressera tant, qu'on en ruinera beaucoup; prenez donc bien toutes vos mesures, et consolez-vous d'une mésalliance, et par le doux repos de n'avoir plus de créanciers, dans le séjour de beaux, grands et magnifiques châteaux, qui ne doivent rien à personne, et par la satisfaction de donner quelquefois dans le superflu, qui me paraît le plus grand bonheur de la vie. Voilà, ma belle Madame, tout ce que j'ai à vous répondre. Vos lettres sont admirables, et c'est un meurtre de n'en pouvoir faire aucune part au public; mais comme il n'en profiterait pas, je conviens avec vous du silence, ce seraient précisément *des marguerites devant des pourceaux*. Je n'ai pu cependant m'empêcher de discourir de tout cela avec la maréchale de Villeroi, qui a bon sens et bon esprit, qui aime tendrement tout ce qui s'appelle Grignan; qui vous estime et vous aime aussi, qui se sent obligée de l'attention

1 L'un des plus jolis couplets de Coulanges; il a été indiqué dans la *Notice historique*, tome Ier, page 143. Le voici tout entier :

D'Adam nous sommes tous enfants.
La preuve en est connue,
Et que tous nos premiers parents
Ont mené la charrue.
Mais las de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'après-dînée

que vous avez de lui faire faire des compliments, qui me prie à tout moment de vous les rendre au centuple, et sur de bons tons, et qui, enfin, est déchaînée, comme vous, contre le public qui se déchaîne toujours sans savoir pourquoi. Elle approuve toutes vos raisons, elle vous loue sans fin et sans cesse, et vous conseille d'aller votre grand chemin. Aujourd'hui, comme vous dites fort bien, on parle d'une chose, et demain on n'en parle plus ; et quand vous présentez au public une jolie marquise de Grignan, et qu'il sera persuadé que vous en avez beaucoup de bien, il ne vous fera pas plus votre procès qu'à tous les gens de la première qualité, qui vous ont montré ce chemin, et qui ne croient pas, à l'heure qu'il est, en avoir la jambe moins bien tournée. Voilà qui est dit, je ne vous en parlerai plus.

Madame de Coulanges vous a mandé de ses nouvelles, qui ne sont point encore trop bonnes ; elle eut avant-hier une très mauvaise nuit ; mais les remèdes qu'elle prend ne peuvent pas la guérir sur-le-champ, il faut bien se donner quelque patience. Qui en mourra assurément, c'est l'abbé Têtu [1], qui ne peut souffrir ni la personne, ni la conversation de Carette, et à tel point, qu'il a déserté la maison de madame de Coulanges, parceque Carette la vient voir tous les jours, et passer avec elle des temps infinis. Madame de Coulanges est bien de même goût que l'abbé, mais quand il y va de la vie, *il sait bien peu faire, qui cela ne sait faire ;* et l'abbé qui veut être le maître partout, admire madame de Coulanges, et trouve mauvais, entre cuir et chair, qu'elle ne se défasse pas de Carette, puisqu'il lui déplaît ; l'abbé a trouvé mauvais encore qu'elle eût mis un oranger chargé de fleurs dans sa galerie : en

1 « C'était un homme plein de son propre mérite, d'un savoir médiocre, « et d'un caractère à ne pas aimer la contradiction : aussi ne goûtait-il pas « le commerce des hommes ; il aimait mieux briller seul au milieu d'un « cercle de dames, auxquelles il imposait, ou qu'il flattait plus ou moins, « selon qu'elles lui plaisaient. (*Souvenirs de madame de Caylus.*)

[redacted]

un mot, il est bien extraordinaire; et je crains que la transmigration qu'il fera sans doute, quelque jour, au sortir du quartier de Saint-Paul, où il se va loger, ne soit au quartier des incurables, pour adoucir le mot de la retraite par où il finira vraisemblablement. Je n'ai point entendu parler des Chaulnes depuis l'affaire de Brest, qui s'est passée à souhait pour eux. Le blé et l'avoine sont ici toujours fort chers, et les maladies et les morts très fréquentes. La Péraudière, frère de M. de Valentiné, est mort en deux fois vingt-quatre heures; mais qui est assez malade, et dont je suis bien en peine, c'est de madame de Louvois; elle a une petite fièvre, des frissons de temps en temps, qui la chicanent; elle a fort mal passé la nuit; elle a tant de peur d'être malade, qu'elle en sera malade, et tant de peur de la mort, que je crains qu'elle n'en meure; dès qu'elle a le moindre mal, c'est la rougeole, le pourpre, la petite vérole; en un mot, elle est agitée de la crainte continuelle de toutes ces maladies : mais savez-vous ce qui me fait le plus de peur pour elle? ce sont ses immenses richesses, et l'extrême bonheur dont elle jouit. Madame de Coulanges est aujourd'hui toute tournée du côté de la vie; elle se trouve beaucoup mieux qu'elle n'a encore été. Elle a donné à dîner à Carette, au maréchal de Bellefonds, *et aux Divines* [1]; vous croyez bien que l'abbé Têtu n'a pas été de ce repas; son procédé est trop plaisant. Carette dit toujours qu'il part mercredi pour l'Italie; mais il promet à sa malade des gouttes, et la manière dont elle aura à se conduire pendant son absence; franchement j'ai bien de l'impatience de revoir madame de Coulanges dans sa première santé, par bien des raisons. Adieu, ma chère Madame, voilà une assez longue lettre. Rendez-moi toujours de bons offices auprès des habitants de votre château, que j'honore et que je prends la liberté d'aimer se-

[1] Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise. (P.

lon leurs mérites. Je suis très obligée à la sage Pauline des deux lignes qu'elle a écrites dans votre lettre ; j'ai beaucoup d'amitiés à lui faire de la part de la duchesse de Villeroi, qui ne me voit point sans me demander de ses nouvelles, et sans me prier de lui dire mille choses pour elle.

1204 — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES [1].

A Grignan, le 5 juillet 1694.

Vous me faites respirer, en me disant que madame de Coulanges est bien mieux : sa dernière lettre m'avait tellement affligée, que je n'en pouvais plus ; je suis fâchée que Carette la quitte, je veux qu'il laisse le maréchal de Bellefonds, comme son maître garçon, pour la conduire dans la suite de ses remèdes. C'est une cruelle chose que de mettre sa vie entre les mains d'un médecin, qui croit fermement qu'il va prendre possession d'une souveraineté en Italie ; je vous demande la suite d'une histoire où je prends tant d'intérêt. Je plains bien madame de Louvois de toutes ses craintes ; c'est le malheur attaché au bonheur de cette vie. Vous ne me dites rien de vous, mon cher cousin ; pensez-vous que votre santé et votre joie me soient indifférentes? M. de Grignan est vers Nice avec un gros corps de troupes, pour repousser en cas d'alarmes cette flotte si mal reçue à Brest. Vous savez comme messieurs les lieutenants généraux des provinces sont présentement lieutenants généraux des armées, cela les charme et les ruine. Nous avons toujours ici quelqu'un qui passe et joue à l'hombre. On lit, on est dans sa chambre ; enfin, les jours passent. Notre petite troupe vous aime et vous embrasse.

[1] Il paraît qu'on a supprimé de cette lettre tout ce que madame de Sévigné répondait sur le mariage de son petit-fils. (P.)

[redacted]

1205. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 4 août 1694.

Je viens de passer les plus beaux quinze jours du monde à Meudon ; en vérité, c'est un lieu enchanté ; et je ne comprendrai jamais que le roi ne veuille point jouir d'un tel enchantement ; car cette maison, avec toute sa vaste étendue, lui convient beaucoup mieux qu'à madame de Louvois ; il en faut demeurer d'accord. Elle espère bien aussi que la paix faite, et l'abondance revenue dans le royaume, le roi prendra Meudon, et lui donnera moyen d'acquérir aux portes de Paris une maison plus convenable pour elle, et pour les compagnies qu'elle veut voir, et moins exposée à celles dont elle se passerait à merveille ; et je ne trouve pas qu'elle ait tort. Cependant, je lui conseille fort de prendre le temps comme il vient, et de s'accommoder autant qu'elle pourra des incommodités de Meudon. Elle a même eu contentement ce voyage-ci ; car elle n'y a eu précisément que les gens qu'elle y voulait avoir. Nous en revînmes samedi au soir, pour assister dimanche au dernier acte de philosophie du joli abbé de Villeroi qui fit des merveilles, et où se trouva bonne et nombreuse compagnie en haut et en bas ; car présentement les dames viennent aux actes ; et la maréchale de Villeroi donna une belle et magnifique collation à toutes celles qu'elle y avait invitées. Mais parlons d'autres choses ; j'espérais à mon retour trouver madame de Coulanges dans le bon train où je l'avais laissée ; elle avait même été d'une fête à Lestang chez M. de Barbesieux, il n'y a que huit jours, où je l'avais vue, et d'où elle était revenue à Paris sur les deux heures après minuit, sans qu'elle s'en fût trouvée mal. Il est vrai, Madame, qu'au lieu de la retrouver avec le même visage, je l'ai trouvée dans le dernier changement, causé par un

grand dérangement, et une insomnie extraordinaire, nonobstant quoi Carette a voulu la faire baigner; ce qui l'a réduite en tel état, et son pauvre estomac s'en est trouvé si affaibli, que Carette lui-même a suspendu, quant à présent, les bains et les gouttes mêmes; elle ne digère plus, elle rend le peu qu'elle mange sans appétit, tout comme elle le prend; en un mot, elle ne sait plus où elle en est, et tous les gens occupés d'elle se trouvent bien embarrassés : faut-il quitter Carette ? ne le faut-il pas ? faut-il frapper à une autre porte ? faut-il aller à Bourbon cette automne sans perdre de temps ? Enfin, que faut-il faire ? On n'ose donner aucun conseil, parcequ'on ne veut se charger d'aucun événement; cependant nous ne sommes pas bien; après avoir passé trois nuits entières sans fermer l'œil, elle a enfin dormi quatre ou cinq heures celle-ci. Je suis assuré que cette rechute ne vous plaira point; car elle trouve encore que les vents s'emparent de son estomac, comme dans le premier temps; ce qui fait voir l'inutilité de tout ce qu'elle a pris jusqu'ici pour les en chasser. L'abbé Têtu triomphe, et bat des mains, et ce triomphe ne sert qu'à déplaire et à mettre en colère, car quel autre parti fallait-il prendre ? Cependant, la maison de madame de Coulanges ne désemplit point; comme on est assuré de la trouver, tout ce qui la connait y vient; et chacun donne son avis, qui est, à mon gré, un autre mal. C'est tout vous dire que madame de Monchevreuil y a passé deux après-dînées, et que madame la chancelière Le Tellier, à quatre-vingt-six ans, y passa celle d'avant-hier. Je suis assuré que vous ne nous quitteriez pas si vous étiez ici. Madame de Coulanges me prie de vous dire de sa part mille choses plus tendres les unes que les autres. Dans le nombre des visites qu'elle reçoit, vous croyez bien que les maréchales de Créqui et de Villeroi ne lui manquent pas; ainsi il me fut hier fort aisé de leur faire voir dans votre dernière lettre l'honorable commémoration que vous faites d'elles, elles m'ont

chargé de n'épargner aucun des termes les plus significatifs pour vous bien marquer leur reconnaissance, et pour vous bien assurer qu'elles sont très sensibles aux marques de votre amitié. La maréchale de Créqui est fort tendre sur le sujet de Blanchefort ; et vous n'avez rien oublié de tout ce qui se pouvait dire à cette occasion pour la bien flatter. Vous n'avez assurément, ma belle Madame, qu'à me mettre entre les mains tous vos souvenirs! j'en ferai toujours un très bon usage et fort aisément, car vous connaissez tous mes amis et toutes mes amies. Je ne sais si je n'irai point demain à Pontoise; je reçus hier une semonce fort obligeante de mon aimable cardinal (*de Bouillon*), et son ambassadeur me fit entendre qu'il pourrait bien m'envoyer ce soir une voiture pour cela ; je n'y serai qu'autant de temps que l'état de madame de Coulanges me le permettra ; car vous croyez bien que désormais cet état fera la règle de mes séjours. C'est un premier devoir, à quoi je n'ai garde de manquer ; mais c'est elle-même qui veut que j'aille mon chemin, disant que sa maladie ne doit pas être regardée comme un mal dont on voie sitôt la fin ; et c'est à moi sur cela de marcher avec prudence.

Nous avons eu bien des affaires avec Carette; mais cela serait bien long à vous conter ; on l'avait mis d'une partie à Vaugirard avec mesdames de Louvois, de Créqui, Bernières ; et madame de Coulanges y avait fourré une petite madame de Séchelles, amie de madame de Pezeux, fort jolie, et dont Carette disait qu'il était amoureux passionné ; on espéra que cette passion réjouirait la compagnie, et tout cela se passa de travers. La marquise de Créqui outra la pièce ; M. de Barbesieux qui survint, parut touché de la petite dame, et le tout pour rendre Carette jaloux ; enfin, on en vint si bien à bout, que Carette s'en retourna furieux à Paris, en traitant madame de Coulanges d'infâme, qui n'avait amené cette jeune femme que pour la vendre à son cousin ; et mesdames de Louvois et de Créqui, de bonnes

confidentes. Enfin, cela fut si plaisant, qu'on n'a parle d'autre chose à Paris; mais vous croyez bien que tous les acteurs de la pièce n'ont fait qu'en rire, et que tout le ridicule en est tombé sur *le marquis* de Carette; si on l'avait mieux connu, on ne l'aurait point admis en si bonne compagnie. Il a été longtemps sans venir voir madame de Coulanges; mais enfin, comme elle en avait affaire, elle a fait marcher le père Gaillard pour lui demander pardon; et *le Prince* paraît, à l'heure qu'il est, avoir mis tout son ressentiment sous les pieds du crucifix; mais comme madame de Coulanges est retombée après cette *pétoffe*, il y a bien des gens qui la trouvent hardie d'avoir repris les remèdes de Carette. Voilà grossièrement le sujet de cette pièce, qui a été fort ridicule. Eussiez-vous jamais pris votre amie pour une vendeuse de chair humaine; et de concert avec elle, de telles confidentes que celles que je vous ai nommées?

Il n'y a rien ici de nouveau; et puis les nouvelles publiques, et plusieurs particulières vous vont par l'abbé Bigorre et par madame de La Troche. Madame de Bagnols, qui partit samedi pour Versailles, y est tombée si malade, qu'il l'a fallu saigner du pied en diligence; cela est fort commode pour les gens qui lui prêtent leur appartement; mais aussi que va-t-elle faire dans cette galère? Voilà son portrait que je vous envoie : y a-t-il rien de plus plaisant que cette taille-douce avec ses chiens, et son nom gravé et orthographié à ne pouvoir pas le prendre pour un autre? Cette taille-douce a fort réjoui madame de Coulanges; c'est madame de Louvois qui vient de me l'envoyer, et vous la recevrez tout chaudement. Adieu, ma très aimable; toujours mille tendresses et mille respects pour vous et pour tous les habitants du magnifique château où vous êtes. Je vois ces amusements et toute votre bonne compagnie, et l'eau m'en vient à la bouche. M. l'archevêque d'Arles m'a fait une très bonne et très aimable réponse, et j'aurai en-



core l'honneur de lui écrire incessamment. C'est donc présentement monsieur de Carcassonne qui est malade.

1206. — DU MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 27 août 1694.

Je viens de passer trois semaines tant à Pontoise qu'à Versailles sans débrider, c'est-à-dire sans revenir à Paris. Vous pouvez bien juger par là de la meilleure santé de madame de Coulanges; car pour peu qu'elle eût été équivoque, vous croyez bien que je ne l'eusse pas quittée, ou que mon voyage n'eût pas été si long. J'ai été même fort content à mon retour, l'ayant trouvée avec un très bon visage et fort engraissée; cependant elle ne se tient pas encore guérie; parcequ'elle a de temps en temps de petits retours de colique, et qu'elle n'est pas tout-à-fait délivrée des vents qui veulent s'établir dans son estomac, et qui font qu'elle est quelquefois enflée; mais enfin elle mange, sobrement à la vérité; elle a de bonnes nuits, et elle va et vient par le monde, comme si de rien n'était. Voilà ce qui a succédé au triste état dont je vous rendis compte dans ma dernière lettre; elle s'est remise aux gouttes de Carette, avec intention pourtant de laisser passer des jours sans en prendre; elle est, au surplus, délivrée des fréquentes visites du *marquis*, parcequ'il a été lui-même assez malade, et qu'il ne sort point encore. Je n'ai pas manqué, ma très aimable Madame, de faire lire votre lettre à madame de Coulanges, qui a été fort contente d'y voir la continuation de votre amitié, et fort touchée des sentiments de l'adorable Pauline, qui a des manières d'écrire et des expressions si naturelles, qu'on est très persuadé qu'elle a dans le cœur tout ce qu'elle écrit. Ainsi, madame de Coulanges et moi, nous lui sommes très obligés de tout ce qu'elle nous dit d'agréable, et nous vous supplions instamment, ma belle Marquise, de la bien remercier, et tous les habitants de ce

magnifique château, qui veulent bien s'intéresser à ce qui nous regarde. Mais revenons à nos moutons, car vous voulez des détails, et il me semble que vous m'avez écrit autrefois que c'était le style de l'amitié. Ce fut donc un vendredi matin qu'une calèche à six chevaux de l'aimable cardinal de Bouillon me vint prendre chez moi, et me mena rapidement dîner à Saint-Martin, où je trouvai M. et madame de Croissi, mademoiselle de Croissi, madame de Saint-Géran, et Richard Hamilton, qui y étaient dès la veille; mon amour-propre fut content de la réception qu'on me fit; quelle chère, quelle maison, quelles promenades, et quelle liberté! Les Croissi s'en allèrent samedi au soir; mais ils furent remplacés dans le moment par la comtesse de Furstemberg, et par mademoiselle d'Albret, une jolie seconde fille de madame de Bouillon. Le dimanche arrivèrent, M. le Grand...

MADAME DE COULANGES *interrompt ici la lettre de son mari*

C'est moi qui arrive dans Saint-Alexis, où je trouve un vieil enfant entouré de jouets, et tout ravi dans la contemplation de ses poupées; il sait lire et écrire cet enfant; il me fait voir qu'il vous a rendu compte de tout ce que j'avais à vous dire sur ma santé : vous n'aurez donc point de mes nouvelles cet ordinaire, mon amie; mais je vous assurerai de toute la vive reconnaissance que j'ai de vos bontés pour moi; peut-être guérirai-je, peut-être mourrai-je; mais je vous aime bien en attendant, ma très aimable; je ne suis point du tout insensible à toutes les honnêtetés que je reçois des habitants du palais *de la félicité* [1] : M. de La Garde a beaucoup de part à ma reconnaissance, et pour l'adorable Pauline, j'en suis charmée; savoir dire des choses aussi aimables que celles que M. de

[1] Le château de Grignan.



Coulanges m'a montrées, est un trésor que je suis bien aise, en vérité, qui ne me soit point caché. Jamais absente n'a été moins oubliée qu'elle l'est ici ; on en parle, on la loue ; et je dis tristement : *Mais ce n'est pas la voir que de s'en souvenir*. Cela est trop plaisant combien je l'aime ; je crois devoir lui en demander pardon, et j'ai même la confiance d'espérer l'obtenir. Le maréchal d'Humières est bien malade ; mais le maréchal de Villeroi se porte bien. Mon amie, n'avez-vous jamais vu une madame Berthier belle et fleurie, jeune et saine ? elle est morte en quatre jours ; et puis, comptez sur quelque chose en cette vie. Je vous embrasse, ma très belle, et je sens le plaisir de vous griffonner quelques lignes, que vous ne pourrez peut-être pas lire. Voici bien une autre rareté que je viens de trouver ici ; c'est le miroir de toilette, dont se servait la reine Marguerite ; les carrés y manquent, on va les chercher par toute la terre ; c'est bien à M. de Coulanges à avoir les restes de la reine Marguerite !

MONSIEUR DE COULANGES *continue.*

C'est bien parlé ; voilà un beau griffonnage, et une femme qui a du sens et de la raison, peut-elle orthographier de la sorte ? Je suis vengé de toutes ses mauvaises plaisanteries à mon égard, par l'espérance bien fondée que j'ai que vous ne les pourrez jamais lire.

Le dimanche, arrivèrent donc M. le Grand, madame d'Armagnac, avec *les Anges*, ses filles, mademoiselle de Bouillon et madame de Beaufremont ; et lundi à dîner, le chevalier de Lorraine ; et le mardi, M. de Bouillon, la duchesse de La Ferté et Langlée : tout cela fait une compagnie admirable pour manger les bons mets du cardinal, et pour faire ronfler les pistoles au lansquenet, tout comme si elles ne valaient pas quatorze francs la pièce. Il y eut beaucoup de sang répandu, mais il ne fut pas perdu ; et tel

devint gai, qui était triste auparavant; comme tel devint triste, qui auparavant était de fort bonne humeur; des quarante et cinquante pistoles aux réjouissances seulement; en un mot, grande chère et beau jeu. Nous nous séparâmes tous, qui un jour plus tôt, qui un jour plus tard; mais le jeudi, le cardinal me ramena à Versailles avec madame de Saint-Géran, qui avait trouvé le gîte de Saint-Martin fort bon. J'ai été à Versailles, depuis ce jeudi jusqu'à avant-hier en toute joie et en toute liesse, et, ce qui est rare à Versailles, en toute liberté; car, Dieu merci, je n'y vois que qui j'y veux voir, et que les personnes encore qui me conviennent. J'ai donc passé mes journées avec la maréchale de Villeroi, qui répond à vos souvenirs comme vous pouvez le desirer, et qui dit comme vous, que je ne ménage point les termes pour vous parler de ses sentiments; avec la duchesse de Villeroi, qui me parle très souvent de l'adorable Pauline, et qui la souhaite à tout propos; avec la Saint-Géran, *belle pochette et rien dedans;* avec tout ce qui s'appelle Noailles, Boufflers, Croissi; à toute heure chez madame d'Armagnac, qui me donne son portrait et celui de ses filles; mais chez qui encore? chez madame la duchesse, la plus gracieuse et la plus jolie princesse qui fut jamais; j'y ai eu des entrées fort libres; et je lui ai déclaré que, quelques avances qu'on me fit de la part des autres princesses pour les fréquenter, je ne verrais jamais qu'elle. Enfin, ma chère gouvernante, je ne me suis point du tout encanaillé; et je ne serais point encore revenu, si je m'étais laissé aller aux pressantes instances qu'on m'a faites pour rester à Versailles; mais il a bien fallu revenir aux ordres de madame de Louvois, qui graisse ses bottes pour aller à Tonnerre et à Anci-le-Franc, et qui ne veut point faire de voyages sans moi, en sorte que me voici. Elle dit qu'elle partira sans faute mercredi prochain, mais tant de gens lui disent qu'elle va trouver du mauvais air, et lui veulent ôter

ce voyage de l'esprit, qu'hier au soir la tête lui en tournait : si elle le fait donc, je m'en vais avec elle, et voilà notre commerce interrompu pour quelque temps ; si je ne le fais pas, je ne m'éloignerai point de Paris ; ainsi je serai à portée de vous rendre toujours compte de mes faits et gestes.

La disgrace de mademoiselle Chouin a fait une grande nouvelle à Versailles : la princesse de Conti eut l'honnêteté d'assurer mademoiselle de Sanzei [1] qu'elle n'avait aucune part au sujet qu'elle avait de s'en défaire ; mais quel est-il ce sujet ? c'est sur quoi on raisonne, qui d'une façon, qui d'une autre, car si jamais MONSEIGNEUR a aimé quelqu'un, c'est cette fille. L'a-t-on chassée sans sa participation ? La princesse de Conti a eu des entretiens très particuliers avec le roi, qui étonnaient tout le monde ; et voilà ce qu'ils ont enfanté. Mademoiselle Chouin est à Paris chez madame de Lislebonne, et l'on dit qu'on lui prépare un appartement aux petites Hospitalières [2].

Vous saurez par l'abbé Bigorre les nouvelles de l'armée, qui furent hier apportées par le petit Bontemps ; et moi, je finis par vous remercier aussi de vos détails, et par vous

[1] Elle était fille d'honneur de cette princesse.

[2] M. de Clermont de Chate, dont il a déja été parlé, avait plu à madame la princesse de Conti ; mais il avait aussi cherché à plaire à mademoiselle Chouin, sa fille d'honneur : et ce qui est pis encore, il sacrifiait la maîtresse à la suivante ; car cette suivante, quoique laide, était une fille d'esprit adorée de M. le dauphin, et par elle, on comptait gouverner ce prince. On dit que c'était d'accord avec le maréchal de Luxembourg, que M. de Chate menait cette double intrigue. Quoi qu'il en soit, un paquet de lettres de ce personnage qui s'adressaient à la princesse et à la fille d'honneur, arriva de l'armée avec les dépêches du maréchal, et fut remis au secrétaire d'état Barbesieux, qui, en bon serviteur, le porta sur-le-champ au roi. On comprend fort bien maintenant et l'expulsion de la Chouin, et les entretiens de la princesse avec le roi, et même les termes équivoques dans lesquels elle s'expliquait sur sa fille d'honneur. Il faut se souvenir que cette princesse était veuve et singulièrement aimable ; et quant à mademoiselle Chouin, qu'après cette aventure elle n'en fut que plus sûre de son ascendant sur le dauphin, qui finit par l'épouser secrètement. (*Voyez les Souvenirs de Caylus*, les *Mémoires de Saint Simon*, etc.) (A. G.)

en demander la continuation. Le dîner de *Rochecourbière* m'a fait venir l'eau à la bouche ; je vois d'ici ce lieu enchanté, et j'en connais tout le mérite ; rien n'est pareil à la description que vous en faites. Je vous fais mes compliments, quoiqu'un peu tard, sur la mort de M. de La Fayette : sa pauvre mère n'avait songé qu'à remettre ce nom et cette maison à la cour et dans le monde, et le voilà sur la tête d'une petite fille [1]. On dit que le testament de M. de La Fayette, fait par les soins et du vivant de madame sa mère, a consolé sa femme et M. de Marillac, qui étaient fort affligés, avant que d'avoir vu ce testament, lequel est très désavantageux pour la veuve [2]. M. de Lamoignon vous en pourra dire mieux que moi tous les tenants et aboutissants ; c'est, dit-on, l'ouvrage du lieutenant-civil. Adieu, ma très aimable gouvernante, adieu, madame la Comtesse, adieu, divine Pauline, et tous les aimables habitants d'un des plus magnifiques châteaux que je connaisse. Dieu vous conserve tous, et nous fasse la grace de nous revoir quelque jour. Madame de Morangiés est très malade : madame Bénard de Rezé, notre voisine, est morte ; et j'ai appris aussi la mort d'un de mes cousins d'Ormesson [3], qui était religieux de Sainte-Geneviève, et, je crois, votre filleul. Enfin, l'on meurt à tout âge et par tout pays. Faites savoir, je vous prie, à M. le comte de Grignan, quand vous lui écrirez, combien je l'honore ; et n'oubliez pas dans mes litanies la bonne Martillac, ni M. le doyen [4]. On vous aura mandé l'histoire tragique d'Hanovre [5].

[1] Marie-Madeleine de La Fayette, mariée, le 12 avril 1706, à Charles-Louis Bretagne, duc de La Trémouille, prince de Tarente, premier gentilhomme de la chambre du roi. (P.)

[2] Madeleine de Marillac. (P.)

[3] Simon Lefèvre d'Ormesson, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, prieur de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois. (M.)

[4] Du chapitre de Grignan. (P.)

[5] On trouve dans une lettre de l'abbé de Choisy de janvier 1691, ce passage : « Le duc d'Hanovre a fait arrêter le prince Maximilien son fils qui « voulait l'empoisonner. » Il s'agit ici des suites de cette affaire. (A. G.)

La cour s'en va le 15 du mois prochain à Fontainebleau.

1207. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 1er septembre 1694.

Adieu, ma belle gouvernante, adieu madame la comtesse, adieu divine Pauline, adieu M. le chevalier et tous les charmants habitants du palais d'Apollidon [1]; je pars de ce pas pour Tonnerre et pour Anci-le-Franc, et je m'abandonne avec soumission à mon étoile errante, qui ne me guide point trop mal. Madame de Louvois, contre l'avis des sottes gens qui s'opposaient à son voyage, en disant qu'une femme aussi riche et aussi heureuse qu'elle, ne doit jamais passer Meudon, a pris courage, et part sans écouter davantage tous les flatteurs de sa cour; cependant si elle allait tomber malade, jugez de l'embarras et des repentirs qui nous suffoqueraient; mais il faut espérer que Dieu nous conservera tous en vie et en santé; toujours est-il vrai qu'il n'y a point actuellement d'air plus détestable que celui de Paris, où tout le monde est malade et meurt. L'évangile du jour est la mort du maréchal d'Humières, qui mourut hier à Versailles; l'on a attendu si tard à lui dire qu'il allait mourir, de peur de l'effrayer, qu'il a fallu recourir à M. l'évêque de Troyes, pour tourner à bien ses derniers moments, dans lesquels il a reçu ses sacrements : voilà un beau sujet de faire des réflexions. Le public donne déja tous les grands postes qu'il occupait; je ne sais si le roi sera de même goût; je souhaite du moins que le public ne se trompe pas, lorsqu'il donne l'artillerie au maréchal de Villeroi [2]. La maréchale et la duchesse suivirent hier le roi à Marly, cela me

[1] Palais de féerie dans le roman des Amadis.

[2] La charge de grand-maître de l'artillerie de France fut donnée le lendemain au duc du Maine. (M.)

paraît d'un bon augure. La maison d'Humières, au surplus, est ruinée de fond en comble; il n'y eut jamais une telle déroute; la maréchale n'aura point de pain, au pied de la lettre; autre sujet encore de réflexion sur la mauvaise conduite. La maréchale [1], qui vint hier débarquer chez sa fille d'Isenghien [2], se retire aujourd'hui chez les Filles de la Croix dans le faubourg Saint-Antoine, sous les auspices de l'abbé d'Effiat qui pourra lui servir de caution envers les religieuses. Madame de Coulanges se porte assez joliment; elle a envoyé à son *marquis* [3] une tabatière d'or, pesant deux cents écus, et coûtant dix louis de façon, sous prétexte qu'elle avait du tabac meilleur que le sien. Le *marquis* n'a pas daigné seulement l'en venir remercier, et a publié qu'elle lui avait fait un présent, où il y avait plus d'invention que de magnificence, il prétend lui avoir donné pour deux cent cinquante pistoles de bouteilles (*de son elixir*); jamais il n'y eut un homme plus extravagant, et madame de Coulanges est bien heureuse d'en être défaite. Je la quitte avec quelque repos, par le bon état où je la laisse. Adieu, mon aimable gouvernante, je m'en vais être plus près de vous de quarante-cinq lieues, et dans le voisinage de Bourbilly [4], si je ne me trompe; je trouverai peut-être les bois de Chantal sur mon chemin, et ils me feront plaisir, quand je les entendrai nommer. Je vous embrasse, ma belle Madame, avec une tendresse infinie. Écrivez-moi toujours quand cela vous conviendra; j'ai prié madame de Coulanges de m'envoyer toutes vos lettres; ainsi, ne nous séparez point, cela serait inutile, puisque les siennes me viendront, après qu'elle les aura lues.

1 Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre. (P.)

2 Marie-Thérèse de Crévant d'Humières, femme de Jean-Alphonse de Gand, prince d'Isenghien. (M.)

3 Carette, son médecin. (P.)

4 Terre qui appartenait à madame de Sévigne. (P.)



1208. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES, *qui était alors à Anci-le-Franc, chez madame de Louvois.*

A Grignan, le 9 septembre 1694.

J'ai reçu plusieurs de vos lettres, mon cher cousin ; il n'y en a point de perdues, ce serait grand dommage, elles ont toutes leur mérite particulier, et font la joie de toute notre société ; ce que vous mettez pour adresse sur la dernière, en disant adieu à tous ceux que vous nommez, ne vous a brouillé avec personne : *Au château royal de Grignan.* Cette adresse frappe, donne tout au moins le plaisir de croire que dans le nombre de toutes les beautés dont votre imagination est remplie, celle de ce château qui n'est pas commune, y conserve toujours sa place, et c'est un de ses plus beaux titres : il faut que je vous en parle un peu, puisque vous l'aimez. Ce vilain degré par où l'on montait dans la seconde cour, à la honte des *Adhémar*, est entièrement renversé, et fait place au plus agréable qu'on puisse imaginer ; je ne dis point grand, ni magnifique, parceque ma fille n'ayant pas voulu jeter tous les appartements par terre, il a fallu se réduire à un certain espace, où l'on a fait un chef-d'œuvre. Le vestibule est beau, et l'on y peut manger fort à son aise, on y monte par un grand perron ; les armes de Grignan sont sur la porte ; vous les aimez, c'est pourquoi je vous en parle. Les appartements des prélats, dont vous ne connaissez que le salon, sont meublés fort honnêtement, et l'usage que nous en faisons est très délicieux. Mais puisque nous y sommes, parlons un peu de la cruelle et continuelle chère que l'on y fait, surtout en ce temps-ci ; ce ne sont pourtant que les mêmes choses qu'on mange partout, des perdreaux, cela est commun ; mais il n'est pas commun qu'ils soient tous, comme lorsqu'à Paris chacun les approche de son nez en faisant une certaine

mine, et criant : ah! quel fumet! sentez un peu; nous supprimons tous ces étonnements; ces perdreaux sont tous nourris de thym, de marjolaine, et de tout ce qui fait le parfum de nos sachets; il n'y a point à choisir; j'en dis autant de nos cailles grasses, dont il faut que la cuisse se sépare du corps à la première semonce, elle n'y manque jamais, et des tourterelles toutes parfaites aussi. Pour les melons, les figues et les muscats, c'est une chose étrange; si nous voulions, par quelque bizarre fantaisie, trouver un mauvais melon, nous serions obligés de le faire venir de Paris; il ne s'en trouve point ici; les figues blanches et sucrées, les muscats comme des grains d'ambre que l'on peut croquer, et qui vous feraient fort bien tourner la tête, si vous en mangiez sans mesure, parceque c'est comme si l'on buvait à petits traits du plus exquis vin de Saint-Laurent; mon cher cousin, quelle vie! vous la connaissez sous de moindres degrés de soleil; elle ne fait point du tout souvenir de celle de la Trappe. Voyez dans quelle sorte de détail je me suis jetée, c'est le hasard qui conduit nos plumes; je vous rends ceux que vous m'avez mandés, et que j'aime tant; cette liberté est assez commode, on ne va pas chercher bien loin le sujet de ses lettres.

Je loue fort le courage de madame de Louvois d'avoir quitté Paris, contre l'avis de tous ceux qui lui voulaient faire peur du mauvais air; hé, où est-il, ce mauvais air? qui leur a dit qu'il n'est point à Paris? Nous le trouvons, quand il plaît à Dieu, et jamais plus tôt. Parlez-moi bien de vos grandeurs de Tonnerre et d'Anci-le-Franc; j'ai vu ce beau château, et une reine de Sicile sur une porte, dont M. de Noyon vient directement [1]. Je vous trouve trop heureux; au sortir des dignités de M. le duc de Chaulnes, vous entrez dans l'abondance et les richesses de madame de Louvois; suivez cette étoile si bienfaisante, tant qu'elle

[1] Trait dirigé contre la vanité de M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon. (P.)

[redacted]

vous conduira. Je le mandais l'autre jour à madame de Coulanges : elle m'a parlé de Carette, ah ! quel fou !

Comment pourrons-nous passer de tout ceci, mon cher cousin, au maréchal d'Humières, le plus aimable, le plus aimé de tous les courtisans. Il a dit à M. le curé de Versailles : *Monsieur, vous voyez un homme qui s'en va mourir dans quatre heures, et qui n'a jamais pensé, ni à son salut ni à ses affaires;* il disait bien vrai, et cette vérité est digne de beaucoup de réflexions; mais je quitte ce sérieux, pour vous demander sur un autre ton sérieux, si je ne puis pas assurer ici madame de Louvois de mes très humbles services; elle est si honnête qu'elle donne toujours envie de lui faire exercer cette qualité. Mandez-moi qui est de votre troupe, et me payez avec la monnaie dont vous vous servez présentement. Je suis aise que vous soyez plus près de nous, sans que cela me donne plus d'espérance; mais c'est toujours quelque chose. M. de Grignan est revenu à Marseille; c'est signe que nous l'aurons bientôt. La flotte qui est vers Barcelonne fait mine de prendre bientôt le parti que la saison lui conseille. Tout ce qui est ici vous aime et vous embrasse, chacun au *prorata* de ce qui lui convient, et moi plus que tous. M. de Carcassonne est charmé de vos lettres.

1209. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Tonnerre, le 5 octobre 1694.

Cela est honteux, cela est horrible, cela est infâme, que depuis que je suis dans votre voisinage, je ne vous aie pas donné le moindre signe de vie; cependant, Tonnerre et Grignan; Grignan et Tonnerre; Anci-le-Franc et Grignan; Grignan et Anci-le-Franc; tous ces châteaux peuvent fort bien avoir quelque commerce ensemble sans se mésallier, et ne pas regarder aux portes à qui passera le

premier. Il y a un mois que je me promène dans les états de madame de Louvois; en vérité, ce sont des états, au pied de la terre; et c'en sont des plaisants, en comparaison de ceux de Mantoue, de Parme et de Modène. Dès qu'il fait beau, nous sommes à Anci-le-Franc; dès qu'il fait vilain, nous revenons à Tonnerre; nous tenons partout cour plénière, et partout, Dieu merci, nous sommes adorés. Nous allons, quand le beau temps nous y invite, faire des voyages de long cours, pour connaître la grandeur de nos états; et quand la curiosité nous porte à demander le nom de ce premier village, à qui est-il ? on nous répond, c'est à *Madame;* à qui est celui qui est le plus éloigné ? c'est à *Madame;* mais là-bas, là-bas, un autre que je vois? c'est à *Madame;* et ces forêts? elles sont à *Madame.* Voilà une plaine d'une grande longueur, elle est à *Madame;* mais j'aperçois un beau château ; c'est Nicei, qui est à *Madame,* une terre considérable, qui appartenait aux anciens comtes de ce nom. Quel est cet autre château sur un haut ? c'est Pacy, qui est à *Madame*, et lui est venu par la maison de Mandelot, dont était sa bisaïeule ; en un mot, Madame, tout est à *Madame* en ce pays; je n'ai jamais vu tant de possessions ni un tel arrondissement. Au surplus, *Madame* ne se peut dispenser de recevoir des présents de tous les côtés; car que n'apporte-t-on point à *Madame,* pour lui marquer la sensible joie qu'on a d'être sous sa domination; tous les peuples des villages courent au-devant d'elle avec la flûte et le tambour; qui lui présente des gâteaux, qui des châtaignes, qui des noisettes; pendant que les cochons, les veaux, les moutons, les coqs d'Inde, les perdrix, tous les oiseaux de l'air et tous les poissons des rivières l'attendent au château ? Voilà, Madame, une petite description de la grandeur de *Madame;* car on ne l'appelle pas autrement dans ce pays ; et dans les villages, et partout où nous passons, ce sont des cris de *vive Madame!* qu'il ne faut pas

[redacted]

oublier. Mais cependant, au milieu d'un tel triomphe, il faut dire que *Madame* n'en est pas plus glorieuse; elle est civile, elle est honnête, et l'on vit auprès d'elle dans une liberté charmante; pour moi, j'y ai mes coudées franches; mais aussi fais-je dans sa cour un principal personnage. Au surplus, *Madame* se porte ici beaucoup mieux qu'à Paris; elle y respire un bon air; et il n'en faut de meilleure preuve, qu'on n'entend parler ici d'aucune maladie qui puisse donner de l'inquiétude; aussi fait-elle état de passer ici la Toussaint, et de ne s'en retourner que comme les grandes personnes. Elle est ravie de n'avoir qu'à se tranquilliser; et je lui vois faire avec un tel zèle son noviciat de campagne, et même de province, qu'il est comme assuré qu'elle fera profession, et qu'il ne se passera guère d'automne, quand la cour sera à Fontainebleau, qu'elle ne vienne se reposer ici, et jouir innocemment de tous les plaisirs champêtres. Nous n'avons pas encore eu un moment à nous ennuyer; pour moi, je me porte si bien, ma bonne humeur et mon appétit sont si bien revenus, et ma veine poétique s'est si bien ouverte, qu'il n'y a sottise dont je ne m'avise ici, pour me réjouir premièrement, et puis pour réjouir mon prochain; car charité bien ordonnée doit toujours commencer par soi-même. Il faut bien vous faire part de nos chansons et de nos mascarades; les voilà. Vous aurez bien la bonté de les présenter à la charmante Pauline, et d'en faire *chorus* avec elle; c'est par-là que je vous veux récompenser de l'agréable description que vous me fîtes, il y a quelque temps, de votre débauche de *Rochecourbière;* je n'en ai jamais vue une telle, et j'ai bien mis cette lettre entre les parfaites que je conserve dans mon trésor. Nous n'aurons pas ici une grande compagnie de Fontainebleau, comme nous l'avions espéré; les maréchale et duchesse de Villeroi sont tombées malades à Paris, et nous ont fait peur; mais à l'heure qu'il est, nous sommes rassurés. Le mauvais air, les morts et les mala-

dies y continuent; mais le principal pour moi, c'est que madame de Coulanges me paraît hors d'affaire; elle va et vient comme une autre; et pour peu qu'elle s'applique à faire une vie sainte, il y a toute apparence que le médecin ne rentrera de longtemps chez elle; Dieu le veuille, et nous conserve tous.

On me mande de Paris que votre mariage [1] est tout-à-fait résolu; que M. de Saint-Amand [2] achète des habits pour sa fille, plus magnifiques les uns que les autres; que vous avez eu à Grignan cette petite fille, que vous avez trouvée encore plus riche en perfections qu'elle ne l'est en biens, et qu'avant de l'amener à Paris, vous la garderez trois ans à Grignan, pour la rendre un prodige; et qui me mande tout cela? ce n'est point madame de Coulanges; et voilà par conséquent quelle est la voix du peuple: s'il dit bien, ou s'il dit mal, je m'en rapporte à vous. J'ai été ravi du mariage de la petite d'Ormesson avec M. d'Aguesseau [3], je n'en ai jamais vu de mieux assorti, ni de plus desirable. M. le premier président a dit tout ce qui s'en pouvait dire, et que c'était l'alliance du mérite et de la vertu. J'ai fait tous vos compliments à nos *reines de Sicile;* la grandeur de la maison de Clermont est bien étalée dans tous les coins et les recoins d'Anci-le-Franc; et je suis toujours à admirer qu'on puisse, sans mourir, voir sortir de sa maison tant de belles et magnifiques possessions. M. de Louvois, avec toute sa faveur, mérite qu'on rende à sa mémoire la justice qu'il a eue de n'entrer dans aucune terre, qu'on ne lui ait, pour ainsi dire, jetée à la tête; il n'y a aucun seigneur, grand ni petit, qui puisse lui reprocher la moindre contrainte, et cela peut passer pour un chef-d'œuvre, dans le poste où il était.

[1] C'est-à-dire le mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand. (P.)

[2] M. de Saint-Amand, fermier-général.

[3] Sans doute le même qui fut depuis le célèbre chancelier de France. (A. G.)

Adieu, ma très aimable Madame; croyez toujours que je ne suis pas indigne de toute l'amitié dont vous m'honorez, par toute la bonne et très sincère tendresse que j'ai pour vous. Trouvez bon que je me promène dans ce royal château de Grignan, et qu'allant d'appartement en appartement, je rende tous mes honneurs et mes devoirs à ceux qui les occupent; il n'est pas nécessaire de vous les nommer, vous comprenez mes intentions à merveilles. Je n'ai seulement qu'à ne pas oublier la chambre de la bonne Martillac; en vérité, je voudrais bien encore me retrouver avec vous, tous tant que vous êtes, et je n'en veux point désespérer, pour ne pas mourir de chagrin. Madame de Louvois a fort agréablement reçu tous vos compliments, et m'a chargé de vous les rendre avec usure, et de vous supplier d'en distribuer encore de sa part, à la belle comtesse, à la charmante Pauline, et à tout ce qui s'appelle Grignan. Je crois que vous ne manquez pas de vous bien récrier sur tous les gens qui meurent à Paris; vous avez été apparemment affligée de la mort de madame de Poissi, par rapport à M. de Lamoignon. On nous mande de Fontainebleau que le pauvre petit capitaine Saint-Hérem a fait une chute à la chasse, et qu'il a la cuisse cassée trois doigts au-dessous de la hanche; voilà qui est bien mortel pour un homme de son âge, et j'en suis tout-à-fait fâché. Vous avez fait de belles réflexions, de l'humeur que je vous connais, sur la mort de M. de Fieubet, mais adieu.

1210. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 14 octobre 1694.

Votre lettre, mon cher cousin, ne pouvait être trop longtemps attendue; elle nous a tous charmés, nous l'avons lue et relue, nous avons chanté et rechanté vos chansons, et

quand M. de Grignan arriva hier de Marseille, où il avait eu encore quelques affaires, ce fut la première chose que nous lui lûmes, que la lettre et les chansons de Coulanges. Elles trouvèrent leur place, après la première surprise qu'il nous donna ; il était tombé à Sorgues [1] sur un degré, et s'était tellement cassé le nez, et un peu la tête, et avait de si grands emplâtres que jamais *la Rapinière* ni *le Destin* [2] n'en portèrent de plus remarquables; mais étant persuadés bien assurés que ce ne serait rien du tout, nous reprîmes tous notre première joie à vos dépens; jamais un commencement de discours n'a captivé plus agréablement les auditeurs. Le château d'*Anci-le-Franc, celui de Grignan; Tonnerre, Grignan; Grignan et Tonnerre;* cette égalité, cette balance doit plaire également aux vivants et aux morts; après cela, vous nous peignez, comme dans un miroir, la beauté, la grandeur, la magnificence, l'étendue de toutes ces possessions, et puis, vous vous écriez : Comment est-il possible que les seigneurs de tels royaumes aient pu se résoudre à s'en défaire? hélas! vous le dites dans vos chansons, c'est que depuis très longtemps, l'hôpital était attaché à cette maison seigneuriale de Tonnerre ; en voilà la seule et véritable raison : raison où il n'y a pas un mot à répondre; raison qui ferme la bouche; raison, enfin, qui fait sortir le loup du bois, et qui fait que tout est à madame de Louvois, et qu'on est encore trop heureux d'avoir trouvé un ministre assez riche pour acheter ces espèces de souverainetés, que vous mettez avec raison bien au-dessus de Parme et de Modène. Pour moi, je comprends le bonheur de ces peuples tout accablés de leur pauvreté, et de celle de leurs seigneurs, de se trouver sous la domination d'une femme de grande qualité, petite-fille de Gilles [3], et

[1] Petite ville du comtat Venaissin. (P.)

[2] Personnages du *Roman comique* de Scarron. (P.)

[3] Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, dame de Pacy, veuve du marquis de Louvois. (M.)



des Mandelot, toute pleine de mérite, de vertus et de trésors, pour répandre à propos dans tous leurs besoins. Quelle douceur! quelle protection, et quelle disposition pour crier de tout leur cœur : *Vive Madame!* c'est la mode du pays de faire des présents, et ces présents leur seront bien rendus. On ne peut rien de plus joli que toutes vos imaginations, ces apparitions, ces mascarades [1], ce héros enfermé et conservé dans une armoire avec ses descendants. Mon cousin, vous vous êtes passé vous-même, et c'est beaucoup dire; mais cette petite chapelle de commodité à la ruelle de votre lit, que vous avez sans doute fait mesurer, et qui a soixante-trois toises de longueur, donne bien à penser à notre chapitre (*de Grignan*) qui croyait être un des plus beaux de France. Savez-vous bien que cette chapelle est donc comme l'église Notre-Dame de Paris? Ma fille me prie de vous faire mille amitiés, et de vous assurer qu'elle est ravie de vous retrouver avec toute votre belle humeur et votre veine poétique. Elle vous conjure, comme moi, de remercier madame de Louvois de l'honneur de son souvenir. Pauline m'a aidée à faire *chorus* de vos aimables couplets; elle vous aime de tout son cœur; et le moyen, mon aimable, de ne vous aimer pas; si vous étiez assez juste pour aimer qui vous aime, je serais la mieux partagée. Toute notre troupe vous rend au double toutes vos amitiés, votre nom et vos louanges retentissent partout dans ce château; et pourquoi ne reviendriez-vous pas, tant qu'il y aura des papes à faire et des cardinaux qui vous aimeront?

1211. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Anci-le-Franc, le 29 octobre 1694.

Nous voici encore dans notre magnifique château. Ma-

[1] Tous les tomes d'*Amadis*.

dame de Louvois s'est trouvée un goût pour la royauté et pour la solitude, choses fort contraires qu'elle ne connaissait point ; en un mot, le goût des grands seigneurs du bon vieux temps, qui se trouvaient fort bien chez eux, et dont l'ambition se trouvait bornée à demeurer maîtres des grandes possessions que leurs pères leur avaient laissées ; ils allaient par respect visiter leur souverain ; mais leur cour faite, et ce devoir rendu, ils n'étaient pas fâchés de se trouver souverains eux-mêmes, et de revenir représenter à leur tour. Madame de Louvois, contente, et avec raison très contente de son état, s'est donc si bien trouvée d'une liberté dont elle n'avait jamais joui, et dont il est impossible qu'elle jouisse à Paris, ni même à Meudon, qu'insensiblement elle a attrapé la Toussaint, et que je la vois comme résolue de ne partir de son royaume que le 15 du mois prochain : pour moi, je me suis rangé volontiers sous ses lois ; et plus je connais sa domination tout aimable et tout honnête, plus je suis content de vivre partout où il lui plaira. N'avouerez-vous pas après cela que mes secondes noces sont très heureuses, et que vous n'avez jamais entendu parler d'un mari plus soumis que je le suis, ni d'un meilleur ménage que le nôtre ? Quand madame de Louvois est à Tonnerre, c'est le bruit, c'est le tumulte, ce sont tous les attributs de la royauté ; quand elle est ici, ce n'est point madame de Grignan dans son château, exposée à un nombre infini de voisins, exposée aux hommages de tous les Provençaux ; mais c'est madame de Sévigné dans ses Rochers, qui lit, qui se promène beaucoup, qui écrit à Paris, qui reçoit beaucoup de lettres, qui entreprend de son pied des promenades champêtres et de long cours, et qui fait enfin une vie de campagne, toute pleine de liberté et d'agrément ; et une vie que madame de Louvois goûte de telle sorte qu'elle ne songe pas qu'il y ait au monde un Fontainebleau, ni un Versailles.

Nous arrivons de Tonnerre, où nous avons été recevoir

madame de Courtenvaux [1], qui cavalièrement et honnêtement est partie de Fontainebleau en poste pour venir se ranger auprès de madame sa belle-mère; nous avons tous été fort aises de la voir, et nous ne cessons de l'interroger sur les événements du pays d'où elle vient; cela nous fait une compagnie sans contrainte, et un amusement nouveau. Nous n'avons pas manqué, à son arrivée ici, de lui présenter l'aimable Amadis, qui est bien l'homme de la meilleure compagnie qu'on puisse entretenir, et qui est assurément d'une grande ressource contre l'ennui. Nous allons sagement et raisonnablement passer ici les fêtes, et puis nous ferons une Saint-Hubert, à peu près comme celle que nous fîmes, il y a trois ans, dans ce royal château de Grignan; avec cette différence pourtant que si la bête nous échappe, elle ne tombera pas de si haut. Madame de Courtenvaux vient de recevoir toute sorte d'honneurs à Tonnerre; il y a eu même un bal magnifique, et des mascarades, en sorte qu'elle n'est pas fâchée, non plus que nous, d'être ici en repos loin du monde et du bruit; car nous n'avons pas même de voisins qui nous puissent tourner à importunité.

Voilà, Madame, quel est notre état; selon toutes personnes raisonnables, beaucoup plus digne d'envie que de pitié. Je suis ravi que ma dernière lettre ait fait le voyage si heureusement, sans passer par Paris; c'est ce qui me donne courage de vous écrire encore celle-ci par la même route. Mon amour-propre m'a obligé de faire voir la vôtre à madame de Louvois, qui en a été ravie, et qui a pris plaisir à la lire plus d'une fois; car parmi toutes ses bonnes qualités, elle a encore celle de goûter les bonnes choses, et en lisant certaines lettres, de leur donner tous les tons qui leur conviennent. Mais où prenez-vous, madame la Marquise, que si l'on eût marié l'héritier de toutes ces posses-

[1] Marie-Anne-Catherine d'Estrées.

[redacted]

sions-ci [1] d'une certaine manière, il pourrait les posséder encore? hélas! ne l'est-il pas? n'aura-t-il pas des millions de sa femme [2]? Mais c'est qu'il s'est trop pressé de vendre, et il n'est pas à l'heure qu'il est à s'en repentir; mais c'est qu'il était temps qu'Anne de Souvré parût sur cet horizon, et que cela était réglé de toute éternité. Il faut avouer aussi que les peuples de ces cantons sont heureux de ce changement; car elle n'a d'application qu'à les soulager, et qu'a donner des marques de sa charité à ceux qui en ont le plus besoin.

Mais qu'est-ce, Madame, qu'un bruit que madame de Coulanges me mande qui s'est répandu dans Paris, et dont elle doit s'éclaircir avec vous, que votre mariage est rompu? j'en serais d'autant plus surpris que vous m'en avez parlé dans votre dernière lettre comme d'une chose faite, et dont vous sembliez tous très contents. Pour moi, j'en serais fâchée à l'heure qu'il est; car voyant le changement qui est arrivé dans ces terres, je suis du sentiment qu'il vaut mieux, n'importe à quel prix, conserver ce qui nous vient de nos pères, que de le mettre au hasard, fondé sur un petit point d'honneur, qui avec le temps renverse toutes les bonnes maisons; ainsi, ma très aimable gouvernante, je suis impatient de savoir la vérité de ce bruit; comme prenant plus d'intérêt que personne à tout ce qui regarde la maison de Grignan. Je vous conjure de la vouloir toujours bien assurer de tous mes respects et de toute ma vénération; et pour vous, ma très aimable, d'être bien persuadée qu'en m'honorant de vos bonnes graces, et même de votre tendresse, vous favorisez la personne du monde qui vous estime, et qui vous aime davantage.

Madame de Louvois a reçu avec plaisir toutes les louanges que vous lui donnez, et tous les compliments que vous

[1] François-Joseph, comte de Clermont et de Tonnerre. (P.)
[2] Marie d'Hannyvel de Mannevillette, fille du secrétaire des commandements de MONSIEUR. (P.)

lui faites. Elle m'ordonne de vous en bien remercier, et de répandre aussi dans votre château beaucoup de compliments de sa part; elle veut que j'envoie à la sage et raisonnable Pauline trois couplets que j'ai ajoutés à l'aventure de *Gradafilée*, en supprimant le couplet que j'avais fait aux duchesses ses filles, ce qui rend l'ouvrage beaucoup plus complet. Si vous ne connaissez point l'*Amadis*, c'est du grec que je vous envoie.

LES VINGT-QUATRE TOMES DE L'AMADIS

TROUVÉS A ANCI-LE-FRANC.

Sur l'air des Folies d'Espagne.

Encore hier, aventure nouvelle,
Gradafilée avec un air bénin
Nous apparut, et n'avait avec elle,
Pour écuyer, que Busando le nain.

Elle venait pour avertir *Madame*,
Qu'en ce château, le plus beau du pays,
Un vieux Clermont, Dieu veuille avoir son âme!
Avait caché le bon homme Amadis.

Nous le cherchons et ne le pouvons croire;
Mais la géante instruite du trésor,
Nous le fait voir dans le fond d'une armoire,
Où pour le moins depuis cent ans il dort.

Au bruit qu'on fait, le héros se réveille,
Bâille d'abord, frotte ensuite ses yeux,
Se lève, et dit en secouant l'oreille:
Pourquoi venir me troubler en ces lieux?

Mais regardant du château la maîtresse;
Troublé, confus, il demande pardon;
Voyant Louvois, il croit voir Grimanesse
Dans le fameux palais d'Apollidon.

Plein de respect, il se rend à *Madame*,
Et finissant tous les enchantements,
Nous découvrons Oriane sa femme,
Esplandian, et tous ses descendants.

Madame de Louvois demande à Coulanges où il en est d'Amadis. Sa réponse, sur l'air de *Marianne était coquette*.

Pour nouvelle, et qui n'est point fausse,
D'Amadis Oriane est grosse,
Et Mabile en a le secret,
Qui répond à qui le demande,
Qu'elle a toujours cru sur ce fait
Qu'à tel saint viendrait telle offrande.

De Danemarck la demoiselle,
Autant que Mabile fidèle,
Peu scrupuleuse par bonheur,
Attend, dit-on, que l'enfant sorte,
Pour l'emporter à Mirefleur,
Et l'exposer à quelque porte.

Réponse à une pareille question un autre jour.

Sur le même air :

Amadis par les soins d'Urgande,
Avec sa race belle et grande,
Dans l'île ferme dort enfin,
Comme aussi le nain, et Carmelle
Maître Élisabeth, Gandalin,
Et la danoise damoiselle.

Maintenant un épais nuage
Nous cache palais et village,
Enveloppe bêtes et gens;
Mais Urgande nous fait promesse
Qu'on les reverra dans le temps
Que viendra Lizvard de Grèce.

1212. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 29 octobre 1694.

On me dit hier que votre mariage était refait, c'est-à-dire qu'on avait envoyé des conditions à madame de Grignan, qu'elle aurait tort de ne pas accepter; et comme

je suppose qu'elle ne peut avoir tort, je conclus que vous vous mariez [1], et je m'en réjouis avec vous, ma chère amie.

Le roi est à Choisy pour jusqu'à samedi, tout le monde revient en foule; l'armée de Flandre est séparée. Nous n'aurons madame de Louvois et M. de Coulanges que le 8 du mois qui vient; ils ont M. de Souvré et madame de Courtenvaux pour augmentation de bonne compagnie. La maréchale de Villeroi est partie pour passer tout son hiver à Versailles avec sa belle-fille; nous avons cru être fort fâchées de nous séparer. Au reste, Madame, j'ai vu la plus belle chose qu'on puisse jamais imaginer; c'est un portrait de madame de Maintenon, fait par Mignard; elle est habillée en sainte Françoise romaine. Mignard l'a embellie; mais c'est sans fadeur, sans incarnat, sans blanc, sans l'air de la jeunesse; et sans toutes ces perfections, il nous fait voir un visage et une physionomie au-dessus de tout ce que l'on peut dire; des yeux animés, une grace parfaite, point d'atours, et avec tout cela aucun portrait ne tient devant celui-là. Mignard en a fait aussi un fort beau du roi; je vous envoie un madrigal que mademoiselle Bernard fit impromptu en voyant ces deux portraits; il a eu beaucoup de succès ici : vous jugerez si nous avons raison. Mademoiselle de Villarceaux est morte de la petite-vérole, sans confession et sans avoir eu le temps de déshériter ses cousines. Madame d'Épinoi, la princesse [2], est accouchée d'un fils; et depuis ce grand jour on ne cesse de tirer et de boire à la place royale. Adieu, ma chère amie.

[1] Il était question du mariage du marquis de Grignan, petit-fils de madame de Sévigné, avec mademoiselle de Saint-Amand, qu'il épousa peu de temps après. (P.)

[2] Élisabeth de Lorraine Lillebonne, mariée à Louis de Melun, prince d'Épinoi, le 7 octobre 1691. (M.)

1213. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE COULANGES.

A Grignan, le 16 novembre 1694.

Je ne sais, Madame, où cette lettre que je vous adresse trouvera présentement mon cousin; la voilà toute pleine de bagatelles bien indignes des relations qu'il nous fait tous les jours de son voyage. Je ne sais si vous vous souvenez de votre dernière lettre, et avec quel agrément et quelle politesse vous vous excusez d'avoir montré une des miennes; et comme vous m'assurez que puisque le monde n'en a point vu, c'est signe que je n'ai point écrit; et tout ce que vous me dites sur cela, je voudrais en être digne, mon amie; et je vous plains de ne point recevoir de vos lettres : voilà tout ce que je puis vous dire. Je crois que rien ne peut plus empêcher que nous ne fassions notre mariage; tout enfin est réglé, il me paraît que tous les acteurs nécessaires à cette cérémonie s'assembleront de tous côtés entre-ci et quinze jours. M. de Grignan a eu des étourdissements qui nous ont fait peur, à cause de l'horrible chute qu'il a faite; ce fut un miracle qu'il n'eût pas la tête cassée, et le vingt-unième jour il eut les vapeurs que je vous dis; mais on nous assure que ce n'est rien : il vous fait mille et mille compliments; il disait l'autre jour qu'il voulait vous écrire, je lui ai promis de vous le mander. Adieu, ma très aimable amie; quand je ne vous nomme point Pauline, c'est ma faute, car elle est toujours vive sur votre sujet, et sent votre esprit et vos lettres d'une manière qui fait son éloge; elle vous conjure de ne la pas oublier.



1214. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 17 novembre 1694.

Me voici bien arrivé et bien rendu dans mon aimable appartement, d'où je vous écris, mon adorable gouvernante, pour vous faire tous mes compliments sur le mariage de M. le marquis de Grignan, qu'on dit être non-seulement résolu et réglé, mais peut-être fait et parfait présentement; vous croyez bien que je souhaite que vous en soyez tous bien contents; et mes souhaits sont assurément des plus sincères, puisque personne ne s'intéresse plus que je ne fais à tout ce qui regarde la bonne et illustre et ancienne maison des Adhémar entés sur Castellanne; Dieu leur conserve *ad multos annos* leurs beaux et magnifiques châteaux; et que sur toute chose ils n'y fondent jamais d'hôpital, car tôt ou tard l'hôpital porte guignon. Je n'ai point erré, quand je vous ai mandé que l'église de celui de Tonnerre était de soixante-trois toises de long; on la dit de la longueur de Notre-Dame de Paris; mais elle n'est pas desservie comme celle de Grignan, on n'y voit point ce chapitre vénérable, qui m'a donné de l'émotion, toutes les fois que je l'ai vu, et tant de respect pour ses fondateurs. J'arrivai ici samedi au soir. Madame la maréchale de Villeroi est venue pour voir madame de Louvois, et je m'en vais demain avec elle à Versailles et peut-être de là à Pontoise, pour me redonner à tous mes illustres amis. Je ne sais quand je reviendrai; et c'est ce qui fait que je vous écris aujourd'hui, et pour vous, et pour tout ce qui est marié, et ce qui ne l'est pas dans le royal château que vous habitez; mais comme il est impossible de faire son thème en tant de façons, je vous remets, ma très belle, tous mes compliments pour les distribuer, et je vous supplie de n'épargner aucuns termes pour bien

faire connaître tous les sentiments de mon cœur et de mon ame. Je ne suis point content de la santé de madame de Coulanges, je l'ai retrouvée avec ses maux d'estomac et ses justes craintes de ne point rattraper son premier état; elle continue les remèdes de Carette. Dieu veuille qu'elle s'en trouve mieux qu'elle n'a fait jusques ici, mais, selon toutes les apparences, elle ne poura pas se dispenser d'aller à Bourbon ce printemps. Je suis très en peine d'elle, et son état trouble bien la perfection du mien; car je me porte à merveilles et de corps et d'esprit; mais gare la goutte, qui me prit si vilainement le 20 décembre de l'année passée. Adieu, ma très belle; je suis mille fois plus à vous qu'à moi-même. La maréchale de Villeroi vous prie de trouver bon que tous ses compliments pour vous, et pour tout ce qui s'appelle Grignan, passent par mon canal, elle n'est pas *écriveuse* de son naturel; mais elle sait penser et parler, comme si elle écrivait. Vous devez être assurément très contente de la manière dont elle parle de tout ce qui vous regarde, et de la chaleur avec laquelle elle relève les sottises et les dits du vulgaire.

1215. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 novembre 1694.

Il y a quinze jours, mon amie, que je ne vous ai écrit, je vous en avertis, de peur que vous ne vous en aperceviez pas. Je n'avais point reçu de vos lettres, et cela me faisait craindre que vous ne voulussiez plus les miennes. Êtes-vous à la noce? y serez-vous bientôt? Je veux savoir ce qui vous regarde tous, parceque j'y prends un véritable intérêt. Toute la troupe de Tonnerre est revenue dans une parfaite santé. M. de Coulanges a trouvé une grande affliction à son retour : il paraît dans le monde un livre imprimé de ses chansons, et à la tête de ce titre, un éloge ad-

mirable de sa personne : on dit qu'il est né pour les choses solides et pour les frivoles ; on montre les preuves des dernières ; il est très touché de cette aventure, que j'ai encore aggravée par ne la pouvoir prendre sérieusement : à tout cela je réponds, *chansons*, *chansons*. Il est allé à Versailles, et de là à Saint-Martin ; il faut espérer qu'il se consolera d'avoir fait ce livre par en faire un second, avant que sa jeunesse se passe. Vous voulez que je vous dise des nouvelles de ma santé ? mon amie, elle n'est, en vérité, point bonne ; Carette me donne tout ce qu'il veut, et j'avale ses remèdes sans confiance et sans succès ; mais je crois que ce serait encore pis de changer tous les jours de médecin : il faut prendre patience, et être bien persuadée qu'on ne meurt que quand il plaît à Dieu. Voilà des vers que l'abbé Têtu m'a priée de vous envoyer, ils sont de sa façon. Le bruit court que le marquis de Moui aura la maison du Pipaut ; on dit qu'il fait habiller un de ses laquais en cerf, et qu'il le court toutes les nuits avec un cor : que vous semble de cet équipage de chasse ? M. de Harlay n'est point encore de retour de ses négociations : tout le monde desire la paix, et l'espère peu. Voilà encore des vers de mademoiselle Bernard ; malgré toute cette poésie, la pauvre fille n'a pas de jupe ; mais il n'importe, elle a du rouge et des mouches. Adieu, ma belle amie ; ne m'oubliez pas, je vous en conjure.

1216. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 26 novembre 1694.

J'ai envoyé à Versailles la lettre que vous m'avez adressée pour M. de Coulanges ; il y est établi depuis son retour : j'ai été bien tentée d'ouvrir cette lettre ; mais la discrétion l'a emporté sur l'envie que j'ai toujours de voir ce que vous écrivez ; tout devient or entre vos mains. Je suis très obligée à M. de Grignan de se souvenir encore de moi :

sa chute me met tout-à-fait en peine; et je vous prie, ma belle, de me bien mander de ses nouvelles, parceque j'y prends un très sincère intérêt. Les vers que j'ai envoyés à la cour ont été fort bien reçus : la personne à qui ces vers s'adressaient m'a écrit la plus aimable lettre du monde; vous en jugerez par son effet, puisque, sans ma mauvaise santé, qui me rend si difficile à changer de lieu, je serais partie sur-le-champ pour Versailles. J'avale sans fin des gouttes de Carette; et tout ce que je sais, c'est qu'elles ne font point de mal; il y a peu de remèdes dont on en puisse dire autant. Au reste, j'allai voir hier la maréchale d'Humières; elle demeure dans une vilaine maison au faubourg Saint-Germain, où il n'y a place que dans la cour pour mettre son dais. La duchesse d'Humières, de son côté, occupe une autre maisonnette dans l'Ile. Si la maréchale avait un peu de courage, en attendant mieux, elle aurait bien donné la préférence à un couvent. M. du Maine vient coucher aujourd'hui à l'Arsenal[1]; il y doit donner à souper à toutes les dames qui l'habitent; la jeune madame de La Troche y brillera, car elle est la beauté de ce lieu. Madame de Boisfranc a la petite-vérole; le fils de M. le premier président l'a aussi; enfin, tout en est rempli. Je vous ai mandé l'affliction de M. de Coulanges au sujet de ses chansons, qui ont été même assez mal choisies à l'impression : on a mis son éloge à la tête du livre; comme il ne pouvait plus lui arriver que ce malheur, il y a été aussi sensible que ce capitaine, qui, après avoir vu mourir son fils, et perdu la bataille de sang-froid, pleura seulement la mort de son esclave. Madame de Montespan est de retour ici; elle a donné un lit de quarante mille écus à M. du Maine, et trois autres encore très magnifiques. Elle donne ses perles à madame la duchesse. Adieu, ma chère amie; dites bien des choses pour moi à toute votre belle et

[1] Il était grand-maître de l'artillerie de France.

bonne compagnie, et surtout ménagez-moi bien les bonnes graces de la charmante Pauline.

1217. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 10 décembre 1694.

Je viens de passer encore quinze jours sans vous écrire ; mais je garde mes excuses pour quand je vous écris ; car mes lettres ne peuvent être que tristes et ennuyeuses ; je perds tous mes amis et amies : la mort du maréchal de Bellefonds m'a donné une véritable douleur ; je suis la dernière visite qu'il a faite ; je le vis en parfaite santé, et six jours après il était mort : on dit que c'est d'un abcès dans le genou, et que si on le lui avait percé, on lui aurait sauvé la vie ; mais vous n'êtes pas la dupe de ces sortes de repentirs, il faut partir quand l'heure est venue : sa famille est dans une désolation digne de pitié ; pour moi, je sens très vivement cette perte : ajoutez à cette mort celle de mademoiselle de Lestranges, qui était mon amie depuis vingt-cinq ans, et vous ne serez pas surprise de la noirceur de mes pensées. Ma santé est assez mauvaise ; Carette exerce son art très inutilement sur ma personne ; il me donna, il y a quelques jours, une médecine, qui me fit de très grands maux ; mais il dit, comme à don Carlos, *tout est pour mon bien*[1]. J'ai des journées assez bonnes, et puis des retours de coliques plus violents que jamais ; je suis résolue à ne plus faire de remèdes, et à vivre avec ce mal tant qu'il plaira à Dieu : le pis qu'il en puisse arriver, arrive si tôt, même avec une bonne santé, que l'événement ne vaut pas qu'on s'en tourmente ; il n'y a que les douleurs qui sont redoutables. Vous voyez, mon amie, par le récit de tous mes ennuis, quelle est ma confiance en votre amitié. Je sens cependant le plaisir de vous savoir tous

[1] C'est ce que disait à ce jeune prince, en se mettant en devoir de l'étrangler, le bourreau que lui envoyait son père Philippe II. (A. G.)

dans la joie. M. l'abbé de Marsillac me dit hier des biens infinis de M. et de madame de Saint-Amand, et de madame la marquise de Grignan leur fille; il les a vus à Vincennes: il dit que ce sont les plus honnêtes gens qu'il est possible, et qu'ils vous ont élevé un chef-d'œuvre; enfin, il passa bien du temps à me chanter leurs louanges, et je vous assure qu'il ne m'ennuya pas; car je prends un très sincère intérêt à tout ce qui a rapport à vous et à ce qui vous touche. Je vous demande en grace de faire bien des compliments de ma part à M. et madame de Grignan : je suis trop triste et trop malade pour écrire à tout autre que vous; vous vous passeriez peut-être bien de cette préférence. M. de Coulanges est toujours à la cour. M. de Noyon [1] y fait une figure principale; il est le seul présentement qui y soit, et la cour a toujours besoin d'un pareil amusement. Il sera reçu lundi à l'académie; le roi a dit qu'il s'attendait à être seul ce jour-là.

L'abbé Têtu se trouva ici lorsque je reçus votre dernière lettre; il fut fort touché du bon accueil que vous avez fait à ses stances [2]; il vous envoie une dissertation sur Montaigne. Je ne veux pas oublier, mon amie, que l'on m'obligea, il y a quelques jours, en très bonne compagnie, à dire tout ce que je savais de la charmante Pauline; mon

[1] François de Clermont-Tonnerre, évêque et comte de Noyon. Ce fut l'abbé de Caumartin qui lui répondit comme directeur; il eut le malheur ou plutôt le plaisir de voir que chaque phrase de l'éloge magnifique qu'il en faisait, parût une épigramme. Le discours de cet abbé est curieux, et le persiflage s'y montre en effet très clairement : l'encens ne pouvait tromper que l'idole. On peut en juger par ceci : Après avoir dit que c'était le roi qui avait voulu que M de Noyon fût nommé : il ajoute : « Il sait ce que « vous valez; il vous connaît à fond; il aime à vous entretenir, et lorsqu'il « vous a parlé, une joie se répand sur son visage, dont tout le monde s'a- « perçoit..... » Malgré l'espèce de notoriété des ridicules de l'évêque de Noyon, d'Alembert a essayé de prouver qu'on les avait chargés : il est difficile de croire que le public de son temps ne l'ait pas mieux connu qu'un panégyriste qui écrivait soixante ans après lui. (A. G.)

[2] L'abbé Têtu avait fait des stances chrétiennes sur divers passages de l'Écriture et des Pères. (P.)



cœur avait tant de part dans le portrait que j'en fis, qu'en vérité je crois qu'il lui ressemblait; au moins dit-on qu'une telle personne devait être cherchée au bout du monde par tout ce qu'il y avait de meilleur. Je crois que nous aurons M. et madame de Chaulnes à la fin de ce mois. Le maréchal de Choiseul a exécuté vos ordres; c'est une vérité, je ne le vois plus : il dit qu'on l'a averti qu'il se rendait ridicule par aller souvent chez des femmes; je lui ai laissé croire qu'on ne le trompait pas; et enfin, j'en suis quitte pour une visite la semaine. Il a fait des merveilles pour le pauvre maréchal de Bellefonds; il n'y a que lui qui parle au roi pour toute cette famille. Adieu, ma très chère; embrassez toujours la belle Pauline pour l'amour de moi : voyez comme j'abuse de vous, de vous demander des choses si difficiles.

1218. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le dernier jour de l'an 1694.

Me voici enfin dans la grande ville, où je n'ai pas fait un grand séjour depuis quatre mois; car vous saurez, Madame, que depuis mon retour de Tonnerre, j'ai partagé, six semaines durant, mes faveurs entre Versailles et Saint-Martin, où j'ai mené assurément une vie fort agréable; mais enfin, me voici, il faut un peu se rendre à ses *femmes* et à ses amis de Paris, et ne pas abandonner tout-à-fait ses parents et ses anciennes connaissances. Tout le monde me dit que je me porte si bien, que j'ai le teint si frais, et que je suis si jeune, que *par Saint-Jean, je le crois*. Enfin, voilà le 20 décembre passé, et je suis sur mes pieds comme un autre; c'est dommage que la saison soit aussi avancée; car si j'avais pu prévoir une santé aussi parfaite, quand j'étais à Anci-le-Franc, *ma foi*, *ma foi jurée*, j'aurais pris la diligence de Lyon, en passant chemin, et à

l'heure qu'il est, je chanterais, *hymen Io, ô hyménée*. N'est-il pas vrai, tous mes adorables Grignan, que vous m'auriez bien reçu dans votre magnifique château, et que vous m'auriez admis à votre noce ? A quoi en êtes-vous ? est-ce fait ? la victime est-elle immolée ? et le sacrificateur a-t-il bien fait son devoir ? faut-il vous faire à tous des compliments en forme, et séparément ? je crois, en vérité, que vous ne le voulez pas, et que madame de Sévigné voudra bien, quand vous serez tous assemblés, vous faire la lecture de cette mauvaise lettre, pour distribuer selon les rangs toutes les assurances de mes respects, de mes obéissances, de mes services et de mon très sincère attachement pour toute l'illustre maison des Adhémar entée sur Castellanne, dont je souhaite la prospérité *ès siècles des siècles*.

M. le Marquis, il ne faut point lanterner, il nous faut promptement un bel enfant de votre façon, et par-là élever tous vos parents, et leur donner la qualité de *grands* : pour moi, je ne désespère point du tout de voir les enfants de vos enfants ; et si ce bonheur m'arrive, je me flatte que vous voudrez bien me présenter à eux, comme ayant l'honneur d'être neveu de leur quatrième aïeule.

Mais, M. le Comte, comment vous portez-vous ? vos étourdissements continuent-ils ? Je suis, en vérité, très en peine de vous, sans croire qu'il vous puisse mésarriver d'une chute que vous avez faite il y a déja si longtemps ; conservez-vous bien, au nom de Dieu, et que cela vous serve à ne pas négliger dans les occasions la main de quelqu'un pour vous soutenir ; quant à moi, je suis toujours sur le poing de mon écuyer, et je m'en trouve fort bien.

Mais, mon aimable chevalier, faut-il que je vous voie toujours avec la goutte ? j'en suis, en vérité, au désespoir. Je n'ai rien à dire à la goutte ; mais pour à mes épaules et à mes bras, j'ai fait l'expérience d'un remède nouveau, dont je me trouve à merveille. Il faut, sans autre cérémonie, faire mettre en plusieurs doubles un linge sur la partie

affligée, et se faire repasser comme du linge avec le fer à repasser. Je fus dernièrement attaqué à Versailles, je criais l'épaule, on mit en même temps les fers au feu, et les femmes-de-chambre de madame de Saint-Géran me repassèrent que rien n'y manqua; oncques depuis je n'ai crié l'épaule; et voilà comme j'en userai à l'avenir pour tout ce qui s'appellera rhumatisme; il est, au surplus, de la prudence que le fer ne soit pas trop chaud.

Pour vous, madame la Comtesse, je suis assurée que vous êtes plus belle que jamais : je vous fais tous mes compliments et tous mes remerciements de la bonne et aimable lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire; vous ne devez jamais douter que je n'approuve tout ce que vous approuvez, et que je ne sois fort content de voir entrer dans votre maison une belle-fille, dont j'entends dire tant de merveilles; il n'y a pas deux avis sur son aimable figure, et sur ses manières nobles et polies, qui font honneur à son éducation. J'ai bien de l'impatience d'avoir l'honneur de vous voir tous ensemble; mais encore faut-il que je fasse ma révérence à ces illustres prélats, et à M. de La Garde, et que je leur fasse aussi mon petit compliment.

Pour vous, charmante Pauline, il faut vous souhaiter un mari, et un mari digne de vous; dès que je fais ce souhait, vous voyez bien que je ne veux point vous être de quelque chose de plus d'un côté; non, en vérité j'aimerais mieux avoir perdu mon petit doigt, je vous l'ai déja dit.

Je reviens maintenant à vous, adorable gouvernante, pour vous remercier de la lecture que vous venez de faire, et pour vous assurer que je vous honore, et que je vous aime toujours plus que ma vie; maintenant que je suis à Paris, et que j'y serai quelque temps, j'espère que nous aurons plus de commerce ensemble; car, en vérité, il n'y a pas moyen d'écrire au pays d'où je viens. J'ai mis dans ma hotte toute la *maisonnée* d'Armagnac, qui m'occupe

encore beaucoup; c'est tout vous dire, qu'on me donna dernièrement à conduire à la comédie les duchesses de Valentinois, de Villeroi, de La Feuillade, et mademoiselle d'Armagnac, et que j'étais avec elles en cinquième sur le premier banc de la loge; et pour comble de bonheur, que c'était *Cinna* qu'on joua, dont je fus plus charmé que jamais. Que de détails, et de jolis détails j'aurais à vous conter! Mais ce sera pour une autre fois, ma lettre est assez longue. Nos Chaulnes sont en chemin, et arrivent incessamment; c'est encore une raison qui m'a ramené ici, que leur retour. Aimez toujours votre petit cousin, ma très aimable gouvernante, et croyez-moi plus à vous mille fois que je ne puis vous le dire. Je ne finirai point sans saluer M. le doyen à la tête de son véritable chapitre, sans caresser mademoiselle de Martillac, ni sans escamoter un *croustillantes*, qui retentisse aux quatre coins du château; il faut encore que j'ajoute ici un remerciement d'un plaisir que vous nous faites sans le savoir. Le chevalier de Sanzei, fort joli, et filleul de madame de Grignan, est ici; et ne sachant où le giter, l'abbé Bigorre nous a bien voulu ouvrir la chambre du marquis de Grignan, que nous avons meublée, et où nous l'avons établi pour le peu de temps qu'il a à être ici; nous avons cru que vous le trouveriez bon; il n'y fera pas grande ordure, comme vous pouvez croire, par le soin que nous prendrons de ses journées. Adieu, ma très adorable; quand une fois je vous écris, je ne puis finir. La maréchale de Villeroi n'est pas *écriveuse;* ainsi, il faut tous tant que vous êtes, que vous soyez aussi contents de tous les compliments qu'elle m'a ordonné de vous faire de sa part, sans ménager aucuns termes, que si elle vous avait écrit à tous en particulier; elle est pour vous envers tous et contre tous, et parle très dignement de vous, et de tout ce que vous faites.

1219. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 14 janvier 1695.

Je vous remercie, mon amie, de m'avoir appris la conclusion de votre roman ; car tout ce que vous me mandez est romanesque. L'héroïne est charmante ; le héros nous le connaissons ; ce qui me paraît, c'est que vous ne faites point de légers repas, comme faisaient tous ces princes et princesses. Je suis ravie que M. de Grignan se porte bien ; cette circonstance n'a pas été inutile pour l'agrément de la fête. J'appris hier votre mariage[1] à madame de Chaulnes, qui est arrivée en très bonne santé, et qui n'en dit pas moins : *Jésus Dieu ! ils sont donc mariés*, que si elle n'en avait jamais entendu parler. Elle avait couché à Versailles ; elle y avait vu madame de Chevreuse et toutes ses amies. On ne peut plus être remplie qu'elle l'est de tout ce qu'on lui a conté de la mort de M. de Luxembourg ; si vous étiez ici, mon amie, elle vous dirait bien : *Gouvernante, il est mort bien chrétiennement :* MONSIEUR *a presque toujours été dans sa chambre*. Ce qui est de vrai, c'est que le père Bourdaloue a dit qu'il n'avait pas vécu comme M. de Luxembourg, mais qu'il voudrait mourir comme lui. Madame de Maintenon se porte bien ; elle a été assez mal ; elle sort maintenant tous les jours pour aller à Saint-Cyr. J'eus hier une des *Andromaques* de ce temps. La maréchale d'Humières donna ses rendez-vous dans ma chambre à M. de Tréville et à l'abbé Têtu ; elle nous apprit qu'elle ne voyait plus la duchesse d'Humières ; qui l'eût cru, que les intérêts pussent faire une telle désunion ?

[1] C'est-à-dire le mariage du marquis de Grignan avec Anne-Marguerite de Saint-Amand. (P.)

Le bruit court ici que la princesse d'Orange [1] est morte; mais cette nouvelle aurait besoin d'une plus grande confirmation. La capitation est enfin passée et réglée. J'ai toujours oublié de vous faire les compliments de l'abbé Têtu, et à toute la maison de Grignan. Adieu, ma très aimable, je vous embrasse, je vous aime et vous desire toujours. M. de Coulanges n'habite plus que la cour; on ne dira pas qu'il est mené par l'intérêt, quelque pays qu'il habite; c'est toujours son plaisir qui le gouverne, et il est heureux; en faut-il davantage?

1220. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 21 janvier 1695.

Comptez, Madame, qu'on ne songe point ici qu'il y ait eu un M. de Luxembourg dans le monde. Vous ne me faites pitié où vous êtes, que par les réflexions que vous vous amusez à faire sur des morts, dont ici on ne se souvient plus du tout. Les meilleurs amis de M. de Luxembourg s'assemblent encore souvent; le prétexte est de le pleurer, et ils boivent, ils mangent, rient, se trouvent de bonne compagnie; *et de Caron, pas un mot*. C'est ainsi qu'est fait le monde, ce monde que nous voulons toujours aimer. On parle à peine encore de la princesse d'Orange [1], qui n'avait que trente-trois ans, qui était belle, qui était reine, qui gouvernait, et qui est morte en trois jours. Mais une grande nouvelle, c'est que le prince d'Orange est malade, très assurément; la maladie de la reine sa femme était contagieuse; il ne l'a point quittée, et Dieu veuille qu'elle ne l'ait pas quitté pour longtemps!

Il se passa hier une belle et magnifique scène à l'hôtel

[1] Marie Stuart, fille de Jacques II, roi d'Angleterre, et femme de Guillaume III, roi d'Angleterre, lequel n'était connu alors en France que sous le nom de prince d'Orange. (P.)

[2] Morte le 7 janvier 1695.

de Chaulnes ; MONSIEUR y passa presque toute la journée, avec ses bontés et ses agréments ordinaires pour la maîtresse de la maison. L'appartement de cette duchesse est dans le point de la perfection ; depuis le salon jusques au dernier cabinet, tout est meublé de ces beaux damas galonnés d'or que vous connaissez ; on a fait dans la chambre du lit une cheminée d'une beauté et d'une magnificence qui ne se peut dire ; il y avait de gros feux partout, et des bougies en si grande quantité, qu'elles auraient obscurci le soleil, s'ils s'étaient trouvés ensemble. Madame de Chaulnes est allée ce matin rendre la visite à MONSIEUR, et ensuite à Versailles pour quelques jours, c'est ce qui l'a empêchée de vous écrire. Il n'y a de plaisirs qu'à Grignan, mon amie ; mais ce qui est triste, c'est qu'il n'y en a point pour nous à Paris, quand vous êtes à Grignan. Je révère et estime tout ce qui habite ce beau château. M. le marquis de Grignan m'a écrit la plus jolie lettre qu'il est possible : elle a été trouvée telle par les connaisseurs. Rendez-moi de bons offices auprès de madame sa femme ; mais, mon amie, rendez-m'en de bons auprès de vous, je vous en supplie. On parle ici tous les jours de l'aimable Pauline, et toutes ses amies s'en souviennent si tendrement, qu'elle est une ingrate si elle ne s'en soucie plus ; mais pourvu qu'elle ne m'oublie pas, je lui pardonne tout le reste. La petite duchesse de Sully, qui est à mon gré la vieille, vient de m'envoyer prier de vous faire à tous mille compliments de sa part. Aimez-moi toujours, je vous en conjure, ma chère amie.

1221. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 21 janvier 1695.

Mon Dieu, les bonnes lettres que les vôtres, ma tres aimable gouvernante, et que les détails me font plaisir !

J'ai vu toutes vos noces comme si j'y avais assisté ; j'ai vu ce beau château illuminé, toute la compagnie qui le remplissait, les belles hardes et tous les ajustements de la mariée ; ces trois tables somptueusement servies dans la galerie ; tous les appartements richement meublés et éclairés ; j'ai même entendu la musique ; en un mot, par vos détails aimables, je n'ai rien perdu, et ils m'ont tiré de la peine où j'étais de voir les tables servies dans la galerie en ce temps-ci ; j'en trouvais la séance bien froide ; mais les deux cheminées dont vous me parlez m'ont réchauffé l'imagination ; et je me suis trouvé à ce festin nuptial, sans autre incommodité que d'y avoir trop mangé ; car jamais je ne fis meilleure chère. Vous vous êtes, en vérité, acquittée des détails à merveille ; mais qui m'apprendra si véritablement nous avons une marquise de Grignan, et si nous pouvons espérer des neveux dignes de leurs ancêtres ? qu'on m'assure au moins que la première nuit des noces du marquis ne ressembla point à la première nuit des noces de monsieur son père, et je me le tiendrai pour dit. Pour moi, je fais toujours la même vie, ma très aimable marquise, tantôt à Versailles, et tantôt à Paris, et toujours en bonne compagnie. Je partage à Paris mes nuits entre mes deux *femmes ;* car j'en passe bien autant au quartier de Richelieu [1], que dans la rue des Tournelles [2] ; bien m'en a pris par les temps horribles que nous avons eus, car il n'y allait pas moins que de la vie à courir les rues, et principalement la nuit.

Nous avons enfin ici les bons Chaulnes, tout comme vous les avez jamais vus, et toujours aussi disposés à faire bonne chère à leurs amis ; ils sont arrangés à merveille dans leur hôtel ; et la duchesse, toujours si opposée aux changements qu'on veut faire, est toujours ravie, quand elle arrive de Bretagne, de les trouver faits, et est toute

[1] C'est-à-dire à l'hôtel de Louvois. (P.)
[2] Coulanges n'habitait plus au Temple.

la première à les approuver. MONSIEUR, que vous savez qui est passionné pour elle, la vint voir hier, et lui fit une visite, la plus aimable qu'on puisse faire. Madame de Coulanges fut invitée pour aller faire les honneurs, et elle n'y manqua pas, comme vous pouvez croire. Pour moi, je ne me trouvai point à l'hôtel de Chaulnes quand MONSIEUR y vint, parceque je dînais au faubourg Saint-Germain; mais j'y arrivai assez tôt pour trouver encore des feux d'un très bon air dans toutes les cheminées, et toutes les marques d'une riche maison, où l'on sait vivre à la grande: MONSIEUR fut voir encore madame de Rohan, qui est en couche, et la princesse d'Épinoi la douairière, qui a été malade.

La mort de la princesse d'Orange[1] fait toujours faire beaucoup de raisonnements; mais hier encore, il y avait des parieurs qui soutenaient qu'elle n'était point morte; quoi qu'il en soit, il est résolu par le roi son père qu'il ne recevra point de visites, et qu'on n'en portera point le deuil. Mademoiselle d'Hocquincourt épouse le marquis de Feuquières; et madame de Bracciano[2] donne de petits bals, qui finissent à dix heures du soir; on y voit toutes les héritières à marier, et c'est à ceux qui y prétendent à les aller faire danser. Voilà toutes nos nouvelles. Je m'en vais de ce pas dîner à l'hôtel de Chaulnes; le mari et la femme s'en vont après dîner à Versailles; pour moi, je suis fort prié d'aller à Saint-Martin, et je ne sais si je n'irai point dimanche, avec M. le duc de Montmorenci, qui a fait espérer au cardinal qu'il m'y mènerait; c'est toujours une très bonne maison, en quelque saison que ce soit, et quelque temps qu'il fasse. Adieu, ma très adorable, je vous remercie d'avoir si bien distribué tous mes compliments; je vous supplie de continuer, et d'être très persuadée que

[1] Fille de Jacques II, roi d'Angleterre, morte le 7 janvier 1695. (P.)

[2] La duchesse de Bracciano fut depuis la fameuse princesse des Ursins qui gouverna l'Espagne sous Philippe V.

personne au monde n'est plus à vous que j'y suis, ni avec un plus tendre attachement. Madame d'Armagnac m'a envoyé son portrait, et ceux de ses deux filles[1]; vous croyez bien qu'il a fallu leur faire place; mais ne soyez point en peine pour votre portrait; il occupe toujours le même lieu, et tient à mon cœur, ce qui est bien plus vous dire qu'à fer et à clou. Madame de Coulanges se porte assez joliment; elle commence à manger un peu plus qu'elle ne faisait.

1222. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE COULANGES.

A Grignan, ce 3 février 1695.

Ah! ne me parlez point de madame de Meckelbourg, je la renonce : comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries, au milieu de l'extrême misère des pauvres, dont on était accablé dans ces derniers temps? mais comment peut-on vouloir paraître aux yeux du monde, ce monde dont on veut l'estime et l'approbation au-delà du tombeau : comment veut-on lui paraître la plus avare personne du monde? Avare pour les pauvres, avare pour ses domestiques, à qui elle ne laisse rien; avare pour elle-même, puisqu'elle se laissait quasi mourir de faim; et en mourant, lorsqu'elle ne peut plus cacher cette horrible passion, paraître aux yeux du public l'avarice même? Ma chère Madame, je parlerais un an sur ce sujet; j'en veux à cette frénésie de l'esprit humain, et c'est m'offenser personnellement que d'en user comme vient de faire madame de Meckelbourg; nous nous étions fort aimées autrefois, nous nous appelions sœurs; je la renonce, qu'on ne m'en parle plus.

[1] Madame la duchesse de Valentinois et mademoiselle d'Armagnac.

Parlons de notre hôtel de Chaulnes, c'est justement le contraire ; ce sont des gens adorables, et qui font un usage admirable de leur bien ; ce qu'ils reçoivent d'une main, ils le jettent de l'autre ; et quand ils n'avaient point les lingots de Saint-Malo, ils savaient fort bien prendre sur eux-mêmes pour soutenir les grandes places où Dieu les a destinés ; les pauvres se sentent de leur magnificence, enfin, ce sont des gens qu'on ne saurait trop aimer, et honorer, et admirer. J'en suis tellement entêtée que je loue même madame de Chaulnes d'avoir appris l'amitié à MONSIEUR ; c'est une science que les personnes de l'élévation de MONSIEUR n'ont pas le bonheur de connaître. Je suis fort aise qu'on ne m'oublie point dans cet hôtel ; je vous conjure, mon aimable amie, de ne m'y point oublier vous-même ; Pauline vous embrasse, et ne saurait plus se passer de vos douceurs. Nous sommes encore dans des visites de noces ; des madames de Brancas, des madames de Buous, dames de conséquence, qu'on avait priées de ne point venir, ont rompu des glaces, ont pensé tomber dessous, ont été en péril de leur vie, pour venir faire un compliment : voilà comme on aime en ce pays ; en fait-on de même à Paris? cependant, je me contente à moins, et je vous jure que j'aurai une joie fort sensible à vous revoir.

1223. — LA MÊME A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 3 février 1695.

Madame de Chaulnes me mande que je suis trop heureuse d'être ici avec un beau soleil ; elle croit que tous nos jours sont filés d'or et de soie. Hélas ! mon cousin, nous avons cent fois plus de froid ici qu'à Paris ; nous sommes exposés à tous les vents ; c'est le vent du midi, c'est la bise, c'est le diable ; c'est à qui nous insultera ; ils se battent entre eux pour avoir l'honneur de nous renfermer dans nos chambres ; toutes nos rivières sont prises ; le Rhône,

ce Rhône si furieux, n'y résiste pas ; nos écritoires sont gelées ; nos plumes ne sont plus conduites par nos doigts qui sont transis ; nous ne respirons que de la neige ; nos montagnes sont charmantes dans leur excès d'horreur ; je souhaite tous les jours un peintre pour bien représenter l'étendue de toutes ces épouvantables beautés : voilà où nous en sommes. Contez un peu cela à notre duchesse de Chaulnes, qui nous croit dans des prairies, avec des parasols, nous promenant à l'ombre des orangers. Vous avez très bien imaginé toutes les magnificences champêtres de notre noce [1] ; tout le monde a pris sa part des louanges que vous donnez ; mais nous ne savons ce que vous voulez dire d'une première nuit de noces. Hélas ! que vous êtes grossier ! j'ai été charmé de l'air et de la modestie de cette soirée ; je l'ai mandée à madame de Coulanges ; on mène la mariée dans son appartement, on porte sa toilette, son linge, ses cornettes ; elle se décoiffe, on la déshabille, elle se met au lit ; nous ne savons qui va ni qui vient dans cette chambre ; chacun se va coucher ; on se lève le lendemain, on ne va point chez les mariés ; ils se lèvent de leur côté, ils s'habillent ; on ne leur fait point de sottes questions ; êtes-vous mon gendre ? êtes-vous ma belle-fille ? ils sont ce qu'ils sont ; on ne propose aucune sorte de déjeuner ; chacun fait et mange ce qu'il veut ; tout est dans le silence et dans la modestie ; il n'y a point de méchantes plaisanteries ; et voilà ce que je n'avais jamais vu, et ce que je trouve la plus honnête et la plus jolie chose du monde. Le froid me glace et me fait tomber la plume des mains. Où êtes-vous ? à Saint-Martin, à Meudon [2], à Bâville ? Quel est le bienheureux endroit qui possède l'aimable et *jeune* Coulanges ? Je viens de dire pis que pendre de l'avarice à madame de Coulanges : les richesses que laisse madame de Meckelbourg me donnent une joie extrême de penser que je mour-

[1] Le mariage du marquis de Grignan. (P.)

[2] Meudon appartenait alors à madame de Louvois. (P.)

rai sans aucun argent comptant, mais aussi sans dettes; c'est tout ce que je demande à Dieu, et c'est assez pour une chrétienne.

1224. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 14 février 1695.

On voit bien que vous avez oublié le climat de Paris, mon amie, puisque vous croyez avoir plus froid que nous; jamais il n'y a eu un hiver comme celui-ci. Le soleil se fait voir depuis deux jours, mais il ne se laisse point sentir; c'est un privilége dont vous jouissez à Grignan, j'en suis assurée. Je comprends à merveille que madame de Grignan se fasse un plaisir de ne point faire des visites; c'est un avantage que j'ai au milieu de Paris; mais aussi n'ai-je point de raison pour m'incommoder; point d'enfants, point de famille; graces à Dieu, assez de dégoût pour ces fatigantes occupations; bien des années, et une assez mauvaise santé; tout cela me fait demeurer au coin de mon feu avec un plaisir pour moi, que je préfère à d'autres, qui paraissent plus sensibles; mais une retraite que j'admire, c'est celle de mademoiselle de La Trousse, Dieu lui fait de grandes graces, et son état est maintenant bien digne d'envie. Madame de Chaulnes veut toujours se reposer, et court incessamment. Il y a chez elle des dîners magnifiques; le chevalier de Lorraine, M. de Marsan, M. le cardinal de Bouillon; cela se soutient de cette sorte tous les jours de la semaine. Madame de Pontchartrain est assez malade; la comtesse de Gramont est retournée à la cour en assez bonne santé. L'on ne se souvient plus ici de madame de Meckelbourg, si ce n'est pour parler de son avarice. On dit que M. de Montmorenci va épouser madame de Seignelaì; j'ai peine à croire ce mariage-là. M. de Coulanges arriva hier de Saint-Martin et de Versailles; mais c'est chez madame

de Louvois [1] qu'il est descendu; *à tout seigneur, tout honneur*. Je comprends fort bien que l'on s'accommode d'un mari qui a plusieurs femmes; j'en souhaiterais encore une ou deux, comme madame de Louvois, à M. de Coulanges. Le maréchal de Villeroi prêta hier le serment, et prit le bâton ensuite [2], il fit attendre beaucoup le roi, parcequ'il s'ajustait; il avait un habit de velours bleu d'une magnificence extraordinaire, et sa bonne mine le parait plus que son habit. Madame la duchesse du Lude m'a fait promettre que je vous ferais mille compliments et mille amitiés bien tendres de sa part. Le roi a donné à madame de Soubise l'appartement que le maréchal d'Humières avait à Versailles, et celui de madame de Soubise aux princesses d'Épinoy; celui de ces princesses à M. de Rasilly; et de la duchesse d'Humières, pas un mot. Adieu, ma chère amie, je vous embrasse et vous aime beaucoup. J'ai peur que la charmante Pauline ne m'oublie à la fin; l'absence laisse tout craindre, même quand on est heureux. Continuez, je vous prie, de faire mes compliments dans le château de Grignan. Je suis fort obligée à M. le chevalier (*de Grignan*) de l'honneur de son souvenir; et je vous conjure de l'en remercier pour moi; je suis véritablement occupée de ses maux; son ami, le père de La Tour, prêche à Saint-Nicolas; et si je suis en état de pouvoir sortir, ce sera mon prédicateur pour ce carême. On vous a sans doute envoyé tous les sonnets qui ont été faits à la louange de la princesse de Conti.

1225. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 22 février 1695.

J'ai perdu mon petit secrétaire, mon amie, et je ne puis

[1] M. de Coulanges appelait madame de Louvois *sa seconde femme*. (P.)

[2] Pour sa charge de capitaine des gardes; il avait été fait maréchal de France en 1693.

me résoudre à vous faire voir de ma mauvaise écriture. J'essaie un secrétaire nouveau [1], mandez-moi si vous lisez bien son écriture. La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, est le mariage de la belle Pauline; on dit que l'abbé de Simiane est parti pour se trouver aux noces; quand je dis que je n'en sais rien, personne ne me veut croire. La duchesse du Lude dit qu'elle le sait par le chevalier de Grignan; pour moi, je pardonne tout le secret que vous m'en faites, pourvu que cela soit vrai; vous croirez par là que j'aime passionnément M. de Simiane.

M. le duc de Chaulnes donne des dîners magnifiques; il en a donné un à madame de Louvois, comme il l'aurait donné à M. de Louvois, un autre au chevalier de Lorraine, et à toute la maison de MONSIEUR; j'étais du premier, et pour le second, j'y envoyai M. de Coulanges; à mesure qu'il me vient des années, les siennes diminuent, de façon que je me trouve encore bien vieille pour être sa mère. Tous les courtisans sont devenus poëtes, l'on ne voit que des bouts-rimés, les uns aussi remplis de louanges, que les autres de médisances; Dieu me garde de vous envoyer ces derniers : il en court un à la louange du cardinal de Bouillon, qui passe pour une chanson; qu'en dites-vous, mon amie? Que dites-vous aussi du *prince dauphin?* je laisse à mon secrétaire le soin de vous mander cette histoire; car il se mêle quelquefois d'écrire de son style. On dit que c'est une affaire résolue que le mariage de mademoiselle de Croissi avec le comte de Tillières [2]. Madame de Maintenon est encore languissante; mais elle se porte beaucoup mieux. Madame de Gramont paraît à la cour sous la figure d'une beauté nouvelle; elle est parfaitement guérie.

M. l'abbé de Fénelon a paru surpris du présent que le

[1] C'était M. de Coulanges.

[2] Ce mariage ne se fit point. Mademoiselle de Croissi fut mariée en 1696 au marquis de Bouzoles, et le comte de Tillières épousa en 1699 mademoi- du Gué de Bagnols, nièce de madame de Coulanges. (P.)

[redacted]

roi lui a fait [1]; en le remerciant, il lui a représenté qu'il ne pouvait regarder comme une récompense une grace qui l'éloignait de M. le duc de Bourgogne : le roi lui a dit qu'il ne prétendait point qu'il fût obligé à une résidence entière; et en même temps ce digne archevêque a fait voir au roi que par le concile de Trente il n'était permis aux prélats que trois mois d'absence de leurs diocèses, encore pour les affaires qui les pouvaient regarder; le roi lui a représenté l'importance de l'éducation des princes, et a consenti qu'il demeurât neuf mois à Cambray, et trois à la cour; il a rendu son unique abbaye. M. de Reims (*M. Le Tellier*) a dit que M. de Fénelon pensant comme il faisait, prenait le bon parti; et que lui, pensant comme il fait, il fait bien aussi de garder les siennes. Adieu, ma chère amie, votre absence m'est toujours insupportable, ne me laissez point oublier dans ce château de Grignan; c'est votre affaire, je vous en avertis. J'embrasse bien tendrement la charmante Pauline. Les femmes courent après mademoiselle de l'Enclos, comme d'autres gens y couraient autrefois; le moyen de ne pas haïr la vieillesse après un tel exemple? L'abbé et le chevalier de Sanzei partirent hier pour aller faire carême-prenant avec leur mère; ce dernier fera son possible pour aller faire la révérence à sa marraine [2], en s'en retournant à son vaisseau.

MONSIEUR DE COULANGES *continue.*

Premièrement, Madame, comment vous accommodez-vous de ce petit papier [3]? Ne vous trouble-t-il point quelquefois dans votre lecture? Pour moi, j'aime mieux les bonnes feuilles de papier de nos pères, où les détails se

1 De l'archevêché de Cambray. (P.)

2 Madame de Sévigné était la marraine du chevalier de Sanzei. (P.)

3 Cette lettre et la précédente étaient écrites sur des feuilles détachées d'un très petit papier. (P.)



trouvent à l'aise. Il y eut hier huit jours que je revins de Saint-Martin et de Versailles, pour passer le reste des jours gras à Paris. Il n'y a rien de pareil aux bons et somptueux dîners de l'hôtel de Chaulnes, à la beauté du grand appartement, qui augmente tous les jours, et au bon air des feux qui sont dans toutes les cheminées; il n'y a plus en vérité que cette maison qui représente la maison d'un seigneur. M. de Marsan et le duc de Villeroi furent du dîner du chevalier de Lorraine.

Comme je n'ai point entendu le cardinal de Bouillon sur le sujet du *prince dauphin*, je ne puis bien vous dire la vérité de ce fait; mais on prétend que MONSIEUR, pressé par le cardinal, avait consenti à démembrer la principauté dauphine d'Auvergne du duché de Montpensier, pour les prétentions que la maison de Bouillon pouvait avoir sur la succession de MADEMOISELLE; en sorte qu'ils étaient par-là les maîtres de toute l'Auvergne; car le cardinal en a le duché, et M. de Bouillon le comté; et que dans la suite le duc d'Albret se serait appelé le *prince dauphin;* comme on est persuadé qu'il n'y a rien de trop chaud pour ce cardinal, qui n'est occupé que de la grandeur de sa maison, que ne dit-on point de cette vision? Ce qui est vrai, c'est que MONSIEUR ayant tout promis, fut parler au roi de ce démembrement, et que le roi s'y opposa[1]. On assure que le cardinal, encore affligé de ce refus, a écrit au chevalier de Lorraine, pour lui dire qu'il était surpris que MONSIEUR lui eût manqué de parole, et qu'il ne pouvait plus désormais être du nombre de ses servi-

1 Après l'emprisonnement des princes, sous la minorité de Louis XIV, lorsque le parti du grand Condé se fut décidé à recourir aux armes, ce fut dans l'Auvergne que se rendit d'abord la princesse son épouse. On peut voir dans les *Mémoires de Lenet* le curieux détail de la magnificence avec laquelle le duc de Bouillon l'y reçut, des forces qu'il y rassemblait, du pouvoir vraiment souverain qu'il y exerçait. Un pareil souvenir suffisait bien pour que le roi prît ombrage du nouveau plan de la maison de Bouillon dont il s'agit ici. (A. G.)

[redacted]

teurs. On ajoute que le chevalier de Lorraine a montré sa lettre à MONSIEUR, qui l'a gardée, et qui a dit, que du moins le cardinal devait lui savoir gré de ce qu'il ne la montrait point au roi. Quoi qu'il en soit, Madame, voilà qui est fort désagréable pour notre cardinal; car comme il n'est pas universellement aimé et approuvé, tous ses ennemis ne perdent pas une si belle occasion de se déchaîner, et tous ses amis sont fâchés qu'une bonne fois pour toutes, il ne finisse point sur sa maison, et qu'il ne s'accommode point au temps présent. Jugez après cela du succès du bout-rimé, dont madame de Coulanges vous a parlé. Il y a des temps infinis que je ne vous ai écrit; mais je sais toujours de vos nouvelles par madame de Coulanges, qui veut bien quelquefois me faire part de vos lettres. J'ai toujours oublié de vous faire dans les miennes les compliments de madame de Louvois, et à tout le château de Grignan; elle me gronda très sérieusement l'autre jour d'y avoir manqué.

1226. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE COULANGES.

A Grignan, le 26 février 1695.

Je serais consolée du petit secrétaire [1] que vous avez perdu, si celui [2] que vous avez pris en sa place était capable de s'attacher entièrement à votre service. Son écriture est fort belle, son style est bon; mais de la façon que j'en ai ouï parler, il vous manquera à tout moment; il est libertin, je sais même que souvent il couche à la ville; après cela, mon amie, vous en userez comme vous voudrez; je vous conseille de le prendre à l'essai; quand vous le trouverez sous votre patte, servez-vous-en, *tant tenu*, *tant payé*. Voilà qui est fait, il n'y a plus que notre hôtel

[1] Le comte de Sanzei. (P.)
[2] M. de Coulanges. (P.)



de Chaulnes qui conserve l'honneur de la seigneurie; ils sont dans l'usage de jouir de leur bien; ils font l'un et l'autre [1] ce qui ne se fait plus présentement; ils sont dignes de toute sorte d'estime et d'amitié; Dieu conserve leur santé, et la pluie d'or de Saint-Malo, et la jeunesse de votre secrétaire! je m'en vais un peu lui parler.

A MONSIEUR DE COULANGES.

Premièrement, mon cher cousin, pour vous le dire à cœur ouvert à cette heure que nous sommes en liberté, je n'aime point les petites feuilles volantes de madame de Coulanges [2]; elles me font enrager, je m'y brouille à tout moment; je ne sais plus où j'en suis; ce sont les feuilles de la sibylle, elles s'envolent; et l'on ne peut leur pardonner de retarder et d'interrompre ce que dit mon amie; mais il ne faut pas lui en parler, car elle est attachée à ces petites feuilles. Je voudrais que vous pussiez aussi vous attacher à son service, c'est une bonne condition que d'être son secrétaire, je m'en trouverais fort bien; votre écriture m'a fait un plaisir sensible. Je sais toutes les merveilles de l'hôtel de Chaulnes, je suis fâchée de n'en être pas témoin; si j'avais pu changer les arrangements qui font que je suis ici, quand ils sont à la place Royale, je l'aurais fait avec plaisir. J'aime et j'honore M. le cardinal de Bouillon; vous le savez louer en vers et en prose; je voudrais que ce qu'il avait imaginé pour le lot de la succession de MADEMOISELLE, eût pu réussir. On nous apprend ici les magnificences de votre duchesse de Villeroi; ses habits superbes pour les derniers jours de carnaval; elle est dans le juste point d'aimer toutes ces choses. N'avez-vous pas fait tous les compliments de ce château au

[1] Le duc et la duchesse de Chaulnes. (P.)

[2] Madame de Coulanges écrivait ordinairement sur du petit papier coupé des quatre côtés. (P.)

maréchal et à la maréchale de Villeroi? je vous en avais prié. Nous recevrons avec une extrême reconnaissance ceux de madame de Louvois; c'est une personne que j'honore en mon particulier; elle est honnête, elle est polie, c'est tout ce que je lui demande. Vous avez eu des temps enragés, et nous aussi; un froid extrême, et de la neige en grand volume, comme vous savez; et puis de la gelée par-dessus; et puis de la neige encore, et du verglas; et enfin, nous avons été cent fois pis qu'à Paris. Je finis, mon aimable, je n'ai point de jolis détails à mettre à leur aise sur ma feuille, je gagnerais beaucoup que le vent emportât cette lettre; c'est à vous à parler. Corbinelli me mande des merveilles de la bonne compagnie d'hommes qu'il trouve chez mademoiselle de l'Enclos; ainsi elle rassemble tout sur ses vieux jours, quoi que dise madame de Coulanges, et les hommes et les femmes; mais quand elle n'aurait présentement que les femmes, elle devrait se consoler de cet arrangement, ayant eu les hommes dans le bel âge pour plaider.

1227. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le vendredi 4 mars 1695.

Il a bien paru à la dernière lettre que vous avez reçue de votre amie [1], qu'elle n'avait pas un secrétaire tout-à-fait à ses commandements. Tout ce que vous me mandez sur le libertinage de ce secrétaire, est incomparable et très vrai. Je ne revins que mercredi matin de chez ma seconde *femme* [2], où j'avais couché deux nuits; et j'en revins pour assister au triomphe du mercredi à l'hôtel de Chaulnes. Le duc et la duchesse font gras les autres jours; mais le mercredi, vendredi et samedi, c'est une bonne chère,

[1] Madame de Coulanges. (P.)
[2] Madame de Louvois. (P.)

qu'on ne peut assez vous vanter : leur maître-d'hôtel est un homme admirable [1], et qui contribue beaucoup à ce triomphe, mais faut-il que la compagnie qui s'y trouve soit quelquefois aussi mêlée ? Jugez-en, Madame, par l'échantillon de mercredi dernier ; les *divines* toujours d'un fort bon commerce ; mais madame de La Salle [2] et sa fille de Roussillon [3], madame de Saint-Germain, madame du Bois de La Roche, qui rit plus haut que jamais, et le bon abbé d'Effiat, pour qui principalement la fête se faisait ; j'aurais juré d'abord que je me serais contenté de manger pour vivre seulement ; mais la chère se trouva si bonne, si grande et si magnifique, que je l'assaisonnai de toute ma bonne humeur ; je mangeai comme un diable, je bus comme un trou, et je fis convenir madame de La Salle, sa fille, madame de Saint-Germain [4], et madame du Bois de La Roche, qu'il n'était rien tel qu'une bonne compagnie, d'un même pays, qui parlait la même langue, et qui était fort aise de se voir rassemblée ; je dis qu'il fallait convenir encore que la moindre personne qui serait survenue à notre dîner, nous aurait troublés infiniment ; en sorte qu'elles opinèrent que les maîtres de la maison seraient exacts à ne donner entrée à l'heure de leur dîner qu'à de certaines gens, et que rien n'était si capable de mortifier une bonne compagnie que de la mêler avec une mauvaise : sur cela, madame de La Salle dit cent jolies choses plus délicates et plus françaises les unes que les autres ; madame de Saint-Germain y applaudit avec son air de confiance ordinaire, et madame du Bois de La Roche en rit plus haut que jamais ; les cuillers sales redoublèrent dans les plats en même temps, pour servir l'un, et pour servir l'autre ; et

[1] Ce maître-d'hôtel s'appelait *Honoré*.

[2] Veuve de Louis Caillebot, seigneur de La Salle et de Montpinçon, capitaine lieutenant des gendarmes de la garde. (M.)

[3] Femme de Charles-Balthasar de Clermont-Chate, comte de Roussillon.

[4] Femme de Louis Foucault, marquis de Saint-Germain Beaupré, gouverneur de la Marche. (M.)

ayant par malheur souhaité une vive, madame de Saint-Germain m'en mit une toute des plus belles sur une assiette pour me l'envoyer; mais j'eus beau dire que je ne voulais point de sauce, la propre dame, en assurant que la sauce valait encore mieux que le poisson, l'arrosa, à diverses reprises, avec sa cuiller, qui sortait toute fraiche de sa belle bouche; madame de La Salle ne servit jamais qu'avec ses dix doigts; en un mot, je ne vis jamais plus de saleté; et notre bon duc, avec les meilleures intentions du monde, fut encore plus sale que les autres. Voilà, ma belle gouvernante, comme se passa cette fête. Je m'en vais de ce pas dîner encore avec la duchesse de Chaulnes, car le duc n'arrivera que ce soir de Versailles; mais demain le triomphe est destiné au premier président de Bretagne, à son fils, à sa belle-fille, à madame Girardin, à l'évêque de Vannes, à sa sœur madame de Creil, et autres : je suis encore retenu pour en faire les honneurs.

Mademoiselle de Bréval [1] fut mariée mercredi avec M. de Thianges; et comme M. de Thianges entendit quelques propositions d'aller à l'opéra, en attendant le souper, car le mariage se fit le matin, et on dîna chez M. l'archevêque de Paris, il supplia de prendre quelque autre divertissement; en sorte que toute la noce fut amenée par M. du Maine à l'arsenal, dont on ferma les portes, et où l'on joua au lansquenet jusqu'à ce que l'heure fût venue d'aller souper chez le premier président : les mariés y ont couché jusqu'à aujourd'hui, qu'ils doivent aller demeurer à l'hôtel de Nevers, où ils seront trois mois, c'est-à-dire en attendant qu'ils trouvent une maison qui leur convienne. Madame de Montespan ouvrit hier sa porte, et, couchée dans son lit, elle reçut les compliments de tous ceux qui voulurent lui en aller faire. Voilà ce qui a fait la grande nouvelle de tous ces jours-ci. La duchesse de Villeroi est grosse, et bien

[1] Geneviève-Françoise de Harlay, fille de Bonaventure-François de Harlay, marquis de Bréval et de Champvallon, et de Geneviève Fortia. (P.)

triste d'un état qui lui est fort nouveau, pendant que toute sa famille en est dans la dernière joie. Le comte de Sanzei arriva hier; il n'attend que les ordres de madame de Coulanges pour vous faire voir de son écriture; il ne sera tout au plus que quinze jours avec nous, car voilà le tambour qui va battre aux champs. Vous avez su la mort de madame de Montglas : en revanche, la comtesse de Fiesque se porte mieux que jamais; elle a été merveilleuse sur ce mariage de mademoiselle de Bréval, qu'elle a toujours aimée et regardée comme sa fille. Il n'est plus question de l'affaire du cardinal de Bouillon; je l'ai fort vu depuis quelque temps, et il me paraît tout aussi tranquille qu'il le peut être. L'hôtel de Chaulnes avec tous ses triomphes ne laisse pas aussi d'avoir quelquefois des chagrins, parceque le duc et la duchesse en veulent avoir : toutes ces troupes sur les côtes et tous ces officiers pour les commander, les embarrassent, lorsqu'ils devraient s'accommoder au temps, passer ici tranquillement leur printemps et leur été entre Chaulnes, Versailles et Paris, et n'aller en Bretagne que pour les états; mais ils étouffent sans vouloir s'ouvrir à leurs amis, et veulent avancer leurs jours à toute force. Le bon duc s'appesantit fort, et il y a raison pour cela; mais en ce monde, qui est-ce qui se rend justice ?

Voici insensiblement une assez longue lettre; elle est au moins sur les feuilles de nos pères, qui ne s'envoleront point comme celles de votre amie. Elle est partie dès le matin, votre amie, pour le sermon du père Gaillard à Saint-Roch, et de là elle doit aller dîner chez madame de Valentiné. Adieu, ma très aimable Madame, aimez-moi toujours, et comptez que je vous aime ni plus ni moins que moi-même. La marquise de La Trousse va se remettre dans le commerce; elle a prié madame de Coulanges de la présenter en certaines maisons; elle doit aussi vous écrire. Dites, je vous supplie, mille belle[illegible] hoses pour moi à tous les habitants de votre r[illegible] bien de

[redacted]

l'impatience d'apprendre de bonnes nouvelles de l'adorable Pauline : nous espérons que vous nous en donnerez, indépendamment de celles qui nous pourraient venir d'ailleurs. Nous méritons cette distinction par l'intérêt sincère que nous prenons à tout ce qui la regarde.

1228. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 25 mars 1695.

Mes secrétaires me manquent au besoin; mais quand c'est à vous que j'écris, ma chère amie, mes deux doigts sont toujours disposés à écrire, *ils ne vont plus que pour Climène*. Que dites-vous de ne plus savoir M. le duc de Chaulnes gouverneur de Bretagne? On ne parle que de ce grand événement; les gens modérés croient que ce duc et cette duchesse se doivent trouver heureux de ce changement : les autres les croient désespérés; pour moi, je dis tout ce que l'on veut, et suis très persuadée qu'il ne faut point juger de la manière de penser de nos amis par la nôtre; c'est cependant un tort que le monde a toujours, et qu'il ne peut pas ne point avoir : il a plus tôt fait de juger par ses dispositions, que d'examiner celles des autres. M. de Chaulnes fait bonne mine; la duchesse se cache si bien que je ne l'ai point vue; il est vrai qu'il est assez aisé de m'échapper, car je fais naturellement peu de diligence, et j'en fais moins que jamais dans l'espérance d'avancer toujours dans cette parfaite indifférence, dont vous ne vous apercevrez jamais, ma très aimable. Au reste, ma santé n'est point du tout bonne; il est plus question que jamais de me faire aller à Bourbon, il arrivera ce qu'il plaira à Dieu; quand je songe que dix ou douze ans de plus ou de moins font la différence de cette affaire-là, je ne trouve pas que cela vaille la peine de la traiter si solidement; peut-être penserai-je tout d'une autre façon, quand je me trouverai

plus proche de la mort; il faut trancher le mot, ne fût-ce que pour s'y accoutumer.

J'attends de vous un compliment, qui sera bien sincère, sur l'aventure du feu; cela a paru une occasion digne de m'attirer le monde entier; mais le monde est bien inutile, je l'ai évité avec assez de soin. Au reste, madame de Villars m'a fait promettre que je vous dirais des choses infinies de sa part, et surtout que j'apprendrais qu'elle ne pardonnera point à M. de Villars de n'avoir point parlé d'elle à madame de Grignan; cela pourrait bien aller à une séparation, si madame votre fille ne s'y oppose. Comme j'achève ma lettre, voilà un secrétaire qui m'arrive; il vous apprendra que je viens de recevoir M. de Chaulnes, qui m'a conté tout ce qui s'était passé entre le roi et lui; mais comme en même temps il m'a dit qu'il vous allait écrire, je ne m'embarquerai point dans un récit, que vous saurez encore mieux par lui-même; il me paraît tout plein de raison. Madame sa femme m'a envoyé prier qu'elle pût aujourd'hui passer la journée avec moi; je la plains puisqu'elle est fâchée : pour moi, qui ne connais point le goût de la représentation, ou pour mieux dire, qui ne connais que celui du repos, quand on n'est plus jeune, je ne me trouverais pas à plaindre à la place de madame de Chaulnes. M. de Mesmes [1] épouse mademoiselle de Brou, à qui on donne trois cent cinquante mille francs en argent, et cinquante mille francs en habits et en pierreries; on dit aussi que M. de Poissi épouse mademoiselle de Bosmelet [2], qui aura un jour soixante mille livres de rente; *et de ma pauvre nièce, pas un mot*. M. de Coulanges arriva hier de Saint-Martin, et il est allé aujourd'hui, je ne sais où. Le maréchal de Choiseul part dimanche; il a le commandement de la Bretagne joint aux autres; comme il a le com-

[1] Jean-Antoine de Mesmes, président à mortier au parlement de Paris.

[2] M. de Poissi n'épousa point mademoiselle de Bosmelet; il se maria en 1696, avec mademoiselle de Varangeville. (P.)

[redacted]

mandement beau, je suis assez aise qu'il commande loin d'ici ; ce n'est pas que je ne sois une ingrate cette année, car je ne l'ai presque pas vu. Adieu, ma vraie amie, ne me laissez pas oublier à Grignan, et surtout de l'adorable Pauline.

1229. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 15 avril 1695.

Je ne vous ai point écrit depuis la bizarre aventure de notre feu, et il y a un temps infini ; je vous en demande mille pardons, ma très aimable Madame ; mais il faut excuser un homme qui n'est point à lui, et qui a toujours l'esprit bandé, comme je disais autrefois à monsieur votre fils qui me faisait des reproches. Dès que j'eus pris part à la déconvenue de nos pauvres meubles, je m'en retournai à Versailles, et de là à Pontoise, d'où je ne suis revenu presque que pour m'en aller passer la quinzaine de Pâques à Bâville ; me voici présentement de retour de Bâville ; mais on m'a signifié de me tenir prêt pour aller à Chaulnes vers le 24 ou le 25 du mois, pour y demeurer jusqu'à la Pentecôte. Je ne doute pas qu'en ce temps-là quelqu'un ne mette encore la main sur moi ; et c'est ainsi que mes jours s'en vont insensiblement, et que je profite d'un regain de jeunesse, qui fait que je m'accommode encore du monde, et que le monde s'accommode encore de moi. Je ne sais plus ce qu'est devenue la goutte, je n'en ai point entendu parler depuis l'année passée ; et mes forces, et ma santé, et ma bonne humeur sont revenues de telle sorte que je suis près de croire qu'il y a une très grosse erreur dans mon baptistaire, et qu'il faut qu'on s'y soit trompé pour le moins de vingt ans ; car assurément à soixante et un ans passés, on n'est point aussi jeune que je le suis. Vous êtes jeune aussi, ma très aimable, je n'ai jamais vu une écriture plus ferme que la vôtre, ni un style plus délicieux ; vos lettres



me font un plaisir sensible; madame de Coulanges a soin de me garder aussi toutes celles que vous lui écrivez, et c'est pour moi une lecture dont je ne me puis lasser.

Vous avez su, et vous avez vu avec une lunette d'approche, tout ce qui s'est passé à l'hôtel de Chaulnes; plus on va en avant, plus tous les zélés serviteurs et amis du duc et de la duchesse trouvent qu'ils sont trop heureux d'être sortis d'intrigue aussi noblement qu'ils ont fait; enfin, les voilà les plus grands seigneurs de France, les mieux en leurs affaires, et avec le plaisir d'entendre chanter leurs louanges de tous les côtés; car de celui de Bretagne, on apprend qu'ils y ont secouru bien des gens à leurs propres dépens, quand on a mis des règles plus étroites aux états, pour en arrêter les petites douceurs, qui faisaient subsister plusieurs pauvres gentilshommes et pauvres familles. En vérité, ce sont de bonnes gens que notre duc et notre duchesse; Dieu les conserve! mais qu'ils se gardent bien par inquiétude de vouloir aller en Guyenne, car s'ils y vont jamais, ils sont perdus. On trouvera bon qu'ils n'y aillent point, et s'ils y vont une fois, on voudra qu'ils y soient toujours; et quelle dépense faudra-t-il qu'ils fassent, et quels esprits auront-ils à gouverner!

Il n'y a pas ici de grandes nouvelles. M. l'archevêque de Reims croyait avoir acheté l'hôtel Colbert; et M. de Beauvilliers, premier tuteur des enfants, et nanti des consentements de l'archevêque de Rouen et de madame de Seignelai, croyait l'avoir vendu; mais ces derniers ayant changé d'avis, ils ont manqué, et à M. de Beauvilliers et à M. de Reims, qui ont eu une conduite sans reproche. Ce sont de ces choses qui font discourir, et dont on parle selon que l'on est dans les intérêts des uns ou des autres. Je vis hier madame de Nevers, tout le matin, et puis je retournai chez elle le soir; c'est pour vous dire que je ne l'ai point abandonnée; mais il est constant qu'on la voit avec cela toujours moins qu'une autre, parceque sa vie et celle

de son mari sont toujours des vies très particulières, et même extraordinaires.

Adieu, ma très aimable gouvernante, je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes, où cette belle duchesse doit venir après dîner. Je ne suis point content de la santé de madame de Coulanges; la voilà dans les remèdes d'Helvétius, Dieu veuille qu'ils fassent mieux que ceux de Saint-Donnat et de Carette. Je n'aime point à la voir courir d'empyrique en empyrique; elle me paraît une personne égarée, qui cherche le bon chemin, et qui ne le peut trouver : portez-vous toujours bien, ma très belle; il est constant que je suis plus en repos de vous à Grignan que si vous étiez ici; parceque je sais que vous ne manquez de rien où vous êtes, et que vous y avez tout ce que vous aimez le mieux. Je vois M. de Sévigné tant que je puis; il est toujours mon enfant.

L'incendiaire s'appelait *Beauvais*, une femme-de-chambre que madame de Coulanges avait depuis peu à la place de la *belle de nuit;* cette femme-de-chambre lui déplut dès le lendemain qu'elle fût entrée à son service; elle attira aussi la haine de toute la maison; mais jamais votre amie n'eut la force de s'en défaire, parcequ'elle lui était donnée par une pénitente chérie du père Gaillard.

1230. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 26 avril 1695.

Quand vous m'écrivez, mon aimable cousin, j'en ai une joie sensible; vos lettres sont agréables comme vous; on les lit avec un plaisir qui se répand partout; on aime à vous entendre, on vous approuve, on vous admire, chacun selon le degré de chaleur qu'il a pour vous. Quand vous ne m'écrivez pas, je ne gronde point, je ne boude point, je dis, mon cousin est dans quelque palais enchanté; mon cousin n'est point à lui; on aura sans doute enlevé mon pauvre cousin,



et j'attends avec patience le retour de votre souvenir, sans jamais douter de votre amitié; car, le moyen que vous ne m'aimiez pas? c'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir les yeux; et c'est moi aussi qui ai commencé la mode de vous aimer et de vous trouver aimable; une amitié si bien conditionnée ne craint point les injures du temps. Il paraît que ce temps, qui fait tant de mal en passant sur la tête des autres, ne vous en fait aucun; vous ne connaissez plus rien à votre baptistaire; vous êtes persuadé qu'on a fait une très grosse erreur à la date de l'année; le chevalier de Grignan dit qu'on a mis sur le sien tout ce qu'on a ôté du vôtre, et il a raison; c'est ainsi qu'il faut compter son âge. Pour moi, que rien n'avertit encore du nombre de mes années, je suis quelquefois surprise de ma santé; je suis guérie de mille petites incommodités que j'avais autrefois, non-seulement j'avance doucement comme une tortue, mais je suis prête à croire que je vais comme une écrevisse[1] : cependant je fais des efforts pour n'être point la dupe de ces trompeuses apparences, et dans quelques années je vous conseillerai d'en faire autant.

Vous êtes à Chaulnes, mon cher cousin, c'est un lieu très enchanté, dont M. et madame de Chaulnes vont prendre possession; vous allez retrouver les enfants de ces petits rossignols, que vous avez si joliment chantés; ils doivent redoubler leurs chants, en apprenant de vous le bonheur qu'ils auront de voir plus souvent les maîtres de ce beau séjour. J'ai suivi tous les sentiments de ces gouverneurs, je n'en ai trouvé aucun qui n'ait été en sa place, et qui ne soit venu de la raison et de la générosité la plus parfaite. Ils ont senti les vives douleurs de toute une province qu'ils ont gouvernée et comblée de biens depuis vingt-six ans; ils ont obéi cependant d'une manière très noble; ils ont eu

1 Moins d'un an après elle n'existait plus. (A. G.)

besoin de leur courage pour vaincre la force de l'habitude, qui les avait comme unis à cette Bretagne ; présentement ils ont d'autres pensées ; ils entrent dans le goût de jouir tranquillement de leurs grandeurs, je ne trouve rien que d'admirable dans toute cette conduite ; je l'ai suivie et sentie avec l'intérêt et l'attention d'une personne qui les aime, et qui les honore du fond du cœur. J'ai mandé à notre duchesse comme M. de Grignan est à Marseille, et dans cette province sans aucune sorte de dégoûts ; au contraire, il paraît par les ordres du maréchal de Tourville qu'on l'a ménagé en tout ; ce maréchal lui demandera des troupes quand il en aura besoin ; et M. de Grignan comme lieutenant-général des armées, commandera les troupes de la marine sous ce maréchal, voilà de quoi il est question ; on veut agir quoi qu'il en coûte. Je plains bien mon fils de n'avoir plus la douceur de faire sa cour à nos anciens gouverneurs ; il sent cette perte, comme il le doit. Je suis en peine de madame de Coulanges, je m'en vais lui écrire. Recevez les amitiés de tout ce qui est ici, et venez que je vous baise des deux côtés.

1231. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 13 mai 1695.

Je me porte beaucoup mieux ; Helvétius[1] ne m'a donne

[1] C'était le grand-père de l'auteur de l'*Esprit*. Il vint de Hollande à Paris fort jeune, pour y pratiquer la médecine. Le hasard, et non son mérite (quoiqu'il en eût beaucoup), fit sa fortune. Il traita et guérit un marchand droguiste, qui le paya avec un paquet de la racine du Brésil appelée *ipécacuana*. Après quelques essais dans les hôpitaux, Helvétius lui reconnut la vertu de guérir le flux de sang. Le public apprit bientôt par ses succès que son spécifique était réellement souverain, et avant trente-deux ans, les dyssenteries lui avaient valu cent mille écus. Le roi lui acheta son secret mille louis. Ses talents dès lors, mis en évidence, lui firent une grande réputation, qu'égala celle de son fils, qui fut aussi un habile médecin. L'un et l'autre ont enrichi leur science d'ouvrages estimés. (A. G.)

que d'un extrait d'absinthe, qui m'a rétabli, ce me semble, mon estomac; je vous assure, ma très belle, que je suis bien éloignée d'avoir de l'indifférence pour ma santé, et que je supporte mes maux fort impatiemment; ainsi je ne veux point me parer auprès de vous d'un mérite que je n'ai point. Je crois que si j'eusse imaginé de passer à Grignan le temps d'entre les deux saisons des eaux, je les aurais crues nécessaires pour ma santé; et je pense que si j'y étais une fois arrivée, j'aurais donné la préférence aux vins de Grignan sur les eaux de Bourbon. Je plains bien M. le chevalier de Grignan, et je suis bien honteuse de me plaindre de mes petits maux, quand j'en vois souffrir de si grands, et avec tant de patience. La pauvre madame de Kerman est bien mal, nous verrons la fin de sa vie avant celle de sa patience [1].

Mon Dieu! que je me presse de vous faire des compliments de M. de Tréville [2], il me gronde tous les jours de l'avoir oublié; il souhaite votre retour très sincèrement. Il nous dit avant-hier les plus belles choses du monde sur le quiétisme, c'est-à-dire en nous l'expliquant; il n'y a jamais eu un esprit si lumineux que le sien. M. Duguet [3], qui n'est pas trop sot, comme vous savez, sur de tels sujets, était transporté de l'entendre. Parlons d'autres choses. Les princesses sont ici, et se divertissent si parfaitement bien, qu'on assure qu'elles n'ont nulle impatience du retour de la cour; elles se couchent ordinairement vers onze heures ou midi. Langlée donna hier un souper à M. et à madame de Chartres; madame la princesse, madame la duchesse, qui était la reine de la fête; madame de Montespan, une infinité

[1] Elle ne mourut qu'en 1707.

[2] Tréville s'était acquis une grande réputation par sa vertu et ses lumières. Élu par l'Académie française, il ne fut pourtant jamais reçu dans son sein, le roi ayant refusé son approbation à ce choix, à cause des liaisons de Tréville avec les solitaires de Port-Royal.

[3] Le célèbre abbé Duguet, auteur de l'*Institution d'un prince* et de beaucoup d'autres ouvrages. (P.)

d'autres dames, dont madame la maréchale et madame la duchesse de Villeroi étaient, M. le duc et tous les princes qui sont ici, s'y trouvèrent; mais une autre fête, ce fut celle que M. le duc donna il y a deux jours, dans sa petite maison de madame de La Sablière; tous les princes et princesses y étaient; cette maison est devenue un petit palais de cristal : ne trouvez-vous pas que ce sont les lieux saints aux infidèles[1]? Madame de Montespan a acheté Petit-Bourg quarante mille écus; elle le donne après sa mort à M. d'Antin. M. de Sévigné nous quitte après-demain; il m'assure qu'il vous retrouvera cet hiver à Paris; cela me fera paraître l'été bien long, malgré la belle saison. M. de Chaulnes reviendra le 17 de ce mois, et notre duchesse ne reviendra qu'après les fêtes. M. de Coulanges me mande que plus il a de printemps, plus il sent le printemps : voilà un grand prodige; car, sans l'offenser, il a plus de printemps que madame de Brégi. Je vous prie, ma très aimable, de dire bien des choses de ma part à madame de Grignan, et d'embrasser pour moi bien tendrement la tranquille Pauline : on dit que vous nous l'amènerez toute mariée, je sens déjà que je ne l'en aimerai pas moins. L'oraison funèbre de M. de Luxembourg sera achevée d'imprimer dans deux jours; l'on dit qu'on a retranché quelques traits du portrait du prince d'Orange [2]. Madame de Grignan va avoir le plaisir de recevoir des lettres tendres de son mari, et de lui en écrire; il est bien joli que tous ses sentiments se développent pour lui. Adieu, ma très chère.

[1] A cause de l'extrême dévotion de madame de La Sablière, à qui cette maison appartenait auparavant. (P.)

[2] La cour commençait à sentir que le prince d'Orange n'était pas un ennemi méprisable, et l'on pensait déjà à la paix qui se fit deux ans après. Le jésuite La Rue, auteur de cette oraison funèbre, eut ordre de mitiger la guerre de paroles en attendant mieux. (A. G.)

1232. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 28 mai 1695.

J'ai reçu vos deux lettres de Chaulnes, mon cher cousin; nous y avons trouvé des couplets dont nous sommes charmés; nous les avons chantés avec un plaisir extrême, et plus d'une personne vous le dira; car il ne faut pas que vous ignoriez le bon goût que nous conservons ici pour ce que vous faites. Vous allez en avant pour la gaieté et pour l'agrément de votre esprit, et en reculant contre le baptistaire; c'est tout ce qui se peut souhaiter, et c'est ce qui fonde bien naturellement l'envie qu'on a de vous avoir partout; avec qui n'êtes-vous pas bon? avec qui ne vous accommodez-vous point? et sur le tout, cette conduite de ne vous point jeter à la tête, et de laisser place aux desirs de vous voir; c'est ce qui fait le ragoût de votre amour-propre. Il faut que la force du proverbe soit bien violente, s'il est bien vrai que vous ne soyez pas prophète en votre pays. Je reçois souvent des nouvelles de madame de Coulanges; son commerce est fort aimable, et sa santé ne doit plus faire de peur, surtout ayant la ressource que nous devons avoir, que quand elle sera lasse et désabusée des remèdes, c'en sera un très salutaire que de n'en plus faire.

Mais revenons à Chaulnes, j'en connais la beauté, et je vois d'ici combien notre bon gouverneur s'y ennuie. Vous avez beau dire les meilleures raisons du monde, il répondra toujours, *je ne saurais*, et si vous continuez, il vous fera taire enfin en disant, *j'en mourrais*. C'est ce qui arrivera sans doute, avant que d'avoir pris le goût du repos et de la douceur d'une vie tranquille; les habitudes sont trop fortes, et l'agitation attachée au commandement et aux grands rôles, a fait de trop profondes traces, pour qu'elles s'effacent aisément. J'écrivis à ce duc sur la députation de

mon fils, et je badinais avec lui, croyant dire des contre-vérités sur sa solitude de Chaulnes; je le traitais comme un véritable ermite, s'entretenant avec ce beau jet d'eau qu'on appelle *le solitaire*. Je supposais ses repas conformes a cet état, et que les dattes et les fruits sauvages feraient tous ses festins; je plaignais son maître-d'hôtel; et en disant toutes ces bagatelles, je sentais que j'avais grand besoin de vous, et que l'ânonnement [1] que je connais, ferait une étrange pauvreté de toute cette lettre. Vous êtes venu au secours, comme je l'avais pensé; et vous êtes présentement dans un autre pays, où vous sentez toutes les douceurs de l'amour paternel; qu'en dites-vous? vous n'eussiez jamais pensé qu'il eût été si fort, si vous ne l'aviez éprouvé : c'eût été grand dommage que toutes les bonnes instructions que vous avez données aux petits enfants n'eussent point été suivies par quelque enfant de votre imagination. Ce petit comte de Nicei est un chef-d'œuvre [2], et la singularité d'être invisible le met au-dessus des autres. Quel usage vous faites de ce conte, que je n'osais quasi vous rappeler! le voilà en honneur pour jamais; rien ne saurait être plus joli que tous ces couplets, nous les chantons avec plaisir. Nous avons eu ici un commencement de printemps admirable; mais depuis deux jours, la pluie qu'on n'aime point ici, s'est tellement répandue comme en Bretagne et à Paris, qu'on nous accuse d'avoir apporté cette mode; elle interrompt nos promenades, mais elle ne fait pas taire nos rossignols; enfin, mon cher cousin, les jours vont trop vite. Nous nous passons du grand bruit et du grand monde; la compagnie cependant ne vous déplairait pas; et si jamais un coup de vent vous rejette dans ce *royal* château....., mais c'est une vision, il faut espérer de nous

[1] M. de Chaulnes lisait aussi mal que M. de Coulanges lisait bien. (P.)

[2] Toute cette plaisanterie est expliquée dans des couplets adressés par M. de Coulanges à madame de Louvois; elle roule sur un conte qui leur était venu de Provence. (P.)

revoir ailleurs d'une manière plus naturelle et plus vraisemblable ; nous avons encore un été à nous écrire.

Le mariage de M. de Lauzun nous a surpris [1] ; je ne l'eusse pas deviné le jour que je vous en écrivis un autre [2] à Lyon : madame de Coulanges s'en souvient encore. Tout le monde vous aime ici, et vous remercie de votre souvenir. Je vous écris imprudemment, sans songer que vous n'êtes plus à Chaulnes, et que dans un autre pays il ne sera plus question de tout ceci. Il faut finir par Pauline, elle chante vos louanges en chantant vos couplets ; elle vous aime toujours, et vous prie de faire tous ses remerciements à madame la duchesse de Villeroi ; on ne peut oublier une jolie amie. Adieu, mon cousin ; vous savez combien je suis à vous.

MADAME DE GRIGNAN.

Tous vos enfants sont charmants ; ceux que l'on voit l'emportent sur ceux qu'on ne voit point, et quelque parfait que puisse être le comte de Nicei, dont vous me paraissez faire votre Benjamin, nous ne saurions croire qu'il soit préférable à ces jolis enfants que vous nous envoyez et que nous chantons avec tant de plaisir. Je ne crois pas qu'il y ait rien de pareil dans tous vos ouvrages, à la folie de mettre en œuvre, *le voyez-vous? non, ni moi non plus*. Comme l'original de ce conte est provençal, vous me devez un tribut de tout ce que vous composerez sur ce modèle, dont les copies le surpassent de bien loin. Je vois avec plaisir dans vos lettres à ma mère le souvenir qui vous reste de notre *Rocher;* les épithètes dont vous l'honorez [3], sont des monuments éternels à la gloire des *Adhémar;* si

[1] Avec mademoiselle de Lorges. Ce mariage était un arrangement d'ambition. Avec une grande fortune et de grandes dignités, la manie de Lauzun fut toujours de redevenir favori. Il n'y put jamais réussir. (A. G.)

[2] C'est-à-dire lorsqu'il s'agissait du mariage de M. de Lauzun avec MADEMOISELLE. (P.)

[3] Le *royal* château.

leur château mérite dans votre esprit un rang entre tout ce que vous voyez de châteaux magnifiques, superbes et singuliers, rien ne saurait être pour lui un si grand éloge. Il est plus beau que vous ne l'avez vu; et si on avait l'espérance de vous y revoir, il n'y aurait plus rien à desirer.

1233 — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 5 juin 1695.

Comment vous portez-vous, ma très belle? Je n'ai point reçu de vos nouvelles depuis la lettre que vous m'avez fait écrire par votre joli secrétaire. J'ai peur que vous n'ayez gâté votre belle santé par une médecine. Je vis hier M. de Chaulnes, qui est le parfait courtisan; il a demeuré dix jours à Marly, où il a passé ses journées à jouer aux échecs avec le cardinal d'Estrées; et sur ce qu'on lui a dit que cela faisait ici une nouvelle, il a répondu qu'il en était surpris, par la raison qu'il y a longtemps qu'ils cherchaient à se donner échec et mat [1]. Une autre nouvelle est que madame de Louvois a cédé Meudon au roi, qui l'a pris pour MONSEIGNEUR, en donnant quatre cent mille francs à madame de Louvois, et la charmante maison de Choisy, qui était la chose du monde qu'elle desirait le plus; ainsi je crains qu'elle ne puisse plus avoir de desirs [2]. Elle est fort mal contente de M. de Coulanges, qui, en arrivant de Chaulnes, partit le lendemain pour Pontoise. Quant à moi, je ne me sens plus de goût que pour le repos : on m'a priée d'aller chez le cardinal de Bouillon cette semaine; cela me paraît comme si l'on me proposait d'aller faire un petit tour à Rome; je trouve qu'il faut de grandes raisons pour quitter son lit; c'est la mauvaise santé qui fait penser ainsi;

[1] Allusion à la manière dont le cardinal n'avait cessé de traverser les vues du duc de Chaulnes pendant que ce dernier était ambassadeur à Rome. (M.)

[2] *Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome II, page 12.

il faut bien le croire; la mienne est cependant meilleure qu'elle n'a été. Je ne suis point contente de celle de madame de Chaulnes; elle a un vilain rhume que je n'aime point. Je crois le marché de Ménilmontant absolument rompu, d'autant que, selon toutes les apparences, le premier président ne le veut plus vendre. Adieu, ma très aimable; ne me laissez point oublier à Grignan, je vous en prie, et dites à la belle Pauline de songer quelquefois à ce que je suis pour elle.

1234. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, ce 5 juin 1695.

J'ai dessein, Monsieur, de vous faire un procès : voici comme je m'y prends. Je veux que vous le jugiez vous-même. Il y a plus d'un an que je suis ici avec ma fille, pour qui je n'ai pas changé de goût. Depuis ce temps vous avez entendu parler, sans doute, du mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand. Vous l'avez vue assez souvent à Montpellier pour connaître sa personne; vous avez aussi entendu parler des grands biens de monsieur son père; vous n'avez point ignoré que ce mariage s'est fait avec un assez grand bruit dans ce château que vous connaissez. Je suppose que vous n'avez point oublié ce temps où commença la véritable estime que nous avons toujours conservée pour vous. Sur cela je mesure vos sentiments par les miens, et je juge que ne vous ayant point oublié, vous ne devez pas aussi nous avoir oubliées.

J'y joins même M. de Grignan, dont les dates sont encore plus anciennes que les nôtres. Je rassemble toutes ces choses, et de tout côté je me trouve offensée; je m'en plains à vos amis, je m'en plains à notre cher Corbinelli, confident jaloux et témoin de toute l'estime et l'amitié

[redacted]

que nous avons pour vous, et enfin, je m'en plains à vous-même, Monsieur. D'où vient ce silence? est-ce de l'oubli? est-ce une parfaite indifférence? Je ne sais : que voulez-vous que je pense? A quoi ressemble votre conduite? donnez-y un nom, Monsieur; voilà le procès en état d'être jugé. Jugez-le : je consens que vous soyez juge et partie.

1235. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, le 10 juin 1695.

Elle est tombée au beau milieu de Saint-Martin, cette dernière aimable lettre; et comme elle n'a point été lettre close pour mon charmant cardinal, qui a pris la place et au-delà du charmant marquis, elle a donné une ample matière pour parler de la mère et de la fille, et pour reparler de ce royal château, et de la bonne et grande réception qu'on y fit à ce cardinal à son retour de Rome; en parlant de vous, Mesdames, combien de fois vous souhaitâmes-nous à Saint-Martin? Nous vous fîmes même placer au fond d'une superbe calèche, pour vous en faire voir plus commodément les promenades et toutes les beautés; mais hélas! on avait beau demander : *les voyez-vous?* on disait *non*; et nous répondions tristement : *Ni nous non plus*. Nous vous donnâmes aussi un très bon souper; et ce fut dans l'enthousiasme du veau, du bœuf et du mouton, qui se trouvèrent au suprême degré de bonté, que je fis en soupant ce triolet, qui me parut avoir votre approbation :

Quel veau! quel bœuf! et quel mouton!
La bonne et tendre compagnie!
Chantons à jamais sur ce nom :
Quel veau! quel bœuf! et quel mouton!
Rôti, soyez exquis et blond,
Mais mon appétit vous oublie;



Quel veau! quel bœuf! et quel mouton!
La bonne et tendre compagnie!

Non, Mesdames, il n'y a point de vie pareille à celle qu'on mène à Saint-Martin; et il faudra bien qu'on vous y voie quelque jour réellement et de fait; je m'y en retourne demain, pour être dimanche à l'arrivée de notre duc et de notre duchesse de Chaulnes, qui y amènent madame de Coulanges et l'abbé Têtu. Il y a un temps infini que le cardinal demande madame de Coulanges; et il y a un temps infini que je desire aussi que madame de Coulanges voie Saint-Martin, et qu'elle me voie à Saint-Martin; car elle m'y trouvera les coudées bien franches, comme on dit, et d'une liberté et d'un air qui lui feront voir combien je suis aimé dans cette maison, et, si j'ose le dire, considéré depuis le galopin jusques au maître. Je ne puis, en vérité, assez me louer du cardinal; il n'y a sorte de sincère amitié qu'il ne me témoigne, et il n'y a sorte encore de confiance qu'il n'ait en moi. Toute sa famille même est devenue comme la mienne; je m'y trouve pêle-mêle en toutes rencontres, et me voilà à la veille d'aller à Évreux, avec la même liberté et les mêmes agréments que je vais à Pontoise; enfin, je vous le puis dire, il n'y a jamais eu une vie plus heureuse que la mienne; Dieu veuille que celle qui viendra après le soit autant! Voilà par où il faut finir l'aveu que je vous fais de mon extrême bonheur.

Pendant que j'étais à Saint-Martin, est arrivé cet échange de Meudon contre Choisy, et quatre cent mille francs; c'est ce qui m'a obligé de revenir ici, pour marquer à madame de Louvois l'intérêt sensible que je prends à tout ce qui la regarde. Je l'ai trouvée fort contente et fort satisfaite du beau présent qu'elle a fait au roi. Je fus avant-hier avec elle à Versailles, le roi la reçut chez madame de Maintenon; Sa Majesté la combla de mille honnêtetés; et elle eut la force d'y répondre, en lui disant

qu'elle était ravie d'avoir eu en ses mains de quoi lui marquer tout son respect et toute sa reconnaissance; qu'elle avait toujours regardé Meudon comme une maison qui lui était destinée, et que ce n'était que dans cette vue qu'elle avait pris tant de soin pour le bien entretenir et le lui remettre en bon état toutes fois et quantes il lui plairait; qu'elle savait les intentions de feu M. de Louvois, à qui, si Dieu avait accordé quelque temps pour s'expliquer, son dessein aurait été d'en faire présent à Sa Majesté. Le roi répondit des merveilles; elle vit ensuite MONSEIGNEUR, qui la remercia d'un si beau présent; enfin, toute cette scène s'est passée à merveille, et nous voilà maintenant occupés à transporter nos meubles de Meudon à Choisy; et à bien nous assurer nos quatre cent mille francs, dont il devrait bien revenir quelque petite chose *au petit comte de Nicei;* mais avec toute la tendresse du monde de madame de Louvois pour moi, les beaux yeux de sa cassette l'éblouiront toujours de telle sorte qu'elle ne verra jamais, *ni moi non plus*, les petits présents qu'elle me pourrait faire; je l'ai toujours dit, je suis né pour le superflu, et jamais pour le nécessaire; il s'en faut consoler, et mourir heureux au milieu de l'indigence.

J'ai été ravi, mon adorable Comtesse, des sacrés caractères dont vous m'avez honoré. Je vous remercie de recevoir aussi agréablement que vous m'en assurez, tout ce que je dis à madame votre mère de vous et de votre royal château, et je vous prie de continuer; car je mérite assurément quelque reconnaissance de tous les sentiments tendres et respectueux que j'ai pour vous et pour tout ce qui vous environne; plût à Dieu qu'un coup de vent me jetât encore vers Donzère! je sais bien où j'irais; je ne doute point que ce royal château n'embellisse chaque jour, et que mon goût ne s'y trouvât, en toute manière, plus satisfait que jamais; mais il est bien plus vraisemblable qu'un coup de vent vous jettera de ces côtés-ci, et en ce

cas-là, je vous ferai voir, quand il vous plaira, mes maisons de Chaulnes, de Saint-Martin et de Choisy, qui ne vous déplairont point. Je m'en vais encore pour huit jours à Saint-Martin, après quoi, je m'en reviens à Choisy, pour y arranger, et y cogner et recogner depuis le matin jusqu'au soir; ce n'est que sous cette promesse que madame de Louvois me laisse partir demain; des quatre jours qu'il y a que je suis ici, j'ai couché deux nuits chez elle; enfin, la maison où je suis le moins, est celle de madame de Coulanges, qui a bien son mérite aussi. Je suis ravi que vous ayez approuvé tous mes couplets; en voici encore que je vous envoie. Je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes; les maîtres y revinrent hier au soir de Versailles. Le duc se flatte toujours qu'il aura le Ménilmontant; et la duchesse y résiste toujours; elle n'est pas bien raisonnable quelquefois, votre amie; pour moi, voilà ce que je chante tout haut, avec cette liberté que Dieu m'a donnée, et en dépit de sa grosse moue. C'est au duc que je m'adresse.

TRIOLET.

Achetez le Ménilmontant,
C'est le repos de votre vie;
Avez-vous de l'argent comptant,
Achetez le Ménilmontant.
Madame n'en dit pas autant;
Mais satisfaites votre envie;
Achetez le Ménilmontant,
C'est le repos de votre vie.

Je m'en vais voir comme va cette affaire, et boire à votre santé, adorable mère, fille et petite-fille. Voilà M. de Vendôme qui va commander en Catalogne, et M. de Noailles qui revient pour faire achever son portrait par Rigaud. La duchesse de Villeroi, sur nouveaux frais, fait mille et mille compliments à la belle Pauline. Vous ne sauriez croire

comme une grossesse de quatre mois et demi sied bien à cette duchesse.

Voilà encore des triolets, enfants de Saint-Martin.

Pour mademoiselle DE BOUILLON, *absente.*

La voyez-vous? vous dites non;
Hélas! j'en dis autant moi-même.
La belle et charmante BOUILLON;
La voyez-vous? vous dites non;
Je ne la vois plus tout de bon,
Celle que j'adore et que j'aime;
La voyez-vous? vous dites non;
Hélas! j'en dis autant moi-même.

Pour mademoiselle D'ALBRET, *présente.*

La voyez-vous? vous dites oui;
D'ALBRET, cette belle princesse;
Car pour moi, j'en suis ébloui,
La voyez-vous? vous dites oui.
Ses yeux, son teint épanoui,
Inspirent certaine tendresse.
La voyez-vous? vous dites oui.
D'ALBRET, cette belle princesse.

Pour mademoiselle DE CHATEAU-THIERRY, *la plus belle et la plus jeune des trois sœurs* [1], *qui est à Port-Royal de Paris, et qui vient rarement à Saint-Martin.*

Jeune et belle CHATEAU-THIERRY,
Vous tiendra-t-on toujours en cage?
Il n'est cœur qui n'en soit marri,
Jeune et belle CHATEAU-THIERRY.
L'Oise, en attendant un mari,
Vous demande sur son rivage.
Jeune et belle CHATEAU-THIERRY,
Vous tiendra-t-on toujours en cage?

Adieu, ma charmante gouvernante, lisez ma lettre avec

[1] Ces trois sœurs de la maison de La Tour étaient nièces du cardinal de Bouillon.



les points et les virgules, en récompense des bons tons que je donne aux vôtres.

1286. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE COULANGES.

A Grignan, le 19 juin 1695.

Je suis fort affligée de cette colique de madame de Coulanges; je lui conseille Carette ou Vichi, il ne faut point laisser prendre possession de nos pauvres machines à des maux si dangereux et si douloureux. Si l'on peut passer d'un discours si triste à une bagatelle que vous avez mandée à Pauline, je vous dirai que nous en avons senti tout le sel; il nous semblait que madame Cornuel était ressuscitée, ou qu'elle l'avait mandée de l'autre monde. Pour moi, j'en ferais un vrai compliment à M. de Poissi [1], si j'avais eu seulement l'honneur de le voir deux fois en ma vie; mais il peut s'assurer de nos admirations secrètes. *Ah! masques, je vous connais*, en voyant entrer de certaines gens annoncés sous de grands noms. Comment cette pensée si naturelle, et qui paraît si simple, ne m'est-elle point venue mille fois à moi, qui hais mortellement les grands noms sur de petits sujets? J'admire l'humilité de ceux qui veulent bien les porter; ils les refuseraient, s'ils avaient l'esprit de faire réflexion à ce que leur coûte l'explication de ces beaux noms; et comme elle tombe tout en outrage sur leurs pauvres petits noms, à quoi l'on ne penserait pas, s'ils n'avaient point voulu prendre les plumes du paon, qui leur conviennent si peu. J'espère que ce mot empêchera dans l'avenir ces sortes d'usurpations, et les pourra corriger, comme Molière a corrigé tant de ridicules; Dieu le veuille, et que chacun craigne qu'on ne lui puisse dire : *Masque, je vous connais*. Mon cousin, vous ne dou-

[1] Depuis président de Maisons.

tez pas que nous n'ayons reçu avec votre lettre tout l'entêtement qu'il nous a paru que vous aviez de ce mot, que je vous supplie de mettre à la tête de tous ceux que M. du Bellay rassemble; je voulais vous en dire un de ce pays-ci; mais il ne paraîtrait pas; je vous le garde pour quand nous aurons oublié celui dont il s'agit; c'est-à-dire jamais.

Oui, mon enfant, je suis dans cette chambre, dans ce beau cabinet, où vous m'avez vue entourée de toutes ces belles vues. M. de Grignan est allé faire un tour vers ces côtes; son absence se fait sentir dans ce château; nous pensions y avoir M. de Carcassonne, il n'arrivera que dans deux ou trois jours. Si vous écriviez un petit mot à M. l'archevêque d'Arles sur sa résurrection, d'un style d'*alleluia*, il me semble que vous lui feriez plaisir; il est fort sensible à la joie d'être revenu de si loin, il ne s'était jamais trouvé à telle fête. Vous êtes fort aimé de tous les habitants de ce château; vous savez la vie qu'on y fait; quelle bonne chère, quelle société, quelle liberté; les jours passent trop vite; c'est ce qui me tue de toutes les manières. Si vous allez à Vichi, vous ne sauriez vous dispenser de venir à Grignan. Je suis tentée de vous prier de faire mille très humbles compliments à madame la maréchale de Villeroi; vous êtes trop heureux d'être si souvent avec cette aimable personne. Pauline trouve que vous l'êtes beaucoup aussi de voir encore madame sa belle-fille; elle a reçu sa lettre avec beaucoup de plaisir; elle vous conjure de la conserver dans l'amitié de cette duchesse, dans la vôtre, et dans celle de madame de Coulanges.

1237. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 20 juin 1695.

Vous jouissez présentement des beautés de la campagne,



ma très belle, le printemps paraît dans tout son triomphe. Je m'en vais faire un grand excès, car je compte partir dimanche pour aller à Saint-Martin avec M. et madame de Chaulnes, et y passer trois jours ; les plaisirs que j'y espère, seront bien troublés par une mauvaise santé : je suis arrivée à un tel excès de délicatesse, que la vue d'un bon dîner me fait malade ; ainsi je suis intimidée, et dans cet état les plus petites choses paraissent considérables. Madame de Louvois alla hier remercier le roi ; il lui donna une audience particulière chez madame de Maintenon ; elle sent plus que jamais la joie d'être défaite de Meudon. Le roi est allé à Trianon, où il demeurera jusqu'au voyage de Fontainebleau. Je crois vous avoir mandé que M. de Montchevreuil marie son fils à la cousine germaine de la maréchale de Lorges, qui est une petite personne, que vous avez souvent vue avec elle ; on lui donne trois cent quatre-vingt mille livres. C'est vous qui me mandez que M. de Vendôme va commander en Catalogne, et que M. de Noailles en revient malade. Monsieur de Coulanges a toujours plus d'affaires que jamais, et toutes de la même importance ; mais elles sont agréables, quand elles le rendent heureux ; c'est de cela qu'il est question. J'ai trouvé les couplets du comte de Nicei fort jolis ; c'est un aimable enfant : aussi rien ne laisse des idées plus agréables que de ne le point voir ; ce petit comte-là parviendra à l'immortalité. J'ai remarqué, comme vous, mon amie, le temps de la mort de notre pauvre madame de La Fayette[1]. Madame de Caylus se divertit à merveille chez elle, la cour ne lui paraît pas un séjour de plaisir ; elle ne quitte plus madame de Leuville, qui donne tous les jours les plus jolis soupers qu'il est possible. Je ne crois pas le marché de Ménilmontant rompu sans ressources ; et, n'en déplaise à madame de Chaulnes, c'est la plus jolie acquisition que puisse faire

[1] Madame de La Fayette était morte dans les premiers jours de Juin 1693

M. de Chaulnes. La maréchale d'Humières se retire aux Carmelites, elle a loué la maison de feu mademoiselle de Porte; elle gouverne entièrement le faubourg Saint-Jacques; et ce qu'il y a de plus étonnant c'est que le père de La Tour la gouverne [1]. Vous savez que M. de Lauzun a l'appartement de Versailles du maréchal d'Humières; il fait faire pour sa femme un collier de diamants de deux cent mille francs. Adieu, ma chère amie; je souhaite bien plus votre retour que je ne l'espère; je vous prie de dire des choses infinies de ma part à madame de Grignan; parlez à la belle Pauline de ne me point jeter dans la nécessité d'aimer une ingrate. Madame de Mesmes paraît dans un carrosse de mille louis. Lisez un peu dans le *Mercure galant* la généalogie de Feydeau, et vous verrez qu'il n'y a que cette maison-là de noble et d'illustre dans le monde, et que le feu grand-maître [2] s'est trompé, quand il a cru ne pas tirer de là tout son éclat.

1238. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, le 22 juin 1695.

J'arrivai avant-hier de Saint-Martin; je passai hier tout le jour à Choisy; je m'en vais coucher à Versailles, pour m'en aller demain matin à Évreux avec tous les Bouillon du monde, qui se mettent à m'aimer, à l'exemple du cardinal, et qui veulent aussi m'avoir à leur tour; et puis dites, Mesdames, que votre petit cousin n'est pas un homme fort considéré : ce qui est encore à savoir, est que je ne vais point d'un côté, qu'on ne crie miséricorde de l'autre; car madame de Louvois était hier dans une si terrible colère de ce que je l'abandonnais encore pour huit ou

[1] Sans doute parceque ce père était jésuite, tandis que le faubourg était janséniste. (A. G.)

[2] Le duc du Lude.

dix jours, et me fit des reproches si tendres, que peu s'en fallut que je ne lui sacrifiasse mon voyage d'Évreux ; mais aussi je lui fis voir des lettres si honnêtes, et si touchantes, et si menaçantes, de M. et de mademoiselle de Bouillon, que madame de Louvois s'y rendit à la fin, à condition qu'à mon retour je ne la quitterais pas d'un moment pour cogner et recogner à Choisy depuis le matin jusqu'au soir ; mais il faudra bien pourtant placer encore une petite partie de Saint-Martin ; car madame de Chaulnes, qui veut se tuer, à quelque prix que ce soit, par tous les tourments qu'elle se donne sans rime ni sans raison, n'a pu y venir la semaine passée, comme elle l'avait résolu avec madame de Coulanges à qui le cardinal veut faire voir comme je suis le maître dans ce délicieux séjour, et combien, quand j'y suis, il y est peu question de lui. Ce voyage n'est que différé, et mon amour-propre prendra soin de le renouer, dès que la santé de la duchesse le permettra. Voilà déjà une grande épine hors de son pied ; car l'affaire de Ménilmontant vient d'échouer une seconde fois : vous jugez bien que les embarras ne viennent que de la part du premier président, qui est un homme difficultueux. Comme je n'ai point vu M. de Chaulnes depuis que je suis ici, parcequ'il a toujours la rage de Versailles, je ne sais point les tenants et les aboutissants de la rupture de ce marché ; mais je les saurai tantôt, car le duc vient dîner à Paris, parceque le roi s'en va à Marly pour neuf jours ; et je me propose d'aller dîner avec lui pour lui dire adieu, et voir un peu comme se porte cette grande duchesse, qui a pour garde, par préférence à toute autre, madame de Saint-Germain avec une quenouille à son côté et le fuseau à la main. Je viens encore de passer les plus aimables jours du monde à Saint-Martin ; M. de Chaulnes nous y est venu voir avec madame de Guénégaud.

Vous demandez, Mesdames, toutes les folies que produiront, *le voyez-vous ? Non. Ni moi non plus.* En voici

de toutes nouvelles; mais les dernières, pour ne pas pousser à bout cette plaisanterie, qui en deviendrait mauvaise à la fin. M. le cardinal de Bouillon, pour adoucir la destinée de ses nièces, qui sont dans des couvents, au moins les deux dernières, car l'aînée est à la cour, les mène à Saint-Martin, et se charge plus volontiers encore de mademoiselle d'Albret, que de mademoiselle de Château-Thierry; en sorte que nous appelons la petite d'Albret *madame de Saint-Martin*, et que c'est elle qui en fait les honneurs; et même en ce temps-ci elle préfère à Port-Royal de Paris, une maison de religieuses de Pontoise, où elle demeure pendant les petits séjours que son oncle est obligé d'aller faire à Versailles et à Marly; en sorte qu'à l'heure présente, elle est dans son couvent de Pontoise, le cardinal étant à Versailles pour s'en aller aujourd'hui à Marly avec Sa Majesté. Mais revenons à nos moutons: M. de Chaulnes s'apprivoisa avec la petite d'Albret; il la trouva jolie, et ne put même s'empêcher de le lui dire; en sorte qu'en même temps je m'avisai de lui proposer de la prendre pour sa belle-fille [1]: Plût à Dieu! dit le cardinal, Plût à Dieu! dit M. de Chaulnes. Mais, hélas! voyez-vous ce mari, ce duc de Pecquigny, ce fils unique? *Non, ni moi non plus;* et de rire. M. de Chaulnes s'en alla à Paris, et moi je me mis à faire ces couplets, que je lui envoyai le lendemain; c'est encore sur l'*air de Joconde :*

La belle d'ALBRET pour certain
Dans deux jours se marie;
Tout se prépare à Saint-Martin
Pour la cérémonie.
Elle épouse un joli garçon
Fait comme une peinture;
Le voyez-vous? vous dites non :
Ni moi, je vous le jure.

[1] La plaisanterie consiste en ce que le duc de Chaulnes n'avait point d'enfants. (P.)



Il est fils d'un fort grand seigneur,
  Homme de conséquence;
Trois fois à Rome ambassadeur,
  Et duc et pair de France.
Son épouse dans Trianon
  Fera bonne figure;
Le voyez-vous? vous dites non :
  Ni moi, je vous le jure.

Le petit comte de Nicé,
  Qui bien loin d'être bête,
Pour son âge est fort avancé,
  Doit venir à la fête.
Il y brillera, ce dit-on,
  D'une riche parure;
Le voyez-vous? vous dites non :
  Ni moi, je vous le jure.

On dit déja que dans un an
  La nouvelle duchesse
Pourra nous donner un enfant
  Digne de sa noblesse.
Qu'il sera joli, ce poupon!
  L'aimable créature!
Le verrez-vous? je crois que non :
  Ni moi, je vous le jure.

Que Chaulnes sera satisfait
  De voir sa belle-fille
D'un rejeton aussi parfait
  Augmenter sa famille!
Mais tout ceci n'est que chanson
  Et que pure chimère;
Nous ne voyons rien tout de bon,
  Et je m'en désespère.

Hé bien! qu'en dites-vous? voilà la plaisanterie finie par ces couplets; au moins je vous le répète encore. J'ai retrouvé ici madame de Coulanges avec une fort jolie santé; elle est même engraissée, ce qui est un très bon signe : je ne vous dirai pas beaucoup de nouvelles publiques, car je n'en sais point. La maréchale de Créqui a pensé mourir;

mais elle est hors d'affaire. Adieu, Mesdames, adieu, mère et fille adorables ; adieu, belle Pauline. Je suis ravi, comme vous pouvez croire, que M. de Grignan ait été traité avec toutes les distinctions qu'il mérite : mais serait-il vrai que la flotte ennemie fût devant Marseille avec quelque intention de le bombarder ? Quelle éternelle et malheureuse guerre ! Les poëtes satiriques ne finissent point ici sur les chansons et sur les épigrammes ; mais je ne me charge de rien de tout cela ; je me flatte au moins qu'il vous en vient quelque chose par des voies détournées. Adieu encore une fois. Voici la deuxième lettre que je vous écris depuis celle que j'ai reçue de vous.

1239. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 juin 1695.

Madame de Louvois n'avait point attendu l'approbation du monde pour desirer Choisy ; c'a été la seule maison qu'elle ait souhaitée ; le roi et elle ont fait un très bon marché ; ils en paraissent fort contents aussi ; cela se passe de part et d'autre avec des honnêtetés que l'on voit quelquefois entre les particuliers, mais que l'on éprouve rarement avec son maître. Le roi est à Marly pour neuf jours ; la duchesse du Lude est de ce grand voyage ; et pour comble de bonheur, elle mène et remène demain madame de Maintenon de Pontoise, où cette dernière va voir une fille de Saint-Cyr. Le roi donna une fête lundi dernier à Trianon au roi et à la reine d'Angleterre ; il y eut un opéra [1], où le roi alla ; madame de Maintenon n'y parut point du tout. Il est grand bruit de la faveur de M. de La Rochefoucauld ; on prétend qu'il s'est rendu maître de l'esprit de MONSEIGNEUR, et qu'il se sert de son crédit tout comme le roi le peut desi-

[1] On y joua l'opéra d'*Acis et Galathée*, dont les paroles sont de Campistron. (*Journal de Dangeau*, 20 juin 1695.)

rer. Sa Majesté mena, il y a quelques jours, madame de Maintenon, suivie de ses dames, souper dans une maison de campagne de ce nouveau favori, qui se nomme *La Selle*[1]; et je vous le dis ainsi, pour ne vous point dire qu'il les mena à la selle. Il doit aller (*le roi*) un de ces jours à l'Étang chez M. de Barbesieux, afin d'avoir l'air de partager ses faveurs; une autre grande nouvelle : les princesses ont mené dîner et souper à Trianon avec le roi, la comtesse de La Chaise, les marquises de La Chaise et de La Luzerne; je crois que cette distinction les a fort touchées; car jusqu'alors elles n'en avaient eu qu'au salut. M. de Coulanges arriva avant-hier de Saint-Martin; il fut tout de suite à Choisy, le lendemain à Versailles, et part enfin aujourd'hui pour Évreux avec M. de Bouillon; je lui propose de ne plus tant perdre de temps en chemin, et de se mettre tout d'un coup dans une escarpolette, qui le jettera tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, afin de ne pas mettre au moins les pieds à terre.

J'attends aujourd'hui une compagnie, qui ne vous déplairait pas, ma très belle; c'est M. de Tréville qui vient lire à deux ou trois personnes un ouvrage qu'il a composé; c'est un précis des Pères, qu'on dit être la plus belle chose qui ait jamais été. Cet ouvrage ne verra jamais le jour, et ne sera lu que cette fois seulement de tout ce qui sera chez moi[2]; je suis la seule indigne de l'entendre; c'est un secret que je vous confie au moins.

. . . . . N'abusez pas, prince, de mon secret.
Au milieu de ma lettre il m'échappe à regret;

[1] « Le roi, sur les cinq heures, monta en carrosse, et alla avec les dames « se promener à la Selle, maison auprès de Marly, qui est à M. de La Ro« chefoucauld; il donna une collation magnifique. Fort peu de courtisans « suivirent le roi qui voulait être là en particulier. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, dimanche 19 juin 1695.)

[2] M. de Tréville avait la confiance de Port-Royal; Nicole, Sacy, Arnauld le consultaient et suivaient ses conseils. Mais sa qualité de laïc l'empêcha de jamais rien publier sur les matières ecclésiastiques. C'est ce

mais enfin il m'échappe. M. de Bagnols est parti pour l'armée; et ma sœur sera, je crois, bientôt de retour; cependant elle ne me parle point encore du jour de son départ. Avez-vous bien chaud à Grignan, ma très belle? Je me souviens d'y avoir été par un temps pareil à celui-ci. L'affaire du Ménilmontant paraît tout-à-fait rompue; cependant j'ai dans la tête qu'elle se raccommodera. Adieu, ma chère amie.

1240. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, ce 29 juin 1695.

C'est bien gagner son procès, Monsieur, que de le perdre comme vous faites. Je ne puis m'empêcher de vous dire, malgré le dessein que je vois que vous avez de rompre tout commerce avec le monde, que votre style que nous avons reconnu et retrouvé avec les mêmes agréments, nous a fait une sorte de plaisir que nous n'avions pas senti depuis votre silence. Nous avons lu et relu plusieurs fois votre lettre, ma fille et moi; elle est délicieuse, et vous n'avez peut-être pas senti ce qu'elle vaut. Que vous êtes heureux, Monsieur, de conserver cette sorte d'esprit avec le sérieux et la solidité de la dévotion! elle vous fait faire des réflexions très bien placées sur ces deux tropiques que vous avez vus depuis peu si près de vous, et je ne sais comme notre ami Corbinelli a pu résister à vos lettres. C'est dommage qu'une morale accommodée au style que vous avez avec lui eût été perdue; cette perte ne vous serait pas arrivée avec nous; et comme l'appétit vient en mangeant, il nous a pris une si grande envie d'avoir encore une fois l'honneur et le plaisir de vous revoir dans ce château, que ma fille ne comprend pas qu'ayant de la santé, vous n'ayez point eu la

entendre par la discrétion que madame de Coulanges recommande ici à madame de Sévigné.



pensée de nous venir voir, et que même vous ne puissiez y venir encore cet automne. J'ai beau lui représenter que nous n'en sommes pas là, et que sans moi vous seriez encore dans votre léthargie; il n'importe, elle veut que je hasarde de vous en faire la proposition. En vérité, si vous jugiez du plaisir que vous nous feriez par celui que nous a donné votre lettre, je crois en conscience que vous ne pourriez pas nous résister. Je vais parler de vous, Monsieur, à notre *ami*. Il me répondra; je serai obligée de vous faire savoir sa réponse; peut-être qu'il se trouvera encore quelque autre occasion de vous dire un mot; enfin, je n'oublierai ni raison, ni prétexte pour vous faire dire encore quelques mots, et pour vous dire encore, Monsieur, que jamais votre mérite et votre esprit n'ont fait de plus profondes traces dans aucun cerveau, que dans celui de vos très humbles servantes.

1241. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 8 juillet 1695.

Je puis répondre pour M. de Tréville qu'il aurait été ravi que vous eussiez augmenté la bonne compagnie qui l'entendit; et je suis assurée, ma chère amie, que vous auriez été contente de votre journée; mais vous nous regardez du haut en bas de votre château de Grignan, et je m'amuse à vous desirer toujours sans m'en pouvoir empêcher. On est fort alerte ici sur le grand événement du siége de Namur; car c'est tout de bon, et apparemment ce siége sera meurtrier; vous savez que le maréchal de Boufflers s'est jeté dedans avec six régiments de dragons à pied, et celui du roi à cheval; ainsi le pauvre Sanzei est dans Namur tout comme un grand homme; M. le maréchal de Boufflers a la fièvre double-tierce, mais il aura bien d'autres affaires qu'à l'écouter. Le maréchal de Lorges est hors de danger. Tout retentit ici

des louanges du maréchal de Villeroi : il n'y a guère de jours que le roi n'en parle avec éloge, et tous les guerriers qui composent son armée n'écrivent ici que pour chanter ses louanges. Je crois qu'à la fin M. le duc de Chaulnes va acheter Puteaux, qui est une maison près du pont de Neuilly, située sur le bord de la rivière ; il y a de quoi faire des merveilles, et il les fera, car il a une extrême envie d'une maison de campagne. Le roi va à Marly pour quinze jours ; si la duchesse du Lude est de ce voyage, ce sera pour la troisième fois de suite ; ces distinctions charment quand on est en ces pays-là ; heureux qui peut voir cela du point de vue où il faut l'envisager ! Je n'ai point vu la lettre du père Quesnel [1] ; on dit qu'il la désavoue, et il ne saurait mieux faire. Vous savez, ma très belle, que M. de La Trappe (*l'abbé de Rancé*) a remis son abbaye entre les mains de dom Zozime, supérieur de sa maison, avec la permission du roi, et qu'il va se trouver simple religieux : cette fin est bien digne de lui, et couronne parfaitement une si belle vie. Pour l'oraison funèbre du père de La Rue, on n'en parle non plus présentement que de celle que l'on fit pour la reine-mère. On ne sait pas qu'il y ait eu un M. de Luxembourg dans le monde ; est bien fou qui compte sur la gloire qui suit la mort ; ce n'est, en vérité, pas de cela qu'il faut être occupé dans cette vie ; mais les hommes auront toujours leurs erreurs, et les chériront.

M. de Coulanges arriva avant-hier au soir ici plus charmé de M. de Bouillon, de mesdemoiselles de Bouillon et de Navarre que de tous ses anciens amis ; il partit hier pour Choisy, où il sera jusqu'à ce que notre voyage de Saint-Martin s'accomplisse ; je ne me sens pour ces sortes de parties que la force du projet ; l'exécution est fort au-dessus de moi. Ma sœur monte dimanche sur l'*Hippogriffe*, et

1 Le célèbre Arnauld était mort en Flandre en 1694. Il avait reçu les sacrements de la main du père Quesnel. La lettre dont il s'agit était apparemment relative à cet événement. (A. G.)



arrive lundi à Paris. M. de Bagnols[1] ne perd pas de vue le maréchal de Villeroi, cela me fait craindre pour sa vie. M. de Reims a acheté la maison d'Erval deux cent vingt-un mille livres. Adieu, ma très aimable; n'oubliez pas de m'aimer, je vous en conjure, et ne me laissez point oublier dans le lieu que vous habitez; mandez-moi si la charmante Pauline aura été bien contente du portrait mystérieux que vous lui avez donné. Madame de Caylus me vint voir hier plus jolie qu'un ange; elle me demanda en grace de venir voir l'arrangement de sa maison; j'aurai plus de peine à rendre cette visite, que je n'en montrerai; ce que je sens là-dessus ne peut être confié qu'à vous, ma chère amie.

1242. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, ce 29 juillet 1695.

Il n'est plus question, ma chère amie, ni de M. Arnauld, ni du père Quesnel; toutes les pensées sont tournées du côté de Namur. Ces derniers tués ont jeté une consternation qui ne laisse plus de joie ici. Madame de Morstein est inconsolable[2]. La bonne chancelière[3] pleure amèrement son petit-fils de Vieuxbourg; et madame de Maulevrier[4] renvoie bien loin tous les gens qui lui veulent parler de consolation, jusqu'au père Bourdaloue. On ne sait point de nouvelles du comte d'Albert, sinon qu'on le croit trépané; et depuis cela pas un mot; M. et madame de Chaulnes en sont dans une extrême inquiétude. Vous savez que M. le prince de Conti a la petite vérole; elle est sortie avec abondance, et commence à suppurer sans aucun accident; ainsi

[1] Intendant de l'armée de Flandre. (P.)

[2] Son mari, colonel du régiment du Haynaut, avait été tué dans Namur le 18 juillet 1695.

[3] Anne-Françoise de Loménie, femme de Louis Boucherat, chancelier de France. (P.)

[4] Son fils aîné venait d'être tué à Namur.

[redacted]

on espère qu'il s'en tirera heureusement. On fait des détachements de tous côtés pour envoyer au secours de Namur; Sanzei est dans la place, il n'y a que sa mère qui soit plus à plaindre que lui. Madame la duchesse du Lude, qui est de retour de Versailles, m'a conté qu'elle avait mené ma petite nièce de La Chaise dîner à Trianon avec le roi; Sa Majesté et Monseigneur ne parlèrent que de l'agrément de cette petite personne, et de son peu d'embarras; pour moi, je crois qu'elle confesserait[1] fort bien le roi. M. le premier président (*de Harlay*) a eu une manière d'apoplexie; on l'a saigné quatre fois, sa bouche est demeurée un peu tournée; il doit partir incessamment pour Bourbon. Voilà une épigramme que l'on a faite sur son mal :

> Ne le saignez pas tant; l'émétique est meilleur;
> Purgez, purgez, purgez, le mal est dans l'*humeur*.

Je crois que je ferais bien de prendre le même chemin que ce magistrat, car mon estomac ne se rétablit point du tout : au reste, ma très belle, j'ai consulté si l'on pouvait prendre du café deux heures après la germandrée, on en peut prendre en toute sûreté, et même ils s'accordent fort bien ensemble. Adieu, ma très aimable : je ne vous en dirai pas davantage pour aujourd'hui; je vous supplie seulement de faire mes compliments à *tutti quanti*, et surtout de vous faire la violence d'embrasser pour moi bien tendrement la charmante Pauline. Ma sœur[2] vous rend mille graces de l'honneur de votre souvenir, elle en a été fort touchée; elle est à Versailles pour quelques jours.

1243. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Grignan, ce 6 août 1695.

Je ne vous écrirai qu'une très petite méchante lettre,

[1] Allusion au père de La Chaise, confesseur du roi. (P.)
[2] Madame du Gué-Bagnols. (P.)

mon aimable, pour vous remercier de la vôtre qui nous a fait un très grand plaisir. Je ne changerai point d'avis sur l'estime que j'ai pour les détails, tant que vous me ferez lire les vôtres. Nous sommes charmés de Navarre [1]; la situation, le bâtiment, comme celui de Marly que je n'ai jamais vu, la bonne compagnie, tout cela me persuade que cette maison doit être du rang des vôtres : pour Choisy, il est fait exprès pour vous : vos couplets instruisent fort bien les passants de la noblesse de son origine et de sa destinée; mais vous méritez d'être exalté jusqu'aux nues pour le couplet, où vous vous humiliez jusqu'au pied du mont *avec le cocher de Verthamont* [2]; tout homme qui veut bien se mettre dans ce limon jusqu'au cou, et qui croasse de si jolis couplets, mérite la place que lui donne M. Tambonneau. Le couplet est au rang des meilleurs que vous ayez jamais faits; c'est cette Comtesse dont vous demandez toujours l'approbation, qui vous conjure de l'en croire; il est joli, il surprend : enfin, mon enfant, croassez toujours, et faites-nous-en part.

Mais, mon Dieu, que de sang répandu à Namur! que de pleurs! que de veuves et de mères affligées! et l'on est assez barbare pour trouver que ce n'est point encore assez, et l'on voudrait que le maréchal de Villeroi eût encore battu, tué et massacré ce pauvre M. de Vaudemont [3]! quelle rage! je suis en peine de votre neveu de Sanzei; je plains sa mère; on dit qu'elle vient attendre de plus près la fin de ce siége; il nous paraît d'une fureur digne du maréchal (*de Boufflers*) qui le défend; toutes les occasions sont des batailles. Notre Allemagne est assez paisible; c'est elle qui fait nos principales inquiétudes [4]. Adieu, mon cher cousin ;

[1] Château près d'Évreux qui appartenait au duc de Bouillon. (P.)

[2] Cócher fameux, qui faisait toutes les chansons du Pont-Neuf. (P.)

[3] M. de Vaudemont fit une retraite très belle devant le maréchal de Villeroi qui avait perdu du temps. On ne pouvait rien attendre de mieux d'un homme aussi médiocre que Villeroi.

[4] A cause du marquis de Grignan, qui était à l'armée d'Allemagne.

[redacted]

ne vous avais-je pas promis que ma lettre serait bien plate? On a quelquefois des chagrins, et l'on sait pourquoi; j'en parle à madame de Coulanges; je vous fais les amitiés de ma fille; vous l'avez parfaitement divertie par vos chansons et votre causerie; car votre lettre est une vraie conversation. J'ai arrosé tous les appartements de vos souvenirs; ils ont été reçus et rendus avec empressement. Je vous embrasse, mon aimable cousin, et je vous exhorte à vivre toujours délicieusement en l'honneur de la polygamie [1], qui, au lieu d'être un cas pendable pour vous, fait tout le bonheur et le plaisir de votre vie.

1244. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 12 août 1695.

La mort de M. de Paris [2], ma très belle, vous aura infailliblement surprise; il n'y en eut jamais de si prompte. Madame de Lesdiguières a été présente à ce spectacle; on assure qu'elle est médiocrement affligée. L'on ne parle point encore du successeur; mais bien des gens croient que ce sera M. de Cambrai (*Fénelon*), et ce sera certainement un bon choix; d'autres disent M. le cardinal de Janson. Nous saurons lundi ce grand événement; la chose mérite bien qu'on y pense. Il s'agit maintenant de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison funèbre du mort : on prétend qu'il n'y a que deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage difficile, c'est la vie [3] et la mort.

On vous aura, sans doute, envoyé les articles de la ca-

[1] Plaisanterie au sujet de madame de Louvois, *seconde femme* de M. de Coulanges. (P.)

[2] François de Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, mort à Conflans près de Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 6 août 1695, à l'âge de soixante-dix ans. Il ne put même recevoir ses sacrements. (P.)

[3] Cette oraison funèbre fut faite par le père Gaillard, qui ne s'en chargea qu'à condition de très peu parler du mort. (M.)



pitulation de Namur; vous aurez vu qu'on fait la guerre fort poliment, et qu'on se tue avec beaucoup d'honnêteté. Nous bombardons Bruxelles à l'heure qu'il est; les chansons, les madrigaux, les bons mots pleuvent sur le maréchal de Villeroi, qui peut-être n'a aucun tort[1]; c'est le malheur des places; heureux qui n'en a point; mais peu de gens sentent ce bonheur-là. La comtesse de Gramont est de retour; je la vis hier si fatiguée des eaux de Bourbon, qu'elle me confirma plus que jamais dans ma paresse; elle est revenue dans une litière, et elle dit qu'elle aimerait mieux être revenue à pied. Le roi doit aller samedi à Meudon pour deux jours; les distinctions vont rouler présentement sur Meudon, et point sur Marly, tout y a été cette semaine, jusqu'à M. de Buzenval, et M. de Saint-Germain. Comme je me sens incapable de prendre la résolution d'aller à Bourbon, je m'en vais essayer à Paris des eaux de Forges; cela s'appelle aller du chaud au froid. Depuis que madame de Fontevrauld[2] est ici, Saint-Joseph, où elle est presque toujours, est le rendez-vous du beau monde, mais non pas de la galanterie. Adieu, ma très aimable. Tous les marchés de M. de Chaulnes sont rompus; madame de Chaulnes se console de tout avec madame de Saint-Germain; elle ne se peut passer d'elle; et cela apprend à se passer de madame de Chaulnes.

1245. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 2 septembre 1693.

Hélas! mon amie, il n'est non plus question de M. l'archevêque, que s'il n'avait jamais été; on a dit bien du

[1] Le roi, pendant qu'il perdait Namur, fit b... Bruxelles. Vengeance inutile, dit Voltaire, qu'il prenait sur ... ses villes bombardées par les Anglais. On jeta cinq m... , et plus de deux mille maisons furent brûlées.

[2] Sœur de madame de Montespan. (P.)

mal de lui après sa mort : on a parlé du successeur[1]; et depuis qu'il est nommé, on ne parle plus ni de l'un ni de l'autre : ceci est un tourbillon qui ne permet pas les réflexions. Tout le monde était fou hier à Paris; on ne voyait que des femmes désespérées; les unes couraient les rues, les autres se faisaient enfermer dans les églises; on entendait, je n'ai plus de mari, je n'ai plus de fils; d'autres ne disaient pas ce qu'elles n'avaient plus; mais elles ne s'en désespéraient pas moins. La comtesse de Fiesque disait que la bataille était donnée, et par conséquent gagnée; elle ajoutait que le prince d'Orange était prisonnier: je me trouvai le soir chez madame de Kerman, où était madame de Sully, la duchesse du Lude, madame de Chaulnes, et une douzaine d'autres femmes, dont était la comtesse de Fiesque; quand elles eurent bien discouru, j'entrepris de leur remettre l'esprit (chose bien difficile) par un petit raisonnement, qui concluait qu'il n'y aurait point de bataille; elles se moquaient toutes de moi; aujourd'hui que l'événement justifie mes raisons, elles croient que d'ici je conduis l'armée; on ne parle que de ma pénétration; sur cela, je conclus qu'on ne sait presque jamais pourquoi on loue, ni pourquoi on blâme. J'étais hier folle, et aujourd'hui je suis la plus habile personne du monde; et la vérité est, que je ne suis ni folle, ni habile; mais que par un courrier qui était arrivé, on avait appris qu'il était impossible de donner une bataille sans hasarder toute l'armée. M. de Conti l'a mandé au roi, aussi bien que M. le duc du Maine, et tout ce qu'il y a de principal dans l'armée.

M. de Coulanges est toujours à Navarre; il me prie par toutes ses lettres de vous dire des choses infinies de sa part. Le roi doit partir le 24 de ce mois pour aller à Fontainebleau. M. et madame de Chaulnes partent incessamment pour Chaulnes, et le bruit court que je vais avec eux. Je prends des eaux de Forges, dont je me trouve assez bien.

[1] Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons, depuis cardinal. (P.)

Je suis ravie que la santé de madame de Grignan soit bonne, je m'en réjouis avec vous et avec elle. Faites-vous la violence d'embrasser la charmante Pauline pour l'amour de moi ; je vous en conjure, ma très aimable.

1246. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, ce 9 septembre 1695.

Que d'événements, Madame ! que de discours ! que de chansons ! que d'épigrammes ! que de dignités ! le maréchal de Boufflers est duc ; vous le savez déjà. Le même courrier qui a apporté la réduction de Namur, lui a été renvoyé pour lui apprendre que le roi le faisait duc, et lui dire en même temps qu'il pouvait prendre le chemin de la cour ; quand il s'est trouvé pressé par sa reconnaissance de venir remercier le roi, le prince d'Orange lui a dit qu'il le faisait son prisonnier ; on prétend qu'il a pris cette conduite sur celle que nous avons eue à Dixmude ; il a bien voulu cependant le laisser revenir à la cour sur sa parole ; mais le maréchal a cru devoir attendre les ordres du roi [1]. La maréchale de Boufflers est transportée de joie de sa nouvelle dignité, et ne sait point encore ce malheur, qui, selon les apparences, ne sera pas long. Revenons aux épigrammes, le maréchal de Villeroi en est chamarré ; il a pourtant la consolation de savoir que le roi est persuadé qu'il n'a aucun tort : et je sais bien ce que je dis ; mais le monde veut juger de ce qu'il ignore, et comme on juge par l'opinion des autres, on est assez fou pour se croire malheureux malgré sa bonne conduite. Le roi va aujourd'hui à Marly pour dix jours.

[1] L'acte du prince d'Orange était injuste, car la garnison de Dixmude n'avait été admise à capituler que sous la condition de rester prisonnière. Quoi qu'il en soit, M. de Boufflers ne fut rendu à la liberté qu'en échange de cette garnison ; quelque affectation qu'ait mise Louis XIV à récompenser ce général, sa défense de Namur a été critiquée et avec raison par Feuquières.

M. et madame de Chaulnes partiront dans peu pour Chaulnes, et moi avec eux ; que dites-vous de cette résolution ? Ne me trouvez-vous pas grande femme tout-à-fait ? M. de Coulanges est toujours à Évreux ; madame de Louvois le boude ; mademoiselle de Bouillon l'aime de passion, et le retient malgré lui ; moi, je lui écris régulièrement et lui mande toutes les nouvelles ; à qui donnerez-vous la préférence ? les passions sont horribles ; je ne les ai jamais tant haïes que depuis qu'elles ne sont plus à mon usage ; cela est heureux. Notre dragon [1] est sorti tout couvert de gloire, et tout nourri de cheval ; il a écrit une très plaisante lettre à sa sœur ; dans toutes les relations il a été nommé au roi avec distinction ; et pour dire plus, c'est de madame de Montchevreuil que je le sais. Vous jugez bien, ma très aimable, de la joie de madame de Sanzei, qui sait à cette heure que son fils se porte bien ; songez que de douze mille hommes qu'ils étaient dans Namur, il n'en est resté que trois mille trois cents. J'oubliais de vous dire que c'est M. de Guiscard [2] qui est venu apprendre à la cour que le maréchal de Boufflers est prisonnier. Madame de Sully a la même maladie que madame de Grignan, elle prend des eaux de Forges, dont elle se trouve à merveille ; mais Forges est un peu trop loin de Grignan, il faudrait s'en approcher, mon amie. Je pardonne à madame de Sully cette maladie ; mais madame de Grignan est trop avancée pour son âge. On prétend que de toutes les façons d'être malade, c'est la moins fâcheuse. Je vous demande toujours des nouvelles de madame de Grignan, dont je suis très sincèrement en peine. Ne me laissez point oublier dans le château que vous habitez, et baisez pour l'amour de moi la charmante Pauline ; vous m'avouerez que j'exige des choses bien difficiles de votre amitié.

[1] M. de Sanzei, neveu de M. de Coulanges. (P.)
[2] Louis de Guiscard, gouverneur de Sedan et de Namur.



1247. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 15 septembre 1695.

Ce n'est que pour marquer la cadence que je vous écris aujourd'hui, Madame, car je n'ai point reçu de vos lettres cette semaine, et je suis toute honteuse de n'avoir pas de grands événements à vous mander ; depuis quelque temps, ils ne nous ont pas manqué : de vous dire que le roi est à Marly depuis huit jours, voilà une belle affaire ; la duchesse du Lude y est ; le roi en revient demain, et doit partir, jeudi 22 de ce mois, pour aller à Fontainebleau ; une assez grande nouvelle, c'est que je crois que j'irai dimanche à Versailles pour deux ou trois jours. Il sera question incessamment du voyage de Chaulnes, j'espère encore que j'en serai ; mais j'ai une santé qui se dérange si aisément, que je n'ose plus faire de projets. M. de Coulanges doit revenir aujourd'hui d'Évreux pour rompre avec madame de Louvois, et aller à Chaulnes. Encore faut-il bien vous apprendre, mon amie, que c'est le père Gaillard qui ne doit point faire l'oraison funèbre de feu M. l'archevêque (*de Paris.*) Voici ce que je veux dire ; M. le premier président et le père de La Chaise se sont adressés au père Gaillard pour ce grand ouvrage ; le père Gaillard a répondu qu'il y trouvait de grandes difficultés ; il a imaginé de faire un sermon sur la mort au milieu de la cérémonie, de tourner tout en morale, d'éviter les louanges et la satire, qui sont deux écueils bien dangereux ; tout le prélude des oraisons funèbres n'y sera point ; il se jettera sur les auditeurs pour les exhorter ; il parlera de la surprise de la mort, peu du mort ; et puis Dieu vous conduise à la vie éternelle.

Adieu, ma belle amie ; ne me laissez jamais oublier à Grignan, je vous en conjure, et surtout de la charmante Pauline. Je crois que M. de Chaulnes va acheter Villefit de M. de Fieubet, dont madame de Chaulnes paraît peu con-

[redacted]

tente. Le confesseur extraordinaire[1] de madame de Grignan me doit demain lire l'oraison funèbre qu'il a faite de ce saint homme.

1248. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE SÉVIGNÉ.

A Grignan, le mardi 20 septembre 1695.

Vous voilà donc à nos pauvres Rochers, mes chers enfants! et vous y trouvez une douceur et une tranquillité exempte de tous devoirs et de toute fatigue, qui fait respirer notre chère petite marquise. Mon Dieu, que vous me peignez bien son état et son extrême délicatesse! j'en suis sensiblement touchée, et j'entre si tendrement dans toutes vos pensées, que j'en ai le cœur serré et les larmes aux yeux. Il faut espérer que vous n'aurez, dans toutes vos peines, que le mérite de les souffrir avec résignation et soumission; mais si Dieu en jugeait autrement, c'est alors que toutes les choses *impromises* arriveraient d'une autre façon; mais je veux croire que cette chère personne, bien conservée, durera autant que les autres; nous en avons mille exemples. Mademoiselle de La Trousse (*mademoiselle de Meri*) n'a-t-elle pas eu toute sorte de maux? En attendant, mon cher enfant, j'entre avec une tendresse infinie dans tous vos sentiments, mais du fond de mon cœur. Vous me faites justice quand vous me dites que vous craignez de m'attendrir, en me contant l'état de votre ame; n'en doutez pas, et que je n'y sois infiniment sensible. J'espère que cette réponse vous trouvera dans un état plus tranquille et plus heureux. Vous me paraissez loin de penser à Paris pour notre marquise. Vous ne voyez que Bourbon pour le printemps. Conduisez-moi toujours dans tous

1 M. Fieubet avait montré l'exemple d'un homme sans naissance s'élevant par son mérite et sa vertu. Les préjugés du temps faisaient croire que l'éloge d'un tel homme était très difficile. Aussi Mascaron s'est-il déshonoré en refusant de faire cet éloge. Ce fut l'abbé Anselme qui accepta cette noble et généreuse tâche.

vos desseins, et ne me laissez rien ignorer de tout ce qui vous touche.

Rendez-moi compte d'une lettre du 23 d'août et du 30. Il y avait aussi un billet pour Galois, que je priais M. Branjon de payer. Répondez-moi sur cet article. Il est marié, le bon Branjon ; il m'écrit, sur ce sujet, une fort jolie lettre. Mandez-moi si ce mariage est aussi bon qu'il me le dit. C'est une parente de tout le parlement et de M. d'Harouïs. Expliquez-moi cela, mon enfant. Je vous adressais aussi une lettre pour notre abbé Charrier. Il sera bien fâché de ne vous plus trouver : et M. de Toulon ! vous dites fort bien sur ce bœuf, c'est à lui à le dompter, et à vous à demeurer ferme comme vous êtes. Renvoyez la lettre de l'abbé à Quimperlé.

Pour la santé de votre pauvre sœur, elle n'est point du tout bonne. Ce n'est plus de sa perte de sang, elle est passée ; mais elle ne s'en remet point, elle est toujours changée à n'être point reconnaissable, parceque son estomac ne se rétablit point, et qu'elle ne profite d'aucune nourriture ; et cela vient du mauvais état de son foie, dont vous savez qu'il y a longtemps qu'elle se plaint. Ce mal est si capital que, pour moi, j'en suis dans une véritable peine. On pourrait faire quelques remèdes à ce foie : mais ils sont contraires à la perte de sang, qu'on craint toujours qui ne revienne, et qui a causé le mauvais effet de cette partie affligée. Ainsi ces deux maux, dont les remèdes sont contraires, font un état qui fait beaucoup de pitié. On espère que le temps rétablira ce désordre : je le souhaite, et si ce bonheur arrive, nous irons promptement à Paris. Voilà le point où nous en sommes, et qu'il faut démêler, et dont je vous instruirai très fidèlement.

Cette langueur fait aussi qu'on ne parle point encore du retour des guerriers. Cependant je ne doute pas que l'affaire[1] ne se fasse ; elle est trop engagée ; mais ce sera sans

[1] Le mariage de Pauline de Grignan avec le marquis de Simiane.

joie, et même si nous allions à Paris, on partirait deux jours après, pour éviter l'air d'une noce et les visites dont on ne veut recevoir aucune, *chat échaudé, etc.*

Pour les chagrins de M. de Saint-Amand[1], dont il a fait grand bruit à Paris, ils étaient fondés sur ce que ma fille ayant véritablement prouvé, par des mémoires qu'elle nous a fait voir à tous, qu'elle avait payé à son fils neuf mille francs, sur dix qu'elle lui a promis, et ne lui en ayant par conséquent envoyé que mille, M. de Saint-Amand a dit qu'on le trompait, qu'on voulait tout prendre sur lui, et qu'il ne donnerait plus rien du tout, ayant donné les quinze mille francs du bien de sa fille (qu'il a payés à Paris en fonds, et dont il a les terres qu'on lui a données et délaissées ici), et que c'était à M. le marquis à chercher son secours de ce côté-là. Vous jugez bien que quand *ce côté-là* a payé, cela peut jeter quelques petits chagrins; mais cela s'est passé. M. de Saint-Amand a songé, en lui-même, qu'il ne lui serait pas bon d'être brouillé avec ma fille. Ainsi, il est venu ici, plus doux qu'un mouton, ne demandant qu'à plaire et à ramener sa fille à Paris, ce qu'il a fait, quoiqu'en bonne justice elle dût nous attendre; mais l'avantage d'être logée, avec son mari, dans cette belle maison de M. de Saint-Amand, d'y être bien meublée, bien nourrie pour rien, a fait consentir sans balancer à la laisser aller jouir de tous ces avantages; mais ce n'a pas été sans larmes que nous l'avons vue partir[2]; car elle est fort aimable, et elle était si fondue en pleurs, en nous disant adieu, qu'il ne semblait pas que ce fût elle qui partît, pour

[1] Il en avait éprouvé d'une autre sorte, dont madame de Sévigné ne parlait pas à son fils. L'annotateur anonyme des *Mémoires de Dangeau* y suppléera : « Il ne faut pas oublier, dit-il, un mot de la *précieuse* madame de « Grignan, qui avait fort mésallié son fils, pour raccommoder leurs affaires « délabrées. — *Il faut bien quelquefois fumer ses terres*, disait-elle. — Jamais la famille de sa belle-fille ne lui pardonna. » (*Nouveaux Mémoires de Dangeau*, page 170.) (M.)

[2] Madame de Sévigné ne devait plus la revoir.



aller commencer une vie agréable, au milieu de l'abondance. Elle avait pris beaucoup de goût à notre société. Elle partit le premier de ce mois avec son père.

Croyez, mon fils, qu'aucun Grignan n'a dessein de vous faire des finesses, que vous êtes aimé de tous, et que si cette bagatelle avait été une chose sérieuse, on aurait été persuadé que vous y auriez pris bien de l'intérêt, comme vous avez toujours fait.

M. de Grignan est encore à Marseille, nous l'attendons bientôt, car la mer est libre, et l'amiral Russel, qu'on ne voit plus, lui donnera la liberté de venir ici.

Je ferai chercher les deux petits écrits dont vous me parlez. Je me fie fort à votre goût. Pour ces lettres à M. de La Trappe, ce sont des livres qu'on ne saurait envoyer, quoique manuscrits. Je vous les ferai lire à Paris, où j'espère toujours vous voir : car je sens mille fois plus l'amitié que j'ai pour vous, que vous ne sentez celle que vous avez pour moi. C'est l'ordre, et je ne m'en plains pas.

Voilà une lettre de madame de Chaulnes, que je vous envoie entière, par confiance en votre sagesse. Vous vous justifierez des choses où vous savez bien ce qu'il faut répondre, et vous ne ferez point d'attention à celles qui vous pourront fâcher. Pour moi, j'ai dit ce que j'avais à dire, mais en attendant que vous me répondiez vous-même sur ce que je ne savais pas; et j'ai ajouté que je vous manderais ce que cette duchesse me mandait. Écrivez-lui donc tout bonnement comme ayant su de moi ce qu'elle écrit de vous. Après tout, vous devez conserver cette liaison; ils vous aiment et vous ont fait plaisir ; il ne faut pas blesser la reconnaissance. J'ai dit que vous étiez obligé à l'intendant; mais je vous dis à vous, mon enfant, cette amitié ne peut-elle compatir avec vos anciens commerces, et du premier président, et du procureur-général? Faut-il rompre avec ses vieux amis, quand on veut ménager un intendant? M. de Pommereuil n'exigeait point cette conduite. J'ai

dit aussi qu'il vous fallait entendre, et qu'il était impossible que vous n'eussiez pas fait des compliments au procureur-général, sur le mariage de sa fille. Enfin, mon enfant, défendez-vous, et me dites ce que vous aurez dit, afin que je vous soutienne.

Ceci est pour mon bon président :

J'ai reçu votre dernière lettre, mon cher président, elle est aimable comme tout ce que vous m'écrivez. Je suis étonnée que *Dupuis* ne vous réponde point, je crains qu'il ne soit malade.

Vous voilà trop heureux d'avoir mon fils et notre marquise. Gouvernez-la bien, divertissez-la, amusez-la ; enfin, mettez-la dans du coton, et nous conservez cette chère ét précieuse personne. Ayez soin de me faire savoir de ses nouvelles ; j'y prends un sensible intérêt.

Mon fils me fait les compliments de *Pilois* [1] et des ouvriers qui ont fini le labyrinthe. Je les reçois, et je les aime, et les remercie. Je leur donnerais de quoi boire, si j'étais là.

Ma fille et votre idole vous aiment fort ; mais moi pardessus tout. Adieu, mon bon président ; mon fils vous fera part de ma lettre. J'embrasse votre tourterelle.

N. B. *Au dos de cette lettre, de onze pages, sont écrits ces mots, de la main du marquis de Sévigné :* De ma mère, le 20 septembre 1695.

1249. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 30 septembre 1695.

Je m'en vais vous parler bien habilement du mal de madame de Grignan, c'est-à-dire du mal d'estomac, qui n'est autre chose, mon amie, que le mien ; j'ai éprouvé

1 Jardinier des Rochers.



par mon impatience toutes sortes de remèdes, trop heureuse si ces expériences lui peuvent être utiles! Carette m'a donné pendant neuf mois de ses gouttes, qui ne m'ont point fait un mal sensible, mais qui m'avaient grésillée à un tel point, sans me raccommoder l'estomac, que je vous avouerai confidemment qu'elles m'ont fait une seconde maladie. Venons à Helvétius; il m'a donné une préparation d'absinthe, qui m'a tout-à-fait rétabli l'estomac. Comme cela fait quelque impression de chaleur, très légère pourtant, il m'a fait prendre des eaux de Forges, dont je me trouve à merveille. Je commence à engraisser, je mange du fruit, je dîne et je soupe; en un mot, mon amie, je ne suis plus la même personne que j'étais il y a deux mois. Vous voyez bien pourquoi je vous conte tous ces détails; ramenez-nous donc madame de Grignan à Paris; je vous promets qu'en trois semaines, Helvétius et moi lui rétablirons l'estomac : c'est la cause de presque tous les maux. Je me suis même raccommodée avec le café; et comme je ne sais point user d'une chose que je n'en abuse, j'en prends dans l'excès; ma petite absinthe est le remède à tous maux.

Vous me demanderez, mon amie, pourquoi, me portant aussi bien que je vous le dis là, je ne suis point allée à Chaulnes? et je vous répondrai que je me trouve comme les personnes qui deviennent avares par être riches; depuis que j'ai un peu de santé, je la ménage beaucoup; le vilain temps m'avait alarmée; si j'avais prévu qu'il pût faire aussi beau qu'il fait présentement, je crois que je me serais embarquée pour ce grand voyage; mais je me garde pour Dampierre; et je fais très facilement de ma maison une maison de campagne; je me promène les matins sur mon rempart, et je passe les après-dîners assez solitairement. La cour d'Angleterre est à Fontainebleau; ils ont des comédies, des fêtes, et s'ennuient, à ce qu'ils disent, et tant pis pour eux. Madame la marquise de Gri-

[redacted]

gnan ne veut voir personne ; c'est ce qui m'a empêchée de me présenter à sa porte aussi souvent que j'aurais fait. M. de Chaulnes qui sait forcer les portes, dit qu'elle est très aimable. M. de Coulanges est allé à Chaulnes ; ils reviendront tous dans un mois, et c'est tout à l'heure. L'abbé et moi ne laisserons point ignorer à madame de Sanzei tout ce que vous dites pour elle. Je vous demande mille compliments pour madame de Grignan, ma très aimable : je vous demande aussi d'embrasser la belle Pauline pour l'amour de moi, tout comme si vous n'aviez point de sujet de vous plaindre d'elle.

1250. — DE MONSIEUR DE COULANGES A LA MÊME.

A Chaulnes, le 10 octobre 1695.

Me voici absolument aux gages de madame la duchesse de Chaulnes ; c'est ma bonne maîtresse, quoique M. de Chaulnes m'assure que j'ai pris une étrange condition, et que je sers une étrange maîtresse. La voilà qui parle, écoutez-la bien.

MADAME LA DUCHESSE DE CHAULNES.

Nous voici, ma chère gouvernante, dans une maison qui n'est pas trop laide ; et mon secrétaire (*M. de Coulanges*) la trouve assez honnêtement meublée ; mais nous y voyons souvent de fort mauvais temps, ce qui est fort triste à la campagne. Parlons, ma chère gouvernante, de la belle comtesse, dont nous serions fort en peine, si nous n'espérions qu'après ce temps-ci sa santé en sera beaucoup meilleure ; mais je vous conseille d'empêcher qu'elle ne prenne des remèdes de M. Alliot ; car feu madame Colbert s'en est fort mal trouvée. Il ne faut plus songer qu'à la bien nourrir, et à rétablir son estomac tout doucement, pour revenir le plus tôt que vous pourrez dans un air beau-

coup plus doux que celui de Grignan. J'ai impatience que la campagne soit finie, pour que vous me mandiez que mademoiselle de Grignan changera de nom; personne ne souhaite plus que moi de lui voir un bon établissement. Je suis ravie, ma chère gouvernante, que vous désapprouviez l'achat de toutes ces vilaines petites maisons d'auprès de Paris, et que vous approuviez, au contraire, l'acquisition que nous avons faite de Dampierre; je crois vous avoir mandé que nous n'avons pas donné un sou d'argent comptant. On nous cède Dampierre avec cinq mille livres de rente qui y sont attachées, pour l'entretenir; et la vie durant de M. de Chaulnes, M. de Chevreuse prendra cinq mille livres de rente sur nos revenus. Nous nous accommoderons aussi des meubles, afin de n'avoir aucun embarras. J'espère bien, ma chère gouvernante, que vous y viendrez faire de petits séjours avec moi, et que vous ne serez pas fâchée de voisiner un peu avec Port-Royal-des-Champs. Mon secrétaire a lu votre lettre à M. de Chaulnes avec tous les tons qui y convenaient, et nous avons bien plaint la belle comtesse; mais c'est à M. de Chaulnes à vous répondre sur l'empressement qu'il a eu de voir madame la marquise de Grignan : il a reçu toutes les lettres de monsieur votre fils, dont il est fort content. Il faut laisser toutes ces tracasseries-là de province, jusqu'à ce que nous soyons tous ensemble à Paris. Vous jugez bien que je serai toujours disposée à ne lui pas faire son procès, personne ne connaissant mieux que moi les dits et redits de la ville de Rennes; et le secrétaire ne sait que trop comme Beaucé autrefois hasarda de se faire chasser de l'hôtel de Méneuf pour sa mauvaise langue. A cet hiver donc toutes sortes d'éclaircissements, et de bonne intention pour rétablir la paix. Madame de La Châtre est accouchée d'un gros garçon; il est déja destiné pour le baptême à M. de Lavardin, son grand-père, et à madame de La Châtre, sa grand'mère. Fontainebleau ne dit mot, et la Flandre en-

core moins; toutes les armées se séparent le 25 de ce mois, et déja le roi et la reine d'Angleterre sont revenus de Fontainebleau à Saint-Germain. Je suis, ma chère gouvernante, tout à vous et à la belle comtesse. Mille compliments à tout ce qui est Grignan.

MONSIEUR DE COULANGES.

Et moi, je vous dirai en mon particulier que j'ai été très effrayé de l'état où vous mandez qu'a été madame de Grignan; je ne savais point qu'il eût été si terrible; vous ne devez pas douter que je ne desire fort sa meilleure santé, et par plus d'une raison; car, quelque errant que je sois, j'ai bien de l'impatience de vous trouver quelquefois en mon chemin. Mille caresses, mille tendresses, mille respects, mille compliments pour vous, ma très aimable gouvernante, et pour tout ce qui est autour de vous. Dès qu'il fait beau, je voudrais que madame de Coulanges fût venue ici; mais, en vérité, nous sommes venus trop tard pour une santé aussi ébranlée que la sienne. Pour moi, je suis devenu un bilboquet, à qui rien ne fait mal, et qui se trouve partout sur ses pieds, comme s'il n'avait jamais eu de goutte.

1251. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 15 octobre 1695.

Je viens d'écrire à notre duc et à notre duchesse de Chaulnes; mais je vous dispense de lire mes lettres, elles ne valent rien du tout. Je défie tous vos bons tons, tous vos points et toutes vos virgules, d'en pouvoir rien faire de bon; ainsi, laissez-les là; aussi bien, je parle à notre duchesse de certaines petites affaires peu divertissantes. Ce que vous pourriez faire de mieux pour moi, mon aimable cousin, ce serait de nous envoyer, par quelque subtil en-

chantement, tout le sang, toute la force, toute la santé, toute la joie que vous avez de trop, pour en faire une transfusion dans la machine de ma fille. Il y a trois mois qu'elle est accablée d'une sorte de maladie qu'on dit qui n'est point dangereuse, et que je trouve la plus triste et la plus effrayante de toutes celles qu'on peut avoir. Je vous avoue, mon cher cousin, que je m'en meurs, et que je ne suis pas la maitresse de soutenir toutes les mauvaises nuits qu'elle me fait passer; enfin, son dernier état a été si violent, qu'il en a fallu venir à une saignée du bras : étrange remède! qui fait répandre du sang quand il n'y en a déja que trop de répandu; c'est brûler la bougie par les deux bouts. C'est ce qu'elle nous disait; car, au milieu de son extrême faiblesse et de son changement, rien n'est égal à son courage et à sa patience. Si nous pouvions reprendre des forces, nous prendrions bien vite le chemin de Paris; c'est ce que nous souhaitons; et alors, nous vous présenterions la marquise de Grignan, que vous deviez déja commencer de connaitre, sur la parole de M. le duc de Chaulnes, qui a fort galamment forcé sa porte, et qui en a fait un fort joli portrait. Cependant, mon cher cousin, conservez-nous une sorte d'amitié, quelque indignes que nous en soyons par notre tristesse : il faut aimer ses amis avec leurs défauts; c'en est un grand que d'être malade : Dieu vous en préserve, mon aimable. J'écris à madame de Coulanges sur le même ton plaintif qui ne me quitte point; car, le moyen de n'être pas aussi malade par l'esprit, que l'est dans sa personne cette comtesse, que je vois tous les jours devant mes yeux? Madame de Coulanges est bien heureuse d'être hors d'affaire; il me semble que les mères ne devraient pas vivre assez longtemps pour voir leurs filles dans de pareils embarras; je m'en plains respectueusement à la Providence.

Nous venons de lire un discours qui nous a tous charmés, et même M. l'archevêque d'Arles, qui est du métier; c'est

[redacted]

l'oraison funèbre de M. de Fieubet, par l'abbé Anselme[1]. C'est la plus mesurée, la plus sage, la plus convenable et la plus chrétienne pièce qu'on puisse faire sur un pareil sujet ; tout est plein de citations de la sainte Écriture, d'applications admirables, de dévotion, de piété, de dignité, et d'un style noble et coulant. Lisez-la : si vous êtes de notre avis, tant mieux pour nous ; et si vous n'en êtes pas, tant mieux pour vous, en un certain sens ; c'est signe que votre joie, votre santé et votre vivacité vous rendent sourd à ce langage ; mais, quoi qu'il en soit, je vous donne cet avis, puisqu'il est sûr qu'on ne rit pas toujours ; c'est une chanson qui dit cette vérité.

1252. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 28 octobre 1695.

Vous avez eu la colique, ma chère amie ; et quoique je sache que vous vous en portez bien présentement, je ne saurais être rassurée que je ne le sois par vous-même. Je vous demande aussi des nouvelles de madame de Grignan ; si vous saviez combien l'air subtil est contraire à ses maux, vous l'obligeriez de se mettre dans une litière bien faite et bien commode, et vous gagneriez Paris : l'air de Lyon lui ferait connaître qu'il n'y a point de meilleur remède pour elle que de changer de climat ; c'est l'avis de mon oracle (*Helvétius*). La maréchale de Boufflers a été fort malade d'une pareille maladie ; elle se porte très bien aujourd'hui. Le roi est de retour dans une parfaite santé. Je vis hier la duchesse du Lude, qui est venue à Paris pour se faire saigner et purger, sans autre raison, je crois, que d'avoir trop de santé. Il s'est fait de grands changements à Chaulnes ; M. de Chaulnes aime son château comme sa vie, et ne le

[1] Voyez les *Oraisons funèbres de l'abbé Anselme*, Paris 1701, page 405.



peut quitter. Madame de Chaulnes passe les jours, et peut-être une bonne partie des nuits, à jouer. M. de Coulanges est devenu délicat et précieux ; les visites de province l'ennuient. Je vois souvent notre petite accouchée (*la duchesse de Villeroi*[1]) ; elle a un fils un peu plus grand que son père, et un peu moins grand que le maréchal (*de Villeroi*) ; il n'y a point de jour qu'elle ne demande des nouvelles de mademoiselle de Grignan, et qu'elle ne lui souhaite tous les biens et les maux qu'elle a. L'on dit que le maréchal de Lorges se porte mieux, et on n'appelle plus sa maladie une apoplexie : la maréchale, qui est allée le trouver, va avec lui aux eaux de Plombières. Tout le monde croit le mariage de M. de Lesdiguières fait avec mademoiselle de Clérembault[2] : le charme que madame de Lesdiguières trouve dans ce mariage, c'est qu'elle n'aura point son fils avec elle. Le monde dit aussi celui de mademoiselle d'Aubigné avec le fils[3] de M. de Noailles, et je crois qu'en cette occasion le monde dit vrai. Au reste, ma très belle, j'ai à vous apprendre que l'abbé Têtu est charmé de madame de Kerman, et qu'il se plaint hautement de toutes ses amies, de ne lui avoir pas fait connaître ce mérite-là plus tôt. On parle fort ici de la solitude de madame la marquise de Grignan ; on dit que sa vie n'est pas soutenable, parcequ'il ne faut voir personne, ou voir bonne compagnie : vous voyez combien votre retour et celui de sa *belle-mère*[4] sont nécessaires. Mes conseils sur cela vous paraîtront bien intéressés ; je souhaite que cette raison ne vous empêche pas de les suivre, et que vous me croyiez aussi tendrement à vous que j'y suis. Je vous demande en grace de dire bien des choses de ma part à madame de Grignan, et de ne pas oublier la belle et charmante Pauline.

1 Marguerite Le Tellier, fille du marquis de Louvois. (P.)

2 Ce mariage ne se fit point avec mademoiselle de Clérembault, mais avec mademoiselle de Duras, fille du maréchal de ce nom, en 1696. (P.)

3 Ce mariage ne se fit que le 1er avril 1698. (P.)

4 Madame la comtesse de Grignan. (P.)

[redacted]

1253. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 7 novembre 1695.

Après avoir réfléchi avec toute l'application possible sur tout ce que vous me mandiez, ma chère amie, Helvétius a encore voulu emporter votre lettre, afin d'y penser à loisir ; il ne me rapporta qu'hier ce que je vous envoie : il est persuadé que l'air subtil est fort contraire à madame de Grignan, et que s'il était possible qu'elle se mit dans une litière bien commode, et qu'elle fit de petites journées, elle ne serait pas plutôt arrivée à Lyon qu'elle se trouverait fort soulagée ; c'est un remède que nous approuvons fort ici. Notre oracle Helvétius a sauvé la vie à la pauvre *Tourte*[1] ; il a un remède sûr pour arrêter le sang, de quelque côté qu'il vienne ; c'est un très joli homme et très sage : sa physionomie ne promet pas tant de sagesse ; car il ressemble à Dupré comme deux gouttes d'eau. Je vous demande des nouvelles de madame de Grignan, ma très aimable, pour me récompenser de toutes mes consultations. M. le marquis de Grignan m'est venu voir ; il est assurément moins gras qu'il n'était, je lui en ai fait des compliments très sincères : madame sa femme me fit l'honneur de venir ici hier ; je la trouvai si considérablement embellie, qu'elle me parut une autre personne que celle que j'avais vue ; c'est qu'elle est engraissée, et qu'elle a bien meilleur visage, de beaux yeux si brillants, que j'en fus éblouie ; elle vint ici sur les deux heures avec madame et mademoiselle sa sœur. Malheureusement pour moi, madame de Nevers s'était levée aussi matin qu'elles ; elle arriva un moment après ces dames, qui s'en allèrent quand elle entra ; et madame de Nevers, qui me parla très sincèrement, trouva

[1] Mademoiselle de Montgeron.

madame la marquise de Grignan toute des plus jolies. M. et madame de Chaulnes et M. de Coulanges arrivent mercredi pour dîner à Paris; je dois me trouver à l'hôtel de Chaulnes pour les y recevoir. Le roi est à Marly pour jusqu'à lundi; la comtesse de Gramont y est aussi; mais quoiqu'elle ait attrapé à la cour les graces de la nouveauté, la pauvre femme ne s'en porte pas mieux; tous ses maux sont revenus; elle les soutient avec un courage et une gaieté qui m'étonnent, ayant perdu, je crois, jusqu'à l'espérance de guérir. La duchesse de Villeroi reçoit ses visites dans son lit, jolie comme tout ce qu'on peut l'être : je fis, il y a deux jours, les honneurs de sa chambre avec la maréchale de Villeroi. J'ai découvert à cette petite duchesse un mérite qui lui fait bien de l'honneur dans mon esprit, c'est qu'elle a un goût si naturel pour mademoiselle de Grignan [1], qu'elle en est sincèrement occupée; elle m'en demande continuellement des nouvelles; elle lui souhaite tout le bonheur qu'elle mérite, mais elle ne veut consentir à aucun mariage qu'elle ne soit assurée de la revoir ici; enfin, elle a des sentiments, elle a des pensées, c'est un des miracles de Pauline. Je sais de ses nouvelles : on dit que vous vous allez encore marier [2]; j'en suis ravie, mon amie. Revenez donc toutes; la vie est trop courte pour de si longues absences : par rapport à la vie, les plus longues ne devraient être que de deux heures. Je vous envoie une lettre de M. de Vannes, qu'il y a, en vérité, trois mois qui est dans mon écritoire : je lui en demande pardon; car pour vous, je suis assurée que vous l'aimez autant à l'heure qu'il est, que quand elle a été écrite. Adieu, ma très aimable; mandez-moi vitement que vous allez revenir, et que vous ne pouvez plus souffrir la solitude de cette jeune marquise, qui, comme moi, soupire après votre retour.

[1] Depuis marquise de Simiane. (P.)

[2] C'est à l'occasion du mariage de mademoiselle de Grignan, qui allait épouser le marquis de Simiane. (P.)

1254. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 18 novembre 1695.

M. de Lamoignon me montra hier une lettre de M. le chevalier de Grignan, qui m'apprit que madame votre fille se portait bien mieux ; j'en ai une joie très sincère, et je souhaite de tout mon cœur, ma très chère, d'apprendre la continuation de ce mieux. J'ai la confiance de croire que vous me le ferez savoir; cela me donne aussi des espérances que nous vous reverrons bientôt : il n'y a rien, en vérité, que je desire si vivement. Votre retour est nécessaire à bien des choses, dont le changement d'air est une des principales pour madame de Grignan ; madame sa belle-fille est trop abandonnée ici ; le retour de M. de Sévigné qui approche ; que de raisons, ma très belle, pour nous revenir voir! Paris est fort rempli à l'heure qu'il est; mais il ne le sera point à ma fantaisie, tant que vous ne serez point avec nous. J'ai bien envie d'apprendre si madame de Grignan a fait usage des bouillons d'écrevisse, et si elle s'en est bien trouvée. Il y a tous les jours de bons dîners à l'hôtel de Chaulnes, et une très bonne compagnie, où vous êtes toujours desirée. M. le marquis de Grignan me fit l'honneur de me venir voir, il y a deux jours; je le remerciai de n'être point grossi ; il me paraît fort content du palais qu'il habite [1]. On me mande de Lyon que la charmante Pauline va changer de nom ; ne nous l'amènerez-vous pas ? Il n'y a que madame de Simiane que je puisse jamais autant aimer que mademoiselle de Grignan. Hélas ! à propos de Simiane, le pauvre M. de Langres [2] est à l'extrémité; j'en suis tout-à-fait en peine. Je crois M. Nicole mort; il tomba en apoplexie, il y a deux

[1] Chez M. de Saint-Amand, son beau-père.

[2] Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres, mort le 21 novembre 1695. (P.)

jours; Racine vint en diligence de Versailles lui apporter des gouttes d'Angleterre, qui le ressuscitèrent; mais on vient de me dire qu'il était retombé [1] : c'est une grande perte; il s'est trop épuisé à écrire; on prétend qu'il s'est cassé la tête à ce dernier livre contre les quiétistes; ils n'en valaient, en vérité, pas la peine. Adieu, ma très aimable; j'attends toujours de vos nouvelles avec impatience, mais encore plus à présent, à cause de l'état où est madame de Grignan.

1255. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

A Grignan, ce 24 novembre 1695.

Que j'aurais de choses à vous dire, Monsieur, si je voulais repasser sur tous les sujets de tristesse que vous avez eus de votre côté et moi du mien; le respect, la crainte de renouveler vos peines [2], et, plus que tout, la confiance que vous connaissez mon cœur, et comme il est sensible à tout ce qui vous touche, m'a retenue dans un silence que je crois que vous avez entendu. Je le romps aujourd'hui, Monsieur, parceque M. de Grignan ne trouve pas que le mariage d'une fille mérite d'en écrire à un ministre comme vous, et ma fille ne pourrait encore vous écrire de sa main, et n'oserait en prendre une autre que la mienne : je me trouve insensiblement le secrétaire de l'un et de l'autre. Je sais que vous aimez mademoiselle de Grignan [3]; elle n'oserait changer de nom sans que vous en soyez informé : celui de Simiane n'est pas inconnu.

Voilà, Monsieur, toute ma commission faite; et comme il y a quelque plaisir à se défaire de telle marchandise, nous vous prions de faire mademoiselle votre fille la *Féli*-

[1] Il mourut le 26 du même mois.
[2] M. de Pomponne avait perdu son fils.
[3] Elle épousa Louis de Simiane le 29 novembre 1695.

cité [1] d'une autre maison; c'est un présent digne de vous, et qui recevra un nouveau prix quand vous le ferez vous-même. Voilà, Monsieur, les conseils que l'on donne quand on est sur le point de faire une noce; mais elle se fera sans bruit et sans aucune cérémonie, et comme il convient à l'état de faiblesse où ma fille est encore. J'espère qu'il nous reviendra des forces, que nous emploierons à vous aller dire nous-mêmes à quel point vous êtes sincèrement honoré de tout ce qui est ici. Cependant nous perdons M. Nicole; c'est le dernier des Romains, et je suis toujours, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

La Marquise DE SÉVIGNÉ.

Nous vous supplions de faire part de cette lettre à madame votre femme, en l'assurant de nos très humbles services.

1256. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

Du quartier de Richelieu [2], le 6 janvier 1696.

Je suis assurément fort touché, Madame, de l'honneur de votre souvenir; mais il me semble cependant que vous pouviez ne pas m'écrire aussi sérieusement que vous avez fait; tout ce qui m'en a consolé, c'est que votre lettre était datée de Vauréas [3]; et vous devez savoir, ce me semble, combien j'ai eu toute ma vie de curiosité pour aller voir cette belle ville, sans que j'aie pu me contenter là-dessus. Quoi, Madame, vous demeurez dans Vauréas! que vous êtes heureuse! et faut-il qu'un homme qui a sé-

[1] On parlait déjà du mariage de Catherine-*Félicité* Arnauld avec M. de Torci. (*Journal de Dangeau*, 20 septembre 1695.)

[2] C'est-à-dire de chez madame de Louvois. (P.)

[3] Petite ville du comtat Venaissin, où madame de Simiane faisait quelquefois sa demeure depuis son mariage. (P.)

journé si longtemps à Rome, n'ait pas seulement été un quart d'heure à Vauréas? mais je ne veux pas désespérer d'y aller quelque jour, puisque je sais que vous y avez un palais très magnifiquement meublé. Ne vous souvient-il point de l'attachement particulier que j'eus pour un laquais de madame de Grignan, seulement parcequ'il était de Vauréas; et que, n'ayant point obligé un ingrat en sa personne, il se fit un devoir très étroit de me revenir voir à Paris où je n'eus pas l'avantage de le conserver longtemps, parceque Paris n'eut aucuns charmes pour lui? Et ne vous souvient-il point encore combien, étant à Grignan, je trouvais heureux les gens que je voyais aller à Vauréas, ou en revenir? Vous croyez donc bien que quand vous y serez, je ne vous plaindrai point du tout; mais c'est assez parlé de Vauréas. Je veux vous dire maintenant que j'ai beaucoup d'impatience de vous revoir ici, et de faire connaissance avec le jeune et joli seigneur dont vous me parlez, mais je crains un peu qu'il ne se rebute d'abord sur ma vieillesse et sur ma figure; cependant, je puis vous assurer, Madame, que je ne suis pas encore de contrebande en beaucoup de bonnes maisons; c'est de chez ma *seconde femme* que je vous écris, elle m'a trouvé tellement enrhumé, à mon retour de Versailles, où je viens de passer quinze jours, qu'elle ne veut point se confier à madame de Coulanges pour me désenrhumer; ainsi, voilà deux nuits que je couche chez elle; et selon les apparences, j'y en coucherai encore plusieurs, pour être des noces de M. de Barbesieux [1], qui se feront mardi. Je ne vois autour de moi que pierreries, qu'habits magnifiques, que linge étonnant et difficile à croire; un seul équipage de tête, cinq cents écus: je ne vois que repas somptueux, que symphonie exquise; enfin, je suis dans une fort bonne maison, où je reçois toujours beaucoup d'honneurs et de distinctions, et où je m'en-

[1] Il épousa en secondes noces Marie-Thérèse-Delfine-Eustochie d'Alègre.

tends appeler très souvent du doux nom de mari et de beau-père. J'ai un appartement très bon, très chaud et tres voisin de celui de madame la duchesse de Villeroi; c'est où je vais prendre mon eau sucrée, avant que de me coucher. Il y a des temps infinis que je n'ai écrit à madame de Sévigné, non plus qu'à madame votre mère; mais j'espère que par vous, elles entendront parler de moi. Pendant que je suis ici dans les noces de *mon fils* de Barbesieux, madame de Coulanges laboure sa pauvre vie pour celles de M. de Mornai et de mademoiselle du Gué; on ne vit jamais un enfant si difficile à baptiser; il le sera pourtant; mais je ne sais point à quoi l'on en est pour le jour, ni même pour le lieu où se célébreront les noces; rien n'est plus bizarre que tout ce qui se passe entre l'aveugle [1] et sa femme, qui ne peuvent jamais être d'un même avis; et madame de Coulanges et madame de Bagnols sont toujours deux sœurs fort différentes; je ne sais si je mettrai mon nez dans ces noces-là; madame de Montchevreuil cependant m'a dit qu'il fallait bien que je fusse des repas qui se feront à Versailles : mais croyez-vous que je n'aie encore que cette noce? Vraiment, j'ai été d'un beau dîner chez M. le cardinal de Bouillon, où je fus prié en cérémonie, et admis avec une distinction qui flatte bien mon amour-propre. Je dînai avec tout ce qui s'appelle Bouillon, La Trémouille et Créqui; et je fus présenté d'un si bon ton à mademoiselle de La Trémouille, que toute pleine déja d'honnêtetés et de caresses pour moi, elle me parut la plus belle personne du monde. Voilà ce que fait l'honnêteté jointe à une taille au-dessus de toutes les tailles, et à une grande naissance, qui a toujours pour moi de grands charmes; car vous savez que j'ai toujours eu du goût pour les poissons nobles. On ne parle point encore du jour que ce mariage se terminera, parcequ'il dépend du retour d'un courrier, qui est allé querir une dispense à

[1] Le père de mademoiselle du Gué-Bagnols était devenu aveugle. (M.)



Rome. Celui de madame de Seignelai et de M. de Luxembourg ne se publie point encore; tout est d'accord, il n'est plus question que du consentement de madame de Luxembourg. On tient celui de mademoiselle de Monaco en fort bon chemin avec le duc d'Usez; et celui du marquis de Janson avec mademoiselle de Virieu. Pour celui de mademoiselle de Duras avec M. de Lesdiguières, les uns parient pour, et les autres contre; mais madame de Lesdiguières se décrie si fort, qu'on commence à la regarder comme la femelle de M. de Mazarin; il sera plaisant que madame de Duras, par son bon esprit, ait profité à bon marché de l'extravagance de l'un et de l'autre, pour aussi bien établir ses filles. Le maréchal de Lorges s'est retiré du service, les uns disent volontairement, les autres le contraire. Le roi vient de faire cent mille officiers généraux; j'en ai la liste devant mes yeux; je ne vous l'envoie point, parceque monsieur votre frère apparemment ne manquera pas de vous l'envoyer; j'ai été fort fâché de n'y pas trouver son nom. Je n'ai vu madame votre belle-sœur qu'une seule fois; à moins que vous ne soyez tous ici, je comprends fort bien que nous ne ferons pas grande connaissance; mais quand y serez-vous, Mesdames? La santé de madame votre mère se fortifie-t-elle assez pour que nous puissions croire aux paroles qu'on nous donne pour le mois de mars? J'ai été ravi de savoir que madame de Sévigné courait le pays, j'aime assez que son étoile ait rapport avec la mienne, qu'on peut très bien appeler *errante*. Il serait difficile de mettre mieux en œuvre le regain de jeunesse dont je suis en possession; Dieu veuille qu'il dure encore quelques années; mais il est extraordinaire que j'ignore ce qu'est devenue cette goutte qui m'affligea tant il y a deux ans, et dont vous me consoliez par me tendre si obligeamment le bras, pour me faire faire dans ma chambre quelque sorte d ... oilà une lettre qui me mène loin, comme vous ... puis-je mieux faire que de m'entreteni

adorable Pauline, puisque j'en ai le temps! madame de Louvois est allée courir la ville; et comme le maître de la maison, je suis demeuré dans sa chambre avec un très bon feu, et tous les instruments nécessaires pour vous écrire, elle m'a même laissé tout à propos madame la duchesse de Villeroi, pour qu'elle s'acquitte envers vous d'un compliment qu'il y a longtemps qu'elle a envie de vous faire. Le cardinal de Bouillon voulait aussi vous en faire un, et c'est ma faute de n'y avoir pas tenu la main. Madame la duchesse de Villeroi m'a recommandé aussi mille fois de vous dire bien des choses de sa part, et à mesdames vos mères; madame de Louvois tout de même; enfin, croyez toutes, Mesdames, que vous n'êtes point du tout oubliées dans ce pays-ci; mais il est temps de finir, et de vous assurer, Madame, que cette année ne diffère point de toutes les précédentes, quant au respect et à la bonne et sincère amitié avec lesquels je suis mille fois plus à vous que personne du monde. Voilà madame la duchesse de Villeroi qui va vous écrire de sa main blanche.

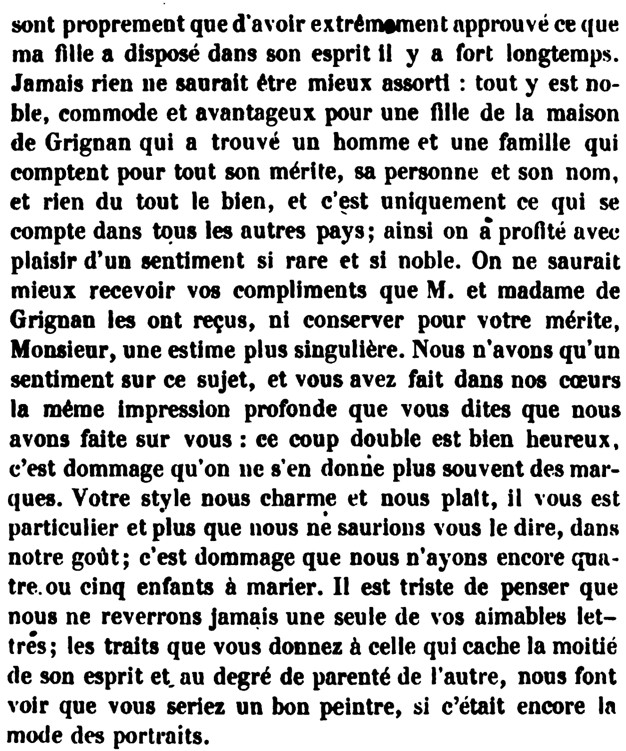
MADAME LA DUCHESSE DE VILLEROI.

Il y a longtemps, Madame, que j'ai dessein de vous faire mes compliments sur votre mariage, sans l'avoir fait, par la faute de Coulanges, qui m'avait toujours dit que nous vous écririons ensemble; mais enfin, cet heureux moment est arrivé, et je l'emploie, Madame, à vous assurer que je conserve toujours pour vous toute l'estime et l'amitié que vous méritez.

1257. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, mardi 10 janvier 1696.

J'ai pris pour moi les compliments qui me sont dus, Monsieur, sur le mariage de madame de Simiane, qui ne



sont proprement que d'avoir extrêmement approuvé ce que ma fille a disposé dans son esprit il y a fort longtemps. Jamais rien ne saurait être mieux assorti : tout y est noble, commode et avantageux pour une fille de la maison de Grignan qui a trouvé un homme et une famille qui comptent pour tout son mérite, sa personne et son nom, et rien du tout le bien, et c'est uniquement ce qui se compte dans tous les autres pays; ainsi on a profité avec plaisir d'un sentiment si rare et si noble. On ne saurait mieux recevoir vos compliments que M. et madame de Grignan les ont reçus, ni conserver pour votre mérite, Monsieur, une estime plus singulière. Nous n'avons qu'un sentiment sur ce sujet, et vous avez fait dans nos cœurs la même impression profonde que vous dites que nous avons faite sur vous : ce coup double est bien heureux, c'est dommage qu'on ne s'en donne plus souvent des marques. Votre style nous charme et nous plait, il vous est particulier et plus que nous ne saurions vous le dire, dans notre goût; c'est dommage que nous n'ayons encore quatre ou cinq enfants à marier. Il est triste de penser que nous ne reverrons jamais une seule de vos aimables lettres; les traits que vous donnez à celle qui cache la moitié de son esprit et au degré de parenté de l'autre, nous font voir que vous seriez un bon peintre, si c'était encore la mode des portraits.

C'est à vous, Monsieur, qu'il faut souhaiter une longue vie, afin que le monde jouisse longtemps de tant de bonnes choses; pour moi, je ne suis plus bonne à rien; j'ai fait mon rôle, et par mon goût je ne souhaiterais jamais une si longue vie : il est rare que la fin et la lie n'en soient humiliantes; mais nous sommes heureux que ce soit la volonté de Dieu qui la règle, comme toutes les choses de ce monde : tout est mieux entre ses mains qu'entre les nôtres.

Vous me parlez de Corbinelli; je suis honteuse de vous

dire que m'écrivant très peu, quoique nous nous aimions toujours cordialement, je ne lui ai point parlé de vous; ainsi son tort n'est pas si grand; je m'en vais lui en écrire sans lui parler d'autre chose : nous verrons si c'est tout de bon que le crime de l'absence soit irrémissible auprès de lui. Je ne le crois pas en me souvenant du goût que je lui ai vu pour vous : je serais quasi dans le même cas à son égard, si j'étais encore longtemps ici; mais il nous fera voir, comme vous, Monsieur, que le fonds de l'estime et de l'amitié se conserve et n'est point incompatible avec le silence; et c'est cette seule vérité qui peut me consoler du vôtre.

La Marquise DE SÉVIGNÉ.

1258. — DE LA MÊME AU MÊME.

A Grignan, mercredi 25 janvier 1696.

J'ai répondu, Monsieur, à votre dernière lettre au commencement de cette année : ce billet est donc uniquement pour vous supplier de faire lire ces consultations sur l'état de ma fille à M. Barbeyrac[1], le prier qu'il augmente, s'il se peut, son application ordinaire pour nous donner son avis que nous estimons beaucoup, de nous l'envoyer le plus promptement qu'il sera possible. Voilà, Monsieur, ce que je demande à votre cœur, qui, sans doute, n'a pas oublié combien le mien est tendre et sensible à ce qui touche ma fille : et dans une occasion si importante, je croirais vous offenser, si je vous faisais la moindre excuse et le moindre compliment.

[1] Charles Barbeyrac, docteur de la faculté de Montpellier, et le plus savant des médecins du dix-septième siècle. Il mourut en 1699. Son neveu, Jean Barbeyrac, se fit une grande réputation par sa traduction de Puffendorf.

1259. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 27 janvier 1696.

J'espère que la lettre que je vous écrivis, il y a aujourd'hui huit jours, n'aura pas été mal reçue. J'en reçus le lendemain une aimable petite, qui me fit d'autant plus de plaisir, que me disant que vous ne m'écriviez qu'un mot pour en avoir mille, il se trouvait que de ma bonne, libre et franche volonté je vous avais obéi par avance, et satisfait, ce me semble, à toutes les questions que vous me pouviez faire; aujourd'hui, ma très aimable gouvernante, ma lettre ne sera pas si longue, par la raison qu'il n'est pas tous les jours fête. Les nouvelles duchesses d'Usez et de Lesdiguières ont été présentées au roi. La duchesse de Lesdiguières, la douairière, fut à Versailles avec tous les Duras, et même y coucha; et le bruit court que Sa Majesté les traita fort sérieusement, ne disant autres paroles, que de souhaiter à la jeune duchesse qu'elle fût heureuse.

MADAME DE COULANGES.

Je ne vous écrirai point aujourd'hui, ma très aimable; M. de Coulanges en est bien plus digne que moi, sa belle jeunesse le laisse dans un commerce du monde, qui lui orne fort l'esprit. Il vous dira des nouvelles du bal du Palais-Royal, de la parure des beautés qui composaient cette belle assemblée. Je vis madame de Barbesieux et la duchesse de Villeroi, qui me parurent resplendissantes; les diamants, la magnificence, l'éclat de l'or et de l'argent, tout cela m'impose, et m'empêche de faire le discernement, que je sais, ce me semble, faire de la beauté, quand elle est moins chargée d'ornements. Madame de Mornai[1] reçoit

[1] Nièce de madame de Coulanges.

toutes les distinctions qui suivent la faveur, sans y paraître trop sensible; elle le deviendra, et je le souhaite, afin qu'elle se fasse au moins un plaisir de ce qui charme les autres. Je vis avant-hier M. de Pomponne; nous parlâmes toujours de vous, ma chère amie, et de tout ce qui est Grignan; nous nous plaignîmes tendrement de votre longue absence, et de celle de madame de Grignan. J'allai ensuite chez madame de Vins; je changeai de compagnie sans changer de conversation; nous conclûmes que madame de Grignan ne retrouverait de la santé que par venir respirer l'air de ce pays-ci. Soyez bien persuadée de cette vérité, ma chère Madame; songez aussi quelquefois au pressant besoin que doit avoir madame la marquise de Grignan de madame sa belle-mère; si toutes ces réflexions vous obligent à prendre le chemin de Paris, personne n'en profitera avec tant de joie que moi. Je vous demande en grace de dire bien des choses de ma part à madame votre fille. Est-il vrai que madame de Simiane soit grosse? Rien de ce qui a rapport à elle ne me peut être indifférent; je n'ai jamais vû personne de qui on se souvienne si souvent que d'elle, ni que l'on loue plus sincèrement; mais je dis toujours : *Ce n'est pas la voir que de s'en souvenir.*

MONSIEUR DE COULANGES *continue.*

Votre amie a pris aujourd'hui la place de l'aurore; je ne l'ai jamais vue plus belle ni avec un teint qui marquât plus de santé. Cependant c'est après deux jours d'expériences qu'elle a faites avant-hier, à dîner, à l'hôtel de Chaulnes, et hier au soir à souper, chez M. de Lamoignon; enfin, c'est tout vous dire, elle a hasardé une tranche, petite à la vérité, de canard d'Amiens, et un doigt de vin de Saint-Laurent; ne la voilà-t-il pas bien avancée? Mais revenons à nos moutons : il y eut jeudi un grand bal au Palais-Royal, où tous les masques furent admis; ils y apportèrent



la confusion ordinaire. J'assistai avec madame de Coulanges à la parure de mesdames de Villeroi et de Barbesieux, dont je fus ébloui ; ce que je vis encore, que ne vit pas madame de Coulanges, ce fut mademoiselle de Tourpes[1] avec un habit de velours couleur de feu, si magnifique, qu'il défie la description. Quand mesdames les maréchales de Villeroi et d'Estrées, suivies de ces trois infantes, furent parties de chez madame de Louvois, à onze heures du soir, pour se rendre au Palais-Royal, je restai encore une heure et demie au lansquenet, et puis je me fis ramener par madame de Varengeville chez moi, où j'ai toujours été depuis; ainsi, je ne suis pas plus savant du détail du bal que madame de Coulanges. Je dînai avant-hier avec elle à l'hôtel de Chaulnes, et je soupai hier avec elle chez M. de Lamoignon, où étaient la belle duchesse du Lude, la présidente Le Coigneux cuite au four, le bon duc de Chaulnes, et l'admirable avocat-général d'Aguesseau[2], qui sait toutes mes chansons, et qui les retient, comme s'il n'avait autre chose à faire. Je ne retournerai pas sitôt coucher chez ma *seconde femme*, parceque je dois dimanche dîner chez la duchesse du Lude avec le cardinal de Bouillon ; et c'est là où je ne manquerai pas de lui faire tous les compliments dont vous me chargez. Le mariage du duc d'Albret et de mademoiselle de La Trémouille ne tient plus qu'à une grosse fièvre, qui est survenue à la duchesse de Créqui, car la dispense de Rome est arrivée; mais vous jugez bien qu'une telle noce veut la présence, ou du moins la meilleure santé, d'une grand'mère qui y a autant contribué. Le mariage de M. de Luxembourg est toujours rompu sans retour; son procédé fort désapprouvé, d'autant plus qu'on croit que c'est un sacrifice qu'il a voulu faire à la marquise de Bellefonds[3]; mais madame de Seignelai ne méritait pas un

1 Fille du maréchal, vice-amiral de France, d'Estrees.
2 Depuis chancelier de France. (P.)
3 Veuve du marquis de Bellefonds, tué au combat de Steinkerque.

tel traitement; cependant on ne désapprouve point la marquise de Bellefonds, si tant est qu'elle puisse devenir une duchesse considérable : il est constant que le duc a toujours été fort assidu auprès d'elle, et que la marquise a toujours dit qu'elle verrait M. de Luxembourg et madame de Seignelai aller ensemble à l'église pour être mariés, sans croire pour cela que le mariage se fît; ce qui a même fait dire par le monde qu'elle avait épousé M. de Luxembourg, il y a plus de six mois, et que M. de Luxembourg n'osant le déclarer à sa mère, écoutait les propositions de mariage qu'on lui faisait, pour amuser le tapis et pour gagner du temps : avec un peu de patience nous serons plus savants. On me dit hier que le mariage du petit Saint-Hérem était conclu avec la petite cousine de la maréchale de Lorges. Il n'est plus question de celui de mademoiselle de Clérembault avec le petit de Guémené. Madame la duchesse de Rohan a la petite vérole en Bretagne. Voilà tout ce que je sais, ma très aimable gouvernante; ainsi je n'ai plus qu'à vous embrasser avec une tendresse infinie, et à vous protester que je suis toujours plus à vous qu'à moi-même. Je vous demande vos bons offices auprès de madame votre fille et de tous les illustres habitants du royal château où vous êtes. Comment se porte M. le chevalier? je lui en demande pardon; mais je n'ai point du tout de goutte, et si, je bois comme un trou de tous les vins qui la pourraient faire venir. Il n'en est pas de même de M. de Nevers, qui est enfin revenu de Nevers avec sa belle épouse, après y avoir pensé mourir; l'humeur de la goutte, qui se promène par tous les canaux les plus cachés de son corps, lui cause des maux tout extraordinaires. Il partit avant-hier pour aller dans le voisinage de la Roche-Guyon consulter *Christophe aux ânes* [1], qui est un laboureur, mais un homme admirable pour la guérison de tous les maux, par la con-

[1] Calembourg sur Christophe Ozannes, fils d'un paysan de Chaudray, qui faisait des cures extraordinaires.

naissance qu'il a des simples, qu'il tient de son père, et qu'il laissera, faute d'enfants, à un de ses neveux ; enfin, les cancers, la gravelle, les abcès, les ulcères, rien ne tient devant lui ; on ne parle que des cures étonnantes qu'il fait, et de son désintéressement. Il donne aux pauvres ses remèdes pour rien ; il les fait payer aux riches précisément ce qu'ils valent ; n'exige pour toute récompense que trente sous ou un écu qu'il fait mettre dans un tronc pour les pauvres. Il ne veut point venir en ce pays-ci ; il ne veut pas non plus qu'on bâtisse aux environs de chez lui. Le duc de Gramont et Turmenies sont guéris par lui ; le dernier lui a envoyé cent pistoles, qu'il lui a renvoyées aussitôt.

1260. — DU MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 3 février 1696.

Les bruits qui nous viennent de la continuation de la mauvaise santé de madame de Grignan, m'affligent à tel point et pour vous et pour elle, ma très aimable gouvernante, que je n'ai pas le cœur de vous envoyer le second tome de nos mariages. Les lettres ne sont aimables que selon les temps où elles arrivent ; ainsi, faites de celle-ci l'usage qui conviendra au temps que vous la recevrez, et croyez bien fermement que, quelque style que je prenne, mon cœur fait son devoir sur tout ce qui vous regarde, et cette aimable comtesse. Je vous dirai après cela que ce fut mardi au soir que se firent les noces du duc d'Albret et de mademoiselle de La Trémouille, qui auraient été infailliblement plus joyeuses sans le contre-temps de la maladie de la duchesse de Créqui, qui n'a fait qu'augmenter depuis ce temps-là ; car hier même elle était en quelque danger ; je ne sais pas encore comme elle est aujourd'hui. L'hôtel de Créqui cependant était magnifiquement meublé et illuminé ; il y eut deux tables de quinze ou seize cou-

verts chacune, si bien et si délicatement servies, qu'on dit qu'elles ont surpassé en délicatesse celles de la noce de M. de Barbesieux. Les jeunes gens, pour s'amuser, dansèrent aux chansons; ce qui est présentement fort en usage à la cour; joua qui voulut, et qui voulut aussi prêta l'oreille au joli concert de Vizé, Marais, Descôteaux et Philibert[1]; avec cela l'on attrapa minuit, et le mariage fut célébré dans la chapelle de l'hôtel de Créqui. Il y eut à cette noce plus d'amis que de parents; c'est encore un usage qui s'introduit à cause des conséquences; et je puis vous dire que j'ai été grondé de n'y être pas survenu; mais j'aime mieux être grondé en pareille occasion, que de hasarder d'arriver comme le chien dans un jeu de quilles. Je vis le lendemain matin toute la noce, et je fus très agréablement accueilli de tout ce qui s'appelle Bouillon et La Trémouille. La porte de l'hôtel de Créqui n'a été ouverte au public que par rapport aux visites de MONSIEUR et de MADAME, et de leurs enfants, qui n'ont pas manqué en cette occasion de venir voir leurs proches parents; car elle a été fermée, à cause de la maladie de madame de Créqui, à tout ce qui s'y est présenté, hors cet heureux moment; toutes les dames s'en sont consolées par la peine qu'elles avaient de s'enharnacher de leurs habits noirs, moitié révolte et moitié paresse. Mademoiselle de Villars, fille de la pauvre duchesse de ce nom, épousa le même jour son cousin de Brancas. Mais voici bien un autre mariage : M. et madame de Clérembault se sont si bien emparés de M. de Luxembourg, aussitôt qu'il a eu rompu avec madame de Seignelai, qu'enfin c'est un mariage conclu. On donne à mademoiselle de Clérembault[2] cinq cents mille

[1] Marin Marais était auteur de plusieurs opéras, et il jouait de la viole dans une rare perfection. Descôteaux et Philibert étaient des joueurs de flûte très renommés. Ce dernier, quoique innocent, fut compromis dans l'affaire de la Voisin; mais sa femme fut pendue: elle avait empoisonné son premier mari.

[2] Marie Gillonne Gillier, seconde femme de Charles-François-Frédéric

francs présentement, et pour cent mille francs de pierreries, suivant l'estimation des trois plus fameux joailliers de Paris. Je vis hier des gens qui s'étaient trouvés chez madame de Clérembault à la visite qu'elle reçut de M. de Luxembourg, de madame sa mère, et de toute sa famille; ainsi cette affaire est conclue absolument, et je ne sais pas ce qu'en dira la marquise de Bellefonds; voilà, par ce moyen, les Clérembault bien dépiqués. Le public veut que madame de Seignelai soit en quelque négociation avec M. de Marsan; je m'en rapporte. Le jeune Saint-Hérem épouse dimanche la petite cousine de la maréchale de Lorges. Madame la duchesse de S. S.... est toujours grosse, et fait voir par-là qu'il n'y a rien d'impossible en ce monde. Mais, savez-vous qui entre dans ma chambre? c'est le marquis de Grignan en propre personne, qui a bien voulu honorer mon lever, las, à ce qu'il dit, de me chercher inutilement les après-dîners; cela n'est-il pas bien obligeant? Pour le récompenser de sa peine, je le mènerai dîner un de ces jours chez le cardinal de Bouillon, qui n'a qu'un cri après lui, par rapport à vous, Mesdames, et à tout ce qui porte le nom de Grignan, qu'il honore et qu'il aime. Nous fîmes ensemble, c'est-à-dire le cardinal et moi, un dîner merveilleux dimanche dernier chez la duchesse du Lude, où je déployai à ce cardinal tous vos compliments, qu'il reçut avec une joie et une reconnaissance infinie, je suis chargé de vous en faire beaucoup de sa part, jusqu'à ce que, nous retrouvant tranquillement ensemble à Saint-Martin, nous vous écrivions conjointement dans la même lettre, comme il y a longtemps que c'est son dessein. Savez-vous qu'il a si bien patrociné jusqu'ici avec le roi et avec ses moines, qu'il croit l'échange assuré de son manoir de Saint-Martin contre un autre dans Pontoise, pour les abbés qui lui succéderont? ainsi, il a fait

de Montmorenci, duc de Luxembourg, et fille unique de René Gillier, marquis de Clérembault, et de Marie Le Loup de Bellenave. (P.)

un beau présent de sa belle maison et de ses beaux jardins au duc d'Albret, le lendemain de ses noces, par une donation en bonne forme, pour en jouir après sa mort s'entend, avec une habitation assurée à la duchesse sa femme tant qu'elle sera en viduité; ils ont grand intérêt cependant que le cardinal en jouisse longtemps, car il ne se tiendra jamais, croyant ce fonds assuré à ses héritiers, d'y faire beaucoup de dépenses. Le comte de Luxe [1], à qui le roi, selon la promesse qu'il en avait faite à feu M. le maréchal de Luxembourg, a accordé un brevet de duc, épouse toujours, dit-on, mademoiselle de Bosmelet [2], avec quatre cent mille francs présentement, et trois cent mille francs d'assurés; mais ce mariage pourtant n'est pas encore fait [3]; la demoiselle me paraît assez déplaisante, et la famille de Luxembourg, dit-on encore, n'est pas bien charmée de cette alliance. Voilà, mesdames, tout ce que j'ai à vous dire; mais, au nom de Dieu, apprenez-moi de bonnes nouvelles de la santé de notre comtesse, si vous voulez que je continue mes longues lettres. Je vis avant-hier la bonne La Troche, qui se porte beaucoup mieux. Notre aimable l'Enclos a un rhume qui ne me plaît point : on ne voit que des enrhumés par le monde. Madame de Soubise l'a été aussi au suprême degré; mais adieu, je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes; j'ai attendu jusqu'ici inutilement des nouvelles de mon cardinal pour aller aujourd'hui coucher à Pontoise; mais la maladie de madame de Créqui pourrait bien l'avoir arrêté; il ne se portait pas très bien lui-même; voilà qui me fera prendre après-dîner la route du faubourg Saint-Germain. A vendredi prochain le reste, si mon étoile errante m'en donne la permission.

[1] Paul-Sigismond de Montmorenci-Luxembourg, comte de Luxe, depuis duc de Châtillon, troisième fils du maréchal de Luxembourg. (P.)

[2] Fille d'un président de Rouen.

[3] Il ne se fit point. Le duc de Châtillon épousa, le 6 mars suivant, Marie-Antoine de La Trémouille, marquise de Royan, comtesse d'Olonne. (P.)



1261. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, samedi 4 février 1696

Je ne me suis point trompée, Monsieur, quand j'ai cru que vous seriez touché de ma peine, et que vous feriez toute la diligence possible pour la soulager. Votre ordonnance de M. Barbeyrac et votre lettre ont eu des ailes, comme vous le souhaitiez, et il semble que cette petite fièvre qui paraissait si lente, en ait eu aussi pour fuir aux approches seulement du nom de M. Barbeyrac. Tout de bon, Monsieur, il y a du miracle à un si prompt changement, et je ne saurais douter que vos souhaits et vos prières n'y aient contribué. Jugez de ma reconnaissance par leur effet. Ma fille est de moité de tout ce que je vous dis ici : elle vous fait mille remerciements, et vous conjure d'en faire beaucoup à M. Barbeyrac. Nous sommes trop heureuses de n'avoir plus qu'à prendre patience, et de la rhubarbe, dont elle se trouve tout-à-fait bien. Nous ne doutons pas que dans cet état de repos, M. Barbeyrac n'approuve ce remède, avec un régime qui est quelquefois le meilleur de tous. Remerciez Dieu, Monsieur, et pour vous et pour nous, car nous ne saurions douter que vous ne soyez intéressé dans cette reconnaissance; et puis, Monsieur, jetez les yeux sur tous les habitants du château, et jugez de leurs sentiments pour vous.

1262. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Saint-Martin, le 17 février 1696.

Mais pourquoi ne pas écrire quelquefois *in-folio*, quand on trouve un beau et bon papier qui vous y invite? J'ai reçu ici, ma très aimable gouvernante, la grande et la petite lettre que vous avez bien voulu m'écrire en même jour pour

répondre à toutes les miennes; et je suis toujours charmé de votre style et de votre bon et loyal commerce. Il y a tantôt quinze jours que je suis ici auprès de cet adorable cardinal; et il y a tantôt quinze jours que je suis l'homme du monde le plus heureux; bonne compagnie, partout de grands feux, bonne symphonie, mille et mille jeux, table bien servie, vins délicieux; enfin, Madame, voici le pays de cocagne au pied de la lettre. Les officiers même de cette maison ont une rage de toujours apprendre, quoiqu'ils soient maîtres passés; en sorte qu'ils nous feront crever à la fin; ils possédaient au suprême degré tous les ragoûts les plus exquis de France et d'Italie; les voilà devenus apprentis sous le meilleur officier de cuisine d'Angleterre, pour être bientôt en ragoûts anglais beaucoup plus savants que lui; nous ne savons donc plus où nous en sommes; tous nos ragoûts parlent des langues différentes; mais ils se font si bien entendre, que nous les mangeons, sous quelque figure et dans quelque sauce qu'ils se présentent. Vous voyez bien, madame, que ce seul article de la bonne chère demandait un *in-folio*. Voici, en vérité, une maison admirable, et un maître de maison qu'on ne peut assez adorer : je n'ai pas manqué de lui faire tous vos compliments; et je ne vous écris d'ici, que parceque je crois le moment arrivé qu'il pourra lui-même y répondre, comme bien des fois il m'a témoigné en avoir envie. Nous avons eu toute la semaine passée beaucoup de frères, de neveux et de nièces, mais depuis lundi, M. le cardinal en est réduit à ses deux fidèles commensaux, l'aimable Richard Hamilton, pour l'un, et le jeune Coulanges, pour l'autre; et vous ne sauriez croire combien il s'accommode de cette solitude; il s'en accommode même si bien, que nous n'entendons pas plus parler de ce qui se passe à Paris et à la cour, que si nous étions à La Trappe; en sorte que voici un tome tout séparé des autres que je vous ai envoyés sans savoir seulement si tous les mariages résolus ont été célébrés, et



si tous les mariages proposés ont été, ou sont en voie d'aller à bonne fin. Vous avez su l'extrémité de madame la duchesse de Créqui, et vous avez su ensuite sa résurrection, qui a donné une excessive joie à M. le cardinal, sa longue vie étant fort nécessaire pour le bonheur de M. le duc et de madame la duchesse d'Albret; et c'est depuis cette résurrection que M. le cardinal a renoncé à toutes les nouvelles du monde pour vaquer à lui-même, et à une infinité d'ouvriers qui travaillent sans fin et sans cesse pour la perfection, sans contredit, d'un des plus beaux jardins de l'Europe. Je suis ravi de la meilleure santé de notre comtesse; savez-vous bien que c'est un très bon signe de vie, que d'avoir voulu elle-même lire mes lettres, et y donner les tons qu'elles demandent? Vous m'assurez qu'elle a bien ri en de certains endroits, et que la présidente *cuite au four*[1] ne lui a point déplu. Mais ce que j'admire de vous autres, Mesdames, si versées dans l'histoire, et si instruites des bonnes maisons de France, c'est que vous ne sachiez pas que la maison de Douilly est séparée en deux branches; que l'une a produit la jeune marquise de Sainte-Hérem, et l'autre, la femme que M. de P... vient d'épouser; en sorte que ce sont deux cousines germaines, qui se sont mariées presque en même temps. L'une, toute resplendissante d'une Frémont[2] pour mère, qui lui donne une maréchale de Lorges pour cousine germaine, et des duchesses de Saint-Simon et de Lauzun pour nièces à la mode de Bretagne; l'une, dis-je, est entrée dans la maison de Montmorin; et l'autre avec moins d'ambition, quoique fille d'une mère[3] remariée à M. de l'Hôpital s'est contentée d'entrer dans la maison de Ber....; et voilà par ce moyen

[1] La présidente Le Coigneux, sœur du maréchal de Navailles.

[2] M. de Frémont était l'un des plus riches financiers de ce temps, et cependant il mourut insolvable. (M.)

[3] Marie Métayer, veuve du receveur-général des finances de Poitiers, épousa en secondes noces François de l'Hôpital, dit le *marquis de l'Hôpital* (M.)

l'énigme développée, pour l'explication de laquelle vous avez recouru à moi. Nous avons encore deux mois à être ici, ils passeront bien vite; dès que je serai à Paris, je me remettrai dans le commerce; et aussitôt je vous donnerai la continuation des tomes précédents. Je voudrais bien que vous y puissiez trouver le mariage de mademoiselle de Bagnols avec M. de Poissi; mais c'est un enfant si difficile à baptiser, que je n'ose en espérer la conclusion, quoiqu'on m'ait mandé que l'affaire était en bon chemin. Adieu, Mesdames; je m'en vais porter ma feuille à notre illustre cardinal pour illuminer au moins le reste de cette page, et vous rendre par-là ma lettre d'un poids beaucoup au-dessus de ce qu'elle vaut. Mille compliments, je vous supplie, et mille respects à tous les habitants du royal château où vous êtes. Madame de Simiane est la maîtresse de ne point faire de réponse à mes lettres; mais j'aurais souhaité au moins pouvoir dire quelque chose de sa part à la duchesse de Villeroi, qui lui avait si joliment écrit dans ma lettre, et qui m'en demande des nouvelles tous les jours.

MONSIEUR LE CARDINAL DE BOUILLON.

Il est moins humiliant pour moi, Madame, de vous avouer ingénument la faute que j'ai faite de ne vous avoir donné aucun signe de vie à l'occasion de tous vos mariages, non plus qu'à toute la maison de Grignan que j'honore et que j'aime infiniment; cela est, dis-je, moins humiliant que d'entreprendre d'ajouter quelques mots à la lettre de M. de Coulanges, qui est digne de vous et de lui. Il faut pourtant que je vous assure qu'en lieu du monde vous n'avez un serviteur qui vous soit si absolument acquis que je le suis.

MONSIEUR DE COULANGES *continue*.

Notre cousine de Pracontal part incessamment pour



Montélimart; elle vous ira voir, et n'aura pas envie de renoncer ses parents; jamais sa mère ne lui avait dit que nous en fussions; et sans moi elle l'ignorerait encore. C'est une très aimable femme, qui va passer bien des mois en province; j'en suis fâché, car je commençais fort à m'en accommoder; son mari a aussi du mérite, mais il ne la perd pas de vue; si c'est tendresse, je n'ai rien à dire, quoique cette tendresse soit fort incommode quelquefois; si c'est jalousie, c'est un effet de la dévotion de madame de Montchevreuil, à qui il n'a pas tenu qu'elle ait perdu sa fille auprès de son mari, et de tout le genre humain. Je suis assuré que vous la trouverez fort raisonnable, notre cousine, que vous vous en accommoderez fort, et que vous ne serez point fâchée de lui étaler toutes les grandeurs de Grignan. Elle m'a prié de vous la recommander, et je vous prie de lui dire, quand vous la verrez, que je vous l'ai recommandée avec tendresse et avec éloge. Son mari l'établira dans une terre auprès de Lyon, pendant toute la campagne, avec sa belle-sœur madame Busseaux.

1263. — DU MÊME A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, ce 20 février 1696.

Voici un esquif que j'envoie après le vaisseau qui est parti de Saint-Martin, pour vous dire premièrement, que me voici arrivé, et que je reçus samedi au soir, à l'heure que j'y pensais le moins, lettres sur lettres, que madame de Louvois était depuis mardi tombée dans des coliques si cruelles et si violentes, que la dernière, arrivée vendredi sur le soir, avait fait peur, et fait accourir tous ses parents et tous ses amis; en sorte que, sans hésiter, je partis hier à quatre heures du matin de Saint-Martin pour me rendre auprès d'elle et à mon devoir; je l'ai trouvée fort abattue, mais hors de ses violentes douleurs par les remèdes et par

une saignée qu'on lui a faits; obligée cependant de se tenir dans son lit sans remuer, et même sans beaucoup parler, de peur de fortifier les douleurs qu'elle a toujours, mais plus aisées à supporter que celles qui viennent par accès. Voilà, Mesdames, comme en ce monde chacun a ses peines et ses maux. J'ai été fort bien reçu, et mon zèle a été fort approuvé; mais quoique cette maladie ne paraisse point dangereuse, et que madame de Louvois fût beaucoup mieux hier sur le minuit, je n'en serai pas moins arrêté ici pendant quelques jours. Je fus hier très fâché d'être obligé de quitter Saint-Martin, d'autant plus que samedi après diner, le duc et la duchesse d'Albret, joliment et en bon ménage, y étaient venus surprendre le cardinal contre ses ordres, car il ne voulait point que la duchesse vit Saint-Martin avant le printemps; c'est un goût de maître de maison que vous comprenez fort bien; mais il ne fut pas fâché pourtant de cette surprise, qui l'avait fait résoudre de rester encore deux jours à Saint-Martin, pour leur expliquer au moins tout ce qui parerait sa maison et ses jardins dans la belle saison, et j'étais fort nécessaire pour le seconder. Le jeune ménage avait été ravi de me trouver, et la journée d'hier était destinée pour lier, entre les pots et les pintes, une grande connaissance avec la duchesse, qui est si bien faite, si honnête, si polie, si bien élevée, qu'elle est pour moi une beauté achevée, quoiqu'elle ne soit rien moins que belle, et qu'elle n'ait que la plus noble et la plus riche taille qu'on puisse jamais voir. Voilà donc, Mesdames, la première partie de mon discours, qui n'aurait pourtant pas fait partir l'esquif, si la seconde ne me pressait, pour faire, sans perdre de temps, réparation d'honneur à madame de Simiane : je passai hier la journée avec la duchesse de Villeroi, qui me demandant si je n'avais point de ses nouvelles, me dit qu'elle en avait reçu une très aimable réponse; aussitôt je remerciai la duchesse de m'avoir appris une si bonne nouvelle, et lui expliquai pourquoi, car je



n'aimais point que madame de Simiane ne fût plus l'exacte et la régulière Pauline. Je suis ravi, comme vous pouvez croire, qu'elle continue dans toutes ses perfections, et je lui demande pardon de l'avoir soupçonnée de cette peccadille. La duchesse de Villeroi devient fort jolie et fort aimable; voilà pourquoi j'étais fâché que cette allumette n'eût point pris. J'ai retrouvé ici la rage des mariages; c'est demain celui de M. de Marsan avec madame de Seignelai; ils se donnent réciproquement tous leurs meubles et la jouissance de vingt mille livres de rente au dernier vivant, en cas qu'il n'y ait point d'enfants; le public se déchaîne assez contre madame de Seignelai; bien des gens trouvent que d'être à soi, et de jouir de soixante et dix mille livres de rente, était un état fort heureux; et d'autres lui pardonnent d'avoir voulu s'en retirer par un rang aussi distingué que celui qu'elle va avoir, et par prendre un mari, qu'on est assez persuadé qui vivra fort bien avec elle. Après avoir voulu épouser M. de Luxembourg, on ne lui aurait plus su gré de passer en viduité le reste de ses jours; et son dessein a été de se dépiquer, et toute sa famille en même temps. Ce sera demain à minuit cette grande cérémonie. C'est demain aussi le mariage du fils de Villacerf [1] avec mademoiselle de Brinon-Senneterre; on ne comprend pas bien le goût de M. et de madame de Brinon, qui donnent cinquante mille écus, mais voilà comme tout se prend en ce monde. On assure le mariage de mademoiselle de Royan avec le comte de Luxe, maintenant duc de Châtillon. On parle de celui de mademoiselle de Bosmelet avec le jeune duc de La Force, qui serait bien son fils. J'ai trouvé en arrivant ici le mariage de mademoiselle de Bagnols avec M. de Poissi sur le côté, je ne sais par quelle faute; il y a du pour et du contre dans tout cela. Adieu, Mesdames, je vous adore et vous embrasse.

[1] Premier maître d'hôtel de madame la duchesse de Bourgogne.

1264. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 27 février 1696.

Vous ne manquez à rien, divine Pauline, et j'ai bien des pardons à vous demander d'avoir soupçonné, comme j'ai fait, votre régularité ; je me garderai bien désormais de tomber dans la faute énorme que j'ai commise envers vous, je ne veux point passer auprès de vous pour un petit homme épineux, et vous pouvez fort bien écrire *à vos bons points et aisements*, comme on dit ; et quelquefois même ne me faire aucune réponse, sans que jamais j'en sois offensé. Il faut bien quelque petit commerce entre nous, pour entretenir connaissance ; mais il faut qu'il soit libre, et le mettre en œuvre, quand la fantaisie vous en prend : n'est-ce pas bien parler? Il y a huit jours que je suis à Paris, à donner presque tout mon temps à madame de Louvois, qui est sans colique véritablement, mais qui a été si mal menée, et qui a tant de vapeurs, qu'elle a toutes les peines du monde à se remettre. L'ambassadeur de Portugal fit hier son entrée solennelle à Paris par la porte Saint-Antoine, et fit le tour de la Place Royale : le pauvre peuple de Paris est si affamé de spectacles, que c'en fut un pour lui que cette entrée, qui n'aurait pas été regardée en un autre temps. L'ambassadeur a une livrée grise avec des galons d'argent et des veloutés bleus, et quatre beaux carrosses ; mais une honte pour la France, ce sont les carrosses et les chevaux qu'on avait envoyés pour lui faire cortége. Cependant on ne pouvait pas se remuer dans les rues, tant il y avait de monde. La Place Royale, avec des tapis sur les fenêtres, et à tous les balcons, n'était pas un des moins beaux endroits de la ville à faire voir à cet ambassadeur : aussi en fit-il le tour, et il y vit belle et honorable compagnie sur le balcon de l'hôtel de Chaulnes, où avaient dîné M. le cardinal de Bouillon, mesdames les duchesses de La Trémouille et d'Al-

bret, madame de Coulanges, l'abbé Tètu, l'abbé d'Auvergne, le comte d'Albret et moi; et où beaucoup d'autres gens considérables se rendirent, après le dîner, pour le spectacle; le chevalier de Bouillon entre autres, qu'on présenta et qu'on fit baiser à votre amie madame de Coulanges, comme un homme fort extraordinaire[1]. Je m'en vais de ce pas dîner à Montmartre, où M. et madame de Nevers, plus belle et plus aimable que jamais, m'ont donné rendez-vous. Je crois que je n'aurai pas beaucoup de faim quand j'en reviendrai. Il ne faut pas cependant que je manque ce soir à M. de Lamoignon, en dussé-je crever. N'allez point conter ma vie à M. le chevalier de Grignan; car ma vie offense tellement tous les goutteux, qu'il n'y a malheur qu'ils ne me souhaitent. Dernièrement M. de Saint-Géran fut si offensé de me voir insolemment taper du pied dans le temps qu'il ne pouvait se remuer, qu'il m'aurait étranglé, s'il l'avait pu. Rien n'est assurément plus extraordinaire que l'état jeune et florissant dans lequel je me trouve : vous perdez bien de n'être point ici pour me voir; combien danserions-nous ensemble aux chansons! c'est un divertissement à la mode. M. et madame de Marsan sont allés à Versailles, rien n'est pareil à leur contentement : mais n'êtes-vous pas trop heureuse, divine Pauline, de n'avoir point épousé M. de Lauzun, qui, sans rime et sans raison, a planté là sa femme? On conte des histoires de lui qui ne finissent point, mais que je n'ai pas le temps de vous écrire. C'est pour le lundi gras le mariage du nouveau duc de Châtillon avec mademoiselle de Royan. La bonne femme ma-

[1] Dangeau explique clairement le mot de Coulanges. « Il est arrivé, dit-« il, un malheur à M. le chevalier de Bouillon à Avignon. Un traiteur chez « qui il mangeait avec quelques officiers de la marine a été trouvé mort, « et l'on prétend que c'est des coups qu'il a reçus de ces messieurs, qui l'a-« vaient mis tout nu avant de le frapper. M. de Bouillon en a parlé au roi, « et paraît fort mécontent de la conduite de M. le chevalier son fils. On dit « même qu'il demande au roi qu'on le mène au château d'If, pour tâcher « de le corriger par cette punition. » (*Mémoires de Dangeau*, 4 mars 1695, tome II, page 7.)

dame de Bouteville [1] lui a envoyé pour quatre-vingt mille francs de pierreries. Il n'y a pas de mariage encore plus heureux que celui de M. de Luxembourg, qui a perdu sa petite-fille du premier lit, au grand contentement de tous ceux qui en ont hérité. M. et madame de Pracontal partent dimanche pour aller incessamment vous voir. Je vous recommande madame de Pracontal, qui est notre cousine, et que j'aime comme ma vie : je suis très affligée qu'elle nous quitte; vous la trouverez très aimable et de bonne compagnie; elle passera bien du temps hors de Paris, ou je me trompe fort. M. de Marillac a perdu un frère abbé. Monseigneur est à Meudon. Le roi s'en va mercredi à Marly; et le Jubilé, contre vent et marée, commencera dimanche prochain, dont le peuple est affligé; il est dans l'habitude d'employer les trois jours gras à un autre usage qu'à prier Dieu. Le père de La Ferté, jésuite, qui prêche avec un succès au-dessus de son âge et de sa qualité, par un zèle louable et qui prouve sa vocation, a obtenu de ses supérieurs la permission de s'en aller en Canada [2]. Adieu, belle et divine Pauline, je n'en sais pas davantage. Je suis ravi de la meilleure santé de madame votre mère; mais nous n'osons nous flatter de la voir ici plus tôt qu'à la fin de l'automne, et c'est nous mettre le carême bien haut.

1265. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

A Grignan, le 29 février 1696.

Vous n'êtes pas encore quitte de nous, Monsieur. Il est plus aisé de n'avoir aucun commerce avec nous, que de

[1] Élisabeth-Angélique de Vienne, grand'mère du duc de Châtillon, était veuve de François de Montmorenci, comte de Bouteville : elle mourut le 6 août suivant, âgée de quatre-vingt-neuf ans, après en avoir passé soixante-neuf en viduité. (P.)

[2] Le père de La Ferté ne profita pas de la permission de ses supérieurs, parceque ses parents s'y opposèrent. (P.)

cesser celui que j'ai remis sur pied, quelque petit qu'il puisse être. Je trouve que l'honnêteté m'oblige à vous dire que nous sommes bien fâchées que dans le temps que nous sommes si malades (car je parle toujours au pluriel), vous ayez pris la liberté d'être malade aussi. Nous trouvons aussi que nous devons pour le moins à la rhubarbe, à qui nous croyons avoir tant d'obligations, la justice de ne la pas laisser condamner sans l'entendre : c'est ce que je fais dans le mémoire que j'envoie à M. Barbeyrac. Par modestie, je n'y mets pas votre nom; mais par l'amitié que je conserve pour vous, Monsieur, et par celle que je me flatte que vous avez encore pour nous, je ne le ferme point, et tout librement je vous conjure de vouloir bien le lire, et le faire entendre à M. Barbeyrac : car je n'écris pas méthodiquement, et c'est vous seul qui pouvez l'expliquer. Ayez donc cette charité, Monsieur; vous ne chercherez pas bien loin pour trouver dans votre cœur toute la bonté qui vous est nécessaire pour vous faire excuser de pareilles libertés. Voici une troisième raison de vous écrire. Il faut bien que je vous envoie une lettre que j'ai enfin escroquée à la philosophie de notre cher Corbinelli : il m'a donné le nom de *scélérat* que j'avais oublié, et que vous méritiez si bien. Adieu donc, illustre *scélérat ;* jamais une telle qualité n'a été si parfaitement estimée et de la mère et de la fille, qu'elle est en vous. C'est un goût que vous renouvelez dès que nous revoyons la plus petite de vos lettres, et la moindre période qui nous redonne ce style qui a trouvé si particulièrement le secret de nous plaire.

1266. — DE M. DE COULANGES A MESDAMES DE SÉVIGNÉ ET DE GRIGNAN.

A Paris, le 14 mars 1696

L'in-folio m'a attiré un très bon *in-quarto ;* je le reçus avant-hier matin, et tout à propos pour en faire part à mon

charmant cardinal, qui se rendit à mon lever, au moment que j'y pensais le moins : il fut ravi de votre lettre ; et que ne me dit-il point d'obligeant pour vous et pour tout ce qui porte le nom de Grignan ? Comptez tous que si jamais vous revenez dans ce pays-ci, comme je veux l'espérer, nous vous ferons voir Saint-Martin dans toute son étendue, et avec toutes ses beautés vraiment sans pareilles. Mais que pensez-vous, Mesdames, qui amenait si matin cet aimable cardinal chez moi ? hélas ! c'était pour me proposer de le suivre, et d'aller me mortifier avec lui dans ce charmant séjour : mais, en vue de faire mon jubilé, qui n'aura sa perfection que samedi matin, il m'a fallu résister courageusement à cette proposition ; en sorte que me voici dans le jeûne, la cendre et le cilice, jusqu'à samedi après dîner, qu'une petite chaise me viendra enlever pour me mener rapidement à Pontoise, où j'espère passer quelque temps, et vous y desirer sans fin et sans cesse. Cependant, au milieu de ma cendre et de mon cilice, il faut que je trouve le moyen de jeûner aujourd'hui très austèrement, en soupant ce soir chez Penautier [1], où je ne puis ni ne veux manquer, d'autant plus que M. et madame de Marsan sont de ce souper, et que je serai ravi de boire et de renouveler connaissance avec eux. La duchesse du Lude, et tous les Lamoignon en sont encore : ainsi, quel moyen que je m'en puisse dispenser ? je m'en rapporte à vous-même, ma très aimable gouvernante.

Au reste, notre hôtel de Chaulnes brille en carême, comme il a brillé tous les jours gras ; on y vit assurément à la grande. Le bon duc va toujours pesamment son chemin ; mais il faut espérer que Vichi, s'il fait tant que d'y aller, dégagera sa valise, qui est assurément trop pleine, aussi bien que la mienne ; mais comme je suis plus jeune que lui, et que je fais plus d'exercice, j'en suis moins em-

[1] Receveur-général du clergé de France, chez qui on faisait très bonne chère. Il fut gravement compromis dans l'affaire de la Brinvilliers.



barrassé. Comme il y aura longtemps que nous ne nous serons vus, quand vous arriverez ici, Mesdames, je crains beaucoup que vous ne me trouviez d'une grosseur énorme; mais qu'y faire? vous ne m'en trouverez pas plus de contrebande, ni moins porté à vous honorer et à vous aimer toute ma vie. Je vis avant-hier la commère La Troche, qui quête toutes les paperasses du monde pour vous les envoyer, et nous pensâmes nous quereller sur ce que je lui dis qu'il ne fallait point vous en envoyer, qu'il en fallait laisser le soin à l'abbé Bigorre, le plus exact et le plus régulier de tous les correspondants, et que c'était vous faire payer des ports qu'il était bon de vous épargner : ai-je raison? ne l'ai-je pas? Pour moi, je crois qu'il y a longtemps que la nouvelle des armées visionnaires de Bretagne est parvenue jusqu'à vous, et que vous vous moquez de la solidité avec laquelle M. de Lavardin a rendu compte de cette vision à la cour; ainsi je n'ai point voulu vous en renvoyer la relation, non plus que mille chansons qui courent, toutes plus méchantes et plus plaisantes les unes que les autres; comme je n'y ai aucune part, je ne me charge point de cette marchandise, et principalement dans ce saint temps de carême.

Mais madame du Pui-du-Fou est morte; ne faut-il pas faire un compliment en forme à M. de Grignan [1]? Je vous supplie de m'en acquitter envers lui, et de lui dire combien j'entre vivement dans tous les biens et les maux qui lui arrivent. Je vis avant-hier la duchesse douairière de Lesdiguières à l'hôtel de Chaulnes, plus brillante que jamais; je lui demandai si la porte de son hôtel ne me serait jamais ouverte; et au ton qu'elle prit, vous eussiez dit que c'était ma faute, si je ne la voyais pas souvent, et que je n'avais qu'à me présenter à cette porte pour qu'elle tombât devant moi, et cependant la solitude est plus grande que

[1] M. de Grignan avait épousé la fille de madame du Pui-du-Fou en secondes noces. (P.)

jamais; pour sa belle-fille[1], c'est un des plus vilains nez que je connaisse; j'aime mille fois mieux madame la duchesse d'Albret, qui a le port et la taille d'une divinité. La duchesse de Richelieu a été si considérablement mal tous ces jours passés d'un gros rhume avec la fièvre et une toux épouvantable, qu'elle en est accouchée à sept mois d'un garçon, qui est tout plein de vie cependant, et qui réjouit autant le duc son père, qu'il afflige le marquis de Richelieu, mais vivra-t-il? cela est bien douteux. Nous n'avons aucunes bonnes nouvelles d'Angleterre; nous courons risque de revoir bientôt le roi Jacques. On prétend que le prince d'Orange a toujours été fort bien instruit, et qu'il n'a pas fait semblant de l'être, pour nous faire donner dans le piége. Sa flotte était hier si près de Calais, qu'on n'attendait que le moment qu'elle viendrait brûler tous nos bâtiments et bombarder Calais. Ce moment fatal pour nous dépendait de la marée; on dit que toutes nos frégates sont en sûreté sous le risban de Dunkerque; nous en serons incessamment mieux informés.

Adieu, Mesdames, vous n'en saurez pas davantage pour aujourd'hui; et c'est beaucoup, quoi que vous en puissiez dire; car mes lettres ne sont pas aussi merveilleuses que vous voulez me le faire accroire. Je vous attends toujours ici très impatiemment, soyez-en bien persuadées. Fi! la tête de veau, la fraise et les pieds, est-il rien de plus indigeste? croyez, ma chère gouvernante, que ce n'est point du tout un attachement raisonnable que celui que vous avez pour un tel mets, et je vous conseille, pour votre propre santé, de vous en défaire au plus tôt. Je pardonne à madame de Simiane de ne m'avoir point écrit le mardi gras; je comprends à quel point elle était embarrassée ce jour-là, pour briller au bal, et pour donner la loi à toutes les dames de Vauréas; je suis fort flatté qu'elle veuille

[1] Mademoiselle de Duras mariée, le 17 janvier précédent.

bien m'honorer de quelque nom plus tendre qûe celui de *Monsieur*; j'étais résolu de la supplier de m'appeler plutôt *Pierrot*; qu'elle me baptise donc de celui que son amitié pour moi lui inspirera, et qu'elle soit très persuadée que je mérite quelque distinction auprès d'elle, par tout le respect et l'admiration que j'ai pour la sage Pauline. Sanzei[1] vous fait mille compliments et mille remerciements de l'honneur de votre souvenir, en quelque habit qu'il soit; *il a si bien fait par ses journées*[2], que la maison de M. de Saint-Amand est devenue la sienne, il y est depuis le matin jusqu'au soir. On ne peut assez vous étaler la ruine de la maison de Saint-Herem; ils ont quatre cent mille francs de dettes plus qu'ils n'en ont déclaré; on lapiderait volontiers madame de Saint-Herem à mesure qu'on découvre des articles de dépense, dont on n'a jamais entendu parler. Les jeunes gens vont renoncer à toutes choses, et s'en tenir purement à la survivance du gouvernement de Fontainebleau et à leur brevet de retenue. M. de Saint-Amand a bien mieux marié sa fille que M. de Douilly; mais voyez le *Mercure galant* du mois de février, et vous verrez que c'est une maison que la maison de Douilly. Votre amie vous dit des merveilles en attendant vendredi. La maréchale de Créqui partit hier en poste pour aller au secours de Blanchefort, son fils bien-aimé, qui est malade à Tournay.

1267. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 mars 1696.

Voilà le chapitre des mariages fini; c'est maintenant celui des morts qui commence. Madame de Guise[1] partit

1 M. de Sanzei venait d'être fait colonel.

2 *Si bien fait par ses journées*, c'est employer son temps avec succès. Cette expression, qu'on rencontre souvent dans nos vieux chroniqueurs, n'est plus d'usage aujourd'hui.

1 Élisabeth d'Orléans, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, oncle de

de ce monde samedi sur le midi ; elle était tombée malade le mardi seulement, d'une grosse fièvre, avec une fluxion sur la poitrine ; on ne peut guère être emportée plus rapidement ; elle est morte à Versailles, avec beaucoup de connaissance et de résignation ; le roi la vit deux heures avant qu'elle mourût ; après un entretien assez long, il sortit d'auprès d'elle pénétré de douleur et tout en larmes ; et le lendemain, c'est-à-dire hier, il partit pour Marly, où il sera jusqu'à samedi au soir. La pauvre maréchale de Créqui aura trouvé un courrier sur son chemin, qui l'aura empêchée d'aller à Tournay. Le pauvre Blanchefort y est mort à vingt-sept ans, avec un courage nompareil ; c'est une grande perte pour sa maison, mais particulièrement pour sa mère, qui mourra de douleur, si tant est qu'on en meure ; et madame du Plessis-Bellière [1] mourra de la mort de sa fille.

Mais qui mourut hier bien subitement ? ce fut M. de Saint-Géran [2] ; il s'était confessé mercredi, dans l'intention d'achever hier son jubilé ; il jeûna vendredi et samedi à cet effet ; et hier matin, sans mal ni douleur, il s'en alla à Saint-Paul, sa paroisse ; comme il était dans le confessionnal, il tomba tout d'un coup ; on courut à lui, on lui fit tous les remèdes qu'on lui put faire dans l'église ; mais la connaissance ne lui étant point revenue, il fut porté chez un apothicaire vis-à-vis la grande porte de Saint-Paul, et il mourut en y arrivant ; aussitôt que j'en fus averti, j'allai chez lui, où je le trouvai mort ; il sera enterré ce soir à Saint-Paul, et demain je compte m'en aller à Versailles, pour me rendre à mon devoir auprès de madame de Saint-Géran, qui, apparemment, se consolera de sa perte, et qui ne souffrira peut-être pas de même de se voir privée pour

Louis XIV, et de Marguerite de Lorraine-Vaudemont, sa seconde femme. Elle était née le 26 décembre 1646, et fut mariée en 1676 avec Louis-Joseph, duc de Guise. (P.)

[1] Épouse du maréchal de Créqui.

[2] Bernard de La Guiche, comte de Saint-Géran.

quelque temps de jouer jour et nuit au lansquenet, comme elle s'y est adonnée depuis quelques années. Notre amie a toujours vécu au jour le jour, sans jamais songer à l'avenir; Dieu veuille qu'elle s'en trouve bien jusques au bout; je ne crois pas que mademoiselle de Saint-Géran, sa fille, soit jamais une grande héritière.

Je ne sais comme vont les affaires d'Angleterre; il n'y a que la comtesse de Fiesque qui en ait bonne opinion, assurant toujours qu'elles iront bien. J'ai fait trois repas chez les Marsan, dont je me trouve à merveille; je m'en vais bien mettre leur maison dans ma hotte. M. de Marsan fait toujours souvenir sa femme qu'elle n'est plus madame de Seignelai, et que n'étant que madame de Marsan [1], il faut bien qu'elle s'accommode de tous ses amis, de quelque taille et de quelque rang qu'ils soient, et qu'elle vive avec les vivants. Je dois aller samedi à Saint-Martin; et en attendant, j'irai demain à Versailles, pour consoler mon amie, et pour vivre avec mesdames de Villeroi et mademoiselle de Bouillon, que j'y trouverai. Madame de Guise a ordonné qu'on l'enterrât sans cérémonie, et a préféré la sépulture des Carmelites du grand couvent à tout le faste de celle de Saint-Denis avec les rois ses aïeux : elle n'avait que quarante-neuf ans. Le père de La Ferté prêchera encore mercredi; et puis vendredi, sans dire mot, il partira pour le Canada; s'il ne partait à petit bruit, cela causerait une sédition, tant il a la voix et l'approbation du peuple; l'église des Jésuites était trop petite pour le monde infini qui se trouvait à ses sermons.

Je viens de dîner à l'hôtel de Chaulnes, où était le marquis de Grignan; il vous pourra dire que je n'y ai pas été d'une trop méchante humeur. C'est le maréchal de Villeroi qui annonça hier, à madame de Saint-Géran, la mort de son mari; et c'est le duc qui s'est chargé du soin de la faire

[1] Ironie; M. de Marsan était prince de la maison de Lorraine et le plus jeune frère du comte d'Armagnac. (M.)

enterrer ce soir ; il sera apparemment créancier privilegié sur la succession ; car je ne doute point qu'il n'avance les frais nécessaires pour cette cérémonie. Je ne sais plus rien, Madame, ainsi, je finis, et vous dis adieu jusques à mon retour de Saint-Martin, qui sera quand il plaira à Dieu. Madame de Coulanges n'a plus de colique : elle dit seulement qu'elle a quelquefois encore de la *colicaille*, qui ne l'empêche ni de boire, ni de manger, ni de s'accommoder des jeunes gens ; elle a beaucoup de goût pour le chevalier de Bouillon et pour le comte d'Albret ; elle a été ravie de retrouver M. de Marsan, avec qui elle est en commerce de tabac. L'hiver est arrivé depuis deux jours ; il a gelé et neigé de telle sorte, qu'il ne faut plus compter sur les abricots ; je crains bien aussi que les pêches n'en souffrent. Madame de Frontenac a de la fièvre et un furieux rhume ; cela fait peur par la mode qui court. Notre pauvre l'Enclos a aussi une petite fièvre lente, avec un petit redoublement les soirs, et un mal de gorge qui inquiète ses amis ; enfin, je crains bien que toutes ces morts n'aient de la suite.

1268. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 29 mars 1696.

Toutes choses cessantes, je pleure et je jette les hauts cris de la mort de Blanchefort, cet aimable garçon, tout parfait, qu'on donnait pour exemple à tous nos jeunes gens. Une réputation toute faite, une valeur reconnue et digne de son nom, une humeur admirable pour lui (car la mauvaise humeur tourmente), bonne pour ses amis, bonne pour sa famille ; sensible à la tendresse de madame sa mère, de madame sa grand'mère [2], les aimant, les hono-

[1] Madame de Sévigné étant morte dans les premiers jours d'avril, il est vraisemblable que cette lettre est la dernière qu'elle a écrite.

[2] La maréchale de Créqui et madame du Plessis-Bellière.

rant, connaissant leur mérite, prenant plaisir à leur faire sentir sa reconnaissance, et à les payer par-là de l'excès de leur amitié; un bon sens avec une jolie figure; point enivré de sa jeunesse, comme le sont tous les jeunes gens, qui semblent avoir le diable au corps : et cet aimable garçon disparait en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasion, sans mauvais air! Mon cher cousin, où peut-on trouver des paroles pour dire ce que l'on pense de la douleur de ces deux mères, et pour leur faire entendre ce que nous pensons ici? Nous ne songeons pas à leur écrire; mais si dans quelque occasion vous trouvez le moment de nommer ma fille et moi, et MM. de Grignan, voilà nos sentiments sur cette perte irréparable. Madame de Vins a tout perdu, je l'avoue [1]; mais quand le cœur a choisi entre deux fils, on n'en voit plus qu'un. Je ne saurais parler d'autre chose. Je fais la révérence à la sainte et modeste sépulture de madame de Guise, dont le renoncement à celle des rois, ses aïeux, mérite une couronne éternelle. Je trouve M. de Saint-Géran trop heureux; et vous aussi, d'avoir à consoler madame sa femme : dites-lui pour nous tout ce que vous trouverez à propos. Et pour madame de Miramion, cette mère de l'église, ce sera une perte publique [2]. Adieu, mon cher cousin, je ne saurais changer de ton. Vous avez fait votre jubilé. Le charmant voyage de Saint-Martin a suivi de près le sac et la cendre dont vous me parliez. Les délices dont M. et madame de Marsan jouissent présentement, méritent bien que vous les voyiez quelquefois, et que vous les mettiez dans votre hotte; et moi, je mérite

[1] Madame de Vins avait perdu son fils unique.

[2] « Madame de Miramion mourut à Paris; c'est une grande perte pour « les pauvres à qui elle faisait beaucoup de bien. Elle avait travaillé à « beaucoup de bons établissements de charité, qui presque tous avaient « réussi. Le roi l'aidait dans les bonnes œuvres qu'elle faisait, et ne lui « refusait jamais rien. » (*Mémoires de Dangeau*, 24 mars 1606, tome II, page 41.)

d'être dans celle où vous mettez ceux qui vous aiment ; mais je crains que vous n'ayez point de hotte pour ces derniers.

1269. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 6 avril 1696.

Je ferai voir votre lettre à la maréchal de Créqui [1], Madame ; le seul plaisir qui lui reste, c'est d'entendre louer son pauvre fils ; elle me paraît plus affligée que le premier jour ; je n'en passe guère sans la voir. Je l'ai cependant envoyée à M. de Coulanges, cette aimable et tendre lettre ; il est à Saint-Martin, d'où il doit revenir mardi. Madame de Saint-Géran a reçu deux visites de madame de Maintenon ; vous jugez bien qu'il n'en fallait pas tant pour la consoler ; madame de Mornai ne quitte point madame de Maintenon ; plus cette petite femme paraît insensible aux honneurs qu'elle reçoit, plus on est occupé d'elle ; je suis étonnée de ces deux sortes de conduites. Le mariage de ma nièce est absolument rompu avec M. de Poissi [2] ; elle part dans huit jours pour aller en Flandre. M. et madame de Bagnols n'ont aucun tort ; madame de Maisons [3] a fait aussi ce qu'elle a pu, et nous lui en serons toujours sensiblement obligés : je suis ravie de la connaître ; elle a un très bon cœur et une véritable générosité. Il faut espérer que notre grande fille sera bien mariée [4] ; mais ce ne peut plus être qu'au retour de la campagne ; car rien ne nous convient plus dans la robe. Je m'en vais vite finir ce petit billet, car madame de Montespan me vient prendre, dès la pointe du jour, pour aller entendre le père de La Ferté

[1] Catherine de Rougé du Plessis-Bellière. (P.)

[2] Claude Longueil, marquis de Poissi et de Maisons, président à mortier au parlement de Paris. (P.)

[3] Louise de Fieubet, mère de M. de Poissi. (P.)

[4] Elle fut mariée en 1699 au comte de Tillières. (P.)

(*jésuite*), qui prêche comme un Bourdaloue, et qui ressemble si fort au duc son frère, qu'on ne se peut empêcher de rire des discours qu'ils tiennent tous deux; madame de Fontevrauld[1] vient aussi; voilà bien des sermons que j'entends avec cette bonne compagnie, qui part dans huit jours pour aller à Bourbon. Moins madame de Grignan se rétablit où elle est, plus elle se devrait presser de changer d'air; séparément de l'intérêt que j'ai à donner ce conseil, c'est l'avis de tous les gens habiles. Quand reverrons-nous aussi madame de Simiane? elle ne s'en soucie guère; elle a de quoi s'amuser, pendant que nous soupirons ici après elle. Je ferai vos compliments à la maréchale de Créqui, et ceux de M. et de madame de Grignan, je vous en assure, ma très aimable. Le roi a donné deux mille louis au maréchal de Choiseul, pour l'aider à faire son équipage; je ne sais si le marquis de Grignan ira avec lui. Adieu, ma vraie amie, et vite adieu; on me presse de sortir.

1270. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 25 avril 1696.

Bien loin de trouver mauvais, Madame, que vous ne m'ayez point écrit de votre main, je suis fort surpris que seulement vous ayez songé à moi dans une occasion aussi cruelle et aussi funeste que celle où nous nous trouvons[2]. Je n'ai point douté de votre sensibilité sur la perte que nous avons faite; et j'ai bien compris ce qu'il en coûterait à votre bon naturel. Mon Dieu! Madame, quel coup pour tous tant que nous sommes! quant à moi, je me perds dans la pensée que je ne verrai plus cette pauvre cousine, à qui j'ai été si tendrement attaché depuis que je suis au monde, et qui m'avait rendu cet attachement par une si constante amitié. Si vous voyiez, Madame, tout ce qui se

[1] Sœur de madame de Montespan. (P.)
[2] Madame de Sévigné était morte de la petite vérole le 17 avril précédent.

[redacted]

passe ici, vous connaitriez encore plus le mérite de madame votre grand'mère; car jamais il n'y en eut de plus reconnu que le sien; et le public lui rend, avec des regrets infinis, tout l'honneur qui lui est dû. Madame de Coulanges est dans une désolation qu'on ne vous peut exprimer, et si grande, que je crains qu'elle n'en tombe bien malade. Depuis le jour qu'on nous annonça la cruelle maladie, qui à la fin nous l'a enlevée, nous avons perdu toute sorte de repos. Madame la duchesse de Chaulnes s'en meurt; la pauvre madame de La Troche... Enfin, nous nous rassemblons pour pleurer, et pour regretter ce que nous avons perdu, et parmi nos douleurs, l'inquiétude où nous sommes encore pour la santé de madame votre mère, n'est pas une des moindres. Ne m'écrivez point, mais ordonnez seulement au moindre de vos gens de nous mander de vos nouvelles : je vous supplie de croire que la santé de madame votre mère et la vôtre me sont très précieuses; et par plus d'une raison; car je crois devoir encore à la mémoire de madame de Sévigné d'être plus attaché qu'auparavant à vous et à madame de Grignan, par bien connaître les sentiments qu'elle avait pour elle et pour vous. Je n'écrirai de longtemps à madame votre mère, de peur d'augmenter sa douleur par mes lettres; mais ne m'oubliez pas dans les occasions, nommez mon nom, assurez que, de tous vos serviteurs, parents et amis, personne assurément n'est plus sensiblement affligé que je le suis, et ne prend plus de part que je fais à tout ce qui vous regarde. Je ne ferai pas sitôt voir votre lettre à madame de Coulanges; mais je ne manquerai pas de lui dire que vous ne l'oubliez pas. J'ose vous assurer que c'est une justice que vous lui devez par tous les sentiments qu'elle a pour vous. Trouvez bon que je fasse ici de très tristes compliments à M. de Simiane, à M. le chevalier de Grignan, et à M. La Garde. Quelle scène, bon Dieu! dans ce royal château! et que je suis en peine encore de la pauvre ma-



demoiselle de Martillac, qui s'est si bien acquittée de tous les devoirs de la bonne et tendre amitié !

1271. — DE MADAME LA COMTESSE DE GRIGNAN AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Le 28 avril 1696.

Votre politesse ne doit point craindre, Monsieur, de renouveler ma douleur en me parlant de la douloureuse perte que j'ai faite. C'est un objet que mon esprit ne perd pas de vue, et qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur, que rien ne peut l'augmenter, ni le diminuer. Je suis très persuadée, Monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé, sans répandre des larmes; la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparables; rien n'est plus digne de vos regrets : et moi, Monsieur, que ne perdé-je point! quelles perfections ne réunissait elle point, pour être à mon égard, par différents caractères, plus chère et plus précieuse! Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de consolation ailleurs que dans l'amertume des larmes et des gémissements. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver le lieu d'où doit venir le secours; je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi, et je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement, avec l'agrément de la société. Il est bien vrai, Monsieur; il faut une force plus qu'humaine pour soutenir une si cruelle séparation et tant de privation. J'étais bien loin d'y être préparée : la parfaite santé dont je la voyais jouir, un an de maladie qui m'a mise cent fois en péril, m'avaient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard. Je me flattais, je me flattais de ne jamais souffrir un si

grand mal ; je le souffre et je le sens dans toute sa rigueur. Je mérite votre pitié, Monsieur, et quelque part dans l'honneur de votre amitié, si on la mérite par une sincère estime et beaucoup de vénération pour votre vertu. Je n'ai point changé de sentiment pour vous depuis que je vous connais, et je crois vous avoir dit plus d'une fois qu'on ne peut vous honorer plus que je fais.

La comtesse DE GRIGNAN.

1272. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 2 mai 1696.

Je vous suis sensiblement obligée, Madame, de songer encore à moi ; je connaissais toutes vos perfections ; mais la tendresse de votre cœur, et l'amitié que vous avez su avoir pour une personne aussi digne d'être aimée que celle que vous regrettez, c'est ce qui me parait fort au-dessus de tout ce qu'on en peut dire. Ah ! Madame, que vous avez raison de me croire infiniment touchée ! Je ne pense à autre chose ; je ne parle d'autre chose ; j'ignore tous les détails de cette funeste maladie ; je les cherche avec un empressement qui fait voir que je ne songe point à me ménager. Je passai hier toute la journée avec le prieur de Sainte-Catherine, vous jugez bien sur quoi roula notre conversation ; je lui fis voir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; elle lui fit un vrai plaisir ; car ces sortes de gens-là sont si persuadés que cette vie-ci ne doit servir qu'à s'assurer l'autre, que les dispositions dans lesquelles on quitte le monde sont les seules dignes d'attention pour eux ; mais on songe à ce qu'on perd, et on le pleure. Pour moi, il ne me reste plus d'amie ; mon tour viendra bientôt, cela est raisonnable ; ce qui ne l'est guère, c'est d'entretenir une personne de votre âge de si tristes et si noires pensées : votre raison fait oublier votre



jeunesse, Madame; et cela, joint à l'inclination naturelle que j'ai pour vous, m'autorise, ce me semble, à vous parler comme je fais.

1273. — DE M. LE COMTE DE GRIGNAN A M. DE POMPONNE.

A Paris, le 7 mai 1696.

Vous comprenez si bien, Monsieur, tout ce que l'on peut sentir dans la perte que nous venons de faire, et vous y entrez si sincèrement et pour vous et pour moi, que je me trouve obligé de joindre aux très humbles remerciements que je dois à vos bontés, un compliment particulier sur votre douleur. En vérité, Monsieur, toutes les personnes qui étaient attachées à madame de Sévigné par les liens du sang et de l'amitié, sont bien à plaindre, et surtout celles qui ont pu connaitre dans les dernières journées de sa vie toute l'étendue de son mérite et de sa solide vertu. J'aurai l'honneur quelque jour de vous conter des détails sur cela, qui exciteront votre admiration.

Faites-moi la grace d'être toujours bien persuadé, Monsieur, de mon parfait attachement pour vous, et du véritable respect avec lequel je suis votre très humble et très obéissant serviteur,

GRIGNAN.

1274. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Choisy, le 15 mai 1696.

Je vous suis d'autant plus obligé de la lettre honnête, et de votre propre main, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que je comprends à merveille par moi-même la peine que vous pouvez avoir à traiter toujours un sujet qui vous tient si fort au cœur, et qui rappelle toutes vos

tristes idées; cependant, Madame, c'est un sujet, ou je me trompe beaucoup, que nous traiterons longtemps. On oublie souvent la perte de ses parents; mais quand une fois nos parents sont nos intimes amis, c'est une plaie qui ne se ferme pas sitôt. Avouez, Madame, que ce n'est point une grand'mère que vous pleurez; pour moi, je ne pleure point une cousine germaine; mais nous pleurons assurément la plus aimable amie qui fut jamais, et la plus digne d'être aimée. La mémoire m'en sera toujours très précieuse, et rien ne me la fera oublier, quelque lieu que j'habite, ni quelques plaisirs qui s'offrent à moi. Le délicieux séjour de Choisy, joint à la bonne compagnie qui s'y trouve ordinairement, ne m'a point encore dissipé au point que je ne donne beaucoup de moments au triste souvenir de notre illustre amie; cette perte me paraîtra longtemps un songe par ne pouvoir la comprendre; cependant c'est une vérité dont il faut profiter pour le salut, et dont je dois être plus frappé qu'un autre dans l'âge où je suis. Rien n'est enfin plus infaillible que de mourir tôt ou tard; et madame de Nicolaï, fille du lieutenant civil (*M. Le Camus*), vient de nous en donner un exemple à vingt-cinq ans, comme avait fait peu de jours auparavant le comte Ferdinand de Furstemberg. Le bruit court que madame de Coulanges viendra dîner ici aujourd'ui avec la maréchale de Villeroi; je ne manquerai pas de faire voir votre lettre à madame de Coulanges, afin de ne rien ôter aux expressions qui servent à lui faire connaître vos sentiments pour elle; je puis bien vous assurer que vous n'obligez point une ingrate; car je ne connais personne qui vous estime davantage, ni qui soit plus touchée de toutes vos perfections. C'est une grande grace de Dieu que la santé de madame votre mère se rétablisse un peu au milieu d'une aussi rude affliction; et je trouve qu'elle fait fort bien de songer à quitter Grignan pour aller respirer un air moins sec et plus humain : il eût été à souhaiter pour



nous qu'elle se fût déterminée pour ces côtes-ci ; mais je comprends très bien ses raisons ; et quoique je desire passionnément son retour, je l'appréhende néanmoins ; je crois que cela s'entend, sans l'expliquer davantage. Je n'aurai de longtemps l'honneur de lui écrire ; je lui ai rendu les devoirs dont l'usage ne permet point qu'on se dispense ; mais ce sera à vous, divine Pauline, que je prendrai quelquefois la liberté d'en demander des nouvelles.

1276. — DE M. LE COMTE DE GRIGNAN A M. DE COULANGES.

A Grignan, le 23 mai 1696.

Vous comprenez mieux que personne, Monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de madame de Sévigné vous était parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je regrette, ce nom n'a pas accoutumé d'imposer toujours ; c'est une amie aimable et solide, une société délicieuse. Mais ce qui est encore bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne si tendre et si faible pour tout ce qu'elle aimait, n'a trouvé que du courage et de la religion, quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle, et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures, pour lesquelles madame de Sévigné avait un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ces bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. Je vous conte tous ces détails, Monsieur, parcequ'ils conviennent à vos sentiments et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons : et je vous avoue que j'en ai l'esprit

si rempli, que ce m'est un soulagement de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter, et à les aimer. J'espère, Monsieur, que le souvenir d'une amie qui vous estimait infiniment, contribuera à me conserver dans l'amitié dont vous m'honorez depuis longtemps; je l'estime et la souhaite trop pour ne pas la mériter un peu. J'ai l'honneur, etc.

1276. — DE M. DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Choisy, le 6 juin 1696.

Vous êtes bien honnête et bien aimable, Madame, de vouloir bien continuer, comme vous faites, à me donner de vos nouvelles et de celles de madame votre mère : elles sont toujours bien tristes, et se peut-il autrement? L'absence de M. de Simiane, et l'état même où la renommée publie qu'il vous a laissée, ne contribueront pas à vous tirer de votre profonde mélancolie; tout ce que je vous demande, et à madame de Grignan, c'est qu'au moins vous songiez très sérieusement à vos santés, car voilà ce que la vie a de plus précieux. Madame votre mère fait-elle bien de vouloir encore passer son été à Grignan? Il est vrai qu'on n'est jamais mieux que chez soi; mais le changement d'air achèverait peut-être de la rétablir, et lui donnerait plus de force pour s'acheminer en ce pays-ci, quand la Providence en ordonnerait. Cette même Providence, qui règle tout, fait qu'il y a cinq semaines entières que je suis dans cette délicieuse maison, sans savoir précisément quand je la quitterai; car madame de Louvois en est si contente et si charmée, qu'elle ne songe point à Paris. Nous allons ensemble lundi à Bâville pour deux jours, qu'il y a longtemps qu'elle a promis à M. de Lamoignon, et nous en reviendrons par Villeroi, où la duchesse se rendra pour en faire les honneurs. Voilà une petite course qu'il me faut encore



essuyer, avant que je puisse aller faire mes compliments à M. et à madame de Chaulnes, sur leur heureux retour de Bourbon. Ils doivent arriver à Paris la semaine prochaine, et déja m'avertissent de me tenir prêt pour les suivre bientôt à Chaulnes, et de songer de bonne heure à préparer madame de Louvois à me donner ce congé. Ainsi, madame la Marquise, vous avez bien raison de dire que ne m'a pas qui veut, et cela est bien honorable pour moi; car, d'un autre côté, M. le cardinal de Bouillon pour Saint-Martin, et le duc pour Évreux, n'ont qu'un cri après moi, et je ne sais tantôt plus comment satisfaire à tous mes devoirs. Voilà encore que vous m'assurez très obligeamment que vous me voudriez dans ce royal château, et cette marque de l'honneur de votre amitié ne flatte pas peu mon amour-propre; cependant je commence à ne plus comprendre pourquoi on me veut tant, car je deviens un petit homme bien chargé d'années, et qui ne conviendra plus guère dans les belles et jeunes compagnies; nous en avons ici tous les jours de toutes les façons. La duchesse de Villeroi est à Marly, où je lui ai envoyé votre lettre; mais savez-vous, Madame, qui je ne vois plus? c'est votre pauvre amie, madame de Coulanges : en cinq semaines qu'il y a que je suis ici, je ne l'ai vue qu'une seule fois qu'elle y est venue dîner; il court quelque bruit qu'elle y pourra venir aujourd'hui, et je le souhaite fort, car, après tout, je l'estime, je l'aime, comme elle le mérite. Je suis ravi de tous les aimables sentiments que je vous vois pour elle, et vous devez assurément les lui continuer, puisque vous possédez son estime, ses bonnes graces et son approbation au suprême degré. La reine d'Espagne [1] est morte enfin, et la cour va être en deuil pour des temps infinis. Pour moi, quelque bonne mine que je fasse, je songe souvent et très souvent à notre perte commune; et c'est un deuil que mon cœur

1 La reine douairière d'Espagne, fille de l'empereur Ferdinand III, veuve de Philippe IV.

[redacted]

ne quittera jamais. Je finis, Madame, en vous demandant la continuation de toutes vos bontés.

1277. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 8 juin 1696.

Il me paraît qu'il y a bien du temps que vous n'avez reçu de mes lettres; vous ne serez peut-être pas de cet avis; il n'y a pas moyen cependant de pousser ma discrétion plus loin; c'est un bien qui m'est devenu nécessaire, d'avoir de vos nouvelles; et quelque inégalité qu'il y ait de votre âge au mien, j'éprouve que l'on vous aime très solidement. Il y a des endroits dans votre cœur qui font oublier votre jeunesse, sans qu'il y en ait aucun dans votre figure qui ne présente toute la fleur de ce bel âge.

Je ne m'accoutume point à la perte que nous avons faite[1]; et lorsque j'apprends le retour de la santé de madame votre mère, je ne puis m'empêcher d'être vivement touchée que cette joie n'ait pas été sentie par une personne qui en eût été si digne. Je vous prie, Madame, que je sois informée de la continuation de cette santé à laquelle je prends plus d'intérêt que je ne puis vous le dire.

Je vis avant-hier M. de Coulanges dans la belle maison de Choisy; madame de Louvois et lui y sont établis pour tout l'été; on est obligé tous les jours d'y avoir deux tables, par la quantité de monde qui s'y trouve; un lansquenet ensuite, et puis des promenades délicieuses; joignez à tout cela les plaisirs qui suivent l'abondance, et vous trouverez que Choisy est un séjour enchanté; il y a trop de ces plaisirs pour moi, et je ne saurais me résoudre à y passer plusieurs jours; mon goût augmente pour la solitude, ou du moins pour une très petite compagnie. Madame de Mornai

[1] De madame de Sévigné.

ne quitte plus madame de Maintenon; elle va à Marly; enfin, Madame, je ne trouve rien de si extraordinaire que de la voir dans tous les plaisirs, pendant que vous êtes éloignée du monde et du bruit ; il est vrai que vous avez de grandes ressources dans vous-même. Adieu, Madame, je vous demande en grace de ne pas négliger l'occasion de dire à M. le comte de Grignan combien je l'honore; mais surtout, rendez-moi de bons offices auprès de vous, je vous en supplie.

1278. — DE MADAME DE GRIGNAN A MONSIEUR DE POMPONNE.

A La Garde, ce 15 juillet 1696.

Vous connaissez, Monsieur, dans toute son étendue le malheur qui m'est arrivé; vous savez quel tendre attachement, quelle intime union, quels liens ont été brisés : il ne se peut sentir de plus cruelle séparation; elle m'étonne comme le premier jour, et me parait, s'il se peut, plus dure, plus amère. Mon esprit appuie présentement davantage sur chaque circonstance, et il semble que les pointes de la douleur me pénètrent plus vivement. Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher du soulagement que dans les larmes et les regrets. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver de plus solides consolations. Je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi et m'occuper de ce que je n'y vois plus. Et comment s'accoutumer à la privation d'une personne à qui je dois tout, qui m'a comblée de biens, dont je recevais, tous les jours, de nouvelles marques de tendresse dans l'agrément de sa société, et qui réunissait en elle tous les différents caractères qui pouvaient me la rendre plus chère et plus précieuse? Vous sentez, Monsieur, la peine d'être privée du commerce et de la fidèle amitié d'une amie si estimable; jugez par vos sentiments quels doivent être les miens, et combien je mérite votre pitié. Je

[redacted]

suis, Monsieur, avec une parfaite estime et un sincère respect, votre très humble et très obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

1279. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, ce 20 juillet 1696.

Il y a longtemps, Madame, que je n'ai eu l'honneur de vous écrire; mais ne suis-je point seule à m'en apercevoir? En vérité, c'est pure discrétion qui m'empêche de vous dire plus souvent ce que je sais penser de vous; il y a une telle disproportion de votre âge au mien, qu'il me paraît de la cruauté à moi de vous aimer comme je fais, et surtout de vous en entretenir. Je suis très persuadée que vous n'enviez point les extrêmes distinctions dont jouit madame de Mornai : mais, Madame, n'est-ce point être trop avancée pour votre âge, de vous savoir passer du monde et de la cour? Il me semble qu'il n'y a que l'expérience qui en puisse détromper, et voilà ce que vous n'avez pas jusqu'à présent. Madame de Mornai est de tous les voyages de Marly, sans être nommée, de toutes les promenades du roi; en un mot, madame de Maintenon la traite comme sa fille; et pensez-vous qu'on puisse être insensible à ces honneurs? ma nièce de Bagnols voit tout cela d'un grand sang-froid. La trêve d'Italie donne ici de grandes espérances de la paix générale : je suis assurée, Madame, que cette grande nouvelle ne vous sera pas indifférente. On se tourmente déja pour être des dames de madame de Bourgogne; car on dit qu'elle n'aura point de filles, et qu'on lui donnera à peu près les dames qu'avait la reine, excepté madame de Beauvilliers, qui, selon toutes les apparences, sera dame d'honneur[1]. Nous craignîmes beaucoup avant-

[1] Ce fut la duchesse du Lude.



hier pour madame de Chaulnes, qui, à la suite d'une assez mauvaise santé, eut une si grande faiblesse, qu'elle perdit connaissance ; on envoya querir des médecins, un confesseur; enfin, un appareil très propre à épouvanter; elle se porte beaucoup mieux ; elle a pris aujourd'hui un peu d'émétique. J'aime cette duchesse de la vraie douleur qu'elle a eue de la perte de madame de Sévigné. Pour moi, Madame, je vous avoue avec une sincérité que j'ai pour vous, malgré mon âge, que je ne m'en consolerai jamais ; j'y pense sans fin et sans cesse, et quand je songe que tous les retours ne la ramèneront point, je ne puis soutenir une telle idée. Je vous demande des nouvelles de votre santé, Madame ; on m'a dit qu'elle n'était pas absolument bonne, et que vous preniez des eaux ; je vous croyais une sorte de maladie où les eaux n'étaient point propres. La maréchale de Castelnau[1] est morte d'un très douloureux cancer; les petites-filles espèrent la pension de quatre mille livres que le roi lui faisait. Je vous demande pardon, Madame, de vous écrire une si longue lettre ; mais le goût que j'y trouve me doit faire espérer que vous ne vous en plaindrez pas.

1280. — DE MADAME DE GRIGNAN A MONSIEUR DE POMPONNE.

Le 7 août 1696.

Vos différentes destinées, Monsieur, ont tant éprouvé ceux qui vous sont attachés et qui ont l'honneur d'être de vos amis, et vous ont si bien fait connaître leurs sentiments pour vous, que vous ne sauriez ignorer ce qu'ils pensent dans cette nouvelle restitution que l'on vous fait. Je trouve le roi et M. de Torci bien heureux, l'un de vous avoir pour secrétaire d'état, et l'autre pour père à la place

[1] Elle mourut le 16 juillet 1696, elle avait plus de quatre-vingts ans. (*Journal de Dangeau*, 18 juillet 1696.)

[redacted]

de M. de Croissy. Un échange aussi avantageux demande que ce soit à eux que l'on fasse des compliments; et l'on ne vous en doit, Monsieur, que sur la joie que vous avez de l'agréable établissement de mademoiselle votre fille; j'y prends toute la part que je dois, je vous supplie d'en être persuadé, et du respect avec lequel je suis votre tres humble et très obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

1281. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE SIMIANE.

A Paris, le 14 septembre 1696.

J'ai été fort aise, Madame, d'apprendre par vous le rétablissement de la santé de madame votre mère; mais je ne puis m'ôter la pensée que la personne du monde qui s'intéressait le plus à cette santé, n'ait point partagé notre joie : ah! Madame, je ne m'accoutume point à ne plus espérer qu'aucun retour nous amène ce que nous regrettons avec tant de raison. Je comprends ce que sera pour madame de Grignan de se trouver en ce pays-ci, au milieu de ces tristes souvenirs. Je suis fort occupée de ce que vous nous privez de l'espérance de votre retour; il me semble que vous seriez bien nécessaire à madame votre mère; et je vous avoue que j'aurais plus de joie de vous revoir qu'il ne convient à une personne de mon âge. Vous êtes faite pour charmer tout ce qui est aimable et jeune comme vous, et c'est vous offenser que de vous aimer aussi véritablement que je fais; mais qu'importe? je ne sens point que je puisse m'empêcher de vous offenser, ni d'espérer que vous me pardonnerez.

Que dites-vous, Madame, de notre duchesse du Lude[1]? Je l'embarquai mardi, avec les dames du palais, dans une

[1] Nommée dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne

parfaite santé ; jamais on n'a marqué tant de confiance en une personne, que le roi et madame de Maintenon ont fait pour elle dans cette occasion ; et je vous assure qu'elle n'y est pas insensible. On dit qu'il sera question encore de quatre dames du palais, et de deux autres quand la princesse se mariera. Je ne comprendrai jamais qu'on ne vous aille pas chercher au bout du monde pour cela. J'ai assez bonne opinion de votre *voisine*[1], pour croire que vous seriez sa favorite. Enfin, je fais de tout ceci un petit château qui vous regarde uniquement ; et je ne m'accommoderai jamais que ce château soit en Espagne. A propos d'Espagne, savez-vous que toute l'histoire de cette reine est fausse ? elle n'est point grosse ; elle se porte fort bien, le roi en a reçu des nouvelles. On est ici dans les *Te Deum*, dans les feux de joie de la paix de Savoie[2]. Grace à Dieu, le roi continue à se porter de mieux en mieux. On croit que la cour ira à Fontainebleau vers la fin de ce mois, pour y recevoir la princesse. Conservez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame ; j'espère que vous voudrez bien vous souvenir de moi auprès de madame la comtesse de Grignan et de M. le chevalier : je vous demande pardon de la liberté que je prends ; mais tout est permis à une personne qui a la confiance de vous écrire, et que vous honorez de vos aimables lettres. M. de Coulanges est à Vichi avec *sa femme* de Louvois[3].

[1] La princesse de Savoie, qui allait devenir duchesse de Bourgogne, est appelée ici la *voisine* de madame de Simiane, parcequ'alors madame de Simiane demeurait en Provence. (P.)

[2] Elle avait été signée à Turin le 29 août, et elle fut publiée à Paris le 10 septembre. Le *Te Deum* fut chanté le 13 du même mois. (P.)

[3] Il a déja été remarqué que M. de Coulanges appelait madame de Louvois *sa seconde femme*. (P.)

1282. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 25 octobre 1696.

Je suis fort aise, Madame, que vous nous fassiez espérer le retour de madame votre mère ; mais, en vérité, pour que la joie fût complète, le vôtre nous serait bien nécessaire. J'admire que l'on ait pu faire des dames du palais pour madame la duchesse de Bourgogne, sans avoir songé à vous envoyer chercher au bout du monde : je fis part, il y a quelques jours, de mon étonnement à madame de Montchevreuil. A propos de madame de Montchevreuil, madame de Mornai est accouchée d'un fils ; cet événement donne beaucoup de joie à toute sa maison. Où avez-vous pris, Madame, que madame la duchesse de Bourgogne a eu la rougeole ? est-il possible qu'une de ses *voisines* soit si peu instruite [1] ? Je reçus hier une lettre de madame la duchesse du Lude [2], qui me parait charmée de sa princesse ; elle me mande qu'elle est gracieuse, qu'elle a un très bon air ; et que, sans beauté, on ne peut être plus agréable qu'elle est. Le roi et MONSIEUR iront coucher à Montargis pour la recevoir, et M. le duc de Bourgogne ira jusqu'à Nemours. MADAME, toutes les princesses, et les femmes de la cour, l'attendront toutes parées dans l'appartement qu'on lui destine à Fontainebleau, qui est le même qu'occupait madame la dauphine. On dit que l'on nommera encore six dames au mariage de la princesse. Le roi, madame de Maintenon, tout est charmé de madame du Lude ; elle s'est surpassée elle-même dans toute la bonne conduite qu'elle a eue : j'en suis aussi peu surprise que j'en suis aise. Le pauvre abbé Pelletier est mort d'apoplexie. Il y a quatre ou cinq jours que je vois un spectacle bien triste, mais qui commence à le devenir

[1] A cause de la proximité du Piémont et de la Provence. (P.)
[2] Dame d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne. (P.)

moins : monsieur d'Harouïs[1] tomba dimanche dernier en apoplexie ; je volai à son secours, et nous avons si bien fait par nos remèdes et par nos soins, que je le crois hors d'affaire ; mais le pauvre homme demeurera paralytique. Tout ce qu'il nous a dit dans son agonie, ne se peut ni croire ni imaginer ; je n'ai jamais vu envisager la mort avec tant de courage, ni revenir à la vie avec tant de docilité : ce pauvre mourant parlait toujours de madame de Sévigné ; il disait : Si elle était au monde, elle serait de celles qui ne m'abandonneraient pas ; nous fondions en larmes, et puis il nous disait des choses qui nous faisaient rire, malgré que nous en eussions. J'ai une vraie impatience de recevoir l'honneur que vous dites que doit me faire un homme qui a été assez heureux pour vous plaire ; j'avoue que cela me prévient fort en sa faveur. Mais, Madame, pourquoi le laissez-vous venir tout seul ? en vérité, vous êtes trop raisonnable, et nous souffrons trop de votre raison. J'espère que mademoiselle de Bagnols aura un beau palais sans l'aller chercher à Turin, ou, pour parler plus juste, un beau château ; j'ai une grande envie qu'elle soit bien établie. Conservez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame ; et si vous n'êtes point honteuse d'avoir un commerce avec une vieille comme moi, comptez qu'il ne finira point par ma faute. Je vous serai sensiblement obligée, si vous voulez bien me faire la grace d'assurer madame la comtesse de Grignan, et M. le chevalier, que j'attends leur retour avec toute l'impatience qu'ils méritent.

[1] M. et madame de Coulanges avaient obtenu la permission de le voir à la Bastille, où il était renfermé depuis neuf ans. Il y mourut le 10 novembre 1699. (*Voyez le Supplément aux mémoires de Dangeau.*)

1283. — DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE SIMIANE, *sa fille.*

A Paris, le 5 janvier 1697.

J'ai eu la force, il est vrai, ou plutôt le courage d'aller à Versailles; la fatigue m'en a paru plus grande que celle du voyage de Provence à Paris : la raison en est sensible; je ne songeais, pendant mes deux cents lieues, qu'à prendre mes aises, et il faisait un temps humain; au lieu qu'à Versailles, je n'ai pas été un moment sans quelque incommodité, et il faisait un froid excessif; j'en fus saisie au point qu'il m'ôta la respiration, et que je demeurai comme la sœur de don Bertrand à la porte de la princesse : voilà ma grande aventure dans ce voyage. Avez-vous envie de savoir comme j'ai trouvé la princesse [1]? Elle est assez jolie, de grands yeux, la physionomie vive et italienne, de beaux cheveux, de la couleur des vôtres, un visage un peu long et trop petit pour ses traits; mais l'âge [2] proportionnera

[1] Marie-Adélaïde, princesse de Savoie, qui était partie de Turin le 7 octobre 1696, pour venir épouser M. le duc de Bourgogne. La cérémonie du mariage n'eut lieu que le 7 décembre 1697. (P.)

[2] Cette princesse n'avait alors que onze ans et quelques jours. Voici le portrait que le duc de Saint-Simon a tracé de cette charmante princesse : « Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez « qui ne disait rien, de grosses lèvres tombantes, des cheveux et des sour- « cils châtains-bruns fort bien plantés, les yeux les plus parlants et les plus « beaux du monde; peu de dents et toutes pourries, dont elle parlait et « se moquait la première; le plus beau teint et la plus belle peau; peu de « gorge, mais admirable; le cou long, avec un soupçon de goître qui ne « lui allait point mal absolument; un port de tête galant, gracieux, ma- « jestueux et le regard de même; le sourire le plus expressif; une taille « longue, ronde, menue, aisée, parfaite, coupée; une marche de déesse « sur les mers : voilà son portrait. Elle plaisait au dernier point; les graces « naissaient de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les « plus communs; un air simple et naturel, toujours naïf, un langage assai- « sonné d'esprit, charmaient, avec cette aisance qui était en elle jusqu'à « la communiquer à tout ce qui l'approchait; elle voulait plaire, même aux « personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le re- « chercher. Sa gaieté jeune, vive et active l'attachait à tout, et sa légèreté

tout. Dispensez-moi de vous redire ses paroles ; elles ne viennent pas jusqu'aux mortelles comme moi. Ma belle-fille a fort réussi ; vous connaissez son air sage et noble, son air assuré et modeste, ne s'embarrassant d'aucune nouveauté ; elle a paru dans ce caractère, et en a été fort louée. Vous voudriez bien que je vous disse comme j'ai trouvé la duchesse (*de Bourbon*), j'y consens volontiers ; mais il vous en coûtera d'apprendre comme est redevenue ma princesse. La vôtre a le plus joli, le plus brillant, le plus aimable petit minois que j'aie jamais vu ; un esprit fin, amusant, badin au dernier point. Rien n'est plus plaisant que d'assister à sa toilette, et de la voir se coiffer ; j'y fus l'autre jour, elle s'éveilla à midi et demi, prit sa robe de chambre, vint se coiffer et manger un pain au pot ; elle se frise et se poudre elle-même, elle mange en même temps ; les mêmes doigts tiennent alternativement la houppe et le pain au pot ; elle mange sa poudre et graisse ses cheveux ; le tout ensemble fait un fort bon déjeuné et une charmante coiffure ; elle est d'ailleurs toute comme elle était : voilà la vôtre ; voici la mienne [1] : sa chambre est parfumée ; c'est l'air de Vénus qui descend des cieux, accompagnée des graces qu'une divinité pourrait avoir dans le commerce des mortels ; sa beauté n'a jamais été dans un si haut degré de perfection ; les remèdes l'ont rafraîchie et engraissée ; avec ces deux avantages survenus à tous ceux qu'on lui connaît, vous m'avouerez que la princesse de votre mère pourrait bien être celle de tout le monde. La duchesse du Lude, au comble de la gloire, est terrassée par un rhumatisme plus puissant que tout son bonheur ; elle crie jour et nuit, elle a la fièvre ; elle est privée de tous ses délicieux devoirs du jour et de la nuit, et peut

« de nymphe la portait partout, comme un tourbillon qui remplit plusieurs « lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. » (*OEuvres de Saint-Simon*, tome VI, page 12.)

[1] Marie-Anne de Bourbon, veuve depuis le 9 novembre 1685, de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. (P.)

envier tout ce qui la trouve digne d'envie; elle est la matière d'un traité de morale tout entier. Mademoiselle de Bagnols vous a-t-elle mandé son mariage avec M. de Poissi [1] ? Ils se conviennent fort; c'est un grand parti que M. de Poissi; madame de Bagnols aimerait mieux M. de Villars [2]; M. de Bagnols n'est pas de même goût. Vous devez être bien aise d'avoir avec vous madame de Pracontal; on dit qu'elle est bien aimable; elle est assez raisonnable pour prendre en gré tous les lieux où son mari et son devoir la réduiront; je comprends qu'on peut être étonné de trouver parmi les dames de Montélimart ce qui conviendrait si fort ailleurs; mais on broute où l'on est attaché. Adieu, ma fille, je vous embrasse.

1284. — DE MADAME DE COULANGES A LA MÊME.

A Paris, le 7 mars 1697.

Je suis charmée de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Madame; comme il y a longtemps qu'on n'a eu celui de vous voir, on est étonné de trouver tant de sagesse, de raison et de bon sens avec tous les charmes de la jeunesse; il n'y a que vous qui ayez su accorder des choses si opposées. Je suis très fâchée d'avoir ignoré si longtemps le séjour de M. de Simiane en ce pays-ci, le hasard me l'a fait trouver à dîner chez M. de Saint-Amand, il m'a fait ensuite l'honneur de me venir voir deux fois; il m'a paru tout comme il vous parait, je ne crois pas peu dire; il a bien raison d'être pour vous comme il est; j'avoue que cela m'a fait un sensible plaisir; je n'aime point qu'on ignore de tels bonheurs; ah! Madame, que ne fe-

[1] Claude de Longueil, marquis de Poissi, président à mortier au parlement de Paris, n'épousa point mademoiselle de Bagnols : il se maria le 27 février 1698 avec Charlotte-Roque de Varangéville. Mademoiselle de Bagnols épousa le comte de Tillières en 1699. (P.)

[2] Louis-Hector, marquis, puis duc de Villars, pair et maréchal de France. (P.)

rait point notre pauvre madame de Sévigné dans une pareille occasion! Le malheur de ne la plus voir m'est toujours nouveau; il manque trop de choses à l'hôtel de Carnavalet; je ne saurais m'empêcher de vous desirer; et toute votre indifférence pour ce pays-ci ne m'en peut inspirer pour votre retour; je le souhaite, comme si j'étais d'âge à en profiter; mais il me semble que mon inclination si naturelle pour vous, vous fait souffrir mon âge avec quelque bonté. J'ai eu la conduite que vous m'avez prescrite au sujet de votre lettre; cependant je vous avouerai, Madame, que je l'ai montrée à madame de Chaulnes, qui m'a fait promettre de vous dire de sa part qu'elle vous approuve, autant qu'elle désapprouve, je ne dirai pas qui. Savez-vous que madame de Chaulnes a un nouveau mérite à mon égard, c'est celui de ne se point du tout consoler de la perte de madame de Sévigné : nous en parlons sans cesse, car pour moi, c'est ma manière, j'aime à parler de ce que j'ai aimé, et à ne me point ménager sur les souvenirs qui me sont chers.

Je fis une longue réponse à une lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant la dernière; je la donnai à madame votre mère; et ma lettre s'est trouvée perdue; je vous le dis, Madame, afin que vous ne me soupçonniez pas d'une grossièreté pareille à celle d'y avoir manqué. Au reste, le mariage de ma nièce avec M. de Poissi est rompu; si j'étais à sa place, j'en serais aussi aise qu'elle en est peut-être fâchée; il ne la desirait point autant qu'il convenait pour surmonter les plus petites difficultés; quand cela est ainsi, il me paraît qu'on se doit trouver heureux de ne point entrer dans une maison où l'on est si peu souhaité : je suis assurée que c'est là votre avis. Quel bon sens, Madame, que le vôtre, de n'être point entêtée de la cour! songez que madame du Lude, qui avait une si bonne santé, est accablée de rhumatisme; songez qu'il faut qu'elle couche dans la chambre de la princesse, qu'elle se fatigue

jour et nuit, et pour qui [1]? Cependant je sais une personne du monde qui admire les agréments de la place, et qui la trouve préférable à tout le repos dont madame du Lude pouvait jouir; j'ai eu quelque escarmouche avec cette personne sur une telle façon de penser, que je vous avoue que je ne comprends point. Continuez-moi toujours un peu de part dans votre amitié, Madame; il faudrait que vous pussiez bien savoir comme je suis pour vous, afin de vous persuader que je n'en suis pas indigne. Permettez-moi de prendre part à la joie de M. le marquis de Simiane de se trouver auprès de vous; sa joie est d'autant plus raisonnable qu'il n'est pas aise tout seul. J'ai eu assez l'honneur de le voir pour desirer beaucoup de le voir davantage.

1285. — DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE POMPONNE.

A Nantes, le 31 août 1697.

Permettez-moi, Monseigneur, d'avoir recours à vous dans l'effroyable inquiétude où je suis, et d'avoir l'honneur de parler, non pas comme officier de province à un ministre, mais comme le fils de madame de Sévigné à M. de Pomponne. Dans la confiance que j'ai dans l'amitié que vous avez toujours eue pour elle et dans les bontés dont vous m'avez honoré, je vais prendre la liberté de vous importuner d'un mauvais détail très digne de mépris, mais qui est devenu considérable pour moi, en ce qu'on a entrepris de me faire passer pour fou, et qu'on a même envoyé de gros mémoires à M. de Torcy sur une vision qui n'a jamais eu le moindre fondement.

Je vais donc, Monseigneur, prendre la chose dans sa source, et je vous dirai qu'un gentilhomme de Basse-Bretagne, qui est allié de ma belle-mère, a dédié une thèse de

[1] Madame du Lude n'avait point d'enfants. (P.)



philosophie à monseigneur le comte de Toulouse. M. l'archevêque de Nantes[1], aux graces duquel je n'ai point sacrifié, par la seule raison que je me suis opposé à ce qu'il fît la charge de lieutenant de roi sans en avoir ni l'ordre ni les provisions, jugea à propos de dire qu'il prétendait, comme étant sans difficulté le premier personnage du diocèse et de ce département, faire les honneurs de cette thèse, et y assister depuis le commencement jusqu'à la fin. Cela lui était libre, et je ne songeais pas à l'empêcher, mais il voulait que le premier président de la chambre (*des comptes*) en fît autant, et qu'en vertu de l'interprétation de l'arrêt qui fut rendu en 1681, entre les lieutenants de roi et les présidents à mortier, il soutînt qu'il avait la préséance sur moi, parceque M. le maréchal d'Estrées étant dans la province, l'autorité du roi ne m'était pas dévolue. Le père du répondant vint me trouver fort alarmé; je lui dis que si le premier président était à la thèse, je n'irais pas. Sur cela, il me dit qu'il ferait différer l'acte, et qu'il demanderait un ordre à monseigneur le comte de Toulouse, pour que je fisse les honneurs de la cérémonie. Je répondis que, s'il en avait un, j'irais assurément et que toutes choses seraient aplanies. Il est aisé de voir par-là, Monseigneur, qu'il n'a jamais été question de rangs, ni avec M. de Nantes, ce qui serait une extravagance insigne de ma part, ni même avec la chambre des comptes. J'étais toujours le maître de sortir de la thèse quand le premier président arriverait, et puisque si j'eusse eu l'ordre d'y assister, il n'aurait pu m'en exclure tout-à-fait, et y demeurer toute la journée. Le retardement de l'acte a fait juger à notre évêque que je lui disputais la préséance; il a envoyé des mémoires, que je lui eusse fourni moi-même, s'il en avait eu besoin; il s'est bien gardé de s'expliquer avec moi ni par lui-même, ni par nos amis communs, le

[1] Gilles-Jean-François de Beauvau, évêque de Nantes.

plus sûr était de m'imposer une folle imagination, et de s'adresser tout droit aux ministres. M. de Torcy en a parlé au roi, et, dans le temps que tout se passe ici dans les règles, et avec la plus grande honnêteté du monde de part et d'autre, entre la chambre des comptes et moi, je passe peut-être pour un insensé dans l'esprit de Sa Majesté et de tout son conseil.

Je vous supplie très humblement, Monseigneur, de considérer l'état où je suis et à qui j'ai affaire, puisque j'ai à me justifier sérieusement sur ce qu'il plait à M. de Nantes de rêver. Car enfin, Monseigneur, où sont les démarches que j'ai faites pour avoir cette prétendue préséance? Auquel de messieurs les ministres ai-je eu l'honneur d'en écrire? Quelque considérable que monseigneur le comte de Toulouse soit dans l'état, il ne décide pas de ces sortes de difficultés; le temps était trop court pour examiner à l'armée les droits des parties; il s'ensuit de là nécessairement, ou que je suis devenu entièrement imbécile, ou qu'on a voulu très méchamment m'imposer une extravagance, pour me tourner en ridicule : personne ne peut être à couvert d'une telle aventure. Je craindrais de dire des vérités avec la même hardiesse que notre pieux évêque dit ses imaginations. Par exemple, Monseigneur, que penseriez-vous de moi si je me donnais l'honneur de vous écrire en tant que ministre, et pour le dire au roi, que monsieur de Nantes, le 27 du mois de juin dernier, m'appela en duel, bien régulièrement et dans toutes les formes prescrites, et que, le 9 de juillet suivant, le même prélat parut à deux heures après midi, la soutane retroussée sous le bras gauche et l'épée nue à la main droite, jurant comme un soldat aux gardes, sur ce que son valet de chambre avait pris querelle dans la place de Saint-Pierre? cependant, Monseigneur, toute la ville de Nantes, sans exception, est témoin de ces deux aventures; il s'est vanté hautement de la première à toute la noblesse, et tout le peuple a vu la seconde.



Je vous demande mille pardons, Monseigneur, de vous importuner comme je le fais, mais où trouverai-je un asile contre de tels ennemis qu'auprès de vous? l'état où je suis est assez violent pour mériter votre indulgence et votre protection; je vous la demande par toutes les bontés dont vous m'avez toujours honoré. J'ose vous supplier de me l'accorder aussi auprès de M. de Torcy; comme j'ai moins l'honneur d'être connu de lui que de vous, et qu'il ne connait pas non plus notre évêque duelliste, je n'aurais pas droit de me plaindre que sur sa parole sacrée, il me crût fou : j'ose pourtant vous assurer, Monseigneur, que je ne le suis pas plus que je l'ai toujours été; c'est bien assez; et que je suis avec un très humble et très respectueux attachement, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

SÉVIGNÉ.

1286. — DE MADAME DE LA TROCHE A MADAME DE GRIGNAN.

Ce 23 novembre 1699.

Vous avez été bien malade, madame la comtesse, j'en suis très fâchée. Je hais fort que vous vous accoutumiez à l'être en Provence, et si loin de moi que vous ferez mourir d'inquiétude. Votre chère enfant est plus incommodée que jamais de sa grossesse; elle a une pituite et des vomissements qui la désolent, et je ne crois pas qu'elle en soit soulagée, que son enfant ne remue. Ce n'est rien que ces sortes de maux en comparaison de ceux qui courent. La petite vérole s'est renouvelée et tout est plein de rougeoles et de dyssenteries. Madame de Torcy s'est fort bien tirée de sa petite vérole; en moins de quinze jours toutes ses croûtes étaient tombées. Madame de Turgis, qui en tomba malade à Pontchartrain, en est morte deux jours après être arrivée à Paris; elle était fille de madame de Canteleu,

cousine germaine de madame la chancelière[1] qui l'aimait fort. Mais une petite vérole bien mal placée, Madame, est celle de madame la duchesse de Lorraine[2] qui venait ici avec de grands transports de joie et à qui la fièvre prit vendredi en arrivant. MADAME s'est enfermée avec elle, avec ses femmes de chambre seulement, et MONSIEUR et M. le duc de Lorraine ne la voient point. Ce dernier s'en va aujourd'hui faire sa foi et hommage pour son duché de Bar. Il y a eu bien des intrigues sur le cérémonial; les princes de sa maison ne s'y trouveront point, parcequ'ils ne se couvriraient pas, à cause d'une autre distinction que MONSIEUR a voulue[3]. Il n'y aura que les princes du sang, et M. de Vendôme a été refusé d'être du nombre. M. le duc de Lorraine vit le roi, dès samedi, qui le reçut à merveille; il lui dit que leurs états étaient si voisins qu'ils étaient nécessairement obligés de bien vivre ensemble. On le trouve assez aimable; monsieur votre fils n'est pas de ce goût; il a de l'air de la princesse d'Épinoi; il a encore le visage plus long et la lèvre de dessous fort grosse.

J'arrive de Versailles où j'ai été huit jours : je voudrais, Madame, vous pouvoir bien représenter tout ce que j'ai vu de bassesses, d'empressements et de jalousies; j'en méprise le genre humain. Imaginez-vous, Madame, que tout le monde court chez madame de Chamillart[4], même toutes les plus fières; madame la chancelière en meurt de jalousie, et l'autre jusqu'à présent ne s'en hausse ni ne s'en

[1] Marie de Maupeou, femme du comte de Pontchartrain, chancelier de France.

[2] Élisabeth-Charlotte d'Orléans, femme du duc de Lorraine et de Bar.

[3] Dangeau dit que les princes étrangers ne se couvraient qu'aux audiences des *représentants*, et point aux audiences des *souverains*. (*Mémoires*, tome II, page 170.)

[4] Elle était fille d'un maître des comptes. Chamillart, son mari, s'éleva au ministère des finances par la protection de madame de Maintenon, et sans avoir aucune des qualités de l'homme d'état, il parvint à jouer le rôle de premier ministre. Son incapacité, dit Voltaire, fut la cause des malheurs de la France; à cette cause il faut ajouter l'influence malheureuse de madame de Maintenon.

baisse. Madame la comtesse de Rouci dîna jeudi chez M. le chancelier; on voulut la faire jouer pour divertir sa belle-sœur, qui garde neuf jours le lit. Pour excuse elle dit qu'elle avait affaire, qu'elle était fort pressée et qu'elle s'en voulait aller. On la suivit, elle vint chez madame de Chamillart : on a été fort en colère. Madame de Roquelaure a mis la main sur elle pour la mener, pour la gouverner, pour la conseiller, elle a trouvé qu'elle était sa parente fort proche; on s'en moque sans miséricorde, et madame la chancelière plus que personne, qui prie tout le monde de lui démêler et de lui prouver cette parenté. On me dit hier au soir en bon lieu que madame de Roquelaure en était honteuse, et qu'il y avait trois jours qu'elle n'avait été chez madame de Chamillart. La petite madame de Dreux [1] est grosse et l'on est fort content d'eux. M. de Chamillart me dit qu'il vous manderait que nous avions bu à votre santé; quand vous lui écrirez, Madame, je vous supplie de lui marquer que vous prenez quelque intérêt à ce qui me touche. Madame de Mortemart a la rougeole dont elle est assez malade. Beaumont-Cognée est à l'extrémité d'une opération qu'on lui a faite à la cuisse; le roi lui a envoyé deux cents louis pour se faire gouverner, et l'abbé Dangeau [2] l'a fait confesser. J'ai trouvé madame la duchesse du Lude fort gaie et fort libre en sa taille; elle jure qu'elle est fort bien raccommodée avec sa petite maîtresse [3], et qu'elle la prie tous les jours d'oublier ce qui s'est passé, et que madame de Maintenon lui dit qu'elle en est fort aise par rapport à madame la duchesse de Bourgo-

[1] Catherine-Angélique Chamillart avait épousé, le 14 juin 1698, Thomas de Dreux, fils d'un conseiller au parlement, qui était étroitement lié avec Chamillart. (M.)

[2] Le frère du marquis. Il a écrit sur la langue française.

[3] On sait que madame du Lude était gouvernante de la duchesse de Bourgogne. Un peu de sévérité avait sans doute causé cette brouillerie. Madame de Bavière, dans ses *Fragments de Lettres*, critique amèrement l'éducation de la princesse.

gne. Une des belles choses que j'ai vues en mon voyage, c'est ce qu'une visite que madame de Maintenon fit à madame de Soubise, vendredi depuis onze heures jusqu'à midi et demi, a donné d'émotion à toutes les dames de la cour. J'ai dîné avec sept ou huit qui voulaient en deviner la cause, mais ce que je trouvai de plus plaisant, c'est que les meilleures amies de madame de Soubise l'en boudèrent tout le jour.

Nos divines[1] m'ont priée plusieurs fois de vous faire des compliments de leur part; ma fille vous en fait, Madame, de très respectueux, et je suis très parfaitement votre très humble et très obéissante servante.

De La Troche.

Le prince d'Ysenghien a la petite vérole et un des petits d'Antin. M. votre frère s'en revient riche des états; les coiffures *à la babiche* ne siéent pas bien à madame sa femme; elle disait l'autre jour à madame *Bouchu :* mais quoique cette coiffe soit fort jeune je m'y puis coiffer; madame la duchesse d'Humières, qui est de mon âge, s'y coiffe — l'autre lui répondit naturellement : — mais elle est belle.

1287. — DE MONSIEUR DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, ce 2 février 1700.

J'avoue que j'ai tort, Madame, de la jeunesse dont je suis, de n'avoir point suivi la bonnne compagnie qui est allée à Rome, et d'autant plus que si le repentir m'eût pris en chemin, il m'eût été fort aisé, sous votre bon plaisir, à la veille même de l'embarquement, de rester dans la plus belle ville du monde et dans une cour préférable pour

[1] Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise.

moi, par bien des raisons, à celles que j'aurais été chercher. Mais, Madame, j'ai depuis quelque temps de grands charmes en celle-ci, et vous en conviendrez, quand je vous apprendrai que j'ai profité du mauvais ménage qui s'est mis entre M. de Barbesieux, M. de Villequier et le marquis de Créqui. Ces deux messieurs ont abandonné enfin les logements qu'ils tenaient à Versailles dans la maison de M. de Barbesieux; et généreusement le fils de madame de Louvois s'est cru obligé d'en donner un à son *beau-père*, que j'ai accepté avec une joie infinie. J'ai donc à Versailles, à l'heure qu'il est, la chambre qu'occupait M. de Villequier, que j'ai meublée de mes propres meubles pour en être encore plus le maître et dont j'ai la clef dans ma poche. Elle est du plain-pied de la première salle de M. de Barbesieux et par conséquent dans une situation charmante, n'ayant que huit ou dix marches à monter pour me trouver dans la galerie des princes et dans la voie pour parvenir, quelque temps qu'il fasse, sans chaise et même souvent sans flambeaux, aux appartements de tous mes amis. Que dites-vous de cette petite prospérité, et ne me trouvez-vous pas un grand homme tout-à-fait? Après cela ne conviendrez-vous pas que j'ai raison de ne point porter ailleurs mes vieux os. *Chi ben sta, non si muove.* Je ne fais donc plus d'autre vie que d'aller et de venir de Paris à Versailles, où je me retrouve au milieu d'une infinité de gens de conséquence, de mes amis, qui m'accueillent très favorablement, et que j'aurais perdus, par ne savoir plus où loger en ce pays-là, depuis la perte que j'avais faite de l'hôtel de Chaulnes. Voyez quelle sympathie avec madame de Saint-Géran, qu'un coup de vent nous ait presque en même temps jetés dans un même port. Elle y est logée le plus agréablement du monde et fort commodément, de mon même côté, et au voyage près de Marly, qui ne lui a point encore été proposé, elle est rentrée dans tous les agréments qu'elle pou-

vait desirer : mais, comme à quelque chose malheur est bon, elle les ménagera mieux que par le passé.

Il n'est pas que vous ne sachiez, Madame, tous les déchaînements où l'on est pour les plaisirs. Le roi veut que madame la duchesse de Bourgogne fasse sa volonté depuis le matin jusqu'au soir, et c'est assez pour qu'elle s'en donne à cœur-joie. Ce ne sont donc plus que voyages de Marly, de Meudon, qu'allées et venues à Paris pour les opéras, que bals et mascarades et que seigneurs qui, pour ainsi dire, mettent couteau sur table pour s'attirer les bonnes graces de la jeune princesse. Les dames qui entrent dans les plaisirs ont besoin de leur côté d'être bien en leurs affaires ; la dépense est quadruplée ; on n'emploie pas moins pour les mascarades que des étoffes de cent et cent cinquante francs l'aune, et quand par malheur quelqu'une est obligée de faire paraître deux fois un même habit, on dit qu'on voit bien qu'elle n'est venue à Paris que pour s'habiller à la friperie. Vous saurez le détail de la fête de madame la chancelière; ainsi, Madame, je ne vous en dirai pas davantage sur ce sujet.

Je n'ai pas manqué de faire part de votre lettre à madame de Louvois ; elle a été ravie d'y trouver des marques de l'honneur de votre souvenir, et si touchée de la description que vous y faites de l'heureux climat dans lequel vous vivez, que peu s'en faut qu'elle ne vous aille trouver. Elle jure bien du moins que si sa santé est aussi mauvaise l'hiver prochain qu'elle l'est celui-ci, elle profitera de vos avis et qu'elle l'ira passer avec vous à Marseille. Elle est toujours la femme du monde la plus malheureuse au milieu de tous ses trésors, et moi le petit homme du monde toujours le plus heureux, au milieu de la plus parfaite indigence.

Je crois que j'ai noyé ma goutte dans la rivière de Seine pour m'y être baigné sans précaution quelconque tout l'été passé, et j'en suis en vérité, à l'heure qu'il est, à lui don-

ner cent coups après sa mort, par tous les traits de vin de Champagne et d'autres pays que j'avale tous les jours. Que dit M. le chevalier de Grignan d'une telle conduite? Je bus très joliment avant-hier en *Nevers*, et il faudra que je revienne exprès de Versailles, dimanche prochain, pour reprendre avec ce duc du poil de la bête. Mais entre ci et là je boirai avec M. et madame de Simiane, auxquels nous sommes résolus de présenter un très petit dîner, mercredi prochain, pour leur apprendre à vivre et leur faire honte du grand et somptueux qu'ils nous ont donné.

Je vous remercie, Madame, de l'approbation que vous avez donnée à mon dernier conte; voici un emportement de M. de Noyon que j'ai mis en œuvre :

Un jour de fête, un prélat d'importance,
Mais un prélat, de sa haute naissance
Fort entêté, pour faire honneur au saint,
Disait la messe, et, tel qu'on le dépeint,
Voulait du peuple et respect et silence.
Lors dans l'église entendant quelque bruit
Qui lui parut profaner sa noblesse,
Fort brusquement il se retourne et dit :
« Feriez-vous pis, peuple vil et maudit,
« Quand un laquais dirait ici la messe? »

J'ai fait, Madame, de votre part, toutes les amitiés dont il vous a plu de me charger à mesdames de Sanzei, de Coulanges et de Bagnols dont elles vous sont très obligées; madame d'Enneval, avant que de partir pour Rouen, nous a fort priés de croire que l'esprit ne lui avait point tourné et que ce n'était pas sans bonnes raisons qu'elle s'était remariée. Vous vous êtes bien trompée, Madame, quand elle vous a paru aimer sa liberté, car elle m'a dit à moi que c'était une des raisons de son mariage, par n'en savoir que faire, et qu'elle n'en avait jamais connu le mérite; ainsi ne lui doit-on savoir aucun gré du sacrifice qu'elle en a fait à l'homme du monde qui la tiendra le plus de court.

Je ne suis point surpris de tous les plaisirs que vous fait M. de Montmort ; je connais son palais de Marseille, ses meubles et son savoir-faire ; il ne vous mènera point sa femme et vous vous en consolerez aisément. Mais adieu, Madame, mille respects pour vous et pour tout ce qui s'appelle Grignan.

1288. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 19 avril 1700.

Il y a si longtemps, Madame, que je ne fais rien de ce que je desire, que je n'ai pu trouver le moment de vous remercier de la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ma mère (*madame de Bagnols*) a, depuis quinze jours, la fièvre continue avec des redoublements; et moins elle est en état de penser, plus je suis attachée auprès d'elle; c'est un terrible spectacle : ce qui se passe en moi dans cette cruelle occasion ne se peut concevoir : mais en voilà trop sur un si triste sujet; il vaut mieux vous faire de très sincères compliments sur le voyage que M. le marquis de Grignan va faire en Lorraine; toutes les distinctions sont agréables à son âge; et vous ne sauriez croire, Madame, combien celle-là a été recherchée. Je me présentai hier à la porte de *Son Excellence ; elle* était à Versailles ; je vis madame votre belle-fille chez madame de Simiane, qui est, en vérité, bien incommodée de sa grossesse. Je rendis mes devoirs à votre appartement; il est très beau, la vue m'en paraît charmante ; je le regardai avec un air d'intérêt qui me le fit bien examiner pour la première fois ; vous serez bien logée, Madame, mais vous nous ferez trop languir après votre retour; c'est là votre unique défaut ; nous aurions besoin que vous en eussiez d'autres pour nous consoler. On commence aujourd'hui à tirer à la

loterie de madame de Bourgogne ; j'ai eu trente pistoles à la grande, qui s'est faite à l'hôpital. Se peut-il un plus grand malheur dans une pareille occasion ? cependant j'ai eu l'ame assez intéressée pour préférer ce vilain petit billet noir à un billet blanc ; ma sœur a trouvé ce sentiment très indigne d'elle. M. de Bagnols est ici ; je ne désespère point qu'il n'aille à Grignan rendre à M. de Grignan tout ce qu'il lui doit ; car pour Paris, ce n'aurait été que la conduite des autres. Madame la duchesse du Lude a eu un mal assez considérable au pied ; elle a quelquefois un rhumatisme ; mais elle ne sent point ses maux dans la chaleur du combat : je pense toujours de la même façon sur ce qui la regarde ; et Dieu merci pour elle, sa façon de penser n'est point changée aussi. La pauvre petite madame d'Aunay, fille de madame de Morangis, est morte à vingt-un ans.

Les Villeroi sont très affligés avec raison ; on assure que M. de Rochebonne et M. de Saint-Germain ont des raisons d'espérer ; je souhaite de tout mon cœur pour la chose en elle-même, et par l'intérêt sensible que vous y avez tous, que leurs espérances soient fondées [1]. J'ai appris à l'abbé Têtu que vous l'honoriez de votre souvenir ; mais je vous avouerai que, quoiqu'il ait reçu cette marque de votre bonté avec beaucoup de reconnaissance, il a voulu voir si je ne le trompais point, car il lui faut des démonstrations ; et après avoir été convaincu de la vérité de ce que je lui disais, il a tiré des conséquences qu'il fallait qu'il fût charmé, et il a conclu qu'il l'était.

[1] Une galère de Malte avait été coulée bas en attaquant un vaisseau turc. On y perdit les chevaliers de Villeroi, de Rochebonne et de Valançay ; le chevalier de Saint-Germain-Beaupré parvint à s'échapper avec le chevalier de Spinola qui commandait le bâtiment. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 28 mars et 16 avril 1700.) (M.)

[redacted]

MONSIEUR DE COULANGES.

Je ne vous dis pas grand'chose, Madame; mais je n'en pense pas moins sur tout ce qui vous regarde. L'ambassade de M. le marquis de Grignan est un commencement qui le conduira quelque jour à Rome, c'est-à-dire à d'autres emplois plus importants. Je passe ma vie entre Versailles et Paris; mais Choisy va bientôt faire diversion. La comtesse d'Ayen a la petite vérole à Versailles. Je suis toujours avec beaucoup de respect et un très parfait attachement à vous, Madame, et à tout ce qui porte le nom de Grignan.

1289. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 30 juillet 1700.

Tout ce que vous me faites la grace de me dire est vrai, Madame; cependant on ne saurait imaginer ce que la nature, soutenue du spectacle, m'a fait souffrir; l'impression qui m'en est restée est si vive, que je n'en puis revenir, malgré tout ce que la raison peut fournir de consolation; j'espère en la diversion que je n'ai point encore éprouvée, car je n'ai vu personne dans cette triste conjoncture. Je ne vous fais point d'excuse de n'avoir pas fait réponse à votre lettre; vous jugez aisément, Madame, de ce qui m'en a empêchée, et combien j'avais renoncé à mes plaisirs, puisque je m'étais retranché celui de vous entretenir. M. de Coulanges est à Versailles; on vient de me dire qu'il vit hier madame de Maintenon chez madame de Saint-Géran, et qu'il en avait reçu des amitiés infinies; il a mandé cette heureuse rencontre à madame de Louvois; c'est une chose raisonnable que les *secondes femmes* soient mieux traitées que les premières; et je suis assez juste pour ne me point plaindre de la préférence que M. de Coulanges



donne à madame de Louvois. Que dites-vous de la mort de la duchesse d'Uzès[1]? Pour moi, je voudrais que l'on fît un exemple de tels assassinats; on dit cependant que la presse est grande à qui épousera ce joli héros[2]. O grand pouvoir du tabouret! Le roi est à Marly pour dix jours. Je donnai à dîner à madame de Simiane en plein réfectoire le jour de la Madeleine : nous avions la comtesse de Gramont à notre dîner, et ensuite il fut question d'un sermon tout neuf du père Massillon. La seule visite que je me suis permise, a été celle de la maréchale d'Humières; en vérité, il n'y a qu'à habiter le faubourg Saint-Jacques pour être une personne au-dessus des autres. On ne peut assez admirer la parfaite patience de cette maréchale, sa résignation à la mort, sa piété, son courage; enfin, rien n'est tel que le faubourg Saint-Jacques; madame de Guitaud l'habite aussi; je vous assure que ce quartier fournit une très bonne compagnie. Je voudrais bien, pour nous venger de la joie que vous avez eue de nous quitter, que votre séjour à Grignan vous ennuyât autant que nous; si cela était, Madame, il nous serait permis d'espérer bientôt votre retour. Une des grandes nouvelles du monde, c'est que madame de Bourgogne changera de confesseur aussi souvent qu'elle voudra, pourvu qu'il soit jésuite.

1290. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 18 décembre 1700.

Vous n'avez pas eu de peine, Madame, à imaginer la raison, je ne dis pas de mon oubli, mais de mon silence, puisque vous m'avez fait la grace de le remarquer. Votre vie est plus remplie que la mienne; ainsi c'est à moi qu'il convient d'être discrète. Je suis plus solitaire que jamais,

[1] Elle mourut en couches.

[2] Sans doute le duc d'Uzès qui se remaria avec Anne-Marie-Marguerite de Bullion.

[redacted]

et ne le suis pas encore assez à mon gré : il n'a pas été au pouvoir des grands et prodigieux événements qui sont arrivés [1], de m'obliger à quitter ma chambre; les années m'ont tellement mis à la raison, que si j'en avais encore beaucoup à passer, je crois que je me retirerais dans quelque petit désert; mais l'avenir est court pour moi. Vous jugez bien qu'avec de telles dispositions je ne suis pas assez informée des nouvelles du monde pour avoir la confiance d'espérer vous divertir; et je ne dois pas avoir celle de croire que de ne vous apprendre que des miennes, cela vous suffise. Ce n'est pas que je n'aie véritablement souffert d'ignorer ce qui se passait dans les lieux que vous habitez, et que je n'aie été instruite, autant que je l'ai pu, par madame de Simiane. Il faut avouer cependant que les nouvelles considérables n'ont pas manqué depuis quelque temps; mais *quiconque ne voit guère n'a guère à dire aussi* [2]. Vous allez avoir bien des affaires, Madame, pour recevoir les princes [3]; je suis assurée que vous n'en serez point du tout embarrassée. Madame de Simiane trouva hier au soir ici madame la duchesse du Lude, qui est venue passer deux ou trois jours à Paris, et lui demanda de quelle manière il convenait que vous fussiez habillée pour recevoir cette belle et grande compagnie : elle lui répondit que ce n'était pas une question; qu'il fallait un grand habit, une coiffure noire, en un mot, comme vous seriez au souper du roi. Je ne vous parle point de plusieurs mariages dont il est question, et dont je suis sûre que vous ne vous souciez guère. Madame de Simiane s'embarqua hier au soir pour aller souper chez une nièce de Tillières, où est le rendez-

[1] C'est-à-dire la mort de Charles II, roi d'Espagne, qui appela par son testament le duc d'Anjou à la succession entière de la monarchie d'Espagne.

[2] Voyez la fable des *Deux Pigeons*.

[3] M. le duc de Bourgogne, et M. le duc de Berry, après avoir accompagné le roi d'Espagne, leur frère, sur la frontière d'Espagne, firent le voyage de Provence. (P.)



vous du beau monde tous les jours; vous voyez bien, Madame, qu'on a du monde quand on en veut avoir. M. de Coulanges veut répondre lui-même aux aimables reproches que vous lui faites; il est cause que l'on a fait des chansons sur tous les grands directeurs : il a eu la goutte comme un grand homme; je le plains, si jamais il est obligé de se croire vieux.

1291. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, ce 17 juin 1701.

Je vous rends mille graces, Madame, de l'attention que vous avez eue à la subite et violente maladie, dont, par les soins de Chambon [1], j'ai été délivrée en vingt-quatre heures : je suis ravie de vous devoir ce médecin, car j'aime fort à être obligée aux personnes pour qui j'ai un sincère attachement; j'espère vivre et mourir de sa façon. Vous aurez été fâchée et surprise de la mort de MONSIEUR [2], j'en suis assurée. La dernière fois que j'eus l'honneur de le voir, il me demanda tant de vos nouvelles, que je lui fis très bien ma cour par être en état de lui répondre sur ce qui vous regardait. En vérité, la mort est un événement trop ordinaire pour pouvoir compter sur cette vie; pour moi, j'avoue que je ris quand je vois traiter solidement quelque chose d'aussi court et d'aussi fragile : c'est ma raison qui a cette conduite; car si c'était le sentiment, hé! mon Dieu! on ne ferait rien de tout ce que l'on fait, et on ferait tout ce que l'on ne fait point. On vous aura sans doute mandé, Madame, que le roi conserve à M. le duc d'Orléans tous les honneurs et priviléges de MONSIEUR; des gardes, tous les grands officiers, et même un chancelier. Le roi est très vé-

[1] Joseph Chambon, né à Grignan en 1647, avait été médecin du roi de Pologne Sobieski.

[2] Philippe, fils de France, frère unique de Louis XIV, mort à Saint-Cloud, le 9 juin 1701, d'une attaque d'apoplexie; il était âgé de soixante ans et huit mois. (P.)

ritablement affligé. Toutes les femmes ont paru en mante devant Sa Majesté, et les cours souveraines vont lundi la haranguer. Les personnes dont la mort devrait faire le plus d'impression, sont celles qui paraissent le moins regrettées, par la raison que l'on se tourne tout d'un coup à ce qui remplit leurs places. J'avoue, Madame, que mon goût ne diminue point pour le repos, et qu'à l'heure qu'il est, je n'y préférerais que ce qui se doit préférer à tout; mais je n'aime point le repos que vous avez, il est trop loin de moi : ce n'est pas que le séjour de Grignan ne me plût infiniment, si j'y pouvais aller. Au reste, Madame, à propos de beau château, je vais avoir celui d'Ormesson, et je suis assez modérée pour n'en point desirer d'autre, ne voyant rien au-dessus que le séjour de Grignan. Nous avons eu ici la duchesse du Lude, cinq ou six jours avant la funeste mort de MONSIEUR. J'ai vu l'abbé de Polignac depuis son retour, dont il se croit redevable au père de La Chaise : il est plus aimable que jamais, je dis l'abbé de Polignac. M. de Coulanges est ravi de la fin de cette disgrace [1]; mais comme il court toujours les champs, je crois qu'il ne l'a point encore vu. M. le cardinal de Bouillon est tranquille dans son abbaye; chose étonnante et difficile à croire! mais, Madame, vous n'en serez point surprise quand vous saurez qu'il est dans une extrême dévotion. Le roi lui a fait la grace de vous accorder une main-levée pour la jouissance de tous ses revenus, cela fait espérer bien des adoucissements dans ses malheurs [2]. Il faut que je vous remercie beaucoup de vous être souvenue de mon amie la marquise, dont je ne sais seulement pas le nom, mais qui

[1] L'abbé de Polignac avait été disgracié à la suite de négociations malheureuses pour faire élire le prince de Conti roi de Pologne. Retiré dans son abbaye de Bonport, il y composa le poëme de l'*Anti-Lucrèce*, qui lui donne un rang distingué parmi les poëtes latins modernes.

[2] Le cardinal de Bouillon venait d'être disgracié de nouveau. On peut voir les causes de cette disgrace bien méritée dans les *Mémoires de Saint-Simon*, tome XII, page 39.

m'a été recommandée par une de mes véritables amies. On me l'amena hier ; elle dit qu'elle connaissait fort toute ma famille à Lyon ; je ne me souviens point de l'y avoir vue ; tout ce que je sais, c'est que c'est une femme de bonne maison, et que je vous suis très obligée, Madame, et à M. de Grignan, de la bonté que vous avez eue l'un et l'autre d'avoir égard à la très humble prière que je vous ai faite. Madame de Sully est assez malade ; elle est dans toutes les règles des mauvais médecins, *du lait, saignare, purgare*, etc. ; il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison sur cela, quoiqu'elle l'entende si bien sur toute chose. Continuez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame, et croyez, s'il vous plait, qu'on ne peut vous honorer plus que je fais. Ma sœur [1] brille à Bruxelles ; elle a tous les soirs madame la comtesse de Soissons à souper chez elle ; il me prend quelquefois envie d'aller à Bruxelles, représenter madame de Béthune [2] en Pologne. Vous ne sauriez comprendre à quel point je desire votre retour, Madame ; plus je suis indifférente pour tout ce qui vient, plus je m'attache à ce qu'il y a quelque temps que je connais. M. de Coulanges s'en va en Bourgogne avec madame de Louvois ; et moi à Choisy toute seule prendre patience de ne pouvoir être à Ormesson que l'année qui vient ; mais le moyen de faire encore des projets avec les exemples qu'on a chaque jour sous ses yeux !

1292. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 12 septembre 1701.

Je suis si peu dans le monde, Madame, et si peu instruite de ce qui s'y passe, que je n'oserais vous agacer ; mais quand vous m'honorez de votre souvenir, j'y réponds avec

[1] Femme de du Gué de Bagnols, conseiller d'état.

[2] Louise-Marie de La Grange d'Arquin, femme du marquis de Béthune, et sœur de Marie-Casimire de La Grange, reine de Pologne. (P.)

un empressement qui vous doit faire connaître la sensible joie que j'en ai, et juger en même temps que mon silence doit s'appeler de la discrétion toute pure. Il est vrai, Madame, que vous êtes bien exposée aux grandeurs de ce monde ; vous réussissez si bien, qu'il serait malheureux que vos talents ne parussent point ; vous ne payez pas seulement d'invention ; on n'a parlé ici que de la magnificence avec laquelle on a reçu les princes. Ce n'était qu'en attendant la reine d'Espagne [1] : madame de Bracciane [2] sera ravie de vous présenter à sa jeune reine. Je la trouve, comme vous, bien digne de l'emploi qu'elle a ; mais la façon de penser de quelqu'un qui n'est plus jeune, ne laisse rien imaginer d'agréable. J'ai déja tant vécu, qu'il me paraît peu possible d'envisager un long avenir ; ainsi, ce peu qui me reste, j'aimerais à le passer dans le repos. Je n'ai jamais eu de goût pour les personnages qui n'étaient point les jeunes dans les comédies ; cela m'est demeuré pour le théâtre du monde : ma paresse naturelle, une faible santé, sans doute, me donnent de telles pensées, qui s'accommodent si bien avec ma médiocre fortune, que je n'en puis assez remercier Dieu. J'ai trop aimé le monde, mais il me semble que je n'ai pas perdu le temps que j'ai passé à m'en détromper ; car il est certain que je préfère la vieillesse aux belles années, par la grande tranquillité dont elle me laisse jouir. Mais je veux répondre à vos questions, Madame. Le voyage que madame de Louvois devait faire en Bourgogne, est rompu ; elle est à Choisy pour tout l'automne ; M. de Coulanges y est avec elle, et je compte y aller avant sept ou huit jours : comme je n'ai point encore de maison de campagne, je prends patience à Paris. Si je vis jusqu'à l'année qui vient, j'aurai Ormes-

[1] Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sœur cadette de la duchesse de Bourgogne, première femme de Philippe V, roi d'Espagne.

[2] C'est elle qui, sous le nom de princesse des Ursins, exerça le pouvoir absolu en Espagne. Elle avait alors cinquante-neuf ans.

son, qui n'est plus reconnaissable que par le bois; la maison est aussi blanche qu'elle était noire; les fenêtres sont coupées jusqu'en bas; enfin, il y aura pour se coucher, pour se promener; et, grace à Dieu, je n'en desire pas davantage. Pardonnez-moi, je desire passionnément de vous y recevoir; les cabarets plaisent quelquefois. quand on est accoutumé aux délices des grands palais. Oui, Madame, M. de Coulanges ira voir M. le cardinal de Bouillon, lequel, à ce que j'apprends, est bien plus heureux qu'il n'a jamais été. Je suis tout-à-fait sensible au malheur qui vient d'arriver à madame de Chatelus; son fils [1], bien fait, bien riche, qu'elle allait marier à une héritière de Bourgogne, a été tué à cette dernière occasion. Je crois que M. le maréchal de Villeroi justifiera tout-à-fait la conduite de M. le maréchal de Catinat; il est si honnête homme qu'il ne dira que des vérités. Votre amie, madame de Lesdiguières, a été bien heureuse; vous ne m'aviez jamais confié que ce qu'elle a pour vous, Madame, est une passion très vive. Madame de Louvois et moi passâmes avec elle, il y a quelques jours, une partie de l'après-dîner; elle nous montra un assortiment pour prendre du café, d'une magnificence et d'une perfection comme il n'y en a point; on proposa d'en faire usage; elle nous assura que personne ne s'en servirait avant votre retour; elle l'attend avec une impatience que je comprends mieux que personne; en un mot, Madame, vous lui avez inspiré des sentiments qui lui seraient inconnus sans vous. Son palais [2] est plus beau et plus tranquille que jamais; je m'y trouve à merveille; il me paraît qu'on ne se peut ennuyer dans un lieu où vous êtes si chérie. L'abbé Têtu a été ravi de l'honneur de votre souvenir, aussi bien que madame de

[1] Le comte de Chatelus fut tué au combat de Chiari, le 1er septembre 1701, à l'âge de trente-trois ans.

[2] L'hôtel de Lesdiguières, bâti par Sébastien Zamet, célèbre financier, dont les jardins se prolongeaient jusqu'à la rue Saint-Antoine.

Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise; ce premier est plus jeune que jamais; il serait tout prêt à conduire le roi d'Espagne [1]; chaque année lui en ôte deux, de façon qu'il est assurément trop jeune. Il y a longtemps que je n'ai vu madame votre belle-sœur; elle a des vapeurs, et quand cela est ainsi, elle est seule sur son lit. Je lui ferai vos reproches. Je crois que M. de Sévigné reviendra bientôt de Bretagne : à propos de la Bretagne, personne ne doute que M. de Beaumanoir n'épouse mademoiselle de Noailles. Madame de Simiane accouchera bientôt; je voudrais bien pouvoir lui être bonne à quelque chose; mais je suis très peu habile sur les accouchements; et comme vous savez que je ne joue point, vous voyez bien qu'il m'arrive encore de lui être inutile quand elle se porte bien : j'aurai encore l'honneur de la voir, et de vous mander de ses nouvelles, quand elle ne sera point en état de vous écrire. Madame de Sanzei est à Autry. La cour est à Marly jusqu'à samedi; elle partira le mardi pour Fontainebleau; elle séjournera deux jours à Sceaux. Meudon, Chaville, Sceaux, Lestang, admirez, Madame, comme tout cela a changé en peu de temps; il n'y a que madame de Bracciane et l'abbé Têtu qui ne changent point. Je vous demande pardon de la longueur de ma lettre; je me laisse aller au plaisir de vous entretenir; je crains qu'il ne m'en coûte d'être longtemps sans recevoir de vos nouvelles. Serait-il possible, Madame, que je vous pusse recevoir à Ormesson? Vous ne me parlez jamais de vôtre retour, et cela m'afflige; madame de Lesdiguières assure qu'il est décidé pour le printemps; je la verrai aujourd'hui, et ce ne sera pas sans qu'il soit bien parlé de vous; j'aime fort à lui plaire, mais il n'est pas aisé de démêler qui est la complaisante de nous deux, quand il est question de vous, Madame.

[1] Allusion à madame de Bracciane, qui, malgré son âge avancé, conduisait la reine d'Espagne. (P.)



1293. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 4 avril 1702.

Je suis bien récompensée du soin que j'ai pris pour le chocolat de M. de Grignan, Madame, puisque cela m'a attiré une marque de l'honneur de votre souvenir. Il me semble que je vous aurais importunée, si je vous avais écrit dans toutes les occasions où il a été question de vous dans ce pays-ci. Vous avez fait les honneurs de la France avec une telle magnificence et une telle profusion, que l'on en parle encore tous les jours. Vous allez avoir le roi d'Espagne; j'avoue que tous ces honneurs ne me laissent point oublier mes intérêts, et je crains toujours que cela ne retarde votre retour, que je ne puis m'empêcher de désirer très vivement. Je ne doute point que vous n'ayez été fort sensible à la perte de notre pauvre duchesse de Sully [1]; elle vous aimait véritablement, et c'était une très aimable femme. Ah! Madame, je la vis la veille de sa mort; elle se croyait bien malade, mais elle était bien éloignée de penser que le terme fût aussi court; sa docilité pour les médecins l'a tuée. Cependant, s'il est vrai que nos jours soient comptés, pourquoi ne nous pas désaccoutumer de nos ridicules raisonnements? Quant à moi, qui me trouve seule de toutes les personnes avec qui j'ai passé ma vie, je demeure dans ma solitude, sans vouloir faire aucune nouvelle connaissance; cela n'en vaut en vérité pas la peine. Ma vie est très éloignée de celle du monde; je ne m'y trouve plus du tout propre; les nouveautés qu'il me présente ne sont plus à mon usage; et mon antiquité n'est plus au sien; ainsi, grace à Dieu, nous nous passons à

[1] Marie-Antoinette Servien, morte le 15 janvier 1702. Le père Anselme place cette mort au 26 janvier. Il vaut mieux suivre le Journal de Dangeau, qui en rend compte le 15 janvier. (P.)

merveille l'un de l'autre. Vous jugez bien, Madame, que cela me rend peu digne du commerce que je pourrais avoir avec madame de Simiane ; son âge [1] et le mien sont trop disproportionnés. Je sais cependant qu'elle va habiter notre quartier, et je la plains beaucoup. Je suis assurée que quand elle aurait tort à votre égard, vous chercheriez toujours à la justifier ; ainsi, j'espère que vous l'aimerez toujours, par la raison qu'elle vous est fort attachée, et que vous l'aimez naturellement ; elle est aussi très aimable, cela est constant.

Mais, Madame, savez-vous bien que votre amie madame de Lesdiguières n'est point du tout en bonne santé ? elle a une jambe qu'elle ne sent point, et qui est enflée ; elle n'imagine point d'autre remède que la saignée, qui est le seul, je crois, qui peut rendre son mal dangereux : il faudrait fournir des esprits, et elle se veut épuiser, ce qui n'est assurément pas raisonnable ; je vous en avertis, comme la seule personne qui peut lui faire entendre raison. La maréchale de Villeroi a commencé à être affligée du jour que le maréchal partit pour l'Italie [2] ; l'événement n'a que trop justifié la douleur ; il était plus heureux étant le marquis de Villeroi. Mais, Madame, vous nous avez envoyé un prisonnnier [3] qui l'est, je crois, présentement de mademoiselle de Bellefonds [4] ; il soupa avec elle le jour de son arrivée à Vincennes, il fut charmé, avec raison, de sa beauté ; il a gagné le donjon depuis, avec l'idée de cette jolie fille, qui est toute des plus aimables ; enfin, elle n'a des Mancini que la beauté. J'ai si peu de commerce

[1] Madame de Simiane avait alors vingt-sept ans. (P.)

[2] Il prit congé du roi le 14 août 1701, fut battu à Chiari le 1er septembre, et fut fait prisonnier dans Crémone le 1er février suivant. (M.)

[3] Le prince de La Riccia, arrêté dans le royaume de Naples, puis enfermé à Vincennes. Il était chef d'une conspiration dont le but était de donner Naples à l'Autriche et de l'ôter à la maison d'Espagne.

[4] La fille du marquis de Bellefonds demeurait à Vincennes avec sa famille et le jeune marquis de Bellefonds, qui était gouverneur du château. Le prince fut depuis transféré à la Bastille, et sa captivité dura douze ans.



avec M. de Richelieu [1], que je ne l'ai point vu depuis son mariage; si on le voyait toutes les fois qu'il se marie, on passerait sa vie avec lui; il est trop jeune pour moi. Je ne sais pas si madame de Richelieu lui trouvera ce défaut; on ne peut trop louer sa modération, elle n'a pas encore pris son tabouret. L'hôtel de Richelieu est à vendre. Pour l'abbé Têtu, je le crois très fâché de ne pouvoir suivre l'exemple de M. de Richelieu; sa jeunesse augmente tous les ans; et vous croyez bien, Madame, qu'avec un tel privilége, il est assurément trop jeune pour se marier; il m'a priée de vous dire des choses très passionnées de sa part. La princesse de La Cisterne [2], à qui j'ai appris que vous vous étiez souvenue d'elle, m'a fait promettre, Madame, que je vous dirais combien elle est véritablement affligée de ne vous avoir point trouvée en ce pays-ci; elle y a réussi à merveille; la cour lui en a fait. Elle a tourné l'esprit de sa mère à tout ce qu'elle a desiré; sa petite fille est morte, c'est un bien pour faire réussir ses projets; elle a un fils ainé, qui est un fort grand seigneur dans son pays, et un petit, beau comme le jour, qu'elle prétend établir en France sous le nom de marquis de La Trousse, avec ses deux belles terres de la Trousse, et de Lisy; elle ne trouve nul obstacle du côté de sa mère, qui lui a, je crois, assuré tout son bien; c'est une très habile femme que madame de La Cisterne; je la regrette, elle nous quitte, après un voyage de huit jours qu'elle va faire à la Trousse. Elle vous plairait, Madame; elle a un esprit bon et naturel : je pense qu'elle pourra bien se venir établir en France dans quelques années; mais je ne prends

[1] Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu, épousa en troisièmes noces, le 20 mars 1702, Marguerite-Thérèse Rouillé, veuve du marquis de Noailles. Il était alors âgé de soixante-treize ans. (P.)

[2] Marie-Henriette Le Hardi, fille unique du marquis de La Trousse, et de Marguerite de La Fond, était veuve d'Amédée-Alphonse del Pozzo, marquis de Voghiera, prince de La Cisterne, mort le 4 octobre 1698; elle l'avait épousé le 16 février 1684. (P.)

plus plus aucune part dans les projets éloignés. Nous sommes ici dans l'agitation du jubilé. Cette dévotion n'est point dans les principes du quiétisme; car il se faut donner bien du mouvement. Le roi viendra trois jours de suite à Notre-Dame, à commencer jeudi, et s'en retournera à Meudon ; Monseigneur y est venu ces jours-ci; enfin, Madame, tout le monde est dans la ferveur, jusqu'à M. de Coulanges, qui, avant que d'aller courir dans les rues, m'a fort priée de vous assurer de ses respects. Je ne puis vous dire, Madame, à quel point je sais vous honorer et vous aimer; mais les absences sont trop longues, je ne les trouve point proportionnées à la brièveté de la vie; et vous jugez bien, Madame, par la tristesse de cette réflexion, de tout l'ennui que me cause votre éloignement.

1294. — DE MADAME DE GRIGNAN A MADAME DE COULANGES.

A Marseille, le 5 février 1703.

N'avez-vous pas été bien fâchée, Madame, du malheur de ce pauvre chevalier de Sanzei [1] ? Vous êtes si bonne pour cette famille, que vous avez assurément partagé la douleur de madame de Sanzei et de ses enfants. J'ai prié M. de Coulanges de vous faire mes compliments sur cette funeste aventure. J'espérais voir ici le comte de Sanzei ; il a mandé qu'il ne pouvait se résoudre à venir à Marseille, où il verrait le tombeau de son frère : cette délicatesse est juste, et me fait pardonner qu'il manque à la parole qu'il m'avait donnée de passer un mois avec nous. Il est dans les montagnes [2], qui ne lui donnent aucune idée de tempête

[1] Le chevalier de Sanzei, capitaine de frégate, périt le premier jour de l'an 1703, par une tempête épouvantable, à la vue du port de Bayonne, sans qu'il fût possible de le secourir. (P.)

[2] Il était à Gap, en Dauphiné, où il était occupé à faire un bon régiment d'un assez mauvais qui lui avait été donné. (P.)



ni de naufrage ; il a seulement à se garantir des préc dont il est environné.

Le courrier que vous avez chargé d'une de vos l pour moi, n'est arrivé que depuis deux jours, et j donc pu vous dire plus tôt que j'ai été aussi peu à p d'accepter le portrait du roi d'Espagne[1], que le portr roi de France ; les graces que Sa Majesté catholique a à M. de Grignan sont d'une autre nature et d'un plus prix, parcequ'elles sont moins communes. Il a permi M. de Grignan eût l'honneur de le loger, et de le déf dans son séjour à Marseille ; ce sont des honneurs s liers, qui se mettent parmi les titres des maisons ; et les sortes de graces qui viennent jusqu'à nous. Rien pareil à M. de Marchin[2], et à l'admiration qu'il a l en ce pays. On ne saurait faire une figure plus a ble auprès du roi catholique que celle qu'il y faisai vivacité et son bon esprit le rendaient maître de auprès de Sa Majesté ; et sa politique et son atte à faire plaisir le rendaient maître encore de tou cœurs. La magnanimité de refuser la grandesse nous paraît pas aussi récompensée qu'elle mérit croyais que nous le verrions du nombre des maréch Comment gouvernez-vous le maréchal de Villars ? n'auriez pas mal marié madame votre nièce[4] si vo aviez été la maîtresse. Le commandement des armées bien la solidité des châteaux du comte de Tillière ; on vait même en faire l'horoscope sans témérité ; il a tou pris la route et le vol de tous ceux qui arrivent. Je ne p

[1] Le bruit avait couru que le roi d'Espagne avait donné à mad Grignan son portrait enrichi de diamants. (P.)

[2] Ambassadeur extraordinaire du roi près le roi d'Espagne.

[3] Le roi fit une promotion de dix maréchaux de France le 14 1703, et le comte de Marchin ne fut élevé à [illegible] qu'en 170 qu'il fut choisi pour aller comma [illegible] en Souab les ordres de l'électeur de Bavièr [illegible]

[4] Mademoiselle du Gué-Bagn [illegible] P.)

drai guère madame de Villars, si elle est mécontente de sa destinée et d'aller à Strasbourg ; la voilà bien malade d'être la reine de tant de guerriers ; elle représentera Armide, et les enchantera tous. On nous a mandé que madame de Villars la mère avait eu une nouvelle attaque ; c'est celle-là qui me fait pitié ; mais non, car elle se prépare à ce moment si certain et si oublié. M. de Coulanges croit donc aimer Ormesson ; il en fait ses délices, comme le chevalier de Grignan fait de Mazargues [1], où il est avec des ouvriers, qui, à juste prix, lui font un joli jardin, chose inconnue en ce pays-ci. Si vous vouliez, Madame, une chambre dans cette *bastide*, vous vous délasseriez de la vue de vos bois, et vous verriez différents amphithéâtres richement décorés de dix mille maisons de campagne rangées comme avec la main ; vous verriez la mer d'un côté dans toute son étendue, et de l'autre, resserrée dans des bords qui forment un canal magnifique ; c'est assurément une jolie solitude. Je ne sais si M. le chevalier se résoudra de la quitter pour Paris, et vous comprendrez bien, Madame, qu'il nous attache, et que ce ne sera pas sans peine que nous le laisserons dans sa solitude, quoiqu'il l'aime, et qu'il en fasse un très bon usage : il s'est fait bâtir dans un couvent de Carmes, qui est à Mazargues, un logement pour lui, avec une tribune où il est souvent. Il n'y a rien à craindre dans ce lieu que de vivre trop longtemps ; on n'y voit que des personnes qui meurent à cent dix ans ; on ne connaît point les maladies ; le bon air, les bonnes eaux font régner non-seulement la santé, mais la beauté. Dans ce canton, vous ne voyez que de jolis visages, que des hommes bien faits, et les vieux, comme les jeunes, ont les plus belles dents du monde. S'il y a un peuple qui arrive à l'idée du peuple heureux, représenté dans Télémaque [2], c'est ce-

1 Jolie terre aux environs de Marseille, apportée dans la maison de Grignan par une demoiselle d'Ornano. (P.)

2 La première édition du *Télémaque* fut imprimée chez Claude Barbin



lui de Mazargues ; ils sont laborieux à l'excès ; le terroir est cultivé et travaillé comme un jardin ; aussi tout le peuple est riche autant qu'il convient, c'est-à-dire qu'il abonde dans le nécessaire, sans que personne sorte de son état ; tous les hommes sont habillés en matelots, et les femmes en paysannes : la gaieté suit nécessairement la santé et l'abondance ; de sorte que les jours de repos, après avoir prié Dieu dans l'innocence de leurs cœurs, ils dansent si parfaitement, qu'aucun bal ne saurait faire tant de plaisir à voir. Ne croyez pas, Madame, que j'aie dessein d'insulter à vos bergers et bergères d'Ormesson par une description du siècle d'or, je ne veux que donner de l'émulation à M. de Coulanges, et l'engager à me représenter, par quelque jolie chanson, son hameau et ceux qui l'habitent. Je vous rends grace du plaisir que vous voulez bien me donner de croire que vous me souhaitez autant que madame de Lesdiguières ; je vous assure que je profiterai jusqu'à l'indiscrétion du plaisir d'être avec vous, quand je serai à Paris : je ne sais pas précisément le temps. Chambon est charmé de vos bontés, et très reconnaissant ; vous lui avez obtenu un peu de liberté ; il m'a écrit une lettre pleine de sentiments, que l'on trouve apparemment dans les cachots de la Bastille [1], et que Dieu y met pour la consolation des malheureux. Il n'aura rien perdu à sa prison, s'il y a gagné la piété et la soumission où il me paraît. Je suis tout à vous, Madame, et vous honore infiniment.

en 1699. Cette édition fut arrêtée à la 208e page. Les Hollandais la reproduisirent et la complétèrent la même année. Cette édition forme trois volumes in-18, et porte le nom d'Adrian Moetjen. Ce ne fut qu'en 1717, deux ans après la mort de l'auteur, que le marquis de Fénelon publia enfin une édition correcte de ce bel ouvrage. Cette édition était revue sur un manuscrit de l'auteur, aujourd'hui déposé à la Bibliothèque royale.

1 Le docteur Chambon, accusé d'avoir voulu favoriser la fuite du prince de La Riccia, avait été mis à la Bastille.

1295. — DE MADAME DE COULANGES A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, le 10 mai 1703.

J'espérais n'avoir aujourd'hui qu'à vous rendre mille très humbles graces d'une très aimable lettre que je reçus hier de vous, Madame, et je me trouve obligée de vous faire un triste compliment sur la mort du petit marquis de Simiane; la jeunesse et la fertilité du père et de la mère doivent donner de grandes espérances de voir bientôt cette perte réparée; mais enfin, il était tout venu, et je prends un véritable intérêt à tout ce qui vous regarde. Je suis ravie, Madame, que vous approuviez les dernières connaissances que j'ai faites, car je n'ose encore traiter d'amis des personnes avec qui j'ai eu aussi peu de commerce; j'ai bien de quoi m'annoncer auprès d'eux par leur conter comme vous parlez de leur mérite; c'est par là que je suis bien sûre de leur plaire; ils m'ont déja confié ce qu'ils pensaient de vous et de tout ce qui s'appelle Grignan. M. de Marchin est malade; il attend le retour de sa santé pour aller où son devoir l'appelle. Le maréchal (*de Catinat*) est dans sa campagne [1], plus philosophe qu'on ne peut vous le dire; il a raison de se plaindre que je le fais trop attendre : nous n'avons plus de temps à perdre tous deux; mais aussi nous sommes trop avancés pour que le temps nous puisse faire tort ni à l'un ni à l'autre. Ma sœur doit partir pour Bruxelles le lendemain des fêtes; et voilà ce qui m'a empêchée jusqu'à présent de m'aller établir à Ormesson, où je compte passer une partie de l'été; mais je serai bien honteuse, si j'y reçois jamais M. de Grignan, de ne lui présenter qu'un grand bois; lui qui est accoutumé, comme vous dites, Madame, aux délices de Capoue; il n'importe, je desire

[1] A Saint-Gratien dans la vallée de Montmorenci.

très vivement d'avoir cette honte; car si je ne lui présente point les objets charmants dont il jouit à Mazargues, et les belles eaux que je crois qui surpassent en beauté celles de Versailles, je lui présenterai une antique personne très touchée des charmes de la solitude, et qui, sans avoir aucune aigreur contre le monde, en est fort dégoûtée. J'espère que par ses conversations, il me tiendra moins de rigueur, et qu'il me pardonnera mes bois très dénués de vue. Pour vous, Madame, j'ose dire que vous serez surprise de l'arrangement de cette vieille maison, si vous pouvez faire un assez grand effort de mémoire pour vous en souvenir. Que dites-vous du parfait bonheur de M. le maréchal de Villars [1] ? Il est bien heureux de n'être point désabusé du monde, car assurément le monde est tourné bien agréablement pour lui ; et le moyen alors de penser qu'il n'y ait pas de plaisirs dans cette ville ? On dit qu'il a des inquiétudes qui le troublent, et que je crois cependant très peu fondées. Si ma nièce avait bien voulu me croire, le maréchal serait heureux, et elle grande dame : son insensibilité va jusqu'à n'être pas touchée de la conduite qu'elle a eue ; j'avoue que je ne reconnais point mon sang à cette indolence. M. de Coulanges arriva hier de Versailles avec un portrait qu'il tenait de la libéralité du duc de Bourgogne ; il est aussi content que le peut être le maréchal de Villars. Tout Paris dit qu'il va être duc [2] ; je ne dis pas M. de Coulanges. Je conterai à Sanzei que vous savez de ses nouvelles ; il est si discret qu'il ne vous a point parlé de ses bonnes fortunes ; il est aide-de-camp de M. le duc de Bourgogne, et il me paraît encore plus attaché à son maître qu'à sa maîtresse. Je ne vous puis rien dire de Chambon, j'en suis désolée ; moins il est coupable, plus sa prison sera longue ;

[1] Le maréchal de Villars venait d'opérer une jonction avec l'électeur de Bavière, qui lui ouvrit la route de la Forêt-Noire.

[2] Le maréchal de Villars fut créé duc par lettres patentes du mois de septembre 1705.



point congé à M. de Rezé, nous ne tenon événement-là ne nous est assurément p vous saviez ce que c'est que la calèche de madame de Lesdiguières vient de faire pourriez pas résister au plaisir de vous p on ne parle d'autre chose; elle est singul mais très éloignée d'être ridicule, comme me l'avait faite semée de *Mores*, et cela es sont bleues, et paraissent de lapis; cela f mant avec ce jaune. Il y a trois mois qu dame votre belle-sœur[1]; elle n'a plus a avec les profanes; j'ai été des dernières rompu; mais elle ne veut plus de moi, il n faire accroire: la maison qu'elle va habite son jardin, qui est triste par la hauteur de laisse pas d'être grand. Vraiment, Mada de campagne n'est pas une retraite digne ne trouve point le père Gaffarel[2] à la cam vis-à-vis de la porte où habitera M. de Sé peine de ce dernier; sans sa docilité, ce s perdu; mais aussi sans sa docilité, n'irait- le faubourg Saint-Jacques? Pardonnez.

plus sensible que je le suis aux bontés dont vous m'honorez. Ne laissez plus aller M. le chevalier de Grignan dans sa solitude, et entretenez M. le comte dans l'envie qu'il a de venir faire sa cour; je ne crois personne plus propre que lui à convertir les huguenots; il a bien de la douceur, bien de la raison, et n'est point du tout hérétique; voilà de grands talents pour Orange; mais il en a aussi pour le monde, qui le font bien desirer ici. Ne savez-vous pas, Madame, que M. le maréchal de Villeroi a été voir madame la comtesse de Soissons à Bruxelles? il lui a mené son fils; et madame la comtesse de Soissons avoue qu'il y a longtemps qu'elle n'a eu une si grande joie. J'ai lu le *Traité de l'amitié*[1], qui m'a paru rempli d'esprit; mais je ne l'aime point; je donne ce goût pour mien, et point du tout pour bon. Je hais les règles de l'amitié, et je ne laisserai jamais mourir mon ami; j'aime cent fois mieux manquer à mon serment.

MONSIEUR DE COULANGES.

Je suis ravi que madame de Coulanges oublie une nouvelle aussi considérable que celle de madame la duchesse de Bourgogne, qui, à la suite de quelques maux de reins qu'elle a négligés, et par le peu d'attention aussi des bonnes têtes qui sont auprès d'elle, s'est blessée, mais blessée d'un véritable enfant; si bien que le voyage qui se devait faire hier à Marly en a été rompu, et remis à neuf jours bien entiers, que la princesse passera dans son lit[2]. Comme je suis parti de Versailles avant cette cruelle aventure, je n'ai point été témoin de tout le déplaisir de M. le duc de Bourgogne; je crois que son père et son grand-père n'en sont pas moins touchés que lui. Pour moi, quand ce

[1] De M. de Saci, de l'Académie française, plus connu par sa traduction de Pline le jeune. (P.)

[2] La cour était alors à Versailles.



Maintenon ; vous saurez que je l'ai gard
me suis trouvé assez familièrement avec
gnie. Ceci, Madame, vous soit dit en p
prends dans ce moment qu'il vous faut
ments de condoléance sur la perte de M
Cette nouvelle me fait rengaîner bien
j'aurais à vous dire ; et même quelques
me flatte qui ne vous déplairaient pas ;
viendront quand je ne les croirai plus
car apparemment M. et madame de Simi
seront pas longtemps sans consolation.
assurée ici de la continuation de mes res
très-sincère attachement, ne puis-je pas
côté de M. le comte et de M. le chevalier
les assurer aussi des mêmes sentiments ?
langes a oublié encore de vous parler de s
pas trop bonne depuis quelques jours, et
quoiqu'il y ait plus de vapeurs dans son
chose ; mais le pauvre Chambon nous ma
d'un grand secours dans les moindres al
trême confiance que nous avons en son s
son amitié, dont il nous donna de bonnes



1296. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 17 juin 1705.

J'ai eu la même conduite pour vous, Madame, que j'ai eue pour moi; c'est celle aussi qu'ont observée toutes les personnes qui, par discrétion, n'ont pas cru devoir écrire à madame de Maintenon; elles ont fait passer leurs compliments par madame la duchesse du Lude. J'ai écrit à cette dernière, et je me suis chargée de tout. Vous verrez par sa réponse que je dis vrai; et je suis même assurée que vous me croiriez, quand je ne vous l'enverrais point. Il est impossible d'être plus touchée que madame de Maintenon l'a été de la mort de M. d'Aubigné [1]. Pour moi, je le suis fort de celle de Gourville [2], avec lequel j'avais renouvelé un commerce très vif; j'y ajouterai que son bon esprit était si parfaitement revenu, que jamais lumière n'a tant brillé avant de s'éteindre. Je n'ai point été à la campagne, comme je l'avais espéré, je me suis amusée à marier le frère de madame de Mornay avec mademoiselle de Menars; cette pensée-là me vint; je la proposai à M. l'abbé Duguet, qui voulut bien entrer dans cette affaire; elle est enfin conclue, et les noces se sont passées avec toute la magnificence possible. Nous espérons de la bonté du roi l'agrément pour la charge de président à mortier; mademoiselle de Menars a tant de parents considérables, qu'il y a lieu de croire que cette espérance n'est pas chimérique. On présenta hier la nouvelle mariée au roi, et à toute la cour; madame de Maintenon lui fit des prodiges. Ma com-

[1] Charles d'Aubigné, gouverneur de Berry, chevalier des ordres du roi, et frère de madame de Maintenon « Il mourut à Vichi, où il était allé « prendre les eaux, le 22 mai 1705. » (Voyez le *Journal manuscrit de Dangeau*, 26 mai 1703) (P.)

[2] Homme intelligent qui, de valet-de-chambre du duc de La Rochefoucauld, était devenu son *factotum* et presque son ami. Il a écrit les Mémoires de sa vie. Ils sont écrits avec naïveté et renferment des documents précieux dont Voltaire a fait un bon et fréquent usage.



assure qu'il y a longtemps qu'aucun fait un plaisir si sensible. Je vous pri sois rassurée sur votre rhumatisme, d peine; vous vous traitez si durement qu point bien entre vos mains. Je vis avan Simiane, que je trouvai consolée de faite; elle l'a réparée, car elle est grosse quelque chose à sa jolie figure. M. d quittés pour sa Bretagne, et madame v jeudi habiter la maison de ma grand' trouvée attendrie en leur disant adieu; vont changer et de vie et d'amis. C'es vraie sainte que madame votre belle- à admirer qu'à imiter. Je me plains, Ma point appris par vous votre retour; mais bien d'autres, si vous revenez, comme j

1297. — DE LA MÊME A LA I

A Ormes

Je ne suis point contente, Madame, d vous me parlez de



nuelles ; tous les biens de la terre perdus, voilà les événements qui nous occupent le plus. Cependant celui de la petite victoire [1] de M. le maréchal de Boufflers est venu jusqu'à nous ; il était temps qu'il fît parler de lui, et que l'on se souvînt que le maréchal de Villars n'est pas le seul conquérant que nous ayons. Nul bonheur sans mélange dans ce monde ; la passion de ce dernier pour sa femme est au-dessus de celle qu'il a pour la gloire ; et sa délicatesse lui persuade que la gloire le traite mieux. Sa mère est charmante par ses mines, et par les petits discours qu'elle commence, et qui ne sont entendus que des personnes qui la connaissent [2]. Mais, Madame, je m'amuse à vous parler des maréchaux de France employés, et je ne vous dis rien de celui (*Catinat*) dont le loisir et la sagesse sont au-dessus de tout ce que l'on en peut dire ; il me paraît avoir bien de l'esprit, une modestie charmante ; il ne me parle jamais de lui, et c'est par là qu'il me fait souvenir du maréchal de Choiseul ; tout cela me fait trouver bien partagée à Ormesson, c'est un parfait philosophe chrétien ; enfin, si j'avais eu un voisin à choisir, ne pouvant m'approcher de Grignan, j'aurais choisi celui-là ; il vous honore beaucoup, et nous parlons souvent de vous et de M. de Grignan ; il ne lui arrive point aussi d'oublier M. le chevalier.

Madame votre belle-sœur est établie au faubourg Saint-Jacques, et M. votre frère ira y descendre en arrivant de Bretagne. Je suis persuadée qu'il va être le compagnon du P. Massillon [3] ; c'est son premier métier que celui d'être

[1] Le combat d'Ékeren donné le 30 juin 1703. Le maréchal de Boufflers s'y était signalé contre le baron d'Obdain. (P.)

[2] La marquise de Villars, mère du maréchal, mourut à Paris le 25 juin 1706.

[3] Célèbre prédicateur de l'Oratoire, depuis évêque de Clermont. C'est à lui que Louis XIV dit ces paroles remarquables, après avoir entendu son premier avent : « J'ai entendu plusieurs grands orateurs et j'en ai été fort « content ; pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été fort « mécontent de moi-même. »

dévot. Les dévots sont, en vérité, plus heureux que les autres; je les envie, et je voudrais bien les imiter. Une des premières visites que je ferai, sera celle d'aller dans la maison de ma grand'mère; car c'est la même qu'occupe madame votre belle-sœur.

L'esprit de Gourville était plus solide et plus aimable qu'il n'avait jamais été; il était revenu d'une manière qui a fait sentir bien vivement le regret de le perdre. Ses mémoires sont charmants; ce sont deux assez gros manuscrits de toutes les affaires de notre temps, qui sont écrits, non pas avec la dernière politesse, mais avec un naturel admirable; vous voyez Gourville pendu en effigie, et gouverner le monde; tout ce qui m'en a déplu, car je les ai entièrement lus, c'est un portrait, ou plutôt un caractère de madame de La Fayette, très offensant par la tourner très finement en ridicule. Je le trouvai quatre jours avant sa mort avec la comtesse de Gramont, et je l'assurai que je passais toujours cet endroit de ses mémoires; les caractères de tous les ministres y sont merveilleux; l'histoire de madame de Saint-Loup et de la Croix y est narrée dans le point de la perfection : vous m'allez demander si on ne peut point avoir un aussi aimable ouvrage [1]; non, Madame, on ne le verra plus, et en voici la raison : Gourville y parle de sa naissance avec une sincérité parfaite; et son neveu n'est pas un assez grand homme pour soutenir une chose aussi estimable à mon gré.

Ma sœur est présentement à Bruxelles; je lui manderai que vous lui faites l'honneur de vous souvenir d'elle. Notre nouvelle mariée me vint voir hier; c'est une femme très vertueuse, et qui donne de très agréables alliances à son mari, et une charge de président à mortier après la mort de M. de Ménars. Je vous réponds sur toutes les questions que vous me faites, Madame, à mesure qu'il

[1] Les Mémoires dont il s'agit furent enfin imprimés à Paris en 1724, avec privilége; deux volumes in-12.



m'en souvient, et je n'y cherche point de liaison. On ne vous a pas bien informée de la santé, ou plutôt de la maladie de madame de Maintenon; depuis cette fièvre de l'hiver passé, elle en a toujours eu des accès, précédés de grands frissons, sans marquer aucune règle : mais quand ses accès sont passés, elle se porte à merveille : point de dégoût, point d'insomnie, très peu de changement; voilà de bonnes marques, et qui font espérer qu'elle aura assez de force pour supporter cette bizarre fièvre[1]. Madame la duchesse de Bourgogne s'est baignée à Marly; il faut espérer au retour de M. le duc de Bourgogne. Je suis persuadée que M. le comte de Grignan est entièrement délivré de sa fièvre tierce; c'est une petite maladie faite pour le quinquina; et il me paraît qu'il n'y a rien à hasarder à le continuer. Ma galerie est bien honorée d'être le modèle de la belle et magnifique galerie du château de Grignan, mais la mienne est auprès de vos palais, comme ces petits trous par où l'on fait voir Versailles; telle qu'elle est, je voudrais bien vous y tenir, Madame. Quant à M. le chevalier, j'espère que Saint-Gratien[2] l'attirera dans nos bois, et je le desire beaucoup. Je ne puis souffrir que madame de Sal.... ait des garçons tous les ans; toujours *Gar....*, et jamais *Grignan;* on n'y peut résister.

MONSIEUR DE COULANGES A LA MÊME.

Le 7 juillet 1703.

Je viens de prendre la liberté de lire tout ce que madame de Coulanges vous écrit; c'est grand dommage que ce ne soit une meilleure écriture et une meilleure orthographe; son style assurément le mériterait bien; convenez-en, Madame; mais il ne faut pas espérer qu'elle s'en

[1] Il y avait quatorze mois que madame de Maintenon avait la fièvre avec des intervalles. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 5 juillet 1703.)

[2] A cause du maréchal de Catinat. (P.)



que les beautés naturelles sont de cent p
celles où l'art s'est le plus exercé.

J'aime plus que ma vie
Mon vieux château ;
Je vois sans nulle envie
Fontainebleau,
Et tous ses bâtiments pompeux ;
Je me tiens heureux
Dès que je suis là,
Au gué lon là, lon lire, au gué lon l

Dans ce lieu la nature
Tient ses beaux jours,
Simple dans sa parure,
Dans ses atours ;
Mais parfaite dans sa beauté,
Sans rien d'emprunté.
Elle brille là,
Au gué lon là, lon lire, au gué lon là.

Je crois, Madame, que c'est parler aux
vous envoyer toujours des paroles sur ce
fort prié un musicien d'importance de m
il n'en a rien fait; peut-être que quelqu
pays-ci aura pu l'apprendre à ...



me voilà en train de vous chanter mes œuvres, j'ai bien envie de vous faire part de la réponse d'Antoine Hamilton, frère de la comtesse de Gramont, au sujet des couplets que je vous envoyai, il y a déja quelque temps, et où je fais d'Ormesson la maison de Polémon. Vous les aurez peut-être encore; c'est pourquoi cette réponse vous plaira davantage; c'est sur le même air : *Toujours Bergère, toujours légère, toujours bon temps.*

Tous les lieux depuis Ormesson
Changeant de nom
Jusqu'à Meudon;
Tu nous feras voir tôt ou tard,
Par cas étrange,
Couler le Gange
Dans Vaugirard.

Peins-nous tout au travers des choux
Tes amants foux,
Toujours jaloux;
Aux champs sur le moindre soupçon
Que leur princesse
Peut dans Gonesse
Être en prison.

Guerriers en casques et pavois,
Comme autrefois,
Courant les bois;
Quel malheur si quelque géant,
Forçant ta troupe,
Prenait en croupe
Ta Saint-Géran!

Si donc les dames de la cour
Vont quelque jour
Voir ton séjour;
Pour garder ces objets divins,
Outre l'escorte,
Mets à ta porte
Sorciers et nains.

Mais avant de les recevoir
Dans ton manoir,

Fais dès le soir
Transférer dans un pavillon,
A quelques stades,
Tous les malades
De Polémon.

Coulanges, tout paraît charmant
Dans ton roman;
Mais noblement
Fais Jupiter de ton taureau,
Afin qu'on sache
Qu'au moins ta vache
S'appelle Io.

Hé bien, Madame, n'êtes-vous pas contente de cette réponse, et ne mérite-t-elle pas bien que je vous l'envoie? Mais c'est assez chanter. Comment se porte M. de Grignan?

Tout ainsi comme un chien qui chasse un lièvre
Avec un peu de temps l'attrapera;
Le quinquina chasse la fièvre,
Le quinquina l'emportera.

Vous nous obligerez fort de nous mander si ce remède aura fait ce qu'il doit dans cette occasion; car je m'intéresse fort à la santé de ce grand comte, avec qui j'ai beaucoup d'impatience de renouveler connaissance. J'espère que M. le chevalier voudra bien encore me regarder de bon œil en ce pays-ci, où vous êtes tous trois attendus, et sincèrement desirés: je me flatte que vous ne me trouverez pas aussi décrépit que je le devrais être, vu mon grand âge; mais que ne peuvent point une bonne humeur, une parfaite santé, et nul souci?

1298. — DE LA MÊME A LA MÊME.

Paris, le 5 août 1703.

Je suis ravie, Madame, que la bonne santé de M. le



comte de Grignan continue; le quinquina l'a bien mieux servi que madame de Maintenon, qui, malgré tout l'usage qu'elle en a fait, a toujours la fièvre : on l'en avait crue guérie pendant quelques jours; mais la fièvre est revenue avec assez de violence et peu de règle. Son état rend le voyage de Fontainebleau fort incertain; elle est cependant à Marly, mais elle ne s'en porte pas mieux.

L'affaire du pauvre Chambon n'avance point [1]; j'allai hier à la Bastille; je fis tout mon possible pour le voir; jamais mon ami Junca [2] n'y voulut consentir. Je le regarde comme un homme ruiné sans ressource, d'autant qu'on ne voit point la fin de ses malheurs : sa petite femme me fait une extrême pitié.

Je crois que vous regrettez présentement l'hiver du mois de juillet; car voici un été bien chaud; cependant il ne faut pas s'en plaindre; je crois ce temps-là bon pour M. le chevalier de Grignan et pour les vignes. J'allai, il y a deux jours, à Choisy; j'y laissai M. de Coulanges, qui doit incessamment venir voir votre maison pour y exécuter vos ordres. Madame de Lesdiguières, que je vis hier, ne parle que de la joie que lui donne votre retour; et c'est moi qu'elle choisit pour en parler : elle a, en vérité, raison, car je ne le desire pas moins vivement qu'elle. Nous allâmes hier, madame de Simiane et moi, chercher le maréchal de Catinat; il était déja reparti : il a passé quelques jours à Paris, où il m'avait cherchée aussi; mais on ne se voit point à Paris. Je retourne incessamment dans la maison de *Polémon* [3], où je serai ravie de le retrouver; un héros chrétien est plus à mon usage maintenant qu'un héros romanesque : la maison que je vais habiter m'a vue dans ces deux goûts; car en vérité, je n'y étais soutenue dans ma jeunesse que par

[1] Il était encore à la Bastille, où il resta un an.

[2] Lieutenant de roi à la Bastille depuis le 11 octobre 1690, jusqu'à sa mort arrivée le 29 septembre 1706.

[3] Nom que M. de Coulanges avait donné au château d'Ormesson, situé dans la vallée de Montmorenci. (M.)

des idées très romanesques : ce temps-là est bien éloigné ; les pensées solides sont assurément plus raisonnables, et c'est par-là qu'elles sont assez tristes. Au reste, Madame, le bel air de la cour est d'aller à la jolie maison [1] que le roi a donnée à la comtesse de Gramont dans le parc de Versailles. Le comte dit que cela le jette dans une si grande dépense, qu'il est résolu de présenter au roi des parties de tous les dîners qu'il y donne ; c'est tellement la mode, que c'est une honte de n'y avoir pas été. La comtesse va tous les jours dîner à Marly, et le soir revient dans sa jolie maison vaquer à sa famille.

Madame votre belle-sœur [2] est fort joliment logée : j'allai chez elle en dernier lieu ; je la trouvai dans une très parfaite santé, mademoiselle de Grignan et le père Gaffarel avec elle, charmée de la vie qu'elle mène ; bien des prières, bien des lectures, et une société de personnes qui sont tout occupées de l'éternité ; indifférentes pour les nouvelles du monde, peu sensibles à tout ce qui se passe. En vérité, Madame, ce n'est pas eux qui ont tort.

La comtesse de Gramont se porte très bien : il est certain que le roi l'a traitée à merveilles ; et c'en est assez pour que le monde se tourne fort de son côté ; mais, comme vous savez, Madame, le monde est bien plaisant. Permettez-moi de vous supplier de me conserver l'honneur de vos bonnes graces, et d'assurer M. le comte de Grignan et M. le chevalier de mes très humbles services. Je conterai à notre maréchal tout ce que vous pensez de son mérite ; et c'est par-là que je prétends me faire valoir auprès de lui.

[1] Le roi, après la mort de Félix de Tassy, son premier chirurgien, donna la jouissance de la maison des *Moulineaux* à la comtesse de Gramont. (*Journal de Dangeau*, 29 mai 1705.)

[2] La marquise de Sévigné. (P.)



1299. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Ormesson, le 25 septembre 1703.

J'entends fort bien parler, Madame, de la sagesse de Chambon : ainsi, j'espère que son ressentiment ne l'obligera point à quitter Paris, où il rétablira mieux le tort que sa prison a fait à ses affaires qu'en lieu du monde. Vous ne connaissez plus la cour, de croire qu'on a pu lire sa justification ; on ne lirait pas un billet de deux lignes, de quelque importance qu'il pût être. Vous avez été instruite du beau procédé de M. de Chamillart à l'égard de M. Desmarets, et des raisonnements du public : ainsi, Madame, je ne vous parlerai plus de cette vieille nouvelle ; mais je ne veux pas perdre un moment à vous dire l'état où est madame de Lesdiguières, dont je vous croyais bien informée : son mal a été une dyssenterie très violente, et son médecin un Suisse qui a tué, ou du moins avancé la mort de M. de Chaulnes par un breuvage qu'il lui donna ; cependant madame de Lesdiguières ne voulait voir aucun autre médecin : enfin, il y a six jours que madame la maréchale de Villeroi lui mena, de son autorité, Helvétius, qui ne la trouva point en état de prendre son remède ; il crut avoir des indices certains qu'elle avait un abcès ; il craignit la gangrène ; il lui fit prendre des lavements d'herbes vulnéraires avec de l'eau d'arquebusade, elle en est à rendre du pus : ainsi on espère qu'elle reviendra de cette maladie ; mais on ne la croit pas encore hors de péril : son mal est trop grand pour s'en prendre au café ; notre maréchal [1] l'a abandonné pour le chocolat ; je lui ferai assurément voir ce que vous dites de lui : il me paraît fort touché de votre approbation, Madame, et de celle de M. le chevalier de Grignan. C'est le plus aimable homme du monde ; nous

[1] Le maréchal de Catinat. (P.)

ne passons pas un jour sans le voir, je le trouve seul au bout d'une de nos allées; il est sans épée, il ne croit pas en avoir jamais porté : il voit le roi tous les quinze jours et puis revient dans sa solitude avec un goût qui paraît naturel. Vous avez raison, Madame, de me trouver à plaindre, quand je retournerai à Paris. J'ai promis à madame de Louvois d'aller passer quinze jours à Choisy; mais je vous avoue que j'ai bien de la peine à m'y résoudre. M. et madame de Simiane me firent hier l'honneur de venir dîner ici avec notre fille d'honneur [1] de la reine Marguerite; et madame votre fille me promit qu'elle y reviendrait passer encore quelques jours. C'est, en vérité, une jolie femme : on ne peut avoir plus d'esprit, ni un esprit plus aimable que le sien : une charmante humeur : il n'est pas possible de se dépêtrer d'elle; mais c'est bien à moi d'aimer une personne de son âge ! cependant je tomberais infailliblement dans cet inconvénient, si je la voyais trop souvent. J'ai bien de l'impatience de vous voir exécuter le projet que vous avez fait de revenir à Paris. Si j'étais en commerce avec les Fées, vous me verriez voler à Grignan; tant que cela ne sera point, croyez que je ne vais que terre à terre.

1300. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 3 février 1704.

La comtesse de Gramont, Madame, ne se porte pas bien; aussi je la crois moins soutenue que le comte par les charmes de la cour, quoiqu'elle y soit traitée avec toutes les distinctions possibles. M. de l'Hôpital [2] est mort; c'était une de vos conquêtes : sa femme [3] demeure avec

1 Mademoiselle de Sanzei était fille d'honneur de la princesse de Conti, et les aventures de cette princesse avaient sans doute, aux yeux de madame de Coulanges, quelque ressemblance avec celles de la reine Marguerite.

2 Le marquis de l'Hôpital, célèbre mathématicien.

3 Marie-Charlotte de Romillé de La Chesnelaye. (P.)



quarante mille écus de rente; cela change fort son état; car on ne la faisait vivre que des *infiniment petits* [1]. L'abbé Tètu est dans un état très digne de pitié; ses vapeurs augmentent au lieu de diminuer; il y a trois mois qu'il n'a dormi; il ne mange plus, et son imagination se sent des désordres de son corps : ajoutez à tous ses maux soixante-dix-huit ans, et vous jugerez que nous aurons bien de la peine à le tirer de l'état où il est [2]. Quelle tristesse, Madame, de voir disparaître toutes les personnes avec qui on a vécu! J'apprends dans ce moment la mort de madame de Boisdauphin. Je vous quitte avec regret, Madame, pour aller au secours de madame de Louvois; ce ne sera pourtant qu'après vous avoir suppliée de ne point oublier la manière dont je vous honore, j'ose dire plus, celle dont je vous aime. Je vois quelquefois madame de Lesdiguières; j'ai même été chez elle avec madame de Simiane, qui ne l'avait point vue depuis la mort de son fils [3] : cette dernière prétend que ce n'était point sa faute; mais il était un peu tard, je l'avoue. Elle vous adore (*madame de Lesdiguières*); mais elle soutient, et je suis de son avis, que ce n'est pas vous voir que de se souvenir de vous. Je crois le printemps revenu à Marseille, car il se laisse entrevoir dans ce pays-ci. J'oubliais de vous dire que l'abbé Tètu a été très sensible à l'honneur de votre souvenir, malgré la cruauté de tous ses maux.

1301. — DE LA MÊME A LA MÊME.

A Paris, le 3 mars 1704.

Je me suis acquittée des ordres que vous m'avez donnés, Madame; et j'ai mille et mille remerciements à vous

[1] Allusion au livre du marquis de l'Hôpital *sur les infiniment petits*. (P.)

[2] L'abbé Tètu mourut le 26 juin 1706.

[3] Jean-François-Paul de Créqui, duc de Lesdiguières, mort à Modène le 6 octobre 1703, âgé de vingt-cinq ans. (P.)

faire de madame de Louvois, qui m'a paru fort touchée de votre attention à son égard : la pauvre femme a hérité de cinquante-quatre mille livres de rente; je ne l'en crois pas plus heureuse; et je sais bien que je me sens très éloignée de l'envier. Nous avons eu la duchesse du Lude quatre jours ici; cela devient ridicule d'être aussi belle qu'elle l'est; les années coulent sur elle, comme l'eau sur la toile cirée : sa joie est très grande de l'heureuse grossesse de sa jeune princesse [1]. Le père Massillon réussit à la cour, comme il a réussi à Paris; mais on sème souvent dans une terre ingrate, quand on sème à la cour, c'est-à-dire que les personnes qui sont fort touchées des sermons sont déja converties, et les autres attendent la grace, souvent sans impatience; l'impatience serait déja une grande grace. En vérité, Madame, M. le marquis de Grignan est ce qui s'appelle un homme de bien, sans qu'il lui en coûte de déplaire au monde; au contraire, on l'en aime davantage : pour moi, j'avoue que je l'honore au dernier point. Madame de Simiane se porte à merveilles; elle se dispose à vous aller trouver ce printemps, puisque le duc de Savoie ajoute à tous les maux qu'il nous fait, celui de vous obliger à demeurer en Provence. Nous avons ici un voisin qui vous desire beaucoup à Paris, Madame, c'est M. le cardinal d'Estrées, il s'adonne fort à venir ici les soirs, et j'ai été assez peu polie pour le prier de ne les pas pousser aussi loin qu'il faisait; mon antiquité ne me permet plus d'entretenir la compagnie au-delà de neuf heures; et notre cardinal, qui est plus vif et plus jeune que jamais, ne s'amuse point à savoir l'heure qu'il est. Je compte m'aller établir dans ma solitude vers les premiers jours de mai; j'y verrai le maréchal de Catinat, qui se trouve toujours à Saint-Gratien pour y recevoir le premier rossignol. Le maréchal de Villars nous quitte

[1] La duchesse de Bourgogne mit au monde, le 25 juin 1704, le duc de Bretagne qui mourut sans avoir été nommé, le 13 avril 1705. (M.)



pour aller habiter le quartier de Richelieu : il est si amoureux de sa belle maréchale, qu'il est difficile qu'il soit heureux; cette passion est ordinairement suivie d'une autre qui trouble le repos, lors même qu'on a tout lieu de ne se point inquiéter. Le maréchal est souvent plus aise que s'il avait épousé ma nièce; mais il est bien moins tranquille qu'il ne l'aurait été. La belle-mère de ma nièce se meurt, et le pauvre Termes [1] mourut hier à six heures du matin. L'abbé Tètu a des maladies bien réelles; il est à craindre maintenant qu'on ne soit obligé de lui faire une opération; ajoutez à ce mal un cruel rhumatisme, et vous jugerez, Madame, que ses vapeurs ne sont pas le plus grand de tous ses maux. Il est comme Job sur son fumier, à la patience près; je suis très fâchée de son état. C'est, pour ainsi dire, demeurer seule sur la terre, que de voir disparaître tout ce que l'on a connu : ce qui est certain, c'est que l'on n'y sera pas longtemps. Votre amie, madame de Lesdiguières, fait des merveilles pour la duchesse de Lesdiguières, jadis madame de Canaples.

Vous savez, Madame, que notre Sanzei a été fait brigadier.

1302. — DE MADAME DE GRIGNAN A M. DE VARANGEVILLE [2].

A Grignan, ce 7 juin 1704.

On me vient chercher au bout de la terre, Monsieur, pour être présentée à vous; c'est me faire bien de l'honneur, c'est aussi en faire à votre constance de croire qu'une longue absence ne diminue point les bontés dont

[1] C'était l'ami de Boileau, et le même qui avait été compromis dans l'affaire des poisons.

[2] Pierre Roque de Varangeville; il avait été ambassadeur à Venise, et il était le père de la maréchale de Villars. (M.)

vous m'avez honorée. Je n'ai osé, Monsieur, en juger autrement que M. Pernot ; et, pour le confirmer dans une opinion si avantageuse, j'ai pris la plume sans hésiter pour vous demander ce qu'assurément, Monsieur, vous lui accorderez bien sans aucune recommandation. La justice qu'il souhaite et que des personnes que je considère beaucoup m'ont priée de solliciter pour lui, est un bien que l'on trouve chez vous, malgré le crédit des parties adverses qui tenteraient de l'empêcher ; ainsi, je crois M. Pernot très bien protégé par son bon droit, et il me semble, Monsieur, que je le dois remercier de l'occasion qu'il me donne de vous faire souvenir de moi, et de vous assurer qu'au bout du monde j'honore et je respecte votre vertu autant qu'elle le mérite, et suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

Permettez-moi, Monsieur, de faire mes compliments à madame de Varangeville, et de vous faire ceux de M. le chevalier de Grignan, qui vous assure de ses respects. M. de Grignan est en Provence pour quelque temps.

1303. — DE M. FLÉCHIER, *évêque de Nîmes*, A MADAME DE GRIGNAN.

A Nîmes, ce 15 novembre 1704.

Quoiqu'il y ait déja quelques mois, Madame, que vous avez perdu M. votre fils [1], la perte est si grande, et je sais que votre douleur est encore si vive, qu'il est toujours temps qu'on y prenne part. Vous pleurez avec raison ce fils estimable par sa personne, plus encore par son mérite ; on peut dire à la fleur de son âge. Sorti depuis peu des plus grands dangers de la guerre, honoré de l'approbation et des

[1] Le marquis de Grignan, brigadier et colonel de cavalerie, était mort à Metz de la petite vérole, au mois d'octobre précédent.

louanges du roi, et couvert de sa propre gloire. Je me souviens quelquefois des soins que vous avez pris de son éducation, dont j'ai été le témoin, et des espérances que vous fondiez sur les vertus et les sciences que vous vouliez lui faire apprendre, et que vous étiez occupée à lui inspirer. Je sais, Madame, le profit qu'il avait fait des principes que vous lui aviez donnés pour les mœurs et pour la conduite de la vie; et je ne doute pas que ce qui faisait votre satisfaction ne devienne aujourd'hui le sujet de votre douleur. Il serait inutile après cela de vouloir vous consoler; ni votre sagesse, ni votre bon esprit même ne peuvent le faire. Dieu seul qui a fait le mal peut le guérir; et c'est uniquement du fonds de votre piété que vous pouvez tirer les véritables consolations. Plus la faiblesse de la nature nous paraît douce et raisonnable, plus il faut faire agir la foi et la religion pour nous soutenir. Vous éprouverez cela, Madame, mieux que je ne puis vous le dire. Je me contente de vous témoigner que personne ne compatit plus sincèrement que moi à votre affliction, et ne conserve plus fidèlement dans ma résidence éloignée les sentiments respectueux avec lesquels j'ai été et je dois être, Madame, votre, etc.

1304. — DE MADAME DE GRIGNAN, *relative au système de Fénelon sur l'amour de Dieu* [1].

M. de Cambray soutient très bien les intérêts de Dieu; M. de Meaux soutient vivement ceux de la religion ; il doit gagner son procès à Rome.

La grande question est donc de savoir la vraie définition du *cinquième amour* de M. de Cambray [2] : *c'est un pur*

[1] Cette lettre a été publiée par Fréron dans l'*Année littéraire* 1768, t. IV, page 265. Elle a dû être écrite vers l'année 1698.

[2] Voici les cinq amours de M de Fénelon :

1° On peut aimer Dieu pour des biens distingués de lui, qu'il promettrait de procurer à ceux qui l'aimeraient. C'est ainsi que les Juifs aimaient Dieu

amour ; l'oraison passive consiste dans l'exercice de ce pur amour. Tous les chrétiens ne sont pas appelés à cet état ; donc *tous les chrétiens ne sont pas appelés à la perfection chrétienne*, qui consiste dans le *pur amour* tel que le définit l'école ; ce qui est contre le précepte : *Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame, de toutes tes forces.*

M. de Cambray dit : *Tous sont appelés à la perfection ; mais ils ne sont pas tous appelés aux mêmes exercices, et aux mêmes pratiques particulières.* Cette réponse ne paraît pas assez forte ; il ajoute : *Tous les chrétiens sont appelés à la perfection de l'amour de Dieu : peu y parviennent ; on n'en doit exiger la pratique que quand les ames y sont disposées.* On trouve de la contradiction dans cette réponse, puisqu'il a dit dans son avertissement qu'*il ne faut pas même nommer le pur amour, qu'il n'en faut jamais parler que quand Dieu commence à ouvrir le cœur à cette parole ; qu'il ne faut pas exciter la curiosité sur cette matière ; qu'il n'en parle que parcequ'il y est forcé.*

M. de Meaux conclut : Donc ce n'est pas le pur amour *ordonné, commandé* à tout chrétien ; car il ne faudrait pas en faire un *mystère ;* il n'en faut pas réprimer la *curiosité*, ni la regarder comme *une occasion de scandale et de trouble.* Ainsi, quand on met l'oraison passive dans le pur amour

pour les biens purement temporels ; M. de Fénelon appelle cet amour *un amour servile.*

2° On peut aimer Dieu comme l'instrument de son bonheur. On sent qu'on ne peut être heureux qu'en possédant Dieu : ainsi on aime Dieu, non pour lui, mais pour soi ; cet amour se nomme l'*amour de concupiscence.*

3° On aime Dieu pour soi ; mais on y mêle un commencement d'amour de Dieu pour lui-même ; cet amour mélangé est l'*amour d'espérance.*

4° On aime Dieu pour lui-même. Mais il y reste encore un degré d'amour de Dieu pour soi ; de façon cependant que l'amour de Dieu pour lui-même est l'affection dominante de l'ame ; c'est l'*amour de la charité.* Mais pour le distinguer du parfait amour, M. de Fénelon lui donne le nom d'*amour intéressé.*

5° On aime Dieu uniquement pour lui-même, sans retour sur soi, sans penser qu'il fera notre bonheur, sans aucun motif de crainte ni d'espérance ; c'est l'*amour désintéressé* ou l'*amour pur.*



où consiste la perfection proposée à tout chrétien, on est contraint de dire que tout chrétien n'y est pas appelé.

Je crois que c'est conclure du particulier au général; il me semble qu'on peut dire : *Tous sont appelés au pur amour, tous n'y sont pas appelés par la voie de l'oraison passive; elle consiste dans le pur amour; mais le pur amour peut être sans elle.*

Grand embarras sur l'amour de nous-mêmes, et l'intérêt propre, si ce terme est pris pour l'avantage qui nous revient de l'espérance. En ôtant l'intérêt propre, on retranche une vertu théologale; ce qui est hérétique. Si l'intérêt propre veut dire un amour naturel et délibéré, il sera vrai qu'il sera motif et principe des actes surnaturels, et un moyen de se détacher de la créature, et de s'attacher au créateur; ce qui est un vrai *pélagianisme*, selon M. de Meaux.

Il n'y a point d'objet plus réel, plus solide, plus palpable à l'esprit que l'Être parfait, seul existant par lui, seul auteur de toute substance, de tout mouvement, immense, éternel. Il n'y a point de connaissance plus évidente et plus certaine que celle de nos propres sentiments; ils sont vrais, incontestables; rien ne peut nous faire révoquer en doute que nous sentons. Si c'est l'amour, nous savons que notre volonté nous porte vers son objet; nous unir à lui, nous fait regarder comme ne faisant qu'un tout avec lui, dont nous ne sommes qu'un atome. Si ces deux propositions sont vraies, il n'y a point de dispute moins subtile que celle de M. de Cambray et de M. de Meaux. J'appelle subtil un sujet douteux, captieux, qui n'a pour base qu'une vraisemblance au lieu d'une vérité constante; c'est argumenter par des principes plus obscurs que l'obscurité qu'on veut éclaircir, et chercher la lumière avec les ténèbres.

Ce caractère de subtilité est celui de toutes les disputes de controverse : l'un des partis dit blanc, l'autre noir; ils

font des multitudes d'écrits; ils raisonnent juste ou non, selon la bonté de leur esprit; mais au fond quel est le fruit de la dispute, quel est le plaisir de celui qui l'écoute, si pour sujet et pour principe vous avez une opinion probable, au lieu d'une vérité incontestable; un préjugé, une prévention, l'opinion des autres, au lieu de votre propre connaissance, de votre propre sentiment, conscience, conviction intérieure? Quelle erreur de soutenir que cette fameuse controverse de M. *Claude* et de M. *Arnauld* soit plus intelligible que celle de M. de Cambray et de M. de Meaux! il est aisé d'en voir la différence sur ce que je viens d'établir; et il doit demeurer pour constant que cette dernière dispute est la plus solide, et la plus intelligible de toutes les disputes, celle qui est le plus à portée de l'esprit et du cœur humain, dont il est juge naturel, qui l'intéresse le plus; il y est question de ce qu'il sait faire essentiellement, connaître, aimer Dieu; c'est là tout l'homme; c'est son essence et sa fin, son action nécessaire et naturelle; il est vrai qu'il y a des degrés de connaissance et des degrés d'amour : mais si ce grand objet était souvent médité, il serait plus connu, et par conséquent plus aimé; nous remplirions mieux les fonctions auxquelles nous sommes destinés, et nous conserverions la dignité de notre être; nous n'en perdrions pas une partie en nous avilissant dans une attache honteuse au néant de nous-mêmes.

C'est ce mélange d'amour de nous-mêmes, plus ou moins fort, qui fait la différence des cinq amours de M. de Cambray; et quelle est la difficulté d'entendre le plus ou le moins, quand on entend une fois *Dieu*, *amour*, *néant?* Ces trois noms nous sont connus; la définition des deux premiers est faite; le néant qui n'a point de propriété, n'a point de définition.

FIN DES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA COLLECTION

DES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

N. B. Le chiffre romain indique le volume ; les chiffres arabes indiquent les pages.

A.



[redacted]



D.

E.

[redacted] [redacted]

F.

G.



[redacted]

[redacted]

[redacted]

[redacted]



[redacted]

N.

O.

P.

Q.

R.



[redacted]

S.

[redacted] [redacted]





T.

FIN.





